L'HISTOIRE, LA VIE, LES MŒURS
ET LA CURIOSITÉ

Il a été tiré de cet ouvrage

200 exemplaires imprimés sur papier Japon numérotés de 1 à 200 ;

300 exemplaires imprimés sur papier vélin pur fil numérotés de 201 à 500 ;

1000 exemplaires imprimés sur papier alfa teinté numérotés de 501 à 1500.



LES FUNESTES EFETS DE LA COQUETERIE

LES FUNESTES EFFETS DE LA COQUETTERIE.

Gravure satirique contre la mode des coiffures (XVIII[e] siècle).

JOHN GRAND-CARTERET

L'HISTOIRE - LA VIE - LES MŒURS ET LA CURIOSITÉ

par l'Image, le Pamphlet et le Document (1450-1900)

TOME QUATRIÈME

La Franc-Maçonnerie. — Un Centre d'enseignement médical sous l'Ancien Régime. — La Particule nobiliaire. — Les Encyclopédistes. — Les Femmes au Pouvoir. — Les Auteurs galants. Le Magnétisme. — Les Expéditions lointaines. — Le Théâtre. Gazetiers et Pamphlétaires. — L'Envers du Consulat et de l'Empire. La Restauration. — Curiosités diverses.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

MM. RENÉ DALSÈME, PAUL DELMAS, PIERRE DUFAY, MAURICE GARÇON, LÉONCE GRASILIER, ALBERT LANTOINE, HENRY LYONNET, TANCRÈDE MARTEL, ALBERT MATHIEZ, GEORGES MAUREVERT.

29 PLANCHES HORS TEXTE COLORIÉES AUX PATRONS OU TIRÉES EN ENCRES DE COULEUR

479 ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE



PARIS
LIBRAIRIE DE LA CURIOSITÉ ET DES BEAUX-ARTS
9, Rue de Villersexel (VIIe)

—

1928

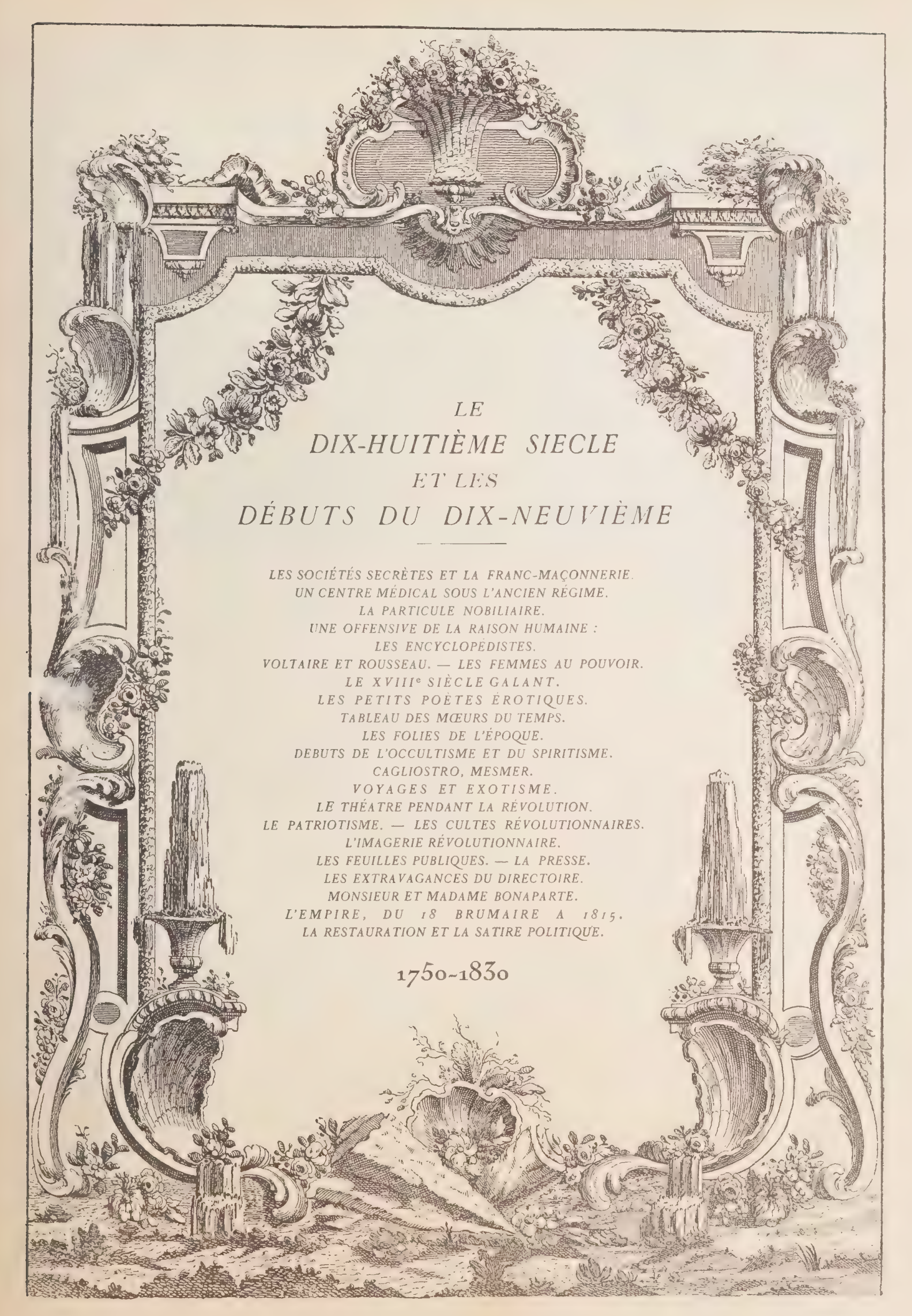


Fig. 1. — Encadrement décoratif extrait d'un recueil du XVIIIe siècle.



Coll. de la Grande Loge de France.

Fig. 2. — RÉCEPTION DES MAITRES. D'après une estampe satirique sur la Franc-Maçonnerie (XVIIIe siècle).

* Cette raillerie anonyme est accompagnée de l'indication des personnages : 1. Le grand-maître. — 2. Le récipiendaire. — 3-3. Les surveillants. — 4. L'orateur. — 5. Le secrétaire. — 6. L'architecte. — 7. Le trésorier. — 8. Frère Terrible. — 9-9-9. Récipiendaires relevés. — 10. Auteur applaudi. — 11. Comédien. — 12. Autres visiteurs.

I

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LES SOCIÉTÉS SECRÈTES AU XVIIIe SIÈCLE

I. — L'AUBE.



LE Roi est mort ! Vive le Roi ! » Le héraut ment. Du moins la phrase sacramentelle offense un peu la vérité. Il n'y a pas encore de roi pour succéder au Roy. Louis le Quatorzième ne laisse pas de successeur immédiat. Ses favorites lui ont donné plus de deux cents bâtards ; mais le fils légitime et le petit-fils n'ont pas eu le temps d'attendre la fin du vieillard trop résistant. La Parque ne leur a pas permis. Il n'y a qu'un arrière-petit-fils qui a cinq ans. Ce rejeton a besoin d'un tuteur. On le lui donne : Philippe d'Orléans, un viveur.

Ce viveur répond à l'attente de la nation tout entière. Le Roy Soleil s'est à peine abîmé dans la pompe fardée de ses derniers rayons qu'apparaît un vrai soleil — un soleil joyeux, clair, presque trop vif comme après un orage, avec des nuages encore à l'horizon, mais des nuages que l'unanime allégresse ne veut pas voir. L'Artificiel abdique sa dictature. On a la soif de vivre. Et on vit tout de suite, sans attendre la fin du deuil rituélique. Sortie de sa torpeur, Versailles se dégourdit les jambes ; et le Régent, ses filles, courtisanes et courtisans mènent le branle sur la pierre à peine retombée du sépulcre. Le corselet qui l'opprimait, de conventions régies par l'étiquette, de pratiques imposées par les prêtres, craque de toutes parts.

Et Mme de Maintenon, réfugiée à Saint-Cyr auprès de ses « filles », parmi ses patenôtres et ses tragédies morales, en voyant les dieux de l'Olympe, comme au temps de la Renaissance, reconquérir la France, se regarde mourir.

C'est la faillite — momentanée — du Christianisme. Il sert toujours pour le décor du régime, mais on méprise son dieu asexué qui ne fut pas un homme et sa Vierge-Mère qui ne fut pas une femme. Il semble qu'une brise légère revenue de l'antique Hellade chasse les miasmes des sacristies, enlève les cagoules, redresse les orgueils, parfume la terre, réveille les âmes momifiées par le verbe aride des Evangiles. La Nature reprend ses droits, avec l'exubérance éblouie d'une plante en cave replacée dans la lumière. Suivre cette nature, c'est plus qu'un droit pour l'homme, c'est un devoir, puisqu'elle est l'émanation de Dieu et qu'elle sert sa volonté. Les philosophes vont le crier : la volupté est féconde et bonne, et il convient de lui obéir. C'est la glorification de l'amour naturel, mais — faisons bien attention ! — de l'amour naturel qui ne peut qu'obéir à de bons instincts, c'est-à-dire à la vertu !

Annonce et prouve à tout profane
Que la vertu s'allie avec l'amour

s'écriera Félix Nogaret, dont il faut citer aussi ces vers si caractéristiques de sa pièce *L'Entêté converti :*

Je frappe, on ouvre : un enfant se présente ;
Eh ! c'est l'Amour ! nouvel étonnement ;
Au doux aspect de ce joli servant
Sur mon nez court je pose mes lunettes.

Je m'attendais à trouver un fripon,
Cet air futé du dieu des amourettes
Que m'ont offert Pigal et Girardon...
J'y fus trompé : *je trouvai la Raison.*

Le paganisme envahit les mœurs, les arts, la littérature, pis (ou mieux) : l'érudition. Les graves membres de l'Académie des Inscriptions mettront bientôt au concours une dissertation sur les attributs de Vénus, et c'est un abbé — l'abbé de La Chau — qui remportera la palme. Vénus triomphe partout, dans les allégories des poètes, des peintres, des musiciens, des sculpteurs. Elle sera maçonne, et les petits poètes qui pullulent dans les loges la célébreront à ce titre dans des vers fleuris, à la mode du temps, de grâce cérémonieuse — tel le frère Robiciau à la loge *Le Contrat Social :*

Amour ! ne cherche plus ta mère
Aux champs de Gnide et de Paphos ;
Vénus abandonne Cythère
Pour prendre part à nos travaux.

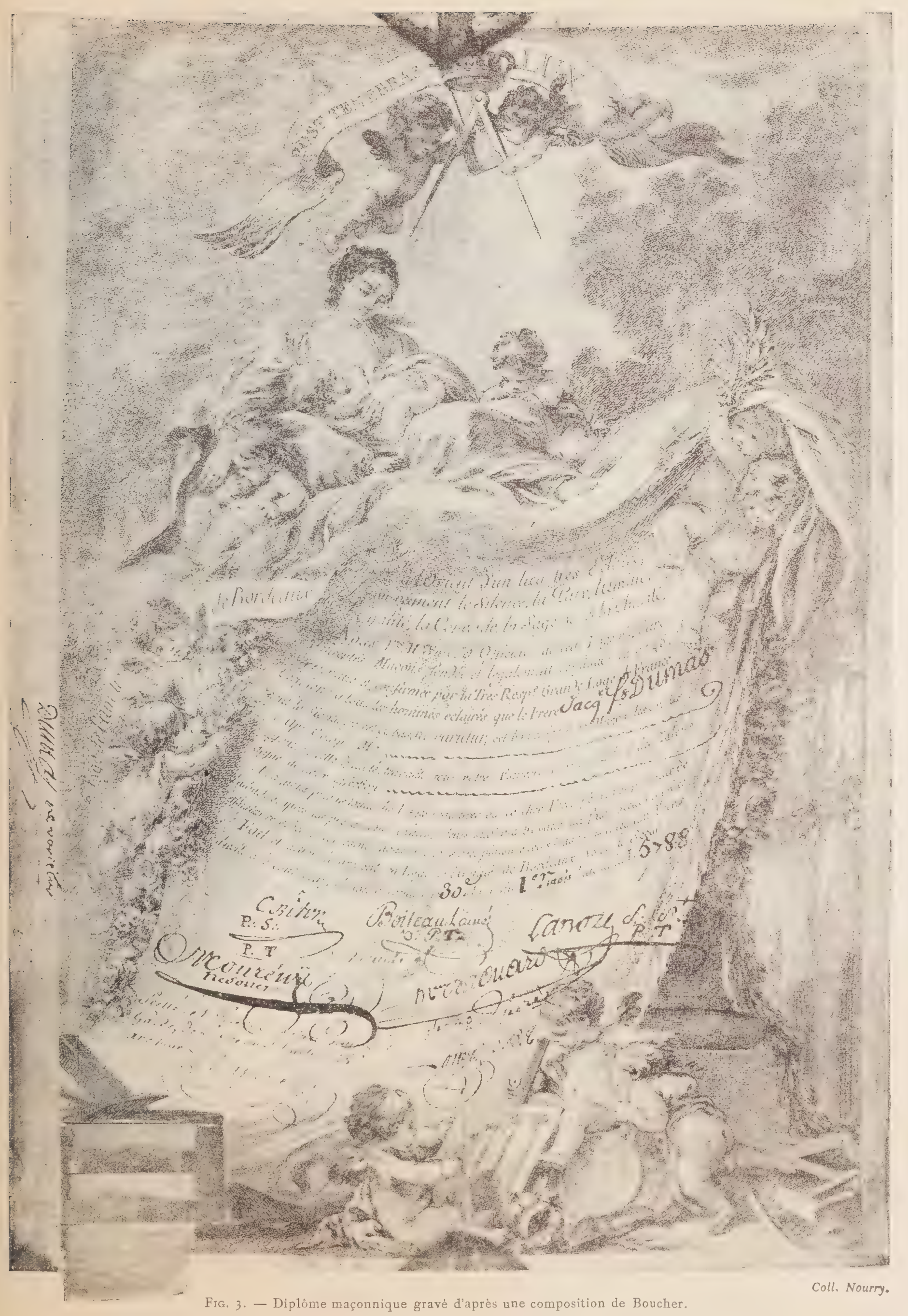
Mais ce fils, l'Amour, viendra la retrouver dans le « Troisième Appartement » ! Eros n'est-il pas le nouveau dieu ressuscité, le Dieu ? Lui aussi enchantera les travaux des temples. Il est « la Raison », selon l'avis de Nogaret ; donc il doit être franc-maçon, et on le chantera dans les agapes — comme le frère Reignier à la fête d'adoption de la loge *La Candeur :*

Frères, si l'Amour est maçon,
Ce maçon-là fait votre éloge,
Car on le croit de cette loge
Et ce n'est pas un vain soupçon.

On le montre en tête de graves livres maçonniques de l'époque passant les épreuves initiatiques ou revêtu du tablier de maître...

La France entre en danse — en décadence. Ne prêtons pas à ce mot un sens péjoratif. Disons, pour être bien compris, qu'elle va descendre l'autre versant de son existence. Bandée comme un arc depuis deux siècles, elle se détend. Elle avait été la reine de l'Europe, c'est-à-dire de l'Univers, imposant aux peuples — par le prestige de son monarque, de ses grands hommes et de ses armées — ses coutumes, sa langue, sa clarté, sa discipline, sa superbe. Versailles était le point d'attraction du monde, le modèle des cours, l'exemple. Approcher Louis XIV, pour un prince du Maroc ou pour un roitelet d'Allemagne, c'était marcher à l'Etoile. La France se suffisait à elle-même. Son langage était sien, sans adultération étrangère. Et voilà que les fenêtres s'ouvrent à l'air du dehors — au vent du large. Le Français, déchristianisé, va prêter l'oreille, son cerveau et son cœur aux chants de la Sirène.

La Sirène ? L'Angleterre.



Coll. Nourry.

Fig. 3. — Diplôme maçonnique gravé d'après une composition de Boucher.
* Ces diplômes étaient imprimés sur parchemin. On voit au bas le ruban qui soutenait le sceau.
Ce modèle est toujours usité à la Grande Loge de France (Rite Écossais) pour le diplôme de maître.

II. — NAISSANCE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Sirène! Appliqué à Albion, le terme semble aujourd'hui paradoxal. On la voit mal sous cet aspect ensorceleur. Elle l'eut, non par ses charmes (son climat était brumeux et elle possédait déjà les dents longues que popularisa l'exacte vision des caricaturistes), mais par son charme. Elle était libre — et libertine, c'est-à-dire libre-penseuse. Ceci aussi doit paraître à nos contemporains terriblement paradoxal.

La révolution de 1648 avait commencé son émancipation. Comme toujours, des réactions avaient suivi ; mais des libertés, une fois écloses, ne se déracinent jamais complètement ; un ciel moins sombre les fait refleurir. Elle aussi, les guerres de religion l'avaient tellement saignée qu'elle avait compris (sinon approuvé tout à fait) l'« Acte de Tolérance » du huguenot Guillaume d'Orange voulant, par son libéralisme, excuser son usurpation et affirmer la tranquillité de son règne sur la tranquillité des esprits. Par lui le clergé de toutes les églises avait été peu à peu éloigné des charges publiques, et les philosophes, sournoisement encouragés, démasquaient, si l'on peut ainsi dire, les mystères du Christianisme. Oh ! ils n'avaient pas l'impertinence ni l'imprudence de nier la divinité ; mais, la plaçant au-dessus des dogmes, ils sapaient l'omnipotence de ses ministres. Comme humainement, on cesse de vénérer ce qu'on n'a plus à craindre, il s'était produit outre-Manche le phénomène constaté en France après la mort de Louis XIV. Locke, Tindal, Bolingbroke, Toland, et surtout les hérésies cinglantes de Woolston trouvaient, parmi les Grands, de discrètes complicités. On cessait de « pratiquer ». *Quantum mutatus !*



Fig. 4.
CACHETS DE LOGES MAÇONNIQUES : Loge de la Modestie, à Lorient ; Loge de la Trinité unitaire de Dunkerque, et chapitre de la Trinité unitaire à Dunkerque, d'après Lambert.

Quand Montesquieu, dont on incrimine, en France, la piété trop somnolente ira à Londres, il passera, à son grand étonnement, pour un seigneur d'une dévotion excessive

Déduction inévitable : puisque le détroit cesse d'être une barrière entre les deux peuples, la pensée anglaise va le traverser — la Pensée et les penseurs avec leur méthode d'expansion : les académies, les réunions de savants, les salons plus philosophiques que littéraires, ce que leur philosophe Toland appelle : des sodalités socratiques.

En Angleterre se sont créées plusieurs de ces Sociétés laïques, en opposition fatale avec la Société religieuse puisqu'elles ont pour objet d'agrandir le champ des connaissances. Chambers, publiant son *Encyclopædia* en 1728, montre l'exemple à Diderot et à d'Alembert. Les vérités conquises contrebalancent vivement les vérités révélées. Le règne de la Science arrive et s'impose, et quand Newton mourra, l'élite de la nation, tant par le rang que par le génie, conduira sa dépouille à l'abbaye de Westminster, parmi les tombeaux des rois.

Bolingbroke fait partie du *Club de l'Entresol* qui se forme à Paris en 1724. Il l'appelle un « Café d'honnêtes gens ». Ce club compte des rêveurs comme Ramsay, cet Ecossais dont l'âme tourmentée fait des pèlerinages



Coll. Lantoine.

Fig. 5. — UNE LOGE D'APPRENTI A PARIS, VERS 1740. D'après une gravure de l'époque.
Cette scène représente la réception d'un « apprenti ». Sur le sol, on voit le tableau de la loge d'apprenti.

parmi toutes les religions, des illuminés comme l'abbé de Saint-Pierre qui rêve d'instaurer la paix universelle, et des intelligences plus précises comme celles du marquis d'Argenson qui écrira plus tard des *Considérations sur le gouvernement de la France,* citées avec éloge par Rousseau dans son *Contrat Social* et hautement approuvées par Voltaire. On leur prête — à juste titre — des préoccupations d'ordre politique et religieux. C'est une tentative d'une ambition prématurée. Elle inquiète doublement le cardinal de Fleury, et comme cardinal et comme premier ministre. Il fait fermer le *Club de l'Entresol.* La réussite exigera à l'avenir plus de circonspection. On en aura. Et à la société discrète se substituera une société secrète qui s'infiltrera doucement dans le royaume, sous le patronage de très hauts et très honorables seigneurs de l'Angleterre, aidés d'un président à mortier du Parlement de Bordeaux, qu'un livre un peu irrévérencieux — les *Lettres persanes* — vient de désigner à la faveur publique et à l'hostilité du premier ministre : Charles de Secondat, plus connu sous le nom de sa baronnie : Montesquieu.

Cette société secrète ? La Franc-Maçonnerie.

III. — LA MAÇONNERIE OPÉRATIVE OU MAÇONNERIE DE MÉTIER.

D'où venait cette société ? L'ancienneté étant une marque de noblesse pour les familles et les sociétés comme pour les meubles, les thuriféraires rivalisèrent d'ingéniosité pour lui octroyer de fabuleuses origines. Ils le pouvaient d'autant plus aisément que s'ils ne pouvaient — et pour cause ! — fournir de texte pour étayer les données de leur imagination, il n'était pas commode de leur opposer un texte contradictoire. Un septuagénaire mal conservé, dont on a perdu l'acte de naissance, peut se dire et peut-être même se croire centenaire. Il serait trop long de passer en revue la splendide et fantaisiste généalogie, mais il sied d'y glaner cependant, pour l'agrément du lecteur, les noms de Moïse, de Solon, de Zoroastre, de Thalès. Encore ce sont là de raisonnables hypothèses, bien que dangereusement audacieuses. Mais que penser d'Enoch qui, dans son livre *Le vrai Franc-Maçon* (in-8°, Liége, 1774), nomme l'archange saint Michel premier grand maître de la première loge ? De l'ouvrage sur la *Bible*, de Mme Joséphine Mallet (in-16, Paris, 1882), où le chasseur Nemrod se trouve gratifié de cette sublime distinction ? D'Anderson, approuvé par Bazot, qui voit dans Adam le créateur de la Franc-Maçonnerie ? Et quelle visionnaire du passé apprit à l'auteur des *Cabales de la Politique* (in-8°, Paris, 1882), Mazaroz, que Jésus-Christ fut bien reçu maçon, mais qu'il

n'acquit jamais que le grade d'apprenti ? Cependant tous ceux-ci furent encore dépassés par Marc Bédarride, historien de l'*Ordre Maçonnique de Misraïm* (2 vol. in-8°, Paris, 1843), qui attribue à Dieu la création d'une aussi « merveilleuse institution », à cause de la truelle dont les imagiers ornent sa droite. Il gâte tout ensuite en ajoutant que Dieu désigna Caïn comme grand conservateur de l'Ordre, car enfin la açon dont ce dernier comprit la fraternité ne semblait pas le désigner pour un tel rôle. Mais Bedarride assure que Caïn donna des preuves de la plus sincère contrition, et ici encore nous sommes bien forcés de le croire sur parole.

De le croire... à moins que nous ne préférions abandonner la légende pour aborder l'histoire. Elle est moins fastueuse, forcément. Mais nous y gagnerons de marcher sur un terrain moins friable et de ne point nous égarer.

Les francs-maçons modernes remontent plus prosaïquement aux maçons de métier qui, durant le Moyen Age, allaient de ville en ville — là où les appelait le clergé — bâtir ces magnifiques monuments, d'un art et d'une pierre si durables que nombre d'entre eux nous émerveillent encore.

Les maçons médiévaux étaient déjà des francs-maçons, parce qu'ils jouissaient de « franchises », c'est-à-dire de privilèges qui leur octroyaient une juridiction ou des droits particuliers. Venus de tous les points de l'Europe, ils s'organisaient en corporations sur le lieu même où ils travaillaient ; leurs « loges » attenaient au chantier, et une « loge-mère » était chargée d'arbitrer les conflits professionnels. Il ne faut pas classer parmi ces francs-maçons les gâcheurs de mortier et les manœuvres. Ce terme s'appliquait aux maîtres d'œuvres (architectes), aux appareilleurs, aux tailleurs de pierre. De toute antiquité, leur art avait eu un prestige presque magique ; c'était l'« Art royal ». On ne s'expliquait pas comment ils pouvaient lancer ces « clochers audacieux montrant du doigt le ciel », selon le vers de Wordsworth, courber ces voûtes colossales où le verbe divin prenait une ampleur plus grande, ériger ces cathédrales dont la splendeur s'accordait si harmonieusement à la majesté du culte. Ils avaient des « secrets » réels (que d'ailleurs les appareilleurs connaissent toujours), qu'ils se transmettaient de génération en génération et qu'ils gardaient jalousement loin de toute curiosité profane. Une telle considération leur avait valu non seulement des franchises, mais des honneurs, et parmi ceux-ci la fréquentation, presque l'hommage de très hauts personnages. Ceux-ci sollicitèrent leur admission dans ces conventicules où ne pénétraient que les « initiés » et où se révélaient les mystères du métier. C'était là un appui moral — et matériel par surcroît — que les autres ne pouvaient dédaigner.

Fig. 6. — Frontispice du *Thuileur des trente-trois degrés de l'Ecossisme du rit ancien, dit accepté.* Paris, Delaunay, 1821, in-8°.

* On voit, dans ce frontispice lithographique, les principaux attributs de la Franc-Maçonnerie ; non seulement les attributs bien connus du compas, de l'équerre et du fil à plomb, mais encore, la pyramide, le T avec le serpent, le chandelier à sept branches, etc.

Et il arriva ceci : quand, pour diverses causes dont les principales furent l'avènement de la Réforme et la Guerre de Cent Ans, l'architecture religieuse périclita, les loges s'effritèrent. Il ne resta plus bientôt dans des pays comme l'Angleterre et l'Ecosse que des cellules locales que l'élément étranger ne vivifiait plus et qui peu à peu sombrèrent dans la mort ou dans la léthargie.

Nous voilà au début du XVIIIe siècle. Les sociétés d'études — scientifiques surtout — nous l'avons vu, profitent, pour se développer, de la décadence du pouvoir religieux. Les francs-maçons honoraires (seigneurs et intellectuels) ont l'idée de se servir de l'organisation secrète dont ils ont pu apprécier le charme et l'utilité, charme du mystère et utilité d'écarter l'indésirable. Les instruments de la profession : ciseau, compas, équerre, niveau, etc., demeurent, non plus pour servir à l'élévation des monuments, mais comme symboles de l'équilibre qui doit présider à l'élévation morale de l'homme. Et c'est ainsi, de même que les carbonari conspirateurs firent oublier les rustiques habitants des huttes de charbonniers, que la maçonnerie *spéculative*, ou maçonnerie de pensée, se substitua à Londres en 1717, par la remise en « force et en vigueur » de quatre loges qui s'étiolaient, à la maçonnerie *opérative* ou maçonnerie de métier.

IV. — LA PRANC-MAÇONNERIE EN FRANCE.

N'entrons pas dans trop de détails, ce serait trop long et ceci n'est pas une histoire. Qu'il nous suffise de faire connaître que, s'inspirant des anciennes coutumes, des *Old Charges*, le pasteur Anderson dressa, en 1721, la charte de la nouvelle institution, dans un ouvrage qui est demeuré la bible de l'Ordre et qui fut publié à Londres, en 1723, sous ce titre : *The Constitutions of the free-maçon... Containing the history, charges, regulations, etc., of that most ancient and right worshipful fraternity.*

Les quatre loges en question se groupent. Point important. Cette organisation implique — ce qui n'avait jamais existé — la constitution d'un gouvernement maçonnique, avec un chef suprême pour chaque pays, et un droit de contrôle du pouvoir central (autrement dit de l'obédience) sur les ateliers agrégés et associés. La Franc-Maçonnerie, ainsi reconstituée, ne pouvait porter ombrage au régime puisqu'elle s'interdisait par ses statuts toute ingérence dans les matières politiques et religieuses, qu'elle proscrivait l'athéisme et qu'elle témoignait de sa soumission absolue aux lois de l'Etat.

Pl. III.

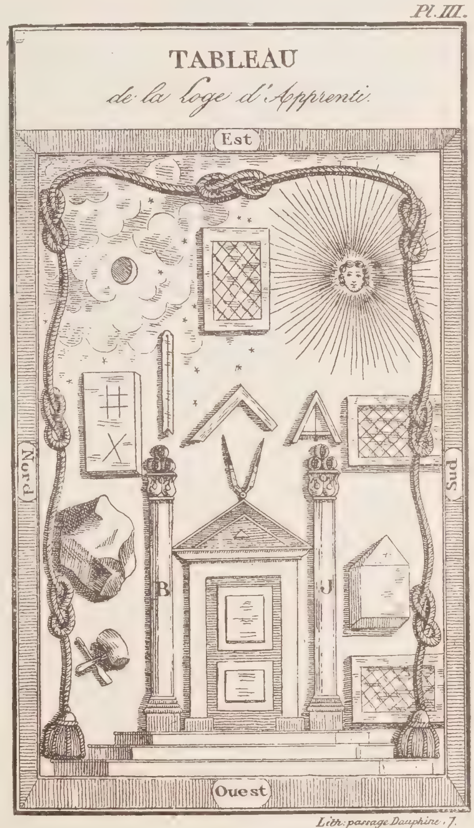


Fig. 7. — TABLEAU DE LA LOGE D'APPRENTI.
D'après une gravure extraite du *Thuileur des trente-trois degrés de l'Ecossisme du rit ancien, dit accepté.*

* En comparant les divers tableaux de loges que nous reproduisons ici, nos lecteurs pourront se rendre compte de la différence des emblèmes qui les constituent.

L'Ordre prospère, car la Grande Loge d'Angleterre (ainsi se dénomme-t-elle) compte vers 1738 sur son tableau imagé que reproduit Bernard-Picart, au tome IV de ses *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les pays du monde* (Amsterdam, 1723-1743), quatre-ving-dix ateliers portant chacun leur numéro d'ordre. Et le quatre-vingt-dixième s'appelle *Au Louis d'argent*, enseigne du restaurateur Hure.

Ce restaurateur anglais officiait rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain, à Paris.

Ainsi une pièce officielle — un texte — fixant cette installation du 3 avril 1732, nous apprend ainsi que la Franc-Maçonnerie avait passé le détroit.

L'avait-elle passé plus tôt, d'une façon beaucoup plus ténébreuse? C'est possible, et des présomptions — sinon des preuves — militent en faveur de cette opinion, mais le moment n'est pas encore venu de les exposer.

V. — LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'ÉTAT.

Comment la Franc-Maçonnerie va-t-elle être accueillie dans cette France qui, durant un temps si long, n'eut la permission que ne pas penser, ou si l'on préfère, de ne penser que sous les directives de l'ecclésiastique et avec l'agrément du maître. Certes les temps sont changés, mais tous les pouvoirs, ayant le désir bien naturel de se maintenir, sont sujets aux mêmes inquiétudes. Trop de gens considérables s'affilient à cette société nouvelle. Raisons : l'attrait du nouveau, l'anglomanie qui commence (et qui ne s'arrêtera plus), la curiosité (connaître le secret) et puis la fatuité compréhensible d'appartenir à un cercle fermé où l'on n'accède qu'après des épreuves.

Les seigneurs, en effet, s'exercent de nouveau à « la fronde ». Ils ont été trop courbés par le lourd sceptre de Louis-le-Grand pour ne pas éprouver le plaisir de jouer à l'indépendance. Ils ne sont plus très assis dans leurs situations ; le taux de l'argent a baissé alors que le revenu de leurs terres est généralement demeuré le même. Les guerres sont devenues trop rares pour légitimer leur importance ; et, pour diriger les affaires du royaume, la haute bourgeoisie fournit des ministres aux aptitudes plus appréciées. Louis XIV déjà avait montré le redoutable exemple en confiant les rênes de l'Etat à des hommes sans naissance comme Colbert ou Louvois. L'aristocratie n'a plus d'intérêt à faire bande à part. Sa morgue s'est fondue devant les nécessités de l'existence, sous l'influence des idées neuves qui filtrent par toute la nation, de l'Idée... Il ne déplait pas aux jeunes nobles de prendre place « sur les colonnes » des temples avec des financiers, des intellectuels et des gens de loi, comme leurs aïeux, le siècle précédent, avaient consenti à s'asseoir près des gens de lettres sur les fauteuils de l'Académie française.

Bref, ces réunions clandestines, car les loges se sont multipliées et, au dire de Lalande, on en comptera vingt-cinq en France en 1740, ne disent rien qui vaille au cardinal de Fleury. Et le 10 septembre 1737, au moment où les francs-maçons allaient se livrer à leurs chers travaux gastronomiques, on frappe à la porte du temple en profane, mais d'une façon si impérieuse que force est au frère servant d'entrebailler la porte du lieu saint. C'était bien une visite profane, trop profane. Il faut néanmoins que la porte s'ouvre toute grande pour laisser passer maistre Jean Delespinay, conseiller du Roy, commissaire à la Cour du Châtelet, flanqué du sieur Viéret, exempt de robe courte. Oh ! le commissaire fut courtois ! Il y avait là une trop nombreuse compagnie pour que l'on put décemment se porter à une esclandre. Mais, serviteur de sa consigne, il fit de son expédition un rapport, qui nous fut conservé, où il signale, en des termes où se décèle quelque déférence pour les délinquants, les beaux carrosses qui stationnaient au lieu dit La Rapée, devant l'huis du traiteur Chapelot, à l'enseigne de Saint-Bonnet. Il dit avoir vu « un très grand nombre de personnes, la plupart desquelles avoient tous des tabliers de peau blanche devant eux, et un cordon de soye bleue qui passoit dans le col, au bout duquel il y avoit attaché aux uns une équerre, aux autres une truelle, à d'autres un compas et autres outils servant à la maçonnerie ». Ce qu'il remarque aussi, c'est « une table dressée dans un grand salon et une très grande quantité de couverts ».

Les ordonnances du Royaume et les arrêts du Parlement qui défendaient les associations étaient formels. On appela Chapelot devant les juges. Ce marchand de vins, dont une sentence de police a légué le nom à notre indulgente mémoire, semble avoir été un assez fin matois. Il avait bien répondu au commissaire qu'il ne « sçavait ni les noms ni les qualités des personnes qui étoient chez lui », mais il se garda bien de se rendre à l'assignation, qui lui fut faite par exploit de Joseph Agnus, « huissier à verge au dit Chastelet », de comparoir à l'audience. Qui sait ? Les procureurs du Roi, sans recourir à la torture, ont mille façons de faire parler un traiteur, et il est permis de croire qu'il préféra obéir à ses clients en ne risquant point un interrogatoire qui pouvait être dangereux pour tout le monde. C'est par défaut que ledit Chapelot « non comparant, quoique dûment appelé », fut condamné à mille livres d'amende et à avoir son cabaret muré pendant six mois.

Mille livres ! En 1737 ! C'était payer cher son dévouement intéressé à la franc-maçonnerie, et une telle punition témoigne de la sévérité que l'on entendait apporter à un tel délit. Le bonhomme, cependant, avait bien raisonné, et les archives d'Epernay contiennent une lettre d'un frère De Gonnor, du 30 octobre de la même année, qui nous apprend que « les frères de cette loge l'ont remboursé de l'amende », et qu'il « sera sans doute dédommagé de l'interruption de son commerce ». Donc, ne plaignons pas trop Chapelot. Il est vraisemblable qu'il connaissait, et depuis longtemps, la qualité de ses convives, et qu'il assuma son rôle de victime avec un sens des affaires parfaitement louable chez un cabaretier.

L'aventure fit du bruit, d'autant plus que, de façon « à ce que personne n'en prétende d'ignorance »,



Fig. 8. — Frontispice de *La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine*, par Alexandre Lenoir. Paris, octobre, 1814. D'après Moreau le jeune.

la sentence de police fut « lue et publiée à haulte et intelligible voix, à son de trompe et cry public », à tous les carrefours, par Jacques Girard, huissier à cheval au Châtelet de Paris, accompagné de Louis-François Ambezar, Jacques Hallot et Claude-Louis Ambezar, « jurez trompettes ».

La défense devint un arrêt officiel du royaume, et cet arrêt, on le trouve *in extenso* dans les dictionnaires juridiques ou de police de l'époque, en autres dans celui d'Edme de la Poix de Freminville (in-8°, 1758), qui faisait autorité, sous le titre de *Sentence qui défend toutes sortes d'Associations et notamment celle des Frey-Maçons, et à tous traiteurs, cabaretiers et autres de les recevoir...*

L'alerte est vive au camp des conjurés ! Les timorés se retirent. Les autres se cachent sans cesser de se réunir. Ils durent seulement modérer leur prosélytisme ; et un abbé, Le Camus, qui remplissait avec une égale ferveur les devoirs de franc-maçon et d'aumônier des gardes du Corps, se prête avec une amabilité toute conciliante aux entorses faites à l'ordonnance royale :

« Elle (la Société), dit-il, a besoim d'un apologiste qui puisse désabuser le public. On nous suit partout pour nous trouver en contravention. »

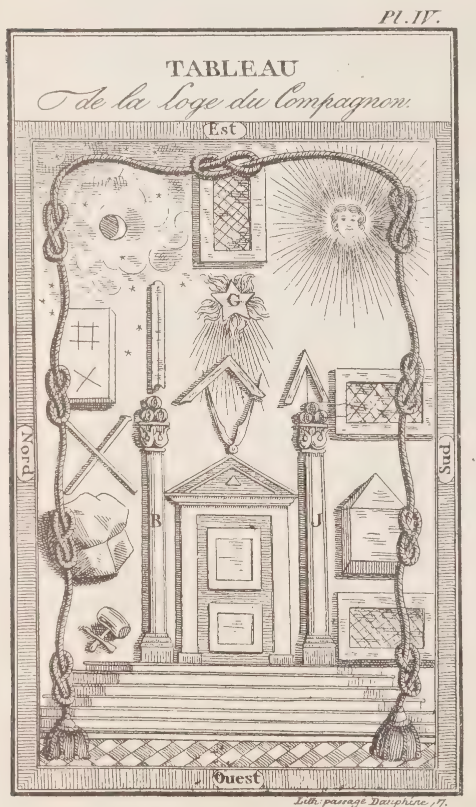


Fig. 9. — EMBLÈMES DE LA LOGE DE COMPAGNON.
Gravure extraite du *Thuileur des trente-trois degrés de l'Ecossisme du rit ancien, dit accepté.*
* Chaque grade ayant ses connaissances particulières, le tableau ci-dessus représente les symboles qui synthétisent celles du compagnon.

Et il ajoute :

« On a *cependant* reçu à huis clos et bourgeoisement, huict personnes distinguées par leur naissance et leur mérite, après quoi, il a été décidé par plusieurs que ces chambres de vacation pourraient encore devenir suspectes et qu'il était plus prudent de refuser toute audience, quoique le prince de Monaco la sollicite. » (Archives d'Epernay.)

Et le frère Castagnet écrit de son côté :

« Nous tenons mardy loge, nous recevons deux auditeurs, un maistre des comptes et un mousquetaire noir, le tout avec magnissence (*sic*), la décence et secrètement. »

VI. — LE VATICAN, LE CLERGÉ ET LA FRANC-MAÇONNERIE.

Tout à coup un secours imprévu échoit aux francs-maçons. Le « 4 des Calendes de mai 1738 », le pape Clément XII les excommunie ! On se figure, d'après notre optique d'aujourd'hui, qu'en une telle circonstance l'Etat français va se réjouir de ce concours. Eh non ! Le pouvoir temporel est très jaloux de ses prérogatives, et dès que le pape entend se mêler de ses affaires, il se tient tout de suite sur la réserve, presque sur la défensive. C'est une vieille méfiance qui date des temps lointains où les souverains pontifes avaient la prétention de régenter les rois et se proclamaient, comme Boniface VIII, « le roi des rois » ou le « César des Césars ». Louis IX, que l'Eglise devait canoniser sous le nom de saint Louis, avait déjà adressé une admonestation à Grégoire IX qui s'était permis d'excommunier l'empereur Frédéric, admonestation dont la *Chronique,* de Mathieu Pâris, nous a conservé les termes d'une virulence que n'oserait aujourd'hui le gouvernement le plus révolutionnaire. « D'où viennent au Pape, lui écrit-il, cet orgueil et cette audace téméraire de déshériter et de renverser du faîte impérial un prince qui est tel *qu'il n'a point son supérieur ni même son pareil parmi les chrétiens... Or, nous ne trouvons pas tant de religion chez le Pape...* »

Les successeurs de saint Louis avaient suivi la même tactique et, durant des siècles, ce n'est entre la Cour de Rome et la Cour de Versailles qu'un échange de notes assez discourtoises où la mauvaise foi, il faut l'avouer, n'est pas toujours du côté de Rome. Louis XIV use d'une arrogance jalouse envers les pontifes qui durant son long règne se succèdent sur le siège de Pierre. N'oublions pas que c'est sous son inspiration que s'élaborent la Déclaration de la faculté de théologie de Paris (8 mai 1663) et surtout celle

du Clergé de France, rédigée par Bossuet (19 mars 1682) qui, aggravant encore par maints détails les Pragmatiques Sanctions de Louis IX et de Charles VII, affirment d'une façon impérative que « le Pape n'a aucune autorité sur le temporel du Roi ».

Le Gallicanisme, c'est pour ainsi dire les « franchises » de l'Eglise Celle-ci est catholique, apostolique et... française. Elle seule représente la Religion. La religion ne doit pas être offensée, puisqu'elle est une des assises du Trône. Mais le pape, c'est un souverain rival dont on discute et dont on entend limiter la souveraineté. Non seulement sur ce point les ministres et le Parlement secondent la politique du Roy, mais les poètes mêlent leurs accents au débat avec une aimable courtisanerie. Quand dans sa tragédie d'*Esther,* Racine fait dire à un de ses personnages :

> Et l'enfer, couvrant tout de ses vapeurs funèbres
> *Sur les yeux des plus saints* a jeté ses ténèbres ;

le Maître qui assiste à la représentation, et la maîtresse du Maître et les très pieuses demoiselles de Saint-Cyr comprennent la discrète et indiscrète allusion, et leur sourire applaudit. Comprend-on maintenant que la bulle *In Eminenti* ne cause aux francs-maçons qu'une peine fort légère ? D'autant plus que le Parlement, mêlant au souci de l'indépendance du royaume le souci de sa propre indépendance, refuse de l'entériner. Et une lettre du pape, non contresignée par le Parlement français, devient lettre morte. Même sur le domaine spirituel le pouvoir du Vatican est loin d'être absolu. Il faudra le Concordat signé par Napoléon 1[er] pour que ce pouvoir, circonscrit pour les intérêts de l'empereur, acquière par contre le considérable avantage d'être reconnu dans les limites mêmes où on le circonscrit.

Les catholiques ne s'émeuvent point de la défense du Souverain Pontife. D'ailleurs il n'y a guère parmi les francs-maçons français que des catholiques qui vivent en bonne entente avec l'Eglise. Parfois, quand un curé ne peut pas subvenir aux besoins de ses pauvres, il fait appel au frère élémosynaire (hospitalier) de la loge du lieu, qui verse tout ou partie du Trésor de la Veuve dans le tronc de la Paroisse.

Quand un prêtre, tant du clergé séculier que du clergé régulier, sollicite l'honneur d'être reçu maçon, son froc ou sa soutane lui tient lieu de recommandation et on l'accueille sans enquête préalable. Car les ecclésiastiques sont nombreux dans les loges, et la plupart y occupent des offices importants. A la fin du XVIII[e] siècle, vingt-sept d'entre eux, au dire d'Amiable, sont vénérables — cinq à Paris et vingt-deux en province.

Pl. V.

TABLEAU
de la Loge du Maître.

Ouest

Sud

Nord

Est

Lith passage Dauphine, 7

Fig. 10. — TABLEAU DE LA LOGE DE MAITRE.
D'après une gravure extraite du *Thuileur des trente-trois degrés de l'Ecossisme du rit ancien, dit accepté.*

* Les emblèmes de la loge du maître diffèrent essentiellement des deux autres emblèmes. On y voit notamment la branche d'acacia qui ne figure pas sur les deux autres.

Il en est de même aux Pays-Bas, nation d'un catholicisme également indiscuté. A Mons c'est un carme déchaussé, le père Narcisse, qui dirige les travaux de la loge *Les Amis Thérésiens ;* à Namur, le premier maillet est tenu par le chanoine de Mahy. Le grand-maître lui-même, le marquis de Gages, est gouverneur de la confrérie de la Miséricorde.

Ne nous étonnons pas de ce recrutement. Les membres du clergé sont parmi les plus éclairés de la nation, et ils se plaisent tout naturellement dans une société où leur intellectualité se peut accroître. On

rencontre en loge maints bénédictins. Et les bénédictins passent pour des esprits curieux, et avec raison, puisque leurs patients ouvrages d'érudition méritent toujours qu'on les consulte. D'ailleurs n'avons-nous pas déjà vu au *Club de l'Entresol*, des abbés comme l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé de Pomponne, et d'autres dont son courageux fondateur : l'abbé Alary ?

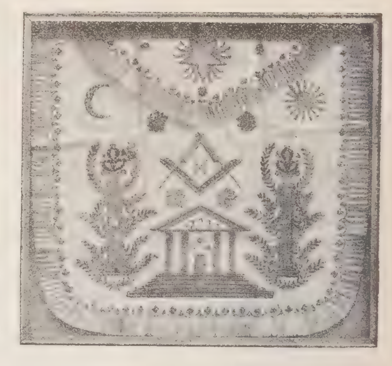


Fig. 11. — TABLIER DE MAITRE MAÇONNIQUE DU XVIIIe SIÈCLE.
Ce tablier est encore porté aujourd'hui dans des ateliers restés fidèles à la tradition, mais la majorité des Francs-Maçons français a adopté préférablement le cordon porté en sautoir.

VII. — PRESTIGE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Le pouvoir civil en France se devait néanmoins de faire respecter ses arrêts. Le 27 décembre 1738, une ronde policière, conduite par le lieutenant de police lui-même, Hérault, tombe à l'hôtel de Soissons au milieu d'une belle cérémonie maçonnique, et ce fut, contrairement aux usages, le trouble-fête qui fit enfermer les autres... au For-L'Evêque. En 1744, le Châtelet a beau renouveler son interdiction ; cette seconde édition n'a pas plus de succès que la précédente. Ces gens-là sont décidément incorrigibles, car en 1745 on découvre de nouveau un nid de francs-maçons toujours à l'hôtel de Soissons.

On saisit les pièces à conviction. On sale la note de l'hôtelier Leroy : 3.000 livres d'amende. Les francs-maçons pris sur le fait sont conduits à la Bastille. Pas pour longtemps. Interrogés, ils avouent. Ils avouent avec une pusillanimité regrettable mais qu'excuse un temps où la rouerie avocassière ne peut venir au secours du détenu et où les modes d'intimidation sont efficaces. Tant mieux d'ailleurs ! M. le lieutenant de police Hérault est mis ainsi au courant du secret... du fameux Secret. Il sait les moyens de reconnaissance, le mot qu'emploient les maçons quand un profane entend se mêler à leur conversation, le sens général des symboles. Il apprend tout. Et ce tout lui semble si peu dangereux pour la tranquilité du régime qu'on relâche presque immédiatement les inculpés, en leur enjoignant, bien entendu, de ne pas recommencer.

Fig. 12. — LA FRANC-MAÇONNERIE. D'après une lithographie anonyme retraçant une scène de l'initiation au grade de Radosch.

Ils recommenceront.

La légende s'en mêlera. Ils ont une bonne presse. Le délicieux romancier Meusnier de Querlon (car pour bien juger la mentalité d'une époque il faut consulter ses œuvres d'imagination) nous montre dans *Les Soupers de Daphné*, qui sont une agréable satire des soupers de Marly ou de ceux que donnait à Passy le financier Samuel Bernard, les dames de la Cour fort affriandées par le « Secret des Bâtisseurs » et prêtes, comme des affidées de Lysistrata, à se refuser aux devoirs conjugaux si leurs maris ne le leur dévoilent pas. L'une d'elles semble déjà fort renseignée et dit : « La Société des Bâtisseurs a pris naissance dans la nouvelle île de Samothrace où elle est aussi le plus répandue ». L'île de Samothrace, c'est l'Angleterre.

Et la princesse de Rohan, « dont la beauté ferait succomber tous les Pythagoriciens du monde », interroge vainement Aristomaque (son mari). Et elles caquettent, et elles jabotent, et se désespèrent, et elles vont jusqu'à se demander si « le prince d'Arménie » en est ! Et le prince d'Arménie, c'est Louis XV. Non, le roi n'en est pas. Louis XV a d'autres chats à fouetter, si cette expression n'est pas trop indécente. Mais le fait seul qu'on ait pu le soupçonner d'appartenir à la secte montre assez la réputation que celle-ci avait acquise. D'ailleurs les ministres ferment les yeux. Par nonchalance ? Oui. Par prudence aussi. Le vent tourne de plus en plus à la Philosophie. Il devient de bon ton et d'adroite politique de flirter avec les philosophes, que l'on enferme encore de temps en temps à la Bastille pour la forme — avec des formes — et de ménager les « bâtisseurs » qui peuvent devenir des démolisseurs.

En 1751, le pape Benoit XIV, renouvelant le geste de Clément XII, a beau fulminer l'excommunication de son encyclique *Providas* contre la « secte impie », peine perdue. *Vox clamantis in deserto...*

Et puis les francs-maçons ont de puissants protecteurs : leurs grands-maîtres soigneusement choisis parmi les Grands. Le premier avait été le duc d'Antin, petit-fils de ce courtisan demeuré célèbre par l'ingéniosité de sa courtisanerie qui lui avait fait scier tout un bois et l'abattre comme par un coup de baguette devant le monarque satisfait, dont ce bois bornait la vue. Le second, élu en 1743, à la mort du précédent, fut le comte de Clermont, de la famille des Condé, donc prince du sang, qui était passé des ordres dans l'armée où sa conduite fut telle qu'elle excita longtemps la verve des petits poètes et des folliculaires.

La Franc-Maçonnerie continuera donc de vivre (et ce sera à travers les régimes qui se succèderont en France l'originalité de sa situation) sans avoir légalement le droit d'exister.

VIII. — LE RITE ÉCOSSAIS ET SES SUCCÉDANÉS.

La Franc-Maçonnerie se propageait rapidement par tout le territoire, divisée bientôt en d'innombrables rites.

Le Rite Ecossais fait une concurrence efficace, trop efficace pour la pureté de l'ordre, à la maçonnerie d'origine anglaise. Comment était-il venu au monde ? L'ombre demeure. On ignore encore la raison de son titre, et la plus plausible est qu'il fut créé, fort clandestinement, par les armées et les partisans des Stuarts lorsque, chassés d'Angleterre, ceux-ci vinrent avec une suite nombreuse se réfugier en France. Cette suite nombreuse venait surtout d'Ecosse (où était né Charles Ier) qui demeurait le foyer des aspirations de la branche détrônée et des révoltes contre la branche usurpatrice. On était encore, à cette époque, sous Louis XIV où l'on ne pouvait conspirer impunément, même pour une cause estimée légitime. Il y a là un mystère assez troublant, puisque nous voyons le père Maimbourg, dans son *Histoire des Croisades*, faire allusion aux francs-maçons. Et le père Maimbourg est contemporain de Molière !



Coll. Lantoine.

Fig. 13. — TABLIER MAÇONNIQUE (Grade de Rose-Croix).

En tous les cas, les documents font défaut. Mais ce que nous savons, c'est qu'au xviiie siècle, dès que la maçonnerie tolérée sinon permise se répand dans le royaume, le Rite Ecossais se révèle. Rejetant comme vulgaire et indigne de l'ordre la si noble ascendance opérative



Coll. Lantoine.

Fig. 14. — La désolation des entrepreneurs modernes du temple de Jérusalem ou destruction de l'ordre célèbre de la Maçonnerie. D'après une estampe satirique anonyme du XVIII[e] siècle.

pour adopter une filiation templière, il prend très vite un développement considérable. Des exégètes mystiques décorent son ritualisme de cérémonies empruntées aux mystères initiatiques des civilisations mortes ou aux spéculations d'un écrivain imaginatif du nom de Valentin Andreæ, inventeur d'une introuvable Société Rose-Croix. Cette maçonnerie écossaise influence les loges bleues (loge des trois premiers degrés : apprenti, compagnon, maître) à un point tel que les membres de ces dernières viennent chez elle recevoir des grades supérieurs — dits depuis Hauts Grades. Et ils sont multiples, ces hauts grades, innombrables ! Les rêveurs ou les roués qui fondent des obédiences nouvelles décorent leurs adeptes des titres les plus abracadabrants, et extrêmements flatteurs. Il y a l'Elu des Neuf, l'Elu des Quinze, l'Elu sublime. Contrairement au royaume des cieux, il y a beaucoup d'élus dans le Temple de Salomon. Ils sont aussi prévôts, intendants, noachites, chefs du tabernacle, écossais de la voûte sacrée de Jacques III, chevaliers du Soleil, chevaliers du serpent d'airain, commandeurs, princes de Jérusalem ou autres lieux, souverains — voire Empereurs, d'Orient et d'Occident. Les énumérer déborderait les frontières de cette étude. L'influence posthume de Swedenborg et les rêveries catholico-mystiques de Martinez de Pasqualis ou de Martin « le philosophe inconnu » font éclore des loges à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Toulouse. Des Illuminés déraisonnent en Avignon. L'occultisme y sévit. On cherche dans certaines loges la pierre philosophale et l'élixir de longue vie. Certains charlatans ajoutent au mystère des « tenues » le mystère de leurs tours de passe-passe. Et Joseph Balsamo, dit Cagliostro, familier du plus grand prince de l'Eglise, instaure son Rite Egyptien dont il est le Grand Cophte et où il fait passer la muscade devant les frères extasiés.

IX. — LES AUTRES SOCIÉTÉS SECRÈTES DU XVIII[e] SIÈCLE.

D'autres sociétés avaient pris naissance — *à l'instar*. La plupart érotiques, au sens léger et non pornographique du mot. Nous ne pouvons passer en revue que les plus célèbres, car beaucoup, nées du caprice de seigneurs en gaieté, n'eurent qu'une durée éphémère.

En 1737 c'est l'*Ordre du Paladium français* qui se fonde, également avec des pratiques secrètes et sous l'aimable patronage d'un prélat qui, étant mort depuis une vingtaine d'années, n'est plus là pour protester contre l'usage un peu audacieux de son nom : Fénelon. Ce choix — ainsi que la considération dont les encyclopédistes et les francs-maçons ne cesseront d'entourer sa mémoire — nous fournissent, en passant, une note intéressante sur la réputation d'indépendance et de tolérance qu'avait laissée l'auteur de *Télémaque*.



CÉRÉMONIE D'ADOPTION ET DE BIENFAISANCE MAÇONNIQUE AU XVIIIe SIÈCLE

[illegible]

Antoine.

Quelques années après, c'est l'*Ordre de la Liberté*, au titre assez subversif pour l'époque, dont la devise est : *Virtus dirigit alas*. Alas ? Les ailes. De l'Amour certainement ! De l'Amour qui est la Raison.

L'*Ordre androgyne de la Félicité et des Félicitaires* (entre 1740 et 1745) fait beaucoup plus parler de lui, bien que ses réunions eussent lieu également à l'abri des regards profanes. Son symbolisme était emprunté à la marine, et les initiés passaient successivement par les grades de mousse, de patron, de patron-salé et de chef d'escadre. Le Grand-Maître prenait-il le titre d'amiral ? On l'ignore, ou du moins — soyons prudents



HISTOIRE
OBLIGATIONS
ET
STATUTS
DE LA TRES VENERABLE
CONFRATERNITÉ
DES
FRANCS-MACONS
TIREZ DE LEURS ARCHIVES
ET
CONFORMES AUX TRADITIONS
LES PLUS ANCIENNES:
APPROUVEZ
De toutes les Grandes Loges & mis au jour
pour l'Usage commun des Loges repandues sur
la surface de la Terre.

A FRANCFORT SUR LE MEYN,
Chez FRANCOIS VARRENTRAPP.
M DCC XXXXII

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

FIG. 15 et 16. — Titre et frontispice gravé par Reinhardt fils (1742), pour le célèbre ouvrage du frère De la Tierce où se trouvent traduits les passages essentiels des *Constitutions*, d'Anderson.

— nous l'ignorons. Mais des copies du Rituel sont demeurées, qui, interprétées dans un sens trop moderne, ne laisseraient pas d'inquiéter notre pudeur. Pour aborder l'Ile de la Félicité, le néophyte devait jurer, s'il était homme, « de ne jamais entreprendre le mouillage dans aucun port où déjà se trouvait à l'ancre un des vaisseaux de l'Ordre » ; s'il était femme « de ne jamais recevoir un vaisseau étranger dans son port, tant qu'un vaisseau de l'Ordre y était à l'ancre ». Pourtant, n'y voyons pas malice, pas trop. Si l'île de la Félicité est l'île de Cythère, les « ports » sont les cœurs, simplement. Contrairement aux autres Ordres sur lesquels la documentation est peu abondante, l'Ordre de la Félicité a eu toute une littérature, d'une recherche aujourd'hui difficile, mais qui permet d'en reconstituer le cérémonial. Le chevalier Moët, qui a traduit toute l'œuvre de Swendenborg et le *Lucina sine concubitu* — car le mysticisme et l'érotisme font assez souvent bon ménage — nous a laissé l'*Antropophile ou le Secret et les Mystères de l'Ordre de la Félicité dévoilés pour le bonheur de tout l'univers*. Le livre, publié en 1746, porte comme lieu d'édition *Aretopolis*, ce qui veut dire la ville de la Vérité. Il s'était inspiré de l'opuscule : *Les moyens de monter aux plus hauts grades de la marine sans se mouiller ou les Secrets de l'Ordre de la Félicité*, paru l'année précédente « à fond de cale » [Paris], et du *Formulaire du cérémonial en usage dans l'Ordre de la Félicité* que terminait un recueil de chansons « analogues au sujet » :

L'Ile de la Félicité
N'est pas une chimère,
C'est où règne la Volupté
Et de l'Amour la mère.
. . . .

Pour la manœuvre des vaisseaux
L'amour est nécessaire,
Vénus qui naquit dans les eaux
En fera son affaire.

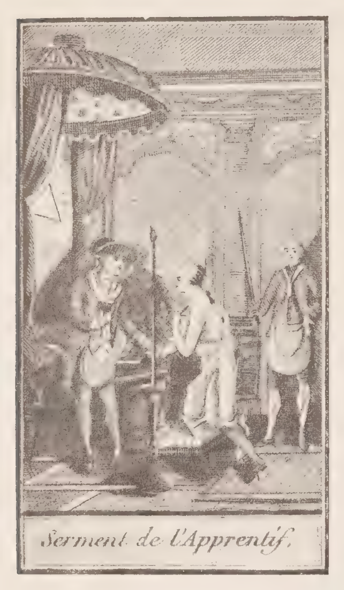


Fig. 17. — SERMENT DE L'APPRENTI.
D'après une gravure extraite de la *Maçonnerie adonhiramite.*

La dissension trouble bientôt l'équipage. Par protestation, soit contre l'exigence de la vertueuse obligation interdisant le mouillage dans les ports occupés, soit au contraire contre les membres volages qui la violaient, une partie des marins d'eau douce désertèrent l'Ile de la Félicité, sans renoncer toutefois à leur profession, pour créer l'*Ordre des Chevaliers et des Chevalières de l'Ancre.*

On use beaucoup de ce mot de félicité qui s'apparie gentîment à l'indulgence des âmes moins éprises de chaude passion que de douce volupté. Et en 1748 naîtra l'*Ordre Hermaphrodite ou les Secrets de la Sublime Félicité*, secrets qui furent tellement bien cachés que nous en sommes réduits aux conjectures sur leurs jeux innocents.

C'est ensuite l'*Ordre des Fendeurs et des Fendeuses,* dont les membres, qui s'appellent cousin et cousine, célèbrent l'agrément des travaux forestiers dans des « cantiques » d'une piété peu catholique :

Selon le bois, un bon fendeur
Ménage son adresse,
Les uns veulent de la raideur,
D'autres de la souplesse.

. . . .

Si vous fendez un jeune ormeau,
Ménagez l'encoignure ?

Sagement, avec le ciseau,
Disposez l'ouverture.
Petit à petit,
On ouvre un réduit,
A l'instrument docile,
Si l'on brusque trop,
Souvent le galop
Blesse l'ormeau fragile.

Ne croyez pas que la licence des gestes répondait à la licence des propos. En un temps où les mœurs publiques étaient fort libres et où l'adultère était de bon ton, l'indécence n'avait nul besoin de se réfugier dans les associations privées. C'est une forme du libertinage, au sens philosophique du mot. N'attachons pas un sens trop littéral à la chaleur des appellations ; elles n'ont pas beaucoup plus d'importance que les litanies enflammées des moniales adorant Jesus. C'est le langage du siècle, le langage de l'amour que, plus tard, pour des idoles nouvelles, la période révolutionnaire portera encore à un diapason plus exalté.

Et voici *Les Chevaliers et les Nymphes de la Rose,* Ordre que fonda en 1778 un secrétaire du duc d'Orléans, M. de Chamont, rue de Montreuil, à la Folie-Titon. On y est frère et sœur comme dans les loges maçonniques, mais le Vénérable s'appelle hiérophante, et la salle d'initiation : le Temple de l'Amour. Ce ne sont pas des bruits d'épée qui accueillent les récipiendaires, mais des parfums suaves et de « tendres mélodies ». Le duc de Lauzun enjolive les séances de son charme cavalier, et les nymphes, arrêtées devant le distique où s'inscrit la morale de l'Ordre :

Amitié, Vertu, Bienfaisance,
Loyauté, Courage et Silence,

répètent avec un cœur obéissant et peut-être sincère, le serment rituélique : « Nous persévérons dans la droiture ».

Voici *La Cognée*, *La Centaine*, *La Fidélité*, l'*Ordre des Chevaliers et des Dames de la Persévérance.* La province s'en mêle. Il y a des sociétés du même genre à Bordeaux, au Puy, dans les grandes villes, du midi surtout. Arles a *La Grappe ;* Tou-

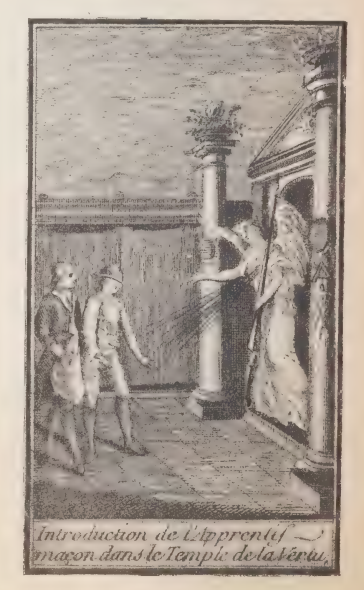


Fig. 18. — INTRODUCTION DE L'APPRENTI MAÇON. D'après une gravure extraite du *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite* par un chevalier de tous les ordres maçonniques [Guillemain de Saint-Victor].
A Philadelphie, chez Philarethe, rue de l'Equerre à l'Aplomb, MDCC LXXXVII.
Il y a eu de ce livre de très nombreuses éditions, entre la date de l'édition originale (1783) jusqu'à 1810.

louse : *La Méduse;* et la Bretagne abrite l'*Ordre des Feuillants* où le catéchumène interrogé : « Avez-vous effeuillé les roses? » doit répondre : « Aussi les pampres ».

X. — LE GRAND-ORIENT DE FRANCE.



FIG. 19. — ENTRÉE DU RÉCIPIENDAIRE EN LOGE DE MAITRE. D'après une gravure extraite de la *Maçonnerie adonhiramite.*

Toutes ces sociétés similaires avaient cet attrait charmant, tout à fait dans le goût du jour, d'accueillir le beau sexe — que proscrivaient les loges maçonniques régulières, en obéissance aux « old charges », aux anciens Devoirs révélés par Anderson. Les femmes souffraient de cet ostracisme. Meusnier de Querlon nous a traduit leurs doléances qui sont déjà d'un féminisme impertinent. Nous en trouvons l'écho, non seulement chez les auteurs maçonniques que la question préoccupe et qui accumulent arguments sur arguments pour légitimer leur veto, mais aussi dans les pièces de théâtre du temps, où la curiosité féminine arrive à déjouer souvent la surveillance du « frère terrible ». Cela ne pouvait durer indéfiniment, On racontait que des ateliers rusaient avec la consigne — ténébreusement. Il y a sur ce point, dans le *Journal* de Feydeau de Marville, des notes de police, peut-être suspectes, mais qui inquiètent les maîtres des Loges — mieux que les maîtres : le Grand-Maître. Il parait, toujours d'après Feydeau de Marville, que le comte de Clermont voudrait remédier à cet état de choses, et à bien d'autres abus qui se sont glissés dans l'Ordre. Mais ses occupations profanes l'accaparent, le souci de sa disgrâce, ses intrigues d'alcôve et ses intrigues de cour — et elles l'accapareront jusqu'à sa dernière heure.

Quand il meurt, il y a un tel gâchis dans l'Institution, abandonnée aux mains de substituts, qui n'avaient point toujours pour eux l'autorité du rang ou de la naissance, qu'un coup d'état s'imposait. Ce coup d'état a été si diversement jugé par les historiens qu'ici encore il convient que nous nous tenions sur la réserve et que nous ne nous égarions point parmi les circulaires, les mémoires et les querelles des partis rivaux. Ce qu'il importe de savoir, c'est que cette discipline maçonnique, qui faisait la force et le cohésion de la maçonnerie anglaise, n'existait plus en France. Les loges appartenaient à leur Vénérable dont elles prenaient généralement le nom. On disait : « la loge du duc de X ou de Monsieur un tel », et ces chefs s'éternisaient à leur « plateau ». L'obédience de souche britannique, dite de Clermont, se trouvait perdue parmi toutes ces puissances écossaises qui rivalisaient à coups de diplômes aux titres ronflants, parmi toutes ces loges-mères, si nombreuses, qui se ramifiaient en des cellules dispersées, s'arrogeant également le droit de créer des « filiales ». Il convenait de clarifier la situation... et l'atmosphère. Ce fut en 1772 le duc de Luxembourg qui s'en chargea.

Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, pair et premier baron chrétien de France, est un homme dans la force de l'âge — trente-six ans — d'une activité débordante, qui a, outre la science du commandement (il est brigadier des armées du Roi), un goût très accusé pour les travaux maçonniques. Déjà, lorsqu'il était colonel du régiment de Hainaut, il y avait fondé une loge que ses nouvelles fonctions l'avaient fait abandonner à regret. Il supplée à l'indolence du nouveau grand-maître, le duc de Chartres, que bientôt la mort de son père fera duc d'Orléans. Soit par paresse, soit par une confiance justifiée dans les mérites de son substitut, ce grand-maître a la vertu de le laisser faire et de le couvrir. Il attendra même que l'Ordre se stabilise et que l'apaisement se fasse pour recevoir la consécration officielle de sa grande maîtrise, qui a lieu le 22 octobre 1773.

Le duc de Luxembourg, associant les députés des loges de province à sa réorganisation, tout en limitant, dans la proportion où ils cessaient d'être gênants, les droits des ateliers de Paris, créa la puissance qui existe encore aujourd'hui sous le nom de : « Grand Orient de France ».

Il y eut bien des loges récalcitrantes qui refusèrent de s'agréger au nouveau corps et qui continuèrent l'ancienne Grande Loge de France qui, en fait, n'existait plus depuis quelques années, du moins en

corps solidement et disciplinairement constitué. Mais l'usurpation déguisée n'en avait pas moins réussi, et la franc-maçonnerie française allait en retirer un bénéfice moral et matériel considérable. La plupart des associations maçonniques, disséminées par tout le royaume, subissent l'attraction du Grand Orient de France, et tout en gardant, pour quelques-unes, certaines de leurs prérogatives, viennent s'affilier à ce pouvoir devenu presque officiel.

Le renom de certains de ses membres ajoute au lustre que lui apporte le nom de son grand-maître. Sur ses colonnes, les philosophes voisinent avec les artistes et les savants. Jean-Michel Moreau, dit « Moreau-le-Jeune », dessinateur du cabinet du Roi, qui loge au Louvre et que pensionne l'Etat, enjolive les « planches » de convocation. Et le graveur François Boucher burine un diplôme maçonnique où, parmi les ornements et les outils symboliques, batifolent des Amours à fossettes.

L'ORDRE
DES
FRANCS-MAÇONS
TRAHI,
ET
LE SECRET
DES MOPSES
RÉVÉLÉ.

A AMSTERDAM.
M. DCC. LXIII.

Fig. 20. — Titre d'un ouvrage de l'abbé Pérau (1778).

XI. — INITIATION DE VOLTAIRE.

La loge *Les Neuf Sœurs* surtout groupe les illustrations du moment. Et le 17 août 1778, ayant sur son autel de vénérable les bustes de Louis XVI, du grand-maître Philippe d'Orléans, du frère Frédéric II de Prusse et du frère Helvétius, l'astronome Jérôme Lalande préside la séance qui comptera comme la plus mémorable dans les fastes de l'Institution. Il a l'incomparable gloire de recevoir au grade d'apprenti un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, dont la profession inscrite au registre porte « gentilhomme ordinaire de la Chambre et membre de l'Académie française » et qui est, en réalité, le maître de l'heure, un maître dont l'empire par l'intelligence contrebalance les empires de droit divin : Sa Majesté le roi Voltaire. L'assistance qui l'accueille avec vénération, c'est l'élite du régime qui meurt, et dont beaucoup seront la gloire de la France future. Ils sont accourus de tous les points de l'art, de la science et de la pensée. Le peintre Vernet est assis près du naturaliste Lacépède ; Court de Gébelin près de Greuze. Le musicien Piccini et le sculpteur Houdon mêlent leurs applaudissements à ceux du président de la Cour des comptes Meslin et de l'avocat Robert de Sèze. Alexandre de Strogonoff, premier chambellan de l'impératrice de Russie, et le lieutenant-colonel de La Roche ont sous leur « surveillance » le marquis d'Accambal, le prince de Salm-Salm, le docteur Guillotin, le docte abbé Pingré, Bacon de la Chevalerie, Cabanis et d'autres célébrités encore, dont le prince Camille de Rohan qui entoure de prévenances un homme âgé, aux longs cheveux, qui mêle les joies de l'esprit aux lourds soucis d'une ingrate mission : Benjamin Franklin, plénipotentiaire de la jeune Amérique. Les violons s'en mêlent, ou mieux pour employer le langage du temps « les colonnes d'Euterpe, de Terpsichore et d'Erato ». Parmi d'autres, on joue des morceaux d'harmonie du f.·. Salantin, qui est directeur de l'Académie Nationale de musique et qui fait partie de l'atelier. Les poètes aussi sont là, des poètes dont l'avenir ne confirmera pas toujours la renommée dont ils jouissent alors, le chevalier de

Cubières, Delille, Guinguené, la Dixmerie et ce « jeune émule de Lucrèce », Roucher, l'auteur des *Mois*. Roucher qui, huit mois plus tard, lors de la fête funèbre célébrée en l'honneur de Voltaire, trouvera, pour chanter cette illustre mémoire, des accents si émouvants que l'enthousiasme des frères exigera une deuxième lecture de l'*Eloge*, dont le dernier vers est passé parmi les locutions dites proverbiales :

Où repose un grand homme, un Dieu doit habiter !

Une telle recrue avait mis le comble à la gloire du Grand-Orient. A la cour, des loges se fondent ; l'exemple gagne l'armée. « Des loges s'organisèrent dans l'intérieur des régiments, dit Bazot, et vers la fin du XVIIIe siècle chaque corps en possédait une ou deux. » L'annuaire de 1776 accuse cent quatre-vingt-quinze ateliers. Il faut un local qui réponde au développement de cette prospérité. Les jésuites, chassés de France depuis quelques années, ont laissé vacant leur noviciat de la rue du Pont-de-Fer (aujourd'hui rue Bonaparte). Le Grand-Orient le loue et s'y installe en 1774 ; et plus tard, Mercier, dans son *Tableau de Paris,* racontera le fait en y mêlant quelque littérature, à la mode du moment : « O changement ! ô instabilité des choses humaines ! ô renversement ! J'ai vu entrer frère Voltaire, aux sons des instruments, dans la même salle où on l'avait tant de fois maudit théologiquement ! »

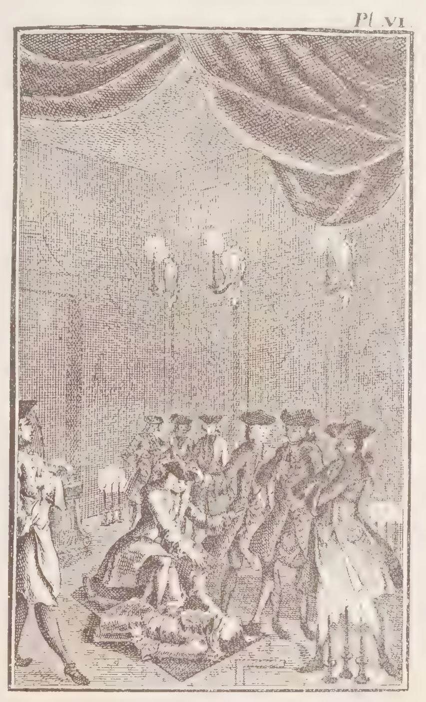


Fig. 21. — UNE CEREMONIE MAÇONNIQUE.
D'après une gravure extraite du recueil l'*Ordre des Francs-Maçons Trahi* de l'abbé Perau.

* L'*Ordre des Francs-Maçons Trahi et le secret des Mopses révélé* de l'abbé Perau (in-16°, XXXII-195 pages. A Amsterdam, 1778).
L'adresse indiquée est fictive. C'était en effet pour déjouer les curiosités du lieutenant de police que l'on indiquait comme lieu d'édition, Amsterdam, Philadelphie, Jérusalem, etc... alors que ces ouvrages étaient presque toujours édités à Paris.

XII. — LES LOGES D'ADOPTION.

Quand Voltaire, quelques jours après son initiation, avait été reçu en audience particulière par le grand-maître Philippe d'Orléans, la duchesse d'Orléans qui assistait à l'entretien, avait ajouté l'hommage de sa « fraternité » aux compliments de son mari. Elle le pouvait, ayant été reçue maçonne quatre années auparavant, depuis que l'Ordre avait consenti à accueillir les femmes, avec d'ailleurs des restrictions qui limitaient beaucoup la portée de cet accueil.

Nous avons vu que, sous la grande maîtrise du duc de Clermont, certains ateliers étaient soupçonnés d'avoir entr'ouvert leurs portes à la partie la plus séduisante mais la moins disciplinée de l'humanité. Il semble acquis, en effet, bien que nous n'ayons pas de données précises, qu'une sorte de maçonnerie mixte existait, sans règles particulières et qui devait beaucoup moins ressembler à la franc-maçonnerie dite régulière qu'à l'*Ordre de la Félicité* ou à toute autre société similaire.

Or, Anderson avait fixé parmi les « landmarks » de ses *Constitutions*, l'interdiction de recevoir les femmes. Toutes les puissances du monde s'entendent encore aujourd'hui sur les « bornes » — traduction du mot landmark — qui délimitent le ritualisme (comme par exemple la hiérarchie des offices, les signes et moyens de reconnaissance, l'obligation d'être sept maçons pour constituer une loge « juste et parfaite, etc.), mais des divergences d'opinions se manifestent pour toutes celles qui sont du domaine idéologique et que peuvent rendre caduques, pour certains pays, les modalités de leur civilisation. La proscription du « Sexe » était formelle, et si de nos jours des tentatives sont faites en France pour la « tourner », sinon pour la violer nettement, disons qu'au XVIIIe siècle les autorités maçonniques ne songent même pas à la discuter.

Toutefois il est avec toute règle comme avec le ciel des accommodements. Le Grand Orient jugea plus facile et plus adroit d'enrayer le mouvement en le canalisant, que de fulminer des rappels à l'Ordre qui, étant donné le secret des « tenues », auraient pu être d'une efficacité douteuse.

Nous avons montré l'esprit d'initiative et de décision du duc de Luxembourg. Il en témoigne une fois de plus en la circonstance; peut-être pense-t-il d'ailleurs que, pour la consolidation de son œuvre, le concours des femmes est loin d'être méprisable. Elles prennent dans la Cité des lettres, et même dans la Cité tout court, une place de plus en plus prépondérante. Quelques-unes ont des salons qu'elles président avec une aimable élégance qui n'exclut ni la dignité ni le savoir. D'autres sont fort bien en Cour et susceptibles d'aider par leur influence au relèvement moral de l'Ordre. En les associant aux travaux maçonniques, une année à peine après sa fondation, le Grand Orient se trouvait par surcroît les associer à sa politique.



Fig. 22. — Scène de l'initiation d'une néophyte à laquelle on fait embrasser le derrière d'un petit chien, dans l'*Ordre des Mopses*. Cette société à forme maçonnique, qui n'existait pas en France, aurait été créée en Allemagne, au dire de l'abbé Pérau, par des catholiques romains. Il y a lieu de faire historiquement toutes réserves sur l'exactitude de ces renseignements.
Gravure extraite de l'*Ordre des Francs-Maçons Trahi et le secret des Mopses révélés*.

« Associer à ses travaux », c'est beaucoup dire, parce qu'enfin les arcanes du « métier » ne leur sont pas révélées ; on leur faisait cependant une place, une petite place dans l'Institution maçonnique en leur ouvrant un champ d'action où les qualités particulières de leur sexe se pussent exercer. Les femmes eurent le droit de se réunir sous les signes mystérieux « connus des seules maçonnes » (elles avaient leurs signes à elles). Mais, pour affirmer leur tutelle, on dénomma leurs assemblées « loges d'adoption ». D'ingénieux exégètes leur rédigèrent un Rituel adapté au labeur que l'on attendait d'elles, où on célébrait leurs grâces, leurs vertus et leur devoir d'obéissance. Chaque loge d'adoption étant « souchée » sur un atelier masculin dont elle portait le nom, on les obligea à ne travailler que sous la surveillance des officiers de l'atelier protecteur.

Le duc d'Orléans est enchanté. Son jeune âge et son humeur volage le rendent plus zélé pour des travaux légers que pour des réunions sévères. Il témoigne de l'intérêt qu'il apporte à l'innovation en lui apportant le magnifique rayonnement de sa famille tout entière. Il présente de la main droite sa femme, Mme la duchesse d'Orléans — arrière-petite-fille du Roy-Soleil par son grand-père le duc de Toulouse, né des amours adultérins de Louis XIV et de Mme de Montespan ; il présente de la main gauche sa maîtresse, Mme de Genlis — et la Chaîne d'union symbolique reliera ces deux femmes rivales. Et voici sa belle-sœur, toute resplendissante de blondeur et de vénusté, la princesse de Lamballe, et surtout ! voici sa sœur, plus belle encore, Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans. Nous disons « surtout » parce que c'est à cette dernière, qui vient d'épouser le duc de Bourbon, que va échoir la dignité suprême : la Grande Maîtrise de toutes les loges d'adoption. Elle a non seulement les qualités, qu'au dire de La Bruyère, donne « la naissance », elle a aussi la « vocation ». Le mystère de ces jeux répond au mysticisme de son imagination. Et plus tard nous la trouverons en communion avec l'ex-chartreux Dom Gerle, éprise des rêveries de Catherine Théot, « la mère de Dieu », et patronnant cette visionnaire exaltée et un peu folle : Suzanne Labrousse.

Ainsi c'est la fleur de l'aristocratie qui vient revigorer, animer, magnifier l'institution maçonnique. L'exemple vient de trop haut pour n'être pas suivi. Tout Versailles accourt : princesses, duchesses,



Sous les auspices du T.·. I.·. T.·. R.·. F.·. S. A. S. LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH D'ORLEANS,
Duc DE CHARTRES, *Grand Maître de toutes les Loges Régulieres de France.*

NOUS V.·. M.·. Sur.·. Officiers & Membres de la R.·. L.·. à l'Orient d
certifions avoir le C.·. F.·. Ap: Comp: & M.·. Maçon, que ses qualités personnelles l'ont rendu agréable à ses Freres, & qu'en récompense de son zèle, de sa ferveur & de sa constance, nous lui avons délivré le présent Certificat, qu'il a signé avec Nous, *ne varietur*, pour lui servir & valoir ce que de raison. FAIT & arrêté à l'Orient d le jour du mois d de l'année Maçonique 5786.

VU au Grand Orient de France. Certifions que le V.·. F.·. & ses deux Surveillans qui ont signé le présent Certificat, sont par Nous régulièrement constitués ; en foi de quoi Nous avons signé le présent, & fait apposer les Sceaux & Timbres du Grand Orient de France.

Scellé & Timbré par Nous
Grand Garde des Sceaux.

PAR MANDEMENT DE LA T.·. R.·. G.·. L.·.
Contre-signé par nous Secrétaire Général.

Coll. Lantoine.

FIG. 23. — Diplôme maçonnique du Grand Orient de France (1786).

comtesses, marquises, baronnes. La loge *La Candeur* particulièrement les attire. Elle compte sur ses contrôles les noms les plus hautains de l'Armorial. Le marquis de Saisseval l'a fondée et la préside. Lui et les gentilshommes qui ennoblissent le temple font aux sœurs un accueil empressé. Autour de la duchesse de Luynes se groupent la marquise de Clermont, la comtesse de Choiseul-Gouffier, le comtesse de Brienne, la marquise de Rochambeau, la marquise de Courtebon, la comtesse de Mailly, la première présidente Mme de Nicolaï et d'autres et d'autres. On fait fête à la marquise de Villette qui, à l'agrément de sa personne, ajoute l'attrait un peu frondeur d'avoir été la fille adoptive de Voltaire, et qui, un jour prochain, présidera une loge portant comme titre le doux surnom dont le grand homme la gratifia : « Belle et Bonne ».

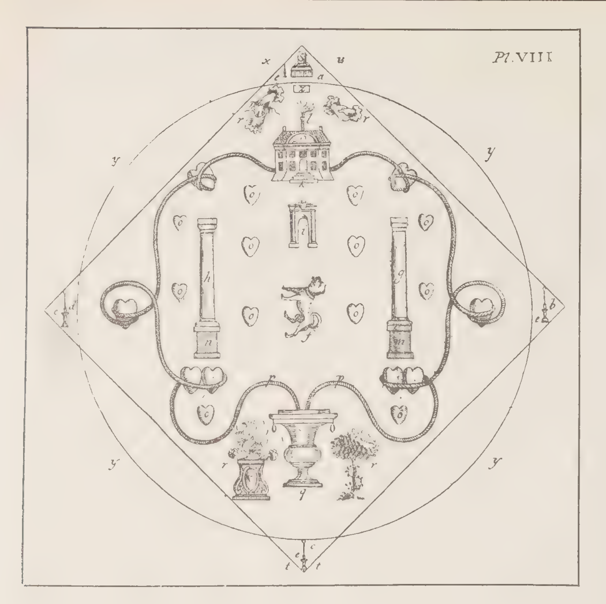


Fig. 24. — EMBLÈME D'UNE LOGE MAÇONNIQUE.
D'après une gravure extraite de l'*Ordre des Francs-Maçons Trahi*, de l'abbé Perau.
' Cet emblème se rapporte à l'ordre des Mopses dont l'abbé Perau parle dans son ouvrage.

Nous avons parlé plus haut de « travaux légers ». Ne nous méprenons pas sur le sens de ce terme. Il ne veut pas dire que les frères et les sœurs se livraient à de licencieuses dissipations. Nullement. La Franc-Maçonnerie du XVIIIe siècle met en pratique les devoirs de la fraternité en dotant les filles méritantes, en délivrant des prisonniers pour dettes, en soulageant des « pauvres honteux ». On abandonne aux sœurs ce rôle bienfaisant de l'Institution. Elles s'en acquittent fort bien en relevant par des générosités attendries les détresses attendrissantes. C'est là l'honnêteté du temps qui consiste à vêtir de charme la sensibilité. Car toutes sont « sensibles » comme des héroïnes de Jean-Jacques, et sous les feuillages artificiels du Jardin d'Eden (qui est le nom rituélique de leur temple) on chante la Nature, ses moissons et ses fleurs, et les plaisirs champêtres.

A la loge d'adoption *les Neuf Sœurs* que préside Mme Helvétius, on bucolise avec Delille qui est abbé et franc-maçon et qui promène les petites âmes de ces dames parmi les oarystis virgiliens. Ce sont des « poésies fugitives » que récitent les poètes — et ils sont si nombreux ! — des églogues de leur composition, des romances qui ont déjà ravi les abonnés du *Mercure* ou qui enchanteront demain les lectrices de l'*Almanach des Muses*. Et en 1784 on s'attendrit en chœur et de tout cœur aux « berquinades » de l'Ami des Enfants — du frère Berquin qui vient de partager les faveurs de l'Académie avec Florian, son frère en Apollon et en Hiram. Parfois, M. le chevalier de Parny chante sur un air à la mode une de ses idylles « érotiques ». Et, sur le clavecin orné de bergères à houlettes, la toute rose vicomtesse de Tavannes promène allègrement les plus beaux doigts du monde...

XII. — LA RÉVOLUTION ET LA FRANC-MAÇONNERIE.

La Révolution frappe le Grand Orient en pleine prospérité (629 loges au tableau de 1789) et entrave la renaissance, également en bonne voie, de la Grande Loge de France. Des fortunes diverses — des héroïsmes et des lâchetés — séparent leurs membres. Le frère Robert de Sèze ose défendre Louis XVI à la barre de la Convention. Jean-Pierre Claris, ci-devant chevalier de Florian, quitte son charmant uniforme de lieutenant-colonel de Penthièvre-Dragons et ses bas de soie et sa croix de Saint-Louis pour vêtir la casquette, le pantalon de grosse toile et la cocarde des purs « patriotes ». Comme les tricoteuses de Sceaux, où il habite, ne goûteraient point, comme ses « Sœurs », ses fables et ses pastorales « bonnes pour la mollesse des tyrans », il compose une *Carmagnole* d'un style moins barbare, mais sur le même air que l'autre, par laquelle s'affirme sa civique — et cynique — palinodie. Quant à sa protectrice, la grande maîtresse de *La Candeur*, la toute blonde Mme de Lamballe, les septembroseurs danseront la danse du scalp autour de sa beauté mise en pièces. Ils enverront le poète Roucher à l'échafaud. Et l'auteur des *Mois* aura le temps de regretter peut-être l'inspiration « philosophique » de sa muse, car il verra avant lui ses trente-sept compagnons de charrette, parmi lesquels son ami André Chénier, rendre un hommage sanglant à l'invention « humanitaire » de son ancien frère des *Neuf Sœurs*, le conventionnel Guillotin.

L'ancienne Grande-Maîtresse des loges d'adoption, la duchesse de Bourbon, sera déportée; on ne peut décemment laisser vivre sur le territoire de la République une femme dont les veines « charrient un sang impur », mais demeurée néanmoins sympathique au peuple en raison de sa juste réputation de bonté, elle sera gratifiée d'une rente annuelle de 50.000 francs. Fixée en Catalogne et séparée de son mari, elle s'y dévouera à des œuvres pieuses et charitables, et écrira de petits contes moraux pour les enfants. Pour les enfants des autres, car son enfant à elle, son « cher petit tout » de jadis n'est pas là. Il est loin d'elle, dans le Grand Duché de Luxembourg, en train de conspirer pour la cause royale. Il s'appelle le duc d'Enghien. Et si la Révolution n'arrive pas à le saisir, le premier Consul, lui, le saisira... et ne l'épargnera pas.

Les frères Lafayette, Mirabeau et l'abbé Sieyès apportent leur idéologie, leur jeunesse et leur flamme à l'histoire nouvelle. Et le « vénérable » Masséna, qui n'est encore qu'adjudant, se terre en attendant son heure.



Coll. Lantoine.

FIG. 25. — Assiette du XVIIIe siècle dont l'exergue porte en caractères maçonniques cette inscription : *Saint Julien de Brioude, Saint Benine* (sic) *et Saint Amable de Riom l'an de la lumière* (correction de l'auteur).

A dû être « tirée » à l'occasion d'une fête donnée en 1754, par les loges *Saint Julien*, de Brioude, et *Saint Amable*, de Riom.

La loge de Brioude, constituée par la Grande Loge le 6 novembre 1754, a été incorporée au Grand Orient le 11 novembre 1779. La loge de Riom, fondée le 22 mai 1764, était une de ses filiales. Elles étaient toutes deux fort aristocratiques, et Lafayette (à tort ou à raison) passe pour avoir été initié dans cette dernière au moment des élections aux Etats généraux.

Nous ignorons ce que signifie sur cette assiette le mot *Saint Benine*. Est-ce le nom d'une deuxième loge existant à Riom, qui, disparue au moment de la création du Grand Orient, n'aurait eu qu'une brève existence. Aucun document ne permet de l'affirmer.

La Franc-Maçonnerie avait bien essayé de continuer ses travaux. Dès le début de la Révolution maintes loges subsistent et applaudissent au « triomphe des lumières ». Le Grand Orient lui-même, dans une circulaire du 30 juin 1791, revendique avec orgueil sa responsabilité dans les événements qui libèrent la nation et éblouissent l'Europe :

« Jamais notre Société ne put se permettre d'obtenir plus de lustre et de consistance qu'au moment où elle a concouru à faire rendre à l'homme ses droits usurpés, ceux qu'il tient de la nature, l'Egalité. »

Mais la tourmente bientôt emporte tous les privilèges, et c'en est un que de faire partie d'une secte qui prétend encore choisir ses membres en un temps où les patriotes se veulent et doivent être égaux en droits. L'historien Jouaust affirme cependant que de 1792 à 1796 dix-huit ateliers restent en activité, mais c'est une activité qui ne se témoigne guère. La prudence et la force imposent la fermeture des temples, d'autant plus que le Grand-Maître lui-même « se défile » — pour employer une expression exacte dans sa vulgarité.

Le duc d'Orléans a donné à la plèbe toujours insatisfaite les gages les plus éclatants de son civisme. Il brise son état, il n'est plus duc, il n'est plus d'Orléans : il s'appelle Philippe-Egalité. Il brise ses attaches familiales : il vote la mort de son cousin, le Roi. Il brise ses titres, tous ses titres, jusqu'à sa grande-maîtrise de l'Ordre, qu'il renie dans une lettre retentissante qu'insère le *Journal de Paris*, le 23 février 1793.

A quoi bon ? Son infidélité au triangle maçonnique ne lui évitera pas le triangle de la guillotine.

XIV. — APRÈS LA TEMPÊTE.

1795. Le frère Roettiers de Montaleau prend la direction du Grand Orient avec le titre de « Grand Vénérable » et peu à peu, petit à petit, sous son impulsion les loges se réveillent. Ce n'est vraiment qu'à partir de 1797 qu'elles reprendront « force et vigueur ». Cette renaissance a la pureté d'un renouveau. Le



FIG. 26. — Titre de *L'Ecole des Francs-Maçons* (à Jérusalem, 1748).

succès que rencontre la fête donnée le 29 décembre 1798 par la loge *L'Océan français* montre que les dames entendent s'associer à cette résurrection, par leur enjouement et leur activité.

La Grande Loge de France se reconstitue, elle aussi, mais elle semble avoir été plus douloureusement atteinte que le Grand Orient. Peut-être aussi ne compte-t-elle pas dans son sein l'animateur capable de la revivifier. Par sagesse, ou par découragement devant les difficultés à vaincre, elle songe à composer avec son intransigeance de jadis. Des pourparlers s'engagent entre les deux corps maçonniques. Roettiers de Montaleau se montre habile diplomate. La Grande Loge va « s'unir » au Grand Orient — ce qui est un délicat euphémisme pour exprimer qu'elle va s'y incorporer et s'y fondre. Le 28 juin 1799 le concordat est signé par les députés des deux obédiences. Une magnifique cérémonie sigille l'accord ; les dignitaires s'embrassent avec de débordantes effusions, et les métaphores enflammées et audacieuses des orateurs annoncent la « définitive » défaite de la Discorde, « cette ennemie implacable qui agitait ses serpents et secouait ses flambeaux sur nos têtes ».

Définitive? L'avenir fera mentir la prophétie. Mais c'est là de l'histoire future, en dehors de notre sujet.

La vérité est qu'à l'exception de petits groupements demeurés intransigeants et de médiocre importance, le *Grand Netori*, autrement dit le Grand Orient, constitue seul, à l'aube du XIXe siècle, la Franc-Maçonnerie française.

ALBERT LANTOINE.



NOTES.

1717. — Création de la *Grande Loge d'Angleterre*, c'est-à-dire d'*un gouvernement maçonnique*, par quatre loges d'anciens maçons de Londres.

1723. — Adoption par cette Grande Loge du livre *The Constitution of the free-maçons*, établi par le pasteur ANDERSON, d'après les « Old Charges » de l'Ordre, livre qui constitue toujours la Charte de la Franc-Maçonnerie universelle.

1725 (d'après LALANDE), 1732 (d'après la liste matricule de la Grande Loge d'Angleterre). — Installation par des Anglais de haute naissance de la première loge française, à Paris, rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain.

1735. — Le duc de Richmond et le comte de Waldegrave, ambassadeur de Sa Majesté près du roi de France, accompagnés de hauts personnages anglais et français, dont le président Montesquieu, viennent « tenir loge » à Paris, rue de Bussy.

1737. — Discours du chevalier de Ramsay, Ecossais habitant la France. Ce discours, prêtant à l'Institution une origine plus noble et plus lointaine que celle des maçons opératifs ou de métier, passe à tort ou à raison (le problème n'est pas éclairci et ne le sera peut-être jamais) pour avoir inspiré la Franc-Maçonnerie dite des Hauts-Grades.

Cette Maçonnerie donnera naissance à de nombreuses « obédiences » : *Chapitre de Clermont, Noachites ou Chevaliers Prussiens, Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident, Consistoire des Princes du Royal Secret, Ordre des Philalèthes*, etc., etc., obédiences auxquelles il convient d'ajouter les Mères-Loges de province, comme la *Mère-Loge Ecossaise de Marseille* ou *Saint-Jean d'Ecosse du Contrat Social*, la *Mère-Loge du Comtat Venaissin* en Avignon, etc.

24 juin 1738. — Le duc d'Antin est nommé par les loges régulières « Grand-Maître général et perpétuel des maçons dans le royaume de France. »

1743. — Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, prince du sang, lui succède dans cette dignité.



Coll. Lantoine.

FIG. 27. — REPRODUCTION D'UN DIPLOME MAÇONNIQUE NON REMPLI (début XIXe siècle).

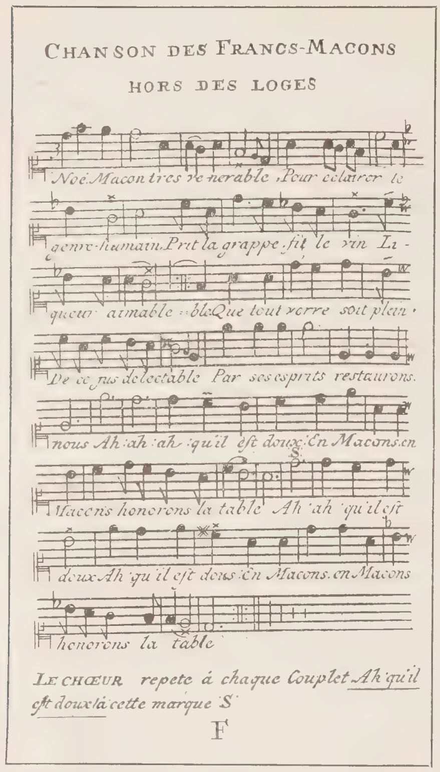


Fig. 28. — Chanson des Francs-Maçons hors des loges. D'après *l'Ordre des Francs-Maçons Trahi* de l'abbé Perau.

1772. — La grande-maitrise passe au duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans, qui prit ensuite le nom de Philippe Egalité.

1773. — La Franc-Maçonnerie *bleue* française (c'est-à-dire la F. M. des trois premiers degrés : apprenti, compagnon, maitre) se scinde en deux parties : le *Grand Orient de France*, créé par l'initiative du duc de Montmorency-Luxembourg, et l'ancienne *Grande Loge de France*, composée des loges qui refusent de se fondre dans la nouvelle organisation. Cette fusion s'opère après la Révolution, le 28 juin 1799.

Principaux ouvrages français relatifs à la Franc-Maçonnerie parus au dix-huitième siècle.

1734. — *La Grande Lumière,* ou Conférences sur les mystères effrayants pratiqués chez Landelle, traiteur rue de Bussy, ou à l'hôtel de Soissons, ou à la Râpée, etc. *Jérusalem* [Paris], in-12, 44 p.

1737. — *Sentence de police du Châtelet de Paris,* qui défend les réunions clandestines et notamment les assemblées de francs-maçons, 14 novembre. In-4°, 4 p.

1738. — Bulle *In Eminenti* de Clément XII, sous le titre de *Condemnatio societatis seu conventiculorum de Liberi Muratari aut des francs-maçons,* etc. *Romæ,* in-4°, 4 p.

1738. — *Relation apologiqne et historique de la Société des Francs-Maçons,* par J. G. O. M. F. M. *Dublin,* Odonoko, in-8°, 92 p.

1739. — *Sentence de l'inquisition* qui condamne l'ouvrage intitulé : « Relation apologique et historique de la Société des Francs-Maçons » à être brûlé par la main du bourreau. *Romæ,* in-4°, 42 p.

1742. — *Histoire, obligations et statuts de la Très vénerable confraternité des Francs-Maçons,* tirez de leurs archives et conformes aux traditions les plus anciennes ; approuvez de toutes les grandes loges et mis à jour pour l'usage commun des loges répandues sur la surface de la terre [par DE LA TIERCE] *Francfort-sur-le-Mein,* Varrentrapp in-12, 283 p.

A été publié ensuite à Paris en 1745 avec un deuxième volume, qui contient « un recueil de poésies apologétiques..., une composition de toutes les pièces de poésies qui ont été faites jusqu'à ce jour... et un recueil de chansons anciennes et nouvelles qui se chantent en loges et hors des loges ».

1743. — *Nouveau Catéchisme des Francs-Maçons,* contenant tous les mystères de la Franche-Maçonnerie... In-12 fig.

1745. — *Apologie pour l'Ordre des Francs-Maçons,* par M. N., membre de l'Ordre. *La Haye* et *Dresde,* in-12.

1745. — *L'Ordre des Francs-Maçons trahi et le Secret des mopses révélé* [par l'abbé PERAU]. *Amsterdam,* in-12, 112 p.

1745. — *Le Secret rompu,* ou la Loge ouverte aux profanes, par un franc-maçon. A *Cosmopolis,* in-8°, 69 p.

1747. — *L'Adepte Maçon,* ou le vrai secret des francs-maçons. *Londres,* in-8°.

1747. — *Les Francs-Maçons écrasés,* suite du livre intitulé « L'Ordre des Francs-Maçons trahi ». Traduit du latin [par l'abbé LARUDAN]. *Amsterdam,* in-8°, XXXIV-445 p.

1766. — *L'Etoile flamboyante,* ou la Société des Francs-Maçons considérée sous tous les aspects, par le baron DE TSCHOUDY. *Francfort,* 2 vol. in-16.

1766. — *Les plus secrets mystères de la Maçonnerie des hauts grades dévoilés,* ou le vrai Rose-Croix, traduit de l'anglais ; suivi du Noachite, traduit de l'allemand. *Jérusalem,* in-8°.

1766. — *L'Orateur franc-maçon. Berlin,* in-12, 93 p.

1771. — *Statuts et Règlements de la Très-respectable Grande Loge de France... Paris,* in-8°, 46 p.

1773. — *Circulaire du G.·. O.·. de France,* du 26 juin, contenant le détail des opérations relatives à sa fondation. *Paris,* in-4°, 32 p.

1773. — *Le vrai franc-maçon...* par le f.·. ENOCH. *Liège,* in-12.

1776. — *Considérations filosofiques* (sic) *sur la franc-maçonnerie. Hambourg,* in-16, 46 p.

1777. — *Etat du G.·. O.·. de France,* et années suivantes jusqu'en 1787. *Paris,* 4 vol. in-8°.

1779. — *Abrégé de l'histoire de la Franche-Maçonnerie,* précédée et suivie de quelques pièces en vers et en prose, et d'anecdotes qui la concerne *(sic)*; d'un essai sur les mystères et le véritable objet de la confrérie des francs-maçons, par un membre de cet Ordre. *Londres,* in-8°, 172 p.

1784. — *Essais sur la Franche-Maçonnerie,* par M. BEYERBE. *Latomopolis,* 2 vol. in-8°.

1786. — *Les francs-maçons plaideurs. Genève,* in-8°.

1787. — *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite...* [par GUILLEMAIN DE SAINT-VICTOR]. *Philadelphie,* in-18.

1788. — *Les Jésuites chassés de la Maçonnerie...* par NICOLAS DE BONNEVILLE. 2 parties aux titres différents. *Londres.* in-8°.

1791. — *Vie de Joseph Balsamo, connu sous le nom de comte de Cagliostro. Paris, Strasbourg,* in-8°.

1791. — *Le voile levé pour les curieux,* par l'abbé LEFRANC, in-8°.

1796. — *Le tombeau de Jacques Molay...* [par CADET GASSICOURT]. *Paris,* in-18.

1799. — *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme,* par l'abbé BARRUEL. *Hambourg,* 5 vol. in-8°.

LES MAÇONS ET LES CARBONARI.

On a dit tant de choses, on a écrit tant de volumes sur la *Maçonnerie,* depuis qu'elle a le privilège d'occuper les hommes, qu'il parait difficile aujourd'hui de dire et d'écrire du neuf sur ce sujet. Toutefois, il est certaines questions, usées en apparence, sur lesquelles il reste quelque chose de neuf à dire, la vérité, et celle-ci est de ce nombre. L'origine de la *Maçonnerie,* qu'on a obscurcie de tant de voiles, est une des choses les plus simples et les plus communes qui se puissent imaginer ; mais on a mieux aimé la chercher dans les mystères d'Eleusis et dans la fable

d'Adoniram que dans un fait de tous les pays et de tous les moments. Le naturel est presque toujours le dernier point dont on s'avise dans les sciences de l'homme.

Un instinct propre à l'espèce a fondé la société universelle, mais cet instinct ne s'est pas épuisé dans cette vaste création. L'intérêt général s'est subdivisé en un grand nombre d'intérêts particuliers. Des besoins, des prétentions, des droits analogues ont nécessairement rapproché les individus auxquels ils étaient communs. Il n'y a si petite fraction de l'état social qui n'ait reconnu à son tour l'avantage de se fortifier du concours de tous ses membres, soit pour assurer sa conservation, soit pour parvenir plus sûrement à son dernier degré de perfectionnement et de bien-être. La plupart des peuples ont reconnu ce principe dans l'établissement des castes ; la plupart des polices l'ont consacré dans l'établissement des corporations.

Comme toutes les agrégations possibles d'hommes aspirent à s'attribuer des privilèges qui leur soient propres, il a fallu se défendre dans toutes de l'intrusion et de l'envahissement des intérêts étrangers ; il a fallu se circonscrire et s'isoler ; il a fallu inventer des mots de passe, des mots d'ordre et des mystères. Tout cela est très social ; l'harmonie politique ne peut même se concevoir autrement, car c'est de l'esprit intime de ces associations particulières que se compose l'esprit unanime de la société humaine, qui a aussi ses mots d'ordre et ses mystères, c'est-à-dire ses gouvernements et ses religions. Les petites sociétés sont l'élément de la grande ; elles en sont l'image abrégée, comme chacune des existences que la nature a produites est typiquement en soi un des éléments, une des images abrégées, un des microcosmes du grand monde.

Les sociétés de métiers sont probablement anciennes comme les métiers. On retrouve des traces de leur existence et de leur action dans toutes les histoires.

La *Maçonnerie* n'est autre chose, dans son origine comme dans ses emblèmes, que l'association des ouvriers maçons ou bâtisseurs, complète en ses trois grades, l'*apprenti*, le *compagnon* et le *maître*.

Comment cette société a entraîné dans son mouvement la plupart des sociétés occultes, c'est une autre question. L'accroissement de la civilisation, l'agrandissement progressif des villes, l'importance des monuments séculaires du Moyen Age, dont le plan et les travaux se léguaient de génération en génération, peuvent fort bien expliquer la suprématie qu'elle obtint sur toutes les autres, et qui a fini par la rendre aussi patente que les institutions avouées. Les grandes et solennelles entreprises de Christophe Wren ont-elles réellement influé sur ses développements? Sa position de ce temps-là au milieu des troubles régénérateurs de l'Angleterre a-t-elle déterminé sa première extension politique et attiré dans son tourbillon, comme autant de satellites d'une planète puissante, des agrégations inférieures en nombre, en richesses et en capacités? Cela est possible et même vraisemblable ; mais, dans tous les cas, ce ne serait pas là une origine, ce ne serait qu'une époque. L'origine réelle de la *Maçonnerie*, c'est le *compagnonnage*.

Ce n'est qu'à dater du dix-septième siècle et des guerres de la Fronde que la politique devint une science populaire. Elle avait été subordonnée jusque-là au système religieux, que la Réforme venait de détruire ou au moins d'ébranler d'une manière irréparable.

Ce n'est que vers le milieu du dix-huitième siècle que cette science passa dans toutes les perceptions de l'homme, et qu'elle choisit pour sanctuaire les sociétés occultes, parce qu'elle ne pouvait encore marcher à découvert dans la société publique. Dès ce moment, les intérêts de celle-ci et ceux de ses fractions se scindèrent. Tout s'agitait dans un tout qui persistait à rester immobile, et tout tomba.

Quoique tous les individus ne fussent pas également préparés à ce progrès ou à cet accident dans les sociétés secrètes, ils furent tous emportés également dans le courant des révolutions qui renouvelaient le monde. Il ne fallait pour cela que subdiviser les sociétés d'invasion, en laissant à l'arrière-garde les esprits méticuleux et stationnaires, et il n'y avait rien de plus facile en multipliant les grades. Cette innovation ne choquait personne, parce qu'elle marquait dans l'ordre une augmentation d'importance qui flattait tous les orgueils et tentait toutes les ambitions. Cependant, il est vrai de dire qu'à partir du jour où le grade du *maître* fut dépassé, le *compagnonnage* maçonnique n'exista plus. Il ne resta que des faiseurs et des masses.



LES

FRANCS-MAÇONS,

ODE.



GE d'Or, ſiécle qu'on nous vante,
Tems d'innocence & d'union,
N'es-tu qu'une fable charmante,
Une agréable illuſion ;
Nos ayeux en effet plus ſages
Jouiſſoient-ils des avantages
Que le Ciel nous a refuſés,
Si ce n'eſt point une impoſture,
Qu'avoient-ils faits à la nature,
Pour être ainſi favoriſés.

* 3 Jettons

FIG. 29. — Première page du *Recueil de poésies maçonnes* (à Jérusalem, 1748, in-8°), recueil anonyme.

Il faut convenir encore que cette action se ressentait peu des intentions du moteur inconnu qui l'avait communiquée. Jusqu'au grade de rose-croix, emprunté à de mauvais charlatans des siècles précédents, et dont le thème mystique parait au moins significatif, ces grades n'étaient le plus souvent que des fictions de vanité dont le premier objet, fort étranger au principe essentiel d'égalité sur lequel reposait l'Ordre, semblait être de fonder dans les *Orients* une aristocratie de mœurs et d'intelligences. L'artisan s'en effaça de plus en plus, et l'institution tomba en proie à quelques gentillâtres aigris des rebuts de la Cour et à quelques avocats turbulents, au-dessus desquels s'élevaient de loin en loin un petit nombre de capacités supérieures qui avaient compris qu'une société est le plus sûr de tous les leviers pour remuer l'autre.

Comme ce n'est pas l'histoire de la *Maçonnerie* que je fais ici, je ne chercherai point à expliquer ses alliances avec l'*Illuminisme*, et sa tendance toujours croissante à entrer d'une pièce dans une nouvelle organisation politique. Je n'aurai pas besoin de dire pourquoi elle s'éteignit dans la Révolution, dès le commencement de la République ; la raison
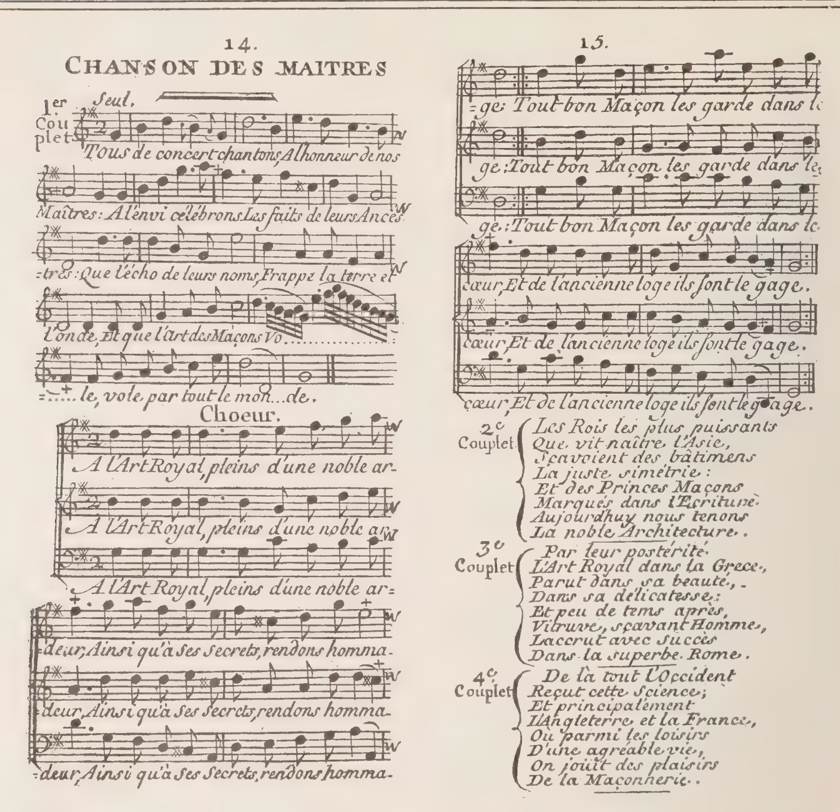


FIG. 30 et 31. — LA CHANSON DES MAITRES, d'après les « chansons notées de la Très vénérable Confrérie des Francs-Maçons... dédiées au Très respectable Grand-Maître des Loges de France, Monseigneur le comte de Clermont, prince du sang. Le tout recueilli et mis en ordre par frère Naudet, 1744 ». Cet ouvrage est précédé de quelques pièces de poésies, telles que : « *Apologie des Francs-Maçons* », par frère Procope, médecin, et « *Songe* », sans nom d'auteur.

en saute aux yeux. La Révolution l'avait complètement débordée, parce que les révolutions vont toujours beaucoup plus loin que la prévision indiscrète et présomptueuse de ceux qui les font. Je n'aurai pas besoin de dire pourquoi elle reparut quand la Révolution eut reculé sous la main puissante de Bonaparte. La liberté proscrite essayait de se réfugier quelque part, et elle revenait à son premier gîte : mais il ne lui appartenait plus. Elle y trouva la belette.

Bonaparte connaissait trop bien le pouvoir des sociétés secrètes pour abandonner la *Maçonnerie* à son propre mouvement. Il jeta ses adeptes personnels à la tête de l'Ordre, et, cette fois, il n'y eut plus moyen de se soustraire de degrés en degrés à l'invasion de sa police. Elle se saisit elle-même de cet artifice pour faire rétrograder l'esprit maçonnique, en feignant de le pousser à travers des ampliations postiches. Tout au plus elle daigna livrer çà et là quelques idées généreuses aux esprits les plus actifs, comme une folle pâture, et fournit avec adresse ces aliments sans substance aux âmes impatientes pour les dédommager de la perte de la liberté. On alla jusqu'à ménager à certains caractères, que n'auraient pas contentés les émotions communes, des impressions violentes qui rappelaient quelque chose de la véhémence des passions révolutionnaires ; tel fut l'objet de l'institution des *Templiers*, dont le principe vital était la haine de la Papauté et de la vieille race royale dépossédée par la Révolution. Il y avait là tout ce qu'il fallait pour occuper, en jeux de théâtre, l'activité remuante des patriotes d'action, sans danger pour le pouvoir colossal qui s'élevait sur les décombres de la République, et c'est à ces fictions niaisement hostiles que se réduisirent les dernières splendeurs de la *Maçonnerie* et de l'*Ecossisme*. Le reste ne présente guère qu'une farce sérieuse, jouée par d'honnêtes oisifs entre des châssis de bateleurs, et dont la représentation, bonne pour amuser les loisirs d'une vieille femme, n'a jamais ému le sommeil d'un tyran.

Les amis obstinés de la liberté plaçaient ailleurs leurs espérances ; seulement ils avaient procédé dans le sens inverse de la *Maçonnerie,* en descendant du grade complet, qui contenait leur pensée dans toute son intensité, à des grades subordonnés qui reprenaient sa place relative, puis disparaissaient à leur tour derrière un grade inférieur qui se croyait toujours le premier, jusqu'au moment où une masse immense se trouvait embrassée de toutes parts. C'était chose aisée que de rattacher à ce système ainsi conçu les *adelphies* d'écoliers et les *compagnonnages* d'artisans ; mais, au lieu de les appeler à soi pour les absorber, on se faisait appeler par eux-mêmes, et on les forçait à créer en quelque sorte la progression ascensionnelle dans laquelle on les amenait, comme si on y était amené. C'est ainsi que les sociétés inférieures, si peu redoutées du pouvoir, avaient fini par contenir à leur insu tout ce qu'il y avait d'essentiel dans l'organisation générale ; et si cette combinaison qui déjouait toutes les prévoyances du despotisme, n'était pas exempte d'hypocrisie, il

Les FREE-MASSONS

Fig. 32. — LES FRANCS-MAÇONS. D'après une estampe de Bernard-Picart.

Extrait de l'*Histoire des religions*, par J. Fr. Bernard, Amsterdam, 1728-1743, in-4°.

Ce tableau imagé représente l'état de la Grande Loge d'Angleterre au milieu du XVIII[e] siècle. Document rare et précieux où l'on trouve la liste de tous les ateliers de cette Grande Loge et entre autres le n° 90 « Au Louis d'Argent », à Paris, et le n° 127, à Valenciennes, sans emblème.

faut convenir au moins qu'elle ne manquait pas d'esprit. Je l'ai expliquée sans scrupule, parce que je suis bien convaincu qu'en matière de conspiration, le même mode général ne réussit jamais deux fois.

La *Maçonnerie* promettait peu de conquêtes aux ennemis du despotisme, et j'en ai dit les motifs : mais il existait en France un *compagnonnage* bien moins connu, dont l'envahissement offrait tous les avantages désirables, celui des *bons cousins charbonniers*. Plus ancien probablement que celui des *maçons*, car il comprend, dans sa nomenclature technique, des archaïsmes de notre langue, dont il ne reste presque pas d'autres monuments, il conservait au premier degré toute la naïveté de son institution primitive. Le *bon cousin charbonnier* de ce grade était en effet le plus souvent un charbonnier ou un bûcheron, ordinairement nomade, selon les mœurs de cette profession, et pour qui la combison et les devoirs de l'institut n'étaient pas un simple divertissement d'imagination, mais bien une nécessité d'existence. A côté, se développaient des agrégations urbaines, presque toutes formées dans la classe inappréciable des artisans industrieux et honnêtes, qu'une éducation saine et appropriée à leur état rendait susceptibles de participer vivement à un certain ordre de jouissances morales. Ceux-ci, acquis graduellement par la société, n'en avaient altéré ni le principe ni les cérémonies, et, comme aux premiers temps de sa fondation, les *ventes* solennelles se tenaient encore dans les bois. Il s'était bien mêlé à ces éléments un peu de cet amalgame inévitable qui a fini par corrompre la *Maçonnerie*, c'est-à-dire des *lettrés*, des légistes, des médecins ; mais ils n'y concouraient qu'à titre de superfétation, et la faconde vide, le jargon sentimental, le lycophrontisme philanthropique de l'Université, de l'Académie, du barreau, avaient peu de prise sur des âmes ingénues, éclairées de doctrines pures, et fidèles avant tout à des pratiques héréditaires consacrées par l'usage des ancêtres. Les dogmes du *Carbonarisme* étaient simples et frappants, les mœurs graves et exemplaires, les rits empreints d'une majesté naturelle que les imitateurs n'ont jamais pu complètement contrefaire. Il n'y avait point chez les *charbonniers* de ce faste de charité qui se réduit communément à de brillantes apparences, mais un véritable esprit de *compagnonnage* bien plus sincère et bien plus effectif, parce qu'il était animé d'une conscience et d'un besoin de réciprocité bien plus intelligible à tous, et qui entretenait avec une exactitude parfaite de généreuses sympathies, entre tous les membres de l'Ordre. Le titre même de *cousins*, moins emphatique et moins obligatoire que celui de *frères*, donne la mesure de cette affinité loyale et modeste qui ne promettait pas tant, mais qui assurait davantage. Le *maçon* a quelquefois proscrit le *maçon*. Jamais l'assistance du *charbonnier* n'a manqué au *charbonnier*, sans acception de parti, et quand nous avions atteint la forêt, on savait bien qu'on ne nous y retrouverait pas. Le *Carbonarisme*, comme toutes les bonnes sociétés, s'appuyait sur un principe religieux placé hors de toute discussion et qui n'a peut-être pas en mille ans excité une controverse, croyance pour les uns, emblême pour les autres, également respecté de tous. C'était une piété tolérante, un christianisme libre, cette foi large et cependant docile qu'on appelle, sans savoir pourquoi, *la foi du charbonnier*. Il en était de même pour les mœurs, pour les devoirs, pour les bienséances sociales, où l'indulgence, compassionnable à toutes les erreurs, se révoltait contre tous les excès, mais avec des formes de répression qui soumettaient irrésistiblement le cœur. L'orgueil des décorations et des titres, cette plaie qui dévore les sociétés secrètes comme la société entière, ne pouvait avoir d'accès parmi les *charbonniers* où toute autorité est essentiellement transitoire et passe à perpétuité de main en main, par une suite d'abdications spontanées ; gouvernement sublime, selon moi, qui réunit toute la vigueur du pouvoir absolu à toutes les libertés de la démocratie la plus complète ; qui exclut toutes les ambitions illégitimes en encourageant toutes les nobles émulations ; qui impose l'obéissance de tous par la certitude unanime de l'imposer à tous à son tour ; qui n'a aucun des inconvénients de l'élection populaire, le dernier titulaire étant toujours électeur ; aucun des inconvénients de la réélection prolongée, le chef amovible ne pouvant se réélire lui-même ; et qui, si admirable qu'il soit, n'a jamais eu de type chez aucun peuple.



Fig. 33. — Portrait de Cagliostro, d'après une gravure de l'époque.

En vérité, si j'avais porté quelque prétention dans ma vie, je n'aurais pas beaucoup à me louer de ses chances ; aucun des événements dont j'ai été l'acteur ou le témoin n'a varié mon existence d'un épisode favorable, ma destinée m'a jeté à califourchon sur une tangente du globe qui me ramène nécessairement aux antipodes de toutes ses révolutions ; mais je lui sais gré d'avoir caché quelque temps ma triste jeunesse dans les *ventes de charbonniers* ; — et c'est pourtant dans cet ordre innocent et paisible qu'un amour effréné de la liberté nous fit essayer de répandre, sous Napoléon, des semences de troubles, si fertiles en malheurs !

Je dois interrompre ici le fil de mes souvenirs, plutôt que de le rattacher à des conjectures hasardées et délicates. Si je ne me trompe toutefois, il y avait trop de droite raison, trop d'amour de l'ordre et de la paix, trop de simplicité de conduite chez nos *charbonniers* de cette époque, pour qu'ils aient dû prêter, en France, une coopération bien active aux entreprises des partis. En Italie, ce fut autre chose, mais le récit de leur organisation de 1809, sous l'habile direction de Chasteler et de leur alliance avec les sociétés passionnées et magnanimes des étudiants d'Allemagne, demande une autre plume que la mienne, et le temps de l'écrire n'est pas d'ailleurs venu (1). S'il n'est pas de spectacle plus noble et plus touchant que le mouvement d'une population généreuse qui se soulève contre la tyrannie intérieure ou contre l'invasion étrangère, il y a dans la mise en scène du grand drame politique des ressorts dont son succès peut dépendre une autre fois, et qu'il serait dangereux de ravir à l'adresse du machiniste et au talent de l'acteur. *Proximus ardet Ucalegon*. L'histoire des peuples n'est pas finie.

Ces notions mêmes, toutes vagues qu'elles sont, n'auraient pu paraître il y a quelques années ; aujourd'hui elles seront loin de satisfaire la

(1) Ces lignes furent écrites en 1815.



Extrait de *La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine*, par Alexandre Lenoir, où l'auteur ramifie le ritualisme maçonnique aux mystères de l'antique Egypte. Cette gravure, d'après le dessin de Moreau le jeune, figure le pèlerinage sacré qui suivait la célébration des mystères et qui avait lieu une fois l'an, à Thèbes, en l'honneur d'Isis, la Grande Déesse, mère de la Nature. Toutes les conditions y étaient représentées, et c'est pourquoi nous voyons, à la suite des guerriers qui simulent un combat, des philosophes, des oiseleurs, des pêcheurs, etc., que suivent des théories de prêtres. Apulée raconte que ce mélange de toutes les classes sociales était imité des initiations primitives « dont il est fait mention dans la Cosmogonie phénicienne ».

curiosité de tous les lecteurs. C'est une des conditions infaillibles de la matière que je traite, et je ne pensais d'ailleurs qu'à en tirer une induction qui peut être livrée avec quelque utilité aux gouvernements de bonne foi, qu'on nous promet depuis si longtemps, et qu'on nous donnera peut-être... Le *compagnonnage,* abandonné à lui-même, à la spontanéité de son admirable institution, et de ses excellents instincts, sera toujours, dans tout ordre établi, un des meilleurs auxiliaires de l'ordre, et j'étends cette proposition à toutes les associations publiques ou secrètes qui dérivent du *compagnonnage,* ou qui en ont emprunté leur forme. Il est naturellement soucieux et remuant, mais il est indispensablement intelligent et moral. Les hommes ne se réunissent jamais que sous l'empire d'une idée d'harmonie ; et toutes les fois que vous découvrirez dans le conciliabule le plus suspect un cérémonial convenu, vous pouvez être certain d'y trouver un profond sentiment d'ordre. Pascal a dit que les voleurs mêmes avaient des lois : Pascal s'est trompé comme se trompent les philosophes qui ne jugent les choses que par spéculation. Les méchants n'ont point de lois ; ils n'ont point de société ; ils ont des intérêts mobiles, passagers, fugaces, dénués de sympathie et de simultanéité, à peine garantis par des mots ou des signes de convention, et devant lesquels ils reculeraient, s'ils étaient convoqués, assemblés, assis, éclairés par des lampes distribuées avec symétrie, distingués par des costumes, instruits par des emblèmes, et présidés par un chef. Partout où il y a collection d'hommes, s'il y a en même temps un principe fondamental d'association, la majorité finira par devenir bonne ; et si elle ne le devenait pas, l'association périrait toute seule, sans que la force s'en mêlât. Si un grand nombre de conjurés se sont longtemps entendus pour un crime, soyez sûrs que ce crime offrait au moins l'apparence d'une vertu, et qu'il n'y avait dans leur obstination que cette erreur de jugement qui n'implique pas la perversité de l'âme, puisque vos tribunaux et vos sénats n'en sont pas exempts. Soyez sûrs encore qu'ils ne se seraient pas perpétués, car les institutions placées hors de la morale ne se perpétuent pas plus que les monstres.

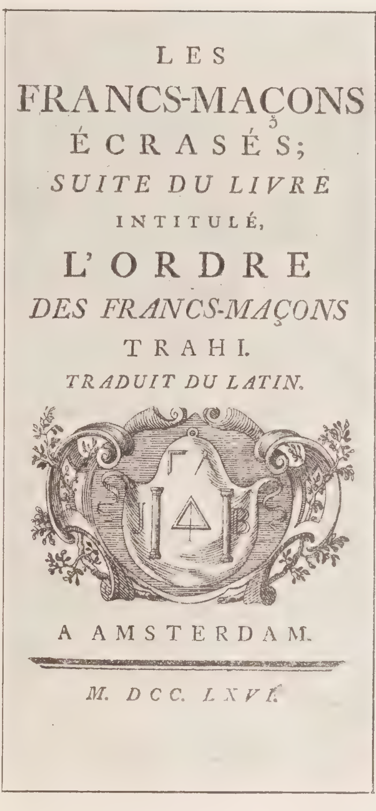
Les sociétés secrètes sont indestructibles de leur nature ; elles sont menaçantes pour le despotisme lui seul ; elles sont inquiétantes pour les pouvoirs temporaires qui ne cèdent qu'avec timeur et pusillanimité les libertés légitimes. Sous les pouvoirs loyaux et bien pondérés, elles offrent un appui aussi essentiel à l'ordre moral que les administrations provinciales à l'ordre politique. Ce sont des pièces de l'économie universelle jetées dans le même moule. Je n'en excepte certainement pas la *Maçonnerie,* qui est très bonne, très respectable, très innuisible en tout point, et qui peut occuper fort convenablement les veillées d'un honnête citoyen quand les soirées deviennent longues, et surtout quand il pleut.

[CHARLES NODIER, *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire,* tome II, chapitre IV.]

LA FRANCHE-MAÇONNERIE RENDUE A SA VÉRITABLE ORIGINE.

C'est au début du siècle dernier que, dans un ouvrage qui paraissait sous ce titre : *La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine* ou *l'Antiquité de la Franche-Maçonnerie,* son auteur, M. Alexandre Lenoir, faisait remonter l'origine de la franc-maçonnerie aux mystères d'Isis. Ainsi les francs-maçons, qui se disent les successeurs des Templiers et des Rose-Croix, sont bien plus nobles qu'ils ne le pensent, et doivent rendre grâce à l'auteur qui leur accorde trois ou quatre mille ans d'antiquité, lorsqu'ils osent à peine fixer leur origine, ou plutôt celle de leur institution, au temps des Croisades, et placer leur berceau dans le sombre Moyen Age, période tant soit peu barbare, où il serait fort étonnant que l'on eût « reçu la lumière ».

Tout ce qu'on sait des initiations aux mystères d'Isis se borne aux épreuves que l'on faisait subir aux initiés. Le secret des prêtres est resté impénétrable, soit dans l'Egypte, soit dans la Grèce. Apulée, qui décrit ses épreuves, ne rapporte, dit-il, *que ce qu'il peut révéler sans crime.* Que l'on attribue la religieuse observation du secret à la terreur, à la persuasion ou au fanatisme, il est certain qu'il n'a jamais été connu, et les prêtres ont toujours su envelopper leur doctrine d'une telle obscurité, qu'elle était inaccessible au regard des profanes. Puisque les épreuves pouvaient se révéler sans crime, comme le dit Apulée, il est évident que ces épreuves n'avaient rien de commun avec la doctrine ; car les prêtres n'auraient pas été assez maladroits pour se permettre et en permettre la publicité. On peut en conclure, au contraire, que cette révélation était plus propre à tromper les curieux qu'à les éclairer, puisque les prêtres ne la défendaient point. Comment donc, après trente ou quarante siècles, M. Alexandre Lenoir serait-il parvenu à connaître si parfaitement ce qui a été un logogriphe indéchiffrable pour toute l'antiquité, et même pour les modernes? Les conséquences qu'il tire des révélations permises, et des


LES
FRANCS-MAÇONS
ÉCRASÉS;
SUITE DU LIVRE
INTITULÉ,
L'ORDRE
DES FRANCS-MAÇONS
TRAHI.
TRADUIT DU LATIN.

A AMSTERDAM.

M. DCC. LXVI.

FIG. 34. — Titre d'un ouvrage de l'abbé Larudan, traitant de l'origine des Francs-Maçons.

récits de quelques initiés, sont nécessairement fausses ; car, nous le répétons, puisque les prêtres le permettaient, on peut être assuré que leur secret n'était pas là. Auraient-ils fait un si grand crime de l'indiscrétion, auraient-ils infligé une punition aussi terrible, s'ils avaient fourni eux-mêmes les moyens de les deviner? Concluons donc qu'ils n'ont laissé voir que ce qu'ils voulaient bien montrer.

Malgré cette observations, que nous croyons juste, on ne peut se dissimuler que l'astronomie n'ait joué un grand rôle dans la mythologie égyptienne ; mais il n'est pas prouvé qu'elle en ait été l'unique base ; et même, parmi leurs fables astronomiques, il en est qui ne semblent pas devoir appartenir à un peuple placé sur les confins de la zone torride. Ce dieu Soleil assassiné par Typhon, sa descente aux enfers, la nature en deuil, qui pleure la mort du dieu, et qui se couvre de ténèbres, cette terreur des hommes et des animaux, etc., tout cela ne convient guère au

climat d'Egypte. Dans les régions glaciales du Nord, cette fable, au contraire, deviendrait toute naturelle, et s'expliquerait facilement. Un peuple placé en dedans du cercle polaire, aux limites de la terre habitable, verrait en effet le soleil disparaître au solstice d'hiver. L'absence de l'astre bienfaisant pourrait, sans hyperbole, passer pour une véritable mort, la terre y serait éternellement couverte d'épaisses ténèbres, et la nature en deuil. On pourrait dire sans exagération et sans figure :

... *Aeternam timuerunt sæcula noctem,*

et le soleil se remontrant sur l'horizon, rendrait l'espérance et la joie aux peuples épouvantés. Mais, appliquée à l'Egypte, cette allégorie ne paraît



Fig. 35. — Frontispice des « *Francs-Maçons écrasés* », suite du livre intitulé *l'Ordre des Francs-Maçons trahi* (à Amsterdam, 1766).

plus qu'une exagération ridicule, Le soleil, en effet, dans sa plus grande déclination australe, est aussi élevé sur l'horizon de Thèbes qu'il l'est à Paris au milieu de septembre ou vers la fin de mars ; et au moment de Noël, il répand sur l'Egyte plus de chaleur et de clarté que nous n'en éprouvons aux premiers jours du printemps. On serait donc fort embarrassé de concilier cette mort du dieu Soleil, ce deuil de la nature et cet effroi des peuples, avec la douceur d'un climat où la végétation n'est jamais interrompue, où il pleut si rarement, et où le soleil, même à sa prétendue mort, est encore élevé de plus de quarante degrés au-dessus de l'horizon.

Plusieurs de ces fables s'expliquent d'une manière très vraisemblable par les phénomènes atmosphériques, mais on tombe dans de grandes erreurs quand on veut rendre raison de tout. M. Lenoir nous démontre bien que le soleil prend différents noms selon ses différentes positions relativement au zodiaque ; mais n'est-on pas étonné d'apprendre que ce Typhon, ce mauvais génie, ce principe du mal, cet assassin du soleil, n'est que le soleil passant aux signes inférieurs ? Ainsi Osiris se serait tué lui-même, et Isis, en vengeant la mort de son époux, aurait puni le soleil d'avoir tué le soleil ! Si les prêtres ont gardé le silence sur cette étrange fable, comment le savons-nous ? Et, s'ils ont permis qu'on le connût, comment ont-ils pu présenter, sous l'odieux emblème de Typhon, ce bienfaisant Osiris, ce dieu de l'Egypte, cet objet de l'amour et de la vénération des peuples ?

M. Lenoir ne voit dans l'Apocalypse qu'un emblème mystérieux des phénomènes astronomiques, et l'exemple de Newton ne l'a point effrayé quand il a conçu l'idée d'expliquer cette énigme. Nous lui aurions de grandes obligations s'il était parvenu à nous y faire entendre quelque chose, mais après avoir mis entre nos mains le fil qui doit nous guider dans ce labyrinthe, il le rompt tout à coup, et nous ne savons plus de quel côté nous tourner. Comment, par exemple, se fait-il que *le troisième sceau*, et *le cheval noir* indiquent l'équinoxe d'automne et la diminution des jours, tandis que le *sixième sceau* représente encore la diminution des jours, et l'équinoxe d'automne ? Une pareille explication nous fera-t-elle comprendre l'Apocalypse ?

Il en est de même de la religion juive, où M. Lenoir voit toujours le soleil. Que la substitution de l'agneau au veau d'or indique la révolution sidérale par laquelle le soleil établit au printemps son domicile dans le signe du Bélier, tandis qu'autrefois il commençait cette saison dans le signe du Taureau, il n'y a rien là qui choque la raison ; mais ne voir que de l'astronomie dans la doctrine des Hébreux, parce que le grand prêtre portait au bas de sa robe trois cent soixante-cinq sonnettes, n'est-ce point avoir un peu trop de perspicacité ? Que les cérémonies religieuses, le costume des prêtres, les usages du culte aient eu des rapports avec l'ordre des saisons et le cours du soleil, cela ne prouve nullement que le soleil et les saisons soient la religion même.

Après s'être longtemps égaré dans les espaces imaginaires, M. Lenoir s'occupe enfin de la franc-maçonnerie, et compare les épreuves auxquelles on soumet les récipiendaires franc-maçons, à celles que l'on faisait subir aux initiés. Nous ne le suivrons pas dans ce nouveau dédale, ou nous courrions le risque d'être brûlé vif, noyé ou suffoqué par le vent, et nous nous contenterons de répéter que la ressemblance entre deux choses dont l'une est antique, et l'autre moderne, ne donne pas le droit d'en conclure l'identité, et qu'il peut très bien y avoir imitation de formes, sans que cette similitude prouve la continuité. Nous en tirons même une conséquence toute contraire ; car plus la ressemblance est complète, moins il est supposable qu'une doctrine ait traversé si grand nombre de siècles, voyagé par tant de contrées, passé par tant de langues et tant de peuples, sans avoir éprouvé la plus légère altération. Nous évitons donc prudemment les terribles épreuves de l'air, de l'eau et du feu, et nous arrivons sain et sauf au temple de Salomon, où M. Lenoir va nous expliquer la fameuse allégorie de *maître Hiram assassiné*, cette grande énigme maçonnique.

Tout le monde sait que maître Hiram, surintendant des bâtiments de Salomon, divisa les ouvriers en trois classes : les *apprentis*, les *compagnons* et les *maîtres* ; et chacune de ces classes avait un *mot de passe* différent. Trois perfides compagnons, voulant avoir, de gré ou de force, le mot de maître, profitèrent un jour du moment où tout le monde était sorti du temple, et se placèrent, l'un à la porte de l'Occident, l'autre à la porte du Nord, et le troisième à la porte de l'Orient. Hiram s'étant présenté à la première, le scélérat nº 1 (car les traîtres ne sont pas nommés) lui demanda le mot de maître, et sur le refus d'Hiram, il lui déchargea un coup de *rouleau* sur la tête. Le surintendant veut fuir par la porte du Nord, et le scélérat nº 2, après les mêmes cérémonies, lui porta un coup de *maillet* sur l'épaule. Hiram court enfin à la porte de l'Orient, et le troisième scélérat fait la même demande, reçoit le même refus, et terrasse le respectable maître d'un coup de *levier* sur la poitrine. Salomon envoya neuf *maîtres expérimentés* à la recherche d'Hiram, et après sept jours d'exploration, l'un de ces maîtres découvrit le cadavre. Voici maintenant l'explication astronomique de cette allégorie, qui est — dit M. Lenoir — un roman complet.

« ... Hiram se présente à la porte de l'Occident pour sortir du temple ; c'est précisément ce que fait le soleil : car si je suppose cet astre prenant son domicile dans le signe du *Bélier*, le premier jour du printemps ; le dernier jour de son triomphe, au solstice d'été, ou la veille de sa mort, qui a lieu dans la *Balance*, il descend à l'horizon par la porte de l'Occident ; et si alors j'examine la position que le *Bélier* prend à l'Orient, je verrai près de lui le grand Orion, le bras levé, tenant une massue, dans l'attitude de frapper. Au Nord, je verrai Persée, une arme à la main, et dans l'attitude d'un homme prêt à faire un mauvais coup. Je le répète, l'assassinat d'Hiram, pris dans un style figuré ou allégorique, est comme la passion d'Osiris, comme celle d'Adonis, etc., etc. » « ... Le ciel nous fait voir aussi les *neuf maîtres* qui vont à la recherche de son



Coll. Nourry.

Fig. 36. — Diplôme maçonnique.
Ces diplômes étaient imprimés sur parchemin. On voit au bas le ruban qui soutenait le sceau.

corps ». Disons, pour abréger, que les *neuf maîtres* sont, selon l'auteur, Persée, Phaéton, Orion, Céphée, Hercule, le Booté, le Centaure, le Serpentaire et le Scorpion.

Nous ne plaisanterons pas l'auteur sur le *dernier jour du triomphe* du soleil au *solstice d'été,* et sur *la veille de sa mort dans la Balance,* époques qui sont à trois mois de distance, et où le ciel présente un aspect tout différent. Mais Persée, fils de Jupiter, et le fameux Orion, qui a eu trois pères et n'a pas eu de mère, étaient-ils des personnages égyptiens, et figuraient-ils dans le planisphère de ce peuple? C'est ce qu'il faut d'abord prouver, si la franc-maçonnerie dérive des mystères d'Isis. Nous voudrions bien savoir aussi pourquoi l'auteur n'a placé que deux assassins dans le ciel, tandis qu'il y en a trois dans le temple. Il faut supposer que le *Grand-Chien,* qui suit toujours Orion, était le troisième scélérat, et qu'il mordait les jambes d'Hiram quand Persée faisait le « mauvais coup ». Et que l'on ne rie pas de cette morsure : si l'auteur peut compter le Scorpion parmi les maîtres qui vont à la recherche du corps, nous pouvons bien placer un chien parmi ses meurtriers. Quand l'auteur aurait résolu ces petites difficultés, il eût encore fallu qu'il nous apprît comment les assassins Orion et Persée se trouvent parmi les neuf maîtres qui vont à la recherche d'Hiram. N'est-il pas bien singulier que M. Lenoir en fasse d'abord deux *perfides compagnons* qui assomment leur maître, et ensuite deux *maîtres expérimentés* qui le cherchent? Et voilà comment on fait des contes pour expliquer des fables!

Voici sur l'origine de la franc-maçonnerie une opinion bien différente de celle de M. Lenoir; nous n'y verrons plus de merveilleux, nous n'irons pas fouiller sous les fondements de la grande pyramide, nous ne ferons pas un procès criminel aux Orions et aux Persées, mais nous présenterons au lecteur des probabilités appuyées sur des faits, et des conjectures dont la vraisemblance est très voisine de la démonstration.

La franc-maçonnerie est née en Angleterre; non qu'il y eût dans ce



Fig. 37. — Vignette décorative à emblèmes maçoniques, extraite du recueil *O Cobridor del rito Escossez*.



Fig. 38. — Vignette décorative à emblèmes maçoniques, extraite du recueil *O Cobridor del rito Escossez*.

pays une corporation de maçons franche et privilégiée, mais les Anglais qui, de très bonne heure, avaient parcouru l'Italie et la Grèce, voulurent transporter dans leur patrie les arts dont ils admiraient les chefs-d'œuvre dans leurs voyages. Ils appelèrent donc en Angleterre des architectes, des maçons, des tailleurs de pierre et des charpentiers auxquels ils promirent de grands avantages. Ces artistes et ces ouvriers ignorant les lois et la langue anglaises, on leur permit de se donner une espèce de constitution. Des ouvriers anglais, jaloux de jouir des mêmes privilèges et des mêmes franchises, se réunirent aux artisans étrangers. Cette corporation étant devenue considérable, on lui accorda la faculté de se choisir des surveillants pour maintenir la police dans leurs assemblées qui se nommaient loges, et la grande-loge eut le droit d'élire un grand-maitre, qui néanmoins devait être confirmé par le Roi. Les frais qu'il fallait faire pour cette réception éloignèrent de la société un grand nombre d'ouvriers ; mais, en revanche, son utilité évidente et l'éclat qu'elle répandait engagèrent des personnes riches et puissantes à s'y faire agréger. La reine Elizabeth conçut des soupçons contre la franc-maçonnerie, par cela seul que son sexe l'écartait de la grande-maitrise ; mais Thomas Sackville sauva la Société par son éloquence, et fit autant de francs-maçons des officiers mêmes qui étaient envoyés pour détruire la franc-maçonnerie.

Jacques Ier fut maçon, puis grand-maitre, et eut pour vicaire le célèbre Inigo Jones, à qui l'Angleterre doit des monuments estimés. L'infortuné Charles Ier, qui aimait les arts, se fit aussi recevoir franc-maçon, et devint grand-maitre. A cette époque, les apprentis, les compagnons et les maitres avaient déjà leurs catéchismes particuliers, et les emblèmes de leurs tapis étaient le compas, l'équerre, la planche à tracer, le fil à plomb, la pierre brute et taillée, la truelle, le marteau, le triangle, le quarré, le soleil, la lune et les étoiles.

Jusqu'à la mort de Charles Ier, la franc-maçonnerie ne fut autre chose que la corporation des maçons privilégiés, mais les faveurs et la protection que le Roi lui avait toujours accordées, avaient inspiré à tous les frères un grand attachement pour le monarque. Il n'est donc pas étonnant qu'au 30 janvier 1649, les loges fussent remplies d'hommes qui détestaient le crime de Cromwell, qui songeaient à venger la royauté, et conspiraient pour la rétablir. Le secret de leurs assemblées n'était pas un motif de soupçon, puisqu'elles s'étaient toujours tenues à huis clos, et le banquet qui les terminait n'offrait rien qui pût alarmer l'autorité. Les membres qui connaissaient réciproquement leurs opinions politiques, formèrent une société plus intime, et se rassemblèrent même à l'insu des autres. Cette nouvelle société, très différente de la franc-maçonnerie primitive, quoiqu'elle en fît partie, conserva les mêmes emblèmes, auxquels on donna un nouveau sens, adapté aux circonstances, et l'on y ajouta l'analogie du *maître Hiram assassiné*, dont il n'avait encore été question dans aucune loge. Cette explication, semble-t-il, est un peu plus vraisemblable que le soleil assassiné par Persée, et à la recherche duquel on envoie l'assassin même, accompagné d'un scorpion.

Sous Charles II, la société secrète et conspiratrice n'ayant plus d'objet, se fondit dans la franc-maçonnerie générale qui s'affaiblit peu à peu et fut près de se dissoudre, et la grande maitrise resta vacante depuis 1708 jusqu'en 1717. Mais en 1718, sous le règne de Georges Ier, les assemblées reprirent leur faveur, et la Société, qui avait été réduite à quatre loges, en comptait déjà vingt-six en 1723.

Il est vrai qu'Anderson a voulu prouver l'antiquité de la franc-maçonnerie, mais ses raisonnements n'ont convaincu personne. On sait seulement que cette Société existait déjà pendant les querelles des maisons d'York et de Lancastre : la preuve en est consignée dans un vieux document que Locke trouva dans la Bibliothèque Bodléïenne. Quant à l'opinion qui place le berceau de la franc-maçonnerte dans la Palestine, au temps des Croisades, c'est un roman imaginé par Ramsay, et dont Anderson lui-même a fait sentir le ridicule.

Les hauts grades écossais ont été inventés en France par les seigneurs écossais et anglais qui avaient suivi le Prétendant et qui s'étaient attachés à sa fortune. Les Français, quelques années plus tard, introduisirent encore de nouveaux grades dans la franc-maçonnerie, mais ils n'ont été, et vraisemblablement ne seront jamais reconnus en Angleterre.

Cette origine de la franc-maçonnerie est sans doute moins brillante que celle de M. Alexandre Lenoir, mais, à défaut d'érudition et de philosophie, on y trouve le sens commun, qualité plus rare qu'on ne pense, et qu'on n'estime pas ce qu'elle vaut.

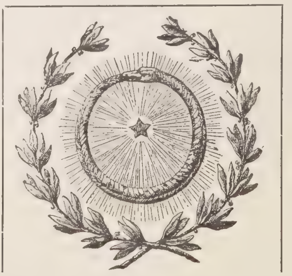


Fig. 39. — Vignette décorative à emblèmes maçoniques, extraite du recueil *O Cobridor del rito Escossez*.

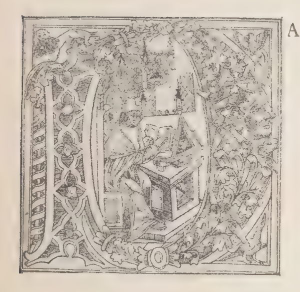


Fig. 40. — Vue cavalière de Montpellier au xvi[e] siècle. D'après la cosmographie de Munster et Belleforest.

II

UN CENTRE D'ENSEIGNEMENT MÉDICAL SOUS L'ANCIEN RÉGIME

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



PARLER de Montpellier, c'est éveiller aussitôt à l'esprit l'idée de sa Faculté de médecine. Des origines de la ville à l'heure présente, l'Ecole tient, en effet, dans la cité, une place de premier plan. Et la question se pose aussitôt de comprendre pourquoi et comment le plus ancien établissement d'enseignement médical du monde actuel s'est constitué dans son enceinte.

A l'écart des grandes voies de communication vers l'Espagne ou l'Italie, Montpellier n'est sur le trajet de nulle part, à moins d'emprunter la voie transversale qui conduit de Toulouse à Tarascon. Son arrière pays, dans le Bas-Languedoc, est étroitement resserré, du nord au sud, entre la mer et les Causses désertiques des Cévennes ; Nîmes et Béziers le brident de chaque côté. Sa population n'est que de très moyenne importance. Enfin, son activité économique se borne à peu près exclusivement au commerce du vin, tant la nature du terrain et du climat y sont peu favorables à d'autres cultures.

Il faut donc remonter dans le passé pour trouver, dans l'histoire et jusque dans la géologie, la clef du problème.

a) AVANT LES ORIGINES :

UN MOT DE GÉOLOGIE.

Des Pyrénées au Rhône, entre les Cévennes et le Golfe du Lion, s'étale une bordure de terrains secondaires avec, au centre, une cuvette tertiaire, de la rivière d'Aude à celle de l'Hérault. A quelques kilomètres de distance de cette côte primitive et assez découpée, des îlots volcaniques ont surgi par la suite : montagnes d'Agde, de Sète, croupe de Maguelone.



Fig. 41. — LE GOLFE DU LION. D'après un portulan manuscrit de la fin du xve siècle, conservé à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. Noter, entre l'Erau et le Rhône, la position insulaire de l'île de Maguelone à proximité de Montpellier.

Plus tard, à l'époque quaternaire, les deltas de débris que charrient les torrents cévenols ont englobé les deux premiers et constitué une longue dune séparative qui forme un second rivage en bordure de la mer. Ce lido aride et sablonneux se continue du côté du large par une plage à pente très douce sous les eaux, tandis qu'il isole, vers les terres, des étangs échelonnés bout à bout, que des graus (*gradus*), passages étroits et sans profondeur, relient par intermittence à la mer.

De ces îlots ensablés, un seul a persisté plus longtemps ; par comparaison avec les autres, les Phéniciens l'appelaient : « Mégalé nésos » ou grande île, encore que les dimensions du territoire de Maguelone nous paraissent aujourd'hui minimes, puisqu'il mesure à peine vingt-sept hectares. Elle aussi ne tarde pas à être réunie aux précédents par les alluvions venus du Rhône, entraînés qu'ils sont par un courant marin dirigé du fleuve vers l'occident.

b) l'antiquité :

MAGUELONE ET SES DESTINÉES.

Telle quelle, la côte du Bas-Languedoc est plate et monotone, peu favorable au demeurant à la vie maritime, sauf au voisinage des anciens îlots.

Pour les navigateurs, désireux de renouveler leur provision d'eau potable, partout, sur la côte, il n'est que de l'eau saumâtre, dont les infiltrations des étangs rendent l'usage peu agréable : quelques puits seulement leur donnent de l'eau douce émergeant, le long des terrains éruptifs, de nappes d'eau, venues de fort loin. D'où la fréquentation, par les vaisseaux de l'antiquité, de ces points privilégiés et l'exclamation joyeuse des Phéniciens : quelle bonne aubaine ! « agathé thuké ! » qui a donné son nom à l'un des îlots. Ainsi se constituent, dès l'antiquité, ces deux villes : Agde et Maguelone ; celle-ci va prospérer davantage du fait des facilités offertes à la navigation par l'existence du Lez à ses portes : navigable, ce petit fleuve conduit vers la voie romaine qui traverse la Gaule Narbonnaise.

Prospère, par son activité commerciale, entre les autres villes de cette province, elle le demeure au morcellement de l'Empire romain, et, dès lors, après avoir, pour un temps, fait partie de la Septimanie, elle reste, en Languedoc, à travers les vicissitudes politiques, le seul port de la France sur la Méditerranée, puisque, jusqu'à l'acquisition tardive par Louis XI, en 1481, de la Provence et de Marseille, le Rhône va constituer la frontière de la France avec le royaume d'Arles et le Saint-Empire Romain germanique. De fait, même aujourd'hui, de Beaucaire à Tarascon, la formule est-elle restée de « terre de royaume » et de « terre d'empire ».



Fig. 42. — LA COTE DU BAS-LANGUEDOC. D'après Cavalier, in « *Histoire de la ville de Montpellier* », par Charles d'Aigrefeuille, Montpellier, 1739. On remarquera le cordon littoral qui sépare les étangs de la mer et tend à englober l'île de Maguelone.

Maguelone n'a pas qu'une impor-



FIG. 43. — L'île de Maguelone vue de Villeneuve-les-Maguelone. D'après une lithographie romantique de Laurens, éditée par Boehm, à Montpellier.

tance commerciale. C'est aussi un point stratégique, repaire de Sarrasins, au moment de leurs incursions conquérantes. Leur nom est demeuré attaché à l'un des « graus » qui coupent sur ce point le cordon littoral. Pour rendre désormais leur établissement impossible dans cette ville, Charles-Martel la fait raser en 737, sa cathédrale exceptée.

Ses habitants se retirent à deux lieues de là dans l'épaisseur des terres, et tandis que l'Evêque et son chapitre vont s'établir, cent ans durant, à Substantion, l'antique Sexta Statio des tables de Peutinger, les commerçants édifient de l'autre côté du fleuve une ville nouvelle, héritière de l'activité d'affaires de Maguelone.

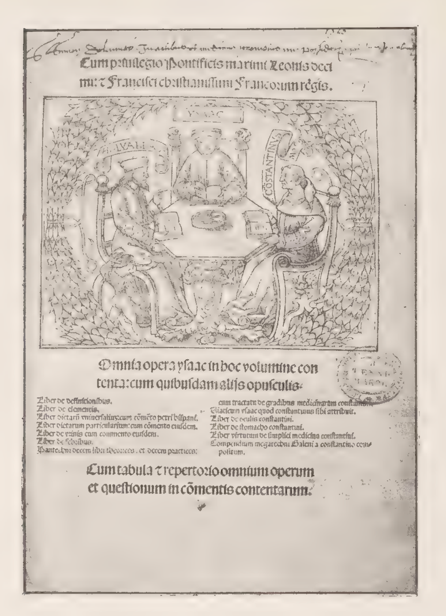
c, Xe SIÈCLE :

NAISSANCE DE MONTPELLIER.

Dès le xe siècle, unique port de la Couronne sur la mer latine, le port de la jeune cité est en quelque sorte spécialisé dans le commerce des épices, d'où le nom de « Mons Pistillarius », ou montagne des commerçants en denrées coloniales, donné à la colline dont le nom va lui rester. Les bateaux de ces marchands viennent jeter l'ancre en vue de Maguelone, face au port Sarrazin. De là des barques à fond plat remontent le cours du Lez jusqu'au port Juvénal, sous les murs de la ville, d'où un commerce d'une incomparable activité, où se mêlent toutes les races, les religions et les langues.

Deux grands courants cependant. Le bassin oriental de la Méditerranée avec escale obligatoire sur les côtes d'Italie, d'où des intermédiaires chrétiens; la moitié occidentale relève des Arabes d'Espagne dont l'activité s'est faite plus paisible. A leur suite, de nombreux Juifs jouent le rôle de banquiers. Ils se groupent, au centre de la ville, autour de l'église Notre-Dame à laquelle leurs comptoirs font donner le nom de Notre-Dame des Tables, en raison des tables de changeurs où ils font commerce de monnaies.

Les besoins du négoce amènent de partout des hommes d'affaires : Montpellier devient une ville importante, la seconde du royaume avec ses 20.000 habitants.



Cum privilegio Pontificis maximi Leonis deci
mi: et Francisci christianissimi Francorum regis.

Omnia opera ysaac in hoc volumine con
tenta: cum quibusdam aliis opusculis.

Liber de definitionibus.
Liber de elementis.
Liber dietarum universalium: cum comento petri hispani.
Liber dietarum particularium: cum comento eiusdem.
Liber de urinis cum commento eiusdem.
Liber de febribus.
Pantechni decem libri theorices, et decem practices:
cum tractatu de gradibus medicinarum constantini.
Viaticum ysaac quod constantinus sibi attribuit.
Liber de oculis constantini.
Liber de stomacho constantini.
Liber virtutum de simplici medicina constantini.
Compendium megatechni Galeni a constantino compositum.

Cum tabula et repertorio omnium operum
et questionum in comentis contentarum.

Fig. 44. — Les médecins juifs Ali Abbas, Isaac et Constantin. Frontispice d'un incunable de la Faculté, dont le sceau hippocratique « Η ΤΕΧΝΗ ΜΑΚΡΗ » dit les tendances dominantes.

d) XIe SIÈCLE :

LES PREMIERS MAITRES DE MÉDECINE.

Les plus riches d'entre ses marchands sont aussi de culture relative et possèdent dans leur coffre à objets précieux quelques manuscrits traitant de l'art de guérir. D'origine salernitaine ou ibérique, c'est toujours l'œuvre d'Hippocrate ou de son Ecole, souvent traduite en languedocien par les Juifs dont les colonies sont prospères dans toute la région. Par eux, Hippocrate, pour prépondérant qu'il soit, n'est pas seul, il voisine avec Razès, Constantin et Avicenne.

Au milieu de l'ignorance et des superstitions ambiantes, la possession de ces livres confère à leurs détenteurs un prestige certain, et leurs correspondants demandent à les consulter, à les lire. Le possesseur y consent volontiers, chez lui, sous sa surveillance ou sa direction, et moyennant salaire.

Ce sont là les premières écoles de médecine : l'expression va persister longtemps, puisque sous Louis-Philippe, dans les registres du Conseil de la Faculté, se trouve encore la formule « les écoles ».

Peu à peu, le renom de ces lecteurs leur vaut non seulement des élèves, mais aussi des consultants venus de loin, tel cet Héraclius de Montboissier, archevêque de Lyon, qui, tombé malade au cours d'un voyage « ad limina », se fait transporter, de Saint-Gilles, où il était parvenu, jusqu'à Montpellier pour s'y faire traiter, dépensant avec les médecins, raconte saint Bernard, dans une lettre de 1135, « ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas ».

Peut-être convient-il de n'en pas tirer argument de cupidité contre eux, car si le prélat est parti de sa ville archiépiscopale avec les richesses et le cortège qui conviennent à un seigneur de si haute condition, poursuivi par des brigands, il s'est déguisé sous les effets d'un de ses serviteurs et n'a gardé sur lui qu'une faible somme dont il n'était pas malaisé de voir bientôt la fin.

e) XIIe SIÈCLE :

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL.

La concurrence entre médecins devient promptement assez âpre, d'autant que d'irritantes questions d'origine et de religion s'y viennent mêler. Les chrétiens, d'origine salernitaine, voient de mauvais œil des infidèles leur disputer la faveur des élèves et c'est pourquoi ils se tournent vers le pouvoir local, représenté, en janvier 1181, par Guilhem VIII, seigneur de Montpellier, et lui demandent pour eux seuls le monopole de l'enseignement.

Incompétent en matière médicale, et ne voyant que l'avantage pour la ville de posséder le plus grand nombre possible de maîtres en médecine, — ils sont d'ailleurs à peine une dizaine, — le noble seigneur s'élève contre une telle prétention : après l'avoir qualifiée « d'odieuse, d'injuste et d'impie », il décide au contraire : « dans l'intérêt du bien public, sa propre utilité et celle de mes sujets, je ne donnerai jamais à personne, quelles que soient ses prières et ses supplications, le droit exclusif de lire ou de tenir école de médecine à Montpellier... c'est pourquoi, tant en mon nom qu'en celui de mes successeurs, je donne plein pouvoir d'enseigner à quiconque le désirera, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne ».

ECOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER
Η ΤΕΧΝΗ ΜΑΚΡΗ

Fig. 45.
Sceau de la Faculté de médecine de Montpellier.



Fig. 46. — Sceau de Jacques Ier, fils de Pierre d'Aragon et de Marie de Montpellier, archives municipales de la ville, à la Tour-des-Pins. — A l'avers, type de majesté : *Sigillum Jacobi Dei gra (tia) Reg (is) Aragonum et Majorigua (rum) et Valencie ;* au revers (type équestre) : *Comitis Barchi (none) et Urgelli et Domini Montispessuli.* Noter l'écu d'Aragon à quatre pals de gueules, dont voici, d'après Palliot (Paris, 1660), l'explication : « Les premières armes d'Aragon n'estoient qu'un simple escu d'or. Il fut, depuis, orné de quatre pals de gueules par Charles le Chauve, roi de France et empereur des Romains, en faveur de Geoffroy le Velu, lequel estant tout couvert de sang qui découloit de ses plaies, après la bataille contre les Normands, cet empereur voyant l'escu de ce prince estre simplement d'or sans autre ornement, il trempa dans le sang d'iceluy les quatre doigts de sa main dextre et puis les glissa du haut en bas de l'escu, faisant par ce moyen la figure de quatre pals à la couleur de sang ou de gueules, depuis lequel temps les comtes de Barcelone et de Provence et les rois d'Aragon les ont retenus jusqu'à présent à cause que Geoffroy le Velu possédait ces terres là ».

Libérale entre toutes, cette décision laissait le champ ouvert aux rivalités de personnes, avec, comme conséquence, de fâcheux résultats : de prétendues compétences s'improvisent : pour se recruter des élèves, plus d'un n'hésite pas sur le choix du moyen, voire même les détourner, en cours de scolarité, sans même se préoccuper de savoir s'ils ont au préalable acquitté à l'endroit du précédent enseigneur le salaire convenu à l'avance.

De tels abus eussent sans doute provoqué un revirement dans l'esprit de Guilhem, mais son unique héritière, Marie, avait apporté en dot la seigneurie de Montpellier à Pierre d'Aragon, et, de ce suzerain éloigné, l'indépendance chatouilleuse des bourgeois de la ville avait obtenu une charte communale. En dépit des clauses de style qui font figurer le nom du roi d'Aragon en tête des actes publics, pendant près de cent ans, jusqu'à son retour à la couronne de France, Montpellier est une sorte de république autonome, s'administrant elle-même sous l'autorité de consuls électifs.

Soucieux de soutenir leur popularité, ceux-ci se garderont bien d'intervenir dans ces chicanes de boutiquiers.

Seul un pouvoir indépendant et hors de discussion avait chance d'intervenir avec succès.

f) XIIIe SIÈCLE : PREMIÈRE RÉGLEMENTATION : STATUTS DU CARDINAL CONRAD.

Au début du XIIIe siècle, l'affaire des Albigeois met tout le Midi en effervescence. Pour en finir avec ces troubles, le cardinal Conrad, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, est envoyé en Languedoc, comme légat, par le pape Honorius III.

Il s'arrête à Montpellier.

Ce n'est pas que la ville soit touchée par l'hérésie, et, de fait, elle a pu éviter les horreurs qui ont ensanglanté Béziers et Carcassonne, mais depuis la donation du 27 avril 1085 à Grégoire VII par Pierre de Melgueil et sa femme, Almodis de Toulouse, seigneurs de Maguelone, et, à ce titre, suzerains de Montpellier, la ville est sous la protection du Saint-Siège : le légat de Rome est donc chez lui, dans la cité. Les hauts dignitaires ecclésiastiques de la région viennent lui présenter leurs devoirs, et tout

spécialement les évêques de Maguelone, d'Adge, de Lodève et d'Avignon. C'est par leur intermédiaire que la corporation médicale élève jusqu'à lui ses doléances.

Progressivement, en effet, depuis Guilhem VIII, sa constitution s'est modifiée. Le nombre de ceux qu'attire la réputation des maîtres en médecine s'est accru. Il en vient de tous les pays, et seule une langue universelle a chance d'être comprise de tous : c'est le latin, d'où la prépondérance prise dans ce corps enseignant par les gens d'église, encore qu'à leurs côtés figurent pour quelque temps des infidèles. Il semble donc que ces ecclésiastiques aient été relevés des prohibitions formulées lors des premier et second

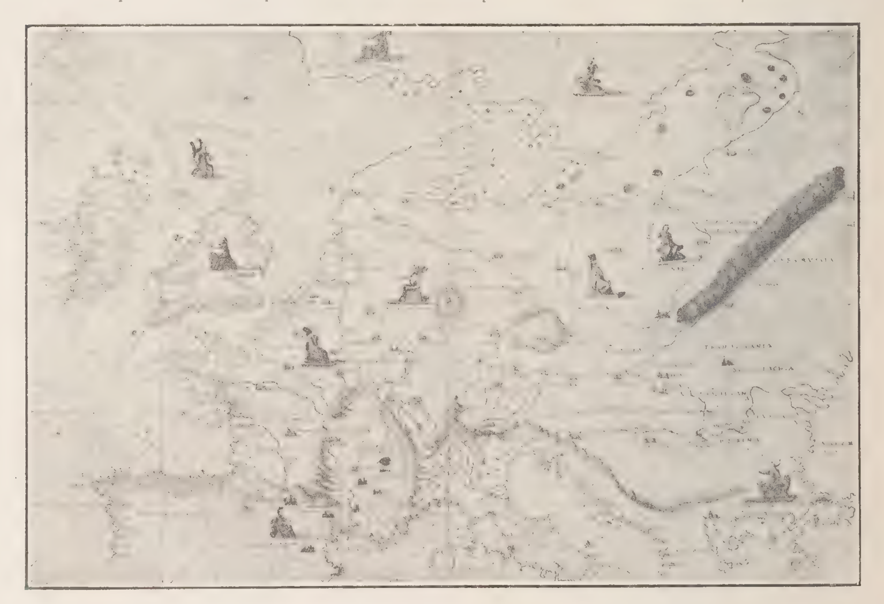


Fig. 47. — Le recrutement en étudiants de l'Université de Médecine de Montpellier, à la fin du Moyen Age, d'après un portulan manuscrit appartenant à la bibliothèque de la Faculté.

conciles de Montpellier, tenus en 1162 et 1196, et qui font défense aux gens d'église de poursuivre de semblables études sous peine des sanctions canoniques les plus rigoureuses.

Il était naturel que, sur leur demande, le cardinal Conrad intervint dans les différends des médecins. Il commence par reconnaître l'existence de ce groupement, son ancienneté et sa réputation, et dans le préambule de sa constitution, formulée le 17 avril 1280, il déclare que « tout le monde s'accorde à reconnaître que depuis longtemps l'enseignement de la science médicale a brillé à Montpellier du plus glorieux éclat pour répandre dans le monde entier l'abondance salutaire de ses fruits ».

L'Eglise est une société fortement hiérarchisée, d'où le groupement de ces médecins « universitas medicorum » — qu'il faudrait traduire valablement, dans le langage d'aujourd'hui, par le terme de syndicat, — se trouve placé sous la dépendance de l'Ordinaire qui est l'évêque de Maguelone, ou, à défaut, son représentant, le prieur de Saint-Firmin, paroisse primitive de la ville.

Pour faire régner parmi eux quelque discipline, il importe d'en écarter les indésirables : un minimum de compétence sera exigé de ces enseigneurs : et c'est pourquoi le cardinal Conrad édicte : « que nul n'enseigne désormais à Montpellier, s'il n'a été au préalable examiné et approuvé par l'évêque de Maguelone, assisté de deux maîtres de son choix ». L'accès officiel à la maîtrise est ainsi soumis à des épreuves préalables.

Recrutés de la sorte, ces maîtres doivent être solidaires les uns des autres et, par suite, continue le texte : « si quelque maître est en conflit pour lui et les siens avec un étranger à l'école, ses collègues et ses élèves doivent l'assister de leurs conseils et de leur aide ».

A tout le moins, ils doivent observer entre eux les règles d'une bonne confraternité. D'où ce paragraphe qui spécifie : « si quelque élève a quitté son ancien maître sans lui avoir payé son salaire, aucun autre professeur ne l'admettra à son école que le premier n'ait reçu satisfaction ». Mieux encore, « qu'aucun maître n'attire sciemment l'élève d'un autre soit par prière, soit par don, soit par quelque moyen que ce soit ».



Fig. 48. — Masque funéraire d'Urbain V (Guillaume de Grimoard). Atrium de la Faculté. Moulage pris sur le gisant du mausolée édifié à la mémoire de ce pontife dans l'église Saint-Agricol d'Avignon, aujourd'hui au musée Calvet de cette ville.

Egaux en droits, on ne peut cependant admettre sur un même plan, les plus anciens et les derniers venus. C'est pourquoi « la préséance revient de droit à ceux qui enseignent depuis le plus de temps ». Telle est l'origine du décanat, dont l'appellation, à vrai dire, ne date que de 1242.

Il faut enfin, dans les rapports journaliers des uns et des autres, un arbitre qui puisse intervenir : « par suite, l'évêque de Maguelone, assisté du doyen et de deux maîtres pris parmi les plus distingués, choisira en conscience soit l'un d'eux, soit quelque autre, pour rendre la justice aux professeurs et aux élèves ». Ce maître ainsi choisi pourra être appelé le « chancelier de l'Université », on dirait aujourd'hui le président du syndicat. Ses décisions sont d'ailleurs susceptibles d'appel devant l'évêque de Maguelone, et, en dernier ressort, devant la Cour romaine.

Une constitution si parfaite constitue l'acte de baptême de la Faculté. Les principales dispositions de cette charte organique resteront en vigueur jusqu'à la mort légale de ce corps savant, dont le décès administratif est provoqué par la loi du 12 avril 1792 qui supprime les associations en tant que personnes morales.

STATUTS COMPLÉMENTAIRES : LES GRADES.

Ce n'est pas qu'à l'expérience des retouches de détails n'aient paru utiles, telle la réglementation des 14 et 21 janvier 1240 : sur l'invitation de l'évêque de Maguelone, Pierre de Conches, prieur de Saint-Firmin, l'une des deux paroisses de la ville, assisté de frère Hugo Mans, de l'ordre des Frères Mineurs, règle dans un statut complémentaire le mode d'obtention des grades. Il est établi d'abord qu'une sorte de stage professionnel doit précéder les études proprement dites, et qu'avant de prétendre à la qualité de bachelier, ou vassal des médecins, le candidat doit avoir exercé pendant six mois auprès d'un praticien de l'extérieur. Ce n'est qu'à cette condition que le bachelier pourra se mêler à la population des écoles et participer publiquement, sous la direction de quelqu'un des régents, à la lecture d'un livre au moins de théorie et un autre de pratique.

Trois ans d'assiduité sont indispensables pour aborder les épreuves d'un jury d'examen présidé par l'évêque qui lui donnera à son tour l'autorisation d'enseigner, d'où le nom de licence donné à cet acte qui prend la valeur d'un grade. Il est également précisé que « nul maître ne pourra présenter un élève sur la valeur duquel il aurait quelque doute », pas plus qu'il n'a le droit, par hypothèse contraire,

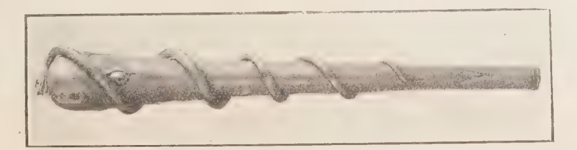


Fig. 49. — Masse de l'appariteur, actuellement en usage, en cuivre argenté, et dessinée par Pajou, sous le Directoire, pour la nouvelle Ecole de médecine.



FIG. 50. — Une anatomie (dissection) à Montpellier, au XIVe siècle. Miniature de la Chirurgie de Guy de Chauliac, manuscrit de la bibliothèque de la Faculté. Aux pieds du cadavre, le professeur, en robe rouge, explique, tandis que le prosecteur, en tenue de ville, opère.

« de s'opposer à sa promotion par haine ou par rancune ».

Deux ans d'études encore s'il veut prétendre à la pleine maîtrise. Le licencié devra procéder à l'enseignement particulier, afin d'être admis, après une nouvelle épreuve, au nombre des médecins instruits ou docteurs, d'où une succession de grades universitaires que rappellent les trois rangs d'hermine qui galonnent encore les chausses universitaires.

g) XIVe SIÈCLE :

SÉCULARISATION DE L'ÉCOLE.

La Faculté, toute imprégnée de discipline extérieure, n'en est pas moins un groupement de particuliers, et n'a guère d'autre valeur officielle que celle qui lui est conférée par l'évêque de Maguelone. Comme il arrive souvent que, pour ces gens de petite condition, le prélat confie à des collaborateurs de second plan, l'official ou le prieur de Saint-Firmin, le soin de régler leurs affaires intérieures, des frictions ne tardent pas à se produire, telles que, à diverses reprises, la Faculté soumet humblement, en appel, ses doléances au Saint-Siège ; d'où la décision, prise le 13 septembre 1309, par Clément V, qui vient de transporter à Avignon sa résidence.

Après avoir constaté avec regret, dans la « narration » des bulles qu'il donne à ce sujet, qu' « on n'a pas craint de faire passer les intérêts privés avant ceux de l'école », le Pontife, conseil pris d'Arnaud de Villeneuve et de Jean d'Alès, ses médecins et chapelains, anciens professeurs de Montpellier, décide, pour prévenir tout abus, que « désormais pour l'élection du chancelier et la promotion à la licence, les deux tiers des voix des professeurs seront nécessaires ».

Ainsi, le pouvoir passe des mains de l'évêque à celles des régents ; sans doute, l'autorité de l'Ordinaire subsiste encore en principe, — puisque tous les actes de l'Ecole, dont il est le protecteur-né et le conservateur des privilèges, sont rendus en son nom, — de fait, il se borne à sanctionner les décisions de l'assemblée de la Faculté, désormais maîtresse de ses destinées, il s'agit là d'une sécularisation : chose remarquable, elle est le fait du Saint-Siège.

LES LOCAUX.

Jusqu'alors groupement théorique de régents dispersés dans la ville et dont chacun donne son enseignement dans une pièce de son domicile, la Faculté ne possède pas de local en propre. Aussi les « congrégations » ou assemblées pour les actes scolaires ont-elles lieu dans l'ancienne église Saint-Firmin, paroisse primitive de l'église dont le prieur, représentant local de l'évêque de Maguelone dont il relève directement, leur donne volontiers hospitalité pour leurs réunions. Il ne reste rien aujourd'hui de ce vénérable édifice, détruit lors des guerres de la Religion. Il s'élevait à l'intersection de la rue de ce nom et de la rue Nationale.

Mais bientôt la Faculté se rend compte qu'à posséder un immeuble à elle, les rapports des uns et des autres seraient plus faciles, et, répartis entre tous, les frais généraux moins lourds. C'est pourquoi, dès le début du XIVe siècle, la Faculté fait l'acquisition d'une médiocre bâtisse située sur l'emplacement où se dresse aujourd'hui l'Ecole de Pharmacie.

C'est là que chaque jour se déroulent les divers exercices scolaires, aux sons d'une cloche que le 7 novembre 1332 les étudiants prennent, devant notaire, l'engagement de faire fondre à frais communs. Seuls, les actes et la promotion aux degrés continuent d'avoir lieu dans l'enceinte de Saint-Firmin.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Dans ce bâtiment se meut le personnel de la Faculté : le corps professoral est composé de tous les docteurs de la ville dont le nombre, des origines à la Révolution, ne dépasse guère huit à dix. Leurs rapports ne sont pas toujours empreints de courtoisie : des rivalités de clientèle les amènent aux plus regrettables écarts de langage, tel ce Bernard de Benahora, prêtre pourtant, et ce Charles de Turre, laïque, qu'un document du 30 juillet 1320 nous montre s'oublier au point de traiter publiquement le chancelier Guillaume de Béziers, de « bête comme une oie » ; ils finissent par le rouer de coups.



Fig. 51. — Médaille commémorative de Louis XII (collection de l'auteur).

Au chancelier et au doyen, dont l'existence a déjà un siècle de durée, le XIVe siècle ajoute deux procureurs pour s'acquitter des fonctions aujourd'hui dévolues aux assesseurs du doyen.

SUPPOTS.

Sous leur direction, deux suppôts remplissent, l'un les fonctions de secrétaire, c'est un notaire royal de la ville, l'autre, sous le nom de bedeau, est une sorte de Maître Jacques qui, sonneur de la cloche universitaire, loueur de livres, marchand de rafraîchissements, ajoute à ses petits bénéfices une redevance statutairement fixée et qui lui est due par chaque étudiant à l'occasion des prises de grade. Par un privilège du roi Jean, en date du 15 janvier 1351, les Régents ont obtenu que, dans l'exercice de ses fonctions, il les précède, porteur de verges d'argent.

LES ÉTUDIANTS.

Les étudiants viennent de toute l'Europe occidentale et même centrale. D'où jusqu'à la Révolution, la nécessité du latin comme langue officielle et internationale de l'Ecole. Leur chiffre ne varie guère entre trente et cinquante. Dans un rouleau de suppliques en Cour de Rome, où les membres de la Faculté demandaient, les 22 et 26 novembre 1378, des faveurs spirituelles, il s'y trouve une forte majorité de clercs, trente-huit



Fig. 52. — Sceau des douze consuls de la ville de Montpellier, XIIIe siècle, archives municipales de la Tour-des-Pins. A l'avers, armes de la ville, Vierge à l'enfant, adextrée d'un A et senestrée d'un M (Ave Maria) ; légende : « *Virgo Mater Natum ora, ut nos juvet omni hora* ». Au revers, la ville corsetée de remparts sur sa colline pierreuse ; légende : « *Sigillum duo decim consulum montispessulani* ».

ecclésiastiques, dont un chanoine, sur quarante-sept étudiants, soit les quatres cinquièmes environ. Eu égard à la cherté de la vie, la plupart n'ont entrepris des études longues et coûteuses, qu'une fois possesseurs de bénéfices auxquels on n'accéde qu'à l'âge mûr. Ils sont donc le plus souvent de plein pied avec leurs maîtres :

L'organisation interne de la Faculté est des plus démocratiques qui soit, puisque au même titre que les régents, les élèves figurent dans les assemblées de l'Ecole ou *congregationes* : ils y indiquent les ouvrages qu'ils sont dans l'intention de voir lire et commenter, et ne se font pas faute, le cas échéant, d'user du droit de réprimande vis-à-vis des maîtres qu'ils paient.

Fig. 53. — Inscription lapidaire à la mémoire d'Honoré Picquet, rappelant que c'est par son entremise que la Faculté obtint pour la première fois un budget régulier de cinq cents livres *(edidit primus quingentas libras)* ; sur cette pierre, encastrée dans le promenoir de la Faculté, les armes d'Honoré Picquet ont été grattées, en exécution du décret du 14 août 1792.

COLLÈGES.

Mais il est aussi des étudiants sans grandes ressources personnelles. Pour eux, ne tardent pas à se fonder des collèges, c'est-à-dire des fondations de boursiers.

C'est, tout d'abord, un ancien maître de l'Ecole de Droit, Urbain de Grimoard, devenu pape sous le nom d'Urbain V, qui, le 25 septembre 1369, fonde en faveur de ses concitoyens un collège qui peut héberger douze étudiants pauvres du diocèse de Mende. On le nomme aussi le grand collège, car il héberge environ le quart de la population scolaire.

Une libéralité analogue découle de la donation du professeur Jean Bruguière, originaire de Gérone, en Catalogne, qui, par son testament du 11 décembre 1468, établissait une fondation en faveur de deux étudiants natifs de cette ville. C'est le petit collège. Les deux immeubles se faisaient face à proximité de l'université de Médecine. Les bâtiments en existent encore, malgré bien des remaniements et se font vis-à-vis aux n° 1 et 2 de la rue Germain, du nom de l'un des historiens des Ecoles de Montpellier.

La vie dans ces collèges était quasiment monacale, avec un programme d'existence minutieusement réglé où les exercices de dévotion tenaient une très large part.

ENSEIGNEMENT.

Les études proprement dites ont lieu au siège tout proche de l'Université, à moins d'un jet de fronde. Elles sont réparties en deux semestres : le grand Ordinaire qui va de la Saint-Luc au dimanche des Rameaux pour l'enseignement par les docteurs ; et le petit Ordinaire, du lundi de Quasimodo à la Saint-Jean au cours duquel ont lieu les lectures des candidats à la maîtrise.

Si l'enseignement est donné sans spécialisation préalable par chacun des maîtres, cependant, de très bonne heure, les sciences d'observation sont en faveur et le paragraphe 13 des statuts de 1340, après avoir déclaré que « l'expérience est le meilleur des maîtres », formule que, de deux ans en deux ans, pour le moins, le chancelier sera tenu de faire procéder à une « anatomie » ou dissection.

SCOLARITÉ.

Les épreuves sont nombreuses, plus de seize, et chacune d'elles est sanctionnée, sous serment, par la promesse solennelle d'observer les statuts de l'Université. Comme juges et candidats sont de même condition, et qu'il convient d'éviter que les épreuves ne soient entachées d'immoralité par des ententes privées, les uns et les autres s'interdisent de dîner ensemble, sauf au repas qui suit le dîner de thèse et auquel tous sont invités de droit. L'Ecole entière est en fête et ses exercices sont ce jour-là suspendus.

FRAIS D'ÉTUDES.

Les frais de scolarité sont très lourds. En dehors des droits statutaires qui dépassent 26.000 francs, le nouveau promu doit fournir un vêtement neuf au docteur qui lui sert de parrain, un bonnet et des gants aux autres régents, mais les exigences des maîtres sont chaque jour plus grandes. Une requête est adressée, en 1390, aux consuls de la ville par les étudiants qui se plaignent de la « cupidité effrenée qui aveugle les docteurs, écarte et décourage le mérite pour ne tenir compte que de la fortune du candidat, fut-il ignare comme apothicaires et barbiers », et c'est pourquoi ils supplient humblement la municipalité de mettre fin à de tels abus.

Peut-être l'attitude des maîtres s'explique-t-elle par ce fait qu'ils ne touchent aucun traitement et se doivent contenter théoriquement d'une redevance de vingt sols au plus par élève : encore la moitié de cette somme doit-elle être versée à la caisse commune de l'Ecole pour les frais généraux et l'entretien des bâtiments.



Fig. 54. — PIERRE MAGNOL, toile anonyme de la salle du Conseil de la Faculté de médecine. C'est ce médecin et botaniste français qui, le premier, conçut l'idée du classement des plantes par familles. Linné a donné, en son honneur, le nom de Magnolia à un genre d'arbre.

Sur ce portrait, comme dans les suivants, noter le double camail de soie rouge herminée, encore aujourd'hui caractéristique du costume de professeur de Montpellier et qui rappelle la dignité canonicale dont ils sont investis depuis Urbain V.

DIFFICULTÉS D'EXISTENCE.

La vie est alors singulièrement difficile à Montpellier. Outre la misère qu'entraîne la durée de la guerre de Cent Ans et qui oblige la ville à d'écrasantes impositions vis-à-vis du pouvoir central, les incursions perpétuelles des grandes Compagnies contraignent les habitants à payer des hommes d'armes pour leur résister, et à l'entretien ou aux réparations de l'enceinte. Pour faire face à ces dépenses, les consuls multiplient les taxes, et les membres de la Faculté, dont on sait la piètre situation, plient sous le faix de si lourdes charges.

Or, le 18 avril 1349, Philippe VI de Valois a acheté la seigneurie de Montpellier au roi de Majorque, suzerain de la ville depuis le mariage de Marie de Montpellier, le 15 juin 1245, avec Pierre d'Aragon. C'est donc vers le monarque, ou le gouverneur du Roi en Languedoc, que se tourne la Faculté, à l'occasion de ses différends avec les consuls. Ils représentent très humblement au Roi que « pour l'amour de la science médicale ils ont déserté leurs propres foyers, dépensé leurs ressources en livres et autres choses nécessaires à l'existence, entreprennent de rudes travaux et s'appauvrissent, se ruinent en quelque sorte pour l'intérêt public et s'exposent à de multiples dangers. Les consuls cependant exigent d'eux, et de leurs familiers, de multiples droits qu'ils s'efforcent chaque jour de faire rentrer pour le plus grand préjudice de la science et le péril de la médecine ».

D'où la décision rendue le 24 janvier 1365 par Louis, duc d'Anjou, lieutenant de Charles V, en Languedoc, et qui enjoint formellement aux consuls de laisser dorénavant la Faculté jouir en paix de ses privilèges.

Périodiquement, de dix ans en dix ans, la municipalité renouvelle ses chicanes.

Sans se lasser, les régents en appellent au prince répétant qu'« ils sont privilégiés par les rois et que le dit privilège tend aussi au profit de la ville par le grand nombre d'écoliers qui y viennent, y laissant beaucoup d'argent, quant à la promotion de leurs degrés de bachelier, licence et doctorat ; et quant aux docteurs pour les princes, grands seigneurs et gens riches opulents qui y viennent pour leur santé ou leur guérison,

tel profit vaut plus de mille écus à la ville et les tailles des dit docteurs et régents ne montent pas cinquante l'an, mais parties ne s'en soucient, voulant ruiner ladite université. La régence aussi fait d'un côté que les enfants de la ville, sans aller çà ou là, sont appris quasi pour rien ; et plusieurs docteurs souvent demeurent en ville, secourant les malades à bon marché et bien souvent sans argent, lesquels autrement il faudrait aller quérir à grands frais et dispens ».

Sans doute, les consuls déclarent-ils s'incliner, mais leur mauvaise volonté ne laisse passer aucune occasion de s'affirmer. La Faculté obtient donc de Charles VIII par lettres patentes de 1485, que toutes les causes des membres de l'Université de médecine seraient commises au gouverneur ou sénéchal de Montpellier, l'équivalent du préfet de nos jours.



Fig. 55. — PIERRE CHIRAC, toile anonyme de la salle du Conseil de la Faculté de médecine. Premier médecin de Louis XV, c'est à son instigation que la Faculté de Montpellier a procédé, en 1787, à l'installation de docteurs chirurgiens, créés cinquante ans plus tôt par son testament.

b) XVe SIÈCLE :

LES DÉPARTS. L'ÉCOLE EN PÉRIL.

Si, sur place, la situation des maîtres n'a rien qui les retienne, leur prestige leur vaut, au dehors, de flatteuses offres des plus grands personnages, désireux de se les attacher en qualité de médecins. Les régents s'éloignèrent donc sans regret vers d'autres destinées.

Du temps des papes d'Avignon, c'est l'exode d'Arnaud de Villeneuve, de Jean d'Alès, de Guillaume de Bresse qui deviennent à la fois chapelains et médecins de Clément V. Guy de Chauliac, le père de la chirurgie, joue le même rôle auprès de Clément VI, Innocent VI et Urbain V. Leur prestige n'est pas moindre auprès des rois de France, Philippe le Bel appelle à lui Ermengard Blasin ; Charles VI, Valescus de Tarenta ; Charles VII et Louis XI, Déodat Bassolle et Draco de Beaucaire ; Charles VIII, Jean Trousselier, Jean Martin, Gabriel Miron, Jacques Ponceau, Jean Grassin, Louis Saporta.

Loin de l'Ecole qu'il n'ont pas oubliée, ces anciens maîtres intercèdent au mieux de ses intérêts, mais la situation des autres provoque sans cesse parmi eux des départs répétés que n'arrivent pas à compenser de nouvelles vocations. C'est donc à bref délai la mort de l'Ecole.

CRÉATION DE QUATRE PROFESSEURS ROYAUX.

C'est alors que l'un des régents, Honoré Picquet, obtient de Charles VIII, en 1496, des lettres patentes que la mort du souverain n'a pas permis d'enregistrer, mais qu'il fait confirmer le 29 août 1498 par Louis XII. Il obtient donc du prince, ainsi qu'en témoigne un monument lapidaire gravé en son honneur sur la façade des Ecoles, l'octroi d'un budget régulier : « 500 livres à valoir sur les finances du Languedoc, à savoir, pour chacun des docteurs, 100 livres, et pour les réparations des dites écoles, 100 livres par an ». Ces gages équivalent, pour chacun des régents, à environ 36.000 francs d'aujourd'hui.

Une telle situation matérielle, la considération qui s'attache au nouveau titre de professeur royal, l'octroi d'une tenue officielle, « car les dits docteurs doivent porter et avoir des chapes rouges et autres vêtements honnêtes appartenant à l'état doctoral », autant de faveurs qui retiennent sur place les bons vouloirs hésitants et assurent la perpétuité de l'Ecole.

« En outre, est-il continué plus loin, ordonnons que quand les dictes doctories ou offices vaqueront, il en soit élu en leur lieu d'autres notables régents en ladite Université par l'évêque de Maguelone, appelés



LA LANCETTE ET LE CLYSTÈRE.
Gravure de Joullain, d'après Watteau (XVIIIe siècle).
Dans cette composition satirique, Watteau a voulu représenter les médecins de Molière. Il y a celui qui « saigne » et celui qui « purge », dans un décor funèbre.

avec lui et consentant les autres docteurs exerçant les dits offices, assermentés de l'idonéité et suffisance des personnes qui seront pourvues desdites places ».

Ainsi, de tous les docteurs, seuls quatre professeurs royaux sont investis en jouissance de privilège. Les docteurs ordinaires voient par comparaison leur autorité diminuer, ce qui les écarte peu à peu de l'Ecole. Quelques jeunes maîtres, cependant, continuent à participer aux exercices de la Faculté sous le titre de « docteurs aggrégés », ce qui soulage d'autant les quatre stipendiés, et c'est régulièrement parmi eux que s'exercera le choix en vue de l'attribution des chaires. Aucune n'est encore spécialisée. Ce régime de concours donne d'heureux effets, et cela même au moment de la Renaissance, lorsque la présence, parmi les élèves, d'hommes tels que Rabelais, en 1530 et 1537, ajoute à l'éclat de l'Ecole.

Fig. 56. — BUSTE D'HIPPOCRATE (au cœur de la salle des Actes de la Faculté de médecine). Trouvé en 1785, sous le Pontificat de Pie VI, dans les fouilles de Velletri, ce bronze antique, qui est sans doute d'Homère, fut pris par Visconti pour un Hippocrate qui, compris dans le butin de la campagne d'Italie, fut envoyé à l'école de médecine de Montpellier, le 3 juin 1801, par Bonaparte, premier consul, sur la proposition de Chaptal, ministre de l'instérieur, ancien professeur de cette école.
Au-dessus de sa niche se lit l'orgueilleuse inscription : « *Olim cous, nunc Monspeliensis Hippocrates* »

j) XVIe SIÈCLE :

LES GUERRES DE LA RELIGION.

Trente ans ne se sont pas écoulés que les guerres de la Religion éclatent à Montpellier avec une extrême violence et, pendant un quart de siècle, la ville sera alternativement entre les mains de l'un et de l'autre parti, pour le plus grand dam des institutions traditionnelles et des plus vénérables logis. Le collège royal est saccagé, la bibliothèque de l'Université anéantie et ses débris prennent le chemin de l'étranger. Nombre de ses ouvrages les plus précieux sont encore à Oxford ou à Cambridge. Les assemblées et actes scolaires cessent d'avoir lieu dans l'église Saint-Firmin, ruinée de fond en comble, pour se tenir, un temps, dans le collège du Pape dont, plus solides, les murs ont résisté.

Encore convient-il de noter que la peste achève de tout désorganiser au point qu'au cours de l'année 1580 la vie scolaire est suspendue. Elle reprend timidement le 25 mai 1581, mais, en présence de l'insécurité de la ville, les maîtres se dispersent, et, quand le chancelier Laurent Joubert vient à mourir, en 1582, il ne se trouve à Montpellier aucun docteur qui veuille concourir pour lui succéder dans sa chaire, au point que, deux ans après, Henri IV, alors simple roi de Navarre, ayant demandé que l'un des professeurs royaux, Nicolas Dortoman, put s'absenter pour le venir soigner de la « descente d'un rhume, attendu qu'il avait acquis beaucoup de connoissance de sa température », l'Ecole refuse d'acquiescer à sa prière.

LE RENOUVEAU : CRÉATION DE CHAIRES SPÉCIALISÉES.

Heureusement, le Béarnais, devenu roi de France, ne garde pas rancune à la Faculté qu'il va ranimer par des créations inspirées d'un esprit pratique. Aux quatre anciennes chaires, non dénommées, il ajoute, en 1593, une chaire d'anatomie et de botanique, et, deux ans plus tard, il la double par un emploi de chef de travaux, sous la dénomination de dissecteur ou anatomiste royal. Quatre ans après, à sa diligence, une sixième chaire est fondée, de chirurgie et de pharmacie, à laquelle, en 1598, il adjoint le Jardin des Plantes pour remplacer, à l'endroit où il est encore, le jardin des simples « Hortulus decani » qui, depuis le XVIe siècle, existait dans l'enceinte de l'Ecole.

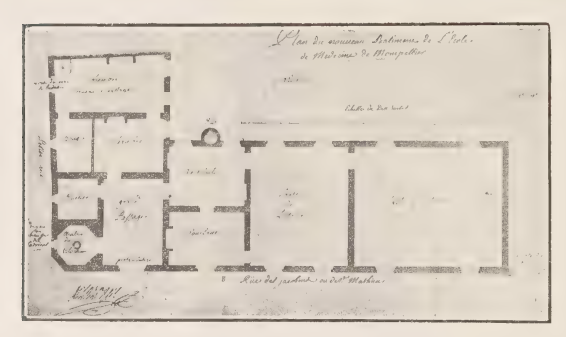


FIG. 57. — Plan du bâtiment de l'ancienne Université de Médecine à la veille de la Révolution (aujourd'hui siège de la Faculté de pharmacie).

k) XVIIe SIÈCLE :

FIN DES AGGRÉGATURES.

Par là, des quatre docteurs agrégés qui doublaient les professeurs royaux, deux seuls subsistent qui vont à leur tour disparaître par la création, en 1673, d'une chaire de chimie et, en 1715, de la première chaire de clinique qui fût au monde, puisque dans les lettres patentes qui l'établissent, il est dit qu'elle est destinée « au service des pauvres ».

l) XVIIIe SIÈCLE :

LES DYNASTIES PROFESSORALES.

Le XVIIIe siècle a quelque peu à souffrir de l'esprit de famille de quelques-uns des régents qui, par le jeu des survivances, assurent la possession de leur emploi à leurs fils ou gendres, d'où des dynasties professorales, telles celles des Chastelin, des Chycoyneau ou des Magnol. Encore ces derniers se continuent-ils dans un indiscutable mérite, mais Chycoyneau case successivement trois de ses fils; après que la survivance de l'un d'eux a prématurément pris fin par sa noyade au cours d'une herborisation, son frère aîné, alors officier sur les galères du Roy, le vient remplacer.

ASCENSION DES CHIRURGIENS.

Leur ancien précepteur, Chirac, parvenu en tant que premier médecin de Louis XV à une véritable surintendance de la santé du royaume, va imaginer cette création, surprenante pour l'époque, de médecins-chirurgiens. Des études analogues permettent sans dérogeance aux possesseurs de ce titre d'exercer l'une ou l'autre branche de l'art de guérir jusqu'alors très inégalement considérées, tant les chirurgiens, sortis des barbiers, étaient de peu de considération.

PRESTIGE.

Par l'importance qu'ont prise les professeurs royaux, parmi les notables de la région, ils peuvent prétendre à des emplois qui confèrent la noblesse. Tout comme les conseillers à la Cour des Aydes et Finances, dont ils sont si bien les égaux qu'ils cumulent souvent les deux emplois, leur robe de damas rouge, à double camail, concession d'Urbain V, est maintenant bordée d'hermine. Quand ils ont enseigné dans l'Ecole au delà de vingt-cinq ans, ils sont par là même comtes palatins, ce qui leur confère le droit d'être inhumés à visage découvert, avec des bottes de daim blanc et une épée nue posée en croix sur le corps avec son fourreau.

CÉRÉMONIAL.

Un cérémonial méticuleux règle les rapports extérieurs de l'Ecole avec les autorités.

C'est ainsi que la Faculté n'accepte de revêtir sa robe rouge que pour aller rendre visite à un prince du sang qui serait de passage dans la ville; mais s'il s'agit d'un simple maréchal ou d'un prélat, il doit se contenter de la robe noire, de petite tenue et du chapeau au lieu du bonnet carré.

La Faculté ne sort que précédée de son bedeau, lui-même en robe et bonnet, la masse sur le cou et eux suivant en ordre deux à deux, attentifs aux égards qui leur sont dus.

Le cérémonial n'est pas moins rigoureux à l'intérieur de l'Ecole, à l'occasion des actes scolaires et, en particulier, pour ce qui concerne la collation des grades, du doctorat plus spécialement.

A l'intérieur d'une pièce d'apparat, la salle des Actes ou « Hippocratis Sacrum », revêtue de peintures mythologiques, se déroule une véritable liturgie dont Molière s'est largement inspiré dans l'intermède burlesque qui termine le *Malade Imaginaire*. Sur ce point, le grand comique n'a rien inventé : il s'est borné, sauf retouches caricaturales, à s'inspirer de ce qu'il a eu l'occasion de voir du temps de son séjour à Pézenas,

auprès du prince de Conti. Après avoir été longuement argumenté sur sa thèse inaugurale, l'impétrant reçoit des mains du président les insignes de son grade : la remise de chacun comporte un discours approprié. Il coiffe donc le fameux bonnet doctoral, sorte de toque ou bonnet noir sommé d'une houppe de soie cramoisie ; sa main est ornée de l'anneau d'or ; enfin, la taille prise dans une ceinture dorée, après la remise symbolique du livre d'Hippocrate, il s'assied dans la chaire aux côtés du président, non sans avoir reçu son baiser de paix et sa bénédiction paternelle.

Le tout ne va pas sans le serment rituel, toujours en latin et qui s'inspire amplement du texte d'Hippocrate, aujourd'hui encore conservé dans le cérémonial contemporain. C'est que, en effet, depuis les origines de l'Ecole, le prestige du père de la Médecine est demeuré si entier qu'en 1688 le professeur Jean Chastelin, à propos d'une soutenance de thèse, ayant avancé publiquement une doctrine contraire à celle du divin vieillard, « ce qui est d'une très dangereuse suite », la Faculté décide qu'« il ne sera permis à aucun de la compagnie de soutenir d'autre doctrine que celle qui est conforme à Hippocrate, à peine d'être suspendu de tous actes magistraux pendant l'espace de six mois ».



Fig. 58. — Façade méridionale de l'actuelle Faculté, elle occupe ces locaux depuis le 22 avril 1795. Avant cette date, palais épiscopal, attenant à la cathédrale qui se voit dans le fond.

LA RÉVOLUTION.

L'époque révolutionnaire marque la fin administrative de l'Université de Médecine, alors en pleine apogée, puisque le nombre de ses étudiants, maintenant à l'étroit dans la vieille bâtisse du Collège royal ou « Ludovicée », approchait de la centaine.

En 1790, la suppression de l'évêché avait fait passer la primauté des mains de l'évêque à celles du doyen, au nom duquel doit se faire, pour un temps, la collation des grades.

LA MORT ADMINISTRATIVE.

Mais cette sécularisation est elle-même la préface de la fin, et la loi du 12 août 1792 supprime les Universités au même titre que toutes les autres associations.

SURVIE ET RÉSURRECTION.

Cependant, la Faculté ne va pas mourir de ce coup, et, de fait, il n'est aucune interruption, ni dans l'enseignement, ni dans la collation des grades, jusqu'à la loi du 14 frimaire an III, par laquelle, constatation faite qu'il avait été plus facile de supprimer les médecins que la maladie, la Convention, sous le titre d'Ecoles de Santé, des huit Facultés supprimées, n'en relève que trois, Paris, Montpellier, Strasbourg, en vue de donner aux armées de la République des officiers de santé qualifiés. La nouvelle Ecole ne tarde pas à être installée dans l'ancien palais épiscopal, qu'elle occupe encore aujourd'hui.

Le corps enseignant comporte huit professeurs, chacun spécialisé dans une des branches de l'art de guérir, et doublés d'un adjoint, « afin que les leçons ne fussent exposées à vaquer ». Il est recruté par égales parts parmi les régents de l'ancienne Université de Médecine et les maîtres de l'ancien Collège de Chirurgie. A l'expérience, la preuve est faite que les jurys d'examen départementaux ne donnent pas aux populations civiles les garanties nécessaires pour leur santé. Ainsi que le constate Fourcroy, « la vie des citoyens est entre les mains d'hommes avides autant qu'ignorants ». En 1801, l'Ecole reçoit des étudiants civils et prend le nom

d'Ecole de Médecine. Deux ans après, elle procédait à de nouvelles réceptions doctorales.

m) XIX[e] SIÈCLE : *LA FACULTÉ DE MÉDECINE.*



Fig. 59. — Plan de la ville de Montpellier au début du xvi[e] siècle, par Villaret.

Bientôt le décret du 17 mars 1808 lui donne sa structure actuelle sous le nom de Faculté. Une dernière retouche, enfin, la création, en 1822, des agrégés nommés au concours lui donne sa figure présente.

Tel est l'organisme qui se peut flatter d'une origine millénaire et d'une activité qui s'est pendant des siècles poursuivie en un même lieu. La Faculté a su conserver à la fois sa doctrine, l'Hippocratisme, assez souple et assez vraie pour avoir survécu, en même temps que ses traditions de cérémonial et de costume. « Ce n'est pas, comme le dit Astruc, dans la préface de son livre sur l'histoire de ce corps savant, une petite gloire pour la Faculté de Montpellier que de n'avoir jamais changé le fond de ses principes pratiques et d'avoir été toujours attachée à l'observation de la nature ». Le passé répond de l'avenir.



CÉREMONIAL

UNE INSTALLATION DE PROFESSEUR EN 1749.

Le 7[e] décembre 1749, M. Serane, ayant receu ses provisions, fut les communiquer à Messieurs les professeurs, qui firent une assemblée dans le Conclave de l'Université le lendemain pour en faire la lecture ; ce qui ayant été fait, il fut chès Monsieur l'eveque à qui elles étoient adressées, pour son installation. Monsieur l'eveque lui donna jour, pour son enqueste au lendemain, neuvième du mesme mois, M. de Saint-Bonnet, son grand vicaire la fit, et le 10[e] décembre audit mois, Monsieur l'eveque, que M. Serane fut prendre à son palais épiscopal, se rendit avec son secrétaire et ledit sieur Serane à l'Université, à l'heure de dix du matin, où il fut installé en la manière suivante :



Fig. 60. — Nouveau sceau rond de l'Université de médecine de Montpellier, xvii[e] siècle. Dans le champ se trouve Esculape couronné de lauriers, assis sur un monticule couvert de simples, tenant de la main droite le caducée enlacé d'un serpent et ayant à côté de lui un coq. Dans le fond, à la partie inférieure, on voit les armes des Guilhem, seigneurs de Montpellier, et, à la partie supérieure, d'un côté, les armes de France, de l'autre, l'étoile des Pythagoriciens sommées de deux croix potencées.

Monsieur l'eveque fut receu à la grande porte de l'Université par deux professeurs députés en robe, collet et bonnet, et fut conduit devant le Conclave où estoient les autres professeurs, aussi en robe, d'où il fut conduit, M. Serane le suivant, par le bedeau, avec la masse, robe et collet, dans la salle des actes où on lui avoit préparé un fauteuil avec un tapis de pied au dessous du banc où se place le doyen, et une chaise à côté du fauteuil qui ne fut occupée de personne, son secrétaire et M. Serane s'étant toujours tenus droits, à son coté droit. De l'autre coté, vis à vis du fauteuil de Monsieur l'eveque, au dessous de la place du chancelier, il y avoit une chaise où le syndic de l'Université en robe, bonnet et collet fut placé. Les



Fig. 61. — Panorama de Montpellier au xvi[e] siècle, extrait de l'*Histoire de la ville de Montpellier*, par Charles d'Aigrefeuille, Montpellier, 1739.

professeurs furent ensuite, étant en robe rouge, conduits dans la mesme salle où ils se placèrent suivant leurs rangs dans les bancs. Le tout ainsi rangé, le syndic de l'Université se leva, et ayant mis son bonnet sur sa tete, requit, après avoir fait un discours convenable à la ceremonie que le sieur Serane fut installé ; ce que Monsieur l'eveque ordonna sur le champ, ayant auparavant faire lire publiquement devant une assemblée nombreuse les provisions accordées par Sa Majesté audit sieur Serane. Les provisions leües, M. Serane se mit à genoux devant Monsieur l'eveque et presta entre ses mains le serment requis et accoustumé en tel cas. Le serment presté, Monsieur l'eveque ordonna qu'il prit la robe rouge et le chaperon herminé. Ce qui ayant été fait, Monsieur l'eveque précédé du bedeau avec la masse monta sur la chaire de ladite salle, suivi du sieur Serane, qu'il y fit asseoir à son coté, et ordonna, de la part du Roy, aux étudiants et autres personnes qui assistoient à la ceremonie, de le reconnoitre pour professeur, et de lui obeir en tout ce qui regarde ladite charge. Après, estant descendus, Monsieur l'eveque, toujours précédé du bedeau, le conduisit d'un coté et d'autre sur les bancs où siègent les professeurs et l'y fist asseoir. Estant descendus il le conduisit dans le Conclave où il lui fit aussi prendre place. Le bedeau alla après prendre les professeurs dans la salle ou ils avoient resté jusques à la fin de la ceremonie, et les conduisit dans le Conclave. Cela finit l'installation; Monsieur l'eveque se retira ensuite, et fut reconduit par les deux professeurs déjà députés pour le recevoir jusqu'à la même porte où il avoit été receu, et M. Serane le reconduisit jusques à l'eveché (1).

LES LEÇONS A L'UNIVERSITÉ DE MÉDECINE EN 1749.

Le professeur et le dissecteur anatomiste font ensemble le cours public d'anatomie dans l'amphithéatre de nos écoles. L'un enseigne et explique, l'autre dissèque et démontre les parties... Celui qui fait la dissection et la démonstration est assis sur une chaise commune, sans bras, placée au bas de l'amphithéatre autour de la table sur laquelle est exposé le cadavre. Le professeur siège dans une chaire de marbre élevée au milieu de

(1) *In Ceremonial de l'Université de Médecine de Montpellier*, registre-journal in-folio, 1701-1814. Archives anciennes de la Faculté, série S.

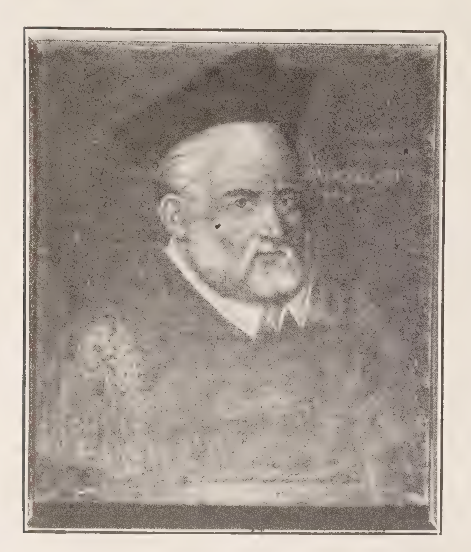


Fig. 62. — LE CHANCELIER RONDELET, toile anonyme du vestiaire des professeurs ou salle Ranchin à la Faculté de médecine Par un facile jeu de mots qui fait allusion à son embonpoint, c'est le Rondibilis de Gargantua.

l'amphithéatre, d'où il donne, en robe, collet et bonnet carré, la description des parties du corps humain et en explique les fonctions et usages. La leçon et explications du professeur étant finies, le démonstrateur royal, sans robe, sans bonnet et sans rabat, vêtu comme à l'ordinaire, démontre les parties dont le professeur a fait la description et expliqué les usages.

A ces leçons et démonstrations sont admis à la fois les élèves en médecine et les élèves en chirurgie.

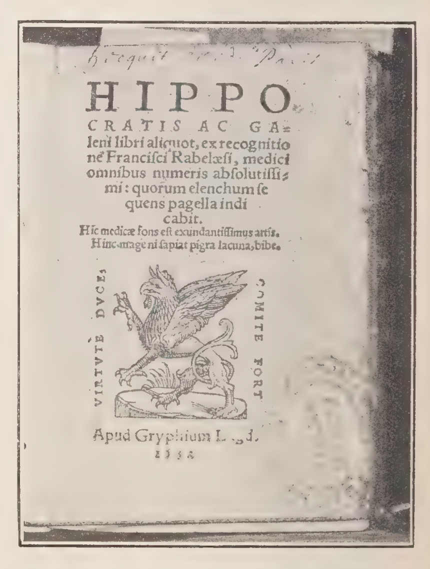
Le même amphithéatre où se font en hiver les cours d'anatomie et d'opérations chirurgicales, sert, au printemps, au cours de chimie dans lequel la leçon du professeur et l'explication du démonstrateur ou distillateur royal concourent à instruire les étudiants en médecine et les élèves en pharmacie. Les uns et les autres sont ensuite témoins oculaires des opérations ou procédés chimiques dans le laboratoire situé à côté de l'amphithéatre.

A peine ce cours est terminé que celui de botanique commence. Le professeur fait tous les jours la démonstration des plantes au Jardin du Roi. Il en explique les caractères, les vertus, les usages, et pour mieux en faciliter la connoissance aux étudians, il les mène une fois la semaine à la campagne.

Il y a en même temps un professeur qui démontre et enseigne toute la matière médicale... Pendant huit heures de la journée il y a des professeurs en chaire (1).

VISITE DE LA FACULTÉ AUX AUTORITÉS EN 1749.

Le 15[e] janvier 1755, veille de l'installation de M. d'Aigrefeuille à l'office de premier président à la Chambre des comptes, aydes et finances de cette ville, assemblés dans le conclave de l'Université de médecine, MM. les doien et professeurs a été proposé par M. Magnol, doien, de délibérer si on devoit aller complimenter Monsieur le président et, supposé qu'on deliberat d'y aller, sçavoir de quelle manière MM. les professeurs devoient etre receus. Sur quoy la compagnie a délibéré qu'attendu que M. Haguenot professeur avoit parlé de cette affaire avec M. le premier président, elle le deputoit pour convenir avec lui qu'on iroit le complimenter, à condition qu'il la recevroit, étant averti de son arrivée, avec les mêmes ceremonies, qu'on avoit observées à l'installation de M. de Bon fils, quand il fut complimenté, c'est à dire qu'elle seroit receue sur



HIPPO
CRATIS AC GA-
leni libri aliquot, ex recognitio
ne Francisci Rabelæsi, medici
omnibus numeris absolutissi-
mi: quorum elenchum se
quens pagella indi
cabit.
Hic medicæ fons est exundantissimus artis.
Hinc, mage ni sapiat pigra lacuna, bibe.

VIRTVTE DVCE, COMITE FORT

Apud Gryphium Lugd.
1532

Fig. 63. — Frontispice de la première] édition latine des *Aphorismes d'Hippocrate* par Rabelais, chez Gryphe à Lyon, 1532, Bibliothèque de la Faculté de médecine.

(1) *Mémoire au Roi, pour les conseillers et médecins de Sa Majesté, chancelier, doyen et professeurs en l'Université de médecine de Montpellier, et pour le corps des docteurs en ladite Université, contre les maîtres chirurgiens de la même ville,* par Combalusier, docteur en l'Université de médecine de Montpellier, fondé de procuration de ladite Université (Archives de la Faculté de Médecine de Montpellier, A. 18. Mélanges (G. n° 2-1, document 17).

le pallier joignant la première marche du degré, pour la conduire dans la chambre où il devoit etre complimenté et qu'après le compliment et sa reponse, il la reconduiroit jusques à la porte de la rue. Ce que ayant été accepté, et rapporté à MM. les professeurs par le sieur Haguenot, l'un d'eux, et le jour convenu pour le compliment au lendemain 16[e] dudit mois de janvier, la Compagnie en deputation, au nombre de quatre professeurs, assemblés chès Madame de Vaissière, voisine de la maison de M. le premier président, a été entre cinq et six heures du soir chès lui, où étant arrivés en robe noire, le collet et le chapeau, excepté M. Lamure qui étoit chargé de faire le compliment, portoit le bonnet carré, estant precedes par leur bedeau portant la robe, le collet, le bonnet et la masse, M. le premier président ayant été averti de leur venue, fut les recevoir sur le premier pallier donnant sur le degré, les conduisit au lieu destiné pour recevoir un compliment en latin très éloquent, que M. Lamure lui fit ; et après que M. le premier président y eust répondu en françois, il fut reconduire la deputation jusques à la grande porte de la rue.

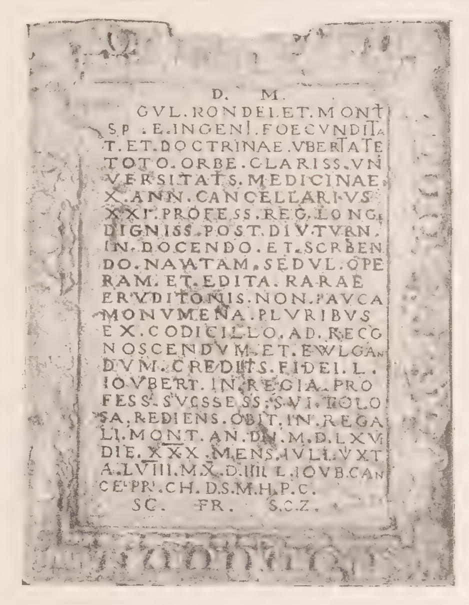


Fig. 64. — Inscription lapidaire du promenoir de la Faculté, ou galerie Honoré Picquet, en l'honneur de Rondelet, et provenant, comme les huit autres, de la façade du bâtiment de l'ancienne Université de médecine.

. . . .

Quelques jours après le compliment, l'Université ayant appris que M. le premier président n'avait prié à diner que trois membres de la deputation, et qu'il s'étoit contenté de rendre la visite à deux seulement, il a été unaniment résolu que personne ne se trouveroit au diner et que l'on feroit savoir à l'un de MM. les commissaires de la Cour des aydes combien la Compagnie avoit lieu de se plaindre de ce que tous ses membres n'avoient point été visités ; ce qui ayant été rapporté à MM. les premiers présidents, père et fils, ils ont été l'un et l'autre, le lendemain, faire visite à tous les quatre députés de l'Université.

Nos régents ne se montraient pas moins exigeants à l'égard de leur évêque.

Le 11[e] décembre 1755, Monsieur de Villeneuve, eveque de Montpellier, arriva dans cette ville, venant de Paris où il avoit été député pour assister à l'assemblée du clergé de France, M. Magnol, doien et vice-chancelier, ayant appris son arrivée, convoqua pour le lendemain 12[e] dudit mois, une assemblée dans l'Université. Tous MM. les professeurs s'y rendirent et ledit sieur Magnol leur ayant exposé le motif de ladite assemblée, qui n'étoit autre que la visite que chaque Faculté fait à l'eveque, pour le complimenter quand il revient de Paris, où il a fait un asses long séjour, député pour affaires essentielles. L'Université donna ordre au bedeau d'aller à l'eveché pour sçavoir de Monsieur l'eveque l'heure qu'il pourroit être visible. Elle lui fut donnée à quatre heures après midy, et les professeurs ayant reçu réponse pour l'heure indiquée, convinrent entre eux de se rendre à ladite heure à Saint-Ruf. Ils y firent porter leurs robes noires et les ayant prises, ils s'en allèrent à l'Eveche, precedes par leur bedeau aussi en robe avec la masse de l'Université. Il n'y eut que le seul professeur qui porta la parole

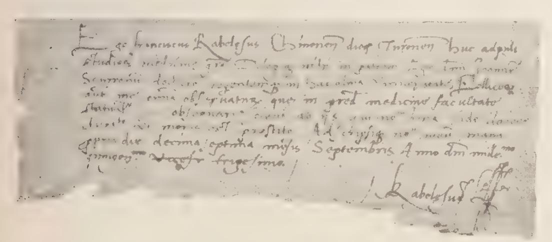


Fig. 65. — Acte autographe d'immatriculation de Rabelais. Archives anciennes de la Faculté, livre des matricules (17 septembre 1530), en marge, la mention « *solvit tres libras* », montant des droits.



Fig. 66. — Cathédrale Saint-Pierre de Maguelone, vue prise du couchant, avec, à gauche, débris de la tour de l'évêque. Lithographie romantique de Laurens, chez Boehm, à Montpellier.

qui eut le bonnet carré, les autres professeurs ayant leurs chapeaux. M. Lamure qui fut l'orateur, ne le qualifia que de *Princeps Ecclesiae illustrissime.*

Il faut remarquer que estant arrivés à l'Eveche, l'Université se fit annoncer. Mais Monsieur l'eveque ne vint pas au devant d'eux pour les recevoir, suivant l'usage, qui l'obligeait à les venir recevoir à la chambre prochaine ou ils l'attendoient. Ayant resté un temps sans le voir venir, et ayant sceu que la Faculté de droit avoit été traitée comme nous, et qu'ils étoient entrés sans autre formalité, nous entrames de meme avec dessein de ne plus complimenter, si on n'observoit à l'avenir, le cas arrivant, les formalités requises et accoutumées. Les Messieurs du Droit s'étant plaints. Monsieur de Montpellier leur fit faire des excuses, sur ce qu'il ignoroit la manière qui doit estre observée dans pareille occasion et nous le fit dire. Il nous accompagna après avoir été complimenté, jusques au premier pallier du degré (1).

OBSÈQUES PROFESSORALES.

Monsieur Pierre Chastelain, fils de M. Jean Chastelain, doyen, ledist Pierre Chastelain, receu en survivance à la charge de son père, estant décédé la nuit du 28 mars 1711, la Compagnie s'étant assemblée le lendemain dans le Conclave, il fut deputé MM. Bezac, Deidier et Magnol, professeurs, pour aller complimenter en robe noire ledit sieur Chastelain, doyen, et lui témoigner la part que toute la compagnie prenoit à sa douleur. Ensuite l'après disnée, la Compagnie fut en corps à l'enterrement ; et voici de quelle maniere se fit la cérémonie :

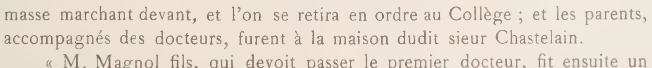
« La cloche ayant sonné à la manière accoutumée, depuis le décès du dit sieur Chastelain jusques après son enterrement, et tous les professeurs et docteurs aggregés s'étant rendus à l'heure assignée dans le

1) *In Ceremonial de l'Université de Médecine de Montpellier,* registre journal in-folio, 1701-1814, page 133 et suivantes. Archives anciennes de la Faculté, série S, n° 18.

Conclave, l'on partit, la masse marchant devant, enveloppée d'un grand crêpe noir, M. Chycoineau chancelier et tous les professeurs, docteurs aggregés, docteurs ordinaires, en robe noire, les quatre conseillers des escolliers aussi en robe et tous les estudiants marchant modestement de deux en deux ; et l'on se rendit à la maison du dit sieur Chastelain. L'on partit peu de temps après pour accompagner le corps à l'église des Carmes deschaussés. Immédiatement après les curés venoient quatre docteurs en robe et en bonnet carré, portant le drap de velours noir. Ensuite, venoit la moitié des pauvres avec de grands cierges ; et après eux venoit le corps, ayant le visage découvert et le bonnet sur la teste, enveloppé de sa robe rouge, portant des bottines blanches avec des éperons dorés, et sur le corps il y avoit une épée nue, mise en croix avec son fourreau (1). Immédiatement après le corps suivoit un bachelier en robe, ayant le bonnet sûr la teste et portant un grand livre ouvert, et couvert d'un crêpe noir, venant jusques à ses genoux. Ensuite, venoit le reste des pauvres, portant aussi des grands cierges allumés. Ces pauvres étoient suivis du bedeau en robe et en bonnet, portant la masse enveloppée de son crêpe. Ensuite venoient MM. les chancellier, professeurs et docteurs aggregés, tous en robe noire et en bonnet. Ensuite venoient les parents du mort, accompagnés par des docteurs en robe, et après eux suivoient les quatre conseillers des escolliers, aussi en robe, et tous les escolliers deux à deux, marchant fort modestement, et presque tous en habit noir.

Fig. 67. — Notre-Dame-des-Tables, façade méridionale, côté de l'Epître, en 1600, d'après l'« office pour la fête des miracles de Notre-Dame-des-Tables », etc. Détruit par arrêté municipal du 25 nivose an II, cet édifice s'élevait sur la place où figure actuellement le buste de Jaurès.

« Le corps ayant esté mis dans le tombeau, et les prières accoustumées dites, l'Université se retira avec les quatre conseillers et les estudiants, la masse marchant devant, et l'on se retira en ordre au Collège ; et les parents, accompagnés des docteurs, furent à la maison dudit sieur Chastelain.



« M. Magnol fils, qui devoit passer le premier docteur, fit ensuite un discours très éloquent sur le mérite du défunt et la perte que l'Escole avoit faite en perdant un aussi digne professeur (2). »

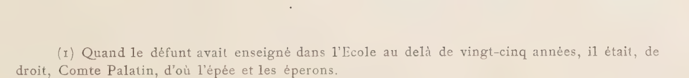


Paul Delmas,

Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.



Fig. 68. — Sceau du Procureur des étudiants. Dans le champ, d'un côté, saint Luc tenant la main droite levée et portant un livre, la main gauche entre deux personnages assis devant un pupitre, au-dessous, un buste de procureur entre deux têtes d'étudiants.



(1) Quand le défunt avait enseigné dans l'Ecole au delà de vingt-cinq années, il était, de droit, Comte Palatin, d'où l'épée et les éperons.

(2) *In Ceremonial de l'Université de Médecine de Montpellier*, registre journal in-folio, 1701-1814, page 133 et suivantes. Archives anciennes de la Faculté, série S, n° 18.





Fig. 69. — La salle des actes de la Faculté de médecine, ancienne salle de l'officialité de l'ancien évêché, dont les deux fresques de droite et de gauche, saint François de Sales (patron de Mgr François Bosquet) et saint Charles Borromée (patron de Mgr Charles de Pradel), exécutées sous l'épiscopat de Mgr de Charancy, rappellent la destination primitive ; reconstituée sur l'image de l'Aula de l'ancienne Université de médecine avec, sur les murs, les portraits, à double camail herminé, des professeurs défunts. Au centre, buste d'Hippocrate, plus haut décrit (voir figure 56).

PAUL BARTHEZ. MÉDECIN DU DUC D'ORLÉANS.

Barthez était précédé d'une grande réputation, soit parmi les grands, dont plusieurs des plus distingués avaient eu recours à ses conseils, soit parmi les savants et les gens de lettres, dont quelques-uns avaient été liés autrefois avec lui, et qui s'étaient intéressés aux accroissements successifs de sa célébrité. Aussi, peu de temps après son arrivée à Paris, parvint-il à un poste qui, entre autres avantages, le dispensait de retourner dans sa province. Tronchin, premier médecin du Duc d'Orléans, étant mort le 1er décembre 1781, ce Prince choisit Barthez pour le remplacer.

Ses progrès dans la pratique, tant à la ville qu'à la cour, furent extrêmement rapides, puisque l'année suivante on le félicitait déjà de ce qu'il était au nombre des Médecins les plus employés de Paris. Le succès dont furent couronnés les soins qu'il donna à Mme de Montenon dans une maladie grave, et la reconnaissance que le Duc lui en témoigna, mirent le comble à sa renommée. Cette vogue alarma ceux qui étaient depuis longtemps en possession de la confiance du public. Bouvart, qu'on retrouve toujours quand il est question d'obstacles opposés aux nouveaux venus, et qui s'était distingué contre les Tronchin, les A. Petit, les Bordeu, et autres hommes de mérite ; Bouvart crut qu'il fallait employer des moyens prompts pour arrêter la marche de celui-ci. Il avait déjà des sujets de plainte contre lui : dès 1776, Barthez avait osé penser autrement que lui sur la maladie d'un grand seigneur dont Bouvart était le médecin ordinaire, mais qui soumettait les avis de celui-ci à la sanction du professeur de Montpellier avant de s'y conformer. Par la correspondance que j'ai sous les yeux, je juge que Bouvart était fort irrité de cette contradiction ; quant à Barthez, on imagine bien que la résistance ne le faisait pas mollir.

Bouvart avait trop d'esprit pour ne pas sentir le mérite de son adversaire. Il n'osa pas, au commencement, l'attaquer de front : il eut quelque temps recours à l'artifice. D'abord il lui donna dans les sociétés de ces éloges perfides qui, selon l'expression d'un grand poète, *sono accuse è paion todi* ; qui, sous des formes obligeantes, induisent à rabattre de l'opinion qu'on avait conçue de celui qui en est l'objet. « Barthez, disait-il un jour d'un ton sincère, est un excellent professeur, c'est un homme universel, qui sait le Droit, la Physique, les Mathématiques, et même la Médecine (1). » Bientôt, il fut moins retenu et se comporta en ennemi déclaré. Les succès de l'un et les sarcasmes de l'autre firent naître entre eux une haine envenimée. Un jour, ils eurent le malheur de se trouver ensemble en consultation et de n'être pas du même avis. Tous les deux avaient acquis une habitude de despotisme qui excluait toute discussion et les rendait fort incommodes à leurs confrères : la disposition de leur âme les éloignait encore de toute conciliation. De la contradiction on en vint aux épigrammes, puis aux injures, et enfin la chronique assure que la querelle alla aussi loin qu'il était possible entre deux hommes qui n'avaient pas d'épée.

A la suite de cette scène, Barthez essuya un désagrément dont il a constamment chargé Bouvart, et vingt ans après l'aventure il répétait cette accusation avec l'accent de la certitude ; ce qui me fait penser qu'elle n'était pas fondée sur de simples présomptions. Une je ne sais quelle fille vint dans sa chambre lui dresser des pièges auxquels il lui était difficile de ne pas se laisser prendre : elle jette ensuite les hauts cris, disant qu'on lui a fait violence, et va porter sa plainte au Châtelet, qui lance un décret d'ajournement contre Barthez et contre sa gouvernante. Cette affaire fit un bruit affreux et causa beaucoup de chagrin à Barthez :

(1) Depuis ce mot, Barthez tenait pour suspect tout compliment sur l'universalité des connaissances, et il répondait brusquement : « Non, non ; j'ai étudié un peu de tout, mais j'ai appris beaucoup de médecine ».

elle devait naturellement diminuer la considération dont il jouissait, et le rendre odieux aux uns, et ridicule aux yeux des autres. Le Duc d'Orléans s'étant informé des circonstances du fait, resta convaincu de la noirceur de l'imputation, et que cette créature agissait par les instigations de quelque ennemi : il se déclara ouvertement le protecteur de son Médecin et fit, pour terminer le procès, des démarches auxquelles un Prince de ce caractère n'aurait jamais voulu descendre s'il eût été question de soustraire un coupable à une juste punition.

Tout cela ne produisit point l'effet qu'on désirait. Barthez continua de jouir de la plus grande faveur dans les classes de la société où les suffrages sont honorables. Sa pratique était si nombreuse que le Duc, en fixant sa résidence à la campagne, ne crut pas, malgré ses infirmités et la confiance exclusive qu'il avait en lui, devoir l'enlever à la ville : il se contenta d'exiger qu'il se rendrait auprès de sa personne dès qu'il le demanderait.

J'ai entendu raconter des anecdotes sur sa pratique médicale à Paris. Mais ce que le public débite au sujet des Médecins est généralement si infidèle que l'on ne doit y faire aucune attention. Le fait suivant est une preuve de cette inexactitude :

En 1783, Barthez eut la douleur de voir mourir son ami d'Alembert de la maladie dont il devait mourir lui-même vingt-trois ans après. A l'ouverture du corps, on trouva une pierre dans la vessie. On prétendit que cette découverte démentait le diagnostic de son médecin Barthez, qui avait obstinément soutenu que d'Alembert n'était pas atteint du calcul. Les gens de l'Art, qui savent combien une pareille assertion serait imprudente, lors même qu'il s'agirait d'une personne jouissant en apparence de la meilleure santé, n'ont pas cru un mot de ce récit. Mais rien n'empêche le vulgaire d'y ajouter foi. La Harpe l'adoucit un peu, dans sa correspondance avec le Grand-Duc de Russie, en disant dans une parenthèse que Barthez parlait ainsi *sans doute par complaisance.* La vérité est que d'Alembert ayant quelques-uns des symptômes de la pierre, et étant fermement décidé à ne pas se laisser opérer, son Médecin lui dit

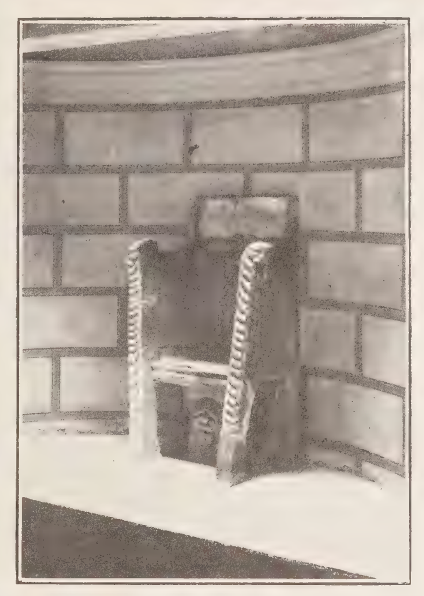


FIG. 70. — Siège antique en marbre, rapporté des Arènes de Nimes par le chancelier Ranchin, et dont les accoudoirs sont formés par des figures de lions, de la gueule desquels s'échappe un flot de rubans ; le dossier en est orné d'une draperie simulée, aux plis étoffés avec grâce. Primitivement percé en son centre, le siège a été plus tard pourvu d'une tablette soutenue par un tailloir orné d'un macaron.

que ces symptômes étaient des signes équivoques, et à cause de l'invincible résolution de son malade, il le dissuada du cathétérisme, seul moyen d'acquérir l'inutile certitude de son malheur.

On doit dire, à la louange de Barthez, qu'en exerçant la Médecine chez les grands, il n'oublia jamais sa dignité; que jamais il ne prit les formes serviles sous lesquelles certains de leurs confrères cherchent à capter leur bienveillance; que jamais personne, de quelque rang qu'il fût, ne se dispensa impunément des égards qu'il sentait lui être dus. On se souvient encore d'une répartie qui fut notée dans le temps. Un grand seigneur, convalescent d'une maladie grave, entendant ses deux Médecins Lorry et Barthez se renvoyer modestement l'un à l'autre la gloire de sa guérison, leur dit, vraisemblablement avec plus de gaieté que de malice : *Asinus asinum fricat.* Barthez répond sur-le-champ : » Point d'impatience, Monseigneur, nous vous frotterons à votre tour ».

L'exercice de la Médecine le détourna souvent de ses travaux littéraires : aussi, dans les accès de sa passion de savoir, il disait que les neuf années de son séjour à Paris *étaient neuf années perdues.* Mais les années perdues de Barthez étaient presque aussi pleines que les années bien employées du commun des savants. Qu'on en juge par ce qui suit :

1° Les problèmes pratiques qui se présentaient à lui chaque jour étaient l'occasion de réflexions et d'études presque continuelles. Ainsi la goutte, qui affligeait le Prince dont la santé lui était confiée, fut ce qui le porta à faire des recherches profondes sur cette maladie, et c'est ce qui nous a valu dans la suite le Traité des maladies goutteuses.

2° L'Assemblée du Journal des Scavants ayant souhaité d'avoir Barthez pour coopérateur, le Garde des Sceaux le remit à cette Société en 1782. Ce fut pour payer son tribut à ce journal, autant que pour sonder l'opinion des physiologistes, qu'il publia dans une suite de Mémoires, imprimés depuis 1783 jusqu'en 1788, ses principales idées sur la mécanique des mouvements de l'homme et des animaux. Ce travail dut lui coûter bien des soins, d'autant qu'il exigeait des connaissances sur l'anatomie comparée et que les collections du Jardin des



FIG. 71. — Robe dite de Rabelais, conservée dans un annexe de la salle des Actes.

Plantes de Paris pouvaient seules perfectionner chez lui les notions acquises sur cette science par l'étude des livres et des dessins.

3° Il sut trouver des moments pour des recherches de pure érudition, qu'il communiqua, dans divers Mémoires, à l'Académie des inscriptions et des Belles-Lettres. Un de ces écrits a pour sujet l'art de sculpter sur les métaux avec le marteau, tel que les Anciens l'ont pratiqué. Dans un autre, qui fut lu en 1787, il recueillit les observations et les opinions propres à Homère sur différents points de la Science de l'homme. Parmi ces dissertations, il y en a dont l'objet est d'éclaircir certains passages des auteurs anciens, que les commentateurs n'ont pas entendu faute de connaissances médicales ou physiologiques qui en donnent la clef. La plus grande partie des matériaux dont elles se composent ont été insérés, sous la forme de notes, dans la seconde édition des Eléments et dans la nouvelle Méchanique des mouvements de l'homme et des animaux, où ils entrent comme exemples, comme autorités, ou comme moyens d'une agréable distraction. Voilà comment se passèrent ces années qu'il regrettait tant.

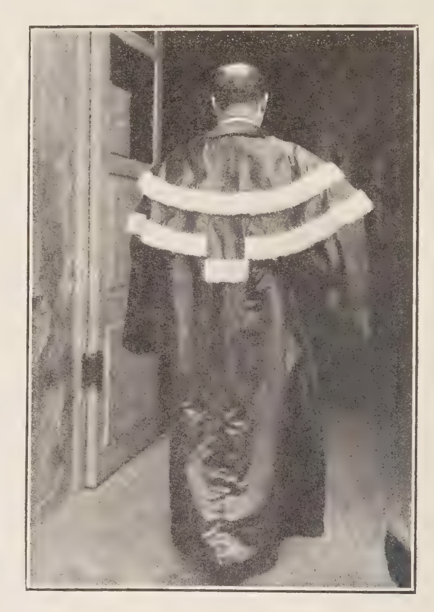


Fig. 72. — Costume professoral vu de dos. Sur la robe de satin rouge se trouve le double camail bordé d'hermine, avec chausse pendante entre le premier et le second ; tenue propre à la seule Faculté de médecine de Montpellier (pour le devant, se reporter aux anciens portraits, figures 54 et suivantes).

En s'éloignant de Montpellier, Barthez ne cessa pas pour cela d'être en guerre avec ses collègues.

Quand son projet d'aller à Paris fut bien arrêté, il voulut se faire adjoindre M. de Grimaud, à titre de survivancier pour sa chaire propre. Mais le Roi rejeta cette demande, soit pour ne pas violer la loi du concours (1), soit parce que deux autres professeurs demandaient en même temps une pareille grâce. Lorsqu'en 1781 il put agir lui-même auprès de l'autorité, et employer sans entraves tout l'ascendant que lui donnaient sa considération personnelle, le poste qu'il occupait auprès du premier Prince du sang, et la manière séduisante dont il exposait ses raisons, il obtint ce qu'il désirait et Grimaud fut nommé. Les Professeurs, ayant eu officiellement connaissance de cette affaire, conclue sans leur participation, furent outrés. Ils protestèrent dans leurs registres contre l'installation de leur nouveau collègue, firent signifier juridiquement la protestation à l'Evêque de Montpellier, et adressèrent au Garde des Sceaux des réclamations où Barthez n'était pas ménagé. Ils rapportaient toutes les lois qui faisaient du concours le seul chemin pour parvenir au Professorat dans l'Université de Montpellier. Loin de trouver dans Barthez des titres qui pussent mériter à son protégé la faveur d'une dérogation, ils y voyaient bien des raisons pour la lui refuser. Ils lui reprochaient des leçons omises, un jardin royal négligé ; ils ne tenaient d'ailleurs compte ni de la supériorité de son mérite, ni de sa célébrité, qui sont néanmoins des compensations pour une Compagnie, dont la prospérité tient plus encore à la considération lointaine dont elle jouit, qu'à l'utilité journalière et sensible de ses travaux. Quant à Grimaud, ils le traitaient comme un inconnu dont le Ludovicée ne pouvait pas apprécier les talents.

C'était et très juste et très utile de réclamer contre les infractions de la loi du concours ; il l'eût été encore davantage de demander instamment, comme on le fit depuis, et comme cela s'est pratiqué dans la suite, que, suivant l'esprit de cette institution, les juges désignassent celui des compétiteurs qui devait occuper la chaire ; et qu'ils ne fussent pas réduits au droit de présenter des candidats, parmi lesquels l'autorité supérieure choisirait : car selon ce dernier mode ils étaient fréquemment obligés d'accoler ensemble des sujets très inégaux, dont le plus faible n'obtenait que trop souvent la préférence. Or, une présentation libre est encore préférable à une telle dispute.

Mais il fallait que, dans toutes les contestations avec Barthez, les professeurs donnassent à leur adversaire quelque avantage dont il savait se prévaloir. Dans le cas actuel de tous ces zélateurs de la loi du concours, il n'y en avait qu'un seul dont la dénomination ne fût pas une dérogation formelle à cette même loi, puisque, à cette exception près, ils étaient tous entrés dans l'Université par des survivances ou par des provisions en commandement. Je laisse à penser si Barthez sut mettre cette circonstance à profit dans le Mémoire qu'il présenta pour répondre à celui de ses confrères.

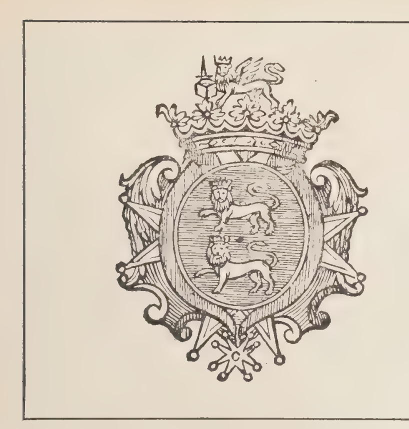
Ils eurent encore la maladresse de rédiger leurs remontrances de manière à laisser apercevoir plus d'antipathie contre leurs antagonistes que d'attachement pour l'Ecole, et ils perdirent ainsi tous les avantages de leur cause. Pour prévenir les objections au sujet de la capacité de Grimaud, Barthez, sûr de l'excellence de ce choix, et pensant de lui ce que tous les médecins en ont pensé depuis, avait offert de le faire examiner par la Société Royale de Médecine, sous la présidence du premier médecin du Roi. Il y avait quelque chose de messéant et même d'injurieux dans cette proposition. Il était naturel que des professeurs qui avaient été les maîtres de Grimaud, et dont celui-ci voulait devenir le collègue, fussent chargés de vérifier un mérite et des qualités auxquelles ils devaient se connaître. La préférence qu'on avait demandée pour un autre tribunal pouvait paraître suspecte, quand le Ludovicée était le juge ordinaire et compétent ; et si cette réflexion n'était pas capable d'engager le gouvernement à révoquer ses ordres, elle devait au moins lui faire écouter avec indulgence les plaintes de l'Université. Mais les professeurs semblaient s'être chargés de dissiper toutes les impressions désavantageuses aux impétrants que cette offre avait pu faire naître. Le ton d'aigreur contre Barthez qui régna dans les réclamations, et le silence contempteur qu'on y affecta sur Grimaud, convainquirent le ministre de la mauvaise réputation de la Faculté, les justifièrent tous deux d'en avoir décliné la juridiction, et persuadèrent au gouvernement que la grâce accordée était une justice, un acte d'autorité nécessaire au bien de l'établissement. Les remontrances furent blâmées, le Roi cassa et annula la délibération et la protestation des professeurs, et ordonna qu'elles seraient rayées, l'une et l'autre, des registres de l'Université.

[Jacques Lordat, *Mémoires sur la vie de P.-J. Barthez*, Paris, 1818.]



Fig. 73. — Sceau de l'école de médecine sous le Directoire avec, incluse dans le serpent symbolique, la devise hippocratique : « l'Art est long ». Il est encore aujourd'hui en usage.

(1) Raison alléguée dans sa réponse par M. de Miromesnil.



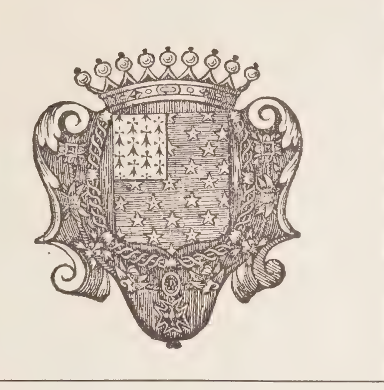


Fig. 74 et 75. — A gauche : blason du comte d'Argenson (M. le comte d'Argenson porte d'azur à deux lions léopardés d'or passant l'un sur l'autre, couronnés de même, armés et langués de gueules, et, en chef, un lion ailé d'or, tenant un livre, couronné d'argent). A droite : blason du comte de Maurepas (M. le comte de Maurepas porte d'azur fermé de quintes feuilles d'or au franc quartier d'hermines, l'écu entouré des colliers des ordres du roi).

III

LA PARTICULE NOBILIAIRE

DE SA NAISSANCE A NOS JOURS



L n'est pas de pays où l'égalité ait été aussi férocement réclamée qu'en France, il n'en est point où elle soit aussi difficilement supportée.

> La sotte vanité nous est particulière,

disait déjà le bon La Fontaine des Français du XVIIe siècle. Ils n'ont pas beaucoup changé, malgré les épreuves et les révolutions.

Aussitôt qu'il le peut, dès qu'il a quelque renommée ou fortune, le Français tâche à s'évader, par quelque moyen que ce soit, de cette égalité qui lui pèse ; il s'extermine à se différencier de ceux qui, hier encore, étaient ses compagnons ou ses amis.

Un de ces moyens, le plus couramment employé, est celui qui tend à aristocratiser une humble origine, soit en faisant précéder le patronyme d'une particule, soit en le faisant suivre d'un nom de lieu, plus ou moins existant.

Jamais, surtout, cette particule « de », qui est le premier pas vers la noblesse, ne fut plus âprement poursuivie qu'en nos temps où, comme on sait, « la démagogie coule à pleins bords ».

Avec plus d'exactitude encore qu'il y a cent ans, on pourrait écrire ce sixain, improvisé, parait-il, par Alfred de Vigny :

> En ce siècle qu'on dit siècle d'égalité,
> Et que j'appelle, moi, siècle de vanité,
> Chacun, pour y pouvoir trouver la particule,
> Travaille sur son nom et le désarticule ;
> Et le vainqueur de Tyr, s'il existait encore,
> Signerait, j'en suis sûr, Nabucho de Nozor.

Au cours de cette étude, nous allons tâcher de notre mieux à discerner, à analyser les raisons philologiques et sociales de la vogue de cette particule qui a fait tant de bruit dans le monde,

Ce *de* que l'on ajoute à son nom inconnu,
Qui, sans cet ornement, paraitrait un peu nu.

— comme l'écrivit, dès 1686, la satiriste rouennais Louis Petit — ; cette toute petite proposition faite d'une syllabe sourde « pour laquelle des générations d'hommes firent des actions d'éclat et même des bassesses, des chefs-d'œuvre et même des faux, ce mot magique qui donne du lustre aux noms les plus ternes », comme l'a dit, de façon pertinente et fort exacte, un publiciste connu qui en bénéficie. Nous étudierons la transformation historique, l'évolution aristocratique, depuis son obscure naissance jusqu'à son épanouissement triomphal, de cette particule que le vulgaire considère comme l'insigne de la noblesse, alors, comme nous l'allons voir, qu'elle en est, tout au plus, la trompeuse enseigne.

I. — APPARITION DE LA PARTICULE.

Aux Xe et XIe siècles, le régime féodal se trouvait à peu près établi. Pour distinguer les gens les uns des autres, en un temps où la domination de l'Eglise imposait à toute la chrétienté des noms de saints, les clercs imaginèrent, en ce qui concernait les chefs ou seigneurs, de faire souvent suivre leur prénom du nom de leur fief, précédé de *dominus* ou de *miles*, suivant que le possesseur était suzerain ou vassal.

C'est ainsi qu'on peut lire parfois dans les chartes qui nous restent de cette époque : *Johannes Dominus Calvimontis, Renierus miles de Calvimonte.* Un peu plus tard on retrancha le *dominus* ou le *miles*, et l'on écrivit simplement : *Johannes de Calvimonte, Renierus Calvimontis,* Jean et Renier de Chaumont, comme *Jordanus de Insula* pour Jourdain de l'Isle ; *Ademarus de Pictavia* pour Adémar de Poitiers, et *Aymericus de Rocaforte* pour Aymery ou Aymar de Rochefort.

Bien souvent, au Xe siècle, et plus encore au XIe, les surnoms sont annoncés par les formules *appellatus, cognominatus, nuncupatus, vocatus,* ou *qui vocor, qui vocatur, qui vocabatur,* etc. On écrivait souvent ces *surnoms* dans l'interligne, au-dessus du nom — d'où le mot.

Dans un de ses cours de l'Ecole des Chartes, le savant M. Vallet de Viriville a enseigné que c'était pendant le règne de Philippe Ier, vers 1062, qu'il avait trouvé pour la première fois dans les actes le nom d'un fief ajouté à celui d'un seigneur.

De son côté, M. Natalis de Wailly, dans ses *Eléments de Paléographie,* nous dit que l'exemple fut donné en Languedoc par Guillaume III qui, vers l'an 1030, prit le surnom de Montpellier dont il était le seigneur. « Ce fut également au XIe siècle que les nobles commencèrent, dans plusieurs diocèses de Bretagne, à prendre des surnoms qui étaient tirés ou de leurs terres ou de quelques sobriquets ; dans les diocèses de Léon ou de Cornouailles, on se contenta, jusqu'à la fin du XIIe siècle, de distinguer les personnes d'une même famille en ajoutant à leur nom celui de leur père. » Le même auteur ajoute que ce n'est qu'au XIIIe siècle que les surnoms devinrent communs en Bourgogne.

On peut croire que l'usage était loin d'être général ; il variait même beaucoup selon les régions — et, d'autre part, tous les chevaliers ne possédaient pas toujours un fief dont ils pussent prendre le nom. Voire, il arrivait qu'ils se contentaient de leur simple nom de baptême ; c'est ainsi que Montaigne nous raconte que, lors de la cour plénière tenue à Bayeux en 1171, « Henry, duc de Normandie, fils de Henry second, roy d'Angleterre, faisant un festin en France, l'assemblée de la Noblesse y fut si grande, que pour passe-temps, s'estant divisée en bandes par la ressemblance des noms ; en la première troupe qui fut des Guillaumes, il se trouva cent dix chevaliers assis à table portant ce nom, sans mettre en compte les simples gentilshommes et serviteurs ».

Pour les humbles gens, les documents latins du temps comportent ces génitifs patronymiques : *Petrus Alberti*, Pierre (fils) d'Albert, *Guillelmum Raimondi*, Guillaume (fils) de Raymond, ou *Guillelmus Giraldi,* Guillaume (fils) de Giraud. De là à écrire, en français, Pierre d'Albert, Guillaume de Raymond ou Guillaume de Giraud, il n'y a qu'un pas.

« Dans le moyen âge, — lisons-nous au surplus dans le Dictionnaire de Littré au mot *de,* — où les noms de famille n'étaient pas établis et où le nom de baptême était le vrai nom, on distinguait les individus par le nom de leur père : *Petrus Joannis*, Pierre, fils de Jean ; cela se disait dans la langue vulgaire Pierre de Jean ; usage d'où sont venus une multitude de noms propres actuels. »

M. de Wailly assure qu'on voyait en France, au XVe siècle, un grand nombre de roturiers qui n'avaient même pas de noms patronymiques. Aussi bien, cet oubli se perpétua dans maintes provinces. En 1789, à l'aube de la Révolution, des quantités d'individus ne portaient pas encore d'appellation familiale. Ainsi en était-il des serfs du Jura que la convocation des Etats-Généraux éleva à la dignité d'électeurs (1). Beaucoup de leurs délégués au bailliage secondaire de Saint-Claude ne purent être désignés par des noms de famille. Ce qui fait que, le 10 avril, le marquis de Langeron, qui commandait les troupes de Besançon, disait gracieusement à son supérieur le marquis de Puiségur : « Pour cette canaille, le nom d'un saint, Jean, Pierre ou Paul, suffisait ».



Fig. 76. — Portrait de Frédéric-Eugène, prince de Wurtemberg (1732).
D'après une gravure de Nilson.

* Les ornements qui entourent ce portrait utilisent le blason du prince comme motif principal d'ornementation. Deux personnages allégoriques le soutiennent et des drapeaux ornent les côtés. Les blasons avec leur richesse de couleurs et la profusion des symboles qui ornent leurs quartiers sont des motifs essentiellement décoratifs.

Le peintre et graveur allemand, Johann-Escrias Nilson (1721-1788), grava de nombreux portraits dans ce genre et se servait souvent du blason dans l'ornementation de frontispices et de portraits.

II. — PARTICULES DE ROTURE.

Sous la poussée du jargon celtico-romain dont l'union au dialecte francique forma peu à peu le français, le latin céda le pas, et les noms propres prirent insensiblement la forme sous laquelle nous les connaissons aujourd'hui.

Pour ne point sortir de la thèse que nous voulons traiter, nous ne nous préoccuperons ici que des noms provenant de noms de lieux, noms à particule auxquels l'ignorance populaire, autant dire générale, a donné inconsidérément force de noblesse.

A ce propos, rien n'est plus juste que cette réflexion de M. Levesque dans son *Droit nobiliaire français au XIXe siècle :*

« La terre au moyen âge eut le privilège de nommer les hommes ; elle devint l'universelle nomenclature des personnes. Les roturiers prirent le nom de la glèbe ou terre natale comme les seigneurs celui de leurs fiefs. »

Corroborant explicitement ces lignes de M. Levesque, on ne peut faire mieux que de reproduire ici cette page remarquable :

« Primitivement, alors que tout était ou seigneur ou serf, alors qu'il n'y avait que des maîtres et des esclaves, le nom de famille n'existait pas. De quelle utilité ce nom aurait-il été ?

(1) En 1770, Voltaire apprenait seulement qu'il existait encore des mainmortables en France, et qu'à quelques lieues de Ferney, douze mille étaient les « hommes » des vingt chanoines de Saint-Claude. Ce fut pour eux qu'il écrivit au Roi les fameuses Requêtes des serfs du Jura, Malgré tous ses efforts, ces serfs ne furent affranchis qu'à la Révolution.

« Les serfs ne formaient qu'un troupeau particulier dans l'enclos seigneurial ; et, de même que le maître d'un troupeau ne distingue pas chaque tête de bétail par un nom patronymique, pas n'était besoin que le seigneur donnât à ses hommes d'autres dénominations que des prénoms. Quand deux serfs se trouvaient avoir le même prénom, on les distinguait soit en rappelant le nom du père : « André, fils de Renier », — soit en mentionnant une qualité ou, le plus souvent, un défaut physique : « Thibaut dit le Rufin », ou simplement « Thibaut le Rufin ; Damotte sa femme ; André, Jean dit le Nain et Barthélemy ses fils ; Berthe dite la Reine (Régina) sa fille. »

« Ainsi se passaient les choses tant que le serf restait courbé sous la domination du seigneur de son pays natal. Mais lorsqu'il réussissait à rompre les liens qui l'attachaient à la glèbe, soit qu'il entrât dans les ordres sacrés, soit que, fuyant la main de fer de son seigneur, il gagnait un lieu où son premier maître ne pût le faire reprendre par ses limiers, soit enfin qu'ayant été affranchi, il allât s'établir dans un autre centre, on conçoit qu'il lui fallait un nom nouveau qui le différenciât des gens qui, dans la nouvelle communauté, portaient le même prénom. Dans l'un ou l'autre cas, le moyen de reconnaissance employé fut le même ; on désigna le nouveau venu en ajoutant à son prénom le nom de la terre où il s'établissait, ce qui donna des du Bois, du Pré, de l'Ile, du Moulin, du Mont, du Val, de la Côte, etc., tantôt et plus généralement le nom du pays qu'il venait de quitter. Ce qui prouve que les possesseurs de ces noms ne jouissaient nullement de la noblesse, c'est que, malgré leurs noms terriens à particule, on voit les uns exercer les métiers même les plus infimes, d'autres payer des redevances dont les nobles étaient exempts ; d'autres enfin, comme Gérard de Langres, recevaient un beau jour des lettres d'anoblissement. Au reste, veut-on une preuve péremptoire de la formation et de la valeur des noms patronymiques au XIIIe siècle ? Voici une phrase typique, concluante, que nous fournit un titre de 1232 : « Thierri de Chaumont, fils de Pierre de Brethenay » (1).



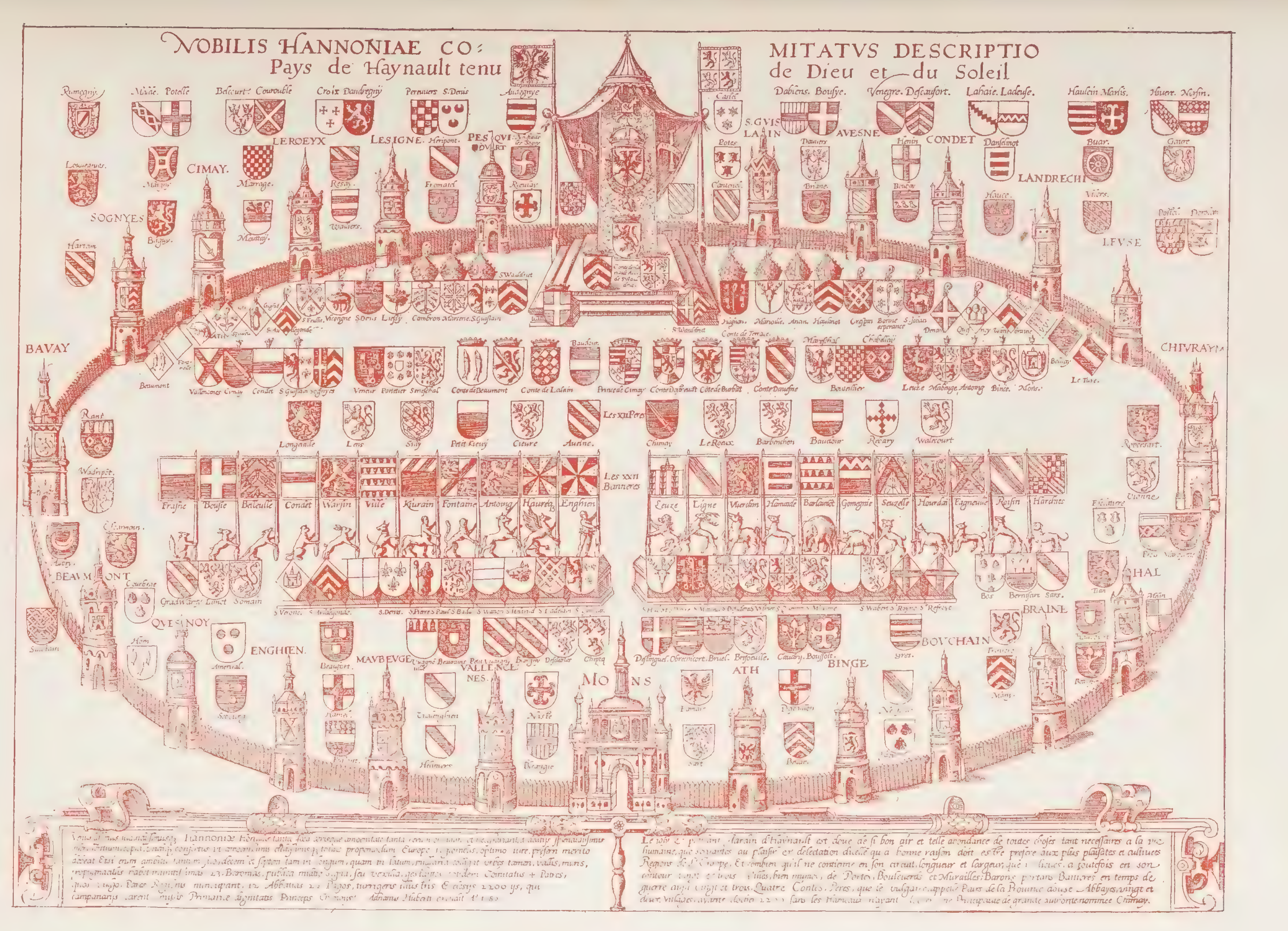
FIG. 77. — Blason du maréchal de Balincourt.
* Le maréchal de Balincourt porte d'or, à trois lions de sable passants, celui du milieu contrepassant, pour supporter deux sirènes avec une couronne de marquis et les bâtons de Maréchal de France.

De son côté, M. Jules d'Auriac écrira : « Chacun prenait le nom qu'il voulait : Guillaume de Dôle, dans le roman de ce nom, s'appelle ainsi, non que Dôle soit à lui ni qu'il y soit né, mais parce que son manoir était voisin de cette ville... Lorsqu'on prenait un nom de ville, ce nom pouvait changer avec le lieu de naissance à chaque génération : Etienne et Geoffroy de Vert-le-Grand sont fils de Thibaud de Boitiaux ; Dreux de Faye est fils de Guy de Garlande... Le nom adopté par le père pouvait ne pas convenir au fils : au Xe siècle, Gautier Berg est fils d'Oddon de Dammartin ; Humbert Louvet est fils d'Adon de Boucoiron... Enfin, rien n'obligeait à tenir compte du nom de famille dans les actes publics : au contraire, pour les rédacteurs de ces actes, le nom individuel seul était valable. Les preuves en sont innombrables jusqu'au XVe siècle... » (2).

Guillaume de Lorris, Jean de Meung, auteurs du *Roman de la Rose*, sont des noms qui, pour les ignorants des mystères onomastiques, fleurent bon leur gentilhomme. Quelle erreur ! L'un et l'autre étaient de pauvres troubadours, qui avaient eu chance d'attraper quelque science et quelque latin chez leur curé ou dans une abbaye du voisinage de Meung ou de Lorris où leurs pères étaient serfs et mainmortables. Comme Foucauld de la Rochefoucauld, comme Briand de Chateaubriand, comme Bouchard de Montmorency prenaient le nom de leurs fiefs, ils prenaient le nom de leur terre d'origine pour se distinguer des autres Jean et Guillaume.

« La plupart des paysans, du XIIIe au XVIIIe siècle, portent le nom de leur lieu dit, souvent très ronflant, alors que leur seigneur ne porte qu'un surnom : Mauvoisin, Roguin, Sourd, Grisegonelle, etc. Le nom du terroir s'est répandu d'abord chez les paysans, mainmortables ou propriétaires allodiaux, parce qu'ils étaient plus liés au sol que les seigneurs. » (3).

(1) *Lettres sur les armoiries*, de MM. Ad. DELATHEURATTE et Ch. BARDIES (1891).
(2) *La Nationalité française* (1913).
(3) *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (n° 1602, p. 460, article signé SOULGÉ).



LE JARDIN D'HAINAULT. D'après une estampe d'Adrien Huberti (XVIe siècle).

Cette planche réunit les armes de 23 villes, 12 abbayes, 22 villages et de la principauté de Chimay. On y voit les blasons de 23 barons portant bannières en temps de guerre, et 4 comtes « Peres », que le vulgaire appelle « Pairs de la Province ». On y voit le blason d'Enghien dont le titre passa par la suite dans la maison de Montmorency.

Ecoutons encore M. Jules d'Auriac :

« Ce qui prouve que la plupart des noms de famille ont d'abord été variables et ne se sont fixés que peu à peu, c'est qu'au début presque tous (environ 80 sur 100) *étaient des noms de lieux* indiquant l'origine du sujet, et les autres, des surnoms, sobriquets ou des indications de professions... Aux XIIe, XIIIe, XIVe siècles, on s'appelait Jean de Paris, Jean de Lagny, Marie de France, ou bien Picard, Normand, Breton, Bourgoin ; on était désigné par le nom de son pays lorsqu'on en était éloigné, et, si l'on y restait, comme tous les habitants de la ville auraient porté le même nom, on prenait le nom du quartier, de la rue. Une certaine Agnès, propriétaire d'une maison située rue Gallande, à Paris, s'appelle Agnès de Gallande (*Agnès de Gallanda*) ; plusieurs Parisiens se nomment *du Petit-Pont* (Renier du Petit-Pont), etc. ; d'autres, Renaud de

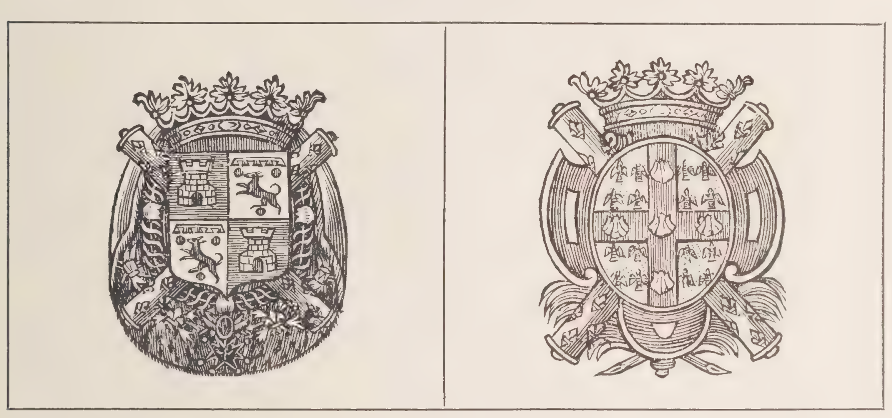


FIG. 78 et 79. — A gauche : blason du maréchal de la Motte-Houdancourt. A droite : blason du maréchal de Laval-Montmorency.
* Le maréchal de la Motte-Houdancourt porte écartelé au un et quatre d'azur à la tour crénelée d'argent, au lévrier courant de gueules, accolé d'azur, la bouche d'or, accompagné de trois tourteaux de gueules, deux en chef et un en pointe, le chef chargé d'un lambel de trois pendants de gueules, avec les colliers des ordres du Roi et les bâtons de Maréchal de France.
Le maréchal de Laval-Montmorency porte de *Montmorency* qui est d'or à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent qui est *Laval* et cantonné de seize alérions d'azur à chaque canton.

Quincampoix (*Reginaldus de Quincampoit*), Roger du Four du Temple (*Rogerus dictus de Furno Templi*), Jean de Saint-Pierre-aux-Bœufs (*Johannes dictus de Sancto Petro ad boves, clericus*) ».

Un document onomastique très précieux nous reste encore à ce propos, le *Rôle de la taille* imposée sur les habitants de Paris en 1292, et qui constitue même le premier recensement de la capitale.

Ordonné par Philippe le Bel, il fut très soigneusement établi par paroisses et par rues, et il est même plus complet que nos recensements actuels, car on y a joint le chiffre des impositions des assujettis, et souvent leur état signalétique. On y trouve peu de noms patronymiques, mais beaucoup de prénoms suivis de sobriquets, des noms du pays d'origine, de la profession, ou venant de l'apparence physique : le Grand, le Petit, le Bossu, le Jeune, le Pelletier, le Normand, Beaumarchais, Boileau, Beauvallet, l'Allemand, l'Anglais. Voici de grands bourgeois, les plus riches et d'ancien lignage : les Arrode, les Coccatrix, dont l'un est échanson de Philippe le Bel. Et voici Jehan de Senliz, le tisserand ; Robert de Harecourt, tavernier ; Guillaume de Chambelli, fripier, etc.

Comment s'appelaient les six bourgeois de Calais qui s'offrirent en victimes expiatoires à Edouard III, en 1347, et ne furent sauvés de la mort que par l'intercession de la bonne reine d'Angleterre, Philippine de Hainaut ?... Ils se nomment respectivement : Eustache de Saint-Pierre, Jean d'Aïre, Jacques et Pierre de Wissant, Jean de Fiennes et André d'Ardres. Aucune noblesse dans les particules de ces « bourgeois d'ancienneté de Calais et grands marchands », comme les qualifie Froissard.

Aussi bien, il n'existe pas de preuve meilleure et plus illustre de la vérité de notre thèse que dans le nom de notre grande héroïne nationale. Dans les manuscrits du temps, dans les vieux auteurs, le nom du père de Jeanne, laboureur de son état, s'écrit indifféremment Darc ou d'Arc. Il est plus que certain que sa famille tenait, plus ou moins lointainement, son nom d'un gros bourg, situé à quelques lieues de Domrémy, Arc-en-Barrois, d'où elle était venue s'installer dans les Vosges.

Au temps de Jeanne, la particule n'avait encore aucune espèce d'importance. Artisans et paysans la portaient, alors que de très hauts personnages en étaient dépourvus. On n'a, pour s'en rendre compte, qu'à parcourir les chroniques de l'époque ou, plus simplement, l'admirable *Vie de Jeanne d'Arc,* par Anatole France. Le profond mépris dans lequel on tenait alors l'orthographe s'y avère, d'ailleurs, par les lettres d'anoblissement données à la Grande Pucelle par Charles VII, le 29 décembre 1429, à Méhun-sur-Yèvre. « Dans ces lettres », nous dit Anatole France, « elle est nommée *Johanna d'Ay,* sans doute parce que le nom de son père fut recueilli à la Chancellerie royale sur les lèvres des Lorrains qui le prononçaient ainsi, d'un accent lourd et sourd ; mais que ce nom soit Ay ou Arc, on ne le lui donnait guère ; on l'appelait communément Jeanne la Pucelle ». Dans le procès de condamnation, on trouvera la forme *Darc* ; une pièce du 31 mars 1427 nous fournit la forme *Dars,* et dans la vieille *Chronique de la Pucelle,* on rencontre aussi les formes *Daiz* et *Daïx.*



Fig. 80. — Blason du maréchal de Duras.
Le maréchal de Duras porte pour armoiries au un et quatre bandes d'azur, fond d'argent ; deux et trois au lion d'argent, fond de gueules.

Montaigne même ne savait pas comment orthographier le nom de l'héroïne. Dans son *Voyage en Italie,* il écrit : « Domrémy sur Meuse, à trois lieues dudit Vaucouleurs. D'où estoit natisve cette fameuse pucelle d'Orléans, qui se nommoit Jeane Day ou Dallis. Ses descendans furent anoblis par faveur du Roy, etc... »

A ces consultations de tous les chartistes, de tous les savants qui ont étudié la question, l'une des meilleures opinions que nous puissions encore fournir est celle du remarquable philologue que fut M. Lorédan Larchey :

« Il y avait tant de Jean, tant de Pierre et tant de Paul, qu'il avait bien fallu trouver les moyens de les distinguer. Or, le « de » ne fut certainement dans l'origine qu'un de ces moyens-là. Lorsqu'un receveur d'impôt eut à coucher sur ses rôles une vingtaine de Jean tout court, lorsqu'un payeur de gens de guerre rencontra une dizaine de Pierre dans la même compagnie, il fallut bien donner à chacun une indication qui empêchait de les confondre. Le Jean qui venait d'une métairie languedocienne, s'appela Jean du Mas ; celui qui venait d'une métairie située plus ou moins au nord, s'appela Jean du Clos, ou Jean de la Borde, ou Jean du Mesnil. Le Jean logé au château ou à la forteresse s'appela Jean du Castel, ou Jean de la Ferté. Le Jean qui habitait une hauteur devint Jean du Roc, ou de la Roche, ou du Rocher, ou du Mont, ou du Moncelle, ou de la Molle. Le Jean de la vallée fut Jean de Vau, ou du Val, ou encore de la Combe ; Jean du ruisseau fut Jean du Rieu, ou du Ruy. Le Jean possesseur ou habitant d'un lieu boisé de hêtres, fut Jean de la Faille, ou du Fau ; d'ormeaux, Jean de l'Ourmel, ou de l'Orme, ou des Ormeaux ; de chênes, Jean du Chesne, ou du Quesne, ou du Cusse. Quand les essences forestières étaient trop mêlées, on disait Jean du Bois, ou du Bosc, ou du Boys, ou du Bouchet, et ainsi de suite pour tous les Jean de notre belle France. »

D'ailleurs, c'est l'avis de M. P.-B. Gheusi, qui, au cours d'une savante étude sur l'héraldique médiévale, écrit ces lignes qu'on peut ajouter aux références déja données :

« Une autre légende dont il serait bon aussi de faire justice, c'est celle qui attribue la qualité de noble à toute personne faisant usage d'armoiries et laissant précéder son nom de la particule *de.* Cette préposition ne sert qu'à désigner la terre possédée ou le lieu d'origine. Malheureusement, le vulgaire s'est habitué, au XVIe siècle, à voir dans le *de* un signe de noblesse, et *c'est ce qui rend si difficile aux généalogistes l'histoire des familles, oublieuses du nom primitif qu'eurent les ancêtres.* La particule fut, au Moyen Age surtout, commune parmi les vilains et les serfs ; n'ayant la plupart du temps qu'un prénom, ils le faisaient, pour se distinguer entre eux, suivre du nom des villages où le hasard avait mis leurs berceaux » (1).

Mais c'est par centaines qu'on pourrait recueillir de pareils documents, établissant que, jusqu'au XVIe siècle, la particule n'a jamais été signe de noblesse, et bien souvent, au contraire, comme nous croyons l'avoir démontré, une preuve de roture, puisqu'elle servait à désigner les serfs et les gens de franc-alleu.

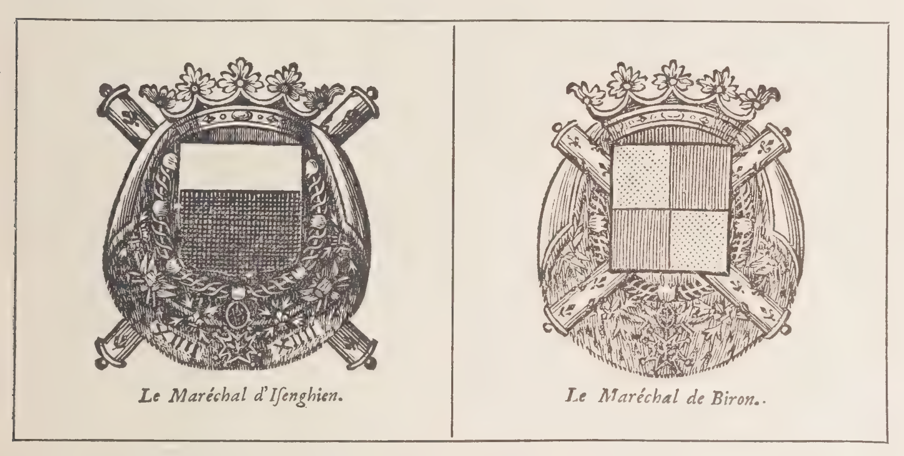
Feuilletez, si vous en avez loisir, les vieux registres paroissiaux tenus jusqu'à la Révolution par des prêtres, où sont mentionnés les naissances, les baptêmes, les mariages, les décès — et vous pourrez constater

(1) *L'Art héraldique au Moyen Age,* de P.-B. Gheusi, 1893.

que l'on n'y fait qu'une très relative attention à la particule, et que souvent ceux qui la portent sont cordonniers, maçons, charpentiers, boulangers... Un registre de la ville de Sceaux mentionne, au XVIII[e] siècle, un *d'Orléans* qui était sonneur !... On peut gager, pourtant, que ce sonneur n'appartenait point à la famille de Bourbon.

On trouve dans *La Vie de Saint Louis,* écrite par le confesseur de la Reine Marguerite, parmi les témoins de cette pieuse existence, maître Jean *de* Croy, maçon, bourgeois de Compiègne.

Nous avons en ce moment sous les yeux une lettre, vieille de quarante ans, écrite par un pauvre diable d'émigrant, menuisier de sont état, qui signe *De Bourgogne* en deux mots ! Il y a quelque chance, tout de



Le Maréchal d'Isenghien. — *Le Maréchal de Biron.*

FIG. 81 et 82. — A gauche : blason du maréchal d'Isenghien (Le maréchal d'Isenghien porte de sable au chef d'argent avec le collier des ordres, le manteau ducal et les bâtons de Maréchal de France. Il a comme son père, depuis qu'il s'est attaché au service de France, les honneurs du Louvre par brevet accordé à son père, le 23 avril 1696, pour lui, les aînés mâles de sa Maison et leurs femmes).
A droite : blason du maréchal de Biron (Le maréchal de Biron porte écartelé d'or et de gueules, l'écu mis en bannière gravurée).

même, que ce brave ouvrier ne descende point de Charles le Téméraire !... S'il a fait fortune en cette République Argentine où il est parti, il se trouvera peut-être quelque jour un généalogiste sagace qui l'en fera descendre.

D'où vient que tant de gens aujourd'hui portent des noms de villes, de provinces, voire de pays : Debeauvais, Debeaune, Dauvergne, Denormandie, Decaen, Delimoges, Dalsace, Dallemagne, Despaigne — Defrance même ! — qui bien souvent se coupent en deux ?... Comme nous l'avons déjà dit, comme on ne saurait trop le répéter, cela vient tout simplement du fait qu'on désigna, au Moyen Age, Thomas ou Martin leur ancêtre du nom du lieu d'où il venait, dont il était originaire.

Enfin, n'oublions pas qu'avant la Révolution il pouvait advenir qu'un paysan et son seigneur s'appelassent du même nom de lieu, précédé de la particule, suivant le principe — nous dit M. de Wailly — que « les vassaux croyaient sans doute faire honneur à leur suzerain en lui empruntant son nom ; mais, dans la suite, la vanité expliqua cette communauté de nom par des relations de parenté ».

Dans son livre *La Noblesse en France,* M. Edouard de Barthélemy écrit : « On trouve en général beaucoup de familles infimes portant le nom de haute noblesse qui a longtemps dominé dans une contrée. Ainsi, dans le pays de Rohan, pour ne citer qu'un exemple, il y a une infinité de paysans et de manouvriers s'appelant Rohan ». A quoi l'on peut ajouter qu'il y a fort probablement beaucoup de ces Rohan paysans et manouvriers qui sont descendants de bâtards de cette maison.

Il arriva souvent, sous la Révolution, que le greffier de mairie, chargé alors de la tenue de l'état civil, obligea les nobles à quitter la particule sous le prétexte qu'elle rappelait les temps féodaux, tandis qu'il la laissait aux paysans, parce qu'elle indiquait simplement leur origine !... Et beaucoup l'ont gardée, dont les descendants font noble figure sous notre Troisième République.

Enfin, n'oublions pas qu'il est un *de*, d'origine flamande, immensément répandu en France, particulièrement dans les départements septentrionaux, qui n'est qu'une traduction de notre *le*, et n'a, nobiliairement parlant, pas plus de valeur que le *le* normand ou breton. Dans la Flandre française, le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, des milliers de fermiers, d'ouvriers, de mineurs portent des noms ornés de particules : De Brouckère, De Paepe, De Bruyn, De Beer, De Gheest, etc., sans que ces humbles gens aient prétention à la moindre noblesse.

On sait que De Swarte veut dire le Noir; De Wisscher, le Bêcheur; De Grave, le Comte; De Rudder, le Chevalier; De Lange, le long; De Bruyn, le brun; De Witt ou de Witte, le blanc; De Kock, le cuisinier; De Clercq ou De Klerck, le clerc; De Groot, le grand; De Rée, le chevreuil; De Haas, le lièvre; De Wulf, le loup; De Man, l'homme; De Keyser, l'empereur; De Coninck, le roi, etc. Une famille flamande s'appelle même De Smedt de Naeyer, qui signifie littéralement en français : le Forgeron, le Couturier (1).

Cette dernière mutation nobiliaire de la particule mise à part, on a pu fort justement soutenir, sans aucun paradoxe, que la très authentique et séculaire possession d'une particule devant le nom, provenant tant du génitif paternel que du génitif d'origine locale, avait grande chance de constituer un antique souvenir de servitude et pouvait parfaitement contribuer à prouver la roture dans des milliers de cas, — surtout quand les possesseurs de ces noms particulés avouaient ne se point connaître, si haut qu'ils remontassent dans leur ascendance, de patronyme simple, celui qui aurait été porté par le premier anobli de la famille, car comme nous le formulons ailleurs, importe-t-il encore, au point de vue nobiliaire, d'être « quelqu'un » avant d'être « de quelque part ».

III. — NAISSANCE DU " DE " NOBILIAIRE.

On peut avancer avec quelque assurance que c'est dans la première moitié du XVIe siècle que la particule *de* commence à être considérée comme un signe de noblesse. On en trouve une preuve remarquable — de laquelle, à notre connaissance, personne n'a jamais fait état — dans la *Fausse Noblesse,* l'un des *Colloques* du grand Erasme, publiés en 1518 :

« *Nestorius :* Reste le nom. Surtout ne vous laissez pas appeler, à la manière des petites gens, Harpalus le Cômois, mais Harpalus *de* Côme. Ce dernier nom sent le noble; l'autre convient à de vils théologiens (*Heic illud in primis cavendum, ne plebeio more te patiaris vocari Harpalum Comensem, sed Harpalum a Como; hoc enim nobilium est, illud sordidorum theologorum*). — *Harpalus :* C'est entendu. — *Nestorius :* Avez-vous quelque bien dont vous puissiez vous dire seigneur? — *Harpalus :* Pas même un toit à porcs. — *Nestorius :* Etes-vous né dans une ville célèbre? — *Harpalus :* Dans un bourg obscur; car on ne doit pas mentir à son médecin. — *Nestorius :* Vous avez raison. Mais n'y a-t-il pas une montagne voisine de ce bourg? — *Harpalus :* Oui. — *Nestorius :* A-t-elle quelque part une roche? — *Harpalus :* Elle en a une très escarpée. — *Nestorius :* Eh! bien, soyez Harpalus, chevalier de la Roche d'Or... » (2).

Le chapitre XXXIII de *Gargantua* (1532) nous en fournit un autre témoignage : « Le pauvre Monsieur *du* Pape meurt desja de paour. Par ma foy, dist Picrochole, je ne luy baiserai ja sa pantoufle ».

On en trouve encore un autre au chapitre IV du livre second de *Pantagruel* : « Mais, quelquefois, qu'un grand ours que nourrissoit son père eschappa... (Pantagruel) vous print Monsieur *de* l'Ours, et vous le mit en pièces comme un poulet ».

Justement parce qu'ils sont railleurs, ces deux derniers exemples n'en sont que plus convaincants de la manie nouvelle — que blasonna un peu plus tard Béroalde de Verville dans son *Moyen de parvenir,* composé au cours du dernier quart du XVIe siècle :

« ... Et à cela, je me souviens, lui changeant de nom à l'exemple de ces messieurs d'Angers, qui changèrent leurs noms : sur quoi, un oyant qu'ils avaient mis *du, de* ou *le* à leurs noms, dit : J'ai nom Vanier, et me nommerai Le Vesnier ». (Chap. XLI.)

---

(1) Dans *Le Sceptique loyal,* qu'il publia en 1895, M. Léon Riotor, aujourd'hui conseiller municipal de Paris, écrit : « En Flandre, en Belgique, il n'est pas un cabaretier, un terrassier qui ne soit porteur d'une particule : d'Hondt, d'Horgny, de Smet, d'Houdmont, de Bluze, de Busschère, etc... »

(2) Déjà, dans son *Eloge de la Folie*, édité en 1501, Erasme écrivait :

« Peut-être vous serait-il agréable de connaître le lieu de ma naissance, car aujourd'hui la terre où un enfant a poussé son premier vagissement entre pour beaucoup dans sa noblesse. »

A noter qu'Erasme avait passé cinq ans à Paris de 1492 à 1497, et qu'il est fort probable que la particulomanie commençait dès lors à y sévir.



Fig. 83. — BLASON DES FLANDRES. Illustration pour les « *Recherches des antiquitez et noblesse de Flandres* » (Douai, 1631).

En 1552, le chroniqueur génevois Bonivard écrit : « D'aucuns y ha qui se font appeler, s'ils n'hont autre titre, seigneur de leurz nomz ou surnomz : M. *de* Perret, M. *de* Jacquet. »

Dans le IV[e] livre de ses *Bigarrures* (1583), Estienne Tabourot, seigneur des Accords, à propos des noms et surnoms que portaient les gens de son époque, nous donne cette page humouristiquement significative :

« N'a-t-on pas veu, ces jours passez, certains capitaines prendre plaisir de se surnommer, et tous leurs soldats, de ce qui se trouve sur un cheval, où se trouvent tant de seigneuries qu'il y en avait assez pour peupler un pays. Leurs noms estoient, si je me souviens, ainsi : Monsieur du Clou, du Fer, de la Boucle, de Tardillon, du Tard, de Dillon, de Lencol, de Lure, de Colure, de Lencolure, du Coin, d'Hierre, de Crinière, de Clape, de Clapon, de Ponnière, de Clamponnière, de la Bourre, du Cuir, de Sangle, de l'Estrier, de Mors, de Canon, de Crampon, de Larçon, du Poitrail, de la Croupe, d'Houpière, de Croupière, de la Selle, du Pas, du Trot, du Galop, des Rênes, de la Branche, de la Housse, d'Houssine, de la Courroye, de Gourmette, etc. La plus part des quels, avant l'an révolu, passa par les mains du sieur de la Corde.

« Un autre encore eut sa compagnie farcie de soldats qui avaient tous pris leurs noms de ce qui se trouve fortuitement en la campagne : comme du Pré, du Clos, du Val, du Mont, du Mex, de la Roche, Chasteaufort, Chasteauneuf, du Buysson, de la Rivière, du Ruisseau, du Fossé, de l'Estang, de l'Escluze, de la Noüe, de la Charrière, de l'Ornière, du Chemin, du Sentier, de la Croix, des Champs, du Bois, du Taillis, de la Serclure, du Harpent, de Fauxpas, de la Fondrière, des Marets, de la Colline, de la Vigne, de la Haye, du Sillon, de la Chenevière, du Clos, du Mur, de la Cloture, du Pendant, du Destraict, du Bourg, de la Ville, d'Aiglantier, la Tannière, la Grotte, la Fosse, du Terraul, du Guerret, du Pastis, la Garenne, du Pont, etc., qui furent enfin presque tous attachez au Poirier Sauvage, par les mains de leur vray et naturel colonnel, l'exécuteur des hautes œuvres » (1)...

Il faut faire, en ces lignes de Tabourot, la part de la fantaisie, — mais il est certain qu'à l'époque où il écrivait, toute latitude était donnée, aux hommes d'armes notamment, de se nommer comme ils l'entendaient.

Nous avons encore la preuve de cette licence laissée aux hommes d'armes dans un passage des Mémoires du maréchal de Vieilleville (1547). Le maréchal, qui avait été pourvu en sa jeunesse d'une lieutenance dans la compagnie du maréchal de Saint-André, raconte comment cette compagnie avait été formée. Saint-André avait auparavant institué pour son lieutenant un homme de robe longue, nommé du Peyrat, qui avait « peuplé sa compagnie d'une terrible sorte de gens, car il n'y avait hôte, ni fils de tavernier de Roanne, la Pacaudière et la Palice, qui n'y fut enrollé. Et parce que, communément, aux hôtelleries de France, les enseignes qui y pendent sont souscrites du nom de quelque Saint ou Sainte, cette racaille portait le nom d'un Saint ou d'une Sainte, selon l'enseigne qui pendait aux maisons desquelles ils étaient sortis ; et pource que l'on suit toujours le chemin le plus battu, les valets de chambre du père et du fils, les concierges, receveurs et fermiers de leurs maisons, comme Cézerac, Saint-André, Tournoelles et Saint-Germain-sur-Allier, qui, semblablement en étaient, s'intitulèrent de cette même façon, car ils n'avaient point de terres, ni de seigneuries, métairies, closeries, borderies, cassines, ni bastides dont ils se pussent, à la française, qualifier ou anoblir ».

On sait de plus que, bien souvent, les enfants naturels prenaient les noms qu'il leur plaisait, tantôt du lieu où ils étaient nés ou avaient été recueillis, tantôt du seigneur du lieu où ils avaient été trouvés, tantôt de la personne dont ils se croyaient issus. C'est ainsi que, dans la liste des hommes d'armes de la compagnie du bon chevalier Bayard, nous voyons figurer les « Bastards » de Cordon, de Chimay, de Sernetz, du Gast, de Revet, de Vannière, du Pont, de la Bataille, de Beauregard, de la Barme, de Bernys, de Tensac, d'Ornym, de Franèque, de Beaufort, de Chavesteing, de Montmartre, etc... Cet usage donna lieu, d'ailleurs, à tant d'abus qu'une ordonnance de Louis XIII intervint, le 19 janvier 1629, ordonnant qu'à l'avenir les bâtards ne pourraient prendre le nom des familles dont ils se croyaient issus que du consentement des parties intéressées.

---

(1) Passages cités dans le II[e] volume des *Promenades Littéraires*, de Remy de Gourmont, aux pages consacrées à Tabourot, seigneur des Accords, qui se « seigneurisait » tant pour se moquer de la mode nouvelle que pour se conformer à la devise de ses livres : *A tous accords*.



B. N.

Fig. 84. — « Les Seigneurs, chefs de Tournois, font de leurs blasons fenestres ». D'après les *Tournois du Roi René*.

« Dès qu'il est arrivé à l'habergement, le seigneur ou baron doit faire de son blason fenestre en la manière qui s'ensuit : c'est assavor faire mettre par les hérauts et poursuivants devant son logis, une longue planche attachée contre le mur, sur quoi sont peints ses blasons ; c'est assavoir tymbre et écu, et de tous ceux de sa compagnie qui veulent tournoyer, tant chevaliers qu'écuyers. Et à la fenêtre haute de son logis, il fera mettre sa bannière déployée, pendant sur la rue ». (*Tournois du Roi René.*)

IV. — MESURES SOUVERAINES.

« Ce n'est que vers la fin du xvie siècle, — écrira le savant antiquaire Augustin Tailhades dans la préface du *Blason Héraldique* (1), — que le vulgaire s'est avisé de voir dans le *de* précédant le nom une marque de noblesse. Alors la vanité, qui ne s'arrête devant aucun ridicule, s'est mise à l'œuvre. Celui qui se trouve assez heureux pour porter un nom de famille commençant par un D sépare une, deux ou trois de ces glorieuses lettres ; un autre, transformant sa propre personne en un fief imaginaire, adapte sans façon à son nom cette particule qui vaut à ses yeux toute une page dans l'histoire ; grâce à une addition semblable, le prénom de quelque ancien paladin, porté par hasard comme nom, prouve une descendance légitime ou bâtarde ; une ressemblance de nom, favorisée au besoin par une entorse à l'orthographe, fait trouver bon nombre de successeurs à des races éteintes ; chacun rougit de ses braves devanciers avec leurs professions modestes et honnêtes et les échange comme il peut contre des hommes dont on a parlé autrefois, fût-ce pour leurs crimes ; argent comptant, on vend et achète le nom des aïeux. En un mot, la généalogie altérée et falsifiée par mille supercheries, il ne s'agit plus que de surprendre un acte authentique ou une nomination à un emploi quelconque qui paraisse la consacrer. »

C'est en vain que nos rois tentèrent de s'opposer à ces abus et à ces usurpations continuelles. Ils eurent beau multiplier les édits, le mal ne fit qu'empirer.

Par ordonnance du roi Henri II, donnée à Amboise le 26 mars 1555, « defenses sont faites d'usurper la qualité de noble, sous peine de mille livres d'amende ». L'article VIII de cette ordonnance interdit à tous de prendre et de signer d'autre nom que le patronymique, disposition confirmée en 1560 par l'article 110 d'une autre ordonnance promulguée à Orléans.

(1) Le *Blason Héraldique*, par P.-B. Gheusi (Firmin-Didot et Cie, 1892). Cet ouvrage est de beaucoup l'un des meilleurs à consulter sur la vieille science.



B. N.

Fig. 85. — « Trenslation de la Bannière et du Tymbre ». D'après le *Tournois du Roi Rene*.

Le Roi René d'Anjou a dessiné et peint sur velin, les miniatures qui illustrent son *Livre des Tournois* (vers 1450). Les bannières et tymbres étaient portés au cloître pour y être exposés. « Les Bannières, dit le roi René, seront portées par les chambellans chevaliers, les pennons, par les premiers valets ou écuyers tranchants, les heaumes des princes, par leurs valets d'écuries, ceux des autres bannerets, chevaliers ou écuyers, par gentilhommes ou honnêtes valets ». Combien de descendants de ces « honnêtes valets » se sont mués en « gentilhommes »?

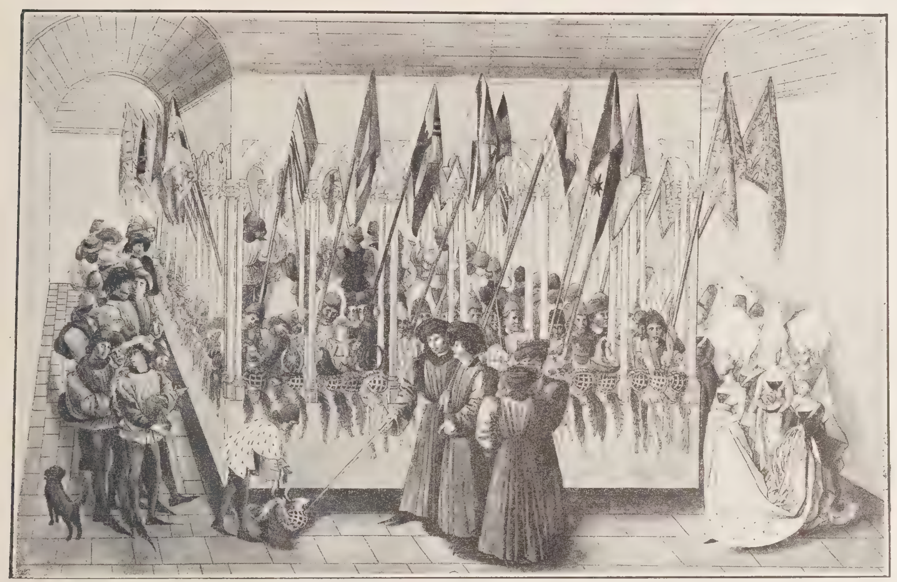
Respectueux de la volonté royale, le Parlement de Toulouse ordonna, en 1566, d'enlever nombre de particules mises au tableau « comme signe de noblesse » devant le nom de maints avocats et procureurs (1).

Rien n'y fait, la maladie de la particule tourne à l'épidémie. Examinant, avec un conseiller au Parement « l'âme et la raison de la loi », un procureur du Roi au bailliage de Dijon prononcera, vers la même époque, que « tous roturiers en général qui changent leur nom en un autre gentilhommesque, ou lesquels y ajoutent un article, sont sujets à la peine de faux, car ils usurpent une qualité de noble, qui tient espèce de rang signalé en France ».

L'*Armorial général de Lorraine,* de Dom Pelletier, qui fut assassiné pour avoir osé rappeler certains nouveaux nobles au respect des convenances nobiliaires, contient une ordonnance du duc Charles III de Lorraine, du 1er décembre 1585, qui tâche à remédier aux abus commis en fait de noblesse :

« Nous avons été dûment averti que plusieurs de nos sujets... pour se déguiser ou faire égarer en connaissance de leur race et basse condition dont ils sont nouvellement descendus, changent et altèrent les surnoms de leurs aïeux et famille, desquels ils ont pris la source et origine de leur noblesse, par adjonction à leurs surnoms de cette vocale : *le, la, de, du,* ou de quelque seigneurie forgée à leur fantaisie ; en sorte qu'aujourd'hui il est fort difficile, voire presque impossible, de reconnaître ceux qui sont extraits d'anciennes familles de noblesse... à quoi, pour remédier et obvier à de tels abus, avons inhibé et défendu, inhibons et défendons à toutes personnes, quelles qu'elles soient, qu'elles n'aient à se qualifier ni de titres, ni de qualités de noblesse, ni d'autres plus grands titres et qualités, si donc ils ne sont extraits de noblesse et qualité ou prérogative qu'ils s'attribuent, et si défendons aux anoblis et issus de nobles qu'ils n'aient à foi par adjonction verbale *le, la, du* ou *de,* et semblables mots qui ne servent que pour obscurcir la famille dont ils sont sortis...

(1) Un siècle plus tard, Saint-Simon critiquera à nouveau dans ses Mémoires cette manie nobiliaire des gens chargés de faire respecter la loi : « Ces avocats renforcés et qui, du barreau où ils gagnaient leur vie il n'y a pas longtemps, sont devenus des magistrats considérables, ont pris le *de.* » (Edition Hachette, vol. III, ch. XVII.) L'exemple de l'illustre jurisconsulte Jacques Cujas, fils d'un foulon, qui prit le *de* et l'assuma dans son testament, milite en faveur de la critique de Saint-Simon.



B. N. Estampes.

Fig. 86. — « Les bannières et les tymbres exposés dans le cloître ».

* La veille du tournoi, les bannières et les tymbres étaient exposés dans le cloître où on en faisait la « répartition ».

« Les Dames, dit le Roi René, viendront voir et visiter les tymbres, et un héraut leur dira les noms de ceux à qui appartient le tymbre, pour que, s'il y en a nul qui ait des dames médit, elles touchent son tymbre, qu'il soit le lendemain pour *recommandé* ».

« Mandons à notre procureur général et à ses substituts qu'ils y tiennent tellement la main et fassent rayer, tant des registres des causes judiciaires comme ailleurs, ceux qui se sont ingérés, et voudront s'ingérer de prendre et usurper les dites qualités de noble adjonction de ces vocales : *le, la, de* ou *du,* et attributions d'autres plus grandes qualités qui ne leur appartiennent, dont ils ne sont seigneurs... »

Cette ordonnance fut confirmée par une autre, en date du 31 décembre 1585, ce qui prouve combien le bon duc avait à cœur d'en finir avec ces intolérables usurpations qui n'en continuèrent que de plus belle en Lorraine... comme en France !

C'est également au XVI[e] siècle que commença cette confusion entre les mots *Seigneur* et *Sieur,* qui, bien que d'étymologie pareille, servaient à désigner des qualités différentes. Le possesseur noble d'une terre noble était Seigneur de cette terre ; le bourgeois enrichi, qui avait acquis une terre plus ou moins noble, était seulement qualifié de Sieur. Avec le temps, la facilité des mœurs et la bienveillance des autorités, cette distinction s'abolit aisément ; le Sieur devint rapidement Seigneur — et bientôt substitua à son patronyme celui de sa terre. M. Charlot, Sieur de Valfleury, devint le Seigneur de Valfleury, *de proprio motu,* et sans aucune confirmation royale — en attendant qu'il en devint comte ou marquis !... Quatre-vingt-dix pour cent au moins des noms « nobles » et des titres portés aujourd'hui n'ont certainement pas d'autre origine.

V. — REMONTRANCES DES HÉRALDISTES ET DES GRAMMAIRIENS.

Dans son *Traité des Ordres,* paru en 1614, l'avocat Charles Loiseau déplore avec amertume de pareils comportements, si dommageables au prestige de la noblesse :

« Au moyen de cette mutation de noms, on ne connoît plus les races, pour discerner soit les anciennes d'avec les nouvelles, soit les nobles d'avec les roturiers, soit pour reconnoître les parens d'avec les étrangers. Parce que le gentilhomme, qui n'est nommé ny connu que par le nom de sa terre, même qui a approprié ce nom à sa famille, ayant vendu sa terre, veut toujours retenir ce nom et sa postérité pareil-

lement, et le roturier qui l'a achetée en prend aussi le nom et le titre, et l'approprie pareillement à sa famille. Et ainsi à succession de temps la postérité roturière se dira estre de race noble du vendeur. »

Ailleurs, le même auteur dénoncera l'erreur de sacrifier à la mode nouvelle et de croire que la particule a vertu de noblesse :

« Il y a un peu plus d'excuse en la vanité de nos modernes porte-épées, qui, n'ayant point de seigneurie dont ils puissent prendre le nom, ajoutent seulement un *de* ou un *du* devant celui de leurs pères, ce qui se fait en guise de seigneurie ; car c'est pour en faire un génitif possessif au lieu d'un nominatif, ainsi que les Italiens nous le font bien connaître, et pareillement les Gascons, ès noms des gens de lettres qu'ils terminent communément en *i*, les mettant au génitif latin. Comme, par exemple, on appelait de mon temps à Tholose ce docte président Dufaur, qui a si bien écrit, le président Fabri. Or, comme Fabri, en latin, anssi Dufaur en français, est un génitif ; et comme on dit Pierre Dufaur, il faut sous-entendre par nécessité le nom de seigneur, ou quelque autre qui se puisse lier à ce génitif, comme quand, en latin, on dit *Petrus Fabri*, il faut suppléer ce mot *dominus;* autrement, ce serait une incongruité contre cette règle de grammaire, qu'on appelle la règle d'apposition.



Fig. 87. — Frontispice des « *Etrennes Spirituelles présentées à Monseigneur le Dauphin* », gravé sur bois par Papillon (xviii[e] siècle).

* Dans ce frontispice, Papillon s'est servi du blason comme motif de son ornementation, environnée de personnages et de dauphins symboliques.

« Ceux qui mettent ces particules au devant de leur nom veulent qu'on croie que leur nom vient de quelque seigneurie qui était d'ancienneté dans leur maison... Mais quoi ! notre nouvelle noblesse ne pense que ceux-là soient gentilhommes, dont les noms ne sont pas anoblis par ces articles ou particules, combien que les chroniques nous tesmoignent que jadis les plus notables familles de ce royaume ne les avaient. Mais cela est venu de degré en degré, comme l'ambition croît toujours. »

Cela est si vrai que, plus tard, André de la Roque ne parlera pas autrement dans son *Traité de l'Origine des Noms* écrit dans la seconde moitié du xvii[e] siècle. Faisant allusion à une nouvelle ordonnance Roi, La Roque remarque :

« La défense s'étend à ceux qui ajoutent à leur nom une particule, dans le dessein de l'anoblir davantage. Ils tombent dans l'erreur de croire qu'il n'y a point de noms anciens qui ne soient devancés d'une particule. Mais ils pourraient se représenter qu'il y en a eu grand nombre. Les véritables gentilshommes ne cherchent point ces vains ornements ; ils s'offensent même quand on les leur attribue, et ils ne peuvent souffrir qu'à regret qu'on leur impose une fausse couleur qui, au lieu de donner de l'éclat à leurs familles, en ternit en quelque façon l'ancienneté. Ç'a été déjà sans doute pour cette raison que Jacques Tézart, seigneur des Essarts, baron de Tournebu, se tint autrefois fort offensé qu'on eut ajouté la particule *de* à son ancien et illustre nom, dont il était le dernier des légitimes. »

Le savant grammairien Gilles Ménage écrira : « La plupart de nos gentilshommes s'imaginent que les prépositions *de* et *du* devant les noms de famille sont une marque de noblesse, en quoi ils se trompent. Nos anciens ne les ont mises que devant les noms de famille qui viennent de seigneuries, et il ne faut les mettre que devant ces noms-là ». Bien entendu, comme distinction nobiliaire, peut-on ajouter, car, lors de la formation des noms en général, une immense quantité de familles bourgeoises et rurales, surtout celle des serfs taillables — comme nous l'avons dit plus haut — furent désignées par leur lieu d'origine ou par leur dernier domicile connu, comme le père de la grande Pucelle.

Vers la même époque (1685), l'excellent grammairien Rochefort avait écrit, dans son *Dictionnaire général de la langue française*, ces lignes judicieuses :

« Il s'est glissé depuis peu un sot abus parmi les bourgeois. Nous en voyons qui ont osé mettre la par-

ticule *de* devant leur nom appellatif, ce qui est ridicule et un fantôme de vanité insupportable, comme, par exemple, *de* Bertrand, *de* Berthet. »

Près de deux cents ans plus tard, un savant auditeur au Conseil d'Etat, M. Edouard de Barthélemy, écrira de son côté, semblant, *in fine,* plaider *pro domo :*

« L'absence de ce que, par un étrange abus de langage, on est convenu d'appeler la particule nobiliaire, n'entraîne pas davantage l'idée de vilenie, pour employer la vieille expression. Je pourrais citer des familles nobles, les Chabot, les Bastard, les Bourgoing, les Bayard (1), les Becdelièvre, les Bérenger, les Gontaut, les Albert, les Brancas, les Fitz-James, les Colbert, les unes de vieille souche chevaleresque, les autres d'origine plus récente, et chez lesquelles la particule ne s'est introduite que par l'usage, mis à la mode au XVIIe siècle, et qui la fit attribuer à toutes les personnes *honnêtes,* même à M. de Molière, à M. de Corneille et à M. de Voiture, tandis que les Molé, les Pasquier, les Séguier, les Brûlart ne se trouvaient pas moins bons gentilshommes ou anoblis, pour conserver leur nom sans sacrifier à un usage, usage, j'ai hâte cependant de le dire, consacré et devenu respectable quand deux siècles se sont écoulés pendant lesquels les noms ont, pour ainsi parler, prescrit cet allongement » (2).



Fig. 88. — Titre du livre second des *Recherches des antiquités et noblesses de Flandres* (Douai, 1631).

Toutefois, il est difficile de mieux expliquer toutes les confusions de noms plus ou moins nobles, plutôt moins que plus, qui ont eu lieu depuis quatre siècles et qui font des prétentions de la « noblesse française » — à part quelques rares exceptions — un amas de drôleries des plus cocasses.

Et n'allons pas oublier qu'il n'est point jusqu'à notre précieux Montaigne qui n'y aille de sa petite semonce dans le premier livre de ses *Essais*, au chapitre XLVI : *Des Noms :*

« Pour clorre notre compte, c'est un vilain usage et de très mauvaise conséquence en nostre France, d'appeller chacun par le nom de sa terre ou seigneurie, et la chose du monde qui fait plus mesler et mescognoistre les races. Un cadet de bonne maison, ayant eu pour son appanage une terre, sous le nom de laquelle il a esté cognu et honoré, ne peut honnestement l'abandonner : dix ans après sa mort, la terre s'en va à un estranger qui en fait de mesme : devinez où nous sommes de la cognoissance de ces hommes. Il ne faut pas aller quérir d'autres exemples, que de nostre Maison Royale, où autant de partages, autant de surnoms : cependant l'original de la tige nous est échappé. Il y a tant de liberté en ces mutations, que de mon temps je n'ai veu personne eslevé par la fortune à quelque grandeur extraordinaire, à qui on n'ait attaché incontinent des titres généalogiques, nouveaux et ignorez à son père, et qu'on n'ait enté en quelque illustre tige. Et de bonne fortune les plus obscures familles sont plus idoines à falsification. »

(1) Erreur en ce qui concerne la famille des Bayard, dont le nom patronymique est Terrail. Le Bon Chevalier, fils de Aymon Terrail et de Hélène Alleman, prit son nom seigneurial du château où il naquit, le château de Bayard, dans la vallée dn Grésilvaudan, près de Grenoble, commune de Pontcharra, « Qui croiroit, — dit Montaigne au chapitre XLVI de ses *Essais* (Liv. Ier), — que le capitaine Bayard n'eut honneur que celui qu'il a emprunté des faits de Pierre Terrail? »

(2) *La noblesse en France avant et depuis 1789* (1858).

Voilà qui est fortement déduit. Tout ce qu'on pourra remarquer, c'est que ledit seigneur de Montaigne, magistrat et maire de Bordeaux, aurait fort bien fait de donner le bon exemple en mettant d'accord ses écrits et ses actions, ce tout en déférant aux ordonnances royales; et, par ainsi, de signer son œuvre du nom de Michel Eyquem, son véritable patronyme, et non de l'appellation de « sa terre et seigneurie », comme il appert de toutes les éditions des *Essais*.

VI. — NOUVELLES DÉFENSES INUTILES.

Les ordonnances royales reviennent à tout moment pour rappeler nobles et roturiers à l'observance des règles nobiliaires et leur défendre l'emploi intempestif de la particule.

Charles IX en 1560, Henri III en 1576 et 1577, aux Etats de Blois en 1579, par l'édit de Paris de mars 1583, Henri IV en 1600, renouvellent leurs inhibitions et défenses. Sur les plaintes des Etats assemblés à Paris en 1614 et de l'Assemblée des notables réunis à Rouen et à Paris en 1617 et 1626, Louis XIII, en janvier 1629, rend une ordonnance nouvelle « scellée sur lacs de soye du grand sceau en cire verte ». Voici la teneur de l'article 211 de cette ordonnance, dite de Marillac, par laquelle est bien marquée la volonté souveraine de ne point permettre qu'un nom de terre soit considéré comme un nom propre, comme un nom patronymique :

« Enjoignons aux gentilshommes de *signer du nom de leurs familles et non de celuy de leurs seigneuries*, en tous actes et contrats qu'ils feront, à peine de nullité desdits actes et contrats. »

Mais la mode est tellement ancrée dans les mœurs que le Parlement de Dijon prend sur lui d'affaiblir la force de ce décret en y ajoutant, en ce qui concerne la généralité, cette clause restrictive :

« Les susdits contrats et actes ne seront déclarés nuls qu'au regard desdits gentilshommes nommés, et à leur préjudice seulement (et non de l'autre partie contractante). »

Renouvelant les défenses faites par les rois d'Espagne, possesseurs de la Franche-Comté jusqu'en 1678, Louis XIV revient à la charge avec cette déclaration, conservée aux Archives Nationales, datée du 3 mars 1699, enregistrée au Parlement de Besançon, « pour la recherche de ceux qui ont usurpé les titres de noble, noble homme, écuyer, messire, chevalier, illustre, éminent, haut et puissant seigneur, marquis, comte, vicomte et baron et tous autres titres de noblesse ».

Revenant sur les inhibitions déjà faites, le Roi signe à nouveau cette clause :

« Aux termes de l'article 330, *les anoblis et tous autres ne peuvent prendre le* de *avant leurs noms et signer autrement que des noms de leurs familles.* »

Donnant l'exemple du respect aux ordres royaux, c'est ainsi que nous voyons les ministres de Louis XIV et de Louis XV, comtes ou marquis de Sablé, de Torcy, de Seignelay, de Louvois, de Barbézieux, de Maurepas, de Pontchartrain, de Saint-Sorlin, d'Argenson, signer les édits et décrets de leurs simples patronymes : Servien, Colbert, Le Tellier, Phélippeaux, Desmarets, Voyer. (Et qui sait que le grand Turgot, ministre de Louis XVI, était baron de l'Aulne et marquis de Soumonts?)

Nos rois tinrent toujours la main à cette règle, qui ne pouvait être enfreinte que par décision souveraine, comme le prouve ce passage des Mémoires de Mme du Hausset, première femme de chambre de Mme de Pompadour :

« Quand le maréchal (de Belle-Isle) mourut, on le transporta sur une mauvaise civière, couvert d'une mauvaise couverture, à son hôtel. Je le rencontrai; les porteurs riaient et chantaient. Je crus que c'était quelque domestique; et, ayant demandé qui c'était, je fus fort surprise d'apprendre que c'était un homme comblé d'honneurs et de richesses. Telle est la Cour; les morts ont tort, ils ne sauraient trop tôt disparaître. Le Roi dit : « Voilà donc M. Fouquet mort ». Le duc d'Ayen dit : « Il n'était plus Fouquet; Votre Majesté lui avait permis de quitter ce nom, dont cependant le plus beau de son nez était fait ». Le Roi leva les épaules. Il (le maréchal de Belle-Isle) avait effectivement obtenu des lettres-patentes enregistrées, pour ne pas signer Fouquet, étant ministre » (1).

Mais, de façon quasi-générale, ce respect de la volonté royale fut toujours une exception, même aux meilleurs temps de la monarchie.

Sans aucune permission, les nobles ou usurpateurs de noms nobles continuèrent à choisir, avec le plus grand sans-gêne, dans leurs possessions ou dans celles dont ils prétendaient que leurs ancêtres avaient été seigneurs, les noms les plus illustres ou de plus harmonieuse désinence, dont ils se parèrent vaniteusement.

(1) *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France pendant le XVIIIe siècle*, p. 128.



Fig. 89. — REUNION DES SEIGNEURS.
Illustration pour les *Recherches des Antiquites et Noblesse de Flandres.*

Les roturiers qui, par un anoblissement de finance ou de complaisance, avaient acquis le droit de posséder des terres titrées. en acquittant ou éludant les droits de franc-fief, s'empressaient de dissimuler leur origine — tout comme ceux d'aujourd'hui! — en abandonnant leur nom de famille pour prendre celui de leurs terres.

« Les bourgeois ajoutaient à leurs modestes noms des noms de terre par lesquels on les désignait couramment, de telle sorte qu'il devint très difficile de les distinguer des nobles : qui pouvait deviner que M. de Tournebue, sans aucun titre, était un vieux gentilhomme datant des temps normands, tandis que le duc de La Vrillière était le fils d'un bourgeois (Phélypeaux)? Les noms de Potier et de Letellier auraient rappelé des professions peu relevées; on les avait abandonnés pour s'appeler le duc de Gesvres, le marquis de Louvois : d'ailleurs, ces Potier et ces Letellier, ainsi déguisés, gouvernaient la France et donnaient des ordres aux parents mêmes du roi » (1).

Ce sont ces innombrables transformations qui motivèrent sans doute la remarque de La Bruyère :

« Si certains morts revenaient au monde, et s'ils voyaient leurs grands noms portés, et leurs terres les mieux titrées, avec leurs châteaux et leurs maisons antiques, possédées par des gens dont les pères étaient peut-être leurs métayers, quelle opinion pourraient-ils avoir de notre siècle? » En 1687 — déjà!...

Il est vrai qu'un peu plus tard (1721) M. le président de Montesquieu, qui était homme de qualité bien qu'appartenant à la robe, ajoutait ces gentillesses que l'on trouve dans la XCVIII[me] des *Lettres Persanes :*

« Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs; c'est un séminaire de grands seigneurs; il remplit le vide des autres états. Ceux qui le composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs des guerres; et, quand ils ne peuvent pas suppléer par eux-mêmes, ils relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides. »

Dans le *Bourgeois Gentilhomme,* M. *de* Molière constatera : « Ce nom (celui de gentilhomme) ne fait aucun scrupule à prendre, et *l'usage* aujourd'hui semble en *autoriser* le vol ».

L'historien François *de* Mézeray fait la remarque que « les gentilshommes prenaient le plus souvent leurs noms des terres qu'ils possédaient, les gens de lettres du lieu de leur naissance, et les riches bourgeois de la ville où ils demeuraient ». Mézeray pouvait parler pertinemment de la chose, attendu qu'il était fils d'un chirurgien normand qui s'appelait simplement *Eudes.*

Ce fut dès lors une complète anarchie, favorisée par une nuée de généalogistes aussi ingénieux que peu scrupuleux, — « menteur comme un généalogiste », disait-on au XVIII[e] siècle, — qui se faisaient fort, moyennant finances, de faire descendre le premier fermier-général venu de Hugues Capet ou de Charlemagne, en ligne plus ou moins directe. Un des plus curieux monuments de cette vanité nobiliaire nous est resté avec *Israël armorié ou armoiries des tribus d'Israël sorties des enfants de Joseph,* écrit à la plus grande gloire de la famille Ménessier de Guibermaisnil, que le généalogiste Jacques-Louis Chevillard nous présente froidement comme issue en droite ligne de Manassès, premier fils de Joseph (2)...

La mode du *de* avait tellement envahi la société qu'on le donnait à tout venant :

Monsieur *de* Petit Jean! Ah! gros comme le bras!

écrira sarcastiquement Racine dans *Les Plaideurs.*

Et La Fontaine fera les animaux se saluer au génitif :

Hé! bonjour, Monsieur du Corbeau.

« Quelqu'un m'entendant appeler Gédéon chez mon père (c'est mon nom de baptême) m'appelait M. *de* Gédéon », relate Tallemant des Réaux.

Dans ses *Caractères,* La Bruyère écrira encore :

« Il suffit de n'être point né dans une ville, mais sous une chaumière répandue dans la campagne ou sous une ruine qui trempe dans un marécage, pour être cru noble sur parole.

« Un homme de la Cour qui n'a pas un assez beau nom doit l'ensevelir sous un meilleur.

« Je le déclare nettement, afin que l'on s'y prépare, et que personne n'en soit surpris : s'il arrive jamais que quelque grand me trouve digne de ses soins, si je fais enfin une belle fortune, il y a un Geoffroy de La

(1) JULES D'AURIAC, *La Nationalite Française,* p. 192.

(2) Nous avons longuement parlé de ce singulier ouvrage dans un de nos livres, *L'Art, le Boulevard et la Vie,* au chapitre *Israël armorié* (Floury, éditeur).

Bruyère que toutes les chroniques rangent au nombre des plus grands seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la terre sainte : voilà alors de qui je descends en ligne directe. »

Le président de Montesquieu, qui s'appelait Secondat de son patronyme, dira de son côté :

« En France, on ne reconnaît ni les hommes à leur nom, ni les femmes à leur visage. »

« Le frère de Chamillart s'appela le comte de Chamillart; *le* de *s'usurpait par qui le voulait depuis longtemps;* mais de marquiser ou de comtiser son nom bourgeois de famille, c'en fut le premier exemple », constatera mélancoliquement le duc de Saint-Simon dans ses furieux Mémoires où nous sont divulguées l'obscurité, la bassesse ou l'infamie de la plupart des nobles familles de son temps. Et il épiloguera :

« En France, il n'y a qu'à vouloir, prétendre, entreprendre en tout genre, on y fait tout ce qu'on veut. »

Les exemples de ce laisser-faire, donnés par Saint-Simon, rempliraient un volume.

VII. — ÉDIFIANTS EXEMPLES D'USURPATIONS.

Couramment, sans aucune concession souveraine, des anoblissements par simple addition de la particule s'opéraient du fait seul que l'individu était époux, fils, voire petit-fils d'une femme noble ou prétendue telle. Par exemple, des recherches faites dans les minutes des anciens notaires du Vigan et d'Aulas (Gard) ont amené M. Cazalis de Fondouce — un de ces précieux et modestes érudits de province qui mâchent la besogne des grands historiens, Thierry, Michelet ou Taine — à découvrir de nombreux cas de pareils anoblissements ; il cite notamment ceux-ci, des plus concluants :

Arnif. — Discret homme, Pierre Arnif était marchand à Aulas en 1490 et 1543. Jacques Arnif, son fils, qui mourut entre 1566 et 1580, fut d'abord marchand, comme lui ; mais ayant épousé Françoise Serre, fille de noble Guidon Serre, seigneur du Fromental, il commença à se qualifier (1561) noble et seigneur de Roquesedal. Jacques, son fils, issu de ce mariage, se qualifie toujours noble Jacques *d'*Arnif, seigneur de Roquesedal. Il prit alliance, comme son père, dans la noblesse du pays et fit souche de plusieurs générations de nobles.

Bilanges. — Me Amans Bilanges, fils et petit-fils de notaires, notaire lui-même au Vigan, mort avant 1656, avait épousé Marie de Galtier, d'une famille noble. Son fils Etienne, docteur ès droits et avocat, vivant en 1624, mort entre 1672 et 1719, se qualifie noble Estienne *de* Bilanges, seigneur de Blanquefort, et le fils de celui-ci est qualifié noble François de Bilanges, seigneur de Ressanson. On trouve encore, en 1657, noble Jean de Bilanges, seigneur de Falguieres.

Carnac. — Antoine Carnac appartenait à une famille d'artisans d'Aulas. Son fils Jean fut substitut du procureur du Roi au siège de Meyrueis, fonction qui ne conférait point la noblesse. Il épousa Françoise de Calardon et se qualifie, en 1625, Jean *de* Carnac, écuyer, paraissant puiser sa noblesse dans celle de sa femme.

Dumazel. — Me Etienne Dumazel, mort entre 1608 et 1612, était notaire au Vigan. Il eut deux fils. L'un, Jacques, marchand au Vigan, testa en 1613. Il avait épousé Suzanne de Barsac, fille de noble Christophe de Barsac, sieur de Gasques, « ministre de la parole de Dieu » au Vigan. De cette union descendait Henri *du* Mazel, sieur de Bagards, qui prenait en 1645, dans les protocoles des notaires, la qualification d'écuyer. Etienne du Mazel, sieur des Laupies, docteur ès droits et avocat, autre fils de M. Etienne Dumazel, épousa Suzanne Dupont, fille de noble Pierre Dupont, seigneur de Serres. Son fils, Pierre du Mazel, mort entre 1642 et 1646, prend dans les actes la qualification d'écuyer (1).

Mercier. — Me Jehan Mercier, marchand d'Aulas, épousa en 1570 Jehanne de Vissec, d'une famille noble. Leur fils, Me Jacques Mercier, notaire royal à Aulas, épousa en 1594 Jeanne de la Fabrègue. Il ne paraît pas avoir eu personnellement de prétentions à la noblesse, mais son fils se qualifie noble Jacques *de* Mercier, écuyer (1634). Il épousa Françoise de Mandagout et donna le jour à noble Pierre *de* Mercier, qui épousa Jeanne de Ginestous.

---

(1) A ce propos, il est équitable de faire état ici des excellentes lignes consacrées à ce genre d'usurpations par l'érudit *Intermédiairiste* qui signe *Soulge :*

« Toutes ces dénégations trop absolues d'origine viennent d'une incompréhension de l'état nobiliaire antérieur à la règlementation rigoureuse de Louis XIV. Les ordonnances, la façon de procéder aux recherches et aux preuves, enfin la classification du XVIIe aveuglent de bons historiens. Il faut voir par-dessus les idées rigides du grand siècle.

« De l'origine au XVIe siècle, *l'état de gentilhomme fut un état de fait, un statut plus réel et plus pratique que théorique,* et l'on passait naturellement par la force des situations, *de l'état d'écuyer à celui de bourgeois et inversement,* souvent sans exclusion d'un statut par l'autre, comme on devient, dans la France de 1918, homme du monde ou agent d'assurances, parfois les deux en même temps... Le mur infranchissable, élevé par le pouvoir central triomphant entre les classes, n'existait pas au XIVe siècle. Il était inutile ; l'usurpateur de noblesse assumait les risques de cet état, et ces risques légitimaient le plus souvent sa prétention, et le frère malingre ou prudent qui s'embourgeoisait n'enviait pas son frère homme d'armes. » — (*L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* du 20/30 mars 1918.)

Nissole. — Jean Nissole, d'une famille bourgeoise de Saint-Laurent-le-Minier, épouse en 1605 Elisabeth de la Cour, fille de noble Fulcrand de la Cour. Leur fils se qualifie en 1641 André *de* Nissole, écuyer.

Ricard. — Jean Ricard, bourgeois d'Aulas, épousa demoiselle Suzanne de Peyran. Leur fils Pierre Ricard épousa en 1604 Suzanne de Caladon. De ce mariage provient un fils qui se qualifie Jean *de* Ricard, écuyer (1625).

Surville. — Pierre Surville, marchand de Bréau, teste en 1559. Il avait épousé Hélix d'Assas, qui testa en 1593. Leur fils se qualifie noble Pierre *de* Surville, sieur de Puimejeau. Il épousa Suzanne de Vabre, noble, dont il eut Jean *de* Surville, « ministre de la parole de Dieu », marié à Jehanne de Falguerolles, et Henry *de* Surville, écuyer, sieur de Puimejeau (1654).

Unal. — Etienne Unal, bourgeoïs de Bréau, épousa, en 1615, Anthoinette de Caladon, fille de noble Pons de Berenger de Caladon, sieur de l'Espinasse. Leur fils se qualifie en 1635 noble Estienne *d'*Unal, écuyer, capitaine enseigne au régiment de M. de Beaufort.



B. N.

FIG. 90. — Frontispice du « *Tableau des armoiries de France* » de Moreau, gravé au burin par Léonard Gaultier (Paris, 1609, in-8°).

« Aucune de ces familles — remarque M. Cazalis de Fondouce — n'est comprise dans les maintenues du XVIIe siècle. Toutefois les prétentions de certaines ont survécu à cette époque et leurs membres figurent au XVIIIe siècle avec les qualifications de *noble* et d'*écuyer*, soit que leur persistance à s'en servir ait été couronnée de succès, soit que, par l'emploi dans des charges conférant la noblesse, ils aient greffé sur ces prétentions un véritable anoblissement. » (*Annuaire du Conseil Héraldique*, 1892.)

On voit par ces quelques exemples, pris dans une région perdue de la vallée de l'Hérault, comment s'opéraient en France la plupart des anoblissements. Ce n'était donc pas seulement en Champagne — comme on peut s'en rendre compte par ces citations — que le « ventre anoblissait ». Bien que cette coutume eut été abolie par ordonnance de Charles V, en date du 15 novembre 1370, édictant que « ces sortes de nobles seraient sujets aux droits de francs-fiefs » (ceux qui atteignaient les personnes d'extraction roturière), elle n'en avait pas moins continué à se répandre par la France, et se manifester encore deux siècles plus tard, comme le prouvent les recherches de M. de Fondouce.

On peut croire que les filles nobles, épousées par les sieurs Arnif, Bilanges, Carnac, Dumazel, etc., étaient peut-être également d'uns noblesse acquise de la même façon que celle de leurs époux ou de leurs enfants, et que les descendants des époux ainsi anoblis dispensaient sans doute la noblesse à leurs gendres d'une manière identique !... A ce compte-là, on s'étonne qu'il existe encore en France des noms sans particule !...

Retenons, d'autre part, que la plupart des concessions contemporaines de noms à particule n'ont pas d'autre origine, les requérants à patronyme roturier demandant à relever, soit le nom de leur mère, soit celui de leur femme. Le lecteur pourra éclairer sa religion en feuilletant les Annuaires de la Noblesse, du Collège Héraldique, ou simplement les Tables de M.-C. de Saint-Marc.



La Place Laissée au pillage.

Il est rare qu'une place s'expose à être abandonnée à la fureur du soldat, on a ajoutté cette representation pour donner une idée de la Cruauté de cette Sanglante action, que les Commandemens font cesser en faisant battre la retraite, pour conserver les bourgois et les maisons selon qu'on en peut avoir besoin.

Estampe de J. Rigaud sur les horreurs de la guerre. Jacques Rigaud, dessinateur et graveur (1681-1754), grava des planches pour *La Science des Ingénienrs* et *La Tactique des Anciens*. En 1707, on le signale comme devant faire partie des bureaux de M. Le Pelletier, directeur général des fortifications de France.

VIII. — IMPORTANCE PRATIQUE DU « DE ».

Jamais, aux époques héraldiques de la monarchie, la particule n'eut, officiellement, vertu aristocratique. Loin de là. Au temps de Louis XIV comme au nôtre, les pires roturiers la pouvaient porter sans qu'elle leur fut alors d'aucune façon tenue à noblesse — et nous en avons fourni d'abondantes raisons.

Un des arguments les plus célèbres qu'on en puisse donner est le cas de Jean *de* La Fontaine, notre immortel fabuliste, qui avait pris indûment, en divers actes, la pauvre petite qualification d'*écuyer*, ce qui n'était même pas permis à moins d'avoir fait preuve de noblesse ou d'avoir acquis une charge la conférant *ipso facto*, comme celle de secrétaire du Roi. Des poursuites furent dirigées contre lui par le fisc, et, en son absence, un arrêt rendu par défaut le condamna bel et bien à deux mille livres d'amende, malgré sa particule (1).

Aussi bien, l'aventure nous est contée tout au long par lui-même dans l'épître en vers, rédigée en 1662, par laquelle il appelait sur son triste cas la bienveillance de son protecteur naturel, le duc de Bouillon, seigneur de Château-Thierry. Voici un passage de cette epître où le Bonhomme confesse sa roture avec une désarmante simplicité :

Je ne dis pas qu'il soit juste qu'on voie
Le nom de noble à toutes gens en proie ;
C'est un abus, il faut le prévenir,
Et sans pitié, les coupables punir ;
Il le faut, dis-je, et c'est où nous en sommes :
Mais le moins fier, mais le moins vain des hommes,
Qui n'a jamais prétendu s'appuyer
Du vain honneur de ce mot d'écuyer,
Qui rit de ceux qui veulent le paraître,
Qui ne l'est point, qui n'a point voulu l'être ;
C'est ce qui rend mon esprit étonné...

D'ailleurs pareille disgrâce échut à Nicolas Boileau — Boileau des Préaux, s'il vous plaît — qui fut condamné, en 1697, à deux mille francs d'amende pour usurpation de noblesse, tout comme Jean de La Fontaine. Mais, plus heureux que le Bonhomme, l'auteur de la Satire contre la Noblesse en appela devant le Parlement, et gagna son procès, grâce, dit-on, au conseiller rapporteur qui était de ses amis.

Enfin, on peut rappeler qu'au XVIIe siècle, la particule communément adjointe au patronyme des gens « vivant noblement » ou exerçant des professions libérales, était si peu considérée comme ayant absolument une valeur aristocratique qu'on voit un François de Clermont-Tonnerre, élu en 1694 membre de l'Académie française, et auquel cependant sa qualité d'évêque de Noyon aurait dû enseigner quelque mansuétude chrétienne, dédaigner significativement, dans son discours de réception, de mentionner le nom de son prédécesseur, Barbier d'Aucourt, sous le prétexte qu'il s'était fait une loi « de ne jamais louer de roturiers » !... Aussi bien, l'inconvenance fut jugée telle, tant par l'Académie qu'à la Cour, que l'évêque fut obligé d'insérer dans son discours, lors de son impression, un éloge qu'il aurait jugé honteux pour lui de faire de vive voix.

Certes, la simple vanité était bien pour quelque chose dans ce besoin de se différencier de son semblable par l'addition d'une seigneurie à son patronyme ou l'adjonction d'un titre, mais il est encore évident que la qualité de noble présentait alors de multiples avantages, des plus réels et des mieux appréciés. Il ne faut pas oublier qu'au privilège d'entrer de droit dans certains ordres réguliers, militaires et autres, dans certains chapitres, bénéfices et offices tant ecclésiastiques que séculiers, dans certaines maisons d'éducation, dans les écoles militaires et la maison royale, s'ajoutaient non seulement le droit de porter l'épée et des armoiries timbrées, mais encore, des prérogatives des plus immédiatement intéressantes. En effet, les gens de noblesse étaient personnellement exempts de la taille, du cens, des droits de franc-fief et de toutes les corvées, servitudes, impositions supportées par les seuls roturiers ; ils n'étaient pas sujets à la milice, « eux, leurs gens et les gens de leurs gens », ni aux réquisitions militaires, ni au logement des gens de guerre. De plus, indépendamment de nombreuses faveurs en matière de justice, ils avaient seuls le droit de chasse, non seulement sur leurs propriétés, mais encore « sur les étangs, marnes et rivières du Roi. » (2)

---

(1) La Fontaine était victime de cette récente déclaration de Louis XIV, du 8 février 1661 : « Faisons défenses à toutes personnes qui ne sont pas d'extraction noble, ni gentilshommes de prendre à l'avenir les dites qualités de chevalier et d'écuyer, et de porter armes timbrées, à peine de 2.000 livres d'amende. » D'ailleurs un édit de Louis XIII, de janvier 1634, est conçu à peu près dans les même termes.

Si l'on veut encore l'exemple d'un nom illustre — depuis ! — on peut noter qu'un arrêt de la Cour des Aides, du 17 janvier 1664, condamne à 2.200 livres d'amende René Clemenceau, sieur de la Maisonneufve, demeurant paroisse Saint-Laurent, élection de Fontenay-le-Comte, pour avoir pris la qualité d'écuyer, depuis 1646, et n'avoir pu la soutenir par titres.

(2) Voir à ce propos *Les Origines de la France contemporaine* d'H. Taine (L'Ancien Régime, liv. 1, p. 25 à 30, édition Hachette) et *Nouvelle méthode raisonnée du Blason* du P. Menestrier (Lyon 1770) au chapitre « Privilèges actuels des nobles », p. 461 à 465.

On voit donc que, jusqu'au 4 août 1789, la qualité de noble comportait de fort désirables aubaines, et qu'étant connue l'humaine nature, les individus qui croyaient se les assurer par la possession de la noblesse, obéissaient, en somme, à un calcul des mieux pratiques, voire des plus excusables. Et tout ceci fait largement comprendre la remarque de La Bruyère : « Il n'y a rien à perdre à être noble : franchises, immunités, exemptions, privilèges ; que manque-t-il à ceux qui ont un titre? Croyez-vous que ce soit pour la noblesse que des solitaires se sont faits nobles? Ils ne sont pas si vains : c'est pour le profit qu'ils en reçoivent. » (1)

De là à légitimer l'existence de ce « profit » par une prétendue supériorité de race ou de services, établie par des parchemins plus ou moins authentiques ou probants, ce n'est plus dès lors qu'une affaire de sagacité... et de généalogiste...

IX. — LA PARTICULE AU XVIIIᵉ SIÈCLE.

Au XVIIIᵉ siècle, la particule, qui portait alors le nom significatif de « savonnette à vilain », avait conquis un tel pouvoir qu'il était à peu près impossible de faire quelque figure dans le monde sans l'arborer, à tort ou à raison, devant son nom — et nous voyons les quatre rois de l'esprit du temps : Voltaire, Chamfort, Rivarol et Beaumarchais, sacrifier à cette nécessité.

Tout le monde sait que Voltaire se patronymait Arouet ; mais ce qu'on ignore généralement, c'est la véritable origine de sa « seigneurie ». On lit dans les biographies, dans la plupart des dictionnaires, que Voltaire était le nom d'une petite terre qui appartenait à la mère du grand écrivain. C'est une erreur ; il n'y a pas d'endroit en France, si petit soit-il, qui s'appelle Voltaire ; il n'y a que... Ferney-Voltaire — et pour cause. A la vérité, le nom de Voltaire n'est que l'anagramme d'*Arouet le jeune* — *Arouet l j*, comme l'écrivain signait abréviatiquement dans sa jeunesse, pour se différencier de son frère aîné Armand, qui succéda dans la charge du père, notaire au Châtelet. Le *v* et l'*i* de Voltaire se retrouve dans l'*u* et le *j* d'*Arouet l j*, selon une confusion graphique qui dura jusqu'à la fin du XVIIIᵉ siècle et que Voltaire lui-même contribua à abolir (2).

Pour Chamfort, il s'appelait Nicolas, de son nom d'enfant naturel. C'est lui qui répondait à un marquis de Créqui, remarquant qu'un homme d'esprit était l'égal de tout le monde et que le nom importait peu : « Ouais ! Monsieur le marquis... Eh bien ! faites-vous donc annoncer dans un salon sous le nom de M. Criquet — et vous jugerez de la différence ! »

Quant au « comte » Antoine de Rivarol, l'archétype de tous les ultras, il était, paraît-il, fils d'un aubergiste de Bagnols en Languedoc, du nom florentin de Rivarola :

> C'est dans Bagnols que j'ai vu la lumière
> Au cabaret où feu mon pauvre père
> A juste prix faisait noce et festin,

lui chantonnera un jour Marie-Joseph Chénier. Et plus tard, on lui décochera, alors qu'il s'était laissé aller à quelque emportement dans les *Actes des Apôtres*, l'humiliante épigramme :

> Calmez un peu votre colère :
> Imitez Monsieur votre père
> Qui mettait de l'eau dans son vin...

Ayant entendu Chamfort regretter vivement qu'Adam, « notre père commun », n'eût pas acheté une charge de secrétaire du roi, charge qui anoblissait son homme et sa postérité, Pierre-Augustin Caron, fils d'un horloger parisien, en fit l'immédiate acquisition et devint par ainsi M. de Beaumarchais...

« Ma noblesse ! vous doutez de ma noblesse ! — s'exclamait-il un jour... Attendez un moment, je vais vous en montrer la *quittance* que j'ai dans un tiroir... Apprenez, Monsieur, que j'ai douze ans de noblesse à l'heure qu'il est !... »

Tout en arborant la particule ainsi qu'un palladium de civilité, on n'en est pas moins libéral pour cela, on n'en professe pas moins les idées philosophiques les plus avancées, voire les plus subversives, que partagent d'ailleurs les plus hauts seigneurs de France. Lebovier *de* Fontenelle, les deux Jolyot *de* Crébillon, Buirette *de* Belloy, Galbert *de* Campistron, Offroy *de* la Mettrie, Le Rond *d'*Alembert, les deux frères Gabriel et Etienne Bonnot, respectivement abbés *de* Mably et *de* Condillac, Bernardin qui était *de* Saint-Pierre

(1) *Les Caractères* (De quelques usages).

(2) Nous pouvons ajouter que l'anagramme *Voltaire* en suscita une autre : *O alte vir !* — dont on a dit que l'auteur était son bénéficiaire lui-même... qui se rendait justice.



Fig. 91. — Composition de Bernard Piquard (1718), utilisant le blason dans l'ornementation.

Dans de nombreuses estampes, les armes des princes à qui elles étaient dédiées, les haumes empanachés et les plumes dont les volutes environnent les écus sont d'une grande richesse décorative, qui a été mainte fois utilisée tant dans les estampes que dans la décoration murale.

comme le bon abbé Castel, le doux rêveur de « la paix perpétuelle », Fabre *d'*Olivet, Fabre *d'*Eglantine, Rouget *de* Lisle, le critique Jean-François *de* la Harpe — ainsi nommé parce qu'il fut trouvé, abandonné, dans la rue de Paris qui porte ce nom — voire le cynique Restif *de* la Bretonne, etc., etc., font leur fréquentation habituelle des ducs et des marquises, et sont, tout comme MM. *de* Voltaire ou *de* Chamfort, les oracles des salons les plus aristocratiques.

Véritablement, on compterait les personnalités qui surent, au XVIIIe siècle, résister à la nécessité, répétons le mot, plus encore qu'à l'envie de décorer leur nom d'une particule — et les cas de Diderot et de ce Suisse mal léché de Jean-Jacques Rousseau ne sont que des transgressions remarquables d'une règle humblement suivie par l'immense majorité (1).

La particule fait alors partie intégrante de l'équipage de « l'homme aimable » — autant dire de l'honnête homme » ; sans elle, il est parfaitement impossible d'être du bel air et une personne à la mode (2).

Hors de la particule, pas de véritable considération, autrement dit : pas de salut !... Ce n'est rien de la posséder héréditairement ; la société d'alors, la plus indulgente et la plus exquise que la France ait jamais connue, ferme volontairement les yeux sur l'imposture prépositive à laquelle des gens d'un brillant mérite, mais de naissance obscure, se livrent pour lui plaire ; l'important, pour celui qui veut être reçu dans la bonne société, est d'être X..., sieur de Z... ou Monsieur de Z... — que ce Z... soit ou non, une seigneurie en Espagne. Il faut avoir la particule, ne serait-ce qu'à cause des domestiques qui vous incitent à la prendre, car ils vous la donnent si vous ne la prenez pas.

Les quelques généalogistes officiels un peu scrupuleux qui restent encore : Clérembault, d'Hozier de Sérigny, les deux Chérin, ont beau gronder, dénoncer les usurpations, il n'en est tenu aucun compte !... Le consciencieux Louis-Henri Chérin, qui mourut général de la République, écrira dans son *Abrégé chronologique des lois sur le fait de la noblesse*, à la veille de la Révolution :

« Le mal s'est accru avec une telle rapidité qu'il est de nos jours presque universel On voit aujourd'hui généralement dans tous les actes publics et passés devant notaires, dans les actes de célébration de mariage, de baptême et de sépulture, et jusque dans les tribunaux même, usurper avec audace et sans aucune espèce de retenue, des qualités nobles, lorsqu'on n'est véritablement que roturier par naissance ; s'arroger des titres superbes, lorsqu'on n'a de place marquée que dans l'ordre de la plus simple noblesse. »

Rien n'y fait — et les beaux esprits se moqueront en vain de ces empêcheurs de s'anoblir en rond.

Il n'est point jusqu'à la Divinité qui ne se doive plier à la mode tyrannique, et les Encyclopédistes parlant du « gentilhomme d'En-Haut », comme disait un duc de Brissac, lui donneront du Monsieur de l'Etre !

De très braves gens, des personnes infiniment méritantes, sont obligés d'en passer par là — et, à cet effet, en arrivent même à commettre des indélicatesses allant jusqu'au faux en écriture, et que nos lois puniraient sévèrement aujourd'hui. A ce propos, rien n'est plus curieux et suggestif que le cas d'un philanthrope regrettablement oublié, le chevalier Fleuri de Pawlet, qui fonda au XVIIIe siècle la première école des Orphelins de la guerre. Les *Débats* résumaient ainsi un passage de la biographie que M. Leroux-Cesbron a consacré, dans le *Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy*, au dit chevalier :

« Né à Lyon en 1731, d'un marchant de blés, qui s'appelait Pierre Paulet, il avait été inscrit sur les registres de la paroisse de Saint-Nizier avec le nom roturier de Fleuri Paulet ; mais lorsque, après de nombreuses années de service et deux années de campagne dans le régiment de la Reine-Cavalerie, il demanda la cornette d'une compagnie vacante, il dut faire preuve de noblesse. Il présenta alors à son colonel un extrait de baptême qu'un scribe complaisant avait adroitement arrangé : le *mar*chand de blés, son père, devenait *mar*quis de Black ; du même coup, son parrain, *Fleuri Martin*, marchand *tonnelier*, se transformait en un sieur de *Tonnilier*, et le mari de sa marraine, maître *fabricant*, en M. de Sainte-*Fabrique* !... Notre cornette ne s'en tint d'ailleurs pas là : changeant l'*U* de son nom patronymique en un *W* qui avait un faux air irlandais, il devint plus tard le chevalier Fleuri de Pawlet de Con*martin* !... C'est sous ce titre que l'ancien officier, riche et philanthrope, était connu lorsqu'il eût l'idée de son école... (3) ».

Quand on voit un brave homme comme ce Fleuri Paulet corriger avec un tel sans-gêne les hasards de

(1) Et encore !... Le lecteur des *Confessions* se souviendra peut-être de la burlesque et brève tentative de s'anoblir, faite par Rousseau, alors qu'il avait vingt ans et voulait se poser à Lausanne en maître à chanter ; « Je fis l'anagramme du nom de Rousseau dans celui de Vaussore, et je m'appelai Vaussore de Villeneuve » (livre IV).

(2) « Quelques-uns n'ayant point de Seigneurie ajoutent par vanité à leur noms de famille un *du* ou un *de*, qui est un génitif possessif, lequel suppose un fief ou une terre dont on porte le nom. » — FURETIÈRE (*Dictionnaire des mots français*, 1727).

« Il faut de la naissance. On s'en donne, cela n'est pas difficile. Les uns, après bien des efforts, estropient leurs noms ; les autres font précéder le leur d'un monosyllabe orgueilleux, et les voilà dans les règles. » MARIN (*l'Homme aimable*, 1772).

(3) *Le Journal des Débats* du 12 avril 1917.



FIG. 92. — Frontispice des *Recherches des antiquitez et noblesse de Flandres*, par Philippe de l'Espinay (Douai, 1631).

la fortune et les précisions d'un acte de baptême, on peut s'imaginer facilement ce que devaient oser faire, à cette époque ou l'état civil n'existait qu'à l'état rudimentaire, de simples aventuriers !...

En ce temps-là, la particule mène à tout — même au titre — pourvu qu'on ait de la figure, quelque esprit et un peu d'entregent. C'est ainsi que Jacques Masson, vague poète d'agréable allure, se trouve un jour marquis de Pezay, et devient par l'intrigue et les dames, précepteur du dauphin qui fut Louis XVI. Jean-François de la Harpe — qui avait pris son nom de la rue où il fut abandonné et trouvé — lui consacre, dans sa correspondance, ces lignes sans aménité : « Il n'est pas gentilhomme et se fait appeler marquis ; il ne sait pas la syntaxe et écrit des volumes ; il ne sait pas le latin, et il traduit. Les gens de lettres n'ont pas d'ennemis plus dangereux que cette espèce d'homme ».

Ajoutons au compte dudit Jacques Masson cette mordante épigramme qu'on dit être de Rulhière, et qu'on pourrait resservir à tant de petits arrivistes modernes :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure,
Car, en dépit de la nature,
Il s'est fait poète et marquis (1).

X. — LA PARTICULE AU XIXe SIÈCLE.

Sous la Révolution et une partie du Premier Empire, la particule subit une disparition, une éclipse qui, comme tous les éclipses, n'en fit que mieux admirer la beauté de l'astre réapparu.

L'Almanach impérial, jusqu'en 1808, donnant la liste des dames d'atours de l'impératrice Joséphine, ne parle que de Mme Montmorency, de Mme Chevreuse et de Mme Vintimille, duchesse *in partibus*. On vivait encore sous le régime du décret, non abrogé, du 27 septembre 1791, édictant que tout citoyen qui, dans tous actes quelconques, prendra quelques-unes des qualifications ou des titres supprimés, sera condamné à une amende égale à six fois la valeur de sa contribution, rayé du tableau civique et déclaré incapable d'occuper aucun emploi civil et militaire.

C'était dur. Napoléon y tint la main, jusqu'au jour où — estimant sans doute, après Danton, « qu'il n'y a de vraiment détruit que ce qui est remplacé » — il décida la création d'une noblesse militaire, vaguement esquissée, le 19 mai 1802, par l'établissement de l'Ordre de la Légion d'Honneur, dont les membres portèrent le titre de *chevalier*, par le décret du 1er mars 1808, lequel décret impliquait, non de façon vague et indéfinie, mais de la manière la plus formelle et la plus explicite du monde, l'anoblissement tant viager qu'héréditaire.

Déjà, le 30 mars 1806, un décret avait institué officiellement la noblesse militaire impériale, et créé les duchés héréditaires de Dalmatie, d'Istrie, de Frioul, de Cadore, de Bellune, de Conegliano, de Trévise, de Feltre, de Bassano, de Vicence, de Padoue et de Rovigo. « Nous nous réservons — disait l'article 4 de ce décret — de donner l'investiture des dits fiefs, pour être transmise héréditairement par ordre de primogéniture aux descendants mâles, légitimes et naturels, de ceux en faveur desquels nous en aurons disposé ; et, en cas d'extinction de leur descendance masculine, les dits fiefs seraient reversibles à notre couronne. »

Puis vint le décret du 1er mars 1808, généralisant l'institution, attachant la noblesse à la fonction ; les ministres, les sénateurs, les conseillers d'Etat, les présidents du corps législatif, les archevêques portèrent le titre transmissible de comte (2).

Dans l'Almanach de 1809, Mmes de Chevreuse, de Montmorency et de Vintimille reprennent leur titre de duchesse avec la particule.

Il est à remarquer que si Napoléon donna de nouveaux titres de baron, de comte, de duc et de prince à des personnages d'ancienne aristocratie, il ne concéda point officiellement le port d'une seule particule. On était baron Méchin, baron Harmand, baron Cavaignac, comte Cabanès, comte Jaubert, comte Réal, comte Garat, comte Lanjuinais, etc. — mais pas comte *de* Garat, ou *de* Lanjuinais. Seuls les noms de duchés et de principautés, noms de terre, comportaient naturellement la particule (3).

(1) Au sujet du « marquis de Pezay », consultez les Mémoires de Bachaumont, aux dates du 11 avril 1774 et 10 décembre 1777.

(2) Lire dans les Mémoires de la duchesse d'Abrantès le chapitre : *La Nouvelle Noblesse*, où est fort amusamment relatée l'émotion à laquelle fut en proie la Cour impériale lors de la promulgation du décret.

(3) Il est à noter, cependant, que les noms de quelques hauts fonctionnaires présentent, dans l'Almanach impérial de 1810, des particularités assez curieuses. C'est ainsi que les régicides Debry et Jean-Bon-Saint-André y deviennent les barons *de* Bry et *de* Saint-André !...

Cependant une des conséquences de la création de la noblesse impériale fut la renaissance de la particule, reprise tant par les anciens nobles plus ou moins ralliés au nouveau gouvernement que froidement usurpée par nombre de bourgeois enrichis qui espéraient bien ainsi se mêler plus facilement au monde aristocratique. « Le gouvernement impérial, qui n'eut point toléré une usurpation de titre, se montrait indulgent en ce qu concernait la particule. Le préjugé mondain à cet égard est bien rendu par un mot du cardinal Maury, disant naïvement et presque cyniquement au poète Victorien Fabre, originaire du Vivarais : « Vous devriez signer Fabre de Vals ; on s'accoutumerait à dire Monsieur de Vals ; cela aurait l'air d'un titre nobiliaire, et ces choses-là servent toujours » (1).

Inutile d'ajouter que, trop souvent, la précieuse préposition vient à nouveau orner des noms avec lesquels elle n'avait rien à faire, et M. Granier de Cassagnac critiqua avec raison cette hérésie héraldique dans ce passage de son *Histoire des classes nobles* :

« Cette particule ne doit donc jamais se trouver que devant un nom de lieu, ce qui fait voir l'irrégularité de quelques noms portés par la noblesse de l'Empire, dans lesquels elle est placée devant un nom de personne, comme serait *de* Raymond, *de* François, et quelques autres. Il est évident qu'on ne peut pas être comte *de* Raymond, ou vicomte *de* François par la raison que Raymond et François ne constituent pas des comtés et des vicomtés. »

Les règnes de Louis XVIII et de Charles X virent une floraison de particules à nulle autre pareille. Du moment qu'on faisait preuve de loyalisme, qu'on assurait la Majesté de son éternel dévouement, la Majesté répondait par une lettre de remerciements en donnant du *de* à son fidèle serviteur qui en décorait sur-le-champ son patronyme plébéien. C'est ainsi qu'on voit des Messieurs *de* Tisserand, *de* Mégissier, *de* Louvrier, etc., qui ne tiennent leur noblesse que de la suscription d'une enveloppe de lettre !...

LE BLASON
DES ARMOIRIES,
Auquel est monstree la maniere de laquelle les Anciens & Modernes ont vsé en icelles.
Traicté, contenant plusieurs Escus differens, par le moyen desquels on peut discerner les autres, & dresser ou blasonner les Armoiries.
Reueu, Corrigé Amplifié par l'auteur auec augmentation de plusieurs armoiries, tant anciennes que modernes.
A LYON,
POVR BARTHELEMI VINCENT.
CIↃ. IↃ. LXXXI.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

B. N.

FIG. 93. — Titre du « *Blason des Armoiries* », par J. de Bara (in-fol., Lyon, 1581).

C'était le temps, le bon temps où Mme de Staël écrivait : « Pour que la France entière soit royaliste, le Roi n'a qu'à décréter que tout Français naît noble et qu'il sera fait baron à sa majorité ». Conseil qui ne fut pas écouté, mais qui contenait peut-être la solution du problème (2).

(1) L. DE LANZAC DE LABORIE, *Paris sous Napoléon*, t. III.

(2) A rapprocher de ce projet rapporté par Charles Nodier :

« Lebourgeois me racontait, en 1801, que Georges Cadoudal, pressé par quelques amis sur le danger des ambitions de l'émigration et de la noblesse, disait en souriant que la monarchie n'avait peut-être qu'un moyen de se rétablir en France : la dégradation de toute la noblesse et l'anoblissement de tout le peuple. J'ai entendu répéter cela par Burban et par Beauvoir. J'aurais à peine osé cependant hasarder cette anecdote, si je ne la trouvais à peu près constatée dans les mesures particulières proposées par Rivoire au comité royal de contre-révolution. Voici l'article 3 :

« Donner à tous les officiers généraux et supérieurs qui se déclarent pour le Roi des lettres de noblesse, s'ils ne sont déjà nobles de naissance, en remplacement d'autres nobles qui seront dégradés. » CHARLES NODIER, *Souvenirs et portraits de la Révolution*.

Louis-Philippe permit l'obtention d'un nombre incalculable de particules. Prenait qui voulait la préposition bénie. A un M. Genou, rédacteur à la *Gazette de France*, qui lui demandait la permission de mettre un *de* devant son nom, le Roi répondit avec bonhomie : « Mettez-en deux, s'il vous plaît ». Le publiciste avait de l'esprit; il prit le Roi au mot et nous eûmes ainsi M. *de* Genou*de*. Le savant M. Quatremère désirait la même faveur : « Je veux bien, — dit Sa Majesté, qui ne reculait pas devant une gauloiserie, — mais à la condition qu'au lieu de mettre le *de* devant votre nom, vous le mettiez derrière... » Le postulant tourna agréablement l'équivoque royale en devenant M. Quatremère de Quincy (1).

On sait que le gouvernement provisoire de la seconde République abolit à nouveau tous titres nobiliaires par décret du 29 février 1848 — et que ce décret fut contresigné par Alphonse de Lamartine.

On sait aussi que Napoléon III rapporta cette abolition par un décret du 24 janvier 1852, et qu'il autorisa l'adjonction de nombreuses particules. Même, pour ne pas avoir à recopier à chaque instant le teneur du décret d'investiture, on la fit imprimer une fois pour toutes, en laissant des blancs pour y mettre le nom de l'impétrant. En voici le modèle :

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE ET DES CULTES
—
Direction
des Affaires civiles
—
BUREAU DU SCEAU
—

NAPOLÉON, par la grâce de DIEU et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le rapport de notre Garde des Sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice et des cultes,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Le sieur (nom, prénoms, date et lieu de naissance, domicile) est autorisé à faire précéder son nom de la particule *de* et à s'appeler à l'avenir *de* N...

Notre Garde des Sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice et des cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris,

le..... mil huit cent soixante.....

Signé : NAPOLÉON

par l'Empereur :

Le Garde des Sceaux,

Ministre Secrétaire d'Etat au département de la Justice et des Cultes.

Signé :

Pour ampliation :

Le Conseiller d'Etat, Secrétaire général.

Avec ce simple imprimé, Napoléon III faisait à la dynastie impériale un partisan de plus. Nos derniers bonapartistes peuvent regretter amèrement qu'il n'en ait pas signé davantage (2).

Nous arrivons enfin à cette bonne Troisième République dont on a pu dire avec raison qu'à elle seule elle a fait officiellement plus de nobles — par le bienveillant intermédiaire du Conseil d'Etat — que la Restauration, la monarchie de juillet et les deux Empires réunis!... Si elle n'a point conféré des titres, — encore qu'elle en ait reconnu un certain nombre, — elle est certainement, à ce point de vue, le régime le plus indulgent et le plus tutélaire qui ait jamais été!... Jamais on ne fut moins poursuivi, jamais on ne ferma davantage les yeux, même au bénéfice d'usurpateurs éhontés, trop souvent des adversaires! — que l'ancien régime eût fait poursuivre et condamner!

Du moment que l'individu est pécunieux ou de quelque notoriété, on lui accorde officiellement la particule qu'il réclame, on lui laisse prendre officieusement le titre qu'il arbore. « A notre époque, ce n'est plus le roi, ni même le pape, qui confèrent la noblesse, c'est le graveur ! » s'écriait un personnage d'une pièce du boulevard.

Dans le chapitre qui va suivre, nous allons examiner quelques-uns des moyens employés aujourd'hui pour conquérir la bienheureuse préposition.

(1) Louis-Philippe savait à quoi s'en tenir sur maintes prétentions aristocratiques. A ce propos, le docteur Véron écrit dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (t. IV) : « Louis-Philippe, roi, abaissait volontiers tous les grands noms. « Il y a encore des noms, « disait-il, mais il n'y a presque plus de familles. » Il ne reconnaissait guère que la noblesse des ducs d'Uzès et de Noailles ».

(2) On doit noter, à l'actif de Napoléon III, un saisissant rappel à la dignité, infligé au grand sculpteur Carpeaux, et que nous a conté son fils, le capitaine Carpeaux. Au moment de ses fiançailles avec Mlle de Monfort, Carpeaux, croyant plaire à celle qui allait devenir sa femme, demanda à l'Empereur un titre de baron. Le rêveur des Tuileries secoua doucement la tête, et dit à l'artiste : « Quand on a l'honneur d'être le sculpteur Carpeaux, on ne s'abaisse pas à devenir le baron Carpeaux ».

XI. — RECETTES DE NOBLESSE.

1° Noblesse de graveur. — C'est celle qui, en fait de parchemins, s'établit sur le mince bristol d'une carte de visite. Elle consiste simplement à prendre un nom à particule, soit en faisant précéder le patronyme de ladite particule, — comme Honoré de Balzac, qui s'appelait tout bonnement, d'après son acte de naissance, maintes fois publié, Honoré Balzac, — soit en prenant un nom plus ou moins fantaisiste à particule, dont le porteur explique la légitimité, en disant que c'est celui de sa mère, ou que c'était un nom autrefois existant dans sa famille, ou hérité d'un parent. Fort peu ont le tranquille cynisme du génial aventurier Casanova, qui prétendait que toutes les lettres de l'alphabet lui appartenaient, et avait pris de lui-même le nom de chevalier de Seingalt « pour se faire gentilhomme et n'en avoir obligation à aucun souverain ».

La particulomanie sévit dans tous les mondes, le meilleur ou le pire, qu'il soit de l'industrie ou de la littérature, du pur rastaquouèrisme, de la prostitution plus ou moins huppée, ou de la simple cambriole. Elle brille surtout dans les villes d'eaux, et particulièrement sur les bords ensoleillés de la Riviera, où tout individu qui n'est point « noble » ou ne se donne pas, tout au moins, les apparences de l'être, n'existe pas... pour une certaine caste.

2° Noblesse de reprise. — Dans leur roman *Charles Demailly*, MM. de Goncourt font tenir cette réflexion à un de leurs personnages :

« Tes parents t'ont donné un nom propre, Demailly, un nom qui sonne... Tu as presque l'air d'être noble, les femmes aiment ça. »

En effet, les noms précédés des syllabes agglutinées *de, du, de la, des,* — comme, d'ailleurs, les noms précédés de *le, la,* ou *les,* — prêtent facilement à la séparation d'apparence nobiliaire. Il est d'ailleurs absolument certain, comme nous l'avons précédemment démontré, que ces noms se sont primitivement orthographiés en deux parties. Sans avoir pour cela aucun droit à la plus simple noblesse, M. Dorléans, M. Debeaune, M. Daspremont, M. Dufayel, M. Denormandie, M. Devienne, M. Demonfaucon, M. Deschaumes ou M. Deschamps, etc. peuvent être assurés qu'à un degré plus ou moins séculaire de leur ascendance, le nom de l'un de leurs ancêtres, Pierre, Paul ou Jean, s'orthographia d'Orléans, de Beaune, d'Aspremont, du Fayel, de Normandie, de Vienne, de Monfaucon, des Chaumes ou des Champs. Ces messieurs peuvent arguer, fort valablement, que la séparation de la première syllabe d'avec le restant de leur nom ne constitue qu'une reprise, des plus légitimes, du primitif patronyme. Ainsi agirent, entre mille autres, les peintres Alfred de Dreux et Alphonse de Neuville, voire le peintre Lecomte (Jean-Jules-Antoine) qui, bienveillamment autorisé, le 2 décembre 1874, par le gouvernement de la République, « à ajouter à son nom celui de *Dunouy* (en un seul mot) et à s'appeler *Lecomte-Dunouy* (en deux mots, avec un trait d'union) en a profité pour s'appeler et signer *Lecomte dü Nouy* (sans trait d'union, et en trois mots). Il ne faut pas désespérer de voir bientôt ce nom écrit en quatre mots — auquel cas il relèvera de la Noblesse... de nom dont nous traitons plus loin.

Mais combien d'exemples ne donnerait-on pas de cette « noblesse de reprise », et d'amendements, par les intéressés, de décisions du Conseil d'Etat !...

3° Noblesse diplomatique. — Pour les personnes répugnant à changer totalement de patronyme ou à modifier le leur de quelque façon que ce soit, surtout quand il a, par lui-même, quelque allure et sonorité, il reste l'adjonction audit patronyme d'un nom de terre, — comme cela s'est fait des dizaines de milliers de fois en notre belle France depuis quatre cents ans.

Une alternative se présente : ou l'on est riche ou l'on est pauvre. Ou l'on est riche, et l'on possède bien quelque part une propriété dont il est facile d'ajouter le nom au sien ; ou l'on est pauvre — et l'on ne voit pas, dans ce cas, qui peut vous empêcher de joindre à votre patronyme le nom de la ville, du quartier ou du village où vous naquîtes (1).

Nous avons ainsi connu une certaine personne, que nous appellerons M. Claude Letisserand, haut fonctionnaire dans une de nos grandes administrations d'Etat. Il commença d'abord par signer Le Tisserand,

(1) Un commissaire de police, il y a une vingtaine d'années, prêcha même l'exemple en donnant à une petite fille, trouvée sous le porche du vieux hôtel de Savoisy, rue Pavée, à Paris, le nom euphonique de Denise *de* Savoisy.

— ce qui lui sembla plus relevé. Le marquis de Louvois signait bien Le Tellier; et c'est le droit des marquis de Breteuil — dont ils n'abusèrent jamais — de signer Le Tonnelier.

Ensuite, M. Le Tisserand ajouta à son nom, entre parenthèses, le nom d'une propriété qu'il possédait aux environs de Paris; cela nous faisait M. Le Tisserand (de Prélong). Ça commençait à marcher. Cela marcha mieux encore quand, les parenthèses supprimées, nous eûmes M. Le Tisserand de Prélong. Un beau jour, notre homme s'avisa qu'il s'appelait Claude, — par abréviation Ce (1). Nous eûmes donc : Ce Le Tisserand de Prélong. De là, à supprimer, à l'instar de M. Bouchard de Montmorency ou de M. Le Tonnelier de Breteuil, le patronyme, devenu positivement inutile, il n'y avait qu'un pas, — et c'est ainsi que la noblesse française s'augmenta d'une unité : M. le Comte de Prélong. La transformation a duré une quinzaine d'années — et le Conseil du Sceau a reconnu la discrétion et l'obstination du requérant en lui reconnaissant la « possession d'état » et en lui permettant de porter officiellement le nom qu'il avait ainsi conquis.

Désormais, M. Le Tisserand, Comte de Prélong, a le droit de répondre comme certain personnage de comédie : « Ce titre ne m'appartient pas?... Allons donc! c'est moi qui l'ai fait! » Et vous serez bien obligé de convenir qu'après tout, il a terriblement raison !...

C'est ici le lieu de mentionner qu'à la première conférence de la Haye (1899), un secrétaire français ayant signé les procès-verbaux d'un nom qui n'était pas le sien, un nom de terre ajouté au patronyme, le gouvernement français dut s'empresser de lui faire reconnaître ce nom par acte officiel de chancellerie — acte qu'on fût obligé d'antidater !...

Et à ce propos, l'on peut rappeler que, pour éviter à l'avenir d'aussi regrettables... erreurs, M. Stéphen Pichon, ministre des Affaires Etrangères, fit circuler, au commencement de 1909, dans le monde diplomatique français, une petite circulaire demandant fort poliment à Messieurs de la Carrière, ambassadeurs, attachés et secrétaires d'ambassades, d'avoir l'obligeance de lui communiquer les brevets d'investiture qui permettraient, une fois pour toutes, d'authentifier leurs titres de marquis, de comtes, de vicomtes ou de barons — ou simplement les particules dont s'ornaient certains noms. Le résultat de cette manifestation ne fut guère brillant. Sur une quarantaine de titres assumés par ces messieurs, on en trouva seulement *sept* à peu près authentiques !...

4° Noblesse nominale. — Si, comme nous l'avons vu, le prénom de Claude, comme celui de Calixte, voire de Charles, peut aider à la confusion nobiliaire, à plus forte raison en est-il ainsi quand le postulant à la noblesse s'appelle Baron ou Lebaron, Comte ou Lecomte, Marquis ou Lemarquis. Dans ce cas, ça devient positivement l'enfance de l'art. Est-il vraiment possible à M. Baron de posséder le vieux château de Chadignan, à M. Le Marquis d'être propriétaire de l'ancien fief de Saint-Chamand, sans s'appeler, à l'ancienne mode, Baron de Chadignan ou le Marquis de Saint-Chamand? Ce sont là « titres au porteur », l'on peut bien dire, dont il serait puéril de ne pas tirer profit — et nous aurions, rien que sur ce subterfuge nobiliaire, d'aimables indiscrétions à conter, — si notre but était, ce qu'à Dieu ne plaise, d'attaquer les gens, alors que nous nous contentons, tout bonnement, de signaler les ridicules.

5° Noblesse prénominale. — Dans l'ordre du pittoresque, celle-là devrait venir immédiatement après la noblesse marseillaise dont nous traitons plus loin — et il faut avouer que, parmi tous les trucs employés pour se donner figure héraldique, cette dernière peut compter parmi les plus ingénieux et les plus spirituels.

Parmi les plus... légaux même, ajouterons-nous ; l'important est de ne pas être juif ou protestant, le temple ou la synagogue n'admettant pas les Saints, — ce qui constitue en l'espèce, comme on va voir, une grave infériorité.

« Socrates, — nous enseigne le sage Montaigne, — estime digne du soin paternel de donner un beau nom aux enfans ». Quel plus beau nom un père, digne de ce vocable, peut-il donner à son enfant que celui d'un saint, — d'un saint noble, d'un saint à particule, bien entendu !...

Et ils ne manquent pas !... La Légende Dorée, ou simplement un bon almanach, vous indiquent les noms désirés : Alexandre de Talerat, Benoît de Macérac, Albin de Tomières, Georges du Puy, Vincent de Paul, Jacques de Sassy, Félix de Valois, François de Paule, de Salles, d'Assise, Félix de Valois, Grégoire de Tours, de Nysse ou de Naziance, Camille de Lellis, Philippe de Néri, Nicolas de Flue, Victor de Mousson, Raymond de Penafort, Louis de Gonzague, voire Louis de France!... Pour les Jean, vous n'avez que le choix : Jean de Gualbert, Jean de Capistran, Jean de Matha, Jean de Sordi — voire Jean de Dieu, ainsi, d'ailleurs, que se prénommait le maréchal Soult, duc de Dalmatie.

(1) Voir à la « Noblesse prénominale » le parti que l'on peut tirer de l'abréviation nobiliaire de certains prénoms.

6° Noblesse surnominale. — C'est une noblesse qui consiste à ajouter au patronyme le surnom familial ou personnel, que ce surnom ait été, oui ou non, reconnu par un acte de notoriété. Innombrables sont les familles qui portent aujourd'hui, depuis un temps plus ou moins long, des appellations ainsi acquises. Une des plus connues est la famille Boutet *de* Monvel, dont les membres se sont d'ailleurs illustrés, au cours du dernier siècle, dans les arts ou la littérature. Elle tire son nom du fameux comédien Boutet *dit* Monvel, qui fut membre de l'Institut et père de Mlle Mars. Nous ne savons point si cette très honorable famille a obtenu officiellement le droit de transformer le *dit* ancestral en *de*, mais on est obligé de reconnaître qu'elle le porte depuis trois générations.

Un autre exemple célèbre est celui que nous fournit le cas du général Charles-Antoine Cousins, *dit* Montauban (à cause de sa ville d'origine), qui fut fait comte de Palikao au lendemain de la campagne de Chine et autorisé à s'appeler désormais *de Montauban-Palikao*. On oublia le véritable patronyme *cousins*. Cependant que le *dit* devenait *de*.

De nos temps, nombre de ces transformations se sont ainsi soit par erreur ou négligence heureuse de l'employé de l'état civil, soit bien souvent par sa complicité — soit encore par un facile truquage d'écriture, fait *de motu proprio*, par la personne appelée à en bénéficier.

Il arrive aussi qu'en l'occurrence l'aide du Conseil d'Etat soit requis. C'est ainsi que, au cours de l'immense conflit dont nous sortons, il y eut au moins un Français auquel la guerre laissa assez de liberté d'esprit pour qu'il ne retardât point à présenter au Ministre de la Justice cette supplique que nous trouvons dans le *Journal officiel* du 11 août 1916 :

Martin, dit *Neuville, a adressé une requête à M. le Garde des sceaux, ministre de la justice, en vue de supprimer de son nom actuel celui de Martin et de transformer le* dit *en* de.



B. N.

Fig. 94. — Frontispice du livre du père Cl. François Menestrier sur les blasons (xviie siècle).

Sans doute que le requérant en avait assez de s'entendre dire qu'il n'y avait pas qu'un âne à la foire qui portait son nom...

7° Noblesse judiciaire. — Voici un petit truc de pseudo-anoblissement, des plus ingénieux, qui nous a été révélé par un ancien notaire. C'est une petite comédie en deux actes qui peut se jouer ainsi :

1er acte (passif). — Vous vous appelez, je suppose, Larocade. Pour un motif ou pour un autre, vous éprouvez le besoin de vous appeler *de Larocade*. Vous vous créez une petite affaire judiciaire anodine, relevant, par exemple, de la justice de paix. Vous vous faites assigner devant le juge sous le nom : de Larocade. *Vous faites défaut*, afin de n'être pas poursuivi. Vous êtes naturellement condamné, mais vous possédez désormais ainsi une pièce officielle judiciaire portant votre nom orné de la particule.

2e *acte* (actif). — Vous demandez à un notaire de rédiger pour vous un petit acte quelconque pour lequel vous faites état du jugement de justice. Vous êtes maintenant M. *de* Larocade, et s'il vous naît quelque jour des enfants, vous les déclarez « de Larocade » à l'aide de ces deux papiers. Et pour le *vulgum* ils sont désormais « nobles ».

8° Noblesse départementale. — Les gens de la réaction se sont souventefois moqués avec humour de la noblesse révolutionnaire, celle des « grands ancêtres », des Conventionnels qui, alors qu'on raccourcissait les ci-devant nobles, allongeaient leur patronyme du nom du département qu'ils représentaient ; addition bien souvent conservée par leurs descendants : Harmand de la Meuse,

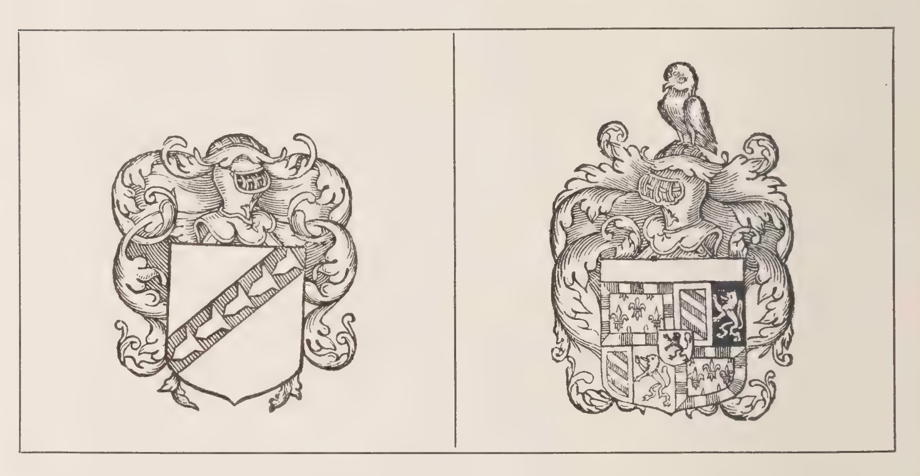


Fig. 95. — Blason de Ferdinand de la Barre, chevalier, seigneur de Mouscron.

Fig. 96. — Blason de messire Adolphe de Bourgogne, chevalier, seigneur de Wacquene, Catthen, La Chapelle et autres lieux.

Dupont de l'Eure, Girod de l'Ain, Pelet de la Lozère, Martin du Nord, Fabre de l'Aude, Boulay de la Meurthe, Prieur de la Marne, Prieur de la Côte-d'Or, etc., — sans compter les Martin du Gard, les Laurent de l'Ardèche, etc., qui se sont manifestés diversement.

Cette mode s'est conservée de nos jours dans le monde politique. On dit X... du Calvados, Y... de l'Aveyron, Z... du Var, pour différencier un député d'un de ses collègues portant le même patronyme. Nous avons eu également Coutant d'Ivry (noblesse circonscriptionnelle), tout ainsi que Gauthier de Clagny et Guyot de Villeneuve, — comme nous avions eu autrefois, à la Constituante ou à la Convention, Bernard de Saintes, François de Neufchâteau, Dupont de Bigorre, Régnault de Saint-Jean-d'Angély, Julien de Toulouse, Merlin de Thionville, Merlin de Douai, Sauteyra de Montélimar, Pons de Verdun, Français de Nantes, etc., etc.

Boulay de la Meurthe s'est même trouvé un successeur au surnom dans la personne de M. Deutsch, le regretté richissime industriel bien connu (1).

9° Noblesse marseillaise. — Celle-ci court les rues de l'antique Phocée, et c'est une des plus savoureuses qui soient.

En vous promenant dans cette bonne ville, vous êtes tout étonné de voir sur quantité de boutiques tenues par des cordonniers, des épiciers, des confiseurs, des boulangers, des pharmaciens, des droguistes, des bijoutiers, etc., des noms à particule, fleurant bon le soleil et l'aïoli : Guilly de Glandevès, Pagès de

(1) Quand, en novembre 1919, M. Deutsch de la Meurthe mourut, la presse parisienne pleura congrument « ce gentilhomme accompli » *(sic)*. La presse anglaise l'enterra généralement sous le nom « M. de la Meurthe ». Le *Morning Post* du 26 novembre imprimait même : *the late Mr. de la Meurthe !*

Bouzigues, Chazalet de Vivès, Reboul de Tatin, etc., à n'en plus finir. « Ah ! ça messieurs, vous êtes donc tous rois ? » s'enquérait Candide à l'hôtellerie de Venise. Boudious ! vous écriez-vous, tout le monde est donc noble dans cette belle cité de Marseille qui est cependant, comme chacun sait, à l'avant-garde de la démocratie tout ensemble que la Porte de l'Orient ?... Parfois même, pour éberluer encore plus gravement vos esprits, des enseignes de magasins s'ordonnent ainsi : Gavaudan, s^r^ de Martin ; Tripier, s^r^ de Couderc, etc... Seigneur de Martin, seigneur de Couderc, — lisez-vous, inspiré par l'ambiance.

Eh bien, non, cela signifie simplement : Gavaudan, successeur de Martin, et Tripier, successeur de Couderc. De même pour les Reboul et les Pagès, respectivement successeurs de Tatin et de Bouzigues.



Fig. 97. — Blason de messire Jacques de Henin, dit de Bossud, chevalier, baron d'Aussy.



Fig. 98. — Blason de messire Jacques de La nglée, chevalier, seigneur de Pesques, Pumbeke et autres lieux.

Seulement, cette chose arrive, tant est vif le prurit d'inégalité qui dévore les Français, qu'il se forme bientôt agglutination des noms chez les « successeurs », et qu'au bout d'un certain nombre d'années, l'état civil enregistre automatiquement les nouveaux noms ainsi obtenus, surtout quand leurs propriétaires ont fait fortune, soit qu'on invoque la notoriété du nom, soit la possession d'état.

Et c'est ainsi que la haute société phocéenne, la grande industrie, voire le barreau marseillais, s'ajoutent tous les ans quelques membres de cette nouvelle noblesse, les Majoulat, anciens pharmaciens, successeurs de Gaudibert, étant devenus hauts et puissants seigneurs de Gaudibert, — et qui sait même de Valmajour, si ledit Gaudibert avait déjà « relevé » le nom de son prédécesseur !...

10° Noblesse de substitution. — Ce cas vise le « relèvement » légal d'un nom, soit que ce nom menace de tomber en quenouille, soit qu'il fût celui d'un parent défunt, soit encore que vous désiriez ajouter à votre nom celui de votre mère ou de votre femme, — soit, enfin, par les effets de la loi votée le 16 juin 1916, dans le but de « faire revivre le nom de nos glorieux morts ».

Inutile d'ajouter que si nous étudions ici ce cas, c'est que les « substitutions » ou « additions » n'ont jamais lieu en général que parce que le nom « à relever » est à particule.

La noblesse française compte des centaines de ces cas de substitutions, dont la liste s'allonge tous les jours. Sous l'ancien régime, Chabot se substitua à Rohan, Chalençon à Polignac, Goyon de Matignon à Grimaldi de Monaco, Vignerot à Richelieu, Pillot à Coligny, etc., etc. Depuis la Restauration, rien que pour les duchés, Chapelle de Jumilhac s'est substitué à Vignerot, Pontevès à Sabran, Marmier à Choiseul, Hibon de Frohen à Brancas, Duchesne de Gillevoisin à Jeannot de Moncey, duc de Conegliano, Reille à Soult de Dalmatie, Goyon à Feltre, Le Ray à Junot d'Abrantès, Maillé à Lebrun de Plaisance. Et

n'oublions pas Talleyrand qui, n'ayant pas encore assez d'assumer Périgord, Chalais, Dlno, Sagan, Valençay, plus le fief pontifical accepté le 5 juin 1806 par ce diabolique boiteux de Charles-Maurice,

Le mensonge incarné, le parjure vivant,
Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent !

réussit encore, le 14 mai 1864, à s'annexer le duché de Montmorency, à l'inexprimable stupeur du faubourg Saint-Germain !...

La bourgeoisie française perpétue ces errements, et le *Bulletin des lois* est là pour le prouver. On relève le nom d'un parent — titré — comme on relève le nom — à particule — de sa femme. Cela, quelquefois, ne va pas sans procès quand il y a encore des survivants du nom ou qu'on n'est pas au mieux avec la parentèle de son épouse. C'est ainsi que le 3 mars 1907, le Tribunal de la Seine interdit à M. Charlot-Frantz Harcher de se faire appeler Harcher de Lédignan, parce qu'il avait épousé Mlle Mathilde des Roys de Lédignan. Mais telles chicanes sont infiniment rares, les requérants prenant soigneusement, en général, leurs précautions avant d'engager l'instance.

Nous avons vu des godelureaux à patronyme plébéien abandonner leur nom patrimonial pour prendre froidement le nom particulé d'un vague oncle défunt — parfois même hypothétique ! — sous prétexte que ce nom leur revenait par héritage. Inutile de dire que tant que le Conseil d'Etat n'a pas autorisé cet... héritage, l'état civil ne peut reconnaître cette addition de nom, et que les personnes ainsi... anoblies tombent sous le coup de la loi du 28 mai 1858.

D'autre part, on sait que la loi du 16 juin 1916 dispose que :

ARTICLE PREMIER. — *Au cas où le dernier représentant mâle d'une famille, dans l'ordre de la descendance, meurt à l'ennemi sans postérité, le droit de relever son nom, en l'ajoutant au leur, appartient à ses successibles jusques et y compris le sixième degré, agissant tant pour eux que pour leurs enfants mineurs nés ou à naître.*

Ils devront, à l'effet de l'exercer, se pourvoir par voie de requête devant le président du tribunal civil du lieu de l'ouverture de la succession, les majeurs dans les cinq années qui suivront la transcription de l'acte de décès du défunt, les mineurs dans les cinq années qui suivront leur majorité.

ART. 2. — *La requête est déposée au greffe et reçue sans frais. Copie en est affichée pendant trois mois au tribunal ainsi qu'à la mairie du dernier domicile.*

ART. 3. — *Au cas d'opposition, il est statué par le tribunal civil siégeant en chambre du conseil.*

ART. 4. — *A défaut de descendants de son nom, les petits-enfants du défunt, nés ou à naître de ses filles, jouiront à toute époque, dans les conditions ci dessus spécifiées, du droit reconnu par l'article premier.*

ART. 5. — *Tout individu, s'il est dans l'ordre de la descendance le dernier représentant mâle d'une famille, peut, en prévision du cas où il serait tué à l'ennemi sans postérité, transmettre son nom patronymique, par disposition de dernière volonté, à l'un de ses parents au degré successible, même non appelé à sa succession. La personne désignée devra exercer son droit dans les délais et sous les conditions déterminés par les articles précédents.*

Certes, nous ne pouvons qu'approuver chaleureusement les motifs qui ont présidé à l'élaboration de cette loi, mais il y a gros à parier que profiteront surtout de ses dispositions les noms harmonieux ou bien sonnants, et, entre tous ceux-ci, les noms à particule, tandis que les noms quelconques, vulgaires ou peu euphoniques, seront presque certainement délaissés. Et nous craignons fort que ce décret ait simplement pour plus clair résultat d'ajouter un moyen de plus aux nombreux moyens déjà employés pour donner à un nom l'apparence nobiliaire.

XII. — CONCLUSION.

Le baroque état d'esprit que nous avons exposé au long de cette étude, ce fétichisme absurde de la particule « de », a-t-il des chances de durer longtemps encore ? Bien malin qui pourrait le dire !... Tout ce que l'on peut augurer, c'est que sa maintenue est en fonction directe de notre acceptation de toute suprématie, plus ou moins fantaisiste, que ne légitiment les talents, la vertu ou la valeur personnelle. La superstition de la particule durera autant que l'existence des titres nobiliaires, que celle des décorations, et

ne disparaîtra qu'avec eux. Et ceci ne peut résulter que de la diffusion générale d'un nouvel esprit, provoquant un changement politique et social qu'il est permis d'entrevoir, mais dont il serait prétentieux de vouloir fixer l'apparition.

Il est, en effet, singulier de penser que la France a toujours été à la tête des réformes, et qu'en fin de compte, elle a été également la dernière à les accepter. Nous sommes le pays conservateur et misonéiste par excellence, et il est à craindre que, comme il est l'un des derniers à admettre le vote des femmes réclamé par Condorcet dès 1790, il soit le dernier aussi à se débarrasser de toute cette imbécile gloriole nobiliaire que la Révolution croyait avoir à jamais pulvérisée.

GEORGES MAUREVERT.



LA CHANSON DES FAUX-NOBLES.

Ce document, malgré la légèreté de sa forme, a une valeur historique indiscutable. Il a été reproduit, en 1793, dans le *Nouveau siècle de Louis XIV, ou poésies anecdotes du règne et de la Cour de ce prince*, sous le titre « Recherche de la noblesse : air du formulaire », et, en 1874, par



FIG. 99. — Blason du marquis de Puyseulx.
* Le marquis de Puyseulx porte de gueules à la bande d'or chargée d'une traînée de cinq barillets de sable.

M. Assier, dans l'introduction d'un volume intitulé : *Les Nobles de la province de Champagne en 1666.*

L'habitude de réunir et de conserver les pièces satiriques, sorties des imprimeries clandestines ou qui circulaient manuscrites sous le manteau, est un fait constant au XVIIe et au XVIIIe siècles. Les annales officielles n'admettaient que les appréciations élogieuses ; la causticité naturelle du public s'en dédommageait par toute espèce de productions anonymes, chansons et vaudevilles tenus plus ou moins secrets, mais que les curieux s'appliquaient, avec une ardeur merveilleuse, à recueillir pour leur contentement particulier d'abord, et ensuite « pour servir, comme on disait alors, à l'histoire anecdote ».

LA CHANSON DES FAUX-NOBLES

(Air du formulaire)

Recherche de la Noblesse, 1668.

I.

Depuis six mois on ne voit que noblesse
Le long de ces chemins.
Chargés de sacs, ils remuent sans cesse
Tous leurs vieux parchemins
Disant : Voilà de quoy faire voir comme
Je suis gentilhomme,
Moi,
Je suis gentilhomme.

II.

Mais il n'eut pas achevé de produire
Qu'un commis de Boileau
Dit aussitôt, ne cherchant qu'à leur nuire,
Il veut m'inscrire en faux
Car des contrats la grosse je rebute,
Je veux la minute,
Moi,
Je veux la minute.

III.

Vous demandez une chose incivile,
Dit le noble assigné,
Car si les rats d'un papier si fragile
Ont fait leur déjeuné,
Ou si le feu les a réduits en cendres,
Où diable les prendra,
Moi,
Où diable les prendra.

IV.

Ce n'est pas là, reprend un de nos drôles,
Les sacs qu'il faut à nous ;
Apportez-nous bon nombre de pistoles,
Nous aurons soin de vous,
Et vous ferons, moyennant bonne somme,
Ancien gentilhomme,
Vous,
Ancien gentilhomme.

V.

Si vous voulés nous faire une remise,
Je vous satisferai,
Et je vendrai tout, jusqu'à ma chemise,
Et j'en apporterai.
Quoique je n'aie commis de dérogeance
J'aime l'assurance,
Moi,
J'aime l'assurance.

VI.

Lors le commis, entendant la promesse ;
D'un ton un peu plus doux
Vous passerez, dit-il, (tous) à la presse
Et j'aurai soin de vous,
Et fussiez-vous vilain de six cents races,
Je vous ferai grâces,
A vous,
Je vous ferai grâces.

VII.

Sire, éprouvez, s'il vous plait, notre zèle
Pour un arrière-ban ;
Envoyez-nous contre les Infidèles
Et les Mahométans,
Nous craindrons moins deux mille Janissaires
Que deux commissaires,
Nous,
Que deux commissaires.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

G. André de la Roque. — *Traité de la Noblesse et de toutes ses différentes espèces, nouvelle édition, augmentée des traités du Blason, des Armoiries de France*, etc. Rouen, P. le Boucher, 1734, in-4°.

Le P. Menestrier. — *Les Diverses espèces de Noblesse et les manières d'en dresser les preuves*. Lyon, Almaury, 1682, in-12.

Gourdon de Genouillac. — *L'Art héraldique*. Paris, 1889, in-4°.

— *Dictionnaire des anoblissements, contenant l'indication des anoblissements, maintenues de noblesse, concessions, collations de titres, etc., accordés par les rois de France, avec les dates d'enregistrement sur les registres du Parlement de Paris et sur ceux de la Chambre des Comptes et de la Cour des Aides, 1270-1790*. Paris, 1869, 2 volumes in-8°.

— *Dictionnaire historique des ordres de chevalerie créés chez les différents peuples, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours*. Paris, 1854, in-8°.

— *Grammaire héraldique, contenant la définition exacte de la Science des Armoiries, suivie d'un vocabulaire explicatif et d'un traité sur la composition des livrées*. Paris, 1877, in-18.

— *Les Mystères du blason, de la noblesse et de la féodalité, curiosités, bizarreries et singularités*. Paris, 1868, in-12.

J.-B. de Courcelles. — *Armorial général de la Chambre des Pairs de France*. Paris, 1822, 2 volumes in-4°.

— *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*. Paris, 1820-1821, in-4°.

Aubert de la Chesnaye. — *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique, contenant l'origine et l'état actuel des premières maisons de France, de l'Europe, les familles nobles du royaume*, par M. D. L. C. D. B. (Aubert de la Chesnaye des Bois). Paris, 1757-1765, 7 vol. in-8°.

— *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France* (avec la collaboration de Badier). Paris, 1770-1786, 15 vol. in-4°.

L.-N.-H. Chérin. — *La Noblesse considérée sous ses divers rapports avec les assemblées générales et particulières de la nation, ou Représentation des états-généraux et assemblées de notables pour et contre les nobles, avec des observations préliminaires*. Paris, 1788, in-8°.

Ch. Loiseau de Grandmaison. — *Dictionnaire héraldique, contenant l'explication et la description des termes et figures usitées dans le Blason, des notices sur les ordres de chevalerie, suivi d'un abrégé chronologique d'édits, déclarations, règlements, arrêts, concernant le fait de la noblesse*. Paris, 1852, grand in-8°.

Le P. Anselme (Pierre de Guibours). — *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des grands officiers de la Couronne et de la Maison du Roy... ensemble les statuts et catalogues des chevaliers... du Saint-Esprit...*, par le P. Anselme, *revue par l'auteur, et continuée après son décès par un de ses amis* (Du Fourny). Paris, 1712, 2 vol. in-folio.

Une bibliographie complète demanderait un volume. Il va sans dire que ces références sont indiquées sous la réserve de recourir toujours aux recueils officiels de D'Hozier ou de Moréri.



Fig. 100. — Blason du maréchal de Belle-Isle.



FRONTISPICE DE L'ENCYCLOPÉDIE DE DIDEROT, par Cochin.

* Dans cette belle composition, l'artiste a symbolisé les connaissances humaines. Tandis que la lumière divine éclaire l'esprit humain, les sciences, les lettres et les arts semblent s'éveiller sous ses rayons.

L'Encyclopédie ou *Dic[illegible] raisonné des sciences, des arts et métiers* a été publié [illegible] en 28 volumes in [illegible] illustré de 11 planches. Il y eut par la suite un supplément en 5 vol. in-f° (1774-76) et une table [illegible]

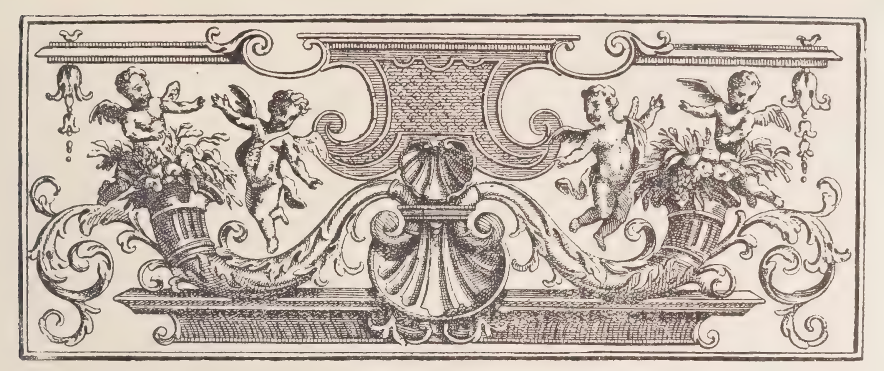


FIG. 101. — Frise décorative (XVIIIe siècle).

IV

UNE OFFENSIVE DE LA RAISON HUMAINE

LES ENCYCLOPEDISTES

La sagesse est l'ouvrage du jugement que le vulgaire appelle *raison*, et le génie est l'effet de l'enthousiasme que le vulgaire appelle *folie*.

(DIDEROT.)



ON se souvient peut-être que dans un chapitre précédent, à la fin du tome II de cet ouvrage, nous avons rapidement esquissé les tendances de quelques auteurs directement issus de la Renaissance, mais plantant pour l'avenir certains jalons autour desquels ils enroulaient les premiers essais de synthèse des connaissances humaines. Ces précurseurs, nous les avons appelés les *Encyclopédistes d'avant l'Encyclopédie*. Titre qui pouvait paraître bien ambitieux à cette époque-là de l'histoire des lettres ! Nous voici pourtant appelé, à notre tour, à confirmer ce jugement, et à l'étayer de quelques considérations qui servent fort naturellement de préambule à la teneur de cette étude.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, la France ne ressemblait plus guère à ce qu'elle avait été dans la seconde moitié du siècle précédent. Il est si vrai que « la littérature est toujours l'expression plus ou moins fidèle de la société », qu'un grand changement s'était accompli. Tout était transformé : les idées, les croyances, les mœurs, et si les institutions demeuraient les mêmes, c'est que les institutions ne meurent pas en un jour, mais restent longtemps debout, alors même que la vie s'est retirée d'elles, à moins qu'une violente secousse ne les déracine brusquement du sol et ne disperse au loin leurs débris.

Sous le règne de Louis XIV, une discipline à peu près complète liait l'une à l'autre la religion et la royauté, comme deux branches du même arbre, et vivant, pour ainsi dire, de la même vie. Cette discipline avait pénétré partout; elle avait envahi toutes les parties du corps social, et, comme elle avait revêtu une forme brillante, elle donnait une apparence de grandeur à la servitude universelle des esprits et des caractères.

Les lettres qui devraient être si fières, mais qui, depuis Virgile jusqu'à nos jours, n'ont été trop souvent que les complaisantes d'Auguste et les servantes de sa fortune, pliaient sous la loi commune et ne jouissaient d'aucune indépendance. Elles se contentaient de faire partie de la suite royale. Satisfaites

de la perfection qu'elles avaient atteinte, en extrayant du patois de Villon un des plus beaux instruments de la pensée, elles n'en sortaient que pour faire des excursions dans l'antiquité, qui leur avait fourni, d'ailleurs, de parfaits modèles. Mais elles n'avaient aucun pressentiment de l'avenir, ou du moins elles ne s'en inquiétaient pas. La Salente de Fénelon, « ce bel esprit chimérique », n'était qu'une rêverie solitaire, tournée du reste vers l'antiquité. Bois-Guillebert et Vauban avaient exprimé des idées d'un caractère plus moderne, mais elles traitaient de questions spéciales et elles ne devaient trouver aucun écho.

Tout autre était la force, nettement révolutionnaire, du *Discours de la Méthode* par Descartes, « ce chef des conjurés », comme l'appelle d'Alembert. Seulement, Descartes n'avait pas cru prudent ou utile de rester en France, et deux parts avaient été faites de sa doctrine : l'une, Bossuet s'en était emparé pour en faire, autant que possible, un instrument d'autorité ; l'autre, Malebranche l'avait égarée dans les nuages de la métaphysique. Pascal, aussi grand — et plus grand peut-être — que Descartes, aurait pu ouvrir quelque brèche plus ou moins large à travers les murs de cet édifice dans lequel la royauté, de concert avec la religion, tenait la France emprisonnée. Imaginez-le, lui Pascal, s'en prenant aux institutions comme il s'en prit aux Jésuites ! Et voyez la trouée qu'il aurait pu faire dans cette foule d'abus, d'erreurs et de préjugés que Louis XIV abritait sous son faste royal ! Mais les temps n'étaient point venus pour de pareilles attaques. Et puis, malgré tout son génie, Pascal était entraîné dans le flot de ses contemporains. Il tomba un jour dans les rêts de la religion, comme Renaud dans les filets d'Armide, et tristement victime du vertige qui l'entraînait, il se noya dans des terreurs plus énervantes encore que les plus molles voluptés.

Ouvrez le *Factum* et le *Détail de la France*, par Bois-Guillebert, reprenez le paysage de La Bruyère sur les paysans, et vous constaterez que si les vieilles forces avaient disparu ou tendaient à disparaître, les forces neuves n'existaient pas encore.

Mais nous voici au XVIIIe sièle. Les dernières années du *grand règne*, comme on l'a dit avec trop de complaisance, viennent de s'écouler au milieu de tous les désastres. Louis XIV meurt, la Régence lui succède ; et nous disons à dessein la Régence, et non le Régent, car l'avènement de Philippe d'Orléans est la négation même du principe d'autorité dont le poids naguère écrasait tout. La Régence n'a pas le goût de la gravité ; elle aime le rire et elle rit de tout, sans en excepter elle-même, ce qui est presque une philosophie. Elle semble vouloir consoler la France des ennuis mortels de ce régime qui lui a été si longtemps imposé. Elle passe sous ses yeux comme une brillante orgie. Louis XV arrive, et le roi ne tarde guère à imiter le Régent. L'orgie, un moment suspendue, recommence. La royauté, qui s'est contrainte en contraignant les autres, veut aussi se mettre à l'aise. Elle descend de Versailles à Trianon. Elle ira même ailleurs... Et ce nouveau règne, si différent de celui qui l'a précédé, durera quarante-neuf ans, puisqu'il ne finira qu'en 1774. Il remplira, par conséquent, une grande partie du XVIIIe siècle.

La métamorphose est universelle. Le respect a disparu. L'Eglise et la monarchie se donnent toujours la main, mais elles ont perdu la plus grande part de leur prestige et de leur autorité. Tous les liens se relâchent, et, dans cette décomposition, chaque jour plus sensible, du vieil ordre social, un esprit nouveau se glisse partout. Les lettres, qui ont changé d'allures et qui marchent de plus en plus vers l'indépendance, lui servent d'organe ; elles le propagent et le répandent sous les formes les plus diverses. Elles n'ont plus la sérénité qu'elles avaient au XVIIe siècle, mais en s'éloignant de Versailles où elles faisaient la cour au Roi, pour se rapprocher de la foule, elles ont conquis une liberté qui leur manquait ; elles sont déjà une puissance, ou du moins elles ne tarderont pas à le devenir. On parle des *gens de lettres*, nom encore tout nouveau, comme d'un des ordres de l'Etat. Le moment n'est pas éloigné où Diderot et d'Alembert, s'adressant au marquis d'Argenson dans la dédicace de l'*Encyclopédie*, se serviront de ce terme ambitieux, mais que les événements justifient chaque jour : *la nation des gens de lettres*.

Et ce rôle social de la littérature, qui n'avait été jusqu'alors qu'une sorte de spectacle pompeux, destiné au plaisir des grands, prépare et seconde l'avènement d'une opinion publique avec laquelle il faudra compter. L'infériorité des formes littéraires par rapport à celles du siècle précédent, qui sont plus correctes et plus achevées, contribue à rendre ce mouvement plus prompt et plus facile. Le livre est moins grave, moins solennel et moins parfait, mais aussi sa marche est plus vive et plus rapide : c'est un meilleur *messager d'idées*. L'art, d'ailleurs, n'a pas autant disparu qu'on pourrait le croire ; seulement il s'est transformé, afin d'agir davantage sur les esprits.

C'est dans ce milieu que l'*Encyclopédie* va paraître. Naturellement, elle y rencontrera des obstacles de toute espèce, parce qu'elle va s'attaquer à des passions, à des idées ou à des intérêts de castes et de sectes, qui se sentent menacés et qui ne veulent pas se laisser abattre. Mais qu'importe ! Ces obstacles ne sauraient l'arrêter. Le terrain ne semble-t-il pas avoir été préparé exprès pour elle ?

Certes, les tentatives précédentes ne manquaient pas, et il est nécessaire d'en dire un mot pour bien montrer, tout de suite, qu'elles ne répondaient plus aux besoins de l'époque. Sans remonter plus haut que le Moyen Age, on avait tenté sous le titre de *Speculum, Universitas* ou *Summa* pareille entreprise. Les quelques dictionnaires qui datent des premiers temps modernes fournissent des essais analogues. Est-ce que l'idée de rapprocher et de réunir sous un titre commun les diverses parties du savoir humain, mêlé encore aujourd'hui à tant d'ignorance, ne s'est pas produite à peu près dans tous les temps ? Il était bien difficile qu'il n'en fût pas ainsi, et rien n'est plus naturel qu'une pareille idée.

Ces travaux n'auraient-ils qu'une valeur médiocre, ils servent à marquer les étapes de la pensée humaine à travers les siècles. Mais le titre qui a été employé pour les désigner, a varié selon les langues et l'esprit des peuples. Le mot *cyclopedia* ou *encyclopedia*, qui a été emprunté à la langue grecque et qui est généralement employé de nos jours, est cependant d'une origine assez moderne. On le trouve en usage pour la première fois au XVIe siècle. Un écrivain de Bâle, Ringelberg, publiait en 1541, l'ouvrage auquel il donnait ce titre. Il était repris en 1559 par Paul Scalich, autre écrivain de la même ville. Martinus ou Martin l'employait à Herborn où parut, en 1606, une *Idea methodica et brevis Encyclopediæ, sive adumbratio Universatis*. Quatorze ans plus tard, il y était répété par Alsted. Mais tous ces écrivains se servaient de la langue latine. Il était réservé à Ephraïm Chambers d'introduire ce mot dans les littératures modernes.

Chambers était un Anglais, qui avait publié, en 1728, un dictionnaire des sciences et des arts, paru sous le titre de *Cyclopedia,* et ce dictionnaire avait obtenu, au delà du Détroit, un succès considérable. Un autre Anglais, nommé Mills, en proposa la traduction à un libraire de Paris, et un prospectus, imprimé en 1745, annonçait la prochaine publication du livre. Mais la lecture du manuscrit révéla bientôt ce qui manquait au dictionnaire de Chambers.

D'abord, c'était l'œuvre d'un seul



FIG. 102. — PIERRE BAYLE. D'après une gravure de Chauveau.

* L'ouvrage important de ce philosophe, qui, par la hardiesse de ses idées et l'incrédulité de ses pensées, a ouvert la voie aux Encyclopédistes et à Voltaire, est le *Dictionnaire historique et critique* (1re édition, 1697, 2 vol. in-fol. ; 2me édition, 1702, 3 vol. in-fol.). Cette œuvre valut à son auteur de nombreuses et violentes attaques. Le théologien protestant, l'irascible Jurieu, qui passa sa vie en disputes, le dénonça au Consistoire comme impie. Bayle, élevé dans le protestantisme, n'avait-il pas abjuré dans sa jeunesse sous l'influence des Jésuites ? Il est vrai qu'il retourna plus tard à sa première confession.

En 1684, il avait fondé la *République des lettres* que le protestant Daniel de Larroque, le futur rénégat qui devint, sous la Régence, secrétaire du Conseil de l'Intérieur, continua en 1687.

Bayle s'éleva contre la Révocation de l'Edit de Nantes et combattit l'intolérance de Louis XIV. Mais comme ses attaques compromettaient les protestants, il trouva parmi eux de violents adversaires. Il consacra ses dernières années à compléter son Dictionnaire, et mourut à Rotterdam en 1706. Le scepticisme de sa philosophie eut une grande influence sur tout le XVIIIe siècle dont le livre essentiel fut son dictionnaire, délices de Voltaire et de Frédéric II, arsenal où les philosophes s'armèrent contre l'Eglise et la Religion.

homme qui, malgré toutes les ressources découvertes dans les livres, s'était vu dans l'impossibilité d'embrasser tout le système des connaissances humaines. Et puis, l'ouvrage manquait généralement de sens critique. Il était à compléter, ou plutôt à refaire.

On proposa ce travail à un homme qui avait tout reçu de la nature, sauf la fortune. Cet homme s'appelait Denis Diderot. Il a consigné l'histoire de ce projet dans un passage trop sincère pour que nous ne lui donnions pas ici la parole :

Haud facile emergunt, quorum virtutibus obstat
Res augusta domi ; sed Romæ durior illis conatus (1).

« Maxime vraie par toute la terre, — continue Diderot. Les besoins de la vie, qui disposent impérieusement de nous, égarent les talents, qu'ils appliquent à des choses qui leur sont étrangères, et dégradent souvent ceux que le hasard a bien employés ; c'est un des inconvénients de la société auquel je ne sais point de remède. Tenez, mon ami, je suis tout prêt à croire que ce maudit lien conjugal que vous prêchez comme un certain fou de Genève prêche le suicide, sans vous y empiéger, abaisse l'âme et l'esprit. On dirait, avec Leclerc de Montmercy (2) qui ne veut devoir l'aisance à personne : — un grabat dans un grenier sous les tuiles, une cruche d'eau, un morceau de pain dur et moisi et des livres, et l'on suivrait la pente de son goût. — Mais est-il permis à une épouse, à un père d'avoir cette fierté, et d'être sourd à la plainte, et aveugle sur la misère qui l'entoure ?

« J'arrive à Paris ; j'allais prendre la fourrure, et m'installer parmi les docteurs de Sorbonne. Je rencontre sur mon chemin une femme belle comme un ange ; je veux coucher avec elle ; j'y couche ; j'en ai quatre enfants ; et me voilà forcé d'abandonner les mathématiques, Homère et Virgile que je portais toujours dans ma poche, le théâtre pour lequel j'avais du goût ; trop heureux d'entreprendre l'Encyclopédie, à laquelle j'aurai sacrifié vingt-cinq ans de ma vie ! »

Car Diderot, lorsqu'on lui proposa l'*Encyclopédie*, ne pouvait qu'être tenté par un pareil projet. Pour vivre et faire vivre autour de lui, il accepte ce labeur colossal. Son bagage à cette époque, se compose de la traduction d'une *Histoire de la Grèce*, écrite en anglais par Temple Stanyan, et du *Dictionnaire de Médecine* de James. Son petit recueil de *Pensées philosophiques,* réimprimé sous le titre d'*Etrennes aux esprits forts,* l'a classé parmi les écrivains les plus hardis de son siècle.

Mais il faut une armée de collaborateurs pour faire une encyclopédie. On reprendra le plan à peine ébauché de Chambers, on lui donnera les proportions qu'exige la grandeur même du monument. Diderot en confère avec d'Alembert, dévoué, comme lui, à toutes les idées généreuses. Le projet de la nouvelle encyclopédie est arrêté entre les deux amis. C'est une œuvre immense qui doit entraîner nécessairement des dépenses considérables. Quatre éditeurs connus, Briasson, David, Durand et Le Breton s'associent pour faire les frais de l'entreprise. Le prospectus est lancé...

Il avait été rédigé par Diderot, qui indiquait à grandes enjambées le départ et le but de la publication. L'ouvrage avait pour titre : *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres.*

Nous sommes en 1750, et le premier volume doit paraître l'année suivante.

DU DÉPART AU BUT DE L'ENCYCLOPÉDIE.

Dans la pensée de ses fondateurs et des écrivains qui s'associèrent à leur entreprise, l'*Encyclopédie* avait un double objet. Elle devait d'abord, ainsi que le dit d'Alembert, « exposer autant que possible l'ordre et l'enchaînement des connaissances humaines » ; elle devait ensuite, comme le dit encore d'Alembert, « contenir sur chaque science et sur chaque art, soit libéral, soit mécanique, les principes généraux qui en sont la base, et les détails les plus essentiels qui en font le corps et la substance ».

On trouve dans le discours qui sert de préface à l'ouvrage, et qui en est l'un des plus beaux ornements, la généalogie et la filiation de nos connaissances. Les notions sont divisées en deux classes, celle des notions *directes* qui nous viennent par les sens et qui entrent dans l'âme sans aucune intervention de notre volonté,

(1) Lorsque la misère est au logis, il est difficile aux talents de percer, et la tâche est bien plus dure à Rome qu'ailleurs.

(2) Leclerc de Montmercy était poète, philosophe, avocat, botaniste, physicien, médecin, anatomiste ; il savait tout ce qu'on pouvait apprendre. Il mourut de faim dans son galetas, mais il était savant...



Cl. Giraudon.

Fig. 103. — Portrait de Diderot, par François Fragonard.

et celle des notions *réfléchies* que l'esprit acquiert en opérant, par un mouvement interne, sur les notions directes, qui sont comme la matière ou l'étoffe de toutes nos connaissances ultérieures.

Il s'agissait de retrouver cet ordre et cet enchaînement dans le cours même de l'ouvrage.

Sans doute, rien n'eût été plus aisé si les auteurs avaient fait de chaque art et de chaque science un dictionnaire particulier. Mais cette méthode présentait des inconvénients qu'ils voulurent éviter : elle entraînait des répétitions, et elle devait être moins commode pour le lecteur qui, voulant faire des recherches, serait moins exposé à s'égarer s'il avait sous la main un livre où toutes les questions s'offriraient à lui dans l'ordre alphabétique des mots.

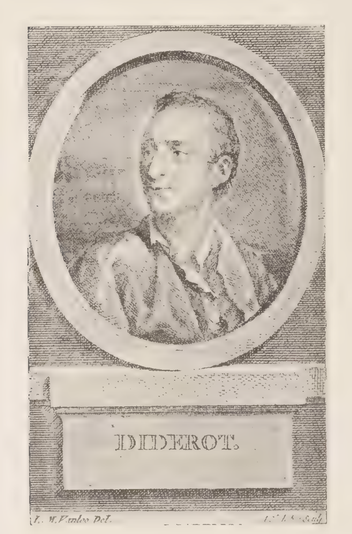


Fig. 104. — Portrait de Diderot, gravé par A. de Saint-Aubin, d'après L.-M. Vanloo.

* Fils d'un petit coutelier de Langres, Diderot s'est dépeint lui-même dans le *Neveu de Rameau*. « Ce gaillard, de taille moyenne et de solide ossature, se montre si perpétuellement agité qu'il en paraît grandi. Négligé dans sa tenue, comme quelqu'un qui méprise la mode... » Diderot dit ailleurs : « La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq au haut d'un clocher. Elle n'est jamais fixe dans un point ; et si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour s'y arrêter. Avec une rapidité surprenante dans les mouvements, dans les désirs, dans les projets, dans les fantaisies, dans les idées, ils ont un parler lent. Pour moi, je suis de mon pays ; seulement, le séjour de la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. » Voilà l'homme tel qu'on a pu le juger au café de la Régence, à la Chevrette ou dans le salon de Mme d'Epinay.

Au contraire, si l'on suivait une marche opposée, on s'exposait à rompre la liaison naturelle des idées et à n'offrir au public que les lambeaux d'un système dépourvu en apparence, sinon dans le fait même, de toute cohésion. Comment résoudre ce problème ?

Ecoutons d'Alembert : « Pour concilier l'ordre encyclopédique avec l'ordre alphabétique, nous avons employé trois moyens : le système figuré qui est à la tête de l'ouvrage, la science à laquelle chaque article se rapporte, et la manière dont l'article est traité. On a placé pour l'ordinaire, après le mot qui fait le sujet de l'article, le nom de la science dont l'article fait partie. Il ne faut plus que voir dans le système figuré quel rang cette science y occupe pour connaître la place que l'article doit avoir dans l'*Encyclopédie.* »

Et quelques lignes plus bas, d'Alembert ajoute : « Trois choses forment l'ordre encyclopédique : le nom de la science à laquelle l'article appartient, le rang de cette science dans l'arbre, les liaisons de cet article avec d'autres dans la même science ou dans une science différente. »

C'est ainsi que les Encyclopédistes ont su maintenir et rendre visible, dans ce désordre apparent, l'unité fondamentale de leur œuvre.

Voyons maintenant la méthode suivie pour donner sur les sciences et sur les arts, soit libéraux, soit mécaniques, les principes et les détails qui les concernent.

On a cherché, dans l'*Encyclopédie,* à suivre les écrivains qui sont généralement reconnus pour les meilleurs. « C'est de là, dit d'Alembert, que les principes ont été tirés. A leur exposition claire et précise, on a joint des exemples ou des autorités constamment reçues. La coutume vulgaire est de renvoyer aux sources ou de citer d'une manière vague, souvent infidèle, et presque toujours confuse ; en sorte que, dans les différentes parties dont un article est composé, on ne sait exactement quel auteur on doit consulter sur tel ou tel point, ou s'il faut les consulter tous, ce qui rend la vérification longue et pénible. On s'est attaché, autant qu'il a été possible, à éviter cet inconvénient, en citant, dans le corps même de l'article, les auteurs sur le témoignage desquels on s'est appuyé, rapportant leur propre texte quand il est nécessaire, comparant partout les opinions, balançant les raisons, proposant des moyens de douter ou de sortir du doute, décidant même quelquefois, détruisant autant qu'il est en nous les erreurs et les préjugés, et tâchant surtout de ne pas les multiplier et de ne point les perpétuer, en protégeant sans examen des sentiments rejetés, ou en proscrivant sans raison des opinions reçues. »

Quant aux articles consacrés aux arts mécaniques, qui n'avaient pas eu jusqu'alors d'interprète, ils sont conçus et traités d'une manière aussi étendue.

D'Alembert dit à ce propos : « Un seul art, dont on voudrait tout représenter, fournirait des volumes de discours et de planches. On ne finirait jamais si l'on se proposait de rendre en figures tous les états par lesquels passe un morceau de fer avant que d'être transformé en aiguille. Que le discours suive le procédé

de l'artiste dans le dernier détail, à la bonne heure : quant aux figures, nous les avons restreintes aux mouvements importants de l'ouvrier et aux seuls moments de l'opération qu'il est très facile de peindre, et très difficile d'expliquer. Nous nous en sommes tenus aux circonstances essentielles, à celles dont la représentation, quand elle est bien faite, entraîne nécessairement la connaissance de celles qu'on ne voit pas. Nous n'avons pas voulu ressembler à un homme qui ferait planter des guides à chaque pas sur sa route, de crainte que les voyageurs ne s'en écartassent. Il suffit qu'il y en ait partout où il serait exposé à s'égarer. »

Résumons-nous sur ce plan de l'*Encyclopédie*. C'était la bibliothèque même du temps. L'homme du monde, qui ne peut ou ne veut rien approfondir, pourrait la consulter sur toute espèce de sujets. Le savant ou le « spécialiste » y trouverait aussi ce qui lui est nécessaire dans tous les genres, excepté celui qu'il pratique et pour lequel il n'a pas besoin de recourir à un dictionnaire, quel que puisse être le mérite d'un pareil ouvrage.

Ajoutons que les Encyclopédistes ne se dissimulaient pas que leur œuvre serait nécessairement incomplète, qu'elle ne répondrait qu'à un moment donné de l'histoire, et qu'elle aurait besoin d'être constamment renouvelée, suivant la marche de la civilisation. Un historien de nos jours n'a-t-il pas dit à son tour : « L'histoire est à refaire tous les vingt-cinq ans ». C'est que nous allons beaucoup plus vite, à tout point de vue, depuis deux siècles.

Comment pourrait-il y avoir une encyclopédie définitive ? C'est un monument qui a besoin du concours de tous les âges. Commencé depuis bientôt deux cents ans, il a été repris plus d'une fois depuis cette époque, mais il ne s'achèvera jamais.

Laissons à Diderot et à ses collaborateurs la gloire d'en avoir jeté les fondations.



Fig. 105. — Portrait de d'Alembert. Gravure de Cathelin, d'après Cochin.

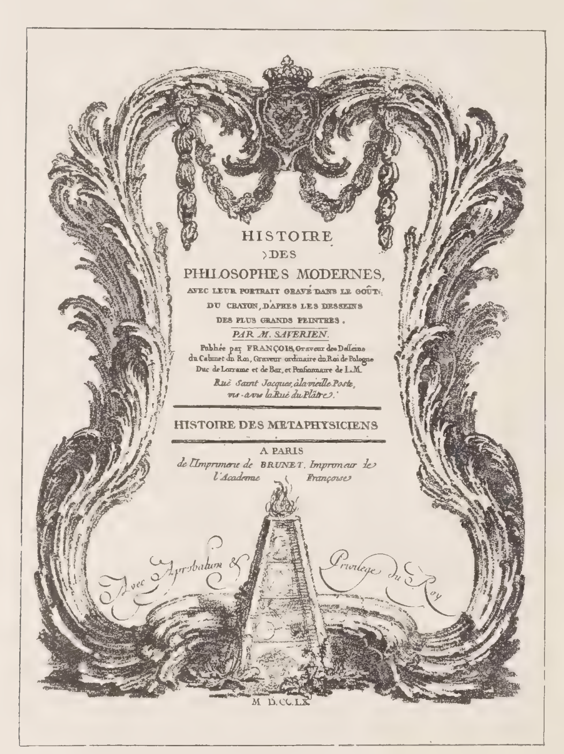
* Jean Lerond, dit d'Alembert, est né à Paris, en 1717, des amours de Mme de Tencin avec le commissaire d'artillerie Destouches-Canon. Il fut abandonné par sa mère à sa naissance. Un commissaire de police qui le trouva sur les marches de l'église Saint-Jean-Lerond, aujourd'hui détruite, le baptisa du nom de cette église et le confia à la femme d'un pauvre vitrier nommé Rousseau. On pourrait voir comme un symbole dans la conjonction de ces faits à la naissance d'un tel homme, et jusque dans la destruction de cette église sous le porche de laquelle il fut déposé. Ne devait-il pas, en s'associant avec d'Alembert pour la publication de l'*Encyclopédie* (1750), contribuer à saper les fondements même de l'Eglise et de la vieille société, en retraçant, dans le *Discours préliminaire*, les progrès de l'esprit humain ?
A vingt-quatre ans, en 1741, il fut reçu à l'Académie des sciences et, en 1754, à l'Académie française dont il devint le secrétaire perpétuel. Il fut l'ami fidèle de Voltaire, fréquenta le salon de Mme du Deffand où il rencontra Mlle de Lespinasse à laquelle devait l'unir une candide et poétique intimité. Il mourut de la pierre en 1783, à soixante-six ans.

LA PUBLICATION DE L'ENCYCLOPÉDIE.

C'est une histoire assez curieuse, et digne de réflexion, que celle de cet ouvrage et de la manière dont il a vu le jour. Le premier volume parut en 1751, le dernier ne fut publié que vingt ans après, en 1771. Remarquez bien qu'il n'a pas fallu vingt ans aux Encyclopédistes pour mettre sur pied cette entreprise : ils travaillèrent tous avec l'intensité profonde de l'enthousiasme. Mais

l'entreprise fut arrêtée par deux fois, la première en 1752, pour ne reparaître que l'année suivante ; la seconde en 1757, pour ne reparaître que huit ans plus tard. On ne le dira jamais assez, ce fut grâce à l'opiniâtre persévérance de Diderot et de ses collaborateurs, secondés par de puissantes influences, que l'œuvre put être menée à terme.

Nous avons vu que Diderot avait lancé son prospectus en 1750. Tiré à un nombre considérable d'exemplaires, ce prospectus circula non seulement en France, mais encore dans une grande partie de l'Europe. Quatre mille souscripteurs y répondirent, — chiffre énorme pour l'époque, si l'on veut bien songer au prix de l'ouvrage, qui devait coûter cent pistoles (mille francs, au pair). Parmi ces souscripteurs, on relevait le nom de grands personnages ; la Cour avait fourni son contingent, et c'étaient autant de protecteurs acquis à l'œuvre.


HISTOIRE
DES
PHILOSOPHES MODERNES,
AVEC LEUR PORTRAIT GRAVÉ DANS LE GOÛT
DU CRAYON, D'APRES LES DESSEINS
DES PLUS GRANDS PEINTRES.
PAR M. SAVERIEN.
Publiée par FRANÇOIS, Graveur des Desseins
du Cabinet du Roi, Graveur ordinaire du Roi de Pologne
Duc de Lorraine et de Bar, et Pensionnaire de L.M.
Ruë Saint Jacques, à la vieille Poste,
vis-a-vis la Ruë du Plâtre.

HISTOIRE DES METAPHYSICIENS

A PARIS
de l'Imprimerie de BRUNET, Imprimeur de
l'Academie Françoise

Avec Approbation & Privilege du Roy

M. DCC. LX

Fig. 106. — Frontispice de la première édition de « l'*Histoire des philosophes modernes* » d'Alexandre Saverien.

* L'auteur de cet ouvrage, Alexandre Saverien (1720-1805), était ingénieur de la marine. Il fonda, en 1752, l'Académie de la marine de Brest. Il publia plusieurs histoires et dictionnaires, notamment « l'*Histoire des Progrès de l'Esprit humain* » (1766-1768).

Par ailleurs, on avait obtenu des lettres patentes du Roi, — condition indispensable, — car la propriété littéraire, sur laquelle aujourd'hui même on n'a pas fini de débattre, n'existait pas à cette époque. La législation en vigueur remontait au règne de Louis XII. Divers édits et arrêts, dont le dernier datait de 1703, en réglaient les conditions et les formalités. Un privilège était nécessaire, qui dépendait, comme toujours, de la bonne volonté du pouvoir.

Mais enfin, les auspices étaient favorables, et l'on ne rencontre même rien de semblable dans l'histoire des lettres avant cette époque.

Le premier volume parut. Aussitôt, tout ce qu'il y avait d'esprits indépendants et généreux l'accueillit avec une sorte de frénésie. Le second suivit de près et rencontra le même accueil. Sans doute, les défauts inévitables d'un pareil ouvrage ne devaient point échapper à un public d'élite, qui l'entourait de tant de faveur. Les Encyclopédistes eux-mêmes étaient les premiers à en convenir. Mais ce qui frappait généralement, c'était la hardiesse de l'entreprise, et tout se fondait aux yeux des lecteurs dans la grandeur de l'œuvre elle-même.

Ce serait méconnaître la nature humaine que de ne pas signaler, en même temps, les haines déjà provoquées par une publication de cette envergure, et dont le succès précipita l'explosion. Intrigues et cabales commencèrent. On se rua contre l'ouvrage. Les plus fanatiques furent les Jésuites et les Jansénistes, qui avaient essayé vainement d'y glisser leur esprit et qui cessèrent de s'entrequereller pour se liguer contre l'ennemi commun. Chose bizarre, il n'était guère possible de s'en prendre sérieusement aux deux volumes qui venaient de paraître ; ils étaient écrits avec une si grande modération, que les articles consacrés aux questions théologiques semblaient défier toutes les critiques des théologiens. Mais cette modération, dont le temps faisait une nécessité, fut taxée d'hypocrisie. L'orthodoxie apparente de ces articles n'était, affirmait-on, qu'un piège tendu à la bonne foi du public et du pouvoir. De plus, ces articles renvoyaient à

d'autres articles, qui devaient figurer dans les volumes suivants et qui seraient inspirés par un tout autre esprit. Les tendances de l'ouvrage étaient, au fond, détestables, « *contraires aux principes sociaux* ». Il fallait contre ces tendances se prémunir au plus vite.

A force d'être répétées, à force d'ardeur dans le ressentiment et de persistance dans l'argumentation, ces accusations ne tardèrent pas à triompher. Un arrêt frappa l'ouvrage, et la publication, à peine commencée, fut suspendue.

Diderot et ses collaborateurs tinrent bon. N'étaient-ils pas animés par cet amour de la science et de la vérité qui ne recule pas aisément devant les obstacles ? La passion de leurs adversaires les servit, et ils gagnèrent à leur cause une femme toute-puissante sur l'esprit du Roi.

Les livres ont leur destinée, dit le poète. Le talent et le génie, contraints dans leur essence même, se plient jusqu'au recours d'une favorite, sinon d'une courtisane, pour avoir la faculté de se produire. Derrière les rideaux d'une alcôve va se régler le droit le plus sacré d'une nation. La femme qui prit le parti des Encyclopédistes, ce fut Mme de Châteauroux. Elle obtint de son royal amant que l'édit fût rapporté, et la publication put reprendre son cours. Cinq volumes vinrent s'ajouter aux deux autres volumes parus, tandis que l'*Encyclopédie* se présentait avec une force nouvelle : le nom éclatant de Voltaire.



FIG. 107. — Portrait de Mme de Tencin. Gravure de Geoffroy, d'après le tableau de Tocqué.

* Tocqué (1696-1772), élève de Nicolas Bertin et de Hyacinthe Rigaud, fut un des peintres favoris de la haute bourgeoisie du XVIIIe siècle.

Claudine-Alexandre Guérin, marquise de Tencin, sœur du Cardinal qui soutint une lutte sévère contre les *Appelants*, le Parlement et les jansénistes, fut pendant cinq années religieuse à Montfleury et chanoinesse de Neuville. A Paris, où elle se fixa après avoir quitté son état, elle devint influente à la cour du Régent et auprès du cardinal Dubois. Elle mena une vie des plus irrégulières et des plus insouciantes. Elle abandonna le fils qu'elle eut de Destouches-Canon, le grand d'Alembert. Et d'Alembert la renia quand, devenu célèbre, elle voulut le reconnaître. Un de ses amants, La Fresnaye, se tua chez elle et, malgré ce scandale, son salon demeura le rendez-vous des savants et des écrivains de son temps, *sa ménagerie*, disait-elle. Mme de Tencin avait plus d'esprit que de talent, et ses médiocres romans sont tombés dans l'oubli.

Mme de Tencin avait des manières amènes et une physionomie avenante. Sa réputation de douceur était cependant surfaite, et l'abbé Trublet la jugeait ainsi quand on la louait devant lui : « Oui, disait-il, si elle eût eu intérêt de vous empoisonner, elle eût choisi le poison le plus doux ».

Diderot ne savait se reposer. Le succès de l'ouvrage semblait assuré grâce à cette indomptable activité, quand un orage, plus terrible que le premier, creva la nue de l'opinion. Les Jésuites et les Jansénistes revenaient à la charge et reprenaient leurs anciennes accusations. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, lança un mandement. Le Parlement, touché par un mémoire dénonciateur, intervint par l'organe de l'avocat général, Joly de Fleury. Une seconde fois, l'Encyclopédie fut jugée, condamnée et suspendue. Ce qui aggravait la sentence, c'est qu'un arrêt du conseil retira le privilège aux éditeurs, qui se virent exposés à toutes sortes de menaces.

Rigueurs du pouvoir, bientôt accompagnées des injures d'une foule de pamphlétaires, qui estimaient probablement n'avoir rien à perdre dans cette oppression de l'esprit ! On renouvela les procédés de la comédie antique. On bafoua les *Philosophes* dans une pièce de théâtre qui voulait être aristophanesque, mais Palissot n'avait point la verve d'Aristophane. On aiguisa les haines. On remâcha les fureurs... Au milieu de cette tempête, Diderot se vit abandonné par d'Alembert, qui doutait maintenant du succès de l'entreprise. Le friable d'Alembert s'effritait dans la lutte ! D'autres collaborateurs, moins aimés, mais dont l'appui pouvait être utile, se retirèrent à l'écart ou se réfugièrent dans le silence. Diderot restait seul, ou presque seul, contre tant d'adversaires.

Voltaire, qui ne se lassa jamais de poursuivre l'intolérance, fut du petit nombre de ceux qui n'abandonnèrent pas Diderot. Retiré à Ferney, où il était allé chercher la liberté, sous la double protection des Alpes et des institutions helvétiques, il écrivit à Diderot pour l'encourager et le soutenir. Voltaire savait les dangers courus par Diderot. Aussi le conjurait-il d'abandonner la France et d'aller achever sur une terre plus libre

le monument philosophique qu'il avait commencé. La Russie était prête, s'il le fallait, à lui offrir un asile. Diderot, fortement enraciné à la France par ses crampons de Champenois, refusa de suivre ce conseil. Mais Voltaire était habile en manœuvre. Il adressa une espèce de mémoire anonyme à Diderot, et dans lequel il lui peignait, sous les plus vives couleurs, tous les périls dont il était menacé. L'intolérance était avide de persécutions. Il n'y avait pas si longtemps que le chevalier de La Barre avait été sacrifié au minotaure. Diderot n'était que trop désigné par les injures et les outrages pour n'en être pas la prochaine victime. Les moments étaient précieux, tout retard pouvait être mortel. Il fallait, sans hésiter, se dérober à l'orage.



Fig. 108. — Portrait de Mme du Deffand.
Gravure de Ruhlière, d'après Deveria (xixe siècle).
Mlle de Vichy-Chamrond, marquise du Deffand, a laissé une très intéressante correspondance avec ses amis, notamment avec Voltaire qui redoutait son esprit (Paris, 2 vol. in-8°, 1865). Son salon était très aristocratique. Mlle de Lespinasse qu'elle prit pour lectrice en 1763, y amena d'Alembert et les autres philosophes qu'elle haïssait d'ailleurs. Aveugle, elle s'éprit d'Horace Walpole qui avait vingt ans de moins qu'elle.

Diderot eut tôt fait de reconnaître dans le mémoire les idées et le langage de Voltaire. Mais il feignit d'ignorer le nom de l'auteur, et voici les passages caractéristiques de sa réponse : « Je sais bien que quand une bête féroce a trempé sa langue dans le sang humain, elle ne peut plus s'en passer. Je sais bien que cette bête manque d'aliments, et que n'ayant plus de Jésuites à manger (1), elle va se jeter sur les philosophes ; je sais bien qu'elle a jeté les yeux sur moi et que je serai peut-être le premier qu'elle dévorera ; je sais bien qu'il peut arriver avant la fin de l'année que je me rappelle vos conseils et que je m'écrie : O Solon, Solon !

« Que voulez-vous que je fasse de l'existence, si je ne puis la conserver qu'en renonçant à tout ce qui me la rend chère ?... Et puis je me lève tous les matins avec l'espérance que les méchants se sont amendés pendant la nuit, qu'il n'y a plus de fanatiques.

« Qui que vous soyez, qui m'avez écrit la lettre pleine d'intérêt et d'estime que notre ami commun m'a remise, je sais toute la reconnaissance que je vous dois, et je jette d'ici mes bras autour de votre cou ! »

Cependant Diderot travaillait, nuit et jour, à réunir les matériaux nécessaires à son œuvre. Il les revoyait. Il les complétait. Il écrivait lui-même une foule d'articles pour combler les lacunes. En même temps, il faisait des démarches afin de pouvoir reprendre sa publication. Huit années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles un travail lent, mais sensible, s'opéra dans les esprits. Peu à peu, les haines se calmèrent, et l'*Encyclopédie*, déjà sauvée par une femme, fut sauvée par une autre femme une seconde fois. Après Mme de Châteauroux, ce fut Mme de Pompadour.

La marquise n'était plus que dans l'arrière-saison des plaisirs. Elle présidait aux amours du Roi, qu'elle enchaînait ainsi toujours à ses caprices et dont elle déterminait souvent les volontés. Dans l'espoir d'être moins maltraitée, elle protégeait les écrivains. C'est ce qui l'engagea vraisemblablement à intervenir en faveur des Encyclopédistes. Et puis, qui sait? peut-être trouva-t-elle un dernier frisson de volupté à défendre contre le fanatisme toute une société d'écrivains qui étaient condamnés à se taire, et qui allaient lui devoir de reprendre la parole. Quoi qu'il en soit, elle usa de son crédit auprès du duc de Choiseul, et la persécution s'éteignit.

Toutefois, le privilège enlevé aux éditeurs, ne leur fut pas rendu. L'ouvrage pouvait être imprimé en France, mais il serait daté de l'étranger. C'est ainsi que les noms de Le Breton et de ses associés disparurent de la première page, et furent remplacés par celui de Samuel Faulche, imprimeur à Neuchâtel. Le même motif fit disparaître la belle vignette allégorique de Cochin, qui décorait les sept premiers volumes. Il y avait pourtant un avantage dans cette situation, si fâcheuse par ailleurs : l'*Encyclopédie* n'avait plus affaire désormais à la censure.

Dans ces conditions, la publication fut reprise en 1765, pour être achevée six ans après, en 1771. Elle se composa finalement de dix-sept volumes de texte, imprimés sur deux colonnes, avec onze volumes de

(1) Les Jésuites venaient d'être frappés eux-mêmes par le Parlement dont ils avaient provoqué les rigueurs.

planches, qui ne constituent point la partie la moins intéressante de l'ouvrage. Un supplément, qui avait été promis aux souscripteurs, parut en 1776 et 1777 : il se composait de cinq volumes analogues aux précédents, et il était daté d'Amsterdam.

Ce n'était pas la première fois que la Hollande servait d'asile à l'esprit français, et ce ne devait pas être non plus la dernière.

LA TÊTE ET LA MAIN DE L'ENCYCLOPÉDIE : DIDEROT ET D'ALEMBERT.

On n'avait jamais vu pareil concours de littérateurs, d'érudits et de savants lorsque les rédacteurs de l'*Encyclopédie* furent rassemblés. Ils s'en vinrent là de toutes les parties de la France et de l'Europe. C'était comme la conspiration de tous les esprits du XVIIIe siècle. Les uns se montraient déjà dans tout l'éclat de leur talent : ils étaient accoutumés au succès, et régnaient sur l'opinion publique. Les autres étaient moins connus ; quelques-uns mêmes débutaient à peine dans la carrière, mais ils allaient marcher à grands pas vers la célébrité. Et à côté de ces chefs, dont le nom devait bientôt retentir partout, que de collaborateurs obscurs, mais utiles, que d'ouvriers de second plan, mais faits pour le premier, qui n'ont pas reçu leur salaire de gloire, et qui, pour cela, méritent un plus émouvant souvenir ! Les favoris de la célébrité tournent le dos à ces destinées ingrates, mais l'histoire n'a de raison d'être qu'en les éclairant d'un rayon, parce qu'elle affirme sa puissance en réparant une injustice.



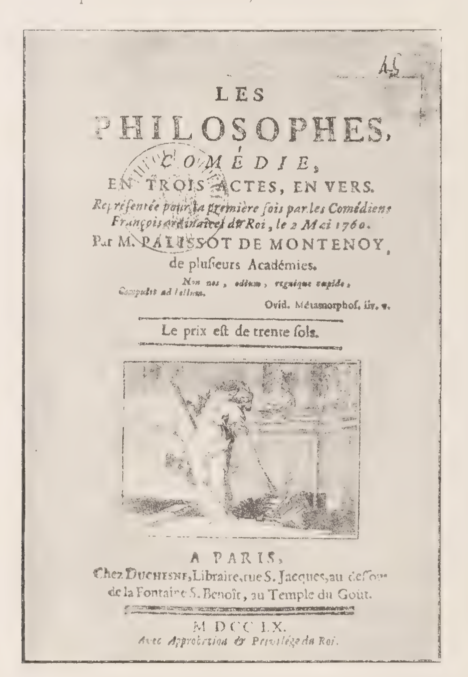
Fig. 109. — Vignette relative à l'*Encyclopédie*.

* Le sujet de cette vignette se rapporte à l'arrêt du Conseil, en date du 7 février 1752, qui supprima les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*. C'est une raillerie contre Diderot et ses collaborateurs.

Le premier de tous, c'est Diderot : la tête et le fanal de l'édifice. Il n'avait que trente-huit ans quand il publia le premier volume de l'*Encyclopédie*. La nature l'avait préparé au rôle extrêmement difficile qu'il remplissait en dirigeant une aussi vaste entreprise. Il avait des facultés robustes, et les besoins de la vie, qui châtrent les faibles, furent pour lui une force nouvelle. La sève de son esprit circulait vigoureusement dans son cerveau. Avec cela, érudit comme on pouvait l'être au XVIIIe siècle, c'est-à-dire beaucoup plus qu'on ne le croit aujourd'hui, tant il est vrai que nos pères avaient une manière de porter leur érudition que nous ne connaissons plus. Regardez-le bien : front superbe, et comme ouvert largement au souffle de l'avenir, des yeux fulgurants, des narines dilatées à toutes les émanations de l'existence et du « vouloir vivre », une bouche charnue où s'allumait la parole avant d'embraser tout autour d'elle, et dans l'ensemble de la physionomie, cet air mâle qui est presque un défi ! Rien ne lui était étranger dans les connaissances humaines ; il touchait à la littérature, à l'art, à la philosophie, pour les agrandir ou les renouveler. Dans un jour d'inspiration suprême, n'avait-il pas jeté aux théologiens de son époque ce mot magnifique : « Elargissez Dieu ! » comme si le concept chrétien lui parût rétréci par les querelles qui s'éternisaient au nom de la foi ? Diderot avait toutes les ivresses de l'idée, à un point tel que la physiologie moderne a trouvé, pour désigner et diagnostiquer cet état, l'expression de *satyriasis mental*. Rapprochement exact dans ce tempérament fougueux, qui a étreint jusqu'aux plus rebelles abstractions. On rencontrait, dans ce tempérament d'artiste, un fond d'énergie et de volonté qui l'armait d'avance contre tous les obstacles. Son style direct, rapide, véhément, marchait d'accord avec sa pensée, dont il était, pour ainsi parler, l'enveloppe naturelle. Il maniait admira-

blement le dialogue, forme chère aux anciens, mais il le maniait avec une vivacité toute française. Cette volupté intellectuelle des esprits cultivés, la conversation, le transfigurait. Il était capable de rivaliser, comme causeur, avec Voltaire, avec Duclos, même avec Galiani, ce Napolitain qui oublait en France sa patrie, et qui appelait *trépieds de sibylle* les fauteuils du salon de Mme du Deffand ! Tous les tons étaient familiers à Diderot. L'orateur en lui se sentait entraîné à tout instant, et des flots d'éloquence s'échappaient de ses lèvrres.

L'idée de l'*Encyclopédie* appartenait surtout à Diderot. Après avoir rédigé son prospectus, il devait revenir plus tard à cette idée, dans l'article du Dictionnaire consacré au mot *encyclopédie*. Diderot y exprime, d'une touche ferme, les conditions qui doivent être remplies pour donner un caractère d'utilité à ces répertoires généraux des connaissances humaines. Dans l'histoire des idées philosophiques, Diderot prit pour lui la philosophie ancienne. Quelques collaborateurs, tels qu'Yvon et Pestré, l'aidèrent dans ce travail, mais il écrivit lui-même la plupart des articles qui s'y rapportent, il revoyait les autres et y imprimait sa griffe.



LES
PHILOSOPHES,
COMÉDIE,
EN TROIS ACTES, EN VERS.
Représentée pour la première fois par les Comédiens François ordinaires du Roi, le 2 Mai 1760.
Par M. PALISSOT DE MONTENOY, de plusieurs Académies.

Non nos, odium, regnique cupido, Compulit ad bellum.

Ovid. Métamorphos. liv. v.

Le prix est de trente sols.

A PARIS,
Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M DCC LX.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

FIG. 110. — Titre de la Comédie des *Philosophes* de Palissot.

* On sait que les forces réactionnaires furent mobilisées contre les *Philosophes* et l'*Encyclopédie*. Deux journaux : Les *Nouvelles Ecclésiastiques* et le *Journal de Trévoux*, les premières au nom du Jansénisme, le second au nom des Jésuites, firent chacun de leur côté avec la même étroitesse d'esprit une guerre acharnée à la Philosophie. Le parlement, avec les Gilbert de Voisins, les Omer de Fleury, fit brûler leurs œuvres au pied du grand escalier du Palais. Les prisons d'Etat s'ouvrirent pour les penseurs libres. Autour de ses forces, en quelque sorte officielles, on voyait s'agiter les Desfontaines, les Fréron, le ridicule Pompignon, et le venimeux Gilbert. Enfin le plus médiocre de tous fut celui qui fit le plus de bruit parcequ'il usa du théâtre. Sa comédie des *Philosophes*, où il voulait railler Diderot, Rousseau, Mme Geoffrin, Helvétius, Duclos, provoqua dans le camp de l'*Encyclopédie* une violente colère. Voltaire, que Palissot ménageait, riposta dans l'*Ecossaise*.

Pourtant, ce qui l'occupa le plus dans la composition de ce grand ouvrage, c'est la description des arts mécaniques. On ne possédait encore sur ce sujet aucun de ces manuels, si utiles, qui se sont multipliés de nos jours. La technologie n'existait pas. C'était une langue à créer. Diderot se mit à étudier les métiers par lui-même ; il ne se contentait pas de visiter les ateliers, il se transformait lui-même en ouvrier. D'Alembert nous raconte quelque part qu'il se faisait construire des modèles pour les observer plus à son aise. Déjà, dans une étude sur l'art qui avait été publiée séparément et qui devait figurer dans l'*Encyclopédie*, Diderot, devançant son siècle pour se faire notre contemporain, avait proclamé la dignité des arts mécaniques, et revendiqué pour eux une place à côté des arts libéraux.

Il fallait, au milieu de ces études, que Diderot dirigeât et inspirât parfois les collaborateurs qui lui prêtaient leur concours. D'Alembert le secondait, comme nous le verrons plus loin, mais c'était sur les épaules de Diderot que reposait la plus grande partie du fardeau. Il était à la fois le général et l'intendant de cette armée d'écrivains, qu'il avait recrutée.

Une besogne aussi étendue aurait écrasé un esprit moins vigoureux et moins fécond. Diderot la portait avec une telle aisance qu'il n'en éprouvait aucune fatigue. Il trouvait même le secret de réserver pour d'autres travaux une partie de ses forces. En effet, pendant qu'il travaille à l'*Encyclopédie*, paraissent tour à tour *Jacques le Fataliste*, *la Religieuse*, et ce *Neveu de Rameau*, que la France avait oublié, quand Gœthe, au commencement du XIXe siècle, le révélait à l'Allemagne avec des accents d'enthousiasme et d'admiration. Il inaugurait en même temps le drame moderne par son *Fils naturel* et son *Père de famille*. Enfin, par ses études sur les peintres du temps, il fonde une critique nouvelle. « Je suis enchantée des *Salons* de M. Diderot, disait alors une femme de beaucoup d'esprit ; je n'avais jamais vu dans les tableaux que des couleurs plates et inanimées ; son imagination leur a donné pour moi du relief et de la vie ; c'est presque un nouveau sens que je dois à son génie. »

Tant de travaux ne suffisent pas à sa dévorante activité. Diderot ne se contente pas d'écrire pour lui ; il écrit encore pour les autres. Il prête de l'esprit à Grimm pour sa *Correspondance littéraire;* il en prête à Raynal, à Helvétius, à d'Holbach ; il en prête même à d'humbles solliciteurs, comme dans l'anecdote suivante qui nous le montre bonhomme et magnanime.

Un poète médiocre avait composé contre les incrédules une satire qui ne se vendit pas. L'auteur des *Pensées philosophiques* y était moins ménagé que les autres écrivains reconnus pour des « esprits forts ». Le poète, ayant appris que Diderot était bon et obligeant, alla le trouver pour lui demander pardon de l'avoir attaqué et lui avoua qu'il avait envisagé sa satire comme une petite ressource contre un besoin momentané. « Tout n'est pas perdu, lui répond le philosophe. M. le duc d'Orléans, retiré à Sainte-Geneviève, m'honorait autrefois de ses bontés ; aujourd'hui que nous avons pris l'un et l'autre de nouvelles façons de penser, il croit que dire du mal de moi, c'est servir l'Eglise. Mettez à la tête de votre écrit une épître dédiée à ce prince, et il vous récompensera. » Le poète demanda ce qu'il fallait dire dans cette dédicace : Diderot lui en donna le plan et finit par l'écrire lui-même. L'événement justifia la prédiction ; le poète obtint de son Mécène une gratification, médiocre à la vérité, mais il fut récompensé.



Fig. 111. — Empreinte d'une médaille satirique contre Palissot, au sujet de sa pièce des *Philosophes.*

Enfin, veut-on savoir à quel point Diderot s'apercevait, mieux que tout autre, de ce qui manquait au Dictionnaire immense de l'*Encyclopédie ?* Ecoutez-le :

« Ici, nous sommes boursoufflés, et d'un volume exhorbitant ; là, maigres, petits, mesquins, secs et décharnés ; dans un endroit nous ressemblons à des squelettes ; dans un autre nous avons un air hydropique ; nous sommes alternativement nains et géants, colosses et pygmées, droits, bien faits et proportionnés, bossus, boîteux et contrefaits ; ajoutez à ces bizarreries celles d'un discours tantôt abstrait, obscur ou recherché, plus souvent négligé, traînant et lâche : on peut comparer l'ouvrage entier au monstre de l'art poétique. »

... Ce qui est d'un courage peu commun chez un *homme de lettres.*

Mais, pour achever de fixer Diderot dans la mémoire du lecteur, nous ne savons rien de plus saisissant que ce dialogue qu'il eut, un jour, avec Voltaire.

Diderot parlait avec emphase de Shakespeare devant l'auteur de *Candide.* — Ah ! monsieur, lui dit Voltaire, est-ce que vous pouvez préférer à Virgile, à Racine, un monstre dépourvu de goût ? J'aimerais autant que l'on abandonnât l'Apollon du Belvédère pour le Saint Christophe de Notre-Dame. — Diderot resta un moment sur le coup ; mais ensuite : — Que diriez-vous cependant, monsieur, si vous voyiez cet immense Christophe marcher et s'avancer dans les rues avec ses jambes et sa statue colossale ? — Voltaire, à son tour atterré par cette imposante et grandiose image, ne répliqua pas un seul mot (1).

Après Diderot, vient d'Alembert. Il fut la main au bout du bras de l'*Encyclopédie.* Voltaire, dans une de ses lettres, salue les deux fondateurs en ces termes : « Adieu, Atlas et Hercule, qui portez le monde sur vos épaules ».

D'Alembert était encore plus jeune que Diderot ; il n'avait que trente-cinq ans lorsque le Dictionnaire commença à paraître. Grâce à la maturité précoce de son esprit, il avait, de bonne heure, par ses travaux

(1) Mentionnons également l'éloge de Richardson, l'auteur de *Clarisse Harlowe,* que Diderot plaçait « sur le même rayon que Moïse, Homère, Euripide et Sophocle », dans un délire... lucide.

scientifiques, tels que le *Traité sur l'équilibre des fluides* ou les *Réflexions sur les causes des vents,* conquis l'estime et l'admiration des contemporains. Ses écrits philosophiques et littéraires sont tous postérieurs à la publication des premiers volumes de l'*Encyclopédie,* car le mathématicien était doublé d'un philosophe, mais c'est à côté de Diderot qu'il écrivit ses premiers articles. D'Alembert avait un penchant naturel pour la littérature, dont il goûtait les formes les plus délicates, et qui lui réservait un voluptueux délassement toutes les fois qu'il sortait des froides constructions de la géométrie et de l'algèbre. Avant lui, Fontenelle avait inauguré, sous une forme légère, cette heureuse alliance des lettres et des sciences ; il était réservé à d'Alembert de reprendre ce chemin et d'en émonder les broussailles.

Il nous a laissé son portrait, tracé de sa propre main avec une sorte de liberté antique. Après avoir déclaré qu'il a montré quelque talent et beaucoup de facilité pour la solution des problèmes géométriques et qu'il a dû à cette facilité de pouvoir cultiver les lettres avec assez de bonheur, il n'hésite pas à dire que son style (ce sont ses propres paroles) est « serré, clair, précis, ordinairement facile, sans prétention, quoique châtié, quelquefois un peu sec, mais jamais de mauvais goût ». Il ajoute qu'il a « plus d'énergie que de chaleur, plus de justesse que d'imagination, plus de noblesse que de grâce » ; et il termine par ces mots qui ne surprendront que les esprits superficiels : « Après avoir consommé ses premières années dans la méditation et le travail, il a vu, comme le Sage, le néant des connaissances humaines ; il a senti qu'elles ne pouvaient occuper son cœur et s'est écrié avec l'Aminte du Tasse : J'ai perdu tout le temps que j'ai passé sans aimer ».

FIG. 112. — Revers de la médaille satirique contre Palissot, au sujet de sa comédie des *Philosophes,* avec légende en acrostiche : « *L'honnête homme a horreur de la langue des injustes.*

Une partie de l'*Encyclopédie* revenait de droit à d'Alembert : c'était la partie mathématique ; il s'en chargea. Il prit aussi les questions relatives aux sciences physiques. La plupart des articles qui concernent ces deux aspects scientifiques doivent lui être attribués. S'il ne les a point écrits tous lui-même, il a eu la peine de les revoir, et il en a fait son œuvre personnelle. C'est un travail où le temps n'a pas creusé de rides, au moins pour tout ce qui se rapporte aux mathématiques et aux problèmes qu'elles engendrent. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Je me suis attaché, dans les articles des mathématiques transcendantes, à donner l'esprit général de méthode, à indiquer les meilleurs ouvrages où l'on peut trouver sur chaque objet les détails les plus importants, à éclaircir ce qui m'a paru n'avoir pas été éclairci suffisamment ou ne l'avoir pas été du tout, enfin à donner autant que possible sur chaque matière des principes métaphysiques exacts, c'est-à-dire simples. »

De plus, d'Alembert fournit à l'*Encyclopédie* trois études sur lesquelles il faut s'arrêter.

La première est le Discours qui sert d'introduction à l'ouvrage, et qu'on a considéré justement comme une des pièces capitales du XVIIIe siècle. Nous l'avons déjà cité, et nous y reviendrons encore dans le courant de ce chapitre.

La seconde est son article sur le cartésianisme. Tout en rendant justice au doute méthodique et aux résultats qu'il doit nécessairement produire dans le monde de la science, il repousse en grande partie la doctrine que Descartes en a tirée, pour se rattacher avec son temps aux idées de Locke et de ses interprètes.

La troisième est la plus importante, autant par les idées que l'auteur y a émises, que par le bruit qu'elle provoqua. C'est l'article consacré à Genève.

Avant de l'écrire, d'Alembert s'était rendu en Suisse, où l'appelait le désir de voir Voltaire et d'étudier de près les institutions de la capitale du protestantisme. Pendant son séjour sur les bords du lac Léman, il eut plus d'un entretien avec les pasteurs génevois. Ceux-ci, conversant avec un philosophe et généralement épris de leur propre parole, se firent hardis, plus peut-être qu'ils ne l'étaient en réalité, et ils allèrent dans leur hardiesse jusqu'au socinianisme. D'Alembert fut agréablement touché d'une pareille confidence. La découverte était précieuse pour un ami de la raison. Voir les héritiers de Calvin penser à peu près comme Servet, quel spectacle consolant pour l'humanité ! L'écrivain ne voulut pas le garder pour lui seul, et il en fit part aux lecteurs du Dictionnaire dans l'article qu'il consacra, en rentrant, à la république de Genève.

Cet article souleva les hauts cris dans la cité calviniste. L'orthodoxie s'émut et réclama satisfaction. Les esprits s'agitèrent au nom de la foi. Comme dans toute querelle religieuse, on en vint aux injures et aux menaces. Calvin, cet aimable dictateur sacerdotal, semblait sortir lui-même de la tombe pour défendre l'inviolabilité de son église.

D'Alembert fut prié de se rétracter. Par l'entremise de Tronchin, les ministres de Genève envoyèrent à l'auteur une formule à ce sujet. Ils firent écrire en même temps à Malesherbes, et la *parvulissime république,* comme l'appelait Voltaire, songea pendant quelques jours à invoquer la sanction du gouvernement français pour obliger l'écrivain à une rétractation solennelle.

Toute cette hypocrisie indigna d'Alembert. Il dédaigna les injures et résista aux sollicitations, comme aux menaces. Dans une lettre à Voltaire, voici ce que d'Alembert se proposait à l'adresse des Génevois : « S'ils portent leurs plaintes plus loin, écrit-il, s'ils disent que j'ai trahi leur secret et que je les ai représentés comme sociniens, je leur répondrai et je répondrai à toute la terre, s'il le faut, que j'ai dit la vérité, et une vérité notoire, et que j'ai cru, en le disant, faire honneur à leur logique. Voilà tout ce qu'ils auront de moi, et soyez sûr, quelque chose qu'ils fassent, qu'homme, Dieu, ange ou diable ne m'en feront pas dire davantage. »

Le tumulte finit par s'apaiser, et il ne resta plus de toute cette fumée que quelques plaisanteries de Voltaire sur le fanatisme calviniste, qui ne lui paraissait pas de meilleur goût que le fanatisme romain. Il écrivait, avant cet orage, à d'Alembert qui avait vanté la tolérance des Génevois : « Hélas ! vous ne les connaissez pas : les Génevois ne disent point leur secret aux étrangers. Les agneaux, que vous croyez tolérants, seraient des loups, si on les laissait faire. »



Fig. 113. — Vignette satirique contre Palissot.

* Charles Palissot de Montenoy se livra à de violentes attaques contre les Encyclopédistes, surtout contre Rousseau. Il ménagea cependant Voltaire. C'est surtout à la suite de sa comédie des *Philosophes* que les partisans des Encyclopédistes exercèrent leur verve aux dépens de Palissot. Ces railleries ne firent qu'irriter sa colère et il répliqua par des pamphlets comme les *Petites lettres contre les grands philosophes* et surtout son poème en trois chants, *La Dunciade ou la guerre des Sots*, qu'il refit en dix chants, afin de pouvoir y attaquer ses innombrables ennemis, en des vers médiocres.

D'Alembert avait sauvé sa dignité en sauvant celle des lettres, mais il sortait ulcéré de la lutte. Il n'était pas de la trempe de Diderot. Il se rongeait facilement de scrupules. Les impertinences génevoises commencèrent à le dégoûter de l'*Encyclopédie*. Il parla de se retirer ; ses amis le retinrent. Mais la tempête qui éclata contre le Dictionnaire, et qui finit, comme nous l'avons vu, par le retrait du privilège, acheva de le déconcerter. Il ne croyait pas qu'il fût possible de reprendre la publication, et, dans tous les cas, il prétendait y rester désormais étranger.

« Vous ignorez, écrivait-il à Voltaire qui cherchait à le retenir, vous ignorez la position où nous

sommes et le déchaînement de l'autorité contre nous. Des brochures et des libelles ne sont rien en eux-mêmes, mais des libelles protégés, autorisés, commandés même par ceux qui ont l'autorité en main, sont quelque chose, surtout quand ces libelles vomissent contre nous les personnalités les plus odieuses et les plus infâmes. Observez, d'ailleurs, que si nous avons dit jusqu'à présent dans l'*Encyclopédie* quelques vérités hardies et utiles, c'est que nous avons eu affaire à des censeurs raisonnables, et que les docteurs n'ont censuré que la théologie, qui est faite pour être absurde, et qui cependant l'est moins encore dans l'*Encyclopédie* qu'elle ne pourrait l'être. Mais qu'on établisse aujourd'hui ces mêmes docteurs pour reviseurs généraux de tout l'ouvrage, et qu'on nous donne par ces moyens des entraves intolérables, c'est à quoi je ne me soumettrai jamais. »

PRÉFACE
DE LA
COMÉDIE
DES
PHILOSOPHES.

On la vend séparément

À PARIS,
Chez l'Auteur de la Comédie.

M. DCC. LX.

Fig. 114. — Titre de *La vision de Palissot*, par l'abbé Morellet.

* Lié avec Turgot, d'Alembert, Diderot, l'abbé André Morellet donna, en 1762, *Le Manuel des Inquisiteurs*. Ce fut pour répondre à la satire de Palissot contre les philosophes qu'il publia *La Vision de Ch. Palissot*, pamphlet qui le conduisit à la Bastille, mais cette Bastille n'était pas celle de Linguet et elle donnait une sorte de consécration à ceux qu'elle accueillait.

A de nouvelles instances de Voltaire, qui, tout en se plaignant de voir les choses de trop loin, demande si l'on peut compter sur l'appui de certains personnages, il répond : « Pauvre républicain que vous êtes ! Si vous saviez de quels bureaux partent quelques-unes des satires dont nous nous plaignons, vous sentiriez que vous avez raison quand vous dites que vous voyez tout de trop loin. »

D'Alembert se retira définitivement. Cependant, même après cette époque, on retrouve sa trace dans l'*Encyclopédie*. Il avait marché plus vite que les éditeurs, et sauf ce qui concerne les deux dernières lettres, il avait écrit tous les articles dont il s'était chargé. Il les laissa à l'*Encyclopédie*, qui profita ainsi de son concours longtemps encore après sa retraite.

Un naturel plus replié qu'expansif, un esprit de combinaison plutôt que d'inspiration, un défaut de caractère que rachetait la profondeur de la pensée, tel se résume d'Alembert, dont l'*Essai sur les gens de lettres* nous offre ces glanes remarquables :

« Il n'appartient à fixer les rangs entre les grands hommes, qu'à celui qui a le droit de se placer au milieu d'eux. »

« On a beaucoup écrit, avec raison, contre les ingrats ; mais on a laissé les bienfaiteurs en repos, et c'est un chapitre qui manque à l'histoire des tyrans. »

« Les sentiers qui conduisent à la renommée littéraire sont si petits et si étroits, que deux voyageurs ne peuvent se rencontrer sans que l'un des deux renverse l'autre. »

Et pour terminer, cette comparaison, où le psychologue ne le cède point au savant :

« Les grands talents attirent la haine comme le fer attire la rouille. La seule médiocrité n'a point d'ennemis. »

LA PHALANGE DES COLLABORATEURS.

Ce serait le moment, maintenant, d'indiquer la part de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau dans le dictionnaire de l'*Encyclopédie*. Mais, dans le chapitre où il étudie cette double influence, notre excellent confrère, M. Tancrède Martel, ne manquera point de signaler cette forme de l'activité des deux Ménechmes du XVIII[e] siècle. Nous nous bornerons donc à un rapide aperçu, quitte à donner quelque relief aux collaborateurs généralement laissés dans l'obscurité.



LES EAUX DE BRUNOY

Gravure de Choffard, d'après Gravelot (1763).

* Au XVIII[e] siècle, le parc du château de Brunoy était agrémenté de bassins, et les « Eaux de Brunoy » pouvaient rivaliser avec les « Eaux de Versailles ». Choffard nous a conservé le souvenir de ces splendides jeux d'eau, aujourd'hui disparus

Voltaire était à Potsdam, quand les premiers volumes de l'*Encyclopédie* parurent, et il se hâta d'en faire l'éloge à la fin de son *Essai sur le siècle de Louis XIV*. Dans sa correspondance avec d'Alembert, il s'exprime de la sorte : « Paris abonde en barbouilleurs de papiers; mais des philosophes éloquents, je ne connais que vous et Diderot ». Trois ans après, ayant quitté la Prusse, il demandait à d'Alembert s'il avait quelques articles à lui donner, en poussant la bonté de s'y prendre un peu à l'avance, « un malade n'étant pas toujours maître de ses moments ».

Son offre fut acceptée avec empressement, et dès lors Voltaire fut un des écrivains les plus zélés pour l'œuvre commune. Ses articles roulent en général sur la littérature. Il y a de la passion, une vraie passion, dans ce concours. « Si j'étais à Paris, écrivait-il à d'Alembert, je passerais ma vie dans la Bibliothèque du Roi pour mettre quelque pierre à votre grand et immortel édifice. Je m'y intéresse pour l'honneur de ma patrie, pour le vôtre, pour l'utilité du genre humain ». « Je veux être, lui écrit-il encore, votre garçon encyclopédiste ».

Mais les rapports de Voltaire avec l'*Encyclopédie* vont plus loin. Il donne des conseils. Il adresse des critiques et même des reproches. Il trouve en général que les articles qui ont paru ne sont pas assez exacts, assez méthodiques. « Je ne voudrais, dit-il, dans votre Dictionnaire, que vérité et méthode. Je ne me soucie pas qu'on me donne son avis particulier sur la comédie; je veux qu'on m'en apprenne la naissance et les progrès chez chaque nation. Voilà ce qui me plaît, voilà ce qui instruit. On ne lit point ces petites déclamations dans lesquelles un auteur ne donne que ses propres idées qui ne sont qu'un sujet de dispute. C'est le malheur de presque tous les littérateurs d'aujourd'hui. Pour moi, je tremble toutes les fois que je vous présente un article. Il n'y en a point qui ne demande le précis d'une grande érudition. »

Parmi les articles qui lui ont déplu, il signale vivement celui qui se rapporte au mot *femme*, qu'il trouve indigne de figurer dans un ouvrage sérieux. « Il me semble, écrit-il, que cet article soit fait par le laquais de Gil Blas ».

La partie du Dictionnaire consacrée à la théologie lui inspira naturellement plus d'une vive critique. Par exemple, il réclame contre l'auteur de l'article qui a prétendu que l'enfer était un des points de la doctrine de Moïse : « Ce n'est pas vrai, de par tous les diables, s'écrie-t-il. Pourquoi mentir? L'enfer est une fort bonne chose ; mais il est évident que Moïse ne l'a pas connu. C'est ce monde-ci qui est l'enfer... »

Il faudrait citer la plus grande partie de la correspondance de Voltaire avec d'Alembert pour montrer tout ce que l'un fit pour l'autre. Voltaire sent que ce livre de l'*Encyclopédie*, malgré tous ses défauts, porte avec lui la fortune du XVIII[e] siècle, et c'est pourquoi il ne peut s'en détacher.

Le rôle de Jean-Jacques Rousseau, comme *encyclopédiste*, fut moins actif et moins brillant. A l'époque des premiers volumes, Rousseau n'était encore que l'auteur du *Devin de village*, cette idylle musicale. Son fameux discours sur les lettres et les sciences n'avait été pris que pour une espèce de boutade littéraire et philosophique.

Il est curieux de voir en quels termes l'*Encyclopédie* annonce la collaboration de Rousseau. « M. Rousseau de Genève, dit le discours préliminaire, — qui possède en philosophe et en homme d'esprit la théorie et la pratique de la musique, nous a donné les articles qui concernent cette science. Il a publié, il y a quelques années, un ouvrage intitulé : *Dissertation sur la musique moderne*. On y trouve une nouvelle manière de noter la musique, à laquelle il n'a peut-être manqué, pour être reçue, que de n'avoir point trouvé de prévention pour une plus ancienne. »

Rousseau traita par conséquent les questions musicales, et il y montre, en les traitant, ses qualités et ses défauts.

Une fois pourtant, il sortit de ce domaine : ce fut le jour où il écrivit l'article sur l'*Economie politique*. Jean-Jacques ne connaissait guère cette science, qui d'ailleurs n'existait pas encore, mais qui allait s'annoncer bientôt après, dans l'*Encyclopédie* elle-même, par les articles de Quesnay et de Turgot. Les pages qu'il lui consacra devaient naturellement s'en ressentir. Il se borne à des généralités assez peu scientifiques ; s'agit-il de la propriété ? il ne l'envisage que comme une création de la loi ; s'agit-il de l'impôt ? il se prononce pour l'impôt progressif, en réservant à l'Etat toute cette portion du revenu annuel, qui dépasse le nécessaire, c'est-à-dire le superflu. Mais regardez de plus près : on trouve dans ces pages le germe des idées auxquelles il donnera plus tard le charme dangereux de son style.

Montesquieu n'a fait qu'apparaître dans l'*Encyclopédie*, et encore ne s'y montre-t-il qu'après sa mort. Ses chefs-d'œuvre avaient devancé l'œuvre des *Encyclopédistes*. *L'Esprit des Lois* est de 1748, et Montesquieu avait cinquante-neuf ans quand il le fit paraître. Il jouissait de ses succès à l'écart, dans son château de la Brède. Les Anglais, dont le goût a quelquefois besoin d'être dirigé, même à table, trouvaient son vin meilleur et l'achetaient de préférence, depuis qu'ils avaient lu l'*Esprit des Lois*.

Sa vie littéraire semblait achevée. Cependant, dans les derniers temps, il consacra une partie de ses loisirs à une étude sur le *goût*. Elle n'était pas terminée quand il mourut. Ses héritiers l'envoyèrent à Diderot, c'est-à-dire à l'*Encyclopédie*, comme un legs du grand écrivain. Dans l'éloge que les directeurs consacrèrent à Montesquieu, on trouve ce passage : « Il nous destinait un article sur le goût, qui a été trouvé imparfait dans ses papiers ; nous l'avons donné en cet état au public, et nous l'avons traité avec le même respect que l'antiquité témoigna autrefois pour les dernières paroles de Sénèque ».

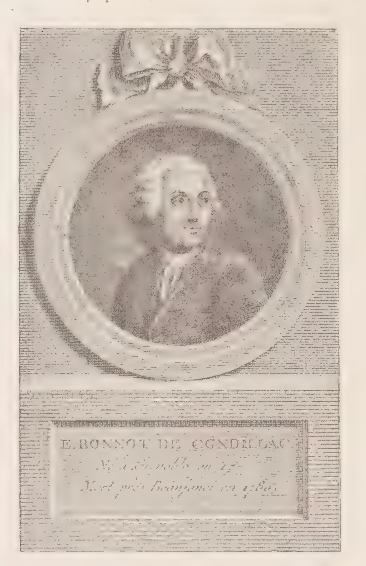


Fig. 115. — Portrait d'Etienne Bonnot de Condillac. (d'après une gravure de l'époque).

L'abbé de Mureaux préféra la carrière littéraire aux fonctions écclésiastiques. Il s'attacha uniquement aux études métaphysiques et interpréta avec plus d'ingéniosité que de profondeur les théories de Locke et de Hobbes. Il fut le chef de l'école dite *sensualiste* qui domina la pensée française jusqu'à la Restauration. Il a publié un *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) ; le *traité des systèmes* (1749); le *Traité des sensations* (1754) ; le *Traité des animaux* (1755) qui réfutait les théories de Buffon et rédigea un cours d'études pour le Prince de Paruce dont on lui confia l'éducation.

Buffon, comme Montesquieu, n'a fait que paraître dans les rangs des *Encyclopédistes*. Les trois premiers volumes de son *Histoire naturelle* étaient déjà publiés, et quoique l'ouvrage ne fût pas complet, trois éditions s'en épuisèrent coup sur coup. Il y avait un article du Dictionnaire qui appartenait de droit au rival de Pline, c'était l'article *Nature*. Buffon l'écrivit dans ce style éclatant et pompeux dont il sut toujours revêtir sa pensée. Il abandonna les autres articles, qui devaient en être le développement, à Daubenton, qui était plus familiarisé que Buffon avec tous les détails de l'histoire naturelle.

Nous venons de parcourir le premier rang de la phalange. A côté de ce groupe radieux, il y a un grand nombre d'autres écrivains que la postérité n'a pas le droit d'oublier. Moins éclatants de leur vivant que les premiers, ils ont mis la main hardiment à la pâte, et ils en ont fait le pain des générations successives.

Duclos, qui avait déjà publié ses *Considérations sur les mœurs*, et qui se classait parmi les moralistes sur le même rang que Vauvenargues, Duclos appartient à l'*Encyclopédie* par quelques articles, tels que la *Déclamation des Anciens*. D'Alembert disait de lui qu'il était « l'homme qui a le plus d'esprit dans un temps donné ».

Comme Duclos pouvait représenter l'esprit du XVIIIe siècle, Lenglet-Dufresnoy en représentait l'érudition. Sa *Méthode pour écrire l'histoire* était appréciée depuis longtemps, sans parler d'autres travaux. C'est donc comme historien qu'il prit part à l'œuvre des *Encyclopédistes*. L'âge ne lui avait rien enlevé de l'indépendance de ses idées et de la force de son caractère. Il eut à supporter toutes les persécutions possibles, et la sérénité qu'il conserva faisait dire à ses comtemporains qu'il était chez lui à la Bastille.

Marmontel était plus jeune, puisqu'il débutait à peine. Il fournit à l'*Encyclopédie* un grand nombre d'articles, dont il composa plus tard ses *Eléments de littérature*. Ses *Contes moraux*, son *Bélisaire* et ses *Incas*, qu'on ne lit plus guère, parurent dans l'intervalle. Peu d'écrivains du XVIIIe siècle ont vieilli autant que Marmontel : il fut trop continûment heureux de son vivant, et la postérité lui fait expier la faveur exagérée de ses contemporains.

Saint-Lambert donna quatre ou cinq articles, entre autres le mot *luxe*, qui fut vivement critiqué par Grimm. On ne connaissait alors de lui qu'un petit nombre de poésies légères, dont Voltaire eut la bonté de se montrer jaloux. Peut-être bien que l'amour que Saint-Lambert avait inspiré à Mme du Châtelet y était-il pour quelque chose...

Le président de Brosses, connu pour son livre sur le septième siècle de la république romaine, ainsi que par son *Voyage en Italie* où la légèreté ne fait pas défaut, écrivit sur les lettres comme Marmontel. Son premier ouvrage, le seul qui eût paru avant l'*Encyclopédie*, était une série de lettres sur Herculanum, où la forme manquait. Mais l'auteur ne se promenait-il point dans des ruines ? Des polémiques qu'il eut avec Voltaire ont révélé qu'il avait de l'esprit. Il ne se trouva point au-dessous de son rival.

D'Holbach n'avait pas la même finesse. La lourdeur de son nom est dans ses articles. Il a traduit pour l'*Encyclopédie* des extraits de livres allemands sur les sciences physiques et naturelles. Son salon, le *Club*

Holbachique, comme disait Rousseau dans sa mauvaise humeur, profita plus que sa collaboration. Les soupers de d'Holbach étaient fameux, et Galiani, toujours spirituel, l'appelait le *maître d'hôtel de la philosophie*.

Boucher d'Argis, avocat au Parlement, fournit la plupart des articles qui concernent le droit. Il avait commencé la publication de cet ouvrage devenu depuis son *Code rural*. Il donna des éditions appréciées de d'Argon, de Bretonnier et de Ferrière, ces maîtres de l'ancienne jurisprudence.

Dumarsais écrivit toute la partie relative à la grammaire et à la rhétorique. Il avait fait une *Histoire des Tropes*, et il raconte lui-même qu'un fat, qui prétendait lui être agréable, lui parla un jour de son livre comme de l'histoire d'un peuple. Il avait été attaché à Law, et il avait perdu naturellement cette belle occasion de faire sa fortune. Honnête et bon, le *La Fontaine de la philosophie* n'était pas indigne de ce titre. Voltaire qui ne l'aimait pas, écrit dans une de ses lettres à d'Alembert : « Dumarsais n'a commencé de vivre que depuis qu'il est mort ; vous lui donnez l'existence et l'immortalité ».

Barthez, qui avait ouvert à Montpellier ce brillant enseignement dont le souvenir ne s'est pas effacé, Barthez devait traiter de la médecine. Il s'était fait connaître par deux mémoires, l'un concernant la destruction du paganisme dans les Gaules, et l'autre se rapportant aux républiques grecques sous la domination romaine. La doctrine du vitalisme, inaugurée par les *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, est postérieure à l'*Encyclopédie*.

Forbonnais, un des bons écrivains de notre vieille école financière, traita plusieurs sujets, entre autres la question des colonies. Il avait débuté en 1750 par un opuscule d'observations critiques sur l'*Esprit des lois*. Le principal de ses ouvrages, qui sont nombreux et qui touchent à toute sorte de problèmes économiques, est intitulé : *Recherches et considérations sur les finances de la France*. C'est un livre nourri de faits et d'idées. Les erreurs n'y manquent pas, mais il a le mérite d'avoir préparé d'utiles réformes.

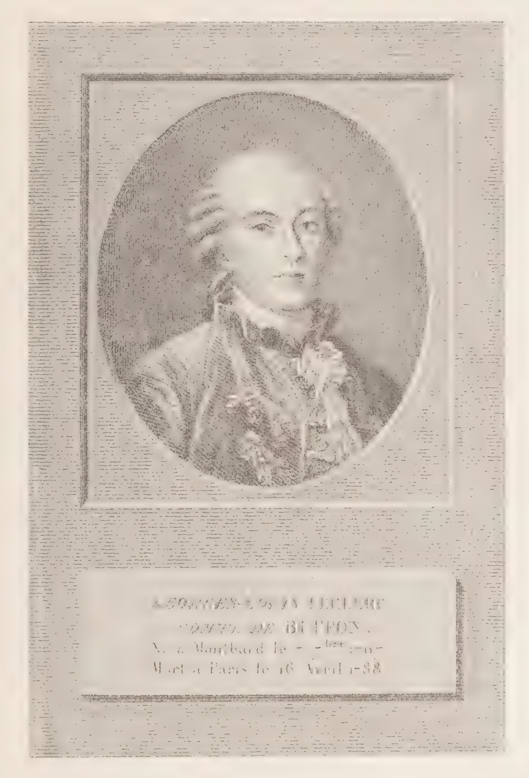


Fig. 116. — Portrait de Buffon

Gravure de Roger, d'après la peinture de Drouais fils (1761).

Comme Montesquieu, Diderot, Rousseau, et la plupart des écrivains du XVIIIe siècle, Buffon subit la mode, et le penchant, qui entraina alors les intellectuels vers les études expérimentales. Alors les « curiosités » de la nature commencèrent à être plus qu'un divertissement, et à devenir les « sciences » de la nature. Le mouvement scientifique fut un combat, comme l'était le mouvement philosophique, parce qu'il fallut réduire toutes les naïvetés dont étaient alors encombrés les esprits, et aussi les idées théologiques, qui tendaient à interpréter tous les phénomènes naturels comme des manifestations de la puissance divine. Les premiers écrits de Buffon se rapportèrent à des sujets de physique et de physiologie végétale ; puis il traduisit le célèbre traité de Hales « *Statique des végétaux et analyse de l'air* ». Elu à l'Académie des sciences en 1734, il fut nommé, en 1739, intendant du Jardin du Roi (Jardin des Plantes) et se consacra alors à l'*Histoire Naturelle*. Ce formidable travail parut de 1749 à 1778, en plusieurs séries de volumes : *Théories de la Terre et vues générales sur la génération et sur l'homme* (3 volumes) ; les *Quadrupèdes* (12 volumes) ; les *Oiseaux* (9 volumes) ; les *Minéraux* (5 volumes) ; et 7 volumes de *suppléments*.

Jaucourt a été l'un des collaborateurs les plus assidus et les plus féconds. Avec Diderot, il porta, plus que tout autre, le poids de l'entreprise. Il avait beaucoup voyagé et il connaissait plusieurs langues étrangères, ce qui était assez rare à cette époque. C'était, par cela même, un esprit vraiment encyclopédique. Les articles qu'il écrivit se rapportent aux matières les plus diverses : archéologie, géographie, jurisprudence, histoire, philosophie, sciences naturelles, littérature même. Jaucourt est un infatigable, toujours prêt à remplacer ceux qui s'éloignent ou que la mort enlève. Diderot a signalé lui-même les services que lui rendit Jaucourt.

Quand les orages qui menaçaient d'engloutir son œuvre se sont dissipés, Diderot s'exprime à ce sujet avec un bel enthousiasme : « Si nous avons, dit-il, poussé le cri du matelot, lorsqu'il aperçoit la terre après une nuit obscure qui l'a tenu égaré entre le ciel et la mer, c'est à M. le chevalier de Jaucourt que nous le devons. Que n'a-t-il pas fait pour nous, surtout dans ces derniers temps ? Avec quelle constance ne s'est-il pas refusé à des sollicitations tendres et puissantes qui tendaient à nous l'enlever ? Jamais le sacrifice du repos, de l'intérêt et de la santé ne s'est fait plus entier et plus absolu. Les recherches les plus pénibles et les plus ingrates ne l'ont pas rebuté. Il s'en est occupé sans relâche, satisfait de lui-même, s'il pouvait en épargner aux autres le dégoût. C'est à chaque feuille de cet ouvrage de suppléer à ce qui manque à notre éloge : il n'en est aucun qui n'atteste et la variété de ses connaissances et l'étendue de son savoir » (1).

Quesnay fit dans l'*Encyclopédie* l'essai de ce système qui, sous le nom de *Physiocratie*, imaginé par Dupont de Nemours, devait donner à l'économie sociale une base scientifique. On le trouve en germe dans les deux articles *Fermiers* et *grains*, qu'il y publia. Les écrits de Mercier, de Baudeau, de Turgot et de Letrosne allaient bientôt développer cette doctrine et susciter l'ouvrage d'Adam Smith, qui en constitua définitivement la science.

Turgot, qui était en même temps économiste et philosophe, n'était encore que l'auteur de lettres sur les monnaies et d'un petit écrit sur la tolérance. Il écrivit les articles *Etymologie, Existence, Foires*, et *Fondations*. Il devait en donner d'autres, mais, comme magistrat, il dut se retirer devant l'arrêt qui frappa l'ouvrage. Quand il fut nommé intendant général à Limoges, il y écrivit son traité sur la *Formation et la Distribution de la richesse* où, sans doute, on peut relever quelques-unes des erreurs de l'école physiocratique, mais où les idées saines abondent.

Condorcet, ami de Turgot, le suivit dans les rangs des Encyclopédistes ; mais on ne le trouve que dans le supplément du Dictionnaire. D'Alembert disait de lui, dans un langage expressif et pittoresque : « C'est un volcan couvert de neige ».

Il est nécessaire, après ce second groupe d'écrivains, de dire un mot du troisième, dont les figures sont moins connues. Ce sont les théologiens dont les noms et les écrits figurent dans l'ouvrage.

On connaît l'histoire de ce conquérant de l'antiquité, qui, s'avançant vers le Nil, prit la précaution de placer sur le front de son armée les animaux sacrés de l'Egypte. Les Encyclopédistes ont imité cette ruse, en confiant à quelques abbés, généralement orthodoxes, le soin de traiter les questions religieuses. Ils devaient espérer de conjurer par là les périls qui les menaçaient ; mais il y a des ennemis qui ne se laissent pas désarmer.

De tous ces abbés qui travaillèrent à l'*Encyclopédie*, le plus remarquable et le plus connu fut sans contredit Morellet. D'Alembert en parle dans une lettre à Voltaire : « M. l'abbé Morellet est une nouvelle et excellente acquisition que nous avons faite. Il est le quatrième théologien auquel nous avons eu recours depuis le commencement de l'*Encyclopédie*. Le premier a été excommunié, le second expatrié et le troisième est mort. Nous ne saurions en élever un. Dieu veuille que cela ne porte pas préjudice à notre nouveau collègue ».

Ces théologiens, dont Morellet avait recueilli la succession, s'appelaient Yvon, de Prades et Mallet.

Yvon se retira de l'*Encyclopédie* après avoir été frappé d'une censure, qu'il essaya de faire oublier en publiant des écrits théologiques d'une doctrine irréprochable.

De Prades, poursuivi à cause d'une thèse en Sorbonne, se réfugia en Prusse, où il fut accueilli par Frédéric, qui, ne dépouillant jamais le prince sous le masque du philosophe, ne tarda point à le persécuter.

Mallet était l'auteur de cet article sur l'enfer, qui déplut tant à Voltaire. La mort termina brusquement sa collaboration.

L'abbé Morellet fut plus heureux que ses prédécesseurs ; malgré les craintes de d'Alembert, il traversa l'*Encyclopédie* sans trop d'accidents. Il n'était connu, quand il y entra, que par un plaidoyer en faveur de la tolérance. Cet écrit le mit en rapport avec Diderot et d'Alembert, qui furent ravis, comme il le raconte lui-même, de voir un prêtre se moquer des intolérants.

Morellet écrivit les articles *Fils de Dieu, Foi* et *Gomaristes*. « Je faisais, dit-il dans ses *Mémoires*, la théologie chrétienne historiquement, et point du tout dogmatiquement ni pour mon compte. J'avais fait entendre que c'était le ton dont il fallait que fussent exposées les opinions religieuses dans un ouvrage destiné aux nations, qui en avaient tant de différentes, et aux siècles pour lesquels un grand nombre de ces opinions seraient passées, lorsque l'*Encyclopédie* subsisterait encore ; que dans un recueil tel que

(1) Le chevalier de Jaucourt, dans sa vie intime, ne démentait pas l'éloge qui s'adresse ici à l'écrivain. En fuyant de la chambre de M[me] de la Chastre, il eut deux doigts pris dans la porte qu'on refermait brusquement sur lui. Il se les coupa de la main libre, — sans pousser le moindre cri.

l'*Encyclopédie*, il fallait faire l'histoire et l'exposition des dogmes et de la discipline des chrétiens, comme celles de la religion de Brahma et des Musulmans. »

Comme écrivain, Morellet est médiocre ; il n'a ni couleur, ni éclat. Mais il avait de l'esprit, et il le poussait jusqu'à la malice. C'est par là qu'il plut à Voltaire, qui, plaisantant sur son nom, l'appelait *l'abbé Mord-les*. Il appartenait à son siècle par son tempérament plus que par ses idées. Il avait, avant tout, le goût de la discussion. Il défendit la liberté du commerce des grains contre Necker, Galiani et Linguet. Quand la guerre fut engagée contre l'*Encyclopédie*, il se jeta dans la mêlée et il répondit aux *Philosophes* de Palissot, par la *Vision de Palissot*, qui le conduisit pour quelque temps à la Bastille.



Fig. 117. — Portrait de Guillaume Thomas Raynal (1713-1796), d'après une gravure de Huot sur dessin de Bonneville.

Comme Condillac, Raynal passa de la vie d'abbé à la vie d'écrivain, et d'écrivain révolté contre la religion et le despotisme monarchique. Il fut, avec Diderot et d'Holbach, un des premiers à apporter dans les conceptions politiques, le goût de l'observation et du raisonnement, créant ainsi une politique expérimentale, comme Buffon préconisa une science expérimentale.

L'ouvrage le plus célèbre de Raynal est l'*Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*.

Cet ouvrage, publié en 1770, fut composé avec la collaboration de plusieurs philosophes, notamment Diderot. Raynal renia d'ailleurs, sur le tard, toutes ses doctrines, et revint à ses premières opinions.

Un écrivain moins orthodoxe vint prendre place plus tard à côté de Morellet et des autres théologiens de l'*Encyclopédie*. C'était un pasteur de l'église calviniste, nommé Pollier. Voltaire l'avait recruté à Lausanne. Il débuta par le mot *Liturgie*. Encyclopédiste des plus zélés, ses articles se succédèrent rapidement, et sa hardiesse alla jusqu'à l'imprudence. Le prédicant de Lausanne, qui avait encore plus d'hébraïsme que de philosophie, d'après l'observation de Voltaire, finit par devenir un auxiliaire importun. Il écrivait toujours et fatiguait Voltaire de ses manuscrits. « Voici encore de la besogne de mon prêtre, écrivait le vieux philosophe à d'Alembert. Je ne me soucie guère de *Mosaïm*, pas plus que de *Cherubin*. Si mon prêtre vous ennuie, brûlez ses guenilles. »

A cette triple phalange d'écrivains s'ajoutent des rédacteurs speciaux de tous genres dont il faut parler, au moins en passant.

Toutes les professions, tous les métiers, tous les arts, en un mot toutes les formes et toutes les manifestations du travail ont leurs organes et leurs interprètes dans l'*Encyclopédie*.

Un professeur de stratégie, Le Blond, connu pour sa *Géométrie de l'officier*, traite les questions militaires.

Un ancien commissaire de la marine, Deslandes, donne ses idées sur l'art nautique.

Un fermier général, Dupin, écrit ou inspire l'auteur de l'article sur les salines.

Un ingénieur des colonies, Le Romain, tient la plume dans la question des sucres.

Un fabricant lyonnais, Buisson, traite des soieries et des autres étoffes précieuses.

Il faudrait une place considérable pour épuiser cette nomenclature. Deux siècles bientôt nous séparent de ces hommes et de ces noms, mais le lecteur est maintenant convaincu qu'en dehors même des écrivains qui se groupèrent autour de Diderot et de d'Alembert pour les aider dans leur entreprise, il y eut dans toutes les classes une foule d'hommes compétents, qui apportèrent généreusement à l'*Encyclopédie* le tribut de leurs connaissances.

Il importait que cela fût reconnu (1).

(1) La plupart des rédacteurs ne signaient point leurs articles. On trouve au bas des sujets que Voltaire a traités : *Monsieur de Voltaire*, et il en est ainsi de quelques autres qui n'avaient pas en général les mêmes droits à l'attention du public. Les articles de d'Alembert et de Rousseau sont suivis d'une lettre de l'alphabet qui ne répond pas à l'initiale de leur nom, mais dont on trouve la clef au commencement du premier volume. Ceux qui ne portent aucune indication doivent être attribués, pour la plupart, à Diderot. Quant aux autres, il les retoucha ou il en prit la responsabilité. Il faut remarquer cependant que les articles fournis par Turgot ne portent ni signature, ni indication d'aucun genre.

L'ESPRIT GÉNÉRAL DE L'ENCYCLOPÉDIE. QUELQUES EXEMPLES.

Pour le découvrir, cet esprit, il suffit de lire les premières pages du Dictionnaire. Le discours remarquable qui lui sert de préface est avant tout l'œuvre d'un philosophe, ami de la science, dévoué à la cause du progrès, parlant au nom de la raison, de la justice et de l'humanité.



Fig. 118. — LA MARQUISE DE LAMBERT.

* Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert, composa pour l'éducation de ses enfants des ouvrages qui ne furent connus du public que par l'indiscrétion de ses amis : *Avis d'une mère à sa fille ; Traités de la vieillesse* et de *l'amitié ; Réflexions sur les femmes, sur le goût et sur la richesse.* Elle réunissait chez elle une société choisie, et son salon fut jusqu'à la fin de sa vie, en 1733, un centre d'attraction pour les écrivains du XVIIIe siècle.

Après avoir esquissé à grands traits la filiation naturelle et la marche historique de nos connaissances, d'Alembert s'élève à chaque instant contre les erreurs et les vices du passé. Observations jetées la hâte, sans doute, mais la pensée de l'écrivain était emprisonnée dans un cadre étroit, et les institutions ne lui laissaient qu'une partie de sa liberté. Voyez toutefois comment, au milieu même de tous ces obstacles, l'esprit philosophique qui l'anime, ne manque jamais de se produire. Une ligne, un mot lui suffisent pour venger la conscience, la morale et le droit des erreurs et des injustices si fréquentes dans l'histoire.

C'est ainsi, par exemple, qu'il flétrit « la superstition qui naît de l'ignorance et qui la reproduit à son tour ».

« Il n'y a, dit-il aussi, que la liberté d'agir et de penser qui soit capable de produire de grandes choses, et elle n'a besoin que de lumières pour se préserver des excès. »

Suivant lui, « la loi naturelle, antérieure à toutes les conventions particulières, est aussi la première loi des peuples, et pour être homme d'Etat, on ne doit point cesser d'être homme ».

« Les conquérants, ces destructeurs du genre humain », ne lui inspirent aucun estime.

Il en appelle aux jugements de l'histoire. « C'est là, dit-il, qu'on apprend à n'estimer les hommes que par le bien qu'ils font et non par l'appareil imposant qui les environne ; les souverains, ces hommes assez malheureux pour que tout conspire à leur cacher la vérité, peuvent eux-mêmes se juger d'avance à ce tribunal intègre et terrible : ce tribunal que tient l'histoire pour ceux de leurs prédécesseurs qui leur ressemblent dicte l'image de ce que la postérité dira d'eux. »

Il s'élève contre le « despotisme théologique » qui a cherché pendant des siècles à étouffer la liberté des esprits, « et qui n'a pas craint de recourir à la force pour aboutir à ce but ». Et « c'est ainsi que l'abus de la puissance spirituelle, réunie à la temporelle, forçait la raison au silence, et peut s'en fallut qu'on ne défendît au genre humain de penser ».

Il se plaint de l'espèce de mépris dans lequel on a laissé si longtemps les arts mécaniques, qui contribuent si puissamment au bien-être des peuples. Il les place hardiment à côté des arts libéraux. « La société, dit-il, en respectant avec justice les grands génies qui l'éclairent, ne doit point avilir les mains qui la servent. » Il venge ainsi le travail de toutes les injures du passé, et l'utile, pour la première fois, prend place à côté du beau.

Dans le corps de l'ouvrage, ces sentiments et ces idées se retrouvent sous une autre forme. Il est très vrai que la pensée des Encyclopédistes ne s'y montre pas toujours d'une manière bien nette. Elle semble parfois se dérober à demi, mais c'est une tactique de la part des écrivains qui voulaient éviter de donner prise à la censure.

De là le ton réservé des deux premiers volumes. L'arrêt qui les frappa et qui suspendit pour quelque temps la publication, prouva bientôt que cette prudence n'était pas exagérée.

Les cinq volumes qui suivirent, publiés dans des conditions analogues, offrent à peu près la même physionomie. Cependant, l'esprit du livre s'y montre davantage. Le ton est plus vif, plus dégagé. On se tromperait, au reste, si l'on cherchait cette hardiesse dans les principaux articles qui attirent les premiers l'attention. La place était trop dangereuse, trop surveillée aussi, pour que la pensée des novateurs s'y trouvât pour ainsi dire à découvert. Cette pensée a cherché un refuge dans les articles insignifiants ou qui n'offrent qu'un intérêt secondaire. Dans un terme de grammaire, dans une question philologique, dans le problème le moins important en apparence, elle est là, comme en autant d'embuscades, et elle en sort plus d'une fois pour assaillir les idées, les institutions ou les usages qu'elle réprouve.

Avec le huitième volume, la pensée des écrivains, dégagée d'une partie de ses entraves, se laisse voir davantage. Le privilège des éditeurs a été supprimé, mais l'ouvrage échappe désormais à la censure ; plus de ruses, plus de stratagèmes ; toutes ces précautions deviennent inutiles.

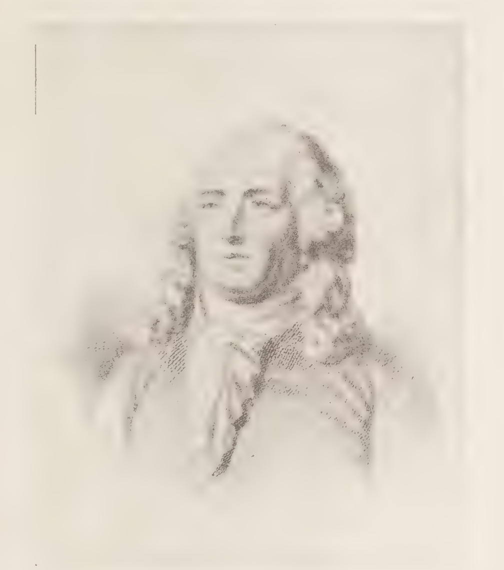


FIG. 119. — Portrait de Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de l'Aulac (1727-1781).

Gravé par Mansard, d'après la statue de Legendre.

Disciple fervent de Quesnay et Gournay, Turgot voulait appliquer à la vie économique la logique pratiquée et par les philosophes et par les savants pour leurs systèmes, les théoriciens furent appelés les Economistes. Leurs principes et leurs méthodes rencontrèrent de violentes oppositions, parmi les *Encyclopédistes* eux-mêmes, et Galiani, Voltaire, Grimm, les attaquèrent vivement dans divers pamphets.

Turgot essaya d'appliquer dans sa vie d'homme d'Etat toutes ses doctrines de physiocrate, et se heurta aux résistances des « profiteurs » de ce temps-là, qui s'appelaient alors les « accapareurs ».

Il écrivit, outre des articles sur les grains et les farines, dans l'*Encyclopédie*, une *Lettre sur la tolérance civile* (1754), des *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1766), et des *Lettres sur la liberté du commerce des grains.*

Seulement, une singulière manœuvre s'ourdit au sein même de la composition. Le principal des éditeurs, Le Breton, commence à trouver trop hardi ce livre aux détonations inattendues, et il ne craint pas de mutiler honteusement les articles qui lui sont remis. Ecoutez Diderot, qui ne s'en aperçut que trop tard, lui adresser des réclamations énergiques : « Vous m'avez lâchement trompé deux ans de suite, lui écrit-il dans une lettre du 12 novembre 1764. Vous avez massacré ou fait massacrer par une bête brute le travail de vingt honnêtes gens qui vous ont consacré leur temps, leur talent et leurs veilles gratuitement, par amour du bien et de la vérité, et sur le seul espoir de voir paraître leurs idées et d'en recueillir quelque considération. » Il ajoute plus loin : « Voici donc ce qui résulte de vingt-cinq ans de travaux, de peines, de dangers, de mortifications de toute espèce. Un impie, un ostrogoth détruit tout en ce moment ! » Et la lettre a plusieurs pages.

Toutefois, malgré cette indigne mutilation, les derniers volumes du recueil accusent partout, avec la haine des abus et l'amour des réformes, un ardent désir de mettre un terme aux préjugés, aux erreurs et aux injustices de toute nature qui ont entravé si longtemps et qui entravent encore la marche des sociétés

humaines. Le livre lui-même semble frémir, et l'on sent passer à travers ses pages le souffle révolutionnaire...

Philosophiquement, les Encyclopédistes estiment surtout, parmi les modernes, Bacon et Newton, qui ne peuvent guère passer pour des métaphysiciens. Ils reconnaissent et ils proclament le génie de Descartes. Mais ce qu'ils admirent en lui, c'est le mathématicien et le géomètre à la place du philosophe. Ils le louent surtout pour sa *Dioptrique*, et plus encore pour l'application qu'il a su faire de l'algèbre à la géométrie : « idée des plus vastes et des plus heureuses que l'esprit humain ait jamais eue, dit d'Alembert, et qui sera toujours la clef des plus profondes recherches, non seulement dans la géométrie, mais dans toutes les sciences physico-mathématiques ». Quant à sa métaphysique proprement dite, toute nouvelle et toute ingénieuse qu'elle leur paraisse, ils ne l'estiment guère davantage que ses fameux « *tourbillons* ». La philosophie des Encyclopédistes consiste dans un rationalisme ferme et décidé, mais en même temps prudent et discret. Ils font de la raison la maîtresse de la science, ainsi que de la vie ; mais ils la soumettent à une discipline sévère, et ils veulent qu'elle s'appuie fortement sur la terre, avant de songer à s'élever dans les cieux. Ils ne combattent ni ne discutent la théologie, qu'ils rencontrent à chaque instant sur leur route : ils se contentent de rapporter ce qu'elle dit. Ils la traiteraient volontiers comme Gœthe dans ce charmant dialogue où Méphistophélès, sous la figure de Faust, endoctrine un jeune étudiant d'outre-Rhin, qui aspire, comme tous ses pareils, à la science universelle.



Fig. 120. — Portrait de Mme Geoffrin, par Nattier.
Ce portrait fut exécuté en 1738. Mme Geoffrin avait alors une trentaine d'années, et son visage est tout paré encore du charme qui séduisit le vieux François Geoffrin. Elle avait quatorze ans, quand celui-ci agé de 48 ans, s'éprit d'elle et l'épousa.

Politiquement, les Encyclopédistes ont sur le pouvoir les idées de Locke, de Rousseau et des grands publicistes de leur époque. Le pouvoir, pour être légitime, ne peut avoir d'autre origine que le consentement des membres de la communauté, et il ne peut se maintenir légitimement qu'en travaillant au bonheur de tous. On a contesté l'existence de ce contrat, qui aurait précédé l'existence de toute organisation sociale, parce qu'elle implique une contradiction. Mais si ce contrat n'est point historiquement vrai, on peut dire qu'il l'est philosophiquement. La nature ne fait pas les souverains ; ils n'existent que par la volonté expresse ou tacite des peuples, et leur pouvoir n'a de raison d'être que pour le bien du corps social dont ils gèrent les intérêts. Pour s'exercer, la souveraineté a besoin d'organes, d'appareils et de forces, qui lui permettent de se manifester et d'agir. De là le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire qui répondent à trois besoins permanents de toute organisation sociale. Et le point fondamental auquel se rattachent tous les Encyclopédistes dans les questions politiques est le suivant : l'individu existe avant l'Etat, et si l'Etat existe, ce n'est que pour protéger et garantir les droits individuels, sans lesquels l'homme, arraché à lui-même, cesse de s'appartenir pour n'être plus qu'une machine. Par là, en ne retranchant de l'autonomie de chacun que ce qui est nécessaire au bien de tous, les Encyclopédistes échappent aux erreurs d'un esprit comme Mably, qui ne voit que la communauté et qui n'est que trop disposé à lui sacrifier toutes les forces individuelles.

Economiquement, les Encyclopédistes repoussent également les restrictions, les monopoles et les privilèges, qui leur semblent contraires non seulement au droit commun, mais encore au développement de la prospérité publique, arrêtée et paralysée par toutes ces entraves. Ils insistent surtout pour la libre circulation des produits, de ceux principalement qui s'adressent au peuple, c'est-à-dire à la grande masse des

consommateurs. Ils réclament, comme les physiocrates, mais sans s'enchaîner à leur doctrine, c'est-à-dire à leur manière et pour le compte de leurs propres idées, cette liberté commerciale qui n'est pas, comme on l'a dit trop souvent, d'origine anglaise, et qui n'a point attendu le livre d'Adam Smith pour devenir l'une des bases essentielles de l'ordre économique. Enfin, aussi peu de main-morte que possible, dans l'intérêt de la population et de l'agriculture que la main-morte paralyse ; affranchissement de l'industrie par la suppression des maîtrises ; fixité de la monnaie, dérobée à la cupidité du pouvoir ; légitimité et liberté de l'intérêt



N. B. Estampes.

Fig. 121. — LECTURE CHEZ Mme GEOFFRIN. Peinture de Gabriel Lemonnier. (Académie des Arts de Rouen.)

* Mme Geoffrin rencontra chez Mme de Tencin tous les prêtres ardents du « culte de la raison » et, comme son amie avait organisé les réunions du mardi, Mme Geoffrin institua les « dîners du mercredi ».

Elle donna de petits soupers aux duchesses, elle eut un dîner pour les littérateurs, un dîner pour les artistes. C'était en somme une bonne bourgeoise qui rêvait surtout d'avoir un salon à la mode.

M. Geoffrin y joua, avec résignation, dit un contemporain, le rôle effacé du « mari de la Reine ». Le véritable Roi était Fontenelle, alors âgé de 70 ans, et aussi insensible que sourd. Montesquieu, Marivaux, l'abbé de Saint-Pierre, et toutes les « bêtes » de Mme de Tencin devinrent les habitués de la jeune bourgeoise philosophe. Bientôt, elle s'avisa d'élargir le cercle, en mêlant aux savants et aux écrivains les plus célèbres peintres, graveurs et sculpteurs. Elle fit travailler Vieu (le maître de David), Boucher, La Tour, Vernet, Drouais, Vanloo, Lagrenée, Greuze, Oudry, Leprince, Hubert Robert, etc. A cause de son amitié pour Mlle de Lespinasse, et aussi de sa rancune contre Mme Du Deffand, elle soutint aussi, de ses deniers, la si difficile entreprise de l'*Encyclopédie*, logea Marmontel, installa d'Alembert et Diderot. Enfin, son salon eut encore un caractère politique, par l'accueil qu'elle sut faire aux ambassadeurs étrangers. Elle fut liée avec la grande Catherine, avec Walpole, et eut, dit-on, une certaine influence dans le couronnement du jeune Roi de Pologne qui l'appelait « sa maman ».

ou du loyer de l'argent, se réglant sur l'état du marché comme le prix des autres marchandises ; réforme générale de l'impôt, ramené à des règles plus équitables et plus rationnelles et perçu par l'Etat au profit de tous, sans jamais porter atteinte aux forces productives, qui peuvent seules assurer, par le développement, le bien-être et la prospérité des nations.

Ce sont les principes de l'*Economie politique,* mot qui devait servir de titre à la nouvelle science. Pour être tout à fait exact, disons que ce mot avait été employé pour la première fois par un écrivain insignifiant des premières années du XVIIe siècle, Antoine de Montchrétien, qui publia, en 1615, un écrit intitulé : *Traicté de l'Economie politique,* dont tout le mérite est dans le titre. Mais, après cette époque, le mot était à peu près tombé dans l'oubli.

DE QUELQUES ENNEMIS DE L'ENCYCLOPÉDIE.

Une loi, vieille comme le monde, exige que toutes les victoires se payent, et celles de l'esprit plus cher encore que les autres. Le succès de l'*Encyclopédie* ne fait point exception. Il en est même une des preuves les plus éclatantes.

Jésuites et Jansénistes, le Parlement et le clergé, une grande partie de la Cour et de la noblesse, bref tous les corps privilégiés s'élevèrent contre les Encyclopédistes. Pendant vingt ans, toutes les persécutions leur furent prodiguées.

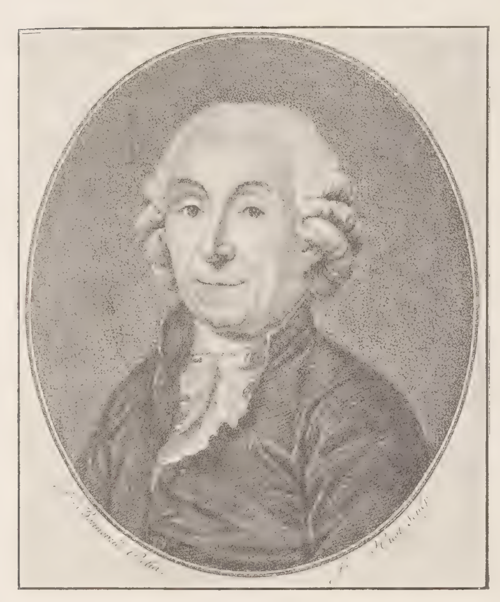


FIG. 122. — Portrait de Gabriel Bonnot de Mably (1709-1785). Gravure de Huot, d'après Bonneville.

Frère de Condillac, il fut un des plus utopistes des philosophes, puisqu'il conduisit son système jusqu'au principe de « communauté des biens », dépassant ainsi Rousseau lui-même. Les titres de ses œuvres, réunies en 10 volumes, montrent bien que sa préoccupation fut de baser sa philosophie politique sur les « précédents historiques », et il expose ainsi, avec plus de vigueur que d'élégance, les expériences de l'Italie, de la Grèce, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc.

Principaux ouvrages : *Parallèle des Romains et des Français* (1740) ; *Observations sur les Grecs* (1749) ; *Observations sur les Romains* (1751) ; *Principe des lois* (1776) ; *Du Gouvernement de la Pologne* (1781) ; *Observations sur le gouvernement et les Etats-Unis d'Amérique* (1784).

Parmi les écrivains qui se déchaînèrent, il faut citer d'abord Berthier.

Berthier était un Jésuite. Il s'était fait connaître par la publication de quelques volumes sur l'histoire de l'Eglise, qui font suite à l'ouvrage du P. Brumoy. Les chefs de la Compagnie lui trouvèrent du talent et lui confièrent la rédaction du *Journal de Trévoux*, qu'il garda pendant seize années, de 1745 à 1761, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'Ordre fut supprimé. Il devint alors précepteur des enfants du Dauphin ; mais le bannissement des Jésuites, qui eut lieu trois ans après, le conduisit en Allemagne. Au bout de dix ans, il rentra en France et s'éteignit dans l'obscurité.

Les attaques de Berthier commencèrent avec le prospectus de Diderot. La critique devint plus vive à mesure que l'ouvrage paraissait, et elle n'épargna aucun des volumes qui parurent, jusqu'au moment où Berthier fut atteint lui-même par l'arrêt qui frappa la Compagnie. Non content de signaler les fautes et les erreurs qui se rencontrent toujours dans un ouvrage du genre de l'*Encyclopédie*, Berthier s'en prenait à l'esprit, aux opinions et aux tendances des écrivains, qu'il dénonçait ouvertement comme autant de perturbateurs du repos public. Le *Journal de Trévoux* devint entre ses mains un réquisitoire permanent contre la philosophie du XVIIIe siècle. Voltaire servait surtout de but à ses invectives. Mais on connaît Voltaire : il ne resta pas muet, et l'on peut lire dans ses lettres à d'Alembert ce qu'il pensait de Berthier : « J'ai besoin de savoir, écrit-il un jour, si frère Berthier, de la Société de Jésus, continue encore à farcir sa menstrue de Trévoux d'injures et de sottises contre d'honnêtes gens qui ne pensent point à lui ». Et d'Alembert lui répond : « Il y a plus de six ans, mon cher et illustre maître, que je ne lis point les sottises menstruelles du Garasse de Trévoux ; mais j'entends dire qu'elles n'ont point dégénéré. Ce que je sais, c'est que frère Berthier et ses complices n'osent paraître actuellement dans les rues, de peur qu'on ne leur jette des oranges de Portugal à la tête (1) ». Voltaire poussa plus loin sa vengeance : il écrivit contre son adversaire

(1) Allusion à l'expulsion des Jésuites du Portugal, qui précéda celle de France, et qui leur fut signifiée par le marquis de Pombal.

un opuscule satirique, qui mit les rieurs de son côté. N'avait-il pas pour titre : *Maladie, confession, mort et apparition du jésuite Berthier,* — qui était toute une mise en scène ?

Un adversaire plus redoutable que Berthier, c'est Fréron. Il avait appartenu à l'Ordre des Jésuites, mais il fut, si l'on en croit Voltaire,

De Loyola chassé pour ses fredaines.

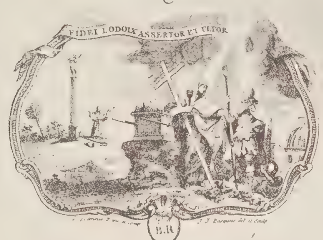
L'abbé Desfontaines avait conduit les premiers essais de Fréron, dans une feuille qui portait pour titre : *Observations sur les écrits modernes,* et qui fut bientôt remplacée par une autre sous le titre suivant : *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*. Fréron fut, pendant quelque temps, collaborateur de ce journal. Puis, il publia lui-même un autre journal, qui se composait d'une série de lettres, et dans lequel Fréron écrivait sous le masque d'une comtesse. Il y attaque l'*Encyclopédie,* mais il y déclare surtout la guerre aux philosophes.

Son *Année littéraire,* dont le souvenir est plus vivant et qu'on peut considérer comme son œuvre principale, ne date que de 1754. Il la continua jusqu'au moment de sa mort, c'est-à-dire jusqu'en 1776, ce qui ne l'empêcha point de prendre part, en passant, à la rédaction du *Journal étranger,* qui n'eut qu'une existence éphémère.

Pour connaître entièrement Fréron, il faut surtout le chercher dans l'*Année littéraire.* Il s'y montre l'ennemi acharné des Encyclopédistes, qu'il poursuit sans cesse de ses critiques et parfois même de ses injures. L'écrivain qu'il maltraite le plus, c'est Voltaire ; il déchire presque tous ses ouvrages, et il pousse la haine si loin, qu'il va jusqu'à en nier les qualités les moins contestables. Cette polémique nous a valu la comédie *Le Café et l'Ecossaise,* dans laquelle Fréron joue un rôle si peu flatteur sous le nom de Frélon, remplacé plus tard par celui de Wasp (1), sur l'ordre de la police.

LE TRIOMPHE DE LA RELIGION

Allegorie



DESCRIPTION DE CETTE ALLEGORIE

Le Lointain du Tableau présente le Territoire de Jerusalem, dont le Mont-Golgotha borne l'horison. Sur le Sommet de la Montagne s'élève une Colonne où réside la Verité, tenant de la main droite une Gloire Celeste qu'elle admire : dans la gauche est l'Evangile et la Palme, Symboles de l'Eglise, et de son incorruptibilité Victorieuse.

Près de cet Edifice paroît un Illustre Prélat les mains levées vers le Ciel, qu'il Supplie de captiver les coeurs et les esprits sous le Glorieux joug de la Foi et de l'Obéissance de J.C.

Le Front du Tableau represente la Religion, Soutenue par le Roi, qu'elle regarde avec confiance : elle est appuiée sur l'Arche d'Alliance ; armée de l'Etendart du Christianisme ; tenant de la main droite un Calice, Sur lequel s'élève une Hostie lumineuse : le Roi terrasse l'Hydre de l'Erreur, dont il abat les orgueilleuses têtes avec son Sceptre de Justice.

l'Esprit Saint, cet Esprit de lumiere, sous la figure d'une Flame ardente, semble descendre du Ciel pour presider au Triomphe de la Religion, et du Fils aîné de l'Eglise.

Le Type est couronné de la Legende du Roy.
Fidei Lodoix assertor & ultor.

Composé par mr. Depalmeus Pere sur ces paroles de l'Apotre S. Paul, dans sa premiere Epitre à Thimothée Ch III. V. XV.*
est Ecclesia Dei Vivi Columna, & Firmamentum Veritatis.

et sur celles du Mandement de M. l'Archeveque de Paris, du 20 Janvier 1752. page 4 ; alinéa 5. 10. Fevrier 1752.

A Paris chés Pasquier rue S. Jacques vis-a-vis le College du Plessi.

Depalmeus* ci devant nommé Gervais Tailleur de feu m. le comte de Toulouse. — — — ...

FIG. 123. — *Le Triomphe de la Religion.* Gravure de Pasquier, sur dessin de Palmeus.
* A propos du mandement de l'archevêque de Paris du 29 janvier 1752 qui condamnait une thèse de l'abbé de Prades, soutenue en Sorbonne le 18 novembre 1751.
Ce mandement fut suivi de l'arrêt du Conseil en date du 7 février 1752. C'est le mandement célèbre qui supprima les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie.* Ce mandement constatait que l'esprit de cette œuvre tendait à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance et de révolte, à élever les fondements de l'erreur, de la corruption des mœurs, de l'irreligion et de l'incrédulité.

Fréron fut un écrivain infatigable. Il eut plus de passion que de talent, bien qu'il ne fût pas dépourvu

(1) Wasp, en anglais, veut dire *guêpe.*

de mérite. A défaut de gloire, il ne recueillit que du bruit. Ce bruit, il est vrai, a rempli une partie du XVIIIe siècle.

Palissot rivalisa avec Fréron et Berthier dans leur haine contre les Encyclopédistes.

Jeune encore, il donnait une pièce de théâtre, *le Cercle*, qui avait pour but de faire rire aux dépens des idées nouvelles. L'année suivante, il publiait ses *Petites lettres contre de grands philosophes*, où Diderot, entre autres, était fort maltraité. Ce fut quatre ans après, en 1760, qu'il fit représenter sa comédie des *Philosophes*, qui rappelait, bien plus que *le Cercle*, toutes les libertés de la scène antique. Voici comment Grimm en parle, dans sa *Correspondance littéraire* :

« Lorsqu'on juge cette pièce en dehors de Paris, écrivait Grimm, on doit être bien étonné du bruit qu'elle a fait. On n'y trouve ni plan, ni intrigue, ni conduite, ni caractère, ni plaisanterie, ni force, ni légèreté, ni rien de ce qu'on est en droit d'exiger d'une pièce de théâtre. On n'y voit qu'une copie misérable des situations de la comédie du *Méchant* et des *Femmes savantes*. Pas une scène ; rien qui montre d'autre talent que celui de la méchanceté et de la fureur de nuire. Le seul trait théâtral, le moment où le valet vole son maître en conséquence de sa morale, ce trait est tiré de *Timon le Misanthrope*. Toute la finesse et tout le sel de la comédie des *Philosophes* consistent à dire que philosophe et fripon sont synonymes, à attaquer les mœurs de M. Diderot, de M. Helvétius et d'autres personnes, à les traduire sur la scène comme des scélérats et de mauvais citoyens, et à faire marcher J.-J. Rousseau à quatre pattes ».



FIG. 124. — Portrait d'Helvétius, d'après Drouais.

Issu d'une lignée de médecins et d'alchimistes, Helvétius, après avoir traité des mathématiques, la poésie et la tragédie, se décida pour la philosophie. Dans son ouvrage de l'*Esprit*, il voulut démontrer, ce que d'ailleurs démontraient et son caractère et sa vie, que tous les progrès de l'humanité, tout le développement de la civilisation dépendaient de la conformation de nos organes. Ses œuvres n'eurent pas une grande influence. Helvétius occupait le poste de maître-d'hôtel de la Reine qu'il cumulait avec ses bénéfices de fermier général.

On raconte que, dans sa jeunesse, il était beau comme l'amour. Un soir, au foyer, il était auprès de Mlle Gaussin, lorsqu'un gros financier fit à l'actrice cette déclaration : « Mademoiselle, vous serait-il agréable d'accepter six cents louis, en échange de quelque complaisance ? — Monsieur, répondit-elle, en montrant Helvétius, je vous en donnerai deux cents, si vous voulez venir demain matin chez moi avec cette figure-là. »

Le portraitiste d'Helvétius, François-Hubert Drouais, avait à son époque une grande réputation et tous ceux qui comptaient dans la société des lettres et des arts posèrent devant son chevalet.

Palissot ajouta une préface à sa pièce, où il déclarait que l'*Encyclopédie* était devenue la honte de la nation, et il citait, pour le prouver, quelques passages de La Mettrie, qui n'avaient rien de commun avec le Dictionnaire.

Cette injurieuse comédie ne resta pas sans réponse. Elle suscita plusieurs écrits, dont le plus remarquable, sans contredit, fut la *Vision de Charles Palissot*, due à la plume de Morellet. Diderot, qui avait tant à se plaindre, vengea ses propres injures dans le *Neveu de Rameau*, qui date de cette époque, et où Palissot est accablé d'invectives.

Il est encore, de Palissot, un poème satirique contre les Encyclopédistes. Quatre ans après la comédie des *Philosophes*, Palissot publia *la Dunciade*, d'un titre qu'il emprunte à Pope. Ce poème, à l'origine, se composait de trois chants ; plus tard, il en compta jusqu'à dix, parce que Palissot a fait rentrer dans son cadre les principaux personnages de la Révolution.

Une meilleure culture littéraire distingue Palissot de ses prédécesseurs. Il était moins passionné, malgré la vivacité de ses écrits. D'Alembert, maltraité dans ses *Petites Lettres*, est mieux jugé dans *la Dunciade*. Voltaire y est ménagé, — peut-être par crainte des représailles qui n'auraient point tardé.

Nous citerons encore Moreau, qui ne fit guère moins de bruit dans la mare des détracteurs de l'*Encyclopédie*. C'était un avocat, obstinément attaché au passé, et fauteur de tous les despotismes. Il a vécu jusqu'au commencement du XIXe siècle, et il n'a guère cessé de poursuivre les idées nouvelles.

En 1757, Moreau publia ses deux petits volumes de *Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouacs*, que

Fréron signala en termes chaleureux. Libelle grossier contre Diderot, d'Alembert et leurs collaborateurs, ces *Mémoires*, qui veulent être plaisants, sont injurieux. Ces Cacouacs dont Moreau donne l'histoire, c'est-à-dire les philosophes et les Encyclopédistes, sont autant de coupables qui appellent toutes les rigueurs de la loi. Et c'est tout l'esprit de Moreau.

Ce pamphlet fut suivi bientôt après de deux autres, qui parurent sous un titre analogue et dans lesquels on respire la même passion. Il y eut même plus de violence dans le dernier, qui était intitulé : *Catéchisme et décision des cas de conscience à l'usage des Cacouacs*.

Le nom de Cacouac eut une vogue de quelques jours. Il devint synonyme d'encyclopédiste et de philosophe. Voltaire et ses amis l'adoptèrent en plaisantant, et on le retrouve plus d'une fois dans leur correspondance.

Aux noms qui précèdent, il serait facile d'en ajouter d'autres. L'*Encyclopédie* souleva beaucoup de haines, et ces haines éclatèrent sous toutes les formes. Ces fureurs passèrent jusque dans les almanachs, qui sont, en général, assez pacifiques. Au fort de la dispute, parut un de ces almanachs, où l'on retraçait l'histoire des querelles littéraires depuis l'antiquité, et ce petit livre était décoré du titre d'*Etrennes encyclopédiques*. L'auteur était un teneur de livres. Grimm ajoute : « Teneur de livres de sottises humaines ; il doit avoir un bien gros registre ».



FIG. 125. — Portrait de J.-F. Marmontel, d'après la gravure de Bonneville, à la manière noire.

* Marmontel, protégé par Mme de Pompadour, perdit l'emploi de secrétaire des bâtiments pour avoir offensé le duc d'Aumont dans une satire, récitée chez Mme Geoffrin. Et cela lui valut, en outre, quelques jours de Bastille. Élu en 1797 au Conseil des anciens, il en fut chassé le 18 fructidor, étant considéré comme réactionnaire. Ses romans peu intéressants, en tombant sous les coups de la Sorbonne, en firent en quelque sorte un représentant de la philosophie. Sa part de collaboration à l'*Encyclopédie* fut considérable. Il fut le principal rédacteur des notices littéraires. La plus vivante partie de son œuvre sont ses *Mémoires*, où avec la naïveté d'un provincial beau garçon, il raconte ses succès dans la société. C'est le type du Français moyen du XVIIIe siècle.

François Bonneville est connu par ses estampes à la manière noire et au pointillé. Il travaillait vers la fin du XVIIIe siècle et a fait surtout des portraits.

Diderot et ses collaborateurs s'étonnèrent plus d'une fois de pareilles attaques. C'était montrer quelque naïveté pour des philosophes. « Outre la simplicité que ce mot exprime, dit lui-même Diderot, il y faut joindre l'innocence, la vérité et l'originalité d'une enfance heureuse, qui n'a point été contrainte. Et alors, le naïf sera essentiel à toute production des beaux-arts. » Mettez *de la littérature* à la place des *beaux-arts*, et ce passage des *Salons* s'adapte intégralement au dictionnaire composé par Diderot et ses collaborateurs. Ce dictionnaire, c'était l'enfance libérée du libre examen, la jeune délivrance de l'esprit critique.

L'*Encyclopédie* portait une révolution dans ses flancs. Comment n'aurait-elle pas soulevé toutes sortes de colères ?

Il n'y avait qu'un insulteur public derrière le char qui portait les triomphateurs romains ; mais il y en a toujours une meute sur le passage des idées.

LES ENCYCLOPÉDISTES ET LES FEMMES.

I. — DIDEROT.

Parmi de nombreuses « fantaisies », trois femmes ont marqué dans la vie de Diderot : sa femme, Mme de Puisieux et la charmante Madeleine Volland.

De sa femme, l'influence a été nulle. A son arrivée à Paris, il avait loué une modeste chambre, dans une non moins modeste maison où, comme autres locataires, se trouvaient Mme et Mlle Champion. Celle-là, issue d'une famille noble, après avoir perdu mari et fortune, travaillait courageusement, aidée par sa fille, à divers travaux de lingerie. Diderot rencontra la jeune fille, en devint amoureux et bientôt, malgré le « veto » paternel, l'épousa. Mais ce mariage, bâclé avec l'impétuosité d'une imprévoyante jeunesse, ne pouvait être heureux. Mme Diderot n'avait pas le germe des qualités intellectuelles qu'il aurait fallu pour retenir un homme tel que son mari, et si son honnêteté de femme et sa délicate probité furent toujours parfaites, son esprit ne se perfectionna jamais. Les premières joies de l'amour passées, Diderot s'en aperçut, et bien qu'il continuât de vivre avec sa femme, il ne se fit point faute de la tromper.

Dès la première absence de Mme Diderot, absence motivée par le désir de faire connaissance avec son beau-frère, Diderot, resté seul à Paris, rencontre Mme de Puisieux qui devint aussitôt sa maîtresse. Le contraste était complet avec sa femme. Si Mme Diderot se souciait fort peu de littérature, Mme de Puisieux, au contraire, s'en piquait.

Jolie, élégante, précieuse, tout en faisant corriger ses écrits par Diderot, elle l'accablait d'innombrables demandes d'argent. Le pauvre philosophe n'en avait guère, et, pour satisfaire la jeune femme, il publia coup sur coup : *Essai sur le Mérite et la Vertu*, vendu 50 louis ; *Pensées philosophiques*, petit ouvrage qu'il fit en deux jours, aussi 50 louis ; enfin, *Interprétation de la Nature*, encore 50 louis, le tout pour Mme de Puisieux.

Fougueux, ardent, de vitalité excessive, Diderot, que Voltaire avait surnommé « Pantophile » (amoureux de tout), devait chercher passionnément dans maints phénomènes l'affirmation d'un Dieu créateur et bienfaisant. Aussi toute son œuvre est-elle hantée par cette recherche de la vérité qui le fait évoluer d'une croyance à un doute.

Pendant une de ces causeries littéraires que Diderot aimait à entretenir avec Mme de Puisieux, il lui parla des romans de Crébillon fils très à la mode et lui assura de la facilité qu'il y aurait à composer ces sortes d'ouvrages. Il ne s'agissait, prétendait-il, que de trouver une idée plaisante, puis la développer avec un libertinage d'esprit qui remplacerait le goût. Mme de Puisieux discuta longuement et le défia de faire pareil ouvrage !

Diderot se mit au travail et, quinze jours après, lui apporta *Les Bijoux indiscrets*, avec 50 louis. C'est ainsi qu'entraîné par une jolie femme libertinement mercantile, Diderot publia son premier livre licencieux. Dans toute son œuvre, on trouve trois romans de ce genre : *Les Bijoux indiscrets ; La Religieuse*, qui devait faire grand tapage, et *Jacques le Fataliste*.

Presque chaque jour, Mme de Puisieux venait le voir. Une après-midi qu'elle arrivait très particulièrement parée, Diderot s'avisa que si jolie toilette ne devait pas être pour lui.

— Vous avez des projets ? lui demanda-t-il. Mme de Puisieux répondit qu'elle se rendait à une fête à Champigny. — Seule ? — Absolument. — Vous m'en donnez votre parole ? — Je vous la donne. — Très bien.

Malgré cette assurance, Diderot n'était pas convaincu. Il laisse passer quelques heures, puis, le soir, il franchit l'enceinte du parc de Vincennes et arrive à Champigny... où il voit Mme de Puisieux en tête-à-tête avec un autre amant ! Il ne se montra pas, revint en hâte..., mais son amour était mort, et jamais il ne voulut revoir sa trompeuse maîtresse.

Cette liaison, qui, à vraiment parler, n'était qu'un commerce pour Mme de Puisieux, avait duré quatre ans (1745-1749).

Il fit alors paraître l'*Encyclopédie*. Depuis sa rupture avec Mme de Puisieux et durant six ans, aucune femme n'a vraiment fait époque dans le cœur de Diderot. C'est le temps des fantaisies passagères pour Mme de Prunevaux ou autres ; mais, en 1755, apparaît l'exquise figure de jeune fille qui sera la poésie de toute sa vie : Sophie Volland.

Diderot avait quarante-deux ans, les quatre enfants qu'il avait eus de sa femme ne l'en avaient pas rapproché ; de ces enfants un seul a vécu : Mme de Vandeuil. En froid avec d'Alembert, son collaborateur pour le travail de l'*Encyclopédie* — sur le point de se fâcher avec J.-J. Rousseau, il cherche une affection qui lui apportera non seulement la satisfaction charnelle, mais aussi l'appui d'une âme tendre, sérieuse et désintéressée.

Diderot rencontre dans le monde Mlle Volland ; sa figure agréable, douce, compréhensive, instruite, l'esprit porté vers les études philosophiques, elle fit naître dans le cœur du philosophe une violente passion qui allait durer toute sa vie.

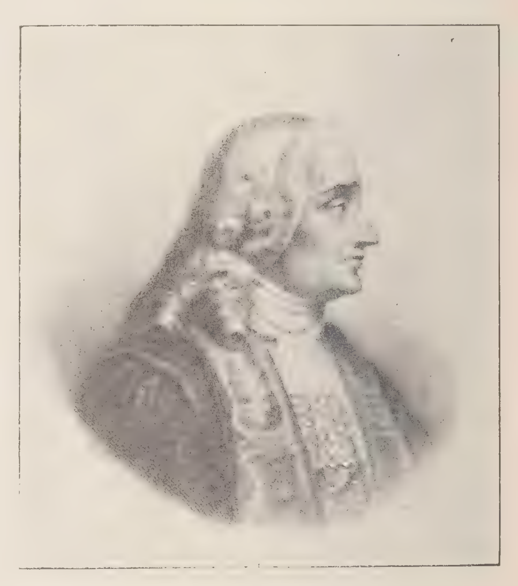


FIG. 126. — Portrait de Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1721-1794)
D'après une gravure de Fournier.

Il fut un des protecteurs les plus actifs de l'*Encyclopédie*. Directeur de la librairie, il accueillit toujours avec un bienveillant intérêt les lettres et mémoires de doléances des « Librairies associées » et lorsqu'en 1753, il fut chargé de saisir chez l'imprimeur Le Breton les papiers concernant l'*Encyclopédie*, il eut soin de prévenir Diderot avant la perquisition, et celui-ci apporta à Malesherbes, qui les cacha chez lui, tous les compromettants manuscrits.

Bien que Mme Volland, mère de Sophie, appréciait grandement Diderot comme penseur et comme écrivain, elle n'accueillit point de bon gré, d'abord, l'amitié tendre du philosophe pour sa fille ; mais à la longue, vaincue par la chaleureuse éloquence de l'auteur, elle se laissa gagner et ne fit plus d'objections.

Le 11 octobre 1759, il lui écrivait : « Il y a quatre ans que vous me parûtes belle ; aujourd'hui, je vous trouve plus belle encore : c'est la magie de la constance, la plus difficile et la plus rare de nos vertus ».

Le 31 octobre 1765 : « J'aurai le plaisir de passer toute la journée avec celle que j'aime, ce qui n'est pas surprenant, car qui ne l'aimerait pas, mais que j'aime après neuf ans avec la même passion qu'elle m'inspira le premier jour où je la vis. Nous étions seuls ce jour-là, tous deux appuyés sur la petite table verte. Oh ! l'heureux temps que celui de cette table verte ! »

24 avril 1768 : « ... Je vous embrasse de toute mon âme, comme il y a douze ans ».

Cette femme remarquable, cette Sophie Volland, que Diderot aima sans faiblesse ni satiété, lui fut enlevée le 22 février 1784. Il en ressentit une douleur profonde. Sa seule consolation, disait-il, était la pensée qu'il ne lui survivrait pas longtemps. En effet, il traina cinq mois, il se sentait devenir malade, sortait rarement et, le 2 juillet 1784, entouré de sa fille chérie, Mme de Vandeuil, et de ses petits-enfants, il s'endormit définitivement.

II. — D'ALEMBERT.

Les enfants de l'amour, a-t-on souvent répété, sont plus intelligents que les autres. Si cette maxime est parfois erronée, elle s'applique justement à d'Alembert et à son amie Mlle de Lespinasse : les illustres Enfants-Trouvés du XVIIIe siècle.

Tous deux enfants adultérins, leur naissance était restée obscure, abandonnée : tous deux, par leur intelligence, sont arrivés à la célébrité.

Jean Le Rond d'Alembert naquit à Paris le 16 novembre 1717. Il était le fils du chevalier Destouches-Canon et de la marquise de Tencin. On le trouva, un beau matin, exposé sur les marches de l'église de Saint-Jean-le-Rond (d'où son nom). Porté aux Enfants-Trouvés, il fut mis en nourrice dans un village de Picardie, mais n'y passa que six semaines, son père, qui était en voyage à l'instant de sa naissance, l'en ayant retiré aussitôt son retour pour le placer chez une pauvre vitrière nommée Rousseau. Et cette femme dévouée l'éleva et continua toute sa vie de le soigner avec une admirable tendresse maternelle.

Quoique gardant l'anonyme, le chevalier Destouches servit à d'Alembert une pension pour l'alimenter, puis pour le mettre au collège des Quatre-Nations où de brillantes études lui permirent d'être le fameux géomètre, mathématicien et philosophe qui a doté les sciences d'ouvrages tels que : *Traité de Dynamique* (1743) ; *Traité des Fluides* (1744) ; *Réflexions sur les Vents* (1747) ; *Discours préliminaires sur l'Encyclopédie* (1750) ; un des plus beaux fleurons de sa couronne : *Essai sur la Société des Gens de lettres avec les Grands ; Mélanges de Littérature et de Philosophie* (5 volumes, 1752) ; *Recherches sur différents points du Système du monde* (3 volumes, 1754) ; *Mémoires sur la Destruction des Jésuites* (1765) ; *Eléments de Musique* (1779).

Dès l'âge de 24 ans, il avait été nommé membre de l'Académie des Sciences ; puis, en 1754, il fut élu de l'Académie française.

Ce savant n'a eu qu'une passion dans sa vie : Julie de Lespinasse, qu'il connut chez la marquise du Deffant.

Mlle de Lespinasse, née à Lyon le 9 novembre 1732, était fille de la jolie Mme d'Albon. Comme d'Alembert, elle n'avait pas de nom — Lespinasse est un nom de terre, car sa mère vivait séparée de son mari et ne pouvait la reconnaître. Elevée près de cette mère qui la chérissait, elle reçut une éducation soignée, mais elle eut le malheur de la perdre en 1747, lorsqu'elle avait quinze ans et resta sans autre ressource qu'une rente viagère de cent écus. Mme d'Albon cependant, en prévision des difficultés de la vie, lui avait remis, quelques heures avant de mourir, une somme d'argent considérable, mais Mlle de Lespinasse, délicate et fière, ne voulut pas la garder et la rendit aux enfants légitimes : la marquise de Vichy-Chamrond et le vicomte d'Albon. Cette action désintéressée aurait dû toucher les héritiers ; ils n'y attachèrent aucune importance et, bien que Mme de Vichy-Chamrond prit Mlle de Lespinasse en sa demeure du château de Chamrond, elle y devint la parente pauvre qu'on héberge par charité et la gouvernante des enfants.

Elle mena cette existence durant cinq années et, au moment où elle se décidait à rentrer dans un couvent, Mme du Deffant, sœur du marquis de Vichy, vint au château. Presque aveugle, la marquise cherchait une compagne. Elle fut touchée par l'esprit et la tristesse de la jeune fille et lui propose de l'emmener comme lectrice dame de compagnie. Mlle de Lespinasse accepta.

Mme du Deffant avait, à Paris, un salon littéraire fréquenté par les plus remarquables écrivains du siècle. Mlle de Lespinasse fut bientôt l'âme de ce salon.

De nombreuses qualités firent apprécier Mlle de Lespinasse par les familiers de la marquise et, après quelques mois, il se forma chez la dame de compagnie un autre petit salon à côté du grand.

La marquise du Deffant qui recevait presque chaque jour se couchait fort tard et se levait de même, souvent six heures du soir. Les visiteurs amis prirent l'habitude de se réunir chez Mlle de Lespinasse en attendant l'heure de la marquise. Ce manège dura plusieurs années, mais Mme du Deffant le découvrit finalement, cria, fit un scandale et renvoya sa lectrice accusée de fourberie. Elles étaient restées ensemble douze ans !

Mlle de Lespinasse alla s'établir rue Saint-Dominique.

Les amis de la marquise devenus les siens se multiplièrent ; non seulement ils continuèrent à la visiter mais encore la duchesse de Luxembourg lui donna un mobilier complet et la bonne Mme Geoffrin lui fit discrètement une pension de mille écus.

D'Alembert qui avait pris hautement le parti de Mlle de Lespinasse fut un des plus assidus rue Saint-Dominique. Bientôt même il quitta son logement pour venir demeurer dans la maison de son amie.



FIG. 127. — Portrait du baron de Grimm. Gravure de Lecerf, dessin d'après nature par M. de Carmontelle en 1769.

* Melchior, baron de Grimm, entretint avec Catherine II et le duc de Saxe Gotha, une correspondance littéraire à laquelle prirent part l'abbé Raynal, Diderot et Mme d'Epinay, de l'année 1752 à 1790. C'est un vif tableau du mouvement littéraire de la France. Il eut la bonne fortune de remplacer Rousseau dans le cœur de Mme d'Epinay qui inspira souvent sa correspondance.

Carmontelle, ami du baron de Grimm et des philosophes, a laissé un petit nombre d'estampes de valeur, tel le portrait de Voltaire. Professeur de mathématiques des enfants de France, ordonnateur des fêtes du duc d'Orléans, il fut le créateur des premiers panoramas.

Ils étaient porte à porte et alors commença cette liaison qui devait continuer toute la vie de Mlle de Lespinasse.

Aussitôt réunis rue Saint-Dominique, les deux amis s'arrangèrent une existence à leur goût, et quelques mois plus tard, le salon de la rue Saint-Dominique où les visiteurs affluaient de 5 heures à 9 heures du soir, attirés par le charme et l'intelligence de la maitresse du logis,

devint un centre intellectuel — une puissance — qui établissait les réputations littéraires et politiques.

Mais Julie de Lespinasse, que le naïf d'Alembert croyait un pur esprit, absorbé par les idées philosophiques, était tout au contraire une amoureuse passionnée. Pendant qu'il résolvait, tranquille et confiant ses problèmes d'algèbre, elle aimait follement, elle aimait à en mourir... et elle en est morte !

« Tout entière au bonheur d'aimer et d'être aimée, a-t-elle écrit, j'ai tant joui, j'ai si bien senti le prix de la vie, que, s'il fallait recommencer, je voudrais que ce fût aux mêmes conditions. Aimer et souffrir, le ciel, l'enfer, voilà à quoi je me dévouerais, voilà ce que je voudrais sentir, voilà le climat que je voudrais habiter... — J'aime pour vivre, je vis pour aimer. — Ah ! quel bonheur d'aimer ! C'est le seul principe de tout ce qui est beau, de tout ce qui est bon et grand dans la nature. »

Selon les paroles de Marmontel qui l'analyse dans ses mémoires : « C'était un étonnant composé de bienséance, de raison, de sagesse, avec la tête la plus vive, l'âme la plus ardente, l'imagination la plus inflammable qui ait existé depuis Sapho !... Ce feu qui circulait dans ses veines et dans ses nerfs, et qui donnait à son esprit tant d'activité, de brillant et de charme, l'a consumée avant le temps... »

Il est donc explicable, de par cette nature ardente où les orages de la passion étaient devenus un aliment nécessaire, que Julie de Lespinasse ait cherché dans la vie autre chose que l'affection, trop calme, du savant d'Alembert.

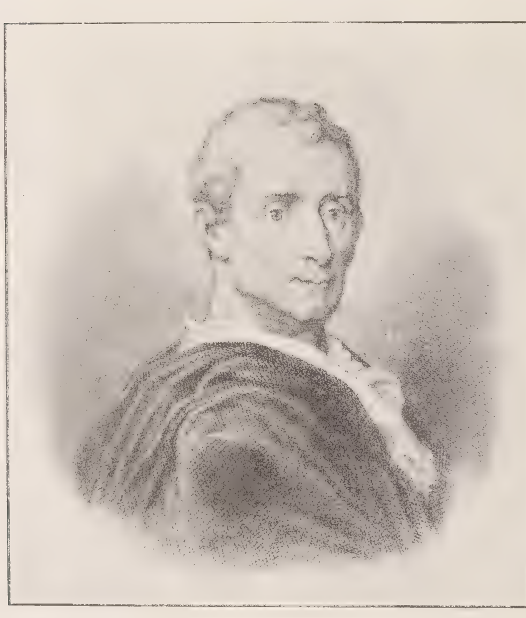


FIG. 128. — Charles-Louis de Secondat, baron de Montesquieu (1689-1755).

Comme d'autres abandonnèrent le sacerdoce pour la littérature, il vendit sa charge de magistrat, et se mit à écrire. Son premier ouvrage *Les lettres persanes* (1721) eut un grand succès et scandalisa bien des gens. Toutes ses œuvres ultérieures confirmèrent les brillantes qualités de moraliste et d'historien révélées dans cette première publication. Il fit paraître en 1723 un traité *De la Politique*, en 1724 ses *Réflexions sur la monarchie universelle*. *Le Temple de Gnide* parut en 1725, le *Voyage à Paphos* en 1727. De 1728 à 1731, il visite l'Europe et, de retour à son lieu de naissance (La Brède), il reprit ses travaux. *Les Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (1734) et l'*Esprit des Lois* (1748) ont eu une profonde influence sur la pensée de ses contemporains.

Après quelques galanteries sans importance, dont un seul nom survit : sir Taaf, elle aima M. de Mora, d'un amour tellement excessif, que la famille du jeune homme lui fit quitter la France pour revenir en Espagne, sa patrie.

Elle aime M. de Guibert, et cette seconde passion lui inspire des lettres célèbres dans lesquelles éclate en accents de sublime éloquence l'intensité tumultueuse de son amour.

« ... Vous aimer, lui écrit-elle, vous voir ou cesser d'exister... Je vous attends, je vous aime, je voudrais être à vous et mourir apres... Je souffre par vous et pour vous : est-ce assez vous aimer ?... Je vous aime, ma folie est un plaisir et un déchirement qui me donne la mort... »

Mlle de Lespinasse ne mentait pas, meurtrie et déchirée par l'éloignement, la presque indifférence, puis le mariage de M. de Guibert, après quelques mois de luttes et de souffrances où l'opium seul la soutenait, elle mourut le jeudi 23 mai 1776.

Mais, avant de mourir, elle appela d'Alembert, dont l'affection dévouée la veillait sans se lasser et lui demanda un pardon déchirant. La scène dut être terrible d'angoisses pour le pauvre philosophe, et ce n'était que le prélude des autres épreuves qui l'attendaient.

Mlle de Lespinasse l'avait nommé son exécuteur testamentaire, et, en dépouillant tous les papiers, d'Alembert ne put garder aucune illusion sur la fidélité de son amie !

Sa douleur égala son étonnement. Il écrivit alors ces pages d'émotion intense dédiées : *Aux Mânes de Mademoiselle de Lespinasse.*

D'Alembert survécut sept ans à Mlle de Lespinasse. Il ne se consola pas. A peine retrouva-t-il quelquefois auprès de Mlle Quinault une sympathie qui ne devait jamais arriver jusqu'à l'amour. En 1777, il eut encore le chagrin de perdre Mme Geoffrin, cette amie dévouée dont le salon, aussi bien pour lui que pour Mlle de Lespinasse, leur avait été si accueillant. Et le 29 octobre 1783, il s'éteignit dans les bras de Condorcet qui le soignait comme un fils.

III. — GRIMM.

Il n'est guère possible d'évoquer la figure de Grimm, sans qu'apparaisse aussitôt à ses côtés Mme d'Epinay, la femme aimée avec une fidèle tendresse durant vingt-sept ans. Mais avant cette liaison — admise par sa continuité, comme un mariage morganatique, — le diplomate-philosophe avait eu sinon d'autres amours, du moins d'autres passionnés désirs.

Peu de temps après son arrivée à Paris, il s'amouracha d'une princesse allemande, ni jeune, ni jolie, ni spirituelle ; cette passion le consumait et menaçait de le réduire à la dernière détresse ! L'abbé Raynal qui devina son secret, lui proposa, afin de le distraire et de lui faire oublier ce décevant amour, de continuer à sa place une correspondance littéraire qu'il envoyait à plusieurs cours du nord et du sud de l'Allemagne. Grimm accepta. Pendant les trente-sept années de cette correspondance, Diderot et Mme d'Epinay suppléèrent parfois Grimm mais sans nulle prétention.

Bien que Mme d'Epinay fût pour Grimm une amie qu'il n'a jamais cesssé d'aimer et d'admirer, elle n'a jamais eu aucune influence sur son esprit et sa philosophie ; c'est lui, au contraire, qui la dirigera, la façonnera.

Grimm eut la douleur de perdre Mme d'Epinay le 15 avril 1783. Minée par les tracas conjugaux, elle s'éteignit à cinquante-ans, alors qu'elle allait vivre plus tranquille puisque M. d'Epinay était mort deux mois avant.

Grimm avait eu deux liaisons, vénales et brèves avec les danseuses de l'Opéra : Manon Le Cler, Magdeleine Miré ; puis enhardi par son succès auprès des femmes de théâtre, il devint dès lors éperdûment amoureux de Mlle Fel, et s'il ne fit pas de cette cantatrice une maîtresse adorée, c'est que cette dernière avait voué un amour profond au pastelliste Maurice Quentin de La Tour.



LE FIACRE. Gravure de S. Duflos, d'après Jeaurat (XVIII[e] siècle).

* Etienne Jeaurat peignit, dans le genre de Chardin et de Watteau, sans égaler leur talent, des scènes de la vie des rues de Paris. C'est ainsi qu'il nous a laissé des documents comme l'*Enlèvement de Police*, *Le Carnaval des rues de Paris*, etc.

Dans *Le Fiacre*, Jeaurat nous décrit une scène de mœurs parisiennes. Le cocher réclame du galant qu'il vient de promener avec sa « poulette », double recette. « Le tarif est à l'Opéra », dit-il. C'est à l'hôtel Saint-Fiacre que fut établi le premier bureau de location des voitures de place, vers 1640, non loin de l'endroit où au XVIII[e] siècle on transporta l'Opéra.

Parmi ces admirables tableaux, on distingue une exquise tête de femme. Ce portrait est celui de Mlle Fel, si aimée de la Tour, et qui doit compter parmi les femmes qui ont marqué dans la vie de Grimm, par la passion qu'elle lui inspira et le désespoir que son refus provoqua ; car ce désespoir romanesque embellit Grimm d'une telle auréole, aux yeux de Mme d'Epinay, qu'il acheva rapidement ce que la sympathie avait commencé.

Pour cette nature faible, imprudente et souvent coquette de Mme d'Epinay, il fallait « une main de fer dans un gant de velours » qui pût la conduire et lui montrer les écueils nombreux semés par le chemin du monde. Grimm, avec sa raideur germanique, devint cette main conductrice et, quoiqu'on l'ait surnommé « Tyran-le-Blanc » et accusé d'avoir exploité son amie, il fut pour la jeune femme le conseil et l'appui discrets qui lui faisaient défaut.

Après la mort de Mme d'Epinay, Grimm continua de résider en France jusqu'aux premiers mois de la Révolution. Il avait conservé un culte touchant, qui fait honneur à son cœur, pour la mémoire de celle qui l'avait tant aimé, et il regarda et traita les enfants et petits-enfants de cette amie chérie comme sa famille adoptive.

Les dernières années de Grimm furent très tristes. Il avait perdu tous ses amis et répétait avec mélancolie : « J'ai manqué l'occasion de me faire enterrer ! »

Presque aveugle, il mourut à Gotha, le 19 décembre 1807, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

[D'après Marguerite Dupont-Chatelain, *Les Encyclopédistes et les femmes*, Paris, 1914.]

LES ENCYCLOPÉDISTES ET LA FRANC-MAÇONNERIE.

[*D'un ouvrage vivant et vibrant que M. Joseph Le Gras* (1) *vient de faire paraître sous le titre de* Diderot et l'Encyclopédie, *nous sommes heureux de donner ici cette opinion*] :

Les francs-maçons, toujours à l'affût d'une occasion de propagande, ont compris quelle aide apporterait à leurs doctrines une œuvre de documentation et de synthèse. Le 21 mars 1737, Ramsay, grand orateur de l'Ordre, avait prononcé un important discours dans lequel il disait :

« Tout maçon doit contribuer par sa protection, par sa libéralité ou par son travail à un vaste ouvrage auquel nulle académie ne peut suffire. Tous les Grands-Maitres, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, et par toute l'Europe, exhortent tous les savants et tous les artistes de la confraternité de s'unir pour former les matériaux d'un Dictionnaire Universel des arts libéraux et de toutes les sciences utiles, la théologie et la politique seules exceptées. On a déjà commencé l'ouvrage à Londres, mais par la réunion de nos confrères, on pourra le porter à sa perfection dans peu d'années. On y expliquera non seulement le mot technique et son étymologie, mais on donnera encore l'histoire de la science et de l'art, ses grands principes et la manière d'y travailler. De cette façon on réunira les lumières de toutes les nations dans un seul ouvrage, qui sera comme un magasin général de tout ce qu'il y de beau, de grand, de lumineux, de solide et d'utile dans toutes les sciences naturelles et dans tous les arts nobles. Cet ouvrage augmentera dans chaque siècle selon l'augmentation des lumières. C'est ainsi qu'on répandra une noble émulation avec le goût des belles-lettres dans toute l'Europe. »

Trois ans après, en 1740, le Duc d'Antin, premier Grand-Maître inamovible de la franc-maçonnerie française, reproduisait ce discours en termes presque identiques. Et, en 1741, on avait, paraît-il, établi « le plan d'une souscription à dix louis par tête, offerte à tous les francs-maçons de l'Europe, évalués à trois mille, et dont le produit eût été d'abord employé à l'impression d'un dictionnaire universel en français, qui devait comprendre les quatre arts libéraux ainsi que les sciences historiques ». Evidemment, fournir à chacun les moyens de s'instruire, c'est la meilleure façon d'émanciper les esprits.

Ces constatations sont troublantes. Un premier examen pourrait amener à conclure que l'Encyclopédie fut suggérée et financièrement appuyée par la franc-maçonnerie. Mais rien ne prouve, jusqu'à présent, que trois mille affiliés aient donné chacun dix louis ; Ramsay peut passer, à juste titre, pour visionnaire ; et c'est à partir de la Grande-Maîtrise du Duc d'Antin que la franc-maçonnerie, divisée par des querelles intestines,

DÉFENSE

DE

L'ESPRIT DES LOIX,

A laquelle on a joint quelques ECLAIRCISSEMENS.

Le prix est de trente sols broché.



A GENEVE,

Chez BARRILLOT & FILS.

M. DCC. L.

Fig. 129. — Titre de *Défense sur l'Esprit des Lois*, de Montesquieu.

« Ce grand livre, disait Faguet, est moins un livre qu'une existence ». Il fut publié en 1748, et de suite fut attaqué par les Jansénistes et les Jésuites dans les *Nouvelles ecclésiastiques* et le *Journal de Trévoux*, mettant une fois de plus d'accord ces frères ennemis contre les Philosophes. Esprit absolument fermé à la religion, dénonçant les abus de la monarchie française, on a pu dire qu'autant et plus peut-être que le *Contrat social*, il a fourni aux hommes de 1789 le moule de la France nouvelle.

(1) M. Joseph le Gras cite notre collaborateur Albert Lantoine, d'après qui « Diderot ne fut pas maçon ».



Fig. 130. — MADAME DU CHASTELET.

* On connait la longue liaison de Gabrielle-Emilie Le Tonnelier de Brebeuil avec Voltaire. C'est elle que le philosophe louait dans ses vers, sous le nom de *Belle Emilie*. Chamfort raconte cependant que Voltaire « se trouvant avec Mme la duchesse de Chaulnes, celle-ci, parmi les éloges qu'elle lui donna, insista principalement sur l'harmonie de sa prose. Tout d'un coup, voilà M. de Voltaire qui se jette à ses pieds : « Ah ! madame, je vis avec un cochon qui n'a pas d'organes, qui ne sait pas ce que c'est qu'harmonie, mesure, etc. » Le cochon dont il parlait, c'était Mme du Chastelet, son Emilie. »

perdit sa force et sa cohésion pendant un quart de siècle. On peut cependant affirmer qu'au xviiie siècle la maçonnerie eut une grande influence sur tous les mouvements d'idées, une influence plus considérable encore qu'on ne le croit habituellement. En ce sens elle facilita la formation et surtout la diffusion de l'esprit encyclopédique. Mais s'il se trouve quelques francs-maçons parmi les encyclopédistes, l'Encyclopédie ne se mit pas aveuglément au service des Loges. Celles-ci n'ont pas plus réalisé l'Encyclopédie qu'elles n'ont accompli la Révolution.

UNE ÉPITRE DE DIDEROT.

Dans l'édition complète des *Œuvres de Diderot,* on ne remarque qu'une seule pièce de vers, qui est un dithyrambe. L'éditeur, Nairgeon, ne connnaissait probablement pas l'épître suivante de son ami, adressée à M. B***, et que nous trouvons dans un *Diderotiana,* édité à Paris, en 1810 :

Vous savez, d'une verve aisée,
Joindre aux charmes du sentiment
L'éclat piquant de la pensée ;
Onques ne fut un rimeur si charmant.
Vous avez la vigueur d'Hercule,
Et soupirez plus tendrement
Que ne fit autrefois Tibulle ;
Onques ne fut un si parfait amant.
Obligeant sans autre espérance
Que le plaisir d'avoir bien fait,
Qui vous tient lieu de récompense ;
Onques ne fut un rimeur si parfait.
Puisse la déesse volage
Qui sourit sans discernement
Souvent au fou, et rarement au sage,
Se corriger ce nouvel an,
Et tourner à votre avantage
Le temps de son aveuglement,
Dont je dis cent fois peste et rage
Quand je vois au dernier étage
Apollon logé tristement ;
Apollon, dieu de l'enjouement,
Chantre ennemi de l'indigence,
Et qui dans un peu plus d'aisance
Fredonnerait bien autrement.
Mais sur les souhaits d'un poète
Qui, gai du Nuits (1) qu'il a flûté,
Voit doublement la vérité,
Et perce mieux qu'aucun prophète
De l'avenir l'obscurité,
Prenez, ami, l'heureux présage,
Que, par un équitable usage
Du pouvoir dont il fit abus,
Le destin réglant la mesure
De ses présents sur nos vertus
(Jà de Vénus vous avez la ceinture)
Aurez un jour la bourse de Plutus.
C'est alors que, défiant l'envie
D'aigrir la douceur de vos jours,
Vous mènerez joyeuse vie
Entre les ris et les amours.

NOTULE BIBLIOGRAPHIQUE.

Louis Ducros, *Diderot, l'homme et l'écrivain,* Paris, 1894.
— *Les Encyclopédistes,* Paris, 1900.
– *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* (édition annotée et commentée), Paris, 1893.
Jules Barni, *Histoire des idées morales et politiques au XVIIIe siècle,* 2 vol., Paris, 1866-67.
Karl Rosenkranz, *Diderot's Leben und Werke,* 2 vol., Liepzig, 1866.
Gœthe, *Entretiens avec Eckermann,* traduction française, Paris, 1865.
E. Bersot, *Etudes sur le XVIIIe siècle,* 2 vol., Paris, 1855.
Charles Blanc, *Les Salons de Diderot,* Paris, 1883.

(1) Canton de Bourgogne où il croît d'excellent vin. *(Note de l'époque.)*

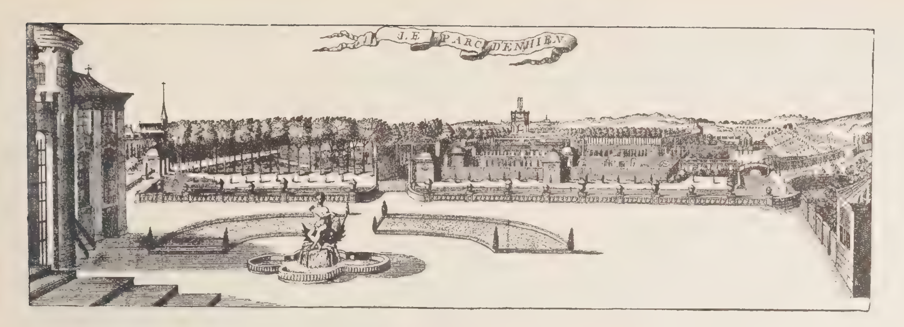


FIG. 131. — VUE PERSPECTIVE DU PARC D'ENGHIEN.
* L'ancien château de Montmorency, dévasté par la Jacquerie, fut rebâti au XVIIe siècle et démoli sous Louis XVIII. Au XVIIIe siècle, le duché portait le nom d'Enghien-Montmorency.

V

UN DÉMOLISSEUR : VOLTAIRE
UN CONSTRUCTEUR : ROUSSEAU

I



LE 12 mars 1867, Victor Hugo écrivait à Havin, son ancien collègue à l'Assemblée de 1848 : « Souscrire pour une statue de Voltaire est un devoir public. Voltaire est un précurseur. Porte-flambeau du dix-huitième siècle, il prépare et annonce la Révolution française. Il est l'étoile de ce grand matin... » En quatre lignes lapidaires, Hugo symbolise l'immense rôle joué par l'illustre propagateur d'idées. L'édifice qu'il a démoli avec tant d'audace, de courage et d'activité ne montre plus que des fragments dispersés, des débris informes :

On ne sait ce que c'est ; c'est une vieille honte
Dont le nom est perdu.

Le régime sous lequel se débattait l'ancienne société française, Voltaire l'a criblé de sarcasmes, d'ironie, le retournant sous toutes ses faces, ne lui laissant pas une minute de répit, employant toute sa force contre le monstre jusqu'à ce qu'il l'eût terrassé. Pendant une vie littéraire de soixante-quatre ans, qui s'ouvre en 1714 avec un conte en vers, *le Cadenas,* et prend fin aux dernières lettres de son admirable *Correspondance*, Voltaire obéit à son impétueux génie. Les abus de la monarchie, le fanatisme, la domination du clergé, la tyrannie des censeurs et des parlements, les moines et les Jésuites, — ce terrible écrivain à tout jeté par terre, au nom de la tolérance et des opprimés. A l'aide du pamphlet, du roman, du poème, du dialogue, du théâtre, de l'histoire, écrasant ses ennemis sous la raillerie, prompt à conquérir la fortune, mère de l'indépendance, éclairant le monde à coups de livres, Marie-François Arouet, qui prit à vingt ans le nom de Voltaire, s'est montré le plus formidable des démolisseurs, lui, fils d'un notaire, c'est-à-dire d'un conservateur !

Nous lui devons trop pour ne pas sourire de la juvénile apostrophe de Musset, dans *Rolla* ; nous lui sommes reconnaissants de nous avoir guéris de l'optimisme par le double contrôle de la science et de la raison. Enfin, comme pour ajouter à ses prestiges, ce prodigieux destructeur de systèmes fut un bel artiste en prose, parfait possesseur de notre langue, même dans la facétie, les petits vers et la fantaisie.

Spiritus flat ubi volt. L'esprit de Voltaire s'est toujours passionné pour des causes justes et nobles. Il a ri de la crédulité des hommes, mais il les aimait; et sa généreuse nature visait à la fraternité universelle. Il a dominé son siècle, lui qui détestait l'absolutisme, et exercé sur ses comtemporains une véritable dictature intellectuelle. Chose remarquable, ce génie compte des amis et des adversaires dans tous les étages sociaux, et n'a pas cessé d'être admiré par les émancipés de la Révolution aussi bien que les natures les plus individualistes. Napoléon le lisait volontiers, et la bourgeoisie française se reconnaît encore en lui. Ses œuvres colossales, fruits d'une étonnante fécondité, demeurent le réconfort de tous ceux qui ne veulent pas être dupes.



Fig 132. — VUE DU CHATEAU DE VOLTAIRE A FERNEY. D'après une lithographie de Dagnan (1821).
* C'est à partir de l'année 1758 que Voltaire résida uniquement à Ferney, dans le pays de Gex. Il y créa un véritable village et éleva l'église que l'on voit à gauche de l'estampe, au fronton de laquelle il avait inscrit son nom. Au sein de cette magnifique résidence, le patriarche de Ferney s'était fait agriculteur et industriel. Il avait notamment fondé sur ses terres des fabriques d'étoffes. C'est là que de tous les points du monde accouraient ses admirateurs. C'est là qu'il rédigea ses manifestes pour Calas, pour Sirven et pour Lally. Ferney-Voltaire est aujourd'hui une petite ville du département de l'Ain, où l'on conserve le souvenir du grand homme.

Sans parler même de sa philosophie, il fait la joie des connaisseurs en l'art d'écrire : *Zadig, Candide*, l'*Ingénu*, les contes et les satires, l'*Essai sur les mœurs*, ses milliers de *Lettres* émerveilleront la postérité, tant que la clarté, la netteté, la franchise seront l'expression nécessaire des sentiments et des idées.

Voltaire, touchant à tout, promenant son regard moqueur sur toutes les infirmités morales, m'apparaît comme un des plus complets exemplaires de notre race. C'est un Français cordial, hardi, incapable de supporter une mystification, ou une injustice, tant il a le prurit de la solidarité. Sa raison, sa logique lui viennent de l'expérience. L'ignorance l'exaspère autant que le fanatisme. A chaque anniversaire de la Saint-Barthélemy, il éprouvait un accès de fièvre au souvenir de ce crime. Pour que l'humanité ne connût plus de telles horreurs, Voltaire demandait à grands cris de la lumière. Les institutions séculaires, les systèmes les mieux établis, les plus acceptés, les plus respectés, il les examine bien en face, transporté de colère et d'indignation en y découvrant les tares et les fissures dont souffrent la société et le pays, pendant que Louis XV, la cour et les fermiers généraux font la fête. Ces tares, ces fissures, il les montre aux gouvernants, leur en fait honte, conviant tous les hommes de bon sens et de bonne volonté à substituer le bien au mal, à faire table rase de l'oppression politique et cléricale. Voltaire n'a point d'illusions sur les roueries, plutôt que sur les rouages

de l'horloge monarchique. Aussi Barbey d'Aurevilly, qui l'exécrait, mais comprenait toute la portée de son labeur, a-t-il pu écrire : « Voltaire était passionné, et c'est la passion qui domine le monde, si elle ne le gouverne pas ! Lui et le dix-huitième siècle ont opéré l'esprit humain de la faculté d'admirer n'importe qui et n'importe quoi... » Barbey n'ajoute pas, et pour cause, que l'opération de cette autre *cataracte* a servi le peuple français, aux heures décisives.

Oui, Voltaire a fortement diminué le goût moutonnier de l'espèce humaine pour les gothiques hochets, les préjugés, les superstitions, les niaiseries solennelles, qualifiées respectables par ceux qui en vivaient au



Fig. 133. — TRIOMPHE DE VOLTAIRE LE 11 JUILLET 1791. Reproduction d'une estampe gravée par Berthault, d'après Prieur. François-Louis Prieur, peintre et graveur, faisait partie du Jury du Tribunal Révolutionnaire en 1793. Peu de jours avant l'exécution de Marie-Antoinette, il fit à la conciergerie le portrait de la Reine. Témoin de la translation des cendres de Voltaire au Panthéon, le 11 juillet 1701, Prieur en décrivit la pompe dans cette estampe gravée par Berthault.

dépens de la collectivité. Oui, il a développé dans notre pays, et par contrecoup dans toute l'Europe civilisée, l'amour du libre examen. N'étant pas de ceux à qui font peur les privilégiés, il a pu mesurer leur lâcheté et leur égoïsme. Il a dénié à l'Eglise le droit de s'immiscer dans la conduite des nations et des peuples, la confinant dans ses devoirs. Il a prédit à la monarchie des heures terribles, si elle n'amendait point ses procédés. Mais fallait-il laisser debout des systèmes surannés, craquant de toutes parts, hurlant maladie et misère depuis la Réforme et la Renaissance, c'est-à-dire depuis que l'humanité, plus instruite, avait pleine conscience de son exploitation par la théocratie ?

Avant Voltaire, Rabelais, Montaigne et Molière, la plume à la main et la flamme au cœur, s'étaient mis à secouer le vieil édifice féodal, dénonçant les abus, ridiculisant tout les suppôts de tyrannie, le chat-fourré, le cuistre, le marquis, le bourgeois-gentilhomme ; et l'on sait avec quels génie et succès ! Ces trois illustres précurseurs des temps nouveaux eurent eux-mêmes leurs précurseurs. Jean de Meung, avec le *Roman de la Rose*, le trouvère Rutebeuf, en ses fabliaux, Eustache Deschamps, avec ses ballades, François Villon, dans ses *Testaments,* s'apitoyaient sur les souffrances populaires, flagellaient les grands, les repus, qu'ils portassent le hoqueton de guerre ou la mitre, le froc du moine ou la simarre des publicains, des

juges et des prévôts du roi. Lucien, ce Voltaire grec, Erasme, ce Voltaire néerlandais, obéissaient aux mêmes lois de résistance et de dignité humaine en attaquant ce qui offensait la raison et l'équité. Quand on évoque ces vaillants et audacieux esprits, on peut dire que si l'écrasement du faible par le fort fut de tous les âges, on a la consolation de voir la nature produire des penseurs assez généreux pour s'émouvoir des cris partis de ces deux lamentables ergastules : l'état social antique et la féodalité, — le premier, s'appuyant sur les dieux de l'Olympe et l'autre sur la noblesse et le clergé.

Au dix-neuvième siècle, trois impénitents railleurs, — deux grands poètes et un prosateur du meilleur terreau gaulois, — lord Byron, Henri Heine et Paul-Louis Courier, reprennent l'arme tranchante de Voltaire, l'ironie, et continuent sa tâche. L'épopée satirique de *Don Juan*, *Germania*, le *Pamphlet des pamphlets* semblent sortir de la tombe de Voltaire pour dire au monde qu'il reste des privilèges et des mœurs à châtier, des libertés à revendiquer, des bâtons de caporal à faire avaler aux rois qui en rossaient jadis leurs recrues. Il en résulte donc que, par un prodige inouï, l'auteur de *Candide*, le défenseur des Calas, du chevalier de La Barre, des serfs du Jura opprimés par les chanoines de Saint-Claude, le héraut sonore de l'*Encyclopédie* jouissait d'une postérité intellectuelle, après avoir eu des ancêtres. Pareille bonne fortune n'a pas été donnée à de plus éclatants génies : Homère, Shakespeare, Balzac et Hugo attendent encore des fils ou des frères. Mais la faveur octroyée à Voltaire prouve bien quelle force il fut en ce monde, quel long et large sillon il creusa, quels incendiaires éclairs il jeta dans l'âme et l'esprit latins ! Démolir les superbes, prendre à la gorge les fanatiques, dire à la monarchie qu'il existe des droits naturels, des droits populaires, détruire les abus fondés sur la naissance et le sacerdoce, c'était sa tâche à lui ; et cette tâche, il l'a magnifiquement remplie par le livre, la brochure, la lettre, le théâtre, la parole même, car personne ne causa comme lui. Les salons féminins en surent quelque chose. Reconstruire, faire naître un nouvel ordre social, sera le labeur d'un autre génie, de ce Rousseau, que Voltaire n'aima jamais, sa gloire naissante offusquant la sienne. Car Voltaire, homme de lettres dans la moelle, eut, comme tel, ses faiblesses d'amour-propre. Il faut nous résigner, nous qui jugeons des coups portés et des résultats obtenus, à ne pas demander tout au même homme. Le mot de Brutus mourant est amer, mais il s'attire, encore de nos jours, peu de démentis... Et puis, Voltaire, injustement bâtonné par l'odieux chevalier de Rohan, s'inquiétait de tout ce qui troublait son horizon.



Fig. 134. — VOLTAIRE. Portrait satirique (1772).

Nous sommes avec Voltaire lorsque, apprenant que le jeune Gresset vient de quitter l'ordre des Jésuites pour se consacrer aux lettres, il s'écrie : « Un jésuite de moins et un poète de plus, c'est un grand bien dans le monde ! » Nous sommes encore avec lui lorsque, en un de ces alexandrins égotistes dont il a le secret, il nous dit :

> J'ai fait plus en mon temps que Luther et Calvin ;

et, volontiers, nous applaudissons à cet autre vers, tout en le trouvant modeste :

> J'ai fait un peu de bien, c'est mon plus bel ouvrage.

On admire le mot de Gœthe : « En avant, par delà les tombeaux! » comme un splendide appel au courage, à l'activité, à l'amour de la vie. Avouons que le cri de Voltaire : *Ecrasons l'infâme!* a son éloquence et prouve son enthousiasme, sa sincérité, sa conviction, dans la formidable lutte qu'il mena contre les inutiles bien rentés et les imbéciles solennels. On comprend l'affection de Diderot, de d'Alembert et de tant d'autres pour *le patriarche,* leur guide et leur étoile à tous.

Voltaire, peu après la mort de celui qu'on appelle avec indulgence « le grand roi » et un peu naïvement « le Roi-Soleil », avait tâté deux fois de la Bastille. Il dut subir trois ans d'exil en Angleterre, ce qui excita sa bile, secoua ses nerfs et confirma sa vocation. D'où la condamnation de ses *Lettres philosophiques,* en 1730 et son refuge à Cirey, en Lorraine, auprès de la marquise du Châtelet, la seule femme qu'ait vraiment aimé cet athlète toujours debout sans se douter que « la sublime Emilie » le trompait avec Saint-Lambert. Le séjour à Cirey et à Lunéville fit époque dans la vie de Voltaire.



Fig. 135. — Prosper Jolyot de Crébillon

Les succès de Crébillon au théâtre, — *Rhadamiste et Zénobie,* son chef d'œuvre, avait été représenté en 1711 avec un succès éclatant, — excitèrent la jalousie de Voltaire qui refit plusieurs sujets traités par Crébillon, notamment *Semiramis* et *Catilina,* qu'il donna sous le titre de *Rome sauvée.* Esprit indépendant et fier, Crébillon vécut et mourut dans un état voisin de la misère.

Habile à chauffer sa popularité, il le fut autant qu'à se bâtir une grosse fortune. Il tint d'elle le suprême bien auquel aspirent écrivains, artistes et savants : l'indépendance personnelle! Tout comme Rabelais, il organise en maître sa vie privée et sa vie publique. Il dédie *Mahomet* au pape Benoît XIV, cajole la Pompadour, gagne l'amitié de Malesherbes, directeur officiel de la librairie, s'assure la bienveillance de Maurice de Saxe, des ducs de Villars, de Richelieu, de la Vallière et de Nivernais, des frères Pâris et de Caumartin. Il correspond avec Frédéric, prince royal, puis roi de Prusse, échange avec lui autant d'idées politiques et métaphysiques que d'idées littéraires. On peut s'étonner qu'un Français fasse risette à ce voleur de provinces et dépeceur de royaumes. Mais nous ne serons jamais complètement dans le secret de Voltaire; nous ne pourrons compter toutes les ressources, tous les *tiroirs* de cet esprit fécond, souple et prévoyant. Voltaire, châtelain et propriétaire terrien, fut académicien, — c'était son droit, — historiographe de France et accepta même une charge de gentilhomme de la chambre.

Pourquoi ces courbettes, ces révérences aux grands de la terre? Une seule réponse est permise : quand on joue de la trique avec tant d'ampleur, quand on déboulonne les statues, renverse les bustes, il faut avoir des répondants, des protecteurs, à l'heure où les déboulonnés se mettent en colère.

Voltaire, défenseur de la pensée, sait que Socrate a bu la ciguë, que Jésus a été crucifié, qu'Arnauld de Brescia, Galilée, Campanella, Jean Huss, Giordano Bruno ont été torturés ou sont morts pendus ou brûlés. Il sait aussi que Descartes, pour garder la liberté de ses opinions, a dû se réfugier en Hollande, puis en Suède, et que Paris possède une sombre prison d'Etat.

Or, dès 1750, d'Alembert a conçu le plan de l'*Encyclopédie,* dictionnaire universel des connaissances



Fig. 136. — Illustration de Moreau le jeune pour *La Pucelle*, de Voltaire.

* Cet écusson, ces trois fleurs, ce derrière,
Emurent Charles. Il se mit en prière.

(*Pucelle*, chant II.)

humaines, et la plus vaste entreprise intellectuelle du siècle. Diderot en dirige les travaux, pendant que Voltaire, en outre de sa collaboration, se charge des réclames. L'*Encyclopédie* sentait terriblement le fagot... Mais Malesherbes, ami de Voltaire, ferma les yeux ; et la publication de ce colossal manuel des arts, sciences et métiers se poursuivit, avec plus ou moins d'incidents, sans n'être jamais que tolérée. La favorite, ravie d'apprendre d'où venaient le rouge qu'elle mettait sur ses lèvres et les bas dont elle chaussait ses pieds, s'intéressa à l'œuvre, laquelle permit à Voltaire d'exercer ses dons de vulgarisateur et de publiciste. Il donna à l'*Encyclopédie* des articles qui sont des merveilles de goût sur l'*Elégance*, l'*Eloquence*, l'*Esprit*, l'*Imagination*, — autant de joyaux tombés de sa plume et recueillis dans son *Dictionnaire philosophique*. Après la mort de Louis XV, Voltaire publia un petit opuscule où il rappelait au nouveau roi que l'*Encyclopédie*, mal vue du pouvoir à Paris, avait eu quatre éditions hors de France et procuré aux éditeurs étrangers dix-huit cent mille écus de bénéfice.

Intelligence extraordinaire, avisée, informée, réaliste et poétique, pratique et expérimentée, le grand homme jouait avec succès de la réclame et de la publicité. Stendhal, pour déjouer les espions, disait-il, mettait au bas de ses écrits des pseudonymes étranges. Voltaire en faisait autant, afin de mieux irriter la curiosité du public. Ses jolis contes en vers sont soi-disant de « Guillaume Vadé ». *Candide,* son plus beau roman et l'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, *Candide,* magnifique appel à la raison, à la tolérance, au travail, le premier devoir social, parut, en février 1759, comme traduit de l'allemand d'un certain « docteur Ralph », pendant que Voltaire séjournait aux Délices, près de Genève. Pourtant, le pseudonyme ne lui suffit pas. Il écrit au marquis de Thibouville qu'il n'est pour rien dans cet ouvrage. Avec Vernes, il force la note : « J'ai lu enfin *Candide;* il faut avoir perdu le sens commun pour m'attribuer cette coïonnerie... » Il le sait bien : ce désaveu, ce démenti confirment l'attribution que lui font du roman ceux qui ont reconnu le véritable auteur à la clarté du style, l'ingéniosité de l'affabulation, le pétillement de

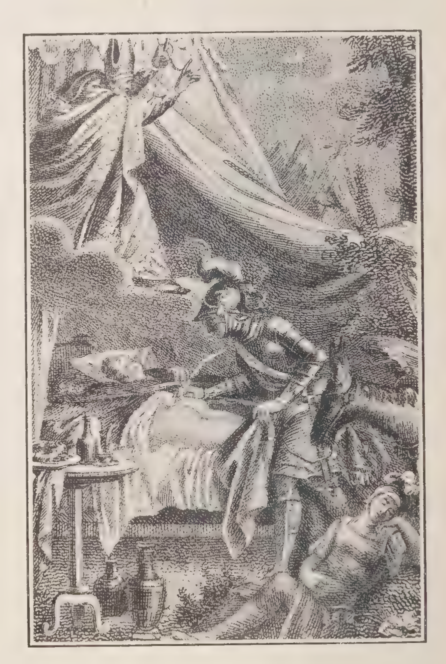


Fig. 137. — Illustration de Moreau le jeune pour *La Pucelle*, de Voltaire.

* Jeanne prend l'encre, et sa main lui dessine,
Trois fleurs de lys, juste dessous l'échine.

(*Pucelle*, chant II.)

l'esprit et, surtout, la haine des Jésuites, trait signalétique des écrits du patriarche. Dans les salons de Paris, chez Mme Geoffrin et chez d'Holbach, ou pendant les « petits soupers », on disait volontiers : « Le bruit court que Voltaire est mort. — « Tant mieux, répondait Diderot. Ce bruit prouve qu'il est vivant, bien vivant, et va nous *lancer* quelque ouvrage ! » Les ingénus ne savent pas, hélas ! qu'il faut user de tous les moyens, râcler toutes les cordes, pour conserver « la réputation ».

Ces ouvrages, on les connaît ; ils ont fait le tour de l'Europe ; on les consulte dans les bibliothèques du monde entier. En outre de la décisive édition de Kehl, mille éditions les ont répandus partout, dans les



Fig. 138. — MIRABEAU ET VOLTAIRE.

D'après une image populaire révolutionnaire de Christophe de Beaumont.

* Cette estampe populaire fut gravée à l'occasion du triomphe de Voltaire en 1791. On voit dans le fond un prêtre. Ce prêtre dit : « Je lui ai refusé la sépulture, il en était plus digne que moi ». Voltaire mourut chez le marquis de Villette et, pour éviter de la part de l'Eglise un refus de sépulture, on transporta son corps à l'abbaye de Scellières où se trouvait comme commandataire l'abbé Mignot, son neveu. On sait qu'à plusieurs reprises on a mis en doute l'authenticité des restes transportés au Panthéon, qui pourraient être, selon les uns, les cendres de quelque abbé de Scellières !

formats les plus variés, traduits dans toutes les langues étrangères. On les trouve chez les grands seigneurs, dans les palais, et jusque dans la chaumière du paysan. Ces ouvrages, à l'apparition desquels quelque chose s'écroulait toujours en Europe : idolâtrie mal placée ou croyance ridicule, se nomment : *Zaïre*, *Mérope*, les deux meilleures tragédies de leur auteur ; l'*Essai sur la tolérance ; Zadig*, où s'agite l'éternel problème de la destinée de l'homme et des buts secrets de la Divinité ; *l'Ingénu*, charge à fond de train contre le bon plaisir des ministres et délicieuse histoire d'amour ; *Micromégas*, qui a peut-être donné à Montgolfier l'idée des ballons ; *Jeannot et Colin*, flétrissure infligée à la vanité de la jeune noblesse, exaltation du travail de l'artisan et véritable traité de l'amitié... Ils s'appellent encore les *Dialogues philosophiques*, *Brutus*, l'*Histoire de Charles XII*, modèle de récit historique ; sans compter la plus jolie nouvelle du siècle, l'amusante *Histoire des voyages de Scarmentado*, étincelant réquisitoire contre le fanatisme de tous les pays du globe, contre toutes les niaiseries théologiques, contre toutes les hystéries mystiques, qu'il s'agisse du trou de Saint Patrice, du balai de la *Kaaba*, de la querelle persane du mouton noir et du mouton blanc, ou du grand Mogol.

Tout cela paraît, est lu, dévoré, sans que la *Correspondance* s'arrête un seul instant, sans que le cerveau de ce valétudinaire, de cet inlassable ouvrier de la pensée, ait une seconde d'hésitation ou de repos. Une plume d'or et de diamant semble vissée à ses doigts maigres. Voltaire écrit aux rois, aux princes, aux bas-bleus blasonnés ou non, aux grands seigneurs, aux gens de lettres et d'église, aux comédiens et aux comédiennes, à ses jeunes et vieux confrères, aux amis qu'il a dans tous les coins de l'univers! Sur tous les sujets plane son esprit critique; et rien n'est éloquent comme ses conseils aux écrivains.

Au reste, cet académicien montre peu d'enthousiasme pour la comédie académique : « Il se trouve à peine huit ou neuf gens de lettres qui soient assidus à l'Académie. Cependant, à peine un des quarante a-t-il rendu le dernier soupir que dix concurrents se présentent; un évêché n'est pas plus brigué; on court en poste à Versailles; on fait parler toutes les femmes; on fait agir tous les intrigants ; on fait mouvoir tous les ressorts ; des haines violentes sont souvent le fruit de ces démarches. Obtenez-vous la préférence sur vos rivaux, votre bonheur n'est bientôt qu'un fantôme; essuyez-vous un refus, votre affliction est réelle... » On le voit : pas plus que certains héros de Balzac, Voltaire n'a d'illusion sur aucune des nombreuses *ficelles* par lesquelles on conduit la vanité humaine ; et, là encore, quoique admis chez les Quarante depuis 1746, il est démolisseur !



Fig. 139. — JEAN-JACQUES ROUSSEAU.
Le sculpteur a représenté Rousseau appuyé sur son bâton de voyageur.

J'ai parlé de sa correspondance avec le roi de Prusse. Il se la fait pardonner d'autant plus que la rupture entre les deux prétendus amis fut éclatante. Voltaire s'échappa de Berlin, tout à fait fixé sur ce que valait « un roi philosophe » et de cervelle germanique.

Ses vœux politiques, il les a résumés dans ces mots : *faire de bonnes lois!* Voici, d'autre part, ce qu'il réussit à faire abolir : la prohibition du travail par le prêtre; le mariage célébré par le prêtre avant le mariage civil ; le prêt à intérêt livré au caprice du prêteur ; le paiement du revenu d'une terre à un ecclésiastique étranger; la punition pécuniaire d'un pénitent par son confesseur ; l'exemption d'impôt des magistrats et du clergé; la diversité des poids, mesures et coutumes; l'oisiveté des condamnés à la prison; l'obscurité et la complication des lois ; la disproportion de l'impôt avec la faculté de paiement du contribuable... Le temps lui a donné raison partout.

Dans un supplément à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations,* mettant son cruel bon sens au service de la charité publique, il a dénoncé la plaie des vœux monastiques : « Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monastiques où l'on fait serment à Dieu de vivre aux dépens d'autrui et d'être inutile, il faut des asiles à la vieillesse qui ne peut plus travailler. Chaque profession a ses vieillards, ses invalides, que le nom d'hôpital effraie... Tout le monde le dit, et personne n'a encore essayé de changer des monastères onéreux à l'Etat en asiles nécessaires... On doit augmenter le nombre des hommes utiles et diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talents, et qui les ensevelit dans le cloître, fait tort au public et à soi-même. Qu'eût-ce été si Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, et tant d'autres, avaient, dans l'âge où l'on ne peut se connaître, pris le parti de se faire théatins ou picpus? » — Tout comme Rabelais, Voltaire n'aime pas les moines, dont il fait une si plaisante énumération dans l'autodafé de *Scarmentado ;* mais ceci me conduit à rappeler que son déisme n'a point le caractère tranchant, exclusif, que mômiers et dévots lui reprochent avec amertume.

De même qu'il renvoyait à Frédéric la clé de chambellan et la croix de son ordre, Voltaire retournait à Diderot et à La Mettrie le brevet d'athéisme dont ils voulaient le gratifier. En novembre 1770, c'est-à-dire moins de huit ans avant sa mort, il écrit cette page, remarquable à tous égards : « On ne sait pas trop ce que c'est qu'une âme, on n'en a jamais vu. Tout ce que nous savons, c'est que le maître éternel de la nature nous a donné la faculté de penser et de connaître la vertu. Il n'est pas démontré que cette faculté vive après notre mort, mais le contraire n'est pas démontré non plus. Il se peut sans doute que Dieu ait accordé la pensée à une monade, qu'il fera penser après nous : rien n'est contradictoire dans cette idée. Au milieu de tous les doutes, le plus sage est de ne rien faire contre sa conscience. Avec ce secret, on jouit de

la vie et l'on ne craint rien à la mort. Il est bien extravagant de définir Dieu, les anges, les esprits, et de savoir précisément pourquoi Dieu a formé le monde, quand on ne sait pas pourquoi on remue son bras à sa volonté. Nous ne savons rien des premiers principes. Le système des athées m'a toujours paru extravagant. Spinosa lui-même admettait une intelligence universelle. Il ne s'agit plus que de savoir si cette intelligence a de la justice. Or, il me paraît impertinent d'admettre un Dieu injuste. Tout le reste me semble caché dans la nuit. Ce qui est sûr, c'est que l'homme de bien n'a rien à craindre. » — Après une telle déclaration,



Fig. 140. — COURONNEMENT DU BUSTE DE VOLTAIRE. Estampe de Laguillermie, d'après Moreau le jeune.

* C'est au cours d'une représentation d'*Irène* au Théâtre-Français, que le buste de Voltaire fut couvert de couronnes. On voit, penché sur le bord de sa loge, le Patriarche de Ferney vers qui montent les délirantes acclamations. Il était venu à Paris en 1778, à la sollicitation de Mme Denis sa nièce, afin d'assister à la représentation d'une de ses dernières pièces. Il fut reçu avec un tel enthousiasme qu'il ne put résister à de si vives émotions. C'est trois mois après, le 30 mai 1778, qu'il mourut, d'après ses ennemis, dans un accès de délire ; d'après ses admirateurs, dans la sérénité du philosophe.

l'épithète d'*envoyé du Diable*, appliquée à l'auteur de *Zadig* par certaine école philosophique, demeure plus que jamais une simple figure de rhétorique.

On pense bien que, renonçant à citer tous les livres de Voltaire, je m'en suis tenu à ceux qu'a plus particulièrement retenus la postérité. L'ensemble de sa production se traduit par des centaines d'ouvrages, d'inégale valeur, il est vrai. *La Henriade,* notamment, et même *le Siècle de Louis XIV* nous font sourire par leur conception démodée, ultra-classique, ou leurs lacunes. Mais tout est remarquable, dans Voltaire, par l'élan de l'expression, l'harmonie de la phrase, l'abondance et l'originalité des idées. On sait qu'il s'éteignit à Paris, à près de quatre-vingt-quatre ans, le 30 mai 1778, après avoir été apothéosé en pleine Comédie-Française, à l'occasion de sa tragédie *Irène.* Et, puisqu'il faut tout dire d'un tel homme, n'hésitons pas à lui reprocher une triste erreur littéraire, le poème de *la Pucelle.*

Cet outrage à la grande patriote Jeanne, la bonne Lorraine, n'empêche point d'admirer le patriarche de Ferney. Pardonnons-lui aussi quelques coups d'encensoir laïque à la Pompadour et à la Du Barry. Dans



Fig. 141. — Illustration pour la *Nouvelle Héloïse*, de J.-J. Rousseau. Gravure de Dupreel, d'après Moreau le jeune.

* Le jeune philosophe vient de recevoir un baiser d'amitié de Claire, et un baiser d'amour de Julie, dont l'émoi est alors si grand qu'elle s'évanouit dans les bras de sa cousine.

le métal dont sont faits les apostolats, se glissent parfois des alliages équivoques. Voltaire, au péril de sa vie, ou tout au moins de sa liberté, arracha tous les masques et les renvoya aux vieilles lunes. Comme un enfant crève d'un coup de pied le tambour qui a cessé de lui plaire, il a crevé, avec une plume trempée dans le plus mordant des acides, l'esprit français, l'amas de vieilleries et de préjugés tenus jusqu'à lui pour des vérités absolues et des nécessités. D'accord, à son insu, avec Montesquieu, Diderot, Rousseau et Beaumarchais, ce dernier un peu malgré lui, il a préparé, annoncé la grande explosion de 1789. Il ne fallait pas contrarier dans son travail, ce nerveux homme. Bondissant sous l'attaque, les blessures mêmes de sa riposte ne guérissaient point ; *et il n'était pas méchant de sa nature !* Combien sont morts, moralement, d'une phrase ou d'une épigramme de Voltaire : les jésuites Nonotte et Patouillet, Fréron, le « poétereau » Roi, La Beaumelle, Maupertuis... ils sont légion !

Hugo, en son langage vibrant et imagé, qualifie quelque part Napoléon de « bûcheron de l'Europe ». Le mot appliqué au conquérant s'ajuste aussi au démolisseur. Napoléon bouleversait la carte et la piquait partout d'épingles tricolores. Voltaire entra dans la forêt des abus et des sottises, et fit de sa pensée une hache, pour abattre tout ce qui abaissait la communauté au profit de quelques-uns, la tenait en servage, empêchait que la justice et la raison devinssent les règles suprêmes de l'homme vivant en société...

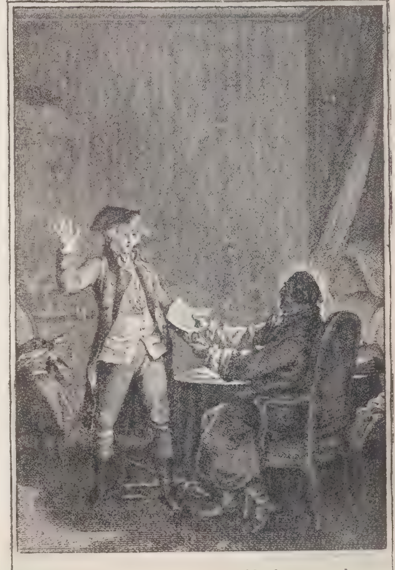


Fig. 142. — Illustration pour la *Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau. Gravure de Thomas, d'après Moreau le jeune. (2e partie, lettre x.)

* Rousseau écrit à sa cousine Claire, en lui contant sa conversation avec Milord Edouard, qu'il soupçonne de l'avoir écarté de Julie.

II

Vitam impendere vero ! quelle belle devise. Rousseau eut bien raison de l'arborer comme un drapeau, mais elle lui a coûté cher... A parcourir l'existence de cet homme de génie, la chaîne presque ininterrompue de ses malheurs, toute âme bien située éprouvera un serrement de cœur, surtout en mesurant l'étendue des idées politiques, sociales, qu'il a jetées dans le monde, et qui furent le grand héritage de la Révolution.

Né en 1712, à Genève, dans une famille française établie en cette ville depuis 1529, autant dire depuis cinq générations, et acquise au calvinisme, fils d'un horloger et d'une mère d'esprit doux et romanesque, Jean-Jacques Rousseau, enfant, s'enivra de la lecture de Plutarque et des livres d'imagination légués par sa mère, à qui il coûta la vie. Venu au monde infirme et malade, « sa naissance, a-t-il écrit, fut le premier de ses malheurs ». Il dira encore : « Je sentis avant de penser ; c'est le sort commun de l'humanité. Je l'éprouvai plus qu'un autre ». Elevé par son père, puis soumis à la tutelle d'un oncle, il mène bientôt une vie pauvre et vagabonde jusqu'à sa première rencontre avec la jeune et belle baronne de Warens, nouvelle convertie. (Oh ! l'exquis accueil à la porte de la maison d'Annecy !) Néophyte catholique à Turin, où l'a envoyé sa future *maman*, pensionnée du roi de Sardaigne, Rousseau promène ses inquiétudes, ses déboires, ses farouches rêves, à Chambéry, Annecy, Genève, Lyon, un peu partout. On le voit laquais, commis géomètre, professeur de musique, précepteur, copiste. Tâtant de tous les métiers, passant une nuit à la belle étoile, — d'où une adorable page dans ses *Confessions*, — il vit en bohémien, mais la charitable Vaudoise le recueille de nouveau et ne veut plus l'abandonner. Ses sens et son ambition s'éveillent. Alors c'est le séjour à Chambéry, puis à la maison des champs, les Charmettes, où son âme s'ouvre à l'amour et s'exalte aux magies de la nature. Quel merveilleux paysagiste et poète en prose nous ont valu ces quelques années de tendresse, de repos et de bonheur !

On l'envoie à Montpellier refaire sa santé, fort ébranlée par des émotions qui eussent tué un être moins enflammé d'ambition. En route, il oublie Mme de Warens au profit d'une voyageuse de qualité. Ces amours d'auberge avec la sensible Mme de Larnage, l'ont peut-être poussé à aimer la comtesse d'Houdetot, après être tombé aux mains de l'indigne Thérèse Le Vasseur, dont il eut cinq enfants... Epoque douloureuse dans la vie de Jean-Jacques ! « Il a renié ses enfants, mais il a adopté le peuple », dit de lui un personnage d'Hugo. Il revient auprès de Mme de Warens ; sa place est prise



Fig. 143. — MADAME DE WARENS.

D'après une gravure de E. Gervais (xixe siècle).

* Louise-Eléonore De La Tour du Peilz, baronne de Warens, naquit à Vevey en 1700. Ce fut sur la recommandation de M. de Pontevèrre, curé de Confignon, qu'elle accueillit Rousseau. On sait quelle place elle tint dans la vie et dans l'œuvre de Rousseau. Le récit de leurs amours est une des plus intéressantes parties des *Confessions*.

« Cette époque de ma vie, dit-il, a décidé de mon caractère. J'étais au milieu de ma seizième année. Sans être ce qu'on appelle un beau garçon, j'étais bien pris dans ma petite taille : j'avais un joli pied, une jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne, les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais qui lançaient avec force le feu dont mon sang était embrasé. Malheureusement je ne savais rien de tout cela. »

Voilà le portrait de Rousseau, par lui-même. Quand il se présenta chez Mme de Warens, il ne la trouva pas chez elle, on lui dit qu'elle était à l'église. La voici telle qu'elle lui apparut :

« Je cours pour la suivre : je la vois, je l'atteins, je lui parle... Je dois me souvenir du lieu, je l'ai souvent depuis, mouillé de mes larmes et couvert de mes baisers. Que ne puis-je entourer d'une balustrade d'or, cette heureuse place ! Que n'y puis-je attirer les hommages de toute la terre ! Quiconque aime à honorer les monuments du salut des hommes, n'en devrait approcher qu'à genoux.

« C'était un passage derrière sa maison, entre un ruisseau à main droite, qui la séparait du jardin, et le mur de la cour à gauche, conduisant par une fausse porte à l'église des Cordeliers... Je vois un visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceurs, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse... »

par un rustre... Disant adieu aux Charmettes, à la pervenche, aux délicieux souvenirs, cantonnés dans son âme altière, Rousseau arrive à Paris, ayant pour tout viatique quelques poésies de jeune homme et un système de notation musicale, qui lui donnera, pense-t-il, le pain et la célébrité. Nouvelle désillusion!

On lui trouve une place de secrétaire d'ambassade à Venise, où M. de Montaigu, l'envoyé de France, l'exploite et l'humilie. Il reprend, écœuré, la route de Paris. On l'y verra, par la suite, logé dans la rue Plâtrière, — elle porte aujourd'hui son nom, — et gagnant sa miche quotidienne en copiant de la musique. Il compose l'opéra des *Muses galantes*, en 1745. Cinq ans après, lié d'amitié avec Diderot, il publie le *Discours sur les arts et les sciences*, sujet proposé par l'académie de Dijon. Il étonne, exaspère Paris ; mais il est devenu célèbre, en dépit des railleries de Voltaire, qui lui écrit : « Vous me donnez l'envie de marcher à quatre pattes, comme les bêtes ». On joue devant la Cour un autre opéra de lui : *le Devin du village*. Le Roi lui fait offrir une pension ; il la refuse, obéissant au farouche sentiment d'indépendance qui domine sa vie.

Il a trop provoqué d'étonnement, ce sauvage, comme le nomment les Parisiennes, pour que Diderot et d'Alembert, attelés à l'*Encyclopédie*, ne l'engagent pas à y collaborer. Rousseau, avec des vues neuves, personnelles, théoriques et pratiques, rédige toute la partie musicale, solfège, mélodie, harmonie, orchestration, — série d'articles féconds en idées, dont il fera son *Dictionnaire de musique*.

En 1754, retentit le *Discours sur l'Inégalité :* second cri arraché à Rousseau par les misères sociales, les abus de l'autorité, de la fortune, de la naissance. Le vagabond de Chambéry et de Lyon s'érige en porteur de torche! Mme d'Epinay, qui l'appelle son *ours*, lui offre sa maison de l'Ermitage, près de Montmorency. Il y travaille pendant dix-huit mois ; mais en rend les clés le jour où sa nouvelle bienfaitrice, bas-bleu véhément et maîtresse du trop répandu baron Grimm, attente à sa dignité.

La destinée lui sourira-t-elle enfin? Rousseau devient l'hôte du maréchal duc de Luxembourg, à proximité de la forêt de Montmorency. Un nouveau brûlot, la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758), le brouille définitivement avec Voltaire. Tout en étudiant, écrivant et botanisant, car la nature ne cesse pas de l'enchanter, il s'éprend d'un amour à la fois sensuel et idéal pour Mme d'Houdetot, belle-sœur de Mme d'Epinay. Le malheur, c'est que le cœur de la dame appartient à Saint-Lambert, joli homme, assez fat, et poète des *Saisons*.

Julie!.. ô ma Julie!... le voile est déchiré... je le vois... je crois en le voyant te revoir encore,

FIG. 144. — Illustration pour la *Nouvelle Héloïse*, de J.-J. Rousseau (2e partie, lettre XXII). Gravure de Delignon, d'après Moreau le jeune.

Rousseau reçoit une lettre de Julie, dont il était séparé depuis si longtemps.

Rousseau, devenu la bête noire de la coterie d'Holbach, s'en console par le travail. Il veut, au prix de son repos, être utile aux hommes ; il les croit bons de nature, mais gâtés par les excès de la civilisation. Les mœurs relâchées d'alors autorisaient toutes les critiques. En deux ans, Jean-Jacques brandit sur la tête de ses contemporains, ces étonnants ouvrages : *Julie* ou la *Nouvelle Héloïse,* le *Contrat social, Emile,* ou de l'*Education,* deux romans et un traité politique, où il proclame le dogme de la souveraineté populaire. En quoi il est novateur, réformateur, constructeur d'un système dont s'inspirera la Convention.

La *Nouvelle Héloïse* obtint un fabuleux succès ; toutes les femmes avaient l'audacieux roman sur leur toilette. La gloire arrivait à Rousseau à grand fracas. *Emile,* avec sa profession de foi du Vicaire savoyard, sa refonte de l'éducation, c'était l'Etre suprême reconnu, le travail manuel déclaré nécessaire à tout homme. Ce livre révolta les heureux du jour, pendant que Julie d'Etanges et Saint-Preux, idéalistes de l'amour, se dressaient devant la corruption du siècle comme deux vivants reproches.

Rousseau, spiritualiste convaincu, heurtait de front les choryphées du matérialisme : Diderot,

d'Alembert, La Mettrie, le doux Helvétius et leur amphytrion attitré, le baron d'Holbach. Avec son admirable éloquence, sa fougue, son élan, le charme et le coloris d'un style inconnu avant lui, Rousseau, c'était l'ennemi ! Diderot lui témoignait une froideur qui affecta douloureusement « le citoyen de Genève ». Au reste, entre Diderot et Jean-Jacques, il existait un dissolvant : le Bavarois Grimm, l'amant de



Fig. 145. — VUE DES CHARMETTES. Estampe de Désiré, d'après Gautier.

« Le célèbre hameau des Charmettes, où l'on voit encore la maison de Rousseau avec quelques meubles de l'époque, fut pendant quatre ans le séjour du philosophe, de 1736 à 1740. Auprès de Mme de Warens, tantôt à Chambéry, tantôt dans le poétique vallon des Charmettes, il passa des années d'études et de tranquillité.

« Ici, dit-il dans ses *Confessions*, commence le court bonheur de ma vie ; ici viennent les paisibles mais rapides moments qui m'ont donné le droit de dire que j'ai vécu...

« Le premier jour que nous allâmes aux Charmettes, maman était en chaise à porteurs, et je la suivais à pied. Le chemin monte ; elle était assez pesante, et craignant de trop fatiguer ses porteurs, elle voulu descendre à peu près à moitié chemin pour faire le reste à pied. En marchant, elle vit quelque chose de bleu dans la haie, et me dit : « Voilà de la pervenche encore en fleur » Je n'avais jamais vu de la pervenche, je ne me baissais pas pour l'examiner, et j'ai la vue trop courte pour distinguer à terre les plantes de mon bonheur... »

Le souvenir de ce premier voyage aux Charmettes demeura vivace en son cœur, et plus de trente ans plus tard, herborisant avec M. du Peyrou, la vue d'une pervenche l'emplit d'une vive émotion.

Mme d'Epinay, car toutes ces belles dames se souciaient peu de la fidélité due aux maris. Arriviste féroce, intrigant dans toutes les voies, exploitant le travail des autres, Grimm incarne, au XVIIIe siècle, le type répugnant du *profiteur*.

C'était aussi, il faut le dire, imprudent à Rousseau d'attaquer les spectacles dans sa *Lettre* à d'Alembert, le théâtre, industrie chère à Voltaire et l'une des sources de ses revenus ! Quoique déiste, Voltaire avait pris position contre Rousseau à la grande joie de la coterie matérialiste. Sa colère envers Crébillon fils, l'auteur du *Sopha*, ne fut pas moins grande. Celui-ci, la joie des boudoirs, regardait, au dire de Sébastien Mercier, la tragédie française comme la farce la plus complète qu'ait pu inventer le genre humain.

Y eut-il vraiment une conspiration d'Holbachique contre Rousseau, en vue d'anéantir ses écrits, d'éteindre sa renommée, de plus en plus grandissante, de lui rendre impossible le séjour en France ? C'est le lot des âmes sensibles d'être froissées de toute hostilité, ce qui donne beau jeu aux jaloux et aux malveillants pour les déclarer atteintes du « délire de la persécution ». L'expression, je crois, n'existait pas encore sous Louis XV, mais il faut avouer qu'elle a fait depuis un joli chemin dans le monde. Rousseau, conscient de son génie et de l'utilité de son œuvre, souffrit beaucoup des coups de langue et des coups d'épingle qu'il ne pouvait rendre à ses ennemis.



Cliche Giraud.

Fig. 146. — SAINT-PREUX S'ENFUIT. Composition de Moreau le jeune, gravée par De Lannoy (1776) pour la *Nouvelle Héloïse*.

* On connait le thème de la *Nouvelle Héloïse* : Une jeune fille noble, séduite par son précepteur roturier. Le père qui a disposé de la main de sa fille, Saint-Preux, le séducteur, obligé de s'éloigner, et la pauvre amante mariée selon la volonté familiale. C'est la scène du départ de Saint-Preux que Moreau le jeune a choisi. « Vous partagiez mon égarement, dit Julie, dans sa lettre à son amant après son mariage forcé, — votre lettre me fit trembler. Le péril était double ; pour me garantir de vous et de moi, il fallut vous éloigner. Ce fut le dernier effort d'une vertu mourante. En fuyant, vous achevâtes de vaincre ; et, sitôt que je ne vous vis plus, ma langueur m'ôta le peu de force qui me restait pour vous résister. »

Une des meilleures explications de ce triste épisode littéraire est celle de Gustave Flaubert, écrivant à une amie (1853) : « On peut calculer la valeur d'un homme d'après le nombre de ses ennemis... Le tort de Rousseau, c'était de voir là un parti-pris ; non, la multitude ou le monde n'a jamais de parti-pris ; ça agit comme un organisme en vertu de lois naturelles. Comme Rousseau devait bien heurter tout ce XVIII[e] siècle de beaux messieurs, de beaux esprits, de belles dames et de belles manières ! Quel ours lâché en plein salon ; chaque mouvement qu'il faisait lui faisait tomber un meuble sur la tête ; *il dérangeait ;* or, tout ce qui dérange est meurtri par les angles des choses qu'il déplace »... Le *Contrat social, Emile, la Nouvelle Héloïse* avaient, en effet, beaucoup dérangé : ils séparaient l'esprit de la matière, jetaient de flamboyants regards vers l'avenir, s'inquiétaient de la *res publica.* Mais, en opposition avec son ami l'abbé de Mably, qui voyait son idéal dans les républiques anciennes, Rousseau s'en tenait à son temps, et notait les plaies sociales, pour construire un monde meilleur...

Jean-Jacques, menacé par le Parlement d'une prise de corps, devient « un homme dangereux », même pour ses compatriotes. En 1763, il est en Suisse, d'où on le chasse de partout. Il n'en continue pas moins sa guerre contre l'iniquité par les *Lettres écrites de la montagne.* L'historien David Hume lui donne asile en Angleterre, à Wooton, où il commence à écrire ses géniales *Confessions,* continuées au château de Trye, en Vexin, chez le prince de Conti. Sa *Correspondance* se poursuit, pleine d'idées et d'arguments pour ses thèses politiques. Les *Rêveries d'un promeneur solitaire,* publiées, comme les *Confessions,* trois ans après sa mort, disent l'accablement de cette âme tourmentée, de ce puissant apôtre de bonheur, qui a de fidèles amis, mais soulève aussi d'implacables haines. Ce sont les dernières et lamentables années d'un vieillard morose, génie altéré de générosité et de clairvoyance, champion de vertu et de vérité ! L'auteur du *Tableau de Paris,* qui siégera à la Convention, dit avoir vu Jean-Jacques



LE TRIOMPHE DE LA RAISON ET DE LA VÉRITÉ.

Sous la figure de Jean-Jacques Rousseau, la Philosophie découvre à l'Univers la Raison et la Vérité voilées par l'Erreur et le Mensonge, qu'il terrasse sous son pied. L'Erreur et le Mensonge sont représentés par un dragon et les attributs de la papauté. Imagerie en couleur de l'époque révolutionnaire.

manquer de bois pour se chauffer pendant l'hiver. O misère! Le marquis de Girardin, afin de protester contre l'ingratitude du siècle, recueillit l'errant, le proscrit, à Ermenonville, où il mourut le 2 juillet 1778, après avoir fait ouvrir sa fenêtre pour saluer la nature une dernière fois. Voltaire l'avait précédé dans la tombe depuis trente-trois jours...

Quelle odyssée de douleur, en récompense d'œuvres que ne cessent pas d'admirer les hommes; et dira-t-on qu'un tombeau au Panthéon, succédant à celui de l'île des Peupliers, une statue à Genève et à Paris sont de trop hautes récompenses pour ce martyr de la Vérité? Comment ne pas pardonner ses erreurs au défenseur de l'égalité, de la liberté, qui laissa des gouttes de sang à toutes les ronces du chemin? Ses erreurs et ses faiblesses, il ne les a en rien diminuées, ni dissimulées. N'a pas ce courage qui veut.

Quand on examine à fond le rôle public de Rousseau, ses théories, son plan de gouvernement, sa philosophie, sa morale, son art d'écrivain et de psychologue, on ressent une espèce de vertige. Ce plébéien, que son génie introduisit dans les milieux aristocratiques, cultiva en maître tous les genres littéraires. Chaque fois qu'il conduisit sa conscience vers le problème social, il traduisit ses sensations en grand artiste. Il répandit à flots dans ses écrits une incomparable éloquence; parfois même, la chaire chrétienne s'est rencontrée avec lui dans ses hommages à la Divinité.

Voltaire, détracteur du *Discours sur les Sciences et les Arts,* influencé par son bouillonnant esprit, n'a pas su séparer, en ce discours, le bon grain de l'ivraie, pas plus qu'il ne l'a fait pour le *Discours sur l'Inégalité.* Né démolisseur, il devait forcément s'étonner, s'alarmer des théories d'un écrivain dont le style et l'éloquence jetaient des flammes, ne laissaient personne indifférent, même ses ennemis. Voltaire était riche, avait le sens des affaires, était prudent au delà de tout dans son combat contre les puissances. J'oserais croire même que la pauvreté, le désintéressement de l'idéaliste Rousseau furent, pour Voltaire, des reproches indirects...



Fig. 147. — Frontispice du *Contrat Social.*

* C'est dans cet ouvrage célèbre que Jean-Jacques posa le principe de la souveraineté du peuple. Il devait avoir une profonde influence sur les hommes de la Convention.

C'est en 1762, après sa rupture avec Mme d'Epinay, que Rousseau publia le *Contrat Social* et successivement l'*Emile.*

Diderot, esprit pacifique, allait rarement au fond des choses. Athée caustique et bon enfant avec des échappées vers la Providence, admirateur de l'impératrice Catherine, — le plus grand despote en jupons que la terre ait porté, — il n'osait point foncer contre l'homme de Genève, mais souriait de son spiritualisme. Qu'était-ce le monde, pour l'ami de Mlle Volland? Une des « soixante-quatorze comédies dont l'Eternel s'amuse au Malabar! » Quant à Helvétius, le meilleur des hommes en dehors de la philosophie, il pouvait lire sa réfutation dans *Emile,* surtout dans l'éblouissante page où Rousseau s'écrie : « Conscience! Conscience! instinct divin, immortelle et céleste voix, guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre; juge infaillible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu! C'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans pratique »... Le « tout est matière », cher à l'auteur de *l'Esprit,* faisait frissonner d'horreur Jean-Jacques.

L'athéisme n'est pas architecte de sa nature et Rousseau l'était en plein. Les mondains bien rentés du Grandval et de la Chevrette et leurs commensaux se souciaient peu d'un nouveau système d'éducation. Analystes, oui; synthétistes, non! Rousseau fut l'un et l'autre. Transporter le bonheur dans la vie champêtre, respecter les liens du mariage, quelles chimères pour Grimm! Qu'importaient à La Mettrie les amours de Saint-Preux et de Julie? Qu'importait à Condillac que les mères allaitassent leurs enfants et

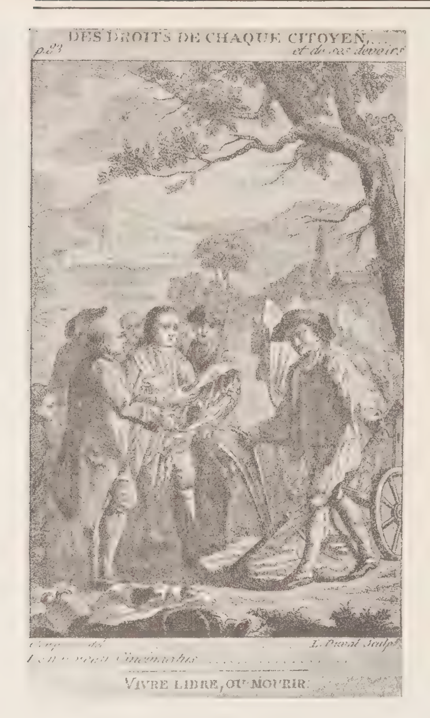


FIG. 148. — Gravure de l'époque révolutionnaire (1791), faisant partie d'une suite inspirée du *Contrat Social*, de J.-J. Rousseau.

qu'on fit d'Emile un menuisier ? En quoi les magnifiques et poétiques paysages servant de décor à *la Nouvelle Héloïse* pouvaient-ils toucher l'âme sèche d'un d'Holbach ? Voltaire, vivant au loin, sur la frontière, par crainte d'une intempestive lettre de cachet, ne partageait point le matérialisme de ceux dont il était le patriarche, et penchait plutôt vers les croyances de Rousseau. Celui-ci fit de sa plume un scalpel, s'attaquant aux mœurs scandaleuses, aux jouisseurs, à la chasse aux écus des traitants, à la vénalité, à l'incapacité des juges, flétrissant les excès de la noblesse, les insolences de l'homme en place, faisant du pauvre un homme aussi libre que le riche. Ce courage honore Rousseau ; et, par là, à travers deux siècles, il va rejoindre la noble indignation d'Hamlet, en son fameux *To be, or not to be*. Shakespeare et Rousseau, quel parallèle ! et comme le génie, d'où qu'il vienne, obéit à une mystérieuse fraternité !

La France avait pu lire le *Contre Un*, d'Etienne de la Boëtie, grâce à Montaigne. Rousseau reprit, dans le *Contrat social*, la question du gouvernement d'un seul, et lui donna la solution qui devait prévaloir. Constructeur d'un système de gouvernement, il accepte, pour matière première, la collectivité, la société, car, hors d'elle, point de salut.

« Mais, dit-il, je veux chercher si, dans l'ordre civil, il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont et les lois telles qu'elles devraient être. » Quelles sont ses théories ? Ce sont celles de la Révolution. Les Constituants, et surtout la Convention, les ont mises en pratique.

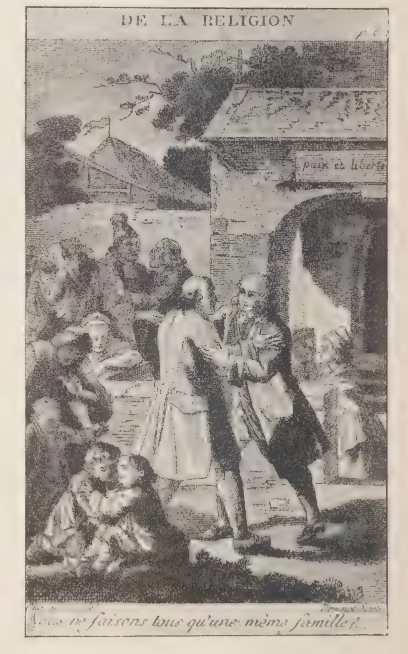


FIG. 149. — Gravure de l'époque révolutionnaire (1791), faisant partie d'une suite inspirée du *Contrat Social*, de J.-J. Rousseau.

L'Etat doit reposer sur un contrat librement consenti, qui garantit à chacun ses droits, liberté, propriété, égalité. La souveraineté appartient à la volonté générale. Les lois seront l'œuvre d'un législateur éclairé, qui les adaptera aux besoins du pays. Quelle que soit la forme du gouvernement, il doit être toujours surveillé par le peuple, véritable détenteur de la souveraineté. Comme suprême garantie, on exigera des citoyens certaines croyances, indispensables à la conservation du corps social. Voilà les traits généraux de l'œuvre, les assises du monument. Mais, au fond, l'architecte penche vers la forme républicaine, pour qui sait lire attentivement ces deux phrases du Livre III : « Les rois veulent être absolus, et de loin on *leur crie* que le moyen de l'être est de se faire aimer de leurs peuples. Cette maxime est très belle, et même très vraie à certains égards : malheureusement, *on s'en moquera* toujours dans les cours ». L'idée dogmatique du *Contrat*, c'est donc

la souveraineté du peuple, remplaçant la monarchie dite de droit divin.

A part les quinze ans de la Restauration, où l'on tenta de l'étrangler, le principe populaire n'a pas cessé d'être en vigueur depuis 1789. Rousseau, avec sa sensibilité, son indéfectible amour de l'harmonie sociale et démocratique, idéalise ce principe lorsqu'il dit : « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale. » En combinant les deux nuances, dogmatique et idéaliste, il a bâti son édifice. Onze ans après sa mort, dans le jeu de paume de Versailles, Mirabeau s'emparait de ses idées ; et l'on sait quelles retentissantes paroles il venait de lancer à la face de Dreux-Brézé ! Quant à la Convention, par sa lutte contre l'étranger, son énergie, son patriotisme, n'est-elle pas la fille de Rousseau ? N'a-t-elle point, comme lui, fait du spiritualisme un devoir public, en reconnaissant solennellement l'existence de l'Etre suprême ? La déclaration des droits de l'homme, palladium des Français, découle directement des formules qui symbolisaient et concrétisaient, tout à la fois, la puissance oratoire et dialectique de Jean-Jacques. Ce sont là ses titres ineffaçables à la qualité de constructeur. Il est certain que, sans lui, tout citoyen français jouissant de ses droits civils et politiques ne posséderait point, de nos jours, cette arme qui vaut mieux que celles dirigées jadis contre les rois : le bulletin de vote. La sagesse, c'est d'en user pour le bien du pays.

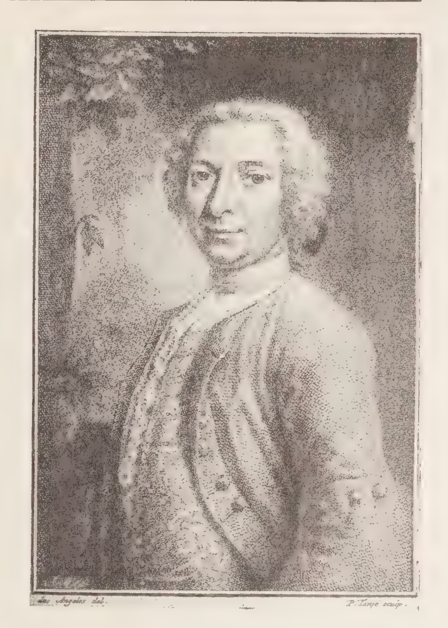


Fig. 150. — Portrait de J.-J. Rousseau, d'après une gravure de Tangé.

L'homme ne change pas, a-t-on dit ; il est toujours semblable à lui-même. Rousseau est trop intelligent pour ne pas s'incliner devant cette vérité. Mais ce qu'on peut changer, ce qu'on doit détruire, c'est l'excès de personnalité et d'égoïsme chez certains hommes, afin de diminuer la somme des maux. Ici encore, dans sa *Lettre* à l'archevêque Christophe de Beaumont, Rousseau jette de cruelles vérités aux grands, quelque vêtement dont leur qualité, pour ne pas dire leur métier s'affuble : « Que vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité : ne reconnaissant de droits que les vôtres, ni de lois que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez même pas obligés d'être humains ». Ce point de départ posé, l'homme immobile, n'est-ce pas faire œuvre de raison, de justice, de l'amender, le faire rougir de ses vices, le rendre meilleur ? Rousseau dit, en magnifiques termes, en maints endroits, que l'homme porte en lui les germes de sa rédemption morale, étant bon par nature, et que tout le mal vient d'un état social trop favorable aux uns et trop injuste aux autres. Au reste, il ne douta jamais de la guérison.

En somme, l'œuvre politique de Rousseau part d'une donnée contraire à celle de Montesquieu. *L'Esprit des Lois* met souvent de côté l'examen des mobiles qui dirigent les gouvernements, tandis que l'enthousiaste *Contrat social* demande aux idées générales les règles d'un gouvernement équitable. Montesquieu, érudit, judicieux, temporisateur, eût partagé, vers 1792, les erreurs et la timidité des hommes de talent qui composaient la Gironde. Rousseau aurait certainement siégé sur les bancs jacobins. Est-ce à dire qu'il eût approuvé les excès de ses disciples et élèves ? Mille fois non ! Mais, sous peine de se contredire, de passer pour un simple sophiste, le citoyen de Genève ne pouvait s'asseoir que là. Ce n'est pas d'hier que l'exagération d'un principe contribue à l'affermir. Cette loi existe aussi dans l'art et la poésie. Michel-Ange a de formidables tensions de muscles ; Shakespeare, Molière et Balzac, — les trois plus grands magasins d'humanité, — forcent les traits des types et des caractères. Ils savent que leur art n'en sera que plus irrésistible. L'éloquence, la passion, l'*altruisme* de Rousseau ne s'exercent jamais que pour le bien de ses semblables, qu'il prêche l'égalité civile, ou combatte l'égoïsme des grands, au nom de la morale et de l'intérêt national...

Personne n'eut, plus que lui, toute sa vie, l'amour de la nature, de ses prestiges, de ses enivrantes harmonies. De là à être botaniste et musicien, il n'y avait qu'un pas. Mais le penseur, le publiciste, joint à son génie les dons littéraires les plus rares. En ses livres de novateur social, il est précis, net, tranchant,

toujours d'une étonnante clarté. Dans *Héloïse, Emile*, les *Confessions*, il est le plus exquis des prosateurs. Le mot célèbre de Buffon : « le style, c'est l'homme », s'applique surtout à Jean-Jacques.

Tous les écrivains supérieurs du XVIIIe siècle ont frappé la prose française de leur empreinte personnelle : Montesquieu explique, Buffon décrit, Diderot raconte, Voltaire ricane, Beaumarchais persifle. Rousseau a manié notre langue d'une façon surprenante, insoupçonnée avant lui. Son style est limpide, coloré, sévère, gracieux, d'un naturel et d'un charme inoubliables, élégant et harmonieux au delà de tout. L'homme qui le créa avait, à coup sûr, l'oreille musicale. Vous avez lu son cantique à la Divinité ; relisez, dans les *Confessions*, l'adorable journée passée à Thoune, en compagnie des demoiselles Galley et Graffenried, les rires de l'espiègle jeunesse, le dîner improvisé, le bouquet de cerises jeté dans le sein de la belle Galley ! Relisez aussi l'arrivée aux Charmettes de Rousseau et de Mme de Warens : *Voilà de la pervenche encore en fleur.* Trente ans après, les mots de sa maîtresse troublaient l'âme du philosophe... *Maman* planait sur sa vie !



Fig. 151. — Illustration de Moreau le jeune pour l'*Emile*, de Rousseau. Gravure de Petit (1787).

Nous avons tous, en souvenir de Rousseau, cueilli un myosotis dans le jardin des Charmettes, inondé de soleil, entouré d'un petit mur qui le sépare des vignes. J'ai cueilli le mien, en compagnie d'Anatole France, le 23 avril 1903. Bien avant nous, Lamartine tressaillait d'émotion aux lieux où battirent les cœurs de Louise-Eléonore de la Tour de Peilz et du roturier Jean-Jacques : « Leur nom, leur mémoire, leur image, le soleil qu'ils ont vu, l'air qu'ils ont respiré, et qui semble encore rayonnant de leur jeunesse, tiède de leur haleine, sonore de leur voix, vous enveloppent des mêmes lueurs, des mêmes respirations, des mêmes rêves et des mêmes bruits dont ils enchantaient leur printemps ! »

Ne fermez pas le livre ensorceleur sans remonter à la page où Rousseau, vagabond, léger d'argent, riche d'espoir, en route vers Lyon, couche à la belle étoile, dans un chemin côtoyant la Saône ou le Rhône ; vous ne le connaîtriez pas sous son plus séduisant aspect de paysagiste : « Je me couchai voluptueusement sur la tablette d'une espèce de niche ou de fausse porte, enfoncée dans un mur de terrasse ; le ciel de mon lit était formé par les têtes des arbres ; un rossignol était précisément au-dessus de moi : je m'endormis à son chant ; mon sommeil fut doux ; mon réveil le fut davantage... »

Ne nous étonnons pas qu'un tel génie ait eu pour disciples, en son art, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamartine... Le jeune officier Bonaparte le lisait avec ivresse, dans sa garnison de Valence ; et nous comprenons le culte voué à sa prose par Stendhal, Sainte-Beuve, Gérard de Nerval. C'est pour ainsi dire avec la fougue d'un torrent que Rousseau s'installa dans la littérature de son siècle, où tant de rivaux rayonnaient, montrant les dents aux nouveaux venus. Mais quels miracles ne peuvent l'éloquence et le sentiment, ces divins impondérables ! Le constructeur politique, le semeur d'idées, montre des proportions aussi grandioses que l'artiste : il a formé des âmes ardentes, passionnées, comme Mme Roland, Mme de Staël, George Sand, Michelet ; il a surtout contribué à détruire l'immoral chaos de l'ancien régime, au nom de la conscience, du droit populaire et de l'égalité devant la loi...

Tancrède Martel.

ROUSSEAU ET MADAME D'HOUDETOT.

Trois femmes dominent dans la vie amoureuse de Rousseau : Mme de Warens, Thérèse Le Vasseur et Mme d'Houdetot. N'avoir pu posséder la dernière, dont il était profondément amoureux, fut un des grands chagrins de sa vie.

Voici comment il raconte leur entrevue au Livre IX (1756) de ses *Confessions :* « Au plus fort de mes rêveries, j'eus une visite de Mme d'Houdetot, la première qu'elle m'eût faite en sa vie, mais qui malheureusement ne fut pas la dernière. La comtesse d'Houdetot était fille de feu M. de Bellegarde, fermier général, sœur de M. d'Epinay et de MM. de Lalive et de la Briche qui, depuis, ont été tous deux introducteurs des ambassadeurs. J'ai parlé de la connaissance que je fis avec elle étant fille. Depuis son mariage, je ne la vis qu'aux fêtes de la Chevrette, chez Mme d'Epinay, sa belle-sœur. Ayant souvent passé plusieurs jours avec elle, tant à la Chevrette qu'à Epinay, non seulement je la trouvai toujours très aimable, mais je crus lui voir aussi pour moi de la bienveillance. Elle aimait assez à se promener avec moi ; nous étions marcheurs l'un et l'autre, et l'entretien ne tarissait pas entre nous. Cependant je n'allai jamais la voir à Paris, quoiqu'elle m'en eût prié et sollicité plusieurs fois. Ses liaisons avec M. de Saint-Lambert, avec qui je commençais d'en avoir, me la rendirent encore plus intéressante ; c'était pour m'apporter des nouvelles de cet ami, qui pour lors était, je crois, à Mahon, qu'elle vint me voir à l'Ermitage.

« Cette visite eut un peu l'air d'un début de roman. Elle s'égara dans la route. Son cocher, quittant le chemin qui tournait, voulut traverser en droiture du moulin de Clairvaux à l'Ermitage : son carrosse s'embourba dans le fond du vallon ; elle voulut descendre et faire le reste du trajet à pied. Sa mignonne chaussure fut bientôt percée ; elle enfonçait dans la crotte ; ses gens eurent toutes les peines du monde à la dégager, et enfin elle arriva à l'Ermitage en bottes et perçant l'air d'éclats de rire, auxquels je mêlai les miens en la voyant arriver. Il fallut changer de tout ; Thérèse y pourvut, et je l'engageai d'oublier la dignité, pour faire une collation rustique, dont elle se trouva fort bien. Il était tard, elle resta peu ; mais l'entrevue fut si gaie qu'elle y prit goût, et parut disposée à revenir. Elle n'exécuta pourtant ce projet que l'année suivante ; mais, hélas ! ce retard ne me garantit de rien. »

L'année suivante, en effet, Rousseau ne put cacher plus longtemps la passion qu'il ressentait pour Mme d'Houdetot. Elle en fut flattée, certes, mais comme elle aimait follement Saint-Lambert, elle fit comprendre à son adorateur qu'il fallait s'en tenir à de la bonne et simple amitié. Là encore, Rousseau est éloquent à écouter et nous sentons bien, derrière ses phrases, le trouble d'un amour déçu et qui ne guérit jamais complètement :

« On a vu dans tout le cours de ma vie que mon cœur, transparent comme le cristal, n'a jamais su cacher, durant une minute entière, un sentiment un peu vif qui s'y fût réfugié. Qu'on juge s'il me fut possible de cacher longtemps mon amour pour Mme d'Houdetot. Notre intimité frappait tous les yeux, nous n'y mettions ni secret ni mystère. Elle n'était pas de nature à en avoir besoin ; et comme Mme d'Houdetot avait pour moi l'amitié la plus tendre, qu'elle ne se reprochait point ; que j'avais pour elle une estime dont personne ne connaissait mieux que moi toute la justice ; elle, franche, distraite, étourdie ; moi, vrai, maladroit, fier, impatient, emporté, nous donnions encore sur nous, dans notre trompeuse sécurité, beaucoup plus de prise que nous n'aurions fait, si nous eussions été coupables. Nous allions l'un et l'autre à la Chevrette, nous nous y trouvions souvent ensemble, quelquefois même par rendez-vous. Nous y vivions à notre ordinaire, nous promenant tous les jours tête à tête, en parlant de nos amours, de nos devoirs, de notre amie, de nos innocents projets, dans le parc, vis-à-vis l'appartement de Mme d'Epinay, sous ses fenêtres, d'où, ne cessant de nous examiner, et se croyant bravée, elle assouvissait son cœur par ses yeux, de rage et d'indignation.

« Les femmes ont toutes l'art de cacher leur fureur, surtout quand elle est vive : Mme d'Epinay, violente, mais réfléchie, possède surtout cet art éminemment. Elle feignit de ne rien voir, de ne rien soupçonner ; et dans le même temps qu'elle redoublait avec moi d'attentions, de soins et presque d'agaceries, elle affectait d'accabler sa belle-sœur de procédés malhonnêtes, et de marques d'un dédain qu'elle semblait vouloir me communiquer. On juge bien qu'elle ne réussissait pas ; mais j'étais au supplice. Déchiré de sentiments contraires, en même temps que j'étais touché de ses caresses, j'avais peine à contenir ma colère, quand je la voyais manquer à Mme d'Houdetot. La douceur angélique de celle-ci lui faisait tout endurer sans se plaindre, et même sans lui en savoir mauvais gré. Elle était, d'ailleurs, si distraite, et toujours si peu sensible à ces choses-là, que la moitié du temps elle ne s'en apercevait pas.

« J'étais si préoccupé de ma passion, que, ne voyant rien que Sophie (c'était un des noms de Mme d'Houdetot), je ne remarquais pas



FIG. 152. — LES CERISES.
Gravure de Delignon, sur dessin de Barbier pour les *Confessions* de J.-J. Rousseau.

* Rousseau ému raconte ainsi sa rencontre dans la campagne avec Mlle de Graffenried et Mlle Galley, qui se rendaient à cheval à Toune et le prirent en croupe.

« Aprés le diné nous fimes une économie : au lieu de prendre le café qui nous restait du déjeuné, nous le gardâmes pour le goûté avec de la crème et des gâteaux qu'elles avait apportés, et, pour tenir notre appétit en haleine, nous allâmes dans le verger achever notre dessert avec les cerises. Je montai sur l'arbre, et je leur en jetais des bouquets dont elles me rendaient les noyaux à travers les branches. Une fois, Mlle Galley, avançant son tablier, et reculant la tête, se présentait si bien, et je visais si juste, que je lui fis tomber un bouquet dans le sein ; et de rire. Je me disais en moi-même : que mes lèvres ne sont-elles des cerises ! je les leur jetterais aussi de bon cœur ! »

même que j'étais devenu la fable de toute la maison et des survenants... Un jour que j'allais voir Mme d'Houdetot à Eaubonne, au retour d'un de ses voyages à Paris, je la trouvais triste, et je vis qu'elle avait pleuré. Je fus obligé de me contraindre, parce que Mme de Blainville, sœur de son mari, était là ; mais sitôt que je pus trouver un moment, je lui marquai mon inquiétude. « Ah ! me dit-elle en soupirant, je crains bien que vos folies ne me coûtent le repos de mes jours. Saint-Lambert est instruit, et mal instruit. Il me rend justice ; mais il a de l'humeur, dont, qui pis est, il me cache une partie. Heureusement que je ne lui ai rien tu de nos liaisons qui se sont faites sous ses auspices. Mes lettres étaient pleines de



FIG. 153. — Jean-Jacques et Mme de Warens. Gravure de Duprel, d'après Moreau le jeune, pour les *Confessions*.

vous ainsi que mon cœur : je ne lui ai caché que votre amour insensé, dont j'espérais vous guérir, et dont, sans m'en parler, je vois qu'il me fait un crime. On nous a desservis, on m'a fait tort ; mais n'importe. Ou rompons tout à fait, ou soyez tel que vous devez être. Je ne veux plus rien avoir à cacher à mon amant... »

Mme d'Houdetot était-elle une jolie femme ? Il faut répondre non, Rousseau lui-même l'avoue : « Elle n'était point belle ; son visage étai marqué de petite vérole ; son teint manquait de finesse ; elle avait la vue basse et les yeux un peu ronds ; mais elle avait l'air jeune avec tout cela ; et sa physionomie, à la fois vive et douce, était caressante ; elle avait une forêt de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui tombaient au jarret ; sa taille était mignonne. . . » Pour la vicomtesse d'Alard, qui l'a beaucoup connue, Mme d'Houdetot était franchement laide : « Excessivement louche, le front très bas, le nez gros, une teinte jaune dans tous les creux de son visage, les pores marqués de brun... » En revanche, du côté de l'esprit, elle était magnifiquement douée.

Diderot lui accorde, comme Rousseau, beaucoup d'âme et de sensibilité. Elle avait du trait, des saillies charmantes, une humeur vive et enjouée. On l'avait mariée à un gentilhomme, capitaine de gendarmerie, qui lui laissait toute liberté. En 1760, Mme d'Houdetot disait à Diderot, dans un souper, à la Chevrette, où, l'ayant pour voisine, il l'avait un peu enivrée de vin blanc : « Je me mariai pour aller dans le monde, et voir le bal, la promenade, l'opéra et la comédie ; et je n'allai point dans le monde, et je ne vis rien, et j'en fus pour mes frais. . . » Mme d'Houdetot faisait de jolis vers ; on a retenu ceux-ci entre autres :

L'amant que j'adore,
Prêt à me quitter,
D'un instant encore
Voudrait profiter.
Félicité vaine,
Aimable désir,
Trop près de la peine
Pour être un plaisir !

On doit regretter la perte de son *Hymne aux tétons,* qui, au dire de Diderot, « pétillait de feu, de chaleur, d'images et de volupté ».

La comtesse d'Houdetot survécut trente-cinq ans à Rousseau et onze ans à son amant Saint-Lambert. Elle mourut à Paris, rue de Tournon, en 1813, âgée de quatre-vingt-trois ans.

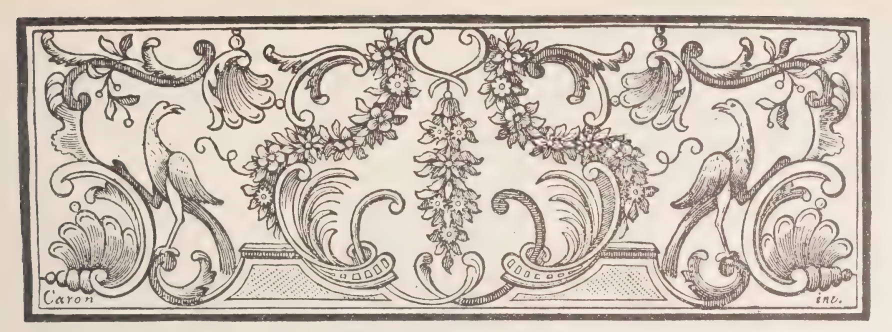


Fig. 154. — Vignette décorative de Caron (xviiie siècle).

VI

LES FEMMES AU POUVOIR

PORTENT LE COUP DE GRACE A L'ANCIEN REGIME

Tantum fœmina *potuit suadere malorum...*



NOUS avons laissé précédemment le cardinal Fleury, — ou plutôt M. de Fréjus comme on l'appelait alors, — inaugurer en France une politique circonspecte et mesurée, procurant au pays un apaisement relatif qu'il ne connaissait plus depuis de longues années. A travers les vicissitudes des choses humaines, le cardinal avait jeté l'ancre, et l'on respirait mieux, en dépit de la confusion générale des affaires dans toute l'Europe. Par sa vie privée, Fleury ne se distinguait point de la plupart des hauts dignitaires du clergé, et il avait pour maîtresse Mme de Carignan, dépositaire de tous les secrets d'Etat, puisqu'on ne décidait rien que par ses conseils. A cela sans doute se réduisait la liaison d'une femme âgée de quarante-cinq ans et d'un vieillard presque nonagénaire, chez qui les plaisirs des sens n'étaient plus guère que des réminiscences. Mme de Carignan commandait au ministre, qui tenait le monarque en lisières, mais cet empire ne tenait lui-même qu'à un fil...

Louis XV avait marqué jusqu'alors une certaine constance pour sa femme, Marie Leckzinska. Lorsqu'on cherchait à fixer avec adresse ses regards sur quelque objet enchanteur, il répondait froidement ce qu'il avait dit un jour au duc de Pecquigny : « Je trouve la reine encore plus belle ». Mais enfin, il pouvait s'en détourner ; la multitude d'enfants qu'elle lui avait donnés, devait même accélérer ce moment fatal ; et dès lors, un bouleversement était à craindre en pareille circonstance. Le véritable moyen d'en prévenir les suites, était de tout opérer par soi-même, et de mettre dans le lit du Roi une coquette dont on fût sûr, une femme qui, satisfaite du département des plaisirs, laissât celui de la politique et des affaires au cardinal. « Les Séjans dont les cours abondent sans cesse », dit une relation du temps, firent comprendre cela à Mme de Carignan, qui l'insinua à Fleury, et l'on ourdit en conséquence une trame dont l'ambition du ministre tenait les deux bouts. Le béat confesseur de la Reine lui fit entendre qu'ayant rempli les devoirs de son état, en donnant un héritier au trône et des princesses pour en être l'édification, elle ferait œuvre pie

en exerçant désormais « la plus parfaite des vertus, la chasteté », en se sevrant de temps en temps des voluptés charnelles, « toujours propres à courber notre âme vers la terre au lieu de l'élever au ciel », et l'indigence de tempérament de Marie Leczinska ne tarda guère à s'éteindre dans la dévotion la plus complète. Un soir que Louis XV, la tête chaude de vin, et par conséquent mal disposé à l'amour, s'était cependant introduit dans la couche de Marie, elle se livra trop indirectement à son dégoût, et repoussa ses embrassements avec une répugnance affligeante pour l'amour-propre du monarque. Celui-ci jura qu'il ne recevrait pas deux fois un pareil affront, et il tint parole.

C'est de ce moment, — moment physiologique entre tous, — que commence l'avènement des maîtresses, qui vont s'emparer des destinées de la France, et qui conduiront l'Ancien Régime à la faillite. En cinquante ans, la banqueroute sera consommée. Louis XV, à cette époque, n'est déjà plus le timide adolescent aux occupations de « petit-maître » et d'homme inutile, chassant avec frénésie, « continuant un travail de chien pour ses chiens », et dépensant là toute son intelligence. Il va se montrer « homme en tous points », et l'on sait ce que cela veut dire. Le temps est passé des libelles qui le chansonnaient sous le titre de *A la Beauté couronnée rue des Innocents*, tandis que la Reine était visée sous celui de *A la Poule qui pond rue de la Femme-sans-tête*. Le temps est passé de « l'agacement » de Mlle de Charolais qui fit tout pour que Louis capitulât devant ses invites, mais qui ne réussit point. Dans son château de Madrid, non loin de celui de Bagatelle où, plus tard, la Pompadour abritera quelquefois ses plaisirs, Mlle de Charolais se déguisait en capucin, et inspirait à Voltaire ces versiculets :

Frère Ange de Charolais,
Dis-moi par quelle aventure
Le cordon de Saint François
Sert à Vénus de ceinture ?

Cette ceinture qui se dénouait pour tant d'acquéreurs, le Roi n'y toucha même pas. Remarquez que nous sommes en 1736, c'est-à-dire que le ministère de Fleury se prolongera sept ans encore. Les corrupteurs entrent en jeu sous l'égide du cardinal, la Faculté consultée opine du bonnet, et le poison inoculé dans le cœur du Roi ne tardera point à en être le maître, pour y creuser le double chancre de l'ennui et de la satiété.

TROIS CAILLETTES : M^MES^ DE MAILLY, DE VINTIMILLE ET DE LAURAGUAIS.

La comtesse de Mailly, dame du palais de la Reine, fut jugée la plus convenable à jouer le rôle qu'on attendait d'elle. A demi-veuve, sans enfants, presque probe et dénuée d'ambition, elle était donc incapable d'abuser de sa place et de donner le moindre ombrage au cardinal. Ni jeune, ni belle, ni même jolie, elle était âgée de trente-cinq ans, et n'avait de remarquable dans le visage que deux grands yeux noirs, bien fendus, très vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui, en s'adoucissant, ne conservait que cette hardiesse qui est un indice de tempérament, et qui demeure un puissant aiguillon pour provoquer un amant novice. Mme de Mailly, toutefois, surpassait cent beautés de la Cour par son type de *caillette*, — ce type qui sera longtemps le succès du siècle, — et qu'elle agrémentait de son enjouement.

Le duc de Richelieu fut chargé par le premier ministre de proposer au Roi Mme de Mailly. Fin et séduisant, « de bel air », comme on disait à cette époque, le favori mit habilement Louis XV sur le compte de la Reine, sur le vide qu'elle laissait dans son cœur, et il le fit convenir de remplacer cette passion par une autre. « L'amour est la consolation des hommes, disait le courtisan, et principalement des princes, obligés de charmer les soucis du trône. » Dans la première entrevue du Roi et de Mme de Mailly, la timidité avait glacé les sens de la comtesse. On la détermina à une seconde entrevue, en la prévenant qu'il fallait oublier le Roi pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du jeune prince à revenir à elle, l'encouragea merveilleusement, persuadée, par cette démarche, qu'il n'était question que d'assaillir pour triompher. Après quelques préliminaires, elle usa des moyens extrêmes, et l'amant reprenant ses droits, se livra à des emportements d'autant plus violents qu'il avait été plus contraint. Quand Mme de Mailly sortit dans le désordre amoureux où elle était encore et se présenta aux instigateurs, curieux d'apprendre ce qui s'était passé, elle ne leur dit que ces mots : « Voyez de grâce comme ce paillard m'a accommodée ! »

Le premier pas était fait, et le Roi sentit que rien ne l'inquiéterait plus. Il se livra sans aucune contrainte à cette passion, dont les courtisans ne manquèrent pas de s'entretenir. M. de Mailly, qui ne se



Fig. 155.

L'APOTHÉOSE DE LOUIS XIV
ET LES HEUREUX PREMICES
DU RÈGNE DE LOUIS XV.

* Le Temps enlève Louis XIV dans le ciel où Junon, son épouse, le reçoit parmi les immortels. Le duc d'Orléans prend, de la main du roi défunt, le gouvernail de l'Etat, et guide Louis XV.

L'Abondance, les Sciences, les Arts, l'Espérance, président au début de cet heureux règne. Les agioteurs, les partisans, et autres voleurs publics, sont représentés par des monstres qui s'enfuient épouvantés.

On sait que les heureux débuts du règne de Louis XV lui valurent le surnom de *Bien-aimé*. Mais quand l'influence des femmes se fit sentir, lorsque la Pompadour et la Du Barry eurent sur lui un pouvoir néfaste, la nation perdit le respect du Roi et les abus de la monarchie lui apparurent avec évidence; mécontente, elle commença de s'habituer à l'idée d'une révolution.

souciait pas de sa femme auparavant, s'avisa de trouver mauvaise cette infidélité. Pour réponse, il reçut défense d'avoir avec elle aucun commerce. Le marquis de Nesle, père de Mme de Mailly, voulut aussi critiquer sa conduite. On jugea que ce n'était qu'une tournure pour demander de l'argent, dont il avait grand besoin, vu le dérangement de ses affaires, et on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

Le plus embarrassé dans le début des amours du Roi, ce fut Fleury. Pour égarer la nation, il poussa l'hypocrisie jusqu'à oser faire des remontrances à son royal élève. « Je vous ai abandonné la conduite de mon royaume, lui répondit aigrement Louis XV, j'espère que vous me laisserez maître de la mienne. » En dépit de leur sécheresse, ces mots comblèrent le premier ministre. Ses émissaires, en le disculpant, divulguèrent la réponse du Roi. On ne saurait concevoir aujourd'hui l'impression qu'elle provoqua dans tout le pays. Une maîtresse du Roi qui ne servait qu'à affermir l'autorité du cardinal, quelle rancœur ! Ceux qui avaient applaudi à la passion du monarque, se virent joués, et la firent aisément passer aux yeux du public par un commerce horrible.

Mme de Mailly n'était pas préparée à tenir le rôle qui lui allait si mal. Aussi bien, elle imagina ces soupers exquis qu'on faisait dans des réduits délicieux, accessibles aux seuls confidents, et désignés pour cette raison sous le nom de *petits appartements*. Louis XV en fit pratiquer dans différents palais. Afin d'en donner une idée, nous tirons des *Anecdotes secrètes sur la Cour de Perse* cette description allégorique, et que l'auteur (1), pour dépayser ses lecteurs, déclare lui-même avoir transcrit d'ailleurs.

« C'était un petit temple où l'on célébrait fréquemment des fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus et de Vénus. Le *Sophi* en était le grand-prêtre, *Rétima* la grande-prêtresse ; le reste de la troupe sacrée était composée de femmes aimables et de courtisans galants, dignes d'être initiés à ces mystères. Là, par quantité de libations les plus exquises, et par différents hymnes à la gloire de Bacchus, on tâchait de se rendre favorable auprès de la déesse de Cythère, à laquelle ensuite on faisait de temps en temps de précieuses offrandes. Les libations se faisaient avec les vins les plus rares. Les mets les plus recherchés étaient les victimes. Souvent même, et c'était aux jours les plus solennels, ces mets étaient préparés des mains du grand-prêtre. Comus était l'ordonnateur de ces fêtes ; Momus y présidait. Il n'était permis à aucun esclave d'oser troubler ces augustes cérémonies, ni d'entrer dans l'intérieur du temple, qu'au moment que les prêtres et les prêtresses, comblés enfin des faveurs divines, tombaient dans une extase, dont la plénitude prouvait la grandeur de leur zèle, et annonçait la présence des dieux. Alors tout était consommé ; on enlevait avec respect ces favoris des dieux et l'on fermait les portes du temple... » On voit, par le détail de ce récit mystérieux où Louis XV est désigné sous le nom de *Sophi*, et Mme de Mailly sous le nom de *Rétima*, que les *petits appartements* étaient également destinés aux plaisirs de la table et de l'amour.

Traduisons en termes directs cette description. De dégoûtantes orgies avaient lieu dans ces *petits appartements*, et Mme de Mailly eut le tort d'y habituer Louis XV. Elle aimait les vins capiteux, elle en donna le goût au Roi, qui renouvelait dans ces agapes les défis des anciens buveurs. C'était à qui mettrait sous la table son adversaire, et après une longue résistance, il fallait que des serviteurs vinssent enlever tous les convives, les vaincus comme les vainqueurs. Cependant, le temps n'était pas encore venu où les *petits appartements* devaient être le centre de la politique et des négociations.

Quelques historiens prétendent que Mme de Mailly ne fut point à charge à l'Etat, et qu'elle sortit de la Cour aussi pauvre qu'elle y était entrée. Cette assertion nous paraît bien hasardeuse. En effet, on trouve que Louis XV lui assura 40.000 livres de rente, lui donna un hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre, et enjoignit qu'on payât ses dettes qui se montaient à 465.000 livres. Son mariage, il est vrai, lui avait valu 25.000 livres de rente, qui ne suffisaient point, à beaucoup près, pour les dépenses que Mme de Mailly était obligée de faire à la Cour.

Quoi qu'il en soit, cette favorite rappelle un peu Louise de La Vallière par sa fin. Après Louis XV, Mme de Mailly ne vit d'autre amant digne d'elle que Dieu, et elle expia dans les macérations jusqu'à sa mort le scandale qu'elle avait donné. Peu de temps avant de quitter le monde, elle était entrée dans l'église Saint-Roch, quand un homme, choqué que l'on se dérangeât pour lui faire place, dit tout haut : « Voilà bien du tapage pour une catin ! » — « Monsieur, lui répondit-elle avec douceur, puisque vous la connaissez, priez Dieu pour elle. »

Mme de Mailly ne cherchait plus qu'à faire oublier les erreurs de sa jeunesse.

Longtemps avant, elle avait trouvé le châtiment de sa passion. Mme de Vintimille, sa sœur cadette,

(1) Nous avons démontré, dans le dernier chapitre du tome III de cette publication, comment on peut attribuer ces *Anecdotes* à Voltaire.

n'avait eu de cesse, depuis qu'elle était sortie du couvent, de supplanter Mme de Mailly dans le cœur du Roi. Mais elle fut contrainte de partager un empire qu'elle brûlait de posséder seule. Altière, envieuse, vindicative, Mme de Vintimille était plus belle que Mme de Mailly, mais, à l'encontre de celle-ci, elle aimait à gouverner et à se faire craindre, surveillant ses intérêts, et n'ayant d'autre but que de tirer parti de la faiblesse du Roi à son égard. Tous ceux qui la connaissaient redoutaient son pouvoir. Louis XV, pour assurer à l'enfant que sa maîtresse portait dans son sein un rang honorable, lui avait fait épouser le comte de Vintimille du Luc, neveu de l'archevêque de Paris ; et, pour que le scandale fût complet, l'archevêque lui-même avait donné aux deux époux la bénédiction nuptiale. Mme de Vintimille mourut en couches. Son fils, connu sous le nom de comte du Luc, ressemblait d'une façon si frappante à Louis XV, que les courtisans l'appelaient le *Demi-Louis*.

A cette école de lubricité, le Roi fit de rapides progrès. Une troisième demoiselle de Nesle, la duchesse de Lauraguais, se mit sur les rangs pendant la faveur même de Mme de Vintimille et obtint un succès passager. Son seul mérite aux yeux du Roi était l'embonpoint classique de la *caillette,* et qui attira les goûts d'un prince devenu libertin. Quand il fut lassé de cette jouissance purement matérielle, Louis XV fit nommer Mme de Lauraguais dame d'atours de la Dauphine.

Selon la chronique des confidents des voluptés secrètes du prince, par un de ces raffinements de débauche que la luxure inspire quelquefois aux plus simples particuliers, Louis XV aurait désiré coucher avec les trois sœurs, dont les corps devaient offrir, ainsi que leur esprit, des contrastes et des ressemblances de perfection.

Par là, ne préludait-il point à cet ennui et à cette satiété qui le mèneront aux pourritures de la fin du règne ?



Fig. 156. — LOUIS XV. Gravure de Mougin (xixe siècle), d'après un tableau de l'époque.

Le duc de Levis, dans ses *Souvenirs* écrit : « Louis XV avait les plus beaux yeux du monde et une singulière dignité dans le regard, telle que j'en fus frappé, quoique je fusse encore enfant, quand je le vis. Ce regard, et l'habit d'étoffe d'or dont il était revêtu ce jour-là, se réunirent même, dans mon imagination, à l'idée d'un Grand Roi. »

UNE BELLIQUEUSE ET UNE ROUÉE : LA DUCHESSE DE CHATEAUROUX.

Des cinq filles du marquis de Nesle, une seule, Mme de Flavocourt, ne fut pas la maîtresse de Louis XV (1). C'était pourtant l'une des plus belles, d'une beauté tendre et mystérieuse. Il faut dire qu'elle aimait exceptionnellement son mari, le marquis de Flavocourt, homme d'une singulière énergie, et l'un de ces caractères d'ancienne race que n'atteignent guère les contagions de leur temps. Les mémoires de l'époque assurent qu'il avait menacé sa femme de laver dans le sang l'injure qui lui serait faite. La marquise, en tout cas, ne donna prise, de toute sa vie, au moindre caquet.

(1) On voit l'erreur des historiens qui assurent que « Louis XV *épuisa* la famille ». Et n'est-ce pas plutôt les filles de Nesle qui l'épuisèrent ?

Tout autre était Anne-Marie de la Tournelle, la plus jeune des cinq sœurs. Elle avait été mariée à dix-sept ans, et elle était restée veuve à vingt-trois. Quoiqu'elle n'eût pas fait grand bruit depuis son veuvage, elle ne se vit point à la Cour sans fonder des espérances. D'ailleurs, elle était guidée par le duc de Richelieu, qui avait été son amant, mais qui, satisfait de sa possession, ne fut point fâché de trouver l'occasion de s'en débarrasser et de faire payer ses plaisirs au Roi. L'ambition commençait aussi à le dominer, et il était un de ceux qui se flattaient de gouverner Louis XV après le cardinal. Dès que Mme de la Tournelle eut atteint l'âme du monarque, elle lui tint rigueur pour accroître son tourment, jusqu'à ce qu'elle eût fait son traité et obtenu les conditions qu'elle exigeait. La première fut que Mme de Mailly serait renvoyée publiquement ; la seconde, que son nom de marquise de la Tournelle serait converti en celui de duchesse de Châteauroux, avec les honneurs et les distinctions de cette dignité ; la troisième, qu'on lui ferait un sort convenable à son rang, qu'elle jouirait d'une fortune capable de la mettre à l'abri de tous les revers, et que si des enfants venaient à naître, ils seraient légitimés. Sous le règne précédent, il n'y avait qu'un seul exemple de pareilles grâces, et Mme de Châteauroux n'avait pas pourtant l'esprit de Mme de Montespan. Mais Louis XV était si amoureux qu'il accorda tout, et c'est ici qu'il faut marquer le premier passage du Roi sous les Fourches-Caudines de la passion. Jusque-là, Louis XV avait gardé à peu près son libre-arbitre. Avec Mme de Châteauroux, c'est l'esclavage des sens qui débute, l'emprise fatale qui s'affirme, le cancer qui s'installe et qui, s'élargissant, gagnant de proche en proche, finira par dévorer le monarque, la monarchie et le pays lui-même.



Fig. 157.
Portrait de Louise-Julie de Nesle Mailly
Comtesse de Mailly.

* Les quatre filles de Louis de Mailly devinrent successivement les maitresses de Louis XV. Les plus connues sont la comtesse Louise-Julie de Mailly, déclarée favorite en 1735, et la duchesse de Châteauroux. Les deux autres étaient la marquise de Vintimille et la duchesse de Lauraguais. La comtesse de Mailly fut une des premières favorites de Louis XV.

Fleury allait mourir ; on assure que, dans les dernières conférences qu'il eut avec le Roi, en rendant compte de l'état du royaume, il lui inspira de l'éloignement pour le cardinal de Tencin, qui venait d'entrer dans le conseil et que le cardinal avait même flatté de l'espoir de lui succéder. Fleury craignait probablement que ce ministre ne fît trop tôt oublier sa mémoire. Il avait redouté toujours dans les grandes places les génies profonds ou actifs. Il avait éludé les systèmes des uns et banni l'inquiétude des autres. Avec une plus vaste étendue de vues, il aurait observé que Philippe d'Orléans avait été l'homme qu'il fallait dans la minorité de Louis XV, comme lui, Fleury, l'avait été à la suite de la Régence. Mais, en 1726, quand il avait pris le pouvoir, la France « était un corps robuste qui a éprouvé quelque dérangement et qui n'a besoin que de régime ...» — comparaison fort juste que faisait le cardinal lui-même, en répondant à un projet d'innovation dans les finances. Lorsqu'il mourut, en 1743, Louis XV déclara qu'il n'aurait point de premier ministre, qu'il gouvernerait lui-même, et se réservait à lui seul l'administration de son royaume. C'était l'objet du désir de tous. On se rappelait qu'à la mort de Mazarin, Louis XIV avait commencé de même le cours de son règne jusqu'à ce que ses mains lassées eussent abandonné l'empire à une femme. Mais le caractère des deux princes était bien différent. L'un, âgé de vingt-deux ans, était déjà brûlé de cette ardeur de renommée qui le consuma jusqu'au tombeau. Il essayait, en secret, son aptitude à gouverner, et son impatience l'aurait excité à accélérer ce moment, s'il ne fût venu. L'autre, déjà parvenu à trente-trois ans, n'avait de passion forte que celle des sens ; l'éclat du trône l'importunait, il n'aimait que le repos et l'obscurité, et son inertie, loin de briser ses fers, l'aurait porté à en reprendre d'autres. Son premier acte de souveraineté était un acte de servitude.

Ce fut Mme de Châteauroux qui l'y porta. Les mémoires du temps la comparent à l'Agnès Sorel de Charles VII, parce qu'elle lui fit entendre, à cet amant fatigué de son sceptre, qu'il était temps de devenir

maître et d'avoir au moins l'air de régner. Lisez ce fragment d'une lettre qu'elle adresse au Roi ; elle essaie de vaincre sa torpeur :

« Vous ne seriez pas Roi que vous mériteriez d'être aimé pour vous-même. Jugez de ce que doivent être mes sentiments, quand vous faites rejaillir sur moi un peu de l'éclat dont vous brillez !... Sire, méfiez-vous de votre bonté ; elle vous porte à juger les autres par vous-même. Un Roi doit être le premier surveillant de l'autorité qu'il confie... Si votre peuple avait à se plaindre, faites en sorte que sa voix puisse



FIG. 158. — Louis XV et Mlle de Nesle. Gravure de Henriot, d'après Carle C. Vanloo.

* C'est la mode des « repas champêtres » si souvent traités par Watteau et par Boucher. A tous les paysages et aux pastorales de cette époque, on peut appliquer les lignes célèbres de Diderot sur les peintures de Boucher. On se demande : « Mais où a-t-on vu des bergers vêtus avec cette élégance et ce luxe ? Quel sujet a jamais rassemblé dans un même endroit, en pleine campagne, sous les arches d'un pont, loin de toute habitation, des femmes, des hommes, des enfants, des bœufs, des vaches, des moutons, des chiens, des bottes de paille, de l'eau, du feu, une lanterne, des réchauds, des cruches, des chaudrons ? Que fait là cette femme charmante, si bien vêtue, si propre, si voluptueuse ? Et ces enfants qui jouent et qui dorment, sont-ce les siens ? Et cet homme qui porte du feu qu'il va renverser sur sa tête, est-ce son époux ? Que veut-il faire de ces charbons allumés ? où les a-t-il pris ? Quel tapage d'objets disparates ! On en sent toute l'absurdité. Avec tout cela on ne saurait quitter le tableau. Il vous attache. On y revient. C'est un vice si agréable, c'est une extravagance si inimitable et si rare ! Il y a tant d'imagination, d'effet, de magie et de facilité ! »

approcher de vous. Si par hasard il était opprimé, ayez le courage de vouloir ce que votre cœur vous inspire, et vous ferez toujours le bien. Ah ! Sire, quelle plus douce position pour un Roi que celle de n'être entouré que d'heureux !... Quand j'ai osé proposer à Votre Majesté de commander son armée, j'ai été loin de l'engager à exposer ses jours. Ils sont d'Etat, et un père se doit à ses enfants. Mais votre présence, Sire, inspirera les troupes, leur donnera de la confiance, et les fera vaincre. Elle vaudra une armée et vous assurera tous les cœurs. Pardonnez, Sire, à ma franchise. Vous ne pouvez me faire un crime d'aimer votre gloire. Pourquoi redouter que la vérité puisse vous déplaire ? Quand on l'exige, on ne la craint pas. Si je cessais de m'intéresser à votre grandeur, je n'aurais plus d'amour. »

Oui, c'est là le langage d'une Agnès. Et, de fait, l'arrachant à la mollesse de son palais, Mme de Châteauroux faisait parcourir à Louis XV son royaume d'une frontière à l'autre, le traînant en Alsace pour arrêter les progrès de l'ennemi. Ce fut elle aussi qui, au moment où on l'expulsait d'auprès du Roi, lui procurait ce surnom de *Bien-Aimé,* qu'il eût mieux valu sans doute que la France ne lui donnât jamais !

On sait que Louis XV, gravement malade à Metz, se laissa frapper de terreur religieuse par son premier aumônier, l'évêque de Soissons, manœuvré par le comte d'Argenson, qui ne cultivait la favorite que par politique. Mme de Châteauroux n'ignorait point l'âme pusillanime de son amant, et reçut sa disgrâce avec fermeté. Elle monta en voiture avec la duchesse de Lauraguais, sa sœur, et s'éloigna. Mais elle n'était point hors de la ville, qu'instruit de son renvoi, on lui prodigua toutes les huées. Ne la regardait-on pas comme complice de la maladie et de la perte prochaine du prince? Les paysans dans les campagnes la



Fig. 159. — CONVERSATION GALANTE. Gravure en couleur d'après Boucher.
* Les intrigues amoureuses ne sont pas le privilège des princes ou des courtisans. Boucher a sans doute voulu faire un malicieux parallèle entre le libertinage à la Cour... et dans les champs.

suivaient aussi loin qu'ils pouvaient et se transmettaient l'emploi de la maudire et de l'outrager. Ce fut par miracle qu'elle évita d'être déchirée en pièces. Parcourant près de quatre-vingts lieues avant de se rendre à Paris, elle y arriva dans la plus extrême consternation.

Cependant le Roi guérit, et la volte-face fut complète. Ceux qui connaissent l'empire des passions prévirent bientôt ce qui arriverait. Le duc de Richelieu était le plus intéressé au rappel de la favorite, et il leva tous les scrupules du monarque. Il organisa des parties de chasse, où il ménagea à Mme de Châteauroux les occasions de revoir le Roi et de reprendre sur lui son empire. Louis XV, las de se contraindre, se plaignit hautement qu'on eût abusé de son état « pour souiller sa gloire » (!) et le forcer à traiter indignement une personne qui n'était coupable à son égard que d'un excès d'amour. Il résolut de la rétablir dans son rang, ses titres et ses dignités. Il prépara son triomphe en la vengeant de l'évêque de Soissons, qui eut injonction de se retirer dans son diocèse, et du comte d'Argenson, qui, lui ayant porté l'ordre de son exil, fut chargé de lui annoncer son rappel. D'Argenson lui demanda même de la part du Roi la liste de tous ceux dont elle exigeait la punition. On assure qu'elle l'avait mis en tête ; que le ministre, voyant qu'il n'y avait aucune réconciliation à espérer avec cette femme, prit le seul parti qui lui restait, de la gagner de vitesse en s'en débarrassant pour jamais. C'est fort possible. Mais nous croyons plutôt que l'excès de la joie détermina chez la duchesse un transport prompt et mortel. Dans l'impatience de recevoir les embrassements du monarque, Mme de Châteauroux s'était dégarnie, baignée et parfumée en un jour critique...

Cette perte plongea Louis XV dans une profonde mélancolie. La duchesse avait repris un tel ascendant sur son amant, qu'elle lui avait dicté la loi une seconde fois. Outre les conditions indiquées pour réparation de l'injure qu'elle avait reçue par son expulsion aux yeux de l'Europe entière, elle avait exigé une satisfaction authentique, celle d'être nommée surintendante de la maison de la future Dauphine, et l'aveuglement du Roi l'y avait fait consentir. En lui donnant cette place, réservée jusque-là à une conduite régulière et à une réputation intacte, c'était afficher le scandale, couronner le vice, insulter aux mœurs. La mort prévint cette dérogation aux usages du temps, mais il résulta toujours de la réconciliation du Roi avec Mme de Châteauroux une impression fâcheuse dans le peuple, qui altéra vivement son respect. On cite le mot énergique des poissardes, dont le cri est toujours le cri public : « Puisqu'il a repris sa catin, il ne trouvera plus un *Pater* sur le pavé de Paris ».

La déchéance commençait.



FIG. 160. — Portrait de la duchesse de Châteauroux. (Marie-Anne de Mailly de Nesle)

Veuve à vingt-trois ans du marquis de la Tournelle, elle fut, comme ses trois sœurs, favorite de Louis XV. Son influence fut si grande sur le jeune Roi qu'elle obtint de lui la promesse de l'emploi de surintendante de la Maison de la Dauphine. Mais elle mourut subitement (1744). On pense qu'elle fut empoisonnée.

L'INFAME ET CYNIQUE Mme DE POMPADOUR.

Et très vite, elle prit une allure vertigineuse. Louis XV précipita sa chute, et cette chute précipita le trône aux abîmes. Si l'on y peut marquer des phases, c'est à la lueur des filles qui passèrent, comme des comètes échevelées, dans le ciel du lit royal.

Mme d'Etioles, née dans la classe bourgeoise, était la fille du nommé Poisson, personnage grossier qui ne manquait pas d'un certain esprit, puisqu'il ne s'épargnait pas lui-même. Il était boucher aux Invalides, et avait acquis quelque bien dans cette place. Sa femme était une des créatures les plus dévergondées qu'il fût possible de voir. Après avoir trafiqué de ses charmes, elle avait compté sur ceux de sa fille, et à force de lui dire qu'elle était *un morceau de roi*, lui avait inspiré le désir d'être la maîtresse du monarque. Ce désir s'était tellement accru, qu'elle n'avait négligé aucune occasion de le remplir ; elle y travaillait surtout depuis la mort de la duchesse de Châteauroux. Elle se présentait à toutes les chasses de Louis XV, et cherchait toutes les occasions de s'en faire remarquer. Elle essayait toutes les manières de se produire, et n'eut garde de manquer l'occasion d'un bal. Après avoir excité, par ses propos, la curiosité du Roi, elle céda à ses importunités. Le bal était masqué : elle se démasqua. Mais, par un raffinement de coquetterie, se rejeta en même temps dans un groupe de courtisanes, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle avait alors un mouchoir à la main, et le laissa tomber. Louis XV le ramassa avec empressement, et ne pouvant atteindre du bras l'endroit où elle était, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut là le premier triomphe de Mme d'Etioles. Un murmure confus se fit entendre aussitôt dans la salle, avec ces mots : « Le mouchoir est jeté ! » et toutes les rivalités se turent. Le Roi, qui avait reconnu dans cette belle la femme qu'il avait considérée plusieurs fois à ses chasses, en devint amoureux. Deux subalternes, Binet, un des premiers valets de chambre, cousin de Mme d'Etioles, et de Bridge, un de ses écuyers, ami de cette femme, nourrissaient adroitement cette passion. La séduction de son esprit avait achevé la défaite de son royal soupirant ; il était atteint au point où l'on ne veut que la solitude et un confident. Le duc de Richelieu continuait à jouir de plus en plus de la confiance de son maître en cette partie. Il avait été toujours sur ses pas. Il avait tout observé. Il était instruit déjà de ce qu'il était nécessaire de savoir. Le Roi lui ayant ouvert son cœur, — ce cœur qui ne sentait plus bon maintenant, — le duc se chargea de prendre



Fig. 161. — LA GIMBELETTE. Gravure en couleur d'après Fragonard.

* Cette « exquise inconvenance » de la jolie femme à demi-nue, indique la fâcheuse habitude de s'entourer de chats et de chiens, mise à la mode par Mme Helvétius. Elle en élevait, dans sa maison d'Auteuil, une multitude qu'elle faisait manger dans des plats d'or et qu'elle habillait de soie. Un lieutenant de police, outré par ces mœurs qu'il jugeait « criminelles » fit un jour saisir un grand nombre de ces chiens qui furent brûlés en Place de Grève.

les arrangements les plus prompts à le satisfaire. Mme d'Etioles n'était pas d'un rang qui lui permît de faire ses conditions, comme la duchesse de Châteauroux ; elle fût obligée de se rendre aux désirs absolus de son amant.

Plusieurs entrevues eurent lieu secrètement, soit à Versailles, soit plus souvent encore à Paris, dans une maison située rue Croix-des-Petits-Champs, et dont la porte donnait rue des Bons-Enfants. Louis XV arrivait par cette porte, accompagné de deux courtisans du premier ordre, qui avaient calculé assurément les avantages à retirer pour eux d'une publicité graduée et adroitement ménagée. Ils restaient avec Mme Poisson, tandis que leur maître s'entretenait avec la fille dans un appartement séparé. Le Roi n'avait envisagé sans doute, dans cette liaison, qu'un de ces divertissements passagers dont il avait contracté l'habitude, mais Mme d'Etioles enleva de surprise ce poste de maîtresse en titre, qu'elle n'eût peut-être pas obtenu si elle l'eût attendu. Craignant, ou feignant de craindre la puissance d'un mari offensé, elle alla demander un asile à Versailles. Là elle parvint, malgré un premier refus du Roi, à s'établir d'abord à la Surintendance, puis dans un appartement voisin de celui de la Reine, accompagna le Roi pendant la campagne de Fontenoy, mais *incognito*, pour dérober au Dauphin un commerce dont l'exemple pouvait être dangereux, et l'empire toujours croissant que la favorite sut prendre sur son faible amant, fit disparaître toute retenue. Devenue enfin le canal des grâces et des faveurs, elle en combla sa famille jusqu'à l'accablement, renversa et nomma des généraux et des ministres, fut l'arbitre de la paix et de la guerre, et remplit le pays d'un nom devant lequel tout dut s'incliner. Déjà celui de son mari, dont elle s'était séparée, ne pouvait plus lui convenir, et le titre de marquise de Pompadour lui fut donné par Louis XV, qui ressuscitait en sa maîtresse une ancienne maison éteinte en 1722. Elle en prit les armes, bien qu'elle y fut totalement étrangère, et crut faire oublier de la sorte la fille de Mme Poisson et la femme de Lenormand d'Etioles.



CHAMBRE DU CŒUR DE VOLTAIRE A FERNEY. Gravure de Née, d'après Duché (1781).

La chambre du cœur de Voltaire à Ferney est aujourd'hui détruite. La gravure de Née la représente telle que Duché la dessina en 1781. Dans le cénotaphe devait être déposé le cœur de Voltaire, ce qui ne fut jamais fait. Sur la table, on voyait la plume et l'encrier du patriarche. Sur les murs étaient exposés 40 portraits de tous les personnages qui vécurent dans l'intimité du philosophe. Au-dessus de son lit, se trouvait le portrait de Louise Mignot, dame Denis, nièce de Voltaire, qui fut sa compagne et sa confidente. Parmi les portraits de femmes, on remarquait celui de Mlle Clairon, qui reçut les hommages du poète ; celui de Ninon de Lenclos qui avait deviné son génie et lui légua en mourant 2.000 francs pour acheter des livres, et celui de la marquise du Châtelet qui fut son amie.

Elle avait de son mari une fille nommée Alexandrine. Quand elle fut en âge d'être mariée, sa mère songea à lui procurer un brillant avenir, et jeta les yeux sur le duc de Fronsac, fils du duc de Richelieu. Elle devait d'autant moins s'attendre à un refus, que le père de ce jeune homme lui faisait une cour assidue, et qu'il avait les faveurs du Roi. Richelieu, cependant, ne fut rien moins que flatté de cette proposition. Il se tira d'embarras en répondant qu'il était fort sensible au choix de Mme de Pompadour, mais que son fils appartenant par sa mère à la maison de Lorraine, les bienséances exigeaient qu'il eût l'agrément de cette famille. Mme de Pompadour comprit ce que cette réponse avait d'évasif; elle parut, malgré cela, approuver les raisons du duc, qui n'aurait pas su comment sortir de cette impasse, sans la mort de Mlle d'Etioles.



Coll. Rondel, B. Arsenal.
FIG. 162. — LA GUINGUETTE.
Divertissement pantomime du Théâtre-Italien, composé par de Hesse.
Gravure de Basan, d'après G. de Saint-Aubin.

Mme de Pompadour fut sensible à cette perte. Elle comptait en effet se faire remplacer par sa fille dans les fonctions qu'elle remplissait auprès du Roi, ce qui est assez vraisemblable quand on sait la dégoûtante maladie dont elle était atteinte, et qui lui interdisait, depuis 1748, les *principales occupations* de sa place. Un accident imprévu, qui aurait dû ruiner le crédit de la marquise, vint au contraire, en ce temps-là, prouver tout l'empire qu'elle avait sur son amant. La salpingite — pour lui donner son nom, — mais une salpingite compliquée de suppurations fétides, attaqua Mme de Pompadour avec tant de rigueur, que, pour éviter les graves inconvénients qui en pouvaient résulter, le Roi, sur l'avis des médecins, fut obligé de s'interdire avec elle les plaisirs dont il avait pris l'habitude. La situation était critique pour la maîtresse. Elle eut plus que jamais recours aux distractions de tout genre : musique, danse, spectacle, voyages, cérémonies, tout fut employé par elle, avec succès d'abord : mais enfin, le penchant de Louis XV pour les femmes, penchant qui était devenu nécessité, ne rendait vraiment à ce prince que les plaisirs d'une seule espèce. Il fallait s'arranger d'après cela. Mme de Pompadour ne vit plus un autre moyen de retenir le monarque dans ses chaînes qu'en se faisant la surintendante de ses amours. Le « Parc-aux-Cerfs » fut créé. Nous y reviendrons.

L'infirmité de Mme de Pompadour donnait beau jeu à la malignité publique. Le comte de Maurepas s'était déjà permis quelques plaisanteries sur le compte de la marquise, et le Roi en avait ri. Un jour, à Marly, elle trouva sous sa serviette le quatrain suivant :

La Marquise a bien des appas ;
Ses traits sont vifs, ses grâces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas :
Mais, hélas ! ce sont des fleurs blanches !

On conçoit le courroux de Mme de Pompadour. Il n'était pas prouvé que le comte fût coupable, mais il était soupçonné, et il reçut l'ordre de se démettre de son emploi. D'ailleurs, on n'avait pas oublié cette chanson dont il passait plus légitimement pour être l'auteur :

Cette petite bourgeoise,
Elevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la Cour son taudis.

Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris.



FIG. 163. — Portrait de la Marquise de Pompadour.

On sait qu'elle fut moins une amoureuse qu'un « personnage d'Etat ». Elle n'hésitait pas à se faire remplacer, dans les « jeux de l'amour » par de jolies filles qu'elle choisissait elle-même. A ce prix elle maintenait son influence dans la politique intérieure et extérieure. C'est elle, qui, indiquant au maréchal d'Estrée les places qu'il devait attaquer, les marquait, sur la carte, avec des mouches.

C'est à peu près le même esprit qui distingue ces vers de Voltaire :

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le b..... ou bien pour l'Opéra,
Qu'une maman avisée et discrète
Au noble lit d'un fermier éleva (1),
Et que l'Amour d'une main plus adroite,
Sous un monarque entre deux draps plaça.
Sa vive allure est un vrai port de reine,
Ses yeux fripons s'arment de majesté,
Sa voix a pris le ton de souveraine,
Et sur son rang son esprit s'est monté (2).

La marquise enfin incapable, depuis longtemps, d'enivrer par ses charmes les sens de Louis XV, s'attacha continuellement à captiver son esprit. L'adulation, ce moyen infaillible auprès de presque tous les hommes, fut un de ceux qu'elle mit particulièrement en usage. Cette adulation ne consistait pas simplement dans l'art commun aux courtisans d'approuver ses actions ou de prévenir ses désirs, mais dans l'art plus difficile et souvent pénible d'écarter de Louis, le royal ennuyé, les soins, les soucis et les inquiétudes du gouvernement. Elle se fit *premier ministre,* et ne justifia que trop bien, pour sa part, le mot de Frédéric de Prusse, qui appelait plaisamment le règne de Louis XV, *le règne des trois Cotillons.* Mme de Pompadour était Cotillon II, comme la duchesse de Châteauroux avait été Cotillon Ier, et comme plus tard la Du Barry fut Cotillon III (3). Le Roi était enchanté de trouver sur qui se décharger du poids de sa couronne, et la marquise, pour mieux le supporter, s'était depuis quelque temps entièrement livrée à la politique, dont l'abbé de Bernis (qu'elle appelait *Babet-la-Bouquetière*... pour ses *bouquets à Chloris*) lui avait donné les premières leçons. Protégé par la favorite, Babet était entré dans le conseil, et avait été nommé ministre des affaires étrangères.

Lorsque Mme de Pompadour fut placée si haut dans le gouvernement, Louis XV jugea convenable d'apporter plus de forme dans un commerce où les sens n'étaient plus pour rien. Il fit donc murer toutes les communications secrètes de leurs appartements, et nomma celle qu'il ne regardait plus que comme « son amie » dame du palais de la Reine. C'est à cette époque que se prépara cette guerre fatale, si honteusement célèbre par la déroute de Rosbach. Le favori de Mme de Pompadour, Soubise, y commandait. Echappé au désastre, il revint à Versailles. Mais les vers satiriques qui jaillirent de la capitale, le fustigèrent en même temps que sa protectrice :

En vain, vous vous flattez, obligeante marquise,
De mettre en beaux draps blancs le général Soubise.
Vous ne pouvez laver à force de crédit
La tache qu'à son front imprime sa disgrâce ;
Et quoi que votre faveur fasse,
En tout temps on dira ce qu'à présent on dit,
Que si Pompadour le blanchit,
Le roi de Prusse le repasse.

La marquise ne survécut pas longtemps au traité de paix de 1763. Elle tomba malade à Choisy, et fut réduite à un état de langueur auquel la mort seule mit un terme. Sa vanité aurait été satisfaite si son frère avait reçu le cordon-bleu. Louis XV y était assez disposé ; mais un seigneur qu'il consulta, n'ayant répondu

(1) Lenormand d'Etioles était fermier-général.

(2) *La Pucelle,* chap. II. Edition de 1756.

(3) Avec plus d'esprit, le prince de Ligne disait qu'en France, il ne se trouvait plus que trois vertus, qu'il nommait *vertubleu, vertuchou* et *vertugadin.*

que par un persiflage, en disant « que le poisson n'était pas assez gros pour être mis au bleu », le Roi, qui avait encore un reste de raison, en comprit le sens exquis, et n'y songea plus.

Quand on le prévint du danger de mort où était « son amie », Louis XV reçut cette nouvelle avec la plus parfaite indifférence. Il ne changea rien à ses habitudes, continua à s'entretenir avec elle des affaires de l'Etat, et la fit transporter de Choisy à Versailles. Le lieu où elle était, la tournure d'esprit du Roi, qui tenai aux pratiques extérieures, exigeaient que la duchesse de Pompadour (elle avait acquis cette dernière grâce en 1759) remplît les derniers devoirs de la religion. Elle le fit sans faste et sans pusillanimité, demandant hautement pardon à sa maison, et à tous les courtisans présents, du scandale qu'elle leur avait représenté. Le jour même de sa mort, le curé de sa paroisse à Paris vint la voir ; et, comme il prenait congé d'elle : « Un moment, Monsieur le Curé, lui dit la duchesse, nous nous en irons ensemble ». Elle expira quelques instants après, âgée de quarante-deux ans, le 15 avril 1764. A peine eût-elle rendu le dernier soupir qu'on fit sortir son corps de Versailles et qu'on le renvoya à son hôtel. Louis XV vit d'un œil sec passer le convoi sous ses fenêtres, et dit froidement qu'il arriverait à dix heures à Paris. Mme de Pompadour fut poursuivie par la voix publique jusqu'après sa mort. On fit circuler les épitaphes suivantes :

Ci-gît qui fut quinze ans pucelle,
Vingt ans catin, puis sept ans maquerelle.

Mais le latin, dans les mots, est encore plus expressif :

D.D. JOANNIS POISSON EPITAPHIUM.

Hic Piscis Regina jacet, quæ lilia succit
Pernimis ; an mirum si floribus occubat albis?
Obiit die 15 Aprilis, anno 1764.

Dans le jeu de mots qui la contient, cette vérité est précieuse.

Le Parc-aux-Cerfs achèvera maintenant de nous faire connaître Mme de Pompadour.



FIG. 164. — DIANE. Portrait présumé de Mme Pompadour. La beauté de Mme de Pompadour a souvent inspiré les artistes du XVIIIe siècle. — Cochin, Boucher, Van Loo, Latour, nous en ont laissé de charmantes images. — Comme on le voit, les sculpteurs la représentèrent aussi. La médiocre amoureuse était très artiste. Son nom est resté à un style et elle entraînait après elle « un monde de peintres, de sculpteurs, de marbriers, de doreurs, de menuisiers ». Elle fut particulièrement bien inspirée dans la décoration des châteaux de Versailles et de Compiègne.

LES LEÇONS D'AMOUR DANS LE PARC-AUX-CERFS.

Parmi les terres que Louis XV avait concédées à cette effrontée Poisson, se trouvait dans le parc même de Versailles, sur la route de Saint-Germain, une jolie propriété qu'on appelait l'*Ermitage*. La maison avait au dehors toutes les apparences d'une simple ferme; l'intérieur seul révélait sa destination. Tout y était d'un luxe recherché, et les peintures les plus voluptueuses semblaient destinées à réveiller dans l'âme la plus froide le feu du désir. Les jardins de ce lieu de délices n'avaient rien de la monotone symétrie de ceux dessinés par Le Nôtre. Ce n'étaient qu'allées serpentines, bosquets, berceaux de myrtes et de jasmins, qu'égayaient de belles pièces d'eau et quelques tapis de verdure. L'*Ermitage* avait été souvent le théâtre des amours du Roi et de Mme de Pompadour. Prévenue de l'arrivée de son amant, l'adroite marquise le recevait toujours sous un déguisement nouveau : bergère, sœur grise, laitière, abbesse, sultane ou jardinière, elle ranimait ainsi les sens blasés du monarque. La dégoûtante infirmité de la favorite vint forcément mettre un terme à ces plaisirs, et plus tard l'*Ermitage*, après avoir appartenu quelques années à Mme de Pompadour,

qui l'avait fait construire et orner aux frais du Trésor, devint propriété royale sous le nom de *Parc-aux-Cerfs*, dont la marquise se réserva la surintendance.

Cette création date à peu près de l'année 1753 et remplaça, en partie, les « petits appartements ». On construisit quelques cellules élégantes destinées à recevoir une foule de victimes qu'on arrachait par la violence ou par la corruption à leurs familles et qui, rendues à la société, y apportèrent le goût de la débauche et de tous les autres vices dont elles étaient infectées dans le commerce infâme des agents de ce honteux établissement.

Laissons maintenant la parole aux témoins oculaires.

« On désignait sous le nom général d'*élèves,* dit l'un d'eux, les jeunes filles que l'on y retenait. Il y en avait de tout âge, depuis neuf ans jusqu'à dix-huit. Jusqu'à l'âge de quinze ans, on leur faisait ignorer le nom de la ville qu'elles habitaient. Quand elles avaient atteint leur quinzième année, on ne leur faisait plus un mystère de cela ; on tâchait seulement de les empêcher de croire qu'elles fussent destinées à la couche du Roi. Tantôt on leur disait qu'elles étaient emprisonnées, ainsi que l'était ailleurs leur famille ; tantôt un amant, riche financier, les gardait en cachette pour assouvir ses foucades amoureuses. L'une croyait appartenir à un prince allemand, l'autre à un lord anglais. Il en était pourtant quelques-unes qui, mieux instruites, savaient quelle était leur destinée et bâtissaient là-dessus de superbes châteaux en Espagne. Mais quand on les soupçonnait aussi savantes, on les renvoyait, soit en les mariant, lorsqu'elles étaient enceintes, soit en les faisant entrer dans un cloître ou dans un chapitre. »

« On servait les demoiselles nobles, dit un autre témoin, avec une étiquette particulière ; leur domestique portait une livrée verte. Celles qui appartenaient à la roture ne voyaient que des valets vêtus de gris. C'était le Roi qui avait réglé tout cela. »

« Le *Parc-aux-Cerfs,* nous dit une personne qui était fort en place pour le savoir, coûtait des sommes énormes. La dépense du mois était basée sur cent cinquante mille livres, seulement pour payer les fonctionnaires et les domestiques de la maison, la nourriture et l'entretien des *élèves,* et le reste. On soldait à part les gens chargés de recruter les jeunes personnes, les indemnités accordées à leur famille, la dot qu'on leur donnait en les mariant, les cadeaux qu'on leur faisait et la prime des enfants naturels... » (1).

Il est donc naturel de regarder le *Parc-aux-Cerfs* comme l'une des sources de la déprédation des finances. C'est ainsi que commencèrent à devenir exorbitants, d'année en année, les *acquits au comptant*, par lesquels on entendait des sommes délivrées par le trésor royal sur la simple signature du Roi, sans qu'il fût fait mention de leur destination. Le garde du fisc public n'avait pas besoin d'une autre justification à la Chambre des Comptes, pour que ces dépenses fussent allouées. Elles devinrent si considérables que, dans ses remontrances, le Parlement de Paris reprocha au Roi que ces acquits, dont la somme, sous Louis XIV, n'avait pas dépassé dix millions, s'élevait alors à cent millions de livres.

Une anecdote encore, et qui montre l'*incognito* du Roi découvert. Il arrivait parfois que Louis XV ne prenait pas le temps de quitter le cordon-bleu, parce qu'il fallait changer d'habit. Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour, raconte qu'à l'époque où une tentative d'assassinat fut dirigée contre le monarque, — c'est de l'attentat de Damiens, en 1757, qu'il s'agit, — une jeune fille du *Parc-aux-Cerfs* parut en proie à un violent désespoir. La femme chargée de la surveillance de la maison, étonnée de cette douleur, finit par faire avouer à la jeune fille qu'elle avait découvert que le visiteur était le Roi en fouillant dans ses poches et en lui dérobant deux lettres. La surveillante raconta le tout à Le Bel, valet de chambre de Louis XV, et le Roi fut informé de l'indiscrétion. Il n'alla plus voir la jeune fille, mais continua à visiter celle qui se trouvait dans la maison en même temps. La délaissée épia et découvrit l'heure à laquelle le Roi se rendait chez sa voisine, et, au moment où il y entrait, elle se jeta à ses genoux en lui disant : « Oui, vous êtes le Roi de tout le royaume, mais ce ne serait rien pour moi, si vous ne l'étiez pas de mon cœur. Ne m'abandonnez pas, mon cher Sire, j'ai pensé devenir folle quand on a manqué vous tuer. — Vous l'êtes encore », criait la surveillante. Le Roi embrassa la jeune fille, qui se calma. A quelque temps de là, on conduisit cette « *élève* » dans une pension de folles, où elle fut traitée comme telle pendant quelques jours.

Mme du Hausset note également dans ses *Mémoires* cette instruction qu'elle reçut de Mme de Pompadour en présence du Roi :

« Il faut, lui dit la marquise, que vous alliez quelques jours à l'avenue de Saint-Cloud dans une maison où je vous ferai conduire ; vous trouverez là une jeune personne prête à accoucher... Vous serez la maîtresse de la maison et présiderez comme une déesse de la fable à l'accouchement. On a besoin de vous pour que

(1) *Mémoires de Mme du Barry,* tome III, page 8, édition de 1809.



Fig. 165. — La Marquise de Pompadour. D'après la gravure d'Hebert, encadrement de Rambert.

D'après Diderot, la faveur de Mme de Pompadour fut plutôt le résultat de son habileté que celui d'un penchant irrésistible de la part du Roi. Elle courait après lui aux chasses, et se faisait remarquer aux fêtes, autant par son assiduité que par son éclat. C'est elle que Diderot a représentée, dans *Les Bijoux Indiscrets*, en la personne de Mirzoza. Et cet ouvrage, dit l'auteur, eût été sans fin, s'il s'était amusé à « détailler les qualités et les charmes de Mirzoza ».



FIG. 166. — Portrait du Comte d'Argenson, d'après une gravure de L. Laugeac (1768).

* Frère du marquis d'Argenson, collaborateur de d'Aguesseau, il reçut, en 1742, le portefeuille de la guerre et eut une part active aux succès de 1744 et de 1745. Il créa en 1751 l'Ecole militaire. L'influence de Mme de Pompadour le fit disgrâcier en 1757.

tout se passe selon la volonté du Roi, et secrètement. Vous assisterez au baptême et indiquerez les noms du père et de la mère. »

Le Roi, qui était resté jusque-là silencieux, se mit à rire et dit :

« Le père est un très honnête homme!... »

Il manquait ce fleuron à la couronne de Mme de Pompadour : elle était la grande ordonnatrice des accouchements clandestins.

UNE CARGAISON DE FEMMES DE JOIE.

Dans le flot de fange qui monte les marches du trône, nous allons faire défiler maintenant quelques maîtresses plus ou moins passagères qui ne méritent que le mot de *filles de joie*. Femmes et filles, — la distinction importe peu.

Une Mme de Coislin tenta de supplanter Mme de Pompadour. Elle réussit en effet à attirer les regards et les hommages du Roi. Mais au lieu d'irriter les désirs de Louis, elle les éteignit en se rendant trop facilement. Après un règne de huit jours, elle fut éloignée et courut ensevelir sa honte et son dépit au fond d'une retraite destinée, par un archevêque de sa famille, aux personnes fragiles qui eussent à pleurer quelque faute de la nature de celle de Mme de Coislin.

Mlle de Romans accueillit, elle, après une longue résistance, les hommages du Roi, à condition de ne pas entrer au *Parc-aux-Cerfs*, et lui donna un fils que Louis, enchanté, promit de reconnaître plus tard, exigeant toutefois de sa maîtresse le secret jusqu'à ce qu'il lui plût de manifester sa volonté. Mlle de Romans, retirée à Passy, dans une maison qu'elle tenait de la libéralité de son amant, nourrit elle-même son enfant qu'elle n'appela jamais que Monseigneur, lui prodigua toutes les marques de respect qu'elle aurait eues pour un prince de la famille royale; et, ce respect, elle le recommanda également à ses domestiques et aux personnes qui venaient la visiter. Louis XV ferma les yeux sur cette manie. Mlle de Romans montrait, à cela près, beaucoup de modestie; elle était bienfaisante et avait l'art de se faire aimer de tous ceux qui l'approchaient. Un intrigant vint renverser le bonheur paisible dont elle jouissait.

Un certain abbé de Lustrac, voyant la place de maîtresse en titre vacante par la mort de Mme de Pompadour, s'impatronisa chez Mlle de Romans, sous prétexte de concourir à l'éducation de son fils. Il sut lui inspirer tant de confiance, que bientôt elle ne se conduisit plus que d'après ses conseils. Il crut alors pouvoir marcher droit au but qu'il se proposait. Il fit sentir à la mère de son élève la nécessité de presser le Roi d'accomplir sa promesse; il l'engagea vivement à réveiller la tendresse de Louis et à se faire assurer une existence digne de ses relations avec le monarque. Mlle de Romans n'était pas tourmentée du désir de se voir déclarée favorite, mais il la flatta si bien, se servit tellement de l'espèce d'autorité qu'elle lui avait laissé prendre, qu'elle affecta dès lors des airs de grandeur, et ne dissimula plus les titres sur lesquels ils étaient fondés. Elle croyait par là contraindre le roi à accélérer le moment désiré. Il en arriva tout autrement. Louis, blessé de ses prétentions, prit de l'humeur, et Mlle de Romans fut tout à coup enlevée et enfermée dans un couvent, après avoir été séparée de son fils, qu'elle ne devait plus revoir et qu'on mit au collège.

Quant à l'abbé de Lustrac, le seul contre lequel on eût dû sévir, on le conduisit dans une prison d'Etat. L'époque de la mort de Mlle de Romans est inconnue.

Mme de Beaunoir était une femme de bel esprit, qui écrivit quelques pièces de théâtre, entre autres *Céline,* qu'elle dédia à Louis XV. Le roi voulut voir l'auteur ; son visage et sa robe lui plurent, et il lui fit donner un appartement aux Petites-Ecuries ; mais Mme de Beaunoir se conduisit si mal, en des circonstances si scandaleuses et si publiques, que *le roi s'en étant dégoûté,* elle perdit bientôt ses bonnes grâces et son logement.

Mlle de Bomango était une Picarde. Elle se faisait remarquer, dans Amiens, par son esprit et ses charmes. Son père, obligé de venir soutenir un procès à Paris, amena sa fille avec lui, et la conduisit à Versailles. Elle y vit le roi, ne résista point à ses désirs, et fut, selon toutes les apparences, bientôt oubliée.

Fig. 167. — Portrait de Mme de Pompadour, d'après le pastel de Latour.
Mme de Pompadour étendit encore à la mode son influence et répandit ici, comme en art, le goût d'ornements jolis et même un peu précieux.
Ce charmant pastel fait déjà prévoir les toilettes en vogue à Trianon : chapeaux de paille, cannes enrubannées et robes fleuries.

Une seule nuit vit naître et expirer la faveur de la duchesse de Chaulnes. De dépit, elle se retira dans sa province, dans une de ses propriétés, où elle épousa M. de Giac.

Mlle de Coulanges, quoique de bonne famille, était entretenue par le prince de Bauffremont, qui la payait fort mal. Elle était loin d'être heureuse, quand le roi entendit parler d'elle. Il la fit venir, la garda peu, et la congédia avec un cadeau de mille louis.

Mme d'Esparbès, née de Lussan, d'une famille qui avait donné un maréchal de France et plusieurs lieutenants généraux, était fort jolie. Mais il paraît, d'après ce que Louis XV disait lui-même, qu'elle n'avait pour elle que son visage, et peut-être quelque esprit. Il fallait autre chose au furieux libertin qu'était devenu le monarque. Elle prenait et donnait de l'amour d'un élan, et son inconstance était prompte comme sa défaite. Elle avait des lèvres et des dents d'une fraîcheur et d'un attrait irrésistible. *Petit Bec d'Amour* était son surnom. Louis XV eut une fantaisie.

Dans un moment de faiblesse et de dépit contre lui-même, il lui dit : « Comment veux-tu que je

t'aime, tu as eu tous mes sujets. — Ah! Sire... — Le duc de Choiseul. — Sire, il est si puissant! — Le maréchal de Richelieu. — Il a tant d'esprit! — Monville. — Il a une si belle jambe! — A la bonne heure, mais le duc d'Aumont, qui n'a rien de tout cela? — Ah! Sire, il est si attaché à Votre Majesté. »

La comtesse d'Egmont était fille du maréchal de Richelieu, et était citée, même à la cour, pour la dissolution de ses mœurs. Le roi éprouva pour elle quelques désirs, qu'elle s'empressa de satisfaire. Elle mourut à vingt-trois ans, victime de son incontinence.

La marquise d'Eslignac, qui périt en 1790, laissa une fortune immense, qu'elle devait en partie aux libéralités de Louis XV. Sa faveur dura dix mois, et l'on raconte de différentes manières la cause de sa disgrâce. La version la plus probable, c'est qu'elle fut renversée par le parti du duc de Choiseul, qui, d'après les bruits du temps, n'avait pu réussir à lui plaire

Mlle Grandi était née à Rome. Elle avait accompagné à Paris son oncle, secrétaire de la légation romaine. Le roi la vit, en devint amoureux, et le lendemain lui envoya un magnifique carrosse, attelé de six chevaux. Quatre autres chevaux suivaient à la bride. Et Mlle Grandi trouva dans le carrosse 130.000 livres en or, auxquelles était jointe une lettre. Mlle Grandi ne put résister à la munificence d'un tel amant; elle s'enfuit secrètement de chez son oncle, et vint demeurer à Versailles.

Mlle Lefèvre était attachée à la Comédie italienne. Une aventure qui lui arriva avec le fils du fermier-général De Caze, piqua la curiosité du roi, qui la fit venir à Versailles, et l'y retint.

Mme de Sainte-Hélène était créole, remplie de grâces, jolie, spirituelle et coquette. Il ne lui manquait rien pour plaire, lorsqu'à l'âge de vingt-quatre ans, elle fit la connaissance de la maréchale de Mirepoix, qui la conduisit à Versailles et la présenta au roi. Bientôt le marché se conclut. Le mari de Mme de Sainte-Hélène repassa les mers, tandis que sa femme étalait à Paris un luxe éblouissant.

Mlle Lescot était une actrice de la Comédie française et italienne, fille de Clairval, et n'avait que onze ans quand elle alla pour la première fois à Versailles. Le roi la vit, et elle fut admise dans les orgies du *Parc-aux-Cerfs*.

Mlle de Malignan avait de la beauté, et quoique de bonne famille, peu ou point de fortune. Il paraissait donc difficile de l'établir, lorsque, en 1770, le valet de chambre Le Bel la rencontra au Palais-Royal. Il fut frappé de ses attraits, et quand il eut pris des informations sur le compte de cette jeune personne, il la fit passer dans les bras de Louis XV avec le consentement même de sa mère.

Mme de Martinville avait épousé un fermier-général, et ne posséda qu'un moment les bonnes grâces de Louis XV, qui s'en dégoûta aussitôt. Mme de Martinville avait, disait-on alors, la même incommodité que Mme de Pompadour.

Mme Palun, de son nom de fille s'appelait Bouvier. Elle avait été servante à Lyon. Devenue la comtesse Palun, le Roi entendit parler d'elle, voulut la voir, s'expliqua, et n'obtint pas de refus. Le lendemain, Mme Palun était oubliée.

Mme de la Ruze était fille d'un apothicaire nommé Martin, et avait reçu une trop brillante éducation. Louis XV l'entendit chanter, et en devint amoureux. Mme de la Ruze céda. A cinquante ans, elle se prit d'une belle passion pour un garde du corps qui ne répondit point à ses avances. Désespérée de ses rigueurs, elle tomba dans une espèce de mélancolie frénétique, qui la conduisit au tombeau.

Si l'on en croit l'auteur du *Parc-aux-Cerfs*, Louis XV ne serait venu à bout de Mme de Sades qu'en lui faisant prendre des pastilles de chocolat saupoudrées de cantharides, et cet infâme moyen ayant été employé dans une partie donnée à Chanteloup, beaucoup de seigneurs et de dames de la Cour se sont ressentis de la vertu singulière de ces pastilles.

La baronne Salis était la femme d'un officier suisse. Le Roi en devint éperdûment amoureux pendant un séjour qu'elle fit à Versailles. Il s'introduisit secrètement dans sa chambre, et, à force d'instances, de prières, il triompha de la vertu de Mme de Salis. Mais cette malheureuse jeune femme fut si fort affectée, qu'elle attenta à ses jours. Le lendemain, on la trouva étranglée avec ses cheveux.

Mlle Tiercelin était à peine âgée de dix ans, lorsque Le Bel l'enleva à son père, simple cavalier de la maréchaussée, et bâtard d'une maison illustre. Louis XV voulut qu'à l'âge de seize ans elle prît le nom de Mme de Bonneval, sous lequel on l'introduisit dans les *petits appartements* de Versailles. Mme de Pompadour fut tellement effrayée de l'attachement que le Roi témoignait à cette enfant, qu'à force d'intrigues, et secondée par le duc de Choiseul, elle la fit enfermer ainsi que son père à la Bastille. Louis XV ne se décida pas sans peine à cette mesure de rigueur. On lui persuada que Tiercelin et sa fille s'entendaient avec le roi de Prusse, et les lettres de cachet furent expédiées.

Après la disgrâce de Choiseul, Mlle Tiercelin sortit de prison, reçut l'ordre de se retirer dans un couvent, et n'eut même pas la permission de voir le fils qu'elle avait eu du Roi que sous la condition de ne jamais se déclarer sa mère. Ce fils est l'abbé Leduc, qui ressemblait d'une manière si frappante à Louis XV, et qui osa demander aux juges de Louis XVI *le corps de son neveu* pour lui donner la sépulture.

Mlle de Ville était une courtisane entretenue par M. de Clugny. Une aventure scandaleuse, qu'elle eut au Bois de Boulogne avec quelques amies, donna au Roi le désir de la connaître. Sa faveur ne fut pas de longue durée.

Mme de Villemane avait trente ans, lorsqu'elle plut au Roi. Cette femme fut une seconde Ninon de l'Enclos. A soixante-douze ans, elle fit encore des passions. Thomas, qui, tout philosophe qu'il était, a beaucoup aimé les femmes, disait souvent que personne ne lui avait fait une aussi grande impression que Mme de Villemane, et cependant elle avait cinquante ans passés la première fois qu'il la vit. Elle mourut peu de temps avant la Révolution.



Fig. 168. — Portrait de Mme Dubarry.

Miss Witist était demoiselle de compagnie de la duchesse de Devonshire, et l'accompagna à Paris où elle fut connue sous le nom de *la Belle Anglaise*. Louis XV l'aperçut à la chasse, chargea le duc de Richelieu de prendre des informations sur son compte, la fit suivre, et lui envoya une boîte enrichie de diamants avec un bon de 30.000 louis. C'était plus qu'il n'en fallait pour séduire cette beauté britannique, qui se sépara sur-le-champ de la duchesse de Devonshire pour se rendre illico à Versailles, où l'appelait « la reconnaissance ».



Fig. 169. — Portrait de Jean-Frédéric Philippeaux, Comte de Maurepas (1701-1781).
D'après une gravure de F. Bonneville.

* Maurepas a laissé des *Mémoires* publiés en 1790-92, ainsi que des pièces satiriques et des chansons publiées, sous le titre de « Chansonnier historique du XVIIIe siècle », par G. Raunié, en 1789.

De femme en fille, et de fille en femme, Louis XV n'était pas encore au bout de sa chute. Il allait donner la mesure de son abjection dans le suprême « hennissement » de sa luxure... La Du Barry s'y prêta.

LA TRIVIALE ET CRAPULEUSE DU BARRY.

Les biographes, s'appuyant sans doute de l'autorité du pamphlétaire Morande, font naître la Du Barry en 1744. M. de Châteauneuf indique l'année 1751 comme l'époque de la naissance de cette dernière maîtresse en titre de Louis XV. Mais il paraît que tous ces écrivains se sont également trompés. Un arrêt de la Cour royale de Paris apprend que cette femme, trop célèbre, vit le jour, le 19 août 1746, dans la patrie de

Jeanne d'Arc, à Vaucouleurs. Ce bizarre rapprochement rendit plus piquant le quatrain suivant, qui circula dans Paris au temps de la faveur de la Du Barry :

France, quel est donc ton destin
D'être soumis à la femelle ?
Ton salut vint d'une pucelle ;
Tu périras par la catin !...

De tous ceux qui ont écrit sur cette favorite, les uns l'ont regardée comme une fille naturelle ; les autres ont prétendu qu'elle était née du légitime mariage de sa mère avec un commis des fermes, nommé Vaubernier. Nous présumons qu'elle était le fruit « d'un commerce d'un frère Picpus, nommé le père Gomart, dont elle reçut le nom avant d'avoir pris celui de Vaubernier, et d'une couturière, appelée Bécu, dite Contigny, laquelle épousa par la suite un commis aux barrières, nommé Vaubernier, à la charge, par celui-ci, de reconnaître la petite Marie-Jeanne Gomart pour sa fille ». L'arrêt de la Cour royale a décidé la question en déclarant que la compatriote de la Pucelle était un enfant naturel.

On le voit, assez d'obscurité a enveloppé la naissance de la Du Barry, et cette obscurité s'étend également sur ses aventures jusqu'au moment où elle fit la connaissance du comte Jean Du Barry dit *le Roué*.

Les seules choses qu'on ne puisse mettre en doute sont : sa présentation au baptême par Billard du Monceau, riche financier de cette époque ; son entrée au couvent de Sainte-Aure ; son apprentissage dans un magasin de modes de la rue Saint-Honoré, et son admission, en qualité de demoiselle de compagnie, chez une dame de La Garde.

Le hasard procura pour parrain à la jeune Marie-Jeanne le sieur Du Monceau qui, de suite après la cérémonie, quitta Vaucouleurs, où son service l'avait momentanément appelé. Plusieurs années s'écoulèrent. Le financier avait sans doute oublié sa filleule, lorsqu'un jour, il la vit arriver chez lui, à Paris, accompagnée de sa mère. Celle-ci était veuve et dans la dernière misère ; Du Monceau lui procura une place (elle servit en qualité de domestique chez Mlle Frédéric, maîtresse de Du Monceau ; il est probable, d'après cela, que la mère de Du Barry était d'une naissance très commune) et fit entrer la jeune fille dans la communauté de Sainte-Aure, pour y recevoir quelque éducation. Il ne paraît pas que les religieuses fussent très satisfaites de la conduite de leur élève, qui déjà semblait promettre tout ce qu'elle a tenu par la suite.

Elle sortit enfin du couvent et entra en apprentissage dans le magasin de modes de Mme Labille, où elle fit ses premières armes sous le nom de Mlle Lançon. C'est là qu'elle fit la connaissance de la fameuse Gourdan, célèbre entremetteuse de l'époque. Du *Journal* de cette abbesse pour nymphes cloîtrées, publié par les soins avertis d'un maître bibliophile, Octave Uzanne, nous n'hésitons point à détacher ce passage, dont le développement ne ralentit pas l'intérêt :

« ... Je fus bientôt instruite par mes Marcheuses qu'il y avoit une nouvelle débarquée chez Labille, extrêmement jolie ; je m'y rendis, sous prétexte d'acheter quelques chiffons de femme. Je vis la plus belle créature qu'il soit possible de voir de ses deux yeux. Cela pouvoit avoir seize ans : c'étoit déjà fait à ravir ; une taille leste et noble ; un ovale de visage dessiné comme avec le pinceau ; des yeux grands, bien fendus, le regard en coulisse, ce qui les rendoit plus amoureux ; une peau d'une blancheur éblouissante ; jolie bouche ; petit pied ; des cheveux qui n'auroient pas tenu dans mes deux mains. Je jugeai par cet extérieur de ce que pouvoit être le reste ; je ne voulus pas manquer une pareille acquisition. Je m'approchai d'elle sans affectation ; je lui glissai dans la main mon adresse sur une carte avec un petit écu, en lui disant à voix basse, et de façon à n'être entendue que d'elle, de venir chez moi dès qu'elle en auroit le moment, que c'étoit pour son bien.

« Je suis femme, et je sais comment on s'y prend pour exciter la curiosité des filles : je me doutai bien que mon propos, accompagné d'une petite générosité, ne manqueroit point son effet. Dès le lendemain, qui étoit un Dimanche, je vis arriver Mlle Lançon. Elle me dit qu'elle avoit prétexté d'aller à la Messe ; je la caressai beaucoup ; je la fis déjeuner ; je lui demandai si elle se plaisoit où elle étoit. Elle me répondit qu'elle n'étoit pas mal ; que ce métier-là lui convenoit mieux que tout autre ; mais qu'en général elle n'aimoit point le travail ; qu'elle voudroit plutôt continuellement rire et folâtrer ; qu'elle envioit le sort de toutes les Dames qu'elle voyoit entrer dans sa boutique, toujours bien parées, accompagnées de beaux cavaliers, allant à la Comédie, au Bal. Je lui répliquai qu'elle avoit raison, qu'une jolie fille, comme elle, n'étoit pas faite pour rester le cul sur la chaise à manier l'aiguille, et gagner peut-être au bout de quelques années vingt ou trente sols par jour ; que cela ne pouvoit convenir qu'à une malheureuse et laide ouvrière, qui ne pouvoit faire mieux. Alors, je l'embrassai vivement ; je la conduisis dans mes appartements ; je lui fis voir

mes boudoirs galans, où tout respire le plaisir et l'amour ; je l'excitai à porter ses yeux sur des estampes qui les ornaient : c'étaient des nudités, des postures lascives, toutes sortes d'objets propres à allumer les désirs. Je voyois ma jeune grisette en repaître avidement ses regards ; elle étoit en feu ; je l'arrachai de là, n'ayant voulu qu'essayer ainsi si j'en avois bien jugé, si elle étoit propre à mon service. Je la fis ensuite passer dans une grande garde-robe, où je lui ouvris plusieurs armoires : je lui déployai des Toiles d'Hollande, des Dentelles, des Perses, des Taffetas, des Gros-de-Tours, des Bas de soie, des Eventails, des Diamans. Eh bien ! m'écriai-je, mon enfant, voulez-vous vous attacher à moi ? Vous aurez de tout cela ; vous mènerez la vie qui vous fait envie ; vous serez tous les jours au spectacle, ou dans les fêtes ; vous souperez avec ce que la Cour et la Ville ont de plus grand et de plus agréable ; et la nuit vous aurez des joies ! Ah ! quelles joies ! mon cher cœur, on n'a pu mieux les exprimer qu'en les appelant *les joies du Paradis !*... Les connoissez-vous ? Sachez qu'il n'est point de bonheur sans cela. Il n'est personne qui ne les cherche. Vous verrez ici les Princes, les Généraux d'armée, les Ministres, les Gens de robe, les Gens d'Eglise ; tous ne travaillent que pour venir se délasser chez moi, et se réjouir avec un Tendron comme vous... Allons ! savez-vous ce dont il s'agit ?... Elle me sourit avec ingénuité, en répliquant qu'elle ignoroit ce que je voulois dire ; qu'on ne lui avoit jamais fait de semblable question ; qu'elle ne pouvoit y répondre... Vous avez raison, répartis-je, mon amour, c'est à moi à le voir... En même temps je pris le prétexte de lui faire essayer un déshabillé divin et tout neuf, préparé là pour une Demoiselle qui devoit venir faire un souper le soir même. Je m'emparai d'elle ; je la mis nue comme un ver. Je vis un corps superbe ; une gorge..., il m'en est bien passé par les mains, mais jamais de cette élasticité, de cette forme, de cette position admirable ; une chute de reins à s'extasier ; des cuisses, des fesses... Les Sculpteurs ne peuvent rien produire de plus parfait... Quant au reste, je suis assez connaisseuse pour décider que le pucelage étoit très équivoque, mais cependant très propre à être encore vendu plus d'une fois... C'est ce dont je voulois me mettre bien au fait... Après avoir fait l'enfantillage de la revêtir de l'ajustement en question, où elle auroit voulu rester sur-le-champ, je lui fis entendre que cela ne pouvoit pas se faire ainsi ; qu'elle n'ayant encore eu aucune avanture sur le compte, n'étant pas notée à la Police, je courrois risque de la faire enlever avec moi si je la gardois dans ma maison, qu'il falloit qu'elle retournât chez Labille, jusqu'à ce que je trouvasse quelqu'un qui voulût l'entretenir ; qu'elle pourroit, en attendant, venir furtivement chez moi, et faire des parties qui lui procureraient de petites aisances. Je lui mis dans la poche un écu de six francs, et je convins avec elle d'une femme que je lui dépêcherois quand j'en aurois besoin, et qui, sans lui parler, au moyen de signes arrangés, saurait se faire entendre. Elle sauta d'aise à mon col, et se retira... »



B. N. Estampes.

Fig. 170. — Bal du May donné à Versailles pendant le carnaval de l'année 1763, sous les ordres de M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du Roi, et ordonné par M. de La Ferté (gravure de Martinet).

Pendant son séjour chez Mme Labille, Mlle Lançon jeta les yeux sur un jeune commis de la marine nommé Duval, qui habitait la même maison. Un tête-à-tête vif et délicieux eut lieu, mais pas aussi intéressant que l'avait espéré l'amant ; cette entrevue se passa en folâtrant ; elle déclara au jeune homme qu'elle ne *coucherait pas complètement* avec un homme qui ne fût disposé à l'entretenir. Les conseils de la Gourdan avaient porté fruit.

Le beau Lamet, son coiffeur, l'installa dans un appartement meublé avec goût, lui laissant ses épargnes qui se montaient à mille écus, contracta des dettes, se ruina, et fut obligé de passer en Angleterre pour

échapper aux poursuites de ses créanciers. Après la fuite de son amant, Mlle Lançon, sous le nom de Vaubernier, entra chez Mme La Garde, veuve d'un fermier général, comme demoiselle de compagnie. Elle n'y resta pas longtemps, une double intrigue qu'elle eut avec les deux fils de Mme de La Garde la fit renvoyer, et elle se retira alors chez sa mère, qui demeurait rue de Bourbon, et qui venait de se remarier. Dans le voisinage vivait une marquise Duquesnoy, qui donnait à jouer deux fois par semaine, et réunissait chez elle quelques-unes de ces femmes d'une vertu plus que suspecte, dont le principal emploi était d'amorcer des dupes. Cette dame jeta les yeux sur Mlle Vaubernier, qui, cette fois, sous le nom de Lange, vint faire l'ornement du salon de Mme Duquesnoy.



Fig. 171. — Portrait de la Comtesse Du Bary.
D'après une gravure de l'époque.

« La bonne intelligence qui règne entre le duc d'Aiguillon et la femme dont Louis XV est éperdument amoureux, inquiète vivement M. de Choiseul. Ce ministre sait que, pour mettre fin à ce culte, il faudrait à tout prix parvenir à déshonorer l'idole, et c'est dans ce but qu'il a cherché à faire proclamer tout ce que l'origine de la favorite a d'abject, dans une chanson intitulée « La Bourbonnaise ». Cette chanson, aussi méchante que plate, a été répandue à profusion ; on la chante dans tous les coins de la France. Jusqu'à ce jour, cet expédient a été sans succès. Louis XV pense, en philosophe épicurien, que les amours sont toujours assez illustres quand ils font jouir, et qu'une belle de la tête aux pieds porte, sous son vêtement le plus immédiat, de charmants titres de noblesse. Le Roi et Mme Du Barry, enlacés dans les bras l'un de l'autre, chantent eux-mêmes « La Bourbonnaise » en riant aux éclats quand ils n'ont rien de mieux à faire, s'entend. Faites donc des vaudevilles épigrammatiques contre les amoureux ! »

Touchard Lafosse (chronique de l'*Œil de Bœuf*).

Elle y rencontra le comte du Barry, espèce de chevalier d'industrie, fort répandu dans le grand monde, vivant aux dépens du jeu et des femmes. Les charmes de Mlle Lange le frappèrent ; il comprit le parti qu'il pouvait en tirer. « C'était alors une nymphe toute fraîche, qui n'était point connue dans l'ordre des courtisanes, et dont la figure voluptueuse et les grâces folâtres devaient, à coup sûr, faire tourner une multitude de têtes. Il chercha donc à cultiver la jeune personne et à l'éblouir par les promesses les plus magnifiques. Il lui fit l'énumération des filles qui avaient avancé sous ses auspices et étaient alors citées comme du plus grand ton... »

Bref, il lui proposa de venir régner dans son hôtel où elle ne verrait que de riches financiers, des marquis, des ducs, des princes même ; et sa proposition fut acceptée avec empressement, le plaisir et la toilette ayant, pour Mlle Lange, des attraits irrésistibles (1).

Le comte Jean (on appelait ainsi le comte Du Barry, pour le distinguer de son frère Guillaume, qui, plus tard, épousa Mlle Lange) épuisa ses désirs dans un tête à tête de huit jours et dit ensuite : « Voilà qui est fait, je ne suis plus jaloux ». Il rouvrit en effet sa maison, présenta sa maîtresse à ses habitués et elle fut au plus offrant et dernier enchérisseur. On dit que le comte Jean, tout en retirant un grand profit des charmes de Mlle Lange, la rendait extrêmement malheureuse, et que parfois, il se permettait à son égard les traitements les plus barbares ; c'était, aurait-il prétendu, « un moyen de se faire aimer ».

Depuis la mort de Mme de Pompadour, le Roi n'avait point eu de maîtresse en titre. On a vu que ses goûts se promenaient indistinctement des femmes de la Cour aux bourgeoises, et même aux grisettes ; aucune ne l'attachait. Le Bel, son valet de chambre, était continuellement en quête de quelque beauté, et ses recherches restaient quelquefois sans succès. Dans cet embarras, il rencontra le comte Jean auquel il parla de son désappointement. « J'ai votre affaire », lui dit celui-ci, venez tantôt dîner chez moi et je vous fais voir la femme la plus jolie, la plus fraîche, la plus séduisante ; un vrai « morceau de roi ». Le Bel

(1) Jeanne Vaubernier, dit à merveille le spirituel Léon Gozlan, était née courtisane. Elle avait surtout la soif des belles choses... Sa faiblesse était une *déviation* du grand sentiment qui fait aimer les arts.

promet. Le comte enchanté, se hâte d'aller faire la leçon à Mlle Lange, qu'il juge convenable de faire passer pour sa belle-sœur, près du Roi, et qui, en conséquence, prendra le titre de comtesse Du Barry. Le Bel arrive, est émerveillé à la vue de tant de charmes. Les parties sont bientôt d'accord. La prétendue comtesse Du Barry ne tarda pas à être admise en présence de Louis XV, et dans son lit.

« Sans doute, il avait passé dans le lit du prince des femmes plus instruites que celle-ci, mais elles n'étaient pas d'un caractère assez libre, assez hardi pour se vanter de leur savoir-faire et pour oser le mettre en usage. Celle-ci, au contraire, était franche et décidée, dirigée d'ailleurs par un homme exercé dans le libertinage le plus raffiné. Il se doutait de la sensation prodigieuse que devait produire le contraste frappant des leçons qu'il avait données à son élève, avec les caresses froides et compassées des premières maîtresses du Roi. Il n'eut qu'à laisser prendre l'essor à cette nymphe endoctrinée ; et le succès de son premier triomphe encouragera merveilleusement celle-ci à déployer l'étendue de son art... »

Elle suivit à la lettre la recommandation du comte Jean, elle fut *elle* et jamais la malignité publique ne frappa plus juste que dans quelques-uns de ces couplets, qui coururent peu de temps après :

. . . .

Elle excite avec art
Un vieux paillard.

En maison bonne
Elle a pris des leçons,
Elle a pris des leçons
En maison bonne
Chez Gourdan, chez Brisson
Elle en sait long.

Que de postures
Elle a lu l'Arétin ;
Elle a lu l'Arétin,
Que de postures
Elle sait en tous sens,
Prendre les sens.

Le Roi s'écrie :
Lange, le beau talent !...



FIG. 172. — LA DÉCLARATION.
Gravure de A. Legrand, d'après J. B. Huet.

Louis XV, à qui *l'art* d'une élève de la Gourdan était depuis longtemps devenu nécessaire, crut devoir faire sa maîtresse de celle qui venait de lui révéler des jouissances inconnues. Il voulut qu'elle l'accompagnât à Compiègne et à Fontainebleau ; et bien qu'il apportât d'abord dans ce commerce une sorte de mystère, on ne tarda pas à savoir à quoi s'en tenir. Le Bel, effrayé de la passion naissante de son maître, se jeta aux pieds du Roi, et lui déclara qu'il avait été trompé, que cette femme n'était rien moins que de qualité et que même elle n'était pas mariée. « Tant pis, dit le Roi ; qu'on la marie promptement, et qu'on me mette ainsi dans l'impossibilité de faire une sottise ». Tel était pourtant l'effet qu'avait produit cette courtisane sur les sens blasés de Louis ! Il était sous le charme, et avouait au duc d'Ayen qu'il n'avait jamais connu de plaisirs pareils à ceux qu'il goûtait avec elle : « Sire, lui dit le duc avec une énergique franchise, c'est que vous n'êtes jamais allé au bordel ! »

Le succès avait répondu aux espérances du comte Jean. Il ne laissa pas tomber le propos du Roi ; sachant que sa protégée ne pouvait être présentée à la Cour si elle n'était pas mariée, il avisa de suite aux moyens de lever ce dernier obstacle, et jeta les yeux sur un de ses frères, très propre à jouer le rôle qu'il lui destinait. Guillaume Du Barry avait tous les vices du comte Jean, sans en avoir les qualités. Sans esprit, grossier, joueur, ivrogne, libertin, il ne fut pas difficile à persuader, quand on lui eut fait entendre que sa complaisance lui procurerait la facilité de mener à bien et en grand le genre de vie qui lui convenait. Le mariage fut célébré à la paroisse Saint-Laurent, le 1er septembre 1768. Là, pour la première fois, Guillaume vit celle à laquelle il allait donner son nom ; et, la cérémonie terminée, il salua son épouse, prit la poste et

se retira à Toulouse. Ainsi Mlle Vaubernier devint la belle-sœur du comte Jean, son ancien amant, et échangea tous ses noms d'emprunt contre le nom légitime de comtesse Du Barry. Le Roi fut enchanté de la conclusion de cette affaire, et l'ambition de la nouvelle famille ne connut plus de bornes. Le comte Jean résolut d'avoir continuellement l'œil sur son ancienne maîtresse et de la diriger dans ce monde inconnu dont elle ignorait encore les habitudes. Il lui dicta un plan de conduite dont elle n'eut pas à s'écarter ; mais ce plan demandait beaucoup d'adresse et de circonspection. Heureusement pour lui, sa belle-sœur avait dans ses conseils une aveugle confiance. Pour parvenir à ses fins, il parut abandonner la favorite à elle-même et s'en éloigna. Il eut soin de mettre auprès d'elle, une demoiselle du Barry, sa sœur, assez laide pour n'inspirer aucun soupçon de jalousie, mais fine et spirituelle.



Coll. Ronuel. B. Arsenal.
FIG. 173. — Ballet donné au Théâtre de l'Opéra, dans le ballet du *Parnasse*. Gravure de Basin, d'après G. de Saint-Aubin.

La grimpette de la Du Barry n'eut pas lieu cependant sans occasionner bien des tracasseries à la Cour ; les contradictions ne servirent qu'à rendre la passion du Roi plus vive, et à assurer le triomphe de la favorite (1). C'est probablement, comme le remarque un historien de Louis XV, la seule occasion où, se raidissant contre les difficultés, ce prince ait témoigné une fermeté persévérante, dont il manquait dans les choses importantes.

Le parti Choiseul était redoutable ; aussi la Du Barry chercha-t-elle d'abord à se concilier le ministre, auquel même il paraît certain qu'elle fit des avances telles qu'il n'eût tenu qu'à lui de devenir le rival secret de son maître. Il se refusa à tout accommodement et la guerre fut déclarée.

Voici un échantillon de ces *Nouvelles*, dites *à la main*, que l'on colportait dans Paris :

3 septembre 1768. « ... Il a paru à Compiègne une comtesse Du Barry qui a fait grand bruit par sa figure. Sa beauté et cette prompte célébrité ont excité les recherches de beaucoup de gens. On a voulu remonter à l'origine de cette femme ; elle est d'une naissance très ignoble ; elle est parvenue par des voies peu honnêtes, et toute sa vie est un tissu d'infamies. Un certain Du Barry, qui se prétend des Barrymore d'Angleterre, et qui l'a fait épouser à son frère, est l'instigateur de cette nouvelle maîtresse. On prétend que le goût et l'intelligence de cet aventurier dans le détail des plaisirs, le font aspirer à la confiance du Roi pour les amusements de S. M., et qu'il succèdera au sieur Le Bel en cette partie. »

Enfin le dénouement eut lieu au mois d'avril 1769. Ce fut encore une guerre d'épigrammes et de chansons qui vinrent échouer contre la ferme volonté du Roi. En effet, Louis XV, cédant aux prières et aux larmes de la Du Barry, ordonna aux princesses, ses filles, de ne plus s'opposer à ses désirs, et fixa le jour de la cérémonie. Une vieille plaideuse, Mme de Béarn, après bien des difficultés, se laissa séduire par une somme de cent mille livres et par la place de capitaine de cavalerie qu'on donna à son fils, et servit de marraine.

« Le vendredi soir, 21 avril 1769, disaient les *Nouvelles à la main*, en revenant de la chasse, le Roi annonça qu'il y aurait une présentation le lendemain ; l'affluence fut si grande, qu'on la jugea plus nombreuse que celle occasionnée précédemment par le mariage de Monseigneur le duc de Chartres, au point que le monarque, étonné de ce déluge de spectateurs, demanda si le feu était au château. Mme Du Barry fut bien reçue et même avec des grâces particulières de Mesdames. Le lendemain dimanche, elle a

(1) Lorsque la satiété lui donnait la nausée, Louis XV sentait peut-être son abjection. « Je sais bien, dit-il un jour au duc de Noailles, je sais bien que je succède à Sainte-Foy ». — « Sire, dit le duc en s'inclinant, comme Votre Majesté succède à Pharamond. »

assisté à leur dîner. Tous les spectateurs ont admiré la noblesse de son maintien et l'aisance de ses attitudes. Ce rôle de femme de Cour est ordinairement étranger les premiers jours qu'on le fait ; Mme Du Barry l'a rempli comme si elle y eût été habituée depuis longtemps. Depuis lors, Mme Du Barry donne des soupers, où elle invite tous les grands de la Cour et les ministres. Au bas de l'invitation, on assure qu'on lit ces mots : *Sa Majesté m'honorera de sa présence* ».

Le renvoi du duc de Choiseul et la chute des Parlements furent préparés par le duc d'Aiguillon et le chancelier Maupeou : la Du Barry qui s'était entièrement livrée à ces deux hommes y prit une large part ; le duc d'Aiguillon partageait avec Louis XV les faveurs de la royale concubine (1).



Fig. 174. — LES APPRETS DU BALLET. Gravure de Tresca, d'après Lavreince.

Bien entendu, ces événements ne se passaient pas sans exciter beaucoup de murmures. On faisait alors courir dans Paris cette parodie du *Pater*, dans un moment où la misère du peuple était au comble :

« Notre père, qui êtes à Versailles, votre nom soit glorifié. Votre règne est ébranlé. Votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel. Rendez-nous notre pain quotidien que vous nous avez ôté. Pardonnez à vos Parlements qui ont soutenu vos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres qui les ont vendus. Ne succombez plus aux tentations de *Du Barry*, mais délivrez-nous du diable de chancelier. Ainsi soit-il. »

Les conseils du comte Jean arrivaient toujours secrètement, cependant, il n'avait plus la même influence, mais ce qui valait mieux pour lui, le Trésor était ouvert et il y puisait à pleines mains. — Un jour, perdant au jeu, sur parole, une somme considérable, et son adversaire paraissait inquiet du paiement : « Soyez tranquille, lui dit le comte, Frérot (Louis XV), paiera tout cela ». Une autre fois, quelqu'un lui reprochait d'épuiser le trésor : « L'accusation est injuste, répondit-il, je n'en suis qu'à mon cinquième million ».

Les contemporains racontent comment « le café de la France f... le camp » :

« Quoi de plus extravagant, dit un historien de Louis XV, que tout ce qui se passait à la Cour, que les scènes privées entre les deux amants, toujours trop publiques puisque des témoins indiscrets les révélaient !... Une fois, c'était Mme Du Barry, qui, en présence du Roi et de son notaire, sortait nue de son lit, se faisait donner une de ses pantoufles par le nonce du Pape, et la seconde par le grand aumônier ; et les deux prélats, s'estimant trop dédommagés de ce vil et ridicule emploi, en jetant un coup d'œil furtif sur les charmes secrets d'une pareille beauté. »

Pendant les trois années qui s'écoulèrent entre la chute de Choiseul et la mort du Roi, on doit rendre la Du Barry responsable de la mauvaise direction donnée aux affaires, parce qu'elle soutint des ministres incapables (2), et sa vie jusqu'en mai 1774 n'offre plus qu'une suite d'anecdotes et d'épigrammes où l'on retrouve toujours l'esprit et les mœurs du temps.

(1) « Vite, un coup d'Aiguillon ! » était une expression proverbiale à la Cour.
(2) La monarchie n'était-elle pas au lupanar?...

Le Gazetier cuirassé paraissait à cette époque et ne ménageait pas la favorite :

« On craint fort que le retour des Jésuites ne soit prochain, Mme Du Barry tenant pour les non-conformistes, dont quelques esprits méchants l'accusent d'avoir des inclinations. — Le lieutenant de police de Paris est inspecteur de toutes les vestales, matrones et courtières des maisons de santé de son district, qui s'étendait, il y a quatre ans, jusque sur le comte et la comtesse Du Barry. — Mme la comtesse Du Barry vient d'instituer un Ordre qui s'appellera de *Sainte-Niche*. Les conditions pour les femmes seront très rigoureuses : il faudra avoir vécu avec dix personnes différentes au moins et prouver qu'on a été trois fois en *quarantaine* pour être admise. Les hommes seront dispensés de faire des preuves, par la comtesse, qui se réserve la grande maîtrise. Les marques de l'Ordre seront un concombre brodé sur la poitrine, avec deux excroissances bien marquées. Quoique Mme Du Barry assure qu'elle ne nommera chevaliers que ceux qui ont l'honneur d'*être bien* avec elle, on croit que cet Ordre sera plus nombreux que celui de Saint-Louis.

« L'attachement du Roi pour Mme Du Barry lui est venu des efforts prodigieux qu'elle lui fit faire au moyen d'un baptême ambré dont elle se parfume intérieurement tous les jours. On ajoute qu'elle joint à cela un secret dont on ne se sert pas encore en bonne compagnie. »

La seule inquiétude qu'avait parfois la Du Barry, c'était de se voir enlever le cœur du Roi. Elle connaissait le goût de son amant pour la variété; aussi eut-elle soin d'imiter Mme de Pompadour et de livrer à la lubricité de Louis quelques filles obscures, dont elle ne pouvait rien redouter. On chercha à lui inspirer des soupçons sur l'apparition à la Cour de la jeune Mlle de Tournon, qui venait d'épouser le vicomte Adolphe, fils du comte Jean. Un moment inquiète, elle prit son parti et dit avec gaieté, qu'au moins la place ne sortirait pas de la famille. Il est probable qu'elle s'était assurée du peu de danger que lui présentait la rivalité de sa nièce, qui pourtant était fort jolie. Un fait certain, c'est que le comte Jean cherchait à substituer sa belle-fille à sa belle-sœur. De toutes ces manœuvres il ne résulta qu'un couplet (de Favart) fort adroit, qui semblait appeler l'attention du monarque sur la vicomtesse :

Est-il beauté plus accomplie?
Hébé, Vénus... Oui, la voilà.
Voyez sur sa gorge jolie
Ce bouton-ci, ce bouton-là;
Cette taille fine et légère,
Et plus bas, plus bas... Halte-là!
On ne voit pas, on n' touche là;
C'est la cachette du mystère,
L'amour jaloux défend ce lieu,
Un mortel y serait un Dieu.

Ce couplet piqua quelque peu la Du Barry, puisqu'il pouvait amener une comparaison qui n'aurait peut-être plus été à son avantage (1). Sa santé n'avait pu résister à certaines habitudes du Roi, qui, affaibli par l'âge, cherchait à ranimer ses sens exténués par des privautés funestes au tempérament de sa maîtresse. Les charmes de celle-ci s'en étaient ressentis et déjà les médecins lui avaient conseillé un régime auquel son intérêt se refusait, quand la mort de son illustre amant lui procura un repos qui lui était devenu nécessaire.

Le terme fatal des amours du Roi et de la Du Barry approchait; Louis sentait ses forces s'affaiblir, et lui-même disait à La Martinière : « Je vois bien qu'il faut que j'enraye. — Sire, vous feriez mieux de dételer tout à fait », lui répondit le chirurgien. La mort subite du marquis de Chauvelin, celle du maréchal d'Armentières, à peu près du même âge que lui, l'avaient frappé. Un sermon de l'évêque de Sénez (alors abbé de Beauvais) acheva de porter le trouble et peut-être l'épouvante dans son âme. Le prédicateur, dans une énergique peinture des excès du roi Salomon, las d'avoir épuisé, pour réveiller ses sens flétris, tous les genres de plaisirs qui entourent le trône, finit par en chercher d'une espèce nouvelle dans *les vils restes de la corruption publique*. On ne pouvait se méprendre au sens de ces paroles. Pour l'arracher aux réflexions où le jetaient de semblables avertissements, la favorite et ses conseillers résolurent de plonger le Roi dans quelque orgie qui pût l'étourdir et le rappeler à ses habitudes. On décida un voyage à Trianon, où une jeune fille de quatorze ans devait être offerte à la lubricité du monarque. Les efforts des corrupteurs pour perpétuer leur empire tournèrent contre eux-mêmes. Louis puisa dans les embrassements de cette enfant les germes de la petite vérole qu'elle recélait dans son sein, et bientôt il fut à l'extrémité. Il fallut apprendre au prince sa situation, il ne voulut pas au commencement que sa maîtresse le quittât, et dans ces terribles moments, il se livrait encore à de dégoûtantes caresses. Mais enfin, le cinquième jour de la maladie, il dit à

(1) Il est vrai qu'on entendait dans le même temps fredonner la chanson qui commence ainsi :

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde;
En vain la bourgeoise en gémit
Et la duchesse en gronde;
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde...

L'EMPIRE DE LA MODE



Suivant la délibération faitte au magazin de l'Opera il a été arrêté que les paniers n'excéderont point la largeur d'un Carosse acause des embarras qui en pourroient resulter

L'EMPIRE DE LA MODE. Almanach pour l'année 1736. *Coll. Paul Proute.*

* Les almanachs de l'ancien régime sont d'une exceptionnelle richesse. La collection Hennin à la Bibliothèque Nationale en offre une série d'un intérêt considérable. Ces almanachs retraçaient les fastes royaux ou les événements importants. Celui que nous reproduisons ici consacre l'empire de la Mode. L'artiste a groupé attributs, symboles et personnages avec un art parfait de la composition. Parmi les devises on lit celle-ci : « La Mode dégénère sitôt que le petit peuple a le moyen de la suivre ». C'est pour sauvegarder la dignité de la Mode et son caractère aristocratique que, le 19 avril 1737, parut une ordonnance qui défendait aux vilains de faire usage d'indienne. Comme tous les édits sur la Mode, celui-ci ne fut pas plus respecté, malgré les peines sévères qu'encoururent les délinquants.

ceux qui l'entouraient : « Qu'on dise à Mme la duchesse d'Aiguillon qu'elle me fera plaisir d'emmener Mme la comtesse Du Barry ». La favorite dut se résigner, elle se retira à Rueil, abandonnée de tout le monde (1).

***

Le nombre de femmes que Louis XV a connues dans ses *petits appartements* ou dans le *Parc-aux-Cerfs* est incalculable. Ce n'est encore là que du libertinage poussé à l'excès. Mais que dire de cette affreuse dépravation qui le poussait irrésistiblement vers des enfants à peine âgées de douze, treize et quatorze ans?

Le goût de Louis XV pour les petites filles lui fut en partie inspiré par l'infâme Pompadour, qui ne redoutait pas l'ascendant d'un âge aussi tendre. Ce goût ne le quitta plus, et c'est en s'y livrant qu'il respira le poison mortel qui vint, d'une manière si foudroyante, mettre un terme à sa pourriture d'homme et de roi.

Les petits appartements d'abord furent remplis de ces jeunes victimes d'une passion brutale. « Le Roi, dit Soulavie, s'amusait à les habiller, à les lacer et à leur faire des exemples pour écrire... » et, par le plus monstrueux rapprochement, il avait le plus grand soin de les instruire lui-même des devoirs de la religion ; il ne se lassait pas de leur tenir des langages de dévotion. Il faisait plus, il priait lui-même à genoux, toujours avec sa piété accoutumée, et commandait à ses innocentes victimes de ne pas se mettre au lit sans prier Dieu. Quand la prière était finie, l'une d'elles et lui se levaient et se couchaient tous les deux, et toujours en parlant de Dieu, de la vierge Marie et des saints. Quand, dans la suite, on peupla le *Parc-aux-Cerfs* de petites créatures élevées pour ses plaisirs, la religion ne fut jamais oubliée dans leur éducation. Elles étaient menées à la messe avec beaucoup de régularité.

Allons! la sentine est comble... Le Bourbon est retourné à son origine : LA BOURBE.



EXTRAITS DES ACHATS DE CURIOSITÉS ET DE MEUBLES FAITS PAR Mme DE POMPADOUR CHEZ LAZARE DUVAUX, MARCHAND-BIJOUTIER ORDINAIRE DU ROY EN L'ANNÉE 1750.

25 *Avril.* — Mme la marquise de POMPADOUR : Deux magots de terre des Indes, 240 livres. — Deux coqs de porcelaine de la Chine, 240 livres. — Un chandelier de porcelaine brune, 192 livres. — Deux pots pourris truités, 96 livres. (Payé par les soins de M. Desfarges en un mandement de M. de Voyer.)

16 Mai. — Deux singes du Japon remuant la tête, 960 livres. — Une commode composée de tiroirs, d'ancien lacq *(sic)*, garnie de bronze doré d'or moulu, avec le marbre d'Antin, 864 livres. — Trois petites tables vernies en aventurine, dont les dessus sont de vernis des Indes, à 60 livres : 180 livres. — Avoir fait des cornets argentés dans chaque table et avoir doublé les tiroirs d'étoffe, 30 livres.

22 *Juillet.* — Une petite armoire de lacq en forme d'encoignure, garnie de bronze doré d'or moulu, les ferrures dorées et clef ciselée, les portes plaquées en bois de rose dedans, le fond ouvrant à secret, garni partout en moire verte et argent, 525 livres.

23 Juillet. — Une table à écrire aussi de lacq garnie de bronze doré d'or moulu, avec une tablette qui se tire, garnie en velours, deux porte-chandeliers aux côtés, plaquée en bois de rose, avec son écritoire argentée, le dedans du tiroir et le dessus de la table de moire verte et argent, 400 livres.

7 *Août.* — Une paire de petites girandoles de bronze doré d'or moulu avec des rochers blancs, 240 livres.

19 Août. — ... Le mémoire des fleurs de Vincennes employées dans vingt-quatre vases de différentes grandeurs et quatre-vingt-huit plantes écrites plus bas, 2.455 livres 9 sols. — Les garnitures desdits vases en cannetille couverte de soie et de quatre-vingt-huit plantes, trois boëtes dans quoi on a fait des compartiments pour lesdits vases, 40 livres. — Le port à Bellevue (1), 7 livres.

16 Octobre. — ... Quatre morceaux de porcelaine céladon dont deux en forme de cornets et de deux poissons, le tout garni de bronze doré d'or moulu, 3.600 livres.

2 *Novembre.* — L'or et la façon d'une navette de lacq, un étui de roussette garni d'or, 200 livres.

19 Novembre. — Dix commodes bâties de chêne de quatre pieds plaquées en bois satiné avec les ferrures en cuivre, les pieds, boutons, et entrées dorés d'or moulu, à 140 livres : 1.400 livres. — Dix tables à écrire, à tablette et à tiroir, garnies de cornets argentés, plaquées en bois satiné garnies de pieds, entrées et boutons dorés d'or moulu, 580 livres. — Six tables de nuit plaquées en bois satiné, 132 livres. — Une lanterne de glace à six pans, les montants à baguette, posée dans l'antichambre du Roy avec son chandelier, 510 livres. — Deux autres lanternes à montants ciselés en glace, à six pans, dont l'une pour l'escalier du Roy et l'autre pour le vestibule avec un chandelier à neuf branches, 1.520 livres.

20 *Novembre.* — Une lanterne de glace carrée, les montants argentés, garnie de branchages et de fleurs d'oranger, 360 livres. — Une lanterne plus petite garnie d'œillets.

21 Novembre. — Deux paires de grands bras à trois branches dorés d'or moulu pour la salle à manger, 2.000 livres.

22 *Novembre.* — Une commode de lacq à pagodes, garnie de bronze doré d'or moulu, les tiroirs doublés de satin brodé d'or, de quatre pieds et demi, 2.400 livres. — Une table à écrire de trois pieds de long plaquée en bois de rose avec des fleurs et ornements dorés d'or moulu, les cornets en argent, 890 livres. — Une table de nuit en bois de rose

(1) Une des nombreuses résidences de Mme de Pompadour, et dont l'inauguration eut lieu le 25 novembre 1750.

(1) La Du Barry fut reléguée plus tard dans l'abbaye du Pont-aux-Dames, près de Meaux. Louis XVI lui permit d'en sortir et lui accorda pour demeure Luciennes, un pavillon qu'elle avait fait bâtir elle-même, dans sa lassitude de Versailles, où elle traitait Louis XV comme un valet et l'appelait *la France*.

à fleurs avec moulures et portants dorés d'or moulu, 270 livres. — Une paire de bras de fleurs de Vincennes à double branche posée dans le cabinet du Roy, 550 livres. — Deux autres paires à trois branches dont les tiges sont dorées, posées dans le grand cabinet du Roy, 2.000 livres. — Deux paires à trois branches dans la chambre de madame la marquise, 1.900 livres. — Une petite paire dans le cabinet de Madame, le tout garni de bobèches dorées, 520 livres. — Une grande paire de bras à trois branches en fleurs de Vincennes, posés dans la pièce d'assemblée, bassins de porcelaines et bobèches dorées, 1.440 livres. — Un grand feu de bronze doré d'or moulu avec un vase et une garniture de fleurs garni de recouvrements d'or moulu, avec les pelle et pincette, 1.160 livres. — Un autre feu avec des pâtissiers, les recouvrements ciselés et dorés dans la salle à manger, 900 livres. — Un feu représentant Apollon et la Sibylle avec les recouvrements ciselés (chambre de Madame), 620 livres. — Un feu représentant l'Amour et une Vestale qui garde le feu sacré avec les recouvrements, posé dans le grand cabinet du Roy, 920 livres.

30 Novembre. — Deux encoignures de lacq à oiseaux, garnis de bronze doré d'or moulu sans marbre, 1.350.

11 Décembre. — Une cassette de lacq avec des coqs dessus, de 360 livres. — Les garnitures de ladite cassette, 132 livres. — Une boëte de lacq, fond aventurine avec magot dessus, dans laquelle il y a aussi neuf petites boëtes aussi de lacq à rosettes, 192 livres. — Un bonnet chinois garni de fleurs, 60 livres. — Une petite figure de Saxe jouant de la guitare avec un rocher, 20 livres.

16 Décembre. — Deux grands vases de porcelaine bleue à roseaux en forme de sceaux carrés, garnis et doublés de bronze doré d'or moulu, 1.920 livres. — Deux figures de Saxe représentant des Malabares, avec leurs terrasses dorées, 600 livres.

17 Décembre. — Deux vases de porcelaine truitée en forme de pots pourris, garnis en bronze d'or moulu, 1.200 livres. — Le port à Bellevue.

23 Décembre. — Un couteau de toilette à manche de lacq, la garniture et lame en or, 108 livres.

28 Décembre. — Un petit bras à deux branches et fleurs de Vincennes avec une figure de Saxe, posé dans la garde-robe du Roy, 195 livres. — Un autre petit bras aussi à deux branches, garni de fleurs avec une figure pour la garde-robe de Madame, 204 livres.

30 Décembre. — Deux vases de porcelaine des Indes à jour, à huit pans garnis en bronze doré d'or moulu, 1.200 livres.

[*Livre-Journal de Lazare Devaux, marchand bijoutier ordinaire du Roy, 1748-1758, précédé d'une étude sur le goût et le commerce des objets d'art,* par Louis Courajod, Paris, 1873.]

PIÈCES CONTRE MADAME DE POMPADOUR, CONTRE MADAME DU BARRY ET LES MAITRESSES DE LOUIS XV.

— *Mémoires* (supposés) *de Madame la marquise de Pompadour* (de 1745 à 1757) écrits par elle-même. Liége, 1766, 1 vol.

La favorite est assez bien traitée dans ce pamphlet, et l'on présume qu'il fut plutôt l'œuvre d'un de ses amis.

— *Memoires historiques et Anecdotes de la Cour de France pendant la faveur de Madame la marquise de Pompadour* (publiés par Soulavie). Paris, Arthur Bertrand, 1802, in-8.

L'auteur rappelle notamment les amours de caprice ou de passage de la favorite.

— *Lettres* (supposées) *de la marquise de Pompadour de 1746 à 1762.* Londres, G. Owen, 1772, 1 vol. in-18.

Attribuées d'abord à Crébillon fils, on a depuis reconnu la marquis de Barbé-Marbois comme auteur de ces lettres.

— *Vie privée de Louis XV,* par Moufle d'Angerville (4 vol. in-12. Londres, 1781).

— *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV et le règne de Louis XV,* par Duclos (publiés par Soulavie). Paris, Buisson, 1791, 2 vol. in-8.

— *Mémoires de Madame Hausset, femme de chambre de Madame de Pompadour,* avec des notes (par Cranfurd), un essai sur Mme de Pompadour, une introduction et des éclaircissements nouveaux (par Barrière et autres). Paris, Baudoin frères, 1824, in-8.

— *Anecdotes secrètes pour servir à l'histoire galante de la Cour de Pékin* (Versailles). Pékin (Paris), 1746, 1 vol. in-12.

— *Histoire de Madame la marquise de Pompadour,* traduite de l'anglais. Londres, 1759, 1 vol. in-12.

Cette histoire contient beaucoup d'anecdotes curieuses et de faits exacts. Selon une tradition due à M. Barbier, l'auteur serait une religieuse française nommée Fouque.

— *Gazette de Cythère ou Histoire secrète de Madame la comtesse Du Barri* (par Bernard). Londres, 1775, in-12.

— *Mémoires authentiques* (supposés) *de Madame la comtesse Du Barri, maîtresse de Louis XV,* extrait du manuscrit que possède M. de Villeroy par le chevalier Fr. N., Londres, 1775, in-12.

— *Anecdotes sur la comtesse Du Barri,* (par Pidansat de Mairobert). Londres, 1775, in-12.

— *Anecdotes sur Madame la comtesse Du Barri.* Londres, 1776, in-4°.

— *Vie de la Bourbonnaise,* écrite par elle-même et sa mère. S. C., 1769, in-12, avec figure.

Ce pamphlet se rapporte à Mme Du Barry que l'on désignait souvent sous ce nom.

— Au XVIIIe siècle, on fit deux chansons sur Mme Du Barry : *La Belle Bourbonnaise* et *La Nouvelle Bourbonnaise.* Le *Bulletin des Nouvelles* publiait la note suivante le 15 octobre 1768 :

« Depuis quelque temps, il court une chanson intitulée : *La Bourbonnaise,* qui a été répandue avec une rapidité peu commune, quoique les paroles en soient fort plates et que l'air en soit un peu niais. Les gens qui raffinent sur tout ont prétendu que c'était un vaudeville satirique sur certaine fille de rien, parvenue à jouer un rôle et à faire figure à la Cour. »

— *L'Apothéose du roi Petaut,* conte en vers de Voltaire imprimé dans la correspondance secrète de Métra.

— *Epitre à Margot,* par Dorat, satire contre la Du Barry. Mais l'auteur craignit la Bastille et fit une seconde pièce pour se rétracter. Les deux se trouvent dans les fastes de Louis XV.

— *Le vrai portrait de la Belle Bourbonnaise,* caricature reproduite dans le *Musée de la Caricature* de Jaime.

ÉTAT DES FINANCES DE Mme DU BARRY.

Le bordereau des sommes payées pour le compte de Mme Du Barry en juin 1770 s'élève déjà à 200.000 livres.

Les gros articles sont toujours ceux des joailliers, bijoutiers, orfèvres : Demay, bijoutier, 30.000 livres. — Aubert, *id.,* 20.000. — Lecomte, *id.,* 11.000. — Roettier, orfèvre, 11.000. — Cagny, doreur, 4.000. — Drouais, peintre, touche 6.000 livres et Guichard, sculpteur, 4.000 livres.

M. Buffaut est coté pour 25.000. C'était le banquier de Mme Du Barry.



FIG. 175. — Frise décorative (XVIIIe siècle).

VII

LES AUTEURS GALANTS AU XVIIIe SIÈCLE



LES auteurs galants du XVIIIe siècle ont été généralement mal compris et jugés par les critiques des générations qui les suivirent, car leur langage était devenu pour eux lettre morte. La raison en est que l'on oubliait trop le milieu dans lequel ils avaient vécu. La Révolution avait d'un seul coup fait disparaître l'urbanité des manières, l'enjouement de la conversation, l'influence de la femme sur la politesse du langage. Le XVIIIe siècle c'était le temps où les femmes avaient des vapeurs, où les hommes à peine touchés des flèches empoisonnées d'un amour sincère se hâtaient de guérir, c'était un milieu gracieux et païen où tout invitait à jouir de l'heure présente sans se soucier du reste ; sophismes commodes, leçons d'impudeur, femmes enhardies, sensuelles et friandes, passades sans conséquences de la galanterie, et si l'on veut avoir une idée du sens moral en cours, que l'on se rappelle cette conversation de Louis XV avec Mme d'Esparbès, citée par Chamfort dans ses *Anecdotes* : « — Tu as couché avec tous mes sujets, lui dit le Roi. — Ah ! Sire ! — Tu as eu le comte de Choiseul. — Il est si puissant ! — Le maréchal de Richelieu. — Il a tant d'esprit ! — Monville. — Il a la jambe si belle ! — A la bonne heure. Mais le duc d'Aumont, qui n'a rien de tout cela ? — Ah ! Sire ! Il est si attaché à Votre Majesté ! »

Avec la Révolution se sont tues les douces causeries dans les salons, les boudoirs et les alcôves. Adieu les petits livres roses et musqués, les romans sentimentaux et gaillards, les correspondances spirituelles, le charme, en un mot, sous toutes ses formes. « Oh ! le bon temps, s'écriait la comtesse de Genlis, où l'on se rassemblait dans un salon alors que l'on ne songeait qu'à plaire et à s'amuser ». Ne soyons pas trop sévères pour les auteurs galants du XVIIIe siècle. Ils furent le reflet de leur temps, qui fut une époque charmante au point de vue de la politesse et de la finesse du langage.

Au premier rang de ces auteurs nous devons placer Marivaux, quoique de son temps même on fut assez indifférent à son égard, jusqu'au jour où Sainte-Beuve commença à lui rendre justice. « L'homme, a dit le célèbre critique dans ses *Causeries du Lundi,* considéré dans son ensemble, vaut mieux que la définition à laquelle il a fourni occasion et sujet. Il y a un fonds chez Marivaux, il a sa forme à lui, singulière en effet et

dont il abuse, mais comme cette forme porte sur un fonds réel et vrai de la nature humaine, c'est assez pour qu'il vive, et qu'il reste de lui mieux qu'un nom ». C'est que l'œuvre de Marivaux a été écrasée par un mot qu'elle traîne à sa suite : le « marivaudage » qui nous donne une idée assez fausse du talent de Marivaux, mais il est si facile de se servir d'une expression toute faite pour se dispenser de l'étude d'un travail considérable, et de dire d'un air entendu : « Ah, oui, Marivaux, l'inventeur du marivaudage ! » Et voilà un homme jugé. Théophile Gautier, emporté par le mouvement romantique, ne craignait pas d'écrire, à l'occasion d'une reprise des *Jeux de l'Amour et du Hasard* : « En écoutant cette charmante comédie, il nous semblait impossible que Marivaux n'eût pas connu Shakespeare. Marivaux, nous le savons, passe pour peindre au pastel dans un style léger et avec un coloris de fraîcheur un peu fardée des figures de convention prises à ce monde de marquis, de chevaliers, de comtesses, évanoui sans retour, et pourtant, dans les *Jeux de l'Amour et du Hasard*, respire comme un frais souffle de *Comme il vous plaira.* »

Les origines de Marivaux sont toujours demeurées quelque peu obscures. Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux était né à Paris, sur la paroisse Saint-Gervais, le 4 février 1688. Son père, originaire de Normandie, fut nommé directeur de la Monnaie de Riom, mais si Marivaux passa sa première enfance à Riom, c'est à Limoges qu'il fit ses études, ayant suivi sa famille en cette ville. Nous savons que, vers 1720, il est à Paris, fréquentant les salons littéraires de l'époque et se laissant vivre. Mais, ruiné par la Banque de Law, il songe alors à tirer parti de sa plume, et c'est alors que, timidement d'abord, il se rapproche des comédiens italiens que le Régent avait rappelés en France depuis 1715.

Mais, pour bien juger Marivaux, il faut nous rendre compte de l'état de la société de son temps. La vie était alors plus facile et plus simple. Chacun avait plus de loisir. Le public auquel il s'adressait se composait, pour la plupart, de gens de qualité, instruits et de goût, sorte d'aristocratie littéraire. L'étude des caractères, l'analyse de la nature humaine, la peinture minutieuse de l'amour dans ses nuances les plus fines, tels étaient alors les vrais éléments du succès. On ne se lassait jamais d'entendre raconter cette éternelle histoire de l'amour, et de l'amour calme, exempt de souffrances. La galanterie des hommes avait quelque chose de plus raffiné. Le gentil babil féminin tenait de la causerie littéraire. Le théâtre de Marivaux devait donc plaire à une telle société. Cet amour délicat, léger, coquet, naturel et vrai, malgré sa recherche apparente, c'est celui qu'il excelle à dépeindre. Ce qu'il aime, ce qu'il excelle à décrire, c'est l'aurore, c'est l'aube de l'amour, ce moment béni où le cœur se donne dans un serrement de main, dans un regard, dans un sourire, ce temps délicieux des demi-aveux, des tendres mystères. On a souvent comparé Marivaux à Watteau, à Greuze, à ces peintres aimables et galants. Il leur ressemble en effet : il en a la touche légère et le coloris discret. Il écrit aussi des romans, et sa *Marianne,* son héroïne, est une de ces figures dessinées avec amour. Tendre et pure jeune fille, dont les aventures, aujourd'hui bien oubliées, firent verser presque autant de larmes que la *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost, dont nous allons parler. Innocente et ignorante, elle s'est trouvée jetée, dès son entrée dans la vie, dans toutes les embûches de la grande ville. Seule, sans appui, nous la voyons fille de boutique chez une lingère, exposée aux attentions perfides d'un faux dévot, éprise d'un jeune homme, trompée par lui..., roman non terminé qu'acheva un jour Mme Riccoboni, avec son assentiment, et couronné par une union. Dans le *Paysan parvenu,* Marivaux transporte le lecteur dans le très petit monde bourgeois, alors si peu connu, bien que si intéressant : gros bon sens, vues mesquines, morale accommodante, caractère secourable, mais grossièreté choquante jusque dans la façon de rendre service. Quant au style, on connaît sa théorie : « Aucun écrivain, prétend-t-il, n'a un style particulier, mais chacun puise dans dans ce fonds commun qu'on appelle la langue pour exprimer des pensées qui lui sont personnelles ; ce n'est donc pas le style qui a des qualités ou des défauts, c'est seulement la pensée, dont il n'est, pour ainsi dire, que le vêtement. »

On a dit de Marivaux qu'il était né plus romancier qu'auteur comique, et plus moraliste que romancier. Aussi, dès que la pauvreté cessait de faire sentir son aiguillon, il revenait à ses récits de longue haleine, ce qui n'a pas empêché que Marivaux ne nous est parvenu que par son théâtre. Il avait trouvé dans les comédiens italiens qui jouaient ses œuvres en français, des interprètes dignes de le comprendre, et surtout une charmante actrice, Silvia, à laquelle il dut ses plus beaux succès. De toutes les pièces que vit naître la Comédie française, il ne survécut guère que le *Legs*, tandis que les acteurs italiens créèrent la *Surprise de l'Amour*, les *Jeux de l'Amour et du Hasard,* la *Mère Confidente,* les *Fausses Confidences,* etc. Ces succès répétés de 1720 à 1736 lui ouvrirent les portes de l'Académie en 1743, distinction glorieuse qui ne fut pas cependant sans amertume pour le nouvel élu, car l'archevêque de Sens, qui le reçut, crut devoir mêler quelques critiques sur la moralité de certaines œuvres. Surpris à l'improviste, Marivaux était sur le point de protester, quand l'hilarité de ses collègues désarma de suite sa colère.

Le riant et gai printemps des Lélio, des Silvia, des Flaminia, des Dorante, des Lisette, des Frontin, de tout ce joli monde si fringant, était passé. Marivaux s'éteignit le 12 février 1763 à soixante-quinze ans. Le XVIIIe siècle perdait en lui un esprit des plus féconds, des plus élégants, des plus honnêtes. Gai sans excès, malicieux sans amertume, satirique sans méchanceté, philosophe sans parti pris, il avait tenu la société de son temps sous le charme pendant trente ans.

Les *Fausses Confidences* et les *Jeux de l'Amour et du Hasard*, qui sont devenues des pièces classiques, sont celles de ce répertoire que l'on voit actuellement le plus souvent sur l'affiche. Elles font toujours un sensible plaisir. On peut dire qu'elles renferment des scènes analogues, mais qui sont écrites avec un véritable talent. Quand Araminte, amoureuse malgré elle de son faux intendant Dorante, entend Marton, sa servante, s'arroger des droits sur le cœur de celui-ci et sa mère réclamer impérieusement l'expulsion de cet audacieux, elle a des emportements de colère qui séduisent et enchantent le spectateur. Lorsque, dans ce chassé-croisé amoureux, qui s'intitule les *Jeux de l'Amour et du Hasard*, Silvia change de rôle avec Lisette, sans savoir que, de son côté, Dorante se cache sous l'habit d'Arlequin ; lorsque, dans cette mutuelle épreuve, elle sent son cœur lui parler trop haut en faveur du faux valet et se révolter contre le maître fictif; quand mécontente d'elle-même et des autres, à la fois dédaigneuse et énamourée, elle demande en vain du secours contre sa propre faiblesse, à son père, à son frère, trop bien au courant du fond des choses pour faire semblant de la comprendre ; quand Lisette, à son tour, vient avouer ses succès auprès du faux Dorante, se vanter de leur tendresse réciproque et déclarer qu'elle ne répond plus de rien, le trouble de Silvia se traduit par une irritation presque maladive, par des impatiences à la fois déraisonnables et charmantes, par de petites colères qui sont, chez une femme amoureuse, un attrait et une grâce de plus.



FIG. 176. — Portrait de J.-B. Louvet de Couvray. D'après la gravure de Bonneville.

Le conventionnel Louvet de Couvray s'était fait connaître en 1787 par un roman licencieux où il peignait la corruption des mœurs de son époque : *Les amours de Faublas*. Pendant la Révolution, il rédigea un journal hostile à la Cour, *la Sentinelle* ; député du Loiret à la Convention, il siégea parmi les Girondins et prononça quelques discours contre Robespierre. Mis hors la loi le 2 juin 1793, il put tromper la surveillance des Jacobins et échapper au sort de ses collègues. Il a laissé plusieurs romans, dont *Emilie de Valmont* (1790).

Tous ces imbroglios nous empêchent de reconnaître la profondeur dans Marivaux, mais si ses pièces sont habiles, agréables, ne laissant rien soupçonner de leurs qualités d'analyse, il faut bien reconnaître que ce sont ces qualités cachées qui assurent à cet auteur galant par-dessus tout du XVIIIe siècle une place exceptionnelle dans notre littérature. A côté des allées aux implacables lignes droites des jardins de Versailles, n'y a-t-il pas le labyrinthe tout en hasards, détours, sinuosités ? Les pièces de Marivaux sont construites à l'instar de ce labyrinthe, où nous aimons à nous perdre pour nous retrouver.

A l'époque même où Marivaux entreprenait d'écrire *Marianne*, type de pure jeune fille, un autre écrivain traçait de main de maître une figure tout opposée, celle de sa *Manon Lescaut*, qui, de ses innombrables ouvrages, devait seule faire passer son nom à la postérité. Cet écrivain, c'était l'abbé Prévost, qui, le premier au XVIIIe siècle, réussit à tirer de la combinaison des circonstances d'aussi attachantes péripéties arrivant à passionner le lecteur et l'enlevant au-dessus des mesquines préoccupations de la vie.

Que n'a-t-on pas écrit sur *Manon Lescaut?* Jamais livre n'a été aussi loué ni aussi critiqué. Mais c'est

surtout à notre époque que le chef-d'œuvre de l'abbé Prévost a rencontré peut-être les plus chauds admirateurs, surtout depuis le jour où Massenet vint ajouter un second chef-d'œuvre au premier. Avant d'aller plus loin, voyons quel était l'homme capable d'écrire un tel roman. Un homme froid, raisonnable, pouvait-il composer un pareil ouvrage? Ne fallait-il pas avoir vécu des heures d'enivrement et de douleur, avoir vidé jusqu'à la lie la coupe des désirs et des jouissances, avoir été aimé et trompé? Seule l'expression personnelle a dicté de semblables pages toutes brûlantes d'amour. Brunetière l'a dit : « Avec Prévost, c'est la passion, mais la passion sérieuse et souveraine, très éloignée des galanteries et des perversités mises à la mode par les contes licencieux ».

Fig. 177. — LE VERROU.
D'après une gravure du XVIII[e] siècle.
L'anecdote du verrou a séduit le burin des graveurs du XVIII[e] siècle qui l'ont traité à maintes reprises.

Antoine-François Prévost d'Exiles était né le 1[er] avril 1697 à Hesdin, dans les Ardennes, où son père était procureur du roi au baillage d'Hesdin. Après avoir fait ses études chez les Jésuites, il vint terminer sa rhétorique au Collège d'Harcourt, à Paris, puis à seize ans s'engagea dans l'armée. La guerre finissait. Ce fut une désillusion pour ce jeune homme plein de fougue. Il se rendit à La Flèche et rentra chez les Jésuites, ravis de retrouver un si brillant élève. Mais la vie du couvent parut bientôt monotone à cette âme ardente et passionnée. Il retourna à l'armée. Il a une charmante figure, de l'esprit, ses manières sont affables, il plaît dans le monde, où il ne recueille que des succès. Hélas! sa maîtresse le trompe, et c'est peut-être à cette maîtresse inconnue que nous devons *Manon Lescaut*. Fou de douleur pour avoir trop cru à l'amour, il se réfugie chez les Bénédictins de Saint-Maur, laissant ignorer à ses parents ce qu'il est devenu. Il a vingt-deux ans. Il prononce ses vœux au couvent Saint-Ouen de Rouen, puis vient à Paris aux Blancs-Manteaux, où il prêche avec succès. On le fait travailler à un ouvrage, *Gallia christiana,* qui s'élabore à l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, sorte de capitale de l'Ordre auquel il appartient. Mais bientôt il demande à Rome d'être affecté à un Ordre moins rigoureux et compte aller à Cluny. Par suite d'intrigues, cette faveur lui est refusée. Il s'échappe du couvent et, se trouvant dans une position fausse, passe en Hollande. Il y faut vivre : romans, compilations, traductions, journaux, tout lui est bon. Il publie les *Mémoires d'un homme de qualité,* en huit volumes, ouvrage compact dans lequel il raconte ses propres aventures. A La Haye, il fait la connaissance d'une belle protestante qui lui offre sa main. La proposition est séduisante, mais il la repousse par suite de scrupules religieux. En 1733, il quitte la Hollande avec la dame et se retire en Angleterre. Attaqué après son départ de Hollande parce qu'il n'y avait pas payé toutes ses dettes, il se défend dans un nouveau livre, *le Pour et le Contre,* où il se dépeint lui-même de cette manière : « Ce Médor si chéri des belles est un homme de trente-sept à trente-huit ans qui porte sur son visage et dans son humeur les traces de ses anciens chagrins, qui passe quelquefois des semaines entières dans son cabinet et qui emploie tous les jours sept à huit heures à l'étude, qui cherche rarement les occasions de se réjouir, qui résiste même à celles qui lui sont offertes et qui préfère une heure d'entretien avec un ami de bon sens à tout ce qu'on appelle *plaisir du monde* ou passe-temps agréables; civil, d'ailleurs, par l'effet d'une excellente éducation, mais peu galant; d'une humeur douce, mais mélancolique; sobre enfin, et réglé dans sa conduite. Je me suis peint fidèlement sans examiner si ce portrait flatte mon amour-propre ou le blesse. »

Pendant son séjour en Angleterre, il écrit l'*Histoire de M. Cleveland, fils naturel de Cromwell,* ou *le Philosophe Anglais* (1732-1737), huit volumes, puis son chef-d'œuvre, *Histoire du chevalier Des Grieux et de*

Manon Lescaut (1733), commence la publication d'un périodique qu'il appelle également *le Pour et le Contre* (vingt volumes), dont une partie n'est pas de lui. Mais fatigué de vivre à l'étranger, il revient en France grâce à la protection du cardinal de Bissy, qui l'avait connu à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et à celle du prince de Conti, dont il devient l'aumônier en reprenant l'habit de prêtre séculier. Un peu plus tranquille et assuré de sa vie matérielle, il est repris d'une belle ardeur pour les travaux littéraires, faisant des traductions et publiant aussi des études historiques. On a de lui à cette époque: l'*Histoire d'une jeune*



FIG. 178. — Vue de la promenade du Boulevard, du côté de la porte du Temple.
D'après une estampe de Pierre Deshayes (vers 1740).

Grecque moderne, en 2 volumes, joli roman, a dit Sainte-Beuve ; puis Conti l'occupe à écrire l'*Histoire de sa Maison;* d'Aguesseau le charge de rédiger *l'Histoire générale des Voyages*. On lui attribue environ deux cents volumes. Avec ses minces revenus, il a pu acquérir une petite maison à Saint-Firmin, près Chantilly, et c'est dans cette forêt qu'on le trouvera mort, le 23 novembre 1763, frappé par une attaque d'apoplexie.

Lorsque l'on parle de l'abbé Prévost, on ne semble généralement voir en lui que l'auteur de *Manon Lescaut*, et cependant ce fut un esprit infatigable, tour à tour critique, géographe, historien, traducteur. Ce fut lui qui initia le public français aux beautés de la poésie anglaise.

A première vue, les rôles d'ingénus ou ingénues, tels que les créa Favart, semblaient déplacés à la Foire, et mal appropriés aux vaudevilles. Sur un théâtre aussi libre, montrer une innocente, par exemple, la désigner aux quipropos, aventurer sa vertu, un peu dépaysée entre Arlequin, entreprenant, et Scaramouche, obscène, placer sur ses lèvres pures les fredons du Pont-Neuf et leurs timbres gaillards, n'était-ce pas s'exposer à surprendre, à offusquer le spectateur ? L'événement a justifié l'innovation de Favart. En 1735, dans un curieux prologue du jeune écrivain, le *Génie de l'Opéra-Comique* donne à un auteur de la Foire le conseil suivant :

> Fais des couplets galants dans tes jours de faiblesse,
> L'esprit moins que le cœur inspire la tendresse.

Voilà le but que Favart se proposait d'atteindre.

Dès 1736, les *vaudevilles*, c'est-à-dire les couplets de circonstance qui terminent la *Dragonne*, ébauchent le sujet que traitera deux ans plus tard le *Siège de Cythère*, et proclamera la toute-puissance de l'amour sur les cœurs même endurcis. La même année, dans *l'Amour et l'Innocence*, sous le voile de l'allégorie, une ingénue, désireuse de s'instruire, vient se mettre à l'école de l'Amour. En 1737, il crayonne, d'après

Marivaux, la figure de l'ingénue *Mariane*. En 1738, il compose le *Pouvoir de l'Amour*, qui deviendra plus tard *Cythère assiégée*. En 1739, ce sont les *Amours de Gogo* et *Sansonnet et Tonton*, deux riens où l'amour est tout. En 1740, il a trouvé sa voie : les amoureux ingénus qui cherchent à se déniaiser dans la *Servante justifiée* et dans les *Jeunes mariés*, pour en arriver à son succès décisif, la *Chercheuse d'esprit* (1741). Ainsi raffermi dans son originalité, il pourra faire dire au dieu du Goût, s'adressant à l'Opéra-Comique, dans un prologue d'ouverture : « Laisse la farce et t'empare, si tu le peux, du genre galant et comique ». Tâche assez difficile, car ses contemporains exigent une certaine réserve de langage et de gestes, par bonheur restait le couplet dit vaudeville qui comporte la gauloiserie. Favart nous peint l'éveil des sens et, dans ce genre, il est passé maître. Nous pouvons le suivre pas à pas. L'amour naît, grandit, agit. Ses amoureux sont devenus amoureux à leur insu. Il veut de la jeunesse. On se moquera des grisons et des veuves mûres. Zirphile refuse la main d'un vieux génie, et Acajou celle d'une vieille fée... Le Coq du village n'est pas tenté par les écus de la plus riche propriétaire de l'endroit, pas plus que par ceux de la plus fameuse hôtelière du canton. Elles ne sont plus jeunes, et c'est assez pour que son parti soit pris. Colin, dans la *Servante justifiée*, préfère la jeune servante à la maîtresse plus âgée. Jeannot, l'ensorcelé, n'est pas flatté par l'espoir d'épouser la châtelaine du village. Bastien ne se laisse pas gagner par les promesses d'une riche dame et revient à Bastienne qui n'a pas prêté l'oreille aux gros messieurs de Paris.



Fig. 179. — L'INDISCRET INHABILE (XVIIIe siècle).

* « Quand on tient la belle il faut l'embrasser, quand on tient les belles il faut les embrasser », dit une chanson du XVIIIe siècle. Le galant manquant d'audace est bien un sujet de ce temps où l'on sut toucher aux choses de la galanterie avec autant d'esprit que d'art.

Voilà l'amour des ingénus de Favart. Le tabellion qui parle de dot à son filleul s'attire cette fière réponse :

Air : *V'là c'que c'est qu' d'aller au bois.*

En s'aimant bien l'on est heureux ;
V'là c'que c'est d'être amoureux.
Par cent petits mots doucereux,
Ma chère maîtresse
Fera ma richesse, *
J'aurons tout l' monde à nous deux,
Vl'à c'que c'est que d'être amoureux.

(*Le Coq du Village*, scène II.)

Annette a perdu sa mère et Lubin son père ; rapprochement dans les situations, caractère et humeur. Alain est aussi sot que la Chercheuse d'esprit est sotte. Les jeunes gens s'aiment, chez Favart, parce qu'ils sont jeunes et jolis :

ACAJOU
Ah ! l'aimable objet que voilà.

ZIRPHILE
Le beau jeune homme que voilà.

Dites-moi beau garçon,
Votre nom.
... Qu'il est beau !

ACAJOU
Dieux, qu'elle est belle !

(*Acajou*, scène III.)

Charles-Simon Favart était né à Paris, rue de la Verrerie, le 13 novembre 1710. Lulli avait été marmiton dans les cuisines de Mlle de Montpensier. Favart fût pâtissier sous les ordres de son père, qui tenait boutique au coin de la rue des Billettes. Son père était chansonnier. Le fils suivit les traces de son père. Après avoir fait de bonnes études chez les jésuites au collège Louis-le-Grand, il lui prit le goût d'écrire. Ses premiers poèmes furent couronnés dans des concours académiques. A la mort de son père, survenue en 1730, il aida sa mère dans son commerce. Les années suivantes, tout en faisant des bricches, il cherche sa voie. En 1741, à trente ans, il a dégagé son originalité et il compose, en sachant surtout

utiliser les timbres des airs connus pour les couplets désignés sous le nom de *vaudevilles.* Il fait preuve pour ce choix d'une grande justesse d'esprit. La place que les couplets occupent dans le dialogue est prépondérante. Toutes les fois qu'un personnage exprime un sentiment quelconque, la crainte, la joie, le dépit, la jalousie, l'air des couplets est approprié, et Favart se sert pour cela de ses connaissances musicales assez étendues. Des pièces comme *Acajou* contiennent plus de cent vingt fredons. Souvent ceux-ci sont appropriés à la profession de chaque personnage. Dans les *Bateliers de Saint-Cloud,* l'on choisit des timbres où il est fait allusion à l'eau, comme *Nage toujours et ne t'y fi' pas,* ou bien *Va donc l'voir au filet d' Saint-Cloud.* Dans le *Prix de Cythère,* un Espagnol chante sur l'air des *Folies d'Espagne* et un Français sur l'air *Ce n'est qu'en France.* Dans le *Génie de l'Opéra-Comique*, il trace lui-même la théorie de son art :

Air : *Frère André, disait Grégoire.*

Qu'aux paroles le chant réponde,
Caractérisé par mes airs,
Distingue bien les tons divers,
Filles, femmes, marchands, nobles et villageois,
Tous ont un différent son de voix.

Dans un temps où l'Opéra faisait une guerre acharnée au Théâtre de la Foire, ceci a bien son importance, la musique nouvelle étant mise en interdit. Favart fut le maître du couplet galant, comme le créateur du type de l'ingénu et de l'ingénue, genre dans lequel devait considérablement l'aider le talent de sa femme, pour laquelle il écrira des rôles appropriés.

Marie-Justine-Benoîte Duronceray, était née à Avignon, le 15 juin 1727, et avait pour père un ancien musicien de la chapelle du Roi, devenu plus tard musicien du roi Stanislas en sa Cour de Nancy. Un jour, en 1745, Mme Duronceray mère écrivit à Favart pour offrir ses services pour elle et sa fille, comme chanteuses et comme danseuses, sous le nom de *Chantilly.* L'histoire de Mme Favart a été maintes fois racontée et sort de notre cadre. L'époux de Mme Favart emmena sa jeune femme dans la troupe qu'il dirigeait à la suite du maréchal de Saxe, à Bruxelles, et de ce jour datèrent les tribulations de Favart, amoureux de sa femme, ayant à lutter contre les brutalités de l'ancien amant d'Adrienne Lecouvreur.

HISTOIRE
DU CHEVALIER
DES GRIEUX,
ET DE
MANON LESCAUT.
PREMIERE PARTIE

A AMSTERDAM,
Aux dépens de LA COMPAGNIE.
M. DCC LIII.

FIG. 180. — Titre de l'*Histoire du Chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut,* par l'abbé Prévost (1753).

C'est encore à Favart que l'on doit le couplet dit « à surprise ». Le premier vers pose une question qui semble facile à résoudre. Les réponses successives sont écartées. La curiosité naît, on ne prévoit pas le mot de la fin, et quand celui-ci arrive, il étonne mais paraît acceptable.

Favart se trouva en face de difficultés réelles qu'il tourna spirituellement. Ainsi, selon le mot de Lesage, on se trouvait à la Foire en présence d'un public qui avait « l'effroi de la Pudeur ». On voulait, et on ne voulait pas. L'on n'aurait toléré aucun mot risqué, et cependant on réclamait de la gauloiserie. Favart s'en tira au moyen de la variété et de la justesse de ses vaudevilles. Les paroles que l'on ne prononçait pas étaient soulignées par des airs qui expliquaient les équivoques, et dont tous les spectateurs connaissaient

les noms et le caractère marqué de verdeur gauloise. De telle sorte que si le goût de son public le poussait vers la gauloiserie, il ne versait jamais dans l'obscénité, et les spectateurs se contentaient d'entendre les violons jouer à l'orchestre des airs connus, tels que : *V'là l' plaisir, Mesdames ; La nuit quand j'pense à Jeannot ; Le seul flageolet de Colin ; Loin que le travail m'épouvante ; Ah, si t'en tat, si t'en goût*, etc.

Ainsi l'on n'aurait jamais pu dire du théâtre de Favart, ce que Bachaumont disait de celui de Collé : « Ce théâtre est vraiment de société, c'est-à-dire fort libre et fort ordurier, très propre à être joué chez des filles ou chez des grands princes ».



Fig. 181. — Portrait de Restif de la Bretonne.

* Restif de la Bretonne exerça le métier de compositeur d'imprimerie à l'Imprimerie royale. Il se croyait l'égal de Voltaire et de Rousseau. En vérité il délayait les idées humanitaires de Rousseau en des œuvres grossières qui n'appartiennent presque plus à la littérature. Son réalisme vulgaire n'offre quelque intérêt que dans *Monsieur Nicolas*. Il publia plus de deux cents volumes. Certains de ces romans, comme *Monsieur Nicolas ou le Cœur humain dévoilé*, n'ont pas moins de 16 vol. in-12 (1796-1797).

Favart s'éleva au-dessus des Ariettes. *Les trois Sultanes*, représentées à la Comédie-Française en 1761, ont toujours les honneurs de l'affiche. Cette pièce, tirée d'un conte de Marmontel, montre suffisamment que Favart savait manier l'intrigue et possédait le sens dramatique au plus haut point.

Parmi ce Paris si remuant du XVIIIe siècle, si expansif, si désireux d'afficher comme des mérites ses infirmités et ses vices, voici Dorat, l'une des personnalités les plus répandues, les plus en vue, les plus recherchées dans les salons et les boudoirs. Il a des chevaux, un train de maison, il reçoit ses amis. C'est le poète des ruelles et des alcôves, que ses petits vers ont mis à la mode vers 1758, et de plus, Dorat possède une Egérie, la comtesse Fanny de Beauharnais, poétesse elle-même, qui sera la tante de la future impératrice Joséphine, excellente femme, toutefois un peu ridicule par ses écrits.

Claude-Joseph Dorat, né le 31 décembre 1734 sur la paroisse Saint-Sulpice, était le fils d'un Conseiller du roi, auditeur de la Cour des Comptes. Orphelin de bonne heure, il s'engagea dans la première compagnie des Mousquetaires du roi. Il avait une jolie figure et beaucoup d'attrait. Sa tante, sévère janséniste, s'offusqua de voir son neveu dans la carrière des armes, et l'obligea à donner sa démission. La mode était alors aux *héroïdes*. On appelait ainsi des épîtres en vers que les amantes adressaient à leurs amants, ou réciproquement. Colardeau venait d'avoir un immense succès avec la *Lettre d'Héloïse à Abailard*. Ces petits poèmes avaient le don d'émouvoir et de passionner les lectrices. Dorat se mit à faire des héroïdes en imitant le plus Voltaire, son modèle. Il n'était pas rare, à cette époque, de voir des dragons, des mousquetaires, des chevau-légers cultiver la poésie sans délaisser les armes, et l'on se souvient du couplet de Boufflers qui était dans ce cas :

Faisons l'amour, faisons la guerre,
Ces deux métiers sont pleins d'attraits.
La guerre au monde est un peu chère,
L'amour en rembourse les frais.
Que l'ennemi, que la bergère,
Soient tour à tour serrés de près,
Eh, mes amis, peut-on mieux faire,
Quand on dépayse la terre,
Que de la repeupler après ?

Type d'afféterie et de frivolité élégante, spécialisé dans le madrigal anodin, Dorat plaisait aux femmes et se faisait beaucoup d'ennemis qui le criblaient d'épigrammes. Exaspéré, il répondit à la haine par la

haine, à la grande joie des désœuvrés dans les salons. Il se présenta à l'Académie, il échoua, malgré son volumineux bagage comprenant des poésies, des fables, des contes, des pièces de théâtre et des madrigaux par-dessus tout. Au théâtre, *Régulus* et la *Feinte par amour* avaient eu peu de succès. On lui connaît onze héroïdes, cent fables, des poèmes dans le genre descriptif et sentimental, une collaboration assidue à l'*Almanach des Muses*, l'*Abailard supposé* en collaboration avec la comtesse de Beauharnais, son poème de la *Déclamation* et les *Sacrifices de l'Amour* que Grimm, son adversaire, appela les *Sacrifices du bon sens de l'auteur à la pauvreté de son imagination*. Pourtant ce livre eut grand succès, car on voulait voir dans l'héroïne la sœur du marquis de Pesay, Mme de Cassini, qui présidait une petite Académie où Dorat n'était pas ménagé. Puis il fonda le *Journal des Dames*. N'oublions pas non plus de rappeler la fameuse Epître à Sophie Arnould, dont nous ne citerons que ce passage :

Quelle volupté, ma Sophie,
Que sont les biens et la grandeur ?
Va, ce délire est le bonheur,
Il est le charme de la vie.

Crains de former de nouveaux nœuds,
Toujours folle et toujours tranquille,
Laisse errer ton cœur et tes vœux,
Ton amour ferait un heureux,
Ton indifférence en fait mille.

Parlant de la façon dont il sait se comporter chez les dames, Dorat adopte cette morale facile :

Je sais trop ce qu'on leur doit
Pour me permettre un sot scrupule :
C'est une bague qui circule
Et que chacun met à son doigt.

Lebrun a dit de lui :

Phosphore passager, Dorat brille et s'efface,
C'est le ver luisant du Parnasse.

Rulhière est plus dur :

Quelquefois, même par moment,
Vos vers visent à l'harmonie,
Et s'élèvent à l'ironie,
Non, rien ne vous manque vraiment,
Rien, que du goût et du génie.



Fig. 182. — Illustration pour *Les Liaisons dangereuses* de Chauderlos de Laclos (1796)

* « Je ne lui permis de changer de situation ni de parure. »

Afin de donner la note de ses flatteries, on a cité le madrigal qu'il adressa à la grande tragédienne, Mlle Clairon :

Jamais le même et toujours sûr de plaire,
Pliant à tous les tons son génie et son goût,
Voltaire seul embellit tout,
Et toi seule embellit Voltaire.

Dorat finit ses jours dans les tracas et les soucis. Obéré, endetté, plaidant contre ses libraires qu'il avait ruinés par le coût de planches et de figures (aujourd'hui si recherchées des amateurs), plaidant contre les comédiens français qui, en fin de compte, prouvèrent qu'il était leur débiteur, il devint le commensal de la comtesse Fanny de Beauharnais et de Mlle Fannier du Théâtre-Français, à laquelle l'unissait, disait-on, un mariage secret. Ami des plaisirs, ruiné de santé de bonne heure, Dorat vit approcher la mort avec insouciance. Il se fit coiffer, poudrer, habiller, et rendit le dernier soupir sur sa chaise longue, en corrigeant des épreuves, digne fin d'un petit-maître et d'un philosophe, auquel on ne peut refuser quelques moments précieux, mais qui voulut surtout singer Voltaire.

Dorat était un véritable chef d'école, et le premier de ses disciples fut Cubières qui, après la mort de son maître, prit le nom de Dorat-Cubières, avant de devenir, par un singulier retour des choses d'ici-bas

Marat-Cubières. Après les grains de musc de Dorat, voici les flots de senteur de son élève. Cubières loue tout le monde. Dans les *Hochets de ma jeunesse*, deux volumes de fadeurs, il pousse la flatterie jusqu'à son dernier degré. C'est un entassement de riens qui frisent le ridicule. Dans la vie privée, il reprend, après Dorat, la charge d'écuyer que celui-ci occupait auprès de la comtesse Fanny de Beauharnais, et entreprend en sa compagnie un voyage en Italie à la veille de la Révolution.

Qui le croirait ? Ce poète des boudoirs a tellement la flatterie dans le sang, qu'il rêve de devenir ensuite le poète de la Révolution. Il sera Michel de Cubières « citoyen et soldat ». Marat vivant ou mort n'échappera pas à ses louanges. Mais il fallait que Mme Roland laissât de lui un cinglant portrait dans ses *Mémoires*. « Venu chez moi, dit-elle, je ne sais comment, lorsque mon mari était au ministère, je ne le connaissais que comme bel esprit, et j'eus l'occasion de lui faire une honnêteté. Il mangea deux fois chez moi, me parut singulier à la première, insupportable à la seconde. Plat courtisan, fade complimenteur, sottement avantageux et bassement poli, il étonne le bon sens et déplait à la raison, plus qu'aucun autre que j'aie jamais rencontré. Je sentis bientôt la nécessité de donner à mes manières franches cet air solennel qui annonce aux gens qu'on veut éloigner ce qu'ils ont à faire. Cubières l'entendit, et je n'ai plus songé à lui que le jour de mon arrestation où je vis sa signature sur l'ordre de la Commune. » Bref, le poète galant royaliste, révolutionnaire, bonapartiste et de nouveau royaliste, décoré de l'Ordre du Lys par la Restauration, qu'il se fît appeler Cubières, Dorat-Cubières ou Marat-Cubières, joua sous tous les régimes un rôle où le ridicule le dispute à l'odieux. Les autres, poètes qu'il avait fréquentés chez son maître Dorat étaient au moins des gens respectables ayant le courage de leurs opinions. Pour ceux-là, les *Baisers* de Dorat étaient leur modèle. Vingt sortes de Baisers avec des titres répondant quelque peu aux diverses nuances du baiser, passionné, furtif, attendri, attendu, dérobé, etc., baisers accompagnés de gravures qui sont des chefs-d'œuvre.



FIG. 183. — Portrait de Claude-Prosper-Jolyot de Crébillon.
« Dévergondé dans ses écrits, honnête dans ses mœurs », Claude-Prosper Crébillon vivait en bonne intelligence avec son père Prosper Crébillon, l'auteur jalousé de Voltaire. La liberté des mœurs du XVIIIe siècle se présente dans son œuvre sous les couleurs les plus audacieuses. L'immoralité foncière du temps fut la raison de ses succès. Le plus connu de ses romans est *Le Sopha* (1745) et l'on sait que *Tanzaï et Naardoné* (1734) lui avaient valu la Bastille par des allusions aux mœurs de certaines personnes puissantes à la Cour.

« Je ne sais, a écrit Ch. Monselet, qui fut un grand érudit méconnu et un des écrivains les plus avertis pour tout ce qui concerne cette époque galante que fut le XVIIIe siècle, je ne sais où ils vont puiser leur langage toujours *de feu*, ni chez quels confiseurs ils commandent leur compliments, mais tout cela est horrible d'expérience, et ce qui est pire, c'est que cela réussit toujours, mais toujours ! En vérité ces charmants petits scélérats, dont on ne retrouve plus aujourd'hui le souvenir que dans les vaudevilles à travestissements, paraissent avoir été les derniers Français de la tradition frivole. »

« La galanterie de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une manière agréable », a dit Larochefoucauld. Toute cette pléiade de poètes à l'eau de rose le savait bien. Voici Moncrif, qui fut peintre, musicien, chanteur, poète, metteur en scène dans les théâtres de société si fort à la mode à cette époque.

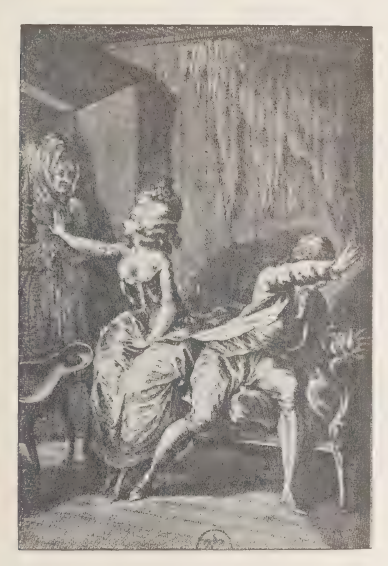


FIG. 184. — Illustration pour *La Paysanne pervertie* de Restif de la Bretonne. Gravure de Binet.



B. N. Estampes.

FIG. 185. — Illustration pour *La Paysanne pervertie* de Restif de la Bretonne. Gravure de Binet.

Il est grand, robuste, bien fait, élégant. Son visage est agréable, ses manières aisées. Il est aimable, vif, alerte, léger. Son commerce est agréable. « Vous ne lui feriez pas dire du mal de la lune, a dit d'Argenson, de peur de s'attirer des affaires. » C'est un amuseur de métier et il a tout ce qu'il faut pour réussir en ce genre.

Fils d'un procureur du Châtelet qui s'appelait Paradis, il a pris le nom de sa mère d'origine écossaise, Moncrif. Il est maître d'armes, et fignole des billets doux sur commande. C'est un métier comme un autre. Son goût est des plus fins. Il essaie d'imiter les *Romances* du XIIIe siècle. Nous ne citerons que quelques vers de celle-ci qui s'appelle le *Secret d'aimer* :

A quinze ans, quinze ans achevés,
N'aurez d'amour la fantaisie ?
Que je vous plains, cœurs réprouvés
Guerissez-vous, bien le pouvez ;
Il ne faudra que voir ma mie.

Vous direz : Beaux yeux, me voilà ;
Aimer je veux, d'amour extrême.
Son doux regard sur vous luira,
Et votre cœur tôt s'écrira :
Ah ! grand merci, voilà que j'aime.

Puis, aux environs de la quarantaine, à force de rimer de légères babioles, de papillonner avec les muses, Paradis de Moncrif devint ambitieux. En faveur auprès du Grand Prieur d'Orléans, du comte de Maurepas, de Messieurs d'Argenson, dont l'un, le comte, le prit pour compagnon de plaisir, Moncrif devint le lecteur de la reine Marie Leczin ka, et fut nommé membre de l'Académie.

C'est encore le marquis de Pezay, né à Versailles en 1740, mousquetaire comme avait été Dorat, et rimeur de ruelles, collaborateur de l'*Almanach des Muses* et dont on cite des vers de ce genre :

Près de ses lèvres ravissantes,
Trente-deux perles éclatantes
Que polit la main de l'Amour,
Ressemblent aux pleurs que l'aurore
Sur le rose qu'elle colore
Répand au matin d'un beau jour.

Protégé de Maurepas, il devint le professeur de tactique du jeune dauphin, qui fut Louis XVI, puis capitaine de dragons et maréchal général des logis. Ses contemporains lui reprochaient sa suffisance et sa

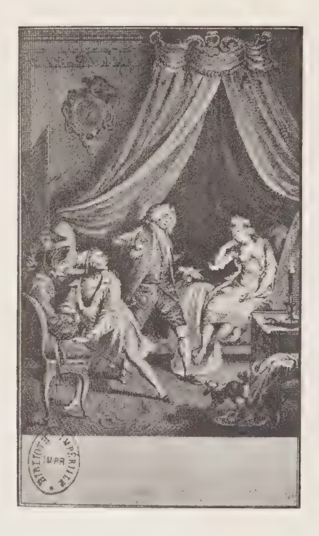


FIG. 186. — Illustration pour *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost. Gravure de Comy, d'après Lefèvre.



B. N. Estampes.

FIG. 187. — Illustration pour *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost. Gravure de Comy, d'après Lefèvre.

morgue. Il était en relations avec Voltaire et J.-J. Rousseau, et fut un des premiers à entendre la lecture des *Confessions* de ce dernier.

C'est le chevalier Antoine Bertin, né à l'Ile Bourbon (île de la Réunion actuelle), en 1752, et mort à Saint-Domingue en 1790, au moment où il allait y rejoindre une jeune personne pour se marier. Le chevalier Bertin, enlevé prématurément au commerce des Muses, pour parler le langage du temps, avait été un zélé collaborateur de l'*Almanach des Muses*. Il fut capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, écuyer du comte d'Artois et protégé de Marie-Antoinette. Ses vers frivoles contiennent néanmoins des traits heureux, et l'on ne lui connut que des idées nobles et honnêtes.

C'est le chevalier Bernard de Bonnard, né et mort à Semur-en-Auxois (1744-1784). Avocat, artilleur, sous-gouverneur des enfants du duc d'Orléans, il laissa des vers aisés, naturels, délicats.

Les femmes de lettres sont plus rares. Et cependant il faut toujours associer à la mémoire de Dorat, puis de Dorat-Cubières, la personnalité de la comtesse Fanny de Beauharnais, poétesse, qui écrivit aussi, dans le genre galant, des romans, des contes, des nouvelles. Séparée de son mari, elle s'abandonnait avec passion à la littérature. Son salon était des mieux fréquentés. Ce fut une femme de goût, bonne et spirituelle. Emprisonnée pendant la Terreur, elle dut son salut au neuf Thermidor. Tante de Joséphine, devenue impératrice, elle termina tranquillement ses jours à soixante-quinze ans.

Le chevalier de Boufflers (1738-1815), aimable et spirituel rimeur, colonel de hussards, faisait dire de lui par le prince de Ligne : « M. de Boufflers a été successivement abbé, militaire, écrivain, administrateur, philosophe, et de tous ces états, il ne s'est trouvé déplacé que dans le premier. Il a toujours pensé en courant. Il est impossible d'être meilleur, ni plus spirituel. »

A la suite de ces militaires rimeurs et conteurs, n'oublions pas Florian (1755-1794), né à Florian (Gard actuel), petit parent de Voltaire auquel il fut présenté dans son jeune âge. Page du duc de Penthièvre qui le protégeait et qui l'aimait beaucoup à cause de son babil, il entra à l'Ecole d'artillerie de Bapaume et devint capitaine de dragons. Il fut vraiment connu lors de sa publication de *Galatée*, simple conte, et d'*Estelle* qui lui succéda cinq ans plus tard (1788). De Florian les fables nous sont restées et quelques-unes sont ingénieuses. Au théâtre il eut quelques succès mérités, et la Comédie-Française affiche encore de nos jours la *Bonne Mère*, piécette d'une fraîcheur exquise, et dans laquelle Florian a présenté, sous une autre figure



Fig. 188. — Illustration pour *Les Comtemporains* de Restif de la Bretonne. « Il l'aimait. » Gravure de Binet.



B. N. Estampes.

Fig. 189. — Illustration pour *Les Comtemporains* de Restif de la Bretonne. « Dieu elle n'est plus. » Gravure de Binet.

que celle conventionnelle, le personnage d'Arlequin.

Mais, après ce défilé d'auteurs galants de tenue aristocratique, il nous faut aborder la figure débraillée du chevalier de la Morlière. Or, qui se souvient aujourd'hui d'*Angola* dont les deux volumes furent publiés sans nom d'auteur en 1746, l'un des ouvrages qui eurent le plus de succès et d'éditions au XVIII[e] siècle? « Ce n'est qu'un roman, et des plus minces, a écrit Ch. Monselet qui a consacré une étude à ce curieux personnage, mais dans ce roman est contenu tout le XVIII[e] siècle, mieux que dans beaucoup d'autres livres portés plus haut par les noms de leurs auteurs. Les amourettes mignardes, les propos satiriques, les parties sur le gazon,



B. N. Estampes.

Fig. 190. — Illustration pour *Les Comtemporains* de Restif de la Bretonne. Gravure de Binet.

l'opéra, un coin de la cour, tout se retrouve, tout est rendu avec un soin particulier. Impossible de décrire, avec plus de soin ni de coloris, un boudoir, un carrosse, un pavillon, une petite maison, un jardin à la mode. » Les petits-maîtres y sont vivants, ils tournent, ils se dandinent, ils secouent la poudre de leurs cheveux, ils jouent avec leurs bagues, leur lorgnette, leur tabatière. Le matin en *chenille,* c'est-à-dire en redingote, le soir en veste *falbalassée,* hissés sur leurs talons rouges, nous les voyons se promener, tantôt dans une *dolente* ornée de glaces, tantôt sous les galeries et dans le jardin du Palais-Royal, tantôt sur les boulevards et dans les spectacles où ils voltigent de loges en loges.

Singulier personnage après tout que ce chevalier de la Morlière, aujourd'hui si oublié, bien qu'il ait réussi à nous décrire son époque aussi parfaitement qu'un tableau de Mercier. Né à Grenoble en 1719, mort à Paris en 1785, il était fils d'un conseiller de la Cour des Comptes du Dauphiné. Chassé du corps des mousquetaires pour mauvaise conduite, il commença par scandaliser Paris par ses dérèglements. A bout de ressources, il s'était créé une industrie en soutenant ou en faisant tomber les pièces de théâtre. Maître chanteur de premier ordre, il était arrivé jusqu'à faire financer Voltaire lui-même. Parasite sans vergogne, emprunteur continuel, il avait fait du café Procope son quartier général. Diderot, qui le connut fort bien, a laissé de lui un portrait dans son *Neveu de Rameau.* « Ce chevalier de la Morlière qui retape son chapeau sur son oreille, qui porte la tête au vent, qui vous regarde le passant par-dessus son épaule, qui fait battre une longue épée sur sa cuisse et qui semble adresser un défi à tout venant..., etc... » Effronté, libertin, duelliste, chef de cabale, grand coureur de tripots, le chevalier de la Morlière écrivit de nombreux ouvrages, et même trois comédies, mais sans grand succès, jusqu'au jour où, décrié pour ses mœurs et ses escroqueries, il se fit enfermer à Saint-Lazare pour avoir débauché des jeunes filles qu'il prétendait former pour l'art dramatique. Eh bien, qui le croirait ? Etant parvenu à intéresser à son sort la Dubarry en lui dédiant un de ses livres, celle-ci le retint à souper.



FIG. 191. — LE REPENTIR TARDIF. Gravure en couleur d'après Lawrence.

Que dire aussi de l'abbé de Voisenon (1708-1775), ami de Voltaire, qui l'appelait « son cher ami greluchon », à cause de sa débilité, lui-même ayant coutume de dire : « La nature m'a formé dans un moment de distraction ». Admis dans les meilleures sociétés où l'on appréciait sa vivacité d'intelligence et son bavardage, désigné par le marquis de Polignac sous le sobriquet de « Petite poignée de puces », l'abbé de Voisenon fréquentait tous les cercles littéraires, Crébillon fils, Fagan, Moncrif, Collé, Duclos, était le commensal de Mlle Quinault-Dufresne, de la Comédie-Française. On lui doit de nombreux contes et poésies, les *Bals de bois*, les *Fêtes roulantes,* la *Coquette fixée* qui réussit au théâtre, la *Jeune Grecque,* divers opéras, l'*Amour et Psyché.* Admis à la Cour, il refusa un poste diplomatique, mais fut chargé par Louis XV d'écrire des essais historiques avec une pension de six mille livres. Protégé par le duc de Choiseul et par Mme de Pompadour, il fut reçu à l'Académie en 1763 pour y succéder à Crébillon père, le tragique. Mais ce qu'il y a de particulier dans la vie de l'abbé de Voisenon, c'est qu'avec Mme Favart et Favart, ils constituaient une sorte de ménage à trois. Collaborateur de Favart, il ne sortait guère de cette maison, où chacun savait pertinemment la place qu'il y occupait, si bien que, lorsque Mme Favart vint à mourir, ce fut l'abbé de Voisenon qui se montra le plus affligé, et ne se gêna pas pour porter le deuil et recevoir les condoléances. Mais une des figures littéraires les plus curieuses de la fin du XVIIIe siècle, et absolument unique en son genre, est bien celle de Rétif de la Bretonne, nom qu'il écrivait lui-même Rétif ou Restif, et *Bretone* sans redoubler la lettre N, fidèle à son principe de ne jamais redoubler les consonnes.

Nicolas-Edme Rétif de la Bretonne, a écrit un de ses plus consciencieux biographes, Charles Monselet, était inévitable. De même que les folies parfumées du Parc aux-Cerfs, les scandales de Mme de Pompadour et les joyeux éclats de rire de la grisette qui lui succéda, devaient aboutir à la Révolution, ainsi les petits romans roses et dorés de Crébillon fils et de tant d'autres devaient conduire, par une pente sensible, aux gros livres terreux de Rétif, imprimés avec des têtes de clous. Rétif de la Bretonne, c'est le



LA COURTISANNE AMOUREUSE.

Gravure de De Larmessin, d'après Boucher (XVIIIe siècle).

Boucher, le peintre des grâces et des galanteries, a donné, dans cette composition, une peinture des mœurs du XVIIIe siècle et de toutes les époques. C'est la courtisane devenue amoureuse dans toute la soumission au petit dieu Eros, dieu de ce siècle de l'amour.

peuple-auteur. Ce n'est pas le franc lettré qui le lisait, c'est la France ignorante, la province et l'étranger qui l'achetaient et le faisaient vivre. Voilà ceux qui ne lui ont pas craché au visage, mais le préjugé ne s'en est pas moins maintenu toujours aussi vivace. Pour beaucoup, l'auteur des *Contemporaines* est resté un écrivain infâme, perdu, horrible, un romancier lépreux dont les livres salissent les cœurs, sans se douter qu'il fut plus qu'une curiosité, plus qu'une difformité littéraire : un homme de talent incompris.

Figure étrange, certes, dont on pourrait vainement chercher l'équivalent, Rétif de la Bretonne était né à Sacy, département actuel de l'Yonne, le 22 novembre 1734, aîné d'un second lit, et le huitième de quatorze enfants. Il avait ajouté à son nom celui de *Bretonne* d'une petite propriété de son père. A peine sut-il lire et écrire qu'il envoyait des lettres à ses « maîtresses ». Effrayé d'une telle précocité, son père l'avait mis en apprentissage chez un imprimeur d'Auxerre, après avoir essayé, mais vainement, d'en faire un enfant de chœur. A peine installé à Auxerre, il n'a rien de plus pressé que de séduire la femme de son patron. En 1755, à l'âge de vingt et un ans, il quitte la ville, pleuré de toutes les grisettes qu'il laisse inconsolables, et s'en va à Paris dans le but d'y faire son compagnonnage à l'Imprimerie Royale, à raison de 2 fr. 50 par jour. On le rencontre déjà dans les mauvais lieux du Palais-Royal comptant fleurette aux nymphes de comptoir, véritable Don Juan Tenorio de la rue, si bien que, lorsque l'heure des cheveux blancs sera venue et qu'il voudra, faisant un retour sur le passé, former un calendrier amoureux avec une patronne par jour, il trouvera soixante et quelques jours d'excédent, ce qui le force à ajouter une sainte à chaque dimanche et à en mettre trois aux jours de fête. Il se marie deux fois, la première avec une aventurière anglaise qui l'abandonne presque de suite après avoir dévalisé sa maison, la seconde en 1760 avec Agnès Lebègue, avec laquelle il vivra en guerre continuelle. Cependant, à trente-trois ans, il n'est encore qu'un pauvre ouvrier imprimeur, souvent sans ouvrage. Il se met à écrire son premier roman, la *Famille vertueuse*. C'est l'histoire de Mlle Rose Bourgeois, une belle personne dont il était épris alors à l'excès. Il récidive avec *Lucile* qu'il écrit en cinq jours pour obtenir trois louis d'un libraire, histoire de la fille d'un marchand de vin, partie avec le commis de son père. Mais quand il veut dédier son livre à Mlle Huss, de la Comédie-Française, il en reçoit un refus poli, mais un refus. Avec ses trois louis en poche, il trouve le moyen de vivre quatre mois : « Je prenais chez Guillemot, traiteur-gargotier, explique-t-il, lequel avait des filles charmantes, un ordinaire de sept sous qui faisait mon dîner et mon souper, je buvais de l'eau et je mesurais les morceaux de mon pain de six livres de façon qu'il me fît la semaine ». Les romans succèdent aux romans : la *Confidence nécessaire*, le *Pied de Fanchette*, la *Fille naturelle*, puis il aborde un genre nouveau. Après avoir amusé, il veut reformer. Voici le *Pornographe*, plan de législation de Cythère, code à l'usage des Phrynés de Paris, puis le *Mimographe* ou le Théâtre reformé.



Fig. 192. — LE MIROIR CONSULTÉ.
Reproduction d'une gravure en couleur de G. Vidal, d'après P. A. Ville

Le *Paysan perverti*, ouvrage qu'il composa la nuit après son labeur quotidien à l'imprimerie, est un des plus connus. Il eut quatre traductions en Allemagne et quarante-deux éditions en Angleterre. C'était, en effet, un roman sans précédent en littérature, comme style, mœurs et gravures. Les illustrations en avaient été établies sous sa surveillance. C'est l'histoire d'un paysan tout à coup jeté au milieu d'une société de marquises et de duchesses. Il entre en apprentissage chez un peintre, mais il songe mélancoliquement au pays, et se demande ce qu'il est venu faire à Paris. Il se promène sous les galeries du Palais-Royal, il va au

spectacle. Bientôt complètement métamorphosé, l'âme nouvelle, il assiste à une partie d'actrices de la Comédie italienne. D'intrigue en intrigue, d'excès en excès, il descend peu à peu des degrés de l'échelle sociale Le frontispice de la cinquième partie nous annonce un *Edmond ribotteur* (Edmond est son nom). Ses maîtresses sont à présent des crieuses de fruits, des chanteuses de café, des vendeuses de violettes. La gorge brûlée de liqueurs, les yeux rouges d'insomnie, il passe des journées au jeu de boules du carrefour Bussy avec des espions, des provinciaux et des filles. Il a rencontré un cordelier défroqué nommé Gaudet d'Arras qui va lui servir de guide parmi toute cette basse société qu'il ne connaît pas encore. Il veut se faire comédien. — « Comédien ! s'écrie Gaudet d'Arras. Dis-moi donc, as-tu les poumons assez forts pour beugler la tragédie, ce genre de drame monstrueux, prétendu perfectionné chez nous, et qui, dans la vérité, n'a pas le sens commun. Dis, dis, pourras-tu assez emphatiquement représenter les personnages chimériques, aussi loin de la nature que de nos usages, qui parlent pour parler, qui se battent les flancs pour enfanter de belles chutes ? etc., etc. » — Et quand le paysan renonçant à son projet veut se faire auteur. — « Très bien, reprend Gaudet d'Arras, rien n'est plus doux que le sucre ; mais un vil et malheureux esclave l'arrose de sueurs et de larmes amères. Le sucre est la littérature : l'homme du monde en jouit et y trouve ces plaisirs délicats que tu connais. L'auteur, le pauvre auteur, c'est le colon infortuné qui sue et qui s'excède de travail. Jamais, au moins durant sa vie, il n'est autrement regardé que comme un esclave public. »



Fig. 193. — Illustration de Binet pour des œuvres de Restif de la Bretonne.

Suivent des appréciations critiques que l'on ne se douterait guère de trouver chez Rétif de la Bretonne, par exemple : « Personne n'a autant approché des Grecs que Shakespeare dont nous méprisons si fort les disparates, » ou encore : « Racine est le Raphaël des poètes ; mais il a cherché la nature dans une belle imagination, au lieu de la chercher dans la nature même ». Le paysan brise sa plume. Il épouse par intérêt une vieille femme de soixante-quinze ans qui meurt trois mois plus tard. Gaudet d'Arras et lui sont accusés de l'avoir empoisonnée. Gaudet est condamné à mort et le paysan est envoyé aux galères à Toulon. La huitième partie du roman se passe à la campagne, chez un frère plus âgé que lui. Après bien des années, Edmond a obtenu sa grâce et on l'attend au foyer. La moitié de sa famille est morte de douleur. Son frère est regardé comme un paria. Les petits enfants du village refusent de jouer avec les siens. Or, on a vu aux alentours un malheureux manchot et aveugle rôder en demandant l'aumône. Mme Parangon, la femme qu'Edmond a aimée jadis, l'a reconnu. Devenue veuve, elle se souvient de leur amour passé. Libre, elle n'hésite pas à offrir sa main au forçat. Mais, hélas ! le jour du mariage, au sortir de l'église, une blanchisseuse, qu'il avait séduite autrefois, frappe d'une pierre les chevaux de la voiture. Edmond, qui ne voit pas, n'a pu se garer. Il tombe et il est écrasé.

Dans les écrits de Rétif, le cœur humain est fouillé et mordu. « Rien là-dedans, a écrit Laharpe, n'est bien conçu ni bien digéré. Ce n'est pas écrit en français, et cependant tout vit. » La *Paysanne pervertie,* publiée quelques années plus tard, fut loin d'avoir le même succès. De tous les littérateurs de son époque, Mercier était presque le seul à reconnaître la valeur de son confrère. « Pourquoi êtes-vous juste? lui demanda un jour Rétif tout étonné. — Parce que j'ai une conscience, parce que je vous ai lu et que je sais

lire, lui répondit Mercier. » La fortune sourit enfin à cet inlassable travailleur. Son nom est connu. Il peu amasser en dix ans soixante mille francs. Les libraires viennent à lui. Sa grammaire, son orthographe s'imposent. Il continue la publication de ses *Idées singulières* : le *Gynographe, l'Andrographe,* le *Thesmographe,* etc. Il a quarante-trois ans, mais le quadragénaire n'a pas renoncé à ses passions. Il écrit sans cesse des lettres aux modistes et, déguisé en commissionnaire, va les porter lui-même. Il écrit vers le même temps un ouvrage des plus estimables : *La Vie de mon père.* Tout y est calme et reposant, si bien qu'un homme



Fig. 194. — LES BIJOUX BIEN GARDÉS, d'après une estampe du XVIIIe siècle.
* L'amant, introduit sans bruit par la soubrette complice, trouve sur le sopha la belle endormie. Mais la place était bien gardée et des soies et des dentelles surgit le fidèle et jaloux gardien des joyaux convoités.

d'Etat dit que l'on devrait en faire tirer cent mille pour les distribuer gratis dans les villages. Puis voici les *Contemporaines* ou *Aventures des plus jolies femmes de l'âge actuel,* en soixante-cinq volumes : contemporaines mêlées, contemporaines du commun (ravaudeuses, horlogères, fleuristes, batteuses d'or, éventaillistes et marchandes de marrons), ou graduées (duchesses, marquises, baronnes, femmes de guerre et de robe, bourgeoises, femmes de lettres, actrices, etc.). A cette époque de sa vie, sa vogue fut immense. On veut le connaître, on l'invite à souper, et l'on découvre un homme brusque et bon, n'aimant ni le vin, ni la paresse, ni le jeu. Il préfère vivre à l'écart. On l'a vu dans l'île Saint-Louis, assis sur une borne, souper avec un œuf et un morceau de pain. Ancien typographe, il peut imprimer lui-même ses œuvres, et souvent sans copie, composant directement. Mais ruiné par la Révolution, Rétif trouva une place au Ministère de la Police générale, ce qui lui permit d'écrire ses *Nuits,* recueil d'histoires d'un saisissant réalisme. Au frontispice de son premier volume, une gravure exécutée sous sa direction le représente sortant de chez lui, affublé d'un immense manteau, coiffé d'un grand chapeau à larges bords, un symbolique hibou perché sur sa tête, et commençant sa ronde nocturne. Ce fut, croit M. Grasilier, l'auteur de *Rétif inconnu,* grâce à cet emploi qu'il put circuler librement et recueillir tant de faits typiques, qu'il allait chercher souvent dans les bouges où sa qualité lui donnait seule accès. Bref, quand nous aurons dit qu'il publia encore l'histoire de sa vie sous le titre de *Monsieur Nicolas ou le Cœur humain dévoilé,* dans le goût des *Confessions* de J.-J. Rousseau, nous aurons salué le père du naturalisme.

« Quel brutal contraste, a dit d'Alembert, entre Crébillon, le père d'*Electre*, et le fils auteur du *Sopha*. Le père avait peint du coloris le plus noir les crimes et les méchancetés des hommes ; le fils, dans ses romans pleins d'esprit et dictés par une connaissance profonde de tous les replis du cœur humain, a tracé du pinceau le plus délicat et le plus vrai les raffinements, les nuances et jusqu'aux grâces de nos vices. »

LES

SERMENS

INDISCRETS,

COMEDIE

DE Mr DE MARIVAUX.

Représentée par les Comediens François, au mois de Juin 1732.

Le prix est de Vingt-quatre sols.



A PARIS,
Chez PIERRE PRAULT, Quay de Gêvres, au Paradis.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

FIG. 195. — Titre des *Serments indiscrets* de Marivaux (1732).

En effet, Crébillon fils est à la littérature ce que Lancret, Watteau, Fragonard, Pater, et plus tard Latour, Debucourt et Baudouin furent à l'Art de leur temps. C'est le Boucher du roman a dit quelqu'un, le peintre des Fêtes galantes, mais avec une absence complète de sens moral, avec tout le convenu de son époque, et un certain machiavélisme de sentiment.

Claude-Prosper Crébillon, fils de Jolyot de Crébillon, conseiller du roi, greffier en chef de la Cour des Comptes de Bourgogne et Bresse, était le fruit d'un amour légitimé quatorze jours avant sa naissance. Il avait vu le jour, place Maubert, le 14 fevrier 1707, perdu sa mère de bonne heure, fait d'excellentes études chez les jésuites, et fréquenté de bonne heure la Comédie-Française sur les pas de son père. D'un esprit pétulant et vif, il se lassa bientôt du genre sérieux et préféra se lier avec les acteurs du Théâtre italien, avec lesquels il collabora sous l'anonymat pour des parodies, nouveau genre très goûté. Ses collaborateurs, qui signaient, étaient Romagnesi (Jean-Antoine), Dominique (le fils), Riccoboni (le fils) au théâtre Lelio, comme son père. C'est à eux que l'on doit *Arlequin toujours Arlequin*, les *Comédiens esclaves*, *Arcagambis*, l'*Amant à la Mode*, le *Sultan par amour*, la *Méchante Femme*, etc. Claude-Prosper vivait en compagnie de son père, en attendant que celui-ci aille habiter au Marais. Mais quelle singulière existence que celle de ces deux hommes, vivant dans une espèce de grenier de la place Maubert, en compagnie de chiens, de chats, de corbeaux, que le père recueillait de tous côtés, et qu'il nommait Euterpe, Melpomène, Erato, Polymnie ou d'autres noms mythologiques. Le père, une sorte de colosse, toujours la pipe aux dents ; le fils, chantant des ariettes, coquet de sa personne, et respectueux envers l'auteur de ses jours. Mercier qui fut l'ami de Crébillon fils, nous en a laissé le portrait : long et mince, d'une politesse exquise, aimant les femmes plus qu'il ne les estimait, d'une conversation piquante, regrettant toujours le temps de

la Régence, et avouant qu'il n'avait pas lu entièrement les tragédies de son père, regardant la tragédie comme la farce la plus complète qu'ait pu inventer l'esprit humain. Grimm, de son côté, s'est montré un peu plus sévère à son égard. Il reconnaît sa grâce et sa pétulance dans les salons, boudoirs et lieux qu'il fréquente, mais constate sa froideur apparente qui fait effet sur les coquettes, et déclare que sa conversation n'est ni facile, ni piquante, ce qui est en contradiction absolue avec les témoignages de Collé, son meilleur ami, et de Marmontel. Ce fut en 1734, à l'âge de vingt-sept ans, qu'il publia l'*Ecumoire,* roman libre par la forme et par l'allure analogue aux mœurs de son temps. Ce livre produisit quelque sensation à la Cour. On y vit une satire contre le Cardinal de Rohan, contre la Constitution *Unigenitus*, et la Duchesse du Maine, ce qui lui valut d'être enfermé au donjon de Vincennes, d'où il sortit d'ailleurs quelque temps après, grâce à la protection de Mme la Duchesse Mère.

Dès ce jour Crébillon fils a fait parler de lui. Voltaire l'appelle « le grand enfant de son père », on le surnomme le « Philosophe des femmes », et



Fig. 196. — L'AUTEUR FAVORISÉ
D'après une gravure en couleur de Liger.

* Dans la loge d'une actrice de l'époque, un auteur en renom, Marivaux, Sedaine ou Destouche, assiste aux apprêts de son interprète.



Fig. 197. — LES DEUX BOUTONS
Reproduction d'une gravure en couleur, d'après P. A. Ville.

l'on désigne ses manières froides, polies et moqueuses par un mot nouveau : du « crébillonage-amarivaudé ». Comprenant la femme, plus peut-être que Marivaux, mais ne la flattant pas, il est sobre dans son impertinence ; impitoyable pour les courtisanes de théâtre qu'il a vues à l'œuvre, il garde toujours son franc-parler. On lui connaît peu de maîtresses. Mme de Margy est la seule liaison un peu sérieuse qui l'ait retenu quelque temps ; majestueusement belle, il la peignit sous les traits de la Marquise de Lursay.

Ce fut vers 1729, en compagnie de Piron et de Collé, que Crébillon fils fonda la *Société des Dîners du Caveau,* dans un but de bonne fraternité, de folle gaîté, en laissant de côté toute froideur de convention. Dîners sans femmes, d'abord chez Gallet, un ami, puis chez Landelle, au carrefour de Buci. C'est à un de ces dîners que Claude-Prosper avait réussi à amener son père, qui, jusque-là, se contentait toujours de lui répondre à chaque demande d'argent : « Quand tu auras fini tes égarements de cœur et d'esprit ». — Donc, à ce dîner du Caveau, Duclos

demanda à Crébillon père, quel était le meilleur de ses ouvrages ? — « Voici le plus mauvais », répondit celui-ci en désignant son fils — « Pas tant d'orgueil, Monsieur, répartit le fils. Attendez qu'il soit prouvé que toutes vos œuvres sont bien de vous ». De ce jour on ne revit plus au Caveau Crébillon père qui pourtant mourut réconcilié avec son fils.

Claude-Prosper créa bien d'autres dîners joyeux, notamment chez le fermier général Pelletier, où l'on se réunissait tous les mercredis pour échanger de libres propos. Il était l'âme de ces sociétés, telle que la *Dominicale* où Sophie Arnould fut admise une fois à la présidence. Puis un jour vint où cet infatigable viveur se maria, presque secrètement, à Arcueil, le 23 avril 1748, en épousant une Anglaise, miss Henriette-Marie de Stafford, appartenant à une des premières maisons d'Angleterre, et déjà sa maîtresse depuis quatre ans, dont il avait eu un fils. D'une laideur choquante, a dit Collé, et louchant par-dessus le marché, la nouvelle épouse fut le plus souvent confinée en Angleterre ou en Bourgogne, où son mari, qui fut un mari exemplaire, paraît-il, l'accompagna, jusqu'au jour où il resta seul, ayant perdu son fils et sa femme. Protégé par Mme de Pompadour, il obtint alors la place de Censeur Royal, et l'on vit — qui l'eût cru ? — Crébillon fils censurant les ouvrages de ses confrères, avec conscience et bonne volonté, à tel point qu'il fit le meilleur accueil à Rétif de la Bretonne qui cependant avait dit du mal de lui.



LE MONDE RENUERSÉ

Fig. 198. — LE MONDE RENVERSÉ (XVIIIe siècle).

Le sujet du *Monde renversé* est dans le goût de *La Courtisane amoureuse*. C'est toujours le même fat et la même courtisane asservie aux petits soins de l'homme à succès.

Que reste-t-il de Crébillon fils, à part de son conte le *Sopha ?* réputé comme licencieux, ouvrage écrit d'une plume élégante, agréable et légère. Un sultan qui régnait sur les Indes demande à son grand vizir s'il est nécessaire de savoir tant de choses pour régner ? — « Nullement, lui répond celui-ci : dormez, faites de la tapisserie et écoutez des contes, comme fit votre grand aïeul le shah Riar qui entendit les *Mille et une Nuits* ». Aussitôt le Sultan fait tirer au sort parmi ses courtisans pour savoir celui d'entre eux qui sera appelé à prendre la parole. Le sort désigne un jeune homme du nom de Amanzei, qui rappelle le temps où il a été métamorphosé en *sopha*. Ce sopha, dit-il, était de couleur de rose et brodé d'argent. Mais cette situation était si triste qu'il pria Brahma de l'autoriser à se métamorphoser de sopha en sopha, et c'est sous cette nouvelle forme qu'il put désormais pénétrer dans tous les sanctuaires où l'on sacrifie à Cupidon. Tour à tour il se trouva désormais le témoin et l'acteur de mystérieux libertinages. Il raconte la perfidie des femmes, l'in[illegible]eur des filles, les intrigues romanesques qui presque toutes finissent tragiquement. Mais comme ces intrigues ne varient guère par le fond, le Sultan finit par se fatiguer de les entendre et s'écrie : « Quoi, c'est cela tout ? Ah ! ma grand'mère, ce n'est pas aussi bien que vous. »

Comme contrepartie de ces romans de ruelles et d'alcôves qui fleurissaient principalement dans la première partie du XVIIIe siècle, et de ces contes voluptueux, on peut opposer pour la deuxième partie d'autres romans violents, où l'on prend plaisir à étaler le vice sous toutes ses formes. Les uns diront, non sans raison, que c'est une espèce d'école de dissolution, et les auteurs répondront qu'ils ont peint le vice pour le flétrir, ne voulant avoir d'autre but que la morale.

Au nombre de ces fanfarons du libertinage, il nous faut inscrire en première ligne Choderlos de Laclos, curieuse figure de militaire, de louche intrigant et de romancier audacieux et brutal, dont les *Liaisons dangereuses*, parues en 1782, causèrent un violent scandale. Choderlos de Laclos était né à Amiens en

1741. Capitaine de Génie, il devint le secrétaire du Duc d'Orléans, le suivant dans son exil à Londres. Revenu en France, il conspira avec celui-ci pour essayer de le mettre sur le trône à la place de Louis XVI, dont il demanda la déchéance. Admis dans la société des Jacobins, il rédige avec Brissot la fameuse pétition qui causa les massacres du Champ de Mars, le 17 juillet 1791. Arrêté deux fois, il n'est remis en liberté qu'après le 9 thermidor, et va finir ses jours à Tarente, en 1803, où il se trouvait comme inspecteur de l'armée sud-Italie.

Parmi tous les écrivains qui ont eu à juger les *Liaisons dangereuses*, Paul de Saint-Victor est un de ceux qui ont envisagé l'ouvrage avec le plus de justesse et... et... de modération : « L'adultère, a-t-il écrit, a son prosélytisme, le vice sa propagande. Toute courtisane est doublée d'une entremetteuse... La marquise de Merteuil personnifie dans un type affreusement fouillé ces pestiférées avides de répandre le poison dont elles sont remplies. Mais quelle science du mal, quel génie de perdition dans ce Lucifer féminin ! Avec quel art consommé elle distille et insinue son venin ! Machiavel de boudoir, Laclos a fait en elle sa *Princesse*. » L'auteur pour sa défense invoquait des principes de haute moralité. En attendant, le lecteur pouvait constater quels étaient les résultats du vice et du crime, assistait à la peinture des situations les plus licencieuses et les plus osées, à un étalage de corruption élégante, avec un cours de véritable dépravation et une tactique de séduction. La marquise de Merteuil, son héroïne, grande dame éhontée, sème le vice autour d'elle et y prend plaisir. Le comte de Valmont, qui fut son amant, est un roué sans entrailles, corrompu jusqu'à la moelle. L'horrible marquise endoctrine une naïve jeune fille pour la faire tomber dans les bras du Chevallier d'Anceny, pour la livrer ensuite à Vamont, tandis qu'elle prend le chevalier comme amant. Et, quand plus tard, la marquise et le comte se trouveront seuls à seuls, ils se regarderont et se trouveront hideux. Certes, les mœurs de la fin du XVIIIe siècle ont pu être dissolues ; mais elles se cachaient toujours sous une apparence de pudeur. Crébillon fils nous conte des histoires graveleuses, mais que nous écoutons avec plaisir, le sourire aux lèvres. Laclos, qui fait étalage de vice, n'a connu que la brutalité.



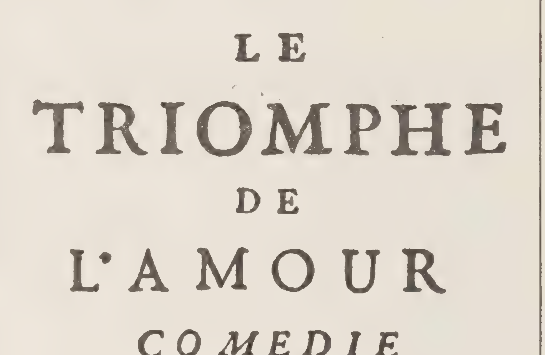
FIG. 199. — LA TOILETTE DE NUIT
Gravure de Nicolas Dupuis, d'après Boonen.

* La Belle, en deshabillé, porte sa montre à son oreille. Attend-elle un amant qui s'attarde ?...

Le graveur Nicolas Dupuis (1698-1771) fut reçu académicien en 1754. Il a gravé de nombreuses planches d'après Eisen, Lancret, J.-E. Schenan. Les Goncourt possédaient de lui notamment : L'*Assemblée au concert* et l'*Assemblée au salon*, d'après Lawrence.

Mais à côté des ouvrages signés que nous avons passé en revue, combien d'autres qui ne l'étaient pas circulaient librement ou sous le manteau, et les imprimeurs avaient alors coutume de dater ces ouvrages d'Amsterdam. « Les catalogues, a fait observer Charles Monselet dans les *Amours du temps passé*, ont quelque chose en eux d'irritant, non pour le bibliophile, mais pour le simple amateur et pour le public.

Ils excitent au plus haut point la curiosité, et ils ne la satisfont pas. Ils précisent le titre du livre, la date de sa publication, ils ajoutent même qu'il est fort *piquant* ou *rarissime*, mais c'est tout. De sorte que celui à qui, pour une cause ou pour une autre, échappe un ouvrage longtemps poursuivi ou convoité, peut se trouver pendant des années entières en proie aux tortures de l'inconnu. »


LE

TRIOMPHE

DE

L'AMOUR

COMEDIE

DE Mr DE MARIVAUX.

Repreſentée par les Comediens Italiens au mois d'Avril 1732.

Le prix eſt de Vingt-quatre ſols.



A PARIS;

Chez PIERRE PRAULT, Quay de Geſvres, au Paradis.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Fig 200. — *Le Triomphe de l'Amour*, comédie de Marivaux, titre de l'édition de 1732.

La fin du XVIIIe est l'époque qui offre l'amas le plus considérable de livres bizarres et presque ignorés aujourd'hui, parce que introuvables. Ce sont bien souvent des ouvrages anonymes, des romans écrits en dehors de toutes conventions et qui décèlent les courants d'idées d'un siècle. Toute cette période comprise entre *Angola*, dont nous avons parlé, et *Aline et Valcour*, « roman écrit à la Bastille », combien d'œuvres clandestines ! *L'Enfantement de Jupiter* ou la *Fille sans mère*, en deux parties, Amsterdam, 1743, nous fait assister à des enlèvements, à un voyage en Hollande, à un séjour au couvent, à des scènes de jeu ; l'auteur nous transporte à la Conciergerie, et plus loin l'on se divertit aux façons galantes d'un fermier général qui transporte dans une déclaration les expressions de ses calculs. Il dira, par exemple : « Ah ! million de mon ami, fonds le plus précieux, trésor admirable ! Chiffre charmant ! Que vos droits de présence charment mon cœur ! Aimez-moi un peu, tarif séduisant. Jamais prise de corps contre nos fraudeurs ne m'a tant flatté que me flatterait ce que je placerais sur votre adorable total. »

Les *Mémoires turcs*, dont l'auteur est Godar d'Ancour, fermier général, ont dû leurs douze éditions successives à l'Epître dédicatoire à Mlle Duthé, Paris, 1743. Mais mieux inspiré que dans les *Mémoires turcs*, l'auteur récidiva avec *Thémidore*, La Haye, 1745. Thémidore, qui est un jeune conseiller au Parlement, se fait descendre de carrosse à deux pas du Luxembourg, et arrive chez Rozette. Il la trouve coiffée en négligé, avec un désespoir couleur de feu, un corset de satin blanc, et une robe brodée des Indes. Comme il sait qu'elle aime à faire des nœuds, il lui offre une navette garnie d'or. Ce cadeau et une cour empressée finissent par fléchir Rozette qui n'est prude que par accès. La lune de miel des deux amants s'éternise pendant quarante-huit heures, au bout desquelles le père de Thémidore, inquiet de ne pas le voir

rentrer, se décide à mettre la police en mouvement. On retrouve d'abord le fiacre qui a conduit les amoureux et, sur les indications du cocher, on arrive, après trois jours, dans une petite maison à porte jaune dans le quartier de l'Estrapade où Thémidore et Rozette oubliaient le cours des heures. Laissons la parole à l'auteur : « L'Aurore, montée sur son char de pourpre et d'azur, ouvrait dans l'Orient les portes du jour, et les oiseaux commençaient leurs concerts », lorsqu'un commissaire et un exempt ébranlent la grande porte jaune. Thémidore essaie vainement de faire de la résistance ; il est ramené par le commissaire à la maison paternelle, pendant que l'exempt, escorté du guet, conduit la pauvre Rozette à Sainte-Pélagie.

Puis nous voyons Thémidore demander des consolations aux filles de boutique, de M[me] Fanfreluche, cour Dauphine, puis à la noble demoiselle picarde, M[lle] de Bercailles ; puis à une jeune veuve, la dévotion même, qui a de l'esprit, du bien, des grâces, et qui répand dans tout le Marais une bonne odeur de charité. « Elle avait eu la bonté, raconte Thémidore, de me mener aux sermons du Père Regnault, à ces sermons qui se prêchent aux extrémités de Paris et pour lesquels on choisit une petite église, afin d'y faire foule ». Thémidore se laisse conduire partout, mais l'endroit qu'il affectionne encore le plus, c'est le boudoir de la dévote où il revient sans cesse. Tout finit pour le mieux, et Rozette libérée s'établit et épouse un marchand de la rue Saint-Honoré, riche et sans enfants, petit ménage très honnête auquel Thémidore va de loin en loin rendre visite. Tout allait pour le mieux quand le Président Dubois, croyant s'être reconnu dans Thémidore, fit mettre le libraire Mérigot à la Bastille.



FIG. 201. — LES AMANTS SURPRIS OU LES AMATEURS DE NATURE (XVIII[e] siècle).



FIG. 202. — LA CHASSE AUX PERDREAUX

D'après une gravure du XVIII[e] siècle.

* La chasse aux perdreaux, c'est Daphnis et Chloé avant l'initiation. Lucas, ignorant et niais, s'amuse d'attraper les perdreaux qu'Isabelle bien moins naïve, laisse échapper de ses jupes obligeamment retroussées ; Lucas ne tardera pas à suivre les conseils du poète.

Nous avons parlé souvent des *Almanachs galants*. C'étaient de petits livres in-32, très coquets, dorés sur tranches et fermés par un stylet qui servait à écrire sur un certain nombre de pages blanches ménagées à la fin du volume. Le texte était composé habituellement de chansons et de maximes d'amour, avec des gravures pour tous les mois. Voici la liste des *Almanachs* pour l'an 1789 qui se trouvaient chez le libraire Langlois fils, rue du Marché-Palu, au coin du Petit-Pont : *Le nanan des curieux, L'affaire du moment, Le portefeuille des femmes galantes, L'almanach bien fait, L'almanach sans*



FIG. 203. — Frontispice gravé par E. Nilson pour l'ouvrage de G. W. Rabener.
* Guillaume-Théophile Rabener, poète satirique allemand (1714-1771), a exercé une grande influence sur son temps. Il s'attaque aux vices et aux folies de l'époque et principalement aux vices des classes bourgeoises.
Ce frontispice de Johann-Esaias Nilson, peintre et graveur au burin allemand (1721-1788), est un des plus curieux modèles gravés par cet artiste.

titre, Le petit chou-chou, Les hymnes de Paphos, On ne veut que celui-là, Pierrot-Gaillard, Merlin bavard, Les fastes de Cythère, La recette des petits riens, Le loto magique, Le plaisir sans fin, Mon petit savoir-faire, Le grimoire d'amour, Le mois et la mode ou l'an des plaisirs.

Sauf quelques-uns, ces petits livres de poche ne dépassent pas le badinage. La plupart sont d'une ingéniosité grotesque comme dans le dialogue suivant extrait du *Mois et la Mode* :

Un batelier conduit deux messieurs et deux dames au Parc de Saint-Cloud le jour de la fête.

Un Monsieur. — L'air est pur aujourd'hui, et je crois que nous ne risquons rien, mesdames, de vous promettre une belle journée.

Les Dames. — Le temps paraît assez sûr, mais vous savez qu'il est comme les heures, c'est-à-dire inconstant.

Le Monsieur. — Ah ! mesdames, je ne saurais prendre cela pour moi.

Une des Dames. — Cependant s'il ne faisait pas beau aujourd'hui que diriez-vous ?

— Je dirais, mesdames, qu'en votre compagnie on ne saurait jamais essuyer de mauvais temps ; et ces lieux si enchanteurs, qu'ils puissent être, n'auraient aucun appât pour nous s'ils ne recevaient leur principal ornement de votre présence.

Air : *La plus belle promenade :*

Le séjour le plus aimable
N'aurait point d'attrait sans vous,
L'antre le plus effroyable
Plaît par des objets si doux.

Triste Paris ! Tu nous lasses
Et les lieux plaisent beaucoup
Quand on amène les Grâces
A la fête de Saint-Cloud.

Ce n'est pas méchant !

Pour bien nous rendre compte de la mentalité de ces temps, arrêtons-nous un instant chez la Petite Lolo, marchande de galanteries, « A la Frivolité » au Palais-Royal, en l'an de grâce 1762. Nous y trouverons toute la littérature de boudoir réclamée par les élégantes, et notamment la « Bibliothèque des Petits Maîtres » qui contient la spirituelle nomenclature de la bibliothèque (imaginaire) de l'abbé de Pouponville : C'est d'abord le *Traité de l'attaque et de la défense des ruelles*, avec les plans et figures pour l'intelligence du livre ; puis les *Statuts et Règlements de l'Ordre élégantissime* du papillonnage, persifflage, rossignolage,

chiffonnage, fredonnage, franc-bavardage, etc. — Ce sont encore les *Etrennes de 1759* ou les mouches garnies de brillants, ouvrage dans lequel l'auteur, Mouchero-Moucheroni, noble Vénitien, a fait voir que ce n'est pas à Paris seul que se font les belles inventions. Son livre est rempli de savantes recherches sur les mouches et leur antiquité ; une mouche que portait Hélène, et qui relevait infiniment sa beauté, rendit Pâris amoureux et fut cause de la guerre de Troie. Leurs noms : la friponne, la badine, la coquette, l'assassine, l'équivoque, la dolente, la galante, le soupir; et leurs positions : à la pointe de l'œil, à la lèvre, au menton, près de la fossette des grâces. Leurs formes : en lune, en comète, en croissant, en étoile, en navette, etc... 2 volumes in-12.

La *Raison des femmes*, livre blanc par un célèbre *riéniste* des espaces imaginaires.

La *Toilette ambulante,* par le juif Benjamin Fafefifofullian.

L'*Art de dématérialiser les Petits Maîtres* allemands, hollandais, russes et chinois : Les *Berloques* ou les *Grelots de la Folie ;* l'*Encyclopédie perruquière*, etc.

Mais il est encore une sorte d'Auteurs galants du XVIIIe siècle sur lesquels nous ne pouvons guère nous étendre. Nous voulons parler des chansonniers qui, sans cesse, célébraient l'Amour, le Vin, les Belles. Henri IV avait chanté la Belle Gabrielle, et François Ier la belle Ferronnière. Sous la Régence, on chantait les mœurs licencieuses. Les chansons amoureuses, les pastorales, les madrigaux se donnèrent libre cours depuis cette époque, et les représentants de la Chanson s'appelaient Gallet, Piron, Ch. Collé et Crébillon fils. C'est à ces joyeux compagnons que l'on dut la fondation du Caveau, société chansonnière qui vit le jour en 1733, chez un épicier-droguiste de la Truanderie, nommé Gallet. C'était un aimable compère, dépensant sa verve sans compter. Puis il fut décidé que l'on dînerait à frais communs deux fois par mois chez Landelle, au Carrefour de Buci, en une salle basse. Ch. François Panard (1691-1765) fut un des plus assidus. C'est lui qui chantait la *Ressemblance* et la *Différence.*



FIG. 204. — LE GALANT SOLDAT (XVIIIe siècle).

* Cette petite scène militaire et galante du XVIIIe siècle ne pourrait-elle pas illustrer aujourd'hui " La Madelon " ?

Mars et l'Amour en tous lieux
Savent triompher tous deux,
Voilà la ressemblance,

L'un règne par la fureur
Et l'autre par la douceur,
Voilà la différence.

Le *Soupé des Petits-Maîtres*, ouvrage moral en deux parties, à Londres, est le récit d'une partie fine où chacun raconte ses aventures sous des peintures couleur de rose : la petite Maison, le Bain, les Vers à soie, Deux bonnes fortunes manquées. L'actrice de province raconte à son tour son histoire, etc. Ce livre fut réimprimé chez Didot, sous l'Empire.

En résumé, s'il nous fallait raconter l'histoire de la galanterie littéraire, il faudrait en faire remonter l'origine à l'Italie qui fut le premier pays où l'on usa et abusa de la galanterie dans les choses et dans l'esprit. Elle s'introduisit facilement en France, y occupa une grande place, et l'on n'a pas oublié sous le règne précédent Mlle de Scudéry, le premier volume de *Clélie* et la Carte du Tendre. On cria et l'on considéra comme des chefs-d'œuvre le Bouquet à Chloris et les premiers madrigaux venus. Déjà un siècle plus tôt, Molière s'était moqué des Précieuses, mais les Précieuses existaient toujours. Elles avaient seulement changé de salons. L'Ecole de Dorat, la création de l'Almanach des Muses en 1764, mit le comble à cette manie. Et cela est d'autant plus remarquable qu'à cette époque les gens de lettres n'étaient nullement considérés. On connait la réponse que fit le Régent à Voltaire qui était venu se plaindre d'avoir été bâtonné sur le Pont de Sèvres par le Chevalier de Rohan : « Monsieur Arouet, vous êtes poète et vous avez reçu des coups de bâton. Cela est dans l'ordre et je n'ai rien à dire. »

Ce qui me confond, a écrit Ch. Monselet qui a particulièrement étudié cette époque, et ce qui m'a perpétuellement confondu dans les histoires galantes du XVIII[e] siècle, c'est de voir tous ces petits bonshommes encore barbouillés de confitures, tous ces séducteurs de quinze ans, au menton lisse comme des demoiselles, se comporter en affaires d'amour avec l'aplomb imperturbable des plus vieux et des plus éreintés maréchaux de France.

LE

GLORIEUX

COMEDIE

en Vers.

En cinq Actes.

Par M. NERICAULT DESTOUCHES

de l'Academie Françoise.

Le prix est de 25 sols.



A PARIS

Chez FRANCOIS LE BRETON, Libraire

au bout du Pont-neuf, près la rue de Guenegaud,

à l'Aigle d'or

M. DCC. XXXII

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

FIG. 205. — Titre de la comédie de Marivaux, *Le Glorieux*, édition de 1732.

Louis Abel Beffroy de Reigny, devenu plus tard le « Cousin Jacques », à l'âge de dix-sept ans, envoyait déjà cette chanson galante à sa petite voisine. Nous en détachons ces deux strophes :

> Le tendre amour est devenu son maître,
> Par son pouvoir je me sens partager ;
> Ce Dieu m'a fait à demi déloger :
> Il a posté mon cœur sur la fenêtre.
>
> De tes beaux yeux la puissance fait naître
> Dans tous les cœurs l'image du plaisir,
> Mais il faudrait, hélas ! pour en jouir,
> Il faudrait être ailleurs qu'à la fenêtre.

Ce cas n'est pas isolé. Aussi Beaumarchais savait-il bien ce qu'il faisait quand il nous présentait Chérubin.

HENRY LYONNET.



NOTE SUR LA POÉSIE EROTIQUE AU XVIII[e] SIÈCLE

Le XV[e] siècle avait prêté à la poésie érotique sa bonhomie et la métrique exacte de ses poèmes à forme fixe ; le XVI[e], son lyrisme et le trésor de sa langue. Les momiers et les cuistres furent seuls à reprocher ses audaces à Ronsart. Comme le feu, le génie purifie tout.

Toutefois, la Pléiade dispersée, le ton changea et ne tarda point à baisser. Regnier se souvenant trop de Juvénal, visait à la satire, quand le Moyen Age, non sans malignité, se contentait d'esquisser un vivant tableau de sa vie et la Renaissance de broder d'exquises fantaisies.

Les langues, aussi bien à leur déclin qu'à leur aurore, ont des grâces particulières, qui s'estompent à mesure qu'évoluant ou achevant leur formation, elles prennent une consistance définitive. Déclin et aurore ne se confondent-ils pas d'ailleurs ? Quoi de plus moderne, à part quelques variantes orthographiques, que la langue du XV[e] siècle ! C'était plus une langue à son apogée qu'une langue à son aurore. Le Moyen Age aboutissait, en littérature aussi bien qu'en art, à sa forme complète et bien française. Sans vouloir dépriser le divin Ronsart et le mouvement qu'il provoqua, on peut déplorer qu'ils aient arrêté, au moment où il

allait répandre ses fleurs, un génie pleinement national. Il n'y a ni gothique ni ogival, il y a une architecture « nationale » et c'est tout.

Trop d'antiquité mal digérée, trop d'italianismes, — voir les *Deux Dialogues* d'Estienne, — allaient fausser la vision et l'expression des choses, créer de toutes pièces un idéal de toile peinte. Il faudra le



FIG. 206. — FÉVRIER. D'après une estampe du XVIII[e] siècle.

* Février, c'est le temps des mascarades ; et ces déguisements honnêtes du bon peuple sont, pour l'artiste, une occasion de flageller « la fourbe et la malice » qui « se couvrent de masques plus beaux ».

temps de s'assimiler ces aliments nouveaux, cette cuisine cisalpine, alors que le Moyen Age, nourri, lui aussi d'antiquité, s'était pénétré de sa substance et que dans son architecture, aussi bien que dans la statuaire et dans sa langue, leurs deux génies se confondaient. Alors seulement, quand notre estomac se sera fait à ce regain de condiments, la langue ainsi assaisonnée ne paraîtra plus guindée, et cessera de faire un peu l'effet d'une pièce montée en un dîner d'apparat.

Chez les écrivains de premier ordre, secondés d'ailleurs par les sujets qu'ils traitaient, l'assimilation fut rapide. En vain, dans l'œuvre de Racine, chercherait-on quelque chose qui trahit l'état précaire de cette digestion. Mais quand il s'agit d'auteurs moindres et de sujets moindres, cela tourne à l'intoxication. Il y a disproportion entre leur phrase où persiste la période cicéronienne et le conte où ils cherchent à s'égayer et à se reposer de travaux plus austères.

Dans une langue jeune encore, les pires audaces trouvent leur excuse dans cette jeunesse même. Mais, l'âge venu, ces hardiesses qui amusaient, choquent et facilement donneraient des hauts-le-cœur. Quant ils voulurent s'essayer à la poésie satirique, Malherbe et son école abusèrent du mot brutal. Toujours le même et revenant dans leurs sonnets comme une éructation, il détonne et fatigue. Notre oreille a acquis une délicatesse relative. Hors de la chambrée, où il les faut subir, elle ne saurait supporter certains mots. Ce n'est ni pudeur, ni pudibonnerie, ni hypocrisie, mais tout au plus une affaire d'éducation

et d'habitude. Nous sommes sensibles aux mauvaises manières : à l'ivresse nous préférons le flacon. C'est peut-être un progrès.

La langue de Rabelais, de Béroalde de Verville et de nos conteurs, si prodigieusement riche, tout en muscles, regorgeant de sang et de synonymes heureux pour désigner la « physique de l'amour », ne saurait choquer. Du vocabulaire appauvri et singulièrement restreint de Malherbe et de ses tenants naît au contraire une nausée. Un gas de la classe, une fille de ferme, la dernière des roulures apporteraient plus de réserve dans l'expression de leurs désirs et de leur jouissance, dans l'exercice de sa profession. Il est des vocables qui ne sont pas obscènes, ils sont orduriers.

LA GAGEURE

IMPREVUE,

COMEDIE,

EN PROSE, ET EN UN ACTE

Représentée, pour la première fois a Paris, par les Comédiens François ordinaires du Roi, le Vendredi 27 Mai 1768.

Par M. SEDAINE.

Le prix est de trente sols brochée.



A PARIS,

Chez CLAUDE HERISSANT, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Permission.

FIG. 207. — Titre de *La Gageure imprévue*, comédie de Sedaine. Edition de 1768.

En dépit de son lyrisme, ces mots malheureux déparent l'*Ode à Priape*, par quoi, en 1712, Piron, ayant dépassé de peu sa vingtième année, se fermait à jamais les portes de l'Académie. La canaillerie de l'expression, plus que le sujet lui-même, suscita vraisemblablement la démarche auprès de Louis XV de l'ancien théatin Royer, promu évêque de Mirepoix et précepteur du Dauphin. S'il en fut ainsi, le « vieil imbécile » n'aurait pas eu en l'occurrence tout à fait tort. Piron était, à vrai dire, trop intelligent pour ne pas éliminer rapidement ces termes bordeliers, supportables à peine dans une gageure après boire. Sans effort apparent, on le vit bientôt acquérir l'aimable dextérité dont, en matière érotique, firent preuve les poètes du XVIIIe siècle.

C'était bien, semble-t-il, la seule forme de poésie qui leur fut permise. S'il compta nombre de versificateurs, aucun siècle ne fut pourtant moins poétique. A côté du fantôme de la tragédie et à part quelques comédies agréables et heureusement tournées, leurs poèmes, quand ils visent plus haut, sont illisibles. Ils distillent l'ennui : leur grandiloquence est à faire vomir, comme les fadaises qu'ils débitent à des bergères en paniers qui n'en ont cure, le contact des épidermes leur suffisant. Par-dessus le marché, sévit le genre didactique et avec quelle abondance ! Inversement, dans le conte, à condition — sous l'expresse condition — qu'il fût bref et dans l'épigramme, ils excellèrent. C'était une occasion de montrer leur esprit et ils en étaient pour l'ordinaire amplement pourvus. Leurs œuvres, les recueils collectifs qui pullulèrent, — de grandes dames, telle la comtesse de Verrue, ne craignaient pas d'avoir leur recueils manuscrits et ce n'étaient pas les moins osés — en offrent maints exemples. Cela pourrait faire l'objet d'un livre ; mieux vaut faire un choix.

De l'infortuné Jean-Baptiste Rousseau, ce lyrique qu'on admira et qu'on ne lit plus guère, ces deux contes (une « histoire marseillaise » a rajeuni le second) :

Une nonnain par un moine requise
Du jeu d'amour, lui dit : — Père Cordon,
Si me faut-il d'abord, peur de surprise,
Par la chatière auner votre bourdon.
Venez ce soir à l'heure du Pardon.

L'autre n'étant sûr de son allumelle,
Le soir venu, fait à la jouvencelle,
Au lieu de lui, tâter son compagnon.
— Nenni, nenni, je m'y connois, dit-elle,
C'est, de pardieu, celui du frère Ognon.

Un précepteur, logé chez un Génois,
Tant procéda que, de fil en aiguille,
Il exploita la nièce du bourgeois,
Et le disciple, et la mère, et la fille.
Le cas fit bruit : et le chef de famille,
Homme prudent, tira mon drôle à part :
— Çà, çà, dit-il, venez messire Oudart,
Sur notre peau consommer vos ouvrages.
C'est bien raison que j'en tire ma part ;
Puisque c'est moi qui vous donne des gages.

On attribue également à Jean-Baptiste Rousseau qui, tombé dans la dévotion, devait finir en parfait Tartuffe, cette épigramme :

Une nonnain, encor tout innocente,
De mère abbesse apercevant le cas,
Cas pour lequel hommes font tant de pas :
— A quoi vous sert, dit-elle, cette fente,
Dont je ne puis vous dire bien le nom ?
— Un tel penser ne vient que du démon,
Reprit l'abbesse ; ô Dieu ! quelle demande !
Pour p..... seulement, nature nous l'a fait...
— P.....? dit la nonnain : pour si petit sujet
N'étoit besoin de la faire si grande.

Le fonds ne se renouvelle guère au surplus. S'ils ont fourni à nos faiseurs d'ana, les poètes eux-mêmes, après Regnier et Bernard de la Monnoye, ont beaucoup emprunté à Béroalde de Verville. La *Comparaison* et la *Servante du Curé* de Piron procèdent directement du *Moyen de parvenir* :

La mariée, au saut du lit, jasoit
Sur l'instrument de la paix du ménage
Et, discourant du marié, disoit :
— De son fétu neuf pouces font l'aunage :
Neuf, tout en gros ; quelle honte à son âge !
Car, entre nous, il a vingt ans et plus ;
Et notre ânon, qui n'a pas davantage
Que dix-huit mois, porte un bon tiers de plus.

Chez un curé, Margot se présentant
Pour y servir, demandoit triple gage.
Le curé dit : — Quel prix exorbitant !
Vous êtes donc bonne à plus d'un ouvrage !
Margot répond : — J'entends peu le ménage ;
Mais à plaisir je mange, dors et bois,
Et n'aime à faire œuvre de mes dix doigts.
— Et dépensière, oisive et malhabile,
Tu veux gagner toi seule autant que trois !
— Oh ! disons tout, Monsieur, je suis stérile (1).

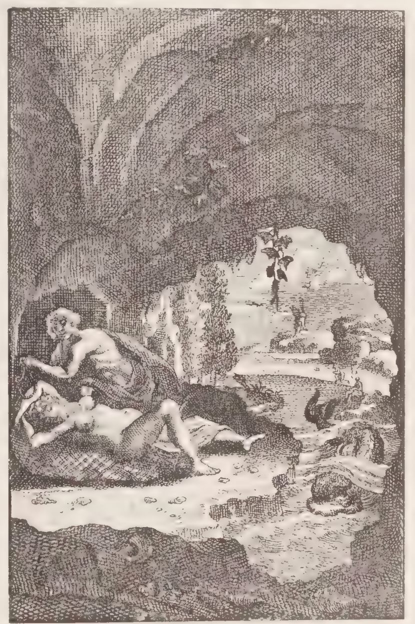


Fig. 208. — Tome III. Illustration pour les *Métamorphoses d'Ovide* (1728).

* L'amour et la galanterie dans la Mythologie ont inspiré aux artistes du XVIIIe siècle des scènes délicieuses. Celle-ci illustre la fable septième du Livre XI sur les amours de Thétis et Pelée.

« Au milieu de la forêt il y a un antre qui est bâti de telle sorte qu'il est malaisé de juger s'il a été fait par l'art ou par la nature. C'est là que Thétis se faisait ordinairement porter toute nue, assise sur le dos d'un dauphin, et ce fut là que, Pelée l'ayant trouvée endormie, voulut contenter son amour et obtenir par la force ce qu'il n'avait pu gagner par les prières. »

Il en est de même du *Nabuchodonosor* (Grécourt), de la *Fille violée* (Vergier), que sa longueur nous empêche de reproduire, et de la *Savonnette*, attribuée tantôt à Vergier, tantôt à Grécourt :

NABUCHODONOSOR

Certain frocard prêchant à des nonnettes,
Leur dit : — Mes sœurs, Nabuchodonosor,
Ainsi qu'il est écrit dans les prophètes,
Pour avoir fait adorer le veau d'or,
Se vit couvert, en guise d'une bête,
D'un gros poil noir des pieds jusqu'à la tête.
Dès le soir même, une jeune nonnain,
Ayant porté je ne sais où la main,
Sentit du poil. La pauvrette étonnée
Montra l'endroit à la dame Renée .
— Pour mon péché, disoit-elle en pleurant,
Dieu me punit comme ce roi méchant.
— Eh ! vraiment oui, dit l'abbesse dévote ;
Mais tu n'en as que pour un véniel.
Alors troussant sa chemise et sa cotte :
— Tiens, en voilà pour un péché mortel !

(1) Il existe également une adaptation de ce conte par Grécourt.

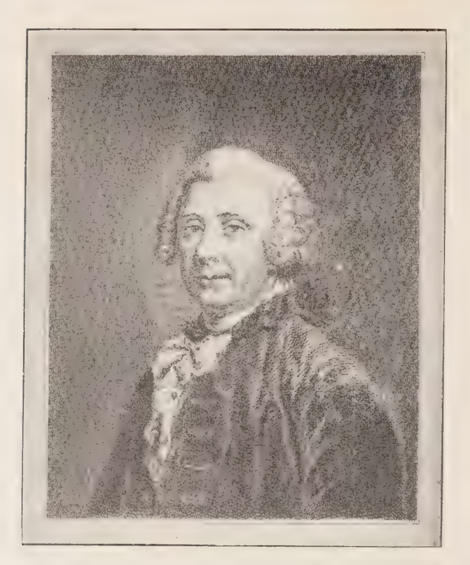


FIG. 209. — PORTRAIT DE P. CARLET DE CHAMBLAIN DE MARIVAUX (1688-1763).
Gravure de Dequevauviller, d'après Pougin de Saint-Aubin.

Marivaux débuta par de mauvais romans. Son premier essai à la scène, *Annibal* (1720) fut un échec. Mais il ne tarda pas à prendre sa revanche avec *Le Jeu de l'Amour et du Hasard* (1734), *Les fausses confidences* (1737), etc. Il fréquenta chez Mme de Tencin et Mme de Lambert et, vers la fin de sa vie, on le vit chez Mme du Deffand et Mme Geoffrin. Ses pièces, si elles dénotent une profonde connaissance du cœur humain, sont souvent compliquées et si subtiles, que l'on a pu créer à son propos le mot de « Marivaudage ». Ruiné par le système de Law, il vécut de sa plume en publiant *Le Spectateur Français* (1722-23), *Le Cabinet Philosophique* (1734), etc.

LA SAVONNETTE

Lise, le col penché négligemment,
Flore, sa sœur, la cuisse découverte,
Sur un sopha dormoient profondément.
A la faveur d'une porte entr'ouverte,
Dans ce réduit qu'éclairoit faiblement
Une bougie, Amour qui toujours veille
Conduit à point chevalier valeureux,
Propre à tenter aventure amoureuse,
Qui, profitant de ce moment heureux
Où le sommeil favorisoit ses vœux,
S'adresse à Flore. Onc la belle dormeuse
Ne s'éveilla, mais dormit de son mieux ;
Et si toujours il eût festoyé Flore
Bien jugerois que dormiroit encore,
Tant ce sommeil lui parut gracieux.
Or le ribaud voulant tâter de Lise,
Par cas fâcheux la trouva mal assise.
Du contre-temps le chevalier confus
A Lise alors soulève la chemise,
Prend des ciseaux, et promptement s'avise
De lui faucher le verger de Vénus ;
Puis déguerpit. En sursaut la donzelle
S'éveille, crie et se le voit tondu :
— Dieux ! en dormant le poil m'est-il donc chu ?
— Qu'as-tu, dit Flore à sa sœur éperdue.
Lise repart : — Ma foi, je suis tondue.
Dans mon sommeil, quelque jeune lutin,
Pour s'esbaudir, m'a méchamment rasée.
L'autre aussitôt, craignant même destin,
Sur sa toison fraîchement arrosée
Deux ou trois fois, va promener sa main.
— Bon Dieu ! le drôle avoit aussi dessein
De me raser, lui dit Flore étonnée ;
Car, vois-tu bien, comme il m'a savonnée ?

Ce qu'avec son léger accent chantant, une brune piquante appelait « tirer le feu d'artifice sur la pelouse ». Sans requérir la permission de M. le maire, sur l'air de *Philis demande son portrait,* Voltaire proposait et conseillait la même réjouissance :

Je cherche un petit bois touffu
Que vous portez, Aminthe,
Qui couvre, s'il n'est pas tondu,
Un gentil labyrinthe ;
Tous les mois on voit quelques fleurs
Colorer le rivage ;
Laissez-moi verser quelques pleurs
Dans ce joli bocage.

— Allez, Monsieur, porter vos pleurs
Sur un autre rivage.
Vous pourriez bien gâter les fleurs
De mon joli bocage ;

Car si vous pleuriez pour de bon,
Des pleurs comme les vôtres
Pourroient dans une autre saison
M'en faire verser d'autres.

— Quoi, vous craignez l'événement
De l'amoureux mystère ?
Vous ne savez donc pas comment
On agit à Cythère ?
L'amant modérant sa raison,
Dans cette aimable guerre,
Sait bien arroser le gazon,
Sans imbiber la terre.

Au lieu du mot brutal qui eût choqué, la poésie badine, sans perdre aucune de ses franchises, possédait et pratiquait l'art des sous-entendus. Grécourt fut un maître en ce sens. Son *Enigme* est peut-être le chef-d'œuvre du genre. On trouvera, comme pendant et comme leçon aux mères qui oublient trop facilement



LA SERVANTE CONGEDIEE. Gravure de S. Duflos, d'après Jeaurat.

C'est l'histoire de la soubrette qui a fait « danser l'anse du panier » et qui s'est laissé séduire par le maître de céans. Etienne Jeaurat, qui fut l'interprète heureux des mœurs et de la vie de Paris, a peint des scènes d'intérieur comme celle-ci, dans le genre de Chardin, sans jamais l'égaler. Ses œuvres ont été gravées par Duflos et par son frère Edme Jeaurat.

que les enfants ont des yeux qui voient tout, l'épigramme des *Lèvres du Capucin,* que Freud pourrait citer, s'il ne l'a point déjà fait :

ÉNIGME

Je suis d'une figure ovale,
D'une utilité sans égale,
Placé dans un fond fait exprès ;
Un petit mont s'élève auprès :
Mes bords sont velus tout autour ;
Sans moi l'on n'auroit point d'amour ;
L'attouchement me rend humide.
Surtout aux plaisirs je préside ;
Une syllabe fait mon nom,
Dites-le moi donc sans façon.

LES LÈVRES DU CAPUCIN

Mimi, viens ça, que je te dise ;
Quand maman se chausse as-tu vu
Je ne sais quoi sous sa chemise
Qui paroît béant et velu ?
— Ah ! je sais ce que tu veux dire,
Je le vis encore hier au soir ;
J'aime tant cela, que sans rire
J'ai bien de la peine à le voir.
— C'est comme un museau de nos chèvres
Que maman cache là, Fanchin.
— Non, c'est plutôt comme les lèvres
De notre oncle le Capucin.



Fig. 210. — HIPPOMÈNE ET ATALANTE.
Illustration pour les *Métamorphoses d'Ovide* traduites par M. du Ryer (1718).
* La défaite de la déesse vaincue à la course a servi de thème au graveur du XVIIIe siècle pour exprimer, en ce tableau d'amour, l'asservissement de la femme amoureuse.

Robbé de Beauveset, ce mauvais sujet qui, un moment, donna, sur la tombe du diacre Pâris, dans la folie des convulsions, à l'ordinaire conteur long et prolixe, valait mieux dans l'épigramme. Il ne délayait plus et était forcé de condenser :

LE DÉMÉNAGEMENT

D'une nonnain à Priape vouée
Un portefaix délogeant l'atelier.
Met sur son dos la bergame trouée,
Sur ses crochets charge le lit entier,
A chaque corne affuble un escabeau
Et dans sa main il tient le pot à l'eau.
Ainsi chargé des meubles de la chambre,
De libre encore, il lui restoit un membre
Qui, fièrement s'élançant de son fort,
A l'horizon s'étendoit parallèle.
Le paillard donc, l'offrant à la donzelle :
— Voilà, dit-il, ce que j'ai de plus fort,
Grimpez dessus, je veux, Mademoiselle,
Sur le marché vous voiturer encor.

De Boufflers, cette plaisante définition, et de l'abbé Claude Bretin, ces *Jeux d'enfans,* des enfants déjà plus grands que les gosses de Poulbot et de Machard :

Fille à dix ans est un petit livret,
Intitulé : « Le Berceau de Nature ».
Fille à quinze ans est un joli coffret,
Qu'on n'ouvre point sans forcer la serrure.
Fille à vingt ans est un épais buisson
Dont maint chasseur pour le battre s'approche.
Fille à trente ans est de la venaison
Bien faisandée et bonne à mettre en broche.
A quarante ans, c'est un gros bastion
Où le canon a fait plus d'une brèche.
A cinquante ans, c'est un vieux lampion
Où l'on ne met qu'à regret une mèche

LES JEUX D'ENFANS

Perrette avoit quinze ans, Guillot pas davantage ;
Ils étoient seuls dans un bocage,
Et folâtroient sur le gazon,
Comme on folâtre entre fille et garçon.
Plus ignorant qu'on ne l'est à cet âge,
Mais curieux de tout savoir,
Dans leurs ébats il faut les voir
Se caresser de la main, de la bouche,
S'examiner par ci par là.
On ne voit rien que l'on ne touche ;
On voyoit tout. Mais, qu'est-ce que cela?
Comme ils sont faits ! — J'en devine l'usage,
Le mien, sans doute, est fait pour celui-là.
Puis d'essayer un joli badinage.
La petite d'abord le détourne en douceur.
— Ça feroit bien du mal, mon ami, j'ai trop peur.
Le jouvenceau de son mieux la rassure
Et la résoud à risquer la blessure ;
Déjà leurs bras s'étoient entrelacés ;
Perrette se dégage, en disant : — Non, je n'ose ;
Ou, si tu veux, convenons d'une chose,
Tout seroit trop : jusque-là c'est assez.
Ce disant, d'une main elle marque une place,
De l'autre, en même temps, la belle enfant vous trace
Un cercle noir tout à l'entour.
Cette précaution fit sourire l'Amour.
Heureux enfans ! Tableau de l'innocence !
Du bon Guillot voyez la complaisance !
Perrette aussi le paya de retour.
Enfin l'heureux Guillot s'embarque,
Perrette qu'agitoient la crainte et le désir
Lui disoit : Doucement, ne passe pas la marque.
— M'y voilà, fait-il mal ? — Mais non, ça fait plaisir ;
Un peu plus loin encor, encore disoit Perrette.
Petit Guillot alloit au gré de la fillette.
— Encor, encor ! Perrette y prenoit goût
Toujours disoit : — Encor ! Quand Guillot dit : — C'est tout.

Mais il est des maris maladroits et des mères imprudentes. Bien souvent, ils peuvent avoir entendu ou aperçu, ces gosses :

LE MALADROIT

Certain benêt voulant fêter sa femme,
Point ne pouvoit attraper le milieu.
— Trop haut ! trop bas ! lui répétoit la dame.
— Y suis-je? — Non. — Pour le mettre en son lieu.
Ma chère Alix, ton aide je réclame.
— Quoi ! ne pouvez, lui dit-elle en courroux,
Trouver ce que cherchez depuis une heure ?
C'est pourtant là l'office d'un époux,
J'enrage, point ne connois ou je meure,
D'homme qui soit plus maladroit que vous.

(Le Petit Neveu de Grécourt.)

LE BON EXEMPLE

Jeune fillette, avec un certain drille,
Au jeu d'amour s'exerçoit de son mieux.
Survient le père, il aperçoit sa fille
Entre les bras du galant ; le bon vieux
Doutoit du cas, il se frotta les yeux,
Bref, il voit trop que la chose est très claire.
— De par saint Jean, dit le barbon fâché,
Fille maudite, infâme boucanière,
Mal te prendra d'avoir ainsi péché.
— De ce n'ayez nul souci, mon cher père,
Reprend Agnès, chassez cette peur-là :
Car tous les jours le vois faire à ma mère,
Sans qu'aucun mal advienne de cela.

BACULARD D'ARNAUD.

Avec Vasselier et Guichard, apparaît un nouvel élément de gaîté — les caricaturistes suivront l'exemple — c'est la « nécessité humide », excitant d'autant plus la curiosité et l'intérêt de l'homme, que, pour la satisfaire, la femme, dernière pudeur qui lui soit restée ou coquetterie, feint de se vouloir cacher.

LE SIFFLET

Après dîner, sur une galerie
Qui dominoit sur l'écurie
La jeune Agnès p. . . , mais de telle façon
Que son cocher Lucas, éveillé par le son,
Dit, en lâchant un mot de sucrerie
— Ah ! bijou, si je te tenois,
Comme autrement tu sifflerois !
Fille à quinze ans est toujours curieuse.
Le cocher fut mandé. — Voyons, dit la p. . . ,
Si vous ferez siffler cela.
Lucas n'osoit, mais l'humeur s'en mêla,
Agnès étoit impérieuse ;
Elle vouloit ; il obéit,
Et la renverse sur un lit,
Après avoir fermé la porte.
Là, mon gaillard y va de telle sorte,
Qu'Agnès expirant de plaisir,
Surprise de ne rien ouïr,
Lui dit, articulant à peine :
— Mais... mon cher... il... ne... siffle pas ?
— Parbleu, je le crois bien, lui répondit Lucas :
Siffleriez-vous, Madame, ayant la bouche pleine ?

LA DUCHESSE ET SON COCHER

Le beau cocher d'une belle duchesse,
Qui, toujours prête à l'amoureux ébat,
Favorisoit le clergé, la noblesse,
Sans rejeter les vœux du tiers-état,
La conduisoit sous galante aventure
Hors de Paris. — Descends-moi dans ce coin.
Elle sentoit petit besoin.
Et le cocher aussi. L'on cède à la nature.
La duchesse à l'écart, derrière la voiture,
L'autre vis-à-vis les chevaux.
En cette descente posture,
Des deux sources couloient fort gentiment les flots.
Apercevant, baissée, un objet qui l'attire,
Ma gaillarde, gaîment, n'hésite pas de dire :
— A ta santé, mon cher ! C'étoit le provoquer.
Ce familier propos l'enflamme :
— Bien de l'honneur, répond-il, et, Madame,
Plus de plaisir encor si vous vouliez trinquer (1).

Les poètes du XVIIIe siècle avaient emprunté à Béroalde de Verville et celui-ci à nos fabliaux. Ces bons contes sont tombés depuis dans le folklore. Ils n'y sont pas perdus pour tout le monde : les collecteurs d'histoires marseillaises ou autres ne sont pas sans lecture. En voici une qui provient directement du *Petit Neveu de Grécourt*, et non de la Cannebière :

LE MENSONGE ÉVIDENT

En bavolet, en simple jupon court,
Sur un balcon dame Alix appuyée
Lorgnoit les passants un beau jour.
Depuis longtemps aux mystères de l'amour
La belle étoit initiée.
Un sien neveu nommé Valcour,
Garçon alerte et d'assez bonne mine,
Entre en sa chambre, il la voit, et soudain
Le fripon sent naître en son sein
Un mouvement de paillardise ;
Si bien que derrière elle il se glisse sans bruit,
Soulève le jupon d'une main libertine,
Et puis ainsi qu'on l'imagine,
S'ajuste, pousse et s'introduit.
— Eh ! mais, voyez l'extravagance !
Dit Alix à notre éventé ;
Valcour... vous me fautez, je pense ?...
— Moi ? non, ma tante, en vérité...
— Comment, non, coquin que vous êtes ?
Ne sens-je pas ce que vous faites ?
Et vous l'osez nier ! C'est par trop fort aussi...
— Vous êtes donc bien mécontente,
Dit Lindor, d'un ton radouci :
Eh bien ! je vais m'ôter, ma tante,
Si vous voulez. — Non, restez-y :
Mais je n'aime pas que l'on mente.

Répété, un mot authentique, sinon historique, fournit parfois la matière d'un conte. Ce *Bon Conseil*, de Charles des Biefs, n'est autre qu'une réponse du Régent, notée par les mémorialistes :

LE BON CONSEIL

Une antique et triste beauté
Aux yeux rouges, au teint des ans peu respecté,
Maussade, s'il en fût, très importune, en outre,
A certain seigneur allemand
Se plaignoit que son confident
En face avoit osé l'envoyer faire f...
— Je sais qu'il n'est brutal pareil,
Et souvent j'en souffre moi-même,
Répondit le seigneur, mais, Madame, je l'aime
Parce qu'il est d'un bon conseil.

Rien n'est nouveau. Nous tournons dans un même cercle, aussi étroit que celui touchant nos « différentes attitudes », comme disait Blaise Petitveau, durant les gestes de l'amour. Les mêmes contes reparaissent, traités différemment suivant le tempérament de leurs auteurs et les goûts de leurs auteurs. L'un abuse du poivre, l'autre de la cannelle, Silvestre les assaisonnera de son esprit et Mendès les incendiera de ses cantharides. La sauce seule diffère, variant les épices. Cet *Inconnu*, de Pajon, n'est qu'une réplique d'une anecdote déjà trop connue :

L'INCONNU

Un certain jour, trois commères,
D'épaisse rotondité,
Remplissoient de leurs trois derrières
Un fiacre assez mal monté.
Un petit laquais, par derrière,
S'accrochoit du mieux qu'il pouvoit,
Et le cocher qui juroit
Tâchoit de fournir sa carrière.

(1) Sous le titre de la *Politesse villageoise*, Vasselier avait déjà narré ce conte.

On voyageoit avec gaîté,
Quand, à gauche, une grosse pierre,
Et du côté droit, une ornière,
Font perdre au fiacre mal lesté
Le centre de gravité
Et le couchent sur la poussière.

Le petit laquais culbuté,
Se lève en frottant sa croupière ;
Et du fiacre, sur le côté,
Va, boîtant ouvrir la portière,
Mais le jeune homme, épouvanté,
Voit, comme en un gros reliquaire,
Trois gros c..., dont la nudité
Vint lui sauter à la visière.
A ce spectacle inattendu,
Jasmin, étonné, se redresse,
Quand il entendit sa maîtresse
(Dame modeste et de vertu),
Qui, la tête en bas, dans la presse,
Crioit : — Petit laquais ; eh ! cache donc mon c...
— Eh, mais ! dit Jasmin éperdu ;
Parlez, Madame, lequel est-ce ?

On ne saurait, toutefois, oublier les solides qualités d'économie et de bon sens, ce fameux bas de laine, — devenu de soie, depuis que le franc a perdu sa valeur, — ce bon sens « national », auquel nous devons Francisque Sarcey et M. Clément Vautel. Cette *Fille ménagère* les représente bien, l'un et l'autre; elle est un spécimen de cette petite épargne, qui, pour ne pas faire un trou à son jupon, a porté successivement ses économies au Panama, aux emprunts russes et à diverses autres escroqueries, plus ou moins garanties par un gouvernement paternel et tutélaire :

LA FILLE MÉNAGÈRE

— Maman, vous arrivez trop tard.
Disoit un jour, Augustine à sa mère.
— Pourquoi donc, et par quel hasard ?
— Vous connoissez ce grand houzard
Qui vient quelquefois ? — Oui, ma fille,
Votre propos me glace de frayeur,
Parlez. — Eh bien ! il me suit, me houspille,
Jure comme un païen et je tremble de peur.
Je m'aperçois trop tard, sans doute,
Qu'il en vouloit à mon honneur,
Je m'esquive, je le déroute,
Mais il m'attrape, me saisit,
Et me jette sur votre lit.
— Le délit est rapide et leste,
Dit la maman avec dépit,
Aurois-tu, petite immodeste,
Lâché la bride à la vertu ?
— Un moment critique et funeste
M'ôta toute réflexion.
Ce sacripant me dit d'un effroyable ton :
« Lève ta jupe, ou je la perce. »
Qu'eussiez-vous fait, maman, en cette occasion ?
J'avois mon beau jupon de Perse (1).

Ce sera, si l'on veut bien, la moralité de ces notes, dont la brièveté ne m'a point même permis de mentionner le *Recueil Clairambault-Maurepas*. Par l'apport de ses chansons, il est indispensable à consulter pour quiconque désire connaître un peu le XVIIIe siècle et fournit une mine de documents incomparable, touchant l'histoire des mœurs et l'évolution de la poésie badine.

PIERRE DUFAY.

(1) *Les Passe-temps du Boudoir*, 1785. — Les *Etrennes gaillardes* fournissent une réplique de ce conte.



FIG. 211. — Vignette décorative, gravée par Delaunay, d'après Eisen (1770).



Fig. 212. — LA FLAGELLATION A L'HOPITAL DES FILLES (très probablement Saint-Martin).
D'après un dessin à la plume, rehaussé d'aquarelle et signé Etienne, 1784 (sans doute Etienne Béricourt).

VIII

TABLEAUX DES MOEURS DU TEMPS



E XVIIIe siècle fut-il le « siècle absolument corrompu », comme se plut à le déclarer le marquis de Sade, dans *Justine* ? Cette accusation, à la suite de Hegel, de Kuno Fischer, d'Adolphe Schmidt et d'autres, le Docteur Duehren, devait s'en emparer avec joie pour dresser contre la France un compact réquisitoire, sorte d'offensive avant la lettre, qui précéda la guerre de 1914 (1). Evidemment non. Il y a là une part d'exagération et de légende qu'il faut réduire à ses justes proportions. Le XVIIIe fut la suite du XVIIe : les mœurs ne furent ni meilleures ni pires ; elles furent même peut-être préférables en ce que disparut un vice qui, venue la vieillesse du roi et Mme de Maintenon, les contamina, l'hypocrisie.

Après la mort de Louis XIV, à la Cour, ainsi qu'à la ville, c'était la fin d'une contrainte à laquelle on n'était guère habitué. Loin de chercher à cacher leurs faiblesses, hommes et femmes les étalèrent. Chacun fut fanfaron de ses vices, de même que, sous le feu roi, on l'avait été de sa vertu et de sa piété. Suivant le joli mot de M. Octave Uzanne, ce fut une manière d'« exhibitionnisme ». De ces vices (le mot peut sembler bien gros), pas un n'était nouveau. Le Régent, né en 1674, « à treize ans, sa mère le confesse (2), était déjà homme ; une dame de qualité l'avait instruit ». Son père, Monsieur, frère du Roi, était un homosexuel avéré. Il était pour beaucoup dans les goûts et dans le déguisement de l'abbé de Choisy, le camarade de ses premiers jeux. Il y a peu de chose à ajouter, sinon des confidences de sa veuve, au portrait qu'en trace Saint-Simon :

Il n'y avoit personne de si mou de corps et d'esprit, de plus trompé, de plus méprisé par ses favoris. Tracassier, incapable de garder aucun secret ; avec cela des goûts abominables, rendus publics avec le plus grand scandale. C'étoit le prince le plus

---

(1) Dr Eugène Duehren, *Le Marquis de Sade et son temps...*, avec une préface : *L'Idée de Sadisme et l'Erotologie scientifique*, par Octave Uzanne. Berlin, H. Barsdorf; Paris, A. Michalon, 1901, in-8.
(2) *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, édition Brunet, t. II, p. 121.

attaché à la vie, l'ayant toujours passée dans la plus molle oisiveté, le plus incapable par nature d'aucune application, d'aucune lecture sérieuse ; il étoit toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries, de rubans, partout où il en pouvoit mettre ; plein de toutes sortes de parfums ; on l'accusoit de mettre imperceptiblement du rouge.

Sa seconde femme, la Palatine, cette Allemande pleine de cœur et d'esprit, qui « tenoit beaucoup plus de l'homme que de la femme », au dire du mémorialiste, écrivait, le 9 septembre 1696, à la duchesse de Hanovre : « Si l'on peut retrouver sa virginité après n'avoir pas pendant dix-neuf ans couché avec son mari, pour sûr je suis redevenue vierge » (1).

A sa mort, survenue le 30 juin 1701, Madame brûla, sans les lire, les lettres de ses mignons :

... Si l'on pouvait savoir dans l'autre monde ce qui se passe dans celui-ci, feu Monsieur serait fort content de moi, car j'ai cherché dans ses bahuts toutes les lettres que ses mignons lui ont écrites et les ai brûlées sans les lire, afin qu'elles ne tombent pas en d'autres mains... (2).

Autre temps, autres mœurs. Ce sont de ces petits papiers dont une veuve avisée ferait argent aujourd'hui.

Les amours lesbiennes n'étaient pas davantage une nouveauté. Egalement d'après Madame, Christine de Suède « livrée à tous les genres de débauche, même avec les femmes », aurait « pris de force Mme de Bregy, qui n'aurait presque pu se défendre (3) ; quelqu'un aurait surpris Madame, Henriette d'Angleterre, et Mme de Monaco « se livrant ensemble à la débauche » ; la Dauphine (Marie-Adelaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne) « passait fortement pour aimer les femmes », et Mme de Maintenon elle-même n'échappait pas à cette suspicion (4).



Neptune et Cenis.
Quand tu quittes tes eaux pour surprendre une belle,
Neptune, tu fais voir que l'éclat de ses yeux
Te touche beaucoup plus et t'est plus précieux
Que tous les diamants que l'Ocean recele.

Fig. 213. — NEPTUNE ET CENIS.

* La Mythologie a fourni maints sujets galants aux artistes du XVIIIe siècle. Neptune abandonne son char et toutes les perles de l'océan pour les faveurs d'une belle, mais il n'abandonne pas l'encombrant sceptre de sa divinité : le Trident !

Le XVIIIe siècle n'innova rien. Le goût fâcheux que montraient les grandes dames pour le vin remontait au siècle de Louis XIV : « Ce ne sont pas les servantes qui s'enivrent ici, mais bien les gens de très haute lignée » (5). Malheureusement, toutes ne supportaient pas la boisson comme Mme de Montespan :

Mme de Montespan et sa fille peuvent boire considérablement sans être ivres un seul moment. Je les ai vues un jour avaler des rasades du plus fort rosoli de Turin, sans compter ce qu'elles avaient déjà bu ; je pensais qu'elles allaient tomber sous la table, mais c'était pour elles comme de boire de l'eau... (6).

Il en était de même de la duchesse de Bourbon. Mais combien ne possédaient pas cet entraînement :

Mme la Duchesse peut boire beaucoup sans être ivre ; ses filles veulent l'imiter, mais elles n'y réussissent pas ; elles ne sont pas maîtresses d'elles-mêmes comme Madame leur mère, et elles se trouvent bientôt ivres... (7).

Une lettre de Mme de la Troche à Mme de Grignan, datée du 25 novembre 1699, donne ces détails singuliers et parfaitement réalistes sur les suites d'une orgie de femmes :

Mme la maréchale de Rochefort a donné un souper qui est encore fort secret, mais qui ne laissera pas de faire du bruit, à

(1) *Correspondance de Madame*, traduction Jaeglé, t. I, p. p. 151-152.
(2) *Correspondance de Madame*, traduction Jaeglé, t. I, p. 272.
(3) *Correspondance de Madame*, édition Brunet, t. II, p. 185, 186.
(4) *Correspondance de Madame*, édition Brunet, t. II, p. 25, 26.
(5) *Correspondance de Madame*, traduction Jaeglé, t. I, p. 328.
(6) *Correspondance de Madame*, édition Brunet, t. I, p. 357.
(7) *Correspondance de Madame*, édition Brunet, t. I, p. p. 238-239.

madame de Chartres où étoient Mmes de Sforce, de Blanzac et de Saint-Pierre. On y but tant et tant qu'il fallut coucher la princesse dans le lit de la maréchale. Sa fille et Mme de Saint-Pierre tombèrent sous la table, d'où elles ne se relevèrent que pour vomir et faire d'autres saletés. La dernière pissa dans son mouchoir, et le vouloit faire sentir à tout le monde (1).

De même que, sans *Les Historiettes* de Tallemant des Réaux on ignorerait le XVIIe siècle, on ne saurait pas grand'chose du XVIIIe sans l'appoint précieux qu'apportent ses mémoires, ses épigrammes et ses chansons. Eux seuls permettent de pénétrer dans son intimité. C'est le « jardin des souvenirs ». Mais il faut se garder des pamphlétaires, Nicolets du scandale, aventuriers généralement fort peu recommandables, les Théveneau de Morande, les Pidansat de Mairobert, les Castagne et cet ange Goudar, « homme d'esprit, maquereau, voleur au jeu, espion de police, fourbe, hardi et laid » (2). Le désir d'aller « de plus en plus fort » a substitué chez eux l'imagination à la vérité. Ils ne la respectent pas plus qu'ils ne respectent les femmes.



Fig. 214. — LES OFFRES REPOUSSÉES OU LE VIEILLARD AMOUREUX. D'après une estampe du XVIIIe siècle.

Nigaud et benêt qui les prendrait au sérieux. Le Français du XVIIIe siècle peut avoir bien des vices. Ils ne lui sont pas particuliers, pas plus qu'ils ne le sont à son époque ; ils appartiennent à l'humanité. Leur expression seule évolue : c'est souvent ainsi que le notait Edmond de Goncourt, « questions de mode et de temps ». Flaubert a fait une remarque identique : « En changeant de pays, la pudeur change de place, comme un voyageur embêté qui se met tantôt sur l'impériale et tantôt sur la rotonde » (3). Les Annamites cherchent surtout à cacher leurs seins ; jadis une femme eût rougi, ou l'eût feint, de laisser apercevoir son mollet : elles vont maintenant les jambes découvertes jusqu'aux genoux et ne sont pour cela ni plus gênées ni moins honnêtes.

Estimant pour ce qu'ils valent les commérages du *Gazetier cuirassé*, de l'*Espion anglais*, de l'*Espion chinois* et de divers autres plus ou moins *dévalisés*, avec M. Octave Uzanne, toujours à citer quand il s'agit de la chronique galante, il faut conclure :

Les mœurs de la Cour et de l'aristocratie, certes, furent aussi corrompues qu'il est possible de l'imaginer, mais cette corruption était encore plutôt superficielle et plus extérieure qu'on a prétendu le montrer. Lorsqu'on expose tant de vices aimables au grand jour, il faut se défier de la qualité et de la quantité qui demeure réservée pour les ténèbres des alcôves (4).

Sans doute, ainsi que l'écrivait Madame : « Le temps est venu où, comme dit la Sainte Ecriture, sept femmes courront après un homme ; jamais les femmes n'avaient été comme on les voit à présent ; elles agissent comme si leur bonheur consistait à dormir près d'un homme » (5). Toutefois, il convient de ne pas oublier que la Palatine était en âge d'avoir d'autres pensées. Puis elle n'avait jamais été gâtée sous ce rapport.

Pas plus qu'on ne saurait juger le Paris actuel d'après le Moulin Rouge ou les restaurants de nuit de Montmartre, où l'on rencontre de tout sauf des Parisiens, il n'est permis de juger le XVIIIe siècle d'après les clabaudages de Théveneau ou de Pidansat. Le Français, le véritable Français, le Français moyen, avec ses qualités et ses défauts, ce n'est point le greluchon, qu'il soit d'épée ou de robe, l'homme de cour ou le

(1) *Lettres de Madame de Sévigné*, édition des grands écrivains, t. X, p. 443.
(2) Cf. Philippe Monnier, *Venise au XVIII siècle*, p. 288.
(3) *Œuvres de Gustave Flaubert*, édition Conard, *Correspondance*, t. I, p. 323.
(4) *Le Marquis de Sade*, préface, p. VII.
(5) 13 mars 1718.

financier, la grande dame ou la caillette. Duclos, son contemporain, qui appartient à cette moyenne, en a une vision beaucoup plus nette, beaucoup plus exacte, quand, au chapitre premier de ses *Considérations sur les mœurs*, il le dépeint ainsi :

C'est le seul peuple dont les mœurs peuvent se dépraver, sans que le fond du cœur se corrompe, ni que le courage s'altère ; il allie les qualités héroïques avec le plaisir, le luxe et la mollesse ; ses vertus ont peu de consistance, ses vices n'ont point de racines. Le caractère d'Alcibiade n'est pas rare en France. Le dérèglement des mœurs et de l'imagination ne donne point atteinte à la franchise ; à la bonté naturelle du François, l'amour-propre contribue à le rendre aimable ; plus il croit plaire, plus il a de penchant à aimer. La frivolité qui nuit au développement de ses talens et de ses vertus, le préserve en même tems des crimes noirs et réfléchis. La perfidie lui est étrangère, et il est bientôt fatigué de l'intrigue. Le François est l'enfant de l'Europe. Si l'on a quelquefois vu parmi nous des crimes odieux, ils ont disparu, plutôt par le caractère national, que par la sévérité des loix.



Fig. 215. — LA FLAGELLATION ET L'EGLISE.
Gravure pour *Thérèse philosophe* ou *Mémoire pour servir à l'histoire de D. Diret et de Mlle Erodice* (1776).

Ce peuple, suivant la remarque de Baudelaire, dans son *Salon de 1846*, ignore les abstractions. « Il a fait de grandes choses, mais il n'y pensait pas. On les lui a fait faire. »

A Paris et à l'étranger, les aventuriers ne manquent point. Il en est à tenir le haut du pavé quand ils ne l'ensanglantent pas du sang de leur victime. Law fait fortune et fait banqueroute, le comte de Horn qui, pour voler, assassine dans un cabaret de l'impasse de Venise, est le frère cadet d'un prince régnant. L'Italie, leur mère patrie, est représentée par Joseph Balsamo, qui se titre comte de Cagliostro et par l'étonnant Casanova. Plus énigmatique encore, c'est le prétendu comte de Saint-Germain, qui se dit contemporain de Salomon : celui-là fabrique des diamants et le roi lui accorde un appartement, en son château de Chambord, pour y faire chauffer ses creusets.

Ils sont amusants certes, ces aigrefins, couverts de bijoux, brassant des affaires de cœur et d'argent, corrigeant la fortune au jeu, organisant des loteries, rendant la jeunesse aux vieilles et raison à qui les provoque, chargés à l'étranger de missions secrètes et poussant dans le lit du roi la maîtresse du lendemain. Paris, seule ville où ils puissent pleinement exercer leur génie, est leur foyer d'élection. On ne saurait dire cependant qu'ils représentent le XVIIIe siècle et moins encore la France. Ce n'est point des individus qu'il lui faudrait se guérir, mais des étrangers.

Né à Versailles le 10 février 1710, Louis XV est un enfant, précoce physiquement, pourtant d'une grande innocence. A onze ans et quelques jours, la révélation brusque de sa puberté lui cause une grande frayeur. C'est suivant Mathieu Marais (21 février 1721), la fable de la Cour :

Le Roi a eu un mal fort plaisant et qu'il n'avait point encore senti : il s'est trouvé homme. Il a cru être bien malade et en a fait confidence à un de ses valets de chambre, qui lui a dit que cette maladie-là était un signe de santé. Il en a voulu parler à Maréchal, son premier chirurgien, qui lui a répondu que ce mal-là n'affligeroit personne, et qu'à son âge il ne s'en plaindroit pas. On appelle cela en plaisantant *le mal du Roi*, comme on disoit de la fistule du feu Roi, qui ne s'appelle point autrement à la Cour et à la ville que *le mal du Roi*, encore aujourd'hui (1).

A douze ans et demi, l'enfant roi, dont l'extrême jeunesse n'est pas sans rappeler celle de Louis XIII, se montre rebelle aux tentatives faites sur sa personne, par la petite-fille du maréchal de Villeroy, la duchesse

(5) *Journal et Mémoires de Mathieu Marais*, avocat au Parlement de Paris. — Paris, Firmin-Didot, 1863-1868, in-8, t. II, p. 292.

de Retz, qui, « criminelle », au dire de la marquise d'Alincourt, sa belle-sœur, n'aurait pas craint de porter « ses mains sur lui, et dans des endroits très cachés (1). » Les deux femmes jouèrent d'ailleurs leur rôle dans une scène assez scabreuse qui eut pour théâtre les bosquets du parc de Versailles. Pour conter la chose avec décence, Barbier recourt à trop de points — ces points qui parfois laissent soupçonner plus que la vérité. Cette lettre de la Palatine est plus claire et suffisamment explicite :

Saint-Cloud, 6 août 1722.

J'ai vu aujourd'hui un homme qui est tellement malheureux, et qui m'a fait tant de peine, que les larmes m'en sont venues aux yeux. Il y a quatre ans que le petit-fils du duc de Villeroi, le duc de Rais, a épousé la fille du duc de Luxembourg, qui s'est si fort plongée dans la débauche, que pour plaire au duc de Richelieu elle a soupé nue avec lui et ses bons amis. Il y a quelques mois, elle s'est mise avec ce coquin de Riom qui a l'air d'un esprit malin ; elle ne s'est pas contentée de lui, mais elle a pris aussi son beau-frère le chevalier Dédie ; comme Riom lui en faisait des reproches, elle lui a demandé s'il s'était figuré qu'elle dût se contenter de lui avec le tempérament qu'elle avait, et elle ajouta qu'il devait lui avoir de la reconnaissance si elle l'épargnait et en prenait d'autres avec lui, car elle ne pouvait s'endormir si elle n'avait été caressée huit fois (2) ; n'est-ce pas là une belle personne ? L'envie lui prit ensuite de se remettre avec le duc de Richelieu, mais celui-ci, persistant dans sa ferme résolution d'avoir toutes les jeunes dames, a déclaré à son amie que si elle voulait renouer avec lui, il fallait d'abord qu'elle lui livrât sa belle-sœur, la marquise de d'Alincourt. Elle s'y est engagée et, vendredi dernier, la duchesse de Rais mena avec elle la marquise se promener dans les jardins. Lorsqu'on fut dans le petit bois, Riom survint avec Richelieu ; la duchesse voulut se saisir des mains de sa belle-sœur, mais celle-ci poussa des cris si effroyables et résista tellement, que des promeneurs vinrent à son secours. Elle courut aussitôt trouver sa mère, la maréchale de Boufflers, et lui porta plainte. La maréchale la mena dans la nuit chez le maréchal de Villeroi qui, de grand matin, fit mettre la duchesse de Rais dans un carrosse ; elle a été conduite à Paris et, de là, on doit la mener dans un couvent de province ; mais ce n'est pas le seul malheur qui soit arrivé au maréchal, car, presque aussitôt on apprit une horrible orgie à laquelle avaient pris part, sans y mettre le moindre mystère, un gentilhomme nommé M. de Rambure, qui s'est marié cette année, et qui est neveu du premier président, le jeune Boufflers, qui n'a que dix-sept ans, le marquis d'Alincourt, le marquis de Même qui a plus de quarante ans. La chose est trop horrible pour que je l'écrive. Le maréchal s'est empressé d'écrire à mon fils et il a obtenu une lettre de cachet qui exile son petit-fils, le marquis d'Alincourt ; le marquis de Rambure a été mis à la Bastille, le marquis de Même exilé en Lorraine, et le petit Boufflers dans une de ses terres. Sa mère est bien à plaindre. C'est une digne et brave femme qui a élevé ses enfants avec beaucoup de soin. Je la connais très-bien ; elle a été élevée avec mes enfants. Lorsqu'elle vint trouver mon fils, il ne la reconnut pas, tant elle était changée ; elle ne fait que pleurer nuit et jour ; je la plains de toute mon âme. On ne parle pas ici d'autre chose (3).

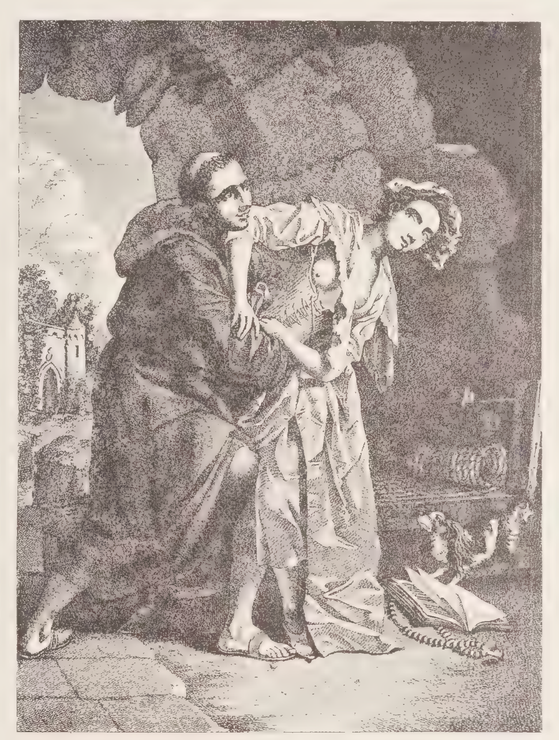


FIG. 216. — CARICATURE CONTRE LES MOINES (XVIIIe siècle).

Loin d'étouffer le scandale, les lettres de cachet demandées par le maréchal de Villeroy contre les membres même de sa famille en répandirent le bruit ; tandis que le marquis de Rambure, « patient de toutes

(1) *Journal et Mémoires de Mathieu Marais*, t. II, p. 319.
(2) *Den sie konte nicht einschlaffen sie hette den 8 mahl wüstereyn gethan.*
(3) *Correspondance de Madame*, édit. Brunet, t. II, p. 373-375.

manières », était mis à la Bastille, la duchesse de Retz se voyait attribuer le sobriquet de *Fiche-le-moy*, et Mme d'Alincourt, celui de la *Grande Jeanneton*, en souvenir de cette bouquetière, qui, quelques jours auparavant, avant d'être pendue, avait dénoncé plus de cinquante personnes, hommes et femmes, innocentes sans doute pour la plupart.

On dit que, ajoute Mathieu Marais, quand on va chez le maréchal de Villeroy se faire [inscrire] au sujet de cette disgrâce de sa famille (car c'est l'usage en France de se visiter sur les mauvais comme sur les bons événements), son suisse demande : *Est-ce pour la porte de devant ou pour la porte de derrière ?* (1)

C'est beaucoup prêter à un suisse.

Dix-huit mois se passent. Malgré les avances de Mlle de Charolais qui, à défaut de mieux, se contentera plus tard de l'emploi de « pourvoyeuse », Louis XV persiste à ne guère songer aux femmes. En juin 1724, nouveau scandale — elles y demeurent complètement étrangères : — on découvre que « le jeune duc de la Trémouille, premier gentilhomme de la Chambre du Roi, lui servoit plus que de gentilhomme et avoit fait de son maître son Ganymède (2) ». On renvoie Jupiter que l'on marie à une de ses cousines.

M. le Duc (de Bourbon), devenu premier ministre, et sa maîtresse Mme de Prie auraient bien voulu donner au roitelet le goût plus salutaire des femmes. Le mois suivant, s'organise le fameux voyage de Chantilly dont il fut tant parlé.

Ce fut là un véritable sujet de vaudeville, sinon d'opérette ; Barbier en dévoile le fin mot, qui ne tarda pas à être connu de tous :

ORDONNANCE
DE POLICE,
CONCERNANT les Femmes de débauche,

SUR ce qui nous a été remontré par le Procureur du Roi, qu'après avoir porté une attention toute particuliere ſur ce qui peut intéreſſer la ſûreté des citoyens, & renouvellé les Réglements psiucipaux dont lexecution tend à la maintenir, il lui paroît également néceſſaire de rappeler la rigueur des Ordonnances contre les filles & femmes de débauche, dont les excès & le ſcandale ſont auſſi préjudiables à la tranquillité publique, qu'au maîntien des connes mœurs : que le libertinage eſt aujourd'hui porté à un poiut, que les filles & femmes publiques, au lieu de cacher leur inſame commerce, ont la hardieſſe de ſe montrar pendant le jour à leurs fénêtres, d'où elles font ſigne anx Paſſans pour les attirer ; de ſe tenir le ſoir ſur leurs portes, & même de courir les rues, où elles arrêtent les perſonnes de tout âge & de tous états : qn'un pareil déſorere ne peut être réprimé que par la ſévérité des peines preſcrites par les Loix, & capables d'en impoſer tant aux Filles & Femmes de débauche, qu'à ceux qui les ſoutiennent & favoriſent. Pourquoi il requiert y être par nous pourvû.

NOUS, faiſant droit ſur le Réquiſitoire du Procureur du Roi ; ordonnons que les Ordonnances, Arrêts & Réglements concernant les Femmes & Filles de débauche, ſeront executés ſuivant lenr forme & teneur ; & en conſéquence :

ARTICLE PREMIER.

Faiſons très expreſſes inhibitions & défenſes à totes Femmes & Filles de débauche, de racrocher dans les rues, ſur les Quais, Places & Promenades publiques, & ſur les boulevards de cette Ville de P. même par les fenêtres, le tout ſous peine d'être raſées & enfermées à l'Hôpital ; même en cas de récidive, de punition corporelle, conformément auxdites Ordonnances, Arrêts & Réglements.

II. Défendons à tous Propriétaires & principaux Locataires des Maiſons de cette Ville & Fauxbourgs, d'y louer ni ſous-louer des Maiſons

FIG. 217. — Ordonnance de Police concernant les « femmes de débauche ».

On croit dans Paris qu'on va faire de grandes affaires à Chantilly ; mais le sujet véritable du voyage est très-croustilleux ; on veut tâcher de donner au Roi du goût pour les femmes, et de lui faire perdre son .... avec un ... On espère que cela le rendroit plus traitable et plus poli ; en effet, il n'y a guère de jeunes gens dans ce voyage, tous ceux qui sont nommés sont d'un certain âge. C'est madame de la Vrillière qui est chargée de la commission, ou de le faire ...... la petite duchesse d'Epernon, qui est très-jolie et très-jeune, ou de le prendre pour elle-même. Ce dernier sera plus aisé, car la jeune duchesse ne pourra pas faire tout ce qu'il faut pour cela, au lieu que madame de La Vrillière, qui est jolie et qui est femme d'*expérience*, mènera le Roi dans quelque bosquet, et lui fera faire ... (3).

(1) *Journal et Mémoires de Mathieu Marais*, t. II, p. 321.
(2) *Journal et Mémoires de Mathieu Marais*, t. III, p. 114.
(3) *Chronique de la Régence et du Règne de Louis XV* ou *Journal de Barbier*, édition Brunet, t. I, p. 362.

Malgré l'expérience de Françoise de Mailly (un nom prédestiné), marquise de la Vrillière, le roi chassa, se montra parfaitement désagréable et ne voulut point « tâter du ... ». Seule, Mme de Grave récolta dans l'aventure l'initiation d'un coquebin. Encore, au plus chaud de l'action, eut-elle la maladresse de se laisser surprendre par son mari :

Le prince de Clermont, qui n'a que quinze ans, frère de M. le Duc, en a conté à Mme de Grave, qui n'a pas fait la difficile, et qui n'a pas voulu refuser un prince du sang. Le mari, qui les a pris sur le fait, s'est voulu fâcher, puis s'est pris à rire, et fait un mauvais personnage. C'est la plus laide de toute la liste. Elle est fille du maréchal de Matignon et cousine de Mme de Prie. Si les deux cousines ont les deux frères, cela ne fait pas un inceste (1).

Cet embarquement manqué pour Cythère ne pouvait manquer de faire éclore des chansons, dont le recueil Clairambault-Maurepas fournit le texte. Alors qu'un de ces pasquils croyait au succès de Mme de La Vrillière, un autre, mieux renseigné, se bornait à enregistrer l'aventure de la marquise de Grave.

Une fille de Matignon
A voulu dresser un Bourbon,
Lon lan la, derirette,
L'aventure a mal réussi,
Lon, lan, la, deriri,

et, sur l'air de *Margot la Ravaudeuse,* c'était cette réflexion philosophique :

Margot la ravaudeuse
Disoit à son mari :
Que fait-on de ces gueuses
Qu'on mène à Chantilly ?
Quoi ! pour un pucelage,
Faut-il mener le train
De dix-sept catins ?

dont ils sont Propriétaires ou Locataires, qu'à des perſonnes de bonne vie & mœurs, & bien famées, & de ſouffrir en icelles aucun lieu de débauche, à peine de cinq cens livres d'amende.

III. Enjoignons auxdits Propriétaires & Locataires des Maiſons où il aura été introduit des femmes de débauche, de faire leurs déclarations pardevant le Commiſſaire du Quartier, contre les Particuliers & Particulieres qui les auront ſurpris, à l'effet par les Commiſſaires de faire leur rapport contre les délinquans, qui ſeront condamnés en quatre cens livres d'amende, & même pourſuivis extraordinairement ; & leurſdites déclarations continueront d'être reçues par les Commiſſaires, gratuitement & ſans frais, comme pour fait de Police, ainſi qu'il en a été uſé par le paſſé.

IV. Défendons à toutes perſonnes de quelque état & condition qu'elles ſoient, de ſous-louer jour par jour, huitaine, quinzaine, un mois, ou autrement, des chambres & lieux garnis à des Femmes & Filles de débauche, ni de s'entremettre directement ni indirectement auxdites locations, ſous la même peine de quatre cens livres d'amende.

V. Enjoignons à toutes perſonnes tenant hôtels, maiſons & chambres garnies, au mois, à la quinzaine, à la huitaine, à la journée, &c. d'écrire de ſuite, jour par jour, & ſans aucun blanc, les perſonnes logées chez eux, par noms, ſurnoms, qualités, pays de naiſſance, & lieu de domicile ordinaire, ſur les regiſtres de Police ; qu'ils doivent tenir à cet effet cotés & paraphés par les Commiſſaires des quartiers ; & de ne ſouffrir dans leurs Hôtels, maiſons, & chambres, aucuns gens ſans aveu, Femmes ni Filles de débauche, ſe livrant à la proſtitution, de mettre les hommes & les femmes dans des chambres ſéparées, & de ne ſouffrir dans des chambres particulieres des hommes & des femmes prétendus mariés, qu'en repreſentant par eux des actes en forme de leur mariage, ou s'en faiſant certifier par écrit par des gens notables & dignes de foi ; le tout à peine de deux cens livres d'amende.

VI. Mandons aux Commiſſaire au Châtelet, & enjoignons aux Inſpecteurs & Officiers de Police, du Guet, de la Garde, & à tous autres qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécution de la préſente Ordonnance, qui ſera imprimée, lue, publiée & affichée dans cette Ville & Fauxbourgs de P. & par-tout ailleurs où beſoin ſera.

Ce fut fait & donné par Nous *Jean-Charles-Pierre* LE NOIR, Chevalier, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police de la Ville, Prévôté & Vicomté de P., le ſix Novembre mil ſept cent quatre-vingt.

LE NOIR. MOREAU. *MORISSET, Greffier.*

Fig. 218. — Ordonnance de Police concernant les « femmes de débauche » *(suite).*

Une cousine amène à une autre. Si de Mme de Grave on passe à Mme de Prie, taisant les couplets dépourvus d'aménité que ne lui ménagent pas les chansonniers, on trouve dans *Les Mémoires du marquis d'Argenson* cette anecdote assez plaisante. Outre que ce n'est pas le ton ordinaire du Marquis, elle revèle, mieux que tout commentaire, la facilité des mœurs qui faisait, alors, ignorer à Mme de Prie la prudence d'un verrou tiré, et aussi l'ancienneté d'un meuble intime, dont, trop souvent, on a accoutumé de faire remonter l'usage à la marquise de Pompadour, quand ce n'est pas à la comtesse Du Barry, alors que la marquise de Prie est morte en 1727.

Madame de Prie vouloit absolument me recevoir sans témoin. Pour moi, j'évitois ces occasions comme un autre Joseph avec la Putiphar. Jamais sa porte ne m'étoit refusée, et un jour que j'entrois chez elle elle me reçut. Elle étoit assise sur son b.... ; je voulus me retirer ; elle me fit rester.

(1) *Journal et Mémoires de Mathieu Marais*, t. III, p. 118.

« Permettez, Madame, lui dis-je, que j'aye au moins l'étrenne de cette propreté. » Effectivement, je lui embrassai .. ... de bien bon cœur. J'en restai pourtant là par hasard. Il survint une visite. J'aimois aussi véritablement Mme de G... Il me répugnoit que sa cousine me fit des avances par libertinage, et manquât à M. le Duc, qui lui faisoit tant de bien. Elle étoit alors bien jolie ; cependant elle commençoit à maigrir... (1)

M. le Duc et sa maîtresse, le mariage espagnol rompu et l'Infante renvoyée en Espagne, désirant doter le Roi d'une reine qui fût leur créature et sur qui ils conservassent la haute main, manigançaient la plus étrange union qui se pût rêver. Parmi les princesses à marier de l'Europe, ils découvraient la fille d'un roi sans royaume, dont la charité du Régent avait assuré la liste civile, le staroste d'Olanow et palatin de Posnanie, Stanislas Leczinski. Par la grâce de Charles XII, il avait été trois ou quatre ans roi de Pologne.



Fig. 219. — Frontispice pour *La France devenue italienne.*

Voilà, notait Marais, un terrible nom pour une reine de France. La Cour a été triste comme si on était venu dire que le Roi étoit tombé en apoplexie. Nous verrons les suites de ce mariage avec un roi qui n'est plus roi, qui l'a été par une élection faite en conquête, qui cessa de l'être par la même conquête et qui est d'une nation tout à fait étrangère à la nôtre. Les cœurs des François ne sont pas faits pour aimer des Polonais qui sont les Gascons du Nord... (2)

Ce fut, à Paris comme à Versailles, un étonnement général mêlé de consternation. La Polonaise semblait réunir toutes les qualités négatives qu'on en pouvait attendre. Timide et dévote, sans grande intelligence et sans beauté, née le 23 juin 1703, elle avait vingt-deux ans, c'est-à-dire sept ans de plus que Louis XV. La différence était sensible, surtout vis-à-vis d'un adolescent qui, jusque-là, n'avait aimé que la chasse. Plus encore que des défauts corporels qu'on exagérait à plaisir, que sa « povre » et « petite extrace », à Paris où le jansénisme avait conservé des profondes racines, on reprochait à la reine de demain,

Qui ne lui apporte rien
Que son mirliton,

l'attachement des siens pour les Jésuites : « Il va en venir avec eux, comme si nous n'en avions pas assez (3) ». En souvenir de la bulle *Unigenitus* (1719), les nouvellistes, fidèles au jeu des surnoms, eurent tôt fait de lui décerner celui d'*Unigenita,* « parce qu'elle est amie des Jésuites, et que les noms de femme en Pologne sont en *a* (4) ».

Mariage par procuration à Strasbourg, le 15 août 1725, et effectif à Fontainebleau, le 5 septembre suivant ; il est sans doute inutile d'insister sur les « sept preuves de tendresse », trop officielles, qui aurait marqué la première nuit des nouveaux époux. « Je n'en crois rien du tout, ironisait Voltaire le surlendemain dans une de ses lettres : les Rois trompent toujours leurs peuples ».

Par contre, ce passage des *Mémoires du marquis d'Argenson* explique bien des choses :

Lorsque la reine vint à la Cour de France, elle crut remarquer qu'il étoit de bon air de faire peu de cas des empressemens de son époux et des plaisirs du mariage. Elle prétendit suivre cette mode et faire la dégoûtée. Elle disoit : *Eh quoi ! toujours coucher, toujours grosse et toujours accoucher !* En conséquence, elle faisoit faire de longs jeûnes au roi, sous prétexte de sa santé. Elle sembloit dédaigner ce qu'elle pleure amèrement aujourd'hui.

---

(1) *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson.* Paris, P. Jannet, 1857-1858, in-12, t. I, p. 205.

(2) *Journal et Mémoires de Mathieu Marais*, t. III, p. 187.

(3) *Journal et Mémoires de Mathieu Marais,* t. III, p. 188.

(4) *Journal et Mémoires de Mathieu Marais,* t. III, p. 205. — Pour *Le Mariage de Louis XV*, se reporter au précieux volume si abondamment documenté de M. Henry Gauthier-Villars. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1900, in-8.

Ensuite il faut savoir que la reine a peur des esprits. Pour la rassurer, il lui faut toujours une de ses femmes à sa portée pendant la nuit, et il faut que cette femme lui fasse des contes pour l'endormir. A peine s'éloignoit-elle quand le roi arrivoit. La reine ne dort presque pas. Elle se lève cent fois dans une nuit pour chercher sa chienne. Enfin elle met positivement un matelas sur elle, tant elle est frileuse, de sorte que le roi étouffoit, et se levoit tout en sueur, n'y pouvant plus tenir. Il se retiroit dans sa chambre et dans son lit pour y dormir à son aise. C'est ce qui d'abord lui a fait aimer les voyages de Rambouillet, et l'a conduit



FIG. 220. — LE VICE FORCÉ DANS SES RETRANCHEMENTS (à Paris, chez Naudet).
D'après une estampe de B. Huet (1778).

* Cette estampe représente le salon d'une maison de tolérance dans lequel font irruption des fusiliers de ligne escortant un commissaire en robe. A droite, un grenadier a mis le sabre au clair, mais les filles le retiennent, tandis que d'autres s'évadent par la fenêtre. Elle est accompagnée de cette légende en vers :

Dans ce lieu de libertinage,
Trêve à de coupables fureurs ;
Soldat laisse venger les mœurs
Pour ton Roi garde ton courage.

peu à peu à avoir une maîtresse (madame de Mailly), à laquelle il tient, quoique médiocrement jolie ; mais celle-ci l'aime avec passion, à ce qu'il croit du moins, et c'est beaucoup.

Pour ce qui est de la société, au commencement de son mariage le roi vouloit passer ses soirées chez la reine, y jouer et y causer. La reine, au lieu de l'y attirer, de l'y mettre à son aise, de l'y amuser, faisait toujours la dédaigneuse. Aussi le roi en prit-il du dégoût, et s'habitua à passer ses soirées chez lui, d'abord avec des hommes, puis avec des femmes, sa cousine de Charolais, madame la comtesse de Toulouse, etc. (1).

A la Cour, tout se savait; la couche royale n'avait de secret pour personne. On connaissait les rapprochements qu'amenait l'intérêt de dynastie, la venue d'un second fils. En juillet 1737, au lieu du duc d'Anjou désiré et attendu, ce fut une nouvelle fille, Louise-Marie, la future carmélite. Comme on demandait à Louis XV si on l'appellerait Madame *Septième* :

— Madame *Dernière,* répondit sèchement le Roi (2) et il tint parole.

Peu importe qu'il ait couché successivement avec les trois Mailly, parfois même en sandwich entre deux d'entre elles.

— Voyez de grâce comme ce paillard m'a accommodée ! (3) s'écria Louise-Julie de Nesle, comtesse de Mailly, au sortir de la chambre où, pour la première fois, ses vingt-sept ans avaient eu raison de la timidité du Roi. Mme de Lauraguais n'était donc point de trop pour suppléer quelque peu son aînée ou sa cadette.

Au moins, cela se passait en famille et Voltaire se montrait bien inspiré en faisant agir pour lui les

(1) *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson,* t. I, p. 232-233.
(2) *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson,* t. I, p. 236.
(3) *Mélanges historiques, satiriques et anecdotiques de M. de B... Jourdain.* — Paris, Chèvre et Chanson, 1807, in-8, t. II, p. 208.



FIG. 221. — LA POLICE FORÇANT LA PORTE DE LA MAISON D'UNE FILLE PUBLIQUE (1778).

Vers cette époque parurent une série d'estampes sur les filles publiques, empruntant leur sujet aux divers anecdotes de leur vie. Ce fut dans le même temps que l'on publia les gravures représentant le *Transport des filles à l'hôpital* et les caricatures sur les *Rasées*.

« tétons de madame de la Tournelle ». Ivre à souhait, une provinciale, Mme de Pramenoux, à Chantilly, où l'avait amenée Mme de Prie, s'y livrait à de pires excentricités et sa curiosité ignorait tout esprit de classe :

On a su une aventure arrivée à Chantilly au dernier voyage. M. le Duc y étoit avec Mme de Prie, maîtresse altière et emportée ; elle y avoit mené Mme de Pramenoux, autrefois Mlle de Chabannes. Ce fut sujet de jalousie ; elles se dirent bien de sottises, et entre autres que Mme de Prie, quoique entrenue par un grand prince, n'en étoit pas moins une p......, et que Mlle de Ch. n'étoit pas faite pour faire le second tome de Mme de Saint-Sulpice. La dame de Pramenoux prétendoit qu'on lui avoit mis quelque chose dans son vin pour l'enivrer, et, en effet, elle parut comme ivre en sortant de table ; elle tomba par terre, On l'emmena dans sa chambre, où elle voulut faire le testament de toutes les parties de son corps, et entre autres son endroit mignon à M. de Senneterre pour le faire changer de goût, sa fourrure à M. Dolgorouky, ambassadeur du Czar, pour se tenir chaud en son pays, de ses deux tétons à M. d'Entrague pour faire une figure ou case au Biribi (qui est un jeu comme le hocca où il y a des figures), de son tempérament à M. le Duc, et ainsi des autres. Sur le matin, on prétend qu'on la mena à un atelier d'ouvriers, qu'elle mesura tous pour savoir qui étoit le mieux conditionné. Cette aventure, qui devroit être tue, a été publiée de suite, et la dame de Pramenoux, honteuse, s'en retourne trouver son mari en Forez, n'ayant trouvé personne qui ait voulu accepter sa succession et se porter héritier de son corps vivant (1).

Une autre provinciale, femme d'un bailli d'épée à Douai, Mme d'Achy, faillit valoir à la Gourdan et à la Montigny la fameuse promenade à âne, si redoutée des maquerelles. Les hautes relations de Mme Gourdan la tirèrent de ce mauvais pas. Il en coûta trois cent mille livres à la seconde pour échapper à ce déshonneur. C'était la ruine complète. Elle en fut réduite à aller ouvrir, sous le nom de son mari, un sieur Saint-Louis, une pauvre petite maison de rien du tout, spécialement réservée aux ecclésiastiques. C'est là qu'en compagnie de deux pensionnaires de l'établissement qui lui avaient prêté leurs vêtements, messire Honoré Regnard, chanoine régulier de Saint-Augustin, se fit cueillir par l'inspecteur Marais, en manteau de lit, chemise de femme, tablier, mouchoir de cou, mantelet et bonnet monté. Du rouge et des mouches complétaient le travesti.

Pidansat de Mairobert a, dans l'*Espion anglais,* laissé une description pour ainsi dire devenue classique du sérail de la Gourdan, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur. Mais comme la lettre de ladite Gourdan à

(1) *Journal et Mémoires de Mathieu Marais*, t. II, p. 292.

Mme de Fleury, l'*Histoire de Mlle Sapho* et celle de la *Secte anandryne*, tout cela sent terriblement le document « approprié ». Cette brève notice, fournie par Barbier, sur le premier établissement de la Paris, a chance de se rapprocher davantage de la vérité :

Une Mme Paris, femme âgée de cinquante ans, fille d'un parfumeur de Paris, qui a été putain dans sa jeunesse et maquerelle ensuite, comme bien d'autres, a raffiné sur ce métier. Elle a loué une grande maison rue de Bagneux, faubourg Saint-Germain, où elle a douze jeunes filles depuis seize jusqu'à vingt ans, dont la plupart jolies, pour recevoir et amuser les honnêtes gens.

Cet établissement est d'autant plus singulier qu'il y a un portier, un cuisinier, quatre femmes de chambre pour les filles, des maîtres à écrire, de danse et de musique pour leur donner une éducation, et un chirurgien attitré pour venir les visiter tous les deux jours.

Le prix des gens de bonne volonté est fixé par un tarif. On donne douze livres pour s'amuser dans la journée avec une de ces demoiselles, et vingt-quatre livres par tête d'homme pour y souper. Pour chacun son louis on a bien à souper et une jolie fille. On dit que le prix est augmenté à trente-six livres et qu'il y aura des carrosses de remise pour reconduire ces messieurs.

Cet endroit, rare dans le tout de son arrangement et qui subsiste depuis quelque temps, a fait du bruit dans Paris, par le concours de jeunes gens qui y ont été, et principalement des étrangers qui y vont souper au sortir du spectacle. On écrit à Mme Paris qu'on doit aller trois ou quatre, plus ou moins, on laisse des arrhes d'avance, et elle fait répondre par sa nièce, qui lui tient lieu de secrétaire, si elle peut recevoir ou non (1).

ARREST
DE LA TOURNELLE CRIMINELLE.

Rendu en faveur des Dames.

Voyez l'Arrest du 30. Juin 1729. qui condamne l'intitulé de celuy cy

QUI condamne un Particulier, qui en a offensé une, à lui demander pardon, & à faire amende honorable feche, tête nuë & à genouil ; avec deffenses de se trouver à jamais ès lieux où elle sera, de se retirer où il pourroit la trouver, & de sortir de ceux où elle pourra aller aussitôt qu'il la verra ; sous peine de punition corporelle, deux mille livres de réparations civiles, & en tous les dépens.

Du 31. Mars 1729.



A PARIS.

Chez MESNIER, Libraire-Imprimeur, ruë S. Severin, au Soleil d'or, ou en sa Boutique Grande Salle du Palais, vis-à-vis la Cour des Aydes. 1729.

Fig. 222. — Titre de l'*Arrest de la Tournelle criminelle* rendu en faveur des dames (1729).

ORDONNANCE
DU ROY,

Contre les indecences qui se commettent dans les Eglises.

Du 13. Novembre 1725.

DE PAR LE ROY.

SA MAJESTÉ estant informée que les Ordonnances des Rois ses Predecesseurs, même celles qu'Elle a renduës depuis son avenement à la Couronne au sujet du respect dû aux Eglises, ne sont pas

A

Fig. 223. — Titre de l'*Ordonnance du Roi* (13 novembre 1725), contre les indécences qui se commettent dans les églises.

Puis, par suite d'agrandissement, et, peut-être de difficultés avec son voisin le curé de Saint-Sulpice, la Paris, dite « Bonne Maman », transporta ses salons, ses glaces et ses nymphes au faubourg Saint-Honoré, et ce fut l'Hôtel du Roule à l'œcuménique réputation. Comme on sait, Jacques Casanova y alla souper en compagnie de son ami Patru et y passa la nuit. C'est là une page à relire.

Le métier d'appareilleuse n'empêchait pas les sentiments. Un rapport de l'inspecteur Marais, divulgue l'attachement de la Lemoine, basse courtière d'amour, pour la demoiselle Dumesnil, fille d'environ vingt-huit ans à la « gorge bien plantée » qui, à sa passion pour les hommes n'était pas sans joindre parfois celle des femmes :

Malgré toutes ces offrandes elle rend des visites fréquentes à la nommée Le Moine, courtière sous le manteau, rue Michel Lecomte, connue pour être Tribanne *(sic)*, avec laquelle elle couche souvent et qu'elle aime

(1) *Journal de Barbier*, édit. Lalanne, t. III, p. 122.

à la fureur. Il y en a beaucoup de cette espèce qui s'aiment à la rage et qui se battent de même lorsqu'elles se font quelques infidélités. On prétend que la demoiselle Dumesnil ne veut plus d'entreteneur. Elle tire souvent des bottes d'argent à son père qui l'a toujours idolâtrée (1), qu'elle dépense généreusement avec sa *bonne*, car c'est le nom de la complaisante dans ces sortes de mystères. La servante de la Lemoine assure que si on n'y met bon ordre, la Dumesnil fera mourir sa maîtresse, et que depuis qu'elles se fréquentent, elle n'a plus que la peau et les os (2).

M[lle] Raucourt, de la Comédie-Française, sacrifiait également au culte de la « grande Sapho ». Son cénacle et ses amies ont fait couler beaucoup d'encre. Que ce madrigal suffise :

Pour te fêter, belle Raucourt,
Que n'ai-je obtenu la puissance
De changer vingt fois en un jour
Et de sexe et de jouissance!
Oui, je voudrois, pour t'exprimer
Jusqu'à quel degré tu m'es chère,
Etre jeune homme pour t'aimer,
Et jeune fille pour te plaire.



FIG. 224. — DEMOISELLE DE LA PETITE BANDE à la promenade des Tuileries.

Le principal pourvoyeur de la vie galante, c'est l'Opéra. Les figurantes n'y sont point payées et les autres fort mal. Mais c'est un moyen de se produire. La scène est un attrape nigauds où se laissent prendre les plus fins. Puis, si ce n'est échapper à la puissance paternelle, c'est du moins se mettre à l'abri des tracasseries de la police et du *Transport des filles de joye à l'hôpital*. « Un brevet d'Opéra est des plus essentiels à avoir pour une demoiselle qui entre dans le monde et veut faire fortune avec les charmes qu'elle a reçus de la nature », aurait spécifié la Gourdan (Théveneau de Morande, teinturier probable). La Deschamps, par exemple, fut vendeuse d'amour plus encore que fille d'Opéra. En avril 1760, pressée par la misère du temps et par ses créanciers, elle se décida à vendre ses meubles et ses porcelaines. A près de quatre-vingts ans de distance, ce fut un peu la répétition générale de la vente de la Dame aux camélias, avec cette différence que la nymphe du lieu, « vêtue de bon goût, en robe de printemps, mais avec un air de décence et de modestie... faisait les honneurs de son appartement ». Les belles dames s'y pressaient, mêlées aux cordons bleus, heureuses de pénétrer dans ce temple trop connu de leurs maris et de leurs amants. La vente dura une dizaine de jours. La dernière vacation fut consacrée aux porcelaines et objets de curiosité :

Enfin, mardi 15, a commencé la vente des porcelaines et des raretés. La rue Saint-Nicaise, où est cette maison, à côté du magasin de l'Opéra, étoit remplie de carrosses des deux côtés. On ne pouvoit pas y aborder. Il y avoit des suisses aux portes. On donnoit, sous la porte-cochère, des billets aux gens qui paroissoient de distinction, pour entrer dans les appartements. Il y avoit plus de soixante femmes, tant de la première qualité que de robe et de finance, lesquelles dans un autre temps n'auroient pas osé entrer dans cette maison. Les appartements étoient si pleins d'hommes, seigneurs, cordons bleus et autres, et de femmes,

(1) Le père, un nommé Mario, avait tenu l'hôtel de l'Ecu de France, rue du Bourg-l'Abbé, et y avait fait fortune.

(2) CAMILLE PITON, *Paris sous Louis XV*. Rapports des inspecteurs de police au Roi. Paris, *Mercure de France*, 1905-1914, in-12, t. I, p. 200-201. — Cf. GASTON CAPON, *Les Maisons closes au XVIII[e] siècle; Les Petites Maisons galantes de Paris* (Paris, H. Daragon, 1903, 1902, in-8). — EUGÈNE DEFRANCE, *La Maison de Madame Gourdan* (Paris, *Mercure de France*, 1908, in-12).



LE SOUPER FIN. D'après Moreau le jeune.

Les couples amoureux qui devisent galamment autour de la table où s'érige le surtout des trois grâces, rappelle tout le charme d'une société insouciante qui devait finir sous le couperet de la guillotine. C'est dans les prisons de la République que devait s'achever le colloque amoureux commencé ce soir-là.

que l'huissier ne pouvoit pas faire la vente, et qu'il a été obligé de transporter la table dans la cour, pour que les curieux qui avaient réellement envie d'acheter eussent la liberté d'examiner (1).

Ce ne sont pas là des mœurs très différentes des nôtres. La visite à la somnambule et à la tireuse de cartes ne saurait pas plus être tenue pour une caractéristique du XVIIIe siècle. Nous avons eu Mlle Lenormand et Mme de Thèbes. Des voyantes de toutes catégories ont, au cours de la guerre de 1914, édifié leur fortune sur la crédulité et l'imbécillité humaine. Aujourd'hui encore, des femmes communément un peu mûres se préoccupent de théosophie et s'entretiennent familièrement avec leur défunt, pour l'ordinaire représenté par un pied de table.

Cette aventure de deux belles dames — l'une pourrait bien être Mme de Fleury, — contée par Piron dans une de ses lettres à Jean-François Le Vayer, ne laisserait donc pas d'être assez banale, si, après avoir été « refaites » avec un aimable savoir-faire de leurs bijoux et de leurs vêtements, y compris leurs chemises, ces clientes de haut parage n'avaient failli aller échouer à la Salpêtrière, comme on est conduit aujourd'hui à Saint-Lazare, pour avoir « barboté » dans quelque grand bazar un coupon de dentelle ou une paire de bas de soie.

ARREST
DE LA COUR
DU PARLEMENT,

PORTANT condamnation, contre Françoise Fournier, d'être battuë & fustigée nuë de verges, étant coëffée d'un chapeau de paille, flêtrie d'un fer chaud & Bannissement pour cinq ans, convaincuë de Maquerellage public; & contre Marie-Claude Duval & Barbe Genet, d'être enfermées dans la Maison de force de l'Hôpital General pendant un an.

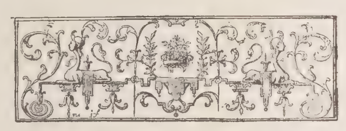
Du 16. May 1729.



A PARIS,
Chez PIERRE SIMON, Imprimeur du Parlement,
au bas de la ruë de la Harpe, à l'Hercule.

MDCCXXIX.

FIG. 225. — *Arrest de la Cour du Parlement* du 16 mai 1729, contre Françoise Fournier, convaincue de maquerellage public.



SENTENCE
DE POLICE,

Qui deffend à tous Maistres à danser de tenir Salles, de Danses les jours de Dimanches & de Festes, & de recevoir chez eux en aucun temps, des Soldats, Gens sans aveu, ny aucunes Filles ou Femmes, sous peine de cinq cens livres d'amende; Et qui condamne les nommez Brion, Catelin, Marguillier, Blondeau & Monceau en cinquante liv. d'amende, pour avoir contrevenu à la Sentence du 11. Mars dernier.

Extrait des Registres du Greffe de la Chambre de Police du Chastelet de Paris.

Du Vendredy 19. Decembre 1727.

SUR le rapport à Nous fait par Maître Louis Poget, Conseiller du Roi Commissaire en cette Cour; Qu'il a esté informé que nonobstant le respect dû à la sanctification des Dimanches & Festes, & au préjudice des Reglemens de Police, & notamment de notre Sentence du 11. Mars 1727. qui fait deffenses à tous Maistres à danser de tenir Salles & Assemblées de Danses les jours de Dimanches & Festes, sous peine de Cinq cens livres d'amende; les nommez Brion, de-

FIG. 226. — *Sentence de Police* qui deffend aux « maistres à danser » d'ouvrir leurs salles de danse les jours de dimanches et de fêtes (1727).

La duchesse de F... et madame d'E... allèrent chez une devineresse à un cinquième étage dans une petite rue au bout de laquelle etoit resté l'équipage. La vieille les fit asseoir, alluma un coteret, et leur dit que pour le succès de la cérémonie, il ne falloit pas qu'il restât sur elles ni même dans la chambre le moindre vêtement ni la plus petite nippe. Les dames, non sans bien de la répugnance, se soumirent enfin à la loi. Robes, jupons, chemises, colliers, bagues, etc., tout fut mis bas et emporté dans la chambre prochaine par l'hôtesse qu'à son tour le diable a emportée on ne sait où. Les deux Eves s'alarment, s'impatientent, s'effarouchent enfin et font rage des quatre pieds sur le plancher de la chambre où elles se trouvent enfermées. Les voisins ivertissent le commissaire au lieu du serrurier. Il enfonce la porte, et ne distinguant pas les rangs, à la nudité, fait d'abord très mal sa cour, parle d'hôpital et de Salpêtrière, use déjà de mainmise quand le nom de la duchesse lua

(3) *Journal de Barbier*, avril 1760. — Cf. G. CAPON et R. YVE-PLESSIS, *Fille d'Opera, vendeuse d'amour*, histoire de Mlle Deschamps (Paris, Plessis, 1906, in-8).

frappant l'oreille arrête enfin tout court cette procédure militaire. Il envoie reconnaître l'équipage et avertir les gens d'aller quérir des habits, assiste aux toilettes, s'excuse du mieux qu'il peut et remet les dames à leur carrosse (1).

Maisons plus ou moins closes, folies de princes, de marquis ou de financiers, reposoirs d'amour, relais galants, toute cette flore spéciale du pavé parisien éclose de la Barrière Blanche aux lointains de Vaugirard a-t-elle disparu ? Qui court après la « bagatelle » a les maisons de rendez-vous : l'étiquette seule diffère. Le vice s'est démocratisé, tout en satisfaisant les appétits de luxe des nouveaux riches : l'inconduite intérieure.



Fig. 227. — LE CABARET DE RAMPONEAU A LA COURTILLE.

D'après une estampe populaire de Movè (1758). Cet artiste est inconnu. L'estampe ci-dessus est la seule œuvre sur laquelle figure son nom.

* Le célèbre cabaret de Jean Ramponeau, vigneron et marchand de vin à la Courtille, était le réceptacle des mendiants, coureurs de grand chemin et batteurs de pavés. Les amateurs de curiosités, d'émotions fortes de l'époque, en firent le rendez-vous à la mode.

Chez Ramponeau bon vin nouveau,
A bon marché rien n'est si beau.
On y voit la chenille,
Eh bien !
Hommes, femmes et filles
Vous m'entendez bien !

C'est chez Madame Ramponeau
Que les Etats sont au niveau,
Meint enfant de famille
Eh bien !
Se forment à la Courtille,
Vous m'entendez bien !

On sait que Ramponeau fut grisé par son succès. Après avoir vu tout Paris défiler aux Porcherons, dans son cabaret de la basse Courtille, où l'on buvait la pinte de vin à 3 sous 1/2, il se laissa tenter par le théâtre et fut engagé par Gaudon, aux Variétés amusantes. Il échoua piteusement et revint à son cabaret.

Des ministres, dira-t-on, sous le règne du Bien-Aimé, ne craignirent pas de fréquenter les salons hospitaliers des appareilleuses. Mais cela a-t-il beaucoup changé ? On ne meurt qu'une fois et qu'on veuille bien se rappeler cette légende de Forain, admirable peintre de nos mœurs. L'homme à terre, sans connaissance, foudroyé par la congestion, la maîtresse du lieu, habituée à ces sortes d'accidents, appelle la bonne :

— Maria !... Vite, vite, l'eau de mélisse et un sapin ! (2).

Les derniers sacrements du vieux marcheur.

Pierre Dufay.

(1) *Lettres de Piron à Jean-François Le Vayer*, publiées avec une introduction et des notes par E. Lavaquery. Paris Aug. Picard. 1921, in-8. p. 64.

(2) *Le Fifre*, 13 avril 1889.



FIG. 228. — Vignette décorative du XVIIIe siècle.

IX

MESMER ET LE MAGNÉTISME



SI l'on ne peut bien comprendre la Société au XVIIIe siècle sans Casanova pour le monde galant, Cagliostro pour le monde d'aventures et Restif de la Bretonne pour la petite bourgeoisie, Mesmer n'est pas moins utile à connaître pour compléter le tableau d'une époque fertile en curieux personnages.

Par lui on pénètre le monde singulier des guérisseurs, charlatans en marge de la médecine orthodoxe comme il s'en est rencontré dans tous les temps mais qui, par leurs manières, leurs doctrines particulières, leurs succès même portent l'empreinte de leur siècle et sont révélateurs de l'esprit public.

De toute antiquité, les hommes ont attaché à la guérison des maladies une foi superstitieuse. Rien n'épouvante plus que la maladie, et la crainte rend impuissantes les plus ingénieuses doctrines par lesquelles on s'est efforcé de percer le mystère de la mort. La science qui prétend tout expliquer, sans jamais parvenir à fournir la cause première, laisse après soi un découragement, parce qu'on sait les limites de son pouvoir. Au contraire la foi en une force surnaturelle et bienfaisante procure plus d'espoir et par là de consolation.

Au temps où sous l'influence d'Hippocrate, la médecine des asclépiades devenait un art vraiment expérimental, les prêtres et les guérisseurs conservaient intactes d'obscures traditons, attribuant à la seule puissance surnaturelle des esprits ou de la nature le secret de guérisons miraculeuses qu'ils réussissaient dans un effort sacré.

Ainsi se trouvèrent en opposition deux doctrines inconciliables et irréductiblement ennemies. La lutte s'est perpétuée entre elles; elle persiste encore aujourd'hui et ne s'est jamais ralentie.

L'art des guérisseurs a varié. Les moyens employés par eux ont connu des fortunes diverses. Les doctrines n'ont eu souvent de commun entre elles que la faveur des clients. L'humanité est inquiète, ses souffrances demeurent identiques et c'est la grande misère de la guenille humaine qui renoue sans cesse le fil des miracles parsemés. Pourtant on peut dire que chaque siècle a marqué les méthodes des guérisseurs de son coin particulier. Il appartint au *siècle de la raison* de tenter la conciliation de la science et de la métaphysique, et de donner à la médecine psychique une forme qui, pour n'avoir jamais été admise par la Faculté, n'en a pas moins été utile à la découverte et à l'étude des phénomènes de suggestion qui appartiennent aujourd'hui à l'enseignement officiel.

Depuis longtemps on avait observé qu'il semble exister dans le monde un équilibre parfait. La vieille

doctrine de Platon enseignait que l'âme universelle du monde vivant embrasse tout, et que les âmes individuelles n'en sont que des parties comme les éléments d'un corps sont une partie de l'univers. Paracelse, réformant la médecine et la teintant d'occultisme, en tira une théorie métaphysique du monde ou tout se tient et tout conspire. Il faisait intervenir des principes (les archées) qu'il opposait les uns aux autres : c'est le principe de vie opposé au principe de maladie.

L'aimant avait paru une précieuse découverte ; il révélait que des corps éloignés demeuraient en perpétuelle relation et qu'ils pouvaient l'un sur l'autre influer par les courants de fluides impalpables.

Ainsi apparut l'idée [d'un] équilibre constant entre les êtres et les choses, d'un monde maintenu en harmonie par un fluide subtil et universel.

La maladie ne sembla plus à certains que comme un déséquilibre entre quelques-uns des éléments matériels et spirituels dont l'ensemble forme l'homme même. La désignation de la maladie par un nom particulier ne fut plus nécessaire : son caractère devint indifférent, elle parut seulement l'avertissement d'un changement d'harmonie, dont la dissonnance définitive se traduit par la mort. Tout remède consista donc essentiellement à remettre au repos des forces opposées qui tentent de se détruire. N'est-il pas vrai que tout dans la nature agit par sympathie.

Le chevalier Digby, au XVIIe siècle, s'était fait une réputation considérable avec sa *Poudre de Sympathie* qui guérissait les plaies.

Les découvertes de Newton parurent un argument décisif en faveur des doctrines encore assez mal dégagées que nous venons d'exposer. La théorie de la gravitation universelle sembla confirmer toutes les hypothèses précédentes. Par elle on sortait du domaine métaphysique de νοῦς de Platon pour entrer dans le domaine purement physique cher au siècle des encyclopédistes. Brusquement se trouvait démontré que toutes les particules des matières répandues dans l'univers s'attirent naturellement en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de la distance, et que la force qui agit, indépendante du temps, traverse toutes les substances quelles que soient leur nature et leur état de repos ou de mouvement.

Il ne restait plus qu'à interpréter les phénomènes antérieurement connus, en fondant la théorie jusque-là purement conjecturale sur des données scientifiques. C'est à Mesmer qu'en revint l'honneur.

Mesmer naquit en Allemagne, en 1734. Comme pour tous les hommes illustres, plusieurs villes se disputent la gloire de l'avoir vu naître : on hésite entre Weiler, Mersebourg-en-Souabe, Itzmang, près du lac de Constance, et Vienne. Il entreprit d'abord ses études de Médecine et présenta en 1766, à Vienne, une thèse qui fit un certain bruit sur un sujet mélangé d'astrologie et de physique : *De planetarum influxu* (*de l'influence des planètes sur le corps humain*). Déjà il s'efforçait d'établir que la force qui exerce entre les astres une attraction mutuelle, exerce sur les corps animés une influence certaine par l'intermédiaire de l'éther, fluide subtil dans lequel baigne l'Univers.

Mesmer rencontra le Père Hell, en 1774. Ce jésuite, professeur d'astronomie, pratiquait la guérison des maladies par des applications d'aimant. On racontait abondamment ses cures merveilleuses. Lui-même s'était personnellement délivré d'un rhumatisme chronique.

Mesmer rapprocha ces expériences des théories qui l'avaient occupé jusque-là et qui avaient fait l'objet de sa thèse. Il crut pouvoir en tirer une confirmation et se livra à des tentatives pratiques de réalisation. A cet effet, il transforma sa propre demeure en maison de santé gratuite et fit établir des appareils, lames, spirales et anneaux aimantés dont il essaya l'emploi et qu'il expédia, pour qu'ils soient vulgarisés, à divers médecins d'Allemagne. Les premières tentatives furent couronnées de succès. Il eut la chance de guérir d'une paralysie totale le conseiller Osterwald, directeur de l'Académie des Sciences de Munich, profita de cette cure et de quelques autres pour répandre la renommée de ses miracles, et envoya des communications aux principales sociétés savantes de l'Europe. Il publia ainsi, le 5 janvier 1775, *une lettre à un médecin étranger* où il exposait ses découvertes.

Parti de l'électricité et de l'aimant utilisés par le P. Hell, Mesmer se dégagea assez rapidement de cette première doctrine et l'épura en la rendant d'ailleurs moins pratiquement contrôlable. Il soutint que le magnétisme animal qui rayonne dans le monde entier, s'exerce en dehors de toute électricité, et que l'emploi de l'aimant n'est pas nécessaire à sa manifestation, que bien au contraire, il participe d'un principe distinct, sans vie, et qui ne doit pas être utilisé. A partir de 1776 il soutint que la radiation magnétique est indépendante de tout agent extérieur et doit s'en passer.

Ses manifestations se heurtèrent pourtant à une grande incrédulité. La seule académie qui lui répondit fut celle de Berlin : elle taxait de chimère toutes les découvertes nouvelles.

Pendant quelque temps Mesmer demeura silencieux. Il voyagea, assista en Suisse aux exorcismes fameux du père Gessner et vit dans ses succès contre les démons sur les corps des possédés une manifestation nouvelle du magnétisme animal.

Revenu à Vienne il recommença ses tentatives de guérison, mais un scandale né à propos des soins qu'il donnait à une demoiselle Paradis aveugle et qu'il prétendait avoir guérie, attira l'attention du Gouvernement de Marie-Thérèse. L'impératrice enjoignit au guérisseur de finir ses supercheries ou de quitter l'empire. Dégoûté, le thaumaturge vint à Paris en 1778.

Dès son arrivée en France, Mesmer répandit ses doctrines et les exposa aux médecins. Les représentants de la science crurent peu en lui, mais la faveur des malades lui vint presque aussitôt car il guérit coup sur coup une « mélancolie vaporeuse avec vomissements spasmodiques », plusieurs « obstructions invétérées de la rate, du foie et du mésenthère, une goutte-sereine imparfaite et une paralysie générale avec tremblement ». Cette dernière maladie était « la suite d'une gelure aggravée par les effets d'une fièvre putride et maligne. »



B. N. Estampes.

Fig. 229. — PORTRAIT DE MESMER. D'après une gravure de Legrand, sur dessin de Pujos.
Ce portrait a pour légende le vers de Palissot.

Mesmer ne manqua pas de publier abondamment ses miracles. Il ne rencontra qu'un scepticisme qui lui parut outrageant et pour répondre à ses détracteurs, il publia en 1779, à grand fracas, un manifeste éclatant sous le titre *Mémoire sur la découverte du Magnétisme animal.* Dès la préface il indiquait l'objet de sa publication :

« La découverte si longtemps désirée, d'un principe agissant sur les nerfs doit intéresser tous les hommes ; elle a le double objet d'ajouter à leurs connaissances et de les rendre heureux en leur offrant un moyen de guérir des maladies qui jusqu'à présent ont été traitées avec peu de succès. L'avantage et la singularité de ce système déterminèrent, il y a quelques années, l'empressement du public à saisir avidement les premières espérances que j'en donnai ; c'est en les dénaturant que l'envie, la présomption et l'incrédulité sont parvenues en peu de temps à la placer au rang des illusions et à les faire tomber dans l'oubli. »

Après avoir fait un court exposé de la chronologie de sa découverte, Mesmer posait définitivement sa doctrine en vingt-sept propositions qui demeurèrent le fondement et la base du magnétisme :

1° Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés.

2° Un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité

ne permet aucune comparaison, et qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence.

3° Cette action réciproque est soumise à des lois mécaniques inconnues jusqu'à présent.

4° Il résulte de cette action des effets alternatifs qui peuvent être considérés comme flux et reflux.

5° Ce flux et reflux est plus ou moins général, plus ou moins particulier, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent.

6° C'est par cette opération (la plus universelle de celles que la nature nous offre) que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre et les parties constitutives.



FIG. 230. — Portrait de Cazotte. D'après une gravure du XIXe siècle.

Cazotte entra vers la fin de sa vie dans une secte d'illuminés et combattit les théories de Mesmer. Pendant la Révolution, il fut arrêté après le 10 août 1792. Au moment des massacres de septembre il dut la vie à sa fille qui s'était enfermée avec lui et qui le couvrit de son corps, les égorgeurs le remirent en liberté, mais il fut arrêté à nouveau et monta sur l'échafaud le 25 septembre.

7° Les propriétés de la Matière et du Corps organisé dépendent de cette opération.

8° Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent, et c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs qu'il les affecte immédiatement.

9° Il se manifeste particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant ; on y distingue des pôles divers et opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits et renforcés ; le phénomène même de l'inclination y est observé.

10° La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes, et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à le nommer Magnétisme Animal.

11° L'action et la vertu du magnétisme animal, ainsi caractérisées peuvent être communiquées à d'autres corps animés et inanimés. Les uns et les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles.

12° Cette action et cette vertu peuvent être renforcées et propagées par ce même corps.

13° On observe à l'expérience l'écoulement d'une matière dont la subtilité pénètre tous les corps, sans perdre notablement de son activité.

14° Son activité a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire.

15° Elle est augmentée et réfléchie par les glaces comme la lumière.

16° Elle est communiquée et propagée par le son.

17° Cette vertu magnétique peut être accumulée, concentrée et transportée.

18° J'ai dit que les corps animés n'en étaient pas également susceptibles ; il en est de même, quoique très rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce magnétisme dans les autres corps.

19° Cette vertu opposée pénètre aussi tous les corps, peut être également communiquée, propagée, accumulée, concentrée et transportée, réfléchie par les glaces, et propagée par le son, ce qui constitue non seulement une privation, mais une vertu opposée positive.

20° L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est, ainsi que les autres corps, susceptible du magnétisme animal, et même de la vertu opposée, sans que, dans l'un ni l'autre cas, son action sur le fer et l'aiguille souffre aucune altération, ce qui prouve que le principe du magnétisme animal diffère essentiellement de celui du minéral.

21° Ce système fournira de nouveaux éclaircissements sur la nature du Feu, de la Lumière, ainsi que dans la théorie de l'attraction, du Flux et du Reflux, de l'aimant et de l'électricité.

22° Il fera connaître que l'Aimant et l'Electricité artificielle n'ont à l'égard des maladies que des propriétés communes avec plusieurs autres agents que la nature nous offre, et que s'il est résulté quelques effets utiles de l'administration de ceux-là, ils sont dus au Magnétisme Animal.

23° On reconnaîtra par les faits, d'après les règles pratiques que j'établirai, que ce principe peut guérir immédiatement les maladies de nerfs, et médiatement les autres.



B. N. Estampes.

FIG. 231. — LE BAQUET DE MESMER. D'après une gravure de l'époque.

* La scène représente la « Chambre de Crise », suivant l'expression usitée alors. On voit, à droite, le docteur Mesmer avec ses oreilles d'âne, ainsi qu'on le représentait fréquemment ; tout autour du baquet, les malades s'agitent en pleine crise histérique. On remarque les cordes qui entourent les membres des malades ; au-dessus des nuages de vapeurs qui se sont élevés du baquet, on voit les signes du zodiaque, notamment l'écrevisse et le taureau, qui symbolisent l'influence astrale sur les hommes.

24° Qu'avec son secours, le médecin est éclairé sur l'usage des médicaments, qu'il perfectionne leur action, et qu'il provoque et dirige les crises salutaires de manière à s'en rendre maître.

25° En communiquant ma méthode, je démontrerai par une théorie nouvelle des maladies l'utilité universelle du principe que je leur oppose.

26° Avec cette connaissance, le médecin jugera sûrement l'origine, la nature et les progrès des maladies, même les plus compliquées, il en empêchera l'accroissement et parviendra à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament et le sexe. Les femmes, même dans l'état de grossesse et lors des accouchements, jouiront du même avantage.

27° Cette doctrine, enfin, mettra le médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu, et de le préserver des maladies auxquelles il pourrait être exposé. L'art de guérir parviendra ainsi à sa dernière perfection. »

Le succès de Mesmer dans la société parisienne fut considérable. Il s'établit place Vendôme dans l'hôtel des frères Bourret et annonça qu'il soignerait gratuitement tous ceux qui voudraient avoir recours à lui. Dès les premiers jours, une recrue éminente se rallia et confessa la doctrine magnétique, c'était Deslon, docteur régent de la Faculté et premier médecin du comte d'Artois. Dès 1780, Deslon publiait un important ouvrage sous le titre : *Observations sur le Magnétisme animal.*

« On a diversement interprété mes relations avec M. Mesmer, écrivait-il. Cela devait être ainsi. Chacun, suivant son caractère ou sa façon de penser, a loué ou blâmé dans ma conduite ce qu'il y trouvait digne de louanges ou de blâme.

« Quant à moi, je crois avoir agi fort simplement. Dans l'origine, j'ai entendu citer des faits très extraordinaires, mais en même temps très intéressants. J'ai mieux aimé les examiner que les dédaigner :

l'occasion m'a été favorable : j'en ai profité, j'ai vu, je vois, et je dis tout uniment ce que je vois et ce que j'ai vu.

« En vain je m'interroge moi-même sur cet objet dans le secret de mon cœur ; j'en reviens toujours à me dire que je ne trouve rien de plus simple que ma conduite. Il n'est même pas en moi de concevoir qu'on en puisse tenir une autre.

« Laissons pour le moment les dénominations méprisantes dont peuvent m'honorer ceux qui n'ont pas d'autre ressource. Qu'ils disent de moi ce qu'ils voudront. J'ai de quoi me consoler. »



FIG. 232. — LE DOIGT MAGIQUE OU LE MAGNÉTISME ANIMAL.
D'après une gravure de l'époque, accompagnée de la légende en vers ci-dessous :

« Admirez du baudet la puissante accolade,
Sous son index enchanté
Se pame une jeune beauté.
Elle était bien portante et la voilà malade.

C'est le docteur Mesmer, reconnaissable à ses oreilles d'âne, qui magnétise une malade assise dans son fauteuil et dont l'attitude est de celles qui ne se décrivent pas. Cette gravure célèbre a été maintes fois reproduite, notamment en couleurs.

L'ouvrage tout entier était rempli du récit de cures merveilleuses et des observations qu'elles avaient suggéré à l'auteur.

Chaque jour une foule plus nombreuse se pressait chez Mesmer. Celui-ci avait dû s'agrandir. Il habitait maintenant, rue du Coq-Héron, un hôtel princier. Vêtu avec la dernière élégance d'un habit lilas, il y recevait la noblesse et la bourgeoisie, accueillait chacun avec bonne grâce et se montrait homme d'esprit.

La théorie exposée dans les vingt-sept propositions avait reçu des applications pratiques. Le magnétisme animal pouvait s'accumuler dans des réservoirs appropriés, et Mesmer avait construit son fameux baquet, vaste caisse circulaire de chêne cerclée de métal. Le baquet était rempli d'eau magnétisée dans laquelle baignaient pèle-mêle du verre pilé, de la limaille de fer, des morceaux de métal. Le couvercle était percé de plusieurs trous d'où sortaient des tiges de fer mobiles et courbées à angle droit.

Les malades, silencieux, étaient assis autour du mystérieux appareil et tenaient chacun dans la main une branche coudée d'où s'échappait pour pénétrer dans leur corps le bienfaisant et impalpable fluide. Toutes les portes et les fenêtres étaient closes. Un musicien tirait des sons mélodieux d'un piano-forté, dissimulé dans un coin de la salle.

Lorsque l'affluence était trop grande, un second rang de patients s'asseyaient derrière le premier, relié à lui par des cordes, recevant le courant par une chaîne faite des mains entrecroisées.

Ceux qui voulaient boire recevaient pour breuvage de l'eau contenant une dissolution de tartre.

Le tableau souvent représenté de ces séances offrait un spectacle singulier. Parfois, au cours de ces séances, dont quelques-unes durèrent pendant trois heures, certains malades tombaient en convulsions.

Mesmer se prodiguait à tous, armé d'une baguette magnétique, il allait de l'un à l'autre, extériorisant du fluide.

« Non seulement, dit Deslon, il le porte partout, mais on dirait qu'il le laisse et le reprend quand il lui plaît. Certainement, on ne voit rien de pareil dans l'électricité. »

Mesmer considérait que la guérison ne pouvait intervenir sans qu'il se produisit une *crise*. Parfois, elle était si légère qu'elle passait inaperçue, d'autre fois, elle atteignait une violence inouïe. Les malades hurlaient, pleuraient ou riaient. Le podagre était aussitôt emporté dans une pièce voisine, dite *chambre des crises*, où

tantôt le maître, tantôt un élève continuaient l'œuvre commencée par des passes, des gestes et des paroles appropriées.

Tout Paris défilait chez le guérisseur. Les résultats étaient surprenants. Sans doute, parfois, des échecs nuisaient à la renommée. La Harpe, souffrant, suivit huit jours le régime du baquet : « Je n'y ai rien vu en mon âme et conscience, écrivit-il ensuite, qui ne m'ait paru ridicule et dégoûtant, hors l'harmonica dont on joue de temps en temps dans la salle du baquet. »

De pareilles déclarations ne pouvaient rien en un siècle qui se vantait trop d'être raisonnable, pour n'être pas assoiffé de surnaturel. Après le comte de Saint-Germain, Cagliostro avait fait fureur. Les disciples de Swedenborg se réunissaient en secret pour deviser de sciences occultes. Voltaire avait trop plaisanté la croyance pour que le pays ne fut pas rempli de croyants.

La faveur avec laquelle le public avait reçu Mesmer ne se manifesta pas de la même manière dans le monde des savants.

Dès son arrivée à Paris, le savant Viennois s'était mis en rapport avec M. Le Roi, président de l'Académie des Sciences. Celui-ci assista aux expériences et voulut bien rédiger un mémoire qui devait être lu à l'illustre Compagnie. Au jour fixé pour la lecture, l'Assemblée se montra si hostile que Mesmer lui-même la fit remettre à plus tard. Il sollicita en vain la nomination d'une commission de contrôle : on ne l'écouta pas.

Dépité, il s'adressa alors à l'Académie de Médecine. On désigna des experts chargés d'examiner les résultats, mais ils émirent la prétention de voir les malades avant la cure et de poser un diagnostic. Dès le premier sujet présenté par Mesmer, qui le prétendait épileptique contrairement à l'avis des médecins, on se disputa. Mesmer vivait alors à Créteil, entouré de quelques malades. Les experts vinrent à l'improviste. Mesmer refusa de les recevoir. Il voulut exiger qu'on ne vit les malades qu'au cours du traitement et après guérison. Pour la période précédente, des certificats médicaux devaient, prétendait-il, suffire. Les experts refusèrent de se plier à ses exigences, et l'on se sépara sans conclure.

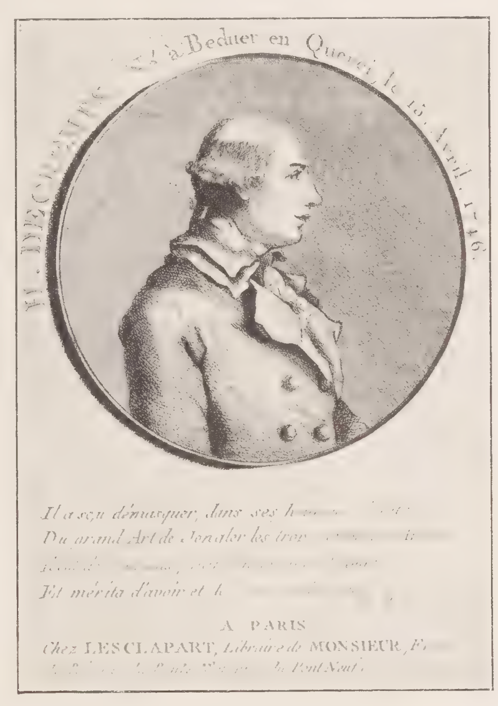


Fig. 233. — PORTRAIT DE H. DECREMPS. D'après une gravure de l'époque.

* Henri Decremps (1746-1826), après des études à Toulouse, vint à Paris chercher fortune. Il s'occupa de siences occultes. On connaît de lui *La Magie blanche dévoilée* (1784), où il dévoilait les supercheries de Pinetti.

Le docteur Deslon se tourna alors du côté de la Faculté de médecine où il était professeur. Il sollicita une assemblée générale pour exposer les doctrines nouvelles et ses propres observations. Une jeune médecin demanda hardiment la radiation de Deslon de la liste des docteurs régents pour avoir manqué à l'honneur et aux règles de la Faculté.

La séance fut chaude. Deslon se débattit et en fin de compte le président donna lecture d'un arrêt portant :

1° Injonction faite à Deslon d'être plus circonspect à l'avenir.

2° Suspension du même Deslon pendant un an de voix délibérative dans les assemblées de la Faculté.

3° Radiation à la fin de l'année du tableau des médecins de la Faculté, s'il n'a pas, à cette époque, désavoué ses *observations sur le Magnétisme animal.*

4° Rejet définitif des propositions de Mesmer.

Le guérisseur annonça solennellement qu'il allait quitter la France le 15 avril 1771.

L'émotion fut considérable. Les malades étaient consternés et portèrent leurs alarmes jusqu'à la reine qui, jugeant inhumain de laisser partir un pareil bienfaiteur, prit résolument son parti.

Mesmer fut convoqué chez M. de Breteuil, alors ministre, qui lui proposa la nomination d'une commission composée de cinq membres dont deux médecins chargés de contrôler son traitement, en promettant, au cas où le rapport serait favorable, de reconnaître qu'il avait fait une découverte utile, un château, une terre et une pension viagère de 20.000 livres.



Fig. 234. — LE BAQUET MAGNÉTIQUE DE MESMER.
D'après une estampe de 1784.
« Dans une grande salle, dit Delrieu, était une cuve en bois de chêne de quatre à cinq pieds de diamètre, d'un pied de profondeur, fermé par un couvercle en deux pièces... D'un anneau du couvercle partait une corde très longue, dont les patients entouraient leurs membres infirmes sans la nouer. On n'admettait pas du reste les affections pénibles à la vue, telles que les plaies, les tumeurs et les difformités. Enfin les malades formaient la chaîne en se tenant par les mains ».

Mesmer demanda à réfléchir. On le supplia. Après quelques jours Breteuil le fit venir à nouveau, lui dit qu'on admettait l'efficacité de son traitement, qu'on le dispensait de la surveillance des deux médecins et qu'on réduisait à trois savants la commission de contrôle.

Fièrement le guérisseur répondit qu'il ne traitait pas sous conditions et partit pour Spa.

Les disciples demeurés à Paris s'agitèrent : un avocat Bargasse prit la tête du mouvement. Autour de lui se groupèrent Kornan banquier, le chevalier des Barres, les frères de Puységur, le P. Gérard procureur général de l'Ordre de la charité, le comte de Noailles, le comte de Pastoret, le marquis de Montesquieu, de Chatellux, Tissard du Rouvres et d'autres encore. Ils ouvrirent une souscription. Le nombre des souscripteurs était fixé à cent ; leur cotisation à cent louis. Pour ce prix Mesmer devait, à eux seuls, donner le secret de sa découverte. En quelques jours le montant de la souscription atteignit 343.745 livres. Les souscripteurs formèrent entre eux une association sous le titre de *Loge de l'Harmonie* qui, seule, devait connaître les mystérieux arcanes du magnétisme.

Mesmer revint avec d'autant plus de hâte que Deslon, profitant de son absence, prétendait révéler les secrets dont il se disait dépositaire et les exploiter à son profit.

Pendant quelque temps Mesmer revenu à l'hôtel de Coigny, rue du Coq-Héron, ouvrit un cours devant cent quarante élèves parmi lesquels Berthollet qui abandonna il est vrai après un mois d'études en publiant solennellement le 2 mai 1784, la déclaration suivante :

« Après avoir fait plus de la moitié du cours de M. Mesmer du mois d'avril 1784 ; après avoir été admis dans les salles de traitements et de crises, où je me suis occupé à faire des observations et des expériences, je déclare n'avoir pas reconnu l'existence de l'agent nommé par M. Mesmer, magnétisme animal ; avoir jugé la doctrine, qui nous a été enseignée dans le cours, démentie par les vérités les mieux établies sur le système du monde et sur l'économie animale, et n'avoir rien aperçu dans les convulsions, les spasmes, les crises enfin qu'on prétend être produites par les procédés magnétiques (lorsque ces accidents avaient une réalité), qui ne dût être attribué entièrement à l'imagination, à l'effet mécanique des frictions sur des parties très nerveuses et à cette loi reconnue depuis longtemps qui fait qu'un animal tend à imiter et à se mettre

même involontairement dans la même position dans laquelle se trouve un autre animal qu'il voit, loi de laquelle les maladies convulsives dépendent si souvent.

Je déclare enfin que je regarde la doctrine du magnétisme animal et la pratique à laquelle elle sert de



B. N. Estampes

FIG. 235. — LE MESMERISME CONFONDU.

* *La Justice* et *Esculape* planent sur les nuages au-dessus du baquet magnétique d'où viennent de s'enfuir Mesmer et ses adeptes. *Esculape* foudroie Mesmer, Deslon et le R. P. Hervier. Le chien cerbère environné des flammes qui sortent de la porte de l'enfer se saisit d'eux. On aperçoit au fond une pyramide votive sur laquelle sont disposés des cartouches ovales. On y lit les noms de mesmeristes fameux, notamment celui de Court de Gebelin, ministre protestant né à Nîmes, auteur d'une *Histoire de la guerre des Camisards* et d'un grand ouvrage inachevé *Le Monde primitif*. En 1783, il publia une lettre sur le *Magnétisme animal* où il se montrait très favorable à Mesmer. On voit encore le nom de la marquise de Fleury adepte du mesmerisme qui mourut pendant une séance de traitement, etc... Dans le médaillon, on voit le portrait de Mesmer.

fondement, comme parfaitement chimérique et je consens qu'on fasse, dès ce moment, de ma déclaration, tel usage qu on voudra. »

Avec ses alternatives de réconciliation et de brouilles, Mesmer, harcelé par les controverses, collabora avec Deslon ou se disputa. A la fin les deux hommes rompirent définitivement.

La bataille continuait âprement autour de la grande découverte. Thouret, docteur régent de la Faculté, et qui devait plus tard en devenir directeur, publia son incrédulité sous le titre *Recherches et doutes sur le magnétisme animal* et répandait le mot d'un sceptique : « Ceux qui savent le secret en doutent plus que ceux qui l'ignorent ».

Mesmeriens et antimesmeriens échangeaient des sarcasmes et des injures. On annonça la mort de Court de Gebelin en ces termes : M. Court de Gebelin vient de mourir guéri par le magnétisme. Le gouvernement résolut d'en finir et chargea la Faculté et la Société royale de médecine d'éclaircir l'affaire.

Une nouvelle commission fut réunie le 12 Mars 1784, elle comprenait les hommes les plus éminents : Franklin, Le Roy, Bailly, de Bory, Lavoisier de l'Académie des sciences, Borie Salin, d'Arcet et Guillotin de la Faculté de médecine. Borie mourut dès les premières recherches et fut remplacé par Marjault ; Bailly fut désigné pour établir le rapport.



B. N. Estampes

FIG. 236. — Portrait de Bergasse, par Basset, avocat au Parlement (1750-1832). D'après une gravure de l'époque.

* Il se fit connaître en plaidant contre Beaumarchais en 1789, dans l'affaire Kornman, Beaumarchais se vengea d'ailleurs de lui en introduisant dans la *Mère coupable* un tartufe à qui il donna le nom de Bergasse. Partisan de Mesmer il donna des *Considérations sur le Magnétisme animal* et *une Théorie du Monde suivant le principe de Mesmer* (1784). Adepte fervent et dévoué, ce fut à lui qu'on dut l'ouverture de la fameuse souscription en faveur de Mesmer qui monta à 340.000 livres et aida le célèbre aventurier à demeurer en France, après avoir refusé les 20.000 livres et le traitement annuel de 10.000 livres offerts par Louis XVI.

Le 5 avril de la même année la Société royale de médecine désigna à son tour une commission de cinq membres : Poissonnier, Caille, Maudit, Andry et Laurent de Jussieu.

Le rapport de Bailly fut décisif :

« Les commissaires ayant reconnu que le fluide magnétique animal ne peut être aperçu par aucun de nos sens, qu'il n'a eu aucune action ni sur eux-mêmes, ni sur les malades qu'ils lui ont soumis ; s'étant assurés que les pressions et les attouchements occasionnent des changements rarement favorables dans l'économie animale et des ébranlements toujours fâcheux dans l'imagination ; ayant enfin démontré, par des expériences décisives, que l'imagination sans magnétisme produit des convulsions et que le magnétisme sans imagination ne produit rien, ils ont conclu d'une voix unanime, sur la question de l'existence et de l'utilité du magnétisme que rien ne prouve l'existence du fluide magnétique animal ; que ce fluide, sans existence, est, par conséquent sans utilité ; que les violents effets que l'on observe au traitement public appartiennent à l'attouchement, à l'imagination mise en action et à cette imitation machinale qui nous porte malgré nous à répéter ce qui frappe nos sens. Et en même temps, ils se croient obligés d'ajouter, comme une observation importante, que les attouchements, l'action répétée de l'imagination pour produire des crises sont également dangereux, à cause de cette imitation dont la nature semble nous avoir fait une loi ; et que, par conséquent, tout traitement public où les moyens du magnétisme sont employés, ne peut avoir, à la longue, que des effets funestes. »

Ce serait erreur de croire qu'une condamnation aussi retentissante et qui fut imprimée à cent mille exemplaires, enleva des clients au magnétisme. En vain la Faculté de médecine fit-elle signer à ses membres une déclaration portant qu'aucun docteur ne se déclarera partisan du Magnétisme animal, ni par ses écrits ni par sa pratique, sous peine d'être rayé du tableau des docteurs régents ; la doctrine faisait son chemin.

On magnétisait des arbres sous lesquels les malades goûtaient un sommeil bienfaisant. Une gravure publiée dans les *mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal* par le marquis de Puységur porte pour légende : « Il a regardé l'arbre et a dit avec un air d'étonnement qu'on ne peut rendre : qu'est-ce que je vois là ? Sa tête s'est abaissée et il est entré en somnambulisme parfait. »

Mesmer à ce moment avait fait trois cents élèves et Deslon cent soixante, parmi lesquels vingt membres de la Faculté de Paris.



B. N. Estampes

FIG. 237. — LE MESMERISME A TOUS LES DIABLES.

* Au-dessus du Baquet, Mesmer, qui a voulu magnétiser le Diable, est emporté par lui tandis que des louis d'or tombent de sa poche, un autre diable donne des croquignoles à Deslon, qu'il entraîne vers la droite. Deux autres démons lui arrachent sa fourrure de docteur. D'autres diables encore donnent la discipline à un moine avec son propre cordon. Les malades furieux d'avoir été dupés brisent tout autour d'eux. Un démon, le dieu de la raillerie, est assis sur un ouvrage de Mesmer et se moque des Français à qui il dit : « Vous êtes toujours dupes des charlatans ». On connait d'autres estampes du même genre, notamment celle intitulée *La Puissance du Magnétisme* avec cette légende :

Hélas ! messieurs contemplez ma misère
L'un par devant plus traitre qu'un corsaire
Impitoyablement me fait d'........
L'autre m'attaquant par derrière
Très amplement me fait f.....
Quant au troisième il n'est pas si sévère
Mais le fripon aime à se régaler.

Partout la doctrine magnétique se répandait, elle gagnait la province. Des enseignements s'établissaient un peu partout.

Mesmer sentit pourtant venir la faillite. Plus avisé que ses disciples, qui donnaient furieusement et aveuglément dans l'enthousiasme, il comprit que s'il avait victorieusement résisté aux savants et aux tumultueuses querelles instaurées par la science officielle, il ne lutterait pas contre les chansonniers et les vaudevillistes.

Une farce jouée à la Comédie italienne, sous le titre *Les Docteurs modernes,* lui fit plus de mal que le rapport de Bailly. C'est par le rire qu'on l'attaquait maintenant et, représenté sous les traits du docteur Cassandre, on le mit à la scène comme un charlatan.

Pourtant Mesmer trouva de sérieux défenseurs. Le conseiller au Parlement Duval d'Espremenil dressa un réquisitoire contre la comédie. Il publia un pamphlet, où Mesmer était comparé à Socrate raillé par Aristophane, et fit parvenir au roi lui-même une requête à fin de poursuite contre les lieutenant de police et censeurs qui avaient permis la représentation.

Le roi lut la requête à la reine devant un assemblée de courtisans et le pauvre conseiller fut traité de fou. L'histoire courut les ruelles.

Une dame ayant voulu faire siffler la pièce par son laquais, celui-ci fut contraint d'avouer la fourberie de la cabale monnayée. Dès lors, on donna libre cours aux plaisanteries.



B. N. Estampes

Fig. 238. — LE MAGNÉTISME ANIMAL.

Caricature anonyme contre Mesmer, qui est représenté en renard tenant une baguette magique. Divers animaux rangés autour du Baquet représentent les adeptes du magnétiseur. De nombreux pamphlets parurent à cette époque contre Mesmer. Citons une comédie parade jouée à la Comédie Italienne le 16 novembre 1784 : *Les Docteurs modernes* par Rodet. Et parmi les chansons celle de Champcenetz dont voici le 4e couplet :

Que le charlatan Mesmer
Avec un autre frater
Guérisse quelques femelles
En agitant leurs cervelles
En les touchant dieu sait où !

C'est bon
Très bon
Et je n'y crois pas du tout
Mais je pense qu'il magnétise
Par la sottise.

Palissot avait composé une pièce de vers pour être placée sous le portrait gravé de Mesmer :

Le voici ce mortel dont le siècle s'honore
Par qui sont replonglés au séjour infernal
Tous les fléaux vengeurs que déchaîna Pandore ;
Dans son art bienfaisant il n'a point de rival
Et la Grèce l'eût pris pour le Dieu d'Epidaure.

Mais tant d'hyperbole eut moins de succès que cette épigramme :

Le magnétisme est aux abois,
La Faculté, l'Académie
L'ont condamné tout d'une voix,
Et l'ont couvert d'ignomie.
Après ce jugement bien sage et bien légal
Si quelqu'esprit original
Persiste encor dans son délire,
Il sera permis de lui dire :
Crois au magnétisme... animal !

Watelet lui décocha également un quatrain assez dur :

Docteur, tu me dis mort, j'ignore ton dessein
Mais je dois admirer ta profonde science ;
Tu ne prédirais pas avec plus d'assurance
Quand tu serais mon médecin.

Dégoûté et las, sentant qu'il n'est de bon acteur que s'il sait quitter la scène avant la décrépitude et les sifflets, Mesmer abandonna la France en 1785 et se rendit d'abord en Angleterre, puis en Allemagne.

De loin, il surveillait encore ses élèves et revenait parfois les visiter, mais il n'était plus le grand premier rôle ; chef d'école, il était dépassé par ceux mêmes qu'il avait initiés à ses doctrines.

La légende veut qu'en novembre 1793, lorsque Bailly, devenu maire de Paris et condamné à mort, marcha vers l'échafaud, Mesmer, perdu dans la foule, se découvrit à son passage, saluant ainsi, une dernière fois, l'un de ses plus cruels ennemis.

Mesmer publia encore quelques ouvrages et mourut obscurément à Meersbourg, le 5 mars 1815. Son tombeau fut restauré, en 1902, par les soins de la Société magnétique, qui existe encore aujourd'hui.

Le départ de Mesmer en 1785 n'avait pas interrompu les controverses. Prodigieux animateur, charlatan plein de séduction, il avait su réunir autour de lui une phalange d'hommes actifs. Rien n'augmente plus le nombre des conversions à un dogme que les persécutions dont ce dogme est l'objet... Les persécutions dont le magnétisme avait été victime rendirent ses adeptes plus fervents.

Combattu férocement à Paris, il se réfugia en province. Un peu partout des cercle magnétiques se formèrent. Des *loges de l'Harmonie* furent fondées à Lyon, à Strasbourg, à Bordeaux, à Bayonne. Partout l'on instituait des traitements magnétiques dont les résultats paraissaient défier la Faculté.

Puységur, réfugié dans sa terre de Buzancy, près Soissons, continuait à pratiquer des passes et à magnétiser sans se lasser. Il était devenu l'un des maîtres de la doctrine.

Les effets produits lui parurent pourtant évoluer dans une direction inattendue. L'âge violent des *crises* paraissait passé, les patients semblaient s'endormir sous son influence. Il observa davantage et découvrit



Fig. 239. — Portrait de Cagliostro, d'après une gravure de l'époque.

* La vie de Joseph Balsamo, fertile en péripéties romanesques, se déroula entre Palerme, où il naquit en 1745, et les prisons de l'inquisition de Rome, où il mourut en 1795. A Paris, où il vint en 1785, il fut à la mode auprès de la haute société, et ne dut sa disgrâce qu'à son rôle dans la ténébreuse affaire du collier.

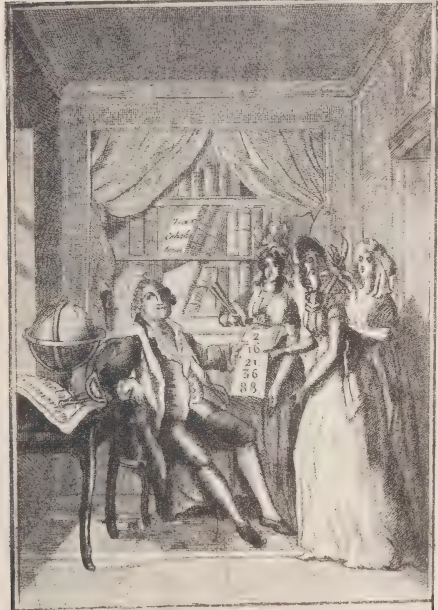


Fig. 240. — Cagliostro consulté sur la Loterie royale, d'après une gravure de l'époque.

particulièrement qu'avec un de ses sujets, nommé Joly, dont il publia très longuement l'observation, il provoquait un sommeil artificiel et jusque-là inconnu, auquel il donna le nom de *somnambulisme.*

On tenta, pendant ce sommeil étrange, des expériences extraordinaires. Joly fut attaché aux jambes, par le maréchal-ferrant du village, avec deux cercles de fer rivés à la chaise.

« A moins de limer les bandes de fer ou les clous, il était impossible de le détacher. Joly ne doutait plus alors que je ne pusse l'endormir ; mais son espérance était qu'au moins il se réveillerait au bruit qu'on ferait pour limer les bandes de fer qu'il avait aux pieds, ajoutant même que pour peu qu'on s'y prît maladroitement on lui limerait la peau et que la douleur alors le réveillerait nécessairement. »

Or, constata Puységur, après l'avoir endormi : « Beaucoup de personnes venues ce jour-là à Buzancy furent témoins du bruit que l'on fit et de la gêne qu'on lui occasionna pour limer ses attaches, sans que pour cela il donna le moindre signe de réveil. »

Ainsi se découvrait peu à peu cet état de suggestibilité particulier qu'on appelle l'hypnose, qui devait si profondément troubler la science médicale au XIX[e] siècle dans le traitement des maladies nerveuses.

Devant de pareilles manifestations, on parlait toujours de magnétisme, mais on s'en éloignait insensiblement. La doctrine ingénieuse et séduisante de Mesmer disparaissait. Elle n'avait servi qu'à découvrir des phénomènes jusque-là inconnus et peut-être cette fois plus sérieux. Sans s'apercevoir que leurs travaux détruisaient l'œuvre du Maître, ses disciples se réclamaient toujours de lui pour enseigner des doctrines nouvelles qui n'avaient plus avec l'enseignement initial qu'un vocabulaire commun.

FIG. 241. — Le Revenant, d'après une gravure de Chapuy (1760-1802).
* Cagliostro à Paris vendait des élixirs, des pilules ; mais il faisait surtout profession de magie et de sorcellerie. Une de ses prétentions était de faire apparaître les morts. La gravure de Chapuy contient une allusion spirituelle aux pratiques de Cagliostro.

Un médecin de Lyon, le docteur Pétitin, antimesmérien forcené, publiait en 1787 des observations faites sur un prétendu cataleptique. Ses travaux ressemblaient étrangement à ceux que publiait Puységur dans le même temps en se réclamant du magnétisme.

En vain les successeurs de Puységur, comme le baron du Potet, parlaient-ils toujours de Mesmer ; ils avaient, sans se l'avouer eux-mêmes, cessé de s'intéresser aux vingt-sept propositions. Partis du manifeste de 1779, ils avaient poussé leurs investigations sur un terrain nouveau, celui que, cent ans plus tard, Charcot devait mettre au point et qu'on semble d'ailleurs, aujourd'hui, vouloir abandonner de nouveau depuis Babinsky.

Avant Charcot et son école, Puységur, Deleuze, du Potet, voire même l'abbé Faria, avaient creusé le sillon. De même que la chimie moderne est née de l'alchimie, et qu'on doit aux astrologues quelques grandes découvertes astronomiques, c'est du guérisseur poursuivi et traqué par toutes les autorités savantes de son temps qu'est née la découverte du phénomène généralement décrit sous le nom d'hypnose et les premières études sérieuses faites à son sujet.

Dans son remarquable ouvrage sur la *Médecine psychologique,* le docteur Pierre Janet a pu écrire :

« Il est vraiment bien étrange de constater que Charcot a présenté à l'Académie des Sciences, de 1876 à 1882, de prétendues découvertes destinées à ruiner définitivement les prétentions des magnétiseurs, et de voir que ces découvertes étaient l'enseignement même de ces magnétiseurs depuis cinquante ans. La lutte contre l'Ecole de la Salpêtrière et l'Ecole de Nancy n'a été qu'un épisode de la grande guerre qui avait déjà commencé en 1778 entre le fluidisme et l'animisme. Les animistes ont gagné la première manche ; à quand la prochaine partie, et qui sera le vainqueur définitif ? »

MAURICE GARÇON.



LES FOLIES.

Gravure à l'aquatinte en couleur, de Louis Le Cœur, d'après Watteau.

* Figaro brandissant une épée sur laquelle on lit « Malboroug s'en va-t'en-guerre », menace une harpie terrassée à ses pieds. Il a sur son bouclier le portrait de Cagliostro. Au fond, un baquet, dans lequel une femme est à la renverse en proie à une crise, symbolise le baquet de Mesmer. Un garde française tient à la main droite un morceau de musique sur lequel on lit « Malboroug ». On voit dans le ciel une montgolfière (1783), en haut et au-dessous le globe aérostatique de Charles de Robert (1733). Ce sont les folies de l'époque.



FIG. 242.— LE SORCIER. D'après une eau-forte de Fortuné Teller.

CAGLIOSTRO, SA PROFESSION DE FOI ET LE PENTAGONE SACRÉ.

Le comte de Cagliostro, qui s'appelait de son véritable nom et plus simplement Joseph Balsamo, a quelquefois tenu en suspens le jugement de la multitude, même à la fin du XVIII[e] siècle qui fut pourtant fécond en nouveautés de toute espèce.

Gœthe en a fait le principal personnage du *Grand Cophte*, comme nous l'apprend son *Voyage en Italie*. Les mémoires du baron de Gleichen le tiennent pour un personnage énigmatique, mais qui ressemble singulièrement à un imposteur. La vérité, c'est qu'en 1785, Cagliostro était impliqué faussement dans l'Affaire du collier, et que dix années plus tard, en 1795, il mourait dans une prison de Rome, après avoir rétracté son système.

Le *Mémoire pour le comte de Cagliostro accusé contre le Procureur général*, et qui parut au moment de l'Affaire du collier, nous offre ces curieuses déclarations :

« Je ne suis d'aucune époque ni d'aucun lieu ; en dehors du temps et de l'espace, mon être spirituel vit son éternelle existence, et si je plonge dans ma pensée en remontant le cours des âges, si j'étends mon esprit vers un mode d'existence éloigné de celui que vous percevez, je deviens celui que je désire. Participant consciemment à l'être absolu, je règle mon action selon le milieu qui m'entoure. Mon nom est celui de ma fonction et je le choisis, ainsi que ma fonction, parce que je suis libre ; mon pays est celui où je fixe momentanément mes pas. Datez vous d'hier, si vous le voulez, en vous rehaussant d'années vécues par les ancêtres qui vous furent étrangers ; ou de demain, par l'orgueil illusoire d'une grandeur qui ne sera peut-être jamais la vôtre ; *moi, je suis celui qui est.*

« Je n'ai qu'un père : différentes circonstances de ma vie m'ont fait soupçonner à ce sujet de grandes et émouvantes vérités ; mais les mystères de cette origine, et les rapports qui m'unissent à ce père inconnu sont et restent mes secrets ; que ceux qui seront appelés à les deviner, à les entrevoir, comme je l'ai fait, me comprennent, et m'approuvent. Quant au lieu, à l'heure, où mon corps matériel, il y a quelque quarante ans, se forma sur cette terre, quant à la famille que j'ai choisie pour cela, je veux l'ignorer ; je ne veux pas me souvenir du passé pour ne pas augmenter les responsabilités déjà lourdes de ceux qui m'ont connu, car il est écrit : « Tu ne feras pas tomber l'aveugle ». Je ne suis pas né de la chair, ni de la volonté de l'homme ; je suis né de l'esprit. Mon nom, celui qui est à moi et de moi, celui que j'ai choisi pour paraitre au milieu de vous, voilà celui que je réclame. Celui dont on m'appela à ma naissance, celui qu'on m'a donné dans ma jeunesse, ceux sous lesquels, en d'autres temps et lieux, je fus connu, je les ai laissés, comme j'aurais laissé des vêtements démodés et désormais inutiles.

« ... Comme le vent du Sud, comme l'éclatante lumière du Midi qui caractérise la pleine connaissance des choses et la communion active avec Dieu, je viens vers le Nord, vers la brume et le froid, abandonnant partout à mon passage quelques parcelles de moi-même, me dépensant, me diminuant à chaque station, mais nous laissant un peu de clarté, un peu de force, jusqu'à ce que je sois enfin arrêté et fixé définitivement au terme de ma carrière, à l'heure où la rose fleurira sur la croix. Je suis Cagliostro.

« Pourquoi vous faut-il quelque chose de plus ? Si vous étiez des enfants de Dieu, si votre âme n'était pas si vaine et si curieuse, vous auriez déjà compris ! Mais il vous faut des détails, des signes et des paraboles. Or, écoutez ! Remontons bien loin dans le passé, puisque vous le voulez.

« Toute lumière vient de l'Orient ; toute initiation d'Egypte ; j'ai eu trois ans comme vous, puis sept ans, puis l'âge d'homme, et, à partir de cet âge, je n'ai plus compté. Trois septenaires d'années font vingt et un ans et réalisent la plénitude du développement humain. Dans ma première enfance, sous la loi de rigueur et de justice, j'ai souffert en exil, comme Israël parmi les nations étrangères. Mais comme Israël avait, avec lui, la présence de Dieu, comme un Metatron le gardait en ses chemins, de même un ange puissant veillait sur moi, dirigeait mes actes, éclairait mon âme, développait les forces latentes en moi. Lui était mon maitre et mon guide. »

Ce maitre et ce guide, c'est le Grand Cophte. Après avoir choisi un local solitaire et y avoir fait construire le bâtiment convenable, il s'y renferme secrètement, avec douze de ses frères, pour y former le *Pentagone sacré.*

« Le Pentagone se fait avec les instruments de l'art, le glaive, la truelle, le couteau, le poignard, le clou, le canif, les trois aiguilles, le compas, la règle, l'encrier de métal et le plomb. Chacun de ces trois

derniers instruments doit être déterminé selon l'art. Tous ceux qui contiennent la partie matérielle doivent être faits au jour et à l'heure de Mars. Il faut que la consécration de tous soit faite au jour et à l'heure de soleil, et qu'ils soit trempés dans la couleur convenable. Il est également très nécessaire de connaitre la couleur et la différence des plumes dont on doit se servir pour écrire.

« Ce pentagone merveilleux achevé, chacun des douze assistants devient chef primitif de notre école sacrée, il recouvre son innocence première ; il obtient une parfaite connaissance de tout ce qu'il avait ignoré dans le temps passé, présent et futur ; il acquiert le moyen de confondre sur le champ l'impie et le profane, en lui prouvant évidemment l'existence de l'éternel, celle des êtres spirituels et l'immortalité de son âme. Il peut tout enfin, dans le ciel comme sur la terre, et sa puissance n'a plus d'autres bornes que celle des objets divins qui appartiennent au souverain créateur et qu'il s'est seul réservés.

« Outre le pentagone particulier que chacun de ses douze sages obtient pour lui et qui donne le pouvoir de connaitre, commander et communiquer visiblement avec les sept anges primitifs au moyen des sept sceaux et des sept chiffres des sept anges qui y sont gravés, il en reçoit sept autres revêtus du sceau et du chiffre de l'un des sept anges, dont il peut favoriser sept personnes, soit homme ou femme. Chacun de ces sept mortels, au moyen de ce pentagone, aura le pouvoir de connaitre et de communiquer véritablement avec l'être spirituel dont il possédera le chiffre, et il lui commandera, comme son supérieur, ainsi qu'à toute sa légion et hiérarchie.

« La retraite consommée et les pentagones distribués, chacun des douze sages reçoit la première matière, avec la faculté d'en faire part à ceux qu'il préfère et qu'il protège (1). »

Nous ne suivrons point l'auteur dans cette retraite, mais nous terminerons cette notule en empruntant au comte Beugnot ce portrait de Balsamo qu'il trace dans ses *Mémoires :*

« Il était d'une taille médiocre, assez gros, avait le teint olive, le cou fort court, le visage rond, orné de deux gros yeux à fleur de tête, et d'un nez ouvert et retroussé. Il avait tout l'extérieur et l'attirail d'un charlatan, et faisait sensation, surtout sur les dames, dès qu'il entrait dans un salon. Sa coiffure était nouvelle en France ; il avait les cheveux partagés en plusieurs petites cadenettes, qui venaient se réunir derrière la tête et se retroussaient dans la forme de ce qu'on appelait alors un *catogan*. Il portait ce jour-là un habit à la française, gris de fer, galonné en or, une veste écarlate brodée en large point d'Espagne, une culotte rouge, l'épée engagée dans les basques de l'habit, et un chapeau bordé avec une plume blanche ; cette dernière parure était, au reste, encore obligée pour les marchands d'orviétan, les arracheurs de dents et autres artistes médicaux qui pérorent et débitent leurs drogues en plein vent. Mais Cagliostro relevait ce costume par des manchettes de dentelles, plusieurs bagues et des boucles de souliers, à la vérité d'un vieux dessin, mais assez brillantes pour qu'on les crût de diamants fins. »

Cet aventurier se fit appeler successivement Tischio, Melina, Belmonte, Pellegrini, Fenix, Anna, Harat, — comme en témoignent les fiches policières de son époque.

(1) *Annales originis magni Galliarum Orientis*, Paris, 1812.



Fig. 243. — UNE SCÈNE DE COMMUNICATION.



Fig. 244. — Frontispice de *L'Atlas-curieux ou le Monde* de N. de Fer. D'après une gravure de V. Guerard (1705).

X

LES EXPÉDITIONS LOINTAINES

DES INDES FRANÇAISES A LA NOUVELLE FRANCE

L'ÉLÉGIE DE DUPLEIX. — L'ÉPOPÉE DE MONTCALM

« La vie n'est qu'un hochet, sans le chagrin qui le grave. »
(Chateaubriand.)



LA question des colonies n'a point attendu le dix-neuvième siècle pour être une des formes de la question sociale. Dès le seizième siècle, à l'époque des grandes découvertes, la France s'est affirmée comme un pays colonisateur, en possédant successivement le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue, les petites Antilles, la Guyane, le Sénégal, Bourbon, l'Ile de France, Madagascar, l'Inde, etc., c'est-à-dire que nous avons compté avec Dupleix, La Bourdonnais, Champlain, Brüe, Montcalm, des colonisateurs de premier ordre. Il nous a seulement manqué, pour conserver ces possessions d'avoir une politique coloniale. Avant comme après la Révolution, nous ont fait défaut la longueur d'haleine, la volonté ferme et fixe, les efforts persistants, et, plus encore, un but précis constamment poursuivi sans tergiversations. De même, la variété dans les voies et les moyens, nous ne l'avons pas eue davantage. Enfin, vouloir appliquer à la création et aux développements des colonies notre système centralisateur, reste une chose pratiquement irréalisable, pour l'excellente raison que des pays neufs, différant essentiellement de la métropole par les

races, les climats, les mœurs et les productions, ne doivent point être régis par elle. Cette logique ne nous est guère assimilable, comme à tout peuple foncièrement *femme*, et on répète à l'envi que la France n'est pas un pays colonisateur.

A cinq mille lieues de la France, doter l'Inde des bienfaits de la civilisation européenne, ce fut là pourtant un des nombreux projets de Louis XIV, qui avait jeté les yeux au delà des mers, et notamment en Extrême-Orient, où nous n'avions pas une seule colonie. Soixante ans s'étaient écoulés depuis que les



B. N. Cartes.

FIG. 245. — Carte des Indes Orientales en 1741, dressée sur les Mémoires de la Compagnie des Indes.

Hollandais réalisaient des bénéfices considérables avec leur trafic des Indes. La route du cap de Bonne-Espérance tentait le « Grand Roy ». Il avait résolu d'y engager sa marine à l'exemple des autres nations européennes. La création de la Compagnie des Indes orientales est de l'année 1664. La prise de possession de Madagascar, de 1665, en même temps que celle de Bourbon. En 1668, c'est l'établissement d'un comptoir français à Surate, ville indienne de la province de Bombay, et à Mazulipalam, sur la côte de Coromandel, avec l'envoi d'un ambassadeur au grand Mogol. On lit, dans les archives diplomatiques de la Marine, cette note écrite de Surate par notre représentant : « Il faudrait envoyer des vaisseaux du roi afin de les faire voir sur les côtes, et surtout n'épargner ni poudre, ni boulets. C'est d'une grande conséquence, afin d'abattre l'orgueil des Hollandais. »

Pensée qui frappa le roi au front ! Elle cadrait si bien avec ce qu'il projetait lui-même depuis le traité d'Aix-la-Chapelle ! Son unique désir était de miner la République batave. Dans la convention de mai 1668, l'histoire nous le rappelle, Van Buninghen, échevin d'Amsterdam, agissant au nom de l'Espagne, alliée de la Hollande, « conclut avec autorité une paix par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté ».

L'escadre demandée fut envoyée par Louis XIV ; elle s'empara même de San-Thomé, sur la côte de Coromandel, le 25 juillet 1672. On eut l'illusion d'un grand succès, puisque l'on contrariait les Anglais établis à deux lieues au nord... Malheureusement, dans sa fièvre de conquêtes en Hollande, Louis XIV oublia son « escadre de Perse », comme il l'appelait, et tout périclita.

La difficulté, dans ces pays lointains, n'est pas de s'emparer d'un point. Savoir le garder est le vrai triomphe. L'amiral de Lahaye dut abandonner San-Thomé, mais un simple agent de la Compagnie des Indes,

François Martin, ayant découvert un endroit favorable pour s'y réfugier avec une soixantaine de Français échappés du blocus de San-Thomé, à trente lieues de distance, ce fut un riant paysage côtier qui les accueillit. Les indigènes appelaient ce village Phulchéry, nom d'abord écrit dans les documents français de l'époque, et bientôt fixé à sa forme actuelle, Pondichéry.

Or, Pondichéry est le berceau de la gloire de Dupleix.

JOSEPH DUPLEIX, EMPEREUR DES INDES.

Dès sa première jeunesse, l'homme qui voulut donner le monde des Indes à son pays, et que ce pays refusa dans un délire d'imbécillité que l'histoire ne se lassera jamais de flétrir, Joseph Dupleix, avait annoncé un génie fier, essentiellement méditatif, et dont les facultés firent d'autant plus trembler son père, que Dupleix joignait à ce caractère le mépris des arts aimables. Violemment passionné pour les sciences précises, l'enfant ne tarda point à subir les conséquences de l'alarme qu'il avait éveillée. Si son père était un des directeurs de la Compagnie des Indes, ce n'était pas seulement pour toucher des dividendes ; c'était aussi pour armer, équiper et frêter les navires, et c'est sur l'un de ces vaisseaux qu'il fit embarquer son fils dont l'esprit d'observation ne fit que changer d'objet. Où l'on avait espéré vaincre une énergie, l'on n'obtint que le détour d'un esprit. Les progrès de Dupleix dans la science maritime devinrent rapides et universels, et lorsqu'il fut présenté par son père aux directeurs de la Compagnie, il leur donna de lui-même en plusieurs entretiens une telle idée, que, malgré sa jeunesse, Dupleix partit en 1720 pour Pondichéry avec la double qualité de premier conseiller et de commissaire ordonnateur des guerres. Il avait vingt-trois ans.

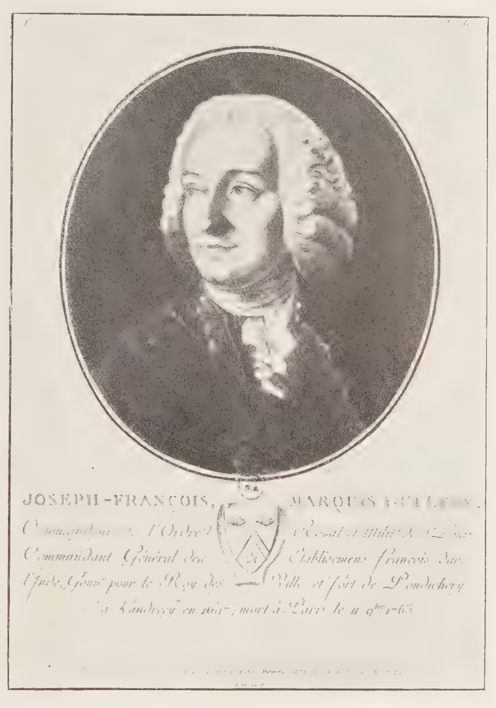


Fig. 246. — Portrait de Joseph-François, marquis de Dupleix. Estampe en couleurs de Mme de Cernel, d'après Sergent.

Un modeste traitement, de deux mille cinq cents livres, était affecté à cette fonction, et ne se trouvait pas augmenté par le surcroît d'occupation. A son arrivée, Dupleix fut reçu au gouvernement par le premier conseiller Lenoir, qui avait pris l'intérim, à la mort, récente encore, de son prédécesseur. Lenoir eut une impression pénible lorsque Dupleix, à peine débarqué, lui remit son brevet. Ce brevet lui portait ombrage, puisqu'il stipulait son déplacement à titre de conseiller, et cette clause impliquait une confirmation sans laquelle Lenoir n'avait plus qu'à se retirer, à moins qu'il n'aimât mieux rétrograder. L'aversion qu'il éprouva contre ce jeune homme qui venait en quelque sorte le supplanter, n'a guère lieu de surprendre...

En suivant les documents et en groupant pièce à pièce d'autres indications qui viennent plus tard y jeter la lumière, on découvre tout de suite la dualité qui existait entre le cabinet de Versailles et la Compagnie des Indes d'une part, le gouvernement de Pondichéry et les nécessités de l'occupation d'autre part. L'effet de cette dualité amenait des animosités et déterminait de cruelles surprises.

Sur ce point, du reste, on peut citer ce que l'amiral de Lahaye écrivait déjà à Louis XIV, quand Surate était à peine occupée depuis un an : « Les directeurs, au lieu de s'unir et de concourir au bien de la Compagnie, se font des artifices pour se faire tomber en faute ».

Cependant, — et parce qu'il connaissait les visées de Dupleix, — Lenoir travaillait à l'éloigner de Pondichéry. Il n'ignorait pas que le père était devenu fort indifférent, pour ne pas dire hostile, à son fils,

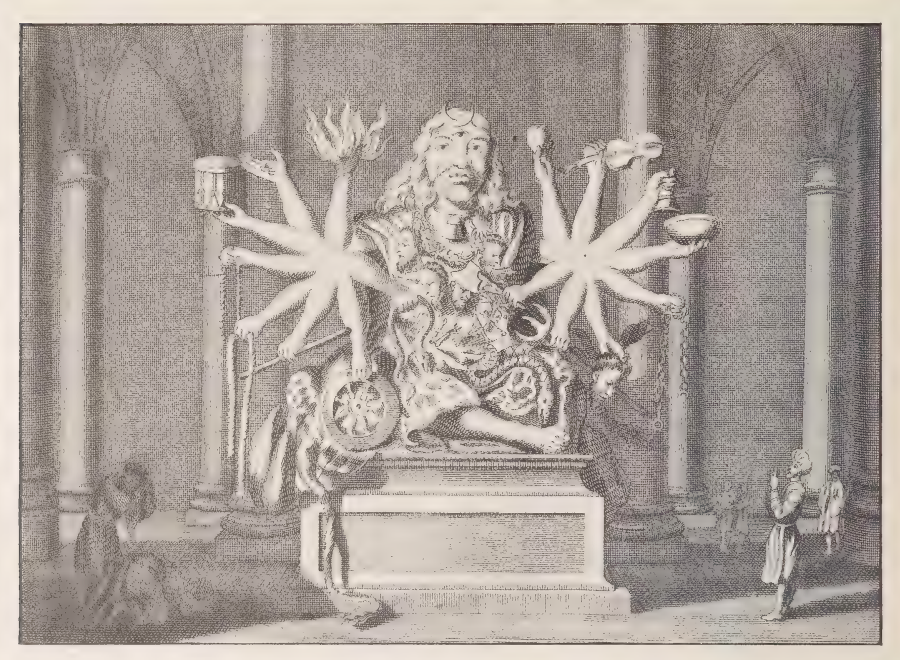


Fig. 247. — IXORA, DIVINITÉ DES INDES ORIENTALES, d'après une gravure de Bernard Picart.
Le corps de cette divinité est barbouillé de terre et de cendre, emblèmes de la production et de la destruction. Elle a seize bras.

et il savait surtout que Dupleix ne manquait pas de succès de tout genre dans la bonne société de Pondichéry. Lenoir voyait juste, car la haine voit clair où l'amour est aveugle. Dupleix venait de rencontrer celle qui deviendra plus tard sa femme, sa *Begum*, — ainsi que l'appelèrent les Indiens, — et séparer ceux que l'intimité unissait si étroitement, devait avoir, pour l'esprit haineux de Lenoir, une saveur toute particulière. Aussi bien, et sous couleur d'avancement (la perfidie, sans cela, n'eût pas été complète), il saisit l'occasion de reléguer Dupleix au fond du Bengale, dans un comptoir qui ne produisait rien alors pour la Compagnie, se donnant ainsi l'assurance que l'on n'entendrait plus parler de lui, et le 26 septembre 1730, Dupleix était nommé « directeur général et commandant » à Chandernagor.

La correspondance de Dupleix à Chandernagor a été conservée au mois de septembre 1731 au mois d'avril 1737. Dupleix écrivait beaucoup, et pour le connaître vraiment, homme de cœur, homme d'esprit, homme d'organisation, c'est dans sa correspondance qu'il faut l'avoir étudié. Celle de Chandernagor nous le représente négociant habile, actif, consommé, hors ligne. Rien ne lui échappe. L'homme privé se montre affectueux, charmant, mais caustique quand il vise et fait mouche dans ceux qui l'ont blessé. « Je démasquerai cette bande de misérables », écrit-il un jour, en parlant de Lenoir et de ses complices qui venaient d'envoyer un mémoire-libelle où Dupleix et sa conduite à Pondichéry étaient déchirés. Beaucoup de ces lettres sont intéressantes parce qu'elles montrent comment, au milieu de tant d'entreprises, Dupleix réussit à attirer auprès de lui la famille de sa future femme, comment Jane Begum, — c'est le nom que lui donne l'Histoire et que nous emploierons maintenant, — gagnée après quinze mois de lettres échangées, s'embarqua au commencement de 1733 pour le voyage de quatre cents lieues que représentait la distance de Pondichéry à Chandernagor, avec une suite de quinze personnes, sans compter un nombreux domestique.

Chandernagor est bâti sur la rive droite de l'Hougly, l'un des bras du Gange, et à sept lieues au-dessus de Calcutta. Dupleix y débutait obscurément dans ce négoce qui prit vite un très grand essor. Le commerce de la colonie, naguère nul, s'étendit dans l'intérieur à toutes les possessions du Mogol et du Thibet. D'autre part, des navires expédiés pour la mer Rouge et la côte de Mozambique, pour le



FIG. 248. — « Carte des Indes où les colonnie françaisse son distingue par un fils blanc. » Par Mahé de la Bourdonnais. (Bibliothèque Nationale, Cartes et Plans, Rés. 6e D. 7826)

Sous le titre, une note ancienne, écrite sur le papier, a été collée. On y lit : « Pendant sa détention à la Bastille, l'auteur écrivit en 1750 un mémoire pour se justifier et pour donner à ses juges une idée juste du local de son gouvernement et de celui de Pondichéry, ainsi que de l'indépendance réciproque et de la parfaite égalité de pouvoirs attribués aux deux gouverneurs, il y joignit la présente carte dessinée sur deux mouchoirs enduits d'eau-de-vie ; l'encre noire fut composée avec de la suie, et la brune avec du marc de café ; un sou marqué, ajusté sur un morceau de bois, devint une plume. »

golfe de Perse, Goa, les Maldives, Manille, pour l'archipel de la Sonde, la Chine, le Japon, revenaient à Chandernagor chargés d'or et de précieuses marchandises. C'était un merveilleux va-et-vient d'arrivées et de départs. Jamais le commerce d'*Inde en Inde,* et au delà, n'avait pris une telle extension.

Les histoires n'expliquent pas au juste en quoi consistait ce commerce, et c'est pourquoi nous allons combler cette lacune, grâce à un travail remarquable, dû à la plume de M. Vincens, et qui s'intitule : *Mémoire général du commerce que la Compagnie des Indes peut faire dans ses établissements de l'Inde, tant pour l'Europe que pour les pays de l'Inde.* Ce travail est divisé méthodiquement en chapitres ainsi conçus : « Commerce de Pondichéry — de Manille et des isles Philippines, — de la Chine, — de Bombaye, — de Bengale, — d'Achem, — de la coste de Coromandel, — Surate, — de Pégu, — de Merguy, — des Maldives, — de Goa et coste Malabare, — de Bassora, — de Moka. » L'auteur énumère dans ces chapitres ce qu'on peut tirer de chacun de ces pays, ce qu'on y peut porter, les manières de négocier suivant les coutumes, etc. Le nom du gouverneur de Chandernagor y figure souvent : « M. Dupleix a entrepris ceci... M. Dupleix a entrepris cela... Il a réussi en procédant de cette façon..., etc. » Ce mémoire devient ainsi un manuel instructif du commerce indo-chinois pratiqué au dix-huitième siècle.

Il ressort de cette étude que les navires employés n'appartenaient que par exception à Dupleix et à la Compagnie. La plupart des riverains de l'Hougly et de ses affluents possédaient un bateau. Les encourager par l'exemple à étendre le timide cabotage, dont ils ne tiraient que de minces bénéfices était l'un des buts à atteindre. Ces instruments de transport, variés de tonnage, il s'agissait de les attirer à Chandernagor, puis de les équiper, de leur procurer un chargement avantageux, de s'ingénier à faire gagner leur vie aux propriétaires de ces bateaux et à ceux qui les montaient. Pour arriver à ce résultat,

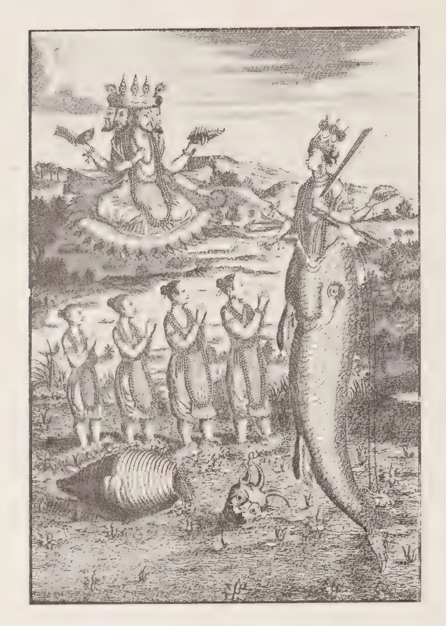




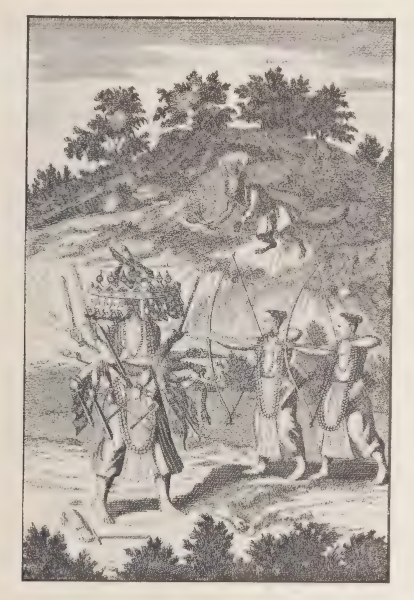


FIG. 249. — Première incarnation, d'après une gravure de B. Picart.

FIG. 250. — Seconde incarnation, d'après une gravure de B. Picard.

Wishnou, Dieu de l'Inde, se métamorphosa dix fois. La première fois, il se métamorphosa en poisson. La légende raconte que ce fut pour plonger dans l'océan afin d'y chercher Vedam qu'un mauvais génie retenait prisonnier. La seconde incarnation de Wishnou fut sous la forme d'une tortue afin de seconder Brahma contre la mer.

il fallait des espèces sonnantes. Ce n'était pas ce qui manquait au Bengale ni sur la côte de Coromandel. La richesse métallique était grande en Asie sous Louis XV. Mais la crainte des pillards, fort nombreux dans le pays, faisait que chacun dissimulait son or ou son argent autant que cela lui était possible. C'était une difficulté de le faire sortir. La confiance et l'espoir du gain l'excitaient bien à se montrer, mais par quantités relativement minimes. De là venait que la base financière du commerce d'Inde en Inde ne pouvait être qu'une sorte de souscription. Dix, vingt, trente, cent personnes prenaient ou pouvaient prendre un intérêt dans le chargement d'un seul navire (ou d'une caravane à l'intérieur), et le profit était divisé entre les intéressés au prorata de leur mise de fonds. Les plus avisés spéculaient sur la cargaison de plusieurs navires à la fois, en partance pour diverses régions. On s'assurait de cette manière contre les chances de perte. Il y avait en effet quelques risques à courir ; mais, quand on savait s'y prendre, l'argent ainsi placé rapportait énormément. L'essentiel était de prendre les productions à leur source où elles coûtaient peu, et de les faire transporter à la contrée où, très désirées, elles se vendaient trois ou quatre fois leur prix d'achat, et même plus dans certains cas. On complétait l'expédition en faisant ramener le bâtiment au point de départ avec un fret avantageux, souvent obtenu par échange de marchandises après arbitrage. Dupleix veillait de près et de loin à toutes ces opérations. Il était surtout devenu un grand armateur, un banquier habile, et non un possesseur de navires. La hardiesse en ce négoce ne consistait pas seulement à créer de nombreux débouchés, de nouvelles spéculations ; il fallait aussi ne pas craindre de confier un chargement au capitaine de subrécargue, qui devait l'exploiter à des distances parfois considérables. L'expérience et le coup d'œil, — l'œil de l'aigle, — étaient indispensables pour ne pas s'aventurer à faux. Or, Dupleix joignait à la connaissance des hommes un esprit d'initiative qui voyait loin et savait se décider. L'ensemble de ces qualités, portées à leur plus haute puissance, constituait une des faces de son génie. Mais ce génie aurait perdu beaucoup de ses moyens, si le mariage n'avait pas uni indissolublement Jane Begum à Dupleix. Devenue M[me] Dupleix, la *Begum* eut le génie de refléter celui de son mari, et ce génie-là ne fut pas seulement celui de l'amour. Elle connaissait tous les dialectes



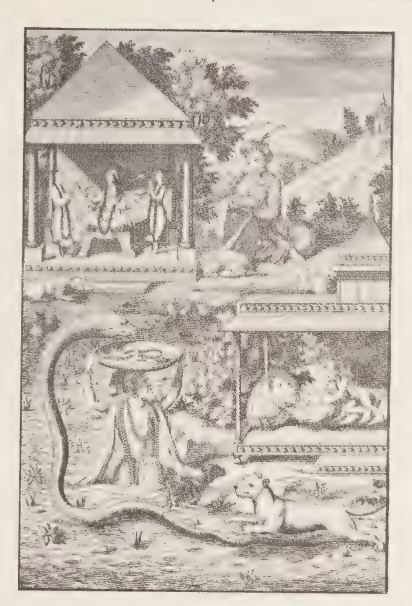


Fig. 251 et 252. — Septième et huitième incarnations de Wihsnou, d'après les gravures de B. Picart.
* La légende de la huitième incarnation de Wishnou rapporte qu'un Rajah ayant marié sa sœur à un brahmine apprit d'un savant Brahmine consulté que cette sœur aurait sept enfants dont le septième lui enlèverait la couronne. Le Rajah fit enfermer sa sœur et massacrer ses enfants à mesure qu'elle accouchait. Ces précautions furent vaines pour le septième, Wishnou lui-même s'incarnait dans cet enfant sous le nom de *Kistna*. Il s'échappa avec son père et sa mère et voyagea par toute la terre pour châtier les méchants, après quoi il fut enlevé au ciel.

des populations auxquelles Dupleix avait à faire : elle fut son ministre des affaires étrangères et son ministre des finances, et cela valait certes mieux pour le grand homme que de confier le soin de ces opérations à de mercenaires interprètes, qui les eussent divulguées avant terme, pour en laisser s'évanouir tout le bénéfice.

Si les directeurs de la Compagnie des Indes eurent connaissance du mémoire Vincens, il ne paraît pas que sa lecture ait produit le moindre effet sur leur intelligence. La Compagnie n'aimait pas le commerce d'Inde en Inde, dont les arcanes lui échappaient trop pour ne pas la rendre méfiante. Le sachant exercé par ses agents, pour leur compte en même temps que pour le sien, elle était jalouse des avantages qu'ils en tiraient, bien que ces avantages, provenant du placement de leurs propres fonds, fussent parfaitement licites. S'expliquant d'ailleurs jusqu'à un certain point que l'intérêt personnel pouvait stimuler leur zèle à multiplier les opérations relatives à ce commerce qui l'enrichissait, la Compagnie supportait par nécessité ce qu'elle considérait comme un abus. Ce sentiment se manifesta en diverses occasions. Il éclatera lorsque Dupleix, après sa disgrâce, réclama le remboursement des avances qu'il avait faites pendant la guerre, sur sa fortune gagnée en grande partie dans le commerce d'Inde en Inde. La Compagnie manquait d'équité. Il aurait fallu, pour son bonheur parfait, que ses agents mal rétribués ne partagent en rien les bénéfices qu'ils lui procuraient !

***

Les succès inespérés de Dupleix lui valurent en 1741 le gouvernement général des Indes françaises. Il quitta Chandernagor dans les derniers jours de décembre, et accompagné de sa femme et de ses familiers, il s'installait à Pondichéry le 13 janvier 1742.

Dès lors commence la seconde partie de la vie de Dupleix. La première a été commerciale ; celle-ci sera surtout politique et guerrière.



Fig. 253. — Cérémonie observée à la naissance d'un enfant chez les Banians dans l'Inde. D'après une gravure de Bernard Picart. *

* La mère présentait le sein au nouveau-né. L'enfant qui avait refusé le sein était exposé. Celui qui avait refusé le sein pendant trois jours était jeté dans le Gange.

Tout un bataillon de publicistes s'est recruté pour travestir cette politique imposée par les circonstances. Disons-le une fois pour toutes, l'étude approfondie des causes et des faits leur a manqué. Pour juger Dupleix, il faut l'aller chercher dans les purs témoignages de son génie, et non seulement l'on s'aperçoit qu'il a gardé les mains nettes, mais encore on est sûr, tant est poignante son infortune, que le grand homme a gardé pour lui seul l'amertume de sa destinée.

Pondichéry comptait alors une cinquantaine de mille habitants, dont la plus grande partie était composée de natifs. La ville, fondée par François Martin, était divisée comme toutes les cités indo-européennes en ville blanche et ville noire, la première où demeuraient les Européens, les négociants français et portugais, et tout le personnel de l'administration ; la seconde, comme son nom l'indique, était habitée par la population colorée, indienne et musulmane.

Pour montrer comment Dupleix a pu, presque sans peine, régir cette population vingt fois plus nombreuse que l'européenne, il suffit de lire cet extrait d'une instruction qu'il écrivit plus tard dans l'Inde à ce sujet : « On doit conduire l'Indien avec un fil. Mais ce fil, il faut bien le tenir..... On doit temporiser avec ce peuple, le prendre tel qu'il est, lui accorder ses franchises par rapport aux coutumes de la caste..... Un génie étroit, à petites idées, trop attaché aux usages européens, ne ferait que du mal. Nous sommes dans un autre monde. »

Ces principes, Dupleix ne s'en départit jamais. Au point de vue religieux, quand il parlait de la divinité, c'était sans préciser : « S'il plaît à Dieu..... Grâce à Dieu..... Dieu nous donnera la victoire, etc. » De cette manière, chacun devait penser que sa croyance ne différait pas au fond de celle du chef de la colonie. Quant aux païens, ils étaient trop peu nombreux à Pondichéry pour que l'on s'inquiétât de leurs superstitions.

La première lettre officielle adressée à la Compagnie par Dupleix dénote un certain découragement. Le gouverneur est souffrant. Pondichéry lui paraît triste en comparaison de Chandernagor. Il a perdu père, mère et autres parents dont les successions ne sont pas réglées... Il semble pressentir le malheur qui le frappera douze ans plus tard.

Bientôt la santé lui revient. Ses idées noires disparaissent. Il lui faut une occupation attachante pour le consoler d'avoir quitté son cher Bengale. Les fortifications de Pondichéry, incomplètes et délabrées, offrent à son activité un travail qui



Fig. 254. — Malade agonisant qui reçoit sur son visage l'urine d'une vache. D'après une gravure de Bernard Picart.

* Les Banians avaient cette coutume de placer l'agonisant sur le dos d'une vache pour y rendre l'âme la tête arrosée d'urine.

lui plaît et pour lequel il se sent une aptitude particulière. On le savait négociant, armateur, banquier ; le voilà ingénieur.

Mais la Compagnie a déclaré qu'elle ne voulait rien dépenser pour les fortifications de la ville. Dupleix se résout à les faire réparer et compléter pour son compte, en avançant l'argent nécessaire. Sur cette pente généreuse, trop fidèlement suivie pendant la guerre qui va suivre, Dupleix sacrifiera sa fortune à Pondichéry. Seulement, sa femme au flanc, — cette *Begum* adorée qui est la moitié de son courage, — il y gagnera la gloire la plus pure du XVIIIe siècle.

Le 23 octobre 1742, le gouverneur général de Pondichéry est nommé par Louis XV « *commandant des forts et établissements français dans les Indes orientales, et président, tant des Conseils supérieurs et provinciaux établis, que de ceux qui pourront par la suite y être établis.* »

Cette extension de pouvoirs à l'Inde entière, en termes qu'aucune condition ne restreignait, ne constituait pas seulement Dupleix vice-roi pour la France dans ces pays qui allaient de l'Himalaya au cap Comorin. Elle lui donnait la faculté de ranger sous sa loi les territoires conquis par ses troupes, aussi bien que ceux obtenus par achat ou par concession, pour services rendus aux possesseurs du sol.



FIG. 255. — Frontispice du *Voyage à la Nouvelle Guinée.*

La guerre avec l'Angleterre ayant éclaté en Europe, La Bourdonnais vint, en 1746, disperser les escadres anglaises dans les mers de l'Inde, s'empara de Madras, fit la garnison prisonnière, tira de la ville pour plus de quatre millions d'effets en nature, et lui en imposa plus de neuf en espèces pour sa rançon. Cette brillante victoire autorisait les plus belles espérances. Mais le triomphe devait se changer en désastre, parce que la Compagnie française des Indes, ainsi que l'a dit Voltaire, n'a jamais su faire ni la guerre, ni la paix, ni le commerce ; parce qu'il y avait opposition directe, comme on s'exprimait alors, entre « messieurs de Paris et messieurs de Pondichéry » ; parce que La Bourdonnais avait une âme de marin, fidèle à sa parole, et que Dupleix était trop fier pour que son cœur seul ne l'eût mis au-dessus de l'envie.

La Bourdonnais disait : « Madras est ma conquête, et je dois tenir la capitulation qui m'y a fait entrer ». Dupleix répondait : « Madras une fois pris devient une ville de mon gouvernement, et mes combinaisons seules doivent en disposer. — Vous connaissez les ordres que j'ai reçus du roi, poursuivait le marin, ils me défendaient de garder aucune conquête. — Vous connaissez les instructions que j'ai de la Compagnie, répliquait le gouverneur, elles m'autorisent à garder Madras. »

Rien ne fut plus pénible que cet antagonisme, mais la nomination du 23 octobre 1742, dont nous avons parlé ci-dessus, ne laisse aucun doute. La Bourdonnais était dans son tort. Il le fut d'autant plus qu'il tenta d'effrayer Dupleix et sa femme par une manœuvre inqualifiable. Une de leur parente, Mme de Barneval, résidait à Madras avec son mari. Jane Begum la chérissait particulièrement. La Bourdonnais menaça le gouverneur de la faire transporter aux îles.

« Moi et ma femme, répondait Dupleix inflexible, nous savons sacrifier notre tendresse au devoir. Entièrement dévoué au service du roi, cette menace ne m'ébranlera pas. »

Le départ de La Bourdonnais, en octobre 1746, délivra Dupleix du plus grand souci. Mais le siège de Pondichéry fut la conséquence de la prise de Madras.

Il faut lire, dans une plaquette publiée en 1870, et intitulée : *Le Siège de Pondichéry en 1748, extraits des mémoires inédits de Rangapoullé, divan* (c'est-à-dire, en hindou, l'officier chargé du trésor public dans une province) *de la Compagnie des Indes, par F.-N. Lande, procureur général,* — il faut lire comment l'amiral Boscawen, après avoir inutilement bombardé Pondichéry de soixante mille boulets, se décide à lever le siège, et comment Jane Begum seconde son naïf grand homme de mari qui vient, au bout de quarante-sept jours, de faire échouer au pied des murs de sa capitale une des plus belliqueuses nations de l'Europe.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des opérations qui suivirent, dans cet accomplissement d'une œuvre compliquée, pleine de périls, et pour lequel Dupleix et sa femme ont offert un spectacle unique dans l'histoire. Nous ne pouvons les suivre dans les *nababies* et les *soubabies*, où Jane Begum despotisait et ensorcelait nababs et rajahs par sa puissance de charmeuse indienne. Car la principale force politique de Dupleix était la diplomatie. Lui et sa femme cultivaient ce grand art avec un soin particulier. Sur ce chapitre, où l'esprit oriental est d'une subtilité bien connue, le gouverneur des Indes ne se laissait jamais dépasser. S'appropriant, de concert avec Jane, toutes les ressources de cet esprit complexe, l'*imperator* ne craignait pas d'opposer à la ruse trompeuse la finesse décevante, au mensonge la contre-vérité. Ses combinaisons les plus hardies se trouvaient déguisées par la plume aimable et le langage imagé de sa femme, qui savait les rendre non seulement acceptables, mais désirables. Renseignée par ses agents sur la secrète ambition de chacune des personnes correspondant avec elle, Jane Begum pouvait, à coup sûr, entourer de promesses ses caressantes missives. Et quand, au bout d'une intéressante lutte, l'adversaire se sentait enserré dans son propre idiome, il était heureux de céder à la séduisante princesse qui l'avait réduit au jeu des détours diplomatiques. N'y a-t-il point de ces belles parties d'échecs que l'on se console de perdre pour le plaisir de les avoir jouées ?

Que de victoires remporta de cette manière Jane Begum ! Un historien qui n'a fait que saluer en passant le talent politique de l'éminente créole, l'appelle « indispensable ». Ici encore, nous ne pouvons que marquer les campagnes épistolaires de Mme Dupleix dans le long drame franco-anglo-indien. Dès que les Anglais eurent pénétré la politique de Dupleix, consistant à gouverner chaque province pour la France, par la main d'un *soubab*, quel qu'il fût, devenu sa créature, son esclave, ils n'eurent plus qu'un but : se substituer à leur rival, dans la même pensée pour l'Angleterre.

Malleson, dans son livre *History of the French in India,* retrace pour son pays cette guerre épuisante, cette guerre où apparaît Clive, et Lawrence aussi, mais Clive surtout, qui n'a jamais fait autre chose que d'appliquer les méthodes de Dupleix et de lui dérober les réalisations de son génie... Eh bien ! Malleson lui-même ne peut s'arracher son admiration pour Dupleix, et il écrit à la fin de son ouvrage :

« Dupleix n'avait plus une armée, plus un allié, plus un général ; il ne devait plus compter que sur lui-même et sur un second lui-même, sa vaillante femme, sa digne aide, sa conseillère infatigable. »

La possession de l'Inde avait été près d'éclore, pourtant ! Dupleix et sa femme se disposaient à l'offrir à Louis XV, afin qu'il en enrichît sa couronne, lorsqu'un Français, jaloux des soins que cette fleur avait coûtés, l'abattit, en broyant la tige qui l'avait portée. La belle corolle cachait un diamant d'une valeur incalculable, qui échut au trésor britannique. Il y devint une source d'immenses richesses, qui ne tarira pas, tandis que le trésor de France, alors à peine suffisant aux prodigalités de la cour, laissait le peuple se débattre dans la misère, si cruellement vengée quarante ans plus tard !

Celui qui se rendit coupable de cet acte de félonie, ce fut La Bourdonnais. Il fit répandre contre Dupleix un tel flot de préventions qu'il porta un coup terrible à l'œuvre entreprise, au moment même où l'équilibre des projets, à cause de leur grandeur même, était si difficile à maintenir. Le conquérant de l'Inde avait été anobli, élevé à la dignité de grand-croix, nommé marquis : « — Qu'a-t-il donc fait, s'écriait La Bourdonnais, pour mériter tant d'honneurs, cet illuminé, ce dépensier, ce songe-creux. Vous verrez la débâcle ! »

On la vit, la débâcle, quand le grand homme fut brusquement retiré du pouvoir qu'il soutenait. Tout derrière lui s'écroula.

Le 12 octobre 1754, Dupleix, ayant reçu de Louis XV l'ordre de revenir en France, s'embarqua sur le vaisseau le *Duc d'Orléans*, et s'éloigna de Pondichéry avec sa famille. Le navire fit escale à Bourbon, et parvint à Lorient le 15 juin 1755. Une note des *Mémoires* de d'Argenson à cette date, fait pressentir le motif de ce rappel :

« On a la nouvelle que le célèbre M. Dupleix vient d'arriver à Lorient *avec toutes ses richesses* et on l'attend à la Cour ces jours-ci. Sa femme a une parure de diamants noirs qui sont d'un prix inestimable. »

Dupleix écrit dans le même temps : « Croiriez-vous que, sur la route de Lorient à Paris, j'ai été obligé de fermer les stores de ma chaise de poste pour pouvoir m'échapper de la foule ! Dans tous les endroits où nous changions de chevaux, j'entendis des propos qui auraient lieu de flatter le plus présomptueux, mais dont, grâce à Dieu, je me suis garanti, autant qu'il a dépendu de moi. Ma femme a été dans le même cas. Elle et moi nous n'osions paraître dans Lorient par l'affluence du peuple qui voulait nous voir et nous bénir. »

D'Argenson ajoute, le 28 juin : « M. Dupleix est arrivé à Paris et a été bien reçu par nos ministres. On l'a envoyé se reposer huit jours à Magnanville, chez M. Lavalette ».

Magnanville était un château situé près de Mantes, résidence de M. Lavalette, l'un des personnages de la Compagnie des Indes. On voit maintenant se dessiner le plan de la Compagnie : étouffer Dupleix sous les flatteries, sous les attentions, sous les compliments ; chercher si l'on ne pourrait pas tirer quelque chose de « toutes ces richesses » vantées avec autant de curiosité que de convoitise. Et bientôt la vérité se montre...

Revenus à Paris, Dupleix et sa femme sont priés de garder le silence sur leur affaire, afin qu'on puisse aviser aux moyens de l'arranger sans bruit. Il faut préparer l'opinion afin de lui donner le change. Sait-elle bien ce qu'il en est de cette affaire de l'Inde ? On croyait généralement que Dupleix était venu en congé pour jouir de son triomphe et qu'il reprendrait bientôt son gouvernement !

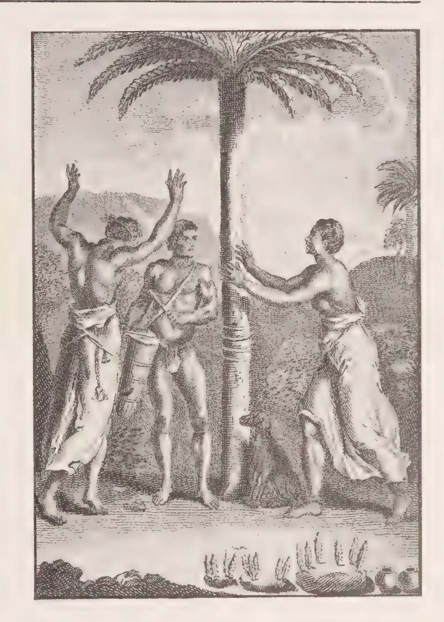


FIG. 256. — Cérémonie religieuse des peuples de Guinée en l'honneur de leur divinité.
D'après une gravure de Bernard Picart.
* Le prêtre accompagné de deux femmes fait ses conjurations à l'arbre du fétiche.



FIG. 257. — Cérémonie des peuplades de la Guinée pour demander de la pluie. D'après une gravure de Bernard Picart.

Il acheta rue Neuve-des-Capucines et fit meubler à ses frais une petite maison (qu'on appela ironiquement leur hôtel) où vint loger avec lui sa femme, et avec eux se groupèrent des parents, des amis de l'Inde, absolument sans ressources, jusqu'au moment où l'affaire de leurs communes avances serait réglée avec la Compagnie.

En attendant, Dupleix et sa femme faisaient des visites pour gagner la sympathie de ceux dont leur sort dépendait. Le soir, l'infortuné grand homme, quelque peu musicien, doué d'une voix mélodieuse, composait des romances et les chantait en s'accompagnant d'un luth, essayant de tromper ainsi l'angoisse qui l'étreignait.

L'été de 1755 se passa en vaines démarches. Mme Dupleix en conçut un chagrin qui, joint aux tristesses de l'hiver qui s'approcha rigoureux, atteignit la santé de l'exilée, accoutumée au chaud climat de l'Inde. Rapidement le mal s'aggrava. Le cœur était atteint.

Dupleix, forcé par le besoin de sortir de la réserve qui lui avait été imposée, présenta des comptes appuyés des preuves les plus claires et sollicita un versement partiel. La Compagnie lui devait TREIZE MILLIONS qu'il avait avancés pendant la guerre en son propre nom, au nom de sa femme, non commune en biens, au nom réel de ses parents, de ses amis dont il avait été le banquier.

Lorsque les directeurs surent le chiffre et comprirent que la revendication était justifiée, ils se déclarèrent entre eux que le mieux était, après discussion pour la forme avec Dupleix, de ne rien lui rembourser. On le bernerait jusqu'au jour où, s'il criait trop fort, on lui fermerait la bouche par un déni de justice.

Ce fut alors une lutte à laquelle Jane Begum donna son cœur jusqu'à ses derniers battements. Pour avoir une idée de cette lutte, on ne lira pas sans émotion une lettre d'elle que nous donnons à la fin de ce chapitre, et qui est adressée à M. de Moras, alors contrôleur général des Finances (1), et qui avait succédé à M. de Séchelles en 1756.

Malgré le ton persuasif de cette lettre, très probablement suivie de plusieurs autres qui n'ont pas été conservées, ce pressant appel resta sans effet. La santé de Jane Begum déclinait à vue d'œil. Nous avons la preuve que l'idée de sa fin prochaine envahissait le cœur ulcéré de son mari. Le 4 décembre 1756, à l'âge de cinquante ans, elle expira dans la nuit.

Dupleix, mutilé de sa compagne, continua de lutter entre ses créanciers aigris et l'improbe Compagnie des Indes, qui s'obstina à prétendre ne rien lui devoir. Il lutta, — mais son opiniâtreté avait perdu de ses forces. Il avait trop saigné, le malheureux ! Par trois mémoires, il sollicita un jugement, et même aujourd'hui on ne peut lire sans mal ces phrases tracées à la fin du troisième et dernier, quelques jours avant sa mort :

« J'ai sacrifié ma jeunesse, ma fortune, ma vie, à combler d'honneurs et de richesses ma nation en Asie. De malheureux amis, de trop faibles parents, des citoyens vertueux ont consacré tous leurs biens pour faire réussir mes projets. Ils sont maintenant dans la misère. Je me soumets à toutes les formes judiciaires, je demande, comme le dernier des créanciers, ce qui m'est dû. Mes services sont des fables, ma demande est ridicule ; je suis traité comme le plus vil des hommes... Je suis dans la plus déplorable indigence. Le peu de biens qui me reste est saisi : j'ai été obligé d'obtenir des arrêts de surséance pour n'être pas traîné en prison ! »

Ce mémoire, par instant sublime, s'adressait à des juges incapables de le comprendre. Le 11 novembre 1763, il mourait, ce génie méconnu qui s'appela Joseph Dupleix, qui fut réellement empereur des Indes françaises, et que le jugement de l'histoire a enseveli dans la pourpre du malheur, la seule qui ne déteigne pas !

LALLY-TOLLENDAL ACHÈVE DE RUINER L'ŒUVRE DE DUPLEIX.

Nous l'avons dit, lorsque Dupleix revint en France par ordre du roi, l'œuvre du « faiseur de prodiges » — comme on l'appelait dans l'Inde — s'écroula derrière lui. En imputant à La Bourdonnais une influence que la mort ne devait point tarder à supprimer, nous n'entendons pas restreindre celle de Godeheu, un des directeurs de la Compagnie, mais Godeheu, à son insu peut-être, était manœuvré par l'Angleterre. La patte du léopard embrouillait les circonstances en s'enfonçant davantage dans le merveilleux domaine convoité.

Louis XV et Mme de Pompadour ne comprenaient rien de ce qui se passait *au pays des épices*. D'abord, c'était beaucoup trop loin pour eux, et le désordre grandissant de la métropole ne leur permettait guère de porter les regards sur la colonie des Indes. Et puis, il y avait une autre raison qui tenait à des facteurs plus spécialement psychologiques. Dupleix, le grand Dupleix, était un homme qui s'était fait tout seul, un homme national dans le meilleur sens du mot, car il désigne ici l'enfant que la terre de France avait porté dans ses flancs et nourri de ses puissantes mamelles. Celui que la Cour choisit pour le remplacer, était un homme de Versailles, ou mieux *enversaillé* — pour employer l'énergique expression du vieux comte de Mirabeau (le père du tribun), — et qu'une ignorance complète des affaires politiques de l'Inde et de la situation des puissances dans ce pays, aurait suffi seule pour le rendre impropre à une si haute mission.

Lally-Tollendal n'avait qu'une qualité : il avait manifesté de tout temps la haine la plus violente pour l'Angleterre ; et ce fut ce trait marqué qui le fit nommer « gouverneur-général des possessions françaises dans l'Inde », et investi des pouvoirs les plus étendus qu'on eut encore affectés à cette position.

Lally ne sut pas déployer ses aptitudes dans des conditions toutes nouvelles pour lui. Elles se changè-

(1) Le contrôleur général des finances était en même temps directeur général de la Compagnie des Indes.

rent en défaut et multiplièrent les obstacles. Si ferme qu'il fût, il ne sut pas faire plier à propos, et sa fermeté se changea en obstination hargneuse. La promptitude de ses décisions devint bientôt un aveuglement systématique et irréfléchi. Pour n'avoir pas su se commander à lui-même, il devint le fléau de la cause à laquelle il avait dévoué sa vie.

Il mit un an pour gagner les Indes à la tête d'une flotte qui pouvait l'y transporter en six mois. Pendant ce temps, les Anglais le devançaient dans leurs préparatifs. Sa première opération fut l'attaque du fort Saint-David, qu'une escadre anglaise tenta de secourir, mais sans succès. Afin de pousser le siège avec plus de vigueur, Lally imagina de mettre en réquisition tous les habitants indous de Pondichéry, et de les employer, sans distinction de caste, à transporter l'artillerie et les bagages. Une profonde horreur éclata dans l'Inde au spectacle de cette profanation inouie : le Brahme assujéti à un travail réservé par la religion aux castes infâmes, le *radjpout* soulevant le même fardeau que le paria qu'il avait le droit de tuer si leurs mains se rencontraient, il n'en fallut pas plus pour précipiter la ruine irréparable de l'influence française. Les supplications de tout le conseil de Pondichéry, de tous les Français établis dans l'Inde furent repoussées par Lally. Tout briser devant lui était le seul axiome politique de ce général impitoyable. Ce fatal système nous a coûté ce que l'Angleterre a si bien obtenu.



FIG. 258.
L'accouchée va laver son enfant à la rivière (Guinée), d'après une gravure de Bernard Picart.

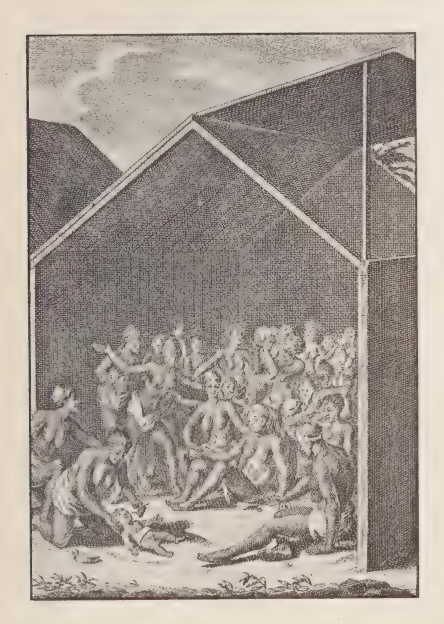


FIG. 259. — Cérémonie de l'accouchement en Guinée. D'après une gravure de Bernard Picart.

Saint-David fut pris néanmoins, et Lally ne s'occupa plus dès lors que des moyens d'investir Madras, pour achever d'un seul coup la ruine de la Compagnie anglaise. Mais il commit une faute incalculable en rompant les relations que les agents laissés par Dupleix entretenaient encore avec les indigènes.

Cet ordre insensé eut pour conséquence la prise de Pondichéry. Mais auparavant, Clive, gouverneur du Bengale, ruinait la prépondérance française tout le long du littoral. Dans son attaque de Madras, Lally, qui manquait de subsides, laissa piller les villes aux alentours, violer les pagodes, sans y trouver les trésors qu'il cherchait. Le seul homme qui aurait pu le sauver, Bussy, une des créatures façonnées par Dupleix, était chaque jour abreuvé de dégoûts. En 1759, le ministère français le nomma commandant en second et successeur désigné de Lally ; c'était seulement lui donner voix délibératrice au conseil. Un mot de plus, en lui donnant l'autorité suprême, aurait probablement changé l'avenir de l'Inde, mais il était écrit que les combinaisons de Dupleix seraient abattues, — et dérobées par l'Angleterre.

Elle délivra Madras, et pendant deux ans, de 1759 à 1761, mit à profit chacune des sottises de Lally-

Tollendal. Le 14 janvier 1761, Pondichéry se rendait aux troupes anglaises. Peu après, toutes les autres factoreries de la côte de Coromandel eurent le même sort; Mahé, sur la côte de Malabar, fut pris le 10 février suivant. Chandernagor l'était depuis 1757, et les Anglais n'eurent plus à combattre d'Européens sur tout le continent de l'Inde.

Cet événement semblait assurer la prépondérance anglaise en Asie. Pendant quinze ans, l'Inde avait pu douter quels seraient ses maîtres; pendant quinze ans, les Anglais avaient plusieurs fois désespéré, hésitant à conserver ou le Dekkhan ou le Bengale. L'inintelligente administration de Lally fut la crise fatale, à laquelle ne put survivre notre puissance.



FIG. 260. — Portrait de Lally-Tollendal, d'après une gravure de F. Bonneville.

Tâche ingrate que de raconter la mort de cet homme doué de qualités dont il ne sut faire qu'un mauvais usage! Ses fautes furent exagérées, son dévouement suspecté. Lorsqu'il revint à Paris, le mot « Trahison! » sortit de toutes les bouches. Comme dans les guerres de la Révolution où les généraux défaits seront mis à mort, il semble que la vanité du pays voulût se consoler d'une immense et irréparable défaite, en la faisant considérer comme la faute d'un seul homme. Le vrai, c'est que l'animosité qui régnait alors entre le Parlement et le Ministère, acheva d'accabler Lally. Un arrêt, rendu le 6 mai 1766, écarta l'accusation de trahison et de concussion, mais condamna Lally à la peine de mort pour fautes contre les intérêts du roi, abus d'autorité et exactions. La sentence fut exécutée avec la même dureté que s'il se fut agi d'un immonde criminel. Lié de cordes, bâillonné, jeté sur un tombereau qui passait devant la prison, et qui fut mis à réquisition pour ce triste office, Lally monta sur l'échafaud à soixante-six ans. Cette mort cruelle et imméritée doit désarmer la sévérité de l'histoire, et sans faire oublier que les fautes de Lally ont coûté un empire asiatique à la France, elle commande le pardon et la pitié

La Compagnie française des Indes continua de végéter jusqu'à l'année 1769. A cette époque, elle fut déclarée en état de banqueroute, et le commerce devint libre.

LES ORIGINES DE LA NOUVELLE-FRANCE.

De l'autre côté du globe, nous possédions et nous avons perdu à cette époque la plus grande partie de l'Amérique du Nord. Si l'on veut se représenter ce qu'était le Canada lorsque nous commençâmes à nous y établir, on voit que ce n'était alors qu'une immense forêt remplie de bêtes fauves; de grands lacs; beaucoup de rivières et de marécages; çà et là, des prairies où « se cabanaient » des sauvages. Au milieu de ces solitudes, sur les bords du lac Erié, sur les rives de l'Ohio, du Mississipi et du Missouri, se dressaient de loin en loin les restes de monuments considérables : des fortifications gigantesques formées d'ouvrages en terre, des *tumuli* avec leurs momies, des villes, des inscriptions hiéroglyphiques, des idoles, de bizarres sculptures; ouvrages d'un peuple inconnu, restes d'une civilisation autrefois maîtresse de ce pays, et dès lors détruite et depuis longtemps. Enfin, dans un coin de ce monde, sur les rives du Saint-Laurent, deux ou trois « habitations », — selon le mot de Samuel Champlain, — autour desquelles les colons français commençaient à defricher et à cultiver quelques quartiers de terre. Plus loin, au sud-est,



MARIAGE DES CAFRES. D'après une gravure de Bernard l

l ge des Cafres est célébré au cours d'un festin que les futurs époux o ent aux membres des de x familles. Les deux époux sont chacun dans le cercle qui convient à son sexe. Alors celui du village qui a le droit de les unir, verse sur eux de l urine et leur donne la bénédiction nuptiale.



FIG. 261. — L'INITIATION DES JEUNES GENS REÇUS AU RANG DES HOMMES. (Coutume des peuples de la Cafrerie). D'après une gravure de Bernard Picart.

* Cette opération a lieu dès que l'enfant a atteint huit ou neuf ans. Une loi défend aux hommes, sous peine de mort, d'avoir aucun commerce avec une femme, avant qu'on l'ait initié dans la religion du pays.

sur le rivage de l'Atlantique, des colonies anglaises et hollandaises, mieux situées que la Nouvelle-France, déjà plus prospères et beaucoup plus peuplées qu'elle.

Un aussi vaste pays présente les différences de climat et de productions les plus considérables. Dans le nord, l'immense plaine qui s'incline vers les mers glaciales, est impropre à la culture. Elle est entrecoupée de savanes, c'est-à-dire de plaines basses, marécageuses et couvertes de bois rabougris. Mers, lacs et rivières, tout est encore gelé en juin. La partie méridionale de cette zone est moins âpre, et le Labrador n'en diffère que par ses éternels brouillards. Les forêts se composent de pins, de mélèzes, de bouleaux, d'aulnes et de peupliers ; là où elles cessent, vers le nord, quelques arbustes, puis des mousses apparaissent. Les animaux sont nombreux dans ces solitudes ; on y trouve l'ours blanc et l'ours noir, le loup, le lynx, le renne, l'élan, le bison, le bœuf musqué, le castor, la loutre et divers animaux aux fourrures précieuses, sans compter le chien, si utile à l'Esquimau, misérable habitant de ces steppes glacées.

Nous avions au fond de la baie d'Hudson, qu'on appelait alors la baie de Bourbon, plusieurs forts et comptoirs fortifiés, dans lesquels on faisait la « traite » des pelleteries ; mais la paix d'Utrecht, en 1713, nous fit céder toute cette zone à l'Angleterre.

La Nouvelle-France proprement dite, c'est-à-dire le Canada actuel, est à peu près sous les mêmes parallèles que l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Espagne et l'Italie septentrionale. L'hiver y est rude. A la latitude du Languedoc ou de la Provence, la neige couvre la terre pendant six mois, de novembre à mai. Un missionnaire raconte qu'il n'a jamais passé l'hiver au Canada sans qu'il ait appris qu'on eût apporté à l'hôpital quelqu'un à qui il avait fallu couper une jambe ou un bras gelé. Le printemps commence en mai. « Alors, dit Champlain, les cerisiers commencent à épanouir leurs boutons pour pousser leurs feuilles dehors... les framboises commencent à boutonner et toutes les herbes à pousser hors de la terre..., les arbres jettent leurs feuilles. » Un été très chaud succède bientôt à ce court printemps.

Malgré la rigueur du climat, le sol est fertile, surtout en remontant le Saint-Laurent et sur le bord des



Fig. 262. — Sauvage en conversation avec sa maîtresse. D'après une gravure de Bernard Picart.

Grands-Lacs. Déjà, avant notre venue, les cinq nations iroquoises cultivaient leurs terres et récoltaient le maïs. « Nous sommes au milieu des plus grandes forêts du monde, écrivait le missionnaire que nous avons cité plus haut ; selon toutes les apparences, elles sont aussi anciennes que le monde même... A la vue, rien n'est plus magnifique ; les arbres se perdent dans les nues. » Les principales essences de ces forêts sont le pin blanc et le pin rouge, le cèdre, l'épinette blanche dont on fait les plus grands mâts, l'épinette rouge ou *tamarak*, dont le bois est incorruptible, le merisier, l'érable à sucre (1), le noyer, le charme, l'orme, dont l'écorce sert aux sauvages à faire leurs canots, etc. L'ours et le loup peuplent les profondeurs de ces bois ; le cerf, l'élan, le daim et le chevreuil y vivent en troupes nombreuses. Les prairies, à l'ouest des Grands-Lacs, sont le domaine des bisons ; le castor et la loutre se trouvent sur les bords des rivières, des lacs et des marais. Le gibier abonde ainsi que les oiseaux de proie. On trouvait alors des truites de deux cents livres dans le lac Huron !

Sauf Terre-Neuve et l'Acadie, toute cette région est formée par un terrain houiller. Le Saint-Laurent l'arrose tout entière et, depuis Québec, il a plusieurs lieues de large. On peut juger du volume de ses eaux quand on saura qu'il jette dans l'océan une masse d'eau de cinquante-sept millions et demi de mètres cubes d'eau par heure. Un grand nombre de rivières affluent au Saint-Laurent ou dans les cinq lacs dont il sort. A l'époque qui nous occupe, ces rivières étaient les seules voies de communications. On ne voyageait alors qu'en canot ; et, lorsque la navigation est interrompue, ce qui arrive souvent, par un *sault* ou rapide, ou bien lorsqu'on arrive à un *portage*, c'est-à-dire à un faîte entre une rivière et une autre, on portait ses canots sur l'épaule, ainsi que le dit Champlain dans cette phrase qui nous donne si naïvement l'étymologie du mot portage : « Il nous fallut porter nos canots, hardes, vivres et armes sur nos espaules, qui n'est pas petite peine à cause qui n'y sont pas accoutumés ».

Parmi ces communications établies au travers des plus épaisses forêts, par les lacs et rivières ou par les portages, il y avait la rivière Richelieu, affluent du Saint-Laurent et des lacs Saint-Sacrement et Champlain, puis, après un portage, du fleuve Hudson, qui se jette dans l'Atlantique, à New-York. Cette route naturelle traversait des bois épais et le pays des Iroquois ; à ses extrémités se trouvaient les capitales de la Nouvelle-



Fig. 263. — Sauvage allumant une allumette pour aller chez sa maîtresse. D'après une gravure de Bernard Picart.

(1) L'érable à sucre est l'arbre favori des Canadiens. Il figure avec le castor dans les armes nationales. La récolte du sucre se fait par incisions, et l'on place un vase au pied de l'arbre pour recueillir la sève. On la fait bouillir ensuite, et dès qu'elle épaissit, on la jette dans des formes.



FIG. 264. — CÉRÉMONIES OBSERVÉES À LA NAISSANCE DES ENFANTS CHEZ LES CAFRES. D'après une gravure de Bernard Picart.
1. Purification des enfants nouveau-nés. — 2. Exposition des enfants qui naissent avec quelques défauts.



Fig. 265. — « Divinité qui selon les Chingalais donne la sagesse, la santé et les biens. » D'après une gravure de Bernard Picart.

France et de la Nouvelle-Angleterre. Aussi, les rives de ces lacs et de ces cours d'eau étaient-elles couvertes de forts destinés à commander le pays, tels ceux de Carillon et de William Henry, dont les noms rappellent les plus beaux faits d'armes du marquis de Montcalm.

Pendant la durée de notre domination, nous avons fondé au Canada et dans les pays du nord un grand nombre de villes, dans les meilleures conditions militaires et commerciales. Presque toutes sont devenues de grands centres de population, d'industrie et de commerce, mais ont changé de nom en changeant de maîtres ; si bien qu'en entendant parler aujourd'hui des populeuses cités d'Ogdenbourg, de Kingston, de Ticondéroga et de Pittsbourg, notre étourderie française ne sait plus que c'est nous qui avons fondé le fort de la Présentation, le fort Frontenac, le fort Carillon et le fort Duquesne.

La vallée de l'Ohio, possédée par la France, liait le Canada à la Louisiane, mais resserrait la Nouvelle-Angleterre et empêchait ses habitants de s'étendre à l'ouest des monts Alleghanys. Aussi les Anglais, dès 1727, cherchèrent-ils à s'y établir...

Avant de noter quelques aspects de cette rivalité, disons un mot des Canadiens. Le missionnaire dont nous avons déjà parlé, écrit en 1720 : « Québec ne compte guère que sept mille âmes, mais on y trouve un petit monde choisi, où il ne manque rien de ce qui peut former une colonie agréable. On joue, on fait des parties de promenades ; l'été en calèche ou en canot ; l'hiver en traîne sur la neige ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup ; quantité de gentilshommes n'ont guère que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à bien peu de choses, parce que le pays n'en fournit presque point, et que celles de l'Europe arrivent tout à la fois, mais elles occupent une bonne partie de l'année ; on politique sur le passé, on conjecture sur l'avenir ; les sciences et les beaux-arts ont leur tour, et la conversation ne tombe point. Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs, on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même aucun accent. »

Tout différent est l'aspect de la Nouvelle-Angleterre, et le missionnaire ne le cache pas : « Il n'en est pas de même des Anglais, nos voisins ; et qui ne connoitroît les deux colonies que par la manière de vivre, d'agir et de parler des colons, ne balanceroit pas à juger que la nôtre est la plus florissante. Il règne dans la Nouvelle-Angleterre une opulence dont il semble qu'on ne sait point profiter ; et dans la Nouvelle-France une pauvreté cachée par un air d'aisance

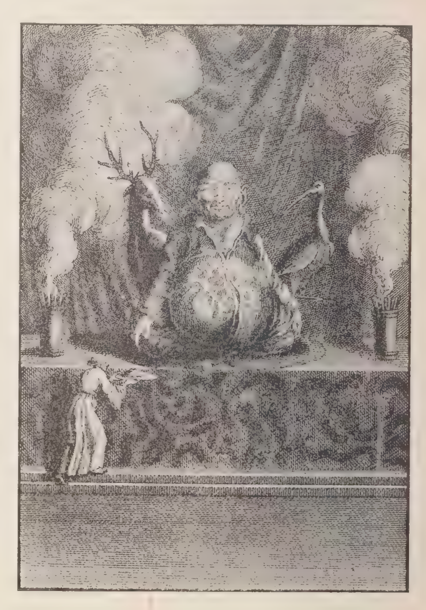


Fig. 266. — « Idole que les Chinois appellent le Dieu de l'Immortalité et qu'ils disent présider à leur fortune ». D'après une gravure de Bernard Picart.

qui ne paroit point étudié. Le commerce et la culture des plantations fortifient la première, l'industrie des habitants soutient la seconde, et le goût de la nation y répand un agrément infini. Le colon anglais amasse du bien et ne fait aucune dépense superflue, il travaille pour ses héritiers ; le colon français jouit de ce qu'il a, et laisse les siens dans la nécessité où il s'est trouvé lui-même, de se tirer d'affaire comme il pourra... »

En revenant plus loin à l'étude des mœurs des créoles, mêlée cette fois à l'étude des ressources du Canada, le missionnaire ajoute : « Tout le monde a ici le nécessaire pour vivre : on y paye peu au Roi ; l'habitant ne connoît point la taille ; il a du pain à bon marché ; la viande et le poisson n'y sont pas chers ; mais le riz, les étoffes et tout ce qu'il faut faire venir de France y coûtent beaucoup... Les familles y sont nombreuses, mais pour les faire subsister, il faudrait qu'on y menât aussi la vie des patriarches, et le temps en est passé !... »

LA BELLE HISTOIRE DE M. DE MONTCALM.

Les hostilités entre la France et l'Angleterre, qui furent de tout temps celles d'une nation loyale avec une nation de mauvaise foi, commencèrent au Canada,



FIG. 267. — LA PAGODE DU TAUREAU.
D'après une gravure de Bernard Picart.
Ce Taureau était d'or massif, il heurte un œuf avec ses cornes. L'œuf représente le chaos, le taureau l'ayant rompu à coup de cornes, le monde sortit de cette coque et le soufle de l'animal produisit l'homme.



FIG. 268. — PAGODE DE DAYBOT (Japon).
D'après une gravure de Bernard Picart.

dès le lendemain d'Utrecht, qui nous avait fait céder l'Acadie sans aucune restriction. Les principes purs du droit international n'ont pas été jusqu'à présent la règle observée dans la pratique de la vie des peuples, et chez les Anglais le mouvement, signe précurseur de violences et d'attaques, alarmait nos colons et tenait en éveil la vigilance de leurs chefs.

Cependant, de 1713 à 1744, — période unique dans l'histoire du Canada, — la colonie n'en prit pas moins un grand essor. Le cardinal Fleury sut manœuvrer en France pour conserver la paix. Le gouverneur Vaudreuil donna au commerce l'extension compatible avec les règlements qui régissaient la colonie. Son successeur, Beauharnais, envoya explorer « les pays de la mer de l'ouest », c'est-à-dire les terres à l'ouest des grands Lacs. Un retranchement fut élevé sur le lac de Bourbon, qui est aujourd'hui le lac de Winnipeg.

Pendant la guerre de Succession d'Autriche, le Canada fut l'un des théâtres de la lutte entre la France et l'Angleterre, et le traité d'Aix-la-Chapelle, en la terminant, remettait à l'examen de commissaires le règlement définitif des limites de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre. Or, avant même que

la commission chargée de ce règlement fût assemblée, les colons anglais, surtout ceux de Virginie, envahissaient notre territoire, non seulement dans les terres qu'ils réclamaient comme dépendances de l'Acadie, mais encore sur des terres appartenant incontestablement à la France, comme celles de l'Ohio.

De 1748 à 1754, l'invasion prit une allure menaçante, malgré la ferme attitude de nos représentants, tels que La Galissonnière et Duquesne. Par malheur, autour d'eux, le désordre grandissait dans toute la

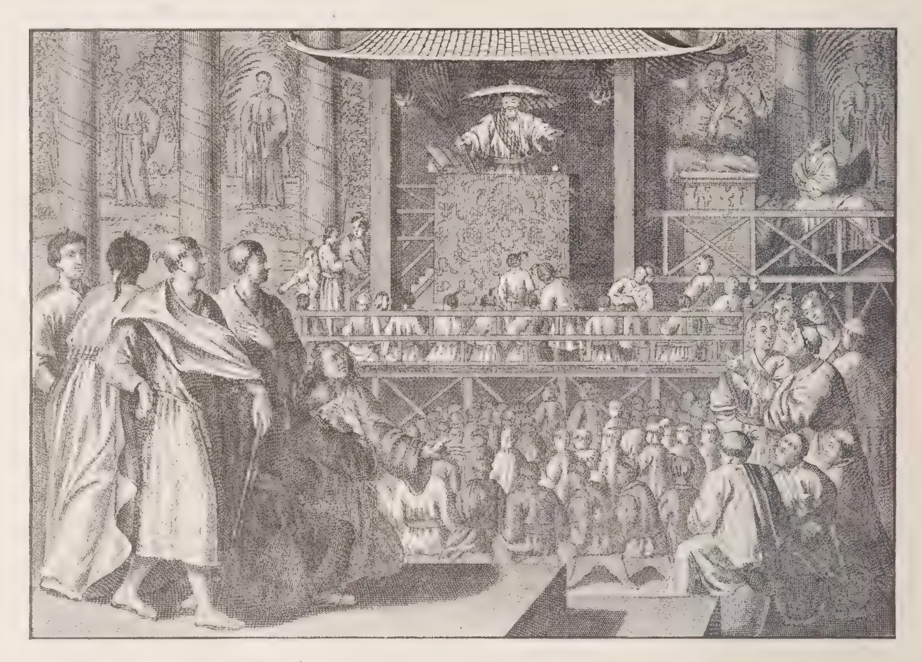


Fig. 269. — PRÉDICATEUR JAPONAIS. D'après une gravure de Bernard Picart.

colonie. L'improbité d'un intendant tel que Bigot, la lâcheté de certains officiers de troupe, sont aujourd'hui démontrées. Enfin, en 1754, le gouverneur anglais de Virginie, Dinwiddie, commença les hostilités sans que les gouvernements français et anglais fussent en guerre. Il envoya, pour occuper l'Ohio et les terres adjacentes, une colonne de miliciens commandée par Washington. L'assassinat de Jumonville ne fit pas encore déclarer la guerre par Louis XV, mais il envoya des secours en Canada, sous le commandant de Dieskau. De leur côté, les Anglais faisaient de grands préparatifs. Le général Braddock fut envoyé de Londres avec deux régiments, et l'arrivée de ce renfort porta à son comble le désir des Américains de chasser les Français du Canada. Parmi les hommes les plus influents et qui excitaient le plus violemment les Américains à la guerre contre la France, il est nécessaire de remettre à sa vraie place, la première, le « bonhomme Franklin ».

En 1755, Dieskau fut rejeté de toutes ses positions, mais les Anglais se voyaient fermer la navigation du lac Champlain par la construction du fort de Carillon, due à Vaudreuil, — à Vaudreuil qui n'était pas commandant d'armes, mais gouverneur ! On commence à distinguer par là le désordre qui va s'étendre. Dans l'hiver qui suit, Vaudreuil demande à Louis XV des renforts, et c'est le marquis de Montcalm qui vient remplacer Dieskau au commandement de l'armée.

M. de Montcalm était d'une vieille famille du Rouergue, et portait dans ses armes cette belle devise qu'il a magnifiquement justifiée : « Mon innocence est ma forteresse ». Il avait une mémoire si heureuse qu'il n'oubliait rien de ce qu'il avait appris, et son goût pour l'étude était tel, qu'il le conserva au milieu

des agitations de sa vie militaire. Un des rêves de son avenir était de trouver dans la retraite, où il espérait passer ses vieux jours, le loisir de cultiver encore les lettres !

Mais sa carrière allait être courte, et s'écouler presque tout entière dans les camps. Il a justifié ce que l'histoire avait déjà dit de ses ancêtres : « La guerre est le tombeau des Montcalm ».

Capable d'employer habilement les plus grandes ressources, il savait tirer parti des plus petites. D'une



Fig. 270. — VEUVES DE LA FLORIDE, QUI SÈMENT LEURS CHEVEUX SUR LES TOMBEAUX DE LEURS MARIS.
D'après une gravure de Bernard Picart.

sagacité merveilleuse, il devina presque en arrivant en quoi différait la guerre qu'il venait diriger en Amérique de celles qu'il avait faites en Europe : sa finesse lui révélait les ruses des sauvages, et la souplesse de son esprit lui inspirait le langage, les sentiments et la manière de les exprimer, qui convenaient à leurs habitudes. D'une bravoure à braver tous les dangers, il était d'une prudence à les décliner tous. Ferme dans l'adversité, il ne se laissait pas éblouir par le succès, savait résister aux entraînements de la victoire, et n'abandonnait à la fortune que ce qu'il ne pouvait pas lui refuser. Ardent à chercher l'ennemi, calme quand il l'avait trouvé, il ne laissait passer aucune de ses fautes. La rigueur du climat le contraignit à une activité qui redoublait sa vigilance, parce que dans un pays où ses soldats ne pouvaient vivre qu'éparpillés sur une étendue immense, loin de ses yeux et des regards de tous leurs chefs, il maintint une discipline qui ne fut jamais trop rigoureuse. Enfin, son désintéressement, exception du pays et de l'époque, faisait une amère critique des fonctionnaires du Canada. Son charme privé, ses talents et sa supériorité auraient sauvé la colonie si elle n'eût été atteinte par deux maux incurables : la négligence de la métropole et les concussions de ses administrateurs.

Avec M. de Montcalm étaient arrivés aussi plusieurs personnages de marque : le chevalier de Lévis, « très habile homme, d'un ton très militaire et qui sait prendre parti ». Montcalm disait encore de lui qu'il

était courageux, infatigable et « d'une bonne routine ». L'aide de camp de Montcalm était Bougainville, qui devait plus tard illustrer notre marine. L'ingénieur Bourlamaque enfin, qui gagnera « furieusement » pendant la campagne.

Elle dura de 1757 à 1760, mais Montcalm n'en devait pas voir la fin, heureusement pour lui ! Il n'avait pas tardé de se brouiller avec Vaudreuil, et nous en trouvons la raison dans ces deux passages de sa correspondance : « ... Les officiers de la colonie n'aiment pas les officiers de terre ; il est incroyable combien de luxe règne dans ce pays-ci, et combien le roi est volé par la mauvaise administration des affaires. Le gouverneur (Vaudreuil) et l'intendant (Bigot) sont trop doux et trop relâchés, dans un pays où il faudrait user d'une plus grande sévérité que partout ailleurs. Il n'y a point de police ; le Canadien est indépendant, méchant, menteur, glorieux, fort propre pour la petite guerre, très-brave derrière un arbre et fort timide lorsqu'il est à découvert... »

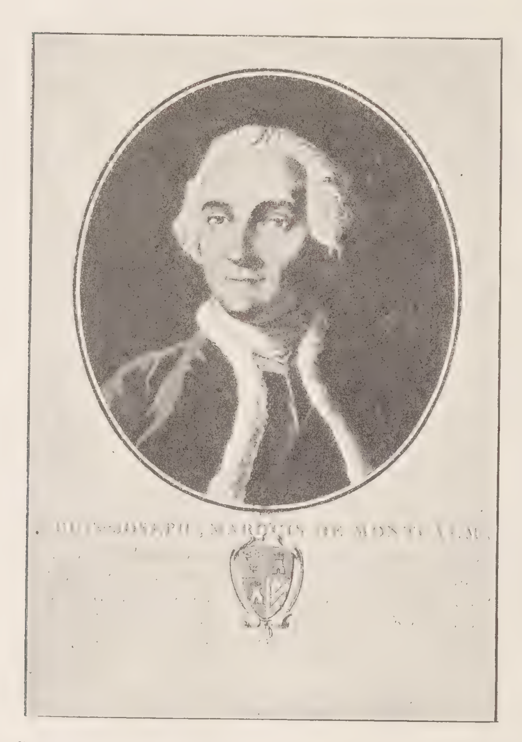


Fig. 271. — Portrait de Louis-Joseph, marquis de Montcalm, estampe en couleur de Sergent (1790).

Au contingent français se joignaient en effet des milices, mais Montcalm ne dissimulait point le mépris qu'il avait pour elles : « C'est une troupe qui ne connaît ni discipline, ni subordination ; j'en ferais dans six mois des grenadiers, et actuellement je me garderais bien d'y faire autant de fond que le malheureux M. de Dieskau y en a fait pour avoir trop écouté les propos avantageux des Canadiens qui se croient sur tous points la première nation du monde. Et mon respectable gouverneur est né dans le pays..... Les Canadiens sont contents de moi ; leurs officiers m'estiment, me craignent et voudraient bien qu'on pût se passer des Français et de leur général, et moi aussi. »

La campagne fut dure, lassante et décourageante. C'est une des faces de la guerre de Sept Ans, burlesque en Europe, mais splendide en Amérique. Nous étions en lutte maritime et coloniale : la politique aveugle de Versailles nous mettait encore sur les bras une guerre continentale. Et cette dernière, où nous n'avions aucun intérêt, absorba toutes les ressources du gouvernement français, si bien que la lutte en Amérique, qui était primordiale, fut considérée d'autant plus comme secondaire qu'elle était un obstacle à la guerre en Allemagne. Du reste, la France ne prévoyait pas les conséquences de la victoire qu'on abandonnait en pleine illusion à l'Angleterre. Ni les hommes politiques, ni le public ne s'intéressaient au Canada ; Voltaire écrivait à Montcrif, le 27 mars 1757 : « On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge dans notre continent à propos de quelques arpents de glace au Canada ». Cette guerre, au contraire, était populaire en Angleterre ; on y devinait les résultats qu'elle devait produire et qui crèvent les yeux encore aujourd'hui.

Nous n'avons point à retracer les faits de cette campagne, mais il est bon de dire que Montcalm n'avait aucune illusion sur le sort qu'on lui réservait à lui et à ses compagnons. Après l'admirable affaire de Carillon, qui ne restera pas toujours enfouie dans les archives, il adressait à M. de Machault, ministre de la marine, cette dépêche chiffrée : « Monseigneur, la situation de la Nouvelle-France est des plus critiques, si la paix ne vient pas au secours. Les Anglais réunissent avec les troupes de leurs colonies, mieux de cinquante mille hommes ; nonobstant l'entreprise de Louisbourg, ils en ont eu trente mille qui ont agi



Fig. 272. — MAGICIENS ET SORCIERS DE LA CHINE. D'après une gravure de Bernard Picart.
* Une multitude de dévots se groupaient autour d'eux et pour faire pénitence de leurs péchés ils se heurtaient réciproquement la tête ou se faisaient diverses incisions dans la peau.

cette campagne vis-à-vis le Canada. Qu'opposer à cela? huit bataillons qui font trois mille deux cents hommes; le reste, troupes de la colonie, dont mille deux cents seulement en campagne, le surplus à Québec, Montréal, la Belle-Rivière, Pays d'en haut; puis les Canadiens: il n'y en a eu cette année en campagne que mille deux cents. J'appelle en campagne ceux qui l'ont faite entière... Les sauvages, bons pour les courses, il ne faut pas compter sur eux pour le fond d'une armée. Avec si peu de forces, comment garder sans miracle, depuis l'Ohio jusqu'au lac Saint-Sacrement, et s'occuper de la descente à Québec,



Fig. 273. — MARIAGE DES MEXICAINS. D'après une gravure de Bernard Picart.

chose possible. Qui écrira le contraire de ce que j'avance trompera le roi: quelque peu agréable que cela soit, je dois le dire comme citoyen. Ce n'est pourtant pas le découragement de ma part ni de celle des troupes, résolus à nous ensevelir sous les ruines de la colonie; mais les Anglais mettent sur pied trop de forces dans ce continent pour croire que les nôtres y résistent et attendre une continuation de miracles qui sauve la colonie de trois attaques ».

Pendant ce temps, le sort de l'héroïque Montcalm et de la Nouvelle-France se décidait à Versailles. La Cour, si accoutumée qu'elle fût aux défaites, accueillit Bougainville, envoyé par Montcalm, comme un Français qui avait vu des victoires. « M. de Montcalm étonne ici », écrit l'aide de camp à Mme de Montcalm. Parbleu! la marquise de Pompadour ne le compte point parmi ses protégés. Montcalm n'a pas cette tache sur sa mémoire. Mais Bougainville insiste; il peint le Canada mourant, faute d'hommes, de vivres, de munitions. Dans un pressentiment que lui a communiqué Montcalm, il montre Québec pris, pas de capitulation, mais la retraite de l'armée sur les lacs, et de là, descente par les fleuves jusqu'à la Nouvelle-Orléans où notre armée, appuyée à la frontière du Mexique, colonie de l'Espagne, notre alliée, continuera au Sud la lutte entreprise au Nord. Ce projet d'une hardiesse étonnante, où Montcalm l'a-t-il médité? On dirait du Xénophon, retraçant la retraite des Dix Mille.

Le gouvernement français délibéra sur la réponse à ces cris de détresse et d'agonie; on récapitula les ressources disponibles, on fit le recensement des arsenaux, des ports, des magasins, des casernes, et après

revision, la France pouvait disposer de TROIS CENT VINGT-SIX RECRUES et du tiers des vivres implorés ! « Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries », dit cyniquement à Bougainville le ministre de la Marine. « On ne dira pas du moins que vous parlez en cheval », répliqua le futur amiral. C'était le dernier mot. La métropole sacrifiait sa colonie. Elle l'abandonnait à elle-même.

Dès lors, Montcalm se sait perdu. Il n'arrachera pas le Canada aux serres de William Pitt. Du haut du château Saint-Louis, à Québec, il tourne ses yeux vers l'horizon, il cherche le nid de sa famille où il ne

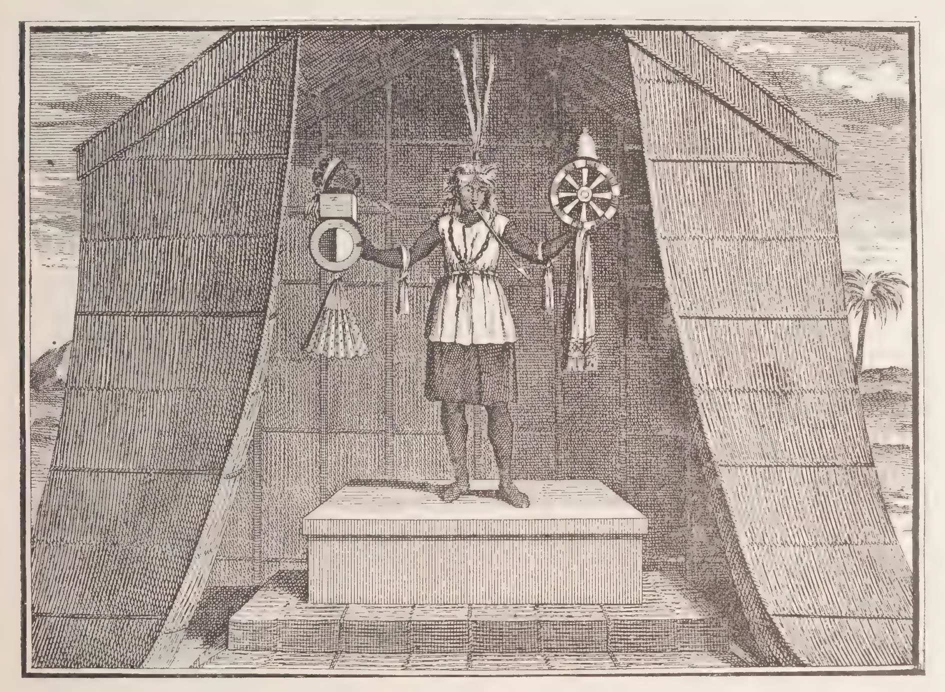


FIG. 274. — LE DIEU DES VENTS. Idole des Virginiens. D'après une gravure de Bernard Picart.

s'abritera pas de l'orage. Puis il ramène ses yeux sur la ville qui s'étend à ses pieds, dont il a la garde, et où il va mourir :

> Sans souhait toutefois de pouvoir reculer,
> Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler.

Il écrit à sa femme cette lettre que nous ne pouvons point passer sous silence, parce que ce n'est pas la seule et qu'elle achève de nous le montrer dans sa lumière :

« ... L'ennui ne tue pas et je le vois bien ; ma santé a été médiocre cet hiver, mais ce n'a été que des misères. Je me flatte néanmoins de soutenir une campagne où il y a travail d'esprit et travail de corps. Je voudrais avoir un grain de foi suffisant pour multiplier les hommes et les vivres. Cependant j'espère en Dieu, il a combattu pour moi le 8 juillet (1). Au reste, sa volonté soit faite. Je mène ici une vie désagréable, je me ruine et incertain toujours si les nouvelles de France me consoleront, je les attends avec autant d'effroi que d'impatience : être huit mois sans en recevoir et qui sait si nous en recevrons beaucoup cette année ?... Le nouveau général anglais (Amherst) a de grandes forces et de grands moyens... Nous avons sauvé cette colonie l'année dernière par un succès qui tient quasi du prodige, faut-il en espérer un pareil ! Il faudra au

(1) Le 8 juillet 1758, date de la victoire de Carillon.



FIG. 275. — CARTE DE LA NOUVELLE FRANCE EN 1657.
* La vignette représente le supplice des missionnaires par les indigènes au XVII[e] siècle.

moins le tenter. Quel dommage que nous n'ayons pas davantage de valeureux soldats ! Le peuple et les sauvages ont confiance en moi, j'ai été deux mois à Québec, cet hiver. Le bruit ridicule et messéant a couru (entre nous) de ma mort du poison. Il a fallu, comme dans Corneille, leur montrer *Héraclius* pour les calmer. »

Quand Bougainville revint au Canada, il remit à Montcalm une lettre du secrétaire d'Etat à la Guerre, le maréchal de Belle-Isle, dans laquelle celui-ci essaye de justifier par la nécessité l'abandon de l'armée d'Amérique et trace un plan de défensive très resserrée. La lettre se terminait par ces lignes fatales : « Il est de la dernière importance de conserver un pied dans le Canada, quelque médiocre qu'en soit l'espace, car si nous l'avions perdu en entier, il serait comme impossible de le ravoir. C'est pour remplir cet objet que le Roi compte sur votre zèle, votre courage et votre opiniâtreté, et que vous mettrez en œuvre toute votre industrie et que vous communiquerez les mêmes sentiments aux officiers principaux et tout ensemble aux troupes qui sont sous vos ordres... J'ai répondu de vous au Roi et je me suis bien assuré que vous ne me démentiriez pas et que pour le bien de l'Etat, la gloire de la nation et votre propre conservation, vous vous porterez aux plus grandes extrémités plutôt que jamais subir des conditions aussi honteuses qu'on a faites à Louisbourg dont vous effacerez le souvenir. »

C'était une condamnation à mort. William Pitt a résolu d'en finir avec cette poignée d'enfants perdus de la France, et il choisit lui-même un général de trente-deux ans, James Wolf, qui offre à Montcalm le premier adversaire digne de lui. En ces deux rivaux se retrouvent les traits les plus marquants des deux peuples, alors aux prises. Toutefois, par le dédain de la vie basse et mesquine, par la hauteur du caractère, Montcalm et Wolf sont de la même race, celle des *irréductibles*.

Les Anglais, par trois armées, viennent mettre le siège devant Québec. Montcalm est deux fois touché dans la mêlée ouverte de la Porte Saint-Louis. « Combien de temps à vivre ? » demande-t-il au chirurgien qui soigne sa blessure. « Quelques heures seulement, mon général. » — « Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais à Québec. »

Et Montcalm se coucha dans son manteau. Son dernier geste, c'est une intercession pour les vaincus. Il leur donne les derniers instants de sa vie. « Général, écrit-il à Townshend, le successeur de Wolf blessé



Fig. 276. — MANIÈRE DONT LES CANADIENS FONT LE DIVORCE, d'après une gravure de Bernard Picart.

à mort au commencement de l'action et qui mourut deux heures après Montcalm, général, l'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés : qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'ils ont changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur. »

Dans cette victime, les Canadiens n'on pas cessé de voir l'image de leur patrie vaincue, le 14 septembre 1759, car la fin des hostilités ne présente plus qu'un intérêt purement rétrospectif.

Le traité de Paris, en 1763, stipule un état de choses qu'un publiciste de Montréal, M. Benjamin Sulte, dans son ouvrage sur *le Canada en Europe,* résume par ces paroles :

« Voilà deux cent cinquante ans que nous habitons ce pays. Durant tout ce temps, on nous a trouvés en lutte avec la forêt et avec les hommes, défrichant le sol, fondant des villes, ouvrant des routes, établissant des villages, des écoles et des collèges. Les guerres contre les Indiens nous ont coûté et du sang et des peines. Les guerres contre les Anglais nous ont écrasés parce que la France nous abandonnait contre des forces six fois supérieures. La conquête venue, les persécutions ont commencé contre nous. Nous nous sommes réfugiés sur nos terres, sur ce sol arrosé des sueurs et du sang de nos pères, nous sommes devenus les paysans, le corps et la force du pays. Malgré la tyrannie, malgré la pauvreté, il nous restait assez de cœur pour entreprendre les luttes politiques. Nous les avons entreprises résolument ; elles ont duré soixante-quinze ans, et pied à pied durant cette longue période nous avons regagné *le terrain perdu par la faute de notre ancienne mère-patrie*, nous nous sommes refaits politiquement, commercialement et comme nation. »

Cet aveu du *Dominion of Canada* sera la brève conclusion de ces expéditions, entreprises au triste temps d'une France assez basse pour supporter le règne des femmes.



FIG. 277. — CARTE DU CANADA EN 1755.

LETTRE DE MADAME DUPLEIX A M. DE MORAS, CONTROLEUR GÉNÉRAL DES FINANCES.

« Monsieur, le jour même que j'ay eu l'honneur de vous écrire, la fièvre m'a reprise accompagnée d'un rhumatisme si considérable que ma vie a été en danger. La lettre obligeante que vous avez eu la bonté de m'écrire m'a été de la plus grande consolation au milieu de mes souffrances. Elles m'étoient d'autant plus cruelles que des réflexions, plus tristes les unes que les autres, me les rendoient plus accablantes. Je commence à être un peu mieux. Mais je ne puis encore faire usage de mes jambes, et je crains que la rigueur de la saison ne retarde le retour de mes forces, ce qui m'afflige beaucoup, parce que cela me prive de l'honneur d'aller en personne vous prier, Monsieur, de donner des ordres pour que les comptes de M. Dupleix avec la compagnie soient examinés et terminés. Il ne demande qu'à répondre aux objections que l'on pourroit avoyr à luy faire. Il ne craint rien et on n'a rien à luy reprocher. Sa conduite a toujours été pure et digne du plus honnête homme. Son zèle pour le service du Roy est infiny. Son attachement pour la nation n'est point équivoque. Il a prouvé, dans plus d'une occasion, son zèle attentif, suivy et réfléchy pour les intérêts de la Compagnie des Indes. Il auroit triomphé des ennemis de la nation, malgré les obstacles qu'on luy opposoit. Mais en a-t-il été le maitre s'il n'a pas achevé le glorieux ouvrage qu'il avoit entrepris et qui auroit comblé de gloire la nation et mis la Compagnie dans un état inaltérable et supérieur à tous les événements? Est-il juste qu'il souffre des motifs qui l'ont forcé à s'arrêter dans une si belle carrière pour venir à bout de son projet en zélé citoyen? Il a employé son bien et celui de ses parents, celui de ses amis, comme il avoit fait pour conserver les colonies françaises de l'Inde, lorsque nous étions en guerre avec les Anglois et que nous avons été près de deux ans sans secours de France d'aucune espèce. Est-il juste que ceux qui se sont confiés à sa bonne foi soient les victimes de la confiance qu'ils ont eue en luy, en prêtant leur bien pour le service de la Compagnie, et d'une opération si bonne qu'ils n'imaginoient pas qu'elle dût jamais attirer des chagrins à M. Dupleix? Serait-il juste enfin qu'ayant été sacrifié à l'ambition de *la nation la plus envieuse de nos progrès et de nos avantages* (1), il soit encore réduit à la mendicité pour prix des services essentiels qu'il a eu le bonheur de rendre à la Compagnie pendant plus de trente-trois ans de séjour dans l'Inde? Vous êtes trop équitable, Monsieur, pour refuser de pareilles raisons et refuser la justice qui est due à M. Dupleix. Je vous suplie de nous la rendre, en interposant votre authorité pour que nos affaires soient terminées. A notre arrivée en France, vous nous avez marqué désirer que nous gardions le silence. Nous l'avons observé depuis six mois que nous sommes dans ce pays. Ce n'est que malgré nous, et avec la douleur la plus sincère, que nous le rompons aujourd'huy. Notre situation nous y force. Vos lumières, Monsieur, doivent vous faire aisément présumer quel peut être notre état et tous les embarras qui nous environnent. Si ma santé me le permettoit, j'irois vous les exposer moy-même, tels qu'ils sont, et déposer en votre âme bienfaisante tous les sujets de chagrin dont je suis accablée. Non, Monsieur, vous ne pourriez y être insensible et votre équité vous engageroit sûrement à mettre incessamment fin à une si mortifiante position que celle où nous nous trouvons. C'est avec la confiance la plus décidée que j'ose vous confier, Monsieur, les intérêts de notre fortune et celle de tous nos parents, de plusieurs amis et, *ce qui m'est mille fois plus cher et plus précieux, l'honneur et la gloire d'un mari tendrement chéri et d'un bienfaiteur à qui je dois tout.* Soyez, je vous prie, Monsieur, persuadé de ma sincère reconnoissance et que ma première sortie sera consacrée à vous aller demander la continuation de vos bontés et vous assurer de vive voix que j'ay l'honneur d'être, avec une respectueuse considération et l'estime la plus parfaite, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

« Paris, le 15 janvier 1756. » [*Autographe.*]

(1) L'Angleterre.



FIG. 278. SACRIFICE QUE LES FLORIDIENS FONT AU SOLEIL, DE LEURS PREMIERS NÉS. D'après une gravure de Bernard Picart.



FIG. 270. — CÉRÉMONIE NUPTIALE AU CANADA, d'après une gravure de Bernard Picard.

OPINION DE SISMONDI SUR LE TRAITÉ DE 1763.

« Depuis le traité de Brétigny, dit l'historien genevois, la France n'avait point conclu de paix aussi humiliante que celle qu'elle venait de signer à Paris, pour terminer la guerre de Sept ans. Aujourd'hui que nous connaissons mieux les vastes et riches pays qu'elle venait d'abandonner en Amérique, que nous y voyons naître et grandir des nations puissantes, que ses enfants qui se sont maintenus et qui ont prospéré à Québec, à Montréal et à la Nouvelle-Orléans, attestent l'importance des colonies auxquelles elle renonçait, cet abandon d'un pays appelé à de si hautes destinées paraît plus désastreux encore. Toutefois ce n'est point une raison pour blâmer les ministres qui négocièrent ou qui signèrent la paix de 1763. Elle était sage, elle était nécessaire, elle était aussi avantageuse que les circonstances pouvaient le permettre. Les Français n'avaient réussi dans rien de ce qu'ils s'étaient proposé par la guerre de Sept ans ; ils avaient éprouvé les plus sanglantes défaites, et s'ils s'obstinaient à la guerre, ils avaient tout lieu de s'attendre à des revers plus accablants encore... En implorant l'assistance de l'Espagne, la France n'avait fait que l'entraîner dans sa ruine, et une campagne de plus pouvait faire perdre à son alliée ses plus importantes colonies.

« Quelque désastreuse que fût la paix, on n'entrevoit point dans les mémoires du temps que la France se sentit humiliée ; Bachaumont semble n'y voir autre chose que le sujet qu'elle fournit aux poètes pour des vers de félicitation et des divertissements pour les théâtres. A chaque page on sent, en lisant ses mémoires, à quel point la France était devenue indifférente à sa politique, à sa puissance, à sa gloire. Ceux même qui prenaient plus d'intérêt aux affaires publiques oubliaient les Français du Canada et de la Louisiane, qui multipliaient en silence dans les bois, qui s'associaient avec les sauvages, mais qui ne fournissaient ni impôts au fisc, ni soldats aux armées, ni marchandises coloniales au commerce. Les petits établissements pour la pêche de la morue à Saint-Pierre et à Miquelon, les petites îles de Grenade, de Saint-Vincent, de la Dominique, de Tabago, cédées à l'Angleterre, paraissaient, aux yeux des armateurs de Saint-Malo, de Nantes et de Bordeaux, beaucoup plus importantes que tout le Canada et toute l'Acadie.

« D'ailleurs la nation s'était accoutumée à se séparer de plus en plus toujours de son gouvernement, en raison même de ce que ses écrivains avaient commencé à aborder les études politiques. C'était l'époque où la secte des économistes se donnait le plus de mouvement, depuis que le marquis de Mirabeau avait publié, en 1755, son *Ami des Hommes ;* la secte des encyclopédistes se montrait plus puissante encore, et la publication de son immense ouvrage était devenue une affaire d'Etat ; enfin, J.-J. Rousseau, qui, déjà en 1753, avait touché aux bases mêmes de la société humaine dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, publiait l'*Emile* et le *Contrat social ;* tous les esprits étaient en mouvement sur les plus hautes questions de l'organisation publique ; mais les Français n'avaient pu s'en occuper sans être frappés de la déraison, de l'absurdité de leur propre administration dans toutes ses parties ; de l'exclusion donnée au tiers-état à tous les grades de l'armée, qui ôtait aux soldats toute émulation : des fardeaux accablants de la taille et de la corvée, qui ruinaient les campagnes et empêchaient tous les progrès de l'agriculture ; de la tyrannie des intendants et des subdélégués dans les provinces ; de la cruauté de la justice criminelle, procédant par le secret et par la torture, et se terminant par des supplices atroces, souvent non mérités ; du désordre enfin et de la confusion des finances, où personne ne pouvait plus se reconnaître. C'est ainsi que tous les Français capables de réfléchir et de sentir, tous ceux qui formaient l'opinion publique s'étaient accoutumés à se nourrir de l'espérance d'une réforme fondamentale ; ils prenaient pour la France l'hon-



LA FÊTE DE HULY. Gravure de Bernard Picart pour son *Histoire des Religions.*

Le XVIII[e] siècle fut, au point de vue colonial, l'époque des grandes expéditions lointaines, avec Dupleix dans l'Inde et Montcalm au Canada. Bernard Picart dans son *Histoire des Religions* a décrit les mœurs et les coutumes de ces pays conquis par de hardis navigateurs. La Fête de Huly, dans l'Inde, nous fait assister à une de ces mascarades de ces peuples simples et primitifs.



FIG. 280. — RÉJOUISSANCES DES PEUPLES DU CANADA PENDANT QUE L'ON PORTE LE DÉFUNT A LA CABANE DES MORTS, d'après une gravure de Bernard Picart.

neur de ses nobles inspirations, et *ils laissaient à son gouvernement, ou plutôt au roi, toute la honte de ses revers, conséquence inévitable des fautes dont elle avait à gémir, des vices de l'homme insouciant, sans honneur et sans désir du bien, qui ne régnait que pour satisfaire ses appétits grossiers et ceux de ses maîtresses* (1). »

[*Histoire des Français.*]

ANDRÉ BRUË, GOUVERNEUR DU SÉNÉGAL.

C'est un des hommes dont les talents ont le plus contribué à la prospérité de notre commerce dans l'Afrique occidentale. Les voyages qu'il fit dans toute l'étendue des possessions de la Compagnie du Sénégal, pour en rétablir et régler les relations commerciales, le mirent à même de prendre une connaissance exacte des gouvernements et des peuples qui les habitent. La *Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale*, publiée en 1729 par le P. Labat, a été composee presque entièrement sur ses journaux et mémoires, et nous donne une grande idée de l'étendue de ses vues et de sa dextérité à manier l'esprit des princes africains, près desquels il a toujours joui d'une grande considération. Cette histoire inspire d'autant plus de confiance qu'elle a été écrite du vivant de Bruë, et que l'auteur a souvent recours à son témoignage. Labat nous laisse ignorer la famille de Bruë, le lieu de sa naissance, et ne nous a transmis aucun détail sur sa vie privée ; mais il nous a mis en état de donner le précis de ses opérations.

(1) « On ne peut qu'être frappé ici, écrivait, le 21 février 1765, le ministre anglais à Paris, du désordre visible des affaires publiques et du déclin de l'autorité royale. »

Une compagnie de Normands de Rouen et de Dieppe avait, depuis le XVIe siècle, un comptoir sur la rivière du Sénégal. Nous avons la série des gouverneurs qui y furent chargés de ses affaires, depuis 1626 jusqu'en 1664, qu'elle fut obligée de céder son commerce et de vendre ses établissements à la Compagnie des Indes occidentales. Celle-ci, par sa négligence, força le gouvernement à lui retirer son privilège, et elle fut remplacée successivement par trois autres compagnies : la dernière, établie le 23 janvier 1696, donna la direction de ses établissements à André Bruë.

Des changements d'administration si fréquents peuvent faire juger du délabrement de ses affaires ; et c'est par le rétablissement du commerce d'Afrique que le nouveau directeur fonda ses titres à l'estime publique.

Les deux grandes rivières du Sénégal et de la Gambie étaient comprises dans les concessions de la Compagnie, mais la rivière du Sénégal était celle qui méritait le plus de fixer son attention. Le premier soin de Bruë fut de visiter tous les comptoirs et de régler la conduite des employés de la Compagnie, dans laquelle il s'était glissé de grands abus. Il traita avec tous les princes dont les possessions bordent le fleuve et obtint de former de nouveaux établissements. Il gagna leur amitié par ses manières et leur montra en même temps une fermeté qui le fit respecter ; depuis, il sut toujours les maintenir dans ses intérêts.

Bruë chercha à pénétrer dans le lac Cayar qui communique, par un canal, à la partie la plus septentrionale du cours du fleuve et projeta d'établir dans ce lac un fort qui l'aurait rapproché des forêts où l'on recueille la gomme. Il jugeait, avec raison, que sa proximité aurait dû y attirer les caravanes et détourner celles qui vont de Portendic à Arguin ; mais il trouva la navigation interrompue par des bancs couverts de joncs impénétrables.

L'objet cependant qui l'occupa le plus fut de se rapprocher des contrées où l'on tire l'or et de chercher à les connaître. Il remonta donc le Sénégal et se transporta deux fois juqu'au rocher Felon, près duquel se



Fig. 281. — LA VALEUR RÉCOMPENSÉE A LA PRISE DE GRENADE, LE 4 JUILLET 1779, d'après l'estampe de Demarne.
* L'amiral D'Estaing servit d'abord dans l'Inde comme chef de brigade sous les ordres de Lally-Tollendal. Devenu marin, il s'illustra pendant la guerre d'Amérique en prenant aux Anglais Saint-Vincent et la Grenade et en battant l'amiral Byron.

trouve un village où passent les caravanes qui viennent de Tombut avec de l'or et des esclaves. Il établit un fort sur la rive sud du fleuve, à peu de distance de ce village et à sept ou huit lieues du confluent de la rivière de Falemé, qui court nord et sud et qui a sa source près de la rivière de la Gambie. Il espérait procurer à la France la plus grande partie des marchandises que les caravanes portaient aux Anglais établis sur cette dernière rivière ; mais son principal but était de se rapprocher des mines du royaume de Bambouc, qu'il avait eu le bonheur de découvrir presque sur les bords de la rivière de Falemé. Cette découverte fut faite par deux agents intelligents qu'il en avait chargés. Le premier s'était assuré la possession du royaume de Bambouc ; le second, après avoir surmonté toutes les fatigues d'un long voyage chez les peuples barbares et avoir évité les dangers que la méfiance et l'avarice peuvent faire craindre, vint apprendre à Bruë qu'il avait découvert ce riche pays, où l'on trouve l'or en grattant la superficie de la terre, et en ajouta que les premières mines étaient très près de l'établissement qu'il avait formé près de la rivière de Falemé. Bruë ne tarda pas à faire construire le fort Saint-Pierre sur cette rivière, à seize lieues au-dessus de son confluent. Il avait projeté d'établir, de distance en distance, des retranchements en palissades, que l'on aurait pu transporter près des mines les plus riches, afin de faire écouler en France tout l'or du Bambouc. Les mauvaises affaires de la Compagnie empêchèrent de fournir les fonds nécessaires pour mettre ce projet à exécution. Bruë fut rappelé en 1702 et vint aider de ses conseils les administrateurs de la Compagnie. En Afrique, on ne s'occupa plus, après son départ, qu'à contrarier ses vues, et, lorsqu'il revint, en 1715, commander au Sénégal pour la nouvelle Compagnie des Indes, il n'eut pas le temps de les réaliser. Ces belles entreprises ne firent pas négliger à Bruë les richesses que l'on pouvait tirer de la rivière de Gambie et des pays qui sont au sud du Sénégal. Il traversa les Etats de Damel qui s'étendent depuis ce fleuve jusqu'au cap Vert et mit ce prince dans ses intérêts ; ensuite il donna ses soins au commerce de la rivière de Gambie et contracta des alliances avec les princes qui l'avoisinaient. Il établit d'abord le comptoir d'Albreda, située sur la rive droite, vis-à-vis de James-Fort. Comme les Anglais s'étaient emparés de tout le commerce de la rivière, il songea à étendre celui de la France dans la rivière de Bintam qui se jette dans celle de Gambie, un peu au-dessus de James-Fort, et parvint à rétablir des communications avec les rivières de Cazamanza et Saint-Domingue. Bruë se transporta jusqu'à Cachéo ; mais ce dernier établissement étant aux Portugais, il entreprit un voyage pour en former un autre à la limite méridionale de la concession de la Compagnie. Le groupe d'iles situées en dedans du banc et des iles Bissagos fut choisi. Le grand nombre de rivières qui se jettent à la mer dans cet endroit le rendent très propre au commerce. Bruë retourna bientôt après en France, ayant rendu notre commerce dans cette contrée plus florissant qu'il n'avait jamais été.

Il le serait encore devenu davantage sous une administration moins versatile, qui eût voulu mettre tous ses projets à exécution. Bruë revint en Afrique en 1723, avec la qualité de commissaire de la Compagnie, sur une escadre qui, apres avoir manqué la prise de l'ile d'Arguin, vient s'emparer de Portendic. Nous ignorons les règlements qu'il promulgua ; mais ce que le P. Labat nous a fait connaître de son administration suffit pour nous donner une grande idée de sa sagesse et de ses talents.

Il a gouverné les affaires des différentes compagnies qui lui ont confié leurs intérêts, en véritable homme d'Etat.

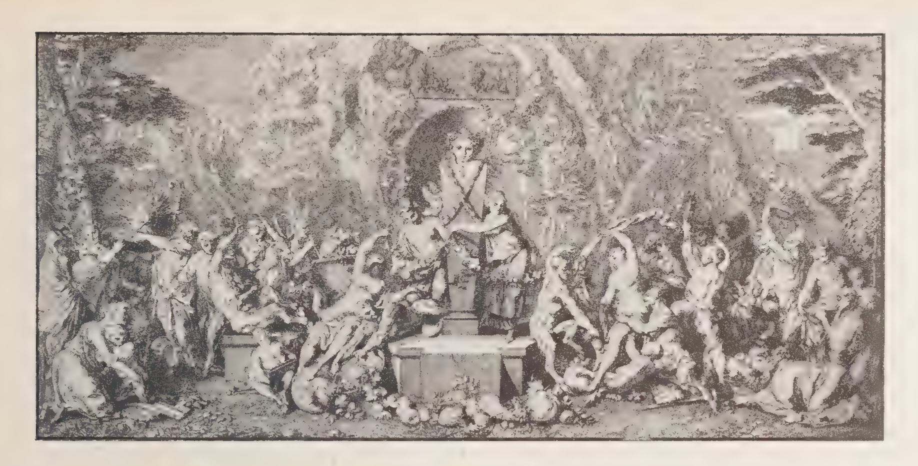


FIG. 282. — Frise décorative de Gillot. XVIIIe siècle.

XI

LE THÉATRE SOUS LA RÉVOLUTION



ORSQUE l'on veut parler du Théâtre sous la Révolution, l'on cite généralement une dizaine de pièces, toujours les mêmes, et il ne semble pas qu'il doive en exister d'autres. Erreur complète, car jamais production dramatique ne fut plus abondante que pendant cette période, et la collection G. de Pixérécourt, qui fut une des plus importantes collections théâtrales du XIXe siècle, renfermait environ mille ouvrages. Les auteurs, délivrés de toute censure, ont tout abordé, ont touché à tout, vertus, famille, mariage, conditions sociales, patriotisme, raillant aussi les sottises du moment, s'enthousiasmant à l'occasion des fêtes civiques, pleurant sur les victimes des couvents, déclamant contre les abus.

Médiocre au point de vue littéraire, ce théâtre ne vit surgir de la masse que quelques pièces qui on adopté pour la plupart la forme larmoyante dans le goût du jour. D'autre part, on encourageait les pièces dites patriotiques, et ce genre n'a jamais donné de grands chefs-d'œuvre. « L'appareil militaire, a dit La Harpe, les bonnets des grenadiers, les baïonnettes, les mots de liberté et de patriotisme font tout passer pour le moment. On n'oserait siffler une sottise patriotique. »

LA TRIBUNE AU THÉATRE.

La pièce de *Charles IX*, de Marie-Joseph Chénier, jouée le 4 novembre 1789, devait tout d'abord donner lieu à des dissentiments parmi les comédiens du Théâtre-Français. La troupe se divisa en deux camps : *l'escadre rouge,* avec Talma, Dugazon, Mme Vestris, et *l'escadre noire*, celle des « aristocrates » avec les autres. Chaque soir un parterre, déjà enflammé par les événements, accueillait avec enthousiasme les vers ronflants et creux sonnant le tocsin contre les rois, les prêtres et les nobles. Les journaux sont remplis de lettres de Mirabeau, de Marie-Joseph Chénier, de Talma. Le Théâtre français est livré à la plus vive

agitation. Deux comédiens, Dugazon et Fleury, croisent l'épée sur le terrain. Talma et Naudet se battent au pistolet. Dugazon est condamné à huit jours d'arrêts chez lui, et il est expulsé de la Société avec ses camarades Talma, Grandmesnil et Mmes Desgarcins et Vestris. Ceux-ci, en quittant la rive gauche (le Théâtre-Français occupait alors la salle actuelle de l'Odéon), vont au Palais-Royal où ils s'installent dans la salle des Variétés amusantes (Comédie-Française actuelle). C'est là que fut donné, quelques jours plus tard, *Henri VIII*, de Marie-Joseph Chénier, en présence d'une foule considérable, et malgré une forte cabale.



B. N. Coll. de Vinck.

FIG. 283. — Portrait de Marie-Joseph Chénier, d'après une gravure en couleur de l'époque.

Le Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain, devenu *Théâtre de la Nation*, soutenait encore vigoureusement la lutte. Mais s'il triomphe avec *Marius à Minturnes*, d'Arnault, le Théâtre de la rue Richelieu riposte avec un *Caïus Gracchus*, de Marie-Joseph Chénier et prend, après le 10 août, le titre de *Théâtre de la Liberté et de l'Egalité*.

La bataille entre les deux camps devient plus âpre. Le Théâtre de la Nation, six mois après *L'Ami des Lois*, de Laya, première satire dirigée contre les Jacobins, joue *Paméla* ou *La Vertu récompensée*, du citoyen François de Neufchâteau. Les Jacobins crient de nouveau au scandale, estimant que cette comédie a pour but de faire regretter les privilèges de la noblesse.

Dans la séance du 3 septembre 1793, sous la présidence de Maximilien Robespierre, Barrère demande que la Convention approuvât un arrêté pris par le Comité de Salut public, portant que le Théâtre de la Nation serait fermé et ses acteurs et actrices mis en état d'arrestation « parce qu'ils sont soupçonnés d'entretenir des correspondances avec les émigrés ». Ce qui fut fait à la grande joie de l'effronté Collot d'Herbois, ex-comédien lui-même, qui allait répétant partout : « La tête de la Comédie-Française sera guillotinée et le reste déporté ». Nous verrons plus loin comment ces innocentes victimes furent sauvées par le dévouement d'un petit acteur obscur, Charles de La Bussière.

Que se passe-t-il tout autour du Théâtre de la Nation fermé par ordre? Les artistes de l'Opéra, craignant pour eux-mêmes le sort de leurs camarades, s'empressent de faire montre du plus pur civisme et font annoncer par la *Gazette nationale* du 10 septembre 1793 que « bien loin de s'opposer à la représentation de pièces patriotiques, ils les ont au contraire accueillies et ont engagé les auteurs à composer des ouvrages favorables à la liberté et à l'égalité ». Le Procureur de la Commune, qui a observé que l'Opéra fut longtemps « le foyer de la contre-révolution », ne reçoit cet avis qu'avec la plus grande méfiance ; cependant il ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il faut savoir distinguer entre « l'aristocratie des administrateurs et le patriotisme des artistes ».

Parmi les comédiens auxquels la loi de décembre 1789 a donné des droits civils qu'ils n'avaient pas eu jusqu'alors, certains ont versé avec exagération dans le parti révolutionnaire. Bordier, qui tenait les emplois d'arlequin aux Variétés amusantes et qui avait accompagné Camille Desmoulins à la Prise de la Bastille, compromis dans une révolte à Rouen, a été pendu en cette ville. Boursault-Malherbe, comédien de province, ouvre à Paris le Théâtre Molière, rue Saint-Martin (passage Molière actuel) et y joue *La Ligue des fanatiques et des tyrans*, de Ronsin, violente diatribe contre les rois, les prêtres et les émigrés. Puis ce sont : *La Revue des Armées noires et blanches*, de Louvet, *Les Crimes de la noblesse* ou *Le Régime féodal*, de la citoyenne Villeneuve, etc. Tour à tour membre suppléant à la Convention nationale, délégué en province, Boursault finit le plus bourgeoisement du monde, chargé de la ferme des jeux, gros propriétaire et possesseur d'une belle galerie de tableaux.

Mlle Montansier, directrice de théâtre, ouvre une salle sous les galeries du Palais-Royal (Théâtre du

Palais-Royal actuel), puis envoie son personnel parader au Champ-de-Mars avant de partir pour la bataille de Jemmapes. Chargée de mission en Belgique pour y acclimater le répertoire révolutionnaire, elle échoue dans sa tentative, revient à Paris pour y faire édifier une nouvelle salle de l'Opéra (sur l'emplacement du square Louvois actuel), et comme on veut s'emparer de cette salle on accuse Mlle Montansier de l'avoir fait bâtir pour mettre le feu à la bibliothèque qui se trouve en face, et on l'emprisonne. D'où une source



B. N. Coll. de Vinck.

Fig. 284. — LE CARDINAL DE LORRAINE BÉNISSANT LES ASSASSINS DE LA SAINT-BARTHÉLEMY. (*Charles IX*, acte IV.) D'après une gravure de A. Moitte.

de procès qui durèrent vingt ans. Grammont, un acteur de son théâtre qui jouait les rôles de traîtres, ambitionne de prendre cet emploi dans la vie civile. Orateur de clubs, adjudant général, c'est lui qui paradera à la tête du cortège qui mène à l'échafaud la reine, son ancienne protectrice. Arrêté avec son fils pour des motifs restés obscurs, tous deux furent exécutés en avril 1794.

Parmi ces gens de théâtre dont nous recherchons les traces pendant la Révolution, Fabre d'Eglantine est un de ceux dont le nom demeure le plus populaire. L'on ne peut oublier que ce doux poète fut l'auteur de : *Il pleut, il pleut, bergère,* et l'on peut se demander comment de cette bergerie il est sorti un loup ? Tour à tour comédien de province, auteur dramatique, il devient un des personnages les plus influents du Club des Cordeliers dont il est nommé secrétaire. Il fait représenter au Théâtre-Français *Le Philinte de Molière* (22 février 1790), pièce qui n'est pas sans mérite, puis *Le Convalescent de qualité* à l'Opéra-Comique, ouvrage où l'on trouve — qui le croirait ? — des passages élogieux pour Louis XVI. Succès. Le 15 juin 1791, au Théâtre-Français, *L'Intrigue épistolaire*, nouveau succès.

Mais, bientôt, Pache, ministre de la Guerre, lui demande compte de 30.000 livres reçues pour des fournitures de chaussures. Son arrestation est décidée. Il est accusé d'avoir falsifié des documents dans l'affaire de la Compagnie des Indes. Condamné à mort, il ne se préoccupe que de sa gloire littéraire. « Fouquier peut faire tomber ma tête, s'écrie-t-il, mais non mon *Philinte* » ! Fabre d'Eglantine avait créé le calendrier républicain.

Après Fabre d'Eglantine, élève des Doctrinaires de Toulouse, voici Collot d'Herbois sortant de chez les Oratoriens. Comédien, puis directeur de théâtre, auteur dramatique, vil flatteur dont le cœur renfermait

la férocité d'un cannibale, Collot, après avoir écrit des louanges à l'adresse de la royauté, fait représenter au Théâtre de Monsieur *La Famille patriote* ou *La Fédération* (17 juillet 1790), puis, au même théâtre devenu le théâtre Feydeau, il donne *Les Portefeuilles*, *Le Progrès de Socrate* et *L'Aîné et le Cadet,* cette dernière pièce dirigée contre les prérogatives de la noblesse. Membre du Club des Jacobins, il pérore à la tribune où sa



FIG. 285. — VUE DU THÉATRE FRANÇAIS A L'ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION.
D'après une estampe de Née.

voix est sonore, son geste tragique. Mais s'il sauve la vie des Suisses enfermés aux Feuillantines, le 10 août, il ne manque pas de compenser cet acte d'humanité — le seul à son actif — par des fusillades et des massacres à Lyon où on l'avait envoyé pour une répression.

Collot ne pouvait échapper à la loi fatale. Incarcéré le 2 mars 1795, il fut déporté à Cayenne où il mourut.

Monvel, qui avait débuté à la Comédie-Française en 1770, auteur de *L'Amant bourru* (1778), était d'une tout autre envergure, ne fût-ce que sous le rapport du talent. Diseur de premier ordre, lecteur du Roi de Suède, il était revenu en France après huit ans d'absence, au début de la Révolution. Il compte à son actif des fables imprimées dans les journaux, sept ouvrages représentés au Théâtre-Français, dix-sept à l'Opéra-Comique. Entraîné par le mouvement révolutionnaire, il prononce des discours du haut des chaires de Saint-Roch et de l'ex-église des Petits-Pères, discours dont il fera plus tard détruire les exemplaires.

LES ACTEURS.

Dugazon, le « valet » de la Comédie, devient aide de camp de Santerre ; Lays, le fameux chanteur de l'Opéra, inquiété à Bordeaux comme modéré, ne sort plus que coiffé du bonnet rouge et fait chanter aux hommes qu'il commande aux travaux du Champ-de-Mars des hymnes révolutionnaires. Plus tard, le parterre lui en tiendra rancune et le sifflera. Les artistes de l'Opéra-Comique, tremblant pour eux-mêmes, envoient des offrandes à l'Assemblée Nationale. Les malheureux ! Un jour, pour offrir 1.500 livres, ils avaient dû les emprunter à l'un d'eux, à Narbonne. Et leur Société devait déjà plus d'un million !

Chenard, l'excellent acteur du Théâtre Favart, va chanter devant la Convention, et Boilly nous en a laissé un bien beau portrait conservé au musée Carnavalet. D'ailleurs, quelle que soit l'opinion personnelle de ces artistes, il faut chanter devant la Montagne :

Citoyens, chers à la Patrie,
Nous venons vous offrir nos cœurs ;
Montagne, Montagne chérie,
Du Peuple les vrais défenseurs (*bis*)
Par vos travaux la République
Reçoit la Constitution ;

Notre libre acceptation
Vous sert de couronne civique.
Victoire, citoyens, gloire aux législateurs !
Chantons, chantons,
Leurs noms chéris sont les noms des vainqueurs !

Si les théâtres voulaient écarter d'eux le péril qui les menaçait, ils n'avaient qu'à se conformer à tout ce qu'on exigeait d'eux. L'Opéra-Comique notamment n'avait tenu tête à l'orage qu'en jouant toute une série de pièces politiques, patriotiques et révolutionnaires.

Mme Dugazon, dès l'année 1792, jouant le rôle de Lisette dans *Les Evénements imprévus,* en présence de la reine, avait eu l'imprudence de se tourner vers la loge de la souveraine, et, mettant la main sur son cœur, de chanter :

J'aime mon maître tendrement
Ah ! combien j'aime ma maîtresse !



Fig. 286. — Portrait de Collot d'Herbois.
Lithographie d'après une gravure de l'époque.

Elle faillit, dit Mme Elliot, dans ses *Mémoires,* être écharpée séance tenante par quelques jacobins qui se trouvaient dans la salle. Il lui fallut disparaître de la scène jusqu'en décembre 1794.

Le 5 juin 1793, c'est Lieutaud, auteur de plusieurs ouvrages donnés à la Comédie italienne, condamné à mort. Le 17 juin, c'est la charmante Mlle Burette, chanteuse qui avait appartenu à l'Opéra et à la Comédie italienne (et dont le seul crime consistait à avoir eu pour amant le baron de Batz), qui est exécutée. On n'épargna même pas sa servante, âgée de dix-huit ans.

En juillet, c'est Pascal Boyer, directeur du *Journal des Spectacles,* le compositeur Frédéric Edelmann, ami de Gluck et maître de Méhul, le financier Benjamin de la Borde, auteur de nombreux ouvrages représentés à l'Opéra-Comique et à la Comédie italienne ; c'est Léonard Autier, ex-coiffeur de la reine et fondateur avec Viotti du Théâtre de Monsieur ; Mme Leroy, cantatrice de ce théâtre devenu le Théâtre Feydeau, Loison et sa femme, directeurs d'un petit théâtre de bois aux Champs-Elysées.



Fig. 287. — Portrait de Mme Talma.
(2e épouse de l'acteur), née Vanhove.

D'autres s'en tirent avec quelques mois ou quelques jours de prison, tels Radet et Barré, les deux directeurs du Vaudeville avec leur collaborateur Desfontaines et deux de leurs artistes, Léger et Monnier, à propos d'une pièce *La Chaste Suzanne* où l'on disait cette phrase : « Vous êtes ses accusateurs, vous ne pouvez pas être ses juges ».

Cette rage d'emprisonner les comédiens et les chanteurs s'étend même en province, puisque les représentants du peuple à Bordeaux écrivent au Ministre de l'Intérieur en novembre 1793 : « Avant-hier, tous les sujets du Grand-Théâtre, au nombre de quatre-vingt-six, ont été mis en état d'arrestation. C'était un foyer d'aristocratie que nous avons détruit. » Acteurs, musiciens, choristes et danseurs en furent quittes pour deux mois de captivité préventive.

Tantôt la Commune n'accorde qu'avec difficulté un passeport à Mlle Miller, danseuse de l'Opéra, engagée pour six mois à Londres, tantôt elle refuse à Mlle Guimard, la célèbre danseuse, de lui continuer son certificat de civisme. N'a-t-elle pas été la maîtresse du maréchal de Soubise ? Plus tard on revient sur cette décision. Trial, l'artiste de l'Opéra-Comique, qui donna le nom à son emploi, ami et commensal de Robespierre, membre de la municipalité de Paris, fut accueilli par des huées après thermidor et forcé de demander pardon au public.

Beaulieu, « vainqueur de la Bastille », le premier de tous les Cadet-Roussel, type dont on abusa tant

après lui, orateur de clubs, acteur de l'Ambigu, échoue au Théâtre de la Cité, et se brûle la cervelle. Camaille-Nicolas Saint-Aubin, acteur, auteur, directeur, employé au Ministère de la police après fructidor, puis dans les postes, est le premier qui eut l'idée de ces affiches grotesques, telle que celle-ci, à l'occasion de l'arrivée d'un jeune Chinois à Paris : « Le spectacle sera *honoré* de sa présence, et l'on verra cet étranger accompagné de tout l'état-major de la place et des autorités constituées ».

Parmi les révolutionnaires malgré eux — et le monde du théâtre en compte beaucoup — il faut citer le tragédien Larive, emprisonné comme suspect, reconnu à Angers, et forcé de prononcer un discours dans le Temple de la Raison. Molé, qui occupait la première place au Théâtre-Français, tremblant de peur, avait fait inscrire sur sa porte : « C'est ici que demeure le républicain Molé ».



Fig. 288. — Portrait de François-J. Talma.
Gravure de F. Girard, d'après la peinture de Gérard.

En province, quelquefois le tragique se mêle au comique et réciproquement. A Cambrai, le terrible Lebon, représentant du peuple, trouve que le théâtre, au lieu d'être « un foyer brûlant de patriotisme et l'école des vertus » paraît plongé « dans l'obscénité et l'insignifiance des pièces de l'ancien régime ». Pour procéder à l'épuration de la troupe, chaque artiste devra chanter devant lui *L'Hymne des Marseillais,* et quiconque ne le connaîtra pas, sera impitoyablement renvoyé. Antoine Dorfeuille, président de la Commission de justice à Lyon, ex-comédien, coupable des pires excès, reconnu par le peuple, le 4 mai 1795, est jeté à la Saône. Parmentier, comédien du Théâtre Molière à Bordeaux, membre de la Commission militaire, est poignardé en sortant du Grand-Théâtre, et même sort est réservé à Bordeaux à son collègue Compain, dénonciateur enragé. Enfin, n'y eut-il pas une tragédienne de province, Rose Lacombe, qui dans sa pétition à l'Assemblée législative, lue par elle (25 juillet 1792), déclarait qu'elle était « née avec le courage d'une Romaine et la haine des tyrans ». Elle veut faire périr jusqu'au dernier despote.

LA CENSURE RÉVOLUTIONNAIRE.

Que devint le régime de la censure théâtrale avec la Révolution ? Avec le décret de 1791 la censure administrative avait disparu. Le 13 janvier de cette année, l'Assemblée nationale avait décrété la liberté des théâtres, d'où soixante-dix-huit soumissions présentées à la Municipalité. Les spectacles se transforment en de véritables clubs, où les uns applaudissent, et les autres sifflent. Tout est prétexte à discussion.

En réalité, à Paris, ville de six cent mille âmes environ, il y avait en 1791 douze théâtres classés :

L'Opéra, salle de la Porte-Saint-Martin, incendiée en 1871 ; le Théâtre français, salle de l'Odéon

actuelle ; la Comédie italienne, devenue l'Opéra-Comique ; le Théâtre de Monsieur, rue Feydeau (disparu) ; le Théâtre de Beaujolais, Palais-Royal, puis au boulevard du Temple (disparu) ; le Théâtre Montansier (salle actuelle du Palais-Royal) ; le Théâtre-Français comique et lyrique, boulevard Saint-Martin (disparu) ; le Théâtre des Variétés amusantes qui va servir de salle à la partie dissidente de la Comédie-Française (salle actuelle de la rue Richelieu) ; l'Ambigu-Comique, boulevard du Temple (incendié en 1827) ; le Théâtre de Nicolet, boulevard du Temple, devenu la Gaîté (disparu en 1862) ; le Théâtre des Associés, boulevard du Temple (disparu) ; le Théâtre des Délassements comiques, boulevard du Temple (disparu en 1862).



Fig. 289. — VUE DU THÉATRE DE L'OPÉRA A L'ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION.
Gravure de Née-d'après Lallemand.
* Cette salle est devenue par la suite le Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Plus de vingt autres vinrent s'ajouter à cette liste les années suivantes, dont les principaux furent le Théâtre Molière, rue Saint-Martin, devenu le Théâtre des Sans-Culottes ; le Théâtre Louvois, rue Louvois ; le Théâtre du Marais (rue de Sévigné actuelle), tous disparus. Enfin, le Vaudeville de la rue de Chartres (emplacement de la place du Carrousel).

Parfois on assiste à des autodafés. La direction du Vaudeville est obligée de brûler en public la pièce de l'auteur d'*Un Moment,* parce que Larivière osait y railler Marie-Joseph Chénier. La partition de *Richard Cœur de Lion* subit le même sort dans un café du Palais-Royal. En mars 1792, l'opéra d'*Adrien* est interdit parce que le char impérial devait être traîné par des chevaux blancs ayant appartenu à Marie-Antoinette. Tout le monde vit dans la crainte. On en arrive à regretter la censure administrative qui vous indiquait au moins ce qu'il fallait faire ou ne pas faire. Si les acteurs eussent refusé de jouer une pièce comme *Le Jugement des Rois,* on leur eût montré l'échafaud.

En mars 1794, le Conseil général de la Commune se fait apporter le répertoire des théâtres : il est interdit de jouer *Henri VIII, Calas, Horace, Phèdre, Britannicus, Macbeth, Bajazet, Fénelon* et jusqu'au *Malade imaginaire !* On apporte des changements à *Tartuffe,* au *Menteur,* au *Cid,* à la *Métromanie,* au *Misanthrope.* M.-J. Chénier, suspecté de modérantisme, doit brûler son *Timoléon* en présence de Robespierre et d'autres Jacobins.

Douze commissions sont spécialement chargées de la surveillance des spectacles et des fêtes nationales. M. Vivien (1), après avoir parcouru les feuilles relatives à cet arrêté, nous a rendu compte de ces travaux. Dans l'espace de trois mois, sur cent cinquante et une pièces censurées, trente-trois sont rejetées et vingt-cinq soumises à des changements. Tout l'ancien répertoire est examiné : la censure déclare « mauvais » les ouvrages les plus irréprochables, presque toutes les comédies de Molière, *Nanine, Beverley, Le Glorieux, Le Jeu de l'Amour et du hasard, Le Dissipateur, Le Joueur, L'Avocat Pathelin,* etc. Elle exige des corrections dans *Le Devin du Village, Le Père de famille,* et le *Guillaume Tell* de Lemierre devra s'appeler *Les*

(1) *Etudes administratives,* t. II, p. 400 et suiv. Guillemin, 1852.

Sans-Culottes suisses. Le dénouement de *Brutus* et celui de *La Mort de César* doivent être changés. *Mahomet* est interdit comme « chef de parti ».

Les pièces suivantes sont autorisées : *Encore un curé, Plus de bâtards en France, La Papesse Jeanne, La Mort de Marat, L'Esprit des Prêtres, Les Crimes de la Noblesse,* etc. Dans toutes les pièces, le mot *citoyen* doit remplacer celui de *monsieur*. L'apostille accolée sur des brochures indique que là où jadis il y avait les mots de seigneurs, comtes, marquis, etc., le texte a été remis à l'ordre du jour.

Etienne et Martainville nous ont laissé quelques tableaux piquants de cette époque : des Grecs, des



Coll. Rondel. B. Arsenal

Fig. 290. — Arlequin mécontent de son peintre. D'après une estampe de Gillot.

Romains, des Vénitiens, des Gaulois paraissent sur la scène avec les couleurs nationales, et Phèdre déclare sa flamme à Hippolyte avec une cocarde tricolore sur la poitrine ! Et que de précautions pour substituer, surtout en vers, les mots de prince, duc, baron par celui de *citoyen* qui a trois pieds. Molé, jouant une partie d'échecs dans *Le Bourru bienfaisant*, devait dire : Echec au tyran ! ! Enfin le neuf thermidor rend au théâtre un peu de liberté, et Marie-Joseph Chénier peut faire jouer son *Timoléon* dont il avait sauvé un exemplaire. Le neuf thermidor rend aussi à la scène les acteurs et actrices du Théâtre-Français emprisonnés depuis neuf mois, et qui ne doivent la vie qu'à La Bussière.

LES COMÉDIENS ET LA TERREUR.

Charles-Hippolyte Delpeuch La Bussière était secrétaire du citoyen Mareux, propriétaire d'un petit théâtre situé 46, rue Saint-Antoine, où jouaient le plus souvent des sociétés d'amateurs. Le citoyen Mareux venait d'être nommé « Commissaire de bienfaisance » de sa section, et quand il y avait représentation au théâtre, La Bussière y tenait volontiers les rôles de niais. Bien que demeurant dans un quartier populaire, à deux pas de la Bastille démolie, le jeune La Bussière ne semble pas avoir partagé les excès de la Révolution. Tout au

contraire, ennemi déclaré des Jacobins, nous le voyons un jour briser les bustes de Le Pelletier et de Marat placés aux deux côtés de son petit théâtre, acte d'audace qui eût pu lui coûter fort cher, s'il n'avait eu soin de dissimuler son humble personnalité dans le Bureau des détenus, section de la correspondance, où l'avait fait entrer un homme de lettres, critique de théâtre, Fabien Pillet, qui lui-même y occupait l'emploi de chef de bureau.

Le bureau de La Bussière était situé au deuxième étage du Pavillon de Flore, aux Tuileries. Là, par une bizarrerie du sort, à cet ennemi de la Révolution, à ce paisible conservateur, on donna la fonction de Secré-



B. N. Estampes

Fig. 291. — LE PEUPLE FAISANT FERMER L'OPÉRA.
Gravure de Berthaud, d'après Prieur, faisant partie de la Suite de la Galerie historique.

* L'estampe de Prieur donne la façade de l'Opéra provisoire, construit par l'architecte Le Noir en quarante jours, et qui est devenu depuis le théâtre de la Porte-Saint-Martin. Il fut ouvert le 27 octobre 1781. La scène représente le peuple de Paris huant les courtisans ennemis de Necker. Cette manifestation fut la conséquence de la motion de Camille Desmoulins au Palais-Royal.

taire-Enregistreur des *pièces accusatrices*; on lui confia, en d'autres termes, les dossiers des infortunés prisonniers destinés à la guillotine.

Un autre homme, du caractère pacifique de La Bussière, se fut dégoûté de ce métier. Lui, au contraire, domptant toutes ses répugnances, y vit le moyen de sauver de la mort une foule de ces malheureux, et cela *sans intérêt, sans profit*, pour l'amour seul de l'humanité, sans penser un seul moment aux dangers immédiats auxquels il s'exposait ! Oui, le petit Jocrisse du théâtre Mareux est devenu un héros sans le savoir. Toutes les fois qu'il désire sauver un détenu, il détourne la ou les pièces compromettantes du dossier et les enferme dans un tiroir. Puis, tous les trois ou quatre jours, il se rendait au Comité du Salut public vers une heure du matin, au moment où les membres étaient en délibération. Connaissant la manière de rentrer à son bureau il y pénétrait alors sans lumière, cherchait à tâtons les pièces dans son tiroir et les faisait tremper dans un seau d'eau qui servait à rafraîchir le vin des déjeuners. Il en formait ainsi plusieurs pelotes qu'il cachait dans ses poches, et se rendait à la pointe du jour aux bains Vigier du Pont-Royal. Là il les trempait à nouveau dans sa baignoire, les subdivisait en boulettes, et les lançait dans la Seine par la fenêtre de sa cabine.

« Du 22 floréal au 9 thermidor, nous disent Porel et Monval dans leur intéressante *Histoire de l'Odéon*, La Bussière noya ainsi neuf cent vingt-quatre procès. »

Les comédiens français du Théâtre de la Nation avaient été arrêtés en qualité d'ex-comédiens du roi et comme réactionnaires. Il les sauva, et non seulement les comédiens, mais la duchesse de Duras, l'ex-maréchale de Ségur, M[lle] de Sombreuil, M[lle] de Luxembourg, bien d'autres encore qui ignoraient absolument pour quelle cause ils ne passaient pas en jugement. Dans la nuit du 8 messidor (26 juin), le Comité du Salut public avait désigné pour la guillotine les ex-comédiens du roi. Le lendemain arrivent à Fouquier-Tinville les pièces d'accusation et la vigoureuse apostille de Collot d'Herbois, ancien comédien lui-même et ancien royaliste, ordonnant de les mettre en jugement le 13. Sans perdre une minute, le 9 messidor, La Bussière retire des cartons et cache dans son tiroir, pour les enlever pendant la nuit : un rapport du Conseil général de la Commune, un virulent réquisitoire de Chaumette, la note de Collot d'Herbois à Fouquier-Tinville et plusieurs dénonciations de particuliers.

LE BARBIER
DE SÉVILLE,
OU LA
PRÉCAUTION INUTILE,
COMÉDIE
EN QUATRE ACTES;
Par M. DE BEAUMARCHAIS;
REPRÉSENTÉE & tombée sur le Théâtre de la Comédie Françoise aux Tuileries, le 23 de Février 1775.

. . . . Et j'étois Père, & je ne pus mourir!
(*Zaïre, Acte 1*.)



A PARIS,
Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.
M D C C L X X V.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

FIG. 292. — Titre du *Barbier de Séville* ou *La Précaution inutile*, comédie de Beaumarchais (1775).

C'était jouer gros jeu, et le *Journal des Débats* raconta plus tard, lorsque l'on fut revenu à des temps plus calmes, que La Bussière avait bien failli se faire prendre. Comme il descendait l'escalier du Pavillon de Flore, il entend plusieurs députés se disputer très vivement. L'heure étant indue, il se trouvait dans le cas de la loi des suspects, et il était muni de toutes les pièces les plus compromettantes. Que faire ? Il aperçoit un coffre à bois, et il s'y tapit bien doucement.

Cependant Fouquier-Tinville s'impatiente. Il écrit aux citoyens membres représentants du peuple, chargés de la police générale : « Votre bureau des détenus n'est composé que de *royalistes* et de *contre-révolutionnaires* qui entravent la marche des affaires. Depuis environ deux mois, il y a un désordre total dans les pièces du Comité : sur trente individus qui me sont désignés pour être jugés, il en manque presque toujours la moitié, ou les deux tiers, et quelquefois davantage. Dernièrement encore, tout Paris s'attendait à la mise en jugement des *Comédiens français* et je n'ai encore rien reçu de relatif à cette affaire, etc. »

La Bussière seul eut pu dire pourquoi.

Fouquier escomptait l'avenir. Avant la fin de la décade, Robespierre était réduit à l'impuissance. En même temps que les comédiens français, La Bussière avait sauvé cette même nuit, du Tribunal révolutionnaire, trente-huit personnes, parmi lesquelles la vicomtesse Joséphine de Beauharnais, la future Impératrice des Français.

LE THÉATRE APRÈS LE 9 THERMIDOR.

Après le 9 thermidor les langues se délient. La pièce *L'Intérieur des Comités révolutionnaires* n'hésite pas à conspuer les assassins. On tourne en ridicule les Jacobins, on reprend *Tarare,* on acclame le nom de Charlotte Corday, on force les acteurs à chanter *Le Réveil du Peuple.* Talma est obligé de faire une déclaration publique dans laquelle il avoue que s'il aime la liberté, il a toujours détesté le crime et les assassins, et que la Terreur lui a coûté bien des larmes. Il est vrai qu'au plus fort de la Terreur il n'avait pas craint de cacher chez lui des proscrits.



Coll. Rondel. B. Arsenal

Fig. 293. — Arlequin, soldat gourmand. Scène de la comédie italienne. D'après une estampe de Gillot.

Dugazon, moins conciliant, est assailli par les cris et les huées, et lorsqu'on lui dit en scène dans *Les Fausses confidences* : « Nous n'avons pas besoin de toi ni de ta race de canailles », le public lui applique ces mots et applaudit. L'acteur Fusil, l'âme damnée de Collot d'Herbois, est injurié. Cependant, on enjoint aux Directeurs de faire jouer dans leurs théâtres des airs patriotiques. On leur défend, quelle que soit la pièce représentée, d'employer d'autres uniformes que l'uniforme national. Et qu'un auteur ne s'avise pas de donner par mégarde à l'un de ces personnages le nom de *Louis.* « Ce nom ne peut être donné sur un théâtre, surtout à un personnage vertueux », prend soin d'écrire le rapporteur. Veut-on faire représenter *Misanthropie et Repentir* : « Les principaux personnages sont des barons, des comtes... Ces qualifications offensent des oreilles républicaines. On peut les supprimer ».

Henri Welschinger a recueilli aux Archives de nombreux rapports de police qui nous montrent comment la surveillance des spectacles était exercée. Tout d'abord les salles devaient être fermées à 10 heures et demie du soir. L'un des policiers, nommé Perrière, au sortir d'une représentation du *Siège de Thionville* à l'Opéra, adresse un rapport dans lequel il ne cache pas son enthousiasme. Il a vu un personnage habillé en hussard apportant en scène la nouvelle d'une victoire et chantant :

Nous n'avons pas de roi, nous n'avons plus de maître !
Du tyran le règne est fini !

« A ces mots, continue le rapporteur, la salle déchirée de bravos (*sic*) a été confondue dans un seul et même applaudissement, si fort qu'on eût dit que les toits allaient se soulever pour le laisser arriver jusqu'aux cieux. J'oubliais de vous dire, ajoute-t-il, que dans *Iphigénie en Tauride,* qui a précédé *Le Siège de Thionville,* tout ce qui avait trait à l'assassinat ou à l'esprit de parti a été fortement improuvé ; ce qui démontre puissamment que le Français est bien déterminé à ne laisser couler son sang que sous le fer ennemi ou sous le glaive de la loi » (1).

LA FOLLE JOURNÉE,

OU

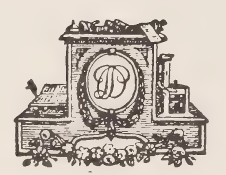
LE MARIAGE DE FIGARO

Comédie en cinq Actes, en Prose,

PAR M. DE BEAUMARCHAIS.

Représentée pour la première fois par les Comédiens Français ordinaires du Roi, le Mardi 27 Avril 1784.

En faveur du badinage,
Faites grace à la raison. *Vaud. de la Piece.*



AU PALAIS-ROYAL,
Chez RUAULT, Libraire, près le Théâtre, N° 216.

M. DCC. LXXXV.

FIG. 294. — Titre de *La Folle Journée* ou *Le Mariage de Figaro* (1785). Comédie de Beaumarchais.

Quelquefois les théâtres s'emparent d'un fait quelconque et le portent sur la scène. Un pauvre commissionnaire, employé à la prison de Saint-Lazare pendant la Terreur, est ému du désespoir d'un détenu dont la famille se trouve dans l'indigence. Il fait de ses économies deux parts, remet cinquante francs à la femme du prisonnier en lui assurant que son mari les a reçus d'une personne charitable et en donne autant au mari en lui contant une histoire semblable. Après la chute de Robespierre, le détenu est remis en liberté, la vérité se découvre, et Cange (ainsi s'appelait le commissionnaire) devient un héros populaire. La Convention l'admet à l'une de ses séances. On voit le nom de *Cange* sur toutes les affiches de spectacles. *Cange* est mis en opéra comique, en vaudeville, en pantomime. On oblige *Cange* à paraître sur la scène aux cris de : Vive la Liberté ! Vive la République ! (30 octobre 1794).

(1) Schmidt, *Tableau de la Révolution,* T. II, p. 66 et suivantes.

Le buste de Marat est brisé dans les foyers des théâtres; il se passe des scènes scandaleuses au Vaudeville de la rue de Chartres. On applaudit ou on siffle tour à tour : *La Marseillaise, Le Réveil du Peuple, Le Chant du Départ.*

De tous les ouvrages joués pendant la Terreur, *Le Jugement dernier des Rois,* un acte en prose, représenté par ordre sur le théâtre de la République, rue Richelieu, le 18 octobre 1793, deux jours après l'exécution de Marie-Antoinette, fut celui qui atteignit le comble de la turpitude, et peut nous faire voir jusqu'à quel point de dégradation était tombé l'art dramatique. Michot représentait l'impératrice de Russie, Dugazon le pape, Baptiste jeune le roi d'Espagne et Grandmesnil l'empereur d'Autriche. Et l'auteur ne rougissait pas de signer : Ant. Sylvain Maréchal.

La province ne voulait pas rester en retard sur Paris : à Toulouse on représente *Les Potentats foudroyés par la Montagne et la Raison ou la Déportation des Rois de l'Europe,* pièce prophétique et révolutionnaire, par le citoyen Desbarreaux.

Les railleries grossières et cyniques dirigées contre les moines et les prêtres ne manquent pas. On voit de petits moines lutinant de naïves religieuses, trichant au jeu, se rougissant la trogne sous d'immenses foudres remplis de vin.

Tout cela agrémenté parfois de couplets comme celui-ci, dans la pièce *Encore un curé* :

Sans l'secours de la soutane,
Et comm'nous coiffé, vêtu,
Y r'mettra celui qui s'damne
Dans l'chemin de la vertu.
Y prêchera l's'enfans d'autrui,
Puis le soir, en bon mari,
Il en f'ra *(ter)* qu'i s'ront à lui.



B. N. Estampes

FIG. 295. — « Sire, nous fermons. » D'après une gravure anonyme de l'époque.

* Le commentaire de cette gravure se trouve dans *Les Révolutions de France et de Brabant* de Camille Desmoulins. Bruel, dans le catalogue de la collection de Vynck, la décrit ainsi : les comédiens aristocrates de la Comédie-Française : Mlle Contat, Mlle Rancourt, Naudet, costumé en moine, Grammont, Fleury et le célèbre Desessarts apportent au Roi la clef de la Comédie ne voulant plus jouer avec le Jacobin Talma. Le public, partisan de Talma, le réclamait à grands cris dans *Charles IX* de Chénier.

Dans un ordre un peu plus relevé, on avait représenté au Théâtre de la République, le 9 février 1793, *Fénelon ou les Religieuses de Cambrai,* de M.-J. Chénier, pièce qui fit grand bruit et dont la distribution était de premier ordre avec Monvel dans le rôle de Fénelon, Talma dans celui d'Elmance et Mme Vestris dans celui de la victime cloîtrée, Héloïse.

Plus tard, on se soucia des nouveaux enrichis, on poursuivit de sarcasmes ceux qui avaient spéculé sur la vente des biens nationaux, on parla même de restitution légitime, et c'est dans cette catégorie qu'il faut ranger des pièces comme *L'Artiste périodique ou la Vente des Biens nationaux* (1er août 1795), *La Restitution légitime ou les Portraits du jour, L'Appel à l'honneur ou le Remboursement des assignats,* etc. Il est même curieux de retrouver dans ces ouvrages des idées qui serviront plus tard de base à Jules Sandeau pour écrire *Mademoiselle de la Seiglière.*

On s'en prend aussi aux agioteurs qui encombraient le perron de la rue Vivienne au Palais-Royal.

Les Grecs et les Romains jouèrent un grand rôle dans la Révolution. On les évoque à tous moments. Ils sont dans tous les discours, au club, à l'Assemblée, partout. On devait les retrouver sur les théâtres.

Parcourez les innombrables tragédies de ce temps-là... « Tout y est, excepté des hommes, a écrit H. Taine dans les *Origines de la France contemporaine*. Les personnages ne sont que des mannequins bien appris et le plus souvent des trompettes par lesquelles l'auteur lance au public des déclamations. Grecs, Romains, Chevaliers du Moyen Age, Péruviens, etc., ils ont tous la même mécanique à tirades. Et le public ne s'étonne pas ; il n'a pas le sentiment historique ».



Coll. Rondel. B. Arsenal

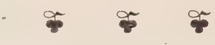
FIG. 296. « L'ACCORD RIDICULE. »
Scène de la Comédie Italienne. D'après une gravure de Hurand.

LE COSTUME.

Le Kain, Mlle Clairon, Larive avaient pressenti la réforme du costume. Mme Saint-Huberty, à l'Opéra, avait eu aussi quelques audaces. Mais il appartenait à Talma, qui pendant son séjour en Angleterre, dans sa jeunesse, avait assisté aux innovations de Mistress Bellamy, de Maklin et de Kemble, de s'inspirer des peintures et des sculptures antiques pour représenter sur la scène française des personnages vêtus selon leur temps. Encouragé par David, dont il fréquentait l'atelier, et auquel il demandait des croquis, Talma, le plus jeune des sociétaires (1er avril 1789), eut donc ce grand courage de jouer le petit rôle du tribun Proculus, dans *Brutus,* avec une véritable toge romaine, des cheveux courts et une chaussure romaine. On connaît le cri méprisant de sa camarade Louise Contat en le voyant ainsi accoutré : « Qu'il est laid ! Il a l'air de ces vieilles statues ». Quel plus bel éloge pouvait-on lui faire ? Le public, un peu désorienté d'abord, comprit et applaudit. La cause était gagnée, et les cartons des Archives nationales nous prouvent que le jeune tragédien empruntait des pièces aux Musées pour en prendre copie.

Pendant sa longue carrière, Talma fut toujours un chercheur, un érudit, et ce fut lui qui, pour la réforme du costume, fit le plus pendant la Révolution, entraînant dans le mouvement ses camarades.

HENRY LYONNET.





LA MUSIQUE TOUCHANTE.
D'après la gravure de Johann-Jacob Haid (1703-1767).

La scène représentée par l'artiste est sous forme allégorique le symbole de l'amitié. La fortune capricieuse a favorisé l'une de ces musiciennes des rues dont l'une a du pain et l'autre n'en a pas. Mais l'amitié plus sûre que la fortune unit ces cigales, qui savent partager leur misère et leurs joies.

Johann-Jacob Haid, graveur allemand du XVIIIe siècle, est surtout connu par les portraits qu'il a gravés.



Coll. Rondel. B. Arsenal

FIG. 297. — MEZZETIN HARANGUANT UNE BELLE A SA TOILETTE.
Estampe de Huquier, d'après Gillot.

LES TYPES POPULAIRES.

La Révolution, comme toutes les époques, devait amener sur la scène des types populaires caractérisés que nous ne saurions omettre dans une étude sur le Théâtre, et dont celui de *Madame Angot* fut le principal. Le type de Madame Angot personnifiait aux yeux des contemporains l'étrange bouleversement auquel on assistait. Madame Angot, c'était l'incarnation du parvenu, l'ignorance des nouveaux riches, l'objet des huées, des railleries dirigées contre une poissarde enrichie.

La figure de Madame Angot parut pour la première fois dans un opéra-comique au Théâtre d'Emulation. Il avait pour auteur le citoyen Maillot, Antoine, François, Eve, qui avait été tour à tour soldat, déserteur, comédien en Hollande, avant de devenir auteur dramatique pour les petits théâtres. Commissaire de la Convention dans le Loiret, il faut rendre cette justice à Maillot qu'il n'abusa jamais de son terrible mandat, et pourtant il passa les dernières années de sa vie en prison, sous l'Empire, pour ses opinions révolutionnaires, avant de mourir à l'hôpital Dubois en 1814. Maillot fut donc l'inventeur de Madame Angot, dont le rôle fut créé par l'acteur Corsse. Madame Angot, à la veille de se retirer des affaires, a voulu prendre le bon ton, le costume élégant et les belles manières. Elle s'est laissé captiver par un intendant, de la Girardière, et lui a promis la main de sa fille. Mais celle-ci aime François auquel elle la mariera après avoir reconnu son erreur. Tout le charme de cette pièce consistait dans les « pataquès » de Madame Angot, critique de la société à la fin de la Révolution. Malheureusement Maillot ne profite guère de sa trouvaille. D'autres que lui s'emparèrent du type créé par lui, et l'exploitèrent. Cinq cent mille personnes, écrit Fleury, allèrent voir Corsse dans Madame Angot à l'Ambigu-Comique, situé alors boulevard du Temple.

Arlequin n'est pas un type mis en valeur par la Révolution. Il appartenait depuis deux siècles à la comédie italienne. Et cependant il revint à la mode, et le Théâtre de la Révolution nous apporte toute une série d'Arlequins : *Arlequin afficheur, tailleur, imprimeur, perruquier, sculpteur, journaliste,* etc.

Nicodème dans la lune, ou *la Revolution pacifique,* folie représentée le 7 novembre 1790 et le 27 septembre 1791 pour la cent cinquante-sixième fois sur le Théâtre français comique et lyrique, à l'angle de la rue de Lancry, avait pour auteur le Cousin Jacques (Louis-Jacques Beffroy de Reigny). Cette sorte de « revue » eut un succès considérable. Le Cousin Jacques, par l'organe de son Nicodème, se montrait partisan de la Révolution, mais de la Révolution telle que la pouvaient concevoir les esprits généreux. Il en adopte toutes les réformes, mais sans excès ni violences. S'étant embarqué dans la nacelle d'un ballon, il arrive dans la lune, y trouve un peuple qui se plaint des abus, et un prince auquel les courtisans cachent la vérité. Nicodème apprend à l'empereur de la Lune ce qui s'est passé en France, et le met en même temps au courant des doléances de ses sujets. Cette satire, jouée avec talent par un acteur du nom de Juliet (Juillet dit) qui avait quitté ses fourneaux de restaurateur pour les planches, attira tout Paris. On vantait le jeu naturel et piquant de Juliet-Nicodème, l'extrême mobilité de ses traits et le mordant de sa diction. Mais elle eut pour conséquence de mettre en fureur les Jacobins qui accusèrent l'auteur de modernisme. Après trois cent soixante-trois représentations au boulevard Saint-Martin, la pièce en eut encore deux cents au Théâtre de la Cité. *Madame Angot* et *Nicodème* furent les deux plus grands succès de la Révolution.

Le Théâtre de Montansier, au Palais-Royal, enregistra aussi de belles recettes avec *Le Sourd* ou *l'Auberge pleine,* comédie en trois actes de Desforges. Le public trouva « la salle trop petite et les acteurs trop grands », nous dit l'*Almanach des spectacles,* mais l'on voulut voir Baptiste cadet dans le rôle de Dasnières où il était inimitable. L'*Amateur du Théâtre français* le peint avec « un long corps, des jambes sans fin, une longue figure et des bras qui n'en finissaient pas ». Deux cents représentations s'en suivirent, et la direction encaissa cinq cent mille francs. Puis ce fut

en 1792, toujours au même théâtre et avec Baptiste cadet, *Le Désespoir de Jocrisse,* de ce Jocrisse inventé par Dorvigny, qui avait abandonné les Janot, et repris quelques années après par Brunet.

Enfin n'oublions pas les apothéoses, plus ou moins de commande, les pièces de circonstance, les cantates, les cortèges, les solennités patriotiques, les transferts des mânes des grands hommes au Panthéon, cérémonies pour lesquelles les artistes, principalement ceux de l'Opéra, reçoivent des ordres de service. On a fait quelque crime à des comédiennes ou chanteuses d'avoir personnifié des déesses dans les Fêtes de la Raison. Il faudrait préciser : Mlle Duchaumont, à Bordeaux, était déjà arrêtée comme réactionnaire. Le refus de paraitre en déesse Raison eût tout simplement entrainé la chute de sa tête. Mlle Maillart était l'artiste la plus en vue de l'Opéra, Mlle Aubry faisait partie des chœurs ; toutes deux étaient en service commandé. Quant à Mlle Candeille, en dépit des affirmations des Goncourt et de Victor Fournel, elle donna le démenti le plus formel à cette légende dans sa lettre adressée aux *Débats* du 6 juin 1817.

En résumé, le point de départ de l'Histoire du Théâtre pendant la Révolution est le décret du 13-19 janvier 1791 qui, au règne du monopole, a fait succéder celui de la liberté des théâtres, et dont l'article premier est ainsi conçu :

« Tout citoyen pourra élever un théâtre public et y représenter des pièces de tous les genres, en faisant, préalablement à l'établissement de son théâtre, sa déclaration à la municipalité des lieux ». Ce règne de liberté subsista jusqu'en 1805.

Le décret supprimait non seulement le privilège, mais aussi la censure. Cependant les incidents commencèrent à se produire au début de 1793. Le 2 janvier, Laya avait fait représenter *L'Ami des lois,* où Robespierre et Marat étaient représentés au milieu des huées sous les noms de Nomophage et de Duricrane. La Commune interdit la pièce le 11, et la Convention répond le lendemain « qu'il n'y a pas de loi qui autorise les corps municipaux à censurer les pièces de théâtre ». La lutte est engagée entre les deux pouvoirs. La Commune ordonne la fermeture de tous les théâtres. Le Conseil exécutif (lisez le Conseil des Ministres) annule la mesure prise par la Commune.

Nous avons vu ce qu'il en résulta : après la scission entre les comédiens français, l'emprisonnement de ceux qui étaient restés au faubourg Saint-Germain, il fallut attendre plusieurs années pour en voir le groupement à nouveau dans la Salle de la rue Richelieu, qui s'appela rue de la Loi pendant la Révolution.

Après leur libération, qui avait suivi le 9 Thermidor, les comédiens s'étaient dispersés et avaient joué au Théâtre Louvois, sous la direction de Mlle Raucourt, puis dans leur ancienne salle qu'ils appelèrent *Second Théâtre français de l'Odéon.* La réunion définitive n'eut lieu que le 30 mai 1799 là où nous les voyons aujourd'hui, après l'incendie de l'Odéon survenu en mars de cette même année.

Au point de vue littéraire, le Théâtre de la Révolution n'avait rien donné de remarquable. *Charles IX* avait inauguré la tribune sur le théâtre. On avait assisté à des spectacles grotesques et à des décisions encore plus ridicules. Les *Révolutions de Paris* avaient accordé un brevet de civisme à Molière, et l'on avait, pendant une représentation de *Cinna,* entendu un spectateur crier : « L'auteur à la lanterne ! ».

Tout ce qui faisait autrefois le charme, la grâce du théâtre, comprimé, annihilé. Le talent suspecté. Tout élan du cœur condamné. Si bien, que le chroniqueur désireux de rechercher à cette époque troublante quelque aventure un peu piquante en est forcé de toujours revenir à celle de la belle Mlle Lange, obtenant l'autorisation de faire son temps de captivité dans la maison de santé du sieur Belhomme, où elle peut recevoir des visites, tenir table de jeu, et, sans sortir, acheter son petit hôtel de la rue Saint-Georges ; puis, remise en liberté, faisant parler d'elle à la suite de ses démêlés avec le peintre Girodet qui avait exposé au Salon de l'an VII un portrait que l'actrice ne trouvait pas ressemblant. Girodet irrité retira sa toile, la coupa en forme de lanières, en envoya les morceaux au mari de la belle, puis remplaça son œuvre par un tableau satirique. Deanaé (Mlle Lange) est assise ; un amour avec des plumes de dindon et des ailes de papillon soutient devant elle une draperie sur laquelle tombent des flots d'or. Danaé tient le miroir de la Vérité, mais ne le regarde pas ; le miroir est fêlé. Au bas du lit, une souricière ; l'aigle de la fille d'Acrise tranformé en dindon dont la griffe porte l'anneau nuptial (le mari). Aux quatre coins, des épigraphes satiriques.

De toutes ces déclamations, de tout ce fatras révolutionnaire et grotesque, que nous reste-t-il comme souvenir ? Une opérette moderne qui s'est habilement servi du nom le plus populaire de la Révolution, et de celui de la belle pécheresse ci-dessus.

Henry Lyonnet.

BIBLIOGRAPHIE.

Etienne et Martainville. — *Histoire du Théâtre français depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la réunion générale.*

Welschinger. — *Le Théâtre sous la Révolution.*

Henry Lyonnet. — *Les Comédiens révolutionnaires, Nouvelle Revue,* 23 articles, 1921-23.

Jacques Hérissay. — *Le monde des théâtres pendant la Révolution.*

— *Mémoires de Fleury.*

— *Almanach général des Spectacles de Paris et de la Province,* 1791-92.

— *Un Théâtre révolutionnaire* par Arthur Pougin.

Henry Lecomte. — *La Montansier.*

A.-V. Arnault. — *Souvenirs d'un sexagénaire.*

Ricord. — *Les Fastes de la Comédie.*

Georges Duval. — *Souvenirs de la Terreur.*

Arthur Pougin. — *L'Opéra-Comique pendant la Révolution.*

— *Journal de Paris,* an II.

— *Journal des Spectacles,* an II.

ICONOGRAPHIE

— *Le Peuple français faisant fermer l'Opéra le 12 juillet 1789,* grav. de Prieur et Berthault.

— *Le Foyer du Théâtre Montansier,* l'an VII, d'après Binet.

— *Le Théâtre d'Audinot* (Ambigu-Comique, boulevard du Temple).

— *Chénard chantant la Marseillaise* de Boilly, Musée Carnavalet.

— *Danaé Fille d'Acrise* (Mlle Lange). Tableau de Girodet.

— *Massacres de Lyon ordonnés par Collot d'Herbois,* par Aliprandi, d'après Bertaux.

— *Marie-Joseph Chénier,* grav. Lefebvre et Bontelon.





Fig. 298. — Vignette décorative de Caron.

XII

GAZETIERS ET PAMPHLÉTAIRES AU XVIIIe SIÈCLE

LE PREMIER CRITIQUE DRAMATIQUE : FRÉRON.



ORSQUE l'on considère le rôle joué de nos jours par la presse, on peut s'étonner qu'il eût fallu attendre jusqu'à l'année 1777 pour qu'on vît apparaître en France le premier journal quotidien. La raison nous en est donnée par Beaumarchais lorsqu'il fait dire à Figaro : « Pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps de crédit, ni de l'opéra, ni des autres spectacles, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs ».

Rien de plus vrai. Il existait bien depuis plus d'un siècle la *Gazette* de Renaudot, mais c'était une sorte de Bureau d'adresses et de renseignements et toutes les nouvelles du jour que l'on y trouvait étaient, par exemple, que le roi avait assisté à la messe à Versailles, ou que l'on avait reçu en audience l'ambassadeur du Grand Turc. Tout article concernant la politique ou les événements en cours aurait entraîné pour le rédacteur une peine variant entre le bannissement, le carcan ou les galères. Il y a plus : l'édit de 1757 parle même de pendaison pour certains cas.

Les seules publications possibles étaient donc les publications littéraires, genre tenté par Marivaux (*Le Spectateur*), l'abbé Prévost (*Le Pour et le Contre*), Marmontel (*Le Mercure*), mais ces littérateurs méprisaient absolument ceux qui auraient été tentés de faire ce que nous appelons du journalisme, Diderot ayant déclaré lui-même que les journalistes donnaient le dégoût à ceux qui travaillent. Et puis de quoi parler ? On connaît la lutte épique engagée entre Voltaire et Fréron.

Fréron, auquel J. Janin a rendu justice en le proclamant le créateur de la critique dramatique, n'était pas précisément le coquin que Voltaire nous a présenté. Né à Quimper en 1719, professeur, littérateur, critique de valeur, il a droit de figurer en tête des gazetiers du XVIIIe siècle. Ayant eu l'audace de toucher à l'idole du jour en ne trouvant pas à son goût *Le Temple de la Gloire*, opéra médiocre de Voltaire, celui-ci entama contre lui une guerre sans merci qui devait se prolonger pendant des années, allant jusqu'à écrire



LE FEU SACRÉ DU PATRIOTISME LES ANIMENT TOUS

FIG. 299. — Image populaire sur les feuilles révolutionnaires. On y voit, réunis autour de la Constitution de 1791, les prinpales publications de l'époque ; une main, surgie du sol, tient l'*Ami du Peuple*, faisant allusion à la vie souterraine de Marat.

des lettres au Lieutenant de police pour demander si Bicêtre était plein, et réclamant l'arrestation de son contradicteur, tandis que Mme Denis, sa nièce, intriguait dans le même sens auprès des ministres. Tout les moyens lui sont bons : il écrit sous l'anonymat un pamphlet : *Anecdoctes sur Fréron, écrites par un homme de lettres à un magistrat qui voulait être instruit des mœurs de cet homme.* Il le traîne sur la scène, le glisse dans le rôle d'un homme vivant de chantage et d'espionnage, qui s'entend traiter de fripon, crapule, vipère, faquin, etc. Fréron, avec un beau courage, assista à la pièce, en rendit compte sans nommer le nom de l'auteur, ce qui ne l'empêcha pas, quelques semaines plus tard, de louer *Le Tancrède* de son ennemi. Combat homérique dans lequel Voltaire n'eut pas toujours le beau rôle, même lorsqu'il écrivit l'épigramme fameuse :

> L'autre jour au fond d'un vallon,
> Un serpent mordit Jean Fréron,
> Que pensez-vous qu'il arriva ?
> Ce fut le serpent qui creva.

LES NOUVELLISTES.

Cependant le besoin se faisait sentir de connaître d'autres nouvelles que des nouvelles littéraires, et comme il était défendu à la *Gazette*, fondée depuis 1631, de ne rien dire concernant la politique et les événements du jour, il surgit un nouveau métier : celui de « chasseur de nouvelles ». Le 6 janvier 1721, le marquis de Balleroy écrit à sa femme : « Je viens d'arrêter un nouvelliste dont on m'assure que vous serez contente ». Les grandes maisons ont à leurs gages « des nouvellistes » et les couvents eux-mêmes ne sont pas indifférents aux bruits du monde. Ce métier est exercé par une foule de pauvres hères, qui demandent sans cesse de l'argent pour acheter de l'encre et du papier — car ils en sont réduits là — et s'estiment fort heureux lorsque le maître qui les emploie leur permet de manger quelquefois à la table des domestiques. Voilà sans doute une des raisons pour lesquelles le métier de « nouvelliste » au début fut si méprisé des gens de lettres et du public.

Le « nouvelliste » doit donc fréquenter les endroits où l'on se rassemble et écouter ce qui s'y dit : les Tuileries, le Palais-Royal, le Luxembourg, le Cloître des Célestins de préférence. S'il peut s'introduire par faveur au spectacle, la moisson sera plus abondante. Figaro nous l'a dit : « On me met un jour dans la rue ; et comme il faut dîner, bien qu'on ne soit plus en prison, je taille encore ma plume et demande à chacun de quoi il est question ». (*Mariage de Figaro*, acte v, scène III.)

De plus malins font le métier de rassembler les nouvelles de ces modestes serviteurs, d'interroger les valets qui servent à table, les portiers qui notent les visites d'importance ; chacun y trouve son compte et l'on recherche alors des abonnés. Telle est l'origine de la « nouvelle à la main » qui va circuler clandestinement et dont un triste personnage, Chevrier, dont nous aurons l'occasion de parler plus tard, a tracé le but à atteindre en une circulaire dont le texte nous est parvenu.

« Ces nouvelles à la main renfermées dans quatre pages de grand papier (format in-4°) contiennent tous les objets dignes de fixer la curiosité publique .» Le publiciste ajoute qu'elles paraîtront deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi, alors que les seules publications connues sont hebdomadaires.

« Le *premier* de ces objets, continue-t-il, roulera sur les affaires politiques et autres relatives aux gouvernements de tous les Etats de l'Europe.

« Le *second* renfermera les anecdotes courantes, les aventures singulières, les événements plaisants, les soupers fins des *agréables* de Paris, les contes et les bons mots du jour.

« Le *troisième* sera purement littéraire. Il contiendra les nouveautés théâtrales et de petites pièces de vers qui n'ont jamais paru ».

« La nouvelle à la main, ont écrit les Goncourt, entre partout ; elle lève tous les toits ; elle sait le dessous des masques, le dessous des cartes, le dedans des alcôves... elle est une puissance déjà... Elle sera la presse. »

Quand la nouvelle paraît être compromettante, elle est écrite sur une feuille volante légère, rattachée par une épingle. C'est la « note à l'épingle » que l'abonné s'engage à détruire. Exemple : « 2 février 1777. — On écrit de Versailles que Mme Elisabeth (sœur de Louis XVI) est incommodée, et que c'est du chagrin de ne pas voir l'Empereur (le beau-frère de Louis XVI) qu'elle espère épouser ». Nos dépôts publics possèdent de ces sortes de nouvelles par milliers. Mais l'entrepreneur de nouvelles ne peut pas tout faire ni être partout à la fois. Il prend alors le parti de s'associer avec plusieurs de ses confrères. Tous se repasseront les nouvelles qu'ils auront glanées, et le rédacteur en chef s'appellera le « chef des nouvelles ». Il ne faut plus à présent que craindre les fuites qui peuvent provenir de l'indélicatesse des copistes. Car l'affaire comporte toute une organisation. Il faut écrire les adresses, porter les « paquets » à domicile dans Paris, aller aux recouvrements. La Gazette manuscrite de Chevrier coûte deux cent quarante livres par an, ce qui est une somme considérable pour l'époque. Evidemment les abonnements ne sont pas à la portée de tout le monde, et les clients ne se recrutent que dans la haute société. Enfin l'organisation comporte des correspondants en France et à l'étranger ; Amsterdam est devenu principalement un centre d'informations pour toute l'Europe. Flins des Oliviers s'est spirituellement moqué de ce reportage à distance dans sa pièce *Le Réveil d'Epiménide*, un acte en vers, joué plus tard au théâtre de la Nation. Il met en scène un nouvelliste nommé Gorgi :

GORGI

Achevons maintenant la feuille de Bruxelles.
Combien nous faudra-t-il tuer d'Impériaux ?
Il me faut surpasser tous les autres journaux
Par de plus sanglantes nouvelles.

EPIMÉNIDE

Pourquoi vous déranger ? Continuez d'écrire.

GORGI

Il le faut bien, c'est mon métier...
Si ces messieurs voulaient souscrire ?

EPIMÉNIDE

Pour quel ouvrage ?

GORGI

Pour un journal excellent
Qui le matin, dès qu'on s'éveille,
Apprend dans tout Paris ce qui, dans le Brabant,
S'est à coup sûr passé la veille.



Fig. 300. — La discipline patriotique ou le fanatisme corrigé.
D'après une gravure extraite des *Révolutions de France et de Brabant*.

* Dans la semaine de la Passion 1791, les dames de la Halle *fessèrent* les religieuses et les dévotes. « D'après un relevé exact, dit un document de l'époque, il s'est trouvé 621 fessées et fouettées. Total 310 culs et demi, attendu que la trésorière de Miramionnes n'avait qu'une fesse. » Elles fustigèrent ainsi les sœurs de Saint-Roch, de Saint-Sulpice, de Saint-Nicolas-des-Champs, de la Madeleine, etc., prétextant que ces religieuses n'écoutaient pas les prêtres réfractaires et parce qu'elles voulaient, par ce moyen barbare, les contraindre à prêter le serment.



Fig. 301. — QUAND CE SERA LA POULE AU POT.
Gravure allégorique de l'époque révolutionnaire.
Un paysan tente d'embrocher une poule. Allusion amère à la fameuse poule au pot d'Henri IV.

D'HARCOURT

Moi je ne puis pas concevoir
Comment de Gand ou de Bruxelles
Vous pouvez le matin nous donner des nouvelles
Tandis que le courrier n'arrive que le soir.

GORGI

Je n'attends pas les faits, Monsieur, je les devine.

Il est bien certain qu'avec un pareil système d'informations, et pour aller vite, les nouvelles fausses devaient être aussi abondantes ou même plus nombreuses que les véritables. Cette nécessité d'employer des déclassés de toutes sortes, clercs congédiés, officiers réformés, prêtres interdits, tous avides et pressés de toucher un salaire pour la nouvelle « orale » ou écrite apportée, rendait ce métier bien délicat. Et puis il y avait la question des copies, puisque ces nouvelles ne devaient parvenir que manuscrites aux abonnés. Alors quelque nouvelliste réunissait, comme en une petite classe, quelques scribes à qui il dictait la nouvelle du jour. Nous savons que dix-huit feuilles par « ordinaire » étaient payées trois livres douze sols par semaine. Quelques femmes sont attachées aussi à ce travail. Mais que de précautions à prendre, la police étant sans cesse aux aguets. L'un de ces nouvellistes, Sarazin, qui portait ses nouvelles dans les plis de son habit, avait toujours chez lui un feu allumé, afin de pouvoir y jeter ses papiers en cas d'une visite domiciliaire. Tous ces petits écrits ne circulaient donc que sous pli cacheté, porté de préférence à la main, à domicile, et, comme Mme de Pompadour servait ordinairement de point de mire dans ces nouvelles, Louis XV avait donné l'ordre de faire arrêter tous les auteurs de ces écrits clandestins qui constituaient un véritable délit d'espionnage pour l'étranger, et servaient à l'intérieur, par d'adroites manœuvres, à des spéculations de bourse.

Dans un intéressant volume, M. F. Brentano, en collaboration avec M. Paul d'Estrée, a raconté l'histoire romanesque de toute une famille charentaise venue à Paris pour exercer ce dangereux métier. On y voit une demoiselle Geneviève Pomier, belle fille de vingt-cinq ans (vers 1741), se livrant à ce que nous appellerions de nos jours un « reportage » effréné, offrant même ses charmes pour avoir une nouvelle, faisant son amant d'un sergent des gardes, ce qui valut à ce dernier un petit séjour à Bicêtre. Elle s'en va trouver l'exempt Dureau, pour obtenir l'élargissement du sergent, séduit le fils, âgé de dix-neuf ans, et en fait un nouvelliste sous le nom de Grandmaison, à raison de dix écus par semaine. Rambaud, le chef des nouvelles pour qui elle travaille, débordé avec ses deux cent quatre-vingts abonnés à qui il faut envoyer des « gazetins » manuscrits deux fois par semaine, découvre alors un graveur sur cuivre, Antoine Desbrulins, à qui il fait graver sa publication. Mais la discorde se met bientôt entre les collaborateurs qui se dénoncent les uns les autres, si bien que tous sont arrêtés, y compris le graveur. Eh bien, qui le croirait? Les abonnés de Rambaud étaient si haut placés, et si désireux de recevoir les nouvelles dont ils étaient privés, qu'il trouvèrent le moyen de faciliter à Rambaud de continuer son œuvre pendant qu'il était sous les verrous à la Conciergerie.

LE CHEVALIER DE MOUHY.

Charles de Fieux, Chevalier de Mouhy, présente un type particulier de nouvelliste. Rambaud fut le contrebandier-nouvelliste, si l'on peut dire ; le Chevalier de Mouhy fut le nouvelliste-policier. Né à Metz, en 1701, d'une bonne famille, neveu de l'auteur dramatique Longepierre, curieux de toutes choses, il était arrivé à l'âge de quarante ans sans fortune, avec cinq enfants à nourrir. Ecrivain inlassable, produisant jusqu'à douze volumes en une année (1733), il avait choisi aussi l'industrie des gazettes à la main, avec cette différence pourtant, que s'étant rangé du côté de la police, il se fit « autoriser ». Il s'engageait, du reste, à soumettre ses « papiers » à l'autorité, avant de les lancer dans la circulation. C'est ainsi qu'il fonda un « Bureau d'adresses », rue Saint-Honoré, à Paris, en face de l'Oratoire. En relations avec Voltaire qui lui avait avancé cent trente francs, il devint son correspondant littéraire, mais, quelques mois plus tard, le philosophe voulut se passer de ses services. « Je remercie le Chevalier de Mouhy de ses nouvelles, écrit Voltaire à Moussinot, le 12 novembre 1736, mais je n'en veux plus recevoir. En trois mois de temps, il ne m'a pas écrit trois vérités. Je ne connais ce Chevalier que parce qu'il m'a emprunté. » Deux ans après, Voltaire reprit ses rapports avec le nouvelliste. Il le charge de lui rechercher les pamphlets prohibés, et d'aller réclamer en son nom l'incarcération de ses contradicteurs, car c'est ainsi que le grand homme entendait la liberté de la presse. Craignant l'insuccès de *Candide,* il laissa fort bien soupçonner que le Chevalier de Mouhy en était l'auteur, attendant que l'ouvrage eût réussi pour se faire connaître. De tels services valaient bien quelque chose. « Ce Mouhy est insatiable, écrit Voltaire à Moussinot, en 1739, mais il est utile. »



B. N. Estampes

FIG. 302. — Portrait d'Elie-Catherine Fréron (1718-1776).
On sait que Fréron dut surtout sa réputation à son journal, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, qui devint, en 1754, l'*Année Littéraire.* Il soutint dans cette feuille une violente polémique contre les novateurs qui lui valut d'innombrables ennemis, parmi lesquels Voltaire fut le plus violent, notamment dans sa satire du *Pauvre Diable.*

Par sa situation « autorisée », Mouhy n'avait donc pas trop à redouter la police, et cependant on le mit quelques jours à la Bastille — comme avertissement sans doute — à la suite de la publication de livres à scandale. Cependant, « brûlé » à Paris, il lui fallut passer en Hollande où il créa *Le Papillon ou Lettres Parisiennes* qu'il alimenta jusqu'en 1751. Revenu dans la suite à Paris où on le représentait « pauvre à faire pitié, laid à faire peur, petit, bossu, boîteux », il écrivit encore pendant trente ans, car il ne mourut à Paris qu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, en 1784.

PETIT DE BACHAUMONT ET LES MÉMOIRES SECRETS.

Mais il faut placer dans cette série et tout à fait hors de pair, Louis Petit de Bachaumont, né à Paris en 1690, élevé par son grand-père qui avait un appartement au château de Versailles, et que sa fortune mit toute sa vie au-dessus des misères de tous les écrivassiers que nous venons de citer. Elève de Le Nôtre, qui lui avait appris le dessin, Petit de Bachaumont avait des goûts artistiques très relevés, et c'est ainsi qu'en amateur il s'occupa à différentes reprises des embellissements de Paris, ayant divers projets en tête. Vers 1730, il fit la connaissance de Mme Doublet de Breuillepont, veuve depuis 1722 d'un trésorier du duc d'Orléans. Mme Doublet habitait, depuis 1716, un appartement qu'elle et son mari avaient loué à vie dans une annexe du couvent des Filles jacobines de Saint-Thomas, sur l'emplacement actuel de la place de la Bourse.

Bachaumont vint s'y installer au deuxième étage. Mme Doublet était une femme fort cultivée. Tous deux s'indignaient de voir les nouvelles colportées par des laquais, des porteurs de chaises, des écrivains publics et jusque par des moines.[1]

En compagnie de l'abbé Legendre, frère de Mme Doublet, ils constituèrent donc ce que l'on appella plaisamment « la Sainte Trinité » et firent appel à des amis, qui tous étaient des fins lettrés. Mme Doublet présidait ce que l'on nomma « la Paroisse » et les affiliés furent nommés les « Paroissiens ». Ceux-ci, au nombre de vingt-cinq d'abord, puis de vingt-neuf, par suite de l'adjonction de quelques dames, se réunissaient tous les jours dans une salle dite « Salle de compagnie de la Paroisse » où les attendaient vingt-neuf chaises chacune surmontée du portrait de l'occupant. Le portrait de Bachaumont, était un pastel de La Tour et celui de Mme Doublet, une peinture de de Troy. Ces « paroissiens » s'appelaient Pont de Veyle, l'abbé de Voisenon, Largillière, Helvétius, Marivaux, Bernis, le futur cardinal, d'Argental, Camille Falconnet, etc. Chacun apportait sa nouvelle, puis on la discutait. Les nouvelles jugées authentiques étaient transcrites sur un registre à droite, et les douteuses sur un registre à gauche. Nous en donnerons un simple échantillon :

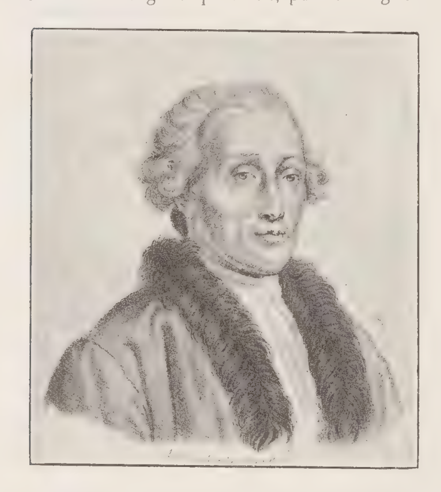


Fig. 303. — Portrait de H. Linguet (1736-1794).

* Avocat et publiciste, Linguet rédigea le *Journal politique et littéraire* qui le fit enfermer à la Bastille (1780), d'où il sortit après une dure captivité. Il est l'auteur des *Mémoires de la Bastille* (Londres 1783), où il retraça les souffrances qu'il y avait endurées.

« 5 janvier 1762 : On se communique sous le manteau de petits vers polissons de M. l'abbé de Voisenon à Mme la Marquise de Pompadour. Ils ont été présentés au nom de M. le Maréchal Prince de Soubise qui avait fait présent à cette dame d'un anneau de diamants. Ces agréables ordures ont plu infiniment à la Cour et tirent un plus grand mérite du mystère avec lequel cela se communique. Si cette gentillesse se répand à un certain point, on la hasardera. Il y a des vers du même abbé sur Mlle Marquise, maîtresse de M. le Duc d'Orléans. Tout cela est charmant, et est marqué au coin de la plus fine galanterie. »

Toutes ces nouvelles étaient ensuite expédiées à Mme de Souscarrière, sœur de Mme Doublet, femme d'un conseiller d'Etat, habitant un château en province, d'où elle envoyait force gibier aux « paroissiens ».

Les réunions de la « Paroisse » avaient bien transpiré au dehors. Un jour Mme Doublet reçut la visite très courtoise du Lieutenant de police qu'elle accueillit le sourire aux lèvres. Mais que faire contre une assemblée qui comptait parmi ses membres un Premier Président (Bachaumont), un cardinal (de Bernis) et trois académiciens ? De Mouhy demanda à faire partie de la société. Il avait une réputation détestable. Il fut éconduit. On questionna les valets. Une seule autorisation fut donnée, à Mme d'Argental, qui fit copier les cahiers par un domestique nommé Gillet. Gillet en profita pour monter un Bureau où il reçut des engagements, mais comme il y ajoutait d'autres nouvelles, ce fut un déluge de faussetés, d'erreurs et d'indiscrétions qui ne figurent pas dans les véritables *Mémoires Secrets*.

LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE.

Bachaumont fut donc incontestablement le plus grand nouvelliste du XVIIIe siècle, et son nom reste attaché à une œuvre qui fut continuée après lui. D'autre part, il nous faut citer la *Correspondance littéraire*, par Métra, J. Imbert et autres, éditée près de Coblentz (1774-1793), et dont la collection se compose de 19 volumes in-8° ; publication politique autant que littéraire, dans le genre des *Mémoires Secrets*. Les renseignements sur son principal auteur sont assez rares. Grimm nous apprend que cet homme — Métra — qui avait, paraît-il, le plus énorme nez qu'on ait jamais vu, passait la plus grande partie de la journée sur la terrasse des Tuileries, dite des Feuillants, à écouter des nouvelles ou à en dire. Ses rapports avec le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne qui, durant la guerre, l'avait choisi pour correspondant des Gazettes de

Madrid, lui avait valu une certaine considération. Selon Barbier, Métra avait été banquier et correspondant du roi de Prusse, et ce serait à la suite de mauvaises affaires qu'il serait, à un moment donné, passé en Allemagne, où il fit imprimer sa *Correspondance,* tandis qu'Imbert lui envoyait de Paris les matériaux nécessaires pour la compléter. C'est avec les *Ephémérides nationales,* fondées par l'abbé Baudeau en 1765, publication qui s'intitula plus tard *Nouvelles Ephémérides économiques,* que nous voyons apparaître pour la première fois un ouvrage périodique, critique et moral se jetant dans la mêlée économique alors assez vive. Les *Ephémérides,* que ne dédaignait pas Voltaire, eurent pour collaborateurs, outre l'abbé Baudeau, le marquis de Mirabeau, Dupont de Nemours, etc.

En dehors de la littérature pure et de la politique, on vit naître pour la première fois des feuilles spéciales, *Le Courrier de la Mode ou Journal du Goût* (1768), *Le Journal des Théâtres* (1770-1778), *Le Nouveau Spectateur ou Examen des nouvelles pièces de théâtre,* Genève et Paris. Mais nous ne devons pas oublier, pour la même époque, les noms de quelques pamphlétaires éhontés, tel ce Chevrier, que nous avons déjà cité. Rambaud était un informateur. Chevrier fut un polémiste. Né à Nancy en 1721, il s'était dejà fait connaître dans sa ville natale par ses violences et ses insultes qui visaient particulièrement les femmes. C'est lui qui avait pris pour devise :

> La satire embellit les plus simples propos
> Et l'admiration est le style des sots.

B. N. Estampes

Fig. 304. — Prise de la Bastille. D'après une estampe de l'époque révolutionnaire.

Nouvelliste dangereux, il crée, en 1752, le *Courrier de Paris,* avec Duthuillé, qui ne tarda pas à aller à la Bastille. Louis XV, la Pompadour, les favoris, les ministres, la religion, les prêtres sont en butte à ses sarcasmes. Il est franc-maçon et athée. A Bruxelles, où il s'est réfugié, il édite la *Gazette de Bruxelles,* qui dure dix mois, écrit un livre à scandale, *Les Amusements des Dames de Bruxelles,* passe en Hollande (1761) où il publie à La Haye *Le Colporteur,* mais cette feuille est interdite en France. Le gouvernement français réclame son extradition et envoie un policier pour le filer. Sur ces entrefaites, il meurt subitement au cours d'un voyage à Rotterdam, et le bruit court qu'il a été empoisonné. « Juste ciel ! s'écrie Sophie Arnould, en apprenant cette nouvelle. Il aura sucé sa plume ! ».

LES PAMPHLETS ET LES PAMPHLÉTAIRES.

Le temps marche, et les idées semées peu à peu vont germer. Les cerveaux travaillent. Le pamphlet, qui était déjà devenu un instrument philosophique, va jouer un rôle plus important encore. C'est la forme la plus vive de l'idée moderne, et, à ce propos, disons que ce mot a singulièrement dévié de son sens primitif. *Pamphlet,* signifiait tout d'abord une brochure, un imprimé, et même un manuscrit en circulation. Puis, on ne l'appliqua plus qu'à une critique déterminée, écrite dans une intention combative. La langue anglaise seule a conservé à ce mot sa première signification. Puis vint le *libelle.* Le libelle est dirigé contre les personnes. En France, les peines qu'encouraient les auteurs de libelles étaient des plus sévères. C'est ainsi que le souvenir était resté du double supplice infligé à un relieur et à un imprimeur pour avoir mis en circulation un libelle dirigé contre Louis XIV à l'occasion de son mariage avec Mme de Maintenon. C'était un petit livre qui contenait une gravure, où l'on voyait la statue de Louis XIV, de la place des Victoires, avec quatre figures placées aux quatre angles du monument : Mlle de La Vallière, Mlle de Fontanges, Mme de Montespan et Mme de Maintenon. L'auteur et le graveur avaient pu sans doute échapper aux rigueurs de la loi, mais l'imprimeur et le relieur avaient été *pendus* le 19 novembre 1694.



Fig. 305. — Portrait de Camille Desmoulins.

* « Le Calculateur Patriote » passe pour être le portrait de Camille Desmoulins ou de Marat. On voit sur une table les têtes de Foulon avec une poignée de foin dans la bouche, Berthier, Flesselle, De Lannoi.
La soustraction que fait le calculateur indique qu'il reste encore des têtes à couper. Boyer de Nîmes a reproduit cette caricature dans son *Histoire de la Caricature* (1792).

En France, la dénomination de *Journal* fut d'abord réservée aux recueils littéraires dont nous avons parlé, par opposition à celle de *Gazette* appliquée aux feuilles contenant des nouvelles. Un journal, a dit l'auteur de *L'Histoire critique des Journaux,* était un ouvrage périodique qui paraissait aux temps marqués, annonçant les livres, soit nouveaux, soit récemment imprimés, donnant une idée de leur contenu, et servant à faire connaître les découvertes qui se faisaient dans les sciences. Bref, un résumé de tout ce qui arrivait journellement dans le monde des lettres et des sciences. Puis, par analogie, on donna le nom de *journalistes* aux rédacteurs des recueils littéraires et celui de *gazetiers* à ceux des feuilles politiques. Quant au mot *journalisme*, il apparut pour la première fois à la fin de l'année 1789.

L'usage cependant s'introduisit insensiblement de désigner sous le nom de *journaux* tous les écrits périodiques, c'est-à-dire paraissant régulièrement dans des temps fixes, et l'Académie, en 1762, définit le mot *Journal :* « Publication relatant jour par jour ce qui se passe », et *Gazette :* « Cahier, feuille volante, qu'on donne au public certains jours de la semaine ». La distinction persista jusqu'en 1789, mais la nuance se modifia à la fin du XVIIIe siècle. A cette époque, les gens du métier appliquent le nom de *journaux* aux Mercures, aux Revues, et celui de *gazettes* aux feuilles publiques, aux journaux quotidiens. Aujourd'hui le mot Gazette est tombé en désuétude et l'on range sous la dénomination de *Journal* les périodiques de toute nature.

Il est indispensable toutefois de partager la presse périodique en deux grandes époques : avant et après 1789. Dans la première de ces deux époques, les feuilles politiques sont rares, et c'est dans les recueils littéraires qu'il faut chercher le mouvement des esprits. Mais, à côté du journaliste et du gazetier, il nous faut placer le *pamphlétaire.*

Le pamphlet est une œuvre d'actualité, et toujours une œuvre de passion. Voltaire et J.-J. Rousseau ont été les deux plus grands pamphlétaires du xviiie siècle. Le véritable pamphlétaire ne connaît ni les ménagements ni les scrupules. Tout moyen lui est bon. Une injustice est-elle commise? Vite il se trouve un pamphlétaire qui la flétrit. Une satire ne s'adresse qu'à des idées générales. Le pamphlet s'attaque à une personne en chair et en os. La satire qui ne vise que les mœurs est de tous les temps. Le pamphlet qui ne recherche que le scandale ne dure qu'un jour. Le premier quart de ce siècle avait connu des pamphlets contre Law et les terribles *Philippiques* de Lagrange-Chancel contre les débordements du Régent et de ses filles. Sous le long règne de Louis XV, on ne peut citer que quelques pamphlets dans le genre des *Chroniques secrètes*. Les anecdotes scandaleuses sur la Cour étaient publiées clandestinement.

LE JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE.

Un des recueils périodiques les plus importants de la fin de ce siècle fut évidemment *Le Journal encyclopédique*, rédigé par une Société de gens de lettres qui comptaient parmi eux: Pierre Rousseau, Bret, Castilhon, Chamfort, Duruflé, etc., et qui fut édité à Liége de 1756 à 1759 et à Bouillon jusqu'en 1773. Sa collection ne comporte pas moins de 288 volumes in-12. Son objet premier était de rassembler chaque quinzaine tout ce qui se passait en Europe de plus intéressant dans les sciences et les arts, mais il était devenu bientôt l'un des organes les plus vifs et les plus dévoués du parti philosophique, et c'est à cela surtout qu'il dut de faire un certain bruit dans le monde et d'être proclamé par Voltaire, dans sa préface de *L'Ecossaise*, le premier des 173 journaux qui paraissaient alors en Europe.



B. N. Estampes

Fig. 306. — Portrait de L. Petit de Bachaumont, d'après une gravure de Carmontelle.

* Ce fut dans les registres de la Société de Mme Doublet que Petit de Bachaumont puisa la matière de son journal, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres* (1777), sorte de journal historique et littéraire qui fit la réputation de son auteur.

Le fondateur-directeur-propriétaire du *Journal encyclopédique* est en outre une des figures les plus curieuses parmi les gazetiers de cette série. P. Rousseau était né à Toulouse en 1727 et il avait de bonne heure ajouté à son nom celui de sa ville natale. A Paris, il était devenu l'agent ou le correspondant littéraire de l'Electeur Palatin, en même temps qu'il s'était attaché à la rédaction des *Affiches de Paris*. Ces doubles fonctions lui donnèrent l'idée de fonder un journal à Mannheim où son protecteur lui promettait plus de liberté qu'en France, mais il alla à Liége, ville de langue française et, de plus, centre favorable d'où il pouvait rayonner dans toute l'Europe. Il y rencontra tous les appuis, jusqu'à l'affranchissement de toute censure et une gratification de cent florins avec le droit de bourgeoisie. P. Rousseau avait toutefois compté sans le clergé de Liége qui frappa d'interdiction le journal après la mort du comte de Horion, ministre libéral qui le protégeait. P. Rousseau emporta ses presses à Bruxelles, mais là encore l'impératrice Marie-Thérèse, cédant aux représentations du nonce du pape, refusa de le laisser s'établir. Si l'on a dit et répété souvent que la vie était douce en ce xviiie siècle, il faut avouer qu'elle ne l'était pas pour les journalistes. P. Rousseau se transporta à Bouillon, dont le prince voulut bien lui accorder un privilège de trente ans, hospitalité payée noblement par la fondation en cette ville de la Société typographique de Bouillon, qui édita, outre ce journal, tant d'ouvrages divers.

Dans cette série de publications, il faut citer encore celles dont s'occupa Mercier, né à Paris en 1740, tour

à tour, professeur au collège de Bordeaux, auteur dramatique et l'un des inventeurs du drame dans un temps où l'on ne connaissait encore que la tragédie. Connu surtout par son *Tableau de Paris,* œuvre de la plus grande importance en 12 volumes et toujours consultée avec profit, Mercier eut l'idée de fonder *Les Annales politiques, patriotiques et littéraires de la France,* auxquelles il joignit les affaires politiques de l'Europe. Le projet était vaste, mais Mercier ayant été nommé député à la Convention, laissa plutôt par la suite son nom servir d'enseigne à cette publication, dont le véritable rédacteur fut Jean-Louis Carra. Mercier passa les mauvais jours de la Révolution sans encombre, mais il n'en fut pas de même de son collaborateur qui, ayant fait d'autres publications pour son compte, sombra dans la déroute de la Gironde.



FIG. 307. — LES JÉSUITES FOUDROYÉS. Gravure de C. F. Latour (1790). d'après Joseph Dieppe.
* Joseph Dieppe (1744-1810) se distingua pendant la Révolution parmi les inconoclastes. On lui doit la destruction de nombreuses œuvres d'art ancien. Le graveur C. F. Latour, peu connu, devait être le fils de Jan Latour (1719-1782).

LES JOURNAUX POLITIQUES.

Nous arrivons aux journaux politiques fondés par C. Joseph Panckoucke, fils du libraire et écrivain français, né à Lille en 1736, éditeur aussi intelligent que généreux. Panckoucke avait acheté le *Mercure de France* dont son beau-frère Suard fut un des principaux rédacteurs. Sa maison ne devait pas tarder à devenir un centre de réunion pour les savants, les lettrés et les journalistes. C'est à Ch. Joseph Panckoucke que l'on doit la fondation du *Journal historique et politique,* plus connu sous le nom de *Journal de Genève* (1772-1792), le *Journal politique et de littérature* (1776-1783), contenant les principaux événements de toutes les cours, les nouvelles de la république des lettres, avec Linguet, la Harpe, Dubois-Fontanelle, etc., publié sous la rubrique de Bruxelles, ce qui le fit appeler le *Journal de Bruxelles.* Réuni au *Mercure* vers 1783, il en forma la partie politique, Voltaire qui en faisait l'éloge prétendait que c'était le seul où l'on trouvât du goût et de la raison. Il lui fournit même plus d'un article.

A la même époque, paraissait le *Courrier de l'Europe*, gazette anglo-française à laquelle collaboraient Serre de Latour, Brissot, le comte de Montlosier, avec la rubrique Londres et Boulogne (1776-1792), un des recueils les plus intéressants à consulter, non seulement pour l'histoire politique, mais encore pour l'histoire morale et politique du XVIIIe siècle, surtout en ce qui concerne les colonies anglaises. « *Le Courrier de*

l'Europe, a dit Brissot dans ses *Mémoires*, est peut-être le seul monument qu'on pourra consulter pour connaître l'histoire de la révolution d'Amérique. » « L'abondance des matières qu'on y traite, lit-on dans les *Mémoires secrets*, lui procure nécessairement beaucoup plus de lecteurs qu'aux autres gazettes, d'autant plus qu'on s'y permet de fréquents écarts et une liberté infiniment plus grande qu'ailleurs. » Il en résultait une frayeur continuelle de le voir supprimer, et c'est ce qui arriva en effet. Ce n'était pas sans difficulté que l'introduction en avait été permise. Le ministre n'avait cédé qu'à des considérations de l'utilité dont ce journal pourrait être pendant le cours de la guerre qui allait s'engager. Il vaudrait mieux, disait-on, que cent espions à la solde du gouvernement, et rapporterait au lieu de lui coûter. Mais il était difficile qu'un journal rédigé à Londres n'oubliât pas la mesure qui convenait en France. Dès le second numéro, il était proscrit, et ce ne fut qu'à force de démarches que ses entrepreneurs purent faire lever l'interdiction.



Fig. 308. — L'ABBÉ TISE, L'ABBÉ REVENANT DU PAYS DES LANTERNES ET L'ABBÉ QUILLE.
Caricatures révolutionnaires anonymes contre les prêtres.

LINGUET ET LES MÉMOIRES DE LA BASTILLE.

Mais la feuille qui devait faire le plus de bruit, ce sont les *Annales politiques et littéraires du XVIIIe siècle*, ouvrage périodique de Linguet, Londres et Paris (1777-1792). Avant d'aller plus loin, arrêtons nous sur la curieuse figure de cet homme qui avait ouvert le chemin de l'universalité et que l'on a défini « bon à tout faire, à tout dire, aventurier des lettres, des sciences, de la politique et de l'industrie, de ces gens à qui le hasard ou les circonstances improvisent une situation ».

Simon-Nicolas-Henri Linguet, fils d'un professeur au collège de Navarre que ses opinions jansénistes avaient fait exiler, était né à Reims le 14 juillet 1736, « sous les auspices d'une lettre de cachet », avait-il coutume de dire. Au même collège où son père avait professé, il remporta les trois premiers prix de l'Université en 1751, et partit en Pologne à la suite du duc des Deux-Ponts en qualité de secrétaire. Etabli à Lyon où il fonda une manufacture de savon de suif fait à froid, dont il avait trouvé le secret, il lui manque des fonds pour l'exploitation de sa découverte. Il retourne à Paris, essaie d'écrire pour le théâtre, puis à l'époque où la France entreprit la guerre au Portugal, il suit le prince de Beauvau en qualité d'aide de camp pour la partie mathématique du génie. Il apprend l'espagnol et commence la traduction de pièces espagnoles. Il visite la Hollande, les Pays-Bas, la Flandre, curieux de tout, mais, découragé de la carrière littéraire, il retourne à Reims où il se fait recevoir avocat sans enthousiasme.

Le barreau ne lui offrait pas d'abord tout le retentissement qui n'allait pas tarder à l'accompagner dans toutes les causes qu'il allait plaider. Il ne put arracher à la torture, à la décapitation et au bûcher le jeune chevalier de la Barre, accusé d'athéisme pour avoir gardé son chapeau sur la tête lors du passage d'une procession de capucins. Il écrivit alors une *Histoire impartiale des Jésuites*, brûlée par la main du

bourreau, mais les causes qu'il plaida lui valurent la gloire et la fortune, sans oublier les haines de ses rivaux. Enivré par cette popularité, il ne garda bientôt plus de ménagements dans ses plaidoiries et dans ses mémoires, envers ses confrères, même envers les magistrats, jusqu'au jour où il fut rayé du barreau. Il avait déjà reçu une blessure dans son amour-propre, lorsque, briguant un fauteuil académique, il avait trouvé d'Alembert en travers de son chemin. Linguet, dès lors, a choisi sa vraie voie. Il sera pamphlétaire et journaliste. Il écrit, contre d'Alembert et l'Académie, une de ses lettres furibondes où le sarcasme déborde à pleins flots, mais où respire une éloquence emportée, une verve puissante. Il voit dans le journal une arme pour satisfaire sa rancune, et il accepte de Panckoucke la rédaction du *Journal de politique et de littérature* dont nous avons parlé plus haut, moyennant dix mille livres par an.

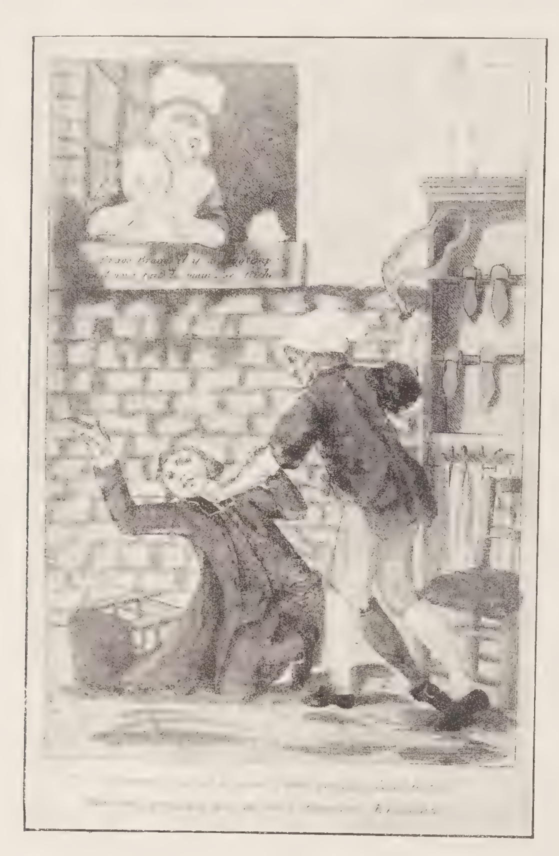


Fig. 309. — RETOUR DE L'ABBÉ M... CHEZ SON PÈRE.
D'après une gravure de l'époque révolutionnaire.
* Estampe contre l'abbé Moury.

Pendant dix-huit mois, Linguet arrive à se modérer encore, mais la réception de La Harpe à l'Académie met le feu aux poudres. A la suite de cet article « le sieur Panckoucke est invité à ne plus faire rédiger par le sieur Linguet la portion littéraire de ce journal ». Supprimé deux fois, comme avocat et comme journaliste, Linguet en appelle au roi, dont il ne reçoit pas de réponse. Il se retire alors à Bruxelles d'abord, puis à Londres, d'où il lance ses fameuses *Annales politiques civiles et littéraires du dix-huitième siècle*, accueillies par l'Europe avec un succès tel qu'il en connaît des contrefaçons. Toujours combatif, on le voit tour à tour à Genève, à Lausanne, à Neufchâtel, à Bruxelles. Il finit par établir son imprimerie dans un petit village près d'Ostende. Ses connaissances multiples, ses voyages, sa possession de plusieurs langues lui donnent une autorité incontestable. Il est devenu le journaliste le plus complet de son époque. Pourquoi faut-il qu'il tombe dans un piège? Attiré à Paris sous un prétexte quelconque, un faux ami, le commissaire Chesnon, l'invite à venir dîner à Vincennes et le conduit... à la Bastille (1780). Pour quels motifs ? Personne n'en sait rien. A-t-il débité des impertinences sur le roi de Prusse? A-t-il trop critiqué la conduite des Etats-Généraux, ou nos traités avec l'Amérique, ou les plans de la guerre actuelle ? Est-ce à cause d'une lettre insolente qu'il écrivit au maréchal de Duras ? On ne le lui dira jamais.

— Qui êtes-vous? demande-t-il à un personnage qui pénètre dans sa chambre.

— Je suis le barbier de la Bastille, répond celui-ci.

— Parbleu, vous auriez bien dû la raser.

Pendant sa captivité qui dura près de deux ans, les *Annales* furent continuées par Mallet du Pan, qui resta son collaborateur. Exilé à Réthel, il s'en échappa, mais c'est de Londres qu'il devait lancer son fameux factum, *Mémoires sur la Bastille*, qui fut le premier coup de pioche porté à la célèbre prison d'Etat.

On sait que plus tard, affilié au Club des Cordeliers, sous le patronage de Danton et de Desmoulins, secrétaire de la Société des Amis de la presse, il devait devenir suspect. Arrêté pour avoir, dit-on, mal parlé du pain dans un article, le Tribunal révolutionnaire ne le laissa pas se défendre. Condamné à mort, on lui refusa même un prêtre, et réconforté par la lecture de Sénèque, il marcha courageusement à l'échafaud (27 juin 1794)

Linguet avait été toute sa vie l'homme des contradictions. Un jour il fera voir Néron sacrifiant des



B. N. Estampes

Fig. 310. — CARICATURE REVOLUTIONNAIRE CONTRE LES PRÊTRES.
Un apothicaire donne un lavement à un abbé, soutenu par un noble.

maisons et ses jardins pour loger ceux qui n'avaient pas d'asile. Il rappellera ce mot de Tibère : « Je veux bien que l'on tonde mes brebis, mais je ne veux pas qu'on les écorche. » Alors, on fit courir ce quatrain :

Linguet loua jadis et Tibère et Néron,
Calomnia Trajan, Titus et Marc-Aurèle,
Cet infâme aujourd'hui dans un affreux libelle
Noircit La Charlotais et blanchit d'Aiguillon.

C'est Linguet qui disait de J.-J. Rousseau : « Rousseau est un fou qui, après avoir pendant sa vie débité mille extravagances, termine la farce en nous jetant son pot de chambre au nez ».

D'une taille médiocre, très maigre, marqué de la petite vérole, avec un masque impassible, Linguet au cours de ses plaidoiries s'animait progressivement, son organe prenait du corps, et la foule accourait pour l'entendre. D'une sobriété extrême, poussée jusqu'au ridicule, il fut toute sa vie un travailleur acharné. C'est une des plus grandes figures parmi les journalistes de la fin du XVIII[e] siècle.

LE PREMIER JOURNAL QUOTIDIEN.

Les journaux quotidiens existaient bien à l'étranger avant qu'on vît apparaître le premier journal quotidien en France, en 1777, mais l'idée du *Journal de Paris*, fondé par Corancez, Dussieux et Cadet, en avait été empruntée à une Gazette de Londres qui s'appelait *London Evening Post*. La Harpe ne désignait

même ce nouveau journal que sous le nom de la *Poste de Paris*. C'était le vingt-neuvième journal paraissant dans la capitale. Il rend compte de la pluie et du beau temps, des nouvelles du jour, de l'historiette qui a couru la veille ; désormais on aime assez dans Paris, en parcourant la nouvelle feuille, savoir ce qui s'est passé la veille, et dans les provinces on se réjouit — bien qu'un peu tardivement — de connaître ce qui se dit à Paris. Son prospectus, en sollicitant l'abonnement qui est de vingt-quatre livres pour Paris et trente et une livres quatre sous pour la province, annonce qu'il se présentera de suite, complet, varié, intéressant, avec des rubriques. En tête on y lira les heures de lever et de coucher du soleil et de la lune, les observations météorologiques de la veille, la hauteur de la rivière. Nous apprenons, grâce à lui, que les réverbères sont allumés (le premier janvier) à quatre heures quarante-cinq du soir, et éteints à une heure du matin, puis successivement on y trouve des nouvelles sur l'administration, les tribunaux, les événements du jour, les spectacles, la médecine, les modes, le paiement des rentes, les cours des halles et celui des fourrages, la bourse, les changes, l'annonce des mariages et des enterrements. Tout cela, qui était nouveau, donne lieu à des plaisanteries, dont voici une des meilleures, celle de Clément :

Fournissez-vous à la boutique
Des journalistes de Paris :
Tout s'y trouve, vers et physique,
Calembours, morale, critique,
Et de l'encens à juste prix ;
Monstre de la foire et musique
Voltaire et l'Ambigu-Comique,
Courses aux jockeys et paris,
Danseurs de corde et politique,
Finances et vol domestique,
Liste des morts et des écrits ;

Si la lune est pleine ou nouvelle,
S'il pleut, s'il vente ou bien s'il gèle,
Et si les foins sont renchéris,
Il en rend un compte fidèle :
Les journalistes de Paris
Ont la science universelle.
Ce n'est pas tout, car leur pamphlet
Est d'un usage nécessaire
Pour compléter le ministère
De l'apothicaire Cadet.

On a vu plus haut qu'il y avait parmi les fondateurs de ce journal un apothicaire de ce nom. On répandit en outre cette épigramme un peu plus gauloise que la première :

On lisait au sacré vallon
Un nouveau journal littéraire.
— Quelle drogue ! dit Apollon.
— Rien d'étonnant, répond Fréron,
Il sort de chez l'apothicaire.
— Quoi, dit Linguet sur un haut ton,

Un ministre de la canule
Voudrait devenir notre émule !
— Oui, dit la Harpe ; que veux-tu !
Cet homme ayant toujours vécu
Pour le service de derrière,
Doit compléter son ministère
En nous donnant un torche-cu.

Les nouveaux propriétaires de ce journal avaient frappé juste, et leur initiative leur fit encaisser, dit-on, jusqu'à cent mille livres de bénéfice au bout de la première année, malgré une lutte très vive, engagée au sujet des annonces, avec le *Mercure* et les *Petites affiches* de l'abbé Aubert.

LE JOURNAL DE PARIS.

Lorsque plus tard survint le choc de la presse révolutionnaire, de cette marée montante qui accompagna l'ouverture des Etats Généraux, le *Journal de Paris* fut un des seuls autorisés (avec la *Gazette* et le *Mercure* hebdomadaire) à rendre compte de ce qui se passait à l'Assemblée, mais sans qu'il soit permis d'y ajouter des réflexions et des commentaires. Cette faveur en faisait une sorte de journal officiel quotidien, mais en même temps un des organes les plus dangereux aux yeux des *patriotes* qui le considéraient comme un organe contre-révolutionnaire. A la suite du 10 août, ses bureaux furent saccagés, ses presses brisées, ses caractères jetés par les fenêtres, et ses rédacteurs durent se cacher. Le premier numéro de la reprise déclara pour donner confiance, que MM Condorcet, Siéyès, Garet et Cabanis feraient désormais partie de la nouvelle rédaction.

Revenant sur nos pas, voici le *Journal français* fondé par Palissot et Clément, puis dirigé par l'abbé Grosier. A entendre les auteurs de cette feuille, ils prenaient la plume moins pour critiquer que pour venger les écrivains qui auraient à se plaindre des journalistes. « La vérité, disent les *Mémoires secrets*, c'est qu'ennemis jurés de la philosophie et des philosophes, ces messieurs se proposaient de faire la contre-partie de La Harpe. »



B. N. Estampes.

RENCONTRE DE M. DE MIRABEAU ET Mme DE VILLEROY A AIX-LA-CHAPELLE. D'après une gravure anonyme.

* Cette estampe (contre-partie d'une estampe sur la mode) était dirigée contre le vicomte de Mirabeau — Mirabeau Tonneau — et sa maîtresse, la duchesse de Villeroy. Le vicomte de Mirabeau, à moins de 30 ans, pesait déjà 200 livres. Son surnom lui avait été donné à cause de ses habitudes d'intempérance. Il était célèbre par ses dîners du Palais-Royal, chez le restaurateur Beauvilliers, d'où le plus souvent il sortait ivre. On le représentait aussi sous la forme d'un tonneau, les bras et les jambes constitués par des bouteilles.

Le *Journal général de l'Europe*, politique, commercial et agricole, par P.-H.-M. Lebrun-Tondu, J.-J. Smits et autres, Liége et Hervé (1785-1790), contenant le récit des principaux événements politiques de l'époque, est un des plus importants de ceux ayant précédé la Révolution. La personnalité de son rédacteur en chef, Lebrun-Tondu, né à Noyon, vers 1763, successivement abbé, soldat, compositeur d'imprimerie à Liége, ami de Dumouriez et de Brissot, porté le 10 août par les Girondins au Ministère des Affaires étrangères, puis arrêté comme révolutionnaire le 2 juin suivant, et finalement condamné et exécuté, cette personnalité, disons-nous, devait attirer notre attention. Ses voyages en Europe, ses études en plusieurs langues, ses connaissances variées lui avaient valu ce portefeuille qui devait lui être si funeste, mais c'était la première fois, croyons-nous, que l'on voyait la profession de journaliste conduire à un ministère.

LE COUSIN JACQUES. – SULEAU.

Parmi toutes ces nouvelles publications, la note gaie, ou plutôt humoristique, manquait. Elle fut fournie par Beffroy de Reigny qui se faisait appeler le Cousin Jacques, et créa *Les Lunes du Cousin Jacques* (1785-1787) devenues *Le Courrier des planètes*, ou correspondance du Cousin Jacques avec le firmament, folie périodique dédiée à la lune, salmigondis de vers et de prose, une des rares publications de ce genre au XVIIIe siècle, et qui, à ce titre, ne doit pas être oubliée.

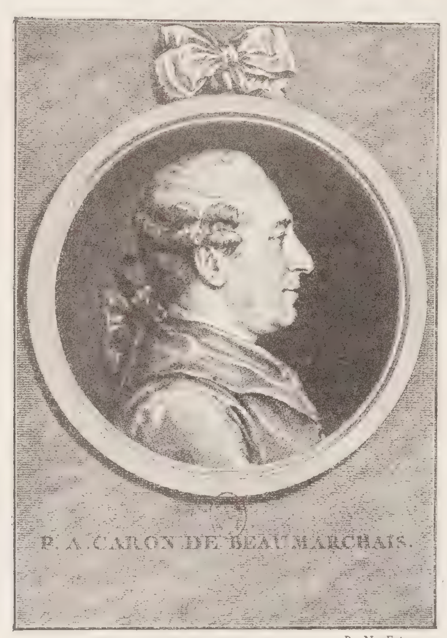
Que de noms totalement inconnus parmi ces publicistes qui jouirent cependant d'un grand renom de leur temps. C'est encore Moufle d'Angerville, avocat à Paris (1730-1800), envoyé à la Bastille avec Rochon de Chabanne pour la publication du *Canevas de la Pâris* ou Mémoires pour servir à *L'Histoire de l'Hôtel du Roule*, qui n'était autre que l'histoire d'une maison de filles alors renommée. Ce même auteur donna encore *La Vie privée de Louis XV* (Londres 1781), 4 volumes sans nom d'auteur, contenant des révélations qui furent désagréables à bien des gens, notamment à certains fermiers généraux dont on dévoilait la très humble origine.

Fig. 311. — Portrait de Rivarol.

* On sait que Rivarol, qui s'était fait une réputation de causeur brillant et spirituel, fut un pamphlétaire redoutable. On connait son fameux *Petit almanach de nos grands hommes* (1788). Il fut l'un des principaux collaborateurs des *Actes des Apôtres*.

Champcenetz dont la *Chronique scandaleuse* disait : « J'appelle un chat un chat et Champcenetz un drôle », fils d'un gouverneur des Tuileries, chevalier de Malte, lieutenant aux gardes françaises dont il fut licencié, enfermé pendant vingt et un mois au fort de Ham, à la suite d'une épigramme qu'il avait faite contre le prince d'Hénin (1785), était devenu un des rédacteurs les plus en vue du *Journal de la Cour et de la Ville* ou *Le Petit Gauthier* et des *Actes des Apôtres*. Duelliste, à la suite de couplets satiriques qu'il avait publiés dans *Le Petit Almanach des Grands Hommes* (1788) dont Rivarol avait fourni les deux tiers, auteur d'une parodie du *Songe d'Athalie* (dirigée contre Mme de Genlis), Champcenetz avait encore publié *Le Petit Traité de l'Amour des Femmes pour les sots* (1788) et une *Réponse aux lettres* (de Mme de Staél) sur le caractère et les œuvres de J.-J. Rousseau, « bagatelle », que vingt libraires refusèrent d'imprimer. Réfugié près de Meaux, cet homme qui ne pouvait tenir en place, taxé de royalisme, eut l'imprudence de revenir à Paris aux plus mauvais jours de la Révolution. Impliqué dans la prétendue conspiration de la prison des Carmes, il ne chercha pas même à se défendre, demandant au président si l'on pouvait se faire remplacer comme à la garde nationale. Il fut exécuté le 9 thermidor, an II (23 juillet 1794).

Un grand fabricant de pamphlets fut assurément Suleau, agent de la Cour et journaliste contre-révolu-



B N. Estampes

Fig. 312. — Portrait de P. A. Caron de Beaumarchais
Gravure de Augustin de Saint-Aubin (1776), d'après Cochin.

tionnaire. Ecrivain énergique et original, ses agissements l'avaient fait déjà enfermer dans la citadelle d'Amiens à la suite d'un soulèvement royaliste manqué en Picardie. On eut tour à tour le *Journal de M. Suleau* qui n'eut que douze numéros, puis les *Actes des Apôtres* dont il fit partie depuis le n° 102, journal auquel il apporta sa verve et sa critique ingénieuse. Il y eut comme collaborateurs : Rivarol, Peltier, Champcenetz, déjà nommé, Mirabeau qui composaient la partie de la rédaction dite légère (satires, épigrammes, prose et vers) et Bergasse, Lauraguais, Montlosier pour les articles sérieux. Quant à lui, il participait aux deux genres. Suleau fut celui des publicistes qui conseilla à la Cour de corrompre les députés de gauche qui le dédaignèrent. Il voulut alors négocier avec La Fayette et Mirabeau et gagner Danton et Robespierre. Arrêté au 10 août à cause de son costume de garde national, il fut tiré du corps de garde par l'émeute et massacré cour des Feuillants. Il avait publié sous le voile de l'anonymat, les pamphlets suivants : *Lettre d'un citoyen à MM. les Présidents de son district, Un petit mot à Louis XVI, Projet d'adresse à l'assemblée, Tu dors, Picard,* et *Louis est dans les fers*, brochure incriminée par le Châtelet.

BRISSOT DÉMASQUÉ.

Un des plus violents pamphlets connus fut *Brissot démasque par Camille Desmoulins*. Nous parlerons de l'un et de l'autre. Brissot qui avait pris en journalisme le nom de *Warville*, étant né à Ouarville, près Chartres en 1754, avait été entraîné dans le mouvement philosophique. Il s'occupa d'abord de réformer les lois criminelles, signala des injustices sociales et fut enfermé deux fois à la Bastille comme auteur de pamphlets anonymes qui, du reste, n'étaient pas de lui. Il avait voyagé en Angleterre et aux Etats-Unis d'où il avait rapporté des idées particulières sur la propriété (avant Proud'hon). Jeté dans la mêlée, Brissot avait pris part à la rédaction du *Courrier d'Europe*, gazette anglo-française où collaboraient Serre de Latour, Morande, le comte de Montlosier, etc., puis avait écrit dans le *Patriote français*, entamant une polémique avec les *Révolutions de France et de Brabant*.

Le *Patriote français*, journal contre la Cour, la monarchie et les vieilles institutions, maltraita fort Camille Desmoulins. D'autre part, la *Chronique de Paris* affirmait que Desmoulins s'était vendu à tout le monde. Celui-ci, qui n'avait plus de journal, répondit par le pamphlet dont l'épigraphe était : « *Factus sum in proverbium* », mon nom est passé en proverbe, allusion au néologisme *brissoter*, synonyme de voler, filouter, remettant en lumière toutes les accusations vraies ou fausses circulant sur le compte de son adversaire, examinant sa conduite politique et dépassant souvent le but. Camille Desmoulins, avocat, né à Guise en 1760, avait déjà publié l'*Ode aux Etats Généraux*, le pamphlet la *France libre*, proclamant le droit de la Nation, demandant implicitement la République, écrit qui avait eu un succès prodigieux. Le *Discours de la lanterne aux Parisiens,* les *Révolutions de France et de Brabant* ne sont que des pamphlets où Camille Desmoulins se laisse trop souvent entraîner loin de la vérité et de la justice. Par le mot *Brabant*, il faisait allusion à la Révolution qui se préparait alors dans les provinces belges. Mais, irrité bientôt par la déplorable issue de cette tentative, il avait effacé *Brabant*.

Depuis l'ouverture des Etats généraux il s'était donné une peine incroyable pour se faire remarquer. Or le meilleur moyen qui s'offrait à lui pour se faire valoir, c'était le journal. Il écrit à Mirabeau pour être un des coopérateurs de la fameuse *Gazette* où l'on rapportait tout ce qui se passait aux Etats. A défaut de



Fig. 313. — LE SERMENT DU JEU DE PAUME. Gravure d'après le célèbre tableau inachevé de David.

journal, il écrit des brochures. Sa popularité, acquise au Palais-Royal à la veille de la prise de la Bastille, lui fait trouver un imprimeur et un libraire. La *France libre*, pamphlet souvent incohérent, mais éloquent, contient des hardiesses qui étonnent. A la suite de son discours de la *Lanterne*, il prend lui-même le titre de *Procureur genéral de la Lanterne.* Il est alors aux gages de Garnery, à raison de deux mille écus par an. Mais au bout de six mois, il eut pour successeur Jean-Louis Carra, un publiciste qui avait voyagé pendant onze ans en Suisse, Allemagne, Italie, Turquie, Moldavie, etc., avantde devenir le secrétaire du cardinal de Royan et fonctionnaire à la bibliothèque. Ayant soutenu la *Gironde*, il fut décapité le 31 octobre 1793.

A un moment Robespierre appelle le découragement de Camille sa « corruption ». Il l'accuse de s'être vendu à « la femme du Roi ».

Cependant le *Patriote français* de Brissot tient la tête parmi les journaux de la Révolution. Ce fut lui qui mit à la mode les mots de Constitution, Patrie, Liberté. Du 28 juillet 1789 au 2 juin 1793, non content de raconter tout ce qui se passe à l'assemblée, il se prononce avec force pour toutes les idées nouvelles. Il est ouvert à tous les hommes qui marchent dans les voies de la liberté. On y rencontre, sous forme de lettres, des thèses fort remarquables soutenues par Condorcet, Pétion, Payne, Grégoire, Clavière, etc. Il reçoit d'utiles communications de Mme Roland et de son mari. Puis on y trouve les différends haineux entre Brissot et Robespierre, la lutte des *Brissotins* et des *Rolandins* avec la Commune de Paris, la guerre entre les Girondins et les Montagnards et c'est ce qui le rend si précieux à consulter pour l'histoire des Girondins dont la chute entraîna Brissot lui-même. Celui-ci arrêté à Moulins, au moment ou il se disposait à passer en Suisse, fut condamné et décapité le 31 octobre 1793. On dit qu'à cette nouvelle, son vieil adversaire repentant, Camille Desmoulins, versa quelques pleurs en disant : « C'est mon *Brissot démasqué* qui l'a tué ». Quant à Camille, on connaît sa triste fin également. Après avoir rédigé son *Vieux Cordelier* en qualité de doyen des Jacobins, il subit le même sort.

Henry Lyonnet.



BEAUMARCHAIS ET « LE MARIAGE DE FIGARO ».

Parmi tous ces noms que nous avons rappelés ici et qui nous servent aujourd'hui à esquisser une histoire de la presse au XVIIIe siècle, noms dont la plupart firent grand tapage à leur époque et qui sont profondément oubliés, un seul pourtant, que nous n'avons pas cité encore, car à lui seul il résume l'histoire de tous les autres et fait le procès du système, un seul reste debout. Non pas que celui qui le porta ait été un journaliste ou un pamphlétaire de métier. Il fut tout cela à la fois, mais il fut surtout le créateur d'un type inoubliable. Nous voulons parler de Beaumarchais, le père de l'immortel Figaro.

Au milieu de la grande poussée d'idées qui préparait la Révolution, *Le Barbier de Séville* et *Le Mariage de Figaro* devaient mettre le feu aux poudres, et ce sont ces œuvres qui placent Beaumarchais sur un plan tout spécial. Et cependant sa carrière d'auteur dramatique ne fut pour ainsi dire qu'un « accident » dans sa vie prodigieuse, car l'esprit plein de flamme et d'ambition de cet homme s'occupait d'affaires multiples, appliquant partout et en toutes occasions la devise qu'il met dans la bouche de son héros : « recevoir, prendre et demander ».

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, né à Paris en 1732 d'un père horloger, ouvrier horloger lui-même, avait obtenu dès sa jeunesse, grâce à son mariage avec une jeune veuve, une place de contrôleur clerc d'office à la Cour. Musicien des filles de Louis XV, auxquelles il donnait des leçons de harpe, protégé du grand financier Pâris-Duverney, il voyait la vie s'ouvrir devant lui sous les plus brillants auspices, lorsque son protecteur mourut. Dès lors commence pour lui une série de procsè qui venaient l'atteindre dans sa nouvelle position de « Secrétaire du Roi », titre qui lui avait valu la noblesse. D'autre part, il perd sa femme dont la famille lui réclame l'héritage. Il est en partie ruiné. Le roi pourtant, qui le voit chez ses filles, s'intéresse à lui. Les courtisans l'envient. Quoi ? Un petit horloger de rien du tout admis aux réunions intimes ? C'est un crime sans excuse qu'il faut lui faire payer. La calomnie et la médisance commencent à l'assaillir. O Bazile, tu t'en souviendras ! Beaumarchais est homme à se défendre. Avec son esprit, il sait toujours mettre les rieurs de son côté. Les aventures de Beaumarchais rempliraient plusieurs volumes, mais pour ne pas sortir de notre cadre, nous devons expliquer comment il fut appelé à écrire tant de *Mémoires*, et comment il fut mêlé à ces affaires de pamphlets contre la Du Barry d'abord, puis contre Marie-Antoinette ensuite.

Occupé d'affaires multiples, il emploie quatre secrétaires. Obligé d'aller en Espagne pour raisons de famille, il rédige pour Choiseul un *Mémoire sur l'Espagne*, un *Mémoire sur les Manufactures d'Espagne* qu'il a visitées, un *Mémoire sur la Louisiane*, veut s'occuper de la fourniture des grains d'Espagne, puis avec la Turquie, projette, la colonisation d'une sierra déserte. Tel est Beaumarchais dont la situation redevient mauvaise par suite de la mort de sa seconde femme et d'un procès avec un sieur La Blache, neveu du vieux Duverney, mort sans avoir réglé ses comptes avec Beaumarchais, auquel il redevait 15.000 livres. La Blache refuse de payer et qualifie de faux les signatures qu'on lui présente. Beaumarchais est beau lutteur. Il tient bon. Une affaire de corruption de magistrat vient se greffer là-dessus, affaire assez compliquée et qui nous vaut encore des *Memoires*, merveille de moquerie et d'esprit. Bref, Beaumarchais perd son procès.

Sans être pamphlétaire de métier, Beaumarchais, dans sa série de Mémoires, s'élève au sublime dans sa bouffonne éloquence. Il donne aux magistrats, aux princes et à la Cour son *Quatrième Mémoire* contre Goëzman, juge, accusé de subordination et de faux ; Mme Goëzman et un nommé Bertrand qu'il accuse ; les sieurs Marin, gazetier, d'Arnauld, Baculard, conseiller d'Ambassade, etc., avec réponse aux cartels, injures et autres diffamations. A la sortie du bal de l'Opéra, des camelots crient et vendent le *Quatrième Mémoire*. C'est du délire. En trois jours on vend six mille exemplaires, on assiège l'imprimerie, on s'arrache les feuillles encore humides et non brochées. Tout Paris s'occupe de l'affaire Goëzman. La Blache veut provoquer Beaumarchais en duel qui se contente de lui répondre : « J'ai refusé mieux ! »

Louis XV lit le Mémoire, Mme la Dauphine, la Dubarry, tout le monde s'amuse. En province, à l'étranger, tous les lettrés le savourent. Voltaire écrit de son ermitage de Ferney : « J'ai lu le quatrième Mémoire de Beaumarchais, j'en suis encore tout ému ; jamais rien ne m'a fait plus d'impression. Il n'y a pas de comédie plus plaisante, point de tragédie plus attendrissante, point d'histoire mieux contée et surtout point d'affaire épineuse mieux éclaircie ». A d'Argental, au marquis de Florian, Voltaire envoie des missives aussi enthousiastes. Pendant ce temps, le camp adverse fait courir le bruit que Beaumarchais n'était pas l'auteur des Mémoires qu'il signait, à quoi Beaumarchais se contenta de répondre : « Les maladroits ! Que ne font-ils écrire les leurs par la même plume ! » J.-J. Rousseau disait de son côté : « Je ne sais pas s'il les compose, mais je sais bien qu'on ne fait pas faire de tels Mémoires par un autre. »

Beaumarchais est à la mode. Un jour, il s'est glissé incognito au parterre de la Comédie. Son voisin cause de lui : « Messieurs du Parlement sont persuadés qu'il a empoisonné ses trois femmes ». Beaumarchais laisse dire, et quand ce bavard eut fini, lui, avec le plus grand sérieux : « Il est si vrai, Monsieur, que ce misérable a empoisonné ses trois femmes, quoiqu'il n'ait été marié que deux fois, qu'on sait de plus au Parlement Maupeou, qu'il a mangé son père en salmis, après avoir étouffé sa belle-mère entre deux épaisses tartines, et j'en suis d'autant plus certain que je suis ce Beaumarchais qui va vous étrangler si vous ne décampez pas immédiatement ».

Samedi 26 février 1774, on attend le jugement. Il reçoit en attendant de nombreuses preuves de sympathie. On l'invite à venir lire *Le Barbier* et cependant le pilori le menace. Il s'attend à tout et a mis en ordre ses papiers. Après douze heures de délibération, les juges décident de punir tout le monde avec des amendes, mais il « est ordonné que ledit Caron de Beaumarchais sera mandé en la Chambre du Conseil pour y demander pardon à la Cour du peu de respect avec lequel il a parlé dans ses mémoires de la magistrature en général et de plusieurs membres de la Cour en particulier ; comme aussi que les quatre mémoires imprimés à Paris par ledit Caron seront lacérés et brûlés au pied du grand escalier de la Cour par l'exécuteur de la haute justice, comme contenant des expressions et imputations scandaleuses, indécentes et injurieuses à la magistrature ; défense audit Caron de Beaumarchais de plus à l'avenir récidiver et faire de pareils mémoires sous peine de punition corporelle, et pour les avoir faits condamné en 12 livres d'aumône applicables au pain des pauvres prisonniers de la conciergerie. »

Le lendemain tout Paris et Versailles étaient en rumeur. Rue de Condé où demeurait Beaumarchais, mais où il ne se trouvait plus, ce n'était qu'un défilé de carrosses armoriés, et tout ce bruit effrayait bien M. Sartines, chargé de maintenir le bon ordre. Il fit appeler le vaincu, lui recommandant de ne se montrer nulle part. Celui-ci lui fait part de son désir de partir en Angleterre. « Eh ben, lui diit Sartines, vous pouvez y rendre service au roi. » On avait appris, en effet, qu'un nommé Théveneau de Morande, méprisable pamphlétaire, s'y préparait à publier un libelle *Mémoires secrets d'une femme publique*, dont on avait envoyé un exemplaire à Mme Du Barry, en ajoutant que, moyennant finances, on consentirait à se taire. Beaumarchais accepte la mission, se rend à Londres, fait anéantir sous ses yeux dans un four à chaux toute l'édition (avril 1774), et revient en France. Malheureusement pour Beaumarchais qui espérait, pour ce service rendu, voir casser les arrêts qui le condamnaient, il trouve à son retour le roi expirant et Mme Du Barry en passe d'être exilée par le nouveau roi. Mais Beaumarchais n'est jamais à court d'idées. Il fait naître une nouvelle affaire qui pourrait bien n'être qu'une invention pour avoir des fonds et sortir de sa pénible situation. Il s'agit d'empêcher la publication à Londres d'un nouveau pamphlet intitulé : *Avist à la branche espagnole sur les droits à la couronne de France à défaut d'héritier*. Ceci visait directement la stérilité de la reine. Beaumarchais se fait donner un sauf-conduit, part pour l'Angleterre où il est censé s'aboucher avec un nommé Hatkinson, qu'il appelle ensuite Angelucci, personnage invisible qu'il pourchasse ensuite en Hollande, en Allemagne, en racontant une véritable histoire de brigands. Pour le moment, Figaro a endossé l'habit de Scapin.

Beaumarchais reprend courage. Il réclame cassation de l'arrêt qui l'a frappé. Il intrigue, et il a le génie de l'intrigue : « La politique ? L'intrigue ? Je les crois un peu germaines » (*Le Mariage*, III, 9). En attendant, il a encaissé du Trésor français, en deux fois, trente mille livres pour « avoir détruit un mauvais livre », et il va faire représenter son *Barbier de Séville*, grâce à la reine qui fait lever l'interdiction qui pèse sur cette pièce depuis trois ans. C'est pour lui un commencement de revanche (23 février 1775). La comédie est saturée de sarcasmes amers ou violents contre le siècle et la justice, contient l'apologie de la calomnie par Basile, etc., mais si *Le Barbier* avait eu un succès de lecture dans les salons, il n'en fut pas de même à la représentation où l'on entendit des



Fig. 314. — LES EFFORTS ET L'IMPUISSANCE DE L'ATHÉISME, d'après une estampe ècontre-révolutionnaire.

protestations qui amenèrent des corrections avant que la pièce aille aux nues.

Le public connaît enfin Figaro, et Figaro c'est Beaumarchais lui-même : « fatigué d'écrire, ennuyé de moi, dégoûté des autres, abîmé de dettes et léger d'argent... accueilli dans une ville, emprisonné dans l'autre, et partout supérieur aux événements ; loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là... » Même hors de Figaro, Beaumarchais reste dans l'actualité quant il fait dire à Bartholo : « Siècle barbare...! qu'a-t-il produit pour qu'on le loue ? Sottises de toute espèce : la liberté de penser, l'attraction, l'électricité, le tolérantisme, l'innoculation, le quinquina, l'Encyclopédie et les drames » (*Le Barbier,* Acte I, 3).

La situation devient pourtant meilleure. Depuis quatre ans on a écrit à Londres de nouveaux libelles, cette fois composés par de tristes hères. Louis XVI se souvient alors de son « jokey » diplomatique qui ne demande qu'à repartir encore pour aller détruire ce qui s'imprime en Angleterre sur son compte. Nouvelles aventures sur lesquelles il nous faut glisser, nouveaux services aussi. Bref, il peut écrire triomphant, le 6 septembre 1776, à M. de Vergennes : « Monsieur le Comte, je viens d'être jugé déblâmé, avec un concours universel d'applaudissements. Jamais citoyen infortuné n'a reçu plus d'honneurs. Je me hâte de vous en informer en vous suppliant de bien en mettre ma vive reconnaissance aux pieds du roi. J'ai plus de quatre cents personnes autour de moi, et je suis si tremblant de joie que ma main peut à peine écrire tous les sentiments respectueux avec lesquels, etc. »

La Révolution approche, les esprits deviennent graves. Sans s'en douter peut-être, car Beaumarchais ne fut jamais qu'un pseudo-révolutionnaire, il avait donné aussi son coup de pioche à la Bastille, dont *La Folle Journée* faisait prévoir la fin prochaine. Eh bien, comment l'appeler cet homme ? Ecrivain ? Auteur dramatique ? Homme d'affaires ? Pamphlétaire ? Intrigant ? A-t-il l'amour du juste ou du louche ? Peut-être bien les deux. Est-il insolent ? Est-il seulement spirituel ? Il est charmant. On ne peut pas ne pas l'aimer. Et puis ne nous a-t-il pas fait sa confession par la bouche de Figaro ? Tantôt c'est le récit de ses propres souffrances, tantôt c'est une poussée de violence ; ici, la mélancolie du cœur, là, le sarcasme.

« Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent ! quand une disgrâce a cuvé son orgueil, je lui dirais que les sottises imprimées n'ont d'importance qu'aux lieux où l'on en gêne le cours ; que sans la liberté de blâmer il n'est point d'éloge flatteur ; et qu'il n'y a que les petits hommes qui redoutent les petits écrits. » Et cette suite d'aveux : « Forcé de parcourir la route où je suis entré sans le savoir, comme j'en sortirai sans le vouloir, je l'ai jonchée d'autant de fleurs que ma gaîté me l'a permis... Ambitieux par vanité, laborieux par nécessité, mais paresseux avec délice... avec délice ! Orateur selon le danger, poète par délassement, musiciens par occasion, amoureux par folles bouffées, j'ai tout vu, tout fait, tout usé. Puis l'illusion s'est détruite... » (*Le Mariage de Figaro,* acte V, 3.)

Beaumarchais s'est mis sur la scène. Pourquoi cette satire n'a-t-elle pas vieilli. Parce qu'il y a fixé le type du Français qui veut être gai quand même, bien qn'il sente que la vie est triste, le type du philosophe qui « se presse de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer ». Et puis sa gaîté, c'est au fond du courage : écoutez-le parler au comte :
— Je m'étais sali... et je me changeass.

Le Comte. — Faut-il une heure !

Figaro. — Il faut le temps.

Le Comte. — Les domestiques ici sont plus longs à s'habiller que les maîtres !

Figaro. — C'est qu'ils n'ont pas de valets pour les y aider.

Et lorsqu'on lui reproche sa réputation qui est détestable : « Et si je vaux mieux qu'elle ! y a-t-il beaucoup de seigneurs qui puissent en dire autant ? »

C'est au premier rang des pamphlétaires de son époque que Beaumarchais doit prendre place, car en quelques phrases lapidaires il a fait non seulement le procès de son siècle, mais aussi de la société et des abus de tous les temps.

Henry Lyonnet.



Vignette décorative de Eisen, par les Baisers de Dorat.



Fig. 315. — Arrestation du Roi et de sa famille à Varennes, d'après une gravure sur bois de l'époque révolutionnaire.

XIII

LE PATRIOTISME ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE



COMME toutes les grandes crises qui remuent l'humanité jusque dans son fond, la Révolution française a pris de bonne heure pour ses adeptes un aspect religieux. Elle fut pour eux une véritable religion dont la foi s'appela le patriotisme. Cette foi, qui se réchauffa d'abord au foyer des clubs, finit par s'extérioriser dans les cultes révolutionnaires qui seraient mieux appelés les Cultes patriotiques.

LE PATRIOTISME.

L'homme est ainsi fait qu'il n'abandonne jamais la foi qui l'a déçu que pour la remplacer par une autre dont il attend monts et merveilles. Une foi chasse l'autre.

La vieille France avait une foi politique, fille de la foi tout court. Elle croyait au Roi-Providence, oint du Seigneur, source de toute justice, instrument du bonheur terrestre. Cette foi-là s'appelait loyalisme et sa vertu cardinale était l'obéissance.

Mais l'affreuse misère que provoquèrent les guerres incessantes de Louis XIV fut suivie d'une réaction contre l'absolutisme, d'un affaiblissement de la doctrine du droit divin. Puis l'exemple de l'Angleterre constitutionnelle, de l'Amérique libre ensuite, les écrits de plus en plus hardis des philosophes achevèrent d'ébranler la vieille foi. La nouvelle s'appela patriotisme.

Patrie, le mot taillé par les humanistes du XVI[e] siècle sur le patron grec (1), ne signifiait d'abord que pays et l'adjectif patriote s'employait exactement comme aujourd'hui compatriote. Avec La Bruyère le mot change de sens : « Il n'y a point de patrie dans le despotisme, écrit le moraliste, d'autres choses y suppléent : l'intérêt, la gloire, le service du prince ». (*Caractères,* chap. X). La patrie se confondait autrefois dans le

(1) La présence du mot Patrie dans Jean Chartier est le résultat d'une interpolation de l'édition de 1661, comme l'a montré M. Antoine Thomas.

Prince. Elle s'en détache de plus en plus. Vauban écrit déjà, en 1707, dans sa fameuse *Dîme royale :* « Je suis français, très affectionné à ma Patrie ». Montesquieu définira, en 1748, dans son *Esprit des Lois,* la vertu politique par excellence : « L'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité ». Pour Voltaire, l'amour de la patrie s'oppose au loyalisme monarchique. Il y a autant de différence entre un citoyen, un républicain, dit-il déjà, et un sujet qu'entre un état despotique et un état régi par des lois. « Un républicain, écrit-il, est toujours plus attaché à sa patrie qu'un sujet à la sienne par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître ». (*Pensées sur le Gouvernement,* 1752). Il dit de Richelieu et de Mazarin, dans *La Pucelle,*

Utiles à leur roi, cruels à la patrie,

opposant ainsi deux notions jusque-là étroitement unies.



Fig. 316. — Le Patriotisme armé. D'après une gravure allégorique. (14 juillet 1790)

Dès le milieu du siècle le mot de patrie devient le mot de passe, le mot de ralliement de tous les partisans de l'ordre nouveau. « Les idées patriotiques germent dans toutes les têtes, écrit l'intendant d'Alsace, le 20 août 1757, chaque citoyen désire aujourd'hui être appelé à concourir au bien-être général ».

L'épithète de patriote s'applique à quiconque contribue au progrès, concourt au bien public, est dévoué à la nation. « On est patriote, dit M. Ferdinand Brunot, en semant des turneps ». Le célèbre Parmentier, qui se dévoue à répandre la culture de la pomme de terre, voit en M. de Charmey qui élève des volailles et des mulets « un homme animé d'un zèle vraiment patriotique ».

Patriote a pour synonyme citoyen ou républicain. Saint-Simon qui exècre l'absolutisme, tout en restant féodal, dit déjà : « Un cœur et un esprit citoyen ». (XI, p. 319). L'abbé Raynal emploie le mot dans le même sens : « Ils n'étaient pas assez citoyens pour sacrifier au bien public l'intérêt de leur grandeur et celui de leur vengeance ».

Les Parlements qui, depuis la Régence, mènent contre l'arbitraire ministériel une guerre incessante emploient couramment dans leurs remontrances les mots patrie, citoyen, nation, dans leur sens nouveau de protestation contre l'absolutisme. Le mot Nation revient à toutes les lignes des célèbres remontrances que Malesherbes rédigea le 18 février 1771 au nom de la Cour des Aides pour protester contre le coup d'Etat du chancelier Maupeou : « Notre silence nous ferait accuser par toute la Nation de trahison et de lâcheté. Les droits de cette Nation sont les seuls que nous réclamons aujourd'hui... Interrogez, Sire, la Nation elle-même, puisqu'il n'y a plus qu'elle qui puisse être écoutée de V. M. ». On dit indifféremment patriote et national.

Ce patriotisme, tout politique, n'a rien d'agressif contre les peuples voisins. Bien au contraire. Il a été dès l'origine une protestation contre la guerre, œuvre du despotisme. Il est donc humain et cosmopolite. « L'univers est la patrie d'un grand homme », dit l'abbé Raynal. Et le chevalier de Jaucourt précise : « Le patriotisme le plus parfait est celui qu'on possède quand on est si bien rempli des droits du genre humain qu'on les respecte vis-à-vis de tous les peuples du monde ». (Article *Patriotisme de l'Encyclopédie*). Les



L'ESPOIR DU FRANÇOIS.

Le Sage Miniſtre *que notre auguste MONARQUE rend au vœu de la Nation, est occupé a faire remplir par les* Génies économiques, *le Coffre de l'Etat ...les qualités de l'inté-gre et Modeste NECKER sont caractérisées par le* miroir de vérité, *joint a diverses productions de son Génie patriotique, et la balance qu'il tient en équilibre sur le* Globe de la France, *annonce l'effet si desiré de ses justes combinaisons .....près de lui, sa vertueuse* Epouſe *épanche son cœur dans le sein des malheureux : le* Pélican *qu'on aperçoit à ses pieds, est l'image de la bienfaisante sensibilité dont elle a donné des preuves authentiques en fondant des hopitaux, de ses propres deniers..... la* Renommée *tenant une Courone civique, inscrit au Temple de* Mémoire, *cette devise due à tant de Vertus* - Immortalite.

LE plaiſir de bien faire eſt le tréſor du Sage :
NECKER toujours le même, au faite des Grandeurs,
Mépriſant de Plutus le faſte, et les faveurs
Dans le bonheur public, jouit de ſon ouvrage

DÉDIÉ À LA PATRIE, Par le Ch.er P. de Berainville

A Paris chez M.r Bergny, M.d d'Estampes, rue du Coq S. Honoré. A.P.D.R.

FIG. 317. — Placard sur le rappel de Necker. D'après une gravure de P. A. Marini.



Fig. 318. — IMAGE SATIRIQUE CONTRE LES ÉMIGRANTS.

* Cette image est accompagnée d'une légende en vers sur l'air de *Malborough*.

Le général va-t-en guerre
Mironton, mironton, mirontaine
Le général va-t-en guerre
Avec royal Bonbon
Avec royal Bonbon
Mironton, mironton, mirontaine
Avec royal Bonbon
Et le royal Pituitte.

On trouve dans les *Actes des Apôtres* (t. VI, p. 179) une note au sujet de la création en novembre 1789 des bataillons de volontaires et d'enfants de la Garde Nationale, qui nous apprend que l'on qualifia respectivement ces bataillons de Royal Pituitte et Royal Bonbon.

philosophes, les patriotes accueillent sans émotion les défaites de Louis XV. Ce sont défaites du roi, non de la France. On rêve d'une révolution qui supprimerait les guerres et qui instituerait partout une société juste et fraternelle, régie par des lois générales, et cette société juste et fraternelle, c'est la Patrie par excellence, une Patrie qui englobe et réconcilie tous les peuples particuliers.

Un des premiers actes de la Constituante sera une déclaration solennelle de renonciation aux conquêtes. L'époque est étrangère au sentiment que nous appelons aujourd'hui le chauvinisme.

Je ne connais pas de définition plus exacte de ce qu'on entendait alors par Patriotisme que celle que je trouve dans *Le Dictionnaire de la Constitution* qui parut en 1791, l'an III de la Liberté, chez Guillaume Junior, rue de Savoie, n° 17, près le quai des Augustins. Il vaut la peine de la reproduire : « Trop longtemps le *patriotisme* ne fut qu'un attachement aveugle au pays où l'on était né, un sentiment exclusif auquel chaque peuple immoloit tout ce qui n'étoit pas lui ; de là ces haines qui divisèrent les nations, ces guerres par lesquelles elles se détruisirent les unes les autres. Le *patriotisme* fut la source de tous les malheurs du monde ; c'est lui qui rendit ennemies Athènes et Lacédémone, c'est lui qui disoit aux Romains d'asservir la terre entière aux lois de leur pays ; c'est lui qui inspira aux peuples de Carthage l'espoir de rivaliser et de subjuguer ces fiers dominateurs. C'est le *patriotisme* qui naguère disoit à un Français en lui montrant un Anglais, à un Anglais en lui montrant un Français : voilà ton ennemi, l'intérêt de ta *patrie* te commande de le haïr. C'est au nom du *patriotisme* que nous voyons encore les peuples de l'Europe se ruer aveuglément les uns sur les autres, pour emporter *l'exécrable honneur* d'élever leur puissance, ou plutôt celle des despotes qui les dominent, au-dessus de celles des nations qu'ils auront soumises ou ruinées. Ce sont enfin les terribles effets de la jalouse fureur que l'attachement à leur *patrie* a inspiré à tous les peuples, contre les progrès d'une nation rivale, qui ont fait de ce vers une cruelle vérité :

L'amour de la patrie est la haine du monde.

« Pour nous qui venons d'asseoir notre gloire sur le respect des droits inviolables des hommes et des nations, nous n'irons plus chercher dans leur ruine ou dans leur abaissement les moyens de notre élévation ; grande par notre équité et par nos vertus, nous ne pouvons plus voir dans l'asservissement et dans le malheur des autres peuples la source d'aucune véritable grandeur. Le *patriotisme* n'est plus pour nous la haine des hommes qui ne sont point nos compatriotes, nous leur avons



Fig. 319. — Portrait de Théroigne de Méricourt.



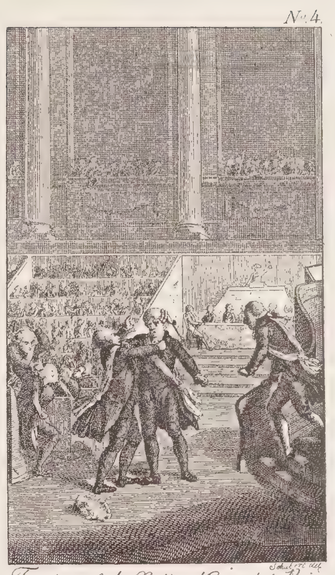






Fig. 320 à 323. — LA RÉVOLUTION FRANÇAISE VUE PAR UN ALLEMAND.

D'après les gravures de Schubert, faisant partie d'une suite.

L'émigration. — Séance de la Convention en décembre 1792. — Le faubourg Saint-Antoine.
Grenadiers français adoptant un orphelin.

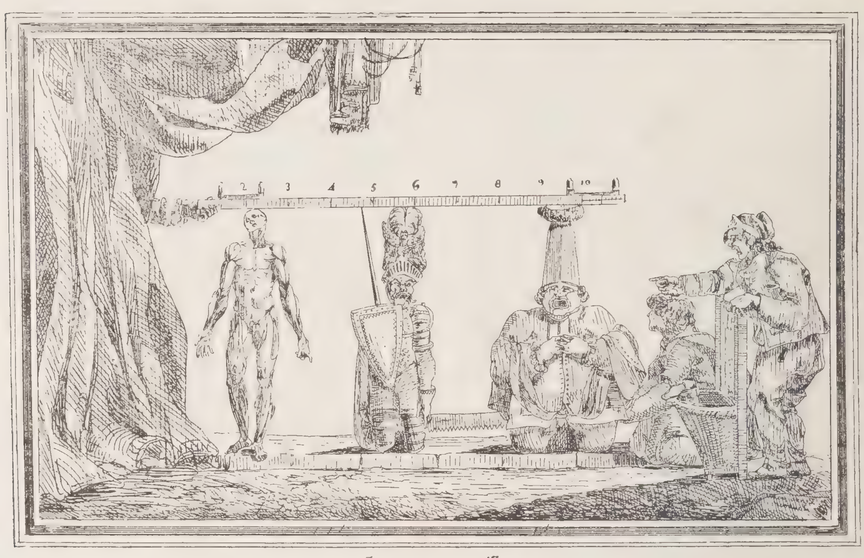


Fig. 324. — LA NOUVELLE TAILLE. D'après une estampe de l'époque révolutionnaire, relative au rappel de Necker.

* Monsieur Necker, derrière le rideau, tient un niveau sous lequel il fait passer les trois ordres.

Le Tiers Etat, représenté par un écorché, à la hauteur duquel ce ministre force la noblesse et le clergé à se ranger malgré le chagrin que leur cause cette imposition ; à droite, sont des membres du peuple dont l'un coupe l'excédent et l'autre en attend joyeusement le produit.

L'Egalité, l'*unification de la taille*, est une des préoccupations qui hantent l'esprit des révolutionnaires, on en retrouve le reflet non seulement dans les estampes, mais encore dans les chansons de l'époque. Sur l'air de la Carmagnole, on chantait alors la chanson du *Fameux Guillotin* dont voici le dernier couplet :

Il faut raccourcir les géants
Et rendre les petits plus grands
Tout à la même hauteur
Voilà le vrai bonheur.

juré la paix ; ce n'est plus un amour exclusif pour le coin de la terre qui nous a vu naître, c'est l'attachement à un pays où règnent les lois de la justice et de l'humanité, où il est permis d'aimer et d'admirer tous les hommes qui méritent de l'être, quelques soient leur pays, leurs usages, leur religion. La France cesserait d'être notre patrie, si ces lois cessaient d'être appuyées sur les principes de l'humanité et de l'équité, nous adopterions pour *patrie* le pays où règneraient ces lois vertueuses. Où la vertu prospèrera à l'ombre des lois, où l'égalité règnera entre les hommes, où le nom de maître sera ignoré, où l'homme sera ce que l'a fait la nature, libre et juste, là sera la patrie d'un Français.

« L'homme en naissant n'a point de *patrie*, il est libre d'en choisir une ; son pays est celui qu'il adopte ; il doit le servir, le défendre, contribuer de tout son pouvoir à sa prospérité, sans nuire à celle des autres nations, obéir à ses lois quand elles sont le vœu général ; c'est en cela que consiste le vrai *patriotisme*. Le *patriotisme*, qui se signale par la violation des droits sacrés de l'humanité et de la justice à l'égard des autres peuples, n'est point une vertu, c'est une détestable erreur, à laquelle presque toutes les nations sont encore livrées. Quand les lois immuables de la nature seront le fondement de la constitution de tous les peuples, alors ils seront libres, alors les hommes n'auront qu'une seule *patrie*, la terre entière, alors le *patriotisme* (ce mot deviendra ignoré) ne sera autre chose que l'amour général de l'humanité ».

Ainsi défini, comme un instrument de bonheur social pour l'humanité entière, le patriotisme est bien une foi, qui eut ses prophètes et ses martyrs, une foi qui s'exaspéra avec les difficultés mêmes qu'elle rencontrait, une foi qui finit par dégénérer en fanatisme, quand elle dut se défendre contre les retours offensifs de la foi antérieure qu'elle prétendait anéantir, une foi qui se fera par contre-coup, agressive et conquérante quand elle devra faire la guerre à son tour.



Les Aristocrates desespérés du 14 Juillet 1790

FIG. 325. — LES ARISTOCRATES DÉSESPÉRÉS DU 14 JUILLET 1790.
D'après une gravure populaire révolutionnaire.

* C'est à propos de la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, que fut gravée cette estampe. Tandis que, dans le fond, on aperçoit l'Arc de Triomphe qui s'élevait à l'entrée du Champ de Mars, la noblesse et le clergé, en des attitudes grotesques, se lamentent autour de l'hercule mutilé dont le pied écrase l'*aristocratie*.

Les révolutionnaires adorèrent à la lettre la liberté, ils sacrifièrent pour elle ce qu'ils avaient de plus cher, leur fortune, leurs parents, leurs amis, leur existence. Ils moururent en chantant sur les champs de bataille ou sur les échafauds, croyant apporter au monde la délivrance, la régénération, comme ils disaient, le talisman merveilleux qui le guérirait de tous les maux. Ils s'offraient joyeux en holocaustes pour cimenter de leur sang le bonheur de la postérité :

Mourir pour la Patrie
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie !

Il leur semblait que leur sacrifice mettrait fin aux querelles fratricides, que l'iniquité et le mensonge allaient disparaître de la face de la terre, que tous les français, tous les hommes deviendraient des frères, des amis. Ils vivaient dans une sorte d'extase messianique.

Les plus exaltés, comme le patriote lyonnais Chalier, qui versera son sang pour la Révolution et que la Révolution adorera comme un saint, s'exprimaient dans une langue apocalyptique et prophétique : « La sans-culotterie remplace la royauté. Mes va-nu-pieds, chers camarades, embrassons-nous. Je vous chausserai... on boursille, on fait une somme mesquine pour vous acheter et vous envoyer aux frontières. Plusieurs sourient. Vils mendiants, un assignat vous éblouit ! Peut-il compenser une seule goutte de votre sang auguste ? Ne sentez-vous pas la souveraineté qui circule dans vos veines ? Sachez, ah ! sachez que vous êtes



FIG. 326. — Imagerie anonyme révolutionnaire contre Madame Adélaïde et Madame Victoire, extraite du n° 64 des *Révolutions de France et de Brabant*, de Camille Desmoulins.

* Le pape Pie VI, tiare en tête, assis sur son trône, voit, agenouillées devant lui, Madame Adélaïde et Madame Victoire. Cette estampe fait allusion au voyage des tantes de Louis XVI à Rome en février 1791.

Ce voyage excita la verve des caricaturistes. Une image satirique, la *Présentation des hacquenées au Saint-Père*, se rapporte à ce voyage. Pei VI, sur le trône pontifical, est soutenu par un cardinal. Un autre cardinal, armé d'un forceps, fait le geste de l'accoucher d'un rouleau de papier sur lequel on lit « Bref au clergé de France, » Madame Adélaïde et Madame Victoire sont présentées au Saint Père par le cardinal de Bernis, ambassadeur à Rome.

des rois et plus que des rois. — Riches, mousquets sur l'épaule et flamberge au vent! Galoppez vers l'ennemi! Vous tremblez! Oh! n'ayez pas peur... Vous n'irez pas seuls, vous aurez pour frères d'armes, nos braves sans-culottes, qui n'étalent pas de la broderie sous le menton, mais qui ont du poil au bras... » On retrouve, dans ces phrases brûlantes et saccadées, avec leurs images tour à tour familières, triviales et grandioses, leurs accents de pitié profonde, d'humaine tendresse non seulement pour les pauvres, mais pour les riches mêmes, l'inspiration et jusqu'au style des illuminés de tous les temps.

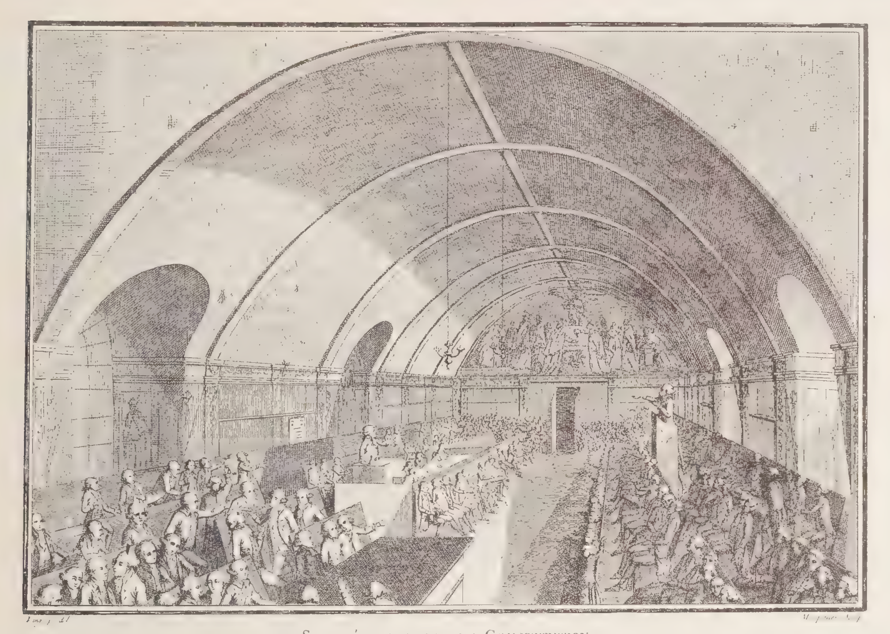
Est-il besoin de rappeler ces grandes scènes attendrissantes et vraiment religieuses de la nuit du 4 août, des Fédérations, du baiser Lamourette, ces élans de mysticisme, ces invocations à la Patrie, ces défis au despotisme, ces espoirs et ces serments, toutes ces manifestations répétées de la mentalité révolutionnaire?

Les contemporains ont eu conscience que le Patriotisme était une religion, et non pas seulement les français, mais les étrangers, dont le témoignage, par son recul, a déjà la valeur de celui de l'histoire : « Mais, au nom de Dieu, écrivait ce noble allemand de Mayence, George-Forster, à son ami Voss, que l'on soit capable enfin de comprendre la marche de notre temps! Les destins de l'heure présente sont dès longtemps préparés et il est impossible, que les digues pourries qu'on oppose à l'inondation de la liberté, résistent. Nous vivons dans une époque décisive de l'histoire du monde. Depuis l'apparition du christianisme, il ne s'est rien vu de pareil. A l'enthousiasme, au zèle de la liberté, rien ne peut s'opposer que la constitution stupide de l'Asie ».

Les révolutionnaires sont des croyants. Ils croient que l'institution politique nouvelle, que la constitution et les lois, la souveraineté du peuple, la liberté, l'égalité sont autant de biens inestimables dont la possession conduira la France et l'humanité à la régénération, c'est-à-dire au paradis terrestre. Des enseignements des philosophes, ils ont retenu la grande idée essentielle : que l'homme peut améliorer indéfiniment sa condition en modifiant l'organisme social, que l'organisme social peut et doit être un instrument de bonheur; — d'instrument de bonheur à objet de vénération et de culte, il n'y avait qu'un pas.



FIG. 327. — Imagerie révolutionnaire contre les prêtres.



SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION.

FIG. 328. — Société des Amis de la Constitution. D'après une gravure de Masquelier sur dessin de Vargery.

Les Constituants éprouvèrent le besoin de formuler leur foi dans un *credo*, la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, où ils consignèrent les principes qu'ils se proposaient d'appliquer à la refonte de la société. La déclaration devint immédiatement un symbole religieux obligatoire pour tous. La Constitution elle-même fut avant d'être terminée un objet de vénération, une chose sacrée. Le ministre Delessart n'exagère rien quand il écrit dans sa note au Cabinet de Vienne, lue à la séance de la Législative du 1er mars 1792 :

« Ce serait vainement que l'on entreprendrait de changer par la force des armes notre nouvelle Constitution ; elle est devenue, pour la grande majorité de la nation, une espèce de religion qu'elle a embrassée avec enthousiasme et qu'elle défendrait avec l'énergie qui appartient aux sentiments les plus exaltés » (1). La loi elle-même, comme la Constitution, a droit à tous les respects. Elle est en effet le truchement par lequel on atteint sur terre le souverain bien. « L'Evangile fonda la religion des consciences, écrit Gilbert Romme, le futur inventeur du calendrier républicain, la loi est la religion de l'Etat, qui doit avoir aussi ses ministres, ses apôtres, ses autels, ses écoles ! » « La Loi est mon Dieu, je n'en connais point d'autre », s'écrie le fougueux Isnard. » « Le premier des cultes, c'est la loi » répète P. Manuel. « Non seulement le peuple doit observer la loi, conclut la *Feuille Villageoise*, le journal très répandu des déchristianisateurs, mais il doit l'adorer. Le patriotisme n'est en effet qu'un sacrifice perpétuel à la loi. En un mot, tant que le nom de la loi ne sera pas aussi sacré que celui des autels et aussi puissant que celui des armées, notre salut est incertain et notre liberté chancelante » (2). Ce ne sont pas là de simples métaphores, des manières de parler, mais des définitions exactes qu'il faut prendre à la lettre. Un homme, aussi éloigné en apparence de tout mysticisme que Condorcet, croit cependant qu'il est possible, qu'il est nécessaire, que tous les Etats aient les mêmes lois criminelles, les mêmes lois civiles, les mêmes lois de commerce ! « Une bonne loi, dit-il, doit-être bonne pour tous les hommes, comme une proposition vraie est vraie pour tous » (3). La législation devient ainsi une géométrie sociale aussi infaillible que l'autre, contre laquelle il est par conséquent insensé et sacrilège de se révolter.

(1) *Moniteur*, réimp. XI, p. 523.
(2) Pour ces citations, voir *Les Origines des cultes révolutionnaires*.
(3) Cité par LÉON CAHEN. — *Condorcet*, p. 26.



Fig. 329. — Portrait de Robespierre.
Gravure de Flameng, d'après un médaillon en plâtre modelé par M. Collet en 1791.

En l'honneur du maire d'Etampes, Simonneau, qui avait été tué dans une émeute populaire en voulant faire respecter la loi sur les subsistances, la Législative organisera dans toute la France, la fête de la loi où on exhiba le drapeau de la loi, le génie de la loi, le livre de la loi, l'autel de la loi, etc.

Ceux qui font la Loi, les Législateurs, comme ils s'appellent eux-mêmes par analogie avec les Législateurs de l'antiquité, les Moïse, les Lycurgue, les Solon, sont des sortes de prêtres du bonheur social qui prennent leur rôle au sérieux. « Représentants du peuple, s'écrie P. Manuel à la tribune de la Convention, lors de sa première séance, la mission dont vous êtes chargés exigerait et la puissance et la sagesse des dieux. Lorsque Cinéas entra dans le Sénat de Rome, il crut voir une assemblée de rois. Une pareille comparaison serait pour vous une injure. Il faut voir ici une assemblée de philosophes occupés à préparer le bonheur du monde ». — « Notre mission est grande, elle est sublime», ajouta Couthon à la même séance (1). Le lieu où ces prêtres rendent leurs oracles est un temple, « le temple de la Constitution ». Le peuple qui met en eux des espérances illimitées entoure, même les plus obscurs, d'une vénération naïve. Le conventionnel Du Roy écrira de Saint-Dizier au Comité de Salut public, le 25 février 1794 : « J'ai vu là un fanatisme d'un autre genre, mais qui ne m'a pas déplu ; des femmes se précipitaient auprès de moi pour toucher mes habits et se retiraient contentes (2) ». Les honneurs funèbres étaient prodigués aux plus humbles. Aux plus illustres était décernée une sorte d'apothéose. Mirabeau entre au Panthéon, où il est rejoint par Le Pelletier et Marat, ces « martyrs de la liberté », qui seront vénérés comme des saints. — Si le peuple ne marchande pas sa reconnaissance aux Législateurs, en revanche il exige beaucoup d'eux et il sait les rappeler fréquemment à leurs devoirs, à leur mission providentielle, qui consiste à rendre les hommes heureux. « Citoyens Législateurs, s'écrient les pétitionnaires des sections, le 12 février 1793, ce n'est pas assez d'avoir déclaré que nous sommes républicains français, il faut encore que le peuple soit heureux ; il faut encore qu'il ait du pain, car là où il n'y a pas de pain, il n'y a plus de lois, plus de liberté, plus de République... On vous a dit qu'une bonne loi sur les subsistances est impossible. C'est donc à dire qu'il est impossible de régir les Etats quand les tyrans sont abattus... (3) ». Les pétitionnaires ne peuvent pas admettre que les phénomènes économiques puissent échapper à la règle de la volonté et de l'intelligence humaine, et que les Législateurs soient impuissants à les plier au bonheur de l'humanité. Leur patriotisme est donc bien, à n'en pas douter, une foi religieuse, une foi mystique, mais seulement au lieu de s'appliquer, comme dans les religions ordinaires, aux puissances surnaturelles, à Dieu et à ses saints, cette foi s'applique à l'insti-

(1) Voir ces textes dans les *Origines des cultes révolutionnaires.*
(2) Aulard, *Actes du Comité de Salut public,* t. XI, p. 405.
(3) *Moniteur,* réimp., t. XV, p. 430.



ENJAMBÉE DE LA SAINTE FAMILLE DES THUILLERIES A MONTMIDY.

* Cette estampe se rapporte à la fuite du Roi et de sa famille. Marie-Antoinette, tirant d'une main Madame Royale et Madame Élisabeth, porte à califourchon Louis XVI et le Dauphin. Elle pose le pied gauche sur les Tuileries et le pied droit sur un rocher branlant, au sommet duquel est fixé un cadran dont les aiguilles marquent midi. En bas, Madame de la Motte élève d'une main le fameux collier, elle a auprès d'elle le cardinal de Rohan. Sous le rocher, l'abbé Maury et Mirabeau attendent le résultat de l'entreprise.



Fig. 330. — INTÉRIEUR D'UN COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE EN 1793.

Gravure exécutée d'après l'estampe de Berthault, dessinée par Fragonard fils.

* On aperçoit les bustes de Marat et de Le Pelletier Saint-Fargeau qui président aux délibérations de l'assemblée. Une pique scellée dans le mur, soutient à la fois un bonnet phrygien et la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. On fume, on joue, on boit. Sur la tribune, à gauche, deux patriotes désignent du doigt des *ci-devant* qui viennent d'entrer et sollicitent humblement la signature d'un passeport. Sur la porte ouverte on lit un écriteau.

« Ici on se tutoyent, fermés la porte s'il vous plait. »

tution politique elle-même, à la Constitution, à la Loi, — et cela donne à la religion révolutionnaire un caractère absolument original.

Pour remplir leur mission providentielle, pour faire le bonheur de leurs compatriotes et de leurs semblables, il faut nécessairement que les Législateurs ne soient gênés par aucun obstacle, par aucune limitation de leurs pouvoirs, qu'ils soient souverains non seulement en politique, mais aussi en morale et en religion, car tout se tient dans la société, les mœurs dépendent des lois et les lois des mœurs. Une telle conception aboutissait à faire de la patrie, de l'Etat idéal, une sorte de théocratie civique. « Nous avons assurément le pouvoir de changer de Religion », proclamait Camus à la tribune de la Constituante, au moment de la discussion de la Constitution civile du clergé (1).

Ici encore, les révolutionnaires n'étaient que les échos des philosophes qui avaient conçu l'Etat comme le gardien suprême de la morale et de la religion. Sans doute, Voltaire, Rousseau et les autres avaient prêché la tolérance et réclamé la liberté des cultes, mais ni les uns ni les autres ne s'étaient élevés à la notion d'un Etat sans religion, d'un Etat neutre, laïque. S'ils sont tolérants, ce n'est pas par pure indifférence religieuse, c'est qu'ils sont convaincus la plupart de l'identité foncière de toutes les religions, c'est qu'ils estiment que toutes les religions se valent, toutes enseignant la même morale. L'Etat est constitué par eux au-dessus des Eglises qu'il surveille. « L'Etat, ce me semble, n'est pas fait pour la Religion, mais la Religion est faite pour l'Etat », a dit l'abbé Raynal, et Rousseau, qui regrette la séparation du système politique et du système religieux, Rousseau, qui veut réunir comme Hobbes les deux têtes de l'aigle et « tout ramener à

(1) Séance du 1er juillet 1791. *Moniteur*, réimp., t. IV, p. 415.



FIG. 331. — BAILLY, MAIRE DE PARIS, ET SA COCOTTE (17 juillet 1791).

* Le 17 juillet 1791, Bailly, s'étant vu obligé, après l'arrestation de Louis XVI, de dissiper par la force les rassemblements qui se formaient au Champ-de-Mars pour demander la déchéance du Roi, devint aussi impopulaire que sa popularité avait été grande. La caricature populaire s'acharna après le malheureux Bailly qui se démit de ses fonctions et s'enfuit à Melun où il fut reconnu. Amené à Paris, condammé à mort, il fut exécuté le 11 novembre 1793. On fit une chanson intitulée *Couplets à Madame Coco*, dont voici une strophe :

Coco prends ta lunette Ne vois-tu pas, dis-moi, L'orage qui s'apprête Et qui gronde sur toi. Abandonnons Paris Et gagnons du pays,	Mettons notre ménage A l'abri de l'orage Dans un petit village Ou dans quelques hameaux Coco, Coco, Sauvons nous au plutôt.

On représenta également Bailly tombant dans un puits avec cette légende : « L'astronome Bailly, en observant les astres, se laisse tomber dans un puits ».

l'unité politique, sans laquelle jamais Etat ni Gouvernement ne sera bien constitué » ; Rousseau conseille aux Législateurs du *Contrat social* d'établir au-dessus des religions anciennes, toutes inciviles, une religion civile ou naturelle qui supplantera celles-là peu à peu et qui s'incorporera à l'Etat, dont elle fera la force (1).

Cette idée que l'Etat nouveau doit se suffire à lui-même, qu'il doit être souverain dans tous les sens du mot, ayant pour mission de faire le bien des âmes comme le bien des corps, cette idée-là fut toujours présente aux révolutionnaires. Le patriotisme, tel qu'ils l'entendaient, conduisait nécessairement à remettre à l'Etat, à la Patrie, la direction morale et religieuse, comme la direction materielle de la société. Les cultes révolutionnaires ne furent, à la lettre, que cette adoration de l'Etat, qui prend corps et qui s'organise. Les contemporains en eurent conscience. Ils surent qu'ils adoraient la Révolution, ils l'avouent, ils s'en font gloire, ils proclameront bientôt cette religion la seule nécessaire et seule suffisante.

LES CLUBS.

Les clubs furent le foyer où se réchauffa la foi nouvelle. Imités de l'Angleterre et de l'Amérique, ils apparurent dès le lendemain de la guerre de l'Indépendance américaine, mais furent bornés d'abord à la haute société. Les magistrats en guerre contre Calonne et Brienne furent leurs fondateurs et animateurs. Le club Constitutionnel qui apparaît à Paris, en 1785, réunit des nobles de robe et d'épée comme les conseillers clercs au Parlement D'Espresmesnil, Robert de Saint-Vincent, Adrien Duport, à côté du marquis de Lafayette et de Condorcet et du comte de Mirabeau. Ce fut, dit M. Henri Carré, « une sorte de comité central qui prépara les élections aux Etats Généraux ». Il avait de nombreux correspondants en province, surtout dans les villes de Parlements comme à Rennes, où « la société patriotique bretonne » acceptait parmi ses membres des dames de la haute société qui s'honoraient du titre de citoyennes. Elle tenait ses séances dans une salle ornée d'inscriptions civiques qu'on appelait le Temple de la Patrie.

Mais, quand le Parlement de Paris se fut opposé au doublement du Tiers et au vote par tête, une scission se fit dans le parti patriote. Ceux qui n'y étaient entrés que pour mettre à la place du despotisme

1) Sur l'interprétation du *Contrat Social*, voir mon livre *Les Origines des Cultes revolutionnaires*, pp. 17-20.

une oligarchie féodale furent mis à l'index et désignés dès lors sous le nom d'aristocrates. Leurs chefs ne tarderont pas à émigrer. Dès lors la composition des clubs se fit plus bourgeoise, tout en restant encore confinée à l'élite.

Les députés de Bretagne aux Etats Généraux avaient pris l'habitude de se concerter avant les séances. Leur réunion, qui s'ouvrit aux députés patriotes des autres provinces, particulièrement aux Artésiens (Robespierre) et aux Francs-Comtois et Dauphinois (Barnave), s'appelait le club breton. Quand l'Assemblée quitta Versailles pour s'installer à Paris, après les journées des 5 et 6 octobre 1789, le club breton s'élargit. Au printemps de 1790 il ouvrit ses rangs aux non-députés, à condition qu'ils fussent présentés et admis après scrutin. Son nom officiel devint Société des Amis de la Constitution. Mais on l'appela couramment le club des Jacobins, du nom du couvent de moines jacobins de la rue Saint-Honoré où il tenait ses séances. Ses séances ne devinrent publiques qu'assez tard, à l'automne de 1791.



FIG. 332. — Entretien de Mirabeau et de Marie-Antoinette.
D'après une estampe du XIXe siècle.

La Fayette, qui s'alarmait des tendances démocratiques des jacobins voulut avoir son club à lui tout en restant inscrit aux jacobins. Il fonda ainsi la société de 1789 qui tint sa première séance le 18 janvier 1790 dans la maison du grand constructeur de machines Constantin Périer, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 72. Le club se transporta plus tard dans un luxueux local au Palais-Royal. Mais il ne fut jamais qu'une Académie politique qui n'exerça qu'une action assez faible sur le reste de la France.

Les monarchistes constitutionnels, qui suivaient Stanislas de Clermont-Tonnerre, essayèrent eux aussi d'avoir leur club particulier. Mais les Amis de la Constitution Monarchique, qui se rassemblaient près du Palais Royal, rue de Chartres, dans un local appelé le Panthéon, furent l'objet de manifestations hostiles et durent suspendre leurs séances dès le printemps de 1791. Les autres clubs réactionnaires fondés dans le reste de la France durent disparaître à la même époque. Le patriotisme ne tolérait ni la tiédeur ni la concurrence. Qui n'était pas avec lui était contre lui.

Les Amis de la Vérité, que le franc-maçon Nicolas de Bonneville réunissait une fois par semaine, au Cirque du Palais-Royal, à partir d'octobre 1790, et devant qui l'abbé Fauchet commentait avec éloquence le Contrat Social, parurent hérétiques aux jacobins qui les boycottèrent. Ils disparurent sans bruit après quelques mois, quand leur principal orateur Fauchet fut nommé évêque constitutionnel du Calvados.

Quand la Constitution civile du clergé agita le peuple resté croyant, les jacobins comprirent la nécessité d'éclairer les foules et de les catéchiser. Alors apparurent à côté des grands clubs réservés aux



FIG. 333. — MASSACRE DE LA CHAPELLE, 24 janvier 1791.
Gravure de R. Vinkelos et D. Vriday, sur dessin de Balthuis (1798). Planche détachée des *Taferleen* (Amsterdam), chez Johannès Allard, (1795-1801).

* Cette gravure hollandaise, exécutée d'après les estampes dessinées par Prieur, représente la fusillade de la Chapelle en 1791. Ce jour-là, quarante chasseurs des barrières, ayant à leur tête M. de Keyssac, firent feu sur le maire de la Chapelle qui s'avançait pour les reconnaître, accompagné de plusieurs citoyens. M. Julien, sergent-major de la Chapelle, et Ouvry, volontaire, tombèrent morts auprès du maire, qui se réfugia chez un épicier. Les bataillons de la Garde Nationale des *Filles de Dieu* de *Saint-Laurent* et des *Recollets*, appelés en hâte, assistèrent impassibles à ce carnage.

riches bourgeois, des clubs de quartier de recrutement plus populaire. Dans l'été de 1790, l'ingénieur Dufourny et l'imprimeur Momoro fondèrent à Paris, dans l'ancien district des Cordeliers, devenu la section du Théâtre français, la Société des Amis des Droits de l'homme et du citoyen, appelée familièrement le club des Cordeliers parce qu'il siégea lui aussi, à l'origine, dans un couvent de moines (aujourd'hui le musée Dupuytren) avant d'émigrer à la salle du Musée, rue Dauphine. Très différents des jacobins, non seulement par leur recrutement, mais par leurs idées, les Amis des Droits de l'homme sont un groupement de combat. « Leur but principal, disent leurs statuts, est de dénoncer au Tribunal de l'opinion publique les abus des différents pouvoirs et toute espèce d'atteinte aux Droits de l'homme. » Autrement dit ils surveillent, dénoncent, attaquent. Ils sont toujours prêts à prendre la défense des patriotes opprimés, à provoquer en leur faveur des souscriptions, à organiser des manifestations, et des pétitions, au besoin des journées. Alors que la cotisation aux jacobins est élevée et plus élevée encore au club de 89, aux Cordeliers elle ne dépasse pas deux sous par mois. Grande force ! Les Cordeliers s'ouvrent aux artisans, à ceux qui travaillent de leurs mains. Sur les conseils de Marat, ils fondent à leur image, dans les différents quartiers de Paris, des clubs de petites gens qu'on appelle *sociétés populaires* et qu'ils inspirent de leur esprit. La première de ces sociétés populaires, dont le rôle devait grandir avec les difficultés que traversait la Révolution, fut celle qu'organisa dès l'été de 1790 un pauvre maître de pension, Claude Dansard, dans une des salles du même couvent des jacobins de la rue Saint-Honoré où siégeaient déjà les Amis de la Constitution. A la lueur d'une chandelle qu'il apportait dans sa poche, Dansard expliquait aux petites gens du quartier les nouveaux décrets de la Constituante. Son initiative fut imitée au début de 1791, quand le serment des prêtres inquiéta les consciences des humbles.

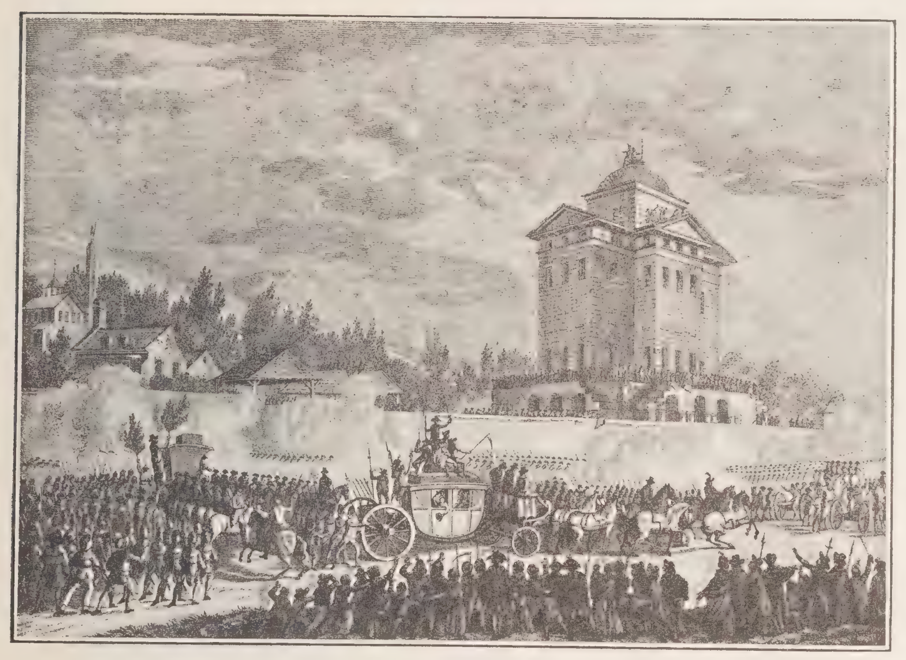


Fig. 334. — LE RETOUR DE VARENNES EN 1791.
Gravure de Vinkelos et Vriday. Dessinée par Balthuis (1799), cette estampe est la reproduction de l'estampe de Prieur.

Tallien, Méhée La Touche, Lebois, Sergent, Concedieu, l'abbé Danjou, etc., fondèrent à leur tour des sociétés populaires qui se rapprochèrent, se fédérèrent, et gravitèrent dans l'orbite des Cordeliers.

Le mouvement gagna la province. C'est au moment de l'application de la Constitution civile du clergé que s'organisèrent le plus grand nombre des nouveaux clubs et que ceux-ci et les anciens commencèrent à se démocratiser. Quand on étudie leurs registres de procès-verbaux qui subsistent, on est frappé du rôle important que les prêtres patriotes y ont joué. Ce sont des prêtres, parfois des évêques constitutionnels qui y exercent l'influence, remplissent les fonctions du bureau, prennent la parole en leur nom, organisent les missions civiques qui parcourent les campagnes. Ce sont les prêtres qui poussent, en ces années 1791 et 1792, aux mesures les plus radicales et qui demandent la République après la fuite de Louis XVI à Varennes, comme Fauchet à Bayeux. Ces prêtres démocrates, ces prêtres rouges dont beaucoup jetteront le froc aux orties en 1793, comprennent que le roi qui protège les prêtres réfractaires, leurs adversaires et leurs rivaux, est leur pire ennemi. Ce sera un des leurs, Grégoire, qui demandera l'abolition de la royauté et l'établissement de la République, à la première séance de la Convention. Ils se sont compromis à fond avec la Révolution, ils savent que tout recul causerait leur perte, ils constituent partout l'armature morale du nouveau régime. C'est parmi eux que les Montagnards et Robespierre trouveront leurs meilleurs partisans, leurs auxiliaires les plus dévoués.

Prêtres, ils savent par expérience ce que peut la femme au foyer. De bonne heure, ils tentent de l'enrôler au service de la Révolution. Après la declaration de guerre, quand le danger se fait plus pressant, la porte des clubs s'ouvre au beau sexe. Les sociétés fraternelles, où hommes et femmes se coudoient, se multiplient, au moins dans les grandes villes, et finalement les femmes patriotes se groupent à part dans des clubs féminins qui ont rendu de grands services, sinon d'ordre politique, du moins d'ordre civique et philantropique. Le club des Amies de la Vérité et de l'Egalité de Besançon, dont Mlle Perrin a raconté l'histoire dans les *Annales révolutionnaires* de 1917 et 1918, prit naissance dans l'été de 1792, à la veille de Valmy,

dans un atelier patriotique, où se réunissaient des femmes charitables de la bonne société de la ville pour coudre des chemises, vestes, culottes, tricoter des bas pour les volontaires qui partaient vers la frontière. Partout, les clubs de femmes prirent une part importante à l'organisation des fêtes civiques, à la surveillance des hôpitaux, à la distribution des secours aux indigents et aux infirmes, à la répression de l'accaparement, à toutes les œuvres d'assistance et de salut public.

Sans les clubs, les patriotes n'auraient pas eu la force de refouler la contre-Révolution et de tenir tête à l'Europe monarchique coalisée. Mais si leurs efforts avaient été incohérents et dispersés, ils n'auraient pas réussi, sans doute, à sauver la Révolution. Ils comprirent de bonne heure qu'il leur fallait un centre pour diriger et coordonner leurs efforts. Ils s'agglomérèrent autour des jacobins de Paris, parce que c'était aux jacobins que siégeaient les députés les plus en vue, les hommes d'Etat qui conseillaient les initiatives de salut public avant de prendre bientôt en mains le gouvernement.



Fig. 335. — Les travaux de défense de Paris, de Clichy à Montmartre. D'après une gravure de l'époque.

Les jacobins de Paris devinrent ainsi la société-mère. Ils n'accordaient pas la correspondance et l'affiliation sans enquête, il fallait montrer patte blanche, exhiber les preuves non équivoques de dévouement à la Révolution. Dès le mois de mars 1791, les sociétés affiliées étaient déjà au nombre de deux cent vingt-neuf; trois cent quarante-cinq, le 1er mai suivant; quatre cent six, le 19 juin, à la veille de la fuite du Roi.

Les tendances républicaines qui se firent jour au club central apeurèrent la majorité des députés qui en étaient membres. Ils se retirèrent en masse, à la veille du massacre du Champ-de-Mars, pour former, avec les fayettistes un club nouveau : le club de Feuillants, qui siégeait tout près du local de l'Assemblée. Mais quelques députés démocrates, dont le principal fut Robespierre, firent bonne contenance devant l'orage. Ils restèrent aux jacobins et maintinrent dans leur sillage la plupart des sociétés affiliées. Les Feuillants, que guidaient des transfuges du côté gauche de la Constituante : Barnave, Adrien Duport, les frères Lameth, perdirent le contact de la bourgeoisie révolutionnaire. Ils furent entraînés dans l'impopularité grandissante du roi-parjure, et leur club disparut sans bruit sous la Législative.

Avec les périls de la patrie, le rôle des jacobins grandissait. Ils dirigèrent les pétitions qui, de tous les coins de la France, réclamèrent la déchéance du roi de Coblentz, comme ils appelaient Louis XVI. Si la chute du trône ne provoqua pas de guerre civile, c'est à leur vigilance qu'on le dût. Ils dirigèrent les élections à la Convention, désignèrent la plupart des députés et firent accepter par le pays la République. Ils changèrent alors leur nom ancien d'Amis de la Constitution contre le nom nouveau d'Amis de la Liberté et de l'Egalité.

Les Girondins qui, par crainte de la Sans-Culotterie, se rapprochaient des Feuillants, furent éliminés, comme l'avaient été ceux-ci, au moment des défaites de Belgique et du soulèvement de la Vendée, au printemps de 1793. Quand ils essayèrent de déchaîner la guerre civile, après la journée parisienne du 2 juin 1793, la plupart des clubs, même de ceux qui les avaient suivis, les abandonnèrent et, par patriotisme, entrèrent dans le parti Montagnard, dont les méthodes d'action paraissaient plus aptes à procurer la victoire. Quand la révolte fédéraliste fut liquidée, les clubs, à l'exemple de celui de Paris, s'épurèrent de leurs éléments douteux. La Terreur, c'est-à-dire, l'état de siège généralisé, avait été mise à l'ordre du jour, et les clubs étaient devenus des rouages quasi-administratifs.

Souvent l'épuration se faisait en présence et sous la direction des représentants en mission. Elle était publique. Chaque membre était interrogé sur son passé. On lui demandait ce qu'il avait fait pour la Révolution. On provoquait sur lui non seulement l'avis du club, mais l'opinion des simples assistants.

Les clubs ainsi épurés sont les auxiliaires dévoués de l'administration révolutionnaire. Les représentants

les consultent avant de nommer aux places. Toutes les fonctions importantes sont réservées à leurs membres. Pouvoir montrer sa carte de jacobin est une garantie de civisme, une protection contre l'arbitraire, une promesse d'aide et de secours de la part des « frères et amis ». Aussi ambitionne-t-on de toutes ses forces cette bienheureuse carte ! Les clubs, menacés d'être envahis par la foule de ceux qui demandent à y entrer, sont obligés de se défendre contre cette marée.

En l'an II, il se fonde de nouvelles sociétés jusque dans les chefs-lieux de cantons, jusque dans les gros villages. Des statistiques récentes faites avec minutie évaluent à plus de six mille le nombre des clubs en



Fig. 336. — UN AMPHITHÉATRE D'ENROLEMENTS VOLONTAIRES.
D'après une gravure extraite des *Révolutions de Paris* (1792).

activité dans la République. M. Chobaut a montré qu'ils pullulaient littéralement dans la vallée du Rhône et en Provence. Dans cette seule région il en a compté près d'un millier. (Voir les *Annales historique de la Révolution* de janvier-février et mars-avril 1927). Quiconque comptait dans la population tenait à honneur et à profit de s'y faire inscrire. A Dijon, en frimaire an II, le club ne comptait pas moins de mille deux cent cinquante membres. La ville ne comptait que vingt-deux mille habitants. Si on examine la liste, on constate que toutes les familles bourgeoises de quelque consistance y sont représentées. Même alors, même quand la Sans-Culotterie régnait, même quand tout clubiste coiffait le bonnet rouge, les jacobins restaient de composition bourgeoise. Les artisans y avaient pénétré sans doute, mais ils n'y jouaient qu'un rôle très effacé. Ils formaient la galerie applaudissante et muette.

Bien peu nombreuses étaient les sociétés où, comme à Caussade (Tarn-et-Garonne), les cotisations exigées des membres étaient proportionnelles à leur fortune. Là, les adhérents avaient été répartis en six classes, l'inférieure payant 3 francs, la supérieure 30 francs. En outre, tout membre ayant moins de 100 francs de revenu pouvait se dispenser de rien payer. Mais l'exemple de Caussade semble isolé.

Girondins et Montagnards avaient, en général, la même origine sociale. S'ils différaient, c'était essentiellement sur la manière d'entendre la défense de la Révolution. Les premiers se défiaient du populaire et le tenaient pour quantité négligeable. Les seconds au contraire croyaient que la Révolution périrait si elle ne l'associait pas à sa vie. Tandis que les Girondins ne faisaient rien pour atténuer les misères provoquées par la guerre et par la dépréciation rapide de l'assignat, les Montagnards, au contraire, recouraient aux mesures de salut public pour faire vivre les pauvres (aux réquisitions, aux réglementations, à la taxe des denrées, aux impôts forcés et progressifs). Aucune de ces mesures exceptionnelles n'aurait pu entrer en application, sans l'appui dévoué des clubs.

Ce sont les jacobins des innombrables sociétés affiliées qui assurent le succès des levées d'hommes, qui délogent les embusqués, on dit les muscadins, au fond de leurs bureaux, qui font des collectes pour les volontaires nécessiteux et pour leurs femmes, qui activent les fabrications de guerre, recueillent le salpêtre, propagent l'usage des sabots, afin d'économiser le cuir, visitent les soldats dans les hôpitaux, stimulent les femmes à rassembler de la charpie, etc. La Patrie est toujours présente à leur esprit. Ils sont les meilleurs ouvriers de la défense nationale.

Ils luttent sans relâche contre la famine et la vie chère, dénoncent les accapareurs, exigent pour économiser les farines, la fabrication d'une seule espèce de pain, le pain de l'égalité, font la chasse aux



Fig. 337. — PROCLAMATION DU DANGER DE LA PATRIE, 22 juillet 1792.
D'après une gravure des *Révolutions de Paris*.

brioches et aux gâteaux, instituent le système des cartes pour appliquer le rationnement, combattent le chômage, bref, veillent à ce que la vie économique du pays ne soit pas arrêtée par la guerre et la famine. Ils eurent le contrôle de l'arrière, comme nous dirions aujourd'hui.

Mais, quand les armées furent victorieuses, quand Robespierre, qui symbolisait à la fois la défense démocratique et la défense nationale, fut renversé par les députés d'affaires, les clubs déclinèrent. De nouveau la bourgeoisie qui les composait et les guidait, retomba à ses intérêts de classe. Elle négligea de plus en plus le peuple dont elle n'avait plus besoin. Les Thermidoriens, qui craignaient d'avoir à rendre des comptes à ceux des jacobins qui gardaient en leur cœur la flamme ancienne, fermèrent le club de la rue Saint-Honoré dès le 22 brumaire an III, non sans avoir lancé contre lui la jeunesse dorée de Fréron. Privés de leur centre d'action et d'impulsion, les autres clubs qui subsistaient ou bien se modérantisèrent très vite ou bien disparurent obscurément. Et quand la Convention thermidorienne décréta la fermeture générale de tous les clubs, ceux-ci n'étaient déjà plus que des cadavres. Les Réacteurs avaient identifié leur souvenir avec celui de la Terreur. On oubliait les services immenses qu'ils avaient rendus. On ne retenait de leur œuvre que les moyens extraordinaires et violents qu'ils avaient dû employer. Ils avaient sauvé la Patrie, mais n'avaient recueilli que l'injustice et l'ingratitude.

LES CULTES RÉVOLUTIONNAIRES.

Quand les clubs se fermèrent, la religion révolutionnaire, la religion de la Patrie, pour la nommer par son nom véritable, reçut un coup terrible dont elle ne parvint jamais à se relever. Sa courbe de croissance et de déclin fut celle de la Révolution elle-même.

Au début, pendant les deux premières années, le patriotisme ne s'oppose pas encore au catholicisme. Si l'anticléricalisme existait, ce n'était qu'un état d'esprit, ce n'était pas un parti. Les philosophes les plus hardis

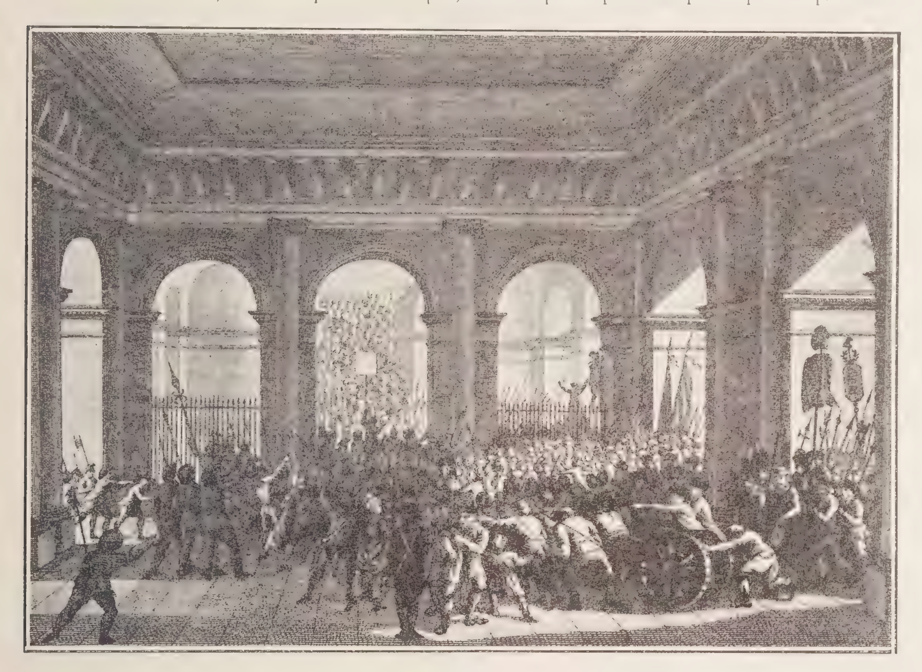


Fig. 338. — L'ENVAHISSEMENT DES TUILERIES, le 20 juin 1792.
D'après une gravure de R. Vinkelos et D. Vriday (1800). Reproduction de la composition de Prieur.

n'avaient pas rêvé d'ailleurs de supprimer le catholicisme, mais seulement de le réformer, de l'associer plus étroitement à l'Etat et s'en faire un instrument de progrès. Voltaire allait à la messe dans l'église qu'il avait fait bâtir. Les révolutionnaires de 89 n'avaient aucune hostilité de principe contre les prêtres. Au contraire ! la réunion des ordres dans l'Assemblée Nationale eut été impossible sans le concours des curés qui siégeaient dans la Chambre du clergé. La Constituante avait une telle confiance dans le patriotisme des curés qu'elle les chargea de lire ses décrets au prône et de les expliquer aux fidèles.

Mais déjà le patriotisme s'extériorisait spontanément dans des fêtes civiques et dans des symboles qui lui étaient propres et qui constitueront plus tard l'appareil extérieur des cultes révolutionnaires.

La bourgeoisie qui fit la Révolution avait été élevée et comme baignée dans la culture classique. Les souvenirs de la Grèce et de Rome lui étaient presque aussi familiers que les exemples de l'histoire sainte. A la Grèce et à Rome elle empruntera le calendrier des décades, le bonnet de la liberté, signe d'affranchissement, les autels à la Patrie, les faisceaux, les temples, les portiques, les urnes lacrymales, les mausolées, les pyramides, les ifs et les cyprès funèbres, les couronnes civiques, le Panthéon. Souvenir de l'antique, aussi, que les exercices militaires, les jeux, les danses qui se mêlent aux fêtes, que cette fête de la jeunesse qui sera



Fig. 339. — Portrait de Charlotte Corday. D'après une gravure de C. W. Bock (1793).

consacrée sous le Directoire à l'armement des jeunes éphèbes et à leur inscription sur le registre civique. La décoration, où se reconnaît la main de David et de ses élèves, est presque entièrement un pastiche grec ou romain. A ces ressemblances extérieures ne se marque pas seulement l'influence de l'antiquité. Les cultes révolutionnaires ont plus d'un point de commun avec les cultes politiques des anciens. Ici comme là, la religion ne fait qu'un avec l'Etat. Ici comme là, ce sont les représentants de la puissance publique, les magistrats qui président les offices, qui les organisent et qui les animent de leur inspiration. Comme la religion antique, la religion révolutionnaire a quelque chose d'une théocratie civique.

Au catholicisme, les emprunts furent aussi particulièrement importants, si importants qu'il semble que les fêtes révolutionnaires ne soient à vrai dire qu'un démarquage ou une transposition des cérémonies catholiques. Les cortèges civiques se déroulent dans les rues comme les anciennes processions, avec bannières, statues des grands hommes et des martyrs de la liberté, remplaçant les images pieuses, jeunes filles habillées de blanc jetant des fleurs à pleines mains ainsi qu'à la Fête-Dieu, soldats en armes servant d'escorte. Le cortège fait des stations sur les places publiques. On expose les tables de la Loi ou de la Constitution sur les autels de la patrie comme on exposait le Saint-Sacrement sur les reposoirs. Arrivé au temple, on écoute de la musique, des sermons, on entonne des chants, des hymnes, des cantiques, on récite des prières, des invocations, des salutations où la Patrie et la Liberté tiennent la place de Dieu, de la Vierge et des Saints. L'encens fume. On fait réciter aux enfants le catéchisme des droits de l'homme, les commandements, le credo du républicain (1). Les nouveau-nés reçoivent le baptême patriotique, les jeunes époux sont mariés civiquement. On fait faire aux garçons et aux filles une sorte de première communion. Le culte assez libre au début se ritualise rapidement. Il paraîtra des offices des décades, des rituels, des liturgies républicains. A Sens,

(1) Voir dans le *Culte de la Raison* de M. Aulard, l'indication de ces prières, de ces offices et de ces rituels.

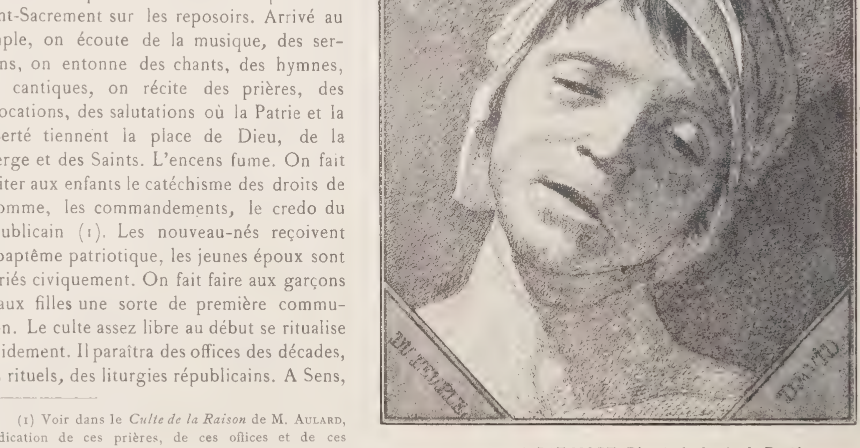
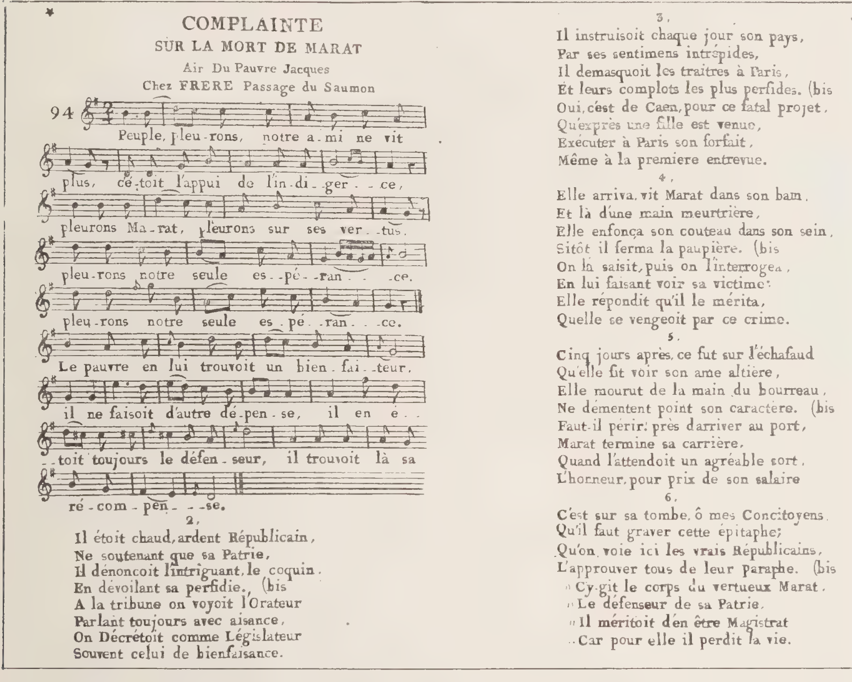


Fig. 340. — MARAT MORT. D'après le dessin de David.



2,

Il étoit chaud, ardent Républicain,
Ne soutenant que sa Patrie,
Il dénoncoit l'intriguant, le coquin.
En dévoilant sa perfidie., (bis
A la tribune on voyoit l'Orateur
Parlant toujours avec aisance,
On Décrétoit comme Législateur
Souvent celui de bienfaisance.

3,

Il instruisoit chaque jour son pays,
Par ses sentimens intrépides,
Il demasquoit les traitres à Paris,
Et leurs complots les plus perfides. (bis
Oui, c'est de Caen, pour ce fatal projet,
Qu'exprès une fille est venue,
Exécuter à Paris son forfait,
Même à la premiere entrevue.

4,

Elle arriva, vit Marat dans son bain,
Et là d'une main meurtrière,
Elle enfonça son couteau dans son sein,
Sitôt il ferma la paupière. (bis
On la saisit, puis on l'interrogea,
En lui faisant voir sa victime:
Elle répondit qu'il le mérita,
Qu'elle se vengeoit par ce crime.

5,

Cinq jours après, ce fut sur l'échafaud
Qu'elle fit voir son ame altière,
Elle mourut de la main du bourreau,
Ne dementent point son caractere. (bis
Faut-il périr! près d'arriver au port,
Marat termine sa carrière,
Quand l'attendoit un agréable sort,
L'honneur, pour prix de son salaire

6,

C'est sur sa tombe, ô mes Concitoyens.
Qu'il faut graver cette épitaphe;
Qu'on voie ici les vrais Républicains,
L'approuver tous de leur paraphe. (bis
» Cy-git le corps du vertueux Marat.
» Le défenseur de sa Patrie,
» Il méritoit d'en être Magistrat
» Car pour elle il perdit la vie.

Fig. 341. — Extrait d'un recueil intitulé : *Révolutions lyriques ou Le Triomphe de la Liberté française, composé de diverses ariettes et vaudevilles*, et comprenant diverses pièces de différents auteurs sur des airs connus.

le chef du culte, Benoist-Lamothe organisera une messe et des vêpres républicaines. C'est à la messe décadaire qu'on donnera connaissance au peuple des actes du gouvernement, qu'on proclamera et qu'on expliquera les lois nouvelles. Les curés lisaient de même, au prône, les ordres du roi ou de l'intendant. Les fêtes civiques sont souvent l'occasion de brûlements de mauvais livres, d'autodafés d'objets contre-révolutionnaires. Le clergé ancien n'en avait pas autrement usé à l'égard des écrits des hérétiques ou des incrédules. L'obligation du repos du dimanche est transportée au decadi. Il est défendu ce jour-là d'ouvrir les boutiques, de se livrer à aucun travail sur la voie publique, sous peine d'amende. Les propagandistes de la nouvelle religion se comparent d'eux-mêmes aux apôtres. Les Jacobins de Besançon désignent douze d'entre eux, les douze apôtres, pour aller prêcher dans le département l'évangile nouveau. L'analogie, la symétrie entre les deux cultes se poursuit jusque dans les moindres détails. La déclaration des droits de l'homme est gravée sur la pierre ou le bronze comme la Thora biblique. Les législateurs se comparent eux-mêmes à Moïse et c'est du haut de la *Montagne* qu'ils dictent des lois au peuple. (1). Les hymnes, les chants, la musique des cérémonies civiques, M. Julien Tiersot l'a montré, sont des emprunts à peine déguisés à l'ancienne religion. Les vers français remplacent simplement les paroles latines sur la même composition musicale. (2).

La plupart des patriotes avaient fait leur apprentissage politique dans les loges maçonniques, très répandues et très populaires avant 1789. Il est naturel qu'on retrouve dans les fêtes civiques des emprunts maçonniques. Proviennent des loges « ces attributs de la liberté », comme le niveau, l'équerre, les mains entrelacées, l'œil qui apparaît au milieu d'un soleil encadré d'un triangle, etc. Les patriotes s'appellent entre

(1) Sur l'origine et le sens du mot Montagne, voir *La Révolution française*, t. XLV, p. 544, et t. XLVI, p. 171.

(2) Julien Tiersot, *Les Fêtes et les Chants de la Révolution française*. Constant Pierre, *Musique des Fêtes et Cérémonies de la Révolution française*.

eux « frères et amis ». Les premiers baptêmes civiques s'accompagnèrent de la voûte d'acier symbolique.

Du protestantisme dérive la mode des devises morales, des sentences gravées sur les autels de la Liberté ou sur les murs des temples. L'office théophilanthrope, de l'aveu de son propre organisateur, fut calqué sur l'office calviniste. Il est enfin entré dans le culte révolutionnaire quelques éléments originaux tirés de nos vieilles coutumes nationales. L'arbre de la Liberté, par exemple, n'est pas autre chose que le mai traditionnel que les paysans plantaient de temps immémorial pour fêter le retour du printemps.



FIG. 312.
L'ASSASSINAT DE MARAT PAR CHARLOTTE CORDAY. D'après une gravure de Schubert faisant partie d'une suite sur la *Révolution française*.

* On sait quelles manifestations de douleurs populaire accueillirent la mort de Marat. L'ami du peuple fut inhumé en grande pompe, et dans le cortège on remarquait notamment les *Citoyennes* de l'Opéra qui suivaient l'urne contenant le cœur du Tribun. Hommes et femmes chantaient d'une façon lugubre, ainsi qu'un cantique d'église :

Formons des chœurs funèbres,
Donnons cours à nos pleurs,
Dans la nuit des ténèbres,
Marat gît, ô douleur !
Ennemi des despotes,
Peuple qu'il a chéri
Pleurez vrais patriotes
Vous perdez un ami.

Quelle que soit l'origine des éléments dont il se compose, le cérémonial révolutionnaire fut un cérémonial véritable, environné d'un respect religieux. Il n'a pas été inventé par un homme ou par quelques hommes, il s'est formé avec une spontanéité remarquable au cours des années 1789, 90 et 91. Il a subsisté presque sans changements jusqu'à la fin de la République. Le premier des symboles révolutionnaires, la cocarde, fut arborée dans la période de fièvre qui suivit le 14 juillet. De Paris, le culte des trois couleurs se répandit comme une trainée de poudre dans toute la France. Les Fédérations arborèrent avec orgueil le drapeau tricolore et le cœur des foules battit plus vite à sa vue. A la Fédération de Strasbourg (13 juin 1790), de bons villageois demandèrent avec attendrissement comme une faveur d'être admis à toucher le drapeau des gardes nationales.

L'autel de la patrie eut une fortune aussi rapide que la cocarde nationale. En quelques mois, il fit le tour de France. Tantôt c'était un riche propriétaire qui en dotait ses concitoyens, tantôt c'était une souscription publique qui en faisait les frais, tantôt encore il était construit par les citoyens de toutes les classes qui maniaient la pelle et la pioche avec un bel entrain patriotique. Partout il fut le lieu de réunion préféré des patriotes, le but de leurs pèlerinages civiques, le premier et le plus durable sanctuaire de la nouvelle religion. Il resta debout jusqu'aux premiers jours de l'Empire.

A peine les autels de la Patrie étaient-ils dressés que les arbres de la Liberté venaient les ombrager. Dès janvier 1790, les paysans du Périgord plantaient le mai libérateur. De tous les symboles révolutionnaires, il sera peut-être le plus vivace dans l'âme populaire. Il reparaîtra un instant en 48.

Le bonnet phrygien ou bonnet de la Liberté apparaît déjà à la Fédération de Lyon où il est porté au bout d'une lance par une déesse de la Liberté (30 mai 1790), à la Fédération de Troyes (8 et 9 mai 1790) où il coiffe une statue de la Nation.

Les révolutionnaires exigent pour ces « attributs de la Liberté » une vénération publique. Ils punissent sévèrement les sacrilèges qui y portent atteinte. Ceux qui dégradent les autels de la patrie, qui outragent les trois couleurs, qui mutilent les arbres de la liberté tombent sous le coup des lois (1). Les arbres de la liberté étant des choses sacrées, leur mort est une calamité, un deuil public. L'un deux ayant été coupé à Amiens pendant la mission d'André Dumont, le tronc fut porté à la mairie recouvert d'un voile noir, précédé d'une musique et suivi par un cortège de neuf mille hommes en armes (2).

Les cérémonies civiques datent comme les « attributs de la Liberté » des premiers temps de la Révolution. Elles se suivent sans interruption depuis les Fédérations qui sont les premières en date et qui

(1) Arrêté du Directoire du 24 germinal an IV. Loi du 24 nivôse an VI, etc.

(2) AULARD, *Actes du Comité de Salut public*, t. X, p. 546-547.

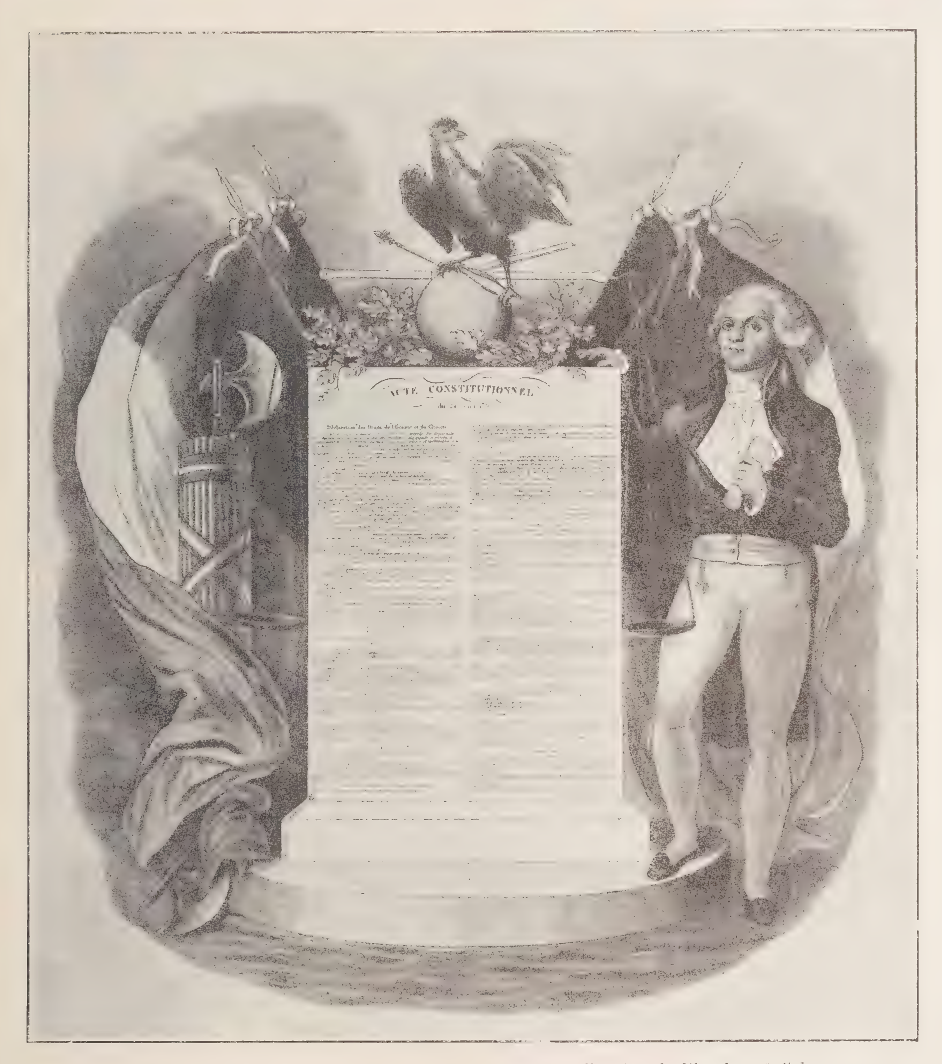


Fig. 343. — LA CONSTITUTION DE 1793. D'après une gravure allégorique du début du XIXe siècle.

servent de modèle aux autres, jusqu'au Culte de la Raison proprement dit. On y célèbre déjà des baptêmes et des mariages civiques. On y voit des déesses de la Liberté. On y observe le repos civique. Dans toutes, la Révolution s'adore elle-même. Les unes sont des fêtes commémoratives des grands événements révolutionnaires, 20 juin, 14 juillet, 4 août, les autres des fêtes proprement politiques, fêtes de reconnaissance et de joie à l'occasion du vote de la Constitution ou de la sanction que le roi y donne. Celles-ci sont les fêtes des bienfaiteurs et des martyrs de la Liberté, de l'officier Desilles, de Mirabeau, de Voltaire, des Suisses de Châteauvieux, du maire d'Etampes Simoneau. Celles-là, enfin, sont des fêtes morales destinées à récompenser les vertus privées, considérées comme le fondement des vertus publiques.



Fig. 344. — L'ASSASSINAT DE LE PELLETIER SAINT-FARGEAU.
D'après une gravure des *Révolutions de Paris*.

Le culte révolutionnaire était donc constitué dans ses traits essentiels dès le début de 1792. Il ne restait plus qu'à le détacher complètement du culte ancien avec lequel il était encore confusément mêlé.

L'échec de la Constitution civile du clergé, par laquelle on avait voulu mettre une harmonie plus intime entre l'Eglise et l'Etat, fut la raison profonde du changement. Loin de consolider l'ordre nouveau, loin de lui donner une base religieuse et morale, la Constitution civile avait eu un résultat tout opposé. Elle avait dressé contre la Révolution une grande partie du clergé et du peuple des campagnes. Alors apparaît un parti anticlérical dont les chefs furent surtout des Girondins et des Hébertistes, rarement des Montagnards (Pierre Manuel, Cerutti, Grouvelle, Anacharsis Cloots). La plupart d'entre eux ne crurent pas cependant que la Révolution pût sans péril supprimer purement et simplement la Constitution civile. L'idée d'une nation sans religion et sans culte effraie les plus hardis. Ils tentent de réunir les éléments épars du symbolisme patriotique et d'en constituer un culte de remplacement. En vain Robespierre, Camille Desmoulins et quelques autres essayèrent-ils de retarder la rupture complète entre la Révolution et le clergé constitutionnel de crainte de rejeter dans l'opposition la partie de la population restée très pieuse. Le soulèvement vendéen, puis l'insurrection fédéraliste où beaucoup de prêtres constitutionnels furent compromis accélèrent le mouvement anticlérical et même antichrétien. Les prédications des feuilles Hébertistes commencent à porter leurs fruits. Une partie des auditeurs se détache du culte ancien. « La religion, dit-on dans un rapport de police du 6 juin 1793, c'est le lion expirant auquel l'âne vient donner son coup de pied. » Et l'auteur du rapport précise qu'il a entendu une femme du jardin des Tuileries s'écrier : « On parle de Dieu, mais Dieu, c'est de l'aristocratie ! » Le policier philosophe sur ce propos : « Les ennemis du peuple avaient lié l'idée de la divinité à celle du despotisme et de la superstition, eh bien ! le peuple attache à son tour l'idée de l'aristocratie à celle de la divinité, ou plutôt découvre que c'était un de ses moyens d'oppression ». Ce n'était pas mal raisonner pour un mouchard. Quelques jours plus tard, le même Perrière (c'était son nom), raconte encore cette anecdote : « Deux ou trois prêtres revenaient d'un triste ministère. Le premier avec sa croix d'argent alla heurter contre un crocheteur qui s'avançait chargé avec un de ses camarades qui ne l'était pas. — Eh bien ! toi, quand tu viendras avec ta croix ? — Chut ! dit son camarade, c'est le bon Dieu. — Bah ! le bon Dieu ! Il n'y a plus de bon Dieu ». De pareils dialogues annonçaient que les prêtres étaient aussi mûrs que les rois.

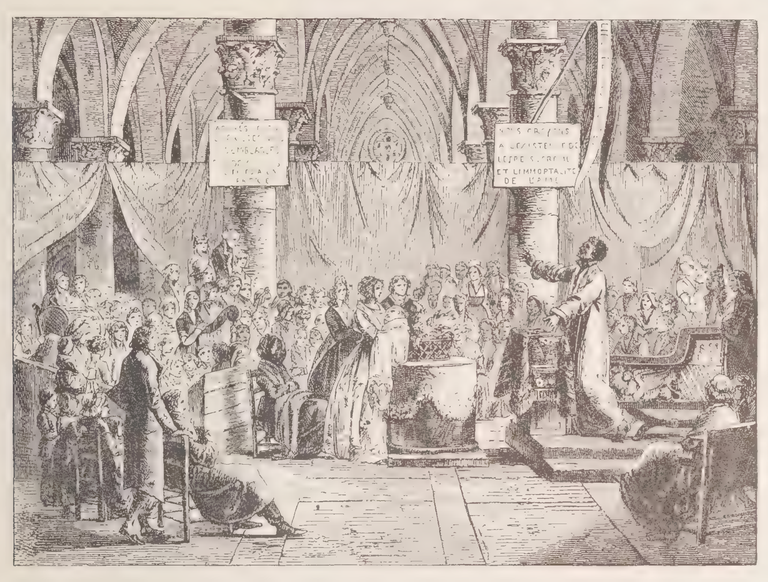


Fig. 345. — UN BAPTÊME DE THÉOPHILANTROPE. D'après une gravure de Mallet.
Des inscriptions sont appendues au-dessus de l'autel dans le but de remplacer le Décalogue : 1. Nous croyons à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. — 2. Adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utiles à la Patrie. — 3. Le bien est tout ce qui tend à conserver l'homme ou à le perfectionner ; le mal est tout ce qui tend à le détruire ou à le détériorer. — 4. Enfants, honorez vos pères et mères, obéissez leur avec affection, soulagez leur vieillesse ; pères et mères, instruisez vos enfants. — 5. Femmes, voyez dans vos maris les chefs de vos maisons ; maris, aimez vos femmes ; et rendez-vous réciproquement heureux.

Quand la Terreur fut placée à l'ordre du jour au lendemain de l'entrée des Anglais dans Toulon, quand les prisons s'emplirent de suspects, quand la hache nationale commença à fonctionner avec une régularité terrible, quand les proconsuls en mission, pour procurer au Trésor les espèces métalliques destinées à payer nos achats à l'étranger, firent main-basse sur l'argenterie des églises, quand Romme et Fabre d'Eglantine eurent fait instituer le calendrier révolutionnaire avec ses mois de trente jours aux noms poétiques et ses decadis remplaçant les dimanches, la suppression du catholicisme fut décidée contre l'avis du gouvernement par les éléments les plus turbulents des sociétés populaires. Les curés furent invités à abdiquer. On ferma les églises mais pour les rouvrir aussitôt en les transformant en temples de la Raison, de la Vérité, de la Liberté, etc. L'évêque de Paris, Gobel, poussé par Anacharsis Cloots et par Chaumette, vint, entouré de son conseil épiscopal, déposer sa croix d'or sur le bureau de la Convention. La Commune de Paris célébra, trois jours plus tard, le 20 brumaire an II, à Notre-Dame d'abord, puis dans toutes les églises la fête de la Raison. On promena dans les rues les déesses vêtues de tricolore. Toutes n'étaient pas des actrices, tant s'en faut ! Beaucoup appartenaient à la meilleure société et auraient été dignes d'être choisies comme



Fig. 346. — Prêtre Théophilantrope.
D'après une gravure de l'époque.



Fig. 347. — JOYE DE LA GRANDE NATION.
Caricature contre-révolutionnaire.

rosières. On brûla dans de joyeux autodafés les signes de la superstition, comme on disait. Dans les niches vides des saints jetés à la fournaise, on arbora les bustes des martyrs de la liberté, des martyrs anciens, les deux Brutus, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, des martyrs nouveaux, Le Peletier assassiné par le garde du corps Pâris à la veille du supplice de Louis XVI, Marat, victime de Charlotte Corday, Chalier, le patriote lyonnais.

Le culte nouveau a, comme l'ancien, ses rituels, ses offices, ses sermons, ses processions, ses saints, ses prières, ses cantiques, ses catéchismes, jusqu'à ses sacrements. La messe civique remplace la messe catholique, mais l'âme des fidèles reste la même. La forme du culte seule est changée. On adore les saints nouveaux comme on adorait les anciens. On fait brûler de l'encens devant l'effigie de Marat, on invoque son Sacré-Cœur comme on invoquait celui de Jésus. Le sermonnaire qui prêche dans le temple de la Vérité est souvent un ancien prêtre. Il foudroie maintenant la superstition de la même voix qui l'exaltait la veille. « On voyait autrefois, remarque un « observateur » dans son rapport du 30 ventôse an II, beaucoup plus de femmes que d'hommes dans les églises. Il en est de même dans les temples de la Raison ». L'adoration a simplement changé d'objet. Le culte de la Patrie, car c'est la Patrie qu'on adore beaucoup plus que la Raison ou la Liberté, est aussi exclusif que le culte ancien. Les « hochets de la superstition » sont proscrits, jusqu'aux prénoms. On s'appelle désormais Anacharsis, Anaxagoras, Brutus, Marat, à moins que ce ne soit Artichaut ou Laitue.

Ce serait une erreur de s'imaginer qu'on s'amuse ainsi à une sorte de parodie sacrée. Les fêtes décadaires sont des divertissements sérieux. Les saturnales, les cortèges grotesques, dans lesquels les ânes paraissaient chargés de reliques, où des plaisants les suivaient affublés de chasubles, de mitres, de crosses, buvant dans des calices, furent l'exception et ne durèrent que quelques jours, au début du mouvement. On compterait les déclarations athées. Les enfants des écoles assistaient à la messe civique, y récitaient les droits de l'homme, y chantaient des airs patriotiques. On s'abstenait de tout ce qui aurait pu froisser leurs jeunes oreilles.

Quand Robespierre prononça son fameux discours du 18 floréal sur les rapports des idées morales et religieuses avec les principes républicains et les fêtes nationales, il ne croyait certainement pas annoncer un nouvel Evangile dont il aurait été le Messie. Il ne faisait que coordonner et systématiser des idées maintes fois émises avant lui, il se bornait à reprendre et parfois à copier presque littéralement les nombreux projets de fêtes nationales élaborés au comité d'instruction publique de la Législative et de la Convention.

Le culte de la Raison s'était formé sans plan d'ensemble, comme au hasard, sur l'initiative non de la Convention, mais des sociétés populaires et des proconsuls qui avaient imaginé de remplacer la messe catholique du dimanche par la messe républicaine du décadi. Leur entreprise mal concertée et incohérente n'allait pas sans inconvénients. A côté des districts républicanisés subsistaient les districts « fanatiques » où les cérémonies de l'ancien culte n'avaient pas été interrompues. Les catholiques habitant les premiers enviaient le sort de leurs correligionnaires habitant les seconds et par endroits des troubles s'élevaient. Les fidèles



Fig. 348. — Image satirique dirigée contre Necker, extraite du n° 26 des *Révolutions de France et de Brabant*, de Camille Desmoulins.

L'explication de cette gravure l'accompagne sur une feuille séparée. Elle débute ainsi :

Le Roi reproche à Necker son prétendu *charlatanisme*. Dans sa colère, il a renversé la table sur laquelle étaient les instruments comme : gobelets, muscades, baguettes, etc... Le regard du roi est mêlé d'indignation et de surprise.



MARIE-ANTOINETTE, d'après une estampe contre-révolutionnaire.

La reine Marie-Antoinette s'avance vers la tombe ouverte devant elle, les yeux fixés sur la lumière de la croix. Elle foule du pied le corps d'un iconoclaste qui tient dans sa main un ciboire brisé, tandis que la Révolution tenant un nœud de vipères est tombée foudroyée sur les dalles du temple. Comme sur le Golgotha, les voiles du temple se déchirent et la foudre fulgure dans le ciel de tous côtés.



B. N. Coll. De Vinck.

FIG. 349. — DÉPART DE LA HARPIE. Imagerie populaire contre Marie-Antoinette.

réclamaient leurs anciens offices. Pour faire cesser ces troubles, pour lever tous les obstacles qui s'opposaient encore à la diffusion de la religion républicaine, il fallait obtenir de la Convention une loi d'ensemble qui généraliserait et uniformiserait dans toute la France la fériation du décadi. Comme l'écrivait le représentant Lanot au Comité de Salut public, de Brives, le 4 ventôse an II : « Si le royaume de l'ignorance n'est pas encore tout à fait conquis, c'est qu'il n'y a pas harmonie et unité d'action dans les soldats de la Nature, parce que leurs généraux n'ont pas tracé le plan d'attaque et de campagne ». Les autres représentants pensaient de même. Ils insistaient dans leur correspondance au Comité de Salut public sur la nécessité urgente d'une loi pour réglementer le culte républicain, pour « tracer le plan d'attaque et de campagne », Méaulle de Commune Affranchie (Lyon) le 1er germinal an II, Paganel de Villefranche le 6 ventôse, Michaud de Châteauroux le 28 ventôse, Crassous de Dourdan le 25 pluviôse, etc. Les municipalités joignaient leurs instances à celles des représentants.

Le décret du 18 floréal an II, par lequel la Convention reconnut l'existence de l'Etre suprême et de l'immortalité de l'âme eut pour but de donner à ces demandes une satisfaction attendue. Si Robespierre condamna à cette occasion l'athéisme des Hébertistes, ce fut moins pour des raisons philosophiques que pour des motifs patriotiques. Il leur reprocha surtout d'avoir failli déshonorer la Révolution aux yeux de l'Europe par leurs exagérations et par leurs violences. Mais il était lui-même si peu déiste que la grande fête du 20 prairial qu'il présida fut dédiée par lui officiellement « à l'Être suprême et à la Nature », identifiés et confondus. Mais l'essentiel de la religion nouvelle était pour lui comme pour ceux qui l'applaudirent, la Patrie.

Si le culte de l'Être suprême avait été une entreprise robespierriste, il aurait disparu avec Robespierre. Mais la Convention ne rapporta jamais le décret du 18 floréal.

La Théophilanthropie, qui apparaîtra au début du Directoire après la réaction marquée par la Terreur blanche de l'an III, est l'indice d'un changement profond survenu dans la conscience religieuse des patriotes. Jusque-là les révolutionnaires avaient cru en l'efficacité souveraine des institutions politiques pour opérer la régénération de la France et de l'humanité. Mais depuis les deux Terreurs, la rouge et la blanche, les désil-



FIG. 350. — La Comtesse de La Motte. D'après une gravure de F. Bonneville.

On connait le rôle de la Comtesse de Valois de La Motte dans l'affaire du collier. Dans ses *Mémoires justificatifs* parus à Londres vers 1789, on trouve des caricatures contre Marie-Antoinette et des détails sur les prétendus débordements de la Reine.

lusions sont venues. On compte de moins en moins sur les lois, sur les pouvoirs publics pour transformer les hommes. On comprend qu'il faut modifier les mœurs en même temps que les lois, l'homme privé en même temps que le citoyen. La Théopihlanthropie, qui fut essentiellement une *Morale*, répondit à ces nouvelles tendances.

Comme les cultes précédents, elle se donne sans doute comme mission de défendre la République, la Patrie, elle s'intitule le culte républicain, ses orateurs ou « lecteurs » portent un costume tricolore, mais elle met la préoccupation morale avant la préoccupation politique. Pragmatistes sans le savoir, ses fondateurs, le libraire Chemin-Dupontès et l'instituteur des aveugles Valentin Haüy ne font pas de métaphysique. S'ils acceptent la foi en Dieu et l'immortalité de l'âme, c'est à titre de croyances nécessaires à toute société organisée. Une croyance utile est pour eux une croyance vraie. Leurs offices sont des instructions récréatives, des exercices où on s'entraîne en commun à la vertu devant des inscriptions morales pendues au mur. « Adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utiles à la Patrie ». Une corbeille de fleurs remplace l'autel. Les bustes des grands hommes et des martyrs de la liberté, qui ornaient les temples décadaires, ont ici disparu. Les théophilanthropes, comme, les protestants et les juifs, proscrivent les images.

Ils groupent dans leurs temples les bons bourgeois qui tiennent à la République, parce qu'elle les a fait les égaux des anciens nobles, et qu'elle leur a distribué la riche proie des biens nationaux. Leur culte raisonnable est une institution de paix sociale qui soutiendra une république sage et conservatrice, également éloignée des excès terroristes et des excès royalistes et fanatiques. Le directeur La Révellière prononça son éloge à l'Institut dans un discours retentissant, le 2 floréal an V. La protection du pouvoir accéléra ses progrès, surtout après le coup d'Etat du 18 fructidor. Elle s'installa successivement dans toutes les églises de Paris, elle essaima en province et même à l'étranger. Versailles, Bourges, Rouen, Dijon, Châlons-sur-Marne, Sens, Auxerre, etc. eurent des sociétés théophilanthropiques florissantes. Dans l'Yonne, la secte se répandit jusque dans les plus petits villages. Ses livres furent traduits dans presque toutes les langues de l'Europe.

Mais, aux élections de l'an VI, le Directoire se brouilla avec la secte, qui fut accusée de favoriser ses adversaires. Le Directoire restaura le culte décadaire de l'an II, destiné à supplanter du même coup les religions anciennes et la nouvelle. Malgré le zèle du ministre François (de Neufchâteau), le culte décadaire ne parvint pas à vivre. Entreprise gouvernementale, il eut tout juste la popularité du gouvernement. On était au temps de la seconde coalition. Les désastres d'Italie discréditèrent le régime qui succomba au 18 brumaire.

Les cultes révolutionnaires disparurent dans la réaction qui suivit le Concordat. Les théophilanthropes, à la requête du nonce Spina, furent chassés des dernières églises qu'ils occupaient (arrêté du 12 vendémiaire an X). En vain essayèrent-ils longtemps encore de se réunir dans des locaux particuliers. L'autorisation

nécessaire leur fut refusée. Ils ont continué, à travers tout le XIXe siècle, une existence occulte et, à plusieurs reprises, ils ont essayé de se reconstituer en église : en 1829, en 1854, en 1882. Les religions des Saint-Simoniens et d'Auguste Comte, à les bien voir, sont des succédanés de la théophilanthropie. Les unes et les autres répondent au même besoin, s'attaquent au même problème qu'on peut formuler en ces termes : la démocratie, étant incompatible avec les anciens cultes mystiques, ne sera une réalité que le jour où ces cultes seront supprimés et remplacés par une religion raisonnable, capable de refaire l'unité morale de la France.

Albert Mathiez.



B. N. Coll. de Vinck

Fig. 351. — Confession générale de deux personnes connues. Dessinée et gravée par un citoyen.

* Marie-Antoinette et le comte d'Artois sont confessés par un homme du peuple, assis dans le confessional.



B. N. Coll. De Vinck

Fig. 352. —

« Le premier baiser du commis de la guerre. »

Illustration pour les *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette.*

* On lit dans Mme Campan le récit de cet incident. La Reine, se promenant sur la Terrasse de Versailles parmi les habitants de Versailles, fut abordée par un jeune et beau commis à la guerre qui feignit de ne pas la reconnaître et en tira plus tard vanité. Mais la calomnie s'empara de cette circonstance et dans le pamphlet : *Vie privée de Charles Philippe, ci-devant comte d'Artois* (Turin 1791), on parle des « athlètes avec lesquels elle faisait ses assauts nocturnes » et que parmi eux, elle « distingua surtout un jeune homme, d'environ 17 ans, beau comme Adonis » et qu'elle fit introduire dans son boudoir par son valet de chambre Campan, intendant de ses plaisirs, afin d'assouvir ses désirs lubriques.

NOTES SUR L'IMAGERIE RÉVOLUTIONNAIRE

LES PIECES CONTRE MARIE-ANTOINETTE

Nous n'entreprendrons pas ici, la place nous étant mesurée, une étude approfondie sur l'Imagerie révolutionnaire. Tout ou à peu près tout a été dit sur ce sujet, et nos lecteurs trouveront les développements qu'il pourront désirer dans l'ouvrage de notre collaborateur André Blum, auteur d'une thèse remarquable : *La Caricature Révolutionnaire*, comme dans les ouvrages de Boyer de Nîmes, Cayla, Renouvier, Champfleury et Maurice Dreyfous entre autres.

Cette arme redoutable, la Caricature, qui avait si bien servi à Luther contre la papauté et à Romeyn de Hooghe contre Louis XIV, devint entre les mains des révolutionnaires un formidable moyen de destruction contre l'ancien régime. On a reproché à l'imagerie révolutionnaire son dessin souvent grossier, ses couleurs outrancières ; dessin et couleurs sont des rappels de la *Carmagnole* et du *Ça ira* ; ils sont frustes et naïfs dans leur forme, terribles comme la guillotine, joyeux comme la danse sur les ruines de la Bastille. Ils expriment,



B. N. Coll. de Vinck
FIG. 353. — MADAME L'ASPIC.
Imagerie révolutionnaire contre Marie-Antoinette.

* L'Aspic, la panthère, la truie sont les figures habituelles dans lesquelles on reconnaît les traits de Marie-Antoinette.

sans fards, ce que le peuple a vu de la révolution et comment il l'a comprise. On voit passer l'émeute, danser au bout des piques les têtes coupées au rythme des chants révolutionnaires, c'est l'épopée de la rue et du faubourg, avec ses couleurs naïves, sanglantes et joyeuses.[1]

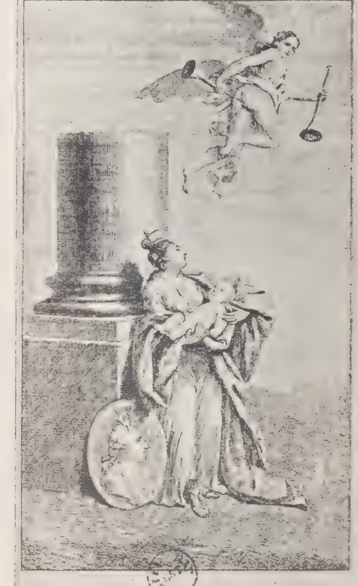
Nous nous occuperons uniquement ici des caricatures contre Marie-Antoinette. La satire populaire comme la satire aristocratique s'est acharnée particulièrement sur cette princesse en des pamphlets qui furent alternativement l'œuvre de la Cour elle-même et de la rue. Nous sommes loin de la gracieuse *Hébé* que Le Beau gravait au printemps de 1778 au-dessus des vers de La Harpe :

> Le ciel qui la forma pour le plus grand des trônes
> Lui fit présent d'un cœur digne de nos tributs
> Et la plus belle des couronnes,
> Est encore au-dessous de ses rares vertus.

La tête en bas ! c'est ainsi que le graveur de 1793 la représente :

> La tête en bas ! ah quel funeste sort !
> Je l'ai bien mérité ; mais quelle affreuse mort

avec sur la plus belle des gorges, figuré d'un trait hallucinant, la trace du couteau de la guillotine.



B. N. Coll. De Vinck
FIG. 354. — Estampe satirique au sujet de la naissance du Dauphin, illustrant les *Essais historiques de la vie de Marie-Antoinette* (Londres 1789).

C'est une famille de pourceaux que l'on conduit au Temple après le 10 août, c'est une truie que chevauche Louis XVI, c'est la *Panthère autrichienne*, la Médicis du XVIIIe siècle, parce que des pamphlets, qui ne sortaient pas des officines populaires, disaient : « Cette affreuse Messaline, fruit d'un des plus licencieux concubinage, est composée de matière hétérogène, fabriquée de plusieurs races... Elle porte la redoutable chevelure du treizième apôtre, du même caractère de Judas, comme lui elle mit les mains dans le plat pour voler et dissiper les trésors de la France. Ses yeux, durs, traîtres, enflammés ne respirent que feux et carnage pour combler ses injustes vengeances ; son nez et ses joues sont bourgeonnés et pourprés par un sang corrompu qui se distille entre sa chair et son cuir déjà plombé ; sa bouche fétide et infecte recèle une langue cruelle qui se dit pour jamais altérée de sang français. »

Il faut suivre cette campagne de pamphlets licencieux, prélude et excuse de l'odieux interrogatoire devant le tribunal révolutionnaire ; depuis la naissance du Dauphin que la renommée annonce en embouchant sa trompette à contre-sens (voir fig. 351), jusqu'à ces *Confession dernière et testament de Marie-Antoinette, veuve Capet, précédés de ses dernières réflexions, mis au jour par un sans-culotte* (à Paris, chez la citoyenne Lefèvre, rue Percée, l'an deuxième de la République, in 8°, 32 pages), où l'on fait parler ainsi la reine à son confesseur : « Je ne vous conterai pas mes prouesses libertines, vous seriez le seul qui pourriez les ignorer. Hommes et femmes, tout me servit, sans égard aux droits que prescrit la nature. J'en changeais la disposition et fournis aux siècles à venir un

exemple mémorable de lubricité, de paillardise, avec Madame Royale et Louis XVII. Ma translation à la conciergerie interrompit le cours de ces actes révoltants et ce fut à mon grand regret. Point de réjouissances délicieuses à espérer dans ce séjour où les partisans du crime confondu n'ont que la mort et l'ignominie devant les yeux. De grands, de robustes gendarmes auraient offert à ma sensualité des adoucissements, mais ce corps est incorruptible, hélas ! je ne pourrais que le toiser du regard, qu'elle triste situation pour une femme de ma trempe... »

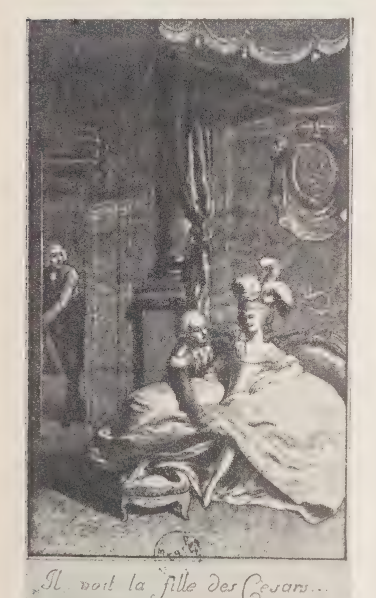


B. N. Coll. De Vinck

FIG. 355. — « Je ne respire plus que pour toi. »

* Cette gravure retrace «les amours» de Marie-Antoinette avec Mme de Polignac. On les voit étroitement unies sur les genoux l'une de l'autre. Elle servait d'illustration à la pièce de Gabriel Brizard : *La destruction de l'aristocratisme*, drame en cinq actes en prose (1789).

Voilà le ton de toute cette littérature satirique érotique. Tous ces pamphlets se ressemblent d'ailleurs. Les images qui les accompagnent sont dans le même esprit. A demi étendue sur un sopha, Marie-Antoinette relève sa robe au-dessus de la ceinture. A ses pieds, genoux en terre un soldat en uniforme étend une audacieuse main sur la *fleur de ses séductions* au-dessous de laquelle on lit *Res Publica*. Au fond un amour soulève une couronne au-dessus d'une sphère dont le socle est orné d'attributs phalliques. C'est ainsi que le général Mottier (La Fayette) jure *la Constitution !* Après les amours avec La Fayette, voici l'inceste avec le comte d'Artois, Marie-Antoinette, pâmée dans les bras de son beau-frère qui porte sous ses robes une main hardie. Ailleurs l'audace du graveur nous fait assister aux rapports intimes des deux amants, tandis que Louis XVI, assis dans un fauteuil, berce le Dauphin nouveau-né. Ce sont là *Les Amours de Toinette et de Charlot* (première édition, 1779), rachetée au libraire Boissière :



B. N. Coll. De Vinck

FIG. 356. — « Il voit la fille des Césars... »

* Marie-Antoinette, assise sur un sopha, se pâme dans les bras du comte d'Artois, qui porte une main hardie sous sa robe. Dans le fond, le comte de Maurepas surprend le secret de ces amours. L'auteur du *Supplément à la vie et aux aventures de la comtesse de Valois de La Motte* explique que la Polignac empoisonna Maurepas pour cette raison.

La gravure que nous reproduisons est une illustration d'un passage de ces mémoires. Maurepas « entre dans l'appartement sans se faire annoncer, il recule d'horreur et d'effroi, il voit la fille des Césars dans les bras incestueux de son frère, du corrompu d'Artois... »

Car après tout, n'en pouvant faire,
Il peut bien bercer celui-là,
Le Débonnaire.

Allusion à la prétendue infirmité du roi.

Les huit planches illustrant *Les essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette* sont d'une main moins habile et aussi moins érotique. Elles retracent notamment *L'attouchement de De Dilon*, *Le premier baiser avec le jeune commis à la guerre*, *Le Decampativos de Vaudreuil* que nous reproduisons ici. Une autre source de caricature se trouve dans les mémoires de la comtesse de La Motte qui l'accuse d'avoir empoisonné Vergennes après Maurepas. Dans l'estampe, Marie-Antoinette verse elle-même le poison.

Brizard, dans sa pièce *La destruction de l'aristocratisme*, a mis en scène les amours saphiques de Marie-Antoinette et de la Duchesse de Polignac que l'illustrateur nous montre enlacées sur les genoux l'une de l'autre ! Sortie des bras de la Polignac, voici la reine donnant le serment de l'ordre à ses courtisans dans

son conseil privé : « Ayant toujours eu le sang français en horreur invincible et dans lequel j'aurais voulu me baigner à loisir, chacun des membres de cette honorable ligue emploiera les moyens les plus sûrs, pour en faire couler des flots ».

C'est escortée par ces rumeurs injurieuses que l'Autrichienne sortit un matin d'octobre du Temple pour monter à l'échafaud. Elle avait bu toute l'amertume et il ne restait plus de boue à lui prodiguer, quand sous son simple bonnet de linon et son fichu de mousseline blanche — telle que l'a peinte Prieur quelques jours avant l'exécution — Marie-Antoinette se présenta au bourreau :

Son cœur pour des amis, alla trop loin peut-être,
Mais il fut constamment sensible et généreux,
Ne songeant tous les jours qu'à faire des heureux,
Elle eut bien mérité de l'être.



B. N. Collection de Vinck.

Fig. 357. — « Sois satisfaite, il va rejoindre Maurepas. » Illustration du second mémoire justificatif de la comtesse de Valois de La Motte, écrit par elle-même (Londres 1789 in-8°).

* L'auteur de ce pamphlet accuse Marie-Antoinette d'avoir elle-même versé à Vergennes — mort à Versailles le 13 février 1787 — le poison qui devait la débarrasser d'un témoin gênant. Le cardinal de Rohan aurait été son complice : elle (la Reine) aurait vainement essayé de charger de ce crime la Valois qui aurait refusé.

QUELQUES PIÈCES CONTRE MARIE-ANTOINETTE

— *La Destruction de l'aristocratisme,* drame en cinq actes par Gabriel Brizard. A Chantilly, imprimé par ordre et sous la direction des princes fugitifs. 1789, in-8°.

— *Soirées amoureuses du général Mottier (Lafayette) et de la belle Antoinette par le petit épagneul de l'Autrichienne,* à Persepolis, à l'Enseigne de l'Astuce et de la Vertu délaissées. 1790, in-8°.

— *Marie-Antoinette dans l'embarras ou correspondance de Lafayette avec le Roi, la Reine, La Tour-du-Pin et Saint-Priest,* s. l. n. d., in-8°.

— *La Confession de Marie-Antoinette ci-devant reine de France sur ses amours et intrigues avec M. de Lafayette,* de l'imprimerie du Cabinet de la reine, s. d., in-8°.

— *Serres de La Tour. — Vie de Saint-Remy de Valosi, ci-devant comtesse de la Motte.* Londres, 1791, in-8°.

— *Confession dernière et testament de Marie-Antoinette, veuve Capet, précédés de ses dernières réflexions, mis au jour par un sans-culotte, à Paris, l'an II de la République, chez la citoyenne Lefèvre, rue Percée.*

— *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche.* Première partie à Londres, 1789, et deuxième partie à Versailles, chez la Montensier, hôtel des Courtisanes.

— *Les amours de Charlot et de Toinette* (1779).

— *La journée amoureuse ou les derniers plaisirs de Marie-Antoinette.* Paris, l'an I.

— *Fureur ut... de Marie-Antoinette, femme de Louis XVI* (1791).

— *Les derniers soupirs de la gueuse en pleurs.*

— *Procès criminel de M. A. de Lorraine, archiduchesse d'Autriche.* Paris, an II.

— *C'est ce qui manquait à la collection,* à Vienne, 1789.

— *Second mémoire justificatif de la comtesse de Valois de la Motte, écrit par elle-même,* Londres, 1789, in-8°.

— *Supplément à la vie ou aventures de la comtesse de Valois de la Motte,* suivies de quelques pièces intéressantes trouvées à la Bastille, s. l., 1793, in-12.

— *Marie-Antoinette d'Autriche aux causes et tableaux de la Révolution,* par M. le Chevalier de Mayer, s. l. 1794, in-8°.

— *Vie privée, libertine et scandaleuse de Marie-Antoinette,* Paris, 1793.

— Mme *Campan.* Mémoires.

Les Estampes. — Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale possède une collection remarquable où l'on trouve les pièces les plus rares et les meilleurs tirages des caricatures révolutionnaires. Nous voulons parler de la belle collection réunie par le baron de Winck, complétée par son fils et donnée en 1906 à la Bibliothèque Nationale. Nous devons à l'obligeance du baron de Winck d'avoir pu reproduire ici un certain nombre de caricatures rares contre Marie-Antoinette.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE SOMMAIRE.

A. Aulard. — *Patrie, Patriotisme avant 1789.* (*La Révolution française,* tome LXVIII).

— *Le Culte de la Raison et de l'Être suprême.* Paris, 1892.

Ferdinand Bruno. — *Histoire de la langue française,* t. IX ; *La Révolution et l'Empire,* deuxième partie ; *Le mouvement interne de la langue* (gracieusement communiqué en manuscrit par l'auteur).

Albert Mathiez. — *Le Club des Cordeliers pendant la crise de Varennes et le massacre du Champ-de-Mars.* Paris, 1910.

— *Les Origines des cultes révolutionnaires.* Paris, 1904.

— *La Théophilanthropie et le Culte décadaire.* Paris, 1904.

— *La Révolution française.* Paris, A. Colin (3 vol.).

Maurice Dommanget. — *Les clubs de jacobins en province.* 1922.

Crane Brinton. — *Revolutionary Simbolism in the jacobin clubs* (ext. de l'*American historical Review,* 1927). Nombreuses bibliographies.



Fig. 358. — L'AUTRICHIEN GUERRIER AVEC LE CONTADIN MET EN FUITE LE FRANÇAIS MALANDRIN.
Imagerie populaire contre les Français (1796).

XIV

MONSIEUR ET MADAME BONAPARTE

« La beauté n'existe réellement qu'à la condition de savoir s'en servir : autrement, c'est comme un anneau d'or au nez d'une truie. »

Proverbe arabe.



L'HEURE où l'écolier de Brienne, muni de son brevet d'officier, fit sa première entrée dans le monde, il n'eut et ne pouvait avoir aucun succès auprès des femmes. Physiquement, il était petit, mince, pâle, avec de longs cheveux, des yeux aux lueurs sauvages, et, de plus, il manquait tout à fait d'élégance. C'était un jeune officier pauvre, très brusque dans ses gestes, ignorant ou voulant ignorer l'art de tourner un compliment, ce qui soulignait encore sa pauvreté. Moralement, il avait la tête bourrée de mathématiques, d'équations et d'algèbre, ce qui ne laissait guère de place pour le caquetage, la mièvrerie et la frivolité de la compagne dévolue à l'homme. Stendhal, qui a étudié Bonaparte à la loupe et qui s'efforce de partager ses goûts, reconnaît que sa manière de voir est celle des Orientaux. Et l'auteur du traité *de l'Amour,* maniant avec dextérité son outil professionnel, croit pouvoir avancer que l'accueil fait à ce Corse si fier aurait déterminé une vive blessure à son cœur, et que cette plaie ne se serait point fermée.

Malgré l'engouement de notre époque pour Stendhal, il faut bien le dire, sa psychologie descend en droite ligne des théories de Cabanis, et ses prétentions à la médecine sont celles d'un bourgeois qui eut un jour une idée heureuse, celle de la *cristallisation.* Comment aurait-il vu clair dans cette tête de Bonaparte,

qui n'avait déjà point le temps de *cristalliser*, mais qui s'il n'avait pas lu Chamfort, l'avait deviné ? On sait en effet que l'âpre moraliste limitait la fonction de la femme à « commercer avec nos folies », et cette limite demeure celle que lui assignent bien des sages. Or, la naïveté du cœur neuf de Bonaparte ne l'empêche pas de découvrir la puissance de séduction des femmes, et si leur présence lui semble souvent insupportable, l'obsession de leurs charmes hante le printemps de sa vie, et se traduira par l'idée de mariage. Pour comprendre comment Bonaparte s'est marié, il est cependant nécessaire de jeter un rapide coup d'œil sur les événements.

Ouvrons la correspondance de Bonaparte avec son frère. Les premières lettres nous montrent que longtemps avant le 13 Vendémiaire, il est très lié avec les anciens commissaires près les armées des Alpes et d'Italie, qui avaient été à même d'apprécier ses talents et sa décision, entre autres : Fréron, Mariette et Barras. En juillet 1795, on lui demande pour la guerre d'Italie un plan que la médiocrité jalouse de Schérer arrête, mais qui finit par être adopté. Toutefois, dans son ardeur à se distinguer, le jeune officier a formé le projet de se rendre à Constantinople avec le titre officiel d'*envoyé,* afin d'organiser l'artillerie du Grand-Seigneur et de mettre l'armée turque à même de servir la France contre la Russie et l'Autriche. Dès lors perce dans ses paroles le pressentiment de sa fortune. Il parle du « bonheur qui ne l'abandonne pas dans ses entreprises », et tout en lui révèle cette conscience de soi qui vaut mieux même que la gloire.



Fig. 359. — Bonaparte, premier consul, d'après une médaille de l'époque (1801), à l'occasion de la paix de Lunéville.

Au mois d'août, la Convention, de plus en plus persuadée de son mérite, le nomme membre, à la place de Carnot, du *Bureau topographique* du Comité de Salut public, et, comme tel, chargé de la direction des armées et de la rédaction des plans de campagne : position exceptionnelle et singulièrement flatteuse pour un général de vingt-six ans. Avec l'ardeur fiévreuse de son tempérament, il se met au travail, passe les journées entières au Bureau topographique, et quelquefois les nuits, et le Comité de Salut public, le voyant à l'œuvre, ne veut plus alors qu'il aille en Turquie. On lui déclare qu'il est impossible qu'il sorte de France tant que durera la guerre. Les vraies sympathies lui arrivent en même temps que la connaissance de ce qu'il vaut se répand davantage. « Il a, dit-il, pour amis tous les gens de bien, de quelque parti qu'ils soient. » Et c'est alors que, voyant sa position s'éclaircir et prendre de la solidité à Paris, les idées de mariage lui viennent : « Si je reste ici, écrit-il à son frère, il ne serait pas impossible que *la folie de me marier* ne me prît » ; et il le charge de s'assurer de l'assentiment de la famille de sa belle-sœur, Mlle Désirée, sur laquelle il avait jeté les yeux.

En suivant le recueil dont nous avons parlé, nous voyons donc le général Bonaparte en correspondance avec Mlle Désirée Clary, par l'intermédiaire de son frère, qui l'avait auprès de lui, à Gênes. Mais déjà ces relations, moins amoureuses qu'amicales, s'étaient refroidies du côté de la jeune fille, ce qui fait demander au général, un peu surpris, si pour aller de Paris à Gênes « il faut passer le fleuve Léthé ? » Et il finit par ne plus la désigner que sous le nom mérité de *la Silencieuse.* C'est que M. Clary, le père de Désirée, se montrait peu disposé à donner sa fille à un jeune général dont la fortune lui semblait à faire, et dont il ne pressentait certes pas l'avenir. Enfin, en septembre, Napoléon charge son frère de faire à la famille une ouverture formelle, ajoutant que s'il est agréé, *tout est dit*; et comme ces délais et ce silence vont mal à son caractère décidé, il demande qu'on en finisse ou qu'*on rompe.* Mais en octobre, M. Clary hésitait encore, malgré le changement que venait d'apporter dans la position du général la retentissante journée du 13 Vendémiaire !

Qu'elle est précieuse, cette correspondance avec son frère, et comme elle fait bien voir les circonstances et la portée de cet accroissement de fortune ! La Convention menacée avait nommé Barras commandant de la force armée ; ce furent les *comités* qui lui adjoignirent Bonaparte pour la commander en second, et l'on remarque déjà que pour cette première et décisive situation, le jeune général fut bien moins redevable à Barras que celui-ci ne l'a voulu dire. Ce fut encore le Comité de Salut public qui récompensa les services rendus par Napoléon au 13 Vendémiaire, par le grade de général de division, et par l'emploi de commandant en second de l'armée de l'intérieur, converti bientôt en celui de général en chef. Sa fortune, on le voit,

grandit visiblement. Il s'établit dans l'hôtel réservé à ses fonctions, rue Neuve-des-Capucines, avec quelque train, huit aides-de-camp, parmi lesquels son frère Louis et Junot, une forte solde, voiture, table ouverte, etc...

Dans ce moment où la Convention finissait, où la nouvelle Constitution allait entrer en vigueur, et où l'on s'occupait d'organiser le gouvernement directorial ; au milieu de la famine qui affligeait le pays et des partis qui l'agitaient, la position du commandant en chef de l'armée de l'intérieur était considérable et prépondérante, car il répondait du salut de la République. Aussi, Bonaparte avait-il alors un grand crédit. Il est heureux d'en user dans l'intérêt de sa famille et des siens pour lesquels il montre, dès lors, cette inépuisable bonté, l'un des traits distinctifs de son caractère que l'on croyait de fer, à en juger par l'indomptable ressort de son énergie et de sa volonté, et qui fut, au contraire, en famille, en ménage et en bonne compagnie, plein d'abandon et de délicate affection. « Il ne vit, dit-il, que par le plaisir qu'il peut faire. » Il procure un consulat à Joseph et envoie des présents à sa femme ; il fait nommer Lucien commissaire des guerres à l'armée du Nord, son cousin Ramolino, directeur des vivres à Paris ; il s'occupe également de son oncle Fesch, et fournit à ses sœurs et à sa mère tout l'argent nécessaire à leurs besoins.

Mais comme la famille Clary, voulant sans doute connaître quelle situation sera faite au général Bonaparte par l'organisation du nouveau pouvoir, ne donnait pas de réponse précise, celui-ci se refroidit à son tour pour un projet au sujet duquel on s'était montré si peu empressé, et, depuis le 13 Vendémiaire, il ne nomme que deux fois M[lle] Désirée, d'une manière assez évasive, pour n'en plus parler à partir du milieu de novembre. C'est qu'il venait de rencontrer Joséphine, et cette circonstance avait changé brusquement le cours de ses sentiments et de ses idées.



Fig. 360. — « La Madame Bonaparte », d'après une gravure du Consulat.

L'AMANT ET LA MAITRESSE.

Il y avait alors, à Paris, une maison où se rassemblaient à la fois les puissants du jour et quelques épaves qui avaient échappé à la submersion de 1793 : c'était la maison de M[me] Tallien qu'on appelait *Notre-Dame de Thermidor*, car elle rendait service aux malheureux éprouvés de tous les partis. Cela n'empêcha point les royalistes, par une injure gratuite et une ingratitude atroce, de la nommer *Notre-Dame de Septembre,* faisant allusion aux massacres du 2 et 3 Septembre 1792, pendant lesquels Tallien fut secrétaire de la Commune de Paris. M[me] Tallien était recherchée et courtisée à la fois pour elle-même et pour l'influence de son mari dans les affaires. « Elle régnait, dit un contemporain, sans avoir les embarras du trône : son empire sécha bien des larmes, et n'en coûta, que je sache, à personne. »

La duchesse d'Abrantès, dans ses *Mémoires*, nous peint la femme de Tallien sous l'aspect d'une « merveilleuse » de son temps : « Elle n'avait pour coiffure que ses beaux cheveux noirs bouclés autour de sa tête, mais point du tout pendants, seulement bouclés à la manière antique, comme les bustes que l'on voit au Vatican ; cette coiffure allait admirablement à son genre de beauté parfaite et régulière : elle encadrait comme d'une bordure d'ébène son col rond et poli comme de l'ivoire, son beau visage d'un blanc animé sans couleurs apparentes, un vrai teint de Cadix. Elle n'avait pour parure qu'une robe de mousseline très ample, tombant à longs et larges plis autour d'elle, et faite sur le modèle d'une tunique de statue grecque. Seulement, la robe était d'une belle mousseline des Indes, et faite plus élégamment sans doute que par la couturière d'Aspasie ou de Poppée. Elle drapait sur la poitrine, et les manches étaient rattachées sur le bras par des boutons en camées antiques ; sur les épaules, à la ceinture étaient des mêmes camées. Elle n'avait pas de gants. A l'un de ses bras, qui auraient pu servir de modèle pour la plus belle des statues de Canova, elle portait un serpent d'or émaillé de noir, dont la tête était faite d'une superbe émeraude, taillée comme la tête du reptile ; elle portait un magnifique châle de Cachemire, luxe très rare en France à cette époque, et

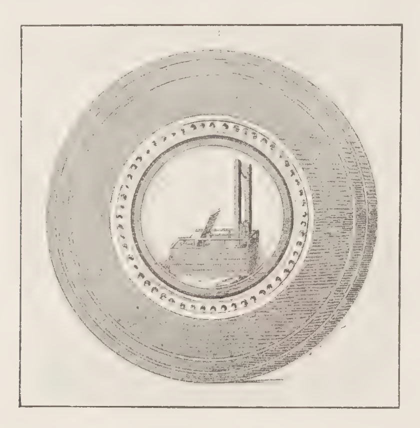


FIG. 361. — Objet à décor révolutionnaire de l'époque.

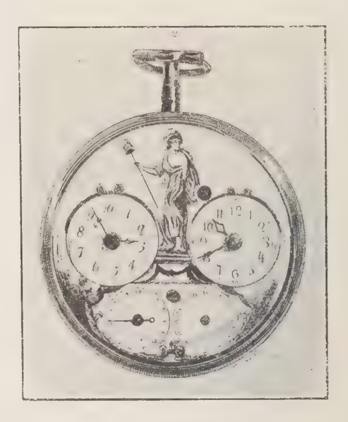


FIG. 362. — Montre de l'époque révolutionnaire.

elle faisait tourner ce châle autour d'elle, avec une grâce inimitable à laquelle elle mettait une grande coquetterie, car le rouge pourpre de l'étoffe indienne faisait ressortir l'éclatante blancheur de ses épaules et de ses bras... Quand elle souriait, ce qu'elle faisait gracieusement, pour répondre aux révérences multipliées qu'elle recevait, elle montrait deux rangs de perles brillantes qui devaient faire bien des jalouses... »

La femme de Junot n'était point de ces jalouses-là, et la veuve d'Alexandre de Beauharnais encore moins. Joséphine devait à Mme Tallien sa prompte liberté, au sortir des Carmes; elle lui devait aussi la restitution d'une partie des biens de son mari. Elle a eu le droit de dire : « J'ai horreur de l'ingratitude », car elle ne dissimula jamais sa reconnaissante amitié pour une femme qui fit autant d'ingrats que d'heureux.

Joséphine se rendait souvent à Chaillot, chez les Tallien. Elle y rencontra évidemment le représentant Barras que le 9 thermidor avait placé aussi au premier plan. Fut-elle sa maîtresse? Nous ne le croyons pas, — et nous allons dire pourquoi. Dans ses démarches auprès du gouvernement d'alors, si Joséphine s'est adressée à Barras, elle ne l'a fait qu'après s'être adressée à Tallien et à sa femme, qui étaient les deux principaux personnages du moment. Ne pouvait-elle se dispenser de recourir à d'autres? Nous savons bien, hélas ! qu'on a besoin de cette liaison pour étayer le système de la promotion du général Bonaparte à la tête de l'armée d'Italie par le crédit de Mme de Beauharnais et l'amabilité de Barras. Seulement, on oublie trop aisément, pour affirmer une intimité de cette nature, qu'à partir de novembre 1795 le Directoire fut intronisé au Luxembourg, et que sous les yeux de Bonaparte bientôt si amoureux et toujours en ombrage, la liaison présumée est non seulement invraisemblable, mais impossible. Enfin, que Barras se soit vanté d'avoir *eu* la veuve Beauharnais, cela ne signifie qu'une chose, c'est qu'il était indigne de l'obtenir.

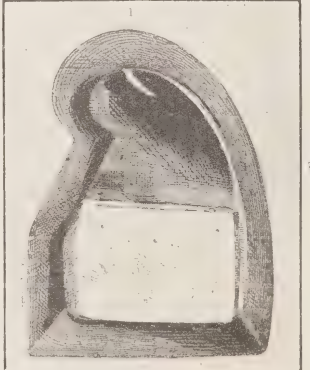


FIG. 363. — Etui de pipe en forme de bonnet phrygien, objet de l'époque révolutionnaire.

La première entrevue de Bonaparte et de Joséphine eut lieu dans le salon de Mme Tallien, mais chez un caractère comme celui du jeune général, la passion naissante eut tôt fait de l'introduire rue de l'Université où demeurait Mme de Beauharnais. Napoléon lui-même nous a transmis ce souvenir dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* : « A peine l'eût-il connue, y est-il écrit, qu'il passait chez elle toutes ses soirées. C'était la réunion la plus agréable de Paris ». Au lendemain de la Terreur et au sortir des camps,

Bonaparte trouva un grand attrait dans ces relations avec Mme de Beauharnais, en attendant qu'il y puisât une influence politique et un moyen de popularité.

Car ils sont amants, cela ne fait aucun doute. Seulement, l'un aime, l'autre se laisse aimer. Bonaparte aime avec un cœur neuf, « fasciné » — le mot est de lui — par le charme d'une femme d'expérience sur un trop jeune homme, goûtant la saveur du fruit mûr avec une fougue qui touche à l'ivresse ; Joséphine se laisse aimer, comme en témoigne ce fragment de lettre écrite à une amie qui n'est point nommée, et qui ne figure pas dans le recueil désavoué par Eugène : « Vous avez vu chez moi le général Bonaparte ? — écrit Joséphine. — Eh bien ! c'est lui qui veut servir de père aux orphelins d'Alexandre de Beauharnais, d'époux à sa veuve. L'aimez-vous, allez-vous me demander ? — Mais... non. — Vous avez donc pour lui de l'éloignement ? — Non, mais je me trouve dans un état de tiédeur qui me déplaît, et que les dévôts trouvent plus fâcheux que tout, en fait de religion. L'amour étant une espèce de culte, il faudrait se trouver avec lui toute différente de ce que je suis, et voilà pourquoi je voudrais vos conseils, qui fixeraient les irrésolutions perpétuelles de mon caractère faible. Prendre un parti a toujours paru fatigant à ma créole nonchalance, qui trouve infiniment plus commode de suivre la volonté des autres... J'admire le courage du général, l'étendue de ses connaissances en toutes choses dont il parle également bien, la vivacité de son esprit qui lui fait comprendre la pensée des autres, presque avant qu'elle ait été exprimée ; mais je suis effrayée, je l'avoue, de l'empire qu'il semble vouloir exercer sur tout ce qui l'entoure. Son regard scrutateur a quelque chose de singulier qui ne s'explique pas, mais qui impose même à nos Directeurs ; jugez s'il doit intimider une femme ! Enfin, ce qui devrait me plaire, la force d'une passion dont il parle avec une énergie qui ne permet pas de douter de sa sincérité, est précisément ce qui arrête le consentement que je suis souvent prête à donner ».



B. N. Estampes

FIG. 364. — Portrait de Désirée Clary, d'après la miniature d'Isabey.

Dans les mémoires qui dépeignent Joséphine au commencement du Consulat, on trouve d'elle un portrait qui va nous permettre de nous représenter ce qu'elle était cinq ans auparavant. Les mémoires disent la grâce de ses traits, de sa tournure, de son regard expressif, de son fin et doux sourire, du charme de sa conversation, de l'harmonie de sa voix, grâce incomparable d'élégance française et de créole. Quand Bonaparte en devint amoureux, ce n'était donc pas une beauté, si l'on veut entendre par là cette perfection qu'offraient Mme Tallien, et plus tard, la princesse Pauline, sœur de l'Empereur. Mais Joséphine réalisait d'une manière complète le type de la jolie femme ; nous dirions aujourd'hui qu'elle était un modèle achevé de *distinction*. C'est par là, par cette supériorité de manières et de ton que Bonaparte lui reconnaissait sur lui, qu'elle le séduisit profondément. Cet homme de guerre, ce général républicain, vivant tantôt au milieu des camps, tantôt au milieu de mœurs qui affectaient la rudesse, avait reçu en naissant ce goût de la distinction qui se développa dans quelques sociétés de sa première jeunesse, mais que toutes les *savonnettes* ne parvinrent à imposer à la cour de l'Empire.

Et l'amant ne tarde guère à s'attacher sa maîtresse. En effet, c'est à cette époque que Joséphine quitta son logement de la rue de l'Université pour habiter rue Chantereine. Cette maison, des biographes trop pressés la font acquérir par Mme de Beauharnais, ajoutant qu'elle l'acheta, *parce qu'elle arrivait alors à une meilleure fortune,* à Talma, et où celui-ci et sa femme avaient, pendant toute la Révolution, reçu dans la meilleure hospitalité les célébrités politiques, artistiques et littéraires du jour. La vérité est plus simple. Bonaparte acquit lui-même cette maison et l'offrit à Joséphine. Nous donnons du reste, à la fin de ce chapitre, une pièce à conviction qui dissipera toute équivoque à ce sujet.

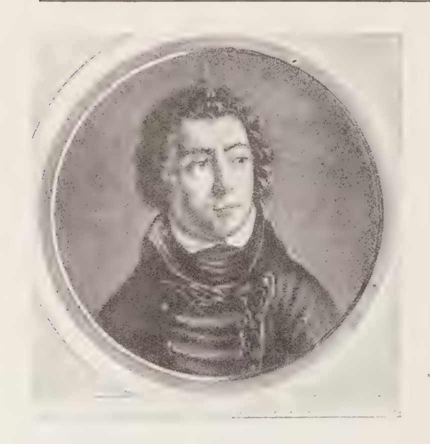


FIG. 365. — Portrait du maréchal Berthier, prince de Wagram. D'après une gravure de l'époque.

La passion grandissait dans cet homme dont le cœur s'était éveillé de bonne heure, mais pour qui aucune femme n'avait été le sentiment profond, enthousiaste, dévoué qui constitue l'amour. En attendant de lui donner la parole dans les lettres ardentes qui sont un rayon de sa gloire, achevons d'éclairer le lecteur sur le commandement de l'armée d'Italie. Les *Mémoires* de Carnot sont décisifs là-dessus : « Il n'est pas vrai que ce soit Barras qui ait proposé Bonaparte pour le commandement de l'armée d'Italie ; *c'est moi-même*. Mais sur cela on a laissé filer le temps pour savoir comment il réussirait, et ce n'est que parmi ses intimes que Barras se vanta d'avoir été l'auteur de la proposition faite au Directoire. Si Bonaparte eût échoué, c'est moi qui étais le coupable ; j'avais proposé un jeune homme sans expérience, un intrigant ; j'avais évidemment trahi la patrie ; les autres ne se mêlaient point de la guerre ; c'était sur moi que devait tomber toute la responsabilité. Bonaparte est triomphant : alors c'est Barras qui l'a fait nommer ; c'est à lui seul qu'on en a l'obligation ; il est son protecteur, son défenseur contre mes attaques. Moi, je suis jaloux de Bonaparte, je le traverse dans tous ses desseins, je le persécute, je le dénigre, je lui refuse tout secours, je veux évidemment le perdre. Telles sont les ordures dont on remplit, dans le temps, les journaux vendus à Barras ». Est-ce que cette version n'est pas préférable à celle qui cache, sous des insinuations doucereuses, une arme politique ?

Pendant ce temps, l'attrait invincible de Joséphine impatientait Bonaparte, qui voulait à tout prix l'épouser. Elle, veuve depuis dix-huit mois, ne pouvait avoir perdu le souvenir d'un époux qui avait froissé sa vie, avant de l'entourer d'une affectueuse estime, traversée et ravivée, à la fin, par les périls et les angoisses. Et puis, elle était mère, et elle avait reporté sur ses enfants toutes les forces vives d'un cœur blessé par les déceptions conjugales. Joséphine repoussa d'abord l'idée d'un second mariage. Mais Bonaparte, s'adressant à ses sentiments de mère, montra pour ses enfants l'affection qu'il ressentait véritablement. Il promit, le généreux amant, avec une persistance et un accent à convaincre, de leur servir de père, de les diriger, de les protéger et de se consacrer à leur fortune. Joséphine hésitait encore. Car, à la veille de contracter ce mariage qui devait la mener si haut, poussée par le souci de ses affaires et les intérêts de ses enfants, elle est subjuguée par l'ardeur d'amour de Bonaparte, mais elle redoute l'empire de son caractère. Elle, si malheureuse dans son premier mariage, craint de s'engager de nouveau. Parvenue à cette seconde jeunesse, qui est



FIG. 366. — Portrait de Madame Tallien. Gravé par Baudran, d'après Gérard.



l'anarchiste ou le Nouveau Janus français 1797.

Fig. 367. — L'ANARCHISTE OU LE NOUVEAU JANUS FRANÇAIS (1797).

* Le nouveau Janus, c'est le gouvernement directorial dans sa diplomatie. Janus présente, à droite, une figure populaire à une tricoteuse qui représente la République de Robespierre ; à gauche, il offre un visage de bonne compagnie à un muscadin qui représente les royalistes.

à la fois un charme et une mélancolie, elle se défie d'un amant plus jeune qu'elle, et prévoit encore des jours de larmes pour son cœur si facile à froisser. Enfin, au contact de ce génie à demi révélé qui, dans l'intimité, éclatait en lueurs fulgurantes, soumise à cette attraction magnétique exercée par Bonaparte sur tout ce qui l'entourait, elle finit par consentir.

Ici se place une anecdote curieuse, qu'on lit dans les mémoires du baron de Meneval : « Peu de jours avant son mariage avec le général Bonaparte, dit l'ancien secrétaire du portefeuille, Mme de Beauharnais fit appeler son notaire, M. Raguideau, pour l'entretenir d'affaires. Lorsque celui-ci se présenta, il fut immédiatement introduit auprès de Mme de Beauharnais, qui était encore couchée. Les personnes qui se trouvaient dans sa chambre sortirent à son arrivée, excepté un jeune homme qui n'attira pas l'attention du notaire, et qui alla se placer dans l'embrasure d'une croisée. Après avoir causé de quelques dispositions relatives à son prochain mariage, Mme de Beauharnais voulut savoir ce que l'on en disait. M. Raguideau ne lui cacha pas que ses amis voyaient avec peine son union avec un militaire sans fortune, plus jeune qu'elle, qui pourrait être tué en service, et la laisser au dépourvu avec ses enfants. Mme de Beauharnais lui demanda si c'était son avis. Il n'hésita pas à répondre affirmativement, ajoutant qu'avec sa fortune (elle avait 25.000 francs de rente), elle pouvait faire un mariage plus avantageux, et qu'il se croyait, en conscience, obligé de lui faire ces représentations, dictées par son devoir, comme investi par sa confiance, et par l'intérêt qu'il lui portait. Il finit par dire, emporté par son zèle, que cet officier, était sans nul doute, un homme très recommandable, mais qu'enfin il n'avait que *la cape et l'épée*. Mme de Beauharnais le remercia de ses conseils, elle appela ensuite, en riant, le jeune homme qui était resté debout devant la porte, jouant sur les carreaux avec ses doigts, et qui n'avait

prêté apparemment aucune attention à l'entretien qui venait d'avoir lieu. Il n'est pas nécessaire de dire que ce jeune homme était le général Bonaparte. — Général, lui dit Mme de Beauharnais, avez-vous entendu ce que vient de me dire M. Raguideau ? — Oui, répondit-il ; il a parlé comme un honnête homme, et ce qu'il vous a dit me donne de l'estime pour lui. J'espère qu'il continuera à se charger de vos affaires, car il m'a disposé à lui accorder ma confiance. M. Raguideau, apprenant, par ce qu'il venait d'entendre, quel était ce jeune homme qu'il ne connaissait pas, fut un peu déconcerté. Il n'eut pas, au reste, à se repentir de sa franchise. Napoléon tint les promesses de Bonaparte : il le nomma notaire de la Liste civile, le traita toujours avec bienveillance, et ne lui reparla jamais de la circonstance à laquelle il devait de l'avoir connu ».



FIG. 368. — Tiens bon ton bonnet, dit le Muscadin, et toi défends ta queue, dit le Jacobin (1797).

* C'était l'époque où les royalistes commençaient à reparaître et à faire preuve d'une nouvelle audace. Ils affichaient dans les rues l'amour de l'élégance et du luxe qui les fit désigner sous le nom de Muscadin. Ils osaient attaquer en face les hommes de la Terreur, entrevoyant pour la première fois une chance possible de restauration. Pendant ce temps, le Jacobin tentait de rétablir la politique de Robespierre.

Les publications du mariage de Bonaparte et de Joséphine eurent lieu à la mairie du IIe arrondissement de Paris, dans lequel demeurait Mme de Beauharnais, et la célébration en fut indiquée au 19 ventôse, correspondant au 9 mars 1796. Quinze jours auparavant, Bonaparte avait enfin reçu le titre de général en chef de l'armée d'Italie. La nomination est du 22 février. La veille, à l'Opéra, Barras en avait complimenté Mme de Beauharnais.

Douze jours après son mariage, Bonaparte se rendait à Nice où se trouvait l'état-major de l'armée d'Italie, et le 21 mars 1796, il entrait en campagne, laissant sa femme et son bonheur derrière lui.

LE MARI ET LA FEMME.

Aussitôt qu'il est loin de Joséphine, son amour augmente et s'exalte. A peine Bonaparte a-t-il un instant à lui, qu'il écrit à sa bien-aimée :

« Je t'écris de Châtillon et je t'ai envoyé une procuration pour que tu touches certaines sommes qui me reviennent... Chaque instant m'éloigne de toi, adorable amie, et chaque instant je trouve moins de force pour supporter d'être éloigné de toi. Tu es l'objet perpétuel de ma pensée... Ecris-moi, ma tendre amie, et bien longuement, et reçois les mille et un baisers de l'amour le plus tendre et le plus vrai. »

Un seul mot de Joséphine suffisait pour jeter son mari dans ces enivrements extatiques. Mais les lettres enflammées de Bonaparte ne réussissaient pas à réchauffer la tiédeur de sa femme. Cette passion forte et virile, cet amour sérieux ? Fi donc !... Est-ce que c'est sérieux, l'amour ? S'aimer ! mais ce serait horriblement bourgeois... mais ce serait à périr d'ennui ! Décidément « il est drôle », ce Bonaparte !

Ce que voudrait la nonchalante créole, ce sont les hommages élégants et plats d'un homme nul, les pauvretés amoureuses d'un homme riche et à la mode, amours de salon enrubannées comme les brebis de Watteau et de Boucher, mais pimentées aussi par un peu de contrebande, comme dans les polissonneries de Fragonard : amours légères, qui ne donnent point de soucis.

Il est certain, dès le début, que les lettres d'amour de son mari importunaient Joséphine. L'amour, est-ce que cela vaut la peine de se déranger ? Elle est sa femme : que désire-t-il davantage ? Il lui donne de la gloire ?... C'est son métier de mari, son métier de soldat ; mais qu'il la laisse donc faire en paix son

métier de jolie femme ! Quant à l'aller rejoindre en Italie, ah ! non, ce serait trop ridicule ! Est-ce qu'elle avait suivi M. de Beauharnais, avant la Révolution ? Aller à la guerre, non, la mode ne le permet pas, et la citoyenne Bonaparte n'est elle pas avant tout une femme à la mode ?

Elle est à la mode jusque par son désordre, car nous avons aujourd'hui les lettres de son mari parce qu'elle les a laissées traîner, tandis que nous n'avons pas les siennes parce que Bonaparte, après lecture faite, les a détruites.

Ecoutons-le maintenant, lui. Il écrit de Nice, trois jours après sa prise de commandement : « Je n'ai pas passé un jour sans t'aimer ; je n'ai pas passé une nuit sans te presser dans mes bras, je n'ai pas pris une tasse de thé sans maudire la gloire et l'ambition qui me tiennent éloigné de l'âme de ma vie. Au milieu de mes affaires, à la tête des troupes en parcourant les camps, mon adorable Joséphine est seule dans mon cœur, occupe mon esprit, absorbe ma pensée. Si je m'éloigne de toi avec la vitesse du torrent du Rhône, c'est pour te revoir plus vite. Si, au milieu de la nuit, je me lève pour travailler encore, c'est que cela peut avancer de quelques jours l'arrivée de ma douce amie, et cependant, dans ta lettre du 23 et celle du 26 ventôse, tu me traites de *vous*... Ah ! mauvaise, comment as-tu pu écrire cette lettre ! Qu'elle est froide ! Et puis du 23 au 26 restent quatre jours ; qu'as-tu fait puisque tu n'as pas écrit à ton mari ? Ah ! mon amie, ce *vous* et ces quatre jours me font regretter mon antique indifférence. Malheur à celui qui en serait la cause ! Puisse-t-il, pour peine et pour supplice, éprouver ce que la conviction de l'évidence me ferait éprouver. L'enfer n'a pas de supplice, ni les furies de serpents ! *Vous ! vous !* Ah ! que sera-ce dans quinze jours ?... Mon âme est triste, mon cœur est esclave, et mon imagination m'effraie... Tu m'aimais moins, tu seras consolée. Un jour tu ne m'aimeras plus ; dis-le moi, je saurai mériter le *malheur*... Adieu, femme, tourment, bonheur, espérance et âme de ma vie, que j'aime, que je crains, qui m'inspire des sentiments tendres, qui m'appellent à la nature, à des mouvements aussi volcaniques que le tonnerre. Je ne te demande ni amour éternel, ni fidélité, mais seulement... *vérité, franchise,* sans bornes.



Fig. 369. — Portrait de Barras en costume du Directoire.

« Le jour où tu me diras *je t'aime moins*, sera ou le dernier de mon amour ou le dernier de ma vie. Si mon cœur était assez vil pour aimer sans retour, je le hacherais. Joséphine ! Joséphine ! souviens-toi de ce que je t'ai dit quelquefois : la nature m'a fait l'âme forte et décidée ; elle t'a bâtie de dentelle et de gaze. As-tu cessé de m'aimer ! Pardon, âme de ma vie, mon âme est tendue sur de vastes combinaisons. Mon cœur, entièrement occupé par toi, a des craintes qui me rendent malheureux. Je suis ennuyé de ne pas t'appeler par ton nom. J'attends que tu me l'écrives.

« Adieu ! Ah ! si tu m'aimes moins, tu ne m'auras jamais aimé. Je serais alors bien à plaindre.

« *P.-S.* La guerre, cette année, n'est plus reconnaissable. J'ai fait donner de la viande, du pain, des

fourrages, ma cavalerie armée marchera bientôt, mes soldats me montrent une confiance qui ne s'exprime pas ; toi seule me chagrines, toi seule, le plaisir et le tourment de ma vie. Un baiser à tes enfants dont tu ne parles pas. Pardi ! cela allongerait tes lettres de la moitié ; les visiteurs, à dix heures du matin, n'auraient pas le plaisir de te voir. *Femme !!!* »

D'autres lettres suivent, de Port-Maurice (3 avril 1796), d'Albenga (5 avril), d'Albenga encore (7 avril), et à cette femme qui aime tant les fleurs, puisqu'il n'est pas à Paris pour épuiser tous les fleuristes, Bonaparte envoie la gerbe de ses victoires : Montenotte, Monte-Legino, Millesimo, Diego, Ceva, Mondovi ! Tandis que tous les obstacles ont été surmontés, et qu'au soir de cette première campagne d'Italie, Bonaparte rédigeait un bulletin de victoire unique dans les annales des nations, il se sentait douloureusement crispé sur le cœur de sa femme, de sa femme adorée.

La lettre écrite de Cherasco, le 24 avril, est remise à Joséphine par Joseph Bonaparte et par Junot. « Tu dois revenir avec lui (Junot), entends-tu ?... Malheur sans remède, douleur sans consolation, peines continues si j'avais le malheur de le voir revenir seul, mon adorable amie. Il te verra, il respirera dans ton temple ; peut-être lui accorderas-tu la faveur insigne et inappréciable de baiser ta joue, et moi je serai seul et bien loin. Mais tu vas venir, n'est-ce pas ? tu va être ici à côté de moi, sur mon cœur, dans mes bras ? Prends des ailes, viens, viens ! Mais voyage doucement. La route est longue, mauvaise, fatigante. Si tu allais verser ou prendre mal ; si la fatigue... Viens vivement, mon adorable amie, mais lentement. »

B. N. Estampes

Fig. 370. — Madame Bonaparte couronnant le buste du père de Bonaparte. D'après une estampe du Consulat.

Elle, que faisait-elle ! Elle avait d'abord gagné du temps. Elle avait prétexté qu'elle était enceinte, mais il avait bien fallu avouer, après avoir écrit cette espérance à son mari, qu'elle ne l'était pas. Son chagrin fut extrême, quand elle vit qu'il n'y avait pas moyen de reculer. C'est du Luxembourg qu'elle partit pour l'Italie, après avoir soupé avec quelques amis. Elle fondait en larmes, elle sanglotait comme si elle allait au supplice. Mais ses larmes se séchèrent vite avec des compagnons de voyage jeunes et gais comme les siens : Murat, Junot, Joseph Bonaparte. Le voyage promettait d'être joyeux, mais Junot ne le trouva point ainsi. Sérieusement ou par manière de plaisanterie, Mme Bonaparte voulut amener le jeune colonel à lui faire la cour. Junot était l'ami de son général en chef ; pour rien au monde il n'eût commis l'infamie à laquelle on semblait le convier. Il y avait là, dans la voiture, la femme de chambre de Mme Bonaparte, et Junot imagina, pour sauver la situation fort délicate où il se trouvait, de paraître amoureux de cette femme de chambre, Mlle Louise, grande et belle fille, qui cumulait les fonctions de femme de chambre et d'amie de sa maîtresse.

Dès que Bonaparte sut que sa femme entrait sur le territoire de l'Italie, il lui dépêcha Marmont qui la joignit à Turin, et grossit l'escorte d'honneur qui la conduisait à Milan, auprès de son époux. Le palais Serbelloni avait été préparé pour recevoir Joséphine. Le général qui attendait sa femme avec toute l'impatience de l'amour, l'accueille avec les plus vifs transports de joie. Il reçoit avec bonheur les marques de satisfaction que Joséphine daigne exprimer sur ce qu'elle voit. Une véritable Cour s'est rapidement formée autour de la femme du vainqueur des Autrichiens, et la belle créole est accablée de compliments. Il y avait, certes ! dans ce tourbillon, de quoi rendre heureuse la femme la plus difficile. Aussi Joséphine était-elle franchement heureuse.

Mais les Autrichiens se mirent en mouvement de nouveau, et Bonaparte ne put donner que bien peu de temps à son amour. Il laisse sa femme à Milan, et retourne à son quartier général.



HABIT CIVIL DE CITOYEN. Gravure de Denon, d'après David.

* On sait que David dessina un certain nombre de costumes à l'usage des citoyens français afin de remplacer ceux de l'ancien régime. S'ils ne furent pas adoptés par la mode, ils n'en demeurent pas moins un témoignage des goûts pompeux, des recherches à l'antique d'une époque déclamatoire.

Très peu de temps après avoir quitté Joséphine, elle reçut une lettre du général : « J'ai battu l'ennemi. Je te prie de te rendre tout de suite à Vérone ; j'ai besoin de toi, car je crois que je vais être bien malade. Je te donne mille baisers. Je suis au lit. »

Il la veut à Vérone ! Où donc s'arrêtera l'exigante tyrannie de cet égoïste ? Il craint de tomber malade ! Eh ! mon Dieu, c'était un peu de fatigue, voilà tout. Mais elle l'est bien malade, elle, ou du moins elle le lui écrit, car une lettre de Bonaparte le prouve : « ... Rétablis vite ta santé. Viens me rejoindre, et au moins qu'avant de mourir, nous puissions dire : Nous fûmes heureux tant de jours ! Millions de baisers, et même à Fortuné (c'était le bichon de Joséphine), en dépit de sa méchanceté. »



Fig. 371. — PORTRAIT DE CARNOT.

Ah ! ce Fortuné, un peu plus tard, Bonaparte, en le montrant à Arnault, dira :

« Vous voyez bien ce monsieur-là ? C'est mon rival. Il était en possession du lit de Madame quand je l'épousai. Je voulus l'en faire sortir : prétention inutile ; on me déclara qu'il fallait me résoudre à coucher ailleurs ou consentir au partage. Cela me contrariait assez, mais c'était à prendre ou à laisser. Je me résignai. Le favori fut moins accommodant que moi. J'en porte encore la preuve à la jambe. » Bonaparte, en effet, avait été mordu par le bichon de sa femme, jaloux de le voir venir prendre place dans un lit où il n'aimait pas à être dérangé ; et cela, à la grande hilarité de Joséphine, que cette scène amusa prodigieusement.

Enfin, par une dernière lettre, Bonaparte annonce à sa trop légère épouse qu'il va arriver. Il lui écrit de Vérone, le 24 novembre 1796 : « J'espère bientôt être dans tes bras. Je t'aime à la fureur... Tout va bien. Wurmser a été battu dans Mantoue. Il ne manque à ton mari que l'amour de Joséphine pour être heureux. »

Seulement, lorsqu'il arrive à Milan, Joséphine n'est plus là. Elle savait que Bonaparte allait venir, mais il y avait des fêtes à Gênes, et elle est allée à Gênes. Quoi de plus naturel ? Pourquoi un mari ne serait-il pas heureux de voir sa femme se distraire ?...

Mille pensées confuses de vengeance, d'amour, de haine tourbillonnent dans la tête de Bonaparte, et c'est avec la rancœur amère d'un amour trahi qu'il trace ces mots :

« J'arrive à Milan, je me précipite dans ton appartement, j'ai tout quitté pour te voir, te presser dans mes bras... tu n'y était pas... ; tu cours les villes avec des fêtes, tu t'éloignes de moi lorsque j'arrive, tu ne te soucies plus de ton cher Napoléon. Un caprice te l'a fait aimer, l'inconstance te le rend indifférent. Le malheur que j'éprouve est incalculable, j'avais le droit de n'y pas compter. Je serai ici jusqu'au 9 dans la journée. Ne te dérange pas ; cours les plaisirs. Le bonheur est fait pour toi. Le monde entier est trop heureux s'il peut te plaire, et ton mari seul est bien malheureux. — Milan, le 7 Frimaire an V. »

Le *malheureux* qui écrit ses mots désespérés, c'est un homme plein de jeunesse et de génie, le demi-dieu que l'Europe entière admire et envie ! Et Joséphine, en lisant cette lettre, aura peut-être dit encore, avec une impertinence accompagnée d'un gracieux haussement d'épaules : « Qu'il est drôle, ce Bonaparte ! »

Bref, Joséphine avait accueilli, parmi les officiers qui formaient sa cour au palais Serbelloni, les hommages de M. Hippolyte Charles, l'agent de tous les fournisseurs de l'armée. Bonaparte se borna un peu plus tard à



B. N. Estampes

Fig. 372. — EXPLOSION DE LA MACHINE INFERNALE.

D'après une gravure de l'époque.

* On sait que le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), une machine meurtrière fut dirigée contre le 1er Consul. Quarante-six maisons furent ébranlées. On compta dix-huit personnes blessées et huit tuées. On remarquera, dans la curieuse estampe que nous reproduisons, la position des personnes projetées en l'air par l'explosion.

le renvoyer en France, malgré les supplications de Joséphine, et il pardonna, il oublia même ou essaya d'oublier. Mais il vit clairement, malgré son amour, qu'il n'était pas aimé. Il commença à comprendre sa femme, et son incompréhensible frivolité, et l'incurable futilité de son cœur. Il oublia. Joséphine, elle aussi, oublia. Elle oublia même avec une rapidité vraiment remarquable. Sismondi, l'historien genevois, est catégorique : « Pendant ses premières campagnes d'Italie, écrit-il, Bonaparte éloigna de son quartier-général plusieurs des amants de Joséphine ».

SAEVUS AMOR.

Tandis que Bonaparte était encore en Italie, il avait exprimé le désir d'acheter une maison de campagne dans les environs de Paris, et Joséphine avait fait l'acquisition de Malmaison. L'affaire s'était ainsi traitée : Isabey, ami de Mme Lecoulteux de Canteleu, qui était propriétaire de Malmaison, lui ayant dit que Mme Bonaparte cherchait une terre à acheter, Mme Lecoulteux le chargea de lui proposer la sienne. Mme Bonaparte vint avec lui la visiter, et l'acquisition fut faite séance tenante.

Malmaison était un bien national que M. Lecoulteux avait acquis en 1793, et qu'il revendit à Mme Bonaparte pour la somme de cent soixante mille francs, somme considérable pour l'époque, et sur laquelle Joséphine ne donna qu'un très léger acompte. Tranquille après cela, elle ne pensa plus à sa dette envers les Lecoulteux, qui se joignait à toutes les autres. L'affaire ne finirait-elle point par s'arranger, avec un homme comme Bonaparte ? Alors, pourquoi s'en tourmenter ? Ni ce détail, ni le nom de *Malmaison* qui signifie « maison maudite » n'arrêtèrent Joséphine, qui était pourtant fort superstitieuse. En fait, Malmaison était une maison de campagne agréable à cause des environs, mais tout au moins incommode et malsaine à habiter. Le parc n'était pas grand, et le château tombait de tous côtés. Toutefois, pressée de jouir de sa nouvelle acquisition, Mme Bonaparte s'y installa aussitôt.

Les murs se couvrirent de tableaux des maîtres anciens, qui lui avaient été donnés par le Pape et les villes d'Italie ; dans le parc, dans les antichambres furent placées des statues de marbre qui avaient été offertes au général vainqueur des armées autrichiennes. Les salons s'ornèrent de magnifiques mosaïques de Florence, et il fallait en outre, non pas des coffrets, mais des bahuts et des armoires pour contenir cette prodigieuse quantité de perles, de diamants et de camées qui composaient l'écrin de Joséphine, lequel allait s'augmenter encore.

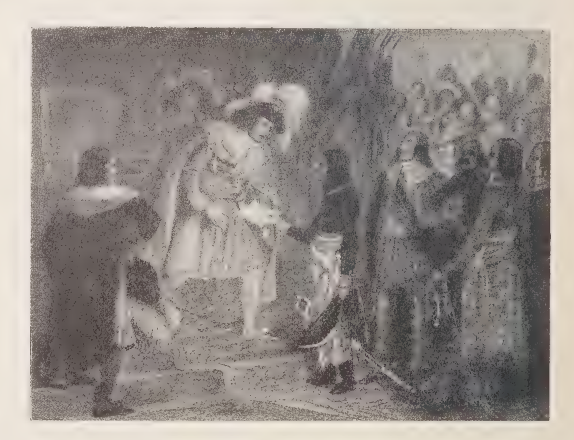


Fig. 373. — Napoléon remettant à Barras le traité de Campo-Formio.



Fig. 374. — LES CINQ DIRECTEURS. D'après une gravure satirique de Monnin, de l'époque Directoire.

Certes, Mme Bonaparte aurait pu se trouver dans une situation aisée avec les cinquante mille francs par an que son mari avait chargé Joseph de lui donner. Mais son désordre et son gaspillage s'aggravèrent. Elle ne vint plus que rarement à Paris, pour assister aux fêtes, aux dîners et aux soupers qu'on donnait en son honneur, et Mme Tallien qui y figurait toujours acquit à cette époque un nouveau surnom, celui de *Notre-Dame de Bon Secours,* qui n'était pas étranger à son intimité avec Joséphine. Celle-ci, du reste, ne tarda point à retrouver Hippolyte Charles.

A Malmaison, la curiosité s'éveilla. Les bonnes gens du voisinage virent de la route, le soir, Mme Bonaparte se promener dans les allées de son parc, vêtue d'une robe blanche et la tête enveloppée d'une écharpe. Elle était accompagnée, disaient ces honnêtes campagnardes, de « son fils », en habit bleu ou noir, qui la consolait certainement de l'absence de son mari ; et elle s'appuyait mélancoliquement à son bras, en s'enfonçant avec lui dans l'ombre des arbres... Le fils de Joséphine? Mais il était en Egypte, aide de camp du général Bonaparte. Paris, toujours friand des faiblesses d'autrui, savait que le jeune homme qui régnait en maître à Malmaison, n'était pas Eugène de Beauharnais. Et les frères de Napoléon furent vite informés de la présence d'Hippolyte Charles auprès de Joséphine.

Un soir, le 18 vendémiaire an VII, on apprit que le général Bonaparte venait de débarquer à Fréjus, et le 16 octobre, à six heures du matin, une voiture le déposait devant son petit hôtel de la rue de la Victoire. Il s'attend à tomber dans les bras de sa femme, mais il ne trouve que sa mère et ses sœurs. L'impression fut atroce et profonde. Le mari outragé pensa que sa femme se sentait indigne au point de fuir sa présence.

Avertie par le *Moniteur* du retour de Bonaparte, Joséphine s'était mise en chemin pour le rejoindre, mais le général refusa de la recevoir. Elle connaissait le cœur de l'homme qu'elle avait trahi, et elle lui dépêcha ses enfants, Eugène et Hortense. A leur vue, Bonaparte devint miséricordieux, mais il mit une condition formelle à cette réconciliation, c'est que Joséphine ne reverrait jamais Hippolyte Charles. Comme elle avait sacrifié son mari, elle sacrifia son amant, et le coup d'Etat du 18 brumaire acheva de faire oublier à Bonaparte les inconséquences de Joséphine.

Mais Mme Laetitia, sa mère, et ses sœurs ne devaient pas, elles, oublier comme lui.

Nous n'en finirions pas de conter une à une les fredaines de la femme du Premier Consul, et nous choisirons l'aventure du mariage de Caroline pour achever de peindre Joséphine dans le clair-obscur de son caractère. La femme est partout la même, et c'est une histoire de bijoux, bien entendu, qui la montre telle qu'elle n'a point cessé d'être.

Caroline Bonaparte fut mariée à Murat, grâce à Joséphine, qui faisait ainsi tomber tous les bruits qui avaient couru à Paris et en Italie sur la nature de ses relations avec le futur roi de Naples. A cette occasion, Bonaparte se montra, comme toujours, un frère généreux. Il n'était pas riche, mais il donna quand même à sa sœur trente mille francs de dot. « Il voulut, de plus, lui faire un cadeau de noces, — dit un historien, — et, n'ayant pas d'argent, il choisit parmi les nombreux bijoux de sa femme un collier de diamants qu'il donne

HONNEUR AU COURAGE MALHEUREUX.

FIG. 375. — « Honneur au courage malheureux. » Imagerie populaire napoléonienne.

* Napoléon à l'armée d'Italie salue un convoi de blessés autrichiens prisonniers, en disant : « Honneur au courage malheureux ». C'est ainsi que l'imagerie d'Epinal propagea la légende napoléonienne.

à Caroline. Mme Bonaparte est bonne, mais pas au point de se priver d'un collier de diamants pour une belle-sœur qui ne lui inspire pas une grande tendresse. Aussi fut-elle très mécontente de cet arrangement. Elle rêva au moyen de remplacer son collier et ne fut pas longue à le trouver. Elle savait que Foncier, le bijoutier à la mode, avait dans ses vitrines la plus belle collection de perles fines qu'on pût imaginer. Ces perles avaient fait partie de l'écrin de Marie-Antoinette. Foncier ne les voulait pas vendre moins de deux cent cinquante mille francs. Mais le prix des choses dont elle avait envie ne la préoccupait guère : elle satisfaisait d'abord son caprice, quitte à se trouver ensuite dans l'embarras. Elle acheta la parure de perles et confia au général Berthier l'embarras dans lequel la jetait cette petite acquisition. « Je comptais payer Foncier sur mes économies, dit-elle, mais comme il est pressé d'avoir son argent, vous comprenez... » Berthier comprit fort bien, et se prêta à ce que Mme Bonaparte attendait de lui. Berthier était ministre de la guerre, un virement de fonds était facile à faire ! Une signature coûte si peu à donner. Bref, les crédits pour la liquidation des comptes des Hôpitaux d'Italie soldèrent la note du bijoutier. Mais ce n'était pas tout que d'avoir cette superbe parure : ne pas la faire voir était pour Mme Bonaparte comme si elle ne l'avait pas ; le général connaissait tous les bijoux de sa femme, il s'apercevrait bien que c'était là une parure nouvelle. Elle eut alors une idée de génie. Elle fit venir Bourrienne, le secrétaire intime de son mari. « Il y a demain,

dit-elle à Bourrienne, une grande réunion, je veux absolument mettre mes perles, mais vous le connaissez, le général grondera s'il s'aperçoit de quelque chose ; je vous en prie, Bourrienne, ne vous éloignez pas de moi. S'il demande d'où viennent mes perles, je lui répondrai sans hésiter que je les ai depuis longtemps. » Bourrienne, qui avait une véritable prédilection pour les affaires peu délicates, se prêta de bonne grâce aux désirs de Mme Bonaparte. Elle mit sa parure. Son mari, comme elle l'avait prévu, ne manqua pas de la remarquer. « Eh bien, qu'est-ce que ceci ? Comme te voilà belle aujourd'hui ! Il me semble que je ne connais pas ces perles ? — Eh, mon Dieu, c'est le collier que m'a donné la République Cisalpine, que j'ai mis dans mes cheveux. — Il me semble pourtant... — Tiens, demande à Bourrienne, il te le dira. — Vous rappelez-vous, Bourrienne ? — Oui, général, je me rappelle très bien les avoir déjà vues. »

« Le Premier Consul ne se douta de rien, mais s'il avait su la façon dont il venait d'être joué ! S'il

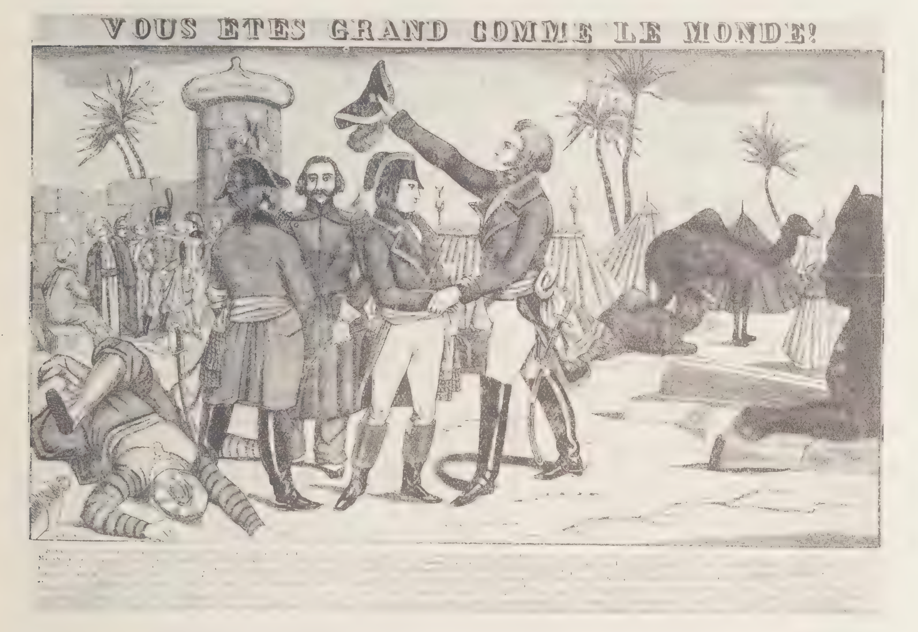


Fig. 376. — BONAPARTE A SAINT-JEAN-D'ARC. D'après une image d'Epinal.

avait su de plus que sa femme recevait mille francs par jour de Fouché pour qu'elle le tînt au courant de tout ce qui se passait chez lui aux Tuileries ? Pauvre Bonaparte ! Il ne sut pas non plus que sa bonne Joséphine reçut un pot-de-vin de 500.000 francs pour faire donner les fournitures de l'armée d'Italie à cette épouvantable Compagnie Flachat, dont les vols effrontés causèrent l'effroyable misère et la famine de nos troupes lors du siège de Gênes et forcèrent Masséna à traiter avec Mélas. »

Eh bien, malgré tout cela, malgré la conspiration de toute sa famille, gorgée de présents de tous genres, pour qu'il rompît avec Joséphine, les écœurantes préoccupations d'une instance en divorce furent longtemps bannies de sa pensée par Bonaparte. Les larmes de sa femme le gagnèrent pendant de longues années. Il était né obscur, et il eut trop le respect du pouvoir suprême pour l'avilir. Sous son règne, les concubines qui avaient donné le coup de grâce à l'Ancien Régime, n'eurent aucune action, si minime fût-elle, dans les conseils de la politique. Le vainqueur de l'Europe eut des maîtresses qui portèrent ombrage, avant de la faire souffrir, à Joséphine, mais, en les élevant jusqu'à lui, les caprices de l'Empereur ne sont qu'un menu fretin auprès des infidélités de l'Impératrice. M. et Mme Bonaparte disparaissent sous le sacre de Notre-Dame.

Et lorsque l'Empereur, résigné au divorce, le consommera, c'est le génie dynastique en lui qui aura parlé.

BONAPARTE TOUCHANT LES PESTIFÉRÉS.

FIG. 377. — Bonaparte touchant les pestiférés. D'après une image populaire de l'époque.

CURIEUX FRAGMENTS DE LA CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON BONAPARTE AVEC SON FRÈRE JOSEPH.

(Paris, 23 mai 1795). — « J'ai été hier à la terre de Ragny, appartenant à M. de Montigny. Si tu étais un homme à faire une bonne affaire, il faudrait venir acheter cette terre, moyennant huit millions d'assignats ; tu pourrais y placer 60.000 francs de la dote de ta femme : c'est mon désir et mon conseil. Souvenir à ta femme, à Désirée et à la famille. »

(25 juin). — « Je vais me presser d'envoyer à ta femme les commissions qu'elle désire. Désirée me demande mon portrait, je vais le faire faire ; tu le lui donneras si elle le désire encore, sans quoi tu le garderas pour toi. »

(25 juillet). — « Je suis général employé à l'armée de l'Ouest ; ma maladie me retient ici. J'attends de tes lettres plus détaillées ; je crois que tu as fait exprès de ne pas me parler de Désirée ; je ne sais pas si elle vit encore... Le 15, l'on va renouveler une partie du Comité de Salut public ; j'espère que les choix seront bons. L'on fait passer des forces à l'armée d'Italie ; désirerais-tu que j'y allasse ? Je t'ai envoyé des lettres de Mariette, Fréron et Barras qui te recommandent au chargé d'affaires de la République. »

(30 juillet). — « La paix avec l'Espagne rend la guerre offensive en Piémont infaillible. L'on discute le plan que j'ai proposé, qui sera infailliblement adopté. Si je vais à Nice, nous nous verrons, et avec Desirée aussi... Je placerai Lucien avant de partir... Il est probable que tu obtiendras la place de consul en Italie. »

(1er août). — « La paix est faite avec l'Espagne. Quarante mille hommes sont en marche de l'armée des Pyrénées pour se rendre à Nice. L'on adopte mes plans. Nous ne tarderons pas à avoir des scènes sérieuses en Lombardie... Tu ne me parles jamais de Mlle Eugénie A... Mes compliments à Julie, et quelque chose à *la Silencieuse* B... »

(12 août). — « Fesch paraît vouloir retourner en Corse à la paix ; il est toujours le même... Le présent n'est pas plus pour lui que le passé, mais l'avenir est tout : moi, très peu attaché à la vie, la voyant sans grande sollicitude, me trouvant constamment dans la situation d'âme où l'on se trouve à la veille d'une bataille, convaincu par sentiment, que lorsque la mort se trouve au milieu pour tout terminer, s'inquiéter est folie ; tout me fait braver le sort et le destin, et si cela continue, mon ami, je finirai par ne pas me détourner lorsque passe une voiture. Ma raison en est quelquefois étonnée, mais c'est la pente que le spectacle moral de ce pays et l'habitude des hasards ont produite sur moi. »

(25 août). — « J'espère que tu auras un consulat dans le royaume de Naples, à la paix avec cette puissance... Je suis accablé d'affaires depuis une heure après midi ; à cinq heures au Comité, et depuis onze heures du soir jusqu'à trois heures du matin. »

(5 septembre). — « Le Comité a pensé qu'il était impossible que je sortisse de France tant que durera la guerre ; je vais être rétabli dans l'artillerie, et probablement je resterai au Comité... Si je reste ici, il ne serait pas impossible que la folie de me marier ne me prit ; je voudrais, à cet effet, un petit mot de ta part là-dessus ; il serait peut-être bon d'en parler au frère d'Eugénie : fais moi savoir le résultat et tout est dit. »

(6 septembre). — « Tu ne dois avoir, quelque chose qui arrive, rien à craindre pour moi ; j'ai pour amis tous les gens de bien, de quelque partie et opinion qu'ils soient... Parle-moi de ce que tu veux faire ; vois d'arranger mon affaire, de manière que mon absence n'empêche pas une chose que je désire... Tu le sais, mon ami, je ne vis que par le plaisir que je fais aux miens : Si mes espérances sont secondées par ce bonheur qui ne m'abandonne jamais dans mes entreprises, je pourrai vous rendre heureux et remplir vos désirs... Il faut que l'affaire d'Eugénie se finisse ou se rompe. J'attends la réponse avec impatience. »

(26 septembre). — « Il y a, dans ce moment, quelque bouillonnement et des germes très incendiaires ; cela finira sous peu de jours... Il y a beaucoup de chaleur dans les têtes ; le moment parait critique ; mais le génie de la liberté n'abandonne jamais ses défenseurs. »

(3 octobre, *nuit du 13 au 14 vendémiaire, an III, deux heures du matin*). — « Enfin tout est terminé, mon premier mouvement est de penser à te donner de mes nouvelles. Les royalistes, formés en sections, devenaient tous les jours plus fiers ; la Convention a ordonné de désarmer la section Lepelletier ; elle a repoussé les troupes. Menou qui commandait était, disait-on, traître ; il a été, sur l'heure, destitué. La Convention a nommé Barras pour commander la force armée ; les comités m'ont nommé pour la commander en second. Nous avons disposé nos troupes ; les ennemis sont venus nous attaquer aux Tuileries... Nous avons désarmé les sections et tout est calme. Comme à mon ordinaire, je ne suis nullement blessé. *P.-S.* — Le bonheur est pour moi ; ma cour à Eugénie et à Julie. »

(17 novembre). — « La famille ne manque de rien ; je lui ai fait passer argent, assignats, etc. Je n'ai reçu que depuis peu de jours 400.000 francs pour toi... Donne-moi de tes nouvelles plus en détail, de ta femme et d'Eugénie... Songis est mon aide de camp, chef de brigade ; Junot, chef de bataillon ; Louis, et cinq autres que tu ne connais pas, sont aides de camp capitaines. »

[*Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph*, publiées et annotées par A. Du Casse : Paris, 1853. Tome Ier.]



FIG. 378. — Estampe satirique du Consulat contre Joséphine.

EXTRAIT DES REGISTRES

DE L'ENREGISTREMENT.

« Du onze germinal an VI, vente par Louise-Julie Carreau, femme séparée de François-Joseph Talma à Napoline (sic) *Buonaparte, président de la légation française au congrès de Rastadt,*

« D'une maison, rue de la Victoire n° 6, ci-devant rue Chantereine, appartenant à la dite citoyenne Talma... moyennant 52.400 francs... moins 6.400 francs qui ont été payés à valoir sur la dite vente... »

Il résulte irréfutablement de cet acte que la maison de la rue Chantereine n'a jamais appartenu à Joséphine, quoiqu'elle y demeurât avant son mariage.



FIG. 379. — Estampe satirique du Consulat contre Joséphine.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

Nous n'avons point la prétention de donner ici même un aperçu de la bibliographie sur M. et Mme Bonaparte. Elle est si considérable qu'il faudrait plusieurs colonnes de cet ouvrage. Nous nous bornons aux références indispensables.

DUCHESSE D'ABRANTÈS, *Mémoires*, 10 volumes, Paris, 1830.

ARNAULT, *Souvenirs d'un sexagénaire*, 4 volumes, Paris, 1833.

COMTE BEUGNOT, *Mémoires*, 2 volumes, Paris, 1866.

IMBERT DE SAINT-AMANT, *La Citoyenne Bonaparte*, 1 volume, 1883.

BARON DE MENEVAL, *Mémoires*, 3 volumes, Paris, 1894.

JOSEPH TURQUAN, *Napoléon amoureux*, 1 volume, 1895.

PRINCE EUGÈNE, *Mémoires*, 7 volumes, 1858-1860.

CARNOT, *Réponse à J.-C. Bailleul*, 1 volume, Paris, 1799.

Lettres de Napoléon à Joséphine, 2 volumes, Paris, 1833.

Quelques-uns des journaux du Directoire, tels que : *Nouvelles de Paris* (an VI et VII) ; *Bulletin républicain* (an VII) ; *L'Ami de la Constitution* (1795) ; *Courrier universel* (1795 et 1796) ; *L'Echo de l'Europe* (1797) ; *La Quotidienne* (an VI et VII) ; *Le Thé* (an V), etc., etc.

LES DIVERTISSEMENTS A PARIS SOUS LE DIRECTOIRE

LA FOLIE DE LA DANSE. — INCROYABLES ET MERVEILLEUSES. — LES JARDINS D'ÉTÉ. — LES FEUX D'ARTIFICE. — LES ENLÈVEMENTS DE BALLONS.

Parmi les divertissements du Directoire, époque à laquelle les Goncourt enregistrent à Paris SIX CENT QUARANTE-QUATRE BALS, chiffre qu'ils ont emprunté eux-mêmes au *Paris* de Peltier (mars 1797), le bal de l'Hôtel Thélusson tenait évidemment la première place. Situé au n° 28 de la rue de Provence, à l'extrémité de la rue Cerutti (aujourd'hui rue Laffitte) qui se terminait alors en cet endroit, on y voyait alors la belle Mme Tallien qui venait en voisine, puisqu'elle habitait rue Cerutti, n° 1. D'une taille au-dessus de la moyenne, on l'appelait « la Vénus du Capitole ». Pureté de traits, perfection dans les mains, les bras, les pieds, expression bienveillante, bonté, telle était Mme Tallien qui aurait pu au besoin se passer de parure. Mme d'Abrantès, qui la connut, nous la représente avec une simple robe de mousseline des Indes drapée à l'antique et rattachée sur les épaules avec deux camées. Une ceinture d'or, ou dorée, serrant sa taille, était également fermée avec un camée. Un large bracelet d'or arrêtait et fixait sa manche fort au-dessus du coude. Les cheveux, d'un noir de velours, étaient courts et frisés tout autour de la tête, coiffure que l'on appelait à la « Titus », et sur ses blanches et superbes épaules était un châle de cachemire rouge, vêtement fort rare encore et très recherché qu'elle drapait toujours autour d'elle d'une façon aussi gracieuse que pittoresque.



FIG. 380.
LES INCROYABLES, d'après une gravure de l'époque.

A ses côtés se faisait sentir tout à coup une forte odeur de feuilles de roses, coïncidant avec l'entrée d'une jeune femme arrivant fort tard et entourée de suite d'un essaim « d'incroyables ». Cette belle parfumée est Mme Hamelin, la créole lanceuse de « nudités gazées », mariée à un financier, brasseur d'affaires et fournisseur des armées. Elle dépense sans compter. Mercier (1) nous a laissé un tableau de ces « merveilleuses » vêtues de robes transparentes, coiffées de chapeaux chargés de dentelles d'or, de diamants et de gaze, parfumées d'essences violentes, cherchant à attirer les regards des « incroyables » à cheveux ébouriffés, à souliers à la turque, engoncés dans leur cravate.

L'on prétend que le fameux *Bal des Victimes* eut lieu à l'Hôtel Thélusson. Certains historiens lui assignent le faubourg Saint-Germain, sans désigner l'endroit. On sait que, pour assister à ce bal, il fallait avoir eu une personne de sa famille exécutée sur l'échafaud révolutionnaire, et Mme d'Abrantès assure que la tenue de rigueur avait été tout d'abord le grand deuil. Puis on y renonça.

(1) MERCIER, *Nouveau Paris*, vol. III.

Il y a des bals pour toutes les classes de la société, pour les marchands, pour les courtauds de boutiques, pour les artistes ou pour ceux se disant tels.

Le Bal de la maison *Ruggieri*, rue Saint-Lazare, se signala par son originalité. Les Ruggieri frères, célèbres artificiers, avaient établi depuis 1765, aux Porcherons, un spectacle pyrrhique qui avait obtenu une très grande vogue. Dans un local vraiment champêtre et charmant, nous disent les *Mémoires secrets*, on vit tour à tour les ascensions de l'aéronaute Blanchard et des pantomimes pyrrhiques, tel que l'*Incendie de la ville de Troie par les Grecs*. Puis les Ruggieri firent construire une vaste salle pour y donner des bals d'hiver et des bals de nuit qui, pendant le carnaval, attiraient une foule considérable.

Paris, à cette époque, offrait encore de vastes espaces ombragés non loin du centre. Les parcs qui entouraient les grands hôtels dont les propriétaires avaient émigré, à moins qu'ils aient péri sur l'échafaud révolutionnaire, se prêtaient admirablement aux fêtes champêtres et, comme ils étaient devenus propriété nationale, on trouvait tout à louer, et au rabais. C'est alors que nous assistons à cette éclosion de « Jardins d'Eté », qui vont se livrer entre eux une lutte, concurrence sans exemple de bals, de redoutes, de concerts, de bosquets de Flore, de grottes, de jeux, de feux d'artifice.



FIG. 381
LES MERVEILLEUSES, d'après une gravure de l'époque.

Il existait alors, à l'angle de la rue Saint-Lazare et de la rue de Clichy, s'enfonçant en diagonale dans le quartier de l'Europe actuel, et suivant la direction de la rue de Londres de nos jours, un très vaste jardin qui avait une histoire, et qui, par suite d'événements successifs, allait devenir le rendez-vous à la mode du Paris élégant du Directoire. Ce jardin était celui connu, avant la Révolution, sous le nom de « Folie-Boutin ».

Le receveur général des Finances, Boutin, avait fait construire, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'immeuble portant le n° 102 rue Saint-Lazare, un hôtel d'apparat et, dans son parc immense, un pavillon donnant sur la rue de Clichy. On y voyait une statue de marbre blanc, copie du *Gladiateur* par Guyart, un cabinet de minéralogie installé avec goût, et dans le parc des rochers, des ruines, des pelouses, et jusqu'à une petite rivière, le tout dénommé *Tivoli*. Devenue propriété nationale, la propriété de Tivoli fut louée, le 18 nivôse an III, au citoyen Gérard Desrivières, membre de la Convention et député au Conseil des Anciens, moyennant une somme de 9.075 francs par an.

Ce fut ce Gérard Desrivières qui, le premier, eut l'idée de donner des fêtes publiques à Tivoli. A cet effet, il s'entendit avec le célèbre artificier Ruggieri, mais il résulte d'un volumineux dossier publié dans le *Miroir* que les deux associés ne marchèrent pas longtemps d'accord. Le député conduisit alors seul l'entreprise, tandis que Ruggieri allait monter un autre établissement dans les jardins Marbeuf, sous le nom d'*Idalie*.

Tivoli, le premier du nom, devient désormais le jardin où l'on va, le jardin où l'on dit avoir été, le jardin où l'entrée est de six francs. « Illuminé avec beaucoup de goût, nous dit M. Gustave Capon dans un article fort documenté sur *Le Vieux Montmartre*, c'était là que l'on



FIG. 382. — UN ÉVENTAIL DE L'ÉPOQUE DIRECTOIRE.

rencontrait les « incroyables » aux immenses cravates écrouelliques à triple tour, embéguinant leurs mentons, aux culottes extra-collantes, papillonnant autour des « merveilleuses » coiffées à la grecque, aux ceintures haut placées, aux robes transparentes, Un orchestre installé sous une tente invite à la danse ; un café champêtre où l'on boit de la mauvaise bière à huit sols la bouteille, des jeux de bagues, un cabinet de physique, des feux d artifice composés, depuis le départ de Ruggieri, par Lavarinière, ancien artificier de Monsieur, complètent cet ensemble. » Quant au pavillon donnant sur la rue de Clichy, il avait été loué par un club royaliste, connu sous le nom de *Les Clichiens*. Ce fut là que se réunirent les muscadins à bas blancs, à collets noirs et à bâtons tortus, ligue anéantie par le 18 fructidor, et dont plusieurs membres furent déportés.

Gérard Desrivières, qui avait été assez dur envers son ex-collaborateur Ruggieri, devait être bientôt troublé dans sa quiétude par les héritiers Boutin rentrés en possession de leurs biens en vertu d'un arrêté du Ministre des Finances en date du 13 vendémiaire an VI. C'était l'expulsion pure et simple. Mais les héritiers Boutin n'eurent garde de se priver d'une aussi jolie source de bénéfices, et *Tivoli* fut réouvert le 10 floréal an VI, sous une nouvelle direction Bermond. Les cabinets de verdure, les bosquets, les sentiers sous bois attirèrent en foule les amoureux, et les *Rapsodies du Jour* (20 juin 1797) célèbrent cet endroit délicieux :

Dans les jardins de Tivoli,
Séjour riant de Zéphyr et de Flore,
Et que les Grâces ont choisi...
Pour rendre hommage au dieu qu'à Paphos on adore.

Et l'on chante, en mai 1798, dans les *Plaisirs de Tivoli* :

Non, non, non, rien ne peut surpasser Tivoli...

Les fêtes qui s'y donnent se succèdent et varient à l'infini. On passe sous des voûtes de feuillage pleines de feu ; des pâtres surveillent des troupeaux paissant sur des montagnes improvisées ; deux orchestres accompagnent des danses villageoises ; des nymphes se poussent et se repoussent sur des escarpolettes, tandis que les reines du lieu, Mmes Talien, Hainguerlot, Hamelin, Mailly de Chateaurenault viennent y promener leurs robes de mousseline drapées à l'antique et montrer leurs jambes cerclées d'or. Enlèvements d'aérostats, visite de l'Ambassadeur ottoman, fusées d'artifice s'élançant en gerbes enflammées et embrasant un Temple d'Hercule, pantomimes, danses sur la corde avec la célèbre Malaga, fêtes vénitiennes avec costumes que l'on trouvait préparés dans la salle de l'Orangerie, rien ne manquait à la gloire de *Tivoli*. Et cependant le *Manuel du Voyageur à Paris* nous dira peu d'années après — en 1802 — que Tivoli n'est déjà plus qu'une « vielle coquette ».

Mais il n'y a pas que Tivoli.

Il y a le *Jardin d'Augny*, rue Grange-Batelière, dans une dépendance de l'Hôtel Aguado.

Le *Jardin de Virginie*, faubourg du Roule, au coin de la rue de Chartres, devenue rue de Courcelles.

Le *Jardin de Mousseaux* (Parc Monceau actuel) que Delille avait déjà célébré dans son poème des *Jardins* :

J'en atteste Monceaux, tes jardins toujours verts, etc.

C'était Carmontelle, architecte et écrivain, qui, sur l'ordre de Philippe d'Orléans, duc de Chartres, avait élevé les pavillons d'habitation réservés au prince et créé de toutes pièces le merveilleux jardin anglais avec ses grottes, ses moulins, ses serres. Le duc de Chartres avait donné des fêtes superbes dans son parc que l'on appelait aussi « la Folie de Chartres ». Il y avait reçu Joseph II, empereur d'Autriche, et Paul Ier, empereur de Russie. En 1794, la Convention s'était emparée de la propriété, puis l'avait louée d'abord à Ruggieri qui y donna de très belles fêtes. C'est là, lit-on dans *Paris et ses Modes* de l'an XI, que la Folie agite ses grelots. On danse sur des pelouses, sous des tentes.

Au faubourg Saint-Honoré, c'est *l'Elysée*, appelé aussi *Hameau de Chantilly*. Elysée-Bourbon, Elysée tout court, l'ex-demeure de la Pompadour devenue propriété nationale, avait été transformée en maison de jeu, et dans le jardin se donnaient des fêtes champêtres.

Il y eut à l'Elysée des fêtes charmantes, écrit Mme Fusil, dans les *Souvenirs d'une actrice*, mais elle coûtèrent si cher à l'entrepreneur qu'il s'y ruina ». On avait placé un théâtre immense sur la pelouse qui fait face au palais. La fête commençait par l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice de la Chine suivis d'un nombreux cortège qui exécutait des danses chinoises. Puis venait la Folie, et les quadrilles commençaient. Ils étaient formés par des Polichinelles et leurs enfants, des Arlequins, Isabelles, Colombines, Gilles, Cassandres, tous les personnages de l'ancienne comédie italienne.

Evincés du premier *Tivoli*, ainsi que nous l'avons vu, les frères Ruggieri n'étaient pas hommes à rester inactifs. Il y avait dans l'avenue des Champs-Elysees, passé le rond-point, sur la gauche, en sortant de Paris, de vastes jardins dépendant de l'hôtel Marbeuf. Les entrepreneurs artificiers en prirent possession et dénommèrent ce nouvel établissement *Idalie*. Bals, fêtes champêtres, tel fut le programme, et comme si cette *Idalie* ne suffisait pas pour faire concurrence à *Tivoli*, ils ouvrirent encore,

sur l'emplacement des rues de la Rochefoucauld et Pigalle, les *Bosquets d'Idalie*. Chaussard, dans *Le diable Boîteux à Paris*, nous y promène dans ces bosquets aux milles détours, au milieu de gazons verts, de sources et de ruisseaux à l'eau limpide. En qualité de pyrotechniciens, les



Fig. 383. — UNE MERVEILLEUSE OU LA CHATTE A LA MODE. D'après une caricature contre les modes de l'époque. (A Paris, chez Martinet.)

frères Ruggieri n'ont pas leur pareil pour l'éclairage. Ici, il est multicolore, d'une trappe un automate, offrant des fruits et des fleurs. Echos artificiels, jaune, bleu et rouge, donnant aux jardins un aspect fantastique. Des lanternes vertes accrochées aux arbres guident les visiteurs vers un Temple où des glaces ingénieusement disposées reflètent votre image avec des effets surprenants ; une statue de Cupidon préside à ces fêtes. Plus loin,

un clocher en ruine, avec un ermitage dont l'hôte à l'air vénérable avec sa barbe blanche postiche vous dit la bonne aventure, un ressort fait sortir châlets rustiques, roches en carton, bergers et bergères, torrents de fantaisie, tout y parodie la nature. « La meilleure danseuse nous dit M. Henri d'Alméras, dans sa *Vie parisienne sous la Révolution et le Directoire*, y reçoit un bracelet d'or ».

Le *Jardin Biron*, rue de Varennes, n'est pas si bien partagé. Outre qu'il est sur la rive gauche. on n'y voit, ni pont, ni ruisseaux, ni grottes, ni cascades. Mais l'on y attire l'aéronaute Garnerin qui fait concurrence à son collègue Blanchard. Un jour, le ballon de Garnerin ne s'enlève pas. La

foule réclame et dit qu'elle a été volée. La recette, au dire du *Journal des hommes libres* (fructidor an V), est empochée par les entrepreneurs, et le ballon est mis en pièces par le public.

S'amusait-on dans tous ces jardins ?

Il est permis d'en douter, si nous en croyons ce couplet que l'on chantait au Vaudeville de la rue de Chartres (place du Carrousel) :

A Paphos on s'ennuie,
On s'ennuie à Mousseaux,
Le Jardin d'Idalie
Remplume ses oiseaux ;
Dans la foule abusée,
J'ai vu des curieux,
Bailler à l'Elysée
Comme des bienheureux.

A ce même théâtre du Vaudeville, dans une revue donnée le premier jour complémentaire de l'an VI, on raillait aussi spirituellement un de ces

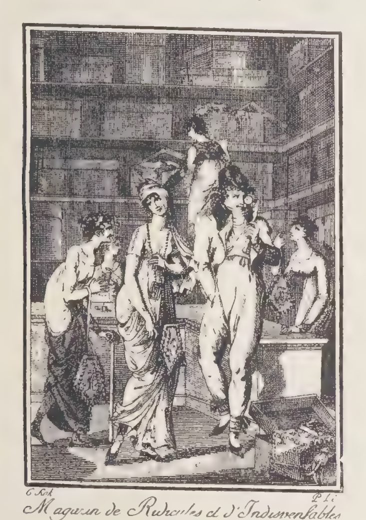


Fig. 384. — Magasin de Ridicules et d'Indiscrétion. D'après une gravure de P. Lé.

entrepreneurs de fêtes champêtres, qui avait inventé « l'entrée gratuite » avec la « mise décente de rigueur », mais qui faisait payer à chaque pas :

Je fais payer la contredanse,
Je fait payer le restaurant,
Je fais payer la jouissance
De chaque plaisir que l'on prend,
Sans les faire payer d'avance,
En détail j'en reçois le prix.
Et m'enrichis de la dépense
De ceux que j'amuse *gratis*.

Puis, lorsque le feu d'artifice a été tiré dans les jardins, on monte en voiture pour se faire conduire au *Frascati* de la rue de Richelieu (emplacement du 21, boulevard Montmartre) pour y prendre des glaces dans d'autres jardins encore. A moins d'y prendre aussi une fluxion de poitrine, nous affirme une contemporaine. Mais la mode exigeait que l'on ait les bras nus et que l'on soit très légèrement couverte. Rien de nouveau sous le soleil !

Le véritable fondateur de *Frascati* fut M. le Coulteux du Moley, qui eut comme successeur Garchy, glacier napolitain, tandis qu'un sieur Perrin eut la ferme des jeux. Huit salons décorés à l'antique avec des plafonds peints par Callet dépassèrent en richesse tous les salons similaires du Palais-Royal, et la cour, agréablement décorée, plantée d'arbres, devint un délicieux jardin en miniature où l'on se retrouvait le soir. Une gravure célèbre de Debucourt, nous montre le grand salon de conversation ; on s'y promène, on y cause ; des groupes prennent des rafraichissements, tandis que dans des salles voisines on joue furieusement à la roulette, au trente et un, au passe-dix, au biribi, à la rouge et noire, etc. On pouvait encore à *Frascati* dîner et souper sous des tonnelles de glycines et de vignes vierges. C'est là que se réunissaient chaque soir, sous des lustres en cristal de roche, tous les politiciens véreux, les viveurs, les actrices, les mondaines qui s'agitent entre des murs recouverts de marbre, de stuc et de granit, le tout d'une élégance un peu froide, tandis que Garchy en personne circule « très important et très civil » autour des petites tables rondes en acajou, bordées de filets de cuivre, pour faire servir ses biscuits aux amandes « du meilleur genre » et ses « divines glaces » qui jaunissent en abricots ou s'arrondissent en pêches succulentes.

Le peuple, lui, n'a pas besoin de toute cette mise en scène. Vêtu de la carmagnole bleue, du gilet blanc, du pantalon à raies roses, l'ouvrier va danser dans la première guinguette venue, dans un coin de cabaret. Chateaubriant ne raconte-t-il pas dans ses *Mémoires d'outretombe*, qu'en arrivant à Paris à la fin du Directoire, il ne vit partout que fêtes, danses et bastringues ou bals de guinguettes.

Le petit boutiquier, l'employé vont danser à la *Grande Chaumière*, boulevard Montparnasse, endroit ou un Anglais du nom de Tinkson avait fait construire une cabane couverte de chaume, entourée d'un jardin minuscule. On y buvait, on y dansait au son de deux violons, d'une basse et d'un flageolet. L'établissement prospéra. La petite chaumière devint la Grande Chaumière où — l'Anglais Tinkson ayant été obligé de quitter la France à cause de sa nationalité — on retrouvera plus tard Filliard, le chef de cette dynastie des Filliard-Benoit-Lahire, dont on reparlera tant au siècle suivant, au temps des bohêmes et des grisettes. En attendant, le restaurant de la *Crande Chaumière* avait eu l'honneur de recevoir à déjeuner le jeune général Buonaparte en compagnie de son frère Joseph.

Henry Lyonnet.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Goncourt. — *Le Directoire.*
— *Paris de Peltier,* 1797.
Mme d'Abrantès. — *Mémoires.*
Mercier. — *Nouveau Paris.*
— *Mémoires secrets de Bachaumont.*
— *Le Miroir.*
Gustave Capon. — *Le Vieux Montmartre.*
— *Rapsodie du jour,* pour 1797.
— *Les Plaisirs de Tivoli.*
— *Le Manuel du Voyageur à Paris.*
— *Paris et ses Modes,* an XI.
Mme Fusil. — *Souvenirs d'une Actrice.*
Chaussard. — *Le Diable à Paris.*
Henri d'Alméras. — *Vie parisienne sous le Directoire.*
— *Journal des Hommes libres,* fructidor an V.
Chateaubriand. — *Mémoires d'Outretombe.*

ICONOGRAPHIE.

Toute l'Œuvre de Debucourt.

UNE CHANSON CÉLÈBRE SOUS LE DIRECTOIRE.

Elle était chantée au Café Chinois (1), où le club babouviste avait établi son quartier général, par Sophie Lapierre, qui proclamait ainsi le retour des droits naturels et imprescriptibles pour les égalitaires :

Un Code infâme a trop longtemps
Asservi les hommes aux hommes !
Qu'il tombe, le règne des brigands !
Sachons enfin ce que nous sommes.
Réveillez-vous à notre voix,
Et sortez de la nuit profonde ;
Peuples, ressaisissez vos droits,
Le soleil luit pour tout le monde !

(1) Le Café Chinois, situé sur le boulevard, près de la rue de la Michodière, fut ensuite, en 1800, transformé en établissement de bains, mais conserva son caractère pittoresque.

Tu nous créas pour être égaux,
Nature, ô bienfaisante mère,
Pourquoi des biens et des travaux
L'inégalité meurtrière?
Pourquoi mille esclaves rampants
Autour de quatre ou cinq despotes? (1).
Pourquoi des petits et des grands?
Levez-vous, braves sans-culottes!

⁂

On vit des princes, des sujets,
Des opulents, des misérables;
On vit des maitres, des valets :
La veille, tous étaient semblables.
Du nom de lois et d'instituts
On revêt l'affreux brigandage;
On nomme crime les vertus,
Et la nécessité, pillage.

(1) Les membres du Directoire.

Et vous, Lycurgues des Français,
O Marat, Saint-Just, Robespierre! (1).
Déjà de vos sages projets
Nous sentions l'effet salutaire;
Déjà le riche et ses autels,
Replongés dans la nuit profonde
Faisaient répéter aux mortels :
Le soleil luit pour tout le monde.

Rappelons qu'à la même époque, quelques femmes portaient le deuil de Marat et de Robespierre dans les ateliers des faubourgs *de Gloire et de Marceau*, c'est-à-dire les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau.

Quant au journal de Gracchus Babeuf, il circulait clandestinement, On le lisait surtout le soir, à la veillée des Halles, et dans les casernes où l'apportaient les filles-à-soldats.

(1) Le journal de Babeuf dit que ces noms suscitaient des applaudissements frénétiques : c'était la trinité des babouvistes.



Fig. 385. — Vignette d'après Prud'hon.

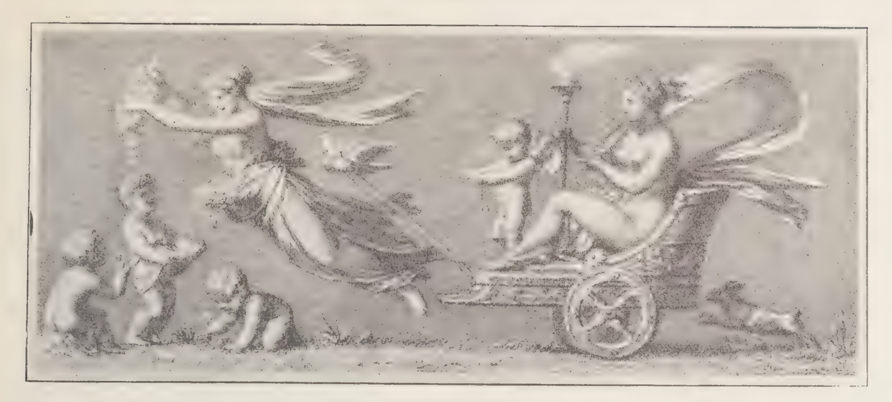


Fig. 386. — Vignette décorative de Prud'hon.

XV

L'ENVERS DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE



ES Directeurs de *L'Histoire et la Vie par l'Image et le Document* m'avaient fait l'honneur de me confier la rédaction de ce chapitre. Un surcroît de travail et une série d'événements tout à fait indépendants de ma volonté m'ont mis dans l'impossibilité de tenir ma promesse en temps voulu. J'aurais éprouvé le plus vif intérêt à rassembler les matériaux d'une sorte d'*Envers de l'Empire,* comme je l'ai fait, il y a quelques années, pour *L'Envers du Grand Siècle.* Les circonstances m'en ont empêché; mais nos lecteurs n'y perdront rien puisqu'un jeune historien, à qui ne manquent ni l'érudition ni le talent littéraire, M. René Dalsème, a bien voulu assumer cette tâche en mon lieu et place. Auteur d'un *Beaumarchais* aussi vivant que bien informé, et qui a reçu le meilleur accueil de la critique, M. Dalsème, que je suis heureux de présenter aux lecteurs de notre ouvrage comme un collaborateur de haut mérite, les guidera parmi les pamphlets et les libelles — relativement peu nombreux, vu les sévérités de la censure — auxquels a donné lieu le régime impérial. Ils ne sauraient rencontrer, pour ce curieux voyage, un cicerone plus agréable ni mieux averti.

Félix Gaiffe.

L'envers de l'épopée napoléonienne ! L'envers dépasse l'endroit, et il est plus tragique que ridicule, à vrai dire ; il apparaît mythologique, monstrueusement, tant le personnage et certains actes de sa vie, comme la retraite de Russie ou le retour de l'île d'Elbe sont peu humains.

D'autre part, on est d'abord étonné par la pauvreté des Mémoires, l'indigence d'esprit de l'époque impériale. On est loin, très loin de l'impertinence raffinée, de la spirituelle polissonnerie du dix-huitième siècle mourant ; le règne des salons aimablement médisants, des épigrammes, des piècettes de vers légers, d'une extrême méchanceté, mais sans violence, ce temps-là est mort ; renaîtra-t-il jamais ?



Fig. 387. — Tenues de l'armée française vers 1809. D'après une gravure de l'époque.

En ce qui concerne le Consulat et l'Empire, la lourdeur du régime explique celle des pamphlétaires, les violences des années révolutionnaires donnent la clef des leurs, et l'écrasante oppression des dix ans d'Empire absolu est une raison suffisante à leur silencieuse bassesse. Bref, il est fort peu de choses amusantes en ces temps furieusement militaires et dictatoriaux, malgré l'activité et l'humour graphiquement remarquable, mais rarement spirituel pour des Français, des caricaturistes d'outre-mer.

Il est à peine besoin de dire combien gigantesque et imposante est la grande ombre de l'Empereur. Esprit puissant, profondément organisé, d'une maîtrise militaire géniale, d'une résistance incroyable, cet être extraordinaire fut un surhomme, et s'il n'eût appliqué son talent d'organisateur, son sûr instinct de stratège qu'à la recherche d'une prospérité intérieure de la France, sans doute eût-il été son meilleur administrateur, et ce qui subsiste de ses travaux constitutionnels et civils suffirait à le mettre à l'honneur dans la galerie des souverains français.

Mais ses travers, comme ses qualités furent excessifs, presque prodigieux, et c'est cet aspect de la puissance napoléonienne que nous étudions ici.

***

Retour d'Egypte : Napoléon Bonaparte, général en chef de l'armée d'Egypte : petit, mince, légèrement voûté, pâle, cheveux longs quelque peu bouclés ; intelligent, organisateur, rageur, ambitieux ; trente ans, assez populaire depuis la mort de Hoche : la nouvelle idole.

Après avoir élaboré le traité de Campo-Formio, le petit caporal vint se montrer à Paris. Le Directoire eut le tort de lui faire une réception grandiose, le 10 décembre 1797. Il en profita pour se montrer aussi théâtral que possible et prononcer quelques grandes phrases, en vue de préparer un terrain qu'on sentait favorable : « Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur de meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre ». Aux factieux qui leur offrait cette leçon, les Directeurs trouvèrent utile de donner cette lointaine mission : le voyage en Egypte. Siéyès, acolyte dangereux, fut expédié en ambassade à Berlin. Par malheur, MM. les Directeurs entassèrent les maladresses, les indélicatesses, les ignorances, les coups de force : c'était préparer son tremplin au petit Corse. Au bon moment, tel un diablotin sortant de sa boîte, il reparut ; le 13 octobre 1799, ayant laissé en Egypte, outre Kléber et son armée, ses cheveux longs et sa pâleur, l'ancien élève de Brienne, « *la paille au nez* », débarqua, presque seul, à Fréjus. Il s'annonça, et commença un voyage triomphal jusqu'à Paris. On le flatte, on l'admire, il est heureux et il mijote son plan. En fait, ce n'est jamais qu'un général qui a abandonné son poste.

Le Directoire le reçut sans reproche, mais non sans peur : pourtant le petit général se montre d'abord



Photo Alinari.

FIG. [illegible]. — UNE REVUE SOUS L'EMPIRE. D'après H. Bellangé, 1862. (Musée du Louvre.)

assez sage, presque modeste : réservé, il observait. Les républicains, les intellectuels surtout, avaient pour lui une certaine sympathie ; présentant son équipée en Egypte comme une expédition scientifique, artistique et historique, il eut tôt fait de ses les attacher. Les journaux parlaient beaucoup de ce curieux gringalet.

Sans doute en auraient-il parlé autrement, s'ils avaient connu ses exploits en Afrique : à Jaffa, il avait trop de malades et de blessés à l'hôpital : pour s'en débarrasser, il ordonna à un pharmacien de leur préparer une potion « définitive », et ainsi fut fait. Ayant, d'autre part, sept mille prisonniers turcs, il les fit passer par les armes.

Ces faits, pour n'être pas officiels, n'en sont pas moins prouvés. De même que, sous couleur de diplomatie, il n'avait pas hésité, pour se concilier les mahométans à un moment donné, à se convertir à la religion musulmane.

Mais on ignorait encore tout en France, et au pays des aveugles... Tous les grands esprits ont péri dans la tourmente, Hoche a disparu, le pouvoir est aux incapables ; Bonaparte apparaît comme un sauveur, le seul possible.

Cependant la situation est moins mauvaise qu'il ne l'espérait, et c'est pourquoi il louvoie, il temporise : conciliabules avec M. l'abbé Siéyès, qui cherche quelqu'un pour « placer » la constitution qu'il a en tête. Il cherche « une épée », dit-il. Il sera servi.

Bonaparte pourtant n'est pas très rassuré sur l'issue de la sauterie qu'il prépare, et ses complices ont peur d'être bernés : la confiance règne... Il faudra, pour réussir, présenter l'opération comme un acte de défense contre les prétentions royalistes d'une part, et contre les jacobins d'autre part. Il est d'ailleurs temps d'agir ; le corps législatif est en train de révoquer les mesures impopulaires prises l'année précédente : emprunt obligatoire et loi des otages, et les Cinq-Cents sont en conflit avec les Anciens qui voudraient changer la Constitution de l'an III. Les « vieux » ont confiance en Bonaparte ; ils le sentent prêt à agir, et leur bienveillante neutralité lui est acquise. Quant aux Cinq-Cents, quinze jours avant, ils ont choisi pour président Lucien Bonaparte.

Sieyès et Roger-Ducos sont de la partie. Barras se taira ? Fouché ment éperdument dans ses rapports et tient la police à sa discrétion ; Talleyrand, l'homme des coulisses, travaille silencieusement ; Bonaparte, dans sa petite maison, rue de la Victoire, reçoit les officiers dont il s'est assuré le concours, et leur donne ses ordres.

⁂

18 Brumaire. Il n'y a plus qu'à marcher. Les Anciens siègent, et comme on leur signale la possibilité d'un complot — tout transpire, — ils décident de siéger le lendemain à Saint-Cloud, ainsi que les Cinq-Cents. On charge Bonaparte de l'exécution de ce décret. Bien joué... Bonaparte, sous ce prétexte, répartit ses troupes de manière à rendre impossible toute résistance. Il n'en craint d'ailleurs que des Cinq-Cents et des deux derniers Directeurs que, suspects, on n'a pas prévenus. Paris, habitué à tous les coups de force, est indifférent ; on affiche, par les soins de Fouché, des dithyrambes bonapartistes ; mais le coup est risqué, car l'opposition peut agir avant la réunion de Saint-Cloud ; les salles sont entourées de troupe. Bonaparte vient confusément s'expliquer à la barre des Anciens, il perd la tête devant les explications qu'on lui réclame et se retire sous les huées, protégé par ses soldats : ses débuts dans la comédie gouvernementale sont assez piteux. Puis il va aux Cinq-Cents. Il entre dans la salle, son petit feutre à la main, sa cravache dans l'autre. Quatre immenses grenadiers l'accompagnent. Il a une peur folle, il est blême, il hésite. On l'invective violemment : « A bas le dictateur, hors la loi le tyran ! » Cela devient grave. Lucien Bonaparte lève la séance. Napoléon est bousculé, frappé, et ses soldats l'emmènent. On oblige son frère à revenir, pour voter la mise hors la loi du *petit* général. Lucien pleurniche, s'évanouit, le vacarme devient infernal. Pendant ce temps, Napoléon, lui aussi, s'est trouvé mal et est tombé de cheval. Il est totalement désorienté. Finalement, Lucien, Sieyès et lui se retrouvent dans un bureau et décident de dire aux soldats qu'on a voulu assassiner leur général, et Lucien, président des Cinq-Cents, ordonne aux troupes d'évacuer de force les députés ; les assistants sautent par les fenêtres des tribunes pendant que les députés, pris à bras le corps, malmenés, crient à la trahison.

Les Anciens siégeant toujours, une poignée de fidèles des Cinq-Cents se réunit, avec Lucien, et l'on vote... Suppression du Directoire, établissement du Consulat provisoire : Bonaparte, Sieyès, Roger-Ducos. Les soldats rentrent à Paris, fiers d'avoir *sauvé la République,* et chantant le « Ça ira ! »

Le tour est joué.



LA BALANÇOIRE. D'après une estampe populaire en couleur sur les Cent-Jours.

Dans la balançoire les rois alliés sont les jouets de Napoléon qui tire la corde. Chacun d'eux s'exclame ou s'indigne. Louis XVIII, désabusé, se lamente : « Qu'avais-je besoin de m'embarquer ! » Tandis que Napoléon, vainqueur, constate avec satisfaction : « Comme je les fais aller ! »



Fig. 389. — NAPOLÉON A LA FOIRE DE LEIPZIG (1813).
D'après une estampe satirique allemande.

Les auteurs dramatiques s'empressent de lécher les bottes du nouveau tyran : on improvise et l'on joue : *Les Mariniers de Saint-Cloud*, *La Girouette de Saint-Cloud, La Pêche aux Jacobins ou la Journée de Saint-Cloud*.

Pour affermir sa popularité, Bonaparte libère toute la racaille des prisons : précieux suffrages. Quant aux journaux, ils organisent un bal paré en l'honneur du petit César-Cromwellet.



Mais les mécontents se ressaisissent vite, et dans les cafés, les journaux, les théâtres, critiques et rumeurs se font jour. On annonce une pièce intitulée *Jocrisse à Saint-Cloud*. Elle est naturellement interdite. Le 26 brumaire, on affiche et on exécute le décret de déportation et exil des personnalités et députés gênants. Bonaparte, qui a tout ordonné, a signé le dernier, et c'est le nom de Sieyès qui tire l'œil...

Puis viennent les suppressions de divers journaux, les brimades contre les catholiques qui demandent la mort du calendrier républicain.

L'on se défie des intentions du premier Consul ; il reçoit des lettres anonymes de menaces, dont les plus bienveillantes ressemblent à celle-ci : « Si tu es celui que les destinées de la France appellent à terminer « la Révolution à l'avantage de la liberté, tu prends le premier rang parmi les bienfaiteurs du genre humain... « Si au contraire, profitant du prestige dont la renommée a enveloppé ton nom, tu n'es qu'un ambitieux « qui veux t'emparer du pouvoir absolu, sacrifier la liberté, la souveraineté du peuple et la patrie à un « nouveau despote, tu n'es plus alors que le plus vil des tyrans, digne de toute la haine des hommes. » On parle beaucoup, et non sans inquiétude, de la fameuse constitution dont la publication est annoncée pour le nouvel an 1800. Un journal, immédiatement saisi et supprimé, déclare : « Si ce que certain philosophe a dit est vrai, qu'il n'est rien de plus utile que les crimes pour établir une bonne législation, la nôtre sera assurément un chef-d'œuvre. »

La proclamation de la constitution de Sieyès, bien remaniée par Bonaparte à son avantage, et la nomination — combien obscure ! — de Cambacérès et de Lebrun comme autres consuls, n'empêchent que lui seul occupe l'opinion.

Quand on le vit en route pour le consulat impérialiste, on répandit une caricature le représentant à la tête d'un troupeau de dindons, une gaule en main, avec cette légende, faible assurément : « l'An-pire des Gaules ». Finalement, Bonaparte supprime tous les journaux sauf treize, lesquels sont menacés d'exécution immédiate s'ils tentent une opposition quelconque. Parallèlement, tout emblème, toute enseigne, comme toute insigne d' « opposition », tels que fleurs de lys ou bonnet rouge, sont impitoyablement interdits. Bonaparte interdit même aux bijoutiers d'exposer des camées et autres bijoux représentant Louis XVI et sa famille.

Les pamphlets se répandent et les policiers ont fort à faire pour en empêcher la vente et la multiplication : *Mystère de l'Egypte dévoilé, La Fuite hors d'Egypte, La grande trame ou le secret du Consul Bonaparte,*



FIG. 390. — Imagerie populaire napoléonienne sur la reddition de la ville d'Ulm.

manifestes chouans et royalistes, provocations aux ouvriers, aux *bleus* contre la loi de conscription, invites à la désertion. Les prêtres réfractaires s'agitent fort, eux aussi. Une violente diatribe se répand, intitulée : « Mémoires secrets pour servir à l'histoire du Consulat en France ». Pour écarter de ces manifestations, l'attention du peuple, on s'occupe à grand bruit des préparatifs de campagne. On parle de la « superbe tenue des troupes »... Les appels monarchiques se multiplient et les caricatures anglaises apparaissent ; l'agitation chouanne s'étend, et la guerre civile renaît dans le midi.

Quelques babouvistes essaient, eux-aussi, de reprendre une activité, et des murmures de conspirations s'ébruitent.

Les chansonnettes tendancieuses se multiplient :

Le passé ma trompé,
Le présent me tourmente,
L'avenir m'épouvante...

Nos troupes sont à peine disciplinées et l'esprit de corps donne lieu à des rivalités et à des haines profondes, parfois même à des batailles rangées.



Fig. 391. — JOSÉPHINE, IMPÉRATRICE.

D'après une lithographie parue dans le journal le *Franc-Maçon*, à propos de la fête d'adoption des Francs Chevaliers, à Strasbourg (1805), qui avait été présidée par l'Impératrice.

Entre les volontaires et les soldats de carrière, la situation est aussi tendue et l'on chante :

Si les pauvres patriotes
N'ont ni souliers ni bottes,
Les beaux muscadins
Ont des escarpins.

On vend des « Adieux de Bonaparte », et de plus en plus les prétentions des royalistes se précisent : ils veulent révolter l'armée.

Les théâtres commencent à fronder le petit caporal, eux-aussi : on fait bisser, dans une pièce nommée *Le Billet de Logement*, un couplet où se trouvent ces deux vers :

... Et l'on voit souvent un valet
Prendre la place de son maître...



Il se montre déjà très orgueilleux, hautain, insolent et ingrat avec ses acolytes, et il commence, avec l'aide de l'illustre Fouché, à créer une organisation policière considérable. Puis c'est la campagne d'Italie, les succès, et les flatteurs redoublent d'entrain. Pourtant l'assassinat de Kléber en Egypte donne lieu à de nouveaux libelles, accusant formellement Bonaparte d'avoir soudoyé les meurtriers ; en fait, il avait, l'année précédente, abandonné son armée après l'avoir fort maltraitée, et Kléber avait envoyé aux Directeurs un rapport violemment hostile à son sujet. Bonaparte, prenant le pouvoir peu après, l'avait évidemment lu, et la vérité de l'accusation en question, pour n'être pas prouvée, n'est pas absolument impossible. Les officiers royaux et révolutionnaires, réformés, engagent les conscrits à s'inscrire aux armées émigrées, et invitent leurs anciens soldats à la sédition. Journellement, la police perquisitionne, saisit, arrête des imprimeurs, disperse des rassemblements, dénonce des factions ; la répression est continue et tyrannique, mais ce n'est rien encore. Même au sein des assemblées, l'opposition commence à travailler, et c'est à ce moment qu'a lieu l'attentat de la rue Nicaise ; avec sa chance habituelle, et qui fit de ce « monstre corse » un puissant tyran, Bonaparte échappa à la mort. On avait pourtant bien fait les choses : le 24 décembre 1800, une pleine charrette d'explosifs, mise en travers de la rue au bon moment, et une mèche allumée par une « main criminelle » avaient donné lieu à une explosion effroyable, quelques secondes après le passage du Roitelet en route, dans sa voiture, pour l'Opéra. Par bonheur son cocher était ivre, et gara les chevaux de

telle manière que son auguste maître ni l'attelage n'eurent à souffrir de l'attentat. Mais en ce soir de réveillon, les messes de minuit furent supprimées : la répression, comme l'on voit, était rapide. Par deux fois déjà, quelque temps avant, des gens trop clairvoyants, désespérant de débarrasser autrement leur pays de son redoutable petit maître, avaient tenté de le supprimer. En octobre 1800, un complot du genre Brutus — quel honneur pour le César ! — ourdi par de hauts personnages, dont quelques anciens parlementaires du Directoire, avait échoué, et donné lieu à une répression féroce. Puis un artificier anarchiste,

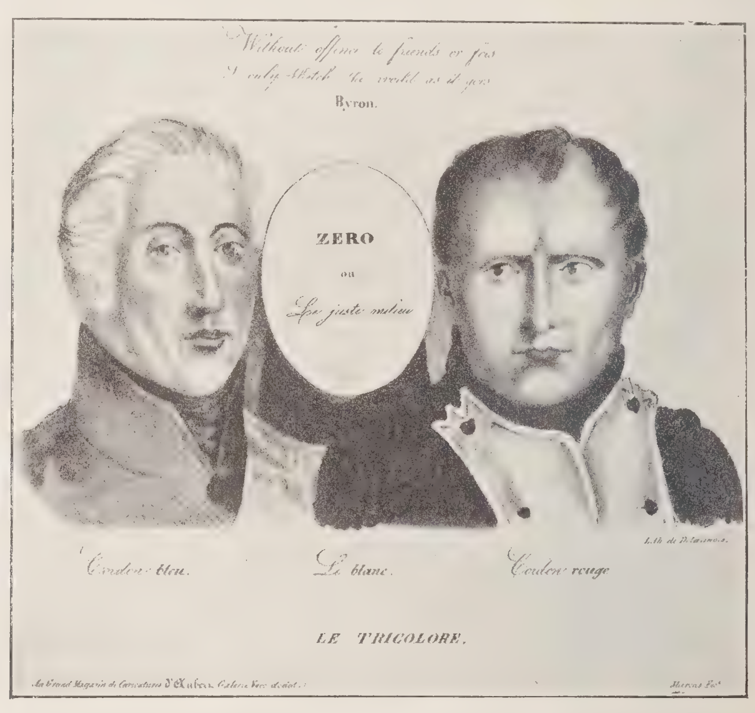


Fig. 392. — Gravure allégorique sur les Trois Couleurs. A propos de la politique du juste milieu sous Louis-Philippe.

Noël Chevalier, avait fabriqué une machine infernale : du moins on l'en avait accusé, car lorsqu'elle fut découverte, il était depuis un certain temps déjà en prison, par les soins du diligent Fouché. On l'exécuta sans preuves, le jour même où eut lieu le troisième attentat, celui de la rue Nicaise.

De la charrette, il ne resta que d'informes débris ; de nombreux chevaux et plusieurs passants furent déchiquetés et projetés à dix et vingt mètres, d'autres furent gravement blessés, et les maisons voisines furent sérieusement endommagées. Ceux qui manquent leur but, en ces circonstances, sont lourdement responsables de ce qui suit : ils augmentent la popularité du tyran, et lui permettent, sous prétexte de représailles, de se livrer aux plus arbitraires exécutions. Cette fois-ci, Fouché et sa clique procédèrent à des centaines d'arrestations à Paris, et le mouvement fut suivi en province contre tous les suspects, surtout les vrais républicains, alors que, deux fois au moins sur les trois, quelques Chouans étaient les vrais coupables.

Mais quand on est Napoléon Bonaparte, général en chef et premier Consul, et que l'on aspire à devenir Napoléon Ier, empereur des Français, en passant par le consulat à vie et la dictature, on ne s'inquiète pas pour si peu.

Voilà donc emprisonnés, déportés ou exécutés, réduits à l'impuissance en tout cas, tous les républicains convaincus et un certain nombre de royalistes, ceux de Paris au moins ; la presse muselée, la police décuplée, quelques collègues gênants rendus inoffensifs par relégation à un poste de tout repos.

L'esprit public ? Pas de danger de ce côté. Qu'on en juge, par ce « Coup d'œil sur Paris », extrait de la *Gazette de France*, du 24 prairial an IX (13 juin 1801) : « ... Un grand mouvement : beaucoup de voitures, de chevaux, de jockeys ; des milliers de mendiants, un grand nombre d'étrangers, et par conséquent de femmes entretenues ; des jeunes gens qui se ruinent et des vieillards ruinés ; des maisons de jeu qui prospèrent ; des maisons de commerce qui tombent ; peu d'argent, beaucoup de dépenses ; gens heureux qui se plaignent, gens malheureux qui ne se plaignent pas ; des femmes qui se noient, des hommes qui se tuent, des fous qui rient, des sages qui gémissent. Les spectacles continuent à être plus fréquentés que les églises, et les maisons d'éducation sont plus vides que les tripots. On ne fait rien, et l'on ne paraît pas trop s'ennuyer. Les marchandes de mode se sont emparées de tout le commerce de la capitale. Le nombre des gens d'esprit diminue et, par conséquence nécessaire, celui des ouvrages augmente. Les mœurs publiques ne changent pas vite, et n'auraient cependant rien à perdre au change. La religion essaie quelquefois de relever sa tête abattue ; mais ceux qui la respectent sont timides et ceux qui la méprisent sont hardis. Le luxe déborde comme un torrent qui menace d'inonder la capitale. La seule manière de saisir les nuances qui distinguent les diverses classes est de faire parler les gens qu'on rencontre. Quant aux anciens et nouveaux riches, ils sont faciles à reconnaître sans le secours de la conversation. Ceux qui ont saisi l'à-propos pour faire fortune ont eu raison, car la récolte paraît faite... »

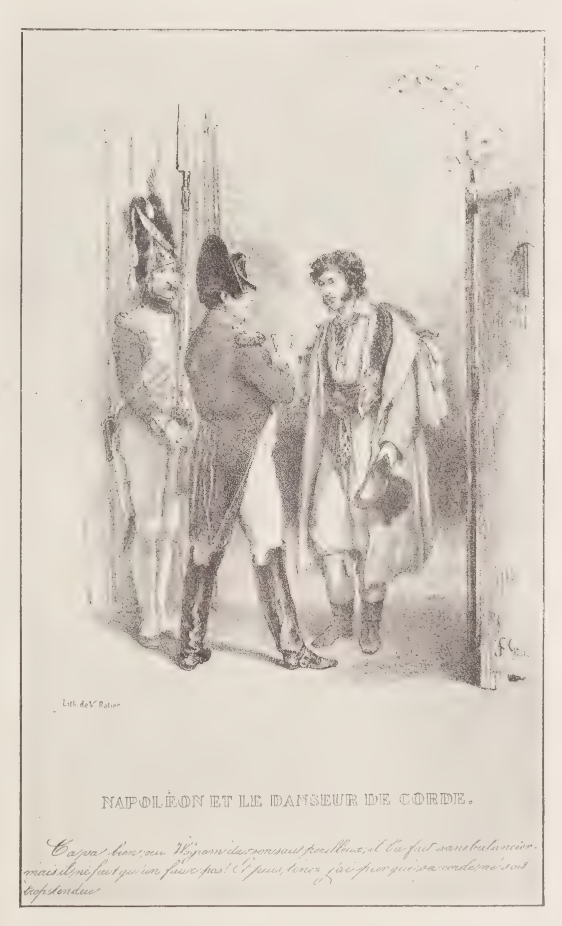


Fig. 393. — NAPOLÉON ET LE DANSEUR DE CORDE.

* Estampe allégorique comparant l'empereur à un danseur de corde. Wagram fut son saut périlleux qu'il sut exécuter ; mais il ne faut qu'un faux pas sur une corde trop tendue !

Voilà un aperçu social qui ressemble fort à celui que pourrait écrire aujourd'hui un observateur aussi sévère et perspicace que le Gazetier de France. Les conditions politiques ne sont heureusement pas les mêmes. Même socialement, aujourd'hui, la situation, si comparable qu'elle puisse paraître à celle de l'an IX, est assurément moins grave ; elle suit une violente et longue perturbation et n'en précède, espérons-le, aucune autre. En 1801, ce triste aspect sociologique de la France précède quatorze ans de frénésie guerrière, de mitraille, de dictature militaire, de tuerie générale et de misère terrible qui, finalement, seront le seul héritage de cet Empire monstrueux, difforme, hétérogène, de cette France hypertrophique que prépare le Corse.

Mais il manque encore quelques degrés au marchepied du trône où aspire ce petit pantin de trente-deux ans, autoritaire, rageur et sans scrupules. L'Eglise est brouillée avec le Gouvernement français depuis dix ans; les prêtres insoumis, fanatiques, ont une grande puissance, surtout parce que Rome les soutient; le Concordat, obtenu par ruse autant que par intimidation (*comediante*..., *tragediante*... déjà), réglera avantageusement cette question.

Bonaparte entra solennellement à Notre-Dame, le 28 germinal an X, après avoir brisé l'opposition du Tribunat, comme celle des Cinq-Cents l'année précédente : destitution et exil, et remplacement par ses créatures.

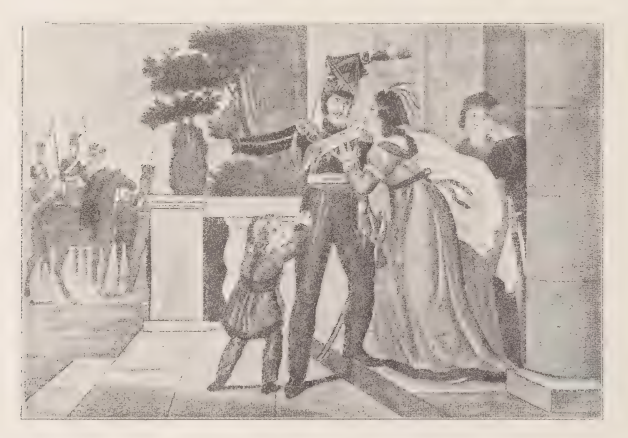


Fig. 394. — PONIATOWSKI FAISANT SES ADIEUX A SA FAMILLE.
C'est vers 1809 que dut être exécutée cette estampe. En 1809, en effet, Poniatowski défendit Varsovie avec huit mille hommes contre soixante mille Autrichiens. La disproportion de ses forces faisait craindre au héros polonais de ne pas revoir sa famille.

Il fallait aussi étonner le peuple, faire étalage de puissance, de faste pendant la paix, pour le tenir en haleine en attendant la guerre dont on avait soif; et la cérémonie à Notre-Dame fut luxueuse, triomphale, emphatique et théâtrale à souhait, comme l'avait été la revue militaire à grand spectacle du 14 juillet 1801, aux Tuileries : étonner le monde, tel est et restera l'idéal de Napoléon Bonaparte, et au point que, « éblouie par sa gloire, la France ne voit pas au bord de quel précipice elle avance » (1).

Puis vient, logiquement, le Consulat à vie, et peu à peu les usages monarchiques réapparaissent ; la fête du chef est célébrée comme fête nationale : *Te Deum*, illuminations. L'étiquette se rétablit, et de la Malmaison, propriété particulière, on va s'installer à Saint-Cloud, domaine national.

Il y continue, en présence et au grand désespoir de sa Joséphine qui n'arrive pas à s'y habituer, ses passades plus ou moins brutales et malpropres avec des femmes de toutes sortes.

D'abord, après avoir suffisamment couché avec ses sœurs et ses belles-sœurs, il les a mariées ; entre temps, au cours de ses campagnes, il a dépossédé quelques maris et goûté à quelques belles filles. Pour l'instant, c'est une actrice, célèbre d'ailleurs, Mlle Georges. C'était un connaisseur :

« Tu as gardé tes bas, c'est que tu as de vilains pieds », lui déclara-t-il la première fois. Pour ces favorites successives, il dépense beaucoup.

***

Pendant ce temps, les Anglais travaillent, et les Chouans avec eux. L'illustre Cadoudal, qui depuis dix ans tient en armes les Vendéens, met au point son acte final. D'Angleterre, il organise tout, et s'acquiert de dévoués et puissants partisans dans la place parisienne, Moreau, entre autres. Les grands émigrés et Pichegru sont à Londres avec Georges, et le plan se monte, favorisé par l'Angleterre qui vient de rompre la paix. Les allées et venues de Moreau, Pichegru et Cadoudal à Paris finissent par donner l'éveil, bien que Fouché ne fût plus alors à la police ; — mais il s'y intéressait toujours et quoique mal dirigée, la police était en alerte. Bonaparte avait même envoyé Savary en Vendée pour observer. En outre, les argousins et les mouchards, encouragés par le premier Consul qui flaire le complot, opèrent quelques arrestations parmi les Chouans qu'on presse de questions et dont l'un fait des révélations. Les arrestations des agents de Cadoudal se multiplient et un second prisonnier produit une déclaration encore plus complète, dénonçant les chefs :

(1) *Gazette de France*, prairial an IX.

Moreau, Pichegru, Lajolais, Georges, et indiquant qu'un prince français — c'est le comte d'Artois, futur Charles X — est à la tête du complot.

Conseil secret aux Tuileries, sur-le-champ, dans la nuit du 14 au 15 février 1804. Sont présents : Cambacérès, Lebrun, Fouché, Talleyrand, les ministres et Bonaparte, qui est furieux. Le lendemain matin, on arrête Moreau, Lajolais et quelques autres ; mais dans les cafés, beaucoup déclarent que le complot n'existe



Fig. 395. — CARICATURE RUSSE CONTRE NAPOLÉON (1813).
* C'est en vain que Napoléon tente de faire envoler son cerf-volant : « 1812 » a déjà coupé la corde et « 1813 » achève de percer d'une flèche la toile de l'appareil. Allusion à la campagne de Russie.

pas, que c'est une invention de la police, d'après les ordres de Bonaparte, pour se débarrasser de quelques indésirables.

Bonaparte, à qui ses séides rapportent ces bruits, entre dans une rage folle. Il donne des ordres pour qu'on arrache aux prisonniers toutes les dénonciations possibles et qu'on arrête tous les suspects. Sa fureur ne connaît plus de bornes quand il acquiert la certitude qu'un prince dirige tout et doit venir à Paris ; malheureusement, il est impossible de savoir lequel. Qu'importe, on en trouvera un ! Le plus facile à prendre, le plus innoffensif, le plus paisible : le duc d'Enghien, qui vit en gentilhomme campagnard à quelques lieues de la frontière française, sera la victime ; des gendarmes français empièteront un sol étranger, pour en pleine nuit, arracher un jeune homme à son lit, le traîner à Paris, et, sur l'ordre du despote, le faire interroger sur l'heure par une commission militaire à ses ordres, puis fusiller, non seulement sans égards, mais avec des raffinements de cruauté morale aussi odieux que l'arrestation, par violation du droit des gens. A Murat, chargé de diriger le « jugement » et l'exécution — préordonnée — et qui chancelle, Bonaparte parle durement : « Tu es un lâche ! » lui-dit. Mais quel est des deux le plus lâche ? Et il rédige lui-même tous les ordres que Murat aurait dû donner, spécifiant dans sa rage que tout soit fini dans la nuit. Ainsi fut fait, et voilà la conclusion du cynique assassin :

« On veut détruire la Révolution en s'attaquant à ma personne ; je la défendrai, car je suis la Révolution moi, moi... On y regardera à partir d'aujourd'hui, car on saura de quoi nous sommes capables » (1). Puis vinrent l'arrestation de Pichegru et Cadoudal. Napoléon fit assassiner le premier dans sa prison, très probablement, et guillotiner l'autre. Jusque-là, il avait tout fait marcher tambour battant. C'est maintenant baïonnette au fusil, en piétinant les morts, qu'il va s'élever.

(1) *Histoire de l'Empire et du Consulat.*

Fig. 396. — CALENDRIER NAPOLÉON POUR L'AN 1822.

" La persistance de la légende Napoléonienne a donné naissance à de nombreuses estampes et pièces du genre de celle-ci, au XIX[e] siècle. En 1822, la gloire de Napoléon était encore toute fraiche et, déjà, se fixait la légendaire épopée.

Après ce haut fait d'armes contre lequel, en France, personne n'osa murmurer, sauf quelques manifestants anodins à Paris, le lendemain, et qu'on châtia durement, il pouvait monter dignement au trône et continuer.



Le titre de roi est mince. Celui d'Imperator est de plus d'effet. Le sacre ne lui suffit pas. Il faut que ce soit le Très-Saint-Père qui se dérange, et à Notre-Dame, lui qui attende, longtemps, debout, le nouvel Empereur. Il ne suffit pas à son orgueil, à son impudence, d'être couronné. L'Usurpateur se couronne lui-même, il couronne Joséphine et, pour ce faire, retire des mains du Pape les tiares d'or.

Une caricature royaliste, peu avant, à l'occasion d'un fait divers — condamnation de la voleuse d'un diadème de perles — représentait une femme enchaînée à ses genoux, lui demandant : « Est-ce donc un si grand crime que de dérober une couronne ? » Un autre le montrait en soleil, dans chaque main, un éteignoir qu'il posait à droite sur Cambacérès, à gauche sur l'autre bougie, Lebrun.

Sa démoniaque ambition, sa folie des grandeurs, son aveugle manque de mesure, sa théorie de tout ou rien, de rien n'est impossible l'amènent à créer une cour et des titres, dont le faste, la prodigalité et la bassesse dépassent celles du grand siècle.

A profusion, les emplois, les titres, les terres, l'argent furent offerts aux créatures de l'aigle. Dans sa lettre, incroyablement plate et vaine tout ensemble, à Pie VII pour lui demander de venir à Paris, il s'intitulait « le premier empereur des Français » ; point ne compte Charlemagne !

Et la famille Buonaparte, la vieille Ramolino comme les filles autrefois galantes, les frères incapables

Fig. 397. — Imagerie populaire sur la Matinée de Waterloo.

comme les belles-sœurs déplacées et le vieux polisson d'oncle-Cardinal Fesch, dévoraient les millions et les biens de la France asservie, en attendant que l'Empereur-vampire en ait sucé tout le sang.

Puis vient le cortège des vassaux et des lécheurs de bottes : grand Électeur, Archi-chancelier d'Empire, Archi-chancelier d'Etat, Archi-trésorier, Connétable, grand Amiral, grand Chambellan, grand Veneur, grand Echanson, seize Maréchaux, Chambellans, Maîtres des cérémonies ; plus tard vinrent les titres de noblesse, et les distributions de terres et de décorations.

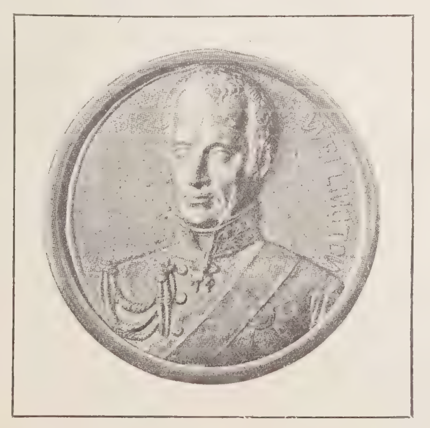


Fig. 398. — Wellington, d'après une médaille de l'époque.

Empereur ! L'homme a peu changé : la calvitie commence à gagner son front, l'embonpoint son ventre ; son impudence, sa rage, son despotisme, ses caprices, sa brutalité de gestes et de paroles, s'affirment chaque jour un peu plus. Jamais il ne complimentait personne, jamais il ne disait de bien de qui que ce soit ; il s'appliquait d'ailleurs à s'entourer de valets plus que de conseillers, se considérant ouvertement et de plus en plus comme le seul grand génie que la terre ait et dût jamais porter ; il n'a pas cherché à se faire aimer, sauf peut-être de ses femmes, mais bien à se faire craindre, et le plus possible ; tous d'ailleurs ne s'incli-



Fig. 399. — « Der neue univeral monarch. »
Le nouveau monarque universel. Caricature allemande contre Napoléon.

naient pas devant lui : Lebrun, par exemple, du temps du Consulat ; un jour que Lebrun, en conseil des Ministres, donnait un avis contraire à celui de Bonaparte, celui-ci déclara : « Il n'y a décidément rien à attendre d'une ganache de soixante-huit ans. — Oui, répliqua Lebrun, c'est ce que disent les enfants »

Une autre fois, le Corse critiquait le style de certaine traduction française de la « Jérusalem délivrée ». Lebrun rétorqua : « Vous feriez bien d'apprendre la langue française avant de la juger » (1). Le Conseil n'était pas inutile. Chaptal nous apprend que toute sa vie, Napalioné a dit : Iles *Philippiques,* pour Philippines. — *Section,* pour session. — Point *fulminant,* pour point culminant. — Rentes *voyagères,* pour rentes viagères. — *Armistice,* pour amnistie.

De tout et de tous, il jugeait entièrement et sans indulgence ; parmi les rois ses prédécesseurs, les seuls qu'il appréciât étaient Philippe le Bel et Louis XI. — « Et Henri IV ? lui disait-on, ce fut un bon roi... — Les rois fainéants aussi », répondit-il.

Par ailleurs, extrêmement ignorant en toutes sciences, sauf la militaire ; on l'a peint comme un « fort en math » ; il n'en est rien, absolument. Mais il est fort coquet, très mal élevé, très bourru, follement coléreux. Quelques dialogues nous sont restés. Gouvion Saint-Cyr, rentrant de Naples, se précipite, en bon courtisan, au lever du chef :

Napoléon. — Vous arrivez de Naples ?

Gouvion Saint-Cyr. — Oui, Sire, j'ai laissé le commandement au général Pérignon, que vous avez envoyé pour me remplacer.

Napoléon. — Vous avez sans doute reçu la permission du Ministre de la Guerre ?

Gouvion Saint-Cyr. — Non, Sire, mais je n'avais plus rien à faire à Naples.

Napoléon. — Si, dans deux heures, vous n'êtes pas en route pour Naples, je vous fais fusiller avant midi à Grenelle.

L'autre ne se le fit point répéter.



Fig. 400. — « Je reprends mon bonnet, si je te laisse ta calotte. »
Caricature contre Louis XVIII sur le retour de l'île d'Elbe.

Même quand il n'était que premier Consul, il montrait cette incroyable arrogance ; apprenant que son frère Lucien, l'ancien président des Cinq-Cents, s'était marié avec la veuve d'un agent de change, sans l'en aviser, il fit appeler le notaire. Voici, textuelle, la teneur de la conversation :

Bonaparte. — C'est vous, Monsieur, qui avez reçu l'acte de mariage de mon frère ?

Le Notaire. — Oui, citoyen premier Consul.

Bonaparte. — Vous ignoriez donc que c'était mon frère ?

Le Notaire. — Non, Citoyen premier Consul.

(1) *Mémoires* de Chaptal.

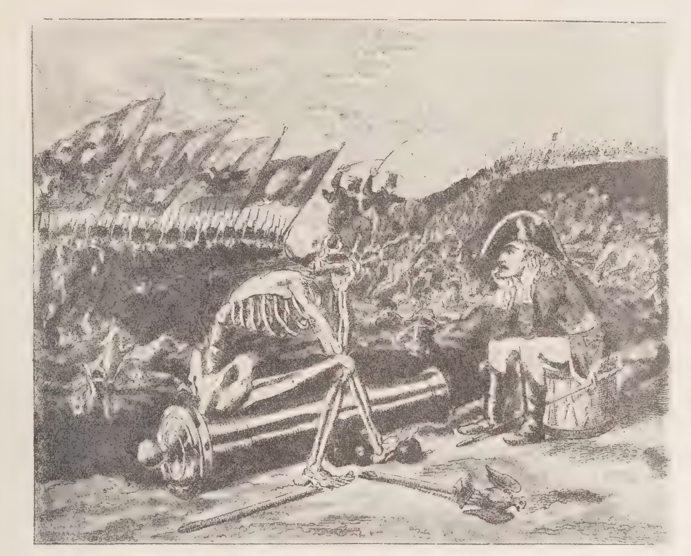


Fig. 401. — « The two kings of terror ». Les deux rois de la terreur. Caricature anglaise contre Napoléon (1815).

* C'est sur le champ de bataille, le tête à tête de la mort et de Napoléon, les deux maîtres de la terreur, tandis que s'accomplit la destinée. Les étendards claquent au vent, la grande armée couvre la plaine de ses restes et la mort foule du pied l'aigle brisé.

Bonaparte. — Vous ne saviez donc pas que mon consentement était nécessaire pour valider cet acte ?

Le Notaire. — Je ne le pense pas. Votre frère est majeur depuis longtemps; il a été ministre, président, ambassadeur, il n'a point de père. Il est libre.

Bonaparte. — Mais je suis souverain et, comme tel, je devais donner mon consentement.

Le notaire. — Vous n'êtes souverain que pour dix ans, et aucun acte n'engage votre famille vis-à-vis de vous.

Bonaparte. — Montrez-moi ce contrat de mariage.

Le notaire. — Le voilà.

Bonaparte (après avoir failli déchirer la feuille du registre en le refermant). — Je ferai casser cet acte.

Le notaire. — Ce sera difficile, tout étant en règle, il n'y a aucune raison à cela.

Bonaparte. — Allez-vous en !

Puis il s'emporte violemment contre son frère et lui reproche d'avoir épousé une veuve. A quoi Lucien répond : « Toi aussi, tu en as épousée une ; mais la mienne n'est ni vieille ni puante ! »

Un jugement acquittant un marin ne lui plaît pas. Il fait mettre à la cellule les trois officiers-juges, renvoie l'accusé devant une autre Commission et dit au Ministre de la Marine : « Vous me répondez personnellement du résultat. » Quatre jours plus tard, le marin innocenté était fusillé.

Pour compléter le portrait, il faut dire que Napoléon était incapable de pitié ou même d'égards pour qui que ce soit, incroyablement malhonnête au jeu, et profondément grossier.

Sa folie de domination est la cause essentielle de son habitude de tricher; quant à sa muflerie, les exemples en abondent. Aux dames qu'il remarquait pour la première fois à ses réceptions, il demandait leur âge, le métier de leur mari, leur nom. Une fois, quand l'une d'elles se fut nommée : « Ah ! c'est vous ? » dit-il très étonné : « On m'avait pourtant dit que vous étiez jolie. » La robe de Joséphine lui déplaît-elle ? Il saisit un carafon de vin à table et le renverse méthodiquement sur son épouse. Il invite plusieurs centaines de personnes aux Tuileries et ne paraît même pas; il donne un banquet et, au bout de dix minutes, il quitte la table en jetant sa serviette n'importe où. Il n'avait jamais d'heure fixe pour quoi que ce soit, faisant attendre plusieurs heures dans son antichambre les ministres qu'il avait convoqués, se couchait le soir en jetant ses habits à la volée et se relevant une heure après pour travailler avec ses ministres, convoqués sur l'heure, jusqu'au matin suivant. Enfin, il se montrait effroyablement destructeur, tailladant fauteuils et tables à coups de canif ou de grattoir pendant qu'il parlait, ou barrant à larges traits de plume, puis déchirant les feuilles de papier blanc qu'il avait devant lui ; il prenait aussi un extrême plaisir à casser en petits morceaux les porcelaines un peu travaillées, à arracher les plantes rares de ses serres, ou à tirer à la carabine sur les oiseaux précieux que Joséphine élevait dans les volières de la Malmaison. Atteint de tares et de vices prodigieux, il avait aussi des qualités exceptionnelles : une mémoire des têtes, des noms, des chiffres, dépassant en précision et en longévité toutes celles qu'on cite comme remarquables, une

résistance physique et une puissance de travail étonnantes : « Plus et moins qu'un homme ! » disait la duchesse d'Abrantès, « et sans aucune comparaison possible ». C'était indiscutablement un fou, un monstre, mais, par certains côtés, un génie. Ce genre d'individu est essentiellement dangereux comme chef d'Etat.

Son caractère rageur et capricieux faisait de sa Cour « une vraie galère où chacun ramait selon l'or-



FIG. 402. — BONAPARTE, DE SANGLANTE MÉMOIRE, SE RETIRANT DANS SON ILE. Caricature anglaise sur le départ pour l'île d'Elbe (12 avril 1814).

donnance ». Chacun devait, à tout instant, être sur ses gardes, et épiait avec terreur le moindre mouvement d'hésitation.

L'extraordinaire développement de la police et l'intérêt qu'il porte à ses rapports sont encore une marque manifeste du délire d'autorité de Napoléon.

Bien entendu, à dater du commencement de l'absolutisme, la presse fut complètement réduite à merci, et toutes les publications périodiques et théâtrales furent étroitement censurées. Aucune information, aucune opinion ne se répandit publiquement que l'officielle. Aucune des pièces de Corneille ne fut jouée sans mutilation, *Mérope* fut supprimée du répertoire, et bien d'autres encore. En revanche, Napoléon chargeait des barbouilleurs de second ordre d'écrire des pièces symbolisant et exaltant sa conduite et sa puissance.

Le Triomphe de Trajan, Hector et *Tippo-Saïb* furent ainsi composés par des *valets de lettres,* infiniment oubliés aujourd'hui.

***

Tous les soirs, pendant ces dix ans, Napoléon, qu'il soit en France ou à l'étranger, recevait de la Préfecture de Police un rapport détaillé ; un courrier spécial le lui apportait à bride abattue. C'était sa grande distraction. En veut-on une idée ?

« *Bulletin du 19 floréal an XIII. Vaucluse.* — Attaque du courrier de Manosque à Aix, dans le bois

de Négreaux, près Mirabeau, par deux hommes armés qui ne prennent que les dépêches. Deux voyageurs ont été prévenus sur la route par des charretiers.

Colporteurs de Saumur (suite). — Les soupçons ne sont pas fondés.

Anvers, conscription (suite). — Vandenbergh a reçu 600 francs pour rayer Franck de la liste des réfractaires. Le ministre fait vérifier le fait.

Valognes, contrebande. — Jugement du Tribunal sur l'affaire du *Phénix*, saisie du navire et de la



Fig. 403. — Estampe satirique contre les Jésuites à propos du retour de l'île d'Elbe.

* « On nous a appelés trop tard », disent les Jésuites « avant-garde de l'inquisition », tandis que l'Empereur s'avance un rameau d'olivier à la main, au milieu des acclamations.

cargaison. Seuwartz, capitaine. — Triple amende, 15 jours de prison. — Blanquet, consignataire, acquitté; — Cherret, agent principal de Flechter, expéditionnaire, demeure détenu à Paris; il servait, en outre, la correspondance des deux pays.

Golo, crimes divers. — La maîtresse d'un gendarme essaie d'en tuer un autre, Emilly, en couchant avec lui. — Giustiniani, qui tua Manino, il y a quatre ans, reçoit un coup de fusil. Trois brigands dévalisent trois voyageurs.

Rapport du Préfet de Police. — Arrestations. — Huit voleurs, sept mendiants, un fou.

Blanchard. — Régisseur de la maison Ouvrard, ne s'occupe que de son commerce.

De Souvizye. — *Desors*. — Desors, dit de Voutezac (né à Voutezac, Lozère), était signalé comme agent de La Neufville. La Préfecture de Police répondit qu'elle ne trouvait pas *Dehors* (au lieu de Desors). Murat signala de Souvizye qui, interrogé, dit être arrivé de Bruxelles avec sa tante, Mme d'Espagnac. Compatriote de Desors, n'a rien de suspect dans ses papiers et a été laissé en liberté. Desors est très dévot et fréquente les familles de Lubersac, Tourdonnet et Clédat.

Hambourg (suite). — Bruit d'un armistice entre la France et l'Angleterre. — Trente-neuf recrues sont parties de Hambourg pour Husum. — A Tonningen, un capitaine anglais a été châtié corporellement pour refus d'obéissance au commandant du vaisseau danois.

Ordre du ministre. — En liberté, en surveillance dans sa commune : Splenter, ouvrier boulanger, arrêté pour espionnage : Rien.



Fig. 404. — SUJET ALLÉGORIQUE.
« Bonaparte fuit l'île d'Elbe et ramène à sa suite la guerre et la misère. La mort, qui le précède, se livre à l'allégresse.
Caricature sur le retour de l'île d'Elbe (1815).

Faits divers. — Incendies: accidentels: Seine-et-Oise, Loiret, Aisne, Meuse-Inférieure. — Par malveillance: Oise, Doubs, Escaut, Rühr. — Vol dans un magasin d'habillement de dragons à Schlestadt. — Assassinat d'un conscrit par des camarades à Mâcon.

Une autre fois on trouve :

« Un incendie. — Bourse : Ventes en abondance 74 francs ; banque 1228 fr. 75. — Arrestation : six conscrits, un déserteur, douze voleurs, quatre escrocs, trois rôdeurs de nuit, deux vagabonds, onze mendiants, un fou » (1).

Ceci tous les soirs de 1804 à 1814, sous forme d'un cahier d'une vingtaine de feuillets réunis par une jolie faveur vert tendre : la presse était bâillonnée, la politique parlementaire muette, le théâtre absolument plat ; à ce silence veillait une police inquisitoriale, draconienne et dont les agents secrets étaient innombrables. Aussi bien, dans cet immense camp que fut la France, chaque jour moins peuplée et moins riche de 1804 à 1814, et malgré le gaspillage et la prodigalité effrénée de la cour, aucune critique, aucune révolte d'aucun genre ne se fit jour. Les Chouans, décimés depuis l'effondrement du complot Pichegru-Cadoutal, l'étranglement — volontaire ou non — du premier et l'exécution du second, n'ont aucune force ; les conscrits déserteurs, traqués plus étroitement de jour en jour, sont finalement enrôlés malgré eux, et marchent comme les autres par immenses fournées aux champs de bataille d'où ils ne reviendront plus.

***

Quelques pamphlets virulents à l'étranger, en particulier *La Nouvelle Enéïde* de Le Plat du Temple, marquent seuls l'activité des émigrés. Par contre, c'est par centaines qu'il faut compter les caricatures graphiques, presque toutes issues de l'Angleterre, où trois intarissables artistes, entre autres, Cruikshank, James Gillray et Rowlandson, exercent leur verve et leur malignité à rapetisser, à ridiculiser ou à rendre odieux *Little-Boney*, ou *Boney-Parly* : le dessin, comme les légendes, souvent fort longues, y participent.

C'est d'abord la remarquable caricature de Gillray, représentant *Le Sacre*. Citons, encore, « La Mort

(1) D'Hauterive. *La police secrète sous l'Empire.*

de Miss Republic » : la République est étendue sur son lit de mort tandis que Sieyès, dorlote un Napoléon emmaillotté. John Bull, derrière ses lunettes, s'informe de ce qui est arrivé : « Pardon, Monsieur l'abbé, quelle est la cause du décès de cette malheureuse femme ? Elle paraissait pourtant, récemment encore, en parfaite santé ? — Sieyès répond : « Elle est morte, Monsieur, en mettant au monde ce petit Empereur ». Autre part, Napoléon, l'air affamé et vorace, est attaché devant une énorme mappemonde bien cuite, et découpe l'Europe ; face à lui est Pitt qui plante sa fourchette-trident dans l'Océan, et en légende : « Ce petit souper ne leur suffit pas ».



Fig. 405. — Le jeu du Petengueule Royal sur la France.
* Caricature de 1815 au sujet du retour de Napoléon et de la fuite de Louis XVIII. Evénements dont la France payait les frais.

Et pendant ce temps, par tout le continent, puisqu'on a renoncé à descendre en Angleterre, la chair à canon engraisse les champs et le sang les irrigue. Ce n'est pourtant pas en boucher que Gillray montra Napoléon, en 1806, au moment de la grande distribution, mais en fabricant de pain d'épice ; dans le four impérial, Bonaparte s'apprête à faire cuire trois personnages en pain d'épice, les rois de Bavière, Saxe et Wurtemberg, tandis que le balai corse de nettoyage pousse pêle-mêle dans le foyer vieux sceptres, vieilles couronnes, jacobins, cantons suisses et pays conquis. Mi-jésuites, mi-ambassadeur par l'habit, le mitron Talleyrand brasse dans le pétrin les pays en transformation : Hongrie, Turquie, Pologne, et à côté le vautour prussien dévore des morceaux de Hanovre. Sur une commode, une collection de figurines en pain d'épice, avec une étiquette portant : pâte de vice-rois, pour cuire à la prochaine fournée ; sur les tiroirs, autres étiquettes : rois et reines, couronnes et sceptres, soleils et lunes ; au premier plan, une corbeille de rois et princes corses *importés*, pour l'exportation.

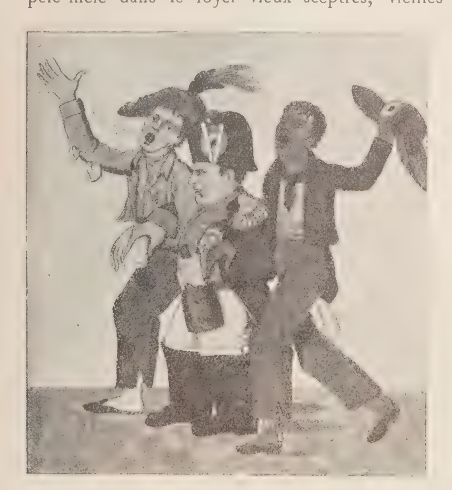


Fig. 406. — LES TROIS FÉDÉRÉS. Caricature contre Napoléon (1815).

***

A partir de 1807, à la vérité, les qualités mêmes de Napoléon disparurent ; d'abord, la quarantaine approchait ; il ne travaillait plus avec la même facilité qu'autrefois, la station à cheval le fatiguait, et il commençait, alors qu'auparavant il déjeûnait en dix minutes d'un seul plat, à devenir gourmand, à festoyer, partant à engraisser. Il devenait angoissé de ne pas avoir d'héritier, de ne pouvoir compter sur aucun allié sûr,

de voir les richesses humaines et matérielles de la France s'épuiser, et son humeur déjà si violente devint constamment sombre, au point que ses courtisans l'appelaient l' « inamusable ». Les appétits de ses créatures et du peuple en général devenaient furieux, les abus des fonctionnaires les violences des policiers et des soldats, l'indiscipline et le pillage se généralisaient. Partout, en tout, le droit du plus fort triomphait odieusement.

Les généraux, par butin, rançon et chantage, essayaient de tirer les plus grands bénéfices de leurs conquêtes, puis dépensaient de façon scandaleuse ; c'est ainsi que Murat se faisait envoyer, pendant la seule campagne de Prusse, pour 27.000 francs de plumes et aigrettes, que Soult spéculait sur les tableaux, Masséna sur le blocus, Junot à la Bourse ; les soldats, naturellement, suivaient le mouvement, dans la mesure du possible. Mais en fait, leur condition devenait chaque jour plus misérable ; ils couraient au pas de charge dans toute l'Europe et s'estimaient heureux quand, de quelque manière que ce fût, ils mangeaient à leur faim et quand leurs vêtements les mettaient à l'abri des intempéries.



Fig. 407. — C'EST LA CRAVATE A PAPA !!

* Ce pamphlet, qui met en scène le roi de Rome est de ceux qui se colportaient sous le manteau à la chute de l'empire. Le pamphlétaire à voulu dire que l'Empereur, auquel il a prêté des oreilles d'ânes, sera pendu, qu'il est un bandit digne du gibet, et c'est entre les mains du fils qu'on a placé la corde pour le père !

L'Empereur devient plus arrogant, plus brutal que jamais ; une de ses proclamations commence par cette phrase caractéristique : « Soldats, la paix entre *moi* et l'Empereur d'Autriche est signée. »

Moi ! d'abord moi, moi seul. Ce n'est ni *nous* les soldats, ni *la France,* mère patrie, ni *l'Empire,* ni même *votre empereur,* c'est « *moi !* ».

« Une fois sacré, rien ne le resta pour *moi !* » dit, elliptiquement, la légende d'une caricature, et c'est infiniment vrai. Le Pape refuse-t-il de souscrire sans discussions à ses mesures tyranniques ? Napoléon le fait mettre au secret, séquestrer, puis enlever sans ménagements. Le pape a soixante-sept ans et manque mourir en chemin, mais on ne lui laisse pas le temps de se soigner et il arrive agonisant à Fontainebleau où les évêques vendus à l'Empereur travaillent sans relâche le Souverain Pontife, quoiqu'il soit très malade, pour le convertir aux vues tyranniques du « petit caporal ».

Joséphine ne lui donne pas d'enfant ? Au bout de treize ans de mariage, il la répudie et s'octroie par ordre la fille de l'Empereur d'Autriche, nouvelle Iphigénie : Marie-Louise. C'est le plus atroce des mariages d'affaires, le mariage politique, et avec quel être ! Aimable perspective pour une jeune fille de dix-neuf ans !

Cependant, paraît-il, elle ne fut pas trop malheureuse : son époux était si rarement avec elle ! Toujours mené par son vertigineux orgueil, puis, à partir de 1812, par la nécessité, « l'ogre corse » continue à jouer son effroyable drame de ruine et de massacre sur le théâtre de l'Europe, et maintenant les caricatures ne le montrent plus guère qu'entre le Diable et la Mort, les deux acolytes auxquels véritablement ce démon de l'humanité paraît être intimement lié, donnant le bras à la Mort, en conversation avec elle, ou bercé et emmailloté par le Diable.

LES JOURNAUX.



LES JOURNAUX.

Caricature extraite du *Journal des Arts* (1814) et représentant la lutte du *Journal des Arts* contre les journaux royalistes de la première Restauration.

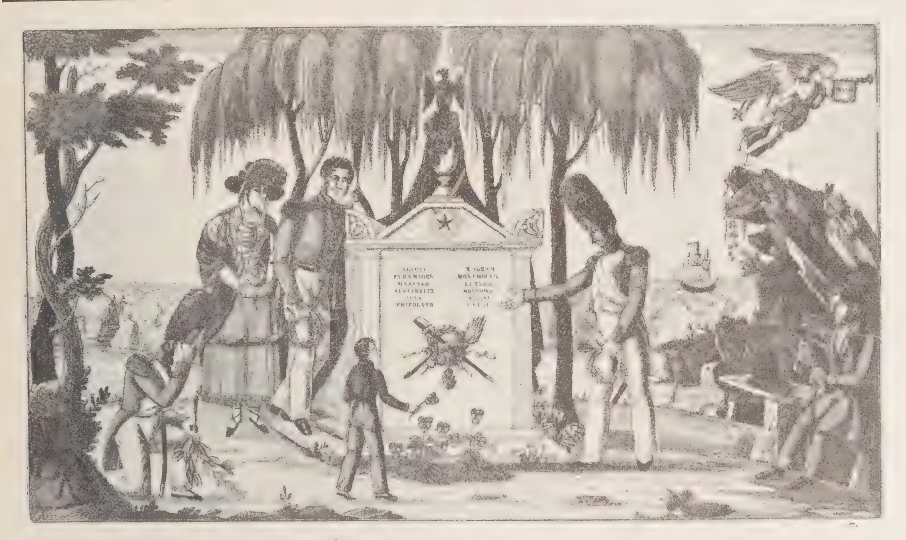


Fig. 408. — LE TOMBEAU DE NAPOLÉON A SAINTE-HÉLÈNE. D'après une image d'Epinal.

La dégringolade fut prodigieuse de rapidité ; elle était obligatoire, mathématiquement : un chef usé, et dont le brigandage politique a écarté tout allié ; un pays épuisé, une armée fracassée dont les restes sont misérables et dont les trous ne peuvent plus être bien bouchés, tels sont les élements contre lesquels les Alliés réorganisés et les vassaux révoltés purent exercer, en 1813 et 1814, leurs efforts si longtemps vains.

La ruine de l'armée datait de la campagne de Russie. On apprécie généralement mal l'étendue de cette catastrophe que fut la retraite ; quelques précisions numériques, quelques détails en diront plus qu'un long mémoire. Le total des troupes françaises et des quelques régiments alliés qui arrivèrent en Russie se monte à cinq cent quarante mille hommes. Un dixième environ déserta ; puis, poursuivie par trois armées russes, la Grande Armée commença sa retraite, après des batailles meurtrières ; pour mauvais soldats que fussent les Russes, ils connaissaient leur pays et étaient rompus à ses températures glaciales, si accentué que fût le froid en cet hiver de 1812. Presque toute l'artillerie française dut être abandonnée, ainsi que de milliers de chevaux, incapables de suivre un plan incliné sur la glace. Les hommes tombaient de froid (— 36°), de faim, de fatigue. En outre le ravitaillement n'était pas organisable dans l'ensemble, les traversées de rivières restaient extrêmement précaires, sur les pontons fragiles et facilement emportés par d'énormes glaçons, ou engloutis, si la nappe glacée cédait.

On espérait un ravitaillement considérable à Smolensk. Il n'avait pu arriver, et les Russes s'en emparèrent quelques jours après. On abandonna les chariots, faute de chevaux, et du même coup les blessés, les traînards et ce qui restait d'équipages d'artillerie, génie et cavalerie.

Enfin, talonnée par les Russes qui voulaient couper le passage, la Grande Armée, émiettée, réduite à trente-six mille hommes, sans canons, sans bagages, sans fourgons, sans munitions, sans provisions, parvint à marches forcées à la Bérésina. Napoléon avait déjà abandonné tout ce qui pouvait le retarder ; le sauvetage était une question d'heures. Pour comble de malheur, le dégel se produisit alors brusquement, nécessitant l'établissement de ponts très résistants ; dans l'eau et la glace jusqu'à la ceinture, les pontonniers, souvent de fortune, travaillèrent trente-six heures de suite ; tous en moururent ; des ponts se rompirent ; il fallut les rétablir. Arrivés à Vilna, les malheureux rescapés se livrèrent à un pillage insensé, et beaucoup, après avoir tant bien que mal résisté à la famine et aux privations, périrent de cette bombance déréglée. Vingt-quatre heures après l'arrivée, on signala les Cosaques, en masse ; en toute hâte, il fallut repartir, non sans abandonner les quelques voitures et les milliers de blessés et de malades qui avaient pu parvenir jusque là. Les plus résistants pleuraient des larmes sanglantes. Une dernière rampe couverte de verglas,

infranchissable, nécessita l'abandon des papiers d'archives secrets, des caissons contenant l'or de l'armée, des cuisines roulantes et des charrettes de cantine. La panique devint générale et par petits groupes, les soldats se traînèrent jusqu'en Prusse. Cent soixante mille prisonniers, deux cent quatre-vingt mille morts, toute l'artillerie, toute la jeune garde, toute la cavalerie, tout le trésor de l'armée perdus, tel était le bilan de cette affreuse retraite de deux mois.

***

Pendant ce temps, à Paris, et pour montrer, semble-t-il, combien au dedans comme au dehors cette puissance napoléonienne était illusoire, le général républicain Malet, échappé de prison, soulevait la Garde



Fig. 409. — LA FAMILLE BERTRAND AU TOMBEAU DE BONAPARTE, d'après une estampe populaire.

Nationale et, à l'aide de fausses nouvelles, manquait s'emparer du pouvoir sans aucune difficulté. Par malheur pour lui, après avoir tué le commandant de la place et arrêté Savary, ministre, et Fouché, Préfet de Police, Malet fut reconnu par un policier et ficelé en présence de la troupe, stupéfaite et irritée « d'avoir si bien marché ».

A peine arrivé en France, Napoléon dut aviser à l'organisation de la résistance et au remplacement plus ou moins imparfait des quatre cent mille hommes perdus, de l'artillerie défunte et de la cavalerie dissipée ; il fallait au moins sauver le pays, que l'étranger s'apprêtait à envahir. L'ogre arriva à lever deux cent quarante mille hommes, en anticipant sur les classes de conscrits de 1813 et de 1814. On enrôla, sans pitié, tous ceux qui pouvaient l'être, vieux et jeunes, infirmes et malades, et comme beaucoup, surtout en pays chouan, vivaient dans les bois, ou se faisaient sauter l'index pour ne pouvoir appuyer sur la gâchette, ou arracher les dents pour ne pouvoir déchirer la cartouche, ce fut une immense chasse à l'homme par tout l'Ouest de la France, où gendarmes et brigades devaient organiser des battues et emmener les recrues

comme des prisonniers. Comme d'autre part tous les chevaux, mulets et ânes avaient été réquisitionnés, il restait aux champs les femmes et les enfants, labourant à la bêche.

A force de pression et d'expédients, on parvint à trouver une armée de quatre cent mille hommes, complète, bien tenue et organisée, mais sans expérience, ni enthousiasme.

Le fils du Diable et de la Mort s'usait rapidement ; il lui arrivait de s'endormir dans le fracas de la mitraille sans pouvoir résister ; il ne pouvait rester à cheval plusieurs heures, le cancer commençait à le travailler violemment. Plus impérieux que jamais, plus que jamais inaccessible à l'action de ses conseillers, mal secondé même par ses généraux, pourris et las, follement incorrigible et risque-tout, il allait, en continuant sa politique brutale et intransigeante, mener le pays à l'extrême désastre.

En outre, les quelques petits alliés étaient défiants et prêts à trahir, et Metternich donnait des leçons de duplicité à Talleyrand qui s'y entendait cependant. Le commerce était mort, l'argent rare et déprécié, les faillites multiples, chacun avait soif de paix. La police était impuissante, quand l'ennemi entrait en France, à réprimer les agissements des agents royalistes, à empêcher l'affichage des proclamations de Louis XVIII, et les traîtres s'infiltraient partout, dans l'armée plus qu'ailleurs, et les mécontents, pressurés d'impôts, criaient de tous côtés que c'était le « commencement de la fin », formule due à Talleyrand, qui commençait sa cour à Louis XVIII. Malgré quelques succès locaux, quelques manœuvres heureuses de l'aigle vieilli, les alliés avançaient régulièrement et sans peine, dévastant systématiquement le pays ; les violences attisées par la rancune et l'esprit de vengeance, atteignirent à la sauvagerie et à la férocité, plus encore, peut-être, qu'un siècle plus tard...



Fig. 410. — Sépulture de Napoléon à Saint-Hélène. Gravure de Lalaisse. d'après Vernet et Gérard.

Paris fut bientôt encerclé et capitula sans résistance. L'Empereur ne pouvait se rendre à l'évidence, et cependant Paris était soulagé, délivré de toute angoisse par les garanties de l'Empereur de Russie. Manifestement les Parisiens étaient maintenant heureux de vivre.

Napoléon préparait sa valise à Fontainebleau. Pendant ce temps, les alliés s'installaient, les émigrés revenus, précipitaient la statue du tyran du haut de la colonne Vendôme et attachaient la Légion d'honneur à la queue de leurs chevaux.

⁂

Pendant ces deux années, la caricature n'avait point chômé, et les libellistes s'étaient réveillés. Des portraits dits « hiéroglyphiques » parce que le petit chapeau est un aigle, le col la mer Rouge, l'épaulette une main, etc... portent pour légende :

« Napoléon le premier et le dernier par le courroux du ciel, empereur des Jacobins, protecteur de la confédération des coquins, médiateur de la Ligue infernale, grand-Croix de la Légion d'horreur, commandant en chef des squelettes laissés à Moscou, Smolensk, Leipzig, etc... Le premier en tête des fuyards,

grand prêtre supposé du Sanhédrin, prophète supposé des musulmans, pilier supposé de la foi chrétienne, inventeur de la méthode syrienne pour se défaire des malades, par les potions narcotiques ou des prisonniers par la baïonnette, premier fossoyeur pour enterrer vivant, geôlier en chef du Saint-Père et du roi d'Espagne, destructeur de couronnes, manufacturier de ducs, comtes, princes et rois ; douanier en chef du système continental, maître boucher pour les massacres de Paris et Toulouse ; meurtrier de Hoffer, Palm, Wright



Fig. 411. — Les descentes de Croix ou la Semaine Sainte de 1815. Caricature sur le retour de l'Ile d'Elbe et la fuite des Bourbons.

Les personnages mis en scène représentent les anciens serviteurs de l'Empire qui avaient adhéré à la déchéance de Napoléon et s'étaient efforcés de rentrer en grâce auprès de Louis XVIII. On y voit notamment le célèbre abbé Maury que l'Empereur avait, de sa propre autorité, nommé archevêque de Paris, sans le consentement du pape.

et du noble et vertueux duc d'Enghien, de Kléber, de Pichegru et un millier d'autres ; voleur d'ambassadeurs, grand amiral de l'invasion de Boulogne, échanson pour verser le poison de Jaffa, archi-ch ancelier des traités de rebut, archi-trésorier pour le pillage du monde, sanguinaire, fat, assassin et incendiaire... ».

Finalement obligé d'abdiquer, malgé sa fureur, ses premiers refus et ses folles intentions de revanche, l'Empereur, à peu près seul dans les immenses galeries de Fontainebleau, attendit son départ et accepta avec indifférence, après avoir mollement tenté de s'empoisonner, la souveraineté dérisoire de l'Ile d'Elbe qu'on donnait en charité à son orgueil.

Ses adieux aux grognards et aux siens ne manquèrent pas de noblesse. Mais il partait avec la résolution fermement arrêtée en lui de revenir tenter la chance : tempérament de joueur.

Dans l'île, il jouait encore au souverain, passait des revues, inspectait et organisait son Lilliput. Il attendait même naïvement — il s'en croyait aimé — l'impératrice Marie-Louise avec son fils. A qui vient le voir, il déclare qu'il veut vivre comme un juge de paix, dans son île du Repos, avec ses plantes et ses bêtes.

***

Par une contradiction dont on ne saurait s'étonner en France, la moitié au moins du peuple le regrettait maintenant et prouvait à tout instant son hostilité à l'octroyeur de la charte « donnée à Paris, l'an de grâce 1814 et de notre règne le dix-neuvième. »

Les soldats surtout, renvoyés ou non, étaient sûrs de revoir le petit chapeau et la redingote grise et l'attendaient avec une véritable ferveur mystique. Aussi lorsqu'on apprit que le 1er mars à midi, avec ses onze cents « vieille garde » son brick de seize canons et ses six barques pontées, il avait débarqué au golfe Juan et s'acheminait à grandes étapes vers Paris, lançant un magistral coup de grosse caisse dans ses proclamations, la majorité des Français cria « Vive l'Empereur ! ». Sur son chemin alpin, adroitement choisi, c'est un véritable enthousiasme, issu avant tout d'une stupéfaction intense et d'un étonnement sans bornes.

Ses proclamations ?

« Français, j'ai entendu dans mon exil vos plaintes et vos vœux... vous réclamiez le gouvernement à votre choix qui est seul légitime. J'ai traversé les mers, j'arrive reprendre mes droits qui sont les vôtres.

« ... Soldats, la victoire marchera au pas de charge. L'aigle, aux couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours Notre-Dame. »

A l'étranger, et chez les « légitimistes » c'était une stupeur, un affolement profond ; cet homme apparaissait vraiment comme un démon. Ses anciens généraux, dont l'ingratitude est généralement écœurante, manifestent violemment leur colère. Soult l'appelle « monstre gorgé de sang ». Masséna le traite de « boucher », Ney promet de ramener le tigre dans une cage de fer, et les autres à l'avenant. Ce qui est incroyable, c'est qu'un seul coup de fusil eût évité ces Cent jours terribles, et que personne ne le tira.

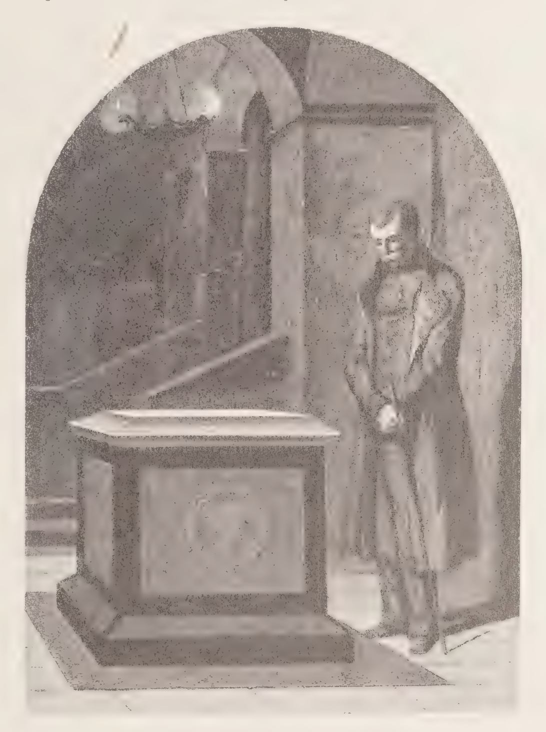


Fig. 412. — TOMBEAU DU ROI DE ROME.
Gravé par Adolphe Portier, d'après Jules David.

Trois jours plus tard, cependant, les uns et les autres lècheront ses bottes. Napoléon ne se fait aucune illusion sur eux ni sur ce qui attend la France. Rapidement aussi, le mirage d'enthousiasme produit par son retour s'éteint, et comme le régime n'est plus le même que jusqu'à 1814, comme en principe la censure est supprimée, — ce qui ne l'empêche pas de faire saisir les chansons, journaux et placards tant soit peu injurieux, la faveur repasse vite, et violemment, à Louis XVIII.

Goguenarde, une chanson déclare :

Ah ! dis donc, Napoléon
A'n revient pas, ta Marie-Louise...

Des affiches proclament « Deux cents mille francs de récompense à qui retrouvera la paix perdue le 20 mars ». — Ou bien ; « Napoléon, empereur des Français par la grâce du Diable et les constitutions de l'enfer, décrétons ce qui suit : Article premier. Il me sera fourni trois cents mille victimes par an. — Art. 2. Selon les circonstances, je ferai monter ce nombre jusqu'à trois millions. — Art. 3. Toutes les victimes seront conduites en poste à la boucherie » (1).

A Bourges, Orléans, Fontainebleau, on pose des placards violents, on vend des chansons : « Ah ! non, ça n'prend pas, Nicolas.... » On l'a toujours appelé Nicolas. Maintenant, on le nomme « Le Père la Violette », et Madame Mère « La Mère La Joie »....

(1) Houssaye, 1815.

« Pourvou qué ça doure ! » ; ça ne pouvait pas durer, heureusement. De toutes parts, les communiqués que reçoit Fouché, replacé à la police malgré sa trahison, marquent au bout de quinze jours que le feu de paille, la folle joie du retour, sont morts et que la crainte, voire la fureur contre l'Usurpateur montent furieusement, dans tout l'Ouest et le Midi, surtout. De nouveau, c'est la guerre et la conscription, ce sont les batailles entre les gendarmes et les conscrits, les assassinats de soldats et d'officiers, les émeutes.

De 1804 à 1814, il n'y avait eu, en France, à peu près aucune attaque pamphlétaire contre Napoléon : on le craignait trop, la police et les sanctions étaient trop terribles, la presse était au silence. Mais, dans cette période d'agitation, où Napoléon lui-même ignore quelle organisation, quelle marche politique intérieures il doit suivre, dans ce désordre et ce réveil militaires, les libelles, épigrammes et pamphlets pleuvent de tous côtés, les caricatures anglaises s'infiltrent partout, et les graveurs français prennent aussi leur burin.

« Les soldats de l'île d'Elbe sont revenus avec leur *cartouche,* Bonaparte finira avec un *boulet.* »

« Aujourd'hui, grande représentation au théâtre de l'Ambition, place du Carrousel, au bénéfice d'une famille indigente de Corse. On donnera l'*Empereur malgré tout le monde,* farce tragi-comique ; *Princes et Princesses sans le savoir*, puis ballet des *Esclaves* et *Entrée de cosaques.*

Des *Bonapartiana, Essai historique, Anti-Napoléon* foisonnent sans interruption jusqu'à Waterloo, bataille décisive de la dernière coalition, reformée immédiatement après le retour de l'île d'Elbe.

Napoléon s'enfuit ; il n'eut pas même le courage de se supprimer — son valet lui avait pourtant préparé des pistolets — et il alla, pour échapper à la mort qu'il savait certaine en France, se rendre sans noblesse à l'Angleterre. Elle le traita comme il devait l'être. Et, dès cet instant, il cessa d'occuper le monde et la presse. On se borna à penser pour lui, pendant qu'à Sainte-Hélène il écrivait ses mémoires, à une épitaphe méritée ; on en fit beaucoup. En voici une : « Je ne lègue point mon âme, car je ne sais pas trop si j'en ai une ; mais je lègue mon patrimoine, tel qu'il était en 1789, à ma famille qui se le partagera en portions égales ; mes fédérés à ma bonne ville de Paris, ma probité aux galériens, ma parole d'honneur à Ney, mes proclamations à Carnot, mon humanité aux Jacobins, l'exemple de mes fuites aux généraux dans le danger, mes pistolets à ceux qui savent s'en servir, mes fautes d'orthographe à l'Institut, etc... »

Mais la meilleure est celle-ci :

Passant, ah ! ne plains pas mon sort
Si je vivais, tu serais mort.

René Dalsème



LE THÉATRE SOUS LE CONSULAT ET LE PREMIER EMPIRE

L'OPÉRA (THÉATRE DES ARTS).

Le provincial ou l'étranger, amateur de théâtre, qui fût venu à Paris au commencement du XIXe siècle et descendu dans un de ces nombreux hôtels qui avoisinaient la Butte des Moulins et la rue Sainte-Anne, se serait trouvé à portée de tous les plaisirs qu'il aurait pu souhaiter. D'abord le Palais-Royal, centre de la vie parisienne à cette époque, avec ses restaurants, ses cafés, ses maisons de jeux et de filles, ses ombres chinoises, son concert des aveugles, son cirque au centre du jardin, ses deux théâtres, un à chaque bout de la même galerie, ses magasins de bijouterie, de curiosités et ses libraires.

Rue Richelieu (ex-rue de la Loi), c'est l'Opéra, sur l'emplacement actuel du square Louvois, c'est le Théâtre-Français à l'endroit même où nous le voyons encore. Tout proche, c'est le Théâtre Louvois, rue Louvois, le Théâtre Montansier (théâtre actuel du Palais-Royal), c'est le Théâtre Feydeau, rue Feydeau, la Salle Favart (Opéra-Comique actuel), et de l'autre côté de la rue Saint-Honoré, le Vaudeville, rue de Chartres (place du Carrousel).

La liberté des théâtres, en 1791, avait fait éclore ou maintenus ouverts soixante-trois théâtres. Depuis dix ans, vingt-deux avaient été brûlés ou démolis.

Curieuse histoire que celle de cette salle de l'Opéra située rue de Richelieu, appelée tour à tour Théâtre de la République et des Arts (1797), Théâtre de l'Opéra (août 1802), puis définitivement Académie impériale de Musique (juin 1804). Ce n'est pas pour rien qu'elle est la plus belle et la mieux décorée de Paris.

Le grand attrait de ce nouvel opéra consiste surtout dans les ballets, les décors et les cortèges. On se soucie assez peu de la musique. « C'est un théâtre d'étiquette et de ton », dira plus tard Picard qui en fut le directeur pendant les dernières années de l'Empire, tradition qui s'est conservée bien après, ce que le critique des *Débats* (devenu *Journal de l'Empire*), Geoffroy, constate en ces termes : « Le parterre seul est là pour écouter la pièce. Les loges y sont pour voir et pour être vues. »

En 1806, Napoléon prétend réorganiser le Jury pour la réception des ouvrages. On nomme le grand naturaliste Lacépède, déjà grand chancelier de la Légion d'honneur et président du Sénat, président de ce Jury d'admission. Le souverain s'arroge le droit de tout arranger, et lorsqu'il apprendra que l'on va représenter *La Mort d'Abel,* il écrit à Fouché : « Puisque l'opéra de *La Mort d'Abel* est monté, je consens qu'on le joue. Désormais j'entends qu'aucun opéra ne soit donné sans mon ordre... Il faut laisser ces sujets pour l'église. »



FIG. [illegible]. — LA FRANCE AU TOMBEAU DE SAINTE-HÉLÈNE. D'après une lithographie de l'époque romantique.



Fig. 414. — LE TOMBEAU DE NAPOLÉON II, d'après une image d'Epinal, de Georgin.

LE THÉATRE FRANÇAIS.

Si l'on veut bien juger le mouvement dramatique sous le Consulat et l'Empire, c'est du côté du Théatre-Français qu'il faut se tourner de préférence, d'autant plus que c'est ce théâtre qui aura toutes les préférences et les attentions du souverain.

Les comédiens français dont un certain nombre, emprisonnés pendant la Terreur, n'avaient été sauvés que par le dévouement de leur obscur camarade Labussière, avaient cherché à se grouper à nouveau. Mais cette réunion totale n'avait pu avoir lieu dans la salle qu'ils n'ont pas cessé d'occuper depuis, que le 30 mai 1799, grâce à François de Neufchâteau. Cette salle, qui faisait partie du Palais-Royal, avait été aliénée par Philippe-Egalité à ses créanciers avant de devenir propriété du duc d'Orléans et d'être finalement réunie au domaine de l'Etat. On avait repris dans cette fusion de 1799 la division traditionnelle en deux catégories, sociétaires et pensionnaires, les premiers étant de véritables propriétaires de l'entreprise, et les seconds des collaborateurs appointés. Cependant un arrêté du Directoire, qui était toujours valable, avait imposé aux uns et aux autres un commissaire du Gouvernement.

De 1806 à 1807, des mesures gouvernementales limitèrent le nombre des petits théâtres. Nous aurons l'occasion d'en parler plus loin. Le spectacle commençait dans les théâtres à sept heures et se terminait vers dix heures et demie. Au Théâtre-Français, les sociétaires, alors comme aujourd'hui, ne résistaient pas à l'envie de partir en tournée. Chaque été les journaux déploraient « la scandaleuse » disparition des premiers sujets qui, ne trouvant jamais leur part assez forte, allaient chercher dans les départements un supplément de gloire et d'argent. C'est ainsi que Mlle Duchesnois, à Lyon, en 1813, recevait 700 francs par représentation. Talma et Mlle Raucourt étaient les artistes qui s'absentaient le plus souvent.

Au point de vue matériel, il y avait eu de notables progrès réalisés. Aux classiques chandelles avaient succédé les bougies, puis les quinquets. Dans la tragédie, la réforme du costume, inaugurée par Lekain et Mlle Clairon, était à peu près accomplie par Talma, sous l'influence du peintre David. Ce n'était plus la scène encombrée de banquettes comme du temps de Voltaire ; le costume antique avait déjà l'exactitude que nous lui voyons de nos jours. Le même casque, il est vrai, servait indifféremment pour Achille, Romulus, Abner ou Cinna, mais ce n'était déjà plus un toquet à plumes.

Par application de la loi du 7 frimaire an V, confirmée par le décret du 9 décembre 1809, le droit des pauvres était perçu au profit des hospices à raison de dix pour cent sur la recette. Les auteurs, groupés pour la défense de leurs intérêts, bataillaient pour toucher un huitième de cette même recette et réclamaient un droit de propriété sur leurs œuvres pour dix ans.

TALMA. — MADEMOISELLE MARS.

Talma, bien que jouissant de toute la bienveillance de l'Empereur qui, de 1806 à 1813, lui offrit 195.200 francs de gratifications, en dehors de ses appointements, ne reçut jamais de distinction officielle, non tant à cause de la loi que parce que l'opinion publique s'y opposait encore. La Section de déclamation de l'Institut, fondée pendant la Révolution, et comprenant quatre comédiens, venait d'être supprimée en 1803. En revanche, Talma était reçu aux Tuileries à l'heure où le Maître expédiait son déjeuner sur un petit guéridon et s'entretenait avec lui, n'imitant pas pourtant la familiarité de son camarade Dugazon qui, un jour, à la Malmaison, au premier Consul qui lui avait dit : « Vous engraissez, Dugazon », lui avait répondu : « Et vous aussi, mon petit père ! » Les anciens admirateurs de Lekain ne pouvaient pardonner à Talma de briser l'alexandrin classique, de « causer » comme de la prose le beau vers racinien d'habitude toujours un peu chanté, mais surtout d'être parfois vulgaire ou forcené, si bien que Geoffroy, adversaire de Talma, en arrivait à comparer Lekain à un « héros » et Talma à un « bourgeois ». Boutade naturellement exagérée.



FIG. 415. — L'APOTHÉOSE DE NAPOLÉON, d'après une image d'Epinal, de Georgin.

Talma, dans la tragédie, sacrifiait donc aux effets dramatiques, sans souci de la pompe classique, et c'est en cela qu'il correspondait aux sentiments de sa génération qui le portait aux nues. Mme de Stael, notamment, en fait le plus grand éloge. Puis, voulant élargir son cadre, il cherchait à acclimater le répertoire de Shakespeare qui n'était alors connu qu'à travers les déformations incolores de Ducis. C'est ainsi que, dans *Hamlet,* repris après quinze ans, le 3 avril 1803, à la Porte-Saint-Martin, au bénéfice de Labussière, le sauveur des comédiens au 10 thermidor, on avait interdit l'apparition du spectre au premier acte comme contraire aux règles classiques. Ni cimetière, ni fossoyeurs, ni crâne. Pour observer l'unité de lieu, il fallait que toute l'action se passât dans le Palais des rois de Danemark. *Les Templiers* de Raynouard, reçus en 1803, ne furent joués que deux ans plus tard. Dans ce tissu d'anachronismes, chacun voulait y trouver des allusions. On se plaisait à souligner l'autocratie se montrant malfaisante ; d'autres croyaient y découvrir les précurseurs de la franc-maçonnerie. Ce fut un succès d'opposition dont l'empereur se préoccupa jusqu'en Pologne, la veille de son entrée à Varsovie.

Quoique absent, Napoléon se préoccupe sans cesse de ce qui se passe dans les théâtres de sa bonne ville de Paris. En 1805, il écrit de Milan à Fouché : « Je ne crois pas qu'il faille laisser jouer des pièces dont les sujets seraient pris dans des temps trop près de nous ». Mais il ne dit rien à propos de *La Mort d'Henri IV,* de Gabriel Legouvé (25 juin 1806). *Omasis* ou *Joseph en Egypte,* de Baour-Lormian, est un succès. Mlle Mars s'y fait applaudir dans le rôle de Benjamin.

Le talent de Mlle Mars, fille de Monvel, grandissait de jour en jour. C'est elle qui répondait à Napoléon, à Dresde, qui lui demandait comment elle avait débuté : « J'ai commencé toute petite, Sire. Je me suis glissée sans être aperçue ». Ce qui était vrai. Mlle Mars avait pour elle la simplicité, la vérité, la naïveté. « Vous verrez qu'elle jouera les petites filles jusqu'à soixante ans, disait Mlle Bourgoin. Moi, je serai aux incurables ». Après le départ de Mlle Contat, Mlle Mars lui succéda dans les grandes coquettes. Elle fut sans égale dans les rôles de Sylvia, d'Elmire, de Célimène. Mlle Leverd, qui la doublait avec succès, fut admise au sociétariat par ordre de l'Empereur qui lui fit remettre 3.000 francs.

LES COMÉDIENS ORDINAIRES DE L'EMPEREUR.

Depuis le 14 messidor an XII (3 juillet 1804), les comédiens français étaient autorisés à s'appeler « *Comédiens ordinaires de l'empereur* ». C'était la reprise de l'ancienne formule monarchique. Du reste, ce théâtre français était un excellent moyen pour le souverain de rester en contact avec le public moyen. Dès le 20 août 1802, le Consul et Mme Bonaparte ont pris possession d'une nouvelle loge. Toutes les fois que le chef de l'Etat parait, il exige le déploiement d'une certaine force militaire. C'est là, comme après Wagram (18 novembre 1809) qu'il viendra recevoir des ovations formidables. Autoritaire, il ne se gênera pas, par exemple, de faire changer l'ordre du spectacle en ne prévenant qu'au milieu de la nuit précédente. S'il n'arrive pas à l'heure, on recommence le premier acte. Quant à Joséphine, ces représentations sont plutôt pour elle une corvée. Elle aurait de beaucoup préféré les petits théâtres. Son époux l'empêche d'y aller.

Marie-Louise, plus instruite, allait plus volontiers au Théâtre français. Ces jours-là elle faisait sa salle. Les spectacles à la Cour furent assez fréquents. Napoléon avait fait construire une salle de spectacle à Saint-Cloud, à la suite de l'Orangerie, salle qui fut démolie sous le second Empire. La Comédie française s'y rendit en 1803, et les années suivantes, trente-cinq fois à Fontainebleau, huit fois à Compiègne en 1810, à l'Elysée que l'empereur avait racheté à sa sœur Caroline, à la Malmaison, notamment pour la fête de Joseph (19 mars 1809), à Versailles pour égayer le ménage Borghèse, à Trianon. Le 9 janvier 1808, c'est encore l'inauguration de la nouvelle salle au Palais des Tuileries, que l'empereur a fait aménager dans l'ancienne salle de la Convention. Tout y est broderies, soie et or, et l'empereur assiste parfois seul aux représentations, enfoncé dans un énorme fauteuil, les jambes croisées, jouant avec sa tabatière, le grand maître des cérémonies et le grand chancelier derrière lui. Les comédiens reçoivent toujours des gratifications pour ces déplacements.

Mais parfois Napoléon fait aussi voyager la Comédie dans un but politique. En janvier 1802, c'est à Lyon, lorsque n'étant encore que Premier Consul il va présider la Consulte de la République italienne ;

en 1803, c'est à Bruxelles et en Belgique ; en 1804, du 10 septembre au 11 octobre, c'est à Mayence. Enfin, en 1808, du 28 septembre au 13 octobre, ce sont les fameuses représentations à Erfurt « devant un parterre de rois ». Seize tragédies, pendant seize jours de suite (Corneille, 4 fois ; Racine, 6 fois ; Voltaire, 4 fois ; Crébillon, une fois, et Lafosse *(Manlius)*, une fois. En entendant ce vers de Philoctète dans *Œdipe :*

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux...

Alexandre a serré la main de Napoléon (3 octobre).

A Erfurt, Napoléon voulait affirmer sa suprématie sur ses alliés. A Dresde, en faisant venir la Comédie, en 1813, il voulait faire parade des heureuses dispositions du chef de l'Empire. La lettre suivante à l'archichancelier Cambacérès le prouve surabondamment. Il s'agit de profiter de l'armistice qui venait d'être signé. Napoléon écrit à Cambacérès, le 8 juin : « Mon cousin, le grand écuyer doit avoir écrit au comte Rémusat pour demander des comédiens pour Dresde. Je désire assez que cela fasse du bruit dans Paris, puisque cela ne pourra faire qu'un bon effet à Londres et en Espagne, *en faisant croire que nous nous amusons à Dresde.* La saison est peu propice à la Comédie ; il ne faut donc envoyer que six ou sept acteurs tout au plus, mais de bon choix, et capables de monter six ou sept pièces. Il faudrait également les faire voyager sans éclat et de manière à ne faire aucun embarras sur la route. Il ne faut pas moins faire à Paris les demandes comme si toute la tragédie *(sic)* devait partir, et laisser bavarder sur ce sujet. Rémusat choisira ou la Comédie française ou Feydeau. Si l'on ne pouvait avoir du bon, il faudrait abandonner cette idée. »

Rémusat agit pour le mieux, et envoya douze artistes de la Comédie, dont Talma, Fleury, Mlles Mars et Bourgoin. Sur ces entrefaites de grands changements étaient survenus, et Napoléon qui ne cessa jamais de s'occuper des questions théâtrales au milieu de ses campagnes, avait dicté un statut pour le Théâtre français et l'avait signé à... Moscou. C'est le fameux décret qui régit toujours la Compagnie, et auquel de nos jours on fait si souvent allusion.

LES THÉATRES RÉDUITS A HUIT.

Dejà, depuis 1807, un autre décret, en date du 29 juillet, avait réduit à huit le nombre des théâtres dans Paris (au lieu de 33 en exercice) ; quatre théâtres officiels : Opéra, Théâtre français, Théâtre de l'Impératrice (tour à tour Louvois ou Odéon), Théâtre Feydeau (Opéra-Comique). — Quatre théâtres secondaires : Vaudeville, Variétés, Porte-Saint-Martin, Gaîté. Plus tard, on toléra l'Ambigu, alors boulevard du Temple, et les Variétés étrangères pour des pièces traduites.

L'Opéra-Comique installé dans la Salle Favart, en 1783 (emplacement actuel de ce théâtre), avait eu longtemps à soutenir la concurrence du Théâtre de Monsieur, devenu Théâtre Feydeau, rue Feydeau. Après une lutte de dix ans, les deux troupes fusionnèrent, et le ministre Chaptal ayant autorisé la création du « Théâtre national de l'Opéra comique », cette entreprise s'installa rue Feydeau, en 1801 ; cette salle était plus vaste que l'autre, et les dégagements mieux compris. Elle fut démolie en 1830. L'Empereur y payait sa loge 3.000 francs par trimestre. Mais il n'y fit que de rares visites. C'est cependant là qu'il se montra pour y recevoir une ovation lors de son retour d'Austerlitz. Boiëldieu y donna le *Calife de Bagdad* (1801) avant son départ pour la Russie où il resta onze ans. Parmi les plus grands succès de l'Opéra-Comique, sous l'Empire, on peut citer *Joseph* d'Alexandre Duval, musique de Méhul, et de nombreux opéras-comiques de Nicolas Isouard dit Nicolo, dont un seul resta longtemps au répertoire : *les Rendez-vous bourgeois*. De ce nombre figurèrent le *Billet de loterie* (1811) et *Joconde* (1814).

Le Théâtre de l'Opéra-Comique avait eu d'excellents artistes. On y avait revu Mme Dugazon, dont la soirée d'adieux, en 1804, fut un véritable triomphe ; Mmes Scio, Saint-Aubin, Gavaudan ; le bel Elleviou, médiocre comédien, mais chanteur exquis, possédant un charme de séduction qui faisait dire de lui par le musicien allemand Reichardt que c'était « le type idéal de l'amour » ; Marti, ex-violoniste, dont l'extraordinaire étendue de voix fit donner un nom à un emploi de « baryton-ténor » ; on lui reprochait seulement de dénaturer les partitions à son profit, ce qui faisait dire à Grétry : « Allons entendre *l'Epreuve villageoise* avec la musique de M. Martin » ; Gavaudan, fervent bonapartiste, forcé de s'exiler à la Restauration ; ce fut lui qui prononça le discours funéraire de Grétry devant le Théâtre Feydeau (27 septembre 1813) ; Chenard, excellente basse ; Blasius, très habile chef d'orchestre qui tint le bâton depuis 1803. Monsigny seul ne produisait plus rien depuis qu'il avait été ruiné par la Révolution, mais le Théâtre lui faisait une pension annuelle de 2.400 francs depuis 1798 et il ne mourut qu'en 1817.

Le Théâtre de l'Impératrice, situé rue Louvois, en face d'un des côtés de l'Opéra, était la continuation de l'ancien Odéon incendié sur la rive gauche le 18 mars 1799. Ce ne fut qu'en 1801 que cette entreprise dirigée par Picard, acteur et auteur, put s'installer à poste fixe près la rue Richelieu, avant de pouvoir s'appeler le *Théâtre de l'Impératrice* peu de temps après la proclamation de l'Empire. A partir de 1807, il fut considéré comme une annexe de la Comédie française.

Henry Lyonnet.



Fig. 416. — Napoléon Ier, d'après une plaquette en bronze.



Fig. 417. — LE CAFÉ DES PATRIOTES, d'après Jean-Baptiste Morret (début du XIX[e] siècle).

XVI

LA RESTAURATION ET LA SATIRE POLITIQUE

OU LA LEÇON MAL APPRISE DES ÉVÉNEMENTS DE 1789

« Les Bourbons mettront la France en paix avec l'Europe, mais en guerre avec elle-même. »

[Napoléon.]



La tentative de Restauration qui porte ce nom dans l'histoire, et qui, pendant seize ans, agita la France de manifestations contraires et contrariées, est un enseignement sur lequel on peut toujours revenir. Déchue de la plus haute puissance qu'aucune nation moderne ait exercée, à la suite du plus grand désastre qu'un peuple puisse subir ; appauvrie de sang, d'armes et d'argent, sous la surveillance humiliante des armées étrangères ; opprimée par un parti avide de vengeances et profondément ennemi de toutes les institutions nouvelles, la France ne disposa que d'une presse asservie, d'une tribune perpétuellement menacée, d'un système électoral à suffrage restreint et violemment faussé, et cependant elle défendit pendant seize ans les débris de ses libertés, elle en reconquit beaucoup une à une, elle transporta la majorité parlementaire de la contre-révolution à la révolution... Ainsi, le jour où l'ancien régime, jetant bas le masque, provoqua la lutte suprême, la France, acceptant résolument le défi, retrouva l'esprit de 1792 et triompha.

1815 promettait déjà 1830. Et l'on ne peut s'empêcher de frémir en songeant à ce qu'il fallut encore de sanglants sacrifices pour que la foi politique, la constance dans l'emploi des moyens légaux, la fidélité aux principes parvinssent à assurer le succès des doctrines et des idées. Depuis les *Patriotes* de 1816 jusqu'aux soldats improvisés des Trois jours, les écoles ont donné Lallemand, Farcy, Vaneau ; l'armée a

donné les quatre sergents de la Rochelle ; les ateliers ont donné Pleignier, Tolleron, Carbonneau, et combien d'autres ! Un moment, ces adversaires de la Restauration et de ses manœuvres n'ont été que sept, et comme leurs ennemis le leur rappelaient ironiquement : « C'est vrai, répondit une voix spartiate, mais nous avons derrière nous tout le pays ! »

Pour être exact, et si l'on regardait d'un peu près dans les années qui vont de 1792 à 1814, on verrait que les tentatives de restauration ne se sont jamais assoupies. On faisait mieux que d'y penser : on la prépa-



FIG. 418. — LE DON QUICHOTTE DU MIDI. Caricature contre les soldats de Louis XVIII et sa tentative d'opposition au débarquement de Napoléon.

* Le duc d'Angoulême — que cette estampe représente s'enfuyant devant le grognard de l'Empire — avait épousé, en 1799, Madame Royale, fille de Louis XVI.

Lorsque l'armée anglo-espagnole, franchissant les Pyrénées, entra en France, le duc qui venait de débarquer dans un port espagnol, se joignit à elle. De Saint-Jean-de-Luz, il lança sa fameuse proclamation, le 11 février 1814 : « J'arrive, je suis en France, dans cette France qui m'est chère, je viens briser vos fers !... »

Il était à Bordeaux, lorsque, le 9 mars 1815, il apprit de Paris le débarquement de Napoléon, il réunit des troupes et remporta, tout d'abord, sur la route de Lyon, quelques avantages sur le parti bonapartiste ; mais il ne put longtemps s'opposer au vol de l'aigle et fut fait prisonnier, le 16 avril. La duchesse avait montré, pendant ces opérations, une réelle bravoure ce qui avait fait dire à Napoléon : « C'est le seul homme de la famille ».

rait. On l'a préparée en émigrant, en se coalisant, en encourageant les Vendéens. On l'a préparée par le débarquement de Quiberon, par les offres faites à Pichegru, par les négociations entamées avec Barras, enfin et surtout par l'incessante conspiration contre *l'Usurpateur,* que l'on guettait de Mittau, et qui, s'il créait titres et privilèges, ne les pouvait fleurdelyser... D'ailleurs, si admirablement organisé qu'il fût, Napoléon pouvait être fracassé, lui et sa grande Armée, par le plus léger obstacle ! Et c'est cela que l'on convoitait.

Le moment arriva, par deux fois, car le lion eut un sursaut suprême et secoua les poux qui lui dévoraient la crinière. Mais c'était insensé, — pis que cela : inutile. — Les multiples intérêts, nés de l'Empire, étaient décidés à se libérer de la tutelle de leur créateur. Le Sénat et le Corps législatif, pleins tous les deux de repus esclaves pendant quinze années de victoires et de gains, virent que le prestige impérial faiblissait,

et pour tout dire, *ce tas de créanciers redoutait la faillite.* Or, les plus puissants, parmi ces créanciers, étaient précisément les grands capitalistes qui résumaient tous les autres. Ils s'appelaient alors Jacques Laffitte, les frères Mallet, Perregaux, ou Jules Ouvrard. Possesseurs d'une immense fortune, ils n'entendaient pas la restituer. Napoléon pouvait accumuler les prodiges de ses deux dernières campagnes, la campagne de France en 1814 et la campagne de Belgique en 1815, il était perdu. On avait décidé de le trahir, et la trahison s'ourdissait d'elle-même. Perregaux n'était-il pas le beau-père de Marmont, et l'associé de Laffitte ? Les frères Mallet n'avaient-ils pas des intérêts parallèles à ceux de Jules Ouvrard ?...

Il y avait un arriéré de 307 millions au 1er janvier 1814 dus par l'Empire à la plupart des personnages que nous venons de nommer. Comme ils n'avaient plus l'espoir de retrouver cette somme par Napoléon, ils l'imposèrent au comte d'Artois, qui arrivait appuyé d'anciennes soutanes affublées en justaucorps financier, et ces soutanes avaient manié le râteau du joueur... C'étaient Talleyrand et le baron Louis, — Talleyrand, le spéculateur émérite, et le baron Louis, grand acquéreur de biens nationaux, qui avait fonctionné sous l'Empire et qui se trouvait être un lien direct avec les autres menus capitalistes non admis dans la grande conspiration bourbonnienne. Jacques Laffitte prêta son hôtel aux négociations, et la capitulation du 31 mars fut signée.



FIG. 419. — Vœu des royalistes ou la seconde entrée triomphante.
* C'est en croupe d'un cosaque que Louis XVIII fait son entrée en France. Une proclamation du roi, donnée à Cambrai, commençait par ces mots : « J'apprends qu'une porte de mon royaume est ouverte et j'accours pour ramener mes sujets égarés ».

La seconde fois, il n'y eut qu'un arriéré de plus. Talleyrand et les grands financiers de l'Europe, assemblés au congrès de Vienne, furent frappés de stupeur quand ils apprirent que le fantastique Empereur, débarqué au golfe Juan, marchait triomphalement sur Paris. *L'usurpateur* balayait une fois encore leurs combinaisons. Seulement, le patriotisme populaire qui n'avait rien compris à la capitulation du 31 Mars, se réveilla plein d'ardeur, c'est-à-dire qu'après le retour d'une époque maudite que des noms sonores lui rappelaient sans cesse, il était merveilleusement préparé à faire le jeu des financiers. La première Restauration avait été l'œuvre exclusive des financiers localisés en France, et secondés par la cupidité anglaise ; la seconde Restauration porta l'empreinte très nette de la finance européenne coalisée. Pour le démontrer, il suffit d'examiner les traités de 1815.

En effet, le premier de ces traités, celui qui fut conclu le 30 Mai 1814 entre les alliés et le roi de France, était rédigé de telle sorte qu'il faisait entrevoir à tous les pays rançonnés par Napoléon, pendant leur conquête et après l'annexion, la possibilité d'obtenir aussi le paiement de leur arriéré. *L'arriéré !* c'était le mot d'ordre du jour. Et l'ordre à payer était immense, car tous les princes, tous les financiers, tous les particuliers réclamaient leur arriéré.

Là-dessus, les Cent jours passent comme un météore. Les alliés en voulurent à la nation qui s'était permis de ne point emboîter le pas aux financiers faiseurs de rois ; ils en voulurent à cette France qui avait eu la témérité de leur infliger une trentaine de défaites, tout le temps que la trahison n'avait pas achevé son œuvre. Aux réclamations particulières, ils ajoutèrent une indemnité dans laquelle était compris un arriéré de solde de quatre mille lansquenets fournis à Henri IV par un principicule allemand ! Il était difficile de mieux démasquer le but que l'on se proposait : constituer, sous couleur de Restauration, un fonds de caisse destiné à alimenter les finances de toute l'Europe ; et ce fonds qui s'élevait à la somme de deux petits milliards semblait suffisant pour établir le fonctionnement du mécanisme aspirateur de tout ce que l'individu français pourrait produire annuellement, dans le présent et dans l'avenir.

C'est cette odeur d'argent qu'il faut repsirer avant d'entrer dans cette période de notre histoire que nous allons maintenant parcourir.

Un pamphlet, *Buonaparte ou l'abus de l'abdication*, va nous donner un aspect des événements, et nous



Fig. 420. — ILS TOURNENT SELON LE VENT, d'après une gravure satirique en couleur contre les « girouettes » politiques.

* Les moulins de Montmartre, qui rappellent la capitulation de 1815, sont soutenus par des personnages représentant toutes les classes de la société, qui, selon que le vent venait du nord, du sud, de l'est ou de l'ouest, criaient : « Vive l'Empereur ! » ou « Vive le Roi ! »

en citerons quelques passages d'autant plus volontiers que cette plaquette est extrêmement rare. « Pièce historico-héroïco-romantico-bouffonne, en cinq actes et en prose, ornée de danses, de chants, de combats, d'incendies, d'évolutions militaires, etc., etc., etc. », — dit le titre, que nous transcrivons de la quatrième édition revue et augmentée, sans nom d'auteur, avec cette épigraphe : « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas » (1).

1er acte à l'Ile d'Elbe; 2e acte à Lyon; 3e acte à Paris; 4e acte en Belgique; 5e acte à Paris.

A L'ILE D'ELBE (Acte I, Scène VI).

Buonaparte. — Qui vous envoie ?

Harel. — Sire, c'est Sa Majesté l'illustre ex-Reine de Hollande....

Buonaparte *lisant.* — «... Le moment ne sera jamais plus propice. Venez, âme de mon âme, vous seul que j'aime au monde et pour qui je viens d'engager jusqu'à ma dernière chemise. Toutes les mesures sont prises. »

(Après avoir lu.). — Ah ! ah ! « céleste créature ! Ah ! ah ! Amour à la plus belle ! »

Harel, *jetant son chapeau en l'air.* — « Honneur au plus vaillant ! »

Buonaparte. — Taisez-vous donc, nigaud... *(Il siffle dans ses doigts)*... (scène IX). Voyons mes secrétaires ? Bâclons vite une couple de proclamations *(dictant)* : Napoléon... le Grand... Par la grâce de Dieu et caetera. A l'armée : soldats !

Le Secrétaire. — Soldats !... Après ?...

Buonaparte. — Après, après !... Mettez-y un peu du vôtre, écrivez, je signerai... Vous me fourrerez là-dedans quelque chose dans ce genre-là : « La victoire marchera au pas de charge, l'aigle volera de clocher en clocher, jusqu'aux tours de Notre-Dame. » C'est bien plat, c'est tout ce qu'il faut.

(1) Paris, chez J.-G. Dentu, 1815, 160 p. in-8°.



FIG. 421. — LA GIROUETTE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE OU PASSE-TEMPS DE LA FORTUNE.
D'après une gravure satirique en couleur (1815).
« Primo Mihi », dit la Fortune, qui de son souffle fait tourner le tourniquet sur lequel dansent les pantins politiques et littéraires, qui, après avoir crié : « Vive l'Empereur ! », crient : « Vive le Roi ! ».

A LYON (Acte II, Scène II).

Buonaparte parcourt les rangs de la garde nationale qui ne dit rien. Le silence qu'elle garde n'est interrompu que par un p.. de cheval.

CAMBRONNE, *furieux*. — Quelle insolence ! Quoi ! au nez de Sa Majesté !

UN CITOYEN, *avec sang-froid*. — C'est un cheval.

UN OFFICIER. — Où est-il ? Il faut un exemple...

BUONAPARTE. — Calmez-vous, je n'ai rien entendu... Trop d'innocents seraient frappés pour un seul coupable... Je supprime toutes les gardes nationales et je mets les chevaux en réquisition pour l'armée.

LA GARDE NATIONALE A CHEVAL. — Vive la violette !



FIG. 422. — LES HABITS RETOURNÉS. Caricature contre les renégats de l'Empire (1815).

* On remarquera la prudence de Cambacérès qui, avant de retourner sa veste, examine à la lorgnette le drapeau blanc au sommet de la tour, pour savoir d'où vient le vent. Les autres personnages opèrent leur transformation avec une hâte moins diplomatique. Cette caricature vise les sénateurs qui avaient souscrit à l'abdication de Napoléon avec une précipitation excessive.

... UN CANUT. — Vive l'Empereur !

UN NÉGOCIANT, *parlant à l'oreille du canut.* — Tu chercheras de l'ouvrage ailleurs, je n'en ai plus pour toi...

(Scène X.)

... CAMBRONNE. — Votre Majesté paraît bien satisfaite !

BUONAPARTE. — Ma Majesté est dans le ravissement. Je suis enchanté de la canaille de Lyon. Ce n'est pas l'embarras, la canaille m'aime partout.

DROUOT, *s'inclinant respectueusement.* — Et vous en êtes bien digne, Sire.

BUONAPARTE. — Il y a de jolies femmes ici. Eh ! Eh ! Eh !

QUELQUES PERSONNES. — Votre Majesté veut-elle qu'on lui en procure une ?

BUONAPARTE. — Oui, ça ne me fera pas de peine... Je me propose de créer un nouvel ordre, j'en fais chevalier celui qui m'amènera la coquine la plus... coquine.

UN CHAMBELLAN, *annonçant Madame...*

BUONAPARTE. — Elle arrive à propos. *(Au Chambellan)* : Je vous fais chevalier de mon nouvel ordre... Que tout le monde se retire.

(Une musique militaire exécute sous les croisées, l'air : Où peut-on être mieux...)

AUX TUILERIES (Acte I I, Scène V.)

M. CARNOT. — Votre Majesté sait que j'ai la noblesse en horreur.

BUONAPARTE. — Eh bien, je vous fait comte, et j'aboli la noblesse...

(Scène XI.)

H...L. — Sire, vous m'avez promis une préfecture.

BUONAPARTE. *(A Cambacérès).* — Qu'en dites-vous, M. l'archi-chancelier ? Vous le connaissez ?

LE PRINCE ARCHI-CHANCELIER. — Je ne crois pas.

BUONAPARTE. — Bah ! regardez-le bien.

LE PRINCE. — J'ai beau l'envisager...

BUONAPARTE, *à H...l.* — Allons, retournez-vous, que son Altesse Sérénissime vous reconnaisse.

LE PRINCE. — Ah ! ah ! oui, je me rappelle... Oui, oui, c'est le petit H...l. Il reste, je crois, les Landes à donner.

BUONAPARTE. — Je l'ai lui donne.., allez.

LE PRINCE *à H...l qui sort.* — Petit, avant votre départ, vous passerez à mon hôtel, j'ai quelque chose à vous remettre.

WATERLOO (Acte IV, Scène XII).

BERTRAND. — Ah ! Sire, ah ! mon maître ! tout est perdu, il ne nous reste qu'à mourir. Voyez, quel chaos, quelle confusion !

LA COLONNE.



DE LA FABRIQUE DE PELLERIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, A EPINAL.

LA COLONNE. Imagerie d'Epinal sur la colonne Vendôme.

" L'Imagerie d'Epinal a contribué fortement à répandre dans le peuple la légende napoléonienne. C'est le pont d'Arcole, Les Pyramides, Austerlitz, Sainte-Hélène ! La Légende de l'Aigle !

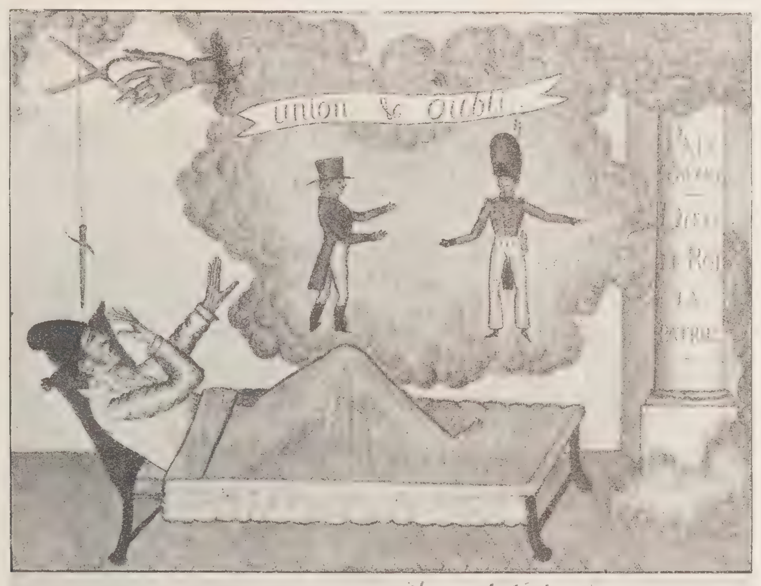


Fig. 423. — CAUCHEMAR D'UN LIBELLISTE (7 octobre 1815).

* « Union et oubli » sont les paroles mêmes de Louis XVIII dans son discours d'ouverture de la session de 1816. Le rapprochement des libéraux et des royalistes, figuré dans cette caricature, n'était d'ailleurs qu'un rêve, mais pour les libellistes, c'est-à-dire les mécontents, c'était un cauchemar. La caricature jusqu'en 1830 reflètera les luttes des ultras et des libéraux. Ces derniers devaient finir par triompher.

Buonaparte. — Oui, il me semble en effet... Diable !... Mon ami, allons à Paris, l'air de la Belgique ne me vaut rien. Gourgaud... qu'on arrête les fuyards avec le plus grand soin ; je me sauve.

Un Officier. — Comment ! Il se sauve ? il nous abandonne ?

Gourgaud. — Vous voilà bien étonnés ! Ce n'est pas la première fois.

A PARIS (Acte V, Scène IX).

Buonaparte. — Eh bien, M. l'apothicaire, savez-vous pourquoi je vous ai fait demander ? Je veux que vous m'indiquiez un moyen pour mourir vite... Connaissez-vous quelque drogue ?

L'Apothicaire. — Oui, Sire, la pharmacie a, pour cela, des ressources bien plus sûre que pour conserver la vie des hommes.

Buonaparte. — Dites-donc ?

L'Apothicaire. — D'abord, on peut user d'une préparation chimique qui consiste à mêler, unir ensemble du salpêtre, du charbon et du soufre... On peut faire parvenir au siège de la vie quelques paillettes de fer, rapprochées au feu sous la forme de sabre ou d'épée...

Buonaparte. — Taisez-vous donc, vous me faites venir la chair de poule par tout le corps.

L'Apothicaire. — Goûteriez-vous l'asphyxie par les gaz hydrogène, oxygène et azote combinés entre eux ?

Buonaparte. — Comment prend-on cela ?

L'Apothicaire. — En se mettant une pierre au cou et en se jetant dans une rivière.

Buonaparte. — C'est donc se noyer ? C'est là tout ce que peut m'offrir votre art ?

L'Apothicaire. — Le plus simple serait encore de soumettre Votre Majesté à la loi de la gravitation et de la pesanteur des corps...

Buonaparte. — Fi donc ! Un empereur se jeter par la fenêtre !

L'Apothicaire. — Vous ne voulez ni vous brûler la cervelle, ni vous poignarder, ni vous empoisonner, ni vous noyer, ni vous jeter par la fenêtre... Il faut que Votre Majesté se pende ou qu'on la pende, c'est ce qu'il y a de mieux pour elle et surtout pour nous.

Buonaparte. — J'y songerai.

L'Apothicaire. — Je vous y engage.

Et c'est là-dessus que se termine le libelle. D'autres pamphlets suivirent ou accompagnèrent celui-là, et nous nous bornerons à en citer les titres : c'est la *Vie privée et publique de Joachim Murat*, (1) contenant des particularités inédites sur ses premières années, par M*** ; l'*Exposé de la conduite politique de M. le lieutenant général Carnot*, depuis le 1er Juillet 1814, (2) avec cet épigraphe : « *Proprius res aspice nostras* » ; *l'Examen de la Chart e constitutionnelle de 1814*, par *M. Le Bouvier Desmortier*, (3) *ancien magistrat* (sic) où l'on trouve cette conclusion : « C'est la moralité des princes qui fait la garantie des peuples... Quand le crime règne, il n'y a pas de constitution qui tienne. Les gouvernants sont tout, les gouvernés ne sont rien ; une feuille de papier placée entre eux n'arrête pas les uns et ne défend pas les autres. La Charte qui conviendrait le mieux à la France, seroit le repentir de ses fidèles et la réforme de ses mœurs ». Enfin, citons les *Quelques*



Fig. 424. — LA TERREUR DE 1815, d'après une estampe satirique de l'époque.
* Cette estampe est accompagnée de la légende suivante : « Quand on veut étrangler son chien, on dit qu'il a la rage »
Dédié à MM. les Terroristes de la chambre introuvable par leur très humble serviteur A. Bauchut-Lonval.

observations sur la lettre de Fouché au duc de Wellington, (4) suivies du texte de cette lettre et de quelques notes explicatives, par J.-B. de Saint-Victor. En voici un aperçu : « La révolution est tout entière dans cette lettre telle que nous l'avons vue, telle que nous la voyons... Le duc d'Otrante écrit au duc de Vellington (*sic*) ! Le *duc d'Otrante* ci-devant le *républicain* Fouché, et aujourd'hui comme alors l'assassin d'un roi, se trouve dans une position telle, qu'il peut, jusqu'à un certain point, traiter sur le pied de l'égalité avec l'illustre capitaine qui fut l'instrument du salut de tous les rois !... » La lettre de Fouché contenait ce passage significatif : « ... Il est presque sans exemple qu'une monarchie, interrompue dans sa durée, ait pu se rétablir ; il est impossible au moins, après vingt-cinq ans d'interruption, de la relever comme elle était, particulièrement chez une nation dont les idées sont sujettes à des mouvements si rapides... La liberté publique est devenue une nouvelle conscience à laquelle on ne peut faire violence ; *elle sert comme le boulevard à la liberté des opinions* » (?) Et après cet apophtegme hardi, Fouché ajoute sans sourciller : « Une chose passe avant tout, c'est la bonne foi ». Le duc d'Otrante faisait alors de l'humour.

L'octroi de la *Charte* fut assez maladroit, bien que cette « ordonnance de réformation » accueillie par la

(1) Paris, J.-G. Dentu, 1816, 154 p. in-8°.
(2) Imprimerie de Veuve Courcier, s. l. 1815, 51 p. in-8°.
(3) Chez Delaunay, au Palais-Royal, 1815, 31 p. in-8°.
(4) Imprimerie de Lenormant, 1817, s. l. 91 p. in-8°.

majorité de la nation comme un immense bienfait, marquât l'évasion du régime autoritaire dont on avait épuisé les expédients. On regrettait qu'elle fut *octroyée* par le bon vouloir royal, au lieu d'être un pacte librement débattu et convenu entre le roi et les deux assemblées. Le parti royaliste poussa de son côté les plus violentes clameurs à l'apparition de la Charte : c'était une vrai trahison, une désertion des droits de la monarchie. On proclamait un régime intolérable, puisqu'il déclarait tous les Français admissibles aux emplois publics quand on aurait dû en réserver le privilège à la noblesse, à la seule véritable noblesse, celle



Fig. 425. — GRAND COMBAT ENTRE LES LIBÉRAUX ET LES ULTRA (1819).
D'après une estampe satirique de la restauration contre le parti libéral.

* Les Ultra-royalistes au-dessus du rempart sacré de la Charte lancent des éteignoirs sur les libéraux qui montent à l'assaut en brandissant leurs bonnets rouges. On sait que le parti libéral, après son triomphe de 1830, devint à son tour conservateur pour lutter contre les idées nouvelles et la révolution de 1848.

qui venait de l'hérédité. On donnait la liberté de la presse, arme terrible aux mains des révolutionnaires, qu'il fallait, au contraire, intimider par le rétablissement des lettres de cachet. Enfin, on reconnaissait la liberté des cultes, principe sacrilège et désastreux, au lieu de décréter la suprématie du catholicisme, sauf à tolérer peut-être la pratique du protestantisme. Le prince qu'on appelait auparavant *Louis le Désiré*, n'était plus, après la promulgation de la Charte, qu'un révolutionnaire, un JACOBIN BLANC aux yeux des purs royalistes de la noblesse et du clergé. Car le clergé, qui avait été un instrument souterrain mais actif de la guerre morale contre Napoléon, était devenu, après l'invasion, un des ardents promoteurs de la Restauration dont il attendait le rétablissement de ses antiques privilèges, l'autel et le trône n'ayant jamais cessé de se prêter une mutuelle assistance.

Louis XVIII l'entendait bien ainsi, si bien même qu'une prescription religieuse allait devenir le premier motif de désaccord entre la nation et la monarchie restaurée.

Une ordonnance de police, en effet, interdit sous des peines sévères toute espèce de travail les dimanches et jours de fêtes religieuses, défendit à tout marchand aucun acte de commerce en ces mêmes jours, arrêta la circulation des voitures et empêcha jusqu'au colportage ! Cette ordonnance se doublait, pour



Fig. 426. — VISIONS DE L'ULTRA ET DU LIBÉRAL OU LA COMÈTE DE 1819.
Estampe satirique en couleur contre le parti Ultra-royaliste.

« Chacun voit comme il l'entend ». L'Ultra muni d'une longue-vue aperçoit dans la comète : « Fanatisme, dimes, droits féodaux, missions, inquisition » et le drapeau de la Charte avec cette légende « Je tourne à tous vents » mots soulignés d'un trait bleu. Le libéral y voit : « Charte, bonheur de la France, rappel des bannis, liberté de la presse, récompenses aux braves », chacun de ces mots était souligné de rouge.

Paris, d'une interdiction de circuler pour les voitures pendant les deux dimanches de la Fête-Dieu, et d'un ordre aux habitants de mettre des tentures sur le devant des maisons, dans les rues que devaient parcourir les processions. C'était une atteinte implicite, mais sérieuse, à la liberté des cultes proclamée par la Charte, et qui provoqua une vive irritation dans la population industrielle et ouvrière. On murmura, on aiguisa des épigrammes légères et futiles, mais dangereuses, qui engageaient la lutte. Elle commençait, et elle ne devait se terminer qu'après les Trois jours.

Voilà donc ce que voulait dire le comte d'Artois, quand il s'écriait à son retour de l'étranger : « Il n'y a rien de changé en France, il n'y a qu'un Français de plus ! »

DE LA TERREUR BLANCHE A L'EXPULSION DE MANUEL.

Le premier symptôme de friction se révéla par un projet de loi destiné à restreindre la liberté de la presse et à rétablir la censure. On en profita pour fixer la liste civile, à laquelle fut ajouté le paiement des dettes contractées par la famille royale hors de France : d'un côté, trente-trois millions ; de l'autre, trente millions. Et l'on feignait d'oublier que, parmi ces dettes, quelques-unes avaient certainement pour origine des manœuvres contre la patrie.

A ces mesures, d'autres vinrent s'agglomérer, comme si le gouvernement prît à tâche de provoquer l'hostilité de la nation. On froissa l'armée par l'intrusion d'officiers inconnus et revenus du service étranger ; on lésa un grand nombre de familles par la suppression de presque toutes les maisons d'éducation pour les filles de légionnaires, par l'exclusion d'une foule d'invalides, par l'attribution exclusive à la noblesse des bourses dans les écoles, et surtout par ce projet de loi qui tendait à la restitution des biens non vendus d'émigrés. Remarquez que de semblables restitutions, la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire en avaient fait plus ou moins largement. Que Louis XVIII les complétât en rendant tout ce qui restait de



FIG. 427. — LE JUSTE MILIEU OU LE C... ENTRE DEUX SELLES.
D'après une lithographie en couleur (1819).

Caricature contre Louis XVIII qui, après avoir dissous la *Chambre introuvable*, essaya de gouverner d'une façon libérale entre 1816 et 1820 jusqu'à l'assassinat du duc de Berry. Il se trouvait ainsi entre le parti libéral et le parti ultramontain le c... entre deux selles. Bignon, dont le nom se trouve sous le chapeau du Pierrot, fut l'un des plus constants adversaires de la Restauration. Il avait signé la capitulation de Paris de 1815, étant sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères pendant les Cent jours.

biens non encore vendus, c'était chose naturelle et qui n'eût alarmé personne. Mais le ministre Ferrand, en présentant le projet de loi, déclarait que les émigrés restés auprès des princes jusqu'en 1814, avaient seuls suivis la ligne droite ; il donnait à entendre que la restitution proposée n'était qu'une mesure partielle, il présentait tous les émigrés dépossédés comme restant propriétaires légitimes des biens vendus et faisait pressentir qu'ils seraient un jour réintégrés dans leur droit. C'était menacer directement tous ceux qui possédaient des biens de ce genre, au bas mot deux millions de propriétaires, dont la plupart n'étaient pas les acquéreurs primitifs.

Que devenait la Charte dans tout cela ? Il y eut des royalistes *purs* et des royalistes *constitutionnels,* les uns, « plus royalistes que le roi », — comme on disait alors, — qui voulaient ramener la France au régime de 1788, les autres qui comptaient parmi eux tous les esprits qui voulaient la pratique sincère du gouvernement parlementaire, qui, par goût ou par raison, avaient accueillis les Bourbons, mais qui entendaient faire respecter l'acte constitutionnel. Chateaubriand était de ces derniers, et publiait une brochure pour désavouer les tendances annoncées par le ministre Ferrand.

Après Waterloo, les Bourbons sentirent l'irritation de l'opinion publique contre eux, mais au lieu de chercher à l'apaiser, ils la défièrent et l'exaltèrent par d'odieuses vengeances. Labédoyère fut le premier qui tomba sous les balles royalistes. Ney, à son tour, fut exécuté. La Valette trouvait le moyen de s'échapper, grâce à la généreuse assistance de sa femme. L'œuvre de mort accomplie par les juges, fut encore dépassée par les assassinats. Brune est assassiné à Amiens, Ramel à Toulouse, Lagarde à Nîmes, et pendant cinq mois entiers, le Midi fut livré à de véritables bandes qui égorgeaient les citoyens suspects de n'être pas royalistes. On parle encore, dans certains endroits, de ces *battoirs royaux,* ainsi appelés parce qu'ils étaient armés de pointes de fer disposées en fleurs de lys, et avec lesquels les femmes arrêtaient dans les rues leurs

victimes en les frappant au point de laisser sur les chairs des traces ensanglantées ! La *Terreur blanche* poursuivait en pleine paix ces impitoyables vengeances contre des adversaires désarmés. A la Chambre des Pairs comme à la Chambre des députés, on adopta avec enthousiasme un projet de loi qui établit dans chaque département un grand prévôt et une cour prévôtale pour juger les délits politiques et les injures contre la famille royale.

Il n'est pas étonnant que tant de persécutions aient fait germer des pensées de vengeance et provoqué



Fig. 428. — LE CONSERVATEUR DES RUINES. Estampe satirique contre le parti Ultra-royalistes (1819).
* Le parti Ultra-royaliste, voulant rétablir les institutions du passé abolies par la Révolution, devenait ainsi le conservateur des ruines.

des conspirations. Celle de Didier à Grenoble, celle des *Patriotes* de 1816 à Paris se dénouèrent par des exécutions capitales ; la dernière fut, sinon inventée, au moins favorisée par la police, afin de faire preuve de zèle et de motiver la continuation des mesures rigoureuses.

Comme si ce n'était point assez, à côté du gouvernement royal s'organisait, sous le patronage du comte d'Artois, une mystérieuse association qui devint fameuse sous le nom de *la Congrégation*. Elle était dirigée par les Jésuites, dont nous reparlerons sous le règne de Charles X, et elle prétendait rétablir purement et simplement le règne du bon plaisir royal.

En fait, et pendant les années qui vont de 1816 à 1824, c'est-à-dire tout le temps que Louis XVIII resta sur le trône, la contre-révolution tenta de s'organiser. Il y eut des hauts et des bas, mais l'histoire là-dessus n'est pas moins inflexible.

L'odieux se mêla de ridicule : à Orléans, le portrait de Napoléon, qui, pendant tout l'Empire, avait été placé dans la salle de la Cour impériale, fut solennellement brûlé par le bourreau sur la place publique, la Cour royale présente en robes rouges. A Carcassonne, on termina la cérémonie en brûlant vif un aigle qui, depuis longtemps, était conservé à la préfecture.

Quand expirèrent les pouvoirs de ces impitoyables cours prévôtales qui n'ont pas été moins sanguinaires que ne le fut le tribunal révolutionnaire en ses plus sombres jours, les présidents de ces cours demeurèrent sans fonctions, mais les juges rentrèrent dans les tribunaux d'où ils étaient sortis. Là, ils purent encore donner cours et satisfaction à leurs habitudes de rigueur en prononçant des condamnations contre les journaux que le ministère renvoyait devant la justice. Les feuilles quotidiennes, soumises à la censure, ne pouvaient guère donner prise aux poursuites, mais il n'en était pas de même des périodiques auxquels la censure n'était point applicable. Un exemple est à retenir, c'est la condamnation qui frappa la



Fig. 429. — LE BON ET LOYAL DÉPUTÉ DE 1819. Caricature royaliste contre l'abbé Grégoire.

* L'abbé Grégoire représentant du clergé Lorrain aux Etats généraux, évêque constitutionnel de Blois, fit parti sous l'empire de l'opposition du Sénat. La Restauration le persécuta bien qu'il se soit toujours défendu d'avoir écrit pour demander la condamnation de Louis XVI.

En 1819 le département de l'Isère le choisit comme député en signe de protestation contre les empiétements de l'ultramontanisme. Son élection réveilla les haines contre-révolutionnaires dont l'estampe que nous reproduisons est un écho. La timidité du parti libéral l'empêcha de soutenir l'ancien conventionnel qui entrait au parlement avec Manuel et Lafayette. Il laissa le gouvernement exclure Grégoire comme *indigne*. Seul, Dupont (de l'Eure) eut le courage de protester.

C'est à cette occasion que l'abbé Grégoire écrivait au duc de Richelieu : « Je suis comme le granit, on peut me briser, mais on ne me plie pas ! »

Bibliothèque historique pour des articles *supprimés avant la publication*. Le vrai crime de ce périodique était d'avoir révélé les atrocités de la *Terreur blanche* et publié les actes arbitraires des préfets, ce qui faisait dire à l'un de ces fonctionnaires : « Si l'on continue à publier ainsi tous les actes arbitraires, il n'y aura plus moyen d'administrer. » Et il ajoutait : « J'en serai quitte pour démissionner ! » Un équilibre apparent fit poursuivre Fiévée, écrivain de la réaction, mais sa peine fut relativement légère. Ah ! ces procès de presse, comme ils donnèrent une triste célébrité à Marchangy, procureur du roi, et à Bellart, l'accusateur du maréchal Ney !

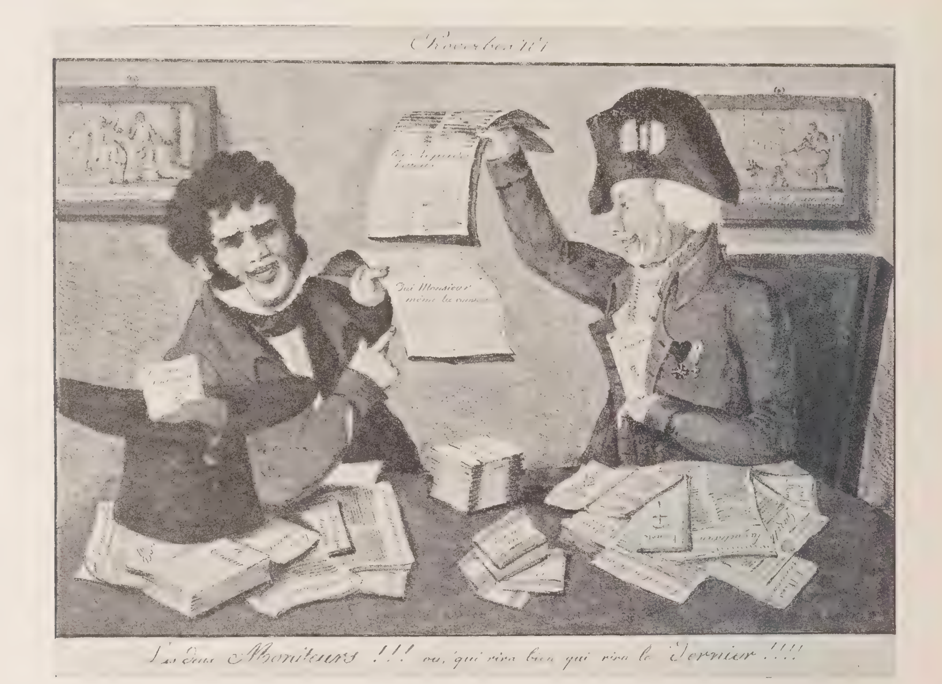


Fig. 430. — LES DEUX MONITEURS !!! ou, qui rira bien qui rira le dernier !!! (1819).

* Dans la séance du 19 avril, le garde des sceaux avait dit que dans toutes les assemblées délibératives, qui jusqu'à ce jour s'étaient succédées, la majorité avait été presque toujour saine. « Même la Convention ? », s'écria La Bourdonnaye. — « Oui monsieur, lui répondit le ministre, même la Convention, jusqu'à un certain point. »

Dans l'estampe ci-dessus, un ultra présente à un libéral un numéro du *Moniteur* relatant les paroles du garde des Sceaux, tandis que le libéral lui montre un autre numéro du *Moniteur* qui publiait naguère d'autres paroles du même ministre dans un sens opposé.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces ministères, qu'ils s'appellent celui du duc Decazes ou du duc de Richelieu, traversés par les suggestions d'un Blacas ou les éclats d'un Clausel de Coussergues. Ce qu'il importe de souligner ici, c'est que la question de la presse n'y fut point une lutte, mais une bataille, — et la guerre qui se déchaînait, arrachant chaque fois un morceau de la Charte, ne devait cesser que le 29 juillet 1830.

L'année 1820 finit sous des émotions diverses. Le 13 février, le duc de Berry avait été assassiné par Louvel à la porte de l'Opéra. Le 29 septembre, la duchesse, sa veuve, mit au monde un fils qui reçut le titre de duc de Bordeaux. Les royalistes le désignèrent comme « l'Enfant du Miracle » et se rassurèrent sur l'avenir de la dynastie. Des hommes, tels que Laîné, Villèle, Corbières, devinrent membres du Conseil privé de la Couronne.

Si l'on jette les yeux sur l'Europe à la même époque, on s'apercevra que la France n'avait pas le privilège des commotions. Le mouvement révolutionnaire armait, en Allemagne, le bras de Frédéric Sand qui tuait Kotzebue, obéissant aux ordres de l'association *Tugendbund* (1) ; en Angleterre, la révolte de l'Irlande était noyée dans le sang, après le spectacle scandaleux du procès de la reine Caroline ; en Espagne, Ferdinand VII était contraint de jurer la constitution libérale de 1812 ; à Naples, le roi remettait le gouvernement au duc de Calabre ; au Portugal enfin, un mouvement analogue établissait le régime constitutionnel. Toutes ces révolutions étaient accomplies par la force armée.

(1) Littéralement : *Association de la Vertu.*

Formées pour la résistance, les associations telles que le *Tugendbund* aboutissent généralement à l'agression. L'année 1822 fut marquée entre toutes par la fréquence des tentatives insurrectionnelles et le nombre des supplices : conspiration de Belfort, où se trouvèrent mêlés La Fayette et son fils, Voyer d'Argenson, Koechlin, les frères Scheffer, Bazard, Carrel, et qui se termina par des condamnations à la prison contre trois conjurés secondaires ; — complot du colonel Caron, organisé pour la délivrance des prisonniers de Belfort, conduit par la police, et dénoué par l'exécution de Caron ; — complot de Metz, en février 1823, autre ouvrage de la police, à la suite duquel le lieutenant Roger, condamné à la peine de mort, commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, subit l'exposition publique ; la population de Metz lui jeta des fleurs et une couronne de chêne : il fit un an de bagne et fut gracié ; — complot de Marseille, tramé par le capitaine Vallée, qui fut exécuté à Toulon ; — affaire des *Quatre sergents de La Rochelle*, dans laquelle on ne peut démontrer que des intentions de révolte sans aucun fait établissant un commencement d'exécution ; les quatre sergents, Bories, Goubin, Raoux et Pommier, condamnés à mort, subirent leur peine, le 21 septembre 1822, sur la place de Grève, au milieu d'une foule immense émue par leur jeunesse, l'iniquité de la sentence et le courage de leurs derniers moments. Leur souvenir devait demeurer dans la mémoire populaire, car le 21 septembre 1830, une cérémonie funèbre eut lieu en leur honneur sur la place de Grève qui cessa, dès lors, d'être affectée aux exécutions ; — conspiration de Saumur, dont le général Berton paya de sa tête l'audacieuse tentative ; plusieurs de ses complices eurent le même sort. L'un deux, Sangé, avant de se livrer à l'exécuteur, cria : « *Vive la République !* »



Fig. 431. — « Le double serment de fidélité constante à tout le monde. »
Caricature contre Benjamin Constant (1822).

* Benjamin Constant, qui avait dû quitter la France sous l'Empire à cause de son opposition, rentra dans son pays en 1814. Il contribua à la rédaction de l'Acte Additionnel pendant les Cent-Jours, et fit partie de la Chambre des députés, sous la Restauration, où il combattit les mesures réactionnaires du gouvernement.

De procès politique en procès politique, la situation s'envenima. Les cérémonies cléricales, les mouvements tumultueux de la place publique, les brutales répressions de la police agitèrent de plus en plus les esprits, et lorsque Louis XVIII voulut prêter main forte aux Carlistes d'Espagne contre la révolution qui

triomphait à Madrid, un député, Manuel, s'éleva contre l'intervention française, rappelant qu'en 1792 « les dangers de la famille royale, en France, sont devenus plus graves lorsque l'étranger eut envahi notre territoire, et que la France révolutionnaire, sentant le besoin de se défendre par des forces nouvelles et par une nouvelle énergie... » Une explosion de colère interrompit l'orateur; on refusa de continuer à l'écouter, d'entendre ses explications. La séance fut suspendue ; à la reprise, La Bourdonnaye déposait une proposition requérant l'expulsion de Manuel. Immédiatement exigée, la discussion dura pendant toutes les séances du 27 février au 4 mars 1823, et le mot de Foucault s'adressant aux gendarmes et leur disant : « Gendarmes, *empoignez-moi* M. Manuel ! » fit sortir de la Chambre toute l'opposition derrière lui.

L'impression produite par l'attentat commis contre la représentation nationale dans la personne de



Fig. 432. — LES QUATRE SERGENTS DE LA ROCHELLE. D'après une gravure sur bois.

* On désigne sous cette appellation le complot qui, sous la Restauration, coûta la vie à quatre sergents du 45e de ligne : Bories, Pommier, Raoux et Goubin. Ils étaient entrés dans un complot fomenté par les Carbonari contre les Bourbons. Leurs corps reposent au cimetière Montparnasse.

Manuel, fut considérable, et de toutes parts les députations affluèrent chez le tribun pour lui témoigner la sympathie publique. Si la guerre d'Espagne fut votée avec cent millions de crédit à la clef, les victoires remportées sur les Espagnols, combattant pour leur indépendance, trouvèrent le public indifférent et même railleur.

Mais pendant qu'au-delà des Pyrénées l'armée détruisait la révolution espagnole, le gouvernement, faisant une campagne d'Espagne à l'intérieur, poursuivait avec acharnement tout ce qui formait obstacle à ses vues. L'Ecole Normale fut supprimée. On ferma, puis on réorganisa l'Ecole de Médecine, non sans en exclure treize professeurs ; on suspendit les cours de Royer-Collard et de Guizot, malgré les gages que celui-ci avait donnés contre la liberté. On poursuivit les libraires et les bouquinistes coupables de mettre en vente les œuvres des philosophes du XVIIIe siècle, on multiplia les procès de presse, accouplant les écrivains avec les forçats. On menaça enfin de modifier la Charte et de rétablir les anciens privilèges ecclésiastiques, mettant ainsi tout en œuvre pour éteindre en France l'esprit de la Révolution.

Sur ces entrefaites, Louis XVIII mourut aux Tuileries, le 16 septembre 1824. A ses derniers instants, il fit venir auprès de lui le jeune duc de Bordeaux, et étendant les mains sur le front du petit prince, il prononça ce vœu dont les événements devaient faire une triste prophétie : « Que Charles X ménage la couronne de cet enfant ! »

Le vieillard mourant qui prononçait ces paroles, avait été un roi médiocre, excessivement médiocre



FIG. 433. — DUEL POLEMIQUE ENTRE DAME QUOTIDIENNE ET MESSIRE LE JOURNAL DE PARIS.
Lithographie originale de Delacroix (1822).

* On sait qu'Eugène Delacroix fit des caricatures pour le *Nain jaune* et le *Miroir*. La Polémique eut lieu entre *la Quotidienne* et le *Journal des Débats*, on l'attribua par la suite au *Journal de Paris*. Au Congrès de Vérone, les puissances continentales avaient décidé qu'elles laisseraient la France soutenir le parti royaliste en Espagne. Il y eut divergence d'opinion entre les membres du Cabinet. La presse en refléta les débats. *La Quotidienne* défendait l'opinion du ministre des affaires étrangères, M. de Montmorency qui voulait la guerre ; tandis que le *Journal des Débats* soutenait la politique d'expectative de M. de Villèle, président du ministère.

Le 25 décembre 1822, *le Moniteur* publia une note de M. de Villèle, destinée à rassurer le parti libéral et le commerce.



Fig. 434. — CARICATURE CONTRE LA LOI DU SACRILÈGE (1830).
La loi du sacrilège fut une des manifestations principales de la réaction violente inaugurée par le ministre Villèle. Elle portait la peine de mort contre les sacrilèges sur les vases du culte ; et la peine de parricide contre les sacrilèges sur les hosties consacrées. Elle fut abrogée en 1830. C'est à cette occasion que fut publiée la lithographie que nous reproduisons.

pour les deux pôles de l'opinion. Il avait octroyé la Charte, mais il se persuada qu'il en était le seul auteur, et il la défendit par amour-propre. Il connaissait mal la France moderne, et il tenait encore trop à l'ancienne monarchie pour ne pas céder souvent à une Mme du Cayla ou à son entourage qui voulait retourner au-delà de 1789. Sa faiblesse ne savait point pérsévérer... Il dût à son âge et à ses infirmités de mourir aux Tuileries, en léguant à son successeur la certitude de cette révolution que ses dernières années, comme les premières, n'avaient cessé de préparer.

SUR LA PENTE FATALE.

En couronnant le comte d'Artois qui prit le nom de Charles X, on oubliait qu'il s'était montré, à la cour de Louis XVI, l'adversaire de toute réforme, le plus opiniâtre ennemi de la Révolution, qu'il avait donné le signal de l'émigration, secondé de son nom, sinon de sa personne, toutes les tentatives des étrangers contre la liberté de la France, qu'il était revenu en 1814 sans avoir rien abandonné de ses anciennes tendances, que, sous Louis XVIII, il était resté chef du parti contre-révolutionnaire, afin de faire tomber Decazes pour favoriser Villèle, à qui, devenu roi, il maintenait sa confiance. Du prince d'autrefois, il n'avait perdu que la légèreté de mœurs, échangée contre une dévotion profonde, en exécution d'une promesse faite à une maîtresse expirante.

Et cependant le nouveau roi avait eu quelques mots heureux, plus ou moins authentiques : il aurait promis de maintenir fidèlement la Charte, en supprimant la censure dès les premiers jours de son règne. La liberté de parole allait-elle être rendue aux journaux ?

Bien vite, il fallut déchanter. Le projet de loi sur le milliard à indemniser les émigrés de la perte de leurs biens vendus pendant la Révolution, et celui qui instituait le crime de *Sacrilège* en reproduisant les pénalités déjà proposées contre les vols commis dans les églises, sans compter celui qui avait pour objet le rétablissement des congrégations religieuses de femmes, — tout cela fut voté avec quelques modifications, les unes restreignant, les autres étendant les propositions ministérielles.

La loi d'indemnité donna lieu à de plus longs débats : l'opposition l'attaqua en rappelant les confiscations exercées sous l'ancienne monarchie contre les protestants et contre d'autres personnages coupables d'hostilité envers les rois ; les royalistes purs, les *ultras* — comme on les appelait — regardaient la loi comme consacrant la spoliation, et demandaient soit la restitution des biens confisqués, soit un mode différent d'évaluation des indemnités. Le général Foy prit part à cette discussion, mais ni la force de ses arguments, ni les dangers qu'il signala dans l'avenir ne purent ébranler les résolutions de la majorité. La loi triompha.

Celle qui est restée fameuse sous le nom de loi du sacrilège, déclarait *Sacrilège* et punissait de la peine des parricides la *profanation* des vases sacrés et des hosties ; le vol dans les édifices consacrés à la religion de l'Etat (non plus à tout culte légal) la nuit, avec violence, escalade, effraction ou fausses clés, fut réputé *vol*



Fig. 435. — EXERCICE DE L'ARRIÈRE-GARDE DE CHARLES X. D'après une lithographie en couleur de 1830.
* « Ce fait est avéré — dit la légende — l'histoire le signalera à la postérité, dès à présent et pour notre sûreté, pour ne pas cesser de surveiller les bons pères. Rappelons-nous que depuis 1817 le voisinage de leur repère, les passans même, les ont vus faire l'exercice comme dans une caserne. Pour quelles intentions les moines apprennent l'art de la guerre ! » Caricature contre les Jésuites, les plus fermes soutiens de Charles X, contre lesquels le roi fut obligé de prendre certaines mesures à la suite des élections de 1827 qui avaient condamné sa politique.

sacrilège et puni de mort. Dans la discussion, ouverte au Luxembourg, un orateur parmi les *ultras* termina son discours par ces étranges paroles : « ... Quant au criminel sacrilège, que faites-vous, par une sentence de mort, sinon de l'envoyer devant son juge naturel ? » Attaquée avec beaucoup d'éloquence par Royer-Collard, cette loi fut défendue par Frayssinous et par des arguments empruntés à la logique des Jésuites, et la majorité s'y rallia.

C'est la seconde fois que nous parlons des Jésuites dans ce chapitre, et le moment est venu d'expliquer leur réapparition dans les affaires politiques. Une bulle en date du 7 août 1814, la bulle *Sollicitudo*, fulminée par le pape Pie VII, avait rétabli la compagnie de Jésus dans ses prérogatives. Elle organisa, nous l'avons dit, sous le règne de Louis XVIII, la célèbre *Congrégation* de Montrouge. Mais c'est avec Charles X, que les disciples d'Ignace vont s'emparer à nouveau de toutes les avenues du pouvoir, et n'y laisser passer que leurs adeptes.

Une nuée de pamphlets s'éleva aussitôt. Nous nous bornons à citer un extrait des *Jésuites condamnés par leurs maximes et leurs actions*, un libellé dû à la plume de Collin, et dans lequel on trouve cette singulière description. Le passage traite de « la Chambre des Méditations » et se poursuit de la sorte :

« Les Jésuites ont coutume d'introduire secrètement dans leurs Chambres des méditations, ou oratoire, le malheureux à qui ils ont persuadé de tuer son maître ou son prince ; et là on y porte un poignard, enveloppé d'un linge ou renfermé dans une boîte d'ivoire, ornée de différents caractères et de l'image de l'agneau de

Dieu. Après l'avoir tiré de sa gaine, on l'arrose d'eau bénite et on attache au manche des grains de chapelet de corail qui ont été consacrés, et on promet à ce malheureux de délivrer autant d'âmes du purgatoire qu'il donnera de coups de poignard à son prince. Ensuite, on lui présente le poignard, en lui disant : Fils élu de Dieu, recevez le glaive de Jephté, le glaive de Samson, le glaive avec lequel David coupa la tête à Goliath, le glaive de Gédéon, le glaive de Judith, le glaive des Machabées, le glaive du pape Jules II, par lequel il se délivra des mains de plusieurs princes, et fit répandre le sang dans beaucoup de villes. Allez, soyez prudent et courageux. Que Dieu fortifie votre bras.



Fig. 436. — LE PIEU MONARQUE. Caricature de Decamps contre Charles X.

La célèbre caricature de Decamps présente le roi, au milieu des champs, où se profilent des silhouettes de Jésuites parmi les orties, les chardons et les détritus. Le pieux monarque n'était qu'un pieu.

« Cela étant fait, on se met à genoux et le premier de l'assemblée récite cette prière : Venez, ô Chérubins, Séraphins, Trônes, Puissances et Saints-Anges, venez remplir ce vase bien heureux d'une gloire éternelle Offrez-lui tous les jours la couronne de la bienheureuse Vierge-Marie, des Saint-Patriarches et Martyrs. Vous l'avez déjà admis dans votre société, et il n'est plus parmi nous. Et vous, ô Dieu invincible et terrible qui avez daigné inspirer ce serviteur dans cette Chambre des méditations, le dessein d'exterminer ce tyran hérétique et de donner sa couronne au roi catholique, fortifiez, nous vous en conjurons, celui dont nous avons consacré les membres pour l'exécution de cette œuvre. Augmentez ses forces, afin qu'il puisse accomplir son dessein. Donnez-lui cette cuirasse divine et puissante par laquelle il puisse s'échapper des mains de ceux qui voudraient le prendre ; donnez-lui des ailes qui mettent ses membres consacrés hors de toutes les atteintes de ces traîtres et de ces barbares. Répandez dans son âme, cette joie vive qui bannit toute craintes, et qui fortifie le corps au milieu des dangers et des supplices.

« Cette prière étant faite, on conduit le parricide devant l'autel, sur lequel se trouve le tableau qui représente l'histoire de Jacques Clément, moine dominicain, accompagné des anges qui l'ont protégé et conduit au ciel. Les Jésuites lui montrent ce tableau et lui présentent en même temps la couronne céleste, en disant : Seigneur daignez jeter un regard favorable sur celui que vous avez choisi pour votre bras et pour l'exécution de vos desseins de justice. Que tous les saints se lèvent pour lui donner une place parmi eux.

« Tout ceci étant fait, on envoie quatre Jésuites pour s'entretenir seuls avec ce malheureux parricide. Ils ne manquent pas de dire qu'ils ont vu briller sur lui une clarté divine ; qu'ils en sont frappés à un tel point, qu'ils se croient obligés de lui baiser les mains et les pieds, et que déjà on le compte parmi les saints. Ils poussent leur dissimulation jusqu'à faire semblant d'envier à ce malheureux la gloire et la béatitude à laquelle il a été élevé. Et, poussant de profonds soupirs, plût à Dieu, s'écrient-ils, que nous eussions été choisis à votre place, et que nous puissions, par ce moyen, être délivrés des peines du purgatoire et jouir tout de suite de la gloire céleste !

« S'il arrive que celui qu'ils ont cru propre à l'exécution de leur horrible forfait, tergiverse et résiste à leur instigation, ils emploient les spectres de la nuit et les apparitions des monstres pour le déterminer

à accomplir son vœu. Ou bien, ils lui font paraître des images de la Sainte-Vierge, des anges ou de quelques autres habitants du ciel; quelquefois celle d'Ignace et de ses compagnons, pour l'amener à exécuter son forfait.

« C'est ainsi que ces scélérats et ces maîtres du parricide séduisent ces malheureux, tantôt par la crainte



Fig. 437. — LE ROI DES VEAUX (Devot). Caricature de A. Geniole, contre Charles X et les Jésuites.

* L'éditeur Martinet était le grand propagateur des caricatures de cette époque. Une de ses estampes représente un Jésuite donnant la fessée à un jeune garçon. « Ah! polisson — lui fait dire la légende — tu iras donc toujours voir les ca... ca... les carica — ca... caricatures ? je vais t'en flan... flanquer du Martinet ! »

des peines, tantôt par une apparence d'amour pour la vertu, et précipitent ces jeunes imprudents dans les plus affreux périls de l'âme et du corps. »

Nous laissons au lecteur le soin de compléter son opinion par la vue des illustrations qui accompagnent notre étude. Elles sont, à tout le moins, édifiantes.

Il faut bien le dire, en effet, le public en 1825 se montrait rebelle au cléricalisme non pas par un désir d'oppression à l'égard du clergé, mais par une résistance à ses envahissements trop ouvertement favorisés par le pouvoir civil. Ainsi, l'autorité poursuivait les œuvres de Voltaire et de Rousseau, interdisait les représentations de *Tartuffe*, du *Mariage de Figaro*, prohibait de nombreux ouvrages philosophiques, aussi bien que les ouvrages où l'on racontait les actions et les paroles de Napoléon à Sainte-Hélène. Même mort, l'Empereur restait redoutable! Et l'on continuait contre les journaux ces procès de *tendance* avec un acharnement qui finit par lasser la magistrature.

Une perte cruelle assombrit la fin de l'année 1825. Le 29 Novembre, le général Foy mourait. C'était une voix éloquente qui allait manquer désormais à la défense des grands principes de la Révolution et de la liberté, l'opposition, déjà si faible, se trouvait privée d'un de ses membres les plus laborieux et les plus respectés. Tout le pays manifesta dignement son deuil par l'immense affluence qui suivit les funérailles du

grand citoyen. Des souscriptions ouvertes afin de pourvoir à l'éducation des enfants du général produisirent un million en fort peu de temps. Et cet appel à l'opinion libérale ranima l'énergie de l'esprit public.

Au mois de février précédent, un des écrivains les plus redoutés du gouvernement de la Restauration, Paul-Louis Courier, était tombé victime d'un assassinat où la complicité de sa femme est aujourd'hui démontrée. Par ailleurs, l'année se fermait sur la nouvelle que l'empereur Alexandre de Russie venait d'expirer. C'était lui qui avait été le principal auteur du retour des Bourbons et de la promulgation de la Charte ; mais les sentiments libéraux de 1814 n'avaient pas persévéré dans son esprit facile aux influences extérieures, et Napoléon, qui l'avait percé à jour depuis longtemps, ne l'appelait-il pas d'un mot lapidaire, *un grec du Bas-Empire* ?

« La législation doit pourvoir, par des améliorations successives, à tous les besoins de la Société. Le morcellement progressif de la propriété foncière, essentiellement contraire au principe monarchique, affaiblirait les garanties que la Charte donne à mon trône et à mes sujets. Des moyens vous seront proposés pour rétablir l'accord qui doit exister entre la loi politique et la loi civile, et pour conserver le patrimoine des familles, sans restreindre la liberté de disposer de ses biens. » Tels étaient les termes un peu sibyllins par lesquels Charles X ouvrit la session de 1826, en annonçant la prochaine présentation d'une loi que la faction contre-révolutionnaire attendait avec impatience depuis dix ans. On ne tarda point à connaître le sens de cette déclaration. Le ministre de la justice, M. de Peyronnet, porta à la Chambre des Pairs le projet de loi qui rétablissait le droit d'aînesse, non pas dans son intégrité, mais dans son principe. Ce fut la mesure la plus impopulaire que la Restauration ait jamais tentée. Un long cri de réprobation, parti de tous les points du royaume, vint retentir au Luxembourg, où la discussion du projet de loi dura pendant dix séances. Molé et Pasquier en étaient les principaux adversaires, et Montalembert le principal défenseur. Une transaction s'opéra, qui étendit la faculté de substitution déjà écrite dans le Code civil. Mais le résultat était inespéré, car la Chambre des Pairs représentait l'idée aristocratique. On le célébra à Paris par des illuminations, des feux d'artifices, des promenades qui furent interrompues par l'autorité à coups de violence.

Les *ultras,* pour répondre aux pétitions contre le projet de loi, déployèrent dans Paris et dans toutes les grandes villes de France les pompes du *jubilé,* auxquelles assistèrent le roi, les princes, les grands dignitaires, les magistrats, les fonctionnaires de tout ordre et une foule de personnes attirées les unes par les prédications religieuses, les autres par simple curiosité. La masse de la population, indifférente ou railleuse, regardait avec étonnement ou moquerie ces longs défilés, moitié religieux, moitié laïques, et les bruits les plus étranges furent provoqués par ces exhibitions surannées. Ainsi, le jour où le roi posa sur la place Louis XVI (jadis place Louis XV, et aujourd'hui place de la Concorde) la première pierre d'un monument en l'honneur de Louis XVI, comme il portait le vêtement de deuil royal, en violet, on imagina qu'entré dans les ordres ecclésiastiques depuis plusieurs années, il venait d'être promu évêque ! On pressentait la main des Jésuites et de la Congrégation dans ce jubilé, tant il est vrai que le gouvernement voulait, sans l'avoir encore entrepris, le rétablissement en France de la Compagnie maudite.

Dans la presse, la guerre continuait. Les feuilles quotidiennes ne laissaient aux ministres ni repos, ni trêve, rappelaient incessamment les actes passés et éventaient les projets futurs. Barthélemy et Méry, l'un satirique, l'autre spirituel, vouaient les ministres au ridicule ; Casimir Delavigne et Béranger tenaient l'esprit public en haleine. Le gouvernement se vengeait par des saisies et des poursuites judiciaires, mais il n'obtenait pas toujours le succès espéré, et un acquittement lui faisait plus de tort que plusieurs condamnations ne lui donnaient de satisfaction.

LÉGENDE DE LA CLOCHE (Explication de la planche ci-contre).

Buonaparte. — « Je reviens du littoral de l'île d'Elbe pour animer la cloche, la cloche dont, à titre de *cher père* [père de la patrie], je fis un jour présent ; afin qu'elle résonne selon mon accent, je me suspends moi-même au battant, et le peuple tout entier dit : *Ainsi soit-il.*

... « Vous, seigneurs et vassaux, emparez-vous donc de la corde, et faites retentir la cloche de haut en bas. Le vent souffle vers l'Italie, de sorte que mon cher enfant, le roi Murat, entend ses échos.

Le maréchal Ney. — « Vous, frères d'armes, accourez ; le conseil est bon, donnez-vous à la besogne, saisissez la corde avec courage. Nous voulons retentir énergiquement, car sans le prestige de cette cloche et sans la puissance de son battant, nous sommes de bien pauvres diables [mot à mot : de malheureux engloutis].

Le cardinal Fesch. — « Vous, héros, doucement, doucement, ne vous hâtez point ainsi ; la cloche peut éclater. Son battant crie au massacre qui me résonne dans les oreilles... Restez à l'entour en cadence, sinon la Sainte-Alliance s'emparera de vous en envoyant le battant au diable !

Les Anglais. — « Rendez-vous avec joie, cher frère, et ne nous donnez pas de souci... L'instrument ne marche point comme vous l'entendez [mot à mot : selon votre pensée], le battant est en sûreté. Vous avez seulement la revue [mot à mot : vous êtes frustré dans votre attente]. Hurrah à bord ! Bellérophon va le conduire à Londres. »



" LE GRAND EMPIRE FRANÇAIS " (LA CLOCHE), caricature allemande contre Napoléon (1815).

* La caricature allemande salua la chute de Bonaparte, comme le faisait la caricature anglaise. La curieuse estampe que nous reproduisons est un modèle de genre de ces pamphlets graphiques d'outre-Rhin. La légende ci-contre accompagne la planche.

Une loi sur la presse fut annoncée, afin « de faire cesser d'affligeants scandales et de préserver la liberté de la presse elle-même du danger de ses propres excès ». C'est toujours par tendresse pour les institutions libres et en vue de les perfectionner que les mauvais gouvernements les détruisent. En 1817, les mêmes hommes demandaient une presse tout à fait libre, mais ils étaient alors déchus du pouvoir; en 1827, ils ne voyaient dans la presse que scandales et périls, mais ils étaient ministres...

Cette loi, M. de Peyronnet la présenta, et par dérision à un article qui en vantait la douceur et l'utilité, le public l'appela *loi d'amour et de justice,* tandis que Chateaubriand l'appelait *loi vandale.* Les entraves et les pénalités pullulaient dans ce projet, et Casimir Périer put s'écrier sans exagération, après en avoir entendu la lecture : « La loi peut se résumer en un seul article : l'imprimerie est supprimée en France et transportée en Belgique ». Aucun imprimeur, en effet, n'eut osé assumer la responsabilité qui devait peser sur lui et s'exposer aux risques de toute espèce qui le menaçaient. L'imprimerie, la librairie, toutes les industries qui s'y rattachent adressèrent des pétitions à la Chambre; les corps littéraires et savants s'émurent et réclamèrent contre la loi. L'Académie Française elle-même, peu coutumière pourtant des actes d'opposition, adressa une supplique au Roi, mais Charles X refusa de la recevoir. Trois des signataires furent destitués de leurs fonctions : c'étaient Lacretelle, censeur dramatique; Villemain, maître des requêtes, et Michaud, lecteur du Roi. Lacretelle cependant était un ennemi déclaré de la Révolution, dont il avait écrit l'histoire au point de vue royaliste ; Villemain avait servi avec zèle la Restauration, et Michaud, royaliste de vieille date, avait fait de véritables sacrifices à la cause des Bourbons qu'il soutenait encore avec plus de ferveur que de raison dans le journal *La Quotidienne,* dont il était directeur.



Fig. 438. — LE GRAND CASSE-NOISETTE DU 25 JUILLET.
D'après une estampe en couleur de 1830.

* Allusion aux ordonnances du 25 juillet 1830 qui suspendaient la liberté de la Presse, dissolvaient la chambre et enlevaient aux patentés la qualité d'électeur; les ordonnances provoquèrent l'insurrection des 27-28 et 29 juillet. Charles X costumé moitié en Jésuite, moitié en chasseur, tient l'éteignoir avec lequel il cherche à étouffer la liberté.

La discussion des articles et amendements de la loi fut confuse et violente, parce que, d'une part, les orateurs habituels de l'opposition se trouvaient renforcés d'un certain nombre de députés qui voulaient renverser le ministère, lequel, selon eux, compromettait la royauté en en faisant l'instrument d'une faction repoussée par la nation, et que, d'autre part, les défenseurs de la loi appartenaient tous à cette faction qui poursuivait à travers tous les dangers possibles la prépondérance de l'influence cléricale et la destruction des institutions issues de la Révolution. Ceux-ci reprirent, en les amplifiant sans les rajeunir, tous les vieux sophismes et déployèrent de nouveau les vieilles métaphores d'arme empoisonnée, de poison invisible contre l'imprimerie dont ils refirent pour la centième fois le procès, allant jusqu'à dire que c'était la seule plaie dont Moïse eût oublié de frapper l'Egypte! Royer-Collard réfuta ces déclarations, flétrit la loi comme inique, attentatoire à l'humanité, au droit et à la morale, dans un discours qu'il faut relire tout entier dans les journaux de l'époque pour se rendre compte que l'éloquence du langage fut constamment égale à la grandeur de la pensée. Mais il s'adressait à une majorité chez qui la passion aveuglait l'intelligence et qui, sentant déjà en elle-même des éléments de dissolution, se montrait d'autant plus emportée jusque-là qu'elle menaçait de faire revivre les arrêts des parlements contre les œuvres de Voltaire et des Encyclopédistes. Malgré que l'opposition s'attachât à faire ressortir les difficultés et les dangers de l'exécution et à mettre en lumière les intentions secrètes du projet, la loi fut adoptée le 12 mars 1827.

Au Luxembourg, la Chambre des Pairs, voulant faire une loi sensée, fit procéder à une enquête dans laquelle furent appelées et entendues toutes les industries intéressées; mais, pendant cette enquête, un incident lugubre vint émouvoir profondément l'opinion publique et plus particulièrement la pairie. Un membre de cette assemblée, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, venait de mourir à quatre-vingts ans. Ses funérailles étaient celles du bienfaiteur de l'Ecole des Arts-et-Métiers de Châlons : aussi bien, les anciens élèves de l'Ecole, présents à Paris, sollicitèrent et obtinrent de la famille l'autorisation de porter à bras le cercueil. C'était une sorte d'hommage que, dans les derniers temps, on avait rendu sans obstacle à des hommes plus ou moins distingués. Cependant, lorsqu'après le service religieux, les jeunes gens voulurent reprendre leur funèbre fardeau, un individu, qu'aucun insigne ne faisait reconnaître pour agent de l'autorité, leur enjoignit de se retirer. Sur leur refus, il interpella le commandant de l'escorte militaire du duc, se déclara commissaire de police et lui donna ordre de contraindre les jeunes gens à déposer le cercueil. Nouveau refus. L'officier alors fait mettre la baïonnette aux fusils et commande d'employer la force. Une collision s'engage, pendant laquelle le cercueil tombe et se brise sur le pavé... La foule s'éloigna, consternée. Dans le rapport qui suivit, il résulta que la police était seule coupable de ce scandale, et il resta de cette affaire une irritation qui s'ajouta à tous les griefs qu'on avait déjà contre le ministère.

Pourtant, à la suite de l'enquête prescrite par la Chambre des Pairs, le projet de loi sur la presse avait subi une complète transformation qui en écartait toutes les mesures oppressives. Il n'était pas douteux que l'assemblée adopterait les conclusions de l'enquête. Mais le ministère ne voulut point s'exposer à une défaite éclatante, et le projet de loi fut retiré. On n'en abandonnait pas la pensée, on en ajournait la réalisation à la session suivante. D'ici là, une promotion de pairs devait déplacer la majorité.

La nouvelle du retrait de la loi causa dans tout le royaume de grandes démonstrations de joie; il y eut des illuminations, des feux d'artifices, des chants populaires. Si générale était la satisfaction publique, que le ministère n'essaya point d'y mettre obstacle, et quels qu'aient été ses motifs, il lui faut tenir compte, en cette occasion, d'une prudence qui n'était pas habituelle aux agents du pouvoir. Une certaine liberté d'expansion n'est pas incompatible avec l'ordre général, et les peuples, comme les individus, ont parfois besoin de communiquer publiquement leurs sentiments. Dans cette monarchie parlementaire où la constitution faisait peser sur les seuls ministres la responsabilité de la marche du gouvernement, l'opinion aurait pu séparer le roi du ministère et rester bienveillante pour celui-là, tout en se montrant contraire à celui-ci. Mais les tendances personnelles de Charles X étaient trop connues pour que sa personne ne fût pas atteinte par l'impopularité de ses ministres. Du reste, à la revue que Charles X passa au Champ-de-Mars, le dimanche 29 avril 1827, les cris de *Vive le Roi! Vive la Charte!* saluèrent son passage, mais quand il se fut retiré, les gardes nationaux, se sentant plus libres dans l'expression de leurs sentiments que ne gênait plus une convention officielle, firent entendre dans plusieurs rues les cris de : *A bas les Ministres! A bas les Jésuites!* auxquels s'ajoutèrent ceux de : *A bas Villèle! A bas Peyronnet!* proférés par des bataillons qui passaient devant les hôtels de ces deux ministres.

Comme il arrive habituellement en pareil cas, les ministres firent remonter jusqu'au monarque les manifestations qui n'atteignaient qu'eux-mêmes, et le persuadèrent, à l'aide de rapports de police exagérés, que les cris des gardes nationaux étaient une offense à son égard. Le lendemain, une ordonnance prononçait la dissolution de la garde parisienne qui ne fut pas reconstituée, et dont on ne devait revoir l'uniforme qu'aux journées de juillet 1830. Les ministres avaient fait venger leurs injures par le roi; l'effet de la violence commise retomba sur le roi. Ce qui lui restait encore de popularité disparut sans retour, et l'amer ressentiment que laissa dans le peuple l'ordonnance de dissolution ne put s'effacer. On ne cria plus *Vive le Roi!* et le cri de *Vive la Charte!* devint désormais non un avertissement, mais une menace.

LA MARCHE ACCÉLÉRÉE VERS LA CHUTE.

A partir de ce jour, les symptômes néfastes se multiplièrent. La loi dite *d'amour et de justice* était venue échouer à la Chambre des Pairs. Une autre loi, sous prétexte de régler l'organisation du jury, était une véritable atteinte à la loi électorale, car elle disposait que le jury serait pris parmi les membres des collèges électoraux, et que les préfets dresseraient chaque année la liste des personnes remplissant les conditions requises pour faire partie de ces collèges. C'était livrer les listes électorales à l'arbitraire des préfets. La Chambre des députés vota docilement cette loi. La Chambre des Pairs, qui n'était pas le

produit de l'élection, se montra plus jalouse des droits des électeurs, écarta l'œuvre ministérielle, et fit une loi toute différente qui étendit la capacité électorale à diverses catégories de citoyens, sans condition de cens. Ainsi refondue, la loi retourna à la Chambre des députés, qui l'adopta aussi facilement qu'elle avait adopté la loi contraire.

A la clôture de la session, les Chambres se séparèrent au milieu d'une inquiétude universelle, causée par les bruits de prochains coups d'Etat. Deux jours plus tard, le 24 juin 1827, une ordonnance royale



Fig. 439. — Exercice des guerriers d'Homère. Caricature contre Charles X et les Jésuites.

rétablissait la censure. Cette ordonnance avait un double but : elle vengeait les ministres des attaques virulentes que, sans relâche, renouvelaient contre eux les journaux ; elle protégeait par le silence les mesures plus graves que préparait le ministère.

Deux mois après, le 20 août, mourut à Maisons le courageux député que la majorité royaliste avait expulsé de la Chambre, Manuel. La France libérale ne l'avait pas oublié. Ses obsèques eurent lieu au milieu d'une affluence considérable, et leur simplicité fit plus d'effet que toutes les pompes officielles.

Mais le coup prévu ne tarda point d'être frappé. Il est vrai que ce n'était point par les armes. Quatre ordonnances parurent le 6 novembre, la première dissolvant la Chambre des députés et convoquant les électeurs pour les 17 et 24 du même mois ; la seconde, supprimant la censure ; la troisième, nommant soixante-dix nouveaux Pairs ; la quatrième, désignant les présidents des collèges électoraux.

Malgré les fraudes et les violences employées, sur 428 députés, le ministère n'en put revendiquer pour lui que 125. Roger-Collard avait été élu dans sept collèges !

Villèle se décida à la retraite. Ce fut la première et la seule fois qu'il mérita les applaudissements de la nation.

Il n'emporta même pas la gloire de la bataille de Navarin qu'il avait préparée et qui s'était accomplie quelques semaines avant sa chute (20 octobre 1827).



Fig. 440. — « Ah! la mauvaise graine !!! » L'ex-famille royale cherchant à se réfugier dans les... cosses.
Lithographie anonyme de l'époque.

* L'esprit du caricaturiste s'est exercé aux dépens de Charles X et de son départ pour l'Angleterre, après son abdication. On sait que le roi et sa famille se retirèrent au château de Holy-rood en Ecosse.

Nous ne pouvons ici retracer l'histoire de l'indépendance de la Grèce, mais notre époque sceptique se ferait difficilement une idée des transports d'enthousiasme qu'excitait partout l'insurrection des Hellènes. De 1821 à 1827, l'Europe officielle ne fit rien pour les Grecs ; le congrès de Vérone ne voulut point écouter leurs plaintes ; l'Angleterre et la Russie n'osèrent point imposer une médiation qui, offerte, n'eût rencontré qu'un refus. Dans les ports européens, on construisait des vaisseaux pour la Turquie, mais les peuples étaient pour les Grecs. Les plus grands poètes d'alors, Byron, Lamartine, Hugo chantaient leurs exploits et animaient l'opinion. Byron leur donnait les débris de sa fortune, son épée et sa vie. Delacroix et Ary Scheffer émouvaient les cœurs en peignant la fureur des Turcs et l'héroïsme des victimes. Raffenel, un de nos publicistes, allait mourir en combattant pour la Grèce. Santa-Rosa, proscrit de l'Italie, tombait sur un de leurs champs de bataille. Les noms des chefs hellènes étaient dans toutes les bouches, Odyssée, Colocotroni, Mavrocordato, Canaris, et surtout les deux Botzaris. Des souscriptions étaient ouvertes de tous côtés, de riches offrandes y affluaient aussi bien que la modeste obole du pauvre qui voulait avoir sa part dans la liberté grecque. Les sanglantes vicissitudes du siège de Missolonghi, où 4.000 Grecs tinrent contre 30.000 Turco-Egyptiens, étaient suivies avec une fiévreuse impatience... Il fallut enfin que les gouvernements cédassent à l'entraînement de l'opinion. Le 6 juillet 1827, la France, l'Angleterre et la Russie signèrent à Londres un pacte d'alliance et chacune de ces puissances envoya une flotte dans l'Archipel. Le 20 octobre, la flotte turco-égyptienne était détruite dans le port de Navarin par les navires alliés. L'escadre française était commandée par l'amiral de Rigny. Ce souvenir resta longtemps populaire, et si les Hellènes de nos jours ne sont pas redevenus les Grecs du temps de Périclès, il faut se rappeler que la servitude a pesé sur eux pendant de longs siècles, et que les peuples jeunes sont comme les enfants, plus enclins que d'autres à l'ingratitude.

A la tête du nouveau ministère était un avocat de Bordeaux, M. de Martignac. Il avait cultivé les lettres avant de se mêler à la vie politique. Nommé député en 1821, il s'était fait remarquer par l'habileté de ses discours, en même temps que par sa tendance à concilier les institutions libérales avec les droits de la royauté. C'était l'homme indiqué pour un ministère de transaction. Mais il était bien tard pour une pareille tentative. Les *ultras* ne voulaient rien concéder, et l'opposition ne croyait plus aux bonnes intentions.

Les premiers actes du ministère lui attirèrent la confiance de la majorité et du public. M. de Martignac déclara que son cabinet n'exercerait jamais à son profit le droit d'élection. C'était la disparition de la *candidature officielle* qui avait fleuri sous ses prédécesseurs. Dans le discours du trône, Charles X avait renouvelé la promesse de maintenir la Charte et annoncé des lois destinées à réaliser des améliorations devenues nécessaires. Mais on n'oubliait point le passé, et la Chambre tenait à infliger au dernier ministère un blâme trop justement encouru. L'adresse, faisant allusion à la marche du gouvernement durant les dernières années, la qualifiait de *système déplorable.* Le roi, dans sa réponse, laissa percer son mécontentement, et rappela aux députés qu'ils étaient « les gardiens de la majesté du trône, la première et la plus noble des garanties de la France ». On vit généralement dans ces paroles, la pensée de mettre le trône au-dessus de toutes les institutions, et l'inquiétude, un moment écartée, reparut.

Le 14 avril 1828, le ministère apporta un projet de loi sur la presse. Ce projet abolissait la censure et restituait aux journaux une certaine liberté. Le 16 juin, deux ordonnances, contresignées de M. de Vatimesnil, soumettaient au régime de l'Université les écoles secondaires connues pour être dirigées par des Jésuites. C'était expulser les Jésuites de l'enseignemeut public. Aussi tous les *ultras* poussèrent-ils de violentes clameurs, et poursuivirent-ils M. de Vatimesnil d'une haine qui survécut à la chute de ce ministre.



FIG. 441. — « C'est plaisant, j'avale Alger et je rends Paris. » D'après une estampe en couleur de 1830.

* Allusion à l'occupation d'Alger par l'expédition française le 5 juillet qui précéda de quelques jours à peine l'insurrection de Paris et la chute du roi.



FIG. 442. — « Pour la troisième et dernière fois, c'est bien entendu. » D'après une lithographie anonyme de 1830.

* Allusion aux journées de juillet, les trois glorieuses, à la suite desquelles le peuple jette le roi et la famille royale au rebut.

Sans avoir réalisé toutes les espérances que l'on mettait en lui, le ministère de M. de Martignac avait déjà produit un grand bien en faisant succéder un peu de calme aux récentes agitations, mais Charles X, convaincu de n'avoir à craindre de la nation aucun obstacle sérieux, ne cacha plus son éloignement pour les idées de ses ministres. Pendant la session ouverte le 14 janvier 1829, un député qui devait bientôt acquérir une



Fig. 443. — A C'TE NICHE. Image satirique contre Charles X. D'après une lithographie de l'époque.

* L'Eteignoir qui symbolise dans la caricature de la Restauration toutes les lois contre la liberté, la Presse à la solde du gouvernement, le parti jésuite, où Charles X lui-même est renversé par le peuple dans les journées de Juillet et c'est à coups de fouet que le combattant populaire fait rentrer la « nichée » dans l'éteignoir.

grande renommée, le général Lamarque, faisant allusion aux bruits de coups d'Etat, rappela que les peuples aussi avaient leurs coups d'Etat. Violemment interrompu, il reprit avec énergie : « Je dis que les peuples aussi ont leurs coups d'Etat, et que, bouleversant la terre jusque dans ses entrailles, ils ne laissent sur le sol que de sanglantes ruines ! » A l'approche des grandes commotions, il échappe des paroles qui en sont comme les prophétiques pressentiments : au début de la session, un député royaliste, M. de Conny, avait accusé les moteurs de révolution de vouloir provoquer un changement de dynastie, et amener en France une révolution semblable à celle de 1688 en Angleterre.



Fig. 444. — Il fallait vous raser, vous aviez trop de favoris. D'après une lithographie de 1830.

La session fut close le 31 juillet. Le 9 août, un nouveau ministère était formé. Nous allons en donner la composition, car c'est le dernier ministère de la Restauration. Il la résume dans toutes ses nuances. Le prince de Polignac recevait les Affaires étrangères et la présidence du Conseil ; le comte de Bourmont recevait le portefeuille de la Guerre ;



FIG. 445. — VISITE A SAINT-DENIS LE 30 JUILLET 1830. D'après une lithographie satirique de l'époque.
* Le 30 juillet 1830, lendemain d'insurrection victorieuse, deux ombres errent autour de la basilique de Saint-Louis. Ce sont celles de Napoléon et de Louis XVIII.

le comte de La Bourdonnaye, celui de l'Intérieur ; M. de Courvoisier était à la Justice ; le comte de Chabrol, aux Finances ; l'amiral de Rigny, à la Marine ; le baron de Montbel, à l'Instruction publique réunie aux Affaires ecclésiastiques. M. de Rigny ayant refusé, le baron d'Haussez le remplaça. La Préfecture de police fut confiée au procureur général Mangin, qui s'était acquis une sanglante célébrité dans les procès de 1822.

Royalistes et libéraux, personne en France ne se trompa sur la signification du nouveau ministère : c'était la guerre, la guerre ouverte entre la monarchie de droit divin et la révolution.

Le prince Jules de Polignac était le second fils de cette duchesse de Polignac qui avait exercé une si grande influence sur Marie-Antoinette. Emigré avec toute sa famille, il avait été mêlé à la conspiration de Georges Cadoudal contre le Premier Consul, condamné à deux ans de prison, puis détenu jusqu'en 1814. Il devait à la Cour de Rome son titre de prince. Ami personnel et intime de Charles X, il avait été nommé par lui ambassadeur à Londres, et provoqua, prépara, signa le pacte du 6 juillet 1827, dont la bataille de Navarin fut la conséquence. Il passait pour le chef du parti de la Cour, et le promoteur des mesures contre-révolutionnaires.

M. de Bourmont, ancien chef de bandes en Vendée, fait général par Napoléon et mis par lui à la tête d'une division dans la campagne de 1815, avait passé à l'ennemi deux jours avant Waterloo, et était accusé d'avoir révélé les plans de l'Empereur. Quelques mois plus tard, il avait été le témoin le plus hostile dans le procès du maréchal Ney dont il avait, sinon partagé, du moins laissé s'accomplir la défection ; il était, à cette époque, sous les ordres du maréchal.

Le comte de La Bourdonnaye, un des plus exaltés réacteurs de 1815, était resté l'orateur intempérant des *ultras*. Les autres membres du cabinet, moins compromis que les trois premiers, appartenaient tous à cette même faction qu'on avait vue, depuis quinze ans, poursuivre sans relâche la destruction de la liberté et de la Charte.

La minorité royaliste, qui cherchait le maintien et la sécurité du trône dans la loyale observation de la Charte et le sage développement de la liberté, vit avec une douloureuse indignation l'avènement du ministère Polignac. L'organe de cette minorité, le *Journal des Débats*, exprima ses craintes et ses regrets dans un éloquent article où il prédisait la marche que devait suivre le nouveau cabinet, et qui se terminait par ce paragraphe dont les derniers mots sont restés célèbres : « Que feront-ils cependant ? « Iront-ils chercher un appui dans la force « des baïonnettes ? Les baïonnettes aujourd'hui sont intelligentes ; elles connaissent « et respectent la loi. Vont-ils déchirer cette « Charte qui fait la puissance du successeur « de Louis XVIII ? Qu'ils y pensent bien ! « La Charte a maintenant une autorité contre « laquelle viendraient se briser tous les efforts « du despotisme. Le peuple paye un milliard « à la loi. Il ne paierait pas deux millions « aux ordonnances d'un ministre. Avec les « taxes illégales naîtrait un Hampden pour « les briser. Hampden ! faut-il encore que « nous rappelions ce nom de troubles et de « guerre ! *Malheureuse France ! Malheureux « Roi !* » Ces paroles étaient publiées le matin du 10 août.



Fig. 446. — LE DINDON. Caricature de Ch. Philipon contre Charles X, au sujet des ordonnances de Juillet 1830.

Déféré aux tribunaux, le *Journal des Débats* fut acquitté.

De leur côté, les feuilles ultra-royalistes comprirent que l'heure arrivait de la lutte décisive. « Plus de concessions, s'écrièrent-elles. Le combat est rétabli entre la Royauté et la Révolution ! » C'était trop vrai.

Le pays répondit avec éclat au défi qu'on lui jetait. La Fayette, de retour d'un voyage en Amérique qui avait été un triomphe continuel, traversait pendant les mois d'août et de septembre une partie des départements du Centre et du Sud-Ouest de la France. La Fayette, c'était le souvenir du début de la Révolution. Sa présence à Lyon fut le signal d'ovations improvisées par les populations entières. Il sema sur sa route des paroles qui encourageaient la nation « à résister à toutes les tentatives de l'incorrigibilité contre-révolutionnaire. »

Le 2 mars 1830 s'ouvrit la session des Chambres. Charles X, après avoir passé en revue les affaires de l'extérieur et de l'intérieur, puis annoncé l'expédition d'Alger, déclara que les droits de sa couronne étaient sacrés, qu'il devait les transmettre intacts à ses successeurs, qu'il ne doutait pas du concours des Chambres. « Si, disait-il en terminant, si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne peux prévoir ici, que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi. »

Chacune de ses paroles était une menace. La Chambre des députés y répondit aussitôt en ne portant à son bureau que des hommes de l'opposition (3 mars). Le 10, la Chambre des Pairs présentait au roi son adresse, où elle disait que les droits de la couronne n'étaient pas moins chers au peuple que ses libertés, et

que la France ne voulait pas plus de l'anarchie que le roi du despotisme. Le 15, la Chambre des Députés discuta son adresse dont un paragraphe répondait au passage menaçant du discours royal, en rappelant que la Charte avait consacré comme un droit l'intervention du pays dans la délibération des affaires publiques, et que cette intervention faisait du *concours permanent* des vues du gouvernement avec les vœux du peuple la *condition indispensable* de la marche des affaires. « Sire, disait l'adresse, notre loyauté, notre dévouement



FIG. 447. — LA TROISIÈME RESTAURATION. Caricature de Grandville. Allusion aux ordonnances de juillet.

nous condamnent à vous dire que *ce concours n'existe pas* ». Le ministère combattit énergiquement cette partie de l'adresse. La Chambre persista. 221 voix l'adoptèrent contre 181.

Cette adresse qui garde le nom d'*Adresse des 221*, fut reçue sévèrement par Charles X. Sa réponse fut brève et contenait la phrase suivante : « J'ai annoncé mes résolutions dans mon discours d'ouverture de la session ; ces résolutions sont *immuables*. L'intérêt de mon peuple me défend de m'en écarter. »

Charles X découvrait — comme on disait alors — la couronne, et plaçait la lutte entre le roi et le peuple. Le lendemain, 16 mars, la Chambre fut prorogée jusqu'au 5 septembre.

Elle devait périr bien avant ce délai : elle fut dissoute le 16 mai !

Par une résolution sans précédents, Charles X adressa directement, le 3 juin, aux électeurs une proclamation dans laquelle, protestant de sa volonté à maintenir la Charte, faisant l'éloge du gouvernement royal, il invitait les électeurs à se défier des ennemis de leur repos, dont les desseins devaient échouer contre son *immuable* résolution, et les engageait à se présenter avec zèle dans les collèges électoraux.

Ce qui parlait mieux que la voix du monarque aux citoyens, c'était l'amour de la liberté. Chacun

comprenait ce que l'heure avait de solennel, et que du scrutin prêt à s'ouvrir sortirait la défaite ou la victoire du droit. La défaite, on n'y songeait guère. La victoire, on n'en doutait pas. Que si, battue dans la dernière épreuve légale, la royauté recourait au coup d'Etat, eh bien! l'on était prêt à pousser la lutte jusqu'au but, à descendre dans la rue, et à vider la question par les armes, dût la royauté rester brisée sur le champ de bataille. C'était là une éventualité qui plaisait aux jeunes républicains, et flattait les espérances des partisans de Napoléon II. La majorité libérale, non encore détachée du principe monarchique, envisageait sans effroi une révolution qui, par un changement de dynastie, substituerait la royauté élue à la royauté de droit divin.

Un journal récemment fondé, le *National,* dirigé par Thiers qu'assistaient Armand Carrel et Mignet, soutint la fameuse thèse : « *Le Roi règne et ne gouverne pas* ». C'était le fond de la monarchie constitutionnelle.



Fig. 448. — NOUS EN FERONS DES RELIQUES. Célèbre caricature contre Charles X et le parti clérical (1830).
* Allusion aux ordonnances de Juillet 1830.

Par des rapprochements fréquents avec la Révolution anglaise de 1688, le *National* semblait indiquer un changement de dynastie comme la meilleure issue de la lutte où l'on était engagé, ce qui le fit passer, plus tard, pour avoir été l'organe du duc d'Orléans.

Un autre journal, de fondation récente aussi, la *Tribune*, attaquait vigoureusement le parti royaliste, sans pouvoir encore proclamer ouvertement ses doctrines. La *Tribune* tendait à la République.

Le gouvernement n'avait pas moins de confiance que ses adversaires dans le résultat des élections, et comme les libéraux portaient partout la candidature des 221, lui portait celle des 181.

Les 221 furent réélus, plus cinquante autres opposants. Le ministère ne pouvait s'attribuer dans la Chambre nouvelle plus de 145 voix. La défaite était accablante.

L'ardeur de la lutte, la joie du triomphe laissèrent peu de place à la satisfaction qu'aurait dû causer la nouvelle de la prise d'Alger, le 8 juillet. Cette nouvelle même ne fit qu'accréditer le bruit des projets extra-légaux attribués au gouvernement.

Dans son langage imprudent, Charles X s'était acculé à une situation dont il ne pouvait plus sortir sans perdre quelque chose de sa dignité. Renvoyer le ministère, c'était reculer devant l'accomplissement des *immuables* résolutions si hautement proclamées ; dissoudre de nouveau la Chambre, c'était différer, non



FIG. 449. — Caricature contre Charles X et le ministre Polignac, à propos des ordonnances de Juillet 1830, qui provoquèrent l'insurrection populaire,

résoudre la difficulté. Il ne restait que le recours aux mesures inconstitutionnelles. Mais Charles X avait si formellement promis de maintenir la Charte qu'il répugnait à un tel moyen.

Il y a toujours des arguments pour rassurer les consciences timorées et les faire transiger avec le devoir. On invoqua l'article 14 de la Charte, portant que le roi faisait des ordonnances pour l'exécution des lois et la sûreté de l'Etat, et sur cet article on bâtit des raisonnements captieux qui devaient entraîner un esprit habitué aux subtilités d'une dévotion peu scrupuleuse.

Et c'est le 26 juillet 1830 que le *Moniteur* publiait les trop fameuses ordonnances qui allaient faire couler tant de sang français versé par des mains françaises !

La première abolissait la liberté de la presse, en soumettant tous les journaux à une autorisation ministérielle renouvelable à chaque trimestre.

La seconde dissolvait la Chambre des Députés.

La troisième changeait complètement la loi électorale.

La quatrième contenait la convocation des électeurs et de la Chambre.

La cinquième réintégrait au Conseil d'Etat des membres éliminés par le ministère de M. de Martignac.

La Révolution de 1830 était commencée.



QUELQUES PAMPHLETS DE LA FIN DE L'EMPIRE ET DU COMMENCEMENT DE LA RESTAURATION.

La petite Lanterne magique, ou récit des grands événements. — Sans nom d'auteur, Mongie l'aîné, libraire, boulevart *(sic)* Montmartre, 1814, in-8°.

« Accourez, mesdames et messieurs, vous allez voir ce que vous allez voir... voyez la ville de Dresde ; voyez un petit caporal dont la valeur des armées françaises avait fait un géant...

« Pauvres soldats, battez-vous tous comme des héros, si dans un moment de danger personnel votre général se voit serré de trop près, il fera sauter un pont ; peu lui importe de perdre la moitié d'une aussi brave armée, pourvu qu'il se sauve, et voilà le pont qui vole dans les airs...

« Et voilà que les ennemis poussent, poussent, poussent ; et voilà qu'un prince français revient en France, et gare, gare, gare aux princes de l'Empire. Voyez, voyez ces braves soldats, ils font partout de nouveaux prodiges de valeur ; mais que peuvent-ils, quand il faut se battre contre des forces inégales, et qu'on a de plus contre soi le manque d'esprit public, car il n'y a d'esprit public que lorsqu'il y a au moins un peu de bonheur public... Et voilà l'arrivée d'un autre prince français, et vite, vite, vite on reprend la cocarde blanche et gare, gare, gare aux princes de l'Empire... »

⁂

Ça ne va pas, ça n'ira pas : non, c'est le chat, par l'auteur de *La Lanterne magique*. — De l'imprimerie de Cellot, in-8°.

« Nous ne sommes pas contents de ce qui vient de se passer : non, c'est le chat.

« Nous n'aimons pas notre bon roi Louis XVIII : non, c'est le chat.

« Le nouveau Sénat ne donnera pas de bons conseils à notre roi : non, c'est le chat.

« Les journalistes ne seront pas honnêtes, polis, désintéressés, impartiaux : non, c'est le chat.

« La noblesse ne protègera pas les gens de lettres et les artistes : non, c'est le chat.

« Les actrices ne seront pas coquettes ; elles ne suivront pas leurs amants ; il n'en cuira pas aux Anglais : non c'est le chat. »

[Soixante-dix-neuf strophes semblables.]

Le Thermomètre ou Chaud et Froid, par le même. — De l'imprimerie de Cellot, in-8°. — Les différents degrés de la température morale en Europe, selon les années et selon les événements de 1788 à 1814.

« ... En 1792, chaleur à fondre le fer ; huile bouillante des deux côtés. Comme si elles avaient craint de se refroidir, les têtes les plus ardentes se couvrirent de bonnets de laine rouge... La chaleur redouble à Saint-Domingue et surpasse tout calcul. »

« ... En 1799, chaleur excessive rapportée d'Egypte, avec une dose de peste. L'esprit-de-vin monte à vingt-huit degrés à Saint-Cloud, et le baromètre est au plus grand orage. Le thermomètre du Luxembourg, rempli d'eau claire, ne marque plus rien : il n'en est plus question... »

« En 1801, grande chaleur à l'Opéra, ensuite au Carroussel, à l'entrée de la rue de Chartres. »

« ... En 1812, l'esprit-de-vin du thermomètre français gela en Russie. On le remplaça par du sang humain qui gela aussi. Dès lors, plus de moyen de calculer le chaud et le froid : mais, ô phénomène inouï ! les thermomètres russes marquèrent une chaleur de vingt-huit degrés sous le même climat. Aucun baromètre ne cessait d'être à la tempête. Celui des Bourbons montait au beau temps... »

⁂

La Queue du Dragon. — In-8°, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, avec cette note :

« Madame de Staël appelait Buonaparte la queue de Robespierre à cheval. On peut bien appeler certains personnages la queue de Buonaparte en simarre... »

⁂

La Vérité en deux mots sous (sic) *le règne de Napoléon Bonaparte*. — Sans nom d'auteur, de l'imprimerie d'Eberhart, in-8°.

Les Bourbons sont là pour faire notre bonheur, de concert, n'en doutons pas, avec les généreux souverains alliés, qui, sans nous appliquer la loi du talion, et rejetant toute idée de conquête, si ce n'est celle de la paix et du bonheur du monde, cessent pour ainsi dire d'être étrangers sur notre terre natale, pour y faire admirer leurs vertus, et se faire adorer par leurs bienfaits !... Leurs principes, fondés sur la justice la plus exacte, est de rendre à chacun ce qui lui appartient...

« Abusant de notre courage, de notre audacieuse soumission et au prix de nombre de torrents de sang français, insulter, subjuguer, humilier tour à tour toutes les puissances de l'Europe ?... Pourquoi a-t-il



Fig. 450. — ADIEU DE SAINT-CLOUD POUR FAIRE PENDANT AUX ADIEUX DE FONTAINEBLEAU.

* Caricature contre Charles X et le duc de Raguse. On sait que Marmont, duc de Raguse, qui avait trahi Napoléon en 1814, fut chargé par Charles X de réprimer les soulèvements de Paris contre les ordonnances du roi.

réveillé *l'ours de la Russie, et défié cette empire colossalle jusque dans Moscou, au prix de la plus belle armée du monde ?...*

« ... Le lys éblouissant fera sur le petit nombre de napoléonistes et des créatures de Buonaparte qui contribuent à sacrifier leur propre patrie à l'ambition et à l'égoïsme de ce Corse parvenu, dont le premier fait d'armes a été de faire tirer sur le peuple à Paris, l'effet qu'opérait jadis la tête de Médus (*sic*) sur ceux qui osaient la regarder ; que ce lys ne soit souillé par aucun crime, par aucun excès... »

⁂

Testament de Napoléon Buonaparte, et sa déclaration au sujet de l'impératrice Joséphine, apocryphe, signature P. C. — Imp. de Setier, 1814, in-8°.

« ... Je lègue mon esprit au maitre des rois, mon corps à la terre, mon cœur à Marie-Louise et mon nom à mon fils...

« ... Je lègue les premiers rayons de ma gloire au fils de Joséphine ; c'est un bien faible prix de sa fidélité.

« ... Je lègue mon orgueil à l'Angleterre, mon ambition est tombée à la mer, en passant à l'île d'Elbe ; je la lègue à l'habile plongeur qui pourra la repêcher... »

⁂

Que deviendra Napoléon ? Mourra-t-il ? Ne mourra-t-il pas ? — Sans nom d'auteur, imp. de Cellot, in-8°.

Procès des auteurs et fauteurs de la conspiration de 1816, Pleignier, Carbonneau, Tolleron, condamnés à avoir le poing droit coupé et la tête tranchée dans le mode prescrit pour le parricide, etc., etc., Paris, Plancher, Eymery, Delaunay, libraires, in-8°, 1816.

« ... Dès le mois de février dernier, des hommes déjà connus par leur esprit séditieux, des chefs de la fédération de 1815, quelques échappés des clubs et des comités révolutionnaires, nés pour la plupart dans la lie du peuple, poussés au crime par la misère et échauffés sans doute par les instigations de personnages plus importants, conçurent le projet horrible de faire périr le Roi, la famille royale et de renverser le Gouvernement.

« Ils convinrent de faire des cartes d'une forme particulière qui seraient distribuées aux associés comme signe de reconnaissance et moyen de dénombrement, d'imprimer une espèce d'adresse ou de proclamation qui disposerait les esprits à un mouvement, indiquerait l'existence et le but de la conspiration, et provoquerait la coopération de tous les ennemis de l'autorité royale. Les cartes et exemplaires de la proclamation devaient être frappées d'un timbre sec, portant pour inscription : *Union, Honneur, Patrie,* et il fut décidé que les associés prendraient le nom de *Patriotes de 1816.* » (Acte d'accusation, M. Bellart, procureur général.)

« *M...,* avocat général :

« Des misérables s'étaient promis le pillage, la dévastation et l'embrasement de la France. Ils se disaient : « Notre succès est certain ; on ne nous trouve nulle part, et nous sommes partout, nous sommes impénétrables ! » Et déjà, une main invisible tenait le fil de leur odieuse

trame, le glaive des lois était suspendu sur leur tête, et la Providence, qui n'aveugle le crime que pour mieux le punir, allait faire tomber ses foudres. »

« Comment des hommes du plus bas étage ont-ils pu s'élever à de si vastes conceptions ! Comment des corroyeurs, des bottiers, des écrivains publics se sont-ils flattés de devenir les arbitres de nos destinées ?

« C'est l'effet ordinaire des révolutions de déplacer les hommes d'exalter les passions et de confondre toutes les idées. Dans ce flux et reflux des viscissitudes, on voit des hommes passer d'un réduit obscur sous les lambris de l'opulence, et s'élancer des derniers rangs au faîte du pouvoir. L'émulation s'éveille, le désir s'enflamme, la raison s'égare, et l'on se flatte de parvenir où d'autres sont arrivés.

« Voilà l'histoire des ambitieux et tout le secret de cette conspiration. »

« *M. Mauguin*, avocat de Pleignier :

« Pleignier est sinon en démence, du moins dans un état moral qui en approche. Il a composé un écrit insensé : mais peut-on dire qu'il soit l'auteur d'une conspiration ?

« Quelles étaient ses ressources en finances ? Il était ruiné. Quelles étaient ses armes, ses munitions ? Un tranchet peut-être. Et pourquoi ? parce qu'un édit a changé la forme des bottes ? Voilà ces projets qui, en eux-mêmes, n'inspireraient peut-être que la pitié, si leur nature n'avait pu inspirer quelque effroi. »



Lettre de l'éditeur des œuvres complètes de Voltaire, en 12 volumes in-octavo, à MM. les vicaires-généraux du chapitre métropolitain de Paris, au sujet de leur dernier mouvement. — Chez Desoer et Delaunay, au Palais-Royal, in-8°, Paris, 1817.

Epigraphe :

Un prêtre, quel qu'il soit, quelque Dieu qui l'inspire,
Doit prier pour son *frère* et ne pas *le* maudire.
(Voltaire.)

« ... Un scandale non moins grand est donné par vous à une nation attentive et éclairée qui connait également l'étendue de ses devoirs et les limites de votre autorité... Sortis du temple, vous n'êtes plus pour elle que des hommes qu'elle juge d'après leur conduite ; et si vous quittiez la chaire évangélique pour monter dans la chaire curule ou sur le siège du magistrat, elle ne voit plus en vous que des usurpateurs...

« *Une calamité nouvelle, profonde, générale, se méditait dans le secret...* » Je vous le demande, messieurs, à ces terribles paroles, à ces sons effrayants de la trompette d'alarme, ne croirait-on pas que vous allez nous annoncer une guerre désastreuse, une famine meurtrière ? Et de quoi s'agit-il ? D'une réimpression d'ouvrages répandus dans toute l'Europe...

« ... Sommes-nous au dix-neuvième, sommes-nous au neuvième siècle ? Voilà ce que se demandent avec étonnement tous ceux qui ont entendu ou lu cet amas de malédictions. Mais non, il ne faut pas remonter si haut pour trouver des exemples de ces fureurs théologiques...

« Et quel moment choisit-on pour lancer ces imprudents arrêts contre les admirateurs de Voltaire et de Rousseau, c'est-à-dire contre toutes les classes éclairées de la nation ? Celui où tant de malheurs à réparer, tant de plaies à cicatriser nous font un besoin absolu de la concorde ; celui où les ministres de l'Evangile, témoins de cette généreuse ardeur que montre la France entière, et surtout la capitale, pour venir au secours de l'indigence, ne devraient ouvrir la bouche que pour augmenter encore, s'il est possible, par toute l'éloquence de la charité, le zèle de la bienfaisance et les ressources de l'infortune.

« Est-ce Massillon qui aurait parlé du complot *affreux et moderne* d'une édition ? Est-ce un Bourdaloue qui nous aurait dit qu'une *consolation* qui a de puissants motifs est mêlée d'une *désolation extrême ?* Est-ce Pascal qui aurait comparé les Français du dix-neuvième siècle à *ses chiens muets qui ne sauraient aboyer ?* Est-ce l'âme de Fénelon qui aurait trouvé cette expression révoltante des *trésors* de la vengeance de Dieu ? Jusqu'ici on ne nous avait parlé que des trésors de sa clémence.

« ... Prêtres chrétiens, pardonnez à l'auteur d'*Abzire ;* sujets fidèles et dévoués, admirez celui qui traça la *Henriade et le Siècle de Louis XIV ;* tendres fils, aimez l'auteur de *Mérope ;* et si votre caractère, vos principes religieux vous obligent à détourner les yeux de quelques autres écrits, gardez au moins le silence de la charité et des égards dûs au talent, sur l'écrivain qui plaça toujours une bonne action auprès d'un tort et un chef-d'œuvre à côté d'une erreur. »

« Th. Desoer, éditeur. »

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Achille de Vaulabelle. — *Histoire des deux Restaurations jusqu'au règne de Louis-Philippe,* 6 volumes in-8°, Paris, 1844.

Amyot, avocat. — *Histoire du gouvernement représentatif en France depuis la Restauration,* 1 volume in-18, Paris, 1830.

Paul-Louis Courier. — *Pamphlets politiques et littéraires,* 2 volumes in-18, Paris, 1831.

Fiévée. — *Correspondance politique, commencée au mois de mai 1814,* 3 volumes in-8°, Paris, 1815-1819.

W.-H. Ireland. — *France for the last seven years, or the Bourbons,* Londres, in-8°, 1822.

Il existe à peu près quatre ou cinq mille pièces sur l'époque de la Restauration, mais aujourd'hui la plupart d'entre elles n'ont plus qu'un intérêt fort usagé.



Fig. 451. — Amours. Vignette décorative de Eisen.



Fig. 452. — Vue des travaux du pont de Neuilly (XVIIIe siècle). Gravure à l'eau forte de E. Germain et Dequevauviller.

XVII

CURIOSITÉS DIVERSES

LA DIPLOMATIE SECRÈTE DE LOUIS XV ET LE CHEVALIER D'EON



L'ÉPOQUE des Châteauroux, des Pompadour et des Du Barry, ces drôlesses plus ou moins néfastes qui jouèrent avec le sceptre comme s'il fût tombé en quenouille, les coulisses du XVIIIe siècle sont quelquefois plus curieuses encore que le spectacle de cette monarchie qui s'en allait par les femmes, et qui n'en est pas revenue.

Tant que vécut le cardinal Fleury, à qui le roi abandonnait en toute confiance la direction des affaires, il n'exista rien de pareil au Cabinet de diplomatie occulte que Louis XV établit dès 1743, et dont les opérations demeuraient non seulement inconnues au ministère des affaires étrangères, mais souvent allaient à l'encontre de ses plans et de ses négociations.

C'est le prince de Conti, homme de beaucoup d'esprit, qui commença de travailler avec le roi à l'insu des autres ministres. Au début de l'année 1745, des seigneurs polonais s'en vinrent à Paris, chargés par un certain nombre de leurs compatriotes d'offrir leurs voix au prince de Conti pour son élection au trône de Pologne; et le roi l'autorisa à prendre les dispositions nécessaires pour faire réussir sa candidature. Cela donna lieu à un système particulier du cabinet et à une diplomatie secrète dont le prince de Conti eut la direction, et qui paraît surtout s'être exercée à l'égard des cours du Nord.

Le but de ce système pouvait se résumer ainsi : maintenir d'abord l'équilibre fondé par le traité de Westphalie avec les prétextes d'intervention qui en résultaient pour les Français; protéger ensuite ce qu'on appelait les libertés germaniques, que la France avait garanties; en outre, conclure, sous la médiation et avec le concours de la France, une alliance perpétuelle entre la Porte, la Pologne, la Suède et la Prusse, et par ces puissances empêcher le rapprochement de l'Autriche et de la Russie. Pour la réussite de ce plan,

le prince de Conti proposa au roi d'établir une correspondance occulte pour les affaires étrangères, et d'opérer des mutations dans les différentes ambassades. C'est ainsi qu'il fit nommer le comte Desalleurs ambassadeur à Constantinople, le marquis d'Havrincourt à Stockholm, le chevalier de la Touche à Berlin, et M. Des Issarts près la cour de Saxe. Lorsqu'au mois de mai 1752, le comte de Broglie fut nommé ambassadeur à Varsovie, il reçut du prince de Conti un ordre écrit de la propre main de Louis XV, aux termes duquel il devait entretenir une correspondance secrète avec le roi, et se conformer plutôt aux instructions qui lui parviendraient par l'intermédiaire du prince qu'à celles que lui transmettrait directement le ministre des affaires étrangères.

Ainsi, pendant douze ans, et d'une manière occulte, le prince de Conti dirigea les négociations suivies avec les cours de Constantinople, de Varsovie, de Stockholm et de Berlin, et l'on était effectivement parvenu à affaiblir considérablement l'influence de la Russie en Pologne, de même qu'à frayer les voies à une confédération en faveur de l'élection du prince de Conti à la couronne de Pologne, lorsque l'alliance conclue par Choiseul entre la France et l'Autriche vint déjouer tous les projets du prince de Conti. Celui-ci demanda, comme fiche de consolation, un commandement supérieur en Allemagne ; mais il n'était pas au nombre des favoris de Mme de Pompadour, et, en conséquence, sa demande lui fut refusée. Dans sa mauvaise humeur, il renonça complètement aux affaires, et, sur la demande du roi, il remit tous les papiers et chiffres de sa correspondance à M. Tercier, premier commis au ministère des affaires étrangères.

Ce Tercier était le fils d'un Suisse, du canton de Fribourg. Il naquit à Paris en 1704, épousa la petite-fille du célèbre avocat Baize, qui le recommanda au marquis de Monti. Celui-ci en 1728, l'avait emmené avec lui, en qualité de secrétaire, à Varsovie, où il avait pris une part active à la restauration du roi Stanislas. Il le cacha chez lui pendant plusieurs jours, l'accompagna dans sa fuite à Dantzig, fut arrêté à Munich, et resta pendant dix-huit mois enfermé avec Monti dans un cachot humide, à Thorn. Après quoi, Monti mourut deux ans plus tard. En 1736, Tercier était revenu en France, où il avait été dédommagé avec de l'argent et des honneurs. Plus tard, il assista au congrès d'Aix-la-Chapelle, et c'est là qu'il avait reçu le titre de premier commis aux affaires étrangères, en même temps que celui de censeur royal. En cette dernière qualité, il autorisa la publication du livre *De l'Esprit,* d'Helvétius, ce qui lui fit perdre ses deux places. Le roi lui accorda cependant une forte pension, d'autant plus qu'il continua de l'employer ultérieurement pour sa correspondance secrète.

A l'époque du départ de Conti, le comte de Broglie revint de Pologne en France, et le roi lui confia alors la direction de sa diplomatie secrète. L'intendant des postes d'Oigny remettait au roi les lettres des agents diplomatiques employés dans cette correspondance occulte ; et le roi envoyait ces lettres au comte de Broglie ou à Tercier, par l'intermédiaire desquels il faisait aussi passer à ses agents l'argent nécessaire. Le déchiffrement de ces dépêches était fait par le secrétaire du comte de Broglie, Dubois-Martin, et le comte de Broglie le chargeait lui-même des réponses, quand ce n'était pas Tercier qui en prenait soin, ce qui arrivait le plus souvent. Le roi se faisait présenter les réponses, en indiquant les changements à faire, puis mettait au bas son *Approuvé.*

Une lettre, en date du 26 février 1760, et adressée au baron de Breteuil qui avait échangé les fonctions d'envoyé près l'Electeur de Cologne contre le poste bien autrement important d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, fera fort bien connaître ici le mécanisme intérieur de cette correspondance. Cette lettre est de Louis XV :

« Monsieur le baron de Breteuil, sur les rapports avantageux qui m'ont été faits à votre sujet j'ai résolu de vous nommer mon ministre plénipotentiaire en Russie, et de vous admettre à une correspondance secrète avec moi que je n'ai jamais voulu laisser passer par les mains de mes ministres des affaires étrangères. Le comte de Broglie qui vous remettra cette lettre, et M. Tercier, en ont seuls la direction, et vous aurez à ajouter foi à ce qu'ils vous diront de ma part. Vous leur ferez tenir les instructions que vous avez déjà reçues du duc de Choiseul ou bien que vous recevrez encore de lui avant votre départ, et vous leur communiquerez tout ce que vous apprendrez de lui verbalement sur les ordres dont vous êtes chargé, afin qu'ayant connaissance préalable de ces circonstances, ils rédigent des instructions particulières et secrètes sur ce qu'ils savent être ma volonté au sujet des affaires de Russie et de Pologne. Dès que j'aurai examiné ces instructions, elles vous seront adressées aussi promptement que possible. Jusque là, je vous ordonne, tant que vous ne les aurez pas reçues, de différer votre départ sous des prétextes faciles à imaginer, et je vous recommande sous les peines les plus sévères de garder le secret à l'égard de chacun, sauf le comte de Broglie et M. Tercier. Je compte sur votre fidélité et votre obéissance.

Louis. »



DERNIÈRES PAROLES DU DUC DE BERRY.

D'après un dessin de Canu, extrait du *Drapeau Blanc* du 25 février 1820.

* Le duc de Berry fut assassiné par Louvel, le 13 février 1820, comme il sortait de l'Opéra. Il expira le 14, à 5 h. 1/2 du matin. Ses dernières paroles furent pour demander la grâce de l'assassin. Ce dernier fut cependant condamné à mort par la Chambre des pairs.



FIG. 453. — SUPPRESSION DES CROUPES DE LA FERME GÉNÉRALE. D'après une gravure anonyme de 1759.

M. de Silhouette, contrôleur des Finances en 1757, le fouet à la main, tel un maître de cirque, préside à la chute des personnages que les cavaliers, rangés devant lui, portaient en croupe. C'est une allusion à la suppression des « croupes » de la ferme générale, opérée par ce ministre au début de son ministère. Par croupe on entendait les abus dont se rendaient coupables les fermiers généraux dans l'exercice de leurs fonctions. Cette mesure permit à M. de Silhouette de réaliser 72 millions d'économies. Il se rendit par la suite doublement impopulaire en diminuant, d'une part, les dépenses personnelles du roi qui ne savait résister aux prières de Mme de Pompadour et, d'autre part, en établissant de nouveaux impôts. La malignité publique s'exerça à ses dépens. On imagina des culottes sans *gousset* qu'on désigna de son nom et on fit des portraits à *la Silhouette* qui ne figuraient ironiquement que le contour des ombres.

Il y avait, dans le même temps, à Saint-Pétersbourg un secrétaire d'ambassade qui se nommait M. d'Eon, et voici la lettre que Louis XV lui faisait tenir :

« Monsieur d'Eon, des motifs particuliers, joints à la confiance que j'ai dans le zèle et les talents du baron de Breteuil, mon ministre plénipotentiaire près l'impératrice de Russie, m'ont porté à lui faire connaître les correspondances immédiates que, jusqu'à présent, j'ai eues en Russie, sans qu'elles fussent connues de mon ministre des affaires étrangères, non plus que de mon ambassadeur. Il a été aussi informé que vous étiez initié à ce secret, en partie pour me faciliter la correspondance, et en partie afin de me faire parvenir directement les renseignements particuliers que vous croyez devoir me faire passer sous les yeux.

« La ponctualité avec laquelle vous vous êtes acquitté de ce devoir, autant que le permettaient votre position et l'éloignement des lieux, m'est garant que vous me donnerez de nouvelles preuves de votre zèle pendant le séjour du baron de Breteuil à la cour de Saint-Pétersbourg. Je lui ai fait savoir que mon intention est que vous restiez près de lui en qualité de secrétaire, afin de pouvoir travailler sous ses ordres à cette correspondance secrète. Vous recevez du ministère des affaires étrangères 3.000 livres d'appointements ; je vous ferai tenir en outre, chaque année, à partir de la présente année, 2.000 livres que j'ajoute à vos appointements ordinaires, pour vous montrer que je suis satisfait des services que vous m'avez rendus et que, je compte sur leur continuation.

« Vous communiquerez au baron de Breteuil, avec toute l'exactitude possible et en évitant la partialité tout autant que la prévention, tous les renseignements que vous avez obtenus au sujet du caractère de l'impératrice de Russie, de ses ministres et des individus employés dans les affaires de l'Etat. Vous y ajouterez vos observations sur la conduite tenue depuis le commencement de la guerre jusqu'à présent, sur ce que vous croyez qu'il y aurait eu à faire pour la réussite des plans conçus dans l'intérêt commun, ou sur les

causes qui ont pu la retarder. Vous comprendrez le tout dans un mémoire que vous lui remettrez, et dont vous m'adresserez une copie chiffrée par la première occasion sûre. Enfin, vous lui ferez connaître tout ce que vous jugerez utile à mon service, soit en ce qui concerne le passé, soit en ce qui regarde l'avenir. Vous attendrez cependant qu'il vous ait communiqué ses instructions secrètes, pour en prendre copie et pour lui dire en conséquence ce que vous pensez sur les moyens les plus propres à les suivre avec succès. Elles devront vous servir de règle de conduite pour tout ce que vous aurez à dire sur ce qui a été fait jusqu'à présent, comme sur ce qui se présentera.

« Cette marque de confiance que je donne au baron de Breteuil, est une preuve de ma conviction qu'il exécutera mes ordres avec autant de zèle que de capacité. Malgré la loyauté de ses intentions, dont je ne doute en aucune façon, il peut arriver cependant qu'il se trompe sur le choix des moyens à employer pour atteindre le but de mes intentions secrètes. Si vous le jugez utile au service, vous lui exposerez avec réserve vos vues particulières, etc. — APPROUVÉ, le 7 Mars 1760. »

Fig. 454. — Portrait de P.-S. Fournier, graveur et fondeur de caractères d'imprimerie.

* P. Simon Fournier grava des lettres de fonte, et les premiers corps de caractères. On lui doit plusieurs traités techniques dont un *Traité historique*, pratique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique, et un manuel de typographie.

Le personnage qui était parvenu à inspirer une telle confiance à Louis XV, fut si mystérieux dans toute sa vie, dans tout son être et dans tout son destin, M. le Chevalier d'Eon, que l'on n'a su positivement qu'après sa mort, survenue en 1810, si c'était un homme ou une femme.

Il était né le 5 octobre 1728 à Tonnerre, en Bourgogne, et avait sur les fonts reçu les noms de Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Eon de Beaumont. Sans doute, au seul aspect de ces prénoms, on juge que le livre de la paroisse était fort irrégulièrement tenu, mais il porte le nom de Charlotte et non pas Charles. Le nom de *Louise* n'aurait-il pas été écrit au lieu de *Louis* ? On sait d'ailleurs que dans beaucoup de paroisses il fut longtemps d'usage de donner aux enfants le nom de leur marraine, et la coutume n'en est point encore disparue.

D'Eon, le père, appartenait à la magistrature, et fit élever son enfant comme un garçon, le destinant à la jurisprudence. Envoyé à Paris, il fit ses études au collège Mazarin, et plus tard fut reçu docteur en droit civil et en droit canon. Admis au nombre des avocats au parlement de Paris, il écrivit divers opuscules politiques qui le firent connaître du prince de Conti. Celui-ci le proposa au roi pour accompagner en Russie, comme secrétaire, le chevalier Douglas, d'une illustre famille d'Ecosse réfugiée en France avec le roi Jacques II, envoyé en Russie, en 1757, pour opérer un rapprochement entre les cours de Versailles et de Saint-Pétersbourg ; rapprochement devenu difficile à cause de la haine que le grand chancelier de Russie, Bestucheff-Rumine, avait vouée à la France. On réussit d'abord à s'entendre avec le vice-chancelier Woronzoff, et une correspondance intime s'établit entre le roi Louis XV et l'impératrice Elisabeth, correspondance dont Woronzoff et D'Eon furent les intermédiaires. L'impératrice de Russie accéda, le 5 novembre 1757, à la convention conclue le 21 mars de la même année entre la France, l'Autriche et la Suède, touchant l'exercice de la garantie du traité de Westphalie relativement à l'Allemagne. Elle y accéda comme *partie principale*, c'est-à-dire comme liée par les mêmes engagements que les autres parties contractantes. L'accession de la Russie fut d'autant plus importante, que cette puissance était sur le point de



FIG. 455. — MONSIEUR BRISE-MÉNAGE ET MADAME CARILLON, SA FEMME. Imagerie populaire (XVIIIe siècle).

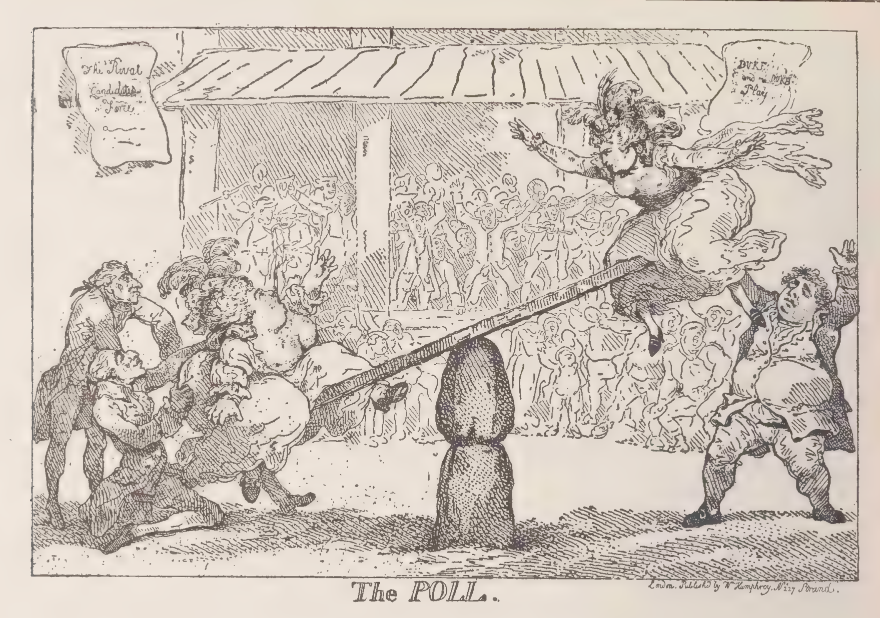


FIG. 456. — RIVALITÉ DE FORCE. D'après une gravure anglaise (XVIIIe siècle).

* L'humour britannique fait ici un jeu de mots sur la « rondeur » des championnes et les partis politiques qui se disputaient le pouvoir en Angleterre. N'y faut-il pas voir aussi une allusion à l'influence des femmes sur le pouvoir ?

conclure un traité d'alliance avec les cours de Londres et de Berlin. D'Eon, chargé de porter cette heureuse nouvelle à Versailles, reçut de Louis XV son portrait sur une riche tabatière, laquelle contenait une gratification sur le trésor royal et un brevet de lieutenant de Dragons. Il repartit aussitôt pour Pétersbourg, où, dans l'intervalle, le chevalier Douglas avait été remplacé par le marquis de l'Hôpital, Paul Gallucio, précédemment ambassadeur à Naples. Tous deux se concertèrent avec l'ambassadeur de l'impératrice-reine sur les moyens à employer pour faire disgracier Bestucheff, et l'intrigue réussit au gré des cabinets de Vienne et de Versailles. Bestcuheff fut, par ordre de l'impératrice Elisabeth, arrêté dans le conseil même qu'il présidait au palais. On visita tous ses papiers, et on trouva dans son secrétaire un Mémoire pour se défaire de toutes les personnes qui lui étaient suspectes, au nombre desquelles figuraient Douglas et D'Eon. Après cette première opération, on s'assura du général Apraxin, quoiqu'il fût à la tête d'une armée. Le général Tottleben subit le même sort, et les troupes, confiées à d'autres chefs, gagnèrent plusieurs batailles contre le roi de Prusse. D'Eon, l'un des agents les plus actifs de cette révolution, revint en France, et fit plus tard la campagne d'Allemagne comme aide-de-camp du maréchal de Broglie.

Au rétablissement de la paix, il accompagna à Londres le duc de Nivernais, en qualité de secrétaire d'ambassade, où il continua sa correspondance secrète avec le conseil privé du roi.

Les lettres d'Horace Walpole nous le montrent jouissant, de la part de son chef nominal, d'une confiance et d'une amitié telles qu'elles provoquaient de fâcheux commentaires. Puis, le duc de Nivernais n'ayant pas tardé de revenir en France, d'Eon continua de diriger les affaires de Londres en qualité de résident.

Nous n'avons point la place nécessaire pour raconter les démêlés de d'Eon avec le chevalier de Guerchy, qui succéda, dans le poste de Londres, au duc de Nivernais. On en peut trouver l'histoire dans les *Lettres, Mémoires et Négociations particulières,* que d'Eon fit éditer à Londres en un fort volume in-4° et qui produisirent une sensation immense à cette époque-là. D'autre part, M. de Flassan, dans le tome V de son *Histoire de la Diplomatie française,* retrace la curieuse destinée du chevalier d'Eon, mort le 21 mai 1810, et reconnu comme ayant été « un homme parfaitement conformé ».



Nec Vota fefellit Eventus. *Claud in Rufinum*

Fig. 157. — J. Emmanuel La Coste, escroc, faussaire et libelliste. D'après une gravure de 1760.

CHOISEUL ET KAUNITZ

[Nous traduisons ces deux portraits des *Mémoires du baron de Gleichen,* qui sont considérés en Allemagne comme l'un des plus singuliers recueils d'anecdotes que l'on connaisse sur la fin du dix-huitième siècle. Ces Mémoires ne furent tirés qu'à une centaine d'exemplaires, hors commerce, et demeurent, par conséquent, assez rares aujourd'hui.



Fig. 458. — Portrait de Mandrin.

Leur auteur, le baron de Gleichen, fut chargé de différentes missions diplomatiques, entre 1755 et 1779, et Choiseul avait pour lui beaucoup d'estime. Gleichen est mort à Ratisbonne en 1807, âgé de soixante-quatorze ans.]

« Le duc de Choiseul était petit, d'une taille plutôt ramassée que svelte, et sa laideur ne laissait pas que d'avoir quelque chose d'agréable. Ses petits yeux étincelaient d'esprit ; son nez retroussé lui donnait un air aimable, et ses grosses lèvres souriantes annonçaient la gaîté de ses saillies. Bon, noble, franc, généreux, galant, aimant le faste, libéral, fier, hardi, vif et même violent, il rappelait parfaitement l'ancien type du chevalier français. Mais à ces qualités il unissait aussi plusieurs des défauts qui sont le propre de sa nation : il était léger, indiscret, arrogant, présomptueux, dissipateur, importun, téméraire, effréné.

« Quand il remplissait les fonctions d'ambassadeur à Rome, Benoît XIV disait de lui que c'était un fou de beaucoup d'esprit. Je n'ai jamais rencontré d'homme qui sut aussi bien répandre la gaîté et la satisfaction autour de lui. Quand il entrait dans un salon, il avait l'habitude de porter la main à une de ses poches comme pour en tirer l'inépuisable quantité de bons mots et de plaisanteries qu'on l'entendait alors débiter. Il ne pouvait résister au désir de rendre heureux ceux qui savaient lui dépeindre et lui exprimer les joies dont il ne dépendait que de lui de les combler. Pourvu que cela ne lui coûtât pas trop de peine, il mettait toutes les ressources de son crédit à leur disposition pour les obliger. Par contre, il ne pouvait supporter l'aspect du malheur ; et je l'entendis un jour plaisanter d'une façon qui me parut cruelle, à propos des plaintes de la famille de son cousin Choiseul, le marin, qu'il avait dû exiler pour se soustraire à ses importunités et à ses sollicitations. C'est encore ainsi qu'il se cuirassait d'une dureté d'emprunt contre la condescendance et la faiblesse, qui lui étaient propres. La duchesse de Choiseul le traitait un jour devant



Fig. 459. — LA MORT DE CREDIT. D'après une gravure de Basset (XVIIIe siècle).

* La mort de *Crédit* est un sujet maintes fois traité par les graveurs de toutes les époques. La *Méchante Paye*, suivie de l'*Affronteuse* et du *Crocheteur* s'apprête à poignarder *Crédit* allongé sur son lit. C'est une de ces estampes populaires que les petits marchands accrochaient souvent dans leurs échopes.

moi de tyran : « Dites un tyran de coton », lui répondit-il. Un moyen infaillible pour obtenir de lui tout ce qu'on voulait, c'était de commencer par l'irriter à propos d'une chose indifférente. Une fois ce premier mouvement de colère passé, le lion devenait un agneau...

« Choiseul aimait la hardiesse, et c'est par une phrase presque blessante, que je maintins avec toute la folle vivacité d'un jeune homme de vingt-deux ans, que je trouvai le chemin de son cœur. En 1756, j'étais venu à Frascati passer chez lui les deux derniers mois de l'été. Le jour même de mon arrivée, il parla en ma présence, avec assez peu d'égards, de la margrave de Bayreuth, sœur aînée du roi de Prusse, qui m'avait élevé et m'avait envoyé à Rome. Je lui répondis d'une manière si fière et si blessante qu'il jeta vivement sa serviette sur la table et se leva. Comme j'avais encore là mes chevaux, j'ordonnai d'atteler et voulus partir immédiatement. Mme de Choiseul me retint, et je ne consentis à rester qu'à la condition que l'ambassadeur de France me promettrait de ne jamais dire en ma présence, au sujet de la margrave, rien que je ne puisse pas entendre sans manquer à mes devoirs. Il me le promit, et, à partir de ce moment, il me témoigna constamment la plus grande affection. Un mois après cet incident, le roi de Prusse prit ouvertement parti contre la France et envahit la Saxe. Alors, toutes les fois que Choiseul avait quelque chose de désagréable à dire contre le roi et sa sœur, il commençait par m'en demander en riant la permission...



Fig. 460. — « Dix-huit, quel casseur de Raquette ! » Gravure de Delignon, d'après Mariller.

Autour d'une table où se trouve un planteur, Arlequin et Pierrot jouent aux dés. Le décor : palmiers et tentes. Le personnage du planteur décèle le goût de l'exotisme au XVIIIe siècle dans l'illustration.

« Dès le premier carnaval auquel il assista à Rome, il donna une preuve de son arrogante audace. Au théâtre d'Aliberti on avait assigné au gouverneur de Rome la loge qu'avaient toujours eue jusqu'alors les ambassadeurs de France ; et, soit inadvertance, soit malice, on oublia de la rendre à Choiseul, qui voulut à toute force l'avoir, quoiqu'il n'aimât point la musique italienne. Le gouverneur prétendit que, comme il représentait la personne du Pape, il ne devait pas manquer au spectacle, et qu'en conséquence il ne céderait pas la loge. Lors de la première représentation, Choiseul, ayant appris que le gouverneur comptait venir au théâtre avec une escorte, arma ses gens, puis fit prévenir le prélat qu'à la moindre tentative qu'il ferait pour pénétrer dans sa loge, il ordonnerait à ses gens de l'empoigner et de le jeter par-dessus le balcon dans le parterre. Une telle déclaration plongea Rome dans la stupeur. Le Pape, ne sachant que dire, envoya le cardinal Valenti trouver l'ambassadeur. Ce prélat, qui à beaucoup de dignité joignait une grande facilité d'élocution, composa d'avance une allocution très énergique qu'il s'en vint débiter à M. de Choiseul, avec la ferme conviction qu'il allait rentrer sous terre. — « Savez-vous ce qu'il me répondit ? » me dit le cardinal en me racontant cette histoire, l'année d'après. « Il me fit claquer ses doigts presque sous le nez (c'était son geste habituel pour exprimer qu'il se souciait d'un chose comme de rien), en disant : « Vous « vous moquez de moi, Monseigneur, voilà trop de bruit pour un petit prestolet, quand il s'agit d'un ambas- « sadeur de France ! » Sur quoi, il me tourna les talons, et sortit. Quelques coups de tête de pareille nature le firent d'abord prendre par les Romains pour un écervelé. Mais on ne tarda point à reconnaître en lui un homme d'esprit, que sa Cour appuyait, et qui pour de plus grandes entreprises était capable de tout, puisqu'il avait osé aller si loin pour une affaire de si minime importance. Les Romains, éblouis par son faste



FIG. 461. — SAINTE MARIE-MADELEINE. Imagerie populaire en couleur de la fabrique de Leblond, à Avignon.

Fig. 462. — LE SCULPTEUR. Gravé par Guelard, d'après Huet.

* Christophe Huet, mort à Paris vers 1760, fut un des peintres décorateurs les mieux inspirés du XVIIIe siècle. Il peignit les charmantes singeries de Chantilly que l'on attribua souvent à Watteau ; il décora plusieurs demeures seigneuriales de ces délicieuses compositions fantaisistes où les singes tenaient les rôles.

et par les grâces qu'il faisait obtenir en Cour à ses clients, le craignirent, finirent par le respecter, puis bientôt l'aimèrent et même l'admirèrent. Benoît XIV le prit en amitié à cause de son esprit, en même temps que la morgue romaine se trouvait toute décontenancée par le sans-gêne de ses façons... »



« M. de Kaunitz était grand, bien fait, soigné de sa mise — quoique sa perruque à cinq marteaux eût quelque chose de comique, — très digne dans toute sa tenue, solennel et un peu raide dans sa conversation. Mais cette raideur lui seyait beaucoup mieux qu'aux autres grands seigneurs autrichiens. Elle semblait lui appartenir de droit ; elle avait même le charme d'un maintien naturel, et portait le cachet de la supériorité.

« Il ne saluait guère que d'un petit signe de tête. Aux intimes, il accordait un sourire paternel ; avec tous autres, il affectait un air protecteur. Il était bon, juste, loyal, désintéressé, quoiqu'il aimât et même exigeât tout bonnement que les Cours étrangères lui fissent des présents en vins, en chevaux, en tableaux et autres articles répondant à ses goûts. Il s'exprimait toujours en termes choisis, lentement et avec beaucoup de réserve. Personne ne possédait une connaissance plus étendue de la terminologie technique, et c'était déjà une grande recommandation auprès de lui que d'avoir en ce genre une certaine habileté. On le séduisait tout aussi facilement en employant un terme qui lui était encore inconnu, que le duc de Choiseul avec un bon mot. Il était instruit, aimait les arts, surtout la peinture, et favorisait les artistes en tout genre. Il tenait en estime particulière tout ouvrier qui excellait dans son métier, si vulgaire qu'il pût être, et avait une véritable passion pour tous les ouvrages bien exécutés. Sa prudence, son sang-froid, son excellent jugement et sa longue expérience, lui avaient valu le surnom de Nestor politique de son temps. Il avait le bonheur d'avoir du goût pour une foule de choses, sans avoir une seule passion. Ses amis pouvaient se plaindre de ce qu'il fût en définitive peu utile à leur fortune ; en revanche, ses ennemis ne pouvaient alléguer contre lui



MINERVE ANNONCE LA PAIX A LA VILLE DE PARIS.

Fig. 463. — Minerve annonce la Paix à la ville de Paris. Gravure de Gée (1784), d'après Halle et Cochin, au sujet de la paix de 1783.

aucun tort, aucun acte de vengeance. Il écoutait avec une patience et une attention extrêmes les détails les plus prolixes, et répondait exactement sur chaque point, mais permettait rarement de réplique.

« Dans les dernières années de sa vie, par suite de sa surdité et des ménagements extrêmes qu'il prenait pour sa santé, il y avait parfois quelque chose de pénible à causer affaires avec lui. En effet, comme il se montrait très difficile pour accorder des audiences particulières, on était obligé de lui parler très haut devant tout le monde, au risque d'encourir ses rebuffades. Il donnait fort peu au travail, et semblait perdre une bonne partie de son temps en rêveries et parfois même en farces. Mais il n'agissait ainsi que pour trouver le temps de réfléchir et pour se maintenir la tête fraîche et alerte. Une de ses principales maximes, qu'il aimait à répéter et dont l'empereur Joseph eût bien dû faire son profit, était de ne jamais faire ce qu'un autre pouvait faire à sa place : « J'aimerais mieux, disait-il, faire des cocottes de papier, que d'écrire une seule ligne qu'un autre pût écrire aussi bien que moi ». Il lui répugnait tellement d'écrire, qu'il se contentait de signer ses lettres les plus importantes de sa seule initiale K. En revanche, il s'était imposé la loi de ne jamais quitter son cabinet sans que toute la besogne qui pouvait s'y trouver fût expédiée. C'est ce qui explique pourquoi ses repas étaient si souvent retardés et avaient lieu à des heures si irrégulières. En raison du goût prononcé qu'il avait pour la parfaite exécution de toutes choses, et du soin réfléchi qu'il apportait en tout, on aurait pu croire que les travaux de rédaction lui coûtaient beaucoup plus de peine qu'à un autre : néanmoins, le peu qu'il écrivait portait le cachet de la perfection. Il lui arrivait rarement de témoigner beaucoup d'attention aux personnes qui venaient le voir, et qui, par suite, ne s'en montraient que plus obséquieuses à son égard, et ne le questionnaient que sur des choses essentielles, notamment sur l'état de sa santé...

« Il détestait toute espèce de parfums ; et s'il arrivait à une dame qui en portait, fût-elle même étrangère, de venir se placer à côté de lui, il lui disait froidement : « Eloignez-vous, Madame, vous sentez mauvais ». Pour ne pas être obligé de penser à l'âge et à la mort, il voulait qu'on ignorât le jour de sa naissance, et qu'on ne parlât jamais devant lui d'un homme à l'article de la mort. La mort de celui de ses fils

qu'il avait toujours le mieux aimé, et qu'il savait être gravement malade, ne lui fut pas autrement annoncée que par le grand costume de deuil que son valet de chambre lui fit revêtir...

« L'âge avait beaucoup aigri le caractère du prince et son irritabilité allait parfois jusqu'à l'insolence et à de cruelles façons d'agir avec des gens pour qui il ne professait pas grande estime. Le prince Sulkowski, un



Coll. Rondel, B. Arsenal.

Fig. 464. — COLOMBINE, AVOCAT POUR ET CONTRE. D'après une estampe de Gillot.

des convives habituels et l'un des plus grands flatteurs du prince de Kaunitz, était un jour vivement engagé dans une conversation avec l'un de ses voisins, quand Kaunitz s'avise de lui envoyer, par un de ses valets de pied favoris, un mets qu'il lui fait recommander particulièrement. Sulkowski, préoccupé de la conversation, repousse un peu brusquement l'attention dont il est l'objet : « Prince, lui dit bien vite Kaunitz, prenez garde ; si vous donnez ainsi des coups de poing à mes gens, je leur ordonnerai de vous les rendre ! » C'était trop fort, même pour Sulkowski, et il demanda satisfaction aux fils du chancelier d'Etat. L'affaire se termina par des excuses présentées au nom du prince de Kaunitz, et Sulkowski continua, dit-on, à manger chez le premier ministre comme si de rien n'eût été...

« Quand Joseph II prit les rênes du pouvoir, il exigea du prince de Kaunitz qu'il consentît à ce que ce fût désormais l'Empereur qui vînt travailler avec son premier ministre, et non celui-ci qui allât travailler avec l'Empereur ; et cela, sous prétexte d'épargner la santé de M. de Kaunitz et de ne pas déranger ses habitudes. Néanmoins, il ne se faisait rien de réellement important sans qu'on l'eût consulté ; et toute apparence d'une diminution quelconque dans l'influence du premier ministre était soigneusement dissimulée par les plus éclatantes démonstrations de confiance et d'estime. Le prince de Kaunitz jouit du même crédit sous le règne de l'Empereur Léopold II, et je vis un jour ce monarque venir, en compagnie de l'Impératrice, dans les jardins du prince pour lui présenter le roi et la reine de Naples. Les restes mortels de l'homme d'Etat qui, par la conclusion du traité de Versailles, avait étouffé le germe des guerres si nombreuses entre la France et l'Allemagne, reposent dans les champs d'Austerlitz, qui faisaient partie du domaine de ses pères. »

Il est piquant de rapprocher de ce portrait le jugement que M. de Flassan, dans son *Histoire de la Diplomatie française,* émet au sujet du prince de Kaunitz :

« Ce ministre avait toutes les qualités de l'homme d'Etat : un discernement fin, un esprit prompt et facile, de la sagacité, de l'élévation dans la pensée, de la justesse dans les aperçus, et beaucoup de dextérité



Coll. Rondel, B. Arsenal.

FIG. 465. — SCÈNE DE LA COMÉDIE ITALIENNE. Gravure de Huquier, d'après Gillot.

en affaires; un désintéressement à l'épreuve, de la discrétion, de la retenue, une raison ferme et éclairée qui l'arrachait aux préjugés, le cœur généreux et compatissant, le caractère vrai et sûr. Sa politique paraissait dégagée de mauvaise foi, et la dissimulation n'avait jamais été exercée chez lui au dépens de la bonne foi. Il était habile à démêler les vues des autres ministres, par suite des démarches et des insinuations qu'on lui faisait pour le pénétrer lui-même. Il ne flattait ni les caprices, ni les opinions de ses maîtres; menaçant même de se retirer, quand on rejetait le bien dont il sentait la nécessité. Dans son intérieur, il était bon, uni et familier. Mais par une destinée attachée aux hommes les plus parfaits, tant de rares qualités étaient quelquefois mêlées de faiblesses et de singularités. »



L'AMOUR AU XVIIIe SIÈCLE : BOUFFLERS ET LUXEMBOURG

Parmi les différentes espèces de cocuage que présentent l'histoire et l'expérience journalière, on en voit peu de semblable à celui qui s'établit entre deux ménages, du consentement des deux maris. Nous rapportons cette anecdote sur la foi d'un mémorialiste dont nous citons les propres termes : « Mme de Boufflers, dit-il, aimait M. de Luxembourg, et Mme de Luxembourg aimait M. de Boufflers, préférable à son mari. Cet accord fut d'abord un mystère ; mais les époux l'ayant pénétré, et se trouvant liés par les mêmes torts, crurent devoir bannir les reproches, et faire tourner cet événement au profit de l'amitié. Les nœuds en furent plus resserrés, et la contrainte tyrannique fut bannie entre eux. L'arrivée de M. de Luxembourg ou de M. de Boufflers faisait disparaître le mari, qui allait consoler la femme de l'absent. Quand ils se trouvaient à l'Opéra, ou dans une autre maison, M. de Boufflers offrait sa voiture à Mme de Luxembourg, dont le mari reconduisait Mme de Boufflers. Ils avaient loué chacun une petite maison, rue Cadet, « aux Porcherons » ; l'une était en face de l'autre, et chaque mari savait où était sa femme par la présence ou l'absence de la voiture de son amant ».



Fig. 466. — Estampe de l'Epoque révolutionnaire par F. Bonneville.

On ne croirait pas que ces deux femmes, après cette première infidélité bien reconnue, bien consentie, pussent se livrer à une seconde qui, en prouvant plus leur légèreté et leur inconstance, augmenterait le déshonneur de leurs maris, et ne pourrait que mortifier l'amour-propre de leurs amants. Cependant si l'on se rapporte au témoignage du même mémorialiste, le duc de Richelieu, connu par ses nombreux et brillants succès d'amour, les augmenta par ce double triomphe.

« Il commença d'abord par Mme de Boufflers, qu'il sut rendre infidèle à M. de Luxembourg ; néanmoins, l'ancien amant conservait toujours ses droits, et la marquise put prononcer sur le mérite des deux ; n'osant apparemment donner une préférence trop marquée, elle décida, en femme prudente, qu'il fallait les garder longtemps, pour porter un jugement plus certain.

« Le duc, qui aimait à faire parler de lui, peu content d'avoir triomphé dans un ménage, voulut que le second lui procurât une nouvelle victoire. Mme de Luxembourg est attaquée, la résistance est vaine ; en moins d'un mois elle est subjuguée ; mais Richelieu, satisfait d'avoir été préféré à l'amant, ne veut pas qu'il



FIG. 467. — L'ASSAUT DONNÉ AU CORPS DE LA PLACE. D'après une gravure en couleur faisant partie d'une série sur l'art de la guerre. Légende en allemand et en français.

soit congédié ; celui-ci reste donc toujours attaché au char de Mme de Luxembourg et n'en est pas moins heureux, puisqu'il ignore son infidélité. Richelieu se contenta de rendre les deux amies coupables dans le même jour, et de jouir des propos de leurs amants qui s'applaudissaient de leur fidélité.

« Ce quatuor amoureux cessa bientôt d'avoir lieu par la mort de Mme de Luxembourg ; mais, un an après, le trépas de M. de Boufflers donna une entière liberté aux deux amants survivants, qui crurent ne pouvoir mieux faire que de s'épouser. »



Fig. 468. — FRANKLIN. Statuette de Sèvres (xviiie siècle).

⁂

L'auteur précité assure qu'il faudrait des volumes pour raconter les excès dans lesquels le libertinage fit donner Mme de Boufflers.

« On croit, dit-il, que M. de Fimarcon est le premier auquel elle se soit rendue ; mais comme les rendez-vous avec une jeune femme qui vient de se marier sont presque impossibles, M. de Fimarcon imagina de se mettre laquais de Mme de Boufflers, et il fut plusieurs jours dans sa maison portant sa livrée.

« Un tel début, que M. de Fimarcon fut des premiers à publier, promettait trop pour que tous les hommes ne s'empressassent autour de Mme de Boufflers, surtout dans un temps où il suffisait qu'une femme eût eu une aventure pour que tout le monde voulût l'avoir.

« Ce fut M. de Riom qui engagea M. de Luxembourg à présenter ses hommages à Mme de Boufflers ; elle ne le fit pas languir longtemps ; mais elle mit une condition au marché, c'est que M. de Luxembourg, avant de quitter Mme de Nesle avec laquelle il vivait, lui ferait un enfant. Ces deux dames se détestaient ; et la meilleure raison qu'on en puisse donner, c'est qu'elles avaient également des droits pour plaire.

« La méchanceté de Mme de Boufflers n'était pourtant pas trop bien imaginée, car Mme de Nesle n'était nullemant contrariée de faire un enfant, et son mari était si peu contrariant qu'il a toujours accepté, sans difficulté et sans humeur, tous ceux qu'elle lui a donnés et qu'il savait bien n'être pas de lui, à l'exception de Mme de la Guiche, que Mme de Nesle avait eue de M. le Duc et que M. de Nesle ne voulut jamais adopter.

« Quoi qu'il en soit, M. de Luxembourg tint la parole qu'il avait donnée. La grossesse de Mme de Nesle s'étant déclarée en même temps que celle de Mme de Luxembourg, sa femme, Mme de Boufflers était chez la Reine, où il y avait beaucoup de monde : en voyant entrer M. de Luxembourg, elle se mit à chanter assez haut pour être entendue : *C'est le père à tretins, c'est le père à tretous.*

« M. de Luxembourg devint réellement amoureux, et Mme de Boufflers chercha à le fixer, parce que c'était un grand seigneur, fort riche, qui en imposait par son faste, et qui joignait à la considération de son nom l'utilité dont il était dans la société, par la dépense qu'il y faisait, par les facilités qu'on trouvait chez lui pour le plaisir, ce qui lui faisait jouer un rôle que certainement il ne devait qu'à sa position ; car si M. de Luxembourg eût été un simple particulier, on l'aurait trouvé trop borné, pour être jamais de rien ; aussi Mme de Boufflers abusa de l'ascendant qu'elle prit sur lui, et tandis qu'il faisait des sacrifices pour une pareille femme, elle ne voulut en faire aucuns, et se livra, même à ses yeux, à toute la dépravation de ses mœurs.



« DE L'INSTABILITÉ DES OPINIONS HUMAINES DE L'HOMME MORAL ».

Caricature de la Restauration sur le rétablissement de la censure en 1826, sous le ministère Villèle.



Fig. 469. — « APRÈS DINÉE DE GARGANTUA ». D'après une estampe satirique contre les Anglais à l'époque du Directoire.

« Ce fut dans l'abandon d'une vie aussi dissolue que Mme de Boufflers atteignit l'âge où les moyens de plaire faisant défaut, les femmes sont obligées de renoncer à la galanterie. La dévotion et le bel esprit sont communément les ressources qu'elles emploient pour tenir à la société, s'y faire remarquer, et même y dominer encore. Mme de Boufflers en avait une plus simple ; Mme de Luxembourg était morte ; M. de Luxembourg, plus porté par son nom, que par ses talents, ses services et même sa valeur, était devenu maréchal de France ; Mme de Boufflers songea à l'épouser, et n'eut besoin, pour avoir son consentement, que de lui dire qu'elle le voulait. Le public même était si habitué à considérer M. de Luxembourg comme nul, qu'il trouva ce mariage tout simple, et ne parut s'en occuper que par la curiosité qu'il témoigna sur la conduite que tiendrait à l'avenir la Maréchale de Luxembourg. Elle avait annoncé à ses intimes qu'elle voulait viser à la considération, et agir en conséquence : voici comment elle s'y prit.

« La chose du monde que Mme de Luxembourg aimait le mieux, c'était souper hors de chez elle, surtout chez des hommes. Fort peu de temps après son mariage, M. de la Vaupalière, qui n'était point encore marié, lui donna une fête, où il rassembla ce qu'il y avait de plus aimable en hommes ; la Maréchale oubliant, pour ces objets de considération, que le sang-froid est ce qui convient le mieux, but du vin comme à son ordinaire, et se prit de goût pour le comte de Frise. La mode commençait d'aller, après soupé, se promener sur les boulevards : la maison de la Vaupalière en était proche, et l'on y fut. On entra chez les *Fantoccinis,* Mme de Luxembourg, tenant le comte de Frise sous le bras, s'y oublia au point de lui faire les caresses les plus expressives, d'une manière si ostensible, que le pauvre Maréchal de Luxembourg fut obligé de se lever de sa place, pour l'avertir qu'elle prît garde, que tout le monde avait les yeux fixés sur elle.

« Mme de Luxembourg était encore Mme de Boufflers, lorsque se trouvant un jour avec M. Jancin, dit l'Anglais, ce dernier mettait un prix aux femmes de la Cour, et, calculant à l'anglaise, il estimait les unes mille louis, celles-ci cinq cents, il ne donnait de celle-là que cent louis, de cette autre que cinquante, etc., sur quoi, Mme de Boufflers lui dit : « Parlez-moi vrai, Jancin, et moi, là, combien m'estimez-vous ?...

— Ah ! vous, Madame, répondit-il d'un air respectueux en apparence, *je ne vous estime pas*. »

MADAME DE CHALONS

Le comte de Châlons épousa une demoiselle d'Andean, jeune et jolie, mais peu fortunée. Elle ne tarda pas à mettre son mari au nombre d'une infinité d'autres, dont l'énumération serait fastidieuse aux yeux du lecteur, qui ne doit fixer ses regards que sur ceux qui ont été distingués par des actes ou des actions dont on ne peut raisonnablement contester l'authenticité. De ce nombre, sans doute, fut le comte de Châlons. Sa femme, après avoir été la maîtresse connue du duc de Coigny, s'en vit abandonner, ce qui donna lieu à la chanson suivante, sur l'air de *Malborough :*

Lise (1) entra dans le monde,
Avec joli pied, gorge ronde,
Lise entra dans le monde ;
Mais Lise n'avait rien.

Mais Lise n'avait rien :
Plaire était tout son bien ;
Elle enflammait le monde ;
Avec joli pied, gorge ronde,
Elle enflammait le monde,
Mais en mourant de faim.

Mais en mourant de faim ;
Peut-on aimer sans pain ?
A la fin son cœur gronde,
Malgré joli pied, gorge ronde,
A la fin son cœur gronde,
Il cherche du secours.

Il cherche du secours :
Dans le sein des amours.
Chacun vient à la ronde
Fêter joli pied, gorge ronde,
Chacun vient à la ronde,
Un seul est accepté.

Un seul bien présenté
Suffit à la beauté.
Damis (2) que tout seconde,
Saisit joli pied, gorge ronde,
Damis que tout seconde,
Prend trésor pour trésor.

Prend trésor pour trésor ;
Lise compte de l'or :
Elle fait dans le monde
Briller joli pied, gorge ronde ;
On vante dans le monde
Sa fortune et son cœur.

Sa fortune et son cœur ;
Lise croit au bonheur :
Faut-il qu'un cœur se fonde
Sur un joli pied, gorge ronde ?
Faut-il qu'un cœur se fonde
Sur un amant trompeur ?

Quoi ! Damis est trompeur ?
Oui, Damis est trompeur :
Pour la plus triste blonde
Il fuit joli pied, gorge ronde ;
Oui, la plus triste blonde
Lui dicte un trait si noir.

Lui dicte un trait si noir ;
Lise est au désespoir.
Dans sa douleur profonde.
Adieu joli pied, gorge ronde,
Et sa douleur profonde
Est mise dans l'oubli.

Dieu ! quel mal que l'oubli !
Il fait naître l'ennui.
Lise veut fuir le monde,
Cacher joli pied, gorge ronde,
Mais vivre sans le monde !
Il faudra succomber.

Pour ne pas succomber,
Lise veut y rentrer ;
Le plaisir la seconde,
Conduit joli pied, gorge ronde,
Le plaisir la seconde,
Et dirige ses yeux.

Et dirige ses yeux ;
Il en sort mille feux.
On revient à la ronde
Baiser joli pied, gorge ronde,
On revient à la ronde ;
Tout le monde est content.

Chacun pour son argent
A le titre d'amant.
En trompant tout le monde,
Avec joli pied, gorge ronde,
Lise aime tout le monde,
Tout Paris est content.

(1) Mme de Châlons.
(2) Le duc de Coigny.

Miroir du Monde. N°.1.



TOUT POUR MOI.

IDÉE LIBÉRALE.

Fig. 470. — CARICATURE CONTRE LE PARTI LIBÉRAL (1820),

* Dans la lutte des partis *ultra-royaliste* et *libéral* qui marqua le règne de Louis XVIII, la caricature joua un grand rôle. Le parti libéral est accusé ici de vouloir prendre tout pour lui.

Cette charmante chanson est de l'année 1783. La comtesse de Châlons qui, peu de temps après, voyagea en Angleterre avec la marquise de Coigny et la comtesse d'Audlan, ce qui donna lieu à une autre chanson qui, dit-on, peignait assez bien ces dames. Nous ne citerons que le couplet qui regarde Mme de Châlons :

Châlons séduit par son ton
Et par son allure :
Sa taille et son pied mignon
Au cœur font blessure.

L'Anglais qui s'y connaît bien,
Voyant son joli maintien,
L'a mise au mercure
O gué,
L'a mise au mercure.



MADAME DE SAINTE-HÉLÈNE

M. de Sainte-Hélène avait trente-six ans, lorsqu'il épousa une créole nommée Mlle Fontenelle, très bien née, pleine de charmes, de grâces et d'esprit ; vive, séduisante, instruite, sachant plusieurs langues, faisant des vers et, n'ayant d'autres défauts dans la société qu'un peu de causicité. Elle avait vingt-quatre ans, et quoique son mari fut très laid, elle en paraissait si fort amoureuse, que non seulement elle ne voulait faire lit à part, mais qu'elle le caressait publiquement, au point de rendre jaloux les spectateurs qui avaient quelques prétentions.

« M. de Sainte-Hélène, dit un mémorialiste, avait un frère cadet, très bel homme au contraire ; il devait se marier avec une demoiselle Margency, nièce de Mme de la Rue, femme d'un payeur des rentes, avec laquelle Mme de Sainte-Hélène était très liée. Celle-ci va trouver son amie sur la première nouvelle du mariage de son beau-frère, et lui fait un portrait affreux du futur. Mme de la Rue, en lui riant au nez, lui répondit qu'elle n'aurait point consenti au mariage de sa nièce sans avoir fait des informations, et que tout ce qu'elle avançait était faux. Cette tournure n'ayant pas réussi, Mme de Sainte-Hélène soupira, et dit à son amie qu'elle allait lui ouvrir son cœur et lui confier un secret important, à condition qu'elle lui donnerait sa parole d'honneur de ne jamais le révéler. Elle lui dit alors, en rougissant, qu'elle était amoureuse folle de son beau-frère, qu'elle vivait avec lui et qu'elle en était grosse en ce moment ; qu'elle ne le verrait pas tranquillement passer dans les bras d'une autre ; qu'elle était capable de se porter à toutes les extrémités dans un accès de jalousie, et de se brûler elle-même la cervelle. Mme de la Rue, en femme prudente, lui répondit qu'un mariage aussi avancé ne se rompait pas si brusquement ; qu'elle allait le retarder sous quelque prétexte, jusqu'à ce qu'elle pût mieux faire. En effet, ce mariage se recula jusqu'après les couches de Mme de Sainte-Hélène, et enfin se termina. A peine fut-il conclu, que le nouveau marié, pour éloigner ce spectacle des yeux de sa belle-sœur, partit pour Bordeaux avec sa femme. Il s'ensuivit une rupture ouverte entre Mme de Sainte-Hélène et Mme de la Rue, sans qu'on en connût le véritable motif.

« Le Vendredi-Saint, Mme de Saint-Hélène va à confesse. Le lendemain, elle va raconter ce fait chez plusieurs femmes ; elle ajoute qu'après s'être réconciliée avec Dieu, elle veut se réconcilier avec ses ennemis et elle se rend chez Mme de la Rue qui avait pris médecine. Malgré cet obstacle, elle rompt toutes les barrières, et pénètre jusqu'au lit de sa bonne et ancienne amie. Elle se précipite sur elle et lui fait beaucoup de caresses : elle attribue ce retour à celui qu'elle a fait vers Dieu ; elle parle de ses visites du matin, d'une Américaine qui l'avait engagée à dîner le jour de Pâques, dîner qu'elle avait refusé, parce qu'elle se proposait de faire ses dévotions ce jour-là, et de passer toute la journée à l'église. Ensuite, elle quitta Mme de la Rue, sous prétexte d'aller se chauffer. Vraisemblablement, elle jeta du poison dans une cafetière qui était au feu, pour donner à boire à la malade, ensuite elle sortit.

« Mme de la Rue ayant demandé à boire, se trouva bientôt dans un état affreux et convulsif. Soupçonnant quelque chose, elle fit donner de cette boisson à un chien qui en mourut. On envoya chercher des gens de l'art qui décomposèrent la liqueur et y trouvèrent du sublimé corrosif. Après avoir administré tous les secours nécessaires à Mme de la Rue, son gendre se rendit chez le lieutenant de police, et lui raconta cette aventure. Le magistrat partit sur-le-champ pour Versailles, et revint avec tous les pouvoirs nécessaires. Le lendemain matin, à 6 heures, un commissaire et un exempt se transportèrent chez Mme de Sainte-Hélène, encore au lit à côté de son mari, et lui signifièrent l'ordre de se rendre chez M. Le Noir. Elle s'habilla et demanda ses poches ; l'exempt qui s'en était emparé, lui répondit qu'il ne pouvait les lui remettre que chez M. Le Noir. Son mari voulut l'accompagner et on y consentit.

« Tous deux arrivés chez le magistrat de police, il commença par visiter les poches et le portefeuille. Dans les premières, il trouva encore du poison ; et dans le second, une lettre à mylord Digby, auquel elle rendait compte de son abominable action.

« M. Le Noir fit d'abord entrer le mari, lui demanda s'il reconnaissait l'écriture de sa femme, lui fit lire la lettre, et lui ajouta qu'après un pareil aveu, il croyait lui rendre service et à la société entière, de les délivrer d'un pareil monstre ; qu'en conséquence il pouvait se regarder comme veuf.

« On crut que cette misérable avait été conduite dans une des maisons de force qui étaient autour de Paris. Elle nourrissait un petit garçon, dont elle était accouchée depuis peu ; le sieur Gardanne, médecin de ces maisons, le lui fit remettre pour en continuer la nourriture. Le mari, qui était capitaine d'infanterie, partit pour son régiment. »

Là s'arrête la relation particulière. Nous ajouterons qu'au bout d'un an, Mme de Sainte-Hélène sortit de sa prison. Mais elle ne se montra point et resta ensevelie dans une de ses terres. Malgré cette prudente précaution, elle ne jouit pas longtemps de sa liberté ; car, sur les représentations de Mme de la Rue qui ne croyait pas ses jours en sûreté, on renferma de nouveau Mme de Sainte-Hélène, qui mourut à la fin de l'année 1786.



FIG. 471.
FIGARO BARBIER. D'après une gravure de A. Serin



COMMENT ON CONJURAIT LES ESPRITS AU XVIIIe SIÈCLE

Les Mémoires du baron de Gleichen nous rapportent l'anecdote suivante que nous faisons accompagner d'un commentaire :

« Il y avait à Halle, vers 1740 ou 1750, un professeur qui faisait à volonté apparaître des esprits. Frédéric II, à qui des officiers dont il ne pouvait révoquer en doute le courage et le bon sens, racontaient qu'on leur avait véritablement fait voir des esprits, fit venir à Berlin ce professeur, et lui demanda de le rendre témoin de quelqu'une de ces merveilleuses apparitions. Le professeur répondit : « Comme je ne suis pas sûr que ma recette ne puisse pas exercer quelque maligne influence sur mon cerveau, et que je n'en fais usage qu'après avoir pris des mesures de précaution pour ma santé, Dieu me garde de m'en servir en présence de Votre Majesté. Mais je ferai mieux, Sire, je vais vous l'expliquer. Elle consiste dans une espèce particulière de parfum qu'on prépare dans la pièce où l'on fait entrer les curieux. Ce parfum, dont voici la recette, possède deux propriétés : 1° de placer les patients dans un quasi-sommeil, qui est assez léger pour leur permettre d'entendre tout ce qu'on leur dit, et en même temps assez fort pour les empêcher de réfléchir ; 2° de leur échauffer tellement le cerveau que leur imagination leur reproduit vivement l'image des mots qu'ils entendent et y ajoute la représentation qui sert à poursuivre et atteindre le but qu'ils se sont proposé. Ils se trouvent alors dans l'état d'un homme qui compose un rêve avec les légères impressions qu'il perçoit pendant son sommeil. Après avoir autant que possible obtenu au moyen d'une conversation avec mes curieux des renseignements sur la personne qu'ils veulent voir apparaître, après les avoir questionnés sur la forme et la couleur des vêtements aves lesquels ils désirent les voir, je les introduits dans cette pièce, où règne une profonde obscurité. Quand je crois que le parfum commence à produire ses effets, j'entre à mon tour, après m'être préalablement protégé contre l'influence du parfum au moyen d'une éponge que j'imbibe de la liqueur que voici. Alors je dis à mes gens : « Vous voyez, n'est-ce pas, tels et tels, conformés et habillés « de telle et telle façon ! » et tout aussitôt l'imagination des curieux leur reproduit exactement dépeinte

l'image annoncée. Alors, prenant ma voix la plus caverneuse, je dis à mes curieux : « Que me voulez-vous? » Ils sont convaincus que l'esprit vient de leur parler. Ils répondent, je réplique, et s'ils en ont le courage, l'entretien dure jusqu'à ce qu'ils tombent en syncope. Ce dernier effet du parfum répand un voile mystérieux sur ce que les visiteurs s'imaginent avoir entendu, efface les petites défectuosités dont ils pourraient se souvenir, et leur laisse au réveil une conviction mêlée de crainte et de respect qui ne leur permet plus de doute. »

Le roi reconnut par une expérience personnelle l'efficacité de l'opération, et déposa alors la recette, avec l'indication des précautions à prendre pour l'employer, sous enveloppe cachetée dans sa collection de manuscrits. Gleichen suppose que des comparses trouvèrent le secret dans les papiers du roi, ou bien à Halle, et qu'ils s'en servirent pour les évocations d'esprits à l'aide desquelles ils mystifièrent et subjuguèrent, dit-on, Frédéric-Guillaume II. Il est, au reste, difficile d'admettre que le professeur de Halle ait été seul possesseur du secret en question, et que sa recette ait été la seule qu'on ait employée en pareille occurrence.



Fig. 472. — Madame CAMPAN, auteur de Mémoires célèbres sur Marie-Antoinette et la Cour de Louis XVI.

***

Une trentaine d'années après le fait raconté par le baron de Gleichen, et qui le tenait de la sœur de Frédéric le Grand, le roi de Suède, Gustave III, fut dupe d'une jonglerie de même nature Et voici ce que rapporte à ce sujet son médecin, le docteur Swen-Hedin. Il avait appris par le sacristain de l'église Lofœ, à Drottningholm, que le roi en personne et quelques seigneurs de sa cour avaient entrepris quelque chose de mystérieux dans cette église. Il supplia cet homme de le prévenir la première fois que pareille chose se renouvellerait, et de le placer dans un endroit de la vieille tour d'où il pourrait voir tout ce qui se passerait. Son vœu fut rempli au mois d'août 1782. Il trouva dans la tour une place d'où ses regards pouvaient plonger sur tout l'intérieur de l'église. Le secrétaire du roi Bjœrnram et un autre individu y entrèrent les premiers. Ils refermèrent soigneusement la porte de l'église et étalèrent des ustensiles de toute espèce. Ils commencèrent par attacher des crins très fins aux lustres, puis à ces crins des masques cousus sur une étoffe blanche toute grande déployée, et qu'on tirait ou retirait à l'aide de ces crins. Ils répandirent ensuite sur le pavé une poudre parfumée qu'ils enflammèrent, pendant que le reste de l'église n'était que faiblement éclairé. Alors arrivèrent le roi et cinq seigneurs de sa cour, parmi lesquels le docteur Swen-Hedin reconnut le grand écuyer Munck et le secrétaire d'Etat Schrœderheim. On invita les spectateurs à prendre une posture assez gênante, et des épées nues qu'ils tenaient à la main les séparant les uns des autres. Quand Bjœrnram eut fait quelques signes de croix et murmuré certains mots mystiques, son acolyte, qui était demeuré caché, tira insensiblement l'un de ces masques, fixé sur un vêtement blanc qui ressemblait à un linceul. Ce masque, qui représentait le visage de Gustave-Adolphe, trébucha un peu quand on le tira en haut, puis fut tiré en bas. Il en fut de même pour l'autre fantôme qui représentait les traits d'Adolphe-Frédéric. Pour Swen-Hedin lui-même, encore bien qu'il fût au fait de la fraude qui se pratiquait sous ses yeux, cette scène ne laissa pas que d'avoir quelque chose d'imposant. A un moment donné, un léger éclair, produit à l'aide de moyens bien connus, illumina fantastiquement, pendant à peu près une seconde, tout l'intérieur de l'édifice ; après quoi, plus rien ne fut visible. Swen-Hedin saisit la première occasion favorable pour révéler au roi la jonglerie dont il avait été dupe.

NOTES SUR LES CARICATURES NAPOLEONIENNES

La caricature est une arme plus redoutable que le pamphlet ou la torture, parce qu'elle frappe directement la vue et que son action est spontanée ; la légende qui l'accompagne et la complète n'est en quelque sorte qu'un commentaire, parfois superflu, le dessin a parlé déjà.

La caricature politique ne s'actionne pas seulement par le patriotisme, mais par la haine aveugle, le sectarisme cruel, l'envie et la jalousie basse.

Ce n'est pas qu'en France que le ridicule tue, tous les peuples ont usé de ce procédé qui n'est pas le produit de sentiments généreux, mais bien souvent celui de la lâcheté. Ce n'est pas une arme loyale, car le système des coups d'épingles est souvent plus efficace, plus mortel que le coup de poignard.

Le stylet est donc perfide parce qu'il est spirituel de fond, élégant de forme et toujours de bon acier, c'est en général le caractère de la caricature française, qui tombe, elle aussi, il faut bien l'avouer, dans la grossièreté, en s'éloignant de l'art. Cette grossièreté est la caractéristique d'un abaissement de l'esprit de la populace ; il fleurit le ruisseau, la boue et même le sang, en temps de révolution. Ce n'est plus de l'art, ce n'est plus de bon ton, la passion politique a trempé sa plume, son pinceau, son burin dans le fiel. La liberté ne peut être que de la licence.



Fig. 473. — « RETOUR D'UN PARTISAN ». Caricature contre-révolutionnaire.

La France a précédé de beaucoup l'Angleterre dans la caricature politique ou religieuse. Ce qui a fait éclater, pour ainsi dire, la verve caricaturale en Angleterre, c'est le sentiment patriotique à la fin du XVIIIe siècle, lorsqu'en France parut un homme audacieux qui osa regarder Albion, intangible dans son île, et la menaça d'un duel formidable. Alors, le général Bonaparte devint l'objet des sarcasmes les plus inattendus. La Grande-Bretagne ne pouvait tolérer que ce petit homme, ce pygmée eut l'audace de la regarder en face, de la narguer.

Depuis la rupture de la paix d'Amiens, pour prendre une date, jusqu'à la mort de Napoléon à Sainte-Hélène, les caricaturistes anglais ont produit près d'un millier de pièces connues et cataloguées. C'est l'œuvre d'une trentaine d'artistes, dont quelques-uns de grand talent. Les plus féconds furent trois Cruikshany : James Gillray, Th. Rowlandson, Geo Woodward.

Les puissances, en guerre ou dominées par Napoléon, offrent également un contingent important de caricatures.

Les Allemands, les Autrichiens, les Italiens, les Russes et les Espagnols ne donnent ensemble que cinq cents pièces à peine et encore faut-il remarquer que les pièces russes sont en partie des gravures allemandes, et les espagnoles, l'œuvre d'artistes anglais.

Pour la France, le chiffre des caricatures antinapoléoniennes connues n'atteint pas quatre cents, mais on doit tenir compte que, du Directoire à la première Restauration, la censure officielle paralysait toute velléité de critique, de dessin subversif, et que l'essor — le débordement, pour mieux dire — ne se reproduisit qu'après la chute de l'Empereur. C'est le coup de pied de l'âne, tout aussi bien à Paris, qu'à Londres, qu'à Berlin. On éprouve quelque dégoût en regardant ces dessins, le plus souvent sans art, et l'on se demande de quoi était fait le cœur de ces gens qui avaient manié l'encensoir devant le tyran tout-puissant.

La censure sous l'empire était extrêmement rigoureuse, elle ne laissait rien passer. Voici un exemple de la sévérité de la police de la librairie : un artiste avait fort bien gravé un portrait du Pape Pie VII, revêtu de ses ornements pontificaux, assis, les bras tendus et les mains bénissantes : au-dessous, aucune légende, mais une simple pistache. Les policiers ont du flair et ils lurent sans peine : *Pie se tache* en couronnant l'Empereur, et la gravure fut saisie (1).

Le regretté John Grand-Carteret, collectionneur émérite et bibliographe, n'a eu garde d'oublier, dans ses études, celles des caricatures contre Napoléon qui offrent le plus d'intérêt ; mais son important travail ne traite que de la partie anglaise, la plus considérable, il est vrai. En 1895, il publiait en effet, chez Didot, un volume in-4° de deux cents pages, sous ce titre qui en dit plus qu'il ne faut. *Napoléon en images*, accompagné de deux cent cinquante reproductions, en noir ; de légendes, nôtules et traductions. C'est un bon et bel ouvrage ; s'il avait eu des précédents, il eut des imitateurs, en Angleterre spécialement.

A.-M. Broadley, complété par Holland Rose, a donné sous ce titre : *Napoléon in caricature 1795-1821* (London, John Lane), un ouvrage considérable en deux volumes, orné de plus de trois mille illustrations en noir et en couleur.

Broadley ne s'est pas contenté d'une nomenclature riche, et son acte critique est aussi anecdotique avec des réflexions pleines de saveur.

La caricature ne consiste pas uniquement à faire de la tête de Napoléon une figure grotesque ; non, car souvent l'image offre les traits typiques de l'homme avec une ressemblance plus ou moins exacte ; la figure de Bonaparte, en effet, diffère de celle de Napoléon.

Et sous les traits de l'Empereur on a peine à retrouver le premier Consul. Cette diversité se retrouve sur les images satiriques des deux époques. Une autre caractéristique domine avec persistance : Bonaparte et Napoléon, le premier Consul et l'Empereur sont toujours de petite taille, et la caricature exagère encore cette petitesse.

Le regard est toujours mauvais dans les productions anglaises, bonasse ou sans expression dans les œuvres allemandes.

En un mot, c'est moins à son physique qu'à ses actes que vise la caricature, et c'est par là qu'elle intéresse la vie, l'histoire et les mœurs. Les compositions, de quelques nations qu'elles proviennent, ont, en effet, tout leur objectif particulier et se placent toutes à un point de vue national. Si la caricature « estime » le *great general*, elle bafoue « le petit empereur ».

« Estime » n'est peut-être pas le mot propre, mais il désigne cependant la valeur que l'Angleterre attribuait au général Bonaparte avant le 18 brumaire, ce qui est prouvé par les attaques violentes et calomnieuses contre le vainqueur d'Italie d'abord, mais surtout contre ses victoires en Egypte, cette clef de l'Extrême-Orient qui devait lui permettre de devancer et de barrer la route aux flottes d'Albion. Subitement, les *pestiférés* de Jaffa deviennent les *empoisonnés* de Jaffa et les litanies vont *crescendo* au bas des images véhémentement impérieuses pour le général, hostiles et haineuses pour les Français, dans lesquelles il faut reconnaître quelquefois de l'esprit.

(1) Archives nationales, F. 7.

Après le *great general* qui n'est qu'un *ogre,* voici le *petit empereur* qui n'est autre que le diable accompagné de son ami Talleyrand, le diplomate fourbe; voici le fondateur de la nouvelle dynastie avec son « aiglon » qu'il va falloir mettre en cage.

D'après un écrivain anglais, les caricatures pendant la suprématie de Napoléon furent insipides, injurieuses et sans le moindre intérêt. Mais après les ententes anglo-russes et la coalition de tous les souverains d'Europe contre Napoléon, elles eurent un regain de vigueur. La campagne de Russie inspira de spirituelles boutades, même aux Russes, dont on ne pouvait croire l'esprit apte à ce genre de production. L'Allemagne, à l'intelligence plus ouverte, commença, elle aussi, de s'essayer dans le genre, il est possible que les artistes pseudo-russes ne fussent que des Allemands sous l'égide du tsar à double visage. L'armée de Bonaparte, a, comme le cerf-volant, survolé une petite partie de la Russie ; mais, malgré les efforts de ses grenadiers, une main providentielle a coupé la corde, l'appareil s'est abattu dans les mains de l'Empereur, transpercé par la flèche vengeresse de la défection de ses alliés.

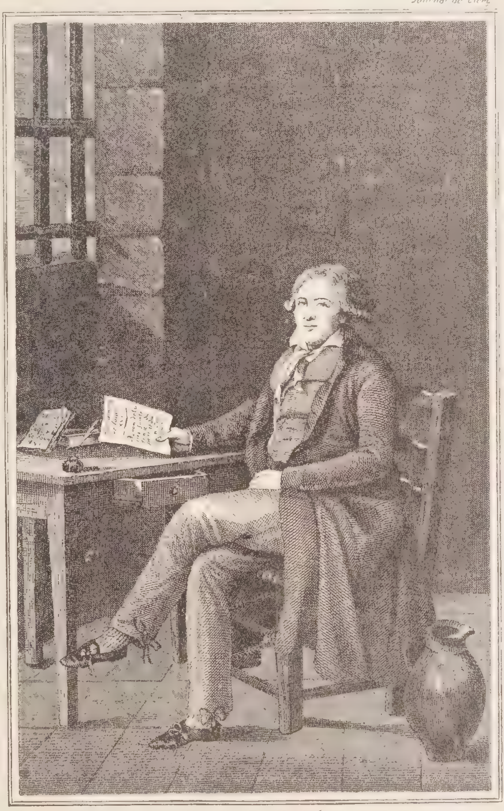


Fig. 474. — Portrait de Cléry, le fidèle valet de chambre de Louis XVI, dans la prison de la Force.

Les Alliés victorieux, les Français en retraite, la joie éclate dans les armées coalisées et parmi les peuples délivrés.

A Leipzig, pendant les illuminations, le libraire Ackermann affiche un transparent que reproduira bientôt cette estampe avec ce titre : *Les deux rois de la Terreur,* sur laquelle on voit la Mort assise sur un canon s'entretenant avec Napoléon, lui-même assis sur un tambour tricolore, tandis que par delà la tranchée apparaissent les bataillons des armées, étendards déployés. Cela n'a pas besoin de commentaires, et le peuple comprend aisément. C'est avec la Mort qu'il a pu *ériger son trône pour le bonheur de l'humanité, ce monarque universel.* « Mais il est chancelant, il va tomber ce trône. » « Descendez de là, lui crie Neufchâtel, il branle déjà. » C'est en vain ! l'écho se perd. « Eh bien ! qu'il s'écroule, ce trône, élevé avec les crânes de ses victimes. »

Le trône s'est effectivement écroulé, et contre le vaincu commencent les ruades féroces de l'âne. La boue pleut de partout.

Pendant que les ennemis du dehors respirent après la chute de l'empereur et qu'au dedans les Français semblent ne pas songer à autre chose qu'aux bienfaits de la royauté restaurée, l'Empereur surgit.

Le retour de l'île d'Elbe a inspiré plusieurs artistes français, mais de toutes les compositions, celle que prisait le plus John Grand-Carteret, c'est cette estampe à tendance académique : Napoléon, l'épée à la main, précédant la Guerre, la Discorde, la Misère au son d'un violon que tient la Mort couronnée de laurier et dansant d'un pied agile. Présenté sous cette forme, conçu dans cet esprit, le rire conserve un certain aspect marmoréen qui frappe encore bien plus.

Puis voici le prisonnier évadé qui a retrouvé ses bataillons fidèles. A son approche, les royalistes

ultra et les dévots intransigeants, tous plus royalistes que le roi, se sauvent en hâte à la façon de la cavalerie du duc de Berry.

Bonaparte reprend sa couronne sur la tête de Louis XVIII en le priant de garder sa calotte et ils se livrent tous deux à « un petengueule royal sur le dos de la France ».

L'alliance de Napoléon avec les Jacobins, à la faveur de laquelle il a reconquis son trône et le renouvellement de la fédération des Français, a inspiré cette mauvaise charge d'un Bonaparte grotesque, bras dessus, bras dessous deux individus de bas étage : estampe sans art, mais cependant typique de la situation vraie.

Situation éphémère qui permet à Napoléon de berner pendant près de cent jours les rois coalisés, ainsi que veut le démontrer cette estampe de *La Balançoire*. Napoléon tire la corde pour donner le branle « *Comme je les fais aller !* » dit-il placidement, tandis que dans l'escarpolette les trois alliés, entassés les uns au-dessus des autres dans un filet, font part de leurs impressions. — « *Comme je suis élevé !* » s'étonne le tsar Alexandre tout en haut. — « *Allez toujours !* » dit le roi de Prusse. — « *Je suis étourdi* », gémit l'empereur d'Autriche, pendant que le roi d'Angleterre constate avec regret que : « *Cela ne va pas trop vite* ». — Mais Louis XVIII, au fond de la nacelle, écrasé par le poids de ses alliés, se lamente en disant : « *Qu'avais-je besoin de m'embarquer ?* ».

— « Patience, Sire, voilà le cosaque qui va vous ramener sur le trône de vos pères, selon le vœu des royalistes en une seconde restauration triomphale. »

Toutes ces estampes pleines d'humour sont des gravures françaises prises entre des centaines, et l'on ne saurait exprimer mieux la situation de cette période historique si féconde en imprévus, en scènes tragiques ou burlesques. C'est de l'histoire comme on l'a dit et, dans ce domaine, la caricature a plein droit de cité.

Dans le concert de joie qui s'est élevé lors de la première chute de Bonaparte, l'Allemagne a voulu, elle aussi, faire entendre un son de cloche, et voici l'étrange estampe qu'elle a produite avec une poésie assez lourde et embrouillée (voir pl. XXVI).

Il était intéressant de donner quelques spécimens de cet esprit populaire de cette arme puissante qui a blessé souvent mortellement des personnages très difficiles à atteindre et qui a éveillé chez les peuples des sentiments patriotiques en léthargie, presque morts. Les collections de ces estampes sont d'un précieux secours aux historiens qui savent y trouver certains aspects de questions très connues ou parfois très obscures.

La caricature politique est donc une chose précieuse, et l'on doit aux collectionneurs de tous pays des remerciements pour l'avoir mise en valeur, et pour la France et l'Angleterre au maître John Grand-Carteret.

LÉONCE GRASILIER.

* Nous devons à l'obligeance de M. Grasilier de pouvoir reproduire ici un certain nombre de caricatures françaises et étrangères rares, contre Napoléon, qu'il a bien voulu extraire de ses cartons pour compléter l'œuvre de John Grand-Carteret.



LOUIS XVIII ET Mme DU CAYLA

« La médisance a mal interprété la familiarité de Sa Majesté avec sa très humble sujette ; mais sa familiarité était une familiarité de roi : Louis XVIII aimait les épanchements, lui qu'on a accusé d'un froid égoïsme ; il avait longtemps cherché un ami parmi les hommes, et il ne trouvait jamais que des favoris ; dans son amitié pour les personnes de l'autre sexe, il lui semblait piquant de descendre jusqu'à l'égalité, sans compromettre son rang, parce que, dans ces courtes abdications de tête-à-tête, la dignité royale était remplacée par la courtoisie française, qui met impunément un roi aux pieds des dames comme un simple chevalier. Pour moi, je n'ai jamais vu autre chose que lassitude des grandeurs dans les affectueuses causeries de Louis XVIII : mon parler l'amusait et venait le distraire, dans la splendide prison des Tuileries, de l'ennui des phrases diplomatiques. Les expressions de mon dévouement étaient un peu vives, mais je croyais en avoir besoin pour me faire pardonner l'audace de contrarier quelquefois l'opinion du monarque. De sots bruits de cour ont bourdonné à mon oreille sans m'embarrasser : mes envieux ont vainement amusé de quelques quolibets les badauds de Paris : ils n'ont pu m'atteindre. Un soir, j'entrais dans un bal, lorsqu'un petit conseiller inamovible dit à son voisin, en me lorgnant d'un air fat, et assez haut pour être entendu de moi-même : « *La tabatière du Roi est, ma foi, fort jolie !* » Il y eut tout autour du petit monsieur noir, un rire

étouffé. J'ai eu beau demander à mes amis ce que signifiait ce prétendu bon mot, c'est encore pour nous une énigme. Je parie que ceux qui ont ri n'en savaient pas plus que moi. »

Les *Mémoires d'une Femme de qualité*, dont ce passage est extrait, sont généralement attribués à Mme du Cayla. La naïveté des derniers mots nous confirme ce que disaient les contemporains, quand ils assuraient que Mme du Cayla « passait à côté de la pruderie avant d'aller plus loin ».

Si l'expression de *tabatière du roi* peut paraître équivoque, c'est que, dans l'esprit de celui qui s'en servit, il y avait une pensée complexe qui l'empêchait de s'expliquer aussi nettement que le faisaient les courtisans dans la cour de Louis XV, qui disaient, en voyant Mme de Pompadour traverser les appartements du souverain : « *Voilà le fourreau du Roi qui passe !* »



LE PAMPHLET DES PAMPHLETS

[Paul-Louis Courier a écrit sous ce titre quelques-unes des plus belles pages qu'il ait signées. Elles datent de 1824, c'est-à-dire de l'année qui précéda sa mort. Nous n'en pouvons donner ici qu'un extrait, et nous choisissons le passage où l'auteur suppose traduire la pensée d'un de ses amis, Sir John Bickerstaff, qui lui écrit de Rome, — subterfuge aujourd'hui classique pour éviter le *moi* « haïssable », d'après Pascal.]



FIG. 475. — LE GÉANT HENRY BLACKER.
D'après une gravure anglaise. (Une des curiosités humaines du XVIIIe siècle.)

« Laissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner ; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée. Ce n'est pas un droit, mais un devoir, étroite obligation de quiconque a une pensée, de la produire et de la mettre au jour pour le bien commun. La vérité est toute à tous. Ce que vous connaissez utile, bon à savoir pour un chacun, vous ne le pouvez taire en conscience. Jenner, qui trouva la vaccine, eût été un franc scélérat d'en garder une heure le secret ; et comme il n'y a point d'homme qui ne croie ses idées utiles, il n'y en a point qui ne soit tenu de les communiquer et répandre par tous moyens à lui possibles. Parler est bien : écrire est mieux ; imprimer est excellente chose. Une pensée déduite en termes courts et clairs, avec preuve, documents, exemples, quand on l'imprime, c'est un pamphlet, et la meilleure action, courageuse souvent, qu'homme puisse faire au monde. Car si votre pensée est bonne, on en profite ; mauvaise, on la corrige, et on en profite encore. Mais l'abus... sottise que ce mot ; ceux qui l'ont inventé, ce sont eux vraiment qui abusent de la presse, en imprimant ce qu'ils veulent, trompant, calomniant, et empêchant de répondre. Quand ils crient contre les pamphlets, journaux, brochures, ils ont leurs raisons admirables. J'ai les miennes, et voudrais qu'on en fît davantage ; que chacun publiât tout ce qu'il pense et sait. Les Jésuites aussi criaient contre Pascal, et l'eussent appelé pamphlétaire, mais le mot n'existait pas encore ; ils l'appelait *Tison d'enfer*, la même chose en style cagot. Cela signifie toujours un homme qui dit vrai et se fait écouter. Ils répondirent à ses pamphlets par d'abord d'autres, sans succès, puis des lettres de cachet, qui leur

réussissent bien mieux. Aussi était-ce la réponse que faisaient d'ordinaire aux pamphlets les gens puissants et les Jésuites.

« A les entendre, cependant, c'est peu de chose ; ils méprisaient les *petites lettres*, misérables bouffonneries, capables tout au plus d'amuser un moment par la médisance, le scandale ; écrits de nulle valeur, sans fond, sans consistance, ni substance, comme on dit maintenant, lus le matin, oubliés le soir ; en somme, indignes de lui, d'un tel homme, d'un tel savant ! L'auteur se déshonorait en employant ainsi son temps et ses talents, écrivant des feuilles, non des livres, et tournant tout en raillerie, au lieu de raisonner gravement ; c'était le reproche qu'ils lui faisaient, vieille et coutumière querelle de qui n'a pour soi les rieurs. Qu'est-il arrivé ? la raillerie, la fine moquerie de Pascal a fait ce que n'avaient pu les arrêts, les édits, a chassé de partout les Jésuites. Ces feuilles si légères ont accablé le grand corps. Un pamphlétaire, en se jouant, met en bas ce colosse craint des rois et des peuples. La Société tombée ne se relèvera pas, quelque appui qu'on lui prête ; et Pascal reste grand dans la mémoire des hommes, non par ses ouvrages savants, sa roulette, ses expériences, mais par ses pamphlets, ses petites lettres.

« Ce ne sont pas *Les Tusculanes* qui ont fait le nom de Cicéron, mais ses harangues, vrais pamphlets. Elles parurent en feuilles volantes, non roulées autour d'une baguette, à la manière d'alors, la plupart même et les plus belles n'ayant pas été prononcées. Son *Caton*, qu'était-ce qu'un pamphlet contre César, qui répondit très bien, ainsi qu'il savait faire, et en homme d'esprit, digne d'être écouté, même après Cicéron ? Un autre depuis, féroce, et n'ayant de César ni la plume, ni l'épée, maltraité dans quelque autre feuille, pour réponse fit tuer le pamphlétaire romain. Proscription, persécution, récompense ordinaire de ceux qui seuls se hasardent à dire ce que chacun pense. De même avant lui avait péri le grand pamphlétaire de la Grèce, Démosthène, dont *Les Philippiques* sont demeurées modèle du genre. Mal entendues et de peu de gens dans une assemblée, s'il les eût prononcées seulement, elles eussent produit peu d'effet ; mais écrites, on les lisait ; et ces pamphlets, de l'aveu même d'un Macédonien, lui donnaient plus d'affaires que les armes d'Athènes, qui, enfin succombant, perdit Démosthène et la liberté.

. . . .

« De semblables idées, dans vos pays de boudoirs, ne réussiraient pas, je le crois, près des dames. Cette forme de gouvernement s'accommode mal des pamphlets et de la vérité naïve. Il ferait beau parler bon sens, alléguer l'opinion publique à Mademoiselle de Pisseleu, à Mademoiselle Poisson, à Madame de B..., à Madame de C... Elles éclateraient de rire, les aimables personnes en possession chez vous de gouverner l'Etat, et puis feraient coffrer le bon sens... et l'opinion. Français charmants ! Sous l'empire de la beauté, des grâces, vous êtes un peuple courtisan, plus que jamais maintenant. Par la Révolution, Versailles s'est fondu dans la nation. Paris est devenu l'Œil-de-Bœuf. Tout le monde en France fait sa cour. C'est votre art, l'art de plaire dont vous tenez école ; c'est le génie de votre nation. L'Anglais navigue, l'Arabe pille, le Grec se bat pour être libre, le Français fait la révérence, et sert ou veut servir ; il mourra s'il ne sert. Vous êtes, non le plus esclave, mais le plus valet de tous les peuples.

« C'est dans cet esprit de valetaille que chez vous chacun craint d'être appelé pamphlétaire. Les maîtres n'aiment point que l'on parle au public, ni de quoi que ce soit ; sottise de Rovigo, qui, voulant un emploi, fait, au lieu d'un placet, un pamphlet, où il a beau dire : *Comme j'ai servi, je servirai*, on ne l'écoute même pas, et le voilà sur le pavé. Le vicomte pamphlétaire est placé, mais comment ? Ceux qui l'ont mis et maintiennent là n'en voudraient pas chez eux. Il faut des gens discrets dans la haute livrée, comme dans tout service, et n'est pire valet que celui qui raisonne : pensez donc, s'il imprime, et des brochures encore ! Quand M. de Broë vous appela pamphlétaire, c'était comme s'il vous eût dit : Malheureux, qui n'auras jamais ni places, ni gages ; misérable, tu ne seras dans aucune antichambre, de la vie n'obtiendras une faveur, une grâce, un service officiel, ni un regard auguste. Voilà ce qui fit frissonner, et fut cause qu'on s'éloigna de vous quand on entendit ce mot.

« En France, vous êtes trente millions d'honnêtes gens qui voulez gouverner le peuple par la morale et la religion. Pour le gouverner, on sait bien qu'il ne faut pas lui dire vrai. La vérité est populaire, populace même, s'il se peut dire, et sent tout à fait la canaille, étant l'antipode du bel air, diamétralement opposée au ton de la bonne compagnie. Ainsi le véridique auteur d'une feuille ou brochure un peu lue a contre lui, de nécessité, tout ce qui ne veut pas être peuple, c'est-à-dire, tout le monde chez vous. Chacun le désavoue, le renie. S'il s'en trouve toujours néanmoins, par une permission divine, c'est qu'il est nécessaire qu'il y ait du scandale. Mais malheur à celui par qui le scandale arrive,

LE CANON DE DÉTRESSE;

OU

Le nec plus ULTRA.



CANON A SIX VOIX,[a]

Avec accompagnement de Piano, Harpe, Lyre ou Guitare.

Prix 1f.

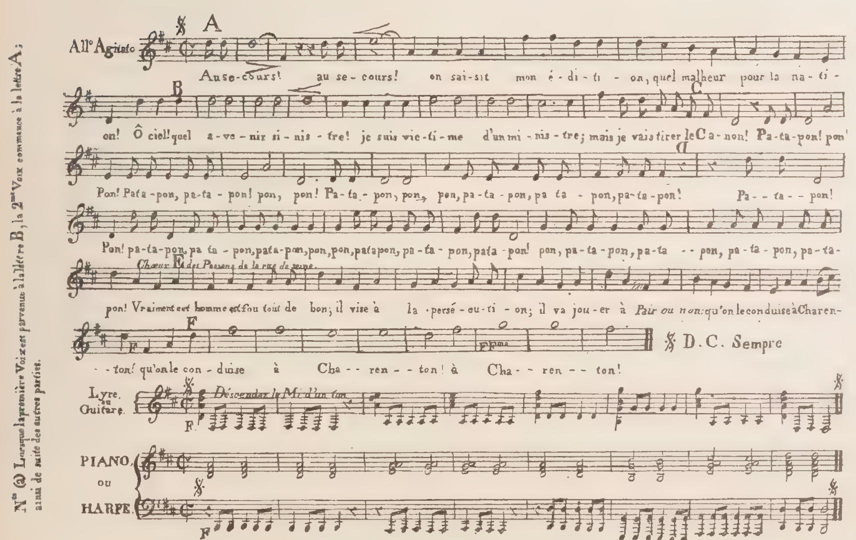


Fig. 476. — LE CANON DE DÉTRESSE OU LE NEC PLUS ULTRA.

Complainte satirique contre le parti ultra-royaliste vers 1820.

qui sur quelque sujet important et d'un intérêt général dit au public la vérité ! En France, excommunié, maudit, enfermé par faveur à Sainte-Pélagie, mieux lui vaudrait n'être pas né.

« Mais c'est là ce qui donne créance à ses paroles, la persécution. Aucune vérité ne s'établit sans martyre, excepté celles qu'enseigne Euclide. On ne persuade qu'en souffrant pour ses opinions; et saint Paul disait : « Croyez-moi, car je suis souvent en prison ». S'il eût vécu à l'aise, et se fût enrichi du dogme qu'il prêchait, jamais il n'eût fondé la religion du Christ. Jamais F... ne fera, de ses homélies, que des emplois et un carrosse. Toi donc, vigneron, Paul-Louis, qui seul en ton pays consens à être homme du peuple, ose encore être pamphlétaire, et le déclarer hautement. Ecris, fait pamphlet sur pamphlet, tant que la matière ne te manquera. Monte sur les toits, prêche l'Evangile aux nations, et tu en seras écouté, si l'on te voit persécuté ; car il faut cette aide, et tu ne ferais rien sans M. de Broë. C'est à toi de parler, et à lui de montrer par son réquisitoire la vérité de tes paroles. Vous entendant ainsi et secondant l'un l'autre, comme Socrate et Anytus, vous pouvez convertir le monde... »



Fig. 477. — L'INDISCRET. D'après une gravure anonyme du XVIIIe siècle.
* Ce sujet a été maintes fois traité par les graveurs du XVIIIe siècle.



Fig. 478. — Amours. Frise de Salembier (xviiie siècle).

TABLES DES ILLUSTRATIONS ET DES TEXTES DU TOME QUATRIÈME

I. — PLANCHES HORS TEXTE (COLORIÉES OU TIRÉES EN BISTRE, EN ROUGE ET EN SANGUINE)

N.-B — *Les lettres ornées des chapitres sont, toutes, empruntées à des ouvrages anciens.*



II. — TABLE DES GRAVURES DANS LE TEXTE

III. — TABLE DES MATIÈRES

IV. — TABLE DES ARTISTES ET DES ŒUVRES ICI REPRODUITES

N. B. — *L'astérisque placé en tête du nom indique les planches hors texte.*



Fig. 479. — Vignette décorative (xviiie siècle).



ACHEVÉ

D'IMPRIMER LE 25 AOUT 1928

POUR LA LIBRAIRIE DE LA CURIOSITÉ ET DES

BEAUX-ARTS SUR LES PRESSES DE LA SOCIÉTÉ

RÉGIONALE D'IMPRIMERIE (M. DORMANN,

DIRECTEUR). — REPRODUCTION

DES ESTAMPES PAR LA

Cie FRANCO-AMÉRICAINE

DE PHOTOGRAVURE

(M. DEVÈZE,

DIRECTEUR)

